DICTIONNAIRE
DE
LA NOBLESSE,

CONTENANT les Généalogies, l'Hiſtoire & la Chronologie des Familles Nobles de France, l'explication de leurs armes, & l'état des grandes Terres du Royaume aujourd'hui poſſédées à titre de Principautés, Duchés, Marquiſats, Comtés, Vicomtés, Baronnies, &c. ſoit par création, par héritages, alliances, donations, ſubſtitutions, mutations, achats, ou autrement.

On a joint à ce Dictionnaire le Tableau Généalogique, Hiſtorique, des Maiſons Souveraines de l'Europe, & une Notice des Familles étrangères, les plus anciennes, les plus nobles & les plus illuſtres.

Et à la fin de chaque Volume ou *de chaque Lettre, on trouvera les* Noms & Armes *des Familles Nobles ſur leſquelles on n'a point reçu de Mémoires.*

TOME I.

SECONDE ÉDITION.

Prix, 18 liv. broché.

A PARIS,

Chez { La Veuve Duchesne, Libraire, rue Saint-Jacques, au Temple du Goût.
Et l'Auteur, rue Saint-André-des-Arcs, entre l'Hôtel d'Hollande, & la rue des Grands-Auguſtins.

M. DCC. LXX.

Avec Approbation et Privilége du Roi.

Digitized by Google

Digitized by Google

AVANT-PROPOS.

DANS le droit naturel, les Hommes ſont égaux; mais la force & la vertu ont fait les diſtinctions de la *Liberté* & de l'*Eſclavage*, de la *Nobleſſe* & de la *Roture*.

Sans parler des premieres Monarchies de l'Orient [les *Babyloniens*, les *Mèdes* & les *Perſes*] qui furent fondées ſur la *force*, & gouvernées ſous l'autorité d'un Souverain, les *Grecs* ſe piquoient tous de naître & vivre *libres*. La *Nobleſſe* cependant n'étoit pas inconnue parmi eux; on ſçait la conſidération qu'ils avoient pour certaines Familles, deſcendues de leurs premiers Héros. Ils ont eu des Ecrivains Généalogiſtes. CALLICRATIDAS, au rapport de STOBÉE, a fait un Traité du *Bonheur des Familles*; CÉNŒTHON *le Lacédémonien*, dit PAUSANIAS *in Corinthicis*, a compoſé des Généalogies en vers; & HÉSIODE a parlé de la race des Dieux dans ſa *Théogonie*.

Les *Romains*, dès leur premiere origine, connurent la *Nobleſſe*: ils l'attacherent au *ſang* de quelques Familles, auxquelles ils confierent le *Pouvoir public* par l'établiſſement du *Sénat*. SALUSTE dit, en parlant de CATILINA, qu'il étoit d'une Famille noble, *nobili genere natus*. Dans les beaux jours de la République, il étoit honteux pour un Chevalier Romain de ne pas connoître ſon origine: *neſcire Proavum turpe eſt*, dit CICERON; & le même Auteur, dans une de ſes Lettres à ſon ami ATTICUS, s'exprime ainſi: « il n'y a point de plaiſir » plus doux ni plus agréable, que celui que goûtent les perſonnes animées du deſir d'avoir quelque connoiſſance des » actions des grands Hommes; » *nihil poteſt eſſe dulcius iis qui aliquam cupiditatem habent notitiæ clarorum Virorum*. OVIDE, dans ſes Faſtes, *lib. 4*, nous a tranſmis la Généalogie détaillée du Fondateur de Rome, qu'il fait remonter à JUPITER; & il y a des Gentilshommes parmi nous [mais à la vérité en plus petit nombre qu'autrefois, parce que nous vivons dans un ſiecle plus éclairé] qui ne ſçavent pas même le nom de leurs ayeuls. Ils dorment dans cette ignorance, contens de jouir paiſiblement de la fortune de leurs Ancêtres.

Les *Gaulois* furent gouvernés par les Nobles (*a*), ſous l'auto-

(*a*) Ce mot vient du latin *Notæ*, *Notabilis*, c'eſt-à-dire, *Recommandable*, qui eſt connu, & ſans doute connu de bonne part, & dont la renommée a pour fondement la *Vertu*.

Digitized by Google

rité de pluſieurs Rois, avant que CÉSAR entrât dans leur pays. Le Comte de BOULAINVILLIERS préſume que la dignité de la *Nobleſſe* étoit auſſi ancienne parmi ces Peuples, que leur Gouvernement. Mais il n'y avoit chez eux pour *gens de diſtinction* que les *Druïdes* [leurs Prêtres] & les *Chefs de la Nation.* Ce fut CALIGULA qui fit ouvertement la guerre aux *Nobles* de la Gaule. Cet Empereur & ſes Succeſſeurs ayant, par leur violente domination, éteint ce qu'il y avoit d'*ancienne Nobleſſe* dans les Gaules, on vit naître en ſa place de *nouveaux Nobles*, formés par la Magiſtrature ſuivant le Droit Romain. Ceux-ci ne laiſſerent pas de s'attirer quelque conſidération dans l'eſprit des peuples ; mais l'arrivée des *Francs*, depuis nommés *François*, diſſipa dans peu toute leur grandeur.

Ces nouveaux Conquérans leur ôterent bientôt toutes les Magiſtratures, & leur défendirent expreſſément l'exercice des armes. C'eſt ce qui fit que la plûpart d'entre les principaux *Gaulois* embraſſerent l'état eccléſiaſtique, ne trouvant point d'autre objet à leur ambition que ce genre de dignité, qui n'étoit pas en uſage chez les *François*, à cauſe de leur ignorance du latin, qu'ils n'apprirent jamais aſſez bien pour le parler en public.

Ces *François*, dans leur origine, étoient un *Peuple du Nord*, étranger à l'égard des *Gaulois* & des *Romains*, & par conſéquent compté au nombre des *Barbares.* Ils méritoient aſſez ce nom par la groſſiereté de leurs mœurs. Les anciens Auteurs les dépeignent *amateurs de la liberté, vaillans, légers, avides de gain, inquiets* & *impatiens.* A meſure qu'ils étendirent leurs conquêtes, la puiſſance de leurs Chefs ou Rois s'éleva de même à proportion, & ces Peuples s'aſſujettirent en quelque ſorte, dans leur élection, à garder l'ordre ſucceſſif, de la maniere qu'elle fut pratiquée ſous la premiere & la ſeconde race.

L'Hiſtoire marque expreſſément qu'il y avoit entre les *François*, des Seigneurs au ſervice deſquels le Peuple ſe dévouoit, ſoit que ce degré de ſupériorité fût un droit de leur naiſſance, ſoit qu'il fût le fruit de leurs belles actions, ce qui paroît le plus probable. L'engagement que les inférieurs prenoient en cette occaſion, étoit d'aider, de ſervir, de mourir avec leurs Seigneurs dans les périls ; & celui de ces Seigneurs, alors ſeulement *Nobles de diſtinction*, étoit de défendre leurs Sujets & leurs Coutumes, & de les exempter de toute autre ſervitude que de la leur. On voit, dès le berceau de la Monarchie, dans la perſonne de nos Rois tout l'éclat & la grandeur réelle qui

Digitized by Google

appartient au *Chef d'une Nation ſi belliqueuſe*, & en même tems les droits & les avantages que cette Nation a acquis & conſervés ſous la conduite & la protection de ces mêmes Rois.

Les Nations voiſines de la nôtre, encore plus attachées que nous ne le ſommes à la *diſtinction des rangs*, ont auſſi conſervé à leur *Nobleſſe* l'idée de la ſupériorité comme due à la naiſſance, & priſe dans le ſang des Conquérans.

Hidalgos, fils de *Goth*, ſignifie parmi les *Eſpagnols* la même choſe que *Noble* & *Gentilhomme* parmi nous, parce que les *Goths* ont été les Conquérans de l'Eſpagne, comme les *François* de la Gaule; &, entre ceux-là, les *Aragonois* ont conſervé dans la plus importante de leurs cérémonies, qui eſt celle du *Couronnement de leurs Rois*, un formulaire qui fait connoître que les *Nobles* ne prétendoient point ſe donner un Roi pour augmenter leurs priviléges & leurs dignités, mais pour conſerver ceux qu'ils poſſédoient au droit de leur naiſſance, en choiſiſſant un de leurs pareils pour *Chef* de tous les autres, afin qu'il les conduisît & les gouvernât conformément aux Loix établies.

Les Maiſons diſtinguées du Royaume d'Angleterre cherchent leur origine dans le ſang des *Normands* & des *Saxons*, & elles juſtifient leur antiquité par l'étymologie de leurs noms, qu'ils tirent de la Langue de ces deux Peuples.

Ceux qui, comme les *Allemands*, ſe croient *Aborigènes* (*b*), font monter ſi haut le commencement de leur *Nobleſſe*, que la mémoire des hommes, qui conſerve à peine l'hiſtoire des grands événemens, eſt facilement confondue dans ces recherches particulieres, & ne préſente au-deſſus des titres, qui ſont aſſez modernes, qu'une tradition à laquelle on fait tenir la place d'une preuve dans une telle antiquité. Tant il eſt vrai que toute l'Europe Occidentale concourt dans un ſentiment commun de caractériſer la *Nobleſſe* par l'*avantage du ſang*, auſſi ancien que la *Royauté*. En effet, quand on remonte à l'origine de ces Peuples, qui ont formé les différens États dont nous venons de parler, on voit que cette *diſtinction du ſang* fut la récompenſe du mérite & des ſervices rendus à la Patrie, généralement reconnus de tous. C'eſt ainſi que l'amour de la gloire produiſoit ſans ceſſe d'excellens Citoyens, & groſſiſſoit toujours la *claſſe des Nobles*.

(*b*) Terme formé du grec ὄρος, *Montagne*, & γένος, *Genus*, comme qui diroit *Race de montagnes*, hommes qui ſemblent produits par les montagnes qu'ils habitent.

Digitized by Google

Dans la ſuite, l'enthouſiaſme ayant fait paſſer les *diſtinctions de l'homme* qui avoit bien mérité de ſa Patrie, juſques ſur ſes fils, dans l'eſpérance d'exciter davantage leur émulation; ces *fils* formerent ce qu'on appelle la *Nobleſſe d'origine*, & il arriva que, jouiſſant de cet honneur par leur naiſſance, ils négligerent ſouvent de marcher ſur les traces de leurs peres. Cette *Nobleſſe d'origine* fut inconnue aux *François* ſous les Rois de la premiere Race, & long-tems ſous ceux de la ſeconde. Cependant il y avoit dans l'État deux claſſes différentes de Citoyens; mais toutes les familles vivoient dans le même ordre: les *diſtinctions* & les *prérogatives* n'étoient que *perſonnelles* & non *héréditaires*; & voilà cette *Nobleſſe de diſtinction* beaucoup plus ancienne que la *Nobleſſe d'origine*, puiſqu'elle remonte à la naiſſance des Peuples, ou du moins à celle des différentes Monarchies.

Si parmi les *François* quelque Citoyen ſe diſtinguoit par des actions éclatantes à la guerre, ou par un mérite ſupérieur, le Roi le faiſoit ANSTRUSTION ou LEUDE (*c*). On ne trouve point dans les anciens Écrivains les cérémonies que l'on pratiquoit à la réception d'un LEUDE; ils apprennent ſeulement que, pour prêter ſerment de fidélité entre les mains du PRINCE, il étoit tiré de la *claſſe commune des Citoyens*, & entroit dans un *ordre ſupérieur*, dont tous les Membres, revêtus d'une *Nobleſſe perſonnelle*, avoient des priviléges particuliers, tels, par exemple, que d'occuper dans les Aſſemblées générales de la Nation [appellées le *Champ de Mars* & dans la ſuite le *Champ de Mai*] une place diſtinguée; de former le Conſeil toujours ſubſiſtant de la Nation [*Cour de Juſtice*] dont le Roi étoit le Préſident, & où l'on réformoit les Jugemens rendus par les Seigneurs particuliers; & de ne pouvoir être jugés dans leurs différends que par le *Prince* & ce *Conſeil de la Nation* (*d*).

(*c*) L'*Auteur de l'Eſprit des Loix* dit que les LEUDES étoient ces Volontaires, qui, chez les *Germains*, ſuivoient les Princes dans leurs entrepriſes. TACITE les déſigne par le nom de Compagnons, *Comites*; la LOI SALIQUE par celui d'*Hommes* qui ſont ſous la foi du Roi, *qui ſunt in truſte Regis*; les Formules de MARCULFE par celui d'ANSTRUSTIONS *du Roi*, du mot *Trew*, qui ſignifie *Fidèle* chez les Allemands, & chez les Anglois *True*, *Vrai*. Nos premiers Hiſtoriens le ſont déſignés par celui de LEUDES, de FIDELES, en latin *Leudes*, *Fideles*. Les autres qui les ont ſuivis, par ceux de VASSAUX & de SÉNIEURS, en latin *Fideles* & *Seniores*.

(*d*) Les Ducs & Pairs du Royaume repréſentent ces anciens LEUDES, & forment, avec les Chambres aſſemblées du Parlement de Paris, le Conſeil ſubſiſtant de la Nation, où le Roi préſide, quand il plaît à SA MAJESTÉ, comme quand il tient ſon Lit-de-Juſtice.

Digitized by Google

Leur *Nobleſſe*, qui ne ſe tranſmettoit point alors par le *ſang*, laiſſoit leurs enfans dans la *claſſe commune des Citoyens*, juſqu'à ce qu'ils euſſent mérité, par des ſervices perſonnels, d'être eux-mêmes admis à prêter le ferment de fidélité au Roi pour être reçus au nombre des LEUDES. Cette ſage politique excitoit l'émulation, & donnoit de l'ardeur aux moins actifs. Mais l'amour de la gloire commença à s'affoiblir, lorſque la dignité de LEUDE ne fut plus attachée au mérite, & que les plus riches & les plus adroits à plaire y furent aſſociés : toute émulation même fut éteinte, quand des *Eſclaves*, que leurs *Maîtres* venoient d'affranchir, y furent ſcandaleuſement élevés.

Chez les *Romains*, dans le tems de la République, une ſimple *Couronne* flattoit infiniment ceux qui l'avoient méritée par leurs belles actions. Chez les *François*, au commencement de la Monarchie, le don d'une *Epée* ou d'un *Cheval*, fait par le Prince, flattoit auſſi infiniment le cœur d'un nouveau LEUDE ; mais ces marques de diſtinction, pour des ſervices rendus à la Patrie, ne furent plus de ſaiſon, quand la cupidité s'empara des cœurs ; & alors nos Rois ſe trouverent contraints d'y ſubſtituer une partie de leurs domaines.

Bientôt des Courtiſans flatteurs & intriguans, ſans être faits LEUDES, obtinrent les mêmes dons, qui ne furent d'abord qu'*amovibles*, & ils ceſſerent de l'être par le *Traité de Paris* de 695, qui contribua beaucoup à l'affoibliſſement de la Puiſſance Monarchique, parce que nos Rois alors, continuant toujours de donner, ſe virent [après la mort des enfans de CHARLEMAGNE] preſque ſans domaines, & par conſéquent preſque hors d'état de rien donner. C'eſt la juſte remarque de tous nos Hiſtoriens.

Ce Traité de Paris produiſit encore un abus manifeſte ; les *dons du Roi* étant devenus *héréditaires*, les deſcendans de ceux qui les avoient reçus, prétendirent que les prérogatives de la *Nobleſſe* y étoient attachées. Nos Rois, dont la foibleſſe avoit beſoin d'appui, n'arrêterent pas cette uſurpation dans l'eſpoir que l'indulgence qu'ils faiſoient paroître, attacheroit davantage à leurs perſonnes ; & peu-à-peu on s'accoutuma à penſer que les fils des LEUDES tenoient de leur *naiſſance* les mêmes droits dont leurs peres avoient joui ; & l'on commença à diſtinguer dans l'État deux ordres, celui des *François Nobles*, & celui des *François* qui n'étoient pas *Nobles*.

Le titre de *Chevalier*, exprimé en latin par celui de *Miles*,

Digitized by Google

commença à paroître ſur la fin de la ſeconde Race, & fut donné dans certains actes à quelques Seigneurs. Ce ne fut cependant que ſous les premiers Rois de la troiſieme, que ces *Chevaliers* commencerent à former un ſecond corps, tant dans l'État que dans les Armées. Il y avoit alors une eſpèce de Juriſprudence qui régloit leur rang, leurs droits, leurs prérogatives, l'âge, les qualités & les autres conditions néceſſaires pour parvenir à cette dignité. Ce qu'on appelloit *Miles* ſous PHILIPPE-AUGUSTE, étoit un homme qui avoit fait preuve de *Nobleſſe* par de bons titres, par ſa valeur & ſes belles actions, & à qui la *Chevalerie* avoit été conférée avec certaines cérémonies qu'on peut lire dans les *Mémoires ſur l'ancienne Chevalerie*, de M. DE LA CURNE-SAINTE-PALAYE.

Ce n'étoit pas aſſez de la naiſſance pour parvenir à la *Chevalerie*, c'eſt-à-dire des preuves de *Nobleſſe* de nom & d'armes [dont cependant nos Rois diſpenſoient quelquefois]; il falloit encore avoir l'âge de majorité, c'eſt-à-dire vingt-un ans, & avoir fait preuve de ſon courage. C'eſt ce qui fait que dans nos Hiſtoriens on trouve beaucoup de Seigneurs de la premiere qualité qui n'ont que le titre d'*Écuyer*. GUILLAUME LE BRETON, parlant du Seigneur *de la Tourelle*, qui s'étoit ſignalé à la bataille de Bouvines, dit de lui :

Qui fieri Miles & origine dignus & actu.

Ce Seigneur *de la Tourelle* étoit à la vérité d'une grande naiſſance, mais il n'étoit point encore *Chevalier*. Nos Rois accordoient quelquefois la diſpenſe d'âge, ſur-tout aux enfans des Princes. Le Sire DE JOINVILLE écrit que SAINT-LOUIS fit *Chevalier* le fils du Prince D'ANTIOCHE, qui n'avoit que ſeize ans. Il ſe trouve quantité d'autres exemples ſemblables.

Ces *Chevaliers* avoient ſous eux des *Ecuyers* : ceux-ci étoient de deux ſortes, les uns portoient ce nom à cauſe de la qualité de leurs Fiefs; & il y en avoit beaucoup de cette eſpéce, ſur-tout dans les États du Roi d'Angleterre. *Ecuage* eſt appellé en latin *ſcutagium*, c'eſt-à-dire *ſervitium ſcuti*, & *tel tenant que tient ſa Terre par écuage, tient par ſervice de Chevalier.*

Les autres *Ecuyers* étoient généralement tous les Gentilshommes qui faiſoient le ſervice auprès des *Chevaliers*, avant de parvenir eux-mêmes à cette derniere dignité : on les appelloit en latin *Scutarii*, *Scutiferi*, *Armigeri*. Leurs fonctions étoient d'être aſſidus auprès des *Chevaliers*, & de leur rendre

Digitized by Google

rendre certains services, sur-tout à l'Armée & dans les Tournois. Telles sont l'origine & la différence des *Chevaliers* & des *Ecuyers*.

Quand les premiers prirent le parti de se retirer du Parlement, & d'abandonner une de leurs plus anciennes & illustres prérogatives, qui étoit celle de juger les Peuples [ce qui arriva sous les règnes des premiers VALOIS], les *Légistes* restèrent seuls; car déja les *Prélats* étoient exclus de cette Assemblée, où ils avoient eu droit d'opiner. C'est ce qui donna dès ces tems-là, c'est-à-dire vers le commencement du quatorzieme siécle, à la *Robe* cette considération dont elle a toujours joui depuis; & de-là vient cette distinction, qu'on ne connoissoit point autrefois, de la *Noblesse d'Epée* & de la *Noblesse de Robe*.

On dit que les premieres Lettres d'annoblissement furent données en 1270 par PHILIPPE *le Hardi* en faveur de *Raoul l'Orfevre*; mais on trouve des annoblissemens dès le tems de PHILIPPE-AUGUSTE (*e*). CHARLES V accorda la *Noblesse* à tous les Bourgeois de Paris: elle leur fut confirmée par CHARLES VI, LOUIS XI, FRANÇOIS I & HENRI II; mais HENRI III restreignit ce privilége, en 1577, aux seuls Prevôts des Marchands & aux Échevins. Il fut supprimé en 1667, rétabli en 1707; supprimé de nouveau en 1715, & rétabli enfin en 1716, tel qu'il subsiste aujourd'hui.

Le *Fief* est une espéce de dignité, sur-tout quand il est titré; mais, quoiqu'héréditaire, il ne communique point la *Noblesse* aux Roturiers. Avant l'Ordonnance de Blois, le *Roturier* qui achetoit un *Fief noble*, devenoit *Noble*: par l'Article 268 de cette Ordonnance, HENRI III supprima ce privilége. On compte en France environ 70000 Fiefs, dont 3000 ou environ sont des Fiefs titrés, tels, par exemple, que les Principautés, les Duchés, les Marquisats, les Comtés, Vicomtés & Baronnies, &c. On compte aussi 4000 Familles ou environ d'*ancienne Noblesse*, & environ 90000 *Familles nobles*, qui

(*e*) Ce fut VICTOR BRODEAU, dont nous parlerons au *Tome II* de ce *Dictionnaire*, qui fut *annobli* par ce Prince, au camp devant Acre en Egypte, à cause des belles actions de son pere & des siennes. La traduction de ces Lettres d'annoblissement commence par ces mots: PHILIPPE, PAR LA GRACE DE DIEU ROI DE FRANCE, SALUT: le principal soin des Princes étant de récompenser le mérite des hommes illustres, nous le faisons en accordant la *Noblesse* à VICTOR BRODEAU, *dont le pere a fait des actions éclatantes dans la guerre sacrée, & nous voulons qu'il porte sur son écu trois pals en chef sur la croix recroisetée*; donné à Paris l'an 1191.

Digitized by Google

toutes donnent 400000 têtes ou perſonnes, dont 100000 ou environ ſont toujours prêtes à marcher au premier ordre pour le ſervice du Roi & la défenſe de la Patrie.

La profeſſion des Armes *annobliſſoit* autrefois ceux qui l'exerçoient; mais HENRI IV, qui devoit cependant beaucoup à tant de braves Capitaines qui l'avoient ſervi ſi glorieuſement, déclara, par ſon Édit de 1600, qu'elle ceſſeroit d'*annoblir*, & qu'elle ne ſeroit pas cenſée avoir *annobli* ceux qui n'avoient exercé cette profeſſion des Armes que depuis l'an 1563, c'eſt-à-dire depuis l'époque des guerres de Religion en France. Mais LOUIS XV, en rétabliſſant ce droit par ſon Édit donné à Fontainebleau au mois de Novembre 1750, a prouvé le cas qu'il fait de la profeſſion des Armes (*f*).

De quelque maniere donc qu'on ait acquis la *Nobleſſe*, elle paſſe aux deſcendans de ceux qui l'ont obtenue. Mais cette grace, qui n'étoit d'abord accordée qu'à des ſervices ſignalés, ſans ſe tranſmettre par le *ſang*, & qui continue d'être héréditaire par la bonté du *Prince*, rend les *Nobles* redevables envers l'État, & fait qu'ils lui doivent les ſervices perſonnels pour leſquels ils n'ont reçu prématurément une récompenſe ſi honorable & ſi utile, que pour les porter à donner aux autres Sujets l'exemple de l'amour, de la fidélité, de l'attachement & du zèle que nous devons tous au Roi & à la Patrie.

Par ce que nous venons de dire, on voit que les *diſtinctions* ont formé la *Nobleſſe perſonnelle*; que de celle-ci eſt ſortie la *Nobleſſe héréditaire*, cette *Nobleſſe* de *nom* & d'*armes* d'*origine* qui a commencé au premier LEUDE, FIDÉLE ou ANSTRUSTION, dont l'origine n'étoit ſouillée d'aucune tache de ſervitude; car alors l'antiquité ſeule faiſoit les *Nobles*, ou plutôt les *Nobles* étoient ceux qui ſe diſtinguoient par les ſer-

(*f*) Par l'Article X de cet Édit, tout Officier né en légitime mariage, dont le pere & l'ayeul auront acquis par leurs ſervices l'exemption de la Taille, ſera *Noble* de droit, après toutefois qu'il aura été créé Chevalier de Saint-Louis; ſervi le tems preſcrit par les Articles IV & VI, ou profité de la diſpenſe accordée par l'Article VIII; & ce, à compter du jour & de la date du Certificat. Cette *Nobleſſe*, acquiſe par les Articles ci-deſſus cités, paſſe de droit, ſuivant l'Article XI, aux enfans du dernier. Il y a une Déclaration du Roi, donnée à Verſailles le 22 Janvier 1752, interprétative de cet Édit du mois de Novembre 1750; *voyez* l'un & l'autre. Nous ajouterons ſeulement que les Articles I & II de l'Édit confere la *Nobleſſe* aux Officiers Généraux, *non nobles*, à compter de la date de leurs Lettres ou Brevets de ſervices, & demeurent *annoblis* avec toute leur poſtérité, née & à naître en légitime mariage. Du nombre de ces derniers Officiers Généraux qui ont profité de cet Édit, étoit M. DE CHEVERT, dont la poſtérité auroit été *annoblie*, s'il en avoit laiſſé.

Digitized by Google

vices rendus à la Patrie. Ainſi quand un attachement à une ancienne *Nobleſſe* eſt le principe d'un amour inviolable pour la vertu, on ne peut trop en maintenir l'idée. Elle contribue au bonheur de l'humanité, mais l'orgueil & la vanité en ſont ſouvent le fruit.

La *Nobleſſe* ſe perd par le *trafic* & par le *tenement des Terres à ferme*, ainſi qu'il eſt porté par l'Article 119 de la Coutume d'Orléans. Louis *le Grand* ayant voulu rétablir le Commerce maritime, donna une Déclaration qui permet expreſſément aux *Gens de qualité* d'entrer dans le Commerce de Mer ſans déroger, & Louis XV vient de le renouveller.

En Bretagne, les *Gentilshommes* qui veulent *trafiquer*, laiſſent *dormir leur Nobleſſe*, & ceſſent de jouir des priviléges qui y ſont attachés, pendant tout le tems que leur *commerce* dure; mais, dès qu'ils le quittent, ils reprennent leur *Nobleſſe* ſans avoir beſoin de *Lettres de Réhabilitation*. Une ſimple déclaration faite au Greffe, par laquelle ils renoncent au *commerce*, leur ſuffit.

Un *Noble* qui déroge, perd ſa *Nobleſſe*, & ne peut être relevé que par une grace ſpéciale du Prince. Les Auteurs ne s'accordent point entr'eux ſur le degré juſqu'auquel des *Lettres de Réhabilitation* peuvent être accordées. Le Bret aſſure que cela ſe peut juſqu'au ſeptieme degré; Charles d'Hozier n'admet que le troiſieme à demander cette grace; & La Roque veut que ce ſoit juſqu'à l'infini, parce que, dit-il, les graces du *Prince* ne peuvent pas être plus bornées que ſa puiſſance.

Henri IV aimoit beaucoup ſa *Nobleſſe*, & un jour un Ambaſſadeur d'Eſpagne lui ayant marqué ſa ſurpriſe de ce qu'il étoit ſouvent environné d'une foule de *Gens de qualité & de condition*, ce Monarque lui répondit : *ſi vous m'aviez vû un jour de bataille, ils me preſſent bien davantage.* Quel éloge de la *Nobleſſe de France*, ſorti de la bouche de Henri IV!

Pluſieurs tournent en ridicule la délicateſſe des *Allemands* en matiere de *Nobleſſe*, mais ils ignorent de quelle conſéquence il eſt en Allemagne de ne pas ſe méſalier. Amiot-de-la-Houssaye dit dans ſes Mémoires qu'on voit à la porte de la ſale où s'aſſemble le Chapitre de *Trèves*, encore un vieux tableau preſqu'effacé qui repréſente un fils naturel de l'Empereur Conrad III, demandant un Canonicat de cette Egliſe. Le Prevôt ou le Doyen lui répond au nom du Chapitre :

Digitized by Google

Domine, te filium Imperatoris esse credimus, proba te esse utrinquè Nobilem : « Seigneur, nous ne doutons pas que vous » soyez fils de l'Empereur, mais prouvez-nous que vous êtes » *Noble* des deux côtés ».

Pour être éligible aux Chapitres de *Trèves*, de *Mayence* & de *Strasbourg*, il faut faire preuve de seize quartiers de *noblesse paternelle* & *maternelle*, sans mésalliance ; & nous avons peu de Maisons en France qui puissent fournir des Chanoines à ces trois Chapitres, depuis sur-tout que l'*ancienne Noblesse* n'a pas dédaigné de s'allier avec la *Finance*.

Les idées *Espagnoles* sur la *Noblesse* sont à-peu-près aussi séveres que celles des *Allemands*. Dans leur esprit, il suffit d'être *Espagnol* pour être *Noble*, sur-tout parmi les *Castillans*, qui se croient une espéce d'hommes supérieurs aux autres.

Quand le *Duc de* VENDÔME fit signer les Chefs de la *Noblesse Espagnole* en faveur de PHILIPPE V, plusieurs ajouterent à leur signature, *Noble comme le Roi*. Le Duc qui ne vouloit préjudicier en rien aux affaires du Prince pour lequel il agissoit, les laissa faire ; mais il perdit patience, quand l'un d'entr'eux, allant encore plus loin que les autres, ajouta à la qualité de *Noble comme le Roi*, cet mots : *un poco piu*, UN PEU DAVANTAGE ; *apparemment*, lui dit le *Duc de* VENDÔME, *vous ne révoquez pas en doute la noblesse de la Maison de France, la plus ancienne de l'Europe ?.... Non, Seigneur Duc*, reprit l'Espagnol, *mais* PHILIPPE V *est* FRANÇOIS, *& moi je suis* CASTILLAN.

On compte quatre classes de Noblesse ; la premiere, est celle des *Princes du Sang* ; la seconde, celle de la *Haute Noblesse* ; la troisieme, celle de la *Noblesse ordinaire* ; & la quatrieme, celle des *nouveaux annoblis*. Cette division n'est pas nouvelle, beaucoup d'Ecrivains s'en sont servi. Mais depuis que FRANÇOIS I voulut bien se qualifier de *premier Gentilhomme* de son Royaume, quelqu'auguste que soit la naissance des *Princes du Sang*, on peut, sans craindre de leur déplaire, les placer à la tête de la *Noblesse*.

Plusieurs Auteurs mettent de la différence entre *Gentilhomme*, *Homme de qualité* & *Homme de condition*. Le fils d'un *Homme annobli*, disent-ils, est *Gentilhomme*, & sa fille *Demoiselle* ; & les enfans de la *haute Noblesse* & d'*ancienne Race*, mais sans illustration, sont *Gens de condition*.

Pour nous, nous nous bornons à diviser la *Noblesse*, en

Digitized by Google

Nobleſſe de race & *Nobleſſe de naiſſance*. Ceux dont les ancêtres ont toujours paſſé pour *Nobles*, & dont on ne peut découvrir l'origine, ſont *Nobles de race*; ceux dont les ancêtres ont été *annoblis*, quand même leur annobliſſement remonteroit juſqu'au regne de PHILIPPE-AUGUSTE, qui eſt l'époque des premiers, ne ſont *Nobles que de naiſſance*; car leur acte d'*annobliſſement* prouve qu'ils ont été *Roturiers*, au lieu que la *Nobleſſe de race* n'eſt fondée que ſur la poſſeſſion; & ſi le titre paroiſſoit, il la détruiroit.

Il y a en France des Charges conſidérables, qui, quoiqu'elles ne ſoient pas Charges de la Couronne, donnent rang parmi la *haute Nobleſſe*: telles ſont celles des premiers Gentilshommes de la Chambre du Roi, celles des Capitaines de ſes Gardes, &c. La *haute Nobleſſe* comprend auſſi les *Chevaliers du Saint-Eſprit*; ceux qui commandent la *Nobleſſe*, comme les *Maréchaux de France*, les *Gouverneurs des Provinces*, les *Lieutenans-Généraux*, &c. Il y a encore certaines Familles illuſtres, mais qui, ſans poſſéder aucune Charge, ont auſſi rang parmi la *haute Nobleſſe*.

En Normandie, ceux qui ſont dans l'ordre de la *Nobleſſe ordinaire*, ſont appellés *Nobles*; &, dans la plus grande partie des autres Provinces du Royaume, ils ne ſont qualifiés que d'*Écuyers*. Cependant il y en a dont la manie eſt de ſe titrer de *Chevaliers*, de *Marquis*, *Comtes*, &c. même de HAUTS & PUISSANTS SEIGNEURS; qualifications auſſi que des *Tabellions de Campagne*, ou le *Bailli* d'un *petit Seigneur*, donne à cet *Ecuyer*, qui ſouvent n'a pas cent ans de *Nobleſſe*. LE SAGE & DESTOUCHES [ces célebres Comiques], l'un dans ſa Comédie de *Turcarel*, & l'autre dans celle du *Glorieux*, ainſi que BOURSAULT dans ſon *Mercure Galant*, en ont bien fait la critique.

Quoi qu'il en ſoit, nous allons donner dans cette nouvelle Édition du *Dictionnaire de la Nobleſſe*, les GÉNÉALOGIES des *Nobles de race* & des *Nobles de naiſſance*, d'après les *Mémoires* qu'on nous a fait paſſer, & nos recherches, tant ſur les Familles qui ſubſiſtent, que ſur celles qui ſont éteintes. Il eſt inutile, comme nous l'avons dit ailleurs (*g*), de re-

(*g*) Dans le *Proſpectus* de cet Ouvrage, publié au mois de Mars 1769.

Digitized by Google

lever l'importance d'un Ouvrage qui a pour objet principal de donner un tableau fidéle des plus grandes Maiſons de France & de l'Europe, & de ces Maiſons qui ont mérité la *Nobleſſe* par des ſervices rendus à la Patrie & à l'Etat.

Leur Hiſtoire repréſente celle de l'Héroïſme; elle rappelle les noms fameux des *Guerriers*, ces illuſtres Patriotes qui ont combattu pour leur Pays & pour leur Prince, ou qui les ont ſervi utilement par leurs travaux, leurs biens & leurs vertus. On s'empreſſe de connoître ces grands Hommes, ces nobles Familles que la valeur & la fortune ont élevées au-deſſus des peuples pour leur donner l'exemple, & des devoirs & des vertus.

C'eſt donc une étude utile que celle des *Généalogies*, qui aſſigne en quelque façon l'illuſtration & le rang à chaque *Famille noble*. Sans le fil de l'*Art Généalogique* & *Héraldique*, on ſe perd dans le labyrinthe des noms; on confond tout, & l'on ne diſtingue point l'ordre des tems. Nous ne devons notre confiance qu'à ces Critiques exacts, qui ne ſe méprennent point ſur les origines, & qui ſçavent diſtinguer l'ordre des Familles. Tels ſont de nos jours les Hiſtoriens qui ont acquis de la réputation. Ils n'ont bien décrit les ſervices & les exploits des Héros, qu'après avoir fait connoître & leur origine & leur naiſſance.

Beaucoup de perſonnes regardent les *Généalogies* comme un Ouvrage inutile: jamais déciſion ne caractériſa plus l'ignorance. Les *vraies* [car pour les *fauſſes* on les abandonne au plus grand mépris] ſont auſſi utiles à l'*Hiſtoire*, que les *Cartes de Géographies*. Celles-ci apprennent à connoître les *Lieux*, & les autres l'*état des Familles nobles*.

Quelle ſcience même eſt plus néceſſaire à l'harmonie de la ſociété, que celle des *Généalogies!* C'eſt par elle que l'on apprend à diſtinguer ces *Races illuſtres* d'avec ces *Familles nouvelles*: c'eſt en rappellant à celles-ci les bornes qui leur ſont preſcrites, que l'on conſerve aux premieres les rangs qui leur ſont réſervés. Auſſi ne voit-on que ceux dont l'ambition ſe trouve par-là arrêtée, s'élever contre cette ſcience, qui d'ailleurs exige de ſi vaſtes connoiſſances, qu'on peut dire qu'il n'en eſt point de plus difficile à acquérir?

Nous avons déja fait paroître un *Dictionnaire Généalogique, Héraldique*, en *trois Volumes in-8°.* en 1757, lequel a été ſuivi de *trois Volumes de Supplément* en 1761, & d'un *quatrieme* en 1765. Cet Ouvrage eut beaucoup de ſuccès, ce-

Digitized by Google

pendant il étoit alors très-imparfait, parce qu'il étoit difficile, & même impoſſible d'y mettre l'étendue & les perfections néceſſaires. Un pareil Ouvrage ne peut être bien compoſé que par le concours des *Familles nobles*. C'eſt par cette raiſon que nous avons ouvert au mois de Mars 1769 une Souſcription en invitant tous ceux qui avoient de bons Mémoires à nous les communiquer.

C'eſt ce qu'a déja fait un très-grand nombre de perſonnes, & ce que pluſieurs font encore tous les jours. Les *Familles*, dans cette nouvelle Édition, ſont à leur rang, dans leur ordre naturel, & leurs *Généalogies* expoſées clairement, & appuyées [preſque toutes] ſur des *titres authentiques* & *non équivoques*. S'il y en a que nous ayons réduites à leur juſte valeur, c'eſt pour en écarter les *fables*, qui défigurent les *Généalogies*, & qui ſont comme l'*ivraie* qui gâte le *bon grain*.

Outre l'origine & l'état actuel des anciennes & illuſtres Maiſons du Royaume, dont les noms ſont conſignés dans les Faſtes de notre Hiſtoire, & même dans des Mémoires publics & particuliers, on trouvera dans ce premier Volume, ainſi que dans les ſuivans [qui ſe diſtribueront de quatre en quatre mois au plus tard] un très-grand nombre de *Familles nobles*, dont les *Généalogies* n'ont pas encore été publiées. Elles ſont dreſſées ſur des *titres originaux*, ou d'après des *Mémoires certains* & *légaliſés* par les Juges des lieux.

Nous conſtatons auſſi dans ce même Ouvrage l'origine & l'état préſent des Maiſons Souveraines de l'Europe; nous donnons encore l'hiſtoire des Érections ſucceſſives des grandes Terres & Seigneuries du Royaume, en Baronnies, Comtés, Marquiſats, Duchés, Principautés, &c. & nous parlons des Maiſons qui les ont autrefois poſſedés, & de celles qui en ont la jouiſſance actuelle, ſoit par alliance, héritage, acquiſition ou donation du Prince : objet intéreſſant & propre à répandre plus de lumieres ſur notre travail.

La premiere Édition de ce Dictionnaire ne doit être regardée que comme un eſſai en ce genre; car, depuis la publication de notre *Proſpectus*, il a pris une telle conſiſtance, que nous l'enviſageons aujourd'hui comme devant être un Livre de Bibliothèque; c'eſt ce qui nous a fait prendre le parti de lui donner la forme de l'*in-4°*. au lieu de l'*in-8°*. que nous avions annoncée d'abord; mais le Public n'y perdra rien, parce qu'un Volume *in-4°*. en fait deux *in-8°*. & la Souſcription,

Digitized by Google

qui eſt la même, ſera ouverte juſqu'après la publication du ſecond Volume.

A la tête de ce premier Volume, on trouve une Table des noms des Familles & des Terres qu'il contient. Les autres ſeront, chacun, précédés d'une pareille Table.

Les Terres & Seigneuries ſont, à la tête de leurs articles, marquées d'un *aſtérique* (*), pour les diſtinguer des *Généalogies*.

Celles-ci, ſur leſquelles nous avons reçus de nouveaux *Mémoires*, ſont marquées d'un *trait* (—) pour les diſtinguer auſſi de celles qui ſont dans notre premiere Édition.

A la fin de ce premier Volume, on trouvera ſur la lettre A, & une partie de la lettre B, une Table alphabétique, la plus complette qu'il nous a été poſſible de dreſſer, des noms & armes des Familles ſur leſquelles nous n'avons point reçu de *Mémoires*. De pareilles Tables ſur les autres lettres ſe trouveront à la fin de chaque Volume, à meſure qu'ils paroîtront.

Et le dernier Volume ſera terminé :

1°. Par un Catalogue des principaux *Auteurs Généalogiſtes*, & de ceux qui ont écrit ſur les *Armoiries*, avec l'année de l'impreſſion de leurs Ouvrages.

2°. Par quelques *Recherches ſur les Armoiries*, ſuivies d'un *Indicatif* des principaux termes employés dans le Blaſon en faveur de la *jeune Nobleſſe*, & de ceux qui n'ont pas une connoiſſance parfaite de l'*Art Héraldique*.

3°. Et par des *Recherches ſur les Fleurs-de-lys*, avec une liſte des Villes, Maiſons, Familles, Communautés, &c. qui, par conceſſion du Prince, portent des *Fleurs-de-lys* dans leurs armes. Elles ſont corrigées des fautes qui avoient échappées à feu M. le Préſident *de Noinville*, qui nous les remit pour les faire imprimer enſuite du troiſieme Volume de notre premiere Édition.

TABLE

Digitized by Google

TABLE

Des Noms des Familles & Terres contenues dans ce Volume.

A

ABANCOURT, en Beauvoisis, Page 1.
—ABBANS, 2.
—ABBÉ, (addition) p. 626.
ABBEILLE (D'), en Provence, pag. 2.
ABBILLON (D'), 3.
* ABLAINSEVILLE ou ABLAINSEVELLE, en Artois, 4.
* ABLEIGES, idem.
ABON, id.
—ABONDE, de Mantouë, 5.
ABOS-DE-FOLLAINVILLE-PALLETIERE, en Normandie, 6.
ABOT-DE-CHAMPS-DE-LA-METRUINIERE, id.
—ABRANTES (Ducs D'), 7.
ABSOLU, en l'Isle-de-France, 8.
—ABZAC, en Périgord, id.
* ACERAC, en Bretagne, 21.
—ACHARD, id.
ACHARD-DUPIN, en Normandie, 30.
ACHÉ-DE-MARBEUF, en Normandie, 31.
* ACHERES, dans le Gâtinois François, 32.
ACHEY, id.
* ACHY, id.
* ACIER, en Querci, id.
* ACIGNÉ, en Bretagne, 33.
* ACQUEST, id.

A

—ACQUEVILLE, en Normandie, page 33.
ACRES (DES), id.
AÇUMAR, 34.
ADAM-DE-MORCHE-BOSC-FONTAINE, en Normandie, 35.
ADAM, id.
ADAM, en Normandie, id.
ADAOUST, id.
—ADHEMAR, 37.
ADONVILLE, en Beauce, 52.
—ADOUE DE-SAILHAS, 53.
* ADREST (DES), en Dauphiné, 57.
* ADUISART-DE-LA-CHAPELLE, en Normandie, id.
—AFFAGARD, en Normandie, id.
—AFFRY, 58.
* AGAR, 68.
* AGARD-DE-MAUPAS, id.
—AGAY (D'), en Franche-Comté, 69.
AGE (DE L'), 72.
* AGÉNOIS, 73.
AGIMONT, id.
—AGNEAUX, id.
—AGNICOURT, (addition), 626.
AGOULT, en Provence, 74.
—AGOULT-DE-MONTMAUR, en Dauphiné, 75.
—AGOULT, en Provence, 75.

Digitized by Google

—AGUENIN, en Bourgogne, 77.
—AGUERRE, 79.
AGUESSEAU (d'), 80.
AGUILLINQUI, en Provence, 81.
AGUT, id.
* AJAC, en Périgord, id.
AIDIE, 82.
* AIGLE (d'), id.
AIGREFEUILLE, 83.
* AIGREMONT, id.
—AIGUEBONNE, 84.
* AIGUILLON, id.
* AILESBURI, en Angleterre, 85.
AILHAUD-DE-MÉCUILLE, en Provence, id.
* AILLECOURT, 88.
AILLY, id.
* AILLY, 92.
AIMAR, en Provence, id.
AIMINI, 94.
AINARD, 96.
—AINODS & OSSLAWEN, en Allemagne, id.
—AJON, 97.
* AIRAGUES ou EYRAGUES, 99.
* AIX-DE-MESMI-DE-LA-VILLEDIEU, id.
* ALAIS, id.
* ALBAROUX ou AUBEROUX, 100.
ALBENAS (d'), id.
ALBERT-DE-LUYNES, 103.
ALBERT ou ALBERTI, 129.
ALBERTAS ou ALBERTAZZO, id.
—ALBON, en Lyonnois, 133.
* ALBRET, 144.
ALDART, anciennement ELDERT, 150.
—ALÉGRE, 151.
ALEN-DE-SAINT-WOLSEN, 157.
* ALENC, id.
ALENCASTRO, p. 157.
* ALENÇON, 158.
—ALENÇON, id.
ALEPY, 159.
—ALÈS-DE-CORBET, en Touraine, & Picardie, 160.
ALEXANDRE-D'HAMACHE, 169.
—ALICHAMP, en Champagne, 170.
—ALIGRE ou HALIGRE, id.
ALION, 176.
—ALIX, id.
ALLAMANON, id.
—ALLARD, en Dauphiné, 177.
—ALLARD, en Provence, 180.
* ALLASSAT, id.
ALLARD-LA-HOUSSAYE, en Normandie, id.
—ALLEAUME, 181.
ALLEMAGNE, 182.
—ALLEMAND, 183.
—ALLEMEND, ou AN-DER-ALLMEND, 191.
* ALLEMOGNE, 195.
* ALLEVARD, id.
ALLEURS-PUCHOT, id.
ALLINGTON, 196.
*—ALLONVILLE, en Beauce, id.
—ALLORGE, 197.
* ALLUYE, id.
—ALMADA, id.
ALMÉIDA, 198.
—ALMERAS, id.
ALOGNY-DE-ROCHEFORT, 199.
—ALORGE, 200.
—ALOUE, id.
—ALPHERAN, id.
—ALPOZZO, 201.
* ALSACE, id.
—ALSACE-HENNIN-LIÉTARD, 202.
—ALT, 212.
—ALTHAN, 214.
ALTIERI, 215.

Digitized by Google

ALVAIRE, p. 216.
ALVAREZ, id.
—AMANZÉ, en Bourgogne, id.
—AMAT, 220.
* AMBERT, 221.
—AMBLARD, id.
—AMBLI, id.
—AMBLIMONT, 222.
* AMBLISE, id.
AMBLISE-D'AUBIJOUX, id.
* AMBOISE, id.
AMBOISE-D'AUBIJOUX, id.
AMBOISE, 223.
AMBRES-DE-VOISINS, id.
* AMBRIERES, id.
* AMBRUGEAC, id.
—AMÉ, id.
* AMELECOURT, id.
—AMELOT, id.
* AMERMONT, 230.
—AM-RHYN, id.
AMERVAL, 235.
* AMFROIPRET, 239.
* AMIÉNOIS, id.
AMIOT ou AMYOT, 240.
—AMIOT, id.
—AMOMVILLE (D'), id.
—AMOURS-DE-COUCELLES, id.
AMPLEMAN-DE-LA-CRESSONNIERE, (addition) 627.
* AMPLEPUIS, 242.
—AMPROUX, id.
AM-RHYN, en Suiſſe, *voyez* ci-devant page 230.
* AMY, 243.
—ANCEAU-DE-LA-FORGE, id.
—ANCEL, id.
—ANCENIS, en Bretagne, id.
—ANCEZUNE 244.
—ANCIENVILLE, en Berri, 247.
* ANCRE, ou ENCRE-DE-PUIS-ALBERT, 248.
* ANDELOT, id.
—ANDELOT, en Breſſe, id.
—ANDELOT, en Comté, 251.
—ANDIGNÉ, p. 252.
* ANDOUINS, 256.
—ANDRAS, id.
—ANDRAULT, id.
—ANDRAY ou ANDREY, 258.
—ANDRÉ (D'), 259.
—ANDRÉ, 260.
—ANDRÉ, (SAINT), id.
—ANDRÉA, id.
* ANDRES, 261.
—ANDREVET, en Breſſe, id.
—ANDRIEU, 263.
* ANDUZE, id.
—ANFERNET, id.
* ANFREVILLE, en Normandie, 264.
—ANFRIE-DE-CHAULIEU, id.
ANGE (L') en Nivernois, 266.
ANGENNES, 269.
* ANGERVILLE, 271.
—ANGERVILLE-D'AUVRECHES, id.
ANGERVILLIERS, 275.
—ANGLADE-DE-L'ANGLADE, id.
*—ANGLADE, 276.
—ANGLARD, en Berri, 287.
—ANGLEBERMER, id.
* ANGLES-(DES) 288.
*—ANGLETERRE, id.
ANGLOS, à Perronne, 290.
* ANGLURE, 291
ANGO, en Normandie, id.
—ANGOS, 293
* ANGOULÊME, id.
—ANGRAN, 294.
* ANGRES, en Artois, id.
—ANGUETIN, id.
*—ANHALT, id.
ANJORRAN, ou ANJORRANT, 299.
* ANJOU, en Dauphiné, 300.
* ANJOU, id.
—ANISY, id.
* ANLEZY, 302.
—ANNEBAUT, id.

Digitized by Google

* ANNEMARIE, p. 304.
—ANNEVAL-DE-LA-FONTAINE, id.
—ANNEVILLE, 305.
* ANNONAY, id.
* ANQUAINVILLE, (D') id.
—ANQUETIL, 306.
* ANSOUIS, id.
ANSPACH, id.
—ANSTRUDE, 307.
—ANTERROCHE, 309.
* ANTHELUPT, 310
—ANTHENAISE, id.
—ANTHÈS, en Alsace. 311.
* ANTHON, id.
* ANTHON, en Beauce, id.
—ANTHONIS, id.
* ANTIBES, 313.
*—ANTIGNI, 314.
* ANTIN, 315.
*—ANTIOCHE, id.
—ANTOINE, id.
ANTOINE, 317.
ANTOINE, id.
ANTONELLE, id.
ANTRAGUE, ou ENTRAGUE, 318.
—ANZERAY, id.
—AORELI, 319.
*—APCHIER, ou APCHER, id.
* APCHON, en Auvergne, 320.
* APINAL, ou ESPINAC, 323.
—APPELVOISIN, en Poitou, id.
—APPIANI, 325.
* APPIGNÉ, en Bretagne, 326.
* APREMONT, ou ASPREMONT, id.
—APRIX-DE-MORIENNE, 327.
—AQUAVIVA, 328.
* AQUIGNY, ou ACQUIGNY, id.
* AQUITAINE, id.
* ARAMONT, en Languedoc, 329.
—ARAZOLA-D'OGNATE, id.
—ARBALESTE, 330.
—ARBALESTIER (D') p. 331.
—ARBAUD, en Provence, 336.
—ARBO-DE-CASTELMERLE, 339.
—ARBOUSSIER, 340.
ARC, en Barrois, 341.
* ARCELOT, en Bourgogne, id.
—ARCEMALE, id.
—ARCES, 342.
—ARCHERIES, 348.
—ARCHIAC, 350.
—ARCHIER, 351.
—ARCI, 352.
—ARCIZAS, id.
* ARCS, 360.
ARCUSSIA, 361.
—ARDENNE, 364.
—ARDENS (DES) 368.
—ARDORE, id.
* ARECHES, 369.
—AREGGER, id.
AREMBERG, 372.
—ARENE-CONKUBLET, 373.
—ARÉRES, en Normandie, 376.
—ARFEUILLE (D'), 377.
—ARGENCE, 383.
—ARGENCES, id.
—ARGENNES, 386.
* ARGENS, id.
* ARGENSON, 387.
—ARGENT, id.
* ARGENTAL, id.
* ARGENTAN, en Normandie, id.
—ARGENTON, id.
—ARGENTRÉ, 390.
* ARGEVILLE, 391.
—ARGIES, ou ARGIS, id.
—ARGOUD, en Dauphiné, 392.
—ARGOUGES (D') 394.
—ARLATAN, 396.
ARLOS, ou ARLOZ, 397.
ARLOT-DE-FRUGIE, 401.
* ARMAGNAC, 402.
* ARMAINVILLIERS, id.
—ARMAND, ou D'ARMAND, id.

ARMAND-

Digitized by Google

ARMAND-DE-GARCINIERE, page 407.
ARMAND-DE-CHATEAU-VIEUX, 411.
ARMANTIERES, 416.
ARMANTIERES, id.
* ARMÉNIE, id.
*—AMOISES-D'AUNOY, 417.
ARMUR, id.
—ARMUET, id.
ARNAUD, 418.
—ARNAUD-DE-ROUSSET, 420.
ARNAUD, de Provence, 427.
ARNAUD, id.
ARNAULD, id.
—ARNAULT, en Périgord, 428.
—ARNAY, & anciennement ARNEX, 435.
ARNOLET, id.
ARNOULT en Champagne, 436
* ARPAJON, id.
—ARQUEMBOURG, 437.
—ARQUIER, 438.
—ARQUIER, id.
—ARQUINVILLE, en Picardie, 439.
ARRABLAY, 440.
ARRAC-DE-VIGNES, id.
* ARRAGON, 441.
ARRAGON-SAINT-SEVERIN, id.
—ARRAS, id.
—ARREL, ou AREL, 442.
* ARREN, en Béarn, 444.
* ARRICAN, id.
ARROS, en Béarn, id.
ARROUX, ou AROUX, en Gascogne, 446.
*—ARSCHOT, en Brabant, 451.
—ARSONVAL, en Brabant, id.
—ARSONVAL, 452.
* ARTAGNAN, id.
—ARTHAUD, en Dauphiné, id.
—ARTIGUES, 453.
—ARTHUYS, ou ARTUYS, id.
* ARTOIS, 461.
—ARTUR, page 462.
—ARVIEUX, id.
—ARVILLARS, 463.
ARVISENET, 464.
ARZAC, anciennement ARAZAC, id.
* ASFELD, ou HARSEFELD, id.
—ASNIERES, en Saintonge, id.
* ASNOIS, 467.
* ASSAC, en Béarn, 468.
—ASSÉ (D') id.
ASSI, en Berri, 469.
—ASSIGNIES, id.
—ASSIGNY, dans l'Auxerrois, 471.
*—ASTARAC, en Gascogne, 472.
—ASTIER, id.
ASTORG, en Auvergne, id.
ASTORG-DE-ROQUEPINE, 474.
ASTROUIN, en Provence, id.
—ASTUARD, ou ASTQUAUD, id.
* ASTURIES, 476.
ATTILI, 477.
—AVALOS, id.
* AVANNE. id.
* AVAUGOUR, id.
*—AVAUX, 478.
*—AUBAIS, id.
AUBAUD, id.
—AUBÉ-DE-BRACQUEMONT, 479.
* AUBENTON, 482.
* AUBEPIN, id.
—AUBÉPIN, id.
—AUBÉPINE, id.
—AUBER, 487.
—AUBERI, 488.
—AUBERJON-DE-MURINAIS, id.
* AUBEROUX, 490.
AUBERT-DE-TOURNY, id.
—AUBERT, id.
—AUBERT, 491.
AUBERT, id.
*—AUBERY-DE-VASTAN, id.

Digitized by Google

—AUBERY, page 492.
AUBETERRE d'ESPARBÈS, 493.
—AUBETERRE, id.
* AUBIGNAN, id.
*—AUBIGNÉ, id.
*—AUBIGNY-RICHEMONT, 502.
*—AUBIJOUX, 503.
—AUBONNE, ou AULBONNE, 504.
—AUBOURG, 505.
AUBOUST, 506.
* AUBRAC, id.
* AUBRES, ou ARBRES, id.
AUBRI-DE-CASTELNAU, id.
—AUBUISSON, (D') 507.
—AUBUSSON, 510.
AUCOIH, 527.
AUDIBERT-DE-LUSSAN, id.
—AUDIBERT-DE-RAMATUELLE, 528.
—AUDIFFRET, 529.
—AUDOUIN, id.
*—AVÉJAN, 530.
AVEIRO, id.
* AVELIN, id.
—AVENEL, 531.
—AVERHOULT, id.
* AVERNAS, 537.
AVESGO, id.
—AVESNES, 538.
—AVESSENS, 541.
*—AUFFAY, 542.
—AUGA, id.
—AUGÉARD, 545.
AUGET, 546.
—AUGUSTINE, id.
AUNEUIL, 547.
—AVICE, id.
—AVIGNON, id.
—AVIS, 548.
—AULE (DE L') id.
AULEDE, id.
* AULTRI, 549.
*—AUMALE, page 549.
—AUMALE, 550.
—AUMONT, 556.
AUNAI, 562.
AUNEUX, id.
AUNHCA, id.
*—AUNOU, 563.
* AUNOY, id.
—AUPOIX, 565.
—AURAY, id.
—AURE, 566.
*—AVROLLE, 567.
* AUSSONNE, id.
—AUSSY, id.
*—AUSTRASIE, 576.
* AUTEUIL, 577.
* AUTREY-LE-VAY, id.
—AUTRIE, id.
—AUTRICHE, 578.
* AUTRY, 581.
*—AUTRY-LA-VILLE, id.
—AUTRY, 582.
* AUVERGNE, id.
—AUVERGNE, 583.
—AUVERGNE-DE-GAGNI, id.
* AUVILLARS, id.
—AUVRAY, id.
—AUVRECHER, 584.
—AUX, 586.
—AUX-ÉPAULES, 590.
—AUXAIS, 591.
* AUXERROIS, id.
* AUXONNOIS, id.
*—AUXY-LE-CHATEAU, id.
AYCELIN-MONTAGU, 597.
—AYDIE, 598.
—AYELLE, ou AYALA, 607.
*—AYEN, 608.
—AYMER-DE-LA-CHEVALLERIE, 609.
*—AYMET, 612.
AYMINI, 613.
* AZAY, id.
—AZÉMAR. id.
—AZÉMAR, 625.
—AZINCOURT, id.

Digitized by Google

B

—BABOU, page 635.
BABUTE, id.
BACHELIER-DES-VIGNERIES 636.
—BACHOD, 627.
*—BACON, id.
*—BACQUEVILLE, 639.
—BADE-BADEN, id.
*—BADEFOL, 641.
—BADERON-DE-MAUSSAC, *Voyez* en addition, à la fin de ce volume.
—BADIER, 641.
—BAERT-BERENTRADE, 643.
BAGLION-DE-LA-SALLE, id.
—BAHUNO, id.
—BAIGNARD. 644.
BAIGNOLS, id.
BAILE-DE-LA-MOTHE-BRION, id.
—BAILLARD-DES-COMBAUX, 645.
*BAILLAU-LE-PIN, 647.
—BAILLEHACHE, id.
—BAILLET, id.
—BAILLEUL, 650.
*—BAILLEUL, 653.
—BAILLIVY, 656.
—BAILLON, 657.
BAILLY, id.
—BAILLY, id.
BAILLY-DE-GAUGÉ, 658.
BAINAST, id.
*BAINVILLE, id.
—BAISSEY, 659.
—BALANDONE, 660.
—BALATHIER-DE-LANTAGE, 660.
*—BALAY, 662.
—BALB, ou BALE; BALBIS, ou BALBIS-BERTONS, 667.
—BALDONI, 670.
BALIENCOURT, id.
*BALINCOURT, id.

B

BALLI, id.
*BALINVILLIERS, page 671.
—BALME (LA), id.
—BALMEY, 673.
—BALON, 675.
—BALORRE, 676.
*—BALSAC, ou BALZAC, id.
—BALTHASAR, 685.
BALUE, 690.
—BALUZE, id.
—BAN-DE-LA-FEUILLÉE, id.
*BANAINS, 692.
—BANASTRE, 693.
—BANCENEL, id.
*BANDEVILLE, id.
—BANDINI, id.
BANNES-D'AVÉJAN, id.
—BAPTENDIER, 694.
*—BAR, Duché, id.
*BAR (LE), id.
—BAR, en Berri, id.
*—BAR-LE-DUC, 699.
—BARADAT, 700.
—BARATIER, id.
—BARATON, 701.
*—BARBANÇOIS, id.
—BARBANÇON, 712.
*BARBANTANE, 713.
—BARBARIGO, id.
—BARBARO, id.
—BARBAZAN, 714.
*BARBÉE, 715.
—BARBEIRAC, id.
*BARBEN, 716.
—BARBERIE-DE-SAINT-CONTEST, id.
—BARBERIN, 717.
—BARBERIN, 718.
—BARBEY, id.
*BARBESIEUX, id.
—BARBIN, id.
*BARCELONNE, 719.
—BARCILON, id.
—BARDE, 720.

Digitized by Google

—BARDON, page 720.
*—BARDONENCHE, 722.
—BARDOUF, 727.
—BARDOVIL, id.
—BAREITH, 729.
—BARENTIN, id.
—BARGETON, 730.
—BARILLON, ou BARRILLON, id.
* BARINGUE, 732.
—BARJOT, id.
—BARLATIER, 736.
* BARLES, 737.
—BARNOIN, id.
—BARON, 738.
—BARRAILH, id.
—BARRAL, id.
—BARRAS, 743.
* BARRE-DE-BIERNÉ (LA), 744.
* BARRE (LA GRANDE-BARRE), id.
—BARRE (LA), id.
—BARRE (LA), 748.
—BARRE (LA), 749.
—BARRE-DE-MARTIGNY, id.
—BARRÉ, id.
—BARREL-PONTEVÈS, 750.
—BARREME, 751.
BARRES (DES), 753.
—BARRIER, 754.
—BARRIGUE, id.
—BARBIN-DE-LA-GALISSONNIERE, 756.
—BARROSA, 756.
—BART, id.

Fin de la Table.

Digitized by Google

DICTIONNAIRE
DE
LA NOBLESSE.

ABANCOURT, Famille de Beavoiſis.

ADRIEN D'ABANCOURT eſt qualifié de *Monſeigneur* & *Chevalier*, dans un acte du 20 Novembre 1455, contenant le rachat fait par GUILLAUME D'ABANCOURT, Écuyer, ſon fils, de la Terre & Seigneurie de Courcelles-les-Campeaux, qui avoit été vendue par ledit ADRIEN.

FRANÇOIS D ABANCOURT, ſeptieme petit-fils d'ADRIEN, Seigneur de Puiſeaux, de Courcelles & du Bus-David; reçu d'abord Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jéruſalem, au Grand Prieuré de France, où ſes preuves ont été admiſes, le 14 Octobre 1662, & maintenu dans ſa nobleſſe, par Arrêt du Conſeil d'État, rendu contradictoirement, le 23 Juin 1667; épouſa à Amiens, le 31 Janvier 1574, *Marie de Gouaix*, fille d'*Etienne de Gouaix*, Capitaine au Régiment de Champagne, Maréchal de Bataille des Armées du Roi, & de *Charlotte-Madelene de Pience*; de ce mariage ſont iſſus :

1. JEAN-BAPTISTE D'ABANCOURT, Écuyer, Seigneur de Puiſeaux & de Courcelles.

Digitized by Google

2 & 3. MARIE-FRANÇOIS, & ANNE D'ABANCOURT, reçues toutes deux, le 20 Mai 1686, à Saint-Cyr. Voyez l'*Armorial de France*, tome I, partie I, page 1.

Les armes : *d'argent, à une aigle de gueules, becquée & membrée d'or, les ailes étendues.*

— ABBANS : Maiſon éteinte, qui tiroit ſon nom d'un Château ſitué dans le Bailliage de Quingey, à trois lieues de Beſançon. Elle étoit une des quatre familles qui avoient droit de ſépulture dans l'Egliſe de Saint-Etienne de cette Ville. Une prérogative ſi grande fait préſumer que les Seigneurs d'Abbans l'avoient autrefois enrichie par leurs libéralités. L'ancienneté de leur origine, ſoutenue par l'éclat des alliances, leur donna, parmi la Nobleſſe du Comté de Bourgogne, un rang diſtingué, dans lequel ils ſe maintirent juſqu'à l'extinction de leur race.

Les armes de cette Maiſon étoient : *d'argent, à la croix de gueules, accompagnée de deux roſes de même en chef.*

L'Auteur de l'*Hiſtoire Généalogique des Sires de Salins*, a donné celle de la famille d'ABBANS, *Tome I, page 36, chiffre 10.*

— ABBÉ. *Voyez* aux Additions de la lettre A, pag. 626.

ABEILLE (D') en Provence. On trouve dans les Archives de Taraſcon, que LOUIS D'ABEILLE étoit compris parmi les Nobles de cette Ville, dont il étoit Juge en 1427. Il laiſſa :

I. JOSEPH D'ABEILLE, marié, par contrat du 13 Février 1460, avec *Anne de Laugier ;* Il vivoit encore en 1480, & eut pour fils :

II. PIERRE D'ABEILLE, qui épouſa *Gabrielle de Roc*, par contrat du 26 Juin 1528, dont il eut PIERRE II, qui ſuit :

III. PIERRE D'ABELLE, II du nom, fut nommé Viguier Royal de Marſeille, le 13 Novembre 1555 ; de ſon mariage avec *Alione de Paul*, qu'il avoit épouſée en 1553, naquirent CHARLES, qui ſuit, & BALTHASAR, Auteur d'une branche établie à Taraſcon, & éteinte de nos jours.

IV. CHARLES D'ABEILLE s'allia par contrat du 26 Avril 1579 avec *Madelene de Raoux*, de laquelle il eut :

V. VICTOR D'ABEILLE, qui épouſa, le 27 Septembre 1639, *Claire de Cazeneuve*, fille de *François-Marie de Cazeneuve*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Peyrolle, & d'*Yſabelle de Forbin-la-Barben ;* il eut :

VI. ANTOINE D'ABEILLE, Seigneur de Peyrolle & de Roubion, marié, par contrat paſſé à Aix le 13 Octobre 1663, avec *Louiſe de Mathieu*, fille d'*André de Mathieu*, Conſeiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, & de *Lucréce d'Iſnard-Léonard.*

VII. ANDRÉ D'ABEILLE, Seigneur de Rognete, & en partie de Peyrolle, iſſu de ce mariage, épouſa *Gabrielle de Ricard*, fille de Noble *Louis de Ricard*, & d'*Anne de Thomas*, veuve de *Guillaume de l'Heſaud*, de laquelle il eut :

VIII. JEAN-LOUIS D'ABEILLE, Seigneur de Rognete, & en partie de Pontevès, marié par contrat paſſé le 9 Mars 1726, avec *Anne-Ga-*

Digitized by Google

brielle-Catherine d'Abeille, fille de *Jean-Baptiſte d'Abeille*, Chevalier de Saint Louis, Commandant d'Artillerie en Provence, & de Dame *Suzanne de Villele*; il a eu de ce mariage :

1. Jacques d'Abeille, mort en 1755, Garde de la Marine au Département de Toulon.

2 & 3. Deux filles, l'une eſt Religieuſe à l'Abbaye Royale de Taraſcon, l'autre non établie.

Cette famille a été maintenue dans ſa nobleſſe par les Commiſſaires du Roi, députés pour la vérification des titres de nobleſſe le 10 Avril 1669. *Voy.* le nouvel armorial de la Nobleſſe de Provence.

Les armes ſont : *d'azur à une ruche d'or, accompagnée de trois abeilles de même, deux en chef & une en pointe.*

I. ABILLON (d'). Joachim d'Abillon, I du nom, fut élu Maire de Saint-Jean-d'Angely le 27 Mars 1547.

II. Jean d'Abillon, I du nom, ſon fils, Ecuyer, Sieur de Beaufief, Echevin l'an 1581, puis Maire, & Cap. de ladite Ville l'an 1582; épouſa, le 13 Juin 1547, *Marie Dubois*, ſœur de *Pierre Dubois*, Seigneur du Sudre & de Savignac; dont il eut :

1. Florizel d'Abillon, Ecuyer, Sieur de Beaufief, Commandant de la garniſon de Saint-Jean-d'Angely.

2. Jean d'Abillon, Ecuyer, Sieur de la Ligne, Lieutenant Général de Saint-Jean-d'Angely en 1589, nommé Echevin & Conſeiller de la même Ville le 14 Mars 1603.

3. Simon d'Abillon qui ſuit.

III. Simon d'Abillon, Sieur de Sudré & de Savignac, a eu de ſon mariage avec *Suzanne Brachet*, qu'il épouſa le 20 Octobre 1600, fille d'*Ignace Brachet*, Sieur de la Milletiere, célebre Proteſtant :

1. Jean d'Abillon, II du nom, qui ſuit.

2. Suzanne d'Abillon, femme de Noble homme *Joachim de Sainte-Hermine*, Ecuyer, Sieur de la Fumelliere;

3. Et Madeleine d'Abillon, femme de *Joſué d'Abillon*, Ecuyer, Sieur de Beaufief.

IV. Jean d'Abillon, II du nom, Ecuyer, Seigneur de Savignac, &c. & de Bochemore, Conſeiller, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, épouſa en troiſiemes noces, le 3 Mai 1652, *Marguerite Truchon*, veuve de *Jean Tarteau*. Ils inſtituerent conjointement le 7 Décembre 1669, par leur teſtament, pour héritier leur fils.

V. Joachim d'Abillon, II du nom, Ecuyer, Seigneur de Savignac, &c. lequel fut maintenu dans ſa nobleſſe par Ordonnance de M. Bezons, Intendant de Bordeaux, le 9 Septembre 1695. Il eut de *Marie-Suzanne-Angelique de Belhade*, ſon épouſe, fille d'*Alexis de Belhade*,

1. Joachim d'Abillon, III du nom, Ecuyer, Seigneur de Savignac & de Sudre;

2 Marie-Angelique d'Abillon, née le 31 Mars 1696, & reçue à Saint Cyr le 10 Février 1707.

Digitized by Google

Les armes *de gueules à cinq billettes d'argent couchées & posées, l'une au-dessus de l'autre en pal.*

* ABLAINSEVILLE, ou ABLAINSEVELLE, en Artois, Diocèse d'Arras, Terre & Seigneurie, qui appartient à une branche de la Maison de *Gantès*. Voy. GANTÈS.

* ABLEIGES. Les Seigneuries d'Ableiges & de Villeneuve-Saint-Martin, furent unies, & érigées en Châtellenies par Lettres du mois de Février 1671, enregistrées au Parlement le 17 du même mois, & à la Chambre des Comptes le 14 Mars suivant; puis en Comté, par Lettres du mois de Décembre 1691, enregistrées le 12 Mars 1692 en faveur de *Gilles François de Maupeou*, Maître des Requêtes. Voy. MAUPEOU.

ABON, Famille originaire de Gap en Provence, où, selon le nouvel Armorial de cette Province, elle jouissoit des Priviléges accordés aux Nobles dès 1414.

I. PIERRE D'ABON, qui y vivoit à-peu-près vers ce tems, épousa *Anne de Justus*, dont il eut :

II. JEAN D'ABON, I du nom, qui fut compris comme Noble dans la réviſion des feux qui se fit en Dauphiné l'an 1457.

III. GUILLAUME D'ABON, I du nom, fils de *Jean*, s'allia en 1496, avec *Alexis de Valavoire*, Dame de Reyner.

IV. JEAN D'ABON, II du nom, Seigneur de Reyner, issu de ce mariage, épousa par contrat du 12 Janvier de l'année 1524, *Marguerite de Glandèvès-de-Gréoux*, qui le rendit pere de quatre enfans mâles.

1. GUILLAUME, qui suit;

2. & 3. OLIVIER & FRANÇOIS, qui s'établirent en Dauphiné, où cette famille existe encore;

4. Et PIERRE D'ABON, qui fut Chevalier de Malte.

V. GUILLAUME D'ABON, II du nom, Seigneur d'Antraye & de Reyner, épousa *Eléonore d'Autane* le 25 Juillet 1567; JEAN & CHARLES naquirent de ce mariage.

VI. JEAN D'ABON, III du nom, Seigneur de Reyner, se maria le 14 Février 1599, avec *Suzanne de Piaule*, de laquelle il laissa :

VII. MELCHIOR D'ABON, qui fit alliance par contrat du 1 Février 1634, avec *Julie d'Abon*, sa cousine au troisieme dégré; leurs descendans n'ont laissé que des filles, qui font leur demeure à Perthuis, où cette famille a toujours subsisté depuis qu'elle est en Provence.

D'une des branches établies en Dauphiné, est sorti JACQUES-AUGUSTE D'ABON, Ecuyer, Seigneur de Boulays, qui a eu de *Madeleine-Thérese de l'Aigneau*, Sous-Gouvernante de feue MARIE-ANNE d'Orléans, Ducheſſe de Savoye,

RENÉE THERESE D'ABON, morte à Paris dans la soixante-dix-huitieme année de son âge, le 18 Juillet 1736, étant née le 16 Février 1659; elle avoit été Fille-d'honneur de la même Ducheſſe de Savoye, & avoit été mariée en 1687 avec *Jean-Baptiste de Rouvroy*, Marquis de Rouvroy,

Digitized by Google

par création du mois de Janvier 1714, Sieur du Puy-de-Froiſſy, &c. Lieutenant Général des Armées Navales du Roi, & Commandeur de l'Ordre de Saint Louis, décédé à 85 ans le 23 Mars 1744; frere de *Jean*, Chevalier de Malte, & des Comteſſes *de Saint-Valier* & *d'Oiſy*. Voyez ROUVROY.

Les armes d'Abon, *faſcé, emmanché d'or & d'azur de trois pieces & demie, les pointes arrondies.*

—ABONDE, Famille noble, originaire de Mantoue, qui, ſuivant l'Armorial de France, *Tom. I. Part. I. pag. 4.* a pour Auteur :

I. JEAN ABONDI, Noble Citoyen de la Ville de Mantoue. Il avoit épouſé en 1511, ſuivant un certificat du 7 Juin 1596, donné par le Garde des Archives de ladite Ville, Noble *Paule Aldegati*, fille de *Louis Aldegati*, de laquelle il eut :

II. FRÉDÉRIC ABONDI, qualifié Gouverneur de la Ville de Ponſas dans le Montferrat, qui de *Marguerite Sivelli*, avec laquelle il ſe maria le 19 Avril 1558, eut :

III. JULES-JEAN D'ABONDE, né à Mantoue, élevé Page du Roi dans ſa petite Ecurie. Il fut naturaliſé par Lettres du mois d'Août 1597, confirmées par le Roi Louis XIII au mois d'Août 1620, regiſtrées en la Chambre des Comptes de Paris le 18 Janvier ſuivant. Il avoit épouſé le 5 Août 1596, *Françoiſe Piedefer*, fille de Noble Seigneur *Charles Piedefer*, Seigneur de Bondernaut, & de *Marguerite du Moutier*; de ce mariage vinrent :

1. FRANÇOIS D'ABONDE, qui ſuit;

2. Et LOUIS D'ABONDE, Ecuyer, Lieutenant dans la Compagnie dudit François ſon frere.

IV. FRANÇOIS D'ABONDE, Ecuyer, Seigneur de Vulaine, Capitaine d'Infanterie dans le Regiment de Longueval, épouſa, le 15 Février 1641, *Marie de Catelan*, fille de *Georges de Catelan*, Seigneur de Mauni, de Maupas, & en partie de Bagnaux, Chevalier des Ordres, de Notre-Dame-de-Montcarmel, & de Saint-Lazare-de-Jéruſalem, Maréchal des Logis d'une Compagnie de 200 Hommes d'Armes d'Ordonnance, ſous le titre de la Reine; & de *Françoiſe le Pelletier*. Il eut de ce mariage :

V. CHARLES ALEXIS D'ABONDE, I du nom, Seigneur de Vulaine, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Louis, Lieutenant Colonel du Regiment de Chartres, qui fut maintenu dans la qualité de Noble & d'Ecuyer par Ordonnance de M. Phelypeaux, Commiſſaire départi, du 31 Décembre 1701. Il fut tué en Flandres le 27 Novembre 1708, commandant l'arriere-garde d'un Détachement, après 45 années de ſervices. Il avoit épouſé en troiſiemes noces, le 12 Août 1699, *Marie Moreau*, fille de *François Moreau*, Avocat au Parlement, Conſeiller du Roi, Elu à Nemours; & de *Marie Lefévre*. Il eut de ce mariage :

1. CHARLES ALEXIS, qui ſuit;

2 & 3. MARIE ALEXIS & LOUISE-MARGUERITE D'ABONDE, reçues toutes deux à Saint Cyr, l'une le 20 Décembre 1709, & l'autre le 3 Février 1718.

Digitized by Google

VI. CHARLES-ALEXIS D'ABONDE, II du nom, Ecuyer, Seigneur de Vulaine, né le 22 Août 1702, Lieutenant d'Infanterie en 1718.

Les armes, *d'azur à trois étoiles d'or, posées 2 & 1; parti d'un échiqueté d'or & d'azur, & un chef d'argent, chargé d'un aigle de sable, les ailes étendues.*

ABOS DE FOLLAINVILLE-PALLETIERE; Famille de Normandie, Généralité d'Alençon, qui fut maintenue dans sa noblesse le 22 Juin 1667.

MAXIMILIEN D'ABOS DE BINANVILLE, fut reçu Chevalier de Malte le 7 Juin 1631.

GABRIEL D'ABOS DE THÉMIRECOURT, fut aussi reçu Chevalier de Malte le 7 Août 1663.

LOUIS D'ABOS DE BINANVILLE, qui fut reçu le 11 Août 1711 Conseiller au Parlement de Paris, a recueilli beaucoup de différentes généalogies.

De cette famille étoit MARIE-LOUISE D'ABOS DE SAINT-HILARION, née en 1675, & reçue à Saint Cyr au mois d'Août 1683, après avoir prouvé sa noblesse, depuis BERTIN D'ABOS, Seigneur de Thémirecourt, qui épousa en 1516 *Françoise de Silliquet*, qui étoit le quart ayeul de ladite *Marie-Louise.*

Les armes, *de sable au chevron d'or, accompagné de trois roses d'argent.*

ABOT DE CHAMPS-DE-LA-METRUINIERE, Famille de Normandie, Généralité d'Alençon, maintenue dans sa noblesse le 4 Juillet 1666 & le 3 Juillet 1667.

I. JEAN ABOT, Ecuyer, Sieur de Mellad, & *Jeanne* sa femme, vivans, le 30 Juillet 1399, eurent pour fils,

II. PIERRE ABOT, Ecuyer, Seigneur de Gournai en 1463, qui fut marié avec *Jeanne Gabelle*, dont est issu :

III. DENIS ABOT, Sieur de la Chaise, à cause de sa mere. Il épousa, le 6 Septembre 1483, *Antoinette de la Cherve*, mere de

IV. GUILLAUME ABOT, Conseiller ordinaire en la Cour des Grands Jours du Comté du Perche, le 18 Juin 1526, depuis Conseiller au Parlement de Paris. Il fut marié le 15 Mars 1522 avec *Agnès Croquet.*

V. GILLES ABOT, leur fils, Ecuyer, Seigneur de la Chaise & de Champs, fut Enseigne de cent Gentilshommes de la Maison du Roi, & Gentilhomme servant de Sa Majesté. Il servit à la cérémonie des Chevaliers de l'Ordre du Saint-Esprit à Rouen, le 5 Janvier 1597; de son mariage accordé le 28 Juin 1580, avec *Françoise de Sansavoir*, est issu:

VI. ANTOINE ABOT, Sieur de Champs, Chevalier de l'Ordre de Saint Michel le 31 Mai 1636, Gentilhomme servant de Sa Majesté, marié le 13 Janvier 1618 avec *Renée de Pasti*, dont nâquit

VII. PIERRE ABOT, Sieur de Recay & de Champs, Lieutenant dans le Regiment de Picardie, qui se maria le 7 Mars 1658 avec *Marie du Chesnay*; de ce mariage sortit

Digitized by Google

VIII. JACQUES ABOT, Sieur de Recay, de Champs & de Hautpoix, dont le mariage fut accordé le 19 Novembre 1683 avec *Marguerite Picard.*

IX. PIERRE ABOT, leurs fils, Sieur de Champs, épouſa, le 7 Mars 1711, *Marie-Madeleine Barril*, dont eſt né, le 29 Mai 1718,

X. PIERRE-RENÉE ABOT, reçu Page du Roi en ſa petite Ecurie, le 16 Août 1734.

Les armes, écartelé, au 1 & 4, *d'azur, à une coquille d'argent;* au 2 & 3, *d'argent, à une branche de fougere, poſée en pal.*

—ABRANTES, (Ducs d'), ſortis de la Maiſon Royale de Portugal. Le premier Duc de ce nom fut ALPHONSE de Portugal-Alencaſtro, Grand d'Eſpagne, Marquis de Porto-Séguro & de Val-de-Fuentes, Grand Commandeur de l'Ordre de Saint Jacques en Portugal, Conſeiller d'Etat pour la Guerre, Général des Galères, & Grand Juſticier du Royaume de Portugal; ſecond fils d'ALVARO de Portugal-Alencaſtro, Duc d'Aveiro, & de JULIENNE de Portugal-Alencaſtro. ALPHONSE fut fait Général des Galères du Royaume en 1625, & créé Duc d'Abrantes & Grand d'Eſpagne par PHILIPPE IV, Roi d'Eſpagne en 1645. Il épouſa ANNE DE SANDE-PADILLA-BOBADILLA, Marquiſe de Val-de-Fuentes en Caſtille, fille unique d'ALVARE DE SANDE, premier Marquis de Val-de-Fuentes, & de *Marie-Anne de Padilla-Bobadilla*, héritiere du Comte de *Méjorada.* En étant reſté veuf le 26 Janvier 1649, il embraſſa l'état eccléſiaſtique, ce qui donna lieu à une diſpute de la part des Grands d'Eſpagne, qui ne voulurent point que dans les Chapelles il eût ſéance ſur leur banc avec ſa ſoutane; ce qui fut décidé en leur faveur par le Roi d'Eſpagne. Il mourut le 28 Mars 1654, laiſſant de ſon mariage

1. AUGUSTIN de Portugal-Alencaſtro, Duc d'Abrantes, qui ſuit;

2. LOUIS de Portugal-Alencaſtro, mort ſans alliance,

3. Et MARIE de Portugal-Alencaſtro, mariée le 22 Octobre 1654, avec *Pierre de Leyva-de-la-Cerda & la Cuéva*, Comte de Bannos, Marquis de Ladrada, duquel elle fut la premiere femme, & n'en eut qu'une fille.

AUGUSTIN, (ou, ſelon quelques-uns, CONSTANTIN) de Portugal-Alencaſtro, Duc d'Abrantes, Grand d'Eſpagne, Marquis de Porto-Séguro, de Sardoal, & de Val-de-Fuentes, Comte de Méjorada, Grand Commandeur de l'Ordre de Saint Jacques, prétendit ſuccéder aux biens du Duc d'Aveiro, au préjudice de Marie de Portugal-Alencaſtro, ſa couſine, mariée au Duc d'Arcos, ſoutenant que les filles ne pouvoient en hériter; mais il fut débouté de ſes prétentions au mois d'Octobre 1679, & mourut au mois de Février 1720 âgé de 83 ans. Il avoit épouſé *Jeanne de Noronna*, fille de *Ferdinand de Noronna*, premier Duc de Linarès, & de *Marie-Anne de Sylva.* Les enfans ſortis de ce mariage furent,

1. FERDINAND de Portugal-Alencaſtro, Marquis de Val-de-Fuentes, qui ſuit;

2. JEAN-EMMANUEL-DE-DA-CROIX de Portugal-Alencaſtro, Duc d'Abrantes en 1720 après la mort de ſon pere, & de Linarès du chef

Digitized by Google

de ſa mere. Il embraſſa l'état eccléſiaſtique, & fut nommé à l'Evêché de Malaga au mois de Novembre 1717, puis à celui de Cuença au mois de Mars 1721, & ſacré le 7 Septembre ſuivant.

3. ANNE-AUGUSTINE de Portugal-Alencaſtro, Religieuſe au Couvent de l'Incarnation à Madrid.

4. ISABELLE de Portugal-Alencaſtro, mariée en 1686 à *Bernard de Carvajal*, Commandeur d'Anjarada.

5. EMMANUELLE-FRANÇOISE de Portugal-Alencaſtro, Dame-d'honneur des Reines d'Eſpagne MARIE LOUISE D'ORLÉANS & MARIE-ANNE DE BAVIERE-NEUBOURG, toutes deux femmes du Roi CHARLES II. Elle épouſa en 1689 *Joſeph-Bernardin Bazan-de-Bénavides & Pimentel*, Marquis de Santa-Cruz, de Viſo & de Bajone, Grand d'Eſpagne, après la mort duquel, arrivée en 1694, elle ſe fit Religieuſe aux Carmelites déchauſſées à Madrid.

6. Et JOSEPHE de Portugal-Alencaſtro.

FERDINAND de Portugal-Alencaſtro, Marquis de Val-de-Fuentes, Duc de Linarès, Gentilhomme de la Chambre du Roi d'Eſpagne, Lieutenant Général de ſes Armées, & Viceroi du Méxique, mourut avant ſon pere en 1692. Il avoit été marié le 26 Janvier 1685 avec *Léonore de Sylva*, Dame-d'honneur de la Reine, & fille d'*Iſidore* de Sylva-Portugal, Marquis d'Oran; & de cette alliance ſortirent,

1. AUGUSTIN de Portugal-Alencaſtro, mort jeune;

2. Et IGNACE de Portugal-Alencaſtro, auſſi décédé jeune.

Les armes, *d'argent, à cinq écuſſons d'azur, poſés en croix, chargés chacun de cinq beſans d'argent en ſautoir, ayant un point de ſable; & une bordure de gueules, chargée de huit Tours d'or, poſées trois, deux & trois, & un lambel d'argent à deux pendans, brochant ſur les trois premieres Tours.*

Hiſt. des Grands Officiers de la Couronne, Tom. I. pag. 673 & ſuiv. Edition de 1736. *Voy.* au mot ALENCASTRO dans Moreri, nouv. Ed.

ABSOLU : famille de l'Iſle-de-France, qui porte *de gueules, à une croix de Malte d'or, poſée en cœur, & accompagnée en chef de deux molettes d'argent, & en pointe d'un croiſſant de même.*

MADELEINE ABSOLU, née le 4 Juillet de l'an 1681 du mariage de JACQUES ABSOLU, Ecuyer, Sieur de la Gâtine, & de *Marie Charpi*; fut reçue à Saint Cyr au mois de Septembre 1692, & prouva ſa nobleſſe depuis l'an 1536, que vivoit MAURI ABSOLU, Seigneur de Launai, ſon quart-ayeul.

—ABZAC : originaire du Périgord, où eſt une Forteresſe de ſon nom. Cette Maiſon eſt reconnue, par ſon ancienneté, pour une des premieres de la Province, qui a été ſon berceau. Une genéalogie de feu M. d'Hozier (*Charles*) remonte la filiation à HUGUES D'ABZAC, qui fit bâtir la Forteresſe *d'Abzac* ſur la Dordonne. Il étoit en 1220 Chevalier, Baron de Languais, ſans doute du chef d'*Helinette de Languais*, ſa femme. La même généalogie lui donne pour fils AIMAR D'ABZAC,

Digitized by Google

d'Abzac, Sénéchal pour le Roi d'Angleterre. Si on l'en croit encore, cet Aimar d'Abzac fut pere de Pierre.

Le Juge d'Armes de France ne doute point que la Maiſon d'Abzac n'ait toute cette ancienneté, & même qu'elle ne puiſſe encore aller au-delà. Maiscomme feu M. *Charles* d'Hozier n'a point eu les titres originaux, garants des filiations, & que tout autre témoignage, quelque fidele qu'il puiſſe être, n'a point lieu, on ne compte la deſcendance que depuis Hugues d'Abzac, Chevalier Banneret en 1338. N'ayant point reçu de mémoires particuliers de cette Maiſon, nous parlons d'après ce qu'on lit dans l'Armorial de France, *Regiſtre ſecond, partie premiere.*

I. Hugues d'Abzac, Chevalier Banneret en 1338, ſervit avec deux Ecuyers ès parties de Guyenne, ſous *Pierre* de Marmande, Sénéchal du Périgord. On lui donne pour femme *Jeanne de Pradelle*, Dame de Beauregard. Quoi qu'il en ſoit, il fut pere de trois fils, ſavoir :

1. Aimar d'Abzac, qui ſuit ;

2. Elie, mort ſans poſtérité ;

3. Gantonnet, qui paroît avoir été un des *Preux Chevaliers* de ſon tems. Il fit le voyage de la Terre Sainte en 1390, avec le Duc de Bourbon, Louis II, lorſque ce Prince alla mettre le ſiege devant Tunis. Il paſſa dans l'iſle de Chypre ; après cette expédition, il fut Général des troupes de l'Egliſe, ſous le Roi Jacques I, ou ſon fils Janus ou Jean II, durant les guerres contre les Génois, qui tenoient alors dans l'iſle de Chypre la ville de Phamagouſte. Il devint Connétable de ce Royaume, charge conſidérable, qui n'étoit donnée qu'aux Princes du Sang de Rois. Il revint mourir en France.

II. Aimar ou Adhemar d'Abzac, Seigneur d'Abzac, de la Doume, de Prouet, de la Cropte, de Montaſtruc, & des Château & Seigneurie de Beauregard, fit vente de la Terre d'Abzac, des forêts qui en dépendoient, & d'une autre Terre à *Amalric* ou *Amauri* de Barriere, Chevalier, Habitant de la Cité de Périgueux, qui en reçut l'inveſtiture le 16 Mai 1386, des mains du Comte de Périgord, *Archambaud*, IV du nom, ſurnommé *le Viel.*

Aimar d'Abzac épouſa Noble *Catherine de Wals*, dite *de Boniface*, veuve d'*Archambaud-de-Barriere*, Dame de Villamblar, de Longuo près Muſſidan, d'Hiran, de la Roche, de Ferrieres, de Limeirac, &c. qui lui fit une donation univerſelle de tous ſes biens, le 28 Mai 1394, à condition d'écarteler les armes *de Wals* & *de Boniface.* Il eut de ſon mariage,

1. Olivier, qui ſuit ;

2. Bertrand d'Abzac, Seigneur de Doume, Chevalier. Il fut un zélé Partiſan des Anglois, au nom deſquels il conclut le 10 Janvier 1421, un Traité avec Charles de Bourbon, Capitaine Génér. pour le Roi, & agiſſant au nom du Roi Charles VII, alors Dauphin. Gantonnet, d'Abzac, ſon oncle, lui légua tous les biens qu'il poſſédoit, c'eſt-à-dire, les Seigneuries de Clarens, de Montclard, de Montledier, de Bregerac ou Bergerac, de Mourens, de Beauregard, avec une ſomme

Digitized by Google

de *mille francs d'or. Guillemette de Boniface* lui fit auſſi donation de la Paroiſſe de Mayac. Il mourut au tems de cette tranſaction, laiſſant deux fils tous deux appellés JEAN, morts ſans poſtérité ; & une fille, nommée MARQUISE.

3. JEAN D'ABZAC, qui eut pour ſon domaine la Seigneurie de Beauregard, avec d'autres biens aſſis dans la Paroiſſe de Boiſſac, vers la riviere de Creuze. Il fut pere d'AMALRIC ou d'AIMERI D'ABZAC, auſſi Seigneur de Beauregard, qui vivoit encore le 25 Avril 1515. Celui-ci eut pour fils HUGUES D'ABZAC, Seigneur de Beauregard, marié par contrat du 1 Juillet 1489, avec Demoiſelle *Marguerite d'Aix*, Dame de Méimi. De ce mariage ſortit JEANNE D'ABZAC, fille unique, qui épouſa, le 15 Juillet 1515, *François d'Aubuſſon*, Chevalier, Seigneur de Caſtel-Nouvel, cadet de l'illuſtre Maiſon d'Aubuſſon de la Feuillade, & tige de la branche des Seigneurs de Beauregard & de Caſtel-Nouvel.

III. OLIVIER D'ABZAC, pour remplir la condition que ſon pere contracta par ſon mariage avec *Catherine de Wals*, dite de *Boniface*, prit pour armes : *d'or à une faſce de gueules, accompagnée de ſix fleurs de lys d'azur*, qui eſt de *Boniface ; écartelé de gueules à une faſce d'or*, qui eſt de *Wals ;* & ſur le tout D'ABZAC, qui eſt *d'argent à une bande d'azur, chargée au milieu d'un bezan d'or, à la bordure d'azur, chargée de neuf bezans d'or.*

OLIVIER D'ABZAC, Seigneur de la Douze, de Mayac, de la Cropte, de Reillac, de Sanillac, &c. eſt qualifié *Ecuyer* dans des lettres que JEAN de France, Duc de Berry, frere de CHARLES V, & oncle de CHARLES VI, lui donna le 30 Juillet 1412, environ quinze jours après le Traité de Bourges, qui déſarma l'oncle & le neveu. Il épouſa *Jeanne de Barriere*, dont il laiſſa à ſa mort,

1. GUY, qui ſuit ;
2. ELIE, Chanoine de Saint-Front de Périgueux, & Curé d'Auriac.
3. BERTRAND D'ABZAC de la Douze, qui ſuivit, comme ſon oncle, le parti des Anglois ; & ayant été pris les armes à la main, fut décapité à Limoges, en punition de ſon attachement opiniâtre pour les ennemis de l'Etat.

IV. GUY D'ABZAC, Seigneur de la Douze, de la Cropte, de Reillac, de Sanillac, de Saint-Gerard, de Saint-Felix, de Saint-Cernin ou Saint-Saturnin, de Mortemer, du Château de Mayac, & auſſi Seigneur de la Maiſon noble de Périgueux, c'eſt-à-dire, du Domaine que les Seigneurs de Boniface avoient eu dans cette Ville, fut Conſul & Maire en 1445, Charges Municipales, qui ont été quelquefois poſſédées par des Seigneurs de la plus haute naiſſance, qui ne les croyoient pas au-deſſous d'eux. On ſçait d'ailleurs qu'à Bordeaux, le Maire doit être toujours un Seigneur du premier rang ; & l'uſage a été anciennement le même dans toute la Province, compriſe ſous le nom d'Aquitaine, & aujourd'hui ſous le Gouvernement général de Guyenne. GUY D'ABZAC teſta au Château de la Douze le 29 Juillet 1478, âgé de 78 ans ; & il eut de ſa femme *Agnès de Montlouis*, fille de *Louis*, Seigneur de Montpaon, de

Digitized by Google

Malayoles, de Bonnes, de Vergnolles, &c. & de *Belleguette de Limeuil de Saint-Alvaire.*

1. JEAN, qui ſuit;

2. PIERRE, Abbé de Notre-Dame-de-la-Grace, au Diocèſe de Carcaſſone, ſucceſſivement Evêque de Rieux, de Leictoure, Archevêque de Narbonne, &c.

3. HUGUES, Abbé de Billeux, Diocèſe de Poitiers, Prieur de Fontenai, Camérier Commendataire de l'Abbaye de Saint-Jean-d'Angely, Prieur de Champdolant, &c.

4. BERNARD, Chanoine des deux Egliſes Cathédrale & Séculiere de Saint-Etienne & de Saint-Front de Périgueux, Curé de la Force, & Archiprêtre de Saint-Méard d'Exideul,

5. GUILLAUME, tige de la branche des Seigneurs de Mayac, rapportée ci-après;

6. JEAN, Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem, qui, lors du teſtament de ſon pere, en 1478, étoit *pour lors outre-mer.*

7. LOUISE, femme de Noble *Antoine de Carbonnieres*, Seigneur de Pelavezi;

8. ANNE, accordée le 29 Mai 1466, & veuve de Noble *Jean de Groſſoles*, Seigneur de Flamarens & de Montaſtruc;

9. JEANNE, veuve de Noble *Pierre de Goth*, Seigneur de Pelatignon.

10. CATHERINE, mariée avec *Antoine de Groſſoles*, fils d'*Etienne*, Seigneur de Caumont en Lomagne, qui moururent, laiſſant trois enfans, *Raimond, Jean & Bernard de Groſſoles.*

11. JEANNE la jeune, femme de noble *Raimond d'Aix*, Seigneur de Meſmi, de Meſmiaco, que GUY D'ABZAC nomme exécuteur de ſes dernieres volontés, avec ſon fils BERNARD D'ABZAC, le Chanoine.

V. JEAN D'ABZAC, I du nom, Seigneur de la Douze, de la Cropte, de Reillac, &c. qualifié Ecuyer, Chambellan & Maître-d'Hôtel de JEAN Sire D'ALBRET, dans une Ordonnance du 18 Juin 1491, épouſa 1°. le 10 Août 1455, *Jeanne de Saint-Aſtier*, fille du Seigneur des Bories; 2°. le 14 Février 1470, *Jeanne de Narbonne Taleyran*, fille de *Jean*, Baron *de Taleyran* & de *Sibille de Carmain.* Il eut du premier lit

1. JEAN, qui ſuit;

2. GUILLAUME, Prêtre, Chanoine de Saint Etienne & de Saint Front de Périgueux, Protonotaire Apoſtolique, Conſeiller-Clerc au Parlement de Bordeaux, Prieur de la Faye, &c.

3. AUDOUIN, Moine de l'Abbaye de la Graſſe, d'abord Abbé de la Sauve Majeure (*Sylva Majoris*) au Diocèſe de Bordeaux, puis Prieur de Camon au Diocèſe de Mirepoix, & Chambrier ou Camérier de Graſſe, ſur la démiſſion de ſon oncle, & Abbé de la même Abbaye au commencement de 1495, & Vicaire Général de tout le Diocèſe de Narbonne, qu'il ne gouverna pas long-tems, étant mort le 25 Octobre 1498.

4. Un autre JEAN, qui paroît avoir embraſſé l'état eccléſiaſtique. Un Mémoire de la Maiſon le fait auſſi Abbé de la Graſſe, après ſon frere AUDOUIN.

Digitized by Google

De trois filles, nées sans doute du second lit, l'aînée, nommée JEANNE, épousa le 15 Juin 1525, *Etienne de Cauna*. On ignore quel parti prirent les deux autres.

VI. JEAN D'ABZAC, II du nom, Seigneur de la Douze, de la Cropte, n'est qualifié que Noble & Ecuyer dans son testament du 30 Janvier 1528. Il épousa le 23 Novembre 1490, *Gabrielle de Salignac*, sœur de *Claude de Salignac*, femme de *Guy de Gontaut*; de ce mariage il laissa,

1. PIERRE D'ABZAC, qui suit;

2. Et JEANNE, femme de *Bertrand de la Cropte*, Seigneur de Languais.

Le mémoire domestique met deux enfans de plus, & les fait même aînés des précédens. Ce sont

1. FRANÇOIS D'ABZAC de la Douze, tué à Panpelune, au tems de l'usurpation de la Navarre;

2. Et CHARLOTTE, qui épousa le 26 Septembre 1507, *Annet de Fay*.

VII. PIERRE D'ABZAC, I du nom, Chevalier, Baron de la Douze, Seigneur de la Barriere, de la Cropte, de Senillac ou Sanillac, de Vergnolles, de Reillac en Limousin, Chevalier de l'Ordre du Roi, testa le 18 Novembre 1550, & ne vécut que fort peu de tems depuis son mariage avec *Jeanne de Bourdeille*, fille puînée de *François*, Seigneur, Baron de Bourdeille, de Brantosme, &c. & d'*Hilaire du Fou-de-Vigean*. De ce mariage vinrent,

1. GABRIEL, qui suit;

2. FRANÇOIS, reçu Chevalier de Malte au grand Prieuré de Toulouse en 1549, mort avant son pere, ou peu de tems après, suivant un acte du 17 Décembre 1551.

3. Un second FRANÇOIS, dont les preuves, dit l'Abbé de Vertot, furent faites pour l'Ordre de Malte en 1555.

4. GEORGES, Prieur de la Faye.

5. FOUCAUD, Chanoine des deux Eglises de Périgueux, Saint Etienne & Saint Front.

6. Autre GABRIEL, reçu dans l'Ordre de Malte en 1560, & Commandeur de Bordeaux en 1592.

7. JEAN, dont la mort est marquée avant celle de son frere FRANÇOIS.

8. JEANNE, mariée par contrat du 17 Décembre 1551, avec *Annet de Bourbon-Malause*, Vicomte de Lavedan, Baron de Beaucan, de Barbasan, de Malause, &c.

VIII. GABRIEL D'ABZAC, I du nom, Baron de la Douze, Seigneur de Barriere, de la Cropte, de Reillac, de Vergnolles, de Vieilleville & de Peiramond, qualifié Ecuyer dans le testament de son pere, du 18 Novembre 1550, eut commission de CHARLES IX, le 30 Mai 1569, pour donner en cette qualité le Collier de l'Ordre à *Clinet d'Aidie*, Seigneur de Cailus & de Riberac. Il épousa par contrat du 25 Juillet 1546, *Antoinette Bernard*, Dame de Vielleville & de Peiramont, & testa le 24 Février 1575. Les enfans sortis d'eux furent:

1. GABRIEL, qui suit;

Digitized by Google

2. FOUCAUD, à qui ſon pere légua, ainſi qu'à ſes autres enfans puînés, une ſomme de quinze mille livres, pour tous droits, même ſur la ſucceſſion de leur mere.

3. PIERRE D'ABZAC, tige d'une ſeconde branche rapportée ci-après.

4. JEANNE, mariée le 1 Juillet 1571 à *François de Lambertie*, Ecuyer, Seigneur de Lambertie, de Saint-Paul-de-la-Roche, de la Valouze, &c.

5 & 6. FRANÇOISE & JACQUETTE, mortes lorſque leur pere teſta, mais après avoir été mariées, l'une par contrat du 8 Décembre 1571, avec *Jean de Sireuil*, Ecuyer, Seigneur de Sireuil, & Co-Seigneur de Scicurac; l'autre, le 8 Juin 1572, avec *François de Royere*; Ecuyer, Seigneur de Brignac, dont elle laiſſa un fils unique, nommé *Gabriel-Guy de Royere.*

7. YSABEAU, mariée par contrat du 25 Avril 1581.

8. ANNE, mariée 1°. le 22 Septembre 1582, avec *Jean de Calvimont*, Ecuyer, Seigneur de Lern de Turſſac, de Saint Paul; & 2°. le 14 Janvier 1588, avec *Foucaud d'Aubuſſon-Caſtel-Nouvel*, Seigneur de Beauregard, de la Ruë, &c.

9. GABRIELLE, l'aînée, mariée par contrat du 7 Août 1586, avec *Georges de Tilhet*, Seigneur de Maurouſe, & depuis, Baron d'Orgueil.

10. GABRIELLE la jeune, mariée 1°. 21 Novembre 1585 avec *Raimond de Marqueſſac*, Seigneur dudit lieu, & de Saint-Pantali; 2°. 22 Février 1594 avec *Jean de Saint-Aſtier*, Seigneur de Sauveterre.

11. MARGUERITE, mariée 1°. à *Philippe de Fayoles de Melet*, ou plutôt, *de Melet de Fayoles*, frere puîné, conſanguin de *Madelon de Melet* que CATHERINE DE MEDICIS envoya en Pologne pour en faire revenir HENRI III, après la mort de CHARLES IX; 2°. par contrat du 14 Avril 1588, à *Odet de Montlezun*, Chevalier, Seigneur de Seudat de Montcaſſin, de Farges, de Saint-Cyprien, & Chambellan du Roi.

IX. GABRIEL D'ABZAC, II du nom, Baron de la Douze, Seigneur de Barriere, de la Cropte, de Reillac, de Vergnolles, de la Ruë, Baron de Laſtours, de Peiramont & de Vielleville, Chevalier de l'Ordre du Roi, dès le 5 Mai 1599, puis Gentilhomme de ſa Chambre, obtint au mois de Novembre de l'an 1615, des Lettres-Patentes, en forme de Charte, portant érection de la Terre & Baronie de la Douze en Marquiſat. Il fut Capitaine de cinquante hommes d'Armes. Il avoit épouſé par contrat du 29 Janvier 1591, *Jeanne de Laſtours*, fille & héritiere de *Jean*, Baron de Laſtours en Limouſin, qui lui porta en mariage cette Baronie, avec le titre de premier Baron de la Province. Ils teſterent l'un & l'autre le 14 Août 1616; leurs enfans furent:

1. GABRIEL, qui ſuit;

2. CHARLES, rapporté après ſon frere;

Et quatre filles. L'aînée MARGUERITE étoit en 1658, veuve de *Philippe de Melet de Fayoles*, Seigneur de Neufvic, & Saint Pardoux; la ſeconde, appellée JEANNE, fut Dame *de la Bermondie*; & ANNE, qui étoit la quatrieme, épouſa le Seigneur *des Coutures.*

X. GABRIEL D'ABZAC, III du nom, qualifié Marquis de Vergnolles,

Digitized by Google

ne ſuccéda pas au Marquiſat de ſa Maiſon, ayant été déshérité par le teſtament commun de ſon pere & de ſa mere, pour avoir épouſé, contre leur volonté, *Eſther de Larmandie*, fille du Baron de Longa, non que le mariage ne fût ſortable, puiſque les deux Maiſons avoient déjà des alliances, au moins indirectes, mais parce qu'il y avoit alors de l'inimitié entr'eux & le Baron. GABRIEL D'ABZAC, Colonel d'un regiment, fut aſſaſſiné au retour d'un voyage de Paris, & ne laiſſa qu'une fille MADELEINE D'ABZAC de la Douze; mariée le 27 Août 1745, à *Charles Gouffier*, Comte de Gonnor & de Maulevrier, une des Dames d'Atour de la Reine ANNE d'Autriche, mere de LOUIS XIV.

X. CHARLES D'ABZAC, Marquis de la Douze, Baron de Laſtours, Seigneur de Barriere, Senillac, Vieilleville, Peiramond, &c. ſecond fils de GABRIEL, II du nom, & d'*Anne de Laſtours*, qui l'inſtituerent leur héritier, à condition qu'il ne pourroit déſunir les Terres de la Douze & de Laſtours qu'en faveur des mâles, fut, ainſi que ſon pere, Capitaine de cinquante hommes d'Armes, & enſuite Colonel d'un regiment d'Infanterie, avec lequel il ſervit en Italie ſous LOUIS XIII. Il teſta le 11 Février 1659. Il fut marié deux fois; 1°. le 15 Janvier 1621 avec *Anne-Louiſe Chapt de Raſtignac*, fille de *Jean*, mort en 1625, Maréchal de Camp des Armées du Roi; 2°. avec *Charlotte Thinon*. Il eut pour enfans:

Du premier lit, 1. JEAN D'ABZAC de la Douze, mort jeune;

2. FRANÇOIS D'ABZAC de la Douze, appellé le Marquis de Vergnolles, qui ne laiſſa point d'enfans de *Marie de Beſançon*, fille de *Charles*, Seigneur du Pleſſis Beſançon;

3. CHARLES D'ABZAC de la Douze, mort Meſtre de Camp ou Colonel d'Infanterie, ſans avoir été marié;

4. Une fille, mariée avec le Seigneur *de Fayac*.

Du ſecond lit reſterent:

1. PIERRE D'ABZAC de la Douze, qui ſuit;

2. CHARLOTTE, mariée, 1°. le 9 Février 1660, à *François David de la Tour*, Seigneur de Ventaut en Limouſin; 2°. à *N.... Ribette*, de la ville de Riom en Auvergne;

3. MARIE-ANNE, Mariée à *Henri de Tailleſer*, Comte de Rouſſilles, Seigneur de Barriere, &c.

XI. PIERRE D'ABZAC, II du nom, Marquis de la Douze, Baron de Laſtours, Seigneur de Vergnolles, de Barriere, de Senillac, &c. fut décolé à Toulouſe en 1669, après avoir été marié deux fois; 1°. le 17 Janvier 1655, avec *Madeleine de Clermont la Batut*, fille de *Louis de Clermont*, Seigneur de Clermont & de la Batut; & de *Louiſe de Pardaillan de Gondrin*; 2°. avec *Finette Pichon*, fille d'un Préſident à Mortier du Parlement de Bordeaux. Il étoit accuſé d'avoir empoiſonné la premiere de ces deux femmes, pour pouvoir épouſer la ſeconde: il ſouffrit la mort avec beaucoup de fermeté, proteſtant de ſon innocence juſqu'au dernier ſoupir. Il eut du premier lit,

JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit;

Et du ſecond lit, un autre fils qui ne lui ſurvêcut pas de beaucoup.

Digitized by Google

XII. JEAN-FRANÇOIS D'ABZAC fut encore Marquis de la Douze, Baron de Laſtours, Seigneur de Barriere, de Vergnolles, de Senillac, &c. par la remiſe que la Demoiſelle de Clermont, ſa tante, lui fit de tous ſes biens confiſqués à ſon profit. Il épouſa le 2 Août 1688, *Marie-Thereſe Taillefer*, ſa couſine germaine. Il eſt mort ſans poſtérité en 1698, & ſa ſucceſſion paſſa dans la ſeconde branche que nous allons rapporter : pour ſa veuve, elle prit une ſeconde alliance avec *Annet d'Aubuſſon Caſtelnouvel*, frere puîné du Comte d'Aubuſſon, Lieutenant Général des Armées du Roi.

SECONDE BRANCHE.

IX. PIERRE D'ABZAC de la Douze, Ecuyer, Seigneur de Reillac, troiſieme fils de GABRIEL D'ABZAC de la Douze, I du nom, & d'*Antoinette Bernard*, épouſa par contrat du 2 Décembre 1612, *Marie Jay*, veuve de *Denis de la Porte*, Conſeiller du Roi, Juge Criminel en la Sénéchauſſé de Périgord, fille de Noble homme *Bertrand Jay*, Seigneur de Beaufort, Gentilhomme ordinaire de la Maiſon du Roi, & d'*Adrienne de Laud*, dont

1. BERNARD, qui ſuit,
2. JEAN, qualifié Prieur de la Faye & de l'Eguillac de Lauche.
3. N. . . . mort en bas âge ;
4. Une fille, épouſe de *N. . . . Royere*, Ecuyer, Sieur de Montlieu.

X. BERNARD D'ABZAC de la Douze, Ecuyer, Seigneur de Reillac, de l'Eguillac de Lauche en Périgord, & de la Baronie de Montançais, épouſa par contrat du 16 Novembre 1636, *Sibylle Merigat*, fille de *Louis*, Ecuyer, Sieur de Beaulieu, l'un des cent Gentilshommes de la Maiſon du Roi, & de Jeanne Carrier, ſœur de Jean, ancien Contrôleur des Décimes de Périgord, dont

1. JEAN, qui ſuit ;
2. N. . . . mort ſans enfans de ſon alliance avec une Demoiſelle *de la Marthonie*, veuve du Seigneur des Hommes, du nom de *Chabans* ;
3. N. . . . Prieur de la Faye ;
4. JEANNE, mariée avec *François de Hautefort*, dit le Marquis d'*Hans-Hautefort*, Seigneur d'Ajac, &c.

XI. JEAN D'ABZAC de la Douze, III du nom, Baron de Montançais, Seigneur de Reillac, de l'Eguillac de Lauche, épouſa par contrat du 29 Janvier 1667, *Gabrielle Joumart-Tiſon-d'Argence*, fille de *François*, Seigneur d'Argence, &c. & de *Françoiſe de Beaupoil Saint-Aulaire*, dont

1. N. . . . mort à Calais dans le Service ;
2. N. . . . mort ſans alliance.
3. JEAN, qui ſuit ;

XII. JEAN D'ABZAC de la Douze, IV du nom, Baron de Montançais, Seigneur de Reillac, de la Cropte, &c. ſuccéda au Marquis de la Douze après la mort de ſon couſin JEAN-FRANÇOIS D'ABZAC. Il entra dans la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires du Roi : ayant quitté le Service, il épouſa par contrat du 18 Avril 1699, *Iſabelle d'Aleſme de*

Digitized by Google

Lauterie, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de la Roche, &c. Conſeiller du Roi, Lieutenant Général & Criminel au Siege Préſidial de Périgueux, & d'*Yſabelle de Landry*. Il eut de ſon mariage,

1. JEAN, qui ſuit;

2. PIERRE, Prieur de la Faye & de l'Eguillac de Lauche, & en même tems, Seigneur de cette derniere Terre, aujourd'hui réunie au Prieuré.

3. GEORGES, qui a ſervi dans la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires;

4. BERNARD, qui a auſſi ſervi dans la même Compagnie, appellé *le Chevalier de la Douze;*

5. MARIE-ANNE-URSULE, veuve de *François Philibert du Cheſne de Montréal*, Lieutenant Général de Périgueux;

XIII. JEAN D'ABZAC de la Douze, V du nom, dit le Comte de la Douze, né le 19 Avril 1700, Page du Roi, dans ſa Grande Ecurie, au mois de Mars 1725, Lieutenant dans le Regiment de Condé, après quelques années de Service, a épouſé le 3 Août 1728, *Marguerite de Combabeſſouſe*, fille aînée de *Nicolas*, Seigneur de Saint-Qentin de Loupiac, Conſeiller en la Grand Chambre du Parlement de Bordeaux, & de *Marguerite de Gaſcq* : de ce mariage reſtent trois fils & deux filles:

1. JEAN, qui ſuit;

2 & 3. BERNARD; GANTONNET-MICHEL;

4 & 5. MARIE-ANNE-URSULE; & ANNE.

XIV. JEAN D'ABZAC de la Douze, né en Juillet 1729.

TROISIEME BRANCHE.

Seigneurs de Mayac.

V. GUILLAUME D'ABZAC, Seigneur de Mayac & de Limeirac, cinquieme fils de GUY D'ABZAC, Seigneur de la Douze, & d'*Agnès de Montlouis*, épouſa le 3 Septembre 1476, *Antoinette de la Cropte*, fille de *Jean*, Damoiſeau, Seigneur dudit lieu & de Languais : il eut pour enfans;

FRANÇOIS, qui ſuit;

2 & 3. GUILLAUME, Eccléſiaſtique, & ANTOINE;

4 & 5. PHILIPPE ou PHILIPPETTE, & MARIE, Religieuſes au Monaſtere de Sainte Claire à Toulouſe;

6 & 7. ANTOINETTE & JEANNE, femmes, l'une de *Raimond de la Vergne*, Seigneur de la Vergne au Diocèſe de Limoges; l'autre, de *Jean Commarques*, Seigneur de Baiſſac;

8. HELENE, mariée à *François Rançonnet;*

9. ALIX. alliée à un Habitant de la ville de Sarlat;

10. JEANNE la jeune, mariée à *Jean de Belli*, Seigneur de Raſac.

VI. FRANÇOIS D'ABZAC DE MAYAC, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, eut pour femme *Souveraine de Paleyrac*, fille de *Bertrand*, dont

1. PIERRE,

Digitized by Google

1. PIERRE, qui suit;

2. GUINOT ou GUI, Curé de Gouzelles;

3. FRANÇOIS, Seigneur de Sarrazac. Il traita avec son frere aîné les 16 & 24 Juin 1568, & laissa, de *Louise Dubois* sa femme, PIERRE, aussi Seigneur de Sarrazac, dont la postérité subsistoit encore dans ces derniers tems en la personne de son arriere-petit-fils HENRI D'ABZAC, Seigneur de Sarrazac, marié en Normandie au mois de Février 1715, avec une Demoiselle du nom de *Fay*;

4. GUILLAUME, Religieux en Notre-Dame-de-Rosaliez en Poitou, & Prieur de Saint Gaudin de Niort;

5. GABRIEL, Seigneur de la Chouzedie, qui n'est connu que par le testament de sa mere;

6. JEANNE, femme de *Jean Maignac*, Ecuyer, Seigneur de Mazerolles en Angoumois.

VII. PIERRE D'ABZAC, Seigneur de Mayac, étoit marié le 25 Juillet 1541, avec *Marguerite de Salignac de Rochefort*, fille de *Raimond*, dont la maison avoit déjà une alliance avec celle d'Abzac. *Marguerite* testa le 18 Mai 1572, & son mari le 30 Octobre 1575. Leurs enfans substitués tous les uns aux autres, furent:

1. FRANÇOIS, qui suit;

2. GUINOT ou GUI, Seigneur de Villard, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné;

3. BARDIN, tige d'une branche distinguée par le nom de CAZENAC;

4. SOUVERAINE, mariée avec *François de Cussac*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, proche Bergerac;

5. MARGUERITE, mariée le 18 Février 1571, avec *Léonard Leroux*, fils de *Pierre*, Seigneur de Lussor, &c.

VIII. FRANÇOIS D'ABZAC, II du nom, Ecuyer, Seigneur de Mayac & Rimerac, Gentilhomme ordinaire de S. M. épousa par contrat du 25 Juin 1577, *Bonne de Heu*, fille mineure de *Robert*, Seigneur de Malleroyau, pays Messin, & de *Claude du Chastelet*; dont

1. ISAAC, qui suit;

2. JACOB, né le 10 Mai 1588;

3. MARGUERITE, mariée à *Louis Perry*, Ecuyer, Seigneur de la Chauffie.

4 & 5. JEANNE & HENRIETTE, mariées, la premiere, 1°. à *N.... Jay*, Seigneur de Rossignol; 2°. à *Jean de Biron-Montferrand*, Ecuyer, Seigneur de Fontlongue. La seconde s'allia avec *François de Cosnac*, & elle fut sa seconde femme, sans enfans.

IX. ISAAC D'ABZAC, Ecuyer, Seigneur de Mayac, &c. épousa 1°. *Marie Couraudin*, fille de *Robert*, Ecuyer, Seigneur de Villautrange, & de *Françoise Lerry*; 2°. le 20 Mai 1629, *Esther de Livenne*, unique héritiere de *François*, son pere, Ecuyer, Seigneur de Bouix.

Du premier lit sont sortis, 1. JACQUES D'ABZAC de Mayac, qui suit;

2. PIERRE, Capitaine dans le Regiment de Conti, qui fut blessé à la bataille de Fribourg en 1644;

Digitized by Google

3. BERNARD, tué le 3 Août 1645 au combat de Norlingue, étant Capitaine dans le Régiment de Saint-Simon.

Du second lit vinrent,

1. FRANÇOIS D'ABZAC, Seigneur de Mailleroi & de Bouix dans l'Election d'Angoulême; marié à Paris le 15 Novembre 1661 à *Béatrix-Françoise d'Atraupré*, fille de *Louis*, Seigneur d'Atraupré en Bourgogne;

2. Un second FRANÇOIS, appellé le Chevalier de Mayac.

X. JACQUES D'ABZAC, Seigneur de Mayac, de Limerac, &c. fut successivement Page du Roi dans sa petite Ecurie, & Capitaine dans le Régiment de GASTON, frere unique de LOUIS XIII. Il fut maintenu dans sa noblesse en 1667, avec ses freres & cousins, par M. Daguesseau, Intendant de Limoges. Il étoit alors premier Chambellan de S. A. R. Monsieur, GASTON Duc d'Orléans, & mourut Maréchal de Camp des Armées du Roi, en Octobre 1678. Il fut marié trois fois; 1°. le 22 Mai 1648 avec *Madelene Estourneau*, fille de *François*, Baron de Ris, Seigneur de la Motte-Tersanne en Périgord; 2°. le 30 Juin 1650 avec *Anne de Babaine*, fille de *Paul*, Seigneur d'Usson en Saintonge, & de *Diane d'Estuer de Caussade*; 3°. le 8 Juin 1654 avec *Louise de Bremond d'Ars*, fille de *Jean-Louis*, Seigneur d'Ars, &c. & de Dame *Marie de Verdelin*. Il n'eut des enfans que de la troisieme femme, qui lui apporta la Terre de Migré; savoir,

1. JACQUES D'ABZAC, mort en 1701, sans avoir été marié;

2. HENRI, qui suit;

3. ANNET-JOSEPH D'ABZAC de Mayac, qui de son mariage avec une Demoiselle du nom de *Vaulx*, laissa un fils, mort sans postérité & deux filles, une Religieuse à Exideuil, l'autre mariée à *Charles d'Estrade*, Seigneur de Contie;

4. JACQUES, Seigneur du Bourg;

5. FRANÇOIS, Seigneur de Villautrange;

6. Et une fille, Religieuse aux Carmelites de Saintes.

XI. HENRI D'ABZAC, Baron de Rouffiac, Seigneur de Mayac, &c. mourut subitement en 1722, après avoir été successivement Capitaine de Chevaux-Légers & de Carabiniers. De son mariage le 15 Novembre 1694 avec *Marie-Benoîte Saunier de Montplaisir*, fille unique de *François*, Seigneur de Montplaisir, & d'*Adrienne de Lannes*, Dame de Pommiers; il avoit eu,

1. ANNET-JOSEPH D'ABZAC de Mayac, né le 7 Octobre 1695, reçu Page du Roi dans sa grande Ecurie le 22 Mai 1714, mort en 1719, sans avoir été marié;

2. FRANÇOIS, qui suit;

3. GUILLAUME, Capitaine dans le Régiment d'Enghien;

4. JOSEPH, Capitaine dans le Régiment de Poitou;

5. Un second FRANÇOIS;

6. Un troisieme FRANÇOIS, né le 5 Septembre 1712, reçu Page de la grande Ecurie le 4 Septembre 1727, ensuite Officier dans le Régiment de Saint-Simon, Cavalerie;

Digitized by Google

7. BERNARD, Garde-Marine;

8. MARTHE, mariée 1°. à *François-Jean*, Seigneur de la Roche, &c. Chevalier de Saint Louis; 2° le 20 Mai 1721 à *Charles Boiſſeul*, Seigneur dudit lieu, Capitaine dans le Régiment de Lambeſc, Cavalerie, & Chevalier de Saint Louis;

9. BARBE, l'aînée, alliée à *François Faucher*, Seigneur de Veſſac;

10. MARIE, femme du Baron *de la Luminade*, du nom de *Beaupoil-Saint-Aulaire*;

11. Et BARBE D'ABZAC, la jeune.

XII. FRANÇOIS D'ABZAC, III du nom, Seigneur de Mayac, de Montplaiſir, de Pommiers, dit le Marquis de Migré, étoit Mouſquetaire du Roi lorſqu'il épouſa *Marie d'Aydie-Ribérac*, fille d'*Armand*, appellé le Vicomte d'Aydie, & de *Marie de Beaupoil-Saint-Aulaire*; dont

1. ANTOINE D'ABZAC de Mayac;

2. GUILLAUME D'ABZAC de Mayac;

3, 4 & 5. MARIE, MARTHE, & MARIE, la jeune.

QUATRIEME BRANCHE.

Seigneurs de Villard, de Saint-Pardoux, &c.

VIII. GUY D'ABZAC de Mayac, Seigneur de Villard, dans la Paroiſſe de Saint-Pardoux-la-Riviere en Périgord, ſecond fils de PIERRE D'ABZAC, Seigneur de Mayac, & de *Marguerite de Salignac de Rochefort*, épouſa par contrat du 3..... 1576 *Louiſe Brun de la Valade*, fille de *Jean*, Seigneur dudit lieu, & de *Catherine de Lur-de-Longa*. Les enfans ſortis de ce mariage ſont,

1. PIERRE, qui ſuit;

2. JACQUES, qui épouſa par contrat paſſé le 31 Décembre 1612 *Catherine le Poivre*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de Tuffas, & de *Judith de Barbezieres*. Il eut de ce mariage ISAAC, qui, fut avec ſes deux couſins, maintenu dans ſa nobleſſe le 14 Août 1767, par M. Dagueſſeau, Intendant de Limoges. Il avoit épouſé le 20 Octobre 1645 *Anne d'Eſcranayac*, fille de *Jean*, Ecuyer, Sieur du Verger, & de *Jeanne Bigot*, mais on en ignore la poſtérité;

3. HELIE, Seigneur de la Combe près de Ruffec en Angoumois, qui épouſa une Demoiſelle du nom de *Chevalier*; on ignore auſſi quels furent ſes enfans, & ſi ſa poſtérité ſubſiſte;

4. RAIMOND, auteur de la Branche des Seigneurs de Preſſac, rapportée ci-après;

5. JACOB, mort ſans poſtérité;

Et quatre filles : la premiere & les deux dernieres ne ſont connues que par une tranſaction du 25 Novembre 1621. La ſeconde, nommée MARGUERITE, épouſa, le 18 Février 1602, *Antoine de Boiſſeul*, Seigneur dudit lieu en bas Limouſin.

IX. PIERRE D'ABZAC, Seigneur de Villard, de Saint-Pardoux-la-Ri-

Digitized by Google

viere, épousa par contrat du 27 Septembre 1607 *Anne Perry*, fille de *Jean*, Seigneur de Mazieres, &c. & de *Marie Eſchallard*. De ce mariage ſortirent,

1. JEAN, qui ſuit;

2. Un autre fils, Seigneur de Saint-Pardoux, mort à Tours ſans poſtérité,

Et trois filles, dont les deux premieres prirent le voile, l'une à Périgueux, & l'autre à Saint-Pardoux; & la troiſieme, mariée au Seigneur de Bélac en Angoumois.

X. JEAN D'ABZAC, Ecuyer, Seigneur de Villard, de Saint-Pardoux-la-Riviere, &c. épouſa, le 25 Janvier 1640, *Renée de Lambertie*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Prung, &c. & de *Jeanne Couſtin du Maſnadac*, dont,

1. JACQUES, qui fut Page de la Reine;

2. HELIE, qui ſuit;

3. RAIMOND, Lieutenant de Cavalerie;

4. N.... appellé le Sieur de Robertie, Capitaine dans le Régiment de Picardie;

5. N.... Lieutenant dans la Compagnie de ſon frere;

6. Une fille, Religieuſe à Saint-Pardoux;

7. MARIE, femme d'*Antoine de la Roche-Amyond*, Seigneur de Prémillac, de la même Maiſon dont eſt l'Archevêque de Reims, & Grand Aumônier de France depuis 1760.

XI. HELIE D'ABZAC de Villard, reçu Page du Roi dans ſa grande Ecurie en 1667, enſuite Capitaine dans le Régiment du Roi, qui n'eut de ſon mariage avec *N.*.... pour unique héritiere, que,

XII. RENÉE-FRANÇOISE D'ABZAC, Dame des Terres de Villard, de Mazieres & de Saint-Pardoux-de-la-Riviere, qui les porta toutes en mariage à *Claude d'Alogni*, Seigneur du Puy-Saint-Aſtier, qu'elle épouſa par contrat du 24 Octobre 1702.

CINQUIEME BRANCHE.

Seigneurs de Preſſac.

IX. RAIMOND D'ABZAC, Seigneur de la Foreſt & de Villard en Périgord, quatrieme fils de GUY D'ABZAC, Seigneur de Villard, & de *Louiſe le Brun de la Vallade*, ſucceſſivement Capitaine d'Infanterie dans le Régiment d'Epernon Infanterie, & de Cavalerie, ſe maria 1°. le 5 Janvier 1613, avec *Guionne de Singarreau*, Dame de Preſſac en Angoumois, fille & héritiere de *Jean*, mort Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Catherine de Bermondet*, morte ſans enfans: mais elle l'inſtitua ſon héritier, au moins en partie, & la Terre de Preſſac lui reſta par tranſaction; & il ſe maria 2°. à *Anne d'Aloüe*, fille de *Louis*, Seigneur des Ajots en Angoumois, & de *Marie de Livenne*. Il eut du ſecond lit,

X. JACQUES D'ABZAC, Seigneur de Preſſac & de Vouzan, Page du Roi en ſa grande Ecurie, marié, 3 Juillet 1655, avec *Marie Raoul*, fille

Digitized by Google

de *Samuël*, Ecuyer, Seigneur de Vouzan & de la Bergerie, & de *Claude Guerin*, dont,

1. GABRIEL D'ABZAC, Seigneur de Savignac;
2. ANTOINE D'ABZAC, Seigneur de Vouzan;
3 & 4. LOUIS D'ABZAC & SUSANNE;

5. JULIE, mariée par contrat du 9 Janvier 1694, avec *Jean de la Breuille*, Seigneur de Chantrezac & des Pouſſes en Limouſin, fils de *Jean*, Seigneur des mêmes lieux, & de *Marie Taveau*, laquelle, devenue veuve, ſe remaria avec un JEAN D'ABZAC, qualifié Seigneur de Fermage, qui, de concert avec ſa femme, ſtipula par le contrat, que s'ils venoient à ſe ſéparer des futurs époux, ceux-ci jouiroient de la Terre des Pouſſes; & JACQUES, pere de JULIE, conjointement avec ſon fils GABRIEL D'ABZAC, délaiſſa à ſa future épouſe la Terre de Vouzan, au moyen de quoi elle renonça à toute ſucceſſion, ſoit paternelle, ſoit maternelle.

XI. GABRIEL D'ABZAC, Seigneur de Savignac.

Les armes de la branche de la Douze : *d'argent à une bande d'azur, chargée au milieu d'un bezan d'or, & une bordure d'azur, chargée de neuf bezans d'or.*

* ACERAC, Seigneurie en Bretagne, qui eſt entrée avec la Baronnie d'Ancenis dans la Maiſon de Rieux par l'alliance de *Jeanne de Rochefort* avec JEAN II, Sire de Rieux, créé Maréchal de France en 1397; dignité à laquelle fut élevé en 1417, ſon ſecond fils PIERRE de Rieux, Seigneur d'Acerac. Cette Seigneurie retourna par ſa mort à ſon frere aîné JEAN III, pere de FRANÇOIS, & ayeul de JEAN IV, Sire de Rieux, Maréchal de Bretagne en 1470, & nommé par le teſtament du Duc FRANÇOIS II, tuteur & gardien de ſes deux filles, comme ſon proche parent. *Jeanne de Rohan*, ſa mere, étoit fille de *Marguerite de Bretagne*, tante du Duc. Son ſecond fils FRANÇOIS de Rieux, eut en partage la Seigneurie d'Acerac, que ſon fils JEAN fit ériger en Marquiſat par Lettres du mois de Septembre 1574, enregiſtrées le mois d'Avril 1576. Son fils étant mort ſans alliance, *Acerac* paſſa à ſon neveu JEAN de Rieux. *Voyez* RIEUX.

—ACHARD. Le nom d'Achard eſt fort ancien, & un nom patronymique, & connu dans les tems les plus reculés.

En 640 vivoit ACHARD, Evêque de Noyon, & Grand Référendaire ſous les regnes de CLOTAIRE II & de CLOVIS II, Rois de France; il fut ſacré ſous celui de ce dernier Monarque. Il s'étoit rendu illuſtre à la Cour de CLOTAIRE II dans la charge de Grand Référendaire, qui avoit le Sceau Royal, & ſous lui étoient les petits Référendaires, que l'on nommoit Chanceliers. *Voyez* Mézeray, Hiſtoire de France, pages 372 & 418.

Le même Mézeray rapporte que le même pays d'Angoumois fut délivré des Sarraſins en 725, ſous le regne de CHILPÉRIC II, Roi de France, par une victoire entiere, où les Aquitains eurent part, étant accourus au péril.

Ce fut ſans doute en mémoire de cette victoire qu'on érigea une

Digitized by Google

Croix sur le grand chemin d'Angoulême à la Rochefoucauld, sur le pied de laquelle on lit une ancienne inscription ainsi conçue :

» *Les Achards, les Tisons & les Voisins*
» *Du Pays ont chassé les Sarrasins.*

Ces Infidèles avoient été attirés en France par Eudes, Duc d'Aquitaine, & s'étoient emparés de la Ville d'Angoulême, d'où ils furent chassés par un Achard, lequel fit ensuite rebénir les Eglises, & rétablit l'Evêque de cette Ville sur son Siége épiscopal. En mémoire de cette action, l'aîné de la maison d'Achard a le droit de conduire l'Evêque d'Angoulême, lors de sa premiere entrée dans cette Ville; & ce droit qui avoit été accordé par les Rois de France, fut confirmé par le Roi Louis XIV; *voyez* les Provisions données par ce Prince à *Pierre Joumard Tison*, Marquis d'Argence, pour la Charge de Lieutenant de Roi en Bourgogne du 16 Septembre 1710.

On trouve un Jacques Achard qui souscrivit le 10 Octobre, indiction 9, & la troisieme année du regne d'Eudes, Roi de France, l'acte de donation que fit *Ebles*, II du nom, Comte de Poitou, au Chapitre de Saint-Martin de Tours d'un héritage considérable, situé dans la Paroisse de Saint-Savignien, sur la riviere de Charente. *Voy. l'Histoire des Comtes de Poitou, & Ducs de Guyenne*, p. 209.

Elbon Achard signa l'acte de donation que firent en 985 *Robert* & *Adéard* sa femme, au Monastere de Saint-Cyprien de Poitiers. Cet acte est rapporté par *Besly*, p. 292, *des preuves de son histoire des Comtes de Poitou.*

Un Achard signa en 990 l'acte d'une donation faite par *Guillaume*, Duc de Guyenne, & Abbé de Saint-Hilaire de Poitiers, à un nommé *Guillaume.* Voyez *Besly*, p. 287.

Un autre Achard & *Amélie*, sa femme, céderent en 1005 aux Religieux du Monastere de Saint-Cyprien, des terres & marais salans; & l'acte en fut signé tant par eux que par *Guillaume*, Duc de Guyenne; *Guillaume*, son fils; *Gilbert*, Evêque de Poitiers, & le Vicomte *Boson.* Voy. *le même Besly*, p. 277.

Un autre Achard, *Rosalie*, sa femme, & Caladon, leur fils, fonderent, le 14 des Calendes de Mai de l'an 1007, l'Abbaye de Saint-Laon de Thouars. Voy. *Gallia Christiana*, Tome II.

Guillaume Achard, Sire de la Motte, fut l'un des Seigneurs qui signerent, le 6 des Nones (2 Mars) 1096, l'acte de la restitution d'une partie de l'Isle d'Oleron, faite à *Guillaume*, Duc de Guyenne, Comte de Poitou, par *Ebles de Chastellaillon.* L'an 1124, & sous le Pontificat de *Gilbert*, Evêque de Poitiers, un Pierre Achard souscrivit l'acte de la fondation de l'Abbaye de Trisai en Poitou, de l'Ordre de Cîteaux, filiation de celle de Pontigny. Quelques-uns prétendent que cette Abbaye ne fut fondée qu'en 1142 ou 1145. Voyez *Gallia Christiana*, Tome II, p. 423.

Guillaume IX, Duc de Guyenne, Comte de Poitou, étant décédé

Digitized by Google

le 10 Février 1126, ſon corps fut inhumé dans l'Abbaye de Moutier-neuf à Poitiers; & l'acte de ſon inhumation fut ſigné par *Guillaume*, Evêque de Poitiers; *Wulgrin II*, Comte d'Angoulême; *Émeric*, Vicomte de Thouars; *Robert* le Bourguignon; *Raoul Achard*, « connu par » mi la Nobleſſe diſtinguée de Poitiers », *dit le Comte de Boulainvilliers, dans ſon Etat hiſtorique de la France, fait ſur les Mémoires des Intendans*, Tome V, p. 339; & par *Guillaume d'Aſpremont*. Voyez *Besly, Hiſtoire de Poitou*, p. 129.

Pierre Achard, Gouverneur de Poitiers, fit bâtir dans cette Ville une Porte qui ſubſiſte encore ſous le nom de *la Porte Achard*. Les mémoires domeſtiques diſent qu'il avoit épouſé *Elizabeth Raymond*. Quelques-uns prétendent que ce Pierre Achard étoit frere d'Achard, appellé Jean dans quelques mémoires, lequel étoit Evêque d'Avranches dans le douzieme ſiecle. Ce Prélat étoit natif du Comté de Domfront en Normandie, ce qui l'a fait croire Anglois, parce que la Normandie étoit alors ſoumiſe au Roi d'Angleterre. Il avoit été Chanoine Régulier de Saint-Auguſtin, & fut le deuxieme Abbé de Saint-Victor-lez-Paris. Il ſuccéda à *Guildouin* en 1155, & fut élevé ſur le Siége de l'Egliſe d'Avranches en 1162, après la mort de *Herbert*. Achard eut beaucoup de part à la bienveillance de Henri II, Roi d'Angleterre, & il fut le parrein d'Aliénor, fille de ce Prince, depuis femme d'Alfonse IX, Roi de Caſtille. Il mourut le 29 Mars 1172, & fut enterré dans l'Egliſe de la Sainte-Trinité de l'Abbaye de la Luzerne au Diocèſe d'Avranches. On y voit cette épitaphe : *Hîc jacet Achardus, Epiſcopus, cujus charitate ditata eſt paupertas noſtra*. On trouve dans le livre des Abbés de Saint-Victor cette inſcription en vers :

» *Hujus oliva domûs, Anglorum gloria Cleri,*
» *Jampridem dignus cœleſti luce foveri;*
» *Fœlix Achardus, florens ætate ſenili,*
» *Præſul Abrincenſis ex hoc ſignatur ovili.*

Et on a de ce Prélat divers ouvrages, entr'autres : *De diviſione animæ, de Sanctâ Trinitate, de tentatione Domini in deſerto*; Et une Hiſtoire de la vie de Saint Gézelin. Moreri, au mot ACHARD.

Un Chevalier Achard fut envoyé à Bordeaux en 1202 à la tête d'une Compagnie de cent Archers, ou Gens d'armes, ſelon Dupleix, p. 537; c'étoit un poſte fort honorable dans ce tems-là. On le dit fils de Pierre Achard, Gouverneur de Poitiers, dont on vient de parler; & on lui donne pour femme la fille unique du Seigneur de Pommiers, duquel il prit les armes, qui ſont *trois étoiles*. Quelques uns lui donnent pour fils,

Olivier Achard-de-Pommiers, duquel deſcendent les Seigneurs de ce nom.

Robert Achard, compris, dans un rôle arrêté le 14 Juin 1294, au rang des Vicomtes déſignés par Edouard I, Roi d'Angleterre, pour paſſer en Gaſcogne au ſervice de ce Prince dans la guerre qui s'étoit

Digitized by Google

allumée l'année précédente entre lui & le Roi de France PHILIPPE IV, dit LE BEL, & laquelle fut terminée heureuſement par *Raoul de Clermont*, dit *de Neſle*, Connétable de France, après la défaite des Anglois à deux repriſes, & leur avoir enlevé la Ville de Bordeaux & pluſieurs autres Places.

On lit dans un titre de l'Abbaye d'Orbeſtier, du Lundi avant les Cendres de l'an 1348 : *Nomina Nobilium qui tenentur reſidentiam in Caſtro Thalomon annis ſingulis .....; ſcilicèt Helias Achardy, per tres menſes ſequentes continuos, haredeſque Gumberti de Mothâ per quindecim dies continuos tenentur facere reſidentiam in Caſtro de Thalomon*, &c.

MARGUERITE, déguerpie de GUILLAUME ACHARD-VARLET.

Le nom d'*Achard* eſt encore porté par différentes familles du Royaume, tant en Dauphiné, qu'en Normandie & en Guyenne.

Quant à celle dont il eſt ici queſtion, ſon origine eſt des plus anciennes : elle eſt ſortie des anciens Princes de Montpellier, (de la même race dont étoit le *bienheureux Saint Roch*), ſelon les proviſions de la Charge de Lieutenant de Roi en Bourgogne, au Département de l'Autunois, de l'Auxois, & de l'Auxerrois, données par le feu Roi LOUIS XIV à PIERRE JOUMART-TISON, Marquis d'Argence, le 14 Septembre 1710, dans leſquelles il eſt dit, qu'il n'y a point de familles qui aient prodigué plus généreuſement ſa vie & ſes biens pour l'Etat.

Cette Maiſon s'eſt diviſée en diverſes branches ; ſçavoir, des Seigneurs de Pommiers, de Veſac, & Deſogers, ou des Augiers, de Sufferte, d'Argence, de la Brangelie, de Balauzac, de Légé, de Champagné & des Houlmes ; dont quelques-unes ſont actuellement éteintes. La plûpart de ces branches portent aujourd'hui le nom de *Joumart*, en vertu d'une ſubſtitution ; & celle d'Argence a ajoûté au nom de Joumart, celui de *Tiſon-d'Argence* par une autre ſubſtitution.

I. Nous avons remarqué ci-deſſus qu'ACHARD, que l'on dit fils de PIERRE ACHARD, Gouverneur de Poitiers, épouſa une fille du Seigneur de Pommiers. Cet ACHARD, qualifié Chevalier, fut envoyé à Bordeaux en 1202, à la tête d'une Compagnie de cent Archers, ſelon Dupleix. On préſume, d'après cet Auteur, que,

II. PIERRE ACHARD, Seigneur de Pommiers, étoit ſon fils. Celui-ci eſt compris au nombre des Chevaliers qui ſuivirent en 1214 PHILIPPE AUGUSTE, Roi de France, dans la guerre qu'il eut contre l'Empereur OTHON IV, & ſe trouva avec lui à la bataille de Bouvines, gagnée le 27 Juillet de cette année par ce Monarque ſur cet Empereur.

III. OLIVIER ACHARD, Seigneur de Pommiers, pouvoit être fils de PIERRE ; il ſouſcrivit en 1269 l'acte de l'accord fait entre ALPHONSE de France, Comte de Poitiers, & l'Evêque d'Agen. *Gallia Chriſtiana*, p. 434. On lui donne pour femme une Demoiſelle *de Grailly*.

IV. LOUIS ACHARD, Seigneur de Pommiers, ſuivoit en 1345 le parti d'EDOUARD III, Roi d'Angleterre, contre JEAN de France, Duc de Normandie, & ſe diſtingua à la bataille de Poitiers le 19 Septembre 1356 ; il paſſa en Eſpagne avec EDOUARD, Prince de Galles, ſurnommé *le Noir*, ſelon

Digitized by Google

ſelon l'Auteur de l'Hiſtoire de CHARLES V, p. 918; lequel rapporte les noms des Seigneurs qui accompagnerent le Prince de Galles en ce voyage l'an 1369; ces Seigneurs étoient *le Captal de Buch, les Sires de Pons & de Parthenay, les Comtes d'Armagnac, de Périgord & de Mucidan; le Sire d'Albret, le Seigneur de Pommiers, & ſes freres, dits Achards*, ceux de l'Eſparre & de Curton; on lui donne pour femme *Livie*, fille du Seigneur de Fronſac.

V. CHARLES ACHARD, Seigneur de Pommiers, fils de LOUIS ACHARD, fit hommage de ſa Seigneurie de Pommiers, à EDOUARD, Prince de Galles, comme Duc de Guyenne en 1373. Il accompagna le Roi CHARLES VI au voyage de Flandres, & fut l'un des Chevaliers qui reſterent auprès de ce Prince pour ſa garde pendant la bataille donnée à Roſebecq, entre Ypres & Courtray, le 27 Novembre 1282, où les Flamands, qui s'étoient revoltés contre leur Comte, furent défaits par les François. L'Abbé le Laboureur dans ſon hiſtoire de CHARLES VI, p. 60, dit qu'il ne reſta auprès de la perſonne du Roi, pour ſa garde, que l'élite des plus braves, & des plus renommés Chevaliers de ce tems; ſçavoir, Meſſire *Raoul* de Renneval, le Begue de Villaines, le Sire de Pommiers, le Vicomte d'Acy, Meſſire *Guy* le Baveux, & Meſſire *Enguerrand* de Heudin, tout le reſte de l'armée ayant mis pied à terre. La femme de CHARLES ACHARD fut, ſelon un mémoire domeſtique, une Demoiſelle de la Maiſon de Cadillac, laquelle le rendit pere de

1. PIERRE ACHARD, Co-Seigneur de Pommiers, Auteur des Seigneurs de Verac, qui ſubſiſtent encore.

2. Et de JACUUES ACHARD, auſſi Co-Seigneur de Pommiers, qui ſuit;

VI. JACQUES ACHARD, Co-Seigneur, ou Seigneur en partie de Pommiers, ſervit utilement dans les guerres de ſon tems. Il ſetrouva au ſiége d'Orléans ſous le Comte de Dunois, & il y périt malheureuſement ſous le pont de cette Ville, où il ſe noya dans une ſortie que ce Comte fit ſur les Anglois le 6 Mai 1429. Dès l'an 1415, il avoit été marié avec *Jeanne Joumart*, Dame de Sufferte, iſſue d'une ancienne Maiſon, ſœur & héritiere d'*Audouin Joumart*, Seigneur de Sufferte, & d'*Yvonne de Creyſſac*.

VII. AUDOUIN JOUMART ſe voyant ſans enfans, fit ſon teſtament le 20 Décembre 1441 en faveur de ſa ſœur, & l'inſtitua ſon héritiere dans tous ſes biens, & lui ſubſtitua AUDOUIN ACHARD, ſon neveu & filleul, à condition de prendre le nom & les armes de Joumart, leſquelles étoient d'*azur à trois annelets d'or, poſés* 2 & 1; & à ſon défaut, PIERRE ſon frere aîné. Il paroît que de ce mariage il n'y eut que ces deux enfans:

1. PIERRE ACHARD, qui étoit l'aîné, continua la poſtérité des Seigneurs de Pommiers en partie, d'où ſont ſortis les Seigneurs des Augiers, qui ſubſiſtent encore dans le Bordelois.

2. AUDOUIN ACHARD, ſurnommé JOUMART, qui continua la poſtérité ſous le nom de JOUMART.

VIII. AUDOUIN ACHARD, Damoiſeau, prit le nom & les armes de Joumart, en vertu de la ſubſtitution de ſon oncle, & fut Seigneur de

Digitized by Google

Sufferte, de la Borde, de Légé, & de la Brangelie. Il fut présenté par sa mere au Sire de Pons, *Jacques*, Seigneur de Pons & de Riberac, pour son vassal, le 12 Août 1446. Le Roi CHARLES VI, & PIERRE, II du nom, Duc de Bretagne, ayant confisqué les biens d'AUDOUIN JOUMART, son oncle maternel, lui donnerent, & à JEANNE JOUMART sa mere, la confiscation de ces biens en 1431; & le 8 Août 1452, il fit hommage le 5 Mars 1464 à *Alain*, Sire d'Albret, pour l'hôtel noble situé au Bourg de Vaussing, & qu'il tenoit de lui sous le titre d'achat d'une paire de gants blancs, & le 14 Octobre suivant il eut souffrance d'un an pour faire les foi & hommage qu'il lui devoit pour ce qu'il tenoit de lui en fief, à cause de sa Châtellenie de Montpaon.

AUDOUIN ACHARD-JOUMART avoit épousé, le 10 Octobre 1450, Noble *Agnès Jaubert*, fille de Noble *Bernard Jaubert*, Damoiseau, Seigneur de Montagrier, d'Allemans & Montardy. Il mourut avant le 6 Mai 1492; les enfans sortis de cette alliance furent,

1. BERNARD JOUMART-ACHARD, dit *le vieux*, Seigneur de Sufferte, qui a continué la postérité.

2. BERNARD JOUMART-ACHARD, surnommé *le jeune*, Seigneur de Sufferte en partie, qui transigea le 6 Décembre 1513 sur le partage des successions de ses pere & mere avec CHARLES JOUMART, son frere.

3. CHARLES JOUMART-ACHARD, Seigneur de Fargès, vivant en 1513.

4. PIERRE JOUMART-ACHARD, Ecclésiastique, présent aux articles du mariage de JACQUES JOUMART, son neveu, le 12 Décembre 1510.

5. MARIE JOUMART-ACHARD, Dame en partie de Sufferte, mariée, avant le 28 Août 1487, avec *Jean Gombaut*, Ecuyer, Seigneur de l'Escardiere en Fronsadois, & qui vivoit encore avec lui le 23 Mai 1501.

6. Et JEANNE JOUMART-ACHARD, vivante le 23 Mai 1501, & morte avant le 6 Décembre 1513.

IX. BERNARD JOUMART, surnommé *le vieux*, Damoiseau, Seigneur de Sufferte, de Chournia & de la Brangelie, fit un accord le 21 Mai 1488 avec MARIE JOUMART, sa sœur aînée; transigea avec sa mere & avec ses freres & sœurs au sujet de la succession paternelle le 6 Mai 1492; fit son testament le 20 Décembre 1507, & assista au contrat de mariage de *Jean de la Cropte*, Seigneur de Chassaignes. Il fut marié deux fois; la premiere, par contrat du 22 Septembre 1477, avec *Françoise de la Porte*, morte sans enfans, fille d'*Alain*, Ecuyer, Seigneur de Luzignac en Périgord, & d'*Agnès de Plederan*, Dame de Champnieres en Limousin; la seconde, par autre contrat du 4 Avril 1479, avec *Catherine d'Ayts*, fille de *Bertrand*, Seigneur de la Feuillade, & de *Louise Dumesnil*. De ce second mariage sortirent:

1. JACQUES JOUMART, Ecuyer, Seigneur de Sufferte, de Loirat, & de Fougerat, Auteur de la branche des Seigneurs de Sufferte, & des Marquis d'Argence, substitués au nom de Tison-d'Argence, qui existent encore.

2. JEAN JOUMART-ACHARD, Ecclésiastique;

3. JEAN JOUMART-DES-ACHARDS, Seigneur de la Brangelie, qui suit;

Digitized by Google

4. ARMOISE JOUMART, femme de *Jean de Montferrand*, Seigneur de Bellegarde.

5. Et MORELLE JOUMART, morte ſans enfans du Seigneur de *Puyregnier* ſon mari.

X. JEAN JOUMART-DES-ACHARDS, Seigneur de la Brangelie, de Sufferte en partie, de la Double, & des Houlmes, partagea le premier Dimanche du mois de Juin 1511, avec JACQUES JOUMART, Seigneur de Sufferte, ſon frere aîné; fit ſon teſtament le 14 Avril 1534, & mourut le 28 Avril 1542. Il avoit été marié en premieres noces, par contrat du 27 Avril 1516, avec *Gilberte de la Cropte-de-Languais*, vivante en 1527, fille puînée de *François de la Cropte*, Vicomte de Languais, & de *Marguerite de Roffignac*; *Gilberte de la Cropte-de-Languais* étoit de la même maiſon, & parente, du quatrieme au neuvieme dégré, d'*Uranie de la Cropte-de-Beauvais*, Comteſſe de Marennes en Saintonge; mariée le 17 Décembre 1682 à *Louis-Thomas de Savoye*, Comte de Soiſſons, Duc de Carignan. JEAN JOUMART-DES-ACHARDS épouſa en ſecondes noces *Marguerite de Vaux*, Dame des Houlmes, morte avant le 2 Octobre 1533. Du premier mariage vint,

1. JACQUES JOUMART-DES-ACHARDS, Seigneur de Sufferte, qui a continué la poſtérité.

Et du ſecond mariage ſortirent:

2. FRANÇOIS JOUMART-DES-ACHARDS, Seigneur de Champagné & de la Gellerie, Chevalier de l'Ordre du Roi, qui de ſon mariage avec *Marguerite Jaubert de Cumont*, laquelle étoit veuve le 5 Octobre 1583, laiſſa,

MARGUERITE JOUMART-DES-ACHARDS, mariée par contrat du 5 Octobre 1583 à *Jean Bouchard*, Ecuyer, Seigneur de Plauſſons, qui fit ſon teſtament le 12 Juin 1621.

3. ANNET JOUMART-DES-ACHARDS, Ecuyer, Seigneur des Houlmes, vivant le 23 Mars 1561. Il épouſa *Louiſe de la Place-de-Torſac*, & en eut,

GASPARD JOUMART-DES-ACHARDS, Ecuyer, Seigneur des Houlmes, de Maſpoitevin, & en partie de Saint-Méard, de Drouné & de Sallebeuf, vivant le 5 Octobre 1583; de *Michelle Bouchard d'Aubeterre*, ſa femme, fille de *Mery Bouchard d'Aubeterre*, Seigneur de Monchaude, & de *Renée Gillier*, il laiſſa,

PHILIPPE JOUMART-DES-ACHARDS, mariée par contrat du 24 Août 1588, à *Antoine de Chabans*, Seigneur de Chabans, de Meneſplez, & de la Chapelle-Fauchier, lequel teſta le 15 Mai 1608.

4. HONORETTE JOUMART-DES-ACHARDS, vivante le 2 Octobre 1533.

XI. JACQUES JOUMART-DES-ACHARDS, Ecuyer, Seigneur de Sufferte, de la Brangelie & de Légé, épouſa par contrat du 25 Novembre 1544, *Catherine de Montardy*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de Laſcoux, Co-Seigneur de Montagrier, & de *Marguerite de Salagnac*; & fit ſon teſtament le 8 Janvier 1554. Il avoit eu de *Catherine de Montardy*, ſa femme,

1. PONCET JOUMART-DES-ACHARDS, Seigneur de Sufferte, qui ſuit;

2. NICOLAS JOUMART-DES-ACHARDS.

Digitized by Google

3. Et MARGUERITE JOUMART-DES-ACHARDS.

XII. PONCET JOUMART-DES-ACHARDS, Ecuyer, Seigneur de Sufferte & de la Brangelie, Vicomte de la Doublé, de Loirat, & de Fougerat; Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine & Gouverneur du Château-Trompette de Bordeaux, fut inſtitué héritier de ſon pere par ſon teſtament du 8 Janvier 1554. Il ſignala ſa valeur à la bataille de Coutras le 20 Octobre 1587, pour le parti Catholique contre les Huguenots; fit ſon teſtament le 11 Avril 1590, & fut fait Gouverneur du Château-Trompette le premier Octobre ſuivant. Il avoit épouſé, par contrat du premier Octobre 1574, *Louiſe de Chabans*, fille de *Pierre de Chabans*, Seigneur de Meneſplez, de Lavignac, & en partie de la Chapelle-Fauchier; Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant de la Compagnie de cinquante Hommes d'armes des Ordonnances de Sa Majeſté, commandée par M. de *Sanſſac*, ſon beau-frere, & de *Louiſe Prévôt de Sanſſac*; de cette alliance il avoit eu,

1. ANTOINE JOUMART-DES-ACHARDS, Seigneur de la Brangelie, qui ſuit;

2. FRANÇOIS JOUMART-DES-ACHARDS;

3. LOUISE JOUMARDS-DES-ACHARDS;

4. Et CATHERINE JOUMART-DES-ACHARDS, tous nommés dans le teſtament de leur pere, du 11 Avril 1590.

XIII. ANTOINE JOUMART-DES-ACHARDS, Chevalier, Seigneur de la Brangelie, Vicomte de Légé & de la Double, Maréchal des Camps & Armées de Sa Majeſté, épouſa, par contrat du 16 Février 1616, *Louiſe Paſquier*, fille de *Nicolas Paſquier*, Ecuyer, Seigneur de la Prévôté de Mincy, de Gemus, & de la Madelene, près de Paris, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi; & de *Suſanne de Brémont d'Ars*, Dame de la Baronnie de Balenzac en Saintonge; & il avoit eu de cette alliance:

1. GASPARD JOUMART-DES-ACHARDS, Seigneur & Vicomte de Légé, Maréchal de Camp des Armées du Roi, tué à l'affaire de Caſtel-Jaloux.

2. NICOLAS JOUMART-DES-ACHARDS, Seigneur de la Brangelie, qui ſuit;

3. ANTOINE JOUMART-DES-ACHARDS, Vicomte de Légé, tué au Mas d'Agénois.

4. HENRIETTE JOUMART-DES-ACHARDS, Abbeſſe de l'Abbaye d'Aubeterre en Angoumois, de l'Ordre de Cîteaux.

5. Et JEANNE JOUMART-DES-ACHARDS, mariée, par contrat du 24 Février 1642, avec *Jean-François de Beyrac*, Seigneur de Tayac, de Malmoiſſons & de la Pomarede, fils de *Claude de Beynac*, Co-Seigneur de Tayac, de Caſtels, & de Meirals; & de *Catherine de Saillans*. Il fit ſon teſtament le 9 Août 1661, & *Jeanne Joumart* étoit veuve de lui le 15 Mars 1668.

XIV. NICOLAS JOUMART-DES-ACHARDS, Chevalier, Seigneur de la Brangelie, de Légé, de Meſne, de la Borde, & de Balauzac; Vicomte de la Double; fait Colonel d'un Régiment d'Infanterie, par commiſſion

Digitized by Google

du 23 Mai 1646 ; fit ſon teſtament le 30 Mai 1674. Il avoit épouſé, par contrat du 14 Septembre 1639, *Claire de Chabans*, fille de *Louis de Chabans*, Chevalier, Baron de Chabans & de Meſne, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & privé, Gouverneur de la Ville de Sainte-Foy, & Ambaſſadeur à Veniſe ; & de *Suſanne Guillard de l'Epicheliere* ; elle tiroit ſon extraction par *Marie de Bethune*, ſa biſayeule maternelle, des Maiſons les plus illuſtres d'Angleterre & de France : il en eut,

1. ANTOINE-HENRI JOUMART-DES-ACHARDS, Vicomte de la Brangelie, qui a continué la poſtérité.

2. HENRI JOUMART-DES-ACHARDS, Chevalier, Seigneur de Légé, mort après le 30 Mai 1674 dans l'Iſle de la Martinique, ſervant en qualité d'Officier dans la Marine.

3. GÉOFFROY JOUMART-DES-ACHARDS, Vicomte de Légé, marié à *Marguerite de Fayolles de Mellet*, fille *de Philippe de Fayolles de Mellet*, Marquis de Neuvie, & de *Louiſe de Taillefer-de-Barriere-de-Mauriac*, dont les Vicomtes de ce nom qui exiſtent encore, & dont eſt ſortie MARIE-ANTOINETTE JOUMART-DES-ACHARDS, veuve de *Frauçois-Iſaac de la Cropte*, Marquis de Bourzac depuis le 31 Juillet 1758, frere aîné de feu *Jean-François de la Cropte de Bourzac*, Evêque de Noyon, Comte & Pair de France.

4. PIERRE JOUMART-DES-ACHARDS ;

5. FRANÇOIS JOUMART-DES-ACHARDS ;

6. LOUIS JOUMART-DES-ACHARDS, tous nommés dans le teſtament de leur pere, du 30 Mai 1674.

7. Et JULIE JOUMART-DES-ACHARDS, Religieuſe de l'Ordre de Cîteaux dans l'Abbaye d'Aubeterre en Angoumois.

XV. ANTOINE-HENRI JOUMART-DES-ACHARDS, Vicomte de la Brangelie, de Balauzac, de Légé, de Remignac & de Papalis, ſervit pendant l'eſpace de vingt-deux ans en qualité de Colonel, & fit ſon teſtament en 1701. Il avoit été marié par contrat du 1 Août 1667, avec *Angelique de Taillefer-de-Barriere*, fille de *François de Taillefer-de Barriere*, Chevalier, Seigneur de Mauriac, & de *Marie du Marcheis* : elle étoit tante de *Marguerite de Taillefer*, femme de *Gabriel de Taleyrand de Perigord*, & ayeule de *Gabriel-Marie*, Comte de Taleyrand, Prince de Chalais, Grand d'Eſpagne de la premiere claſſe. ANTOINE JOUMART-DES-ACHARDS eut de ſon mariage,

1. HÉLIE-FRANÇOIS JOUMART-DES-ACHARDS, Comte de la Brangelie, Baron de Balauzac, marié avec *Hippolyte-Angele de Beaumont-Gibaud*, ſœur de feu *Léon-de-Beaumont*, Evêque de Saintes, & cinquieme fille de *Henri de Beaumont-Gibaud*, Seigneur de Saint-Germain-du-Sault, de Juignac, de la Briſſetiere & d'Eſchillais, Maréchal des Camps & Armées du Roi ; & de *Marie de Salignac*, ſœur de feu M. l'Archevêque de Cambrai, & fille de *Pons de Salignac*, Comte de Fénelon ; & d'*Yſabeau d'Eſparbez*, fille de *François d'Eſparbez-Bouchard-d'Aubeterre*, Marquis d'Aubeterre, Maréchal de France, dont la poſtérité eſt éteinte.

2. RENÉ JOUMART-DES ACHARDS, Eccléſiaſtique ;

Digitized by Google

3. Louis Joumart-des-Achards, Baron de Balauzac, dont la poſtérite exiſte;

4. Jean Joumart-des-Achards, Vicomte de la Brangelie, qui ſuit;

5. Gabriel Joumart-des-Achards, Eccléſiaſtique;

6. Et Louise Joumart-des-Achards, morte fille.

XVI. Jean Joumart-des-Achards, Chevalier, Seigneur, Vicomte de la Brangelie, Capitaine au Régiment de Normandie, épouſa par contrat du 8 Juin 1715, *Marie-Charlotte de Villars*, Baronne de la Motte-Landeron, fille de *Pierre de Villars*, Chevalier, Seigneur de Soudet & de la Faucherie; & de *Marie-Anne de Saint Jean-de-la-Fillolie*: elle tiroit ſon extraction par *Jean-Louis*, dernier Marquis de Saluces, ſon quatrieme ayeul maternel, des Maiſons d'Auvergne, de Bar, de Bourgogne-Palatin, Châlon de Savoye, de Sicile, & autres Maiſons des plus illuſtres. Jean Joumart-des-Achards tranſigea, le 4 Novembre 1716, au ſujet de la ſucceſſion de ſon beau pere, & le 7 Avril 1729 au ſujet de celle de ſa belle-mere, avec *Nicolas de Villars*, Chevalier, Seigneur de la Fillolie, & avec *Gabriel de Villars*, Ecuyer, Prêtre & Docteur en Théologie, ſes beaux-freres. Les enfans nés de ce mariage étoient,

1. Louis Joumart-des-Achards, mort à l'âge de dix-ſept ans, étant dans la Marine.

2. Joseph Joumart-des-Achards, qui ſervit dans le Régiment de Vexin, ſous le Comte de Raymond, ſon parent, & mourut auſſi à l'âge de dix-ſept ans.

3. Angélique-Gabrielle Joumart-des-Achards, Baronne de la Motte-Landeron, mariée, par contrat du 18 Février 1738, & veuve de *François-Alexandre de Galard de Béarn*, Chevalier, Seigneur de Nadaillac, d'Argentines & de Soudet. *Voyez* à Galard de Béarn, de Braſſac, ſa poſtérité.

4. Louise Joumart-des-Achards, morte ayant le voile blanc.

5. Marie-Louise Joumart-des-Achards,

6. Et Anne-Françoise Joumart-des-Achards, toutes deux Religieuſes à la Viſitation de la Rochefoucauld, où cette derniere eſt Supérieure depuis 1761.

Achard porte: *coupé, le chef d'argent, à trois doubles triangles de ſable, poſés deux & un; & la pointe auſſi d'argent, à trois faſces de gueules.*

Et Joumart-des-Achards-la-Brangelie, *écartelé, au 1 & 4, d'azur, à trois étoiles d'or, poſées deux & une, au 2 & 3 d'azur, à trois beſans d'or, poſés deux & un.*

Achard-Dupin, Sieur d'Hautenoë & des Aulnis; famille de Normandie, Généralité d'Alençon maintenue dans ſa nobleſſe le 2 Août 1666.

Regnon Achard épouſa en 1477 *Jaquette de Lezay.*

François Achard, Sieur Dupin, fut reçu Chevalier de Malte le 17 Décembre 1647.

Les armes, *d'azur au lion d'argent à deux faſces de gueules alaiſées, brochant ſur le tout.*

Digitized by Google

ACHÉ DE MARBŒUF, en Normandie.

I. EUDES D'ACHÉ, Seigneur de Beuzeval, épouſa *Jeanne Mauvoiſin*, laquelle étant veuve de lui au mois de Juillet 1423, fournit au Roi ſon aveu de la Terre & Seigneurie de Serquigny, qui lui étoit échue par la mort de *Guillaume Mauvoiſin*, & *d'Iſabelle de Harcourt*, ſes pere & mere.

II. JEAN D'ACHÉ, I du nom, leur fils, Ecuyer, Seigneur de Beuzeval, a eu de *Marie de Tournebu*, Dame de Marbœuf, près d'Evreux, ſon épouſe,

III. SIMON D'ACHÉ, Ecuyer, Seigneur de Serquigny & de Beuzeval, marié l'an 1466 avec *Catherine de Courtenai*, fille de *Jean de Courtenai*, Seigneur de Bléneau, de Champignelle, &c. & de *Catherine de l'Hôpital*, dont

IV. JEAN D'ACHÉ, II du nom, Seigneur de Serquigny & de Marbœuf, qui épouſa, le 24 Septembre 1489, *Louiſe de Dreux*, fille de Noble Seigneur *Gauvain de Dreux*, Chevalier, Seigneur de Muzi, &c. & de *Marguerite de Fourneaux*.

JEAN II fit hommage au Roi en ſa Chambre des Comptes de Paris, le 25 Mai 1487, tant à cauſe des Fiefs, Terres & Seigneuries de Marbœuf, de Fumechon & de la Barre, mouvantes du Comté de Beaumont-le-Roger, que pour la Seigneurie de Villequier, mouvante du Comté de Caudebec, & pour celle de Bliquetuit, mouvante du Comté de Pont-Audemer. Il obtint des Lettres Royaux le 22 Juin 1496 pour rentrer par droit de lignage dans la poſſeſſion de la Châtellenie de Beaumeſnil, que JEAN de Tournebu, ſon grand oncle, avoit donnée l'an 1448 à *Jean* de Lorraine, pour l'unir à perpétuité à ſon Comté de Harcourt, contre laquelle convention ſon neveu l'avoit tranſportée à *Jean* Bâtard de Vaudemont, ſon oncle, pour le prix de deux mille écus d'or.

V. CHARLES D'ACHÉ, fils du précédent, Chevalier, Seigneur de Serquigny, &c. fut Pannetier du Roi FRANÇOIS I. De *Marguerite de Vaſſi*, qu'il épouſa le 22 Avril 1524, fille de *Philippe de Vaſſi*, Vicomte héréditaire de Fontenai-le-Marmion, Seigneur de la Quaiſe, &c. & de *Jeanne de Rupierre*, il eut,

VI. JEAN, III du nom, Seigneur de Serquigny, &c. Ecuyer ordinaire de l'Ecurie du Roi, par Lettres du 27 Mai 1562, Capitaine du Château de Tancarville l'an 1590, marié le 19 Février 1546 avec *Renée le Comte*, fille de Noble & puiſſant Seigneur *Charles le Comte*, Seigneur & Baron de Nonant, & de *Catherine d'Amfreville* : de ce mariage,

VIII. GILLES D'ACHÉ, Seigneur de Fontenai & d'Azeville, Lieutenant de la Compagnie des Gens d'Armes du Seigneur de Fervaques l'an 1594, qui épouſa le 17 Juillet 1583 *Madelene de Mailloc*, fille & héritiere de Noble & puiſſant Seigneur *Jacques de Mailloc*, Seigneur du Mont-de-la-Vigue, & de *Françoiſe de Créquy*. De ce mariage vinrent

1. JACQUES D'ACHÉ, qui ſuit ;
2. FRANÇOIS D'ACHÉ, Seigneur du Hommet,
3. Et ROBERT D'ACHÉ, Seigneur de Fontenai.

VIII. JACQUES D'ACHÉ, Ecuyer, Seigneur de Marbœuf, épouſa, le

Digitized by Google

14 Juin 1616, *Marguerite de la Luzerne*, fille de *Pierre de la Luzerne*, Ecuyer, Seigneur de Brevant, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Gouverneur du Mont Saint-Michel.

IX. GABRIEL D'ACHÉ, I du nom, leur fils, Ecuyer, Seigneur de Saint Aubin & de Marbœuf, ſe maria le 6 Septembre 1667 avec *Catherine de Baudry*, fille de *Hamon de Baudry*, Ecuyer, Seigneur de Peincourt, & de *Charlotte de la Motte*; ils eurent entr'autres enfans,

X. PIERRE-FRANÇOIS-PLACIDE D'ACHÉ, Ecuyer, Seigneur de Marbœuf, reçu Page du Roi dans la grande Ecurie le 1 Avril 1694, qui épouſa *Anne du Roulet* le 20 Mai 1680.

Les armes : *chevronné d'or & de gueules de ſix piéces.*

* ACHERES : Seigneurie dans le Gâtinois François, unie à la Baronnie de Rougemont, ſous le nom de Baronnie d'Acheres, par Lettres-Patentes du 28 Juillet 1626, regiſtrées le 8 Novembre ſuivant. Il y eut dans la ſuite une autre union de la même Baronnie d'Acheres, à la Baronnie de la Chapelle-la-Reine, ſous le titre de Marquiſat, par Lettres-Patentes du mois d'Avril 1680, regiſtrées le 18 Décembre ſuivant, en faveur de *Jean-Pierre d'Argouges*. Voyez ARGOUGES.

ACHEY : Maiſon connue, il y a plus de 500 ans, au Comté de Bourgogne. Elle eſt une des plus illuſtrées par ſes alliances avec les Maiſons de Vienne, de Beauffremont, de Gramont, de Poitiers, &c. & par les premieres dignités de l'Egliſe & de l'épée. *Voyez*, pour la généalogie, l'*Hiſtoire du Comté de Bourgogne* par M. Dunod.

MARGUERITE-ETIENNETTE D'ACHEY, Dame & Comteſſe de Remiremont, fut mariée le 30 Avril 1701 avec *Etienne Damas*, Chevalier, Seigneur, Comte de Crux en Nivernois, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment Dauphin, étranger, dont elle eſt reſtée veuve depuis le 29 du mois de Juin 1721. Elle mourut le 2 Avril 1743, âgée de 63 ans, laiſſant deux garçons & deux filles. *Voy.* le *Mercure de France du mois de Juin* 1743, *pages* 1238 & 1239.

Les armes, *de gueules à deux haches d'armes d'or, miſes en pal, & adoſſées.*

* ACHY, Terre qui eſt un Fief qui releve de l'Evêché de Beauvais, qui vaut environ 7000 livres de rentes. Il eſt ſitué à deux lieues & demie de Beauvais ſur la riviere du Terrai.

* ACIER en Querci : une branche de RICARD-GOURDON qui avoit la Seigneurie d'*Acier*, portoit pour armes, *écartelé, au 1 & 4, d'azur, à trois étoiles d'or miſes en pal; au 2 & 3, d'or à trois bandes de gueules*, qui eſt RICARD.

La Terre d'*Açier* appartenoit depuis long-tems à la Maiſon de RICARD, une des plus anciennes du Languedoc.

JEAN RICARD, troiſieme fils de PIERRE RICARD, Seigneur de Gourdon, fit la branche d'ACIER en épouſant *Catherine du Bos*, Dame d'*Acier*, fille d'*Auger du Bos*, Seigneur d'Açier en Querci.

JACQUES

Digitized by Google

JACQUES RICARD, fils aîné de JEAN, fut grand Ecuyer de France. Il n'eut point d'enfans de ſa premiere femme *Catherine d'Archiac*; & de ſa ſeconde *Françoiſe de la Queille*, il eut FRANÇOIS, mort ſans poſtérité, des bleſſures qu'il reçut à la bataille de Ceriſolles en 1544. Il avoit épouſé *Louiſe d'Eſtampes*, Dame de la Ferté-Nabert, fille unique de *Claude d'Eſtampes* & d'*Anne Robertet*.

JEANNE, ſa ſœur, devenue héritiere de ſon frere, en épouſant *Charles de Cruſſol*, Vicomte d'Uzès, lui apporta la Terre d'Acier qui reſta aux enfans qu'elle eut de ce premier mariage; car après la mort du Vicomte d'Uzès, elle ſe remaria à *Jean-Philippe Rhingrave*. Voy. le P. Anſelme, Tom. III. p 768.

* ACIGNÉ : Terre en Bretagne que JUDITH, Dame d'Acigné, porta à ſon mari *Charles II de Coſſé*, Maréchal de France. Elle fut le partage de leur ſecond fils *Charles*, en faveur duquel elle fut érigée en Marquiſat par Lettres du mois de Juillet 1609, enregiſtrées le 7 Juin ſuivant. *Charles* étant mort ſans poſtérité, ce Marquiſat retourna à ſon frere *François*, Duc de Briſſac. *Voy.* COSSÉ.

* ACQUEST : c'eſt une des premieres Seigneuries de la Maiſon de Montmorenci. *Pierre de Montmorenci*, ſeptieme fils de *Jean de Montmorenci-Bours*, donna à ſa branche le nom d'ACQUEST de Montmorenci, vers l'an 1569; & quelques cadets de cette branche porterent le nom de Villeroi. *Voyez* MONTMORENCI.

—ACQUEVILLE : Famille de Normandie, Généralité d'Alençon, maintenue dans ſa nobleſſe le 17 Juin 1666.

Les armes, *d'argent, au gonfanon d'azur frangé de....*

ACRES (DES), dont les Seigneurs & les Barons de l'Aigle en Normandie, Généralité de Rouen.

SÉBASTIEN DES ACRES, Seigneur de la Chapel-Vieil & de la Manceliere, épouſa *Marie d'Aubrai* en 1587, qui lui porta en dot la Baronnie de l'*Aigle*. Il étoit fils de FLORENTIN DES ACRES, Ecuyer, Seigneur de la Manceliere, & petit-fils de JEAN DES ACRES, Ecuyer, qui vivoit en 1491. *Marie d'Aubrai*, ſon épouſe, fut mere de

NICOLAS DES ACRES, Baron de l'Aigle, mort au ſiége de la Rochelle, où ſe ſignala ſon frere JEAN DES ACRES, Chevalier de Malte, qui y commandoit un Vaiſſeau de Roi. Le Baron de l'Aigle avoit épouſé, le 12 Mai 1612, *Genevieve de Vipart-de-Silli*, dont naquit

JACQUES DES ACRES, Baron, puis Marquis de l'Aigle, en faveur duquel, en conſidération des ſervices de ſes ancêtres, la Baronnie de l'Aigle fut érigée en Marquiſat par Lettres du mois d'Avril 1550, enregiſtrées en la Chambre des Comptes de Rouen le 19 Décembre 1654. Il avoit épouſé, le 10 Novembre 1640, *Marie de Briançon*, Dame de la Saludie, mere de

LOUIS DES ACRES, ſecond Marquis de l'Aigle, Baron du Lac & de

Digitized by Google

la Saludie, Lieutenant du Roi en la Province de Normandie. Louis, décédé le 21 Mars 1717, avoit épouſé, le 7 Avril 1669, *Marie-Charlotte de Lancy-Razai*, morte le 27 Août 1724 : leur fils

Jacques Louis, Marquis de l'Aigle, Lieutenant du Roi en la Province de Normandie, Brigadier des Armées du Roi le 26 Avril 1704, a épouſé en premieres noces en 1698 *Marie Chopin*, décédée en 1723 ; en ſecondes, en 1732, *Gabrielle-Françoiſe de Château-Thierri*, veuve du Baron de Rai, pere de la Dame Dupleix de Bacquancourt. Ses enfans du premier lit ſont,

1. Louis-Gabriel des Acres, Comte de l'Aigle, fait en 1748 Lieutenant Général des Armées du Roi, marié 1°. en 1735, à *Anne Petit de Villeneuve*, morte ſans poſtérité la même année, laquelle étoit lors veuve, du 21 Octobre 1734, de *Jean-Baptiſte-Maximilien le Féron*, Chevalier, Seigneur du Pleſſis-aux-Bois, de Villoyer, d'Iverny, & Cuiſy ; Conſeiller du Roi au Parlement de Paris, & Maître des Requêtes ordinaire de ſon Hôtel ; & fille de *Nicolas Petit*, Chevalier, Seigneur de Villeneuve, Paſſy, &c. Conſeiller, puis Préſident de la Cour des Aydes de Paris ; & de *Marie-Anne Neyret*. 2°. en 1740, à *Françoiſe* ou *Thereſe-Gillette Loquet*, fille de *Charles Loquet*, Armateur de Saint-Malo, du même nom, & niéce de la Maréchale de Broglie, décédé le 6 Septembre 1750, & ſon fils au mois d'Avril 1751. 3°. le 19 Mai 1756, à *Anne-Salomé-Joſephine de Waës*, fille de feu *Jean-Guillaume-Anne*, Baron de Waës, & de *Catherine de Limingue*, dont un fils né à Paris Paroiſſe Saint-Sulpice le 27 Mars 1758.

2. Marie de l'Aigle, née le 19 Mai 1700, mariée le 11 Mai 1724 avec *Parfait de Prunelé*, Seigneur de Thignonville, né le 13 Décembre 1795 ; morte le 22 Décembre 1762. *Voyez* PRUNELÉ.

3. Marie-Therese, née le 16 Avril 1702, mariée le 2 Décembre 1720 à *Jacques-Adrien-Alexandre du Boſc de Marchainville*, & veuve depuis 1647, avec une fille non mariée.

4. Angelique-Charlotte, décédée en Février 1740, mariée en Avril 1736 à *Louis de Karuel-Merci*, mort en 1744, ſon fils mort en 1747, & ſa fille mariée en 1745 à *N..... de Boiſgarein.*

5. Angelique, dite *Demoiſelle de l'Aigle*, née le 18 Juin 1404, morte fille à Paris en 1746.

Du ſecond lit, N..... des Acres-de-l'Aigle, Chevalier de Malte, Enſeigne dans le Régiment des Gardes-Françoiſes, a obtenu un Guidon de Gendarmerie en 1747 ; a quitté la Croix de Malte, & s'appelle le Comte de l'Aigle depuis ſon mariage le 3 Mars 1763 avec *Anne-Eſperance Chauvelin*, née le 8 Décembre 1725, veuve ſans enfans du 30 Janvier 1748 de *Henri Colbert-Maulevrier*, & fille de l'ancien Garde des Sceaux & d'*Anne Cahouet de Beauvais*. Le Comte de l'Aigle, Meſtre de Camp du Régiment des Cuiraſſiers, a un fils né le 3 Août 1764.

Les armes de *des Acres-de-l'Aigle* ſont *d'argent à trois aigles de ſable.*

AÇUMAR : la branche des Comtes d'*Açumar* tire ſon origine de celle de *Ferreira*, ſi connue tant par ſes ancêtres, d'où ſont ſortis les der-

Digitized by Google

niers Rois de Portugal, que par ſes deſcendans, qui ont formé pluſieurs branches illuſtres.

CONSTANTIN, quatrieme fils de FRANÇOIS DE PORTUGAL-LEMOS, Marquis de Ferreira, & d'*Eugénie de Bragance*, reçut en partage le Comté d'*Açumar*. Il n'eut point d'enfans de *Marie de Mendoſa*, ſa premiere femme; mais de ſa ſeconde *Béatrix de Silveira-Caſtro*, il eut 1. FRANÇOIS; 2. JEAN, Religieux Carme; 3. ALVARE, Chevalier de Malte. FRANÇOIS fut fort conſidéré à la Cour, & parvint aux premieres dignités. Nommé Général d'Armée, il gagna la bataille de Honnecourt en 1642. De ſon épouſe *Antoinette de Villena-Souſa*, neuvieme fille de *Henri de Souſa*, Comte de Miranda, il eut GASPARDE-CONSTANTINE-BÉATRIX, MENCIE, MARIE-THERESE, toutes trois mariées & mortes ſans poſtérité, ainſi que GASPARD-CONSTANTIN, leur frere, qui n'eut point d'enfans d'*Antoinette Henriquez de-Ribéra*, ſon épouſe. Le Comté d'Açumar à ſa mort eſt rentré dans la Maiſon de Ferreira. Cependant GASPARD-CONSTANTIN eut de *Marie Ruis*, ſa concubine, *Joſeph-François de Lémos*, à qui il laiſſa le Marquiſat de Villeſcas, qui lui fut diſputé par le Duc de Cadaval; mais ce Duc perdit ſon procès en 1685.

Les armes, *d'argent au ſautoir de gueules, chargé de cinq écuſſons de Portugal.*

ADAM-DE-MORCHE-BOSC-FONTAINE : Famille de Normandie, Election de Coutance.

THOMAS ADAM, Ecuyer, eut une fille qui fut mariée en 1496 à *Guillaume-Michel de Cambernon.*

FRANÇOIS ADAM, Seigneur de Morche-Boſc, fut préſent à un Traité fait avec *Pierre de Harcourt* le 28 Février 1578.

GUILLAUME ADAM, Ecuyer, épouſa en 1495 *Jeanne Murdiac*, dont naquit JEAN ADAM, Ecuyer. *Voyez* d'Hozier, La Roque, & hiſtoire de Harcourt, pag. 1416.

Porte, *d'argent au chevron de gueules, accompagné de trois roſes de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

ADAM : Sieur d'Orville, ancienne nobleſſe, Election de Carantan; porte, *de gueules au chevron d'or, accompagné de trois roſes d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.*

ADAM : autre famille de Normandie, Généralité de Rouen, maintenue dans ſa nobleſſe le 10 Mai 1670, qui ſubſiſte en deux branches.

Porte, *d'azur à trois maillets d'argent, ſurmontés chacun d'une roſe d'or.*

ADAOUST : on trouve, dit le nouvel Armorial de Provence, dans un regiſtre des archives de la Cour des Comptes d'Aix, un Jugement rendu en 1664 par les Commiſſaires du Roi, députés pour la vérification des titres de Nobleſſe, qui confirme la famille d'ADAOUST dans la qualité de Nobles que ſes auteurs prenoient.

I. LAURENT D'ADAOUST acquit un Office de Grand Audiencier &

Digitized by Google

de Sécretaire en la Chancellerie de Provence, par Lettres-Patentes, le 16 Juin 1654. Il exerça cet Office pendant ſix mois, & laiſſa deux fils, JEAN & BARTHELEMY D'ADAOUST, qui ont fait chacun une branche.

PREMIERE BRANCHE.

II. JEAN D'ADAOUST épouſa par contrat paſſé le 22 Mai 1677, *Louiſe d'Azan*, fille de *Pierre d'Azan*, Avocat Général au Parlement, de laquelle il eut

PIERRE FRANÇOIS D'ADAOUST, qui ſuit;

Et THERESE D'ADAOUST, mariée en premieres noces à Noble *François de Martins-Puilobier*, & en ſecondes à Noble *André Treſſemanes-Brunet*.

III. PIERRE-FRANÇOIS D'ADAOUST fit alliance avec *Jeanne Corbille*, par contrat du 29 Juin 1734. Il a eu de cette alliance,

1. LAURENT-MARIE-PIERRE D'ADAOUST;

2. JEAN-JOSEPH-CORNEILLE D'ADAOUST, Garde de la Marine au Département de Toulon.

3. MARIE D'ADAOUST, non mariée en 1757.

SECONDE BRANCHE.

II. BARTHELEMY D'ADAOUST, deuxieme fils de LAURENT, fut pourvu de l'Office d'Avocat du Roi au Bureau des Préſidens & Tréſoriers de France à Aix en Provence. Il épouſa par contrat du premier Janvier 1684, *Anne de Ravel*, des Seigneurs d'Eſclapon; de laquelle il a deux fils qui ſuivent:

1. JEAN BAPTISTE D'ADAOUST, pourvu de l'Office de ſon pere, mort ſans enfans;

2. PIERRE, qui ſuit;

III. PIERRE D'ADAOUST, marié par contrat du 10 Novembre 1745, avec *Catherine de Gaſtaud*, fille d'*Ignace de Gaſtaud*, Conſeiller en la Cour des Comptes; dont il a deux fils, qui ſont

JEAN-BAPTISTE-LAURENT D'ADAOUST,

Et IGNACE-PIERRE-AUGUSTE D'ADAOUST.

LAURENT D'ADAOUST, neveu germain de LAURENT, Grand Audiencier, avoit fait une troiſieme branche. Il eſt mort Conſeiller en la Cour des Comptes de Provence, laiſſant ELISABETH D'ADAOUST, femme d'*Ignace de Gaſtaud*, Conſeiller en la même Cour; & ROSE D'ADAOUST, mariée à *Joſeph Raymond de France*, Conſeiller au Parlement de Provence.

JEAN-JOSEPH D'ADAOUST, dont l'ayeul, BARTHELEMY D'ADAOUST, étoit Sécretaire du Roi, fait une quatrieme branche à Pertuis; les deux premieres branches ſont établies à Aix.

Les armes, *d'azur au chevron d'or, chargé d'un lion de même en abîme, & ſurmonté en chef d'argent à trois étoiles de gueules.*

Digitized by Google

—ADHEMAR. On ne ſe propoſe point ici de rapporter ce qu'on ſçait depuis long-tems ſur l'ancienneté & l'illuſtration de la Maiſon d'ADHEMAR ou AZEMAR. On trouve dans la Provence & dans l'Albigeois, & chez tous les Ecrivains des XIII^e, XIV^e & XV^e ſiécles, des preuves évidentes de ſa grandeur. Si l'on en croit un ancien poëme Italien ſur la conquête de la Corſe, intitulé *Adhémaro*, on verra qu'un ADHEMAR, déſigné parent de CHARLEMAGNE, après avoir conquis Gènes & la Corſe, en a été le premier Souverain. Tous les Auteurs anciens ont eu la même opinion ſur cette origine.

Quoi qu'il en ſoit, il eſt inconteſtable que cette Maiſon a donné les Comtes d'Orange de la premiere race, des Vicomtes de Marſeille; & qu'elle a poſſédé en ſouveraineté, par une filiation prouvée depuis le X^e ſiécle, des terres conſidérables entre le Rhône & la Mer, dont la plûpart ſe nomment encore aujourd'hui *terres franches*.

La Maiſon d'ADHEMAR fut maintenue dans ſes droits de ſouveraineté par une ratification de l'Empereur FRÉDÉRIC I. La charte ſcellée en lacs de ſoie rouge, & de la bulle d'or de l'Empereur, ſe conſerve dans les archives du Château de Grignan.

La ville de Montelimar en Dauphiné, qui porte encore de nos jours le nom de *Montivelven Adhemarii*, eſt une des anciennes poſſeſſions des branches de la Maiſon d'ADHEMAR, ſi puiſſante en Provence & en Dauphiné. On ne parlera ici d'aucune de ces branches éteintes; l'extrait généalogique que nous allons donner, commence à la ſéparation de la branche qui s'eſt établie en Albigeois. Il a pour objet de faire connoître les rameaux exiſtans qui, ſortant de cette branche, ſe ſont étendus dans le Languedoc & le Rouergue. Avant que d'en donner la filiation, on croit devoir prévenir que le nom d'*Azémar* a été dans les premiers ſiécles de cette Maiſon auſſi ſouvent porté que celui d'*Adhémar*; vérité conſtatée par tous les ſceaux & les titres anciens; vérité connue de tous ceux qui ont travaillé ſur la Maiſon d'Adhémar, & que M. d'*Hozier* de Sérigny a certifiée au Roi, d'après l'ordre qu'il avoit reçu de Sa Majeſté d'examiner les pieces originales, & de lui en rendre compte. *Voyez* de plus le nouveau Traité de Diplomatique, où vous trouverez de ces variations d'orthographe, ſur toutes les anciennes Maiſons de France.

I. LAMBERT D'ADHEMAR ou AZEMAR, fils de GUILLAUME-HUGUES, & de *Laure de Genève*, vivoit en 1170. Il fut déshérité par ſon pere (diſent les archives du Château de la Garde; & l'Abbé *Pithoncurt*, Tom. III, p. 42) pour l'avoir attaqué dans ſon Château de la Garde. L'Empereur FRÉDÉRIC I approuva, le 20 Août 1178, cet acte de ſévérité & de juſtice. Ce LAMBERT MONTEIL-ADHEMAR, ſi cruel dans ſa famille, paſſa avec GIRAUD ADHEMAR, Seigneur de Monteil & de Grignan, une tranſaction authentique, qui conſtate les droits des habitans de la ville de Montelimar; il n'y a pas long-tems qu'elle étoit encore enchâſſée dans les murs de cette ville ſur une plaque de bronze.

Il y a un traité paſſé le 8 des calendes de Février 1280, entre Noble Meſſire A. de Poitiers, Comte de Valentinois, d'une part, & Meſſire

Digitized by Google

LAMBERT, Seigneur de Monteil-Adhémar, & HUGUES ADZEMARII, ſon fils, Seigneur de la Garde, d'autre part; par lequel ils promettent de ſe donner mutuellement ſecours pour la défenſe de leurs biens, terres, hommes, &c. & pour agir contre leurs ennemis, excepté du dit traité le Roi de France & le Dauphin Viennois, le Seigneur de Montlaur, & Meſſire *Bertrand*, Seigneur de Baux, Comte d'Avelino, &c. L'original de cet acte en parchemin eſt ſcellé des ſceaux deſdites Parties, & ſe trouve au Château de Panat.

Ce même LAMBERT fut marié avec *Tiburge de Baux*, fille de *Bertrand*, Sire de Baux, & de *Tiburge de Montpellier-Omelas*, Princeſſe d'Orange. L'acte de ce mariage de 1237 eſt aux archives du Château de Panat; & l'Abbé *Pithoncurt*, dans *ſon Hiſtoire du Comtat Venaiſſin*, en parle, *Tom. IV. p. 23.* Quant à la Maiſon de Baux, *Bouche* dit, dans ſon hiſtoire de Provence, *in-folio*, *Sect. IX*, *p. 911*, qu'elle étoit une des plus puiſſantes de l'Europe, qu'elle avoit porté le titre de Roi d'Arles, & même encore celui d'Empereur de Conſtantinople.

Pour faire connoître quelle étoit la conſiſtance de la Maiſon d'*Adhémar* dans ces tems reculés, il eſt bon de faire remarquer que BÉATRIX DE SICILE, petite-fille de LOUIS VIII, Roi de France (ſuivant la généalogie des Rois de France par le Pere *Anſelme*, Tom. I, p. 194) épouſa *Bertrand de Baux*, & que *Tiburge de Baux* épouſa LAMBERT DE MONTEIL-ADHEMAR, duquel mariage ſont provenus trois fils & une fille; ſçavoir,

1. HUGUES D'ADHEMAR, auteur de la branche des Co-Seigneurs de *Monteil-Adhémar*, Barons de la Garde, éteinte dans la perſonne d'ANTOINE DE MONTEIL-ADHEMAR;

2. LAMBERT D'ADHEMAR, chef de la branche établie en Languedoc, rapportée ci-après;

3. BERTRAND D'ADHEMAR, ſurnommé de CLARENSAYES, Evêque de Saint-Pol-Trois-Châteaux, vivant encore en 1288. Voyez *Gallia Chriſtiana*, *fol. 717*, *Tom. I.*

4. BRIANDE DE MONTEIL-ADHEMAR, mariée, 1°. à *Lambert de Thurcy*, Chevalier François, à qui *Simon*, Comte de Montfort, de Narbonne & de Toulouſe, avoit donné en fief la Baronnie de Lombers en Albigeois, qui avoit anciennement appartenu à la Maiſon d'Adhémar, & que ledit *Simon* avoit uſurpée, lors de la conquête de cette Province. La Terre de Lombers revint à ſes premiers maîtres par la donnation que *Lambert de Thurey*, mort ſans enfans, en fit à ſa femme, qui en jouit quelque tems. BRIANDE DE MONTEIL-ADHEMAR ſe remaria en ſecondes noces avec *Guy de Montfort*, Seigneur de la Ferté-Alais en Beauce, frere de ce fameux *Simon*, Comte de Montfort, cité ci-deſſus. Il fut tué au ſiége de Vareilles en 1228, laiſſant un fils nommé *Guy II de Montfort*, qui mourut ſans poſtérité en 1254.

II. LAMBERT DE MONTEIL-ADHEMAR ou AZEMAR, Chef de la branche établie en Languedoc, & ſecond fils de LAMBERT, II du nom, & de *Tiburge de Baux*, eſt rappellé, dans le teſtament de HUGUES, ſon frere

Digitized by Google

aîné, fait le 6 des calendes de Février 1237, dont l'original en parchemin ſe trouve dans les archives du Château de Panat. Ce LAMBERT DE MONTEIL-ADHEMAR, qualifié de Seigneur & Baron de Lombers en Albigeois, profita de l'abſence de Philippe de Montfort, qui étoit outremer, pour ſe faire donner la garde de cette Baronnie, qu'on avoit miſe ſous la main du Roi S. LOUIS, & que la Reine BLANCHE, ſa mere, adjugea audit LAMBERT, comme oncle maternel de *Guy de Montfort*, II du nom. Il ſuccéda en 1254 dans la Baronnie de Lombers. *Voy.* l'Hiſtoire de Languedoc, Tom. III, p. 479. Mais ceci ſe trouve plus amplement expliqué dans les Articles donnés en 1293 par HUGUES D'ADHEMAR, ſon fils, par les réponſes auxdits Articles, par pluſieurs lettres du Roi SAINT LOUIS & du Roi PHILIPPE, dépoſées dans les archives de la Chambre des Comptes de Montpellier. Au retour de Philippe de Montfort, le procès recommença, ainſi que nous le verrons.

LAMBERT D'ADHEMAR, Seigneur de Lombers, paſſa un accord avec HUGUES, ſon frere aîné, Seigneur de Monteil-Adhémar & de la Garde, le 17 des calendes d'Octobre 1237, par lequel ſon dit frere lui donna en fief pour lui, ſes enfans & ſes deſcendans mâles à l'infini, tout ce que LAMBERT, leur pere, avoit tenu dans le Château de Clarenſayes, &c. ſous la condition que ſes ſeuls deſcendans mâles lui ſuccéderoient, lui rendroient hommage (à lui HUGUES), & que lui LAMBERT renonceroit à tous ſes droits ſur la ſucceſſion paternelle, maternelle, &c.

Cet acte de ſéparation, original en parchemin, ſcellé des deux ſceaux des Parties contractantes, eſt très-important, & mérite la plus grande attention. C'eſt l'effet de la renonciation qui y eſt ſtipulée, qui a laiſſé les branches de Languedoc dans la médiocrité, quand celle de Grignan faiſoit paſſer ſa fortune dans une Maiſon étrangère, par le mariage de BLANCHE D'ADHEMAR avec *N. de Caſtellanne*, Baron d'Entre-Caſteaux, mariée en 1559. *Voy.* ENTRE-CASTEAUX. Cet acte de 1237 eſt le nœud qui lie les branches de Provence & de Languedoc. On verra dans la ſuite GUIGUES, petit-fils de HUGUES, Seigneur de la Garde, demander à un autre HUGUES, fils de LAMBERT, Seigneur de Lombers, l'hommage qu'il lui doit, en vertu des conditions ſtipulées dans le préſent accord de 1237, paſſé entre les deux freres. De plus, on voit dans les deux ſceaux attachés au corps du parchemin les noms d'*Adhemar* & d'*Azemar*, leſquels ſont employés avec cette variété d'orthographe dans tout le cours de l'acte. Enfin, c'eſt une piéce qui fait connoître tout à la fois les branches de Languedoc & de Provence, & qui fixe l'époque de leur ſéparation, ainſi que le nom & les armes de chacune d'icelles.

LAMBERT DE MONTEIL-ADHEMAR rendit volontairement hommage de la Terre de Clarenſayes à BERTRAND, ſon oncle, ſurnommé DE CLARENSAYES, Evêque de Saint-Pol-Trois-Châteaux. HUGUES & BRIAND, ſes deux fils, ratifierent ce qu'il avoit fait le 2 Novembre 1274. Il eſt nommé dans le teſtament fait le 6 des calendes de Février 1237 par HUGUES ADHEMARI, Seigneur de Montelimar, ſon frere, qui mit ſa Terre & ſes enfans ſous ſa défenſe. Il eſt encore nommé dans l'accord paſſé,

Digitized by Google

aux nones de Mars 1240, entre *Alaxie*, ſa belle-ſœur, veuve de HUGUES ADHEMARI, Seigneur de Monteil, ſon frere, &c. Tous ces titres ſe trouvent dans les archives du Château de Panat, dans celles de M. le Marquis de Caſtellanne au Château de la Garde en Dauphiné.

Enfin, Meſſire LAMBERT DE MONTEIL-ADHEMAR, Chevalier, Seigneur, Baron de Lombers, fut caution d'*Aimar* de Poitiers, Comte de Valentinois, lorſqu'il promit de payer à ALPHONSE, Comte de Poitiers & de Toulouſe, fils du Roi de France LOUIS VIII, la ſomme de deux mille livres tournois; & lui LAMBERT ſcella de ſon ſceau les dites lettres d'obligation le Vendredi d'après la fête de S. Pierre & de S. Paul l'an 1270. Il en eſt parlé dans les preuves de l'hiſtoire de Languedoc, T. III, p. 596. Ce feu Meſſire LAMBERT DE MONTEIL-ADHEMAR, Seigneur de Lombers, eſt nommé dans une quittance donnée, aux nones de Décembre 1302, par TIBURGE DE CLARENSAYES, ſa fille. L'original de cette quittance en parchemin, avec le ſceau de ladite TIBURGE en cire verte (briſé), eſt dans les archives du Château de Panat. Il eut de ſon mariage avec *Berengere*, cinq enfans; ſçavoir,

1. HUGUES DE MONTEIL-ADHEMAR ou AZEMAR, mort en 1307, lequel eut une fille unique, nommée MARGUERITE, qui par ſon contrat de mariage de l'an 1309, où elle eſt dite fille de feu HUGUES, porta les biens de la Maiſon d'Adhémar dans celle de Cominges; c'eſt ſans doute ce qui a fait croire que cette branche du Languedoc étoit éteinte, ne penſant point aux oncles de ladite MARGUERITE, qu'on va faire connoître d'une maniere non équivoque.

Noble & puiſſant homme Meſſire HUGUES ADHEMARI, Chevalier, Seigneur de Lombers, tranſigea, le Jeudi veille de la Circonciſion de N. S. l'an 1304, avec noble & puiſſante Dame *Aliénore de Montfort*, Comteſſe de Vendôme: voulant terminer les procès qui depuis long-tems cauſoient des brigues & des diſſenſions, ils ſe jurerent une paix perpétuelle, & convinrent par cette tranſaction que MARGUERITE, fille unique dudit Seigneur de Lombers, & de feu Dame *Heliſe*, épouſeroit un des fils de la Comteſſe de Vendôme, & du feu Comte *Jean*.

Cette tranſaction en original, qui eſt dans les archives de la Chambre des Comptes de Montpellier, liaſſe des titres de Lombers, fait connoître *Agnès de Penna*, ſeconde femme de HUGUES, rappellée dans le contrat de mariage de MARGUERITE, ſa fille, qui épouſa, comme on l'a dit, le 8 des ides de Janvier 1309, Noble homme *Guy de Cominges*, fils de magnifique homme & puiſſant Seigneur *Bernard, par la grace de Dieu*, Comte de Cominges; ladite Demoiſelle future épouſe, ſtipulant en préſence, & du conſentement d'*Agnès de Penna*, ſa belle-mere, & d'ADHEMAR DE-CLARENSAYES, ſon couſin germain parernel, *conſanguinei mei germani*. L'original eſt en parchemin dans les archives du Roi, au Château de Foix, & ſe trouve en copie légale dans les manuſcrits de la Bibliothèque du Roi, *vol.* 38, *fol.* 140.

On n'a rapporté ici le contrat de mariage de MARGUERITE, que pour

Digitized by Google

pour faire connoître ſon couſin, fils de BRIAND, qui ſuit, qui a continué la lignée.

2. BRIAND, qui ſuit, ſecond fils de HUGUES, & oncle de MARGUERITE.

3. N..... ADHEMAR, mort ſans poſtérité.

4. TIBURGE ADHEMAR, nommé dans l'accord cité ci-deſſus, paſſé entre ſon pere & ſon oncle le 17 des calendes d'Octobre 1237, & dans la quittance qu'elle fit à GIRAUD ADZEMARII, Seigneur de Monteil, & non dans les articles donnés par HUGUES, où il eſt dit que ſon pere LAMBERT mourut laiſſant quatre enfans, HUGUES, BRIANDUS, ADHEMARII & VACQUERIA.

5. Et Demoiſelle VACQUERIE-DE-MONTILIO, mariée, 1°. avec *Pierre*, Vicomte de Lautrec, mort ſans enfans en 1270; (ce premier contrat de mariage ſe trouve dans les manuſcrits de la Bibliothéque du Roi, *Vol. 39, fol.* 194). Cette Dame VACQUERIA ADHEMARII, ſœur de HUGUES & de BRIAND, épouſa en ſecondes noces *Jourdain de Liſle*, Chevalier, dit *le vieux*. Ils étoient morts tous les deux au mois d'Août 1332, que leurs enfans furent condamnés par Arrêt de la Cour du Roi (qui ſe trouve dans les archives de Montpellier) à rendre à *Aliénore de Montfort*, Comteſſe de Vendôme, ce qui étoit convenu par la tranſaction paſſée entr'elle & Meſſire ADHEMARII, Chevalier, Seigneur de Lombers. Les enfans du ſecond mariage de VACQUERIE avec *Jourdain de Liſle*, furent trois filles mariées dans les Maiſons de *Narbonne*, d'*Aſtarac*, & de *Colonne* en Italie.

HUGUES, Seigneur de Lombers, ne forma point de degrés. On vient de voir que ſa poſtérité finit dans la perſonne de MARGUERITE, ſa fille. On en parlera cependant encore, parce qu'il fut l'aîné des enfans de LAMBERT DE MONTEIL, qu'il ſoutint lui ſeul le procès ſur la Baronnie de Lombers, & qu'enfin il a fait connoître ſon frere cadet, BRIAND D'ADHEMAR, lequel a continué la branche du Languedoc, & ſe trouve nommé dans tous les actes qui ont rapport à HUGUES, ſon frere.

HUGUES, Seigneur de Lombers, fils aîné de LAMBERT DE MONTEIL, fut ſommé par GUIGUES, Seigneur de la Garde, de lui rendre hommage pour la Terre de Clarenſayes, conformément aux conditions ſtipulées dans l'accord paſſé le 17 des calendes d'Octobre 1237 entre HUGUES, Seigneur de la Garde, Grand-pere du demandeur, & LAMBERT DE MONTEIL, ſon frere, pere du défendeur. L'acte fut paſſé le Jeudi d'après la fête de Saint Michel de l'an 1292, dont l'original en parchemin eſt aux archives du Château de Panat.

Dans une tranſaction paſſée le 22 Juillet 1305, en préſence d'illuſtre *Aimar* de Poitiers, Comte de Valentinois, entre magnifique & puiſſant Seigneur Meſſire ADHEMARII, ſon petit-fils (*nepos*), Seigneur de *Montilio-Adhemarii*, Baron de la Garde d'une part, & puiſſant Seigneur GIRAUD ADHEMARII DE MONTILIO, Seigneur & Baron des Baronnies de Grignan, ſon couſin; il eſt ſtipulé que l'on donnera la Baronnie de *Monte-Albano*, poſſedée par HUGUES ADHEMARII, Baron de la Garde,

Digitized by Google

à magnifique & puiſſant homme Meſſire HUGUES ADHEMARII-MONTILIO, Seigneur, Baron de Lombers, ſon couſin (*conſanguineus*), pour toutes ſes prétentions ſur la Maiſon de Monteil de la Garde-Adhemar. Ainſi cette Baronnie fut tranſportée, du conſentement des Parties contractantes, & de celui dudit Seigneur Comte de Valentinois. Cette tranſaction eſt en original dans les archives du Château de Panat. C'eſt pour la ſeconde fois que la branche du Languedoc à renoncé à la ſucceſſion des branches de Provence & du Dauphiné.

HUGUES, Seigneur de Lombers, paſſa un bail à fief, ſous le ſeul nom d'AZEMAR à Albi, le Vendredi avant la Tranſlation de S. Martin de l'an 1306. Cet acte ſe trouve dans les archives des manuſcrits de la Bibliothéque du Roi, *Vol. in-folio*, n_o. 108, *p.* 176, en copie légale, tirée de ſon original en parchemin, qui ſe trouve dans les archives de l'Egliſe Cathédrale de Sainte-Cécile d'Albi.

Le même HUGUES ſoutint, pour lui & pour ſes freres, la fameuſe querelle mue entre les Adhemar & les Montfort, prouvée par ce qui eſt dit dans les Regiſtres du Parlement, nommés *olim*, qui ſont les plus anciens Regiſtres, [c'eſt le 3^e, *folio* 28] & par le Mémoire que lui HUGUES donna au Parlement d'hyver, ſéant à Paris en 1293. Ce titre déja cité pluſieurs fois ſous le nom d'*Articles*, eſt un rouleau de parchemin immenſe qui jette un très-grand jour ſur ces degrés. Il y eſt dit, entr'autres choſes :

[Article 85.] *Que ledit Seigneur* LAMBERT, *Baron de Lombers, mourut laiſſant après lui leſdits Seigneurs* HUGUES, BRIAND, ADHEMAR, *& Dame* VACQUERIE, *ſes enfans.*

[Article 86.] *Que ledit Seigneur* HUGUES *ſe mit dans le droit & place de* BRIAND *& d'*ADHEMAR, *ſes freres, qui prêterent hommage audit Seigneur* PHILIPPE, *pere du Roi vivant.*

Que Philippe de Montfort, le jeune, voulant le troubler dans ſa poſſeſſion, aſſembla une armée pour le dépoſſeder à force ouverte; qu'en ayant porté ſa plainte au Roi LOUIS, *Philippe de Montfort lui en fit réparation, & promit, en ſa préſence, de reſtituer tout ce qu'il avoit uſurpé ſur le Lomberrois*, &c. &c. &c.

Cependant il perdit ſon procès, comme nous le verrons dans la ſuite. HUGUES fut de plus condamné avec ſon frere BRIAND, à rendre hommage à *Begue* de la Barriere, pour la Terre de Villelongue, autrefois nommée Malemort, ſituée au Diocèſe de Rhodès; hommage qu'ils vouloient bien rendre à *Alphonſe*, Comte de Poitiers & de Toulouſe, mais non à ceux qui en avoient achété la Terre. Les Parties ayant comparu devant le Sénéchal de Rhodès, BRIAND appella de ſa condamnation au Jugement du Roi : la Sentence du Sénéchal fut confirmée par Arrêt rendu en ladite Cour du Roi, au mois d'Août 1278. Cet acte en parchemin, ſcellé d'un grand ſceau en cire verte, ſur lacs de ſoie verte, eſt dans les archives du Château de Panat.

Comment a-t-on pu ignorer cette poſtérité, qui eſt ſi évidemment annoncée dans des titres conſervés à la Chambre des Comptes de Mont-

Digitized by Google

pellier, & dont tout le monde pourroit avoir connoiſſance ?

III. BRIAND DE MONTEIL-ADHEMAR, ſecond fils de LAMBERT, & pere d'ADHEMAR-DE CLARENSAYES, qui ſuit, étant mort avant HUGUES, ſon frere, il lui laiſſa ſes droits ſur la Terre de Lombers à ſoutenir. HUGUES, dans tout le cours du procès, parle de BRIAND ADHEMAR, ſon frere. BRIAND eſt qualifié Chevalier, Damoiſeau, Co-Seigneur de Lombers, de Clarenſayes, & de Villelongue, aliàs *de Malâ-morte*, comme on l'a vu ci-deſſus; lui BRIAND eſt rappellé dans l'hommage que LAMBERT, leur pere, rendit volontairement à ſon frere BERTRAND DE CLARENSAYES, Evêque de Saint-Pol-Trois-Châteaux. Il eſt nommé dans le nombre des enfans que LAMBERT MONTEIL laiſſa. *Voy.* les articles donnés par HUGUES en 1293, l'Hiſtoire de Saint-Pol-Trois-Châteaux, & les Manuſcrits de la Bibliothéque d'Aubezaſes.

BRIAND fut condamné avec ſon frere aîné HUGUES, comme nous venons de le dire, par des Lettres à grand ſceau, émanées de la Cour du Roi. On verra au V^e degré, que cette condamnation oblige GALVAN ADHEMAR, leur petit-fils, à rendre hommage de la Terre de Villelongue.

Feu noble homme BRIAND ADHEMARII eſt nommé avec feu HUGUES ADHEMARII dans une quittance donnée le 27 Août 1255, au ſujet d'un legs pie qu'ADHEMAR DE CLARENSAYES, fils de BRIAND, avoit fait à l'intention de tous les morts de ſa Maiſon (*de genere ſuo*); HUGUES & BRIAND ſont rappellés dans le contrat de mariage de VACQUERIE, leur ſœur.

Enfin, dans une requête, préſentée au Sénéchal de Carcaſſonne par les héritiers de Montfort, contre Meſſire HUGUES ADHEMAR, Chevalier, BRIAND, Damoiſeau, ſon frere, & Dame VACQUERIE, ſa ſœur; il eſt dit que leſdits HUGUES, BRIAND & VACQUERIE tiennent injuſtement leſdites Ville & Château de Lombers. Cette requête eſt énoncée à la tête d'un Arrêt qui fut rendu en conſéquence au mois d'Août 1332, où il eſt dit que la ſuſdite requête avoit été préſentée, il y a long-tems (*dudùm*); & effectivement elle doit être antérieure à l'année 1278, puiſque BRIAND ADHEMAR n'y eſt qualifié que *Damoiſeau*, & qu'il eſt qualifié *Chevalier* dans les Lettres à grand ſceau de cette année, rapportées ci-deſſus.

Nous nous ſommes étendus ſur les preuves de ces deux degrés; 1°. ils ſont l'époque de la ſéparation des branches de Provence & de Languedoc; 2°. il nous a paru que les Auteurs qui ont écrit de la Maiſon d'Adhémar, n'avoient pas ſuffiſamment connu ce BRIAND, frere de HUGUES, Seigneur de Lombers, & pere de tous les ADHEMARS qui exiſtent aujourd'hui dans le Rouergue & le Languedoc. Les preuves de ſa filiation ſont dans les archives publiques de Montpellier, de Paris & du Château de Foix, où tout le monde peut les vérifier. Il étoit mort avant 1293, & il laiſſa de ſon mariage avec N..... ADHEMAR DE CLARENSAYES OU CLAIRANSAC, qui vit terminer à ſon déſavantage la querelle de ſes peres,

IV. ADHEMAR OU AZEMAR DE CLARENSAYES, en latin *Clarenſayis*,

Digitized by Google

fut, ainſi que BRIAND ſon pere, & HUGUES ſon oncle, Co-Seigneur de Vil'elongue, autrefois nommée Malemort. On ne voit point qu'il ait pris la qualité de Co-Seigneur de Lombers : à peine eut-il le tems d'établir ſes prétentions ſur cette Terre, dont MARGUERITE, ſa couſine germaine, avoit porté les droits à la Maiſon de Cominges, ainſi qu'il eſt prouvé par ſon contrat de mariage de 1309, auquel nous avons dit qu'ADHEMAR DE CLARENSAYES ſigna.

On trouve des Lettres-Patentes du Roi PHILIPPE V, données en ſon Parlement le 5 Juin 1318, dans leſquelles il eſt dit que procès s'étant mû au ſujet de la Baronnie de Lombers entre HUGUES ADHEMARII, &c. *Guy de Cominges* plaidant pour une part, demanda un ajournement des héritiers dudit HUGUES, ce qui lui fut accordé; & en effet, il fit ajourner *Jeanne de Narbonne, Gaucerande de Colonnes*, & ADHEMAR DE CLARENSAYES, qui ſe dit couſin germain & le plus proche héritier de MARGUERITE D'ADHEMAR, fille unique dudit HUGUES ADHEMARII, ſon oncle, &c. L'original en parchemin eſt dans les archives de Montpellier.

On retrouve dans un autre acte, à la ſuite de ces Lettres du Roi, *toute la longue hiſtoire du procès de la Baronnie de Lombers, & la maniere dont il fut ſuivi, juſqu'à la mort de ladite MARGUERITE ADHEMAR; que la Dame de Narbonne & ſa ſœur, ſes couſines germaines d'une part, & ADHEMAR DE CLARENSAYES, ſon couſin germain, comme mâle & héritier plus prochain, & inſtitué par le teſtament de la même MARGUERITE D'ADHEMAR, d'autre part, ſe porterent pour ſes héritiers devant le Sénéchal de la Cour du Roi à Carcaſſonne*, &c. Original tiré des archives de Montpellier, *armoire des titres de Caſtres, liaſſe des* Lombers, *n°. 20.*

Guy de Cominges ſe fondoit ſur ce qu'il avoit été mari de MARGUERITE, & ſur une ceſſion à lui faite par ADHEMAR DE CLARENSAYES. *Voy.* les archives de Montpellier.

Enfin, la Cour du Roi rendit un dernier Arrêt à Paris au mois d'Août 1332, dans lequel il eſt dit : *vû que la Comteſſe de Vendôme a mieux prouvé ſon droit, toutes les parties de la Baronnie de Lombers lui ſont adjugées*, &c.

C'eſt à la perte de ce grand procès, qu'on peut fixer l'époque du peu d'aiſance & de l'oubli de cette branche du Languedoc. La Baronnie de Lombers comportoit plus de trente villes ou villages.

Il ne reſta à ADHEMAR DE CLARENSAYES, que la Seigneurie de Villelongue, & ſans doute auſſi ſa Terre de Clarenſayes; fondé ſur la donation qui en fut faite à LAMBERT, ſon grand-pere, pour lui & ſes enfans mâles à l'infini. Acte de 1237 motivé entre les deux freres, & dont voici le paſſage littéral : *Notum ſit omnibus hominibus, modernis hominibus & futuris, quòd ego HUGO ADZEMARIUS, Dominus Montilii, filius quondam Domini LAMBERTI, Domini Montilii, dono, concedo & trado per me & ſucceſſores meos tibi LAMBERTO, fratri meo, & filiis tuis maſculis, qui de te ex legitimo matrimonio fuerint procreati; & filiis maſculis qui ex filiis tuis maſculis fuerint de legitimo matrimonio procreati uſque in*

Digitized by Google

infinitum, in feudum, salvis conditionibus infrà scriptis omnibus, quidquid Dominus LAMBERTUS, *pater meus & tuus, habebat vel alius, vel alii pro eo, in Castro de Clarensayis*, &c. &c. &c.

S'il ne posséda pas cette Terre, du moins il en porta le nom; ce nom de CLARENSAYES n'étoit pas nouveau dans sa famille. LAMBERT, son grand-pere, le prit souvent: BERTRAND, Evêque de Saint-Pol-Trois-Châteaux, son grand-oncle, & TIBURGE, sa tante, n'en porterent jamais d'autre. Il signa sous ce nom au mariage de MARGUERITE ADHEMAR, qui contracta en présence & du consentement d'ADHEMAR-DE-CLARENSAYES, son cousin germain (*consanguinei mei germani*); (c'est elle qui parle). Le Notaire se sert dans le même acte du terme de *consobrinus*, pour exprimer la qualité de cousin maternel, que la future épouse, fille d'*Helis de Lautrec*, y donne à *Guillaume*, Vicomte de Lautrec. Ceux qui voudront juger par eux-mêmes, trouveront ce contrat de mariage en forme légale dans les manuscrits de la Bibliothèque du Roi, *Vol.* 38, *fol.* 240. l'original est au Château de Foix.

Feu (*quondam*) ADHEMAR-DE-CLARENSAYES, Seigneur en partie (*Domini parcelarii*) du Château de Villelongue, est nommé dans la quittance donnée en l'an 1355 à Noble Dame *Fines Rattier*, sa femme, tutrice de GALVAN ADHEMAR, son fils, qui suit; cette quittance a pour objet un legs pie qu'ADHEMAR DE-CLARENSAYES fit dans son testament à l'intention que Dieu lui remît ses péchés, ceux de BRIAND, HUGUES, & tous autres morts de sa lignée (*de genere suo*). Il mourut avant l'an 1355, laissant de *Fines Rattier*, sa femme,

V. GALVAN D'ADHEMAR ou AZEMAR, mineur lors du décès de son pere, fut, comme lui, Co-Seigneur du Château *de Villâ-longâ*, aliàs *Malâ-morte*. Il y a une réquisition faite en 1384, par GALVAN D'ADHEMAR, appellé quelquefois AZEMAR, à LAMBERT ADHEMAR, Seigneur de la Garde-Monteil, &c. des biens & terres qu'ADHEMAR-DE-CLARENSAYES, son pere, avoit dû posseder dans ce pays-là; sans doute qu'il ne fut pas plus heureux que l'avoit été son pere dans ses prétentions sur la Baronnie de Lombers; du moins l'on n'entend plus parler de la Terre de Clarensayes, qu'il redemandoit par cet acte de 1384. Il assista, comme témoin, au contrat de mariage passé le 10 Juillet 1396, devant *Guillaume Guiberti*, Notaire, entre Noble *Geraud de Barreria*, Seigneur de Firmy, *de Firminio*, & Noble Marquise de Servieyra.

GALVAN D'ADHEMAR, fils de feu (*quondam*) DE CLARENSAYES, Seigneur parcelier du Château de Villelongue au Diocèse de Rhodès, fit hommage le Lundi 14 Juillet 1399 à Noble *Guillaume Barreria*, Seigneur de Châteauneuf-de-Perrelezio, de ce qu'il tenoit dans ledit Château de Villelongue, en exécution de l'Arrêt [ou Lettres de la Cour du Roi] rendu en 1278 contre HUGUES, son grand-oncle, & BRIAND, son grand-pere, dont on a parlé ci-dessus. Cette Terre de Villelongue, appellée autrefois *Malemort*, vint en entier à GALVAN, par son mariage avec *Hélene Berenguieres*, Dame du Château de Malemort; mais comme ils n'eurent point de postérité, elle retourna aux héritiers de cette Dame,

Digitized by Google

à la ſuite d'un grand procès, qui fut intenté en 1419 contre RIGAL D'ADHEMAR, qui ſuit, fils & héritier du ſuſdit GALVAN & d'HELIPSE D'ADHEMAR, avec laquelle ledit GALVAN s'étoit remarié en ſecondes noces. Ladite HELIPSE fit donation de tous ſes biens à RIGAL D'ADHEMAR, ſon fils, en l'an 1424 : acte original au Château de Panat.

Comme les degrés ſuivans, depuis la Baronnie de Lombers, n'offrent plus que la décadence d'une Maiſon jadis puiſſante, nous en abrégerons l'hiſtoire.

VI. RIGAL D'ADHEMAR, fils de GALVAN & d'HELIPSE D'ADHEMAR, Seigneur, ainſi que le fut ſon pere, de Villelongue & de la Rocque-Rocozel en Albigeois, de Ponts, & de quelques autres Terres, fit hommage le 23 Février 1420 des Château & Forteresſe de Villelongue, avec ſes Fauxbourgs (*ſuburbanis*), Ville (*villâ*), Mandemens, dépendances, &c.

RIGAL ADHEMAR, qualifié noble & puiſſant homme (*nobilis & potens vir*, ratifia, le 22 Février 1428, une donation de quelques piéces de terre) faite à HUGUES & à JEAN de Coſſinhiegres. Il eſt encore nommé dans une donation qui lui fut faite, le 2 Janvier 1424, par HELIPSE D'ADHEMAR, ſa mere, veuve (*relicta*) de GALVAN D'ADHEMAR. Le même RIGAL D'ADHEMAR, nommé AZEMAR dans un acte qui ſe trouve dans les archives de Villelongue, & ADHEMAR dans tous les autres, ſoutint un procès conſidérable contre les héritiers de ſa belle-mere, qui redemanderent la Terre de Villelongue, portée à GALVAN, ſon pere, par *Helene Berenguieres*, Dame de Malemort, décédée ſans poſtérité. La perte de ce procès & la très-nombreuſe famille que RIGAL laiſſa, ne contribuerent pas peu à appauvrir ſes deſcendans. Il épouſa, par contrat paſſé le 15 Août 1411, Noble *Célébie de Barreria*, petite-niéce du Révérendiſſime Seigneur *Pierre de la Barriere*, Cardinal, Evêque d'Autun, vivant en l'an 1283; ce qui ſe prouve par une réquiſition de RIGAL AZEMAR, (qui eſt dans les archives du Château de Firmy en Rouergue) à l'effet de faire exécuter l'accord ancien, paſſé entre les Sieurs de Barriere, pour raiſon de la Terre de Firmy, qui revenoit à ſa femme. Cette Terre avoit été donnée à ſon grand-pere maternel en 1283 par le Révérendiſſime Seigneur *Pierre de la Barriere*, Cardinal, Evêque d'Autun.

RIGAL D'ADHEMAR teſta le 12 Mai 1473; il fit une fondation remarquable dans une Chapelle de l'Egliſe Paroiſſiale de Trebas, pour la rédemption de tous ſes péchés, & de ceux de Noble *Fines Rattier*, ſon ayeule. En ſuivant le teſtament, l'on trouve : *Plus, ledit Pierre, un de ſes enfans*, (ſon légataire univerſel) *ſera tenu de faire tranſporter les oſſemens de Noble Fines, ſon ayeule, enterrée dans le cimetiere de N. D. de Cabres, dans le tombeau de la Maiſon.* Titre important, qui fait une nouvelle preuve pour le IV^e^ degré & le ſuivant, puiſqu'il nous fait connoître la femme d'ADHEMAR-DE-CLARENSAYES, & la mere de GALVAN ADHEMAR. *Cébélie de la Barriere*, Dame de Firmy, teſta le 11 Décembre 1461, & laiſſa de ſon mariage avec RIGAL D'ADHEMAR, douze enfans; entr'autres,

1. JEAN D'ADHEMAR, qualifié *haut & puiſſant Seigneur, Chevalier*, Seigneur de Firmy, marié à *Borguine d'Herail-de-Lugan.* Il fut pere de

Digitized by Google

GASPARD, Chevalier, Seigneur du même lieu, marié 1°. avec Noble *Marguerite d'Hebrard-de-Saint-Sulpice*, dont il n'eut point d'enfans, & en ſecondes noces avec Demoiſelle *Delphine de Durfort*, laquelle attira dans ſa Maiſon les biens de JEAN, ſon fils unique, mort ſans poſtérité, & qui fit ſa mere ſon héritiere.

2. PIERRE, qui eut la Terre de la Rocque-Rocozel, & dont la poſtérité finit dans la perſonne d'ISABEAU D'AZEMAR, laquelle épouſa en 1582, Noble *Jean-Pierre de Montazet*, Seigneur de la Motte, à qui elle donna ſes biens, que ſes deſcendans poſſedent encore aujourd'hui.

3. GUILLAUME, qui ſuit;

4. Un autre PIERRE, dont la poſtérité ſubſiſte dans les perſonnes de Meſſieurs d'ADHEMAR-DE-CRANSAC, Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal-Lorraine, & d'ADHEMAR-DE-LANTAGNAC, Capitaine dans celui de Flandres.

Ces ADHEMAR-LANTAGNAC ont pluſieurs alliances avec les VOISIN & les RIGAUD-VAUDREUIL, dont l'ancienneté eſt conſervée par une chanſon connue de toute la Province, & déja rapportée ci-deſſus :

Les Rigauds & les Voiſins
Ont chaſſé les Sarrazins.
Les Voiſins & les Rigauds
Ont chaſſé les Viſigoths.

Les autres enfans de RIGAL D'ADHEMAR & de *Cébélie de la Barriere*, ſont morts ſans poſtérité.

VII. GUILLAUME D'ADHEMAR ou AZEMAR, troiſieme fils de RIGAL, fut inſtitué légataire de la Barriere par le teſtament de *Cébélie* de la Barriere, ſa mere, du 11 Décembre 1461, & par celui de ſon pere du 12 Mai 1473. Il épouſa par contrat de mariage du 29 Décembre 1475, *Souveraine de Salgues*, fille de *Jean*, Seigneur de Salgues, & Dame de la Garinie, Terre, qui, par ce mariage, eſt entrée dans la Maiſon d'Adhémar. La minute originale de ce contrat eſt dans les archives du Château de Panat. De ce mariage vinrent;

1. RAYMOND, qui ſuit;

2. MARC D'AZEMAR, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jéruſalem, lequel dans ſon certificat de nobleſſe, donné par la vénérable Langue en 1506, & dépoſé dans les archives d'Arles en Provence, eſt reconnu de très-ancienne Maiſon. Lui MARC AZEMAR fit une donation à RAYMOND D'ADHEMAR, ſon frere, le 4 Mai 1506, à condition de payer ſon paſſage, & de lui fournir les vêtemens & harnois néceſſaires, un hoqueton, appellé ſoubreveſte, de ſatin cramoiſi, avec ſes manipules pour l'ornement des Chevaliers (*ad decorem militum*); il fut reçu Chevalier ſous le nom d'AZEMAR, tandis que ſon frere ſe maria ſous celui d'ADHEMAR. L'original en parchemin de la donation de MARC D'AZEMAR eſt dans les archives du Château de Panat.

VIII. RAYMOND D'ADHEMAR, Seigneur de la Garinie, prit, ainſi que ſes ancêtres, le nom d'Adhémar dans ſon premier contrat de mariage

Digitized by Google

avec *Claire de Peyruſſe*, du 23 Novembre 1491 : l'original de ce contrat eſt dans les archives des Prêtres de Peyruſſe en Rouergue; mais dans le teſtament qu'il fit le 4 Mai 1506, & qui ſe trouve dans les archives du Château de Panat, il changea l'orthographe de ce nom en celui d'*Azémar*, que ſes deſcendans ont plus particulierement adopté depuis, variation fréquente dans les branches de Montelimar, de Grignan, de la Garde, dans les ſceaux & les anciens titres, où, comme on l'a déja dit, les noms des anciennes Maiſons ſe trouvent écrits dans la même page de deux & trois façons différentes Voy. *le nouveau Traité de Diplomatique, Tom. IV, p. 503.* RAYMOND n'eut point d'enfans avec *Claire de Peyruſſe*. Il laiſſa d'*Hélix de Seguy*, ſa ſeconde femme, un fils nommé BALTHAZARD, qui ſuit; la groſſe de ſon teſtament, en parchemin, du 12 Mars 1542, eſt dans les archives du Château de Panat.

IX. BALTHAZARD D'AZEMAR, Seigneur, ainſi que le fut ſon pere, du Château de la Garinie, de la Rocque-Rocozel en Albigeois, de Ponts, &c. tranſigea pour lui & pour Dame *Hélix de Seguy*, ſa mere, & pour la Dame *de Glandieres*, ſa femme, le 14 Avril 1538, avec Dame *Delphine de Durfort*, veuve de GASPARD ADHEMAR, Seigneur de Firmy, pour raiſon de la ſubſtitution des biens de RIGAUD D'AZEMAR, &c. La groſſe de cette tranſaction, en parchemin, ſignée du Notaire recevant, eſt dans les archives du Château de Panat. BALTHAZARD épouſa, par contrat du 21 Juin 1526 (il ſe trouve dans les mêmes archives) *Catherine de Glandieres*, fille d'*Antoine de Glandieres*, Seigneur de Prades & de Balzac. Il fit ſon teſtament au Château de la Garinie, le 1 Mai 1553, dans lequel on reconnoît neuf enfans, dont cinq filles & quatre garçons; trois moururent à la guerre ſans poſtérité, ſervant avec le Duc de Genevois, & reſta MARC, qui ſuit;

X. MARC D'AZEMAR, inſtitué héritier univerſel par le teſtament de Dame *Catherine de Glandieres*, ſa mere, le 21 Février 1571, (dépoſé aux mêmes archives du Château de Panat) laquelle avoit ſurvécu à BALTHAZARD, ſon mari, fut, ainſi que ſes ayeux, Seigneur du Château de la Garinie & autres Terres. Il épouſa, par contrat paſſé le 6 Novembre 1572 (dépoſé dans les mêmes archives) Demoiſelle *Françoiſe de Narbonne*, fille de feu *Balthazard de Narbonne*, Seigneur & Baron de Puylones, & de Demoiſelle de *Saint-Gerry*, ſa femme. Il étoit mort le 5 Décembre 1592, que ladite Demoiſelle de *Narbonne*, adminiſtratrice de la perſonne de JEAN, leur fils unique, qui ſuit, fit une donation de cinq cents livres, inſinuée le 20 Février 1593 en la Sénéchauſſée de Rouergue. Cet acte de donation ſe trouve dans les archives du Château de Panat, ainſi que tous les contrats.

XI. JEAN D'AZEMAR, Seigneur de la Garinie, fils de MARC & de *Françoiſe de Narbonne*, ſe maria en 1603 avec *Iſabeau de la Garde-de-Sagues*; il en eut quatre fils, ſçavoir,

1. PIERRE, qui ſuit;

2. RENÉ-MARC, Chef de la branche des Seigneurs de Panat, dont la poſtérité ſera rapportée ci-après;

Digitized by Google

3 & 4. N..... & N..... morts à la guerre sans postérité.

XII. Pierre d'Azemar, Seigneur de la Garinie & de Montfalcon, Gouverneur pour Sa Majesté de la Citadelle de Perpignan en 1662, épousa, le 21 Septembre 1642, *Dorothée de Thubieres-de-Caylus*, fille de *Jean de Thubieres*, tige de la branche des Comtes de Caylus. Il en eut deux garçons, sçavoir,

1. René d'Azemar, Seigneur de la Garinie, qui suit;

2. Et Balthazard, Auteur de la branche du Vicomte d'Adhemar, rapportée ci-après.

XIII. René d'Azemar, Seigneur de la Garinie, par son mariage avec *Jeanne de Seguy* fit les branches de la Garinie & de la Bourresie. Il eut entr'autres enfans,

1. Noble Pierre d'Azemar, auteur de la branche des Seigneurs de la Garinie, qui suit;

2. Et Balthazard, auteur de la branche de la Bourresie, rapportée ci-après.

XIV. Noble Pierre d'Azemar, Seigneur de la Garinie, né environ l'an 1676, a servi en qualité de Capitaine d'Infanterie, & se retira du service pour épouser, le 7 Juillet 1719, Demoiselle *Anne de Bonnes*, née le 26 Août 1691, fille de feu Noble *Sébastien de Bonnes*, Seigneur de Ronel, & de Demoiselle *Marie-Madelene de Penel-de-Parlan*. Il est mort le 2 Décembre 1744, & a laissé de son mariage,

1. Louis, qui suit;

2. Joseph d'Azemar, né le premier Avril 1730, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Rhodès;

3. Pierre, né le 7 Juin 1731, Volontaire au Régiment de Bourbonnois;

4. Marie-Anne d'Azemar-de-la Garinie, née le 18 Mai 1720, mariée à N.....

5. Louise d'Azemar-de-la-Garinie, née le 19 Mai 1726, non mariée;

6. Jeanne d'Azemar-de-la-Garinie, née le 20 Décembre 1732, mariée à Noble *François d'Orsal*, Seigneur de la Souliere;

7. Et Catherine d'Azemar-de-la-Garinie, née le 29 Avril 1734, Religieuse à l'Abbaye du Buis, près Aurillac.

XV. Louis d'Adhemar, fils de Pierre d'Azemar, Seigneur & Propriétaire des Fiefs & Terres de la Garinie & de Montfalcon, chef des nom & armes d'Adhemar, est entré au service âgé de 20 ans, en 1745, s'est trouvé à la bataille de Fontenoy, est entré au mois d'Octobre de la même année dans les Gardes-du-Corps du Roi, Compagnie de *Noailles*, où il sert depuis ce tems, & a fait toutes les campagnes depuis 1745 : il est connu dans ce Corps sous le nom de *Montfalcon*.

XIV. Balthazard d'Azemar, second fils de René & de *Marie de Seguy*, auteur de la branche de la Bourresie, épousa, par contrat du 6 Février 1723, *Louise de Sausoc-de-Montblanc*, née le 21 Juin 1695, fille de *Jacques* & de *Gabrielle Fabret*. Il a laissé, étant mort le 9 Mars 1744, & elle le 12 Juin de la même année,

Digitized by Google

1. François, né & baptisé le 26 Décembre 1723, qui sert dans les Gardes-du-Corps du Roi, Compagnie de *Noailles* depuis 17.....

2. Louis, mort Volontaire dans le Régiment d'Aubigny, Dragons; il étoit né le 10 Septembre 1728;

3. Marc-Antoine, Major dans le Régiment de Chartres, Infanterie, né le 23 Juillet 1730;

4. Et Antoine, qui sert dans les Gardes-du-Corps du Roi, aussi Compagnie de *Noailles* depuis 17..... né le 8 Août 1733.

BRANCHE DU VICOMTE D'ADHÉMAR.

XIII. Balthazard d'Adhemar, Seigneur de Montfalcon, second fils de Pierre d'Azemar & de *Dorothée de Thubieres-de-Caylus*, servit le Roi pendant plus de 75 ans, & mourut âgé de 97 ans, commandant les Ville & Château de Nîmes, où il a établi sa postérité. Il fut pere de huit enfans, dont trois filles reçues à Saint-Cyr, sur les preuves de leur noblesse, & cinq garçons, dont un mort Ecclésiastique, deux morts au service du Roi, le quatrieme, nommé François d'Azemar-de-la-Borie, ancien Exempt des Gardes-du-Corps, vit sans postérité dans ses terres en Languedoc: il est le cadet de feu Balthazard, qui suit;

XIV. Balthazard d'Azemar-de-Montfalcon, Seigneur de Vaquerolles & la Barbin, qu'avoit acquis Balthazard d'Azemar, son pere, lui succéda, comme aîné, dans tous ses biens. Il eut de son premier mariage, avec Mademoiselle *du Bousquet*, un fils tué à la bataille de Rosbac. Il mourut en 1761, après avoir servi le Roi plus de 50 ans. Il avoit épousé en secondes noces en 1735 Demoiselle *Marie de Cambis*, fille de *Louis de Cambis*, Baron de Fons, issu d'une des meilleures Maisons du Languedoc, originaire d'Italie, dont Jean-Balthazard, qui suit;

XV. Jean-Balthazard d'Adhemar-de-Montfalcon, Seigneur de Vaquerolles & la Barbin, institué aux biens de son pere, par testament du mois de Janvier 1758; Colonel du Régiment de Chartres, Infanterie. C'est lui qui, pour monter dans les carrosses du Roi, a établi (d'après les titres originaux que nous avons cités) sa descendance de l'ancienne Maison d'Adhemar, dont il ne portoit pas le nom, par un usage dont il n'y a que trop d'exemples en France. *Voyez* la *Gazette de France* du 8 Mars de l'année 1765 à l'article de Versailles. Cette branche, toujours sans fortune, & plus connue par la continuité de ses services, que par des illustrations, porte en effet pour devise : *plus d'honneur que d'honneurs*.

Comme on n'avoit pour objet dans cette généalogie que la filiation, on n'a parlé ni des alliances, ni des grandes Charges, ni des Chevaliers de l'Ordre, que la Maison d'Adhemar a fournis.

Elle porte pour armes : *d'or à trois bandes d'azur, sur mi-parti de France & de Toulouse, ainsi que le portoit au XIII^e^ siecle* LAMBERT DE MONTEIL-ADHEMAR *ou* AZEMAR, *Baron de Lombers, treizieme ayeul du Vicomte d'*ADHEMAR, *& Chef des branches établies en Languedoc.* Voyez son sceau au 5^e^ volume de l'Histoire du Languedoc : il est conservé en original dans le trésor des chartes de Toulouse, ce qui est une piece non moins curieuse qu'honorable pour la Maison d'Adhemar.

Digitized by Google

BRANCHE DES SEIGNEURS DE PANAT.

XII. René-Marc d'Azemar, second fils de Jean & d'*Isabeau de la Garde-de-Sagnes*, fut Aide-de-Camp des Armées du Roi, ensuite Lieutenant-Colonel du Régiment de Vaillac, après avoir fait vingt-deux campagnes en qualité de Capitaine, pour avoir défendu Villefranche contre les *Croquans*, & lui avoir maintenu cette Place sous son obéissance. Il avoit épousé en 1648 *Delphine de Fontanges*, fille de Noble *Pierre-Jean de Fontanges-d'Aubrogues*, Seigneur de Panat & de Cap-de-Naguet. Il en eut six garçons, dont quatre sont morts sans postérité au service du Roi. Le troisieme, nommé Pierre d'Azemar, Seigneur de la Sere, lequel servoit dans le même Régiment que ses freres, avoit formé un rameau éteint dans la personne du feu Comte de la Sere, Lieutenant Géneral des Armées du Roi, Inspecteur Général d'Infanterie, Grand-Croix de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, Gouverneur des Invalides.

Le premier des enfans de René-Marc d'Azemar & de *Delphine de Fontanges*, est Pierre-Jean d'Azemar, qui suit;

XIII. Pierre-Jean d'Azemar, Seigneur de Panat, Cap-de-Naguet, Bruejouls, fut Major d'Infanterie, & épousa, le 29 Novembre 1680, *Marie*, fille de Messire *François de Sennecterre*, dont quatre garçons,

1. René-Marc, qui suit;

2. Charles d'Azemar, dit le *Chevalier de Panat*, Capitaine au Régiment du Roi, Dragons, mort sans postérité;

3. Pierre-Jean d'Azemar, décédé jeune;

4. Et Louis d'Azemar, Prieur-Commendataire de Saint-Pantaléon, & Chanoine de Rhodès, vivant en 1769.

XIV. René-Marc d'Azemar, fils aîné de Pierre-Jean & de *Marie de Sennecterre*, qualifié, ainsi que son pere, Chevalier & Seigneur de Panat, Cap-de-Naguet & Bruejouls, fut Mousquetaire du Roi dans la seconde Compagnie, & ensuite Capitaine au Régiment de *Gondrin*, ci-devant *Crussol*, dans lequel cinq de ses oncles, dont trois étoient morts les armes à la main, avoient servi en qualité de Capitaines. Il épousa, le 27 Février 1713, *Claudine*, fille de Messire *Jean-François d'Albignac*, Marquis de Triadou & de Saint-Gervais, Gouverneur pour Sa Majesté de la Ville de Meyruès en Languedoc, & de *Lucrece de Lastic-de-Saint-Jal*. Il est mort en 1751, laissant de son mariage quatre enfans, sçavoir,

1. Pierre-Jean d'Azemar, qui suit;

2. François-Louis, dit le *Chevalier de Panat*, élevé Page du Roi dans sa grande Ecurie, successivement Cornette, Lieutenant, Aide-Major, Capitaine d'un Régiment de Cavalerie, aujourd'hui Royal-Navarre; Lieutenant-Colonel par commission du mois de Mai 1748; nommé par Sa Majesté, au mois de Juillet 1764, Commandant en Chef de l'Ecole de Cavalerie établie à Metz; Lieutenant-Colonel du Régiment Royal, Cavalerie, & Brigadier des Armées du Roi;

Digitized by Google

3. René-François, Prêtre & Docteur de Sorbonne, Aumônier de Madame Adelaïde, & Abbé de l'Abbaye Royale & Séculiere de Sainte-Foy-de-Conques;

4. Et Elizabeth, Religieuse Bénédictine à l'Abbaye Royale de Saint-Cernin près Rhodès.

XV. Pierre-Jean d'Adhemar, qualifié Chevalier, Comte de Panat, Seigneur de Bruejouls, Saint-Georges-de-Grandval, Pradels, Abbas, Savignac, Saint-Christophe, Cap-de-Naguet, le Caillaret, & autres lieux, a été élevé Page du Roi dans sa grande Ecurie, & a servi dans le Régiment d'Infanterie de Monseigneur le Dauphin; s'est marié, le 6 Juillet 1737, avec *Marie-Jeanne-Félice*, fille de *Louis-Arnaud de Corn*, Chevalier, Marquis d'Ampare, Baron de Lieucamp, la Chapelle-Saint-Gerand, Lieutenant de MM. les Maréchaux de France, & de Dame *Anne-Françoise de Bar*, Marquise d'Ampare. Le Comte de Panat a été pourvu successivement de la Charge de Lieutenant de MM. les Maréchaux de France, de celle de Commissaire de la Noblesse en Rouergue. Il a de son mariage, pour fils unique,

Louis-Elizabeth d'Adhemar, d'abord Page du Roi dans sa petite Ecurie, & ensuite Mousquetaire dans la seconde Compagnie.

*Généalogie dressée sur un Mémoire imprimé, & d'après les titres originaux. Toutes les branches connues de la Maison d'*ADHEMAR*, sont rapportées dans cette Généalogie.*

ADONVILLE; famille noble de la Beauce.

I. Jean d'Adonville, Ecuyer, Seigneur de la Barte & de Jonville-Bertrand près Epernon, avoit pour femme *Hardouine de Fougerais*, devenue veuve en 1507; dont trois enfans, qui partagerent la succession de leurs pere & mere, devant *Berault*, Notaire & Tabellion à Epernon, le 28 Décembre 1519, sçavoir:

1. Jean mort sans postérité.

2. Louis, qui suit.

3. Marguerite, qui épousa, par contrat passé pardevant Guyamet, Notaire à Epernon, le 12 Juillet 1507, *Jean d'Averton*, Ecuyer, Seigneur de la Mothe.

II. Louis d'Adonville, Ecuyer, Seigneur de la Barte & de Teseux, avoit pour femme, *Yvonne Martin*: l'un & l'autre moururent avant 1581, ils eurent Jacques, qui continue la postérité, &

Charles, Seigneur de la Barte, qui acquit devant *Renard*, Notaire à Epernon, le 16 Janvier 1581, les droits successifs de son frere Jacques, Seigneur de Reseux; il fit, conjointement avec *Louise Loriflan* sa femme, son testament devant ledit *Renard*, le 29 Mars 1589.

III. Jacques d'Adonville, Ecuyer, Seigneur de Reseux, fut nommé tuteur des enfans de *Noël Bardin*, Ecuyer, par Sentence du 17 Mars 1581, rendue au Bailliage d'Etampes, & transigea devant *Truants*, Notaire Royal à Sermaise, le 2 Novembre 1596, *Philippe Bardin*, sa femme, étant présente; de laquelle il eut, entr'autres enfans:

Digitized by Google

IV. JEAN D'ADONVILLE, II du nom, Ecuyer, Seigneur, de Reſeux, qui partagea les ſucceſſions de ſes pere & mere devant ledit *Truants*, Notaire, le 8 Février 1643; il épouſa, par contrat paſſé devant *Bachelet*, Notaire Royal à Rouville, le 16 Juillet 1643, *Antoinette de Marcheville*, de laquelle il eut :

V. PIERRE D'ADONVILLE, Chevalier, Seigneur des Vaux & de Nangeville en partie, né le 30 Juillet 1646, mort le 23 Février 1717, maintenu dans ſa nobleſſe ſur le vû des titres, par Jugement de M. de *Bouville*, Intendant d'Orléans, du 26 Août 1709; il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Mibault*, Notaire Royal à Praſville, le 6 Juillet 1694, *Jacqueline de Frétard*, née le 3 Novembre 1653, fille de *Louis de Frétard*, Chevalier, Seigneur de Rocheux, & de *Jacqueline de Croix;* dont MARIE-MADELENE, née le 24 Juillet 1700, élevée dans la Maiſon Royale de Saint-Cyr, morte ſans alliance; & FRANÇOIS, qui ſuit;

VI. FRANÇOIS D'ADONVILLE, I du nom, Chevalier, Seigneur de Roinvilliers, au Bailliage d'Etampes & de Nangeville en partie, né à Praſville en 1695, fut maintenu dans ſa nobleſſe par Sentence de l'Election de Chartres, du 19 Septembre 1719; il a épouſé, par contrat paſſé devant *Colleau*, Notaire Royal à Sermieuſe en Beauce, le 26 Juillet 1717, *Claude de Vidal*, fille d'*André de Vidal*, Chevalier, Seigneur d'Ezerville, & de *Claude de Vigny*, dont eſt iſſu :

VII. FRANÇOIS D'ADONVILLE, II du nom, Chevalier, Seigneur de Tourneville, né en 1723, Lieutenant au Régiment de Rohan, Infanterie, qui ſe trouva à la bataille Dettingen en 1743, & fit les campagnes ſuivantes juſqu'à la paix; il épouſa dans l'Egliſe de Roinvilliers, le 18 Février 1749, en vertu d'une diſpenſe de Rome, *Marie-Anne-Françoiſe de Vidal*, ſa couſine germaine, née en 1721, fille de *Guy de Vidal*, Chevalier, Seigneur en partie de Moulineux; & de *Marie-Anne de Sainxe-d'Ormeville*, dont ſont iſſus :

1. FRANÇOIS-FRÉDÉRIC, né le 17 Mai 1750.
2. LOUIS-VICTOR-AMÉDÉE, né le 1 Octobre 1752.
3. LÉON, né le 4 Septembre 1754.
4. Et MADELENE-JULIE-VICTOIRE, née le 29 Juillet 1751.

Extrait tiré ſur les titres & mémoires de famille, & envoyé par M. le Marquis de Prunelé.

Les armes : *d'azur à ſix Annelets d'or, 3, 2, & 1.*

—ADOUE-DE-SAILHAS; dans le Comté de Cominge, ancienne Nobleſſe de nom & d'armes. Généalogie dreſſée ſur les titres, & jugée véritable par le Juge des lieux, *Jean-François de Paliſſard*, Conſeiller du Roi, Juge en chef, civil & criminel, de partie du Comté de Cominge, au Siége & Châtellenie de l'Iſle & Dodon, & à laquelle M. de *Lartigue*, Ecuyer, Conſeiller du Roi, Juge-Mage, Lieutenant-Général-né en la Sénéchauſſée & Siége Préſidial de la ville de Toulouſe, a appoſé le ſceau de ſes armes, & ſigné que les trente-huit ſignatures au bas des pages ſont les véritables de M. *Jean-François de Paliſſard*, à qui les titres de cette Maiſon

Digitized by Google

ont été communiqués. L'origine de cette Maiſon remonte à

I. BERNARD ADOUE-DE-SAILHAS, Seigneur de Sailhas & de Mirepeix. Il fut un des grands Seigneurs du Pays de Cominge, ſous le regne de PHILIPPE III, Roi de France. Il eſt qualifié de *Chevalier* dans l'hommage qu'il rendit à *Bernard* Comte *de Cominge*, l'an 1276, de la Seigneurie, Château & Forteresſe de Mirepeix. Il peut être pere de

II. SICARD ADOUE-DE-SAILHAS, Damoiſeau, Seigneur de Sailhas & de Mirepeix. Il fut témoin à une conceſſion le 15 Janvier 1352, en préſence de très-illuſtre Prince, *Pierre-Raimond*, par la grace de Dieu, Comte de Cominge. Il ſervit dans la guerre de Gaſcogne, & fut du nombre des deux cents hommes d'armes des Ordonnances du Roi, menés par le Comte de Foix en 1339, au Mont-de-Marſan, contre les Anglois; l'hiſtoire générale du Languedoc par Dom *Claude de Vic* & Dom *Vaiſſette*, Bénédictins de la Congrégation de Saint Maur, en fait mention. Il fut pere de

III. ROGER ADOUE-DE-SAILHAS, qualifié *Damoiſeau*, Seigneur de Sailhas & de Mirepeix, qui teſta le 8 Août 1412, en faveur de BERNARD, II du nom, ſon fils aîné qui ſuit, laiſſa la jouiſſance de certains biens à *Seguine de Paramiers*, ſa femme, & ordonna qu'il fût enterré honorablement.

IV. BERNARD ADOUE-DE-SAILHAS, II du nom, épouſa, par contrat du 6 Février 1486, *Marguerite de Luſcan*, fille du Seigneur de Luſcan, Chevalier; teſta le 20 Septembre 1542, en faveur de ſon fils aîné qui ſuit, nomma pour exécuteurs teſtamentaires *Jean* & *Savari d'Aure*, Vicomtes de Larbouſt, choiſit ſa ſépulture dans l'Egliſe de Saint-Marcet, & mourut peu de tems après. Il laiſſa ſa femme jouir de ſes biens. Ses enfans furent:

1. RAYMOND, qui ſuit.

2. GUILLAUME ADOUE-DE-SAILHAS, qui embraſſa l'état Eccléſiaſtique.

3. Un autre GUILLAUME ADOUE-DE-SAILHAS, homme d'Armes des Ordonnances du Roi, qui, ſuivant deux actes, des 27 Mai 1606 & 25 Juillet 1621, épouſa *Iſabeau d'Orbeſſan*, fille de *Roger*, Seigneur de Sainte-Foi.

V. RAYMOND ADOUE-DE-SAILHAS, Seigneur de Sailhas, Saint-Marcet & Lalouret, fut inſtitué héritier univerſel, par le teſtament de ſon pere. Il épouſa, 1°. par contrat du 27 Octobre 1557, *Jeanne de Geſtas*, fille légitime de *Pierre de Geſtas*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Marcet & de Flauran. Elle eut en dot la Seigneurie de Saint-Marcet, outre les *accoutremens nuptiaux, joyaux de noces & ornemens de tête. Jean d'Aure*, Vicomte de Larbouſt, & pluſieurs autres Seigneurs ſignerent ce contrat de mariage. Elle mourut ſans enfans peu de temps après, & ſon mari fut ſon héritier univerſel.

Il épouſa, 2°. par contrat du 8 Octobre 1564, *Madelene*, Vicomteſſe *d'Aure*, proche parente de *Ménaud-d'Aure*, Vicomte d'Aſté, fille légitime du Vicomte *d'aure-de-Larbouſt*, iſſue par femmes, des anciens

Digitized by Google

Ducs d'Aquitaine & de Gaſcogne, & par mâles, des premiers Comtes de Cominge. Elle eut, par voie de ſucceſſion, la Terre & Seigneurie de Lalouret, qu'elle aliéna peu de tems après à *François*, Vicomte d'*Aure*. De ce mariage nâquirent :

1. PIERRE, qui ſuit.

2. MARGUERITE ADOUE-DE-SAILHAS, mariée, 1°. avec *N... Jacques de Laloubatere*; & 2°. avec *Jean de Bobene*, duquel elle eut *Jean-Louis de Bobene*, Chevalier, Seigneur de Foſſat, Maréchal des Camps & Armées du Roi.

3. Et ISABEAU ADOUE-DE-SAILHAS, mariée à *Jean de Foix*, Seigneur de la Bone-Iſſen, de la famille de Foix-Candate, Barons de Doazit en Béarn. Elle donna quittance, le 26 Mars 1607, d'une partie de ſa dot.

Une tranſaction du 15 Mai 1617 prouve les alliances de MARGUERITE & d'ISABEAU D'ADOUE-DE-SAILHAS.

VI. PIERRE ADOUE-DE SAILHAS, Seigneur de Sailhas & de Saint-Marcet, fut, par le teſtament de ſon pere, héritier d'une partie de ſes biens, & eut la Seigneurie de Sailhas. Il épouſa, par contrat paſſé le 9 Décembre 1586, *Iſabelle*, Comteſſe de *Cominge*, de la maiſon des premiers Comtes de *Cominge*, & fille légitime de *Nicolas*, Comte de *Cominge*, Seigneur de Mancieux, & de *Françoiſe de Montpezat*. *Roger*, Comte de *Cominge*, Baron de Peguilhan, ſon oncle, & pluſieurs autres grands Seigneurs ſignerent à ſon contrat de mariage. Leurs enfans furent :

1. JEAN, qui ſuit.

2. ODET ADOUE-DE-SAILHAS, qui épouſa *Marguerite d'Eſpagne*. Il paroît qu'elle fut veuve le 24 Juin 1617, & l'on croit qu'ils n'eurent aucune poſtérité.

VII. JEAN ADOUE-DE-SAILHAS, épouſa, par contrat du 1 Février 1613, *Bernarde de Baiſſe*. Il mourut à Saint-Marcet le 27 Juillet 1654, & fut inhumé dans l'Egliſe dudit lieu au tombeau de ſes ancêtres, ayant par ſon teſtament fait pluſieurs legs pieux. Il laiſſa de ſon mariage,

1. CHARLES, qui ſuit.

2. Et JEAN ADOUE-DE-SAILHAS : on ignore ce qu'il eſt devenu.

VIII. CHARLES ADOUE-DE-SAILHAS, né le 12 Mai 1620, Ecuyer, Seigneur de Saint-Marcet, par engagement du Domaine; il en fut enſuite évincé par Sentence du Sénéchal de Toulouſe, du 17 Décembre de l'année 1641, confirmée par tranſaction du 15 Mars de l'année ſuivante; ſon pere l'inſtitua ſon héritier univerſel. Il eut acte, le 1 Juin 1667, de la repréſentation de ſes titres de Nobleſſe, de l'Intendant de Guyenne, Commiſſaire député du Roi, qui le maintint dans ſa Nobleſſe, par ſon Ordonnance de la même année. Il eut ordre du Roi le 6 Juillet 1674, de ſe rendre aux frontieres d'Eſpagne, pour ſervir dans la convocation de la Nobleſſe auprès du Maréchal d'*Albret*, Gouverneur pour le Roi en Guyenne. Il fut pourvu l'année ſuivante du Commandement de la Vicomté de Nebouzan, pour y convoquer & commander la Nobleſſe pour la ſûreté & garde du Pays, & ſoutenir la guerre que LOUIS XIV avoit contre l'Eſpagne. Il mourut le 9 Juin 1694, âgé de 74 ans, & fut inhumé le ſoir ſuivant dans l'Egliſe de Saint-Marcel, au tombeau de ſes ancêtres. Il

Digitized by Google

avoit épouſé, 1°. par contrat paſſé au Château de Tailhebourg, Diocèſe de Cominge, le 27 Août 1692, *Marie de Sentérame*, fille légitime de *Nicolas de-Sentérame*, ſieur de Guierlas, & de *Marguerite d'Eſpagne*; elle renonça, par ſon contrat de mariage, aux prétentions qu'elle avoit ſur les biens de *Bernard d'Eſpagne* & de *Marie-Paule d'Antin*, ſes ayeux. Elle teſta le 30 Décembre 1665, en faveur de ſon mari, & mourut ſans enfans, le même jour, après avoir nommé pour ſon exécuteur teſtamentaire le Seigneur de Montpezat.

Et 2°. par contrat paſſé au Château de Pomarede, Diocèſe de Cominge, le 17 Mai 1678, *Angelique de Caſtaigner*, fille légitime de *Pierre Corbeyran-de-Caſtaigner*, Seigneur de Pomarede, & de *Léonore de Saint-Paſton*, fille de *François de Saint-Paſton*, Seigneur de Salerm, & de *Paule-Marguerite de Pechepeyrou-de-Beaucaire*; dont,

1. JEAN-GUILLAUME, qui ſuit:

2. JEAN-BERTRAND, rapporté après ſon frere aîné.

IX. JEAN-GUILLAUME ADOUE-DE-SAILHAS, né à Saint-Marcet le 7 Février 1684, fait Lieutenant au Régiment de Guyenne, Dragons, par brevet du 21 Juillet 1711, quitta le ſervice & épouſa, par contrat paſſé au Château de Beaumont, Diocèſe de Toulouſe, le 27 Décembre 1714, *Catherine de Bertier*, de l'ancienne famille des *Bertier* de Toulouſe, niéce d'*Antoine-François de Bertier*, Evêque de Rieux, & fille de *François de Bertier*, Vicomte de Chateleux, Marquis de Pinſaguel, Seigneur de Pouze, Mourvilles, Jantes, & autres places, & de *Jeanne d'Anglar de Roche-d'Agoult*, Vicomteſſe de Chateleux. De ce mariage ſont nés:

1. ADRIEN ADOUE-DE-SAILHAS, mort âgé de 25 ans ſans poſtérité.

2. Et ANNE ADOUE-DE-SAILHAS, morte jeune en 1719. Leurs pere & mere, qui teſterent les 10 Mars 1744 & 10 Septembre 1754, ſont morts au Château de Garravet en Septembre 1754, & ont été inhumés dans l'Egliſe du même lieu.

IX. JEAN-BERTRAND ADOUE-DE-SAILHAS, qualifié *haut & puiſſant Seigneur*, Baron de Garravet, Seigneur de Salerm, Chevalier de Saint Louis, ſecond fils de CHARLES & d'*Angelique de Caſtagner*, né & baptiſé à Saint-Marcet le 6 Mai 1686, prit la tonſure en 1695, & ſe deſtina dès ſa jeuneſſe à l'état eccléſiaſtique, qu'il quitta pour embraſſer le parti des armes. Il fut d'abord Lieutenant au Régiment d'Infanterie, aujourd'hui Béarn, par commiſſion du Roi du 23 Septembre 1710 & du 4 Juillet 1720, Capitaine au même Régiment le 5 Mai 1739, premier Capitaine de Grenadiers en 1736, Chevalier de Saint Louis le 8 Mars 1738, avec une penſion de 500 livres ſur le Tréſor Royal. Il rendit hommage au Roi de ſa Baronnie de Garravet & Seigneurie de Salerm, & autres biens nobles & féodeaux, pardevant les Tréſoriers de France le 7 Janvier 1755. Il mourut au Château de Garravet le 13 Janvier 1762, âgé de 75 ans, 8 mois & 7 jours, & a été enterré dans le Chœur du même lieu. Il avoit épouſé, par contrat paſſé au Château d'Aujean, Diocèſe d'Auch, le 4 Novembre 1739, avec diſpenſe du Pape de la même année, ſur le

ſecond

Digitized by Google

ſecond au troiſieme degré de parenté, *Marie-Angélique de Laforgue*, fille d'*André de Laforgue*, Ecuyer, Seigneur de Pommarede, Anjéan & Viamzam, & de *Françoiſe de Mont-d Aux*; dont,

1. JEAN-BAPTISTE, qui ſuit;

2. JEAN-JOSEPH, né & baptiſé à Salerm le 19 Mars 1742, mort à Salerm le 1 Septembre 1744;

3. BERTRAND-ALBERT-CLAUDE, né à Garravet le 4 Mars 1749, & mort le 2 Mai 1755;

4. Et JEANNE-THERESE, née à Salerm le 30 Juillet 1744, & morte l'année ſuivante.

XI. JEAN-BAPTISTE ADOUE-DE-SAILHAS, qualifié haut & puiſſant Seigneur, Baron de Garravet, Seigneur de Salerm, né à Salerm le 24 Mars 1741, a été reconnu le 12 Octobre 1766 & le 7 Octobre 1768, par les Conſuls & la Communauté de Garravet, pour ſeul Seigneur, & Baron-Juſticier, haut, moyen & bas Foncier, dans toute l'étendue de cette Baronnie; il y perçoit les lods & ventes, & enfin tous les autres droits utiles & honorifiques, ſpécifiés dans ſes titres. Il a fait hommage au Roi le 7 Avril 1769 de ſa Baronnie de Garravet, Seigneurie-Dîme inféodée à Salerm, & autres biens nobles & féodaux. Il a épouſé, par contrat du 6 Août 1768, *Jeanne Bergé*, fille unique de *Bertrand Bergé*. Il n'y a juſqu'à préſent, de ce mariage, que BERTRAND-MARIE-ANGELIQUE ADOUE-DE-SAILHAS, né le 4 Juin 1769.

Les armes, *au 1 & 4 d'or, à une levrette de gueules accollée, & bouclée de ſable, à une bordure de ſable, chargée de huit bezans d'or*, qui eſt des anciens Comtes d'Aure : *au 2 & 3 de gueules, à quatre otelles d'argent*, qui eſt des premiers Comtes de Cominge; ſur le tout, *de gueules, à la face ondée d'or, chargée d'une tourterelle d'azur, becquée & membrée d'argent*, qui eſt d'ADOUE-DE-SAILHAS.

* ADRETS (DES) : Terre & Baronnie en Dauphiné, Diocèſe de Grenoble, qui appartenoit vers l'an 1562 à *François de Beaumont*, Gentilhomme du Dauphiné; elle appartient encore à la même Maiſon. *Voyez* BEAUMONT.

* ADUISART-DE-LA-CHAPELLE : Famille de Normandie, Généralité d'Alençon, maintenue dans ſa nobleſſe le 6 Septembre 1666.

Les armes, *de gueules, au chevron d'argent.*

—AFFAGARD, en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans ſa nobleſſe le 6 Mars 1667. *La Rocque*, dans ſon Traité des Bans & Arriere-Bans, parle d'un ROBERT AFFAGARD, & d'un *Guillaume de Heſtroy*, Chevaliers, qui ſervoient l'an 1271 pour *Robert d'Eſtouteville*, qui devoit ſervice de deux Chevaliers & demi par quarante jours. Le *même*, dans ſon Hiſtoire de *Harcourt*, p. 1858, parle de MICHELLE AFFAGARD, mariée vers l'an 1480 avec *Thomas Duval-de Beaumontel*. Dans la montre de l'an 1470, Vicomté de Montivilliers, comparut,

Digitized by Google

ſuivant le même Hiſtorien, GUILLAUME AFFAGARD, armé de brigandines, ſallades, gantelets & javelines.

C'eſt tout ce que nous ſçavons de cette famille, dont les armes ſont *de gueules, à trois diamans d'argent, poſés 2 & 1.*

—AFFRY : le nom primitif de cette Maiſon, l'une des plus illuſtres & anciennes de la Suiſſe, étoit d'AVRIL, d'AVRIE, d'AVRY, & en latin *de Aprili.* Ce ne fut que vers le milieu du XVI^e^ ſiecle que ce nom fut changé en celui d'AFRI, d'AFFRI, d'AFFRY, pour remplacer, dans l'Idiôme François, par la lettre F, l'V que l'on prononce en Allemand dans bien des endroits, comme la lettre F.

Jean Sibenmacher, qui publia à Nuremberg, en 1605, l'armorial général de l'Empire, y comprit, à l'article de la Suiſſe, les armes des Nobles VON AVRY, en françois D'AVRY; ce ſont les mêmes armes que cette Maiſon porte aujourd'hui, qui ſont, *d'argent, à trois chevrons de ſable, caſque couronné & réhauſſé d'un bonnet pyramidal d'argent, chargé de trois chevrons de ſable, la pointe du bonnet ſurmontée d'une houppe de plumes mêlées de ſable & d'argent, lambrequins d'argent & de ſable.*

Ces armes avoient été gravées en 1585 à la tête d'une Epître dédicatoire. *Sébaſtien Werro*, Curé de la ville de Fribourg en Uchtlandt, dédia, cette année, la traduction Allemande du Traité du Jeſuite Ecoſſois, *Jean Hayum*, contre les Proteſtans, à Noble Seigneur LOUIS VON AFRY, Avoyer de la Ville de Fribourg en Suiſſe. Il plaça au-deſſus de l'écu d'AFRY, *Invia virtuti nulla eſt via :* c'eſt-à-dire en françois, *Il n'eſt pas de chemin inacceſſible pour la vertu.* On lit auſſi les vers ſuivans au bas des mêmes armes :

Si genus à Proavis longum deducere claris
Eſt minus ; at magnum eſt factis extendere famam :
Nobilitate potens AFRINUS, pectore major
Magnanimo, nactus quùm conſilioque manuque
Sit decus & laudem laus illi à numine ſumma
Perdurans eſt priſca patrum pietaſque fideſque.

Nous obſerverons encore que les armes de la Maiſon d'AFFRY, telles qu'elle les porte aujourd'hui, ſont ſculptées aux quatre coins de la tombe de PIERRE D'AVRIE, Abbé de Hauterive, Ordre de Cîteaux, Diocèſe de Lauſanne, mort le 2 Novembre 1449 dans ſon Abbaye.

Il y a dans le Canton de Fribourg deux villages du nom d'*Avry*, l'un dit *Avry* devant *Pont*, l'autre dit *Avry-ſur-Matran.* Le premier, qui eſt ſitué dans le Bailliage de Pont, comprend dans la banlieue de ſa Paroiſſe le château & le village de Pont, qu'on nomme auſſi Pont-en-Ogoz. L'autre village d'*Avry* dépend de la Paroiſſe de Matran, dans l'ancien territoire de la ville de Fribourg.

L'ingénieux M. *Bochat*, dans ſes Mémoires critiques pour ſervir d'éclairciſſement ſur divers points de l'Hiſtoire ancienne de la Suiſſe, fait

Digitized by Google

dériver le nom du village d'*Affry* de la langue celtique *Affon-Ry*, qui vouloit dire le courant de l'eau. Il prétend qu'on en a formé le nom de ce village qui eſt ſur la riviere; c'eſt apparemment d'Avry-ſur-Glane (*Glana*) dont il veut parler.

Ce qui eſt certain, par les plus anciennes chartes de l'Abbaye de Hauterive, c'eſt que la Maiſon d'AFFRY poſſédoit des droits Seigneuriaux dans ce village; mais on ne ſçait ſi elle leur a donné ſon nom, où ſi elle le leur doit primitivement: telle eſt l'ancienne preuve de la nobleſſe de nom & d'armes de la Maiſon d'AFFRY.

M. Leu, Bourguemaître de la République de Zurich, & M. le Baron d'Alt, Avoyer de celle de Fribourg, ont donné des extraits généalogiques de la Maiſon d'AFFRY. Le plus ancien titre qui en fait mention, eſt du XII^e^ ſiecle; on le trouve dans le recueil des actes de l'Abbaye de Hauterive (*liber donationum*) qui eſt conſervé dans ce Monaſtere.

Jacques Carmentran, Notaire & Commiſſaire, dreſſa ce recueil le 12 Février 1468; la plupart des titres qui y ſont rapportés, exiſtent encore dans les archives de Hauterive. Dans leur nombre il en eſt un qui dit que, *Guillelmus, Miles, de Aprilis*, GUILLAUME D'AVRIL, Chevalier; Mario de Treyvaux ou Troiſvaux, Chevalier, *Mario, Miles, de Tribus Vallibus*, & Ulric Decuvillens, Chevalier, furent témoins de la donation faite à Hauterive entre les mains de GUILLAUME, Abbé de ce Monaſtere, par *Hugues de Spindes*, Chevalier. Cet acte eſt ſans date; mais comme il ſe trouve dans le recueil de *Carmentran*, entre les chartes depuis 1173 juſqu'en 1209, on peut raiſonnablement déterminer le tems où vivoit GUILLAUME D'AVRIL ou D'APVRIL, Chevalier.

Cette charte parle auſſi du Chevalier *Guy Deſpindes*, de *Conrad Deſpindes*, Religieux de Hauterive, de *Cono*, Prêtre de Saydors, & de *Pierre*, Juge principal (*Miniſter*) d'Arconcié. Ce dernier ſe trouve nommé dans quatre autres actes de Hauterive, des années 1162, 1172 & 1173. *Cono*, Prêtre de Saydors, paroît dans un acte de la même Abbaye de 1169. *Henri*, fils de *Burchard de Spindis*, avoit fait une donation à ce Monaſtere, dès l'an 1141, en préſence de *Pierre* & *Hugues de Spindis*. *Ulric Decuvillens*, & *Cono*, Prêtre de Saydors, ſont nommés dans un acte de Landric, Evêque de Lauſanne, en faveur du Monaſtere de Hauterive.

Willelmus, Miles, de Avril, GUILLAUME D'AVRIL, Chevalier, aſſiſta, avec *Guillaume*, Seigneur de *Pont*, & *Otton de Pont*, frere de ce dernier, à la donation que *Pierre* & *Rodolf*, Comtes de Gruieres, freres, firent des dixmes d'Unens au Monaſtere de Hauterive; cet acte eſt de l'an 1171. Unens ou Onnens eſt un grand village du Canton de Fribourg dans l'ancien territoire de cette ville. La collation de la Cure de ce village dépend de l'Abbaye de Hauterive.

Guibert, Seigneur de Rivoria (Ruéres), GUILLAUME D'AVRIL, *Ganier de Dreitlar*, *Pierre*, ſon neveu, fils de *Rodolf*, *Rodolf de Saint-Pierre*, & *Pierre*, ſon frere, *Hugues*, Chevalier *Deſpindes*, *Rodolf de*

Digitized by Google

Praroman, *Bertold de Marlie*, *&c.* furent témoins de la donation faite au Monaſtere de Hauterive par *Jordan de Gregnegles*. Cette donation conſiſtoit en des biens ſitués à Neurvoz, autrement Neiruz, village conſidérable, dont l'Abbaye de Hauterive a encore aujourd'hui la baſſe Juriſdiction. Ce village eſt dans la paroiſſe de Matran, & dans l'ancien territoire de la ville de Fribourg. Cette donation doit être antérieure à l'année 1161. GUILLAUME D'AVRIL n'y eſt pas encore qualifié de Chevalier, ainſi qu'il en prend le titre dans l'acte de 1171.

L'Abbaye de Hauterive (en latin *Alta Ripa*) fondée en 1137 par *Guillaume*, Seigneur de Glane, compte parmi ſes bienfaiteurs les Nobles D'AVRIL, & ils y ont leur ſépulture dans la Chapelle de Saint Nicolas. Nous allons rapporter quelques-unes des donations faites à cette Abbaye par les Nobles de cette Maiſon, raſſemblées dans un recueil par Dom *Bernard de Lenzbourg*, Abbé de ce Monaſtere, & d'une ancienne nobleſſe, dont nous donnerons la généalogie dans ſon rang.

HERBERT D'AVRIL donna au Monaſtere de Hauterive une poſe de terre de ſon alleu de *Magnoldens*, aujourd'hui *Magnudens* ou *Magnedens*, village dans la Seigneurie d'Illens, Paroiſſe d'Eſcuvillens, éloignée à une petite lieue de l'Abbaye de Hauterive. Cette donation eſt de la fin du douziéme ſiecle.

PEROT D'AVRIL, c'eſt-à-dire PIERRE, en patois PEROT D'AVRIL, fut témoin de l'inſinuation du *Mas du Deſſalay*. RADULPHE D'AVRIL, Religieux de Tela, fut témoin de la donation faite au Monaſtere de Hauterive par *Huet de Poſdor*, au ſujet des dixmes de Rupa. ULRIC D'AVRIL, Religieux de Hauterive, fut témoin de la confirmation que *Conon de Prez* fit de la donation que ſon pere *Boſon* & ſa mere Dame *Floreta* avoient faite au Monaſtere de Hauterive, d'un bois ſitué à Chavanie. Le même ULRIC D'AVRIL avoit auſſi été préſent, en automne 1209, à un acte, par lequel *Borcard de Chebri*, Chevalier, conclut ſon accommodement avec le Monaſtere de Hauterive, au ſujet de quelques dixmes.

GIROLD (GERAUD) D'AVRIE, frere du ſuſdit ULRIC, fut préſent à l'acte daté de Matran, par lequel *Guillaume de Nurvoz*, ſa femme *Agnès*, leur fils *Pierre*, & *Guibert*, frere de *Guillaume Guerpirunt*, donnerent au Monaſtere de Hauterive une garantie pour quelques fonds de terre, ſitués à Chavanei. Un acte dont nous allons bientôt parler, & qui eſt de 1282, fait mention de *Pierre de Nyrvez*. GUILLAUME, JEAN & BOVON, tous trois fils d'ALEYSON D'AVRIE, & non encore mariés, reconnurent, en 1260, tenir de l'Abbaye de Hauterive quelques terres jointes à leurs alleus d'Avrie. Le même BOVON, fils d'ALEYSON D'AVRIE, & ſon neveu GUILLAUME reconnurent, en 1283, tenir de la même Abbaye quelques fonds de terre annexés à leurs biens allodiaux ſitués à Avrie.

JEAN D'AVRIE, fils de GUILLAUME, dit *de Nyrvez*, donna, en Février 1293, en aumône perpétuelle (*in perpetuam eleemoſynam*) pour le ſalut de ſon ame, & celui de ſes ancêtres, au Monaſtere de Hauterive, tout ſon alleu & héritage qu'il poſſédoit dans le territoire d'Avrie, tant en terres, prés, bois, &c. que cens, avoyeries, ſervices, avec tout do-

Digitized by Google

maine & toute juriſdiction quelconque, *cum pleno dominio & omnimodâ juriſdictione.* Le même JEAN D'AVRIE, excité par le même motif que celui de ſes ancêtres, pour le ſalut de ſon ame, donna en Février même année 1293 au Monaſtere de Hauterive, *tout ce qu'il poſſédoit encore dans certaines piéces & ténemens, riere le territoire d'Avrie, avec tout domaine*, auſſi-bien que tous les biens-immeubles. Ces deux actes prouvent les droits ſeigneuriaux dont jouiſſoit alors la Maiſon d'AVRIE, & font entendre qu'elle étoit une branche de celle de *Nyrvez*, qui, ſuivant un acte de 1282, dérivoit de celle de *Praroman*. Il peut ſe faire que ces trois Maiſons ayent eu une même & commune origine, & qu'elles fuſſent partagées en pluſieurs branches.

On croit que la Maiſon de *Nyrvez* s'éteignit dans celles d'AVRIE & de *Praroman*. Celle de *Praroman*, qui fit des donations conſidérables au Monaſtere de Hauterive dans les XII^e & XIII^e ſiécles, jouiſſoit des droits ſeigneuriaux dans le village de Praroman, en latin *Pratum-romanum*.

PERRETTE D'AVRIE, veuve d'*Humbert de Lovens*, donna, en Avril 1293, en aumône au Monaſtere de Hauterive, tout l'alleu de Lovens, avec les terres, cens, & tout ce que ſon mari pouvoit y avoir, en exécution de ſa derniere volonté. Parmi les témoins de cette donation, étoit GUILLAUME D'AVRIE, pere de la veuve de Lovens, Bourgeois de Fribourg. C'eſt la plus ancienne date du droit de Bourgeoiſie que la Maiſon d'AFFRY ait eue dans la ville de Fribourg.

La tradition veut que les d'AFFRY aient donné les premiers ornemens à l'Egliſe Collégiale de Fribourg, qui eſt ſous l'invocation de Saint Nicolas. Cette Egliſe fut bâtie en 1178 par *Bertold*, Duc de Zeringen, Fondateur de la ville de Fribourg.

GUILLAUME D'AVRIE, Bourgeois de Fribourg, dès l'an 1293, ne vivoit plus en Juin 1295. Un acte de cette année porte qu'ULRIC D'AVRIE, fils de ce GUILLAUME, & ſes ſœurs PERETTE, MARGUERITE & BÉATRIX confirmerent au Monaſtere de Hauterive douze deniers de cens, que leur pere avoit légués à ce Monaſtere, pour le ſalut de ſon ame, & celui de ſes ancêtres.

Pluſieurs de cette Maiſon ont été Abbés du Monaſtere de Hauterive, entr'autres JEAN D'AVRIE en 1389, mort en 1394, enterré à Hauterive dans la Chapelle des Nobles d'AVRIE. PIERRE, élu Abbé en 1405, mort le 2 Novembre 1449 avec une haute réputation, après avoir reçu du Pape MARTIN V, le 23 Juin 1416, par une Bulle datée de Genève, la premiere année de ſon Pontificat, pour lui & ſes ſucceſſeurs, le droit de porter les ornemens Pontificaux, la mître & l'anneau. Il avoit aſſiſté au Concile de Bâle. Il augmenta les rentes de ſon Abbaye, bâtit à neuf la maiſon que ce Monaſtere avoit anciennement dans Fribourg : on voit ſon tombeau dans la chapelle de ſes ancêtres. C'eſt une pierre aux quatre coins de laquelle on remarque un écu aux armes d'AVRIE, telles que cette Maiſon les porte aujourd'hui. La filiation que nous en allons donner depuis JEAN, qui vivoit en 1380, eſt prouvée par les regiſtres & actes de la République de Fribourg, par les regiſtres de l'Egliſe Paroiſ-

Digitized by Google

ſiale de cette ville, par un grand nombre de titres, comme contrats de mariage, teſtamens, acquêts, ventes, brevets militaires, épitaphes, & par le témoignage de pluſieurs Hiſtoriens.

I. JEAN D'AVRIE, I du nom, qui vivoit en 1380, eut de ſon mariage avec *Marguerite N.....*

JEAN, qui ſuit;

II. JEAN D'AVRIE, II du nom, paroît par l'acte du renouvellement de Bourgeoiſie à Fribourg, paſſé en 1409, être fils de Noble JEAN D'AVRIE, I du nom. Il épouſa en 1425 *Iſabelle*, fille de Noble *Jacques de Praroman*, dont il eut

GUILLAUME, qui ſuit;

III. GUILLAUME D'AVRY, I du nom, étoit mineur à la mort de ſon pere, ſuivant un acte du 8 Mai 1437, qui nous apprend le ſecond mariage de ſa mere *Iſabelle* avec Noble *Pierre de Foucigny*, d'une des plus nobles familles de la ville de Fribourg. GUILLAUME D'AVRY renouvella en 1446 ſa Bourgeoiſie de Fribourg, il fut élu du Conſeil des Soixante en 1459, Banneret en 1470, Conſeiller d'Etat en 1472, Baillif ou Gouverneur de Pont-en-Ogoz en 1487 & 1488. Il étoit en même tems Conſeiller d'Etat, il mourut en 1493. Il avoit épouſé, par contrat du 23 Mars 1457, Noble Dame *Jacquette*, veuve de Noble *Jacques d'Endliſperg*: cet acte eſt ſouſcrit par Noble *Petermann Pavillard*, Conſeiller d'Etat de Fribourg, ce qui fait préſumer que l'épouſe de GUILLAUME D'AVRY, au nom de laquelle *Petermann Pavillard* ſigna, étoit née *Pavillard*, d'une Maiſon illuſtre dans les faſtes de Fribourg. GUILLAUME D'AVRY avoit commandé en 1476 dans Morat le contingent des troupes que Fribourg avoit envoyées pour la défenſe de cette Place, contre CHARLES, Duc de Bourgogne; il s'y acquit une gloire immortelle avec *Adrien de Bubenberg*, qui commandoit 2000 Bernois dans la même ville. *Bubenberg* & D'AVRY la défendirent avec tant de bravoure, qu'ils donnerent aux ſecours des Cantons le tems d'arriver. Les Suiſſes remporterent une victoire complette ſur les Bourguignons devant Morat, le 10 Juin 1476, & le Duc CHARLES fut forcé d'en lever honteuſement le ſiége. GUILLAUME D'AVRY écrivit une relation de la guerre de Bourgogne, qui doit être d'autant plus curieuſe, que ſon auteur avoit été témoin d'une partie des événemens dont il parle. Cette relation a paſſé dans les mains d'une branche de la noble famille de *Fégelin*.

GUILLAUME D'AVRY fut Baillif de Granſon en 1476, après la bataille de Morat: il obtint en 1482 le Bailliage de Morat, après *Gilian de Rumlingen* de Berne. Il fut en 1491 l'un des Députés du Canton de Fribourg avec *Thierry d'Endlisperg*, pour pacifier le différend ſurvenu entre Berne & les habitans de Sanen. Ils le terminerent amiablement.

On ignore de quelle branche étoit JEAN D'AVRY, qui travailla en Août 1450 avec *Guillaume de Felga*, *Pierre de Corbieres*, & pluſieurs autres dans la Diette de Berne, à rétablir la paix entre Fribourg & les mécontens de cette ville. ULMAN D'AVRY étoit en 1472 du Petit Con-

Digitized by Google

ſeil de Fribourg. GUILLAUME D'AVRY laiſſa de ſon mariage LOUIS, qui ſuit;

IV. LOUIS D'AVRY, I du nom, fut du Conſeil Souverain de Fribourg en 1487, du Conſeil des Soixante en 1490, Baillif de Pont-en-Ogoz depuis 1494 juſqu'en 1496; Baillif de Chenaux, aujourd'hui Eſtavayé, depuis 1499 juſqu'en 1501; Baillif d'Illens depuis 1506 juſqu'en 1508. Il mourut en 1513, & avoit épouſé en premieres noces, le 19 Décembre 1486, *Catherine de Vullierens*, fille de Noble *Othon d'Avanche*, d'une ancienne Maiſon, dont la nobleſſe remontoit à l'antiquité la plus reculée; en ſecondes noces, le 23 Novembre 1494, *Elizabeth-Catherine*, fille de Noble *Henri Matter*, Conſeiller d'Etat de Berne, dont il eut FRANÇOIS, qui ſuit;

V. FRANÇOIS D'AVRY, ou D'AFFRY, I du nom, porta en 1536 l'un des deux drapeaux de la levée de 1000 à 1200 hommes que le Canton de Fribourg avoit accordés cette année à FRANÇOIS I, Roi de France, ſous le commandement des Capitaines *Caſpar Werli* ou *Verli*, *Rodolf Lowenſtein*, & *Ulric Koënig*. Cette levée ſervit en partie dans la Provence. Il fut élu Conſeiller de Fribourg en 1541, Bourguemaître de cette Ville en 1543, Conſeiller d'Etat en 1547. Il mourut entre la Saint-Jean de 1570 à celle de 1571. Il avoit épouſé *Catherine de Clery* ou *Cleri*, fille de Noble *Louis de Cleri*, d'une famille noble, établie à Fribourg, & originaire du Pays de Vaud, & de Noble Dame *Agnès de Wippingen* ou *Wippens*. Il eut de ce mariage:

1. LOUIS, qui ſuit.
2. ELISABETH, mariée à Noble *Pierre de Griſſach* ou *Creſſier*.

VI. LOUIS D'AFFRY, II du nom, Seigneur de Giviſiez, élu du Conſeil Souverain de Fribourg en 1560, fut au ſervice de CHARLES IX, Roi de France, & combattit en 1562, à la bataille de Dreux, autrement dite bataille de Blainville. Les Suiſſes contribuerent le plus, par leur valeur, au gain de cette bataille, qui fut donnée le 19 Décembre, ſurveille de Saint-Thomas Apôtre; & leurs Capitaines imaginerent d'établir entr'eux un Ordre de Chevalerie, & pour perpétuer le ſouvenir de leurs ſervices rendus, & pour augmenter l'ardeur de leurs compatriotes au ſervice du Roi. C'eſt une médaille d'or, qui eſt entre les mains de M. le Comte d'AFFRY. Elle eſt attachée à une chainette d'or; ſa forme eſt ovale; on y voit d'un côté l'Apôtre Saint Thomas, mettant un doigt dans la plaie du Sauveur, & de l'autre on lit ces mots:

Superſtites Helvet. Legion. Duces ſuperatis in vigilia D. Thomæ apud Druidas hoſtibus hanc ſocietatem inſtituerunt, 1567

Ce monument prouve le zele de LOUIS D'AFFRY & des autres Capitaines Suiſſes, pour le ſervice du Roi CHARLES IX. Ce zéle éclata ſous ce regne en pluſieurs autres occaſions, comme à la retraite de Meaux, aux batailles de Saint-Denis, Jarnac, Moncontour, & au ſiége de la Rochelle. LOUIS D'AFFRY fut élu à Fribourg du Conſeil des Soixante en 1564, & il ſe diſtingua encore en 1567, qui eſt la date de la médaille ci-deſſus rapportée, par ſon attachement pour le Roi CHARLES IX. Ce fut lui qui fut envoyé à Lyon à la tête des Suiſſes de la Garde du Roi, pour y pacifier les

Digitized by Google

troubles qui s'y étoient élevés. Il fut fait Conseiller d'Etat de Fribourg en 1571, & obtint en 1572 la premiere dignité de cette République, qui est celle d'*Avoyer*. Ses infirmités l'obligerent de se démettre de cette charge en 1601, & il mourut le 14 Février 1608, laissant d'*Ursule de Praroman*, fille de Noble *Guillaume de Praroman*, & de Noble Dame *N..... de Garmisweil*,

1. François, qui suit.

2. Et Catherine-Anne, mariée à Noble *Nicolas-Jean d'Alex*, fils de Noble *Antoine d'Alex*, & de Noble Dame *Anne Fégelin*.

VII. François d'Affry, II du nom, du Conseil Souverain de Fribourg en 1611, du Conseil des Soixante en 1616, Conseiller d'Etat en 1618, Bourguemaître & Conseiller de la Guerre en 1619; fut créé Lieutenant des cent Suisses de la Garde ordinaire du Corps du Roi Louis XIII en Mai 1624, à la mort du Colonel *Jacques Fégelin*, & posséda cette charge jusqu'en 1645. Il fut Capitaine d'une Compagnie de 300 hommes du Régiment Suisse d'Am-Rhin, depuis 1625 jusqu'à la réforme de ce corps le 12 Mai 1627. Il leva le 28 Mars 1630 un Régiment Suisse de son nom au service de la France: ce Régiment, composé de 3000 hommes, servit sur la frontiere de la Lorraine, dans l'armée du Maréchal de Marillac, & fut reformé en Septembre 1630, les motifs de crainte qu'on avoit du côté de l'Allemagne ayant cessé. D'Affry leva un nouveau Régiment Suisse de son nom, composé de 3000 hommes, en Août 1635: ce Régiment servit en Picardie dans l'Armée du Maréchal de Châtillon; il fut réformé au commencement de 1637. François d'Affry fut fait Statthalter, ou second Chef de la République de Fribourg en 1630, & Envoyé de ce Canton en 1644. Il assista à plusieurs Diettes ordinaires & extraordinaires du Corps Helvétique en 1627, 1629, 1633, 1639 & 1644. Et au milieu des divisions qui partagerent les esprits entre le service de France & celui d'Espagne, il continua de s'attacher à celui qu'il croyoit le plus utile & le plus honorable pour la Suisse en général. Le Duc de Longueville, Souverain de Neuchâtel & de Valengin, le nomma en 1628, Gouverneur de ces Comtés. Ce Gouvernement ne l'empêcha pas de remplir les premieres charges de l'Etat de Fribourg, ni même de servir à la tête de son Régiment en France. Il conserva ce Gouvernement jusqu'à sa mort. Des infirmités l'obligerent en 1645, de prendre les eaux de Bourbon; mais au lieu d'y trouver sa guérison, il y trouva le terme de sa vie. Il mourut à Moulins en Bourbonnois, le 5 Mai de cette année, & l'on voit son Epitaphe sur une pierre en relief dans l'Eglise Royale, Collégiale & Paroissiale de cette ville, il avoit épousé *Anne de Diesbach*, fille de Noble *Roch de Diesbach*, Baron de Grandcourt, & de Noble Dame *Marie de Mesſelo* ou *Meſſello*, & petite-fille de *George de Diesbach* & de *Marguerite Verli*. Voyez *Diesbach*. Il en eut:

1. Jean-Louis, qui suit.

2. Et François-Pierre, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné.

VIII. Jean-Louis d'Affry, Conseiller d'Etat de la République de Fribourg,

Digitized by Google

Fribourg, Capitaine dans le Régiment Suiſſe de Wolffgang Grederen-France, au mois de Mai 1635; ſervit dans la Valteline, ſous le commandement du Duc de Rohan; ſe diſtingua le 10 Novembre de cette année au combat de Morbegno, où ce Général remporta la victoire ſur les Eſpagnols. *Voyez* l'Hiſtoire Militaire des Suiſſes, par le Baron de *Zur-Lauben*, *T. II*, & *T. VI*. Le Régiment de Greder fut réformé en Avril 1637, & d'AFFRY fut fait Lieutenant de la Compagnie de ſon pere au Régiment des Gardes Suiſſes en Avril 1639. Il l'obtint au commencement de 1643, par la démiſſion de ſon pere, & la poſſéda entiere juſqu'en 1650, qu'une moitié en fut réformée; celle qui lui fut conſervée reſta couplée avec la demie-Compagnie de Fégelin, depuis le 27 Novembre 1650, juſqu'au 16 Juin 1668, que l'une & l'autre furent licenciées. D'AFFRY avoit ſervi à la tête de ſa Compagnie aux Gardes, en Juin 1645, au ſiége de la Mothe en Lorraine; en 1646, à celui de Longwy; en 1647, 1648 & 1649, à Piombino en Toſcane; en 1650, le 27 Novembre, ſa demi-Compagnie aux Gardes, couplée avec celle de *Pierre Fégelin*, étoit à Paris; en 1655 il la commandoit aux ſiéges de Landrecies & de Condé; en 1658, au ſiége de Gravelines; & en 1667, à celui de Lille. Il avoit auſſi levé, en 1641, une Compagnie dans le Régiment Suiſſe de Praroman, qui ſervit dans la Catalogne & dans le Rouſſillon. Cette Compagnie fut réformée en Novembre 1650; elle étoit alors dans le Régiment de Reynold, ci-devant Praroman.

JEAN-LOUIS D'AFFRY épouſa *Françoiſe de Rouſſel* ou *Roucelz*, née le 7 Juillet 1620, d'une Maiſon illuſte de la Lorraine, établie à Metz, fille de *Nicolas de Rouſſel*, Seigneur de Vernivelle & Vany. De ce mariage vinrent:

1. N..... D'AFFRY, qui ſuit.

2. Et MARIE-MARGUERITE, mariée à *Georges de Diesbach*, fils de *Joſt de Diesbach*, & de *Madelene Manuel*. Voyez *Diesbach*.

IX. N..... D'AFFRY, eut de ſon mariage avec *N.....* trois fils & une fille; le fils ſe nomme JEAN-PIERRE-NICOLAS D'AFFRY-DE-VANY: cette branche eſt prête à s'éteindre.

On ne ſçait de quelle branche étoient JACQUES D'AFFRY, Bailli ou Gouverneur de Morat en 1665—1669; & N..... D'AFFRY, Religieux de l'Abbaye de Wettingen, Ordre de Cîteaux, dont on voit le tombeau avec l'écuſſon de ſes armes dans l'Egliſe de l'Abbaye des Religieuſes de Frauenthal, même Ordre de Cîteaux, Canton de Zug.

SECONDE BRANCHE.

VIII. FRANÇOIS-PIERRE D'AFFRY, III du nom, fils puîné de FRANÇOIS II, Avoyer de la République de Fribourg, & d'*Anne de Diesbach*; du Conſeil Souverain de Fribourg en 1644; du Conſeil des Soixante en 1647; Gouverneur des Comtés de Neuchâtel & de Vallengin, au nom du Duc de Longueville en 1671; Conſeiller du Conſeil d'Etat de Fribourg, en 1683; Conſeiller de la Guerre en 1688; il mourut le 14 Mai

Digitized by Google

1689, ayant réſigné, à cauſe de ſon âge avancé, le Gouvernement & la Charge de Lieutenant-Général des Comtés de Neuchâtel & Vallengin, le 18 Juillet 1686. Etant Lieutenant aux Gardes Suiſſes, il combattit vaillamment comme Volontaire en 1652, à la défaite de 400 Eſpagnols près du Catelet, par le Marquis de Saint-Geniés & le Gouverneur d'Arras. Il obtint en 1659 la moitié de la Compagnie de *François-Pierre de Praroman*, dans le Régiment des Gardes Suiſſes; & en 1666 il leva une Compagnie franche, laquelle, à ſa mort, paſſa à ſon fils aîné, qui la fit entrer dans le nouveau Régiment du jeune *Stuppa*. Il laiſſa de ſon épouſe *Marie-Otile*, fille de *Nicolas de Praroman*, Seigneur de Wevy, Colonel d'un Régiment Suiſſe de ſon nom au ſervice de France, & Capitaine au Régiment des Gardes Suiſſes, & de Noble Dame *Eliſabeth de Wallier-Saint-Albin*:

1. Joseph-Nicolas, qui ſuit.
2. Et François, rapporté après ſon frere aîné.

IX. Joseph-Nicolas d'Affry, Capitaine d'une Compagnie dans le Régiment Suiſſe du jeune Stuppa en 1679 & 1681, & Capitaine d'une demi-Compagnie franche Suiſſe; Chevalier de Saint Louis en 1703, fut nommé Gouverneur & Lieutenant-Général des Comtés ſouverains de Neuchâtel & Vallengin, le 18 Juillet 1686, par Louis de Bourbon, Prince de Condé, & Henri-Jules de Bourbon, Duc d'Enghien, Curateurs honoraires du Duc de Longueville leur neveu. A la mort du dernier Duc de Longueville en 1694, d'Affry favoriſa les prétentions du Prince de Conti. La Ducheſſe de Nemours, qui avoit été reconnue par les Etats de Neuchâtel, Souveraine de Neuchâtel & de Vallengin, deſtitua d'Affry de ſon Gouvernement. Il ſe retira à Fribourg, y fut fait Conſeiller d'Etat, & Général d'Artillerie au nom du Corps Helvétique. Il mourut à Fribourg en Mars 1729, ayant eu de ſon mariage avec *Urſule Wild*, d'une ancienne famille Patricienne de la République de Fribourg, trois filles, ſçavoir:

1. Ursule-Laure, mariée à *Rodolf de Caſtella*, mort ſans enfans à Paris le 28 Février 1743, Commandeur de l'ordre Royal & Militaire de Saint Louis, Maréchal-de-Camp dans les Armées du Roi, & Colonel du Régiment des Gardes Suiſſes de S. M.
2. Marie-Marguerite.
3. Et Marie-Othile.

IX. François d'Affry, IV du nom, baptiſé le 6 Mai 1667; Enſeigne dans le Régiment Suiſſe du jeune Stuppa, aujourd'hui Jenner, obtint le 25 Octobre 1686 une Compagnie vacante dans le même Régiment par la démiſſion de ſon frere aîné, qui avoit été nommé Gouverneur de Neuchâtel. Il fut créé Major du Régiment Suiſſe de Surbeck en 1693. Ce fut lui qui à la bataille de Nerwinde, en 1693, indiqua à la Cavalerie un endroit pour paſſer un ravin ſous le feu des Brigades de Surbeck & de Zur-Lauben. On peut lire dans l'hiſtoire Militaire des Suiſſes, Tome III, les efforts extraordinaires que firent ces Brigades, pour fixer la victoire dans cette mémorable journée. D'Affry obtint du Roi, en Mars 1698, la diſtinction de ſa Compagnie de deux cents hommes dans

Digitized by Google

le Régiment de Brendlé, qui lui fut conſervée entiere à la réforme qui ſuivit la paix de Riſwick dans les troupes Suiſſes. Il fut nommé Lieutenant Colonel du Régiment de Brendlé, le 10 Février 1701; obtint commiſſion de Colonel d'Infanterie, le 29 Mai 1702; & une moitié de la Compagnie de Wagner aux Gardes Suiſſes, le 25 Juin de la même année. Il conſerva cette troupe juſqu'à ſa mort. Il fut créé Chevalier de Saint Louis le 1 Janvier 1705; Brigadier le 18 Juin 1709; Aide-de-Camp de M. le Duc de Bourgogne le 8 Mai 1708. Il ſe jetta en 1711 dans Bouchain, pour défendre cette place avec M. de Ravignan, contre les Alliés qui l'aſſiégeoient. Il eut une penſion de quinze cents livres le 12 Août 1714; fut nommé, le 22 Décembre de la même année, Colonel du Régiment Suiſſe de Greder, aujourd'hui Waldener, ſans perdre ſon rang de Capitaine aux Gardes Suiſſes; Maréchal-de-Camp le 1 Février 1719. Le Roi le choiſit, le 4 Octobre 1733, pour aller ſervir comme Maréchal-de-Camp à l'Armée qui s'aſſembloit du côté des Alpes. S. M. le nomma, le 6 Octobre de la même année, Maréchal-de-Camp dans l'Armée d'Italie, dont elle avoit donné le commandement au Maréchal de Villars, ſous les ordres du Roi de Sardaigne. Il fut fait Lieutenant-Général le 20 Février 1734; ſervit aux ſiéges de Gerra-d'Adda, de Novarre, du Château de Tortonne, & de Colorno; & il ſe trouva au combat de Parme: il fut tué le 19 Septembre 1734 à la bataille de Guaſtalla, en combattant à la tête du Régiment du Roi Infanterie, & fut enterré dans la ville de Guaſtalla. Cet Officier Général s'étoit acquis une grande réputation dans cette campagne & dans les guerres de Louis XIV. Il avoit épouſé, le 31 Juillet 1700, *Marie-Madelene de Diesbach*, fille de *Jean-Fréderic de Diesbach*, Seigneur de Heitenriet, & de *Marie-Eliſabeth de Steinbrougg*, morte à Fribourg le 27 Mars 1752. De ce mariage ſont nés:

1. N....., mort en ſon bas âge.
2. Louis-Auguste-Augustin, qui ſuit.
3. Othile, née en 1701, mariée à Noble *Conſtantin* de *Maillardor*, Brigadier des Armées du Roi, Capitaine de Grenadiers au Régiment des Gardes Suiſſes. *Voyez* Maillardor.
4. Marie-Elisabeth, née en 1705, reçue Chanoineſſe à Lons-le-Saulnier en Franche-Comté.
5. Et Marie-Anne-Thérese, reçue auſſi Chanoineſſe du Noble Chapitre de Lons-le-Saulnier, le 16 Mai 1729, après avoir fait preuve de trente-deux quartiers paternels & maternels. Cette Dame eſt aujourd'hui Religieuſe à Montdorge, Diocèſe de Lauſanne, Canton de Fribourg.

X. Louis-Auguste-Augustin, Comte d'Affry, Seigneur de Prévondavaux, Saint Barthelemi, Biolley, & de Melani, né à Verſailles le 28 Août 1713, Cadet dans la Compagnie de ſon pere aux Gardes Suiſſes, le 15 Avril 1725, Enſeigne le 14 Août 1729, Capitaine commandant la Compagnie Colonelle du Régiment Suiſſe de ſon pere, le 25 Février 1733; Capitaine-Commandant de la demi-Compagnie de ſon pere aux Gardes Suiſſes le 21 Janvier 1734, Capitaine en titre le 13 Octobre de la même année, Chevalier de Saint Louis le 29 Mai 1740, Brigadier

Digitized by Google

le 2 Mai 1744, Lieutenant-Colonel du Régiment des Gardes Suiſſes le 11 Avril 1746, Maréchal de Camp le 1 Janvier 1748; obtint, le 30 Novembre 1749, une ſeconde demi-Compagnie aux Gardes. Il avoit auſſi obtenu, en Octobre 1734, la Compagnie de ſon pere dans le Régiment de Wittmer. Il fut créé Lieutenant Général des Armées du Roi le 1 Mai 1758, & Colonel du Régiment des Gardes Suiſſes le 26 Août 1767. Le Roi lui a accordé les entrées de ſa chambre le 5 Octobre de la même année.

Il s'eſt trouvé en 1733 en Italie aux combats de Colorno & de Parme, & à la bataille de Guaſtalla; il a fait en 1743, avec le Régiment des Gardes Suiſſes, la campagne ſur le Rhin; il le commandoit à la bataille de Fontenoi & au ſiége de la Ville & Citadelle de Tournay en 1745; aux batailles de Raucoux & de Lawfeld, & au ſiége de Maſtricht en 1746, 1747 & 1748. Le Roi l'a nommé en 1755 ſon Miniſtre Plénipotentiaire, & en 1760 ſon Ambaſſadeur près des Etats-Généraux. Après avoir rempli pendant pluſieurs années cette dignité, avec l'applaudiſſement général de la France & de la Hollande, il a ſervi comme Lieutenant-Général en 1762 à l'armée du Roi en Weſtphalie & dans la Heſſe. Le Canton de Fribourg lui a donné en 1756, par une diſtinction toute particuliere, la dignité honoraire de Conſeiller d'Etat & de Guerre.

Il a épouſé, le 2 Juillet 1738, *Marie-Elizabeth*, fille unique de *Protais-Joſeph d'Alt*, Baron du Saint Empire Romain, Seigneur de Prevondavaux, Saint-Barthelemi, de Biolley & Melani, Colonel au ſervice du Roi de Sardaigne, mort le 10 Janvier 1741. De ce mariage ſont nés,

1. Louis-Auguste, Comte d'Affry, baptiſé à Fribourg en Suiſſe le 6 Avril 1744, Officier aux Gardes Suiſſes en 1758, Aide-Major de ce Régiment, & aujourd'hui Capitaine-Commandant de la Compagnie de ſon pere dans le même Régiment des Gardes Suiſſes, depuis 1766.

2. Jean-Pierre-Nicolas-Charles-Joseph, appellé le Chevalier d'Affry, ſecond Sous-Lieutenant de la Compagnie Colonelle du Régiment des Gardes Suiſſes, depuis 1766.

3. Et Madelene, Comteſſe d'Affry, nommée Dame de l'Ordre de la Croix étoilée par l'Imperatrice, Reine de Hongrie & de Bohême, Marie-Therese d'Autriche, le 3 Mai 1764; mariée le 21 Septembre 1762 à *François*, Comte de *Diesbach-Torny*.

Voyez l'explication des armes de cette Maiſon au commencement de cette généalogie.

* AGAR, ancien nom de la Terre & Duché de Saint-Aignan en Berry. *Voyez* SAINT-AIGNAN.

* AGARD-DE-MAUPAS. Les Terres & Seigneuries de *Morogues*, de *Maupas* & de *Paraſſis*, ſituées en Berry, furent unies & érigées en *Marquiſat* ſous le nom de Marquiſat de *Maupas*, par Lettres du mois de Mars 1725, enregiſtrées au Parlement le 3 Décembre ſuivant; & en la Chambre des Comptes de Paris, & au Bureau des Finances de Bourges les 13 & 28 Mars 1726, en faveur & en conſidération des ſervices

Digitized by Google

de PIERRE-ANTOINE AGARD-DE-MOROGUES, ci-devant Colonel d'un Régiment d'Infanterie, fils d'ANTOINE AGARD, Ecuyer, Seigneur de Morogues, & d'*Anne Turpin-de-Lincham*; & petit-fils de CLÉMENT AGARD, Ecuyer, Seigneur de *Roſiers* & de *Bourgneur*, Conſeiller, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, & de *Catherine le Large*. Le Marquis de MAUPAS a épouſé, le 30 Août 1716, *Catherine-Madelene Bougard-de-Villedart*. De ce mariage ſont nés,

1. PIERRE-MARIE AGARD, Marquis de Maupas, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Louis, qui a épouſé, le 4 Avril 1748, *Agnès Cailleteau-de-la-Chapelloire*, mere de JERÔME-ANTOINE-CLÉMENT AGARD, né le 10 Avril 1750;

2. LOUIS-VINCENT AGARD-DES-MOROGUES, Docteur de Sorbonne, Chanoine & Archidiacre de l'Egliſe de Bourges.

CLÉMENT AGARD, Seigneur de Roſiers, avoit pour frere ANTOINE AGARD, Ecuyer, Sieur des Turaux, pere de JOSEPH AGARD, Sieur des Turaux, qui a laiſſé de *Madelene Sabathier*, ſon épouſe;

1. JEAN BAPTISTE AGARD-DES-TURAUX, Docteur de la Maiſon de Sorbonne, Doyen de l'Egliſe de Bourges;

2. CLÉMENT AGARD, Sieur des Turaux, ancien Capitaine des Grenadiers dans le Régiment de la Vieille-Marine, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Louis;

3. Et MARIE MADELENE AGARD.

Les armes d'AGARD-DE-MAUPAS ſont, *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent, & en pointe d'une tête de Léopard de même.*

Il y a en Provence une autre Maiſon du nom d'AGARD, dont les armes ſont, *de gueules, à un molette d'éperon d'argent, au chef couſu d'azur, chargé d'une croix fleuronée d'or.*

—AGAY (D'): ancienne nobleſſe de Franche-Comté, ſubſiſtante aujourd'hui dans la branche des Seigneurs *de la Tour-de-Laubeſpin*, & celle des Seigneurs *de Myon*. Elle s'eſt toujours diſtinguée & ſoutenue avec éclat dans l'épée & la robe. Cette Maiſon a toujours été & eſt encore admiſe dans les Chapitres nobles de cette Province, où l'on exige la preuve de ſeize quartiers. Nous n'en commencerons la généalogie qu'à

I. HUGUES D'AGAY, Ecuyer, Seigneur de la Tour-de-Laubeſpin, Officier de PHILIPPE, dit *le Bon*, Duc de Bourgogne en 1463, fut nommé du Conſeil de ce même Duc par Lettres du 3 Juin de la même année. Il avoit épouſé *Sibille Vincent*, fille de *Jean Vincent*, Maître des Requêtes des Ducs de Bourgogne; dont

1. JEAN, I du nom, qui ſuit;

2. Autre JEAN, pourvu de la dignité d'Aumônier au Chapitre noble de Gigny en Franche-Comté en 1474.

3. Et HENRI, reçu en 1509 Conſeiller au Parlement de Franche-Comté, marié, & mort ſans poſtérité.

II. JEAN D'AGAY, I du nom, Ecuyer, Seigneur de la Tour-de-Laubeſpin, épouſa *Louiſe Annol*, dont,

Digitized by Google

1. JEAN, II du nom, qui ſuit;

2. PIERRE, mort ſans poſtérité,

3. Et DENISE, mariée à *Renaud de Faulquier.*

III. JEAN D'AGAY, II du nom, Ecuyer, Seigneur de la Tour-de-Laubeſpin, épouſa *Charlotte de Cizé*, dont

1. GUILLAUME, qui ſuit;

2. JEAN, III du nom, marié avec *Jeanne du Tartre*, de laquelle il eut SIMON D'AGAY, mort ſans poſtérité de *Françoiſe de Véſoul*, ſa femme.

IV. GUILLAUME D'AGAY, Ecuyer, Seigneur de la Tour-de-Laubeſpin, épouſa *Barbe du Tartre*, ſœur de *Jeanne du Tartre*, mariée à JEAN D'AGAY, III du nom, ſon frere. Il eut de ce mariage,

1. BONAVENTURE, I du nom, qui ſuit;

2. Et CLAUDINE, mariée à *Guillaume de Sarrazin*, Seigneur de Saint-Martin.

V. BONAVENTURE D'AGAY, I du nom, Ecuyer, Seigneur de la Tour-de-Laubeſpin, fut nommé en 1619 Gouverneur du Château de Grimont-ſur-Poligny, pour les Archiducs ALBERT & ISABELLE, & épouſa *Philiberte Sordet*, dont il eut

1. ETIENNE, qui ſuit;

2. ANTOINE, Capitaine d'une Compagnie d'hommes-d'Armes au ſervice du Roi d'Eſpagne, tué ſur la brèche de Venlo, dans les Pays-Bas, en 1637.

3. Et CHARLOTTE, mariée à *Philibert de Bauthoin.*

VI. ETIENNE D'AGAY, Ecuyer, Seigneur de la Tour-de-Laubeſpin, fut reçu en 1636 Auditeur-Général des Armées du Roi d'Eſpagne en Bourgogne, & en 1655 Procureur-Général du Parlement de Franche-Comté. Il avoit épouſé en 1627 *Barbe-Angele de Froiſſard*, dont il eut

1. BONAVENTURE, II du nom, qui ſuit;

2. PHILIPPE-CHARLES, Prieur de Clairveaux & Chanoine de Poligny.

3. FRANÇOIS-NICOLAS, Prieur de Rey, & Chanoine d'Arbois,

4. ANTOINE, Chevalier, Capitaine d'une Compagnie d'Arquebuſiers à cheval, tué au ſiége de Salins en 1674.

5. FERDINAND, auteur de la branche des Seigneurs de *Myon*, rapportée ci-après;

6. JEANNE PHILIBERTE, mariée à *Claude de Gillaboz*, Ecuyer.

7. Et JEANNE-GUILLEMETTE, mariée à *Hugues de Gabriel*, Chevalier.

VII. BONANENTURE D'AGAY, II du nom, Chevalier, Seigneur de la Tour-de-Laubeſpin, nommé en 1653 Gouverneur du Château de Grimont, & en 1676 Conſeiller au Parlement de Franche-Comté, épouſa *Thereſe-Louiſe de Laborey*, Dame de Byarnez, dont

1. PHILIPPE-JOSEPH-IGNACE, qui ſuit;

2. Et ETIENNETTE-FRANÇOISE, mariée à *Denis-Grégoire de Pétremand*, Conſeiller au Parlement de Franche-Comté.

VIII. PHILIPPE-JOSEPH-IGNACE D'AGAY, Seigneur de la Tour-de-Laubeſpin, & de Byarnez, reçu Conſeiller à la Chambre des Comptes

Digitized by Google

de Franche-Comté ; il épouſa en 1690 *Jeanne-Madelene Mairot-de-Mutigney*, dont,

1. PHILIPPE-CHARLES, Chevalier, Commandant de Bataillon au Régiment de Champagne, Chevalier de Saint Louis, mort ſans alliance en 1765 ;

2. JEAN-PROSPER, qui ſuit ;

3 & 4. BARBE-THERESE, ANTOINETTE-FRANÇOISE,

5 & 6. ANNE-JEANNE, & JEANNE-MADELENE, mortes toutes deux Chanoineſſes de l'Abbaye noble de Sainte-Claire-de-Montigny en Dauphiné.

IX. JEAN-PROSPER D'AGAY, Chevalier, Seigneur de la Tour-de-Laubeſpin, & de Byarnez, Chevalier de Saint Louis, a épouſé en 1766 *Anne-Joſephe de Montgenet.*

BRANCHE DES SEIGNEURS DE MYON,

Iſſue de celle des Seigneurs de la Tour-de-Laubeſpin.

VII. FERDINAND D'AGAY, Chevalier, fils puîné d'ETIENNE, Seigneur de la Tour-de-Laubeſpin, & de *Barbe-Angele de Froiſſard* ; reçu Conſeiller au Parlement de Franche-Comté en 1691, mort en 1731, avoit épouſé *Jeanne-Marie Mercier*, qui lui apporta en dot la Terre & Seigneurie de Myon. Il a laiſſé de ſon mariage,

1. ANTOINE-PHILIBERT, qui ſuit,

2. CHARLES-DENIS-FRANÇOIS, Abbé-Commendataire de l'Abbaye de Sorèze, Vicaire-Général & Archidiacre d'Orléans, & enſuite Chanoine de l'Egliſe Métropolitaine de Beſançon ;

3. PHILIPPE-CHARLES, dit *M. de Myon*, Chevalier, Lieutenant-Colonel du Régiment de Blaiſois, Infanterie, en 1746 ; & en 1748 Lieutenant de Roi au Fort Griffon de Beſançon, & Chevalier de Saint Louis ;

4. JEAN-CLAUDE, dit *M. de Montſaugeon*, Chevalier, Lieutenant-Colonel du Régiment Dauphin, Infanterie, & Chevalier de Saint Louis,

5. LUC, dit *le Chevalier* D'AGAY, Chevalier de Saint Louis, Capitaine au Régiment de Guyenne, Infanterie, & Major de la Ville de Colmar en 1752 ;

6 & 7. N..... & N..... toutes deux Religieuſes.

VIII. ANTOINE-PHILIBERT D'AGAY, Chevalier, Seigneur de Myon, &, du chef de ſa femme, de Villers, Mutigney, Bay, Bémont, &c. fut reçu d'abord Conſeiller au Parlement de Franche-Comté, puis Préſident-à-Mortier au même Parlement en 1744 ; il eſt mort en 1766. Il avoit épouſé *Anne-Ignace de Boitouſet-d'Epernay* ; de laquelle ſont nés,

1. MARIE-FRANÇOIS-BRUNO, qui ſuit ;

2. PHILIPPE-JOSEPH-FRANÇOIS, Prieur-Commendataire des Prieurés de Heauville & de Clairveaux, Chanoine de l'Egliſe Métropolitaine de Beſançon ;

3. JEAN-GABRIEL, Chanoine du Chapitre noble & Cathédrale de

Digitized by Google

Saint-Claude, & Vicaire-Général du Diocèse d'Autun.

4. MARGUERITE-FRANÇOISE-BERNARDINE, mariée en 1748 à *Claude-François-Joseph de Montgenet*, Chevalier, Seigneur de la Roche, Montaigu, Colombier, &c.

5 & 6. LOUISE-FERDINANDE & JEANNE-FRANÇOISE-URSULE, mortes toutes deux Chanoinesses de Lons-le-Saulnier, la derniere en 1740.

IX. MARIE-FRANÇOIS-BRUNO D'AGAY, Chevalier, créé Comte d'AGAY par Lettres-Patentes de l'an 1766; Seigneur de Myon, de Villers & de Mutigney; reçu d'abord Avocat-Général au Parlement de Franche-Comté en 1749, Maître des Requêtes en 1759, Président au Grand-Conseil en 1765, & Intendant de Bretagne en 1767. Il a épousé *Charlotte le Bas-du-Plessis*, dont

1. ANTOINE-FRANÇOIS-IGNACE, Chevalier;
2. ANTOINE-THERESE-JOSEPH, Chevalier;
3. ANNE-CHARLOTTE-JOSEPHINE;
4. Et MARGUERITE-FRANÇOISE-NICOLE.

Généalogie dressée sur un Mémoire envoyé.

Les armes sont, *d'or, au lion de gueules armé & rampant; au chef d'azur.* Support, *deux lions de gueules.* Cimier, *un lion de même issant du casque, avec une couronne de Marquis.*

AGE (DE L'). Cette Maison, très ancienne en Berri, est devenue illustre par ses alliances & ses emplois à la Cour; elle portoit pour armes, d'*or, à la croix de gueules, brisée d'un lambel.* Elle a fourni dix degrés. GUILLAUME DE L'AGE, Lieutenant-Capitaine de la Tour de Vincennes en 1369, fut pere d'ADAM DE L'AGE, Seigneur de Chazelet en Berri, marié à *Jeanne du Gué*, qui eut pour enfans, RENIER, JACQUES, JACQUETTE & JEANNE. RENIER, Seigneur de Chazelet & de Chaulmet, avoit pour armes, d'*or, à la croix de gueules.* Son fils JEAN I, eut d'un second mariage, en 1488, avec *Gabrielle de Laval*, JEAN II, Chevalier, Seigneur de Tendu en Berri, qui marié en 1507 à *Anne Berruyer*, en eut RENÉ DE L'AGE, qui échangea en 1540 ses Terres du Chazelet & de Tendu, pour celle de Puy-Laurens. Il épousa en 1529 *Gilberte Savary-Lancosme*, & en eut HONORÉ DE L'AGE, RENÉ, JEAN, GUY, qui furent hommes-d'Armes sous le Chevalier d'Angoulême en 1572, & une fille nommée MARIE, mariée à *Jean de Chabannes.* HONORÉ, Seigneur de l'AGE & de Puy-Laurens, Chambellan du Duc d'Anjou, Gentilhomme de sa Chambre, eut de son mariage, en 1561, avec *Anne d'Aubusson*, fille puînée de *Jean d'Aubusson II*, Seigneur de la Feuillade, RENÉ, Seigneur DE L'AGE, FRANÇOIS, GUILLAUME, JACQUELINE, GILBERTE, & FRANÇOISE. RENÉ fut Conseiller, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Sous Gouverneur de GASTON-JEAN-BAPTISTE DE FRANCE, Duc d'Orléans, &c. marié en 1602 avec *Jeanne Pat*, fille puînée de *Guillaume Pat*, Seigneur de Rhodez, Prevôt & Maître de Cérémonies des Ordres du Roi, &c. dont,

1. ANTOINE DE L'AGE, qui suit.
2. ANNE, Supérieure de Sainte Marie à Bourges.

3. MADELENE

Digitized by Google

3. MADELENE, Religieuſe à l'Annonciade de Bourges.
4. Et LOUISE, Religieuſe à Sainte Claire de Limoges.

ANTOINE fut élevé Enfant d'honneur de GASTON DE FRANCE, Duc d'Orléans, juſqu'à l'âge de vingt ans; ce qui le fit monter aux plus hautes dignités dans la maiſon de ce Prince. Le Duché-Pairie d'Aiguillon en Guyenne étant éteint en 1621, par la mort de *Henri de Lorraine*, fils de *Charles de Lorraine*, Duc de Mayenne; LOUIS XIII, à la recommandation de ſon frere GASTON DE FRANCE, érigea ce Duché ſous le nom de Duché-Pairie de *Puy-Laurens* en 1634, en faveur de cet ANTOINE DE L'AGE. Il n'en profita pas long-tems; le Roi le fit arrêter en 1537 & conduire à Vincennes, où il mourut ſans enfans cinq mois après: ainſi ce Duché s'éteignit une ſeconde fois avec la maiſon de l'AGE. *Marguerite-Philippe de Cambout*, ſa veuve, niéce du Cardinal de Richelieu, & fille puînée de *Charles de Cambout*, Baron de Pont-Château, & de *Philippe de Beurges* ſa premiere femme, ſe remaria en 1539 à *Henri de Lorraine*, Comte de Harcourt, ſecond fils de *Charles de Lorraine*, I du nom, Duc d'Elbeuf. Voyez *P. Anſelme*, *T. IV*, *p.* 284.

* AGÉNOIS. C'eſt un Comté que LOUIS XIII engagea au Cardinal de Richelieu: les héritiers de ce Miniſtre en jouiſſent aujourd'hui ſous ce titre. *Emmanuel-Armand de Vignerot-du-Pleſſis*, né le 31 Juillet 1720, par la démiſſion d'*Armand-Louis* ſon pere, a porté pendant quelque tems le nom de *Duc d'Agénois*. L'Evêque d'Agen prend la qualité de *Seigneur* & *Comte d'Agen*, depuis que *Gombault*, fils de *Garcias*, Duc de Gaſcogne, & ſon fils *Hugues*, tous deux Seigneurs & Comtes d'Agen, en ont été ſucceſſivement Evêques. Néanmoins ce Prélat n'a aucune Juriſdiction ſur la ville. *Voyez* AIGUILLON.

AGIMON. *Voyez* LOOS.

—AGNEAUX. Il eſt conſtant que la Maiſon d'AGNEAUX tire ſon origine des Bailliages de Caen ou du Cotentin; mais nous n'avons pas aſſez de preuves de cette Famille pour décider de celui dont elle eſt ſortie.

Il y a un titre de l'an 1228, qui parle de Meſſire PHILIPPE D'AGNEAUX, Chevalier Bannerer.

Les mémoires de M. *Bigot-ſous-Meſnil*, Conſeiller en la Cour des Aides de Normandie, font mention du même PHILIPPE D'AGNEAUX, Chevalier, & de GUILLAUME, Seigneur d'AGNEAUX, en 1223.

Parmi ceux qui accompagnerent *Jean de Harcourt*, Amiral de France, au voyage qu'il fit ſur Mer l'an 1295, eſt nommé Monſieur JEAN D'AGNEAUX, Chevalier.

L'armorial dreſſé par le commandement du Roi CHARLES V, l'an 1368, fait mention de FOUQUES D'AGNEAUX, Chevalier.

GUILLAUME D'AGNEAUX épouſa *Catherine de Fontaines* en 1573, dont ſortit, entr'autres enfans, JEANNE D'AGNEAUX, femme d'*Alexandre de Nolent*, Seigneur de Saint-Conteſt.

Digitized by Google

GUILLAUME D'AGNEAUX, Chevalier, épouſa *Jeanne d'Eſcageul.*

Les armes ſont, *d'or, à deux faſces de ſinople, accompagnées de ſept merlettes de gueules, & miſes en orle.*

AGOULT. Maiſon ancienne & originaire de Provence. GUILLAUME D'AGOULT, Seigneur d'Apt, vivoit en 1008. RAYMBAULD D'AGOULT, un de ſes deſcendans au quatriéme degré, mort en 1113, eut de *Sance*, héritiere de la Maiſon de *Simiane*, deux fils : l'aîné, nommé GUIRAUD, prit le ſurnom de *Simiane*. *Voyez* SIMIANE. Le cadet, BERTRAND RAYMBAULD, Seigneur de Sault, continua (ſuivant le P. *Jean Colomby*, Jéſuite; *Guy Allard*; le P. *Dominique*; le P. *Briaçon*, Dominicain, & d'autres écrivains), la lignée du ſurnom d'AGOULT, qui ſe partagea en pluſieurs branches, dont une produiſit pluſieurs rameaux, tant en Provence qu'en Dauphiné, où quelques-uns ſubſiſtent encore. FOULQUES D'AGOULT, un des arriere-petits-fils de BERTRAND RAYMBAULD, quitta le nom d'AGOULT, quoiqu'il fût l'aîné de ſa Maiſon, & prit les nom & armes de PONTEVEZ, écartela ſeulement d'AGOULT *au 2 & 3*. Il en uſa ainſi à cauſe de ſa mere, héritiere de ſa Maiſon; & c'eſt de lui que ſortirent les Seigneurs de PONTEVEZ, Comtes de Carces, qui dans le dix-ſeptiéme ſiécle ſont confondus dans les *Simiane*, Marquis de Gordes. Une ſœur de ce FOUQUES épouſa *Burgundion de Trets*, ſouche des Barons d'Olieres, qui prirent le ſurnom d'AGOULT, & dont je parlerai plus bas. Quant à la Terre & Seigneurie de *Sault*, qui fut le partage d'un frere puîné de FOULQUES-D'AGOULT *dit* PONTEVEZ, elle ſe conſerva dans les deſcendans, dont, faute d'hoirs mâles, elle paſſa en 1394 dans une branche cadette d'AGOULT, Seigneur de Miſon; elle en ſortit auſſi faute de mâles, & entra, par une LOUISE D'AGOULT, dans la Maiſon de *Montauban*, laquelle prit les ſurnom & armes d'AGOULT. Ce fut pour l'un d'eux que la Terre de *Sault* fut érigée en Comté l'an 1561. Mais LOUIS D'AGOULT-DE-MONTAUBAN, Comte de Sault, fils aîné d'un autre LOUIS D'AGOULT-DE-MONTAUBAN, Comte de Sault, mourant ſans enfans, inſtitua pour ſon héritiere *Chrétienne d'Aguerre*, ſa mere. JEANNE D'AGOULT, ſœur du teſtateur, & femme de *Claude-François de la Baume*, Comte de Montrevel, conteſta en vain ce teſtament: le Comté de Sault fut adjugé à *Chrétienne d'Aguerre*, qui ſe rendit célèbre en Provence pour le parti de la Ligue : elle donna ce Comté à *Charles de Créqui*, Duc de Leſdiguieres, Pair & Maréchal de France, ſon fils du premier lit : ce Comté a paſſé dans la Maiſon de Villeroy. On peut voir pour la généalogie de la Maiſon d'AGOULT, *Allard*, *des Mazures*, part. II, p. 1; *le Laboureur*, p. 102, & ſuivantes. Quant à la branche aînée d'AGOULT, qui a changé ce nom en celui de SIMIANE, *voyez* SIMIANE.

Burgundion, dit *de Trets*, Vicomte titulaire de Marſeille, épouſa en ſecondes noces MABILE D'AGOULT-D'ENTREVENES, de laquelle il eut ISNARD, à qui la Seigneurie de d'Olieres tomba en partage. La poſtérité d'ISNARD a pris & conſervé le nom d'Olieres; il eſt le ſixiéme ayeul de LOUIS D'AGOULT, Baron d'Olieres, mari de *Dauſne de Villeneuve*, dont

Digitized by Google

les deux fils, BALTHAZARD & PIERRE, partagerent la Baronnie d'Olieres: la poſtérité du premier ſubſiſte dans les enfans de BALTHAZARD IV, Baron d'Olieres.

PIERRE D'AGOULT, deuxiéme fils de LOUIS, fut pere d'ANTOINE, marié à *Eléonore de Valavoire*, mere de PIERRE, qui épouſa *Marguerite de Forbin-de-Solieres*, & fut pere de JOSEPH, qui obtint l'érection d'Olieres en Marquiſat, par lettres du mois de Mars 1689, enregiſtrées à Aix le même mois. Il a eu de ſa femme *Françoiſe de Glandevez*:

1. AUGUSTE D'AGOULT, Marquis d'Olieres.

2. GASPARD D'AGOULT, reçu Chevalier de Malte en 1688, devenu depuis Baron & Marquis d'Olieres, & marié à *Anne-Marguerite de Fortia-de-Piles*; de ce mariage eſt né

JOSEPH-GABRIEL-GASPARD-ANNE D'AGOULT, des Vicomtes de Marſeille, Chevalier, Baron & Marquis d'Olieres, marié le 27 Juin 1752 à *Marie-Anne de Lanion*, fille unique de *Jean-Baptiſte-Pierre-Joſeph*, Marquis *de Lanion*, Maréchal de Camp, & de *Marthe Kſulques*; il a pour ſœur CATHERINE D'AGOULT, mariée à *N..... de Raouſſet*, Marquis de Seillons, dont il a trois garçons & trois filles.

—AGOULT-DE-MONTMAUR, en Dauphiné. HECTOR-SAMSON D'AGOULT, Baron de Montmaur, n'a eu de ſon mariage avec *Marie Françoiſe Amieu de-Fautrieu*, Dame en partie du Comté de Vinſſobres en Dauphiné, qu'une fille unique:

MARIE-JUSTINE-ESPÉRANCE D'AGOULT, mariée avec *Jean-Joſeph-Paul-Antoine Montpezat-Tremoletti-de-Bucelli*, Marquis, puis Duc de Montpezat, Lieutenant de Roi du Languedoc, aujourd'hui Baron de Montmaur.

Les armes d'AGOULT en Dauphiné ſont, *d'or, au loup raviſſant d'azur, armé & lampaſſé de gueules.*

—AGOULT. Autre famille qui ſubſiſte en Provence, & qui a pour tige:

I. FOUQUET D'AGOULT, Seigneur des Terres de Rogne, Valonne, Angles, Verguons & Saint-Auban, dont il prêta hommage au Roi le 19 Mai 1489. Il eſt qualifié *Chevalier* dans cet hommage, & *magnifique Seigneur* dans pluſieurs reconnoiſſances de ſes Vaſſaux. Il fit ſon teſtament reçu, (par *Maliverni*, Notaire à Aix) le 6 Août 1526, & laiſſa d'*Anne de Bouic*, qu'il avoit épouſée à Arles en 1490, (*Donil*, Notaire), HONORÉ, RAYMOND, FRANÇOIS & ARNAUD, qui ſuivent:

II. HONORÉ fut chef de la branche des Seigneurs de Rogne, terminée en la perſonne de JULIE D'AGOULT, mariée l'an 1597 avec *Henry de Raffelis*, Seigneur de Courmes, auquel elle apporta la Seigneurie que ſes deſcendans poſſedent encore.

II. RAYMOND, Seigneur de Saint-Auban, avoit épouſé *Antoinette de Raymond* des Seigneurs d'Eoux. Il n'en eut qu'une fille, mariée à *Jean Flotte*, dont les deſcendans ont pris le nom de FLOTTE-D'AGOULT.

II. ARNAUD D'AGOULT, Seigneur de Mauriès, Chevalier de l'Ordre du Roi, épouſa *Lucrece de Gerente-Cabanes*, de laquelle il eut,

Digitized by Google

1. François, Seigneur de Mauriès.

2. Et Balthazard, mort Grand-Prieur de Saint-Gilles : cette branche eſt encore éteinte.

II. François d'Agoult, Seigneur d'Angles, Saint-Laurent, & Saint-Jurs, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de deux cents hommes d'armes, ſe maria avec *Françoiſe de Caſtelane*, des Seigneurs de Montmeyan, par contrat paſſé devant *Minuti*, Notaire à Mouſtiers, le dernier Novembre 1578, & fit ſon teſtament, reçu par le même Notaire, le 24 Novembre 1586; il eut entr'autres enfans :

1. Balthazard, qui ſuit.

2. Et Rolland, reçu Chevalier de Malte, mort Commandeur de Gap.

III. Balthazard, II du nom, Seigneur d'Angles, Saint-Jurs & Saint-Laurent, s'allia avec *Anne d'Aguillery de Leſpeoux*, le 25 Avril 1594, (*Chauſſegros*, Notaire à Saint-Jurs), & laiſſa de ſon mariage :

1. Jean, qui ſuit.

2. Rolland, Chevalier de Malte.

3. Et Claude-Jean, qui fit une branche éteinte depuis peu par la mort de Louis d'Agoult, Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis, Capitaine dans le Régiment des Landes.

IV. Jean d'Agoult, Seigneur des ſuſdits lieux, épouſa *Melchione de Marin*; (*Jacques*, Notaire à Saint-Michel, le 3 Mars 1633); il fit ſon teſtament le 29 Mai 1671, (*Perrimond*, Notaire à Quinſon); & eut de ſon mariage :

1. Antoine, qui ſuit.

2. Annibal, Chevalier de Malte.

3. Et Jean, Prieur de Deuil.

V. Antoine d'Acoult, Seigneur d'Angles & de Saint-Laurent, épouſa *Madelene de Deſidery*, le 2 Novembre 1683, (*Guraud*, Notaire à Quinſon). Il teſta à Saint-Michel le 20 Juillet 1724, & laiſſe de ce mariage trois fils encore vivans :

1. André, qui ſuit.

2. Jean-Antoine, Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de Paris, Abbé de N. D. de Bonneval, Diocèſe de Rhodez.

3. Et Louis-Annibal-François, Meſtre-de-Camp au Régiment de Conti, Cavalerie, & Chevalier de l'Ordre de Saint Louis.

VI. André d'Agoult, Seigneur, Baron de Saint-Michel, Capitaine au Régiment de Toulouſe, Infanterie, Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis, Syndic de la Nobleſſe en 1746, & enſuite Procureur-Joint, a épouſé *Madelene Daunet*, par contrat paſſé à Marſeille le 22 Février 1727; leurs enfans ſont :

1. Louis Fouquet, Enſeigne au Régiment des Gardes-Françoiſes.

2 & 3. Charles-César & Jean-Antoine, Gardes de la Marine.

4. François-Auguste.

5. Louis-Annibal, qui eſt à l'Ecole Militaire.

Digitized by Google

6. LOUISE-MARGUERITE-ANTOINETTE.

7. MADELENE-ALEXANDRE, mariée à *Louis de Saint-Chamas*, Capitaine dans le Régiment de Médoc.

8. Et MARIE-ANNE-ANGELIQUE.

Les armes : *d'or, au loup d'azur raviſſant*, qui ſont les même qu'AGOULT-MONTMAUR en Dauphiné.

—AGUENIN, en Bourgogne.

GUY AGUENIN, natif de la ville de Tonnerre en Bourgogne, Gentilhomme ordinaire de la Chambre de *Jean* Duc de Bourgogne en 1360, épouſa *Catherine de la Baume*; dont il laiſſa :

1. JEAN, qui ſuit.

2. PIERRE AGUENIN, Chanoine de Sens.

3. Et JACQUES AGUENIN, mort ſans hoirs.

JEAN AGUENIN, fut premierement Procureur Général, puis ſecond Préſident du Parlement de Paris l'an 1417. Il épouſa *Jeanne de la Porte*, de laquelle il eut :

1. PIERRE, mentionné ci-après.

2. JEAN AGUENIN, Chanoine de Notre-Dame, & Conſeiller au Parlement, mort l'an 1472.

3. ANDRÉ AGUENIN, Chanoine de Saint-Méderic, & Chapelain de Saint-Bon, mort l'an 1483.

4. GUY AGUENIN, Conſeiller au Châtelet, mort l'an 1463, ſans laiſſer d'enfans de *Jeanne de Cornillan* ſon épouſe.

5. PHILIPPE AGUENIN, femme de *Jean de Longuejoue*, Avocat du Roi au Châtelet.

6. Et JEANNE AGUENIN, femme de *Nicolas de Longueuil*, Seigneur de Biſtelles, Avocat du Roi au Châtelet.

PIERRE AGUENIN, Avocat du Roi au Châtelet de Paris, & depuis Conſeiller en icelui ; prit pour femme *Marguerite le Duc*, fille de *Guillaume le Duc*, Seigneur de Villevaudé, Préſident au Parlement, & de *Jeanne Porcher* ſon épouſe. Il mourut à 28 ans, l'an 1433, laiſſant un ſeul fils :

GUILLAUME AGUENIN, Conſeiller au Parlement, qui fut marié deux fois : 1°. avec *Girarde de Longueuil*, fille de *Jean de Longueuil*, III du nom, Seigneur de Maiſons, Lieutenant Civil de Paris; & de *Marie de Morvillers* ſon épouſe. 2°. Avec *Joſſine Sanguin*. Il mourut en 1508. Il eut des enfans de ſes deux mariages.

Du premier lit :

1. PIERRE, qui ſuit.

2. JEAN AGUENIN, Chanoine de Saint-Méderic.

3. MARIE AGUENIN, mariée, l'an 1462, à *Robert Lotin*, Conſeiller au Parlement.

4. MARGUERITE AGUENIN, femme de *Jean Beauliard*, Avocat du Roi en la Chambre des Comptes.

5. JEANNE AGUENIN, Religieuſe à Longchamp.

Digitized by Google

Du ſecond lit :

6. GUILLAUME AGUENIN, mort l'an 1476.

7. YVONNE AGUENIN, femme de *Jean de Livres*, Maître des Requêtes.

8. Et CLAUDE AGUENIN, femme de *Jean Bloſſet*, Seigneur de Saint-Main.

PIERRE AGUENIN, Seigneur de Villevaudé, Conſeiller-Auditeur en la Chambre des Comptes, épouſa, l'an 1487, *Catherine le Cocq*, fille de *Girard le Cocq*, Seigneur d'Eſgrenay, Conſeiller en la Cour des Aides, & de *Marguerite Culdoë* ſon épouſe; dont il eut :

1. JEAN, qui ſuit.

2. GUILLAUME, rapporté après ſon frere aîné.

3. JEANNE AGUENIN, femme de *Jean des Landes*, Seigneur de Magnanville.

4. MARIE AGUENIN, femme de *Jean Hutin*, Seigneur de Bonville en Gâtinois.

5. GIRARDE AGUENIN, femme d'*Antoine Vachot*, Seigneur du Pleſſis-Pommeray, Auditeur des Comptes.

6. MARGUERITE AGUENIN, femme de *François Ravaut*, Procureur du Roi à Montargis.

7. MADELENE AGUENIN, Religieuſe à Pont-aux-Dames.

8. CATHERINE AGUENIN, Religieuſe à Gerſy, morte en 1572.

9. Et ANTOINETTE AGUENIN, femme de *Robert Fuſée*, Seigneur de Voiſenon.

JEAN AGUENIN, Conſeiller du Roi en ſa Cour des Aides de Paris, épouſa *Marie Thibaut*, dont il eut :

1. MARIE AGUENIN, femme de *Jacques de Nogental*, Vicomte de Troly en Picardie;

2. Et JUSTINE AGUENIN, femme de *Jean Matthieu*, Seigneur de Belon, Maître des Requêtes.

GUILLAUME AGUENIN, Seigneur de Faverieux, deuxieme fils de PIERRE AGUENIN, Seigneur de Villevaudé, & de *Catherine le Cocq*, ſon épouſe, prit pour femme, le 1 Décembre 1544, *Marie le Berruyer*, fille de *Jean le Berruyer*, Seigneur de Moüy, & mourut le 3 Octobre 1569, laiſſant :

1. PIERRE, qui ſuit;

2. NICOLAS AGUENIN, Chevalier de Malte;

3. FRANÇOIS AGUENIN, Seigneur de Faverieux, qui eut pour femme *Lucrece de Selve*, dont ſortit une fille MARIE AGUENIN, née l'an 1586;

4. Et MARIE AGUENIN, femme de *Gabriel le Sueur*, Seigneur de Puyſieux-en-Mulcien.

PIERRE AGUENIN, Seigneur de Villevaudé, épouſa, le 15 Août 1578, *Marguerite Matthieu*, fille de *Jean Matthieu*, Seigneur de Belon, Maître des Requêtes, & de JUSTINE AGUENIN, ſon épouſe. De ce mariage vinrent :

1. GUILLAUME, mentionné ci-après;

Digitized by Google

2. Jean Aguenin, Conſeiller au Parlement, & Aumônier du Roi, Prieur de Saint-Pere;

3. François Aguenin, Chanoine de l'Egliſe de Sens;

4. Pierre Aguenin, Chevalier de Malte;

5. Marie Aguenin, femme de *Jean Aurillot*, Seigneur du Perray;

6. Et Justine Aguenin, morte ſans alliance.

Guillaume Aguenin, Seigneur de Villevaudé & de Faverieux, épouſa, le 28 Février 1618, *Elizabeth Millot*, fille de *Nicolas Millot*, Ecuyer, & d'*Elizabeth de Creil*, ſon épouſe; dont ſont ſortis :

1. Louis, duquel nous allons parler;

2. Jean Aguenin, Religieux de la Sainte-Trinité;

3. François Aguenin, Religieux à Sainte-Geneviéve de Paris;

4. Nicolas Aguenin, Seigneur de Faverieux;

5. Et Elizabeth Aguenin.

Louis Aguenin, Seigneur de Villevaudé & de Puyſieux, Conſeiller au Grand-Conſeil, épouſa, le 16 Juillet 1645, *Marguerite de Pleure*, fille de *Claude de Pleure*, Conſeiller au Parlement, & de *Jeanne Vialard*; dont il eut pluſieurs enfans.

Les armes ſont, *de gueules, à trois chevrons d'or, accompagnés de trois bezans de même, deux en chef & l'autre en pointe.*

—AGUERRE. Guillenton d'Aguerre, Seigneur de Marquigny-au-Bois, épouſa *Madelene de la Fontaine*, Dame de Ruffieu; dont il eut,

1. Helène d'Aguerre, femme en 1568 de *François de Chabeu*, Seigneur de Feillens, fils de *Humbert de Chabeu*, Seigneur du même lieu, & de *Catherine de Monſpey*;

2. Jacqueline d'Aguerre, femme de *Georges de Lyobard*, Seigneur du Chaſtelard, veuf de *Guillemette de Chevriers*, & fils de *Claude Lyobard*, Seigneur du Chaſtelard, & d'*Iſabeau de Châteauneuf-de-Laſcaris*, ſon épouſe; puis en ſecondes noces, du Sieur *de Sennemond*, Gentilhomme du Duc de Nemours;

3. Guillemette d'Aguerre, Dame de Marquigny-au-Bois.

Gratian d'Aguerre, Baron de Vienne, épouſa *Madelene de Caſtres*; dont il eut,

Jean d'Aguerre, Baron de Vienne, qui prit pour femme *Jacqueline de Lenoncourt*, fille de *Thierry*, Seigneur de *Lenoncourt*, & de *Jeanne de Ville*; dont ſortit,

Claude d'Aguerre, Baron de Vienne, Grand-Maître de Lorraine. Il épouſa *Jeanne de Hangeſt*, Dame de Moyencourt, fille de *Joachim de Hangeſt*, Seigneur de Moyencourt, & de *Marie de Moüy*, ſon épouſe; dont il eut,

Chrétienne d'Aguerre, femme en premieres noces d'*Antoine*, Sire *de Créquy & de Canaples*, Prince *de Poix*, fils de *Gilbert de Blanchefort*, Seigneur de Saint-Janvrin, & de *Marie*, Dame *de Créquy & de Canaples*, ſon épouſe, pere & mere du Maréchal *de Créquy*, tué à Brême; puis en ſecondes noces de *François-Louis d'Agoult*, Comte de Sault, fils de

Digitized by Google

François d'Agoult, Comte de Sault, & de *Jeanne de Veſc*, ſon épouſe, dont ſortit le dernier Comte de Sault.

Les armes, *d'argent, à trois corbeaux de ſable, 2 & 1.*

AGUESSEAU (D'). HENRI-FRANÇOIS D'AGUESSEAU, Seigneur de Freſnes, né le 26 Novembre 1668, Chevalier, Chancelier de France honoraire, Commandeur des Ordres du Roi, mourut à Paris le 9 Février 1751, âgé de 82 ans & deux mois, & a été inhumé dans le cimetiere d'Auteuil, où eſt ſa ſépulture. Il a rempli la Charge d'Avocat-Général à vingt-deux ans, & celle de Procureur-Général à trente-deux : les lumieres que ce ſçavant Magiſtrat y fit paroître, lui mériterent la place de Chancelier à ſa quarante-huitiéme année. Il a commencé à l'occuper le 22 Février 1717, & l'a quittée à cauſe de ſes infirmités le 28 Novembre 1750, qu'il fit remettre les Sceaux à Sa Majeſté. Il étoit fils de HENRI D'AGUESSEAU Conſeiller d'Etat ordinaire, & au Conſeil Royal des Finances, & de *Claire-Eugénie le Picart-de-Perigny*. Il avoit épouſé, le 4 Octobre 1694, *Anne Lefevre d'Ormeſſon*, morte à Auteuil près Paris le 1 Décembre 1735, âgée de 57 ans, fille d'*André Lefevre d'Ormeſſon*, Seigneur d'Amboile, Maître des Requêtes, Intendant à Lyon, & d'*Eléonore le Maître-de-Belle-Jamme*. Comme il eſt fait mention de cette famille dans pluſieurs Auteurs, & que nous n'en avons pas la généalogie; pour la ſatisfaction du Public, voici l'état actuel de la poſtérité de feu M. le Chancelier D'AGUESSEAU.

1. HENRI-FRANÇOIS-DE-PAULE D'AGUESSEAU, Conſeiller d'Etat ordinaire, né le..... marié le 4 Avril 1729 à *Françoiſe-Marthe-Angélique de Nolent*, mort le 31 Décembre 1764;

2. JEAN-BAPTISTE-PAULIN D'AGUESSEAU-DE-FRESNE, Comte de Compans & de Maligny, Conſeiller d'Etat ordinaire, né le 25 Juin 1702; marié 1°. le 1 Mars 1736, à *Anne-Louiſe-Françoiſe Dupré*, Dame *de la Grange-Bléneau*, décédée le 13 Février 1737, dont eſt née, le 12 dudit mois,

HENRIETTE-ANNE-LOUISE, Dame de la Principauté *de Tingri*, Comteſſe d'Ayen, mariée le 4 Février 1755, mere du Marquis de *Noailles*, né le 17 Septembre 1756. *Voyez* NOAILLES.

M. DE FRESNE s'eſt remarié le 16 Août 1741 à *Marie-Geneviéve-Roſalie le Bret*, fille du Premier Préſident de Provence, dont il reſte

ANGELIQUE-FRANÇOISE-ROSALIE, née le 20 Septembre 1745,

Et CLAIRE-GENEVIÉVE-PAULINE, née le 26 Août 1747; *voyez* au mot CHASTELUS pour Mᵉ. la Comteſſe *de Chaſtelus*, fille de feu M. le Chancelier.

Le Cardinal *de Tavannes*, Archevêque de Rouen, étoit neveu de M. le Chancelier; & M. *de Vienne*, de la premiere Maiſon de Bourgogne, a épouſé ſa petite-niéce.

Voyez, ſur cette Maiſon, l'Hiſtoire de Saintonge, donnée par *Armand Maichin*, l'an 1671, page 134.

Les armes, *d'azur, à deux faſces d'or, accompagnées de ſix coquilles d'argent, poſées trois en chef, deux entre les deux faſces, & une en pointe de l'écu.*

AGUILLINQUI

Digitized by Google

AGUILLINQUI, en Provence. L'Auteur du Nobiliaire de Provence, dit qu'il y avoit deux familles de ce nom; celle dont PIERRE D'AGUILLINQUI, Seigneur de Châteaufort, annobli en 1608, étoit auteur, n'exiſte plus depuis 1722 : l'autre eſt plus ancienne. GUILLAUME D'AGUILLINQUI étoit Conſul d'Aix en 1522; il eut pour fils GASPARD pere de NICOLAS, qui alla s'établir à Siſteron. Cette ville ayant été ravagée en 1564, & les Lettres Patentes de ſes Priviléges ayant été brûlées, NICOLAS fut député auprès du Roi CHARLES IX, qui paſſoit par Arles, pour en obtenir de nouvelles, que ce Prince lui accorda avec bonté, après lui avoir donné des marques de ſa protection. Ledit NICOLAS mourut en 1612, laiſſant GASPARD, II du nom, marié avec *Jeanne d'Audifred*, de la ville de Manoſque, par contrat du 4 Avril 1624. Il en eut pluſieurs enfans, dont deux embraſſerent l'état eccléſiaſtique.

L'aîné, ALEXANDRE D'AGUILLINQUI, fit alliance avec Demoiſelle *l'Evêque*, des Seigneurs de Saint-Etienne, de laquelle il laiſſa

PAUL D'AGUILLINQUI, aujourd'hui Chef de cette famille.

Les armes, *faſcé de ſix piéces, argent & ſable, au chef de gueules chargé d'un lion d'or paſſant*

AGUT, en Provence. BARTHELEMY D'AGUT, originaire de Martigues, acquit dans Aix, où il vint s'établir, un office de Conſeiller en la Chambre des Comptes le 27 Octobre 1569.

Son fils HONORÉ, habile Juriſconſulte, fut Aſſeſſeur-Procureur du Pays, & reçu en 1603 Conſeiller au Parlement. Il épouſa en 1590 *Marguerite Blégiers*, dont il eut

JEAN-BARTHELEMY D'AGUT, qui ſuccéda à l'office de ſon pere en 1631, & fut marié avec *Iſabeau de Toron*. De ce mariage nâquirent :

1, JEAN D'AGUT, auteur d'une branche éteinte;

2. PIERRE, qui ſuit;

3. Et CATHERINE, mariée en 1648 avec *Henri des Laurens*, Seigneur de Saint-MARTIN, Conſeiller au Parlement de Provence.

PIERRE D'AGUT fut pourvu de la charge de Conſeiller, que ſon pere & ſon ayeul avoient exercée. Il épouſa *Anne du Perrier*, fille de *François du Perrier*, & de *Marguerite de Duranti-Saint-Louis*.

JOSEPH SCIPION, leur fils, Seigneur en partie de Porcieux, fut reçu Préſident en la Cour des Comptes, le 10 Février 1693. Il épouſa *Claire de Viany*, fille unique de *Jacques de Viany*, Conſeiller en la même Cour.

JEAN-BAPTISTE D'AGUT, iſſu de ce mariage, a été ſecond Conſul d'Aix, Procureur du Pays en 1740, & marié en 1716 avec *Marie-Marguerite de Grimaldi-de-Beuil*, de laquelle il a eu un fils décédé ſans alliance.

Les armes, *d'azur, à trois fléches d'or, poſées en pal & en ſautoir, les pointes en bas.*

Deviſe : *Sagitta potentis acuta.*

* AJAC, Château & Terre dans le Périgord, tombés en partage à

Digitized by Google

François d'Hautefort, troisième fils de René d'Hautefort, Seigneur de Marquessac, de Buzac & d'Ajac, qui épousa *Jeanne de Marquessac.*

François s'allia en 1718 avec *Jeanne d'Abzac-de-la-Douze*, dont il a eu,

Bernard-Jean-Louis, dit le Comte d'Hautefort-Bozein, premier Ecuyer de M. le Comte *de Toulouse* en 1727, mort sans postérité.

Marie d'Hautefort, mariée à *Jean du Chesne*, Marquis de Montréal.

Jeanne, femme d'*Antoine de Biron-Montferrant*, & Capitaine dans le Régiment de Toulouse.

Et Jeanne, alliée à *Jean de Sanzillen*, Seigneur de Douillac.

Bernard d'Hautefort, dit le Marquis d'*Ajac*, a épousé *Marie-Jeanne de Montesquiou-Fages*, dont est sorti

François-Joseph d'Hautefort, Marquis d'Ajac, Capitaine de Cavalerie. *Voyez* HAUTEFORT.

AIDIE, *voyez* AYDIE.

* AIGLE (l') : Ville & ancienne Baronnie de Normandie, la premiere du Duché d'Alençon. Ses anciens Seigneurs, connus dès le règne du Duc *Raoul*, avoient séance à l'Echiquier d'Alençon, avant tous les autres Seigneurs.

Angenou, I du nom, Seigneur de l'Aigle, qui fut tué en 1086 à la bataille gagnée par *Guillaume le conquérant*, contre le Duc *Harald*, fonda le Prieuré de Saint-Sulpice de l'Aigle.

La Baronnie de l'Aigle passa sur la fin du douzieme siécle dans la Maison de *Harcourt*. *Jeanne de Harcourt*, fille du Maréchal *Jean*, Sire de *Harcourt*, la porta dans celle d'*Avaugour*, par son mariage avec *Henri*, IV du nom, Seigneur d'*Avaugour*.

Leur fille aînée, *Jeanne d'Avaugour*, la porta à son mari *Guy de Bretagne*, Comte de Penthiévre. Leur fille, *Jeanne de Bretagne*, la porta en 1337 à *Charles de Blois-Châtillon*, Duc de Bretagne du chef de sa femme.

Ce Prince la donna en 1351 à sa fille *Marguerite*, en la mariant à *Charles d'Espagne*, Comte d'Angoulême, Connétable de France, que Charles *le mauvais*, Roi de Navarre, fit assassiner le 6 Janvier 1364, dans la ville de l'*Aigle*.

Marguerite de Bretagne-de-Blois n'ayant point eu d'enfans, cette Baronnie retourna à son frere *Jean de Blois*, Comte de Penthiévre, dont le fils *Charles* laissa pour fille unique & héritiere,

Nicole de Blois, dite *de Bretagne*, Comtesse de Penthiévre, Vicomtesse de Limoges, Dame de l'Aigle, mariée en 1437 à *Jean de Brosse*, II du nom, Vicomte de Bridiers, auquel le Roi fit don de la basse Justice de l'Aigle, par Lettres du mois de Février 1474. Son petit-fils *René de Brosse*, dit *de Bretagne*, ayant quitté le service du Roi, & suivi en Italie le Connétable de Bourbon, ses biens furent confisqués.

François I, dans sa détention à Madrid, après la perte de la bataille de Pavie, donna la Baronnie de l'Aigle à *Aimée Mottier-de-la-Fayette*, femme de *François de Silli*, Baron de Lonnai.

Digitized by Google

En 1555 cette Baronnie fut vendue à *François d'Aubrai*, Baron de Bruyeres-le-Châtel, Gentilhomme de FRANÇOIS de France, Duc d'Alençon; qui de *Catherine Pretefecelles* eut, entr'autres enfans, *Nicolas Aubrai*, Baron de l'Aigle, marié à *Jeanne de Godefroi*, & qui en eut trois filles.

Marie Aubrai, l'aînée porta en 1587 la Baronnie de l'Aigle à *Sebastien des Acres*, encore aujourd'hui poſſédée par ſa poſtérité. *Voy.* ACRES.

AIGREFEUILLE, famille originaire du Languedoc. PIERRE D'AIGREFEUILLE, marié à *Jeanne d'Agier-de-la-Baſtide*, étoit Conſeiller en la Chambre des Comptes de Montpellier en *1636*.

PIERRE D'AIGREFEUILLE ſon fils, mort Sous-Doyen des Conſeillers de cette Chambre des Comptes, le 2 Octobre 1695, a eu de *Marie-Hiacinthe de Cœur-de-Chêne*, JEAN-PIERRE D'AIGREFEUILLE, Seigneur de Caunelles, Lafoſſe, &c. Préſident à la même Chambre, le 20 Janvier 1705, puis Conſeiller d'Etat, par brevet du 22 Janvier 1736. Il a eu *Louiſe-Marie Duché-de-Caunelles*:

FULERAND-JEAN-JOSEPH-HIACINTHE D'AIGREFEUILLE, Chevalier, Seigneur de Caunelles, la Foſſe, &c. reçu premier Préſident de la Chambre des Comptes de Montpellier, le 16 Janvier 1755. Il eſt né le 26 Février 1700, avoit été reçu, le 28 Septembre 1720, Préſident en la même Chambre, en ſurvivance de ſon pere, ſur la démiſſion duquel il entra en exercice au mois de Juillet 1724. Il a épouſé le 6 Juin 1746, *Pauline d'Arcuſſia*, fille de *Charles-Michel*, Marquis d'*Arcuſſia*, Seigneur de Fos, &c. & de *Madelene Liſte*. Il a de ce Mariage:

1. CHARLES-JEAN-LOUIS-TOUSSAINT D'AIGREFEUILLE, né le 1 Novembre 1747.

2. FRANÇOISE-ANTOINETTE D'AIGREFEUILLE, encore fille.

3. MARIE D'AIGREFEUILLE, mariée le 9 Décembre 1728, à *Joſeph de Flogergues*, Conſeiller en la Chambre des Comptes; dont pluſieurs enfans.

Cette famille eſt diviſée en pluſieurs branches établies en différentes Provinces. Elle a donné un grand nombre de ſujets recommandables dans l'Egliſe & dans l'Épée, avant qu'elle entrât dans la Magiſtrature.

Les armes: *d'azur, à trois étoiles d'or de ſix raies, poſées deux & une, au chef couſu de gueules.*

* AIGREMONT; ULRIC, Seigneur d'*Aigremont*, fondateur de l'Abbaye de Morimont, vivoit en 1102, avec *Adelnie de Choiſeul* ſa femme. La Maiſon de *Choiſeul* portoit anciennement *au 1 & 4* de Choiſeul, *au 2 & 3 de gueules au Lion couronné d'or*, qui eſt *Aigremont*, avant l'an 1247, depuis l'alliance d'ALIX, Dame d'AIGREMONT, avec *Jean* Sire de *Choiſeul*, fils d'*Alix-de-Dreux*, Princeſſe du Sang.

REGNIER DE CHOISEUL, fils puîné de JEAN, II du nom, eut la Seigneurie d'*Aigremont* par le partage du 24 Juin 1310.

Cette branche, après avoir formé ſept dégrés, s'eſt éteinte en la perſonne de GILLEQUIN DE CHOISEUL, Seigneur d'*Aigremont*, & de Rinſecourt, pere de MARIE DE CHOISEUL, qui porta en dot la Terre de Rin-

Digitized by Google

saucourt, à *François d'Anglure*, l'an 1490; & après la mort de GILLEQUIN son pere, sans enfans mâles, la Terre d'*Aigremont* passa aux Seigneurs du Fremoy, vers l'an 1491, du même nom de CHOISEUL, dont toutes les branches qui existent actuellement sont issues.

Le dernier Luxembourg Duc, né le 11 Octobre 1593, mort le 23 Mai 1616, est qualifié Souverain de la même Terre d'*Aigremont*. Voyez *Tom. III, p.* 832, *des Grands Officiers de la Couronne*. Et de cette branche de *Choiseul-Aigremont* étoit issue celle d'*Isché*, dont il n'est resté que la Comtesse de *Gonzague*, mariée en 1702, & la Baronne de *Haneff*, mere de la Marquise d'*Olonde*, mariée le 26 Novembre 1740, au Chef du nom de *Harcourt*; dont deux fils. *Voyez* CHOISEUL.

—AIGUEBONNE: c'étoit une des branches les plus distinguées de la Maison d'Urre, dans le Diocèse de Valence. Le Comte d'AIGUEBONNE mérita d'être nommé Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit; il ne fut point reçu, étant mort en 1654. Il avoit un fils nommé le Baron d'AIGUEBONNE, qui avoit un Régiment de Cavalerie, à la tête duquel il se distingua beaucoup au combat de Pro dans le Milanez, après le passage de la Mora, où le Prince THOMAS DE SAVOYE battit le Marquis de Velada, Gouverneur du Milanez, le 19 Octobre 1645. *Voyez* URRE.

* AIGUILLON. Les Baronnies d'*Aiguillon*, Montpezat, Sainte-Livrade & d'Olmerac, furent érigées en Duché-Pairie par HENRI IV, en 1599, en faveur de *Henri de Lorraine*, fils aîné de *Charles de Lorraine*, Duc de Mayenne. Mais ce Duché s'éteignit par sa mort sans enfans mâles, l'an 1621. LOUIS XIII. l'érigea de nouveau en 1634, sous le nom de Puylaurens, en faveur de l'*Age*, & s'éteignit également. Enfin le même Prince l'érigea encore en 1638, en faveur de *Marie-Madelene Vignerot*, niéce du Cardinal de Richelieu, laquelle testa en faveur de sa niéce *Marie-Thérese de Vignerot*, morte Religieuse Carmelite en 1705. Il a passé à *Louis-François-Armand de Vignerot* son neveu, fils de *Jean-Baptiste-Amador*, Marquis de Richelieu, institué héritier du Duché d'*Aiguillon*, par sa tante, mais non reçu, & qui est mort le 22 Octobre 1730.

ARMAND-LOUIS, son fils, d'abord appellé Comte d'Agénois, créé de nouveau Duc & Pair d'Aiguillon, reçu le 10 Mai 1731, avec rang de ce jour, né en Octobre 1683, épousa le 12 Août 1718, *Anne-Charlotte de Crussol-Florensac*; & est mort le 31 Janvier 1750.

EMMANUEL-ARMAND, son fils unique, né le 31 Juillet 1720, a été d'abord Comte d'Agénois, fait Colonel du Régiment de Brie, Infanterie, en 1739; puis Duc, par démission ou par brevet, en Janvier 1740, & appellé Duc d'Agénois, fait Brigadier le 2 Mai 1744, Maréchal-de-Camp le 1 Janvier 1748, déclaré Noble Génois, avec le Maréchal Duc de Richelieu, & inscrit au Livre d'Or le 17 Octobre de la même année, est devenu *Duc d'Aiguillon* le 31 Javier 1750, par la mort d'*Armand-Louis de Vignerot-du-Plessis-Richelieu*, Duc d'*Aiguillon*, son pere, Chevalier des Ordres, Lieutenant-Général des armées, & ci-devant au Gouvernement du Comté de Nantes, Commandant en chef de la Pro-

Digitized by Google

vince de Bretagne, premier Commiſſaire du Roi aux Etats de cette Province, Gouverneur de la Fere en Picardie, puis d'Alſace, le 7 Mai 1762; Capitaine-Commandant de la Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, après la mort du Duc de Chaulnes, arrivée en Septembre 1769; a été marié le 4 Février 1740, à *Louiſe-Félicité de Bréhant*, fille unique de *Louis-Robert-Hippolite*, appellé Comte de *Plelo*, Ambaſſadeur de France en Danemarck, & d'une ſœur du Comte de *Saint-Florentin*, nommée Dame du Palais de la feu Reine en 1748; dont, pour enfans vivans, un garçon & une fille mariée le 18 Novembre 1766, avec le Comte de *Chabrillant*. *Voyez* pour les armes à la branche de *Richelieu*, au mot PLESSIS-RICHELIEU.

* AILESBURI, en Angleterre. La Maiſon de BRUCE tiroit ſon origine des Lords de Skletond ou Cleveland, dans la Province d'Yorck, où elle s'eſt diſtinguée pendant un long eſpace de tems. Cette famille vint s'établir en Angleterre vers l'an 1598 : Elle y poſſéda les premieres dignités de la Cour. On trouve de cette Maiſon un Pair d'Angleterre, un Garde des Regiſtres de la Chancellerie, pluſieurs Chambellans, pluſieurs Comtes & Marquis, des alliances avec les plus grandes Maiſons de ce Royaume, même avec MARIE, ſœur de HENRI VIII, & Reine de France. ROBERT BRUCE, fut créé Comte d'*Ailesburi*, le 18 Mars 1664. Son arriere-petit-fils ROBERT eſt né en 1707, de CHARLES & d'*Anne Sackville*, de la Maiſon d'*Haliſax*.

AILHAUD-DE-MÉOUILLE, anciennement AILLY : en Provence, originaire de Picardie, où elle portoit le nom d'AILLY.

Le plus ancien titre que l'on trouve de cette famille eſt une tranſaction du 5 Mars 1215, par laquelle PIERRE & GUY D'AILLY ont partagé les biens de feu leur pere qui poſſédoit à Bargols la Terre de Calion, & où il y eſt dit que cette Terre appartenoit à leurs ancêtres.

I. GUY D'AILLY épouſa le 10 Mars 1216 SIBILE AILHAUT, qui lui porta en mariage les Terres d'Arlan & de Mus, & qui teſta en faveur de FOUQUET leur fils qui ſuit :

II. FOUQUET AILHAUD, Seigneur & Damoiſeau d'Arlan & de Mus, prit le nom de ſa mere, en vertu de ſon teſtament fait l'an 1245, (*Giraud*, Notaire) il ſe retira en Provence, où il épouſa, par contrat paſſé devant *Tornatori*, Notaire à Siſteron, en 1248, *Anne d'Agoult*. De ce mariage il eut deux fils :

1. JEAN, qui ſuit.

2 ANTOINE, qui accompagna CHARLES D'ANJOU à la conquête de Naples en 1264.

III. JEAN AILHAUD, Seigneur d'Arlan & de Mus, épouſa *Lucis de Laſcaris*, par contrat du 10 Octobre 1278, dans lequel il ſe dit fils de magnifique FOUQUET. Il eut de ſon mariage :

1. PIERRE, qui ſuit.

2. JACQUES, qui prit le parti de l'Egliſe : il ſe fit d'abord Moine, puis il fut Evêque de Glandève, comme il eſt prouvé par une tranſaction qu'il

Digitized by Google

fit faire à ſes deux neveux, GUY & JEAN, le 29 Avril 1333.

IV. PIERRE AILHAUD, fit alliance le 7 Septembre 1312 (*Reclus*, Notaire) avec *Cecile de Podio*, de laquelle naquit:

1. GUY AILHAUD, qui s'attacha aux Princes de Savoye. De lui eſt deſcendu au troiſiéme dégré THOMAS AILHAUD, Gentilhomme du Prince de Piémont, Duc de Savoye; qui fut pere de CATHERINE AILHAUD, mariée, par contrat du 15 Juin 1549, à *Jean Mengin*, II du nom, Ecuyer. *Voyez* MENGIN. On ignore la deſtinée de cette premiere branche.

2. JEAN, qui ſuit.

V. JEAN AILHAUD, Coſeigneur de Méouille, paſſa une tranſanction avec GUY ſon frere, le 29 Avril 1333, dans laquelle ils ſe diſent fils de Noble & généreux PIERRE AILHAUD; le ſujet de cette tranſaction a donné lieu à une autre que nous citerons ci-après. Ledit JEAN, dont on ignore l'alliance, fut pere de

VI. BLAISE AILHAUD, Ecuyer, Coſeigneur de Méouille, qui fut pere de JACQUES, qui ſuit.

VII. JACQUES AILHAUD, Ecuyer, Coſeigneur de Méouille, paſſa une tranſaction le 23 Avril 1423 avec la Communauté de Méouille, au ſujet d'une difficulté qui duroit depuis plus de quarante ans avec le ſieur Durfort de la Grave. Il eſt dit dans cette tranſaction qu'elle avoit été commencée par feu Noble & généreux JEAN AILHAUD, Coſeigneur de Méouille, & avoit continué pendant la vie de Noble & généreux BLAISE, fils de JEAN. Ledit JACQUES eut pour fils, GUILLAUME, qui ſuit, & ETIENNE.

IX. GUILLAUME AILHAUD, Ecuyer, ſuccéda à JACQUES ſon pere, ainſi qu'il eſt juſtifié par une donation du 7 Septembre 1484, que ledit GUILLAUME fait à ſon frere, où ils ſe diſent fils de Noble JACQUES, Ecuyer.

X. PIERRE AILHAUD, Seigneur de Cheiron, fils de GUILLAUME, ſervit ſous le Roi LOUIS XII, & continua ſon ſervice pendant le regne de FRANÇOIS I, ſe trouva à la journée des Eperons & à pluſieurs autres rencontres. Il avoit épouſé *Fréméſie Ambroiſie*, dont il eut LAURENT, & JEAN qui ſuit, en faveur duquel il fit ſon teſtament le 4 Juillet 1540, où il ſe dit fils de Noble GUILLAUME, & inſtitue ſon héritier JEAN ſon fils.

XI. JEAN AILHAUD, Ecuyer, Seigneur de Cheiron, fut marié à *Catherine d'Arbaud*, fille de Noble *Jacques d'Arbaud*, Seigneur de Pourchiery, dont il eut:

1. JEAN, Capitaine d'une Compagnie de cent cinquante hommes de guerre, tué au ſiége de la Rochelle, mis devant cette ville par HENRI III.

2. CLAUDE, qui ſuit.

3. ANTOINE, Conſeiller au Parlement d'Aix en 1592.

4. PIERRE, qui prit le parti des armes & ſervit long-tems avec diſtinction. Ses Lettres de ſervice lui furent données à Saint-Germain-en-Laye. Le Roi lui accorda d'autres lettres portant droit de cens pour une partie de la Terre de Méouille, de la vente faite ou à faire de cette Seigneurie. Sa Majeſté s'exprime en ces termes:

Digitized by Google

Désirant gratifier & traiter favorablement notre cher & bien aimé PIERRE AILHAUD, *Ecuyer, pour les bons & recommandables services qu'il nous a rendus, & ses peres, lui donner moyen de continuer, &c. Données à Melun le* 17 *Février* 1600, & enregistrées à la Cour des Comptes d'Aix en Provence.

XII. CLAUDE AILHAUD, Ecuyer, épousa, par contrat du 15 Mars 1587, (*Rasqui*, Notaire à Draguignan) *Catherine de Rascas*, fille de Noble *Jacques*. Il eut de ce mariage :

1. JEAN-HONORÉ, qui suit.

2. JEAN, Capitaine d'Infanterie, mort à Méouille en langueur des blessures qu'il avoit reçues à la guerre.

XIII. JEAN-HONORÉ D'AILHAUD, épousa 1°. *Catherine de Demandols*, dont il n'eut point d'enfans ; 2°. par contrat passé devant *Barenne*, Notaire à Châteauneuf, le 6 Février 1617, *Jeanne de Lascaris*, des Comtes de Vintimille, fille d'*Augustin*, niéce du Grand-Maître. Ledit JEAN-HONORÉ marcha au ban & arriere-ban. Il eut de son second mariage, parmi plusieurs enfans mâles morts au service du Roi :

1. ANTOINE, qui suit.

2. Et PIERRE, Capitaine d'Infanterie, tué au siége de Leras en 1640.

XIV. ANTOINE AILHAUD, Seigneur de Méouille, d'Angles & de Gheiron, marcha au ban & arriere-ban à la prise d'Orange. Il épousa le 6 Février 1652, (Martin, Notaire à Castellane) *Claire de Martini*, des Seigneurs de Brénon & de Saint-Jean ; dont il eut :

1. PAUL, qui suit.

2. JOSEPH, mort Lieutenant d'Infanterie à Metz.

3. ANTOINE, mort Prêtre, Docteur en Droit Civil & Canon.

XV. PAUL AILHAUD, Seigneur de Méouille, d'Angles, & autres lieux, fut confirmé dans sa Noblesse par Ordonnance de M. le Bret en 1710. Il avoit fait la Campagne en qualité de Lieutenant d'Infanterie, & quitta le service après la mort de son frere : il épousa, le 3 Juin 1693, (*Gal*, Notaire à Rians) *Marie de Desidery*, dont il eut :

1. ANTOINE, qui suit.

2. JEAN-FRANÇOIS.

3. JEAN-JOSEPH.

4. JEAN-BAPTISTE.

XVI. ANTOINE AILHAUD, Seigneur du Villars & de Méouille, a servi en qualité de Capitaine de Cavalerie dans le Régiment du Luc ; à la derniere paix de LOUIS XIV, il passa dans celui de Luynes, puis il fut réformé avec pension. Du tems de la derniere peste de Provence en 1720, il eut le commandement de la ligne qui s'étendoit depuis Vinon jusqu'à Castellane ; après quoi le Roi lui donna une gratification. Il avoit eté employé quelquefois par les Ministres du Roi, pour des négociations ou affaires de Sa Majesté. Lorsque l'armée de la Reine de Hongrie passa le Var en 1746, M. le Maréchal de Maillebois donna commission à ANTOINE AILHAUD de lever une milice dans la Viguerie de Castellane, avec la per-

Digitized by Google

miſſion de choiſir les Officiers qui devoient commander ſous ſes ordres. Il eſt mort ſans teſter le 12 Février 1750. Il avoit épouſé, par contrat paſſé le 10 Février 1733, (*Garnier*, Notaire à Montferrat) *Marie-Anne du Perrier-la-Garde*, dont il eut :

1. François Ailhaud, né le 24 Février 1749.
2. & 3. Marie-Anne-Clotilde, & Anne-Elisabeth Ailhaud.

Les armes, *écartelé au 1 & 4 de ſable, à trois têtes de lion d'or, au chef de gueules, chargé d'un ſoleil d'or; au 2 & 3 de gueules, à trois bandes d'or.*

L'Auteur du *nouveau Nobiliaire de Provence*, donne l'état actuel d'une famille du nom d'Ailhaud, dont eſt chef Jean-Gaspard Ailhaud, Seigneur de Vitrole, Caſtelet, & Montjuſtin, marié avec *Anne-Luce Icard*, de laquelle il a poſtérité. Il eſt fils de Jean Ailhaud, qui avoit été Seigneur des mêmes Terres, & d'*Anne Bacquet* ſa femme. Celui-ci fut pourvu en 1745 d'un Office de Secrétaire du Roi. Il acquit une réputation peu commune par les heureuſes découvertes qu'il fit dans la ſcience de la Médecine. Il remontoit (dit le même Auteur) par différens dégrés, ſelon les piéces qu'on lui a préſentées, ſignées des Notaires, &c. juſqu'à Laurent, fils de Pierre Ailhaud, & de *Fréméſie Ambroiſie*, ainſi qu'il conſte par le teſtament dudit Pierre, viſé dans l'Ordonnance de M. *le Bret*, de 1710. Ses autres fils ſont Denis & Louis Ailhaud, Eccléſiaſtiques. Son couſin Louis d'Ailhaud, Conſeiller au Siége d'Aix, fut marié avec *Lucrece le Brun*, de laquelle il n'eut qu'un fils, qui n'a point de poſtérité de ſon mariage avec *Jeanne-Françoiſe-Scolaſtique d'Honoré.*

Les armes de cette branche ſont : *de gueules, à trois têtes de lion d'or arrachées, au chef d'azur, chargé d'un ſoleil d'or.*

* AILLECOURT : Seigneurie qui appartient à la Maiſon de *Choiſeul*, & dont une branche a porté le nom. *Voyez* CHOISEUL.

AILLY : le nom de cette Maiſon s'écrit indifféramment, d'Ailly ou d'Ally, & plus ancienement, d'Arly. On voit auſſi les mêmes différences dans les anciens titres latins : *de AILLIACO, de ALLIACO.* Les armes, *des gueules à deux branches d'alizier d'argent, paſſées en double ſautoir au chef échiqueté d'argent & d'azur de trois traits.*

La Terre d'*Ailly-haut-Clocher* en Picardie, a donné le nom à la Maiſon d'Ailly, qui eſt une des plus anciennes & des plus grandes de Picardie, comme on le voit par les regiſtres du Parlement.

On lit dans ces regiſtres du Parlement de l'an 1442, Jean d'Arly, ſieur d'Areſnes, eſt de fort noble lignée, & des plus anciennes de Picardie; ſon pere fut Chambellan du Roi, Bailli de Ponthieu, & Capitaine d'Abbeville.

Et dans un Arrêt du même Parlement, du 5 Juin 1501, on lit : *Domui d'AILLY ex Patria Picardiæ antiquioribus & majoribus domibus exiſtenti complures, magnates & principes, & potentiſſimùm defuctus cariſſimus conſanguineus noſter Dux Brabantii, alligati & confederati exiſterant.*

Cette

Digitized by Google

Cette Maiſon a l'honneur d'être alliée à la Maiſon de France, par le mariage de JACQUELINE D'AILLY, fille de RAOUL D'AILLY, Vidame d'Amiens, & de *Jacqueline de Bethune*, avec JEAN DE BOURGOGNE, Comte de Nevers, Duc de Brabant, arriere-petit-fils du Roi JEAN.

Elle a pris alliance avec celles de Lannoi, Péquigni, Auxi, Anglure, Reinneval, Créqui, Eſtourmel, Clermont-Neſle, Bouflers, Harcourt, Bethune, Mailly, Hénin-Liétard, Halluin, Bournonville, Melun, Roye, Rouvroy-Saint-Simon, Epinai-Saint-Luc, Eſtampes, Beuil, Bataruai, Longueval, Mouchi, Humieres, Laval, Riencourt, Coligni, Cambray, Albert, Vieuxpont, Rambures, Gouffier, Beauvau, &c.

ROBERT III D'AILLY, Seigneur de Boubers & de Fontaines, connu ſous le nom de Sire d'ARLY, deſcendant au neuviéme degré de ROBERT D'AILLY, vivant en 1090, épouſa, 1°. la Dame *du Bruc*, en Flandres, dont il eut un fils, pere de CATHERINE D'AILLY, mariée à *Jean de Foſſeux*, dont la poſtérité eſt paſſée dans la Maiſon de Montmorency; 2°. En 1342, *Marguerite de Péquigni* : par ce mariage, la Terre de Péquigni & le Vidamé d'Amiens paſſerent dans la maiſon d'AILLY; & en 1620 dans celle d'Albert, par le mariage de CHARLOTTE-EUGENIE D'AILLY, héritiere de la branche aînée de la Maiſon d'AILLY. *Voyez* ALBERT-DE-CHAULNES.

Outre la branche des Vidames d'Amiens, cette Maiſon en a formé pluſieurs autres, entre leſquelles ſont les branches de Varenne, de Sains, d'Ignaucourt, de Bellonne, d'Areſne, de la Mairie, d'Anneri & de Montgerout.

La branche d'AILLY-DE-LA-MAIRIE, qui eſt la ſeule en France dont la poſtérité ſubſiſte aujourd'hui, ſe partage en deux autres branches par les enfans de CHARLES D'AILLY, Seigneur de la Mairie, fils de WALERAN D'AILLY, Ecuyer, Seigneur de Brach, Quiri-le-Verd, Malnart, Cateux & Neuvi-le-Roi, demeurant à Pierre-Pont près Montdidier, en 1470, avec *Nicole de Saint-Quentin* ſa femme; & à Brai-ſur-Somme en 1497.

CHARLES D'AILLY, leur fils, Ecuyer, Seigneur de la Mairie, demeurant à Montdidier, fut, dans une aſſemblée de parens du Vidame d'Amiens, élu tuteur de JEAN D'AILLY, Seigneur de Bellonne. Il épouſa, 1°. *Michelle de Maillé*, morte en couches en 1500; 2°. *Perrette Coſſart*, fille de *Jean Coſſart*, Ecuyer, Seigneur d'Eſpiés & d'Anneri, & de *Catherine Dampont*.

Du premier lit il eut ANTOINE D'AILLY, Chevalier, Seigneur de la Mairie, filleul d'ANTOINE D'AILLY, Vidame d'Amiens, ſuivant les regiſtres de l'Hôtel-de-Ville de Montdidier, du 3 Juin 1557. Il s'offre de s'enfermer dans la ville, avec M. de Morville, M. le Baron de Magnac, M. de Brouilly & M. de Saillant, le cas advenant qu'il en fût beſoin, ſans qu'aucun de la ville les eût priés, mais ſeulement de leur propre volonté, & pour faire ſervice au Roi & aider ceux de la ville. ANTOINE eut de ſa femme *Charlotte de Famechon*, fille d'*Yvain de Famechon*, Ecuyer,

Digitized by Google

Chef du Conſeil de Malines, & d'*Antoinette Thory*, HECTOR D'AILLY, Seigneur de la Mairie, & d'Hardinval près Dourlens, mort ſans enfans de ſa femme *Catherine de Longueval*, veuve de *Guillaume* Baron de *Maubec*, & de *Jacques*, Seigneur de *Monceaux*; & deux filles, l'une deſquelles épouſa *Nicolas de Maſſue*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Aubin, ayeul de *Henri de Maſſue*, Marquis de Ruvigni, Seigneur de Rainneval, réfugié en Angleterre avec Milord *Gallowai* ſon fils. CHARLES D'AILLY eut de ſon ſecond mariage, avec *Perrette Coſſart-d'Eſpiés*:

1. JEANNE D'AILLY, mariée à *Jean de Launoy*, Ecuyer, Seigneur d'Ichandung, en Champagne, dont poſtérité.

Elle eſt rappellée dans le Codicile de JACQUELINE D'AILLY, fille de RAOUL D'AILLY, de la branche d'Areſnes, paſſé à Brach, Prevôté de Montdidier, le 13 Février 1513, par lequel ladite JACQUELINE D'AILLY laiſſa cent livres à JEANNE D'AILLY, Fille de CHARLES D'AILLY, ſon couſin.

2. HUGUES D'AILLY, qui a formé la branche d'Anneri, &c.

3. Et CLAUDE D'AILLY, Chevalier, Seigneur de Montgerout, Lannoi, Clerſon, Montcornel, Enſeigne de la Compagnie des Gendarmes de M. d'Eſtouteville-de-Villebon, un des cent Gentilshommes de la Maiſon du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Chevalier de l'Ordre, Gentilhomme d'honneur de la Reine. Il épouſa, 1°. *Jeanne de Joigni-Blondel*, veuve de *Martin de Bournonville*, Chevalier, Seigneur de Château-Renaud; 2°. le 12 Juin 1579, *Catherine de Graveron*, fille de *Robert*, Seigneur de Gondreville, & de *Nicole de la Haie*.

ANNE D'AILLY ſa fille fut mariée à *Nicolas de Riencourt*, Chevalier, Seigneur de Tilloloi; & FRANÇOISE D'AILLY, ſa petite fille, le fut à *Etienne de Rouſſé*, Chevalier, Baron de Wabent, ils ont laiſſé poſtérité.

Celle de CLAUDE D'AILLY, eſt éteinte dans ANTOINE D'AILLY, Seigneur de Tilloloi, ſon arriere-petit-fils, qui n'eut qu'une fille de *Marie de Rambures*, qu'il avoit épouſée le 3 Juillet 1658.

HUGUES D'AILLY, Chevalier, Seigneur de Louville & d'Anneri, frere aîné de CLAUDE, Seigneur de Montgerout, dont on vient de parler, & fils du ſecond mariage de CHARLES D'AILLY, Seigneur de la Mairie, quitta la Picardie où il demeuroit encore en 1565, & vint s'établir à Anneri près Pontoiſe, qui lui étoit échu du chef de ſa mere; il étoit en 1567 & 1569, homme d'armes de la Compagnie de M. de Sainte-Maure, Marquis de Neſle, puis Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de M. d'Eſtouteville de Villebon. Il eut de ſon mariage avec *Madelene d'Auvergne*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Gagin, & de *Marie de Sailly*, entr'autres enfans, MARIE D'AILLY, qui épouſa *Emmanuel de Joigni-Blondel-de-Bellebrune*; ils eurent pluſieurs enfans, dont deux Chevaliers de Malte. Dans deux Enquêtes faites en 1611 & 1618, pour la réception de ces deux Chevaliers, huit Gentilshommes atteſtent que *René* & *François de Joigni* étoient fils de Demoiſelle MARIE D'AILLY, qu'elle eſt ſortie de noble race de nom & d'armes, qu'ils ont connu le

Digitized by Google

pere de ladite Demoiſelle, qu'on l'appelloit HUGUES D'AILLY, Ecuyer, Seigneur d'Anneri & Montgerout, Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de M. de Villebon, qu'il étoit Gentilhomme de nom & d'armes, iſſu de la Maiſon des Vidames d'Amiens; qu'ils ont trouvé à la grande porte du lieu Seigneurial d'Anneri & dans le Chœur de l'Egliſe dudit village, au-deſſus du grand-Autel, proche le contre-table, les armes figurées d'un *échiquier*, *un lion au milieu*, qui ſont les armes de la Maiſon du Vidame d'Amiens & de la Maiſon de Dampont.

Dans la ſeconde Enquête de Malte, de 1618, les Gentilshommes atteſtent que Demoiſelle MARIE D'AILLY, mere de *François de Joigny*, étoit Demoiſelle de nom & d'armes, de bonne & ancienne race, portant en ſes armes un *échiquier d'argent & de bleu, & deux branches d'aliſier au*-deſſous.

C'eſt le *chef échiqueté* qui de tout tems a fait les armes diſtinctives de la Maiſon d'AILLY. Les branches d'*aliſier* ont été ajoûtées dans la ſuite, & depuis qu'on a commencé à les prendre, les Vidames d'Amiens les ont priſes & ſupprimées indifféremment dans leurs ſceaux. Les Seigneurs d'Anneri ont également pris & ſupprimé les branches d'*aliſier* dans leurs armes, comme on le voit dens le Nobiliaire de Champagne de M. Caumartin, généalogie de *Lannoi*; & dans celui de Picardie de M. Bignon, généalogie de Rouſſé. HUGUES D'AILLY, Seigneur d'Anneri, & CLAUDE D'AILLY, Seigneur de Montgerout, ſon frere, pour diſtinguer leurs armes de celles des autres branches, portoient ſouvent (comme on le voit dans la premiere Enquête de Malte 1611, dans les titres ſcellés de Gagnieres à la Bibliotheque du Roi, & Cabinet de M. de Baujon) ſur le tout des armes d'AILLY, l'*écuſſon* de *Dampont*, leur grand'mere: entre pluſieurs exemples ſemblables, ou en trouve un dans les armes de *Jacqueline de Béthune*, femme de RAOUL D'AILLY, Vidame d'Amiens; elle portoit ſur le tout de *Béthune*, l'écuſſon de la Maiſon de *Ghiſtelles*, dont étoit ſa mere.

CHARLES II D'AILLY, Chevalier, Seigneur de Louville & d'Anneri, ſervit ſous la Cornette-Blanche devant Amiens, en 1597; épouſa le 27 Août 1595, *Genevieve Teſtu-de-Balincourt*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Balincourt & Margicourt, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, & de *Genevieve le Sueur*; dont, entr'autres enfans, GENEVIEVE, mariée à *André de Cleri*, Chevalier, Seigneur de Serans, &c.

CHARLES III D'AILLY, Chevalier, Baron d'Anneri, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Maréchal-de-Camp, Conſeiller d'Etat, épouſa le 23 Janvier 1539, *Renée de Vieuxpont*, Fille-d'honneur de la Reine, fille de *Pierre de Vieuxpont*, Seigneur de Fatouville, & d'*Eſther de Poix*; dont:

JACQUES D'AILLY, Chevalier, Marquis d'Annebaut, Comte de Pont-Audemer & de Ponteautou, Vicomté de Verneuil, Seigneur d'Anneri, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-légers, ſervit en 1674, en qualité d'Aide-de-Camp du Roi: il épouſa, 1°, *Marie-Théreſe de Châtel-*

Digitized by Google

de-Saint-Aignan, fille de *Charles*, Maréchal-de-Camp, Gouverneur de Piombino, en Italie, & de *Marguerite de Damiette-de-Béthencourt*; 2°. le 8 Novembre 1682, *Françoiſe-Joſephine de Gouffier*, fille de *Maximilien*, Marquis d'Epagni, Maréchal-de-Camp, & de *Renée de la Roche-Couſin*. Il eut du ſecond lit, PHILIPPE, Chevalier d'AILLY, Maréchal-de-Camp, & pluſieurs filles, dont une morte Chanoineſſe d'Aveſne, & une mariée à *Claude Amable*, Chevalier d'Enfernet, dont la Comteſſe d'Aubeterre, veuve du Marquis de Bouillé, & la Marquiſe de Néry, mere du Marquis de Rarai, Enſeigne de Gendarmerie, marié à *Iſabelle de Bazan-de-Flamanville*. Du premier lit il eut PIERRE-LOUIS, Comte d'AILLY, Marquis de Senecei, Baron de Layves, Marnai, & Chaſſant, premier Capitaine de Grenadiers dans le Régiment du Roi, Infanterie, mort le 7 Août 1741; marié le 4 Août 1733, à *Marie-Louiſe-Madelene de Beauvau*, fille de *Gabriel-Henri de Beauvau*, Marquis de Montgauger, & de *Marie-Madelene de Brancas*, morte en 17...; dont LOUIS-JOSEPH, Comte d'AILLY, Marquis de Senecei, Baron de Layves, Marnai & Chaſſant, non encore marié en 1770.

* AILLY. Il y a eu des Seigneuries de ce nom, dont une branche de l'ancienne & illuſtre Maiſon de Clermont en Beauvoiſis, éteinte dans le XIV^e^ ſiécle, portoit le nom. *Voyez* CLERMONT en Beauvoiſis.

AIMAR, en Provence : cette famille ſe trouve diviſée en deux branches. Il eſt dit dans le *Nobiliaire* de Provence qu'elles ont une tige commune.

PREMIERE BRANCHE.

I. GUILLAUME D'AIMAR, de la ville de Perthuis, fut pourvu de l'Office de Conſeiller au Parlement de Provence en 1554, & mourut Doyen du même Parlement, après avoir pluſieurs fois expoſé ſa vie pour le ſervice du Roi à l'occaſion des guerres de la Ligue. Il avoit épouſé *Antoinette d'Etienne*, dont il eut,

1. JOSEPH D'AIMAR, Seigneur de Montlaux, reçu Procureur-Général au Parlement d'Aix en 1587, & Préſident-à-Mortier l'an 1604. Il épouſa *Marguerite de Miſtral-Montdragon*, de laquelle il n'eut que des filles.

2. HONORÉ, Seigneur de Montſalier, fut d'abord Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, & enſuite reçu Préſident au Parlement d'Aix en 1610. Il n'eut d'*Eléonore de Forbin*, ſa femme, qu'une fille, mariée au Seigneur *de la Valette*, fils naturel du Duc *d'Epernon*.

3. JEAN-ANDRÉ D'AIMAR, d'abord Conſeiller au Parlement de Toulouſe, fut enſuite reçu en ſurvivance de l'Office de ſon pere l'an 1588. Il vécut plus en ſolitaire qu'en homme du monde : ſa façon de vivre lui fit donner le ſurnom d'*Hermite*. Il ne ſe maria pas, & laiſſa ſes biens aux Chartreux d'Aix, pour la conſtruction de leur Monaſtere.

4. SILVY D'AIMAR, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, épouſa

Digitized by Google

Jeanne de Forbin, de la branche des Seigneurs *de la Barbent*. Il n'en eut qu'une fille, mariée à *Claude d'Aube*, Marquis de Roque-Martine.

5. Et FRANÇOIS, qui suit.

II. FRANÇOIS D'AIMAR, après avoir exercé l'Office de Lieutenant-Particulier au Siége d'Aix, fut reçu Conseiller en la Cour des Comptes de Provence l'an 1614, & pourvu d'un Office de Président en la même Cour l'an 1624. Il eut de sa femme *Anne d'Albi*, Dame de Brés :

1. JEAN-FRANÇOIS, qui suit ;

2. JOSEPH D'AIMAR, ci-après ;

3. FRANÇOIS D'AIMAR, Capitaine au Régiment Royal, un des Gentilshommes de l'Académie d'Arles. Il fut plusieurs fois député en la Cour pour les affaires de ce Corps, dont on peut dire qu'il faisoit le principal ornement ;

4. Et FRANÇOISE D'AIMAR, mariée avec *Jacques Grillet-de-Brissac*, Seigneur d'Aubres & de Cazillac, Gentilhomme de la ville d'Avignon.

III. JEAN-FRANÇOIS D'AIMAR, Baron de Châteaurenard, & Conseiller au Parlement en 1634, épousa *Anne de Grollée*, des Seigneurs *de Vireville* ; dont

IV. FRANÇOIS D'AIMAR, Baron de Châteaurenard, Seigneur de Brés, qui de *Catherine de Morel-Volonne*, sa femme, eut, entr'autres enfans :

V. JOSEPH D'AIMAR, Baron de Châteaurenard, élu premier Consul d'Aix, Procureur du Pays aux années 1709 & 1740. Il n'a laissé de son mariage avec Demoiselle *de Tonduty*, fille de *Pierre-François*, Baron de Malijay, qu'une fille unique, mariée avec le Vicomte *de Reillane*, de la Maison *de Thomassin*.

III. JOSEPH D'AIMAR, Seigneur de Montsalier, second fils de FRANÇOIS, Président en la Cour des Comptes, & d'*Anne d'Albi-de-Brest*, fut reçu Conseiller en la même Cour l'an 1650, & marié avec Demoiselle *de Villardy*, des Seigneurs *de Quinson* : ses descendans sont établis en Languedoc.

Les armes de cette branche sont, *de gueules, à une colombe essorante d'argent, tenant à son bec un rameau d'olivier, d'or, & au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

BRANCHE DES SEIGNEURS DE PIERRERUE.

I. JEAN D'AIMAR étoit Viguier de la ville de Perthuis au milieu du seizieme siécle. Il épousa *Anne d'Etienne*, dont il eut :

II. ANTOINE D'AIMAR, qui vint s'établir à Aix, où il fut pourvu d'un Office de Conseiller en la Cour des Comptes le 20 Novembre 1580, & reçu le 14 Juin 1583. Il épousa, par contrat du 20 Septembre 1587, *Bernardine de Durand*, dont il eut, entr'autres enfans :

1. JEAN-BERNARD, qui suit ;

2. Et GASPARD, qui a formé le rameau ci-après.

III. JEAN-BERNARD succéda à l'Office de son pere, dans lequel il

Digitized by Google

fut reçu le 23 Mai 1615. Il épouſa *Honorade de Coriolis*, des Seigneurs *de la Baſtide* & *de Limaye*, & mourut Doyen de la Cour. Il laiſſa :

1. Louis, qui ſuit ;

2. Honoré, qui épouſa *Catherine de Galiſet*, dont il eut Pierre d'Aimar, qui a été ſecond Conſul d'Aix, Procureur du Pays ;

3. Et une fille, mariée à *Sextius d'Arlatan*, Conſeiller au Parlement de Provence.

IV. Louis d'Aimar, Seigneur de Pierrerue, Conſeiller en la Cour des Comptes, épouſa *Catherine d'Audifret*, par contrat du 14 Juin 1648, dont :

V. Louis, II du nom, Conſeiller en la Cour des Comptes, marié à *Suzanne de Seguiran*, de laquelle il n'eut point de poſtérité.

III. Gaspard d'Aimar, ſecond fils d'Antoine, ſervit d'abord pendant quelques années en qualité de Capitaine d'Infanterie. Il fut enſuite reçu Tréſorier-Général de France l'an 1647, & marié le 3 Mai 1633, avec *Gabrielle de Veteris*, Dame en partie de la Terre de Puymichel, dont il fit hommage au Roi le 9 Octobre 1664. De ce mariage naquirent, entr'autres enfans :

1. Jean-François, Seigneur de Puymichel, qui fut reçu Tréſorier-Général de France le 12 Mars 1685. Il n'eut point d'enfans d'*Anne d'Arbaud*, ſa femme ;

2. Et Pierre, qui ſuit.

IV. Pierre d'Aimar épouſa *Anne Gautier*, dont,

V. François d'Aimar, qui ſuccéda à l'Office de ſon oncle en 1713. Il épouſa *Catherine d'Arnaud*, fille d'*Ignace*, Sécretaire du Roi, dont

1. Jean-Baptiste-Alexandre,

2 & 3. César & Esprit-Louis, Officiers dans les Armées du Roi.

4 & 5. Deux filles, Religieuſes dans le Monaſtere Royal de Nazareth dans la ville d'Aix.

Cette branche porte, *d'azur, au chevron accompagné de trois dauphins, le tout d'or, & au chef couſu de gueules, chargé de trois étoiles d'or.*

AIMINI, en Provence : nobleſſe connue depuis le treiziéme ſiécle.

Bertrand Aimini, Prevôt de l'Egliſe Cathédrale d'Avignon en 1295, eſt le premier de cette Maiſon dont on ait connoiſſance. Il fut élu Evêque de la même ville vers l'an 1300, & rendit hommage pour les Châteaux de Noves, Barbantane, Verquieres & Airagues, à Robert d'Anjou, Roi de Naples & Comte de Provence, & à Charles, Duc de Calabre, ſon fils aîné, au Palais d'Aix le 3 Décembre 1309. Il mourut peu de jours après.

I. François-Bertrand Aimini, ſon frere, étoit Général des troupes du Roi Robert ; il eut pour fils :

II. Pierre Aimini, Seigneur en partie d'Ainac, de Feiſſal, d'Auribeau & de Lambert, qui fut pere de

III. Giraud Aimini, Seigneur de Saint-Jurs ; lequel rendit hommage au nom de ſon pere, pour les Seigneuries ſuſdites, au Roi Robert en

Digitized by Google

1345, ainſi qu'il appert aux archives du Roi à Aix, regiſtre *Trioleti, fol.* 198, arm. *A.* Quoique ſa famille jouît des priviléges des Nobles, il obtint des Lettres de Nobleſſe de René, Roi de Naples & Comte de Provence, données à Marſeille le 9 Avril 1470, enregiſtrées aux archives du Roi à Aix le 27 Janvier 1477, regiſtre *Aquila*, arm. *A. fol.* 56. Il fit ſon teſtament reçu par *Pauloni*, Notaire à Digne, le 27 Décembre 1496, en faveur de Louis, Faulquet, Antoine & Jean Aimini, ſes quatre fils.

Faulquet fut auteur de la branche des Seigneurs de Masblanc à Taraſcon, terminée en la perſonne de Marguerite Aimini, mariée à *Guillaume de l'Eſtang-Parade* de la ville d'Arles. On ignore la deſtinée de Jean & d'Antoine.

IV. Louis Aimini, Seigneur en partie de Saint-Jurs, Viguier de la ville d'Arles en 1476, accepta pour ſon pere une obligation de 25 florins d'or de *Monet d'Ozal*, devant *Bricy*, Notaire à Puymichel, le 30 Septembre 1462. Il fut pere de

1. Antoine, qui ſuit.

2. Et Etienne, qui épouſa par contrat paſſé devant *Bricy*, Notaire, le 25 Mars 1477, *Dauphine Nadal*, ſans enfans.

V. Antoine Aimini, Co-Seigneur de Saint-Jurs & de Saint-Julien-d'Aſſe, fut Capitaine de quatre Compagnies d'Ordonnance, & marié 1°. le 28 Décembre 1516, (*Pechelini*, Notaire à Riez) avec *Paſquette Blanqui*, 2°. avec *Madelene le Grars*, ſans poſtérité. Il eut de ſon premier mariage, entre pluſieurs enfans,

1. Maxime, qui ſuit;

2. Et Jean Aimini, Abbé de Lure, Ordre de Saint-Benoît, Diocèſe de Siſteron.

VI. Maxime Aimini épouſa 1°. à Valenſole le 6 Février 1545, *Melchionne Britton*, fille de *Géoffroy* & de *Brienne Serve*, 2°. *Helene de Safalin*, d'une famille noble de Manoſque, de laquelle il n'eut point d'enfans. Il laiſſa de ſon premier mariage :

Antoine Aimini, & Annibal, qui fut Aumônier de la Reine Marguerite, & Abbé de Lure après le décès de ſon oncle.

VII. Antoine Aimini étoit Gouverneur du Château de Lure en 1579. Il fut tué devant Gènes à la tête de pluſieurs Compagnies qu'il commandoit. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Ferrand*, Notaire à Manoſque, le 19 Mai 1566, *Jeanne Roſtang*, fille de *Jean* & de *Louiſe de Vacheres*, de laquelle il eut :

1. André, qui ſuit;

2. Et Pons Aimini, Prieur de Pierrevert.

VIII. André Aimini, au rapport du Pere *Colomby*, donna des preuves de ſa bravoure aux ſiéges de la Rochelle & de Montauban, auxquels il ſe trouva parmi les Volontaires. Il ſe maria à Marſeille avec *Françoiſe Rebut*, fille de *Jean* & de *Marguerite du Chemin*, & devint pere de pluſieurs enfans, en faveur deſquels il fit ſon teſtament, reçu par *Peſſaire*, Notaire à Manoſque, le 2 Janvier 1622. Ces enfans ſont :

1. Honoré, qui ſuit;

Digitized by Google

2. PIERRE, Archidiacre de Riez;

3. Et CATHERINE AIMINI, qui eut un legs de ſon pere, qu'elle exigea avec la dot que la ville de Taraſcon étoit tenue de lui donner en exécution du teſtament de LOUIS AIMINI, Archidiacre de Nîmes.

IX. HONORÉ AIMINI fit alliance le 8 Avril 1646, (*Chatelinat*, Notaire à Manoſque) avec *Sibile Figuiere*, fille de *Paul* & de *Claire Faucher*, & fut maintenu dans ſa nobleſſe par les Commiſſaires du Roi, députés pour la vérification des titres de nobleſſe, le 11 Janvier 1668. Il laiſſa,

1. JOSEPH AIMINI, qui ſuit;

2. PAUL, Co-Seigneur de Puymichel, Prieur du Caſtelet & d'Entrevènes;

3. FÉLIX AIMINI, Archidiacre de l'Egliſe de Riez;

4. Et une fille non mariée.

X. JOSEPH AIMINI épouſa, le 25 Avril 1677, *Marie Richieud*, fille de *Jean-Baptiſte*, Seigneur d'Argent, & d'*Anne Freſſe-de-Montval*, & fut maintenu dans ſa nobleſſe par Jugement de M. *le Bret*, Intendant de Provence, le 6 Avril 1710. Il eut de ſon mariage,

XI. PIERRE AIMINI, Officier de Vaiſſeaux au Département de Toulon, qui s'allia en 1714 avec *Thereſe de Sabran*, fille de *Jean-Louis*, Seigneur de Chanterene & d'Aiguine, & de *Françoiſe de Demandols*. Leurs enfans furent,

1. HONORÉ, qui ſuit;

2. Et JEAN-BAPTISTE, Archidiacre de l'Egliſe Cathédrale de Riez.

XII. HONORÉ AIMINI, Seigneur en partie de Puymichel & d'Hauteval, Chevalier des Ordres Militaires & Hoſpitaliers de Notre-Dame de Mont-Carmel, & de Saint-Lazare de Jéruſalem, & Sénéchal de Digne par proviſions du Roi, données à Verſailles le 15 Mars 1729, ſe maria le 7 Septembre 1726 (*Cheris*, Notaire à Caſtellane) avec *Marguerite de Raymond*, fille de *Céſar*, Seigneur d'Eoulx & de Thorene, & de *Roſaline de Villeneuve-la-Gaude*, de laquelle il a poſtérité.

Il y a une branche de cette famille établie à Taraſcon, de laquelle il y a un Officier de Vaiſſeau.

Conſultez, ſur cette famille, *Noſtradamus*, *Jean Colombi*, Jéſuite, dans ſes Opuſcules, liv. 1, p. 98, *GalliaChriſtiana*, le Nobiliaire du Comtat Venaiſſin, archives du Roi à Aix, armoire *A*, regiſt. *Trioleti*, *fol.* 199, & le Nobiliaire de Provence, *Tom. I, p. 15.*

Les armes d'AIMINI ſont, *échiqueté de douze piéces, ſable & or, 3 3 3 3, les ſix de ſable chargées chacune d'un bezan d'or.*

AINARD : ancienne Maiſon du Dauphiné, qui date dès l'an 965, & qui dans le quinzieme ſiécle a pris le nom de MONTAINARD, ſous lequel elle eſt connue aujourd'hui. *Voyez* MONTAINARD.

—AINODS & OSSLAWEN, en Allemagne. Les Seigneurs de cette Maiſon deſcendent de celle d'ALTHAN, par GUILLAUME, I du nom, des fils de WOLFFGANG, Baron de Murſtetten, & ont eux-mêmes donné naiſſance à d'autres branches.

CHRISTOPHE,

Digitized by Google

CHRISTOPHE, Baron d'Althan, Seigneur d'Ainods & d'Osslawen, fut fait Conseiller de l'Empereur MAXIMILIEN, II du nom. Son mérite l'éleva, sous RODOLPHE II, à la dignité de Présidént de la Chambre Impériale.

MICHEL-ADOLPHE, son fils, soutint la réputation de ses ancêtres. Son mérite distingué l'éleva à la dignité de Général, & à celle de Feld-Maréchal, & de Membre du Conseil de Guerre. Sa valeur le rendit recommandable auprès de l'Empereur RODOLPHE II, qui, pour récompenser ses services, érigea en sa faveur la Baronnie d'Althan en Comté, dont ses descendans ont pris le nom.

MICHEL-JEAN, son fils aîné, Comte d'Althan, Baron de Murstetten, &c. fut Chambellan de l'Empereur FERDINAND III, & ensuite Colonel de mille Chevaux.

MICHEL-VINCESLAS-FRANÇOIS, son second fils, fut Conseiller Intime de l'Empereur, & son Ambassadeur en Suede.

MICHEL-JEAN eut de son épouse *Marguerite*, fille de *Jean-Ulric*, Prince d'Eggenberg & Duc de Crumlan, plusieurs enfans, dont entr'autres :

MICHEL-JEAN, Comte d'Althan après lui, qui eut de son mariage avec *Therese-Marie*, fille de *Hartmann*, Prince de Lichtenstein,

MICHEL-JEAN, né en 1679. Celui-ci fut Conseiller Intime & Grand-Maître des Ecuries de Sa Majesté Impériale, & honoré du Collier de l'Ordre de la Toison-d'Or. Il épousa en 1709 *Marie-Anne*, de la Maison de *Pignatelli* à Naples, de laquelle sont sortis :

1. MICHEL-JEAN, né à Barcelonne en 1710.
2. MICHEL-BORROMÉE, né en 1715.
3. MICHEL-ANTOINE-IGNACE, né en 1716.
4. Et MARIE-THERESE, née en 1711.

QUINTIN, Comte d'Althan, né en 1577, cinquieme fils de CHRISTOPHE, Baron d'Althan, & Seigneur d'Ainods & d'Osslawen, a commencé la branche *Quintiliennne*. Il eut de sa troisieme femme :

FRANÇOIS-RICHARD, Chambellan de l'Empereur, qui, marié deux fois, ne laissa que deux filles.

CHRISTOPHE-JEAN, Comte d'Althan, né en 1633, Chambellan & Grand Veneur de l'Empereur, fut employé dans les affaires les plus importantes, & envoyé plusieurs fois en ambassade, où son mérite le distingua.

GUNDAKER-LOUIS, l'aîné de ses enfans, lui succéda dans tous ses honneurs, biens & dignités, & fut fait Général, Feld-Maréchal & Gouverneur de Raab en 1706. Il a eu de sa femme *Elizabeth*, Comtesse *de Wratislaw*,

1. JOSEPH-ANTOINE, né en 1709.
2. Et JEAN-VENCESLAS, né en 1710.

Les armes, *d'azur à la fasce d'argent, chargée d'un A de sable.*

AJON : cette famille, suivant un mémoire envoyé, est originaire

Digitized by Google

d'Allemagne, & eſt venue s'établir en baſſe Normandie, dans le tems de l'inondation des Normands, qui vinrent ravager une partie de la France.

ALEXANDRE D'AJON, le premier dont il ſoit fait mention, prit poſſeſſion en 1312 d'une Terre auprès de Vire dans la baſſe Normandie, Bailliage de Condé, à laquelle il donna ſon nom. Il épouſa en 1318 *Judith de Matignon*, dont vint,

ROBERT-MAURICE, Chevalier, Seigneur d'Ajon, de Grand-Champ, la Garenne, &c. né en 1320. Il épouſa en 1343 *Jeanne Duthizac*, dont il eut,

CHARLEMAGNE, Chevalier, Seigneur d'Ajon, de Grand-Champ, la Garenne, &c. né en 1347. Il ſe maria en 1372 avec *Charlotte de Vieſville*, de laquelle vint,

HENRI, Chevalier, Seigneur d'Ajon, du Meſnil, &c. né en 1374, & marié en 1397 à *Suſanne d'Elbœuf*, de laquelle eſt iſſu,

JEAN-BONAVENTURE, né en 1397, qui ſe maria en 1424 à *Jeanne de Lis*, elle fut mere de

GABRIEL-TOUSSAINT, Chevalier, Seigneur d'Ajon & de Lauzen, né en 1450, lequel épouſa en 1471 *Helene Brunel-de-Grandſée*, dont eſt iſſu,

JERÔME, Chevalier, Seigneur d'Ajon & autres lieux, né en 1473. Il s'allia en 1501 avec *Henriette de Boutteville*, dont eſt ſorti,

TRISTAN, Chevalier, Seigneur d'Ajon, & autres lieux, né en 1503, qui eut pour femme en 1529 *Catherine de Pignerol*, mere de

DANIEL, Chevalier, Seigneur deſdits lieux, né en 1531, & marié en 1556 à *Claire de Cajeux*; il en eut,

DANIEL, II du nom, né en 1567, lequel épouſa en 1590 *Louiſe-Eliſabeth d'Aguay*, dont eſt iſſu,

ETIENNE, Chevalier, Seigneur de Grand-Champ, né en 1592. Il ſe maria en 1611 à *Mathurine Darcy*, & en eut,

GUILLAUME, Chevalier, Seigneur d'Ajon, &c. né en 1614.

Ce GUILLAUME fut maintenu dans les droits & priviléges de la Nobleſſe, par Sentence du 10 Juillet 1534, rendue en l'Election de Caen, ſur les preuves par lui faites pour ſatisfaire à l'Edit du Roi, donné contre les uſurpateurs des titres de la Nobleſſe. Il épouſa en 1635 *Bonne de Quetiſſens*, mere de

BÉNÉDIC, Chevalier, Seigneur d'Ajon, &c. né en 1636, & marié en 1656 à *Elizabeth de Luxbois*, de laquelle ſont iſſus pluſieurs enfans mâles, dont deux ont été tués à la bataille de Ramillies : il n'eſt reſté de ce mariage que

JEAN, Chevalier, Seigneur d'Ajon & de Bugny, Capitaine d'Infanterie au Régiment Dauphin, né en 1672, & marié en 1698 à *Marie-Madelene de Gueldrap-d'Honnecourt*, qui deſcendoit, dit le mémoire domeſtique de la famille, des Princes de Gueldres. Il a eu de ce mariage :

JEAN-CHARLES, Chevalier, Seigneur d'Ajon, Sommette, Tris, la Chapelle, Nacre, Bray, Saltibray, Thillancourt, le Puchot & Bugny; ancien Capitaine d'Infanterie, né le 15 Février 1710, & marié le 11

Digitized by Google

Juin 1734 à *Jeanne-Eliſabeth-Urſule Tondu-d'Heronval*, dont pluſieurs enfans, ſçavoir :

1. JEANNE-ELISABETH-URSULE DE SOMMETTE, née le 24 Mai 1735.
2. MARIE-VICTOIRE-URSULE-AMÉLIE DE THILLANCOURT, née le 25 Mai 1744.
3. JEAN-CHARLES-MARIE-MAURICE D'HONNECOURT, né le 22 Septembre 1753.
4. Et LOUISE-AGNÈS-GABRIELLE DE MAUCOURT, née le 9 Juillet 1756.

Les armes, *d'or, à l'aigle de ſable éployée, abaiſſée, ſurmontée d'une trangle de gueules, chargée de trois étoiles d'argent au chef dénué.*

* AIRAGUES ou EYRAGUES : Terrre & Seigneurie en Provence, Diocèſe d'Avignon, acquiſe du Marquis *de Trans*, le 17 Novembre 1628, par *François Bionneau*. Elle eſt aujourd'hui poſſédée par *Etienne Joachim de Bionneau*, fils de *Jean-Baptiſte*, & iſſu au cinquieme degré de *Jean Bionneau*, fils d'*André*, originaire du Poitou, & de *Perette Cheſnier*. Ce *Jean de Bionneau* ſuivit le Baron de la Garde, Général des Galères de France, & s'établit à Marſeille, où il ſe maria avec *Douce Gantelme*, par contrat du 28 Décembre 1555. Il fut reçu Sécretaire de la Chambre du Roi en 1590, & teſta en 1600.

* AIX-DE-MESMI-DE-LA-VILLEDIEU. La Villedieu-de-Comblé, Châtellenie dans le Bailliage de Saint-Maixant, qui fut érigée en Marquiſat par Lettres du mois d'Avril 1689, en faveur & en récompenſe des ſervices de JEAN D'AIX-DE-MESMI, Chevalier, Seigneur de Villedieu, &c. & de ceux que ſes ancêtres avoient rendus aux Rois, prédéceſſeurs de Sa Majeſté, & notamment MICHEL D'AIX, ſon pere, Seigneur de la Cuillotiere ; lequel, après avoir été ſucceſſivement Colonel d'Infanterie, & de Cavalerie, Gouverneur de Mardick & de Landrecy, Sergent de Bataille, Maréchal-de-Camp, & Conſeiller d'Etat, périt par accident ſur mer, au retour de Gigeri, où il avoit été envoyé pour ſervir dans cette expédition en qualité de Lieutenant-Général des Armées de Sa Majeſté.

* ALAIS. La Ville d'*Alais*, Capitale des Cevenes en Languedoc, étoit poſſédée auſſi-bien que celle d'*Anduſe* & pluſieurs autres, avant le tems de Saint LOUIS, par la Maiſon *de Bermond*, l'une des plus anciennes & autrefois des plus puiſſantes du Languedoc. C'eſt de cette Maiſon que Saint LOUIS acquit *Alais* & *Anduſe* en 1243. Ces deux Places furent poſſédées par les Rois de France juſques vers l'an 1345, que PHILIPPE DE VALOIS les donna à *Humbert*, Dauphin de Viennois, par acte du 21 Juillet 1347 ; ce dernier les vendit pour la ſomme de trente mille livres pariſis à *Guillaume Roger I*, Seigneur de Beaufort, frere du Pape CLÉMENT VI, mort avant le 24 Juillet 1383. *Raimond-Louis*, ſon petit fils, teſta le 5 Juillet 1399 en faveur d'*Antoinette de Beaufort*, ſa fille unique. C'eſt en faveur de ce *Raimond-Louis* que la Seigneurie d'Alais fut érigée en Comté vers l'an 1396. A *Antoinette de Beaufort* ſuccéda dans

Digitized by Google

le Comté d'Alais & la Baronnie d'Anduſe, *Louis de Beaufort*, Seigneur de Canillac, fils de *Marques de Beaufort*, & petit-fils de *Guillaume Roger I.* Ce *Louis de Beaufort*, Comte d'Alais, mourut le 14 Juillet 1455; il eut pour ſucceſſeur *Charles de Beaufort*, ſon fils, mort avant l'an 1494. *Jacques de Beaufort*, frere de *Charles*, lui ſuccéda, & inſtitua héritier ſon neveu *Jacques de Montboiſſier*, fils de ſa ſœur *Iſabeau*, & le même qui mourut vers l'an 1577.

Jean de Montboiſſier, fils de *Jacques*, céda en 1584 le Comté d'Alais à *Henri*, Duc *de Montmorenci*, qui lui donna Saint-Ciergues & autres Terres en Auvergne. *Henri*, Duc *de Montmorenci*, donna en 1591 le Comté d'Alais à ſa fille *Charlotte*, mariée avec CHARLES DE VALOIS, fils naturel de CHARLES IX. LOUIS-EMMANUEL DE VALOIS, fils de CHARLES & de *Charlotte de Montmorenci*, étant mort ſans poſtérité le 13 Novembre 1653, le Comté d'Alais échut aux enfans de *Charlotte de Montmorenci*, Princeſſe de Condé, & fut donné en partage à ARMAND DE BOURBON, Prince de Conti, biſayeul de LOUIS-FRANÇOIS DE BOURBON, Prince de Conti, Comte d'Alais, Grand-Prieur de France, &c. né le 13 Août 1717. *Voyez* CONTI.

Outre le Comté d'Alais, il y a la Baronnie d'Alais, que *Dominique de Cambi* ou *Cambis*, fils de *Luc* & de *Marie de Pazzi*, acheta de la famille de *Pelet-Narbonne*. Cette Baronnie a été érigée en Vicomté au mois de Décembre 1574 par HENRI III, en faveur de *François de Cambis*, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, & Chevalier de ſon Ordre. *Voyez*, pour les Lettres de cette érection, dans le Tome I du Dict. des Gaules, art. *Alais*, p. 84. *Iſabelle de Cambis*, fille aînée de *Jacques*, Vicomte d'Alais, mariée avec *Jacques de Berard*, Seigneur de Montalet; & *Anne de Cambis*, ſa ſœur cadette, mariée le 11 Avril 1655 à *Jean-François de la Fare*, Baron de la Salle, partagerent entr'elles le Vicomté d'Alais, & porterent chacune leur part dans les Maiſons de *Montalet* & de *la Fare*.

* ALBAROUX ou AUBEROUX, dans le Comtat-Venaiſſin, Diocèſe de Vaiſon : Fief avec haute, moyenne & baſſe Juſtice, dans la mouvance du Roi, qui a été poſſédé anciennement par la famille des *Baux*, & enſuite par celle de *Budes*, & ſucceſſivement par celles de *Peyre*, *de Pelletier*, de *Gigondas* & *Pannis*.

ALBENAS (D') ALBENACII; Nobleſſe établie à Sommieres en Languedoc, depuis 1608, originaire de Nîmes, Seigneurs de Gajan depuis 1524.

I. RAIMOND D'ALBENAS, Profeſſeur-ès-Loix, ſervoit le Roi en 1349, dans la Cavalerie, pour lors appellée Gendarmes ou Chevaux-légers. Il étoit au combat qui fut donné en Gaſcogne entre les Anglois & les François l'an 1351, rapporté par le *P. Daniel*, tom. 5, p. 6. Les François commandés par *Guy de Neſle*, Seigneur d'Offemont, Maréchal de France, furent taillés en piéces; premiere époque de ce grade dans l'*Hiſtoire du Languedoc par* Dom *Vaiſſette*, *tom.* 4, *p.* 274. L'on voit que l'Archevê-

Digitized by Google

que d'Auch, Commandant dans la Province du Languedoc, convoqua la Nobleſſe de la Sénéchauſſée, avec ordre de ſe trouver à Toulouſe le 1 Janvier 1350 : il donna des lettres de répi, le 4 Décembre 1349, à Noble RAIMOND D'ALBENAS, Profeſſeur-ès-Loix, qui étoit actuellement en armes au ſervice du Roi dans la préſente guerre en Gaſcogne, à la ſuite de *Bernard de Perme*, Seigneur de la Guépie, pour ne pas ſe trouver à cette aſſemblée des Nobles de la Sénéchauſſée.

L'on trouve dans un livre manuſcrit de l'ancienne Bibliothèque de Harlay, intitulé, *Regiſtre du Parlement de Paris, cotté N° 7, fol. 523*, dépoſé dans la Biblothèque des Bénédictins de l'Abbaye Royale de Saint-Germain-des-Prés à Paris, non-ſeulement la Lettre de répi, mais encore le certificat de ſes ſervices, donné par *Bernard de Perme*, ſous les ordres duquel RAIMOND D'ALBENAS ſervoit, adreſſé au Parlement, daté du 16 Décembre 1349; & la lettre du Roi PHILIPPE DE VALOIS, à ſon Parlement de Paris, du 18 Janvier 1350, qui ordonne l'enregiſtrement de cette lettre de répi, ce qui fut exécuté le 8 Avril 1350.

Il y eſt qualifié de Noble, & de Profeſſeur-ès-Loix, qualité diſtinguée que prenoit la Nobleſſe qui compoſoit les Parlemens, & qui jugeoit les peuples.

L'on voit dans les actes du Procès de PHILIPPE-LE-BEL, en 1303, contre le Pape BONIFACE VIII, que les Chevaliers *Pierre Flotte*, *Dupleſſis*, *Guillaume de Nogaret*, prennent cette qualité de Profeſſeur-ès-Loix.

RAIMOND D'ALBENAS épouſa, en 1360, *Garice Azat.*

II. EMILIE D'ALBENAS épouſa, en 1387, *Anne de Gondrin.*

III. PAUL épouſa, en 1430, *Gillette Ponchut*, fille de *Claude Ponchut*, & de *Julie d'Arennes*, connu dans l'hiſtoire de Nîmes. Il fut élu premier Conſul de cette ville en 1454; il étoit Docteur-ès-Loix, Lieutenant du Sénéchal de cette ville en 1462, au rapport de *Ménard, hiſt. de Nîmes, tom. 6, p. 7 & 24, & au tom. 4, p. 385.*

Il eſt compris dans le Rôle de la repréſentation des Nobles de la Sénéchauſſée de Beaucaire & Nîmes, pour le ſervice du ban & arriere-ban. Ces Rôles qui exiſtent encore aux archives du Domaine de Montpellier, Sénéchauſſée de Nîmes en général, premiere liaſſe, N° 3, ſont rapportés par Dom *Vaiſſete, hiſt. de Languedoc, tom. 5, p. 18, & aux preuves, p. 15.*

Par ſon teſtament du 16 Mars 1464, reçu par *Genian Denidis*, Notaire de Nîmes, il fait héritier LOUIS ſon fils aîné, legue à CLAUDE qui mourut ſans poſtérité.

Selon *Ménard, hiſt. de Nîmes, tom. 3, p. 53, & aux preuves, p. 327*, le Roi de Portugal ALPHONSE V logea chez lui le 3 Septembre 1475 : la preuve citée ci-deſſus eſt un compte rendu par les Conſuls, de leur adminiſtration & de la dépenſe qu'ils firent pour la réception du Roi.

IV. LOUIS, Docteur-ès-Loix, épouſa en 1475, le 14 Novembre, *Marguerite de Bordes*, fille de *Gaſpard de Bordes*, Seigneur de Vendargues : il teſta le 4 Mars 1572. Par ſon teſtament reçu par *Coſta*, Notaire à Nîmes, il fait JEAN ſon héritier; il legue à JACQUES ſon autre fils,

Digitized by Google

Ce JACQUES, premier Conſul de Nîmes en 1520, épouſa *Louiſe Gerarde*; il a formé une autre branche à Nîmes qui a continué juſqu'en 1753, dont la ſuite eſt établie à Lauzanne en Suiſſe.

V. JEAN I, Seigneur de Gajan, épouſa en 1510, *Catherine d'Anduſe*, fille de *Pierre d'Anduſe*, & de *Jeanne Ardouin*; il fut premier Conſul de Nîmes en 1516, Lieutenant du Sénéchal de cette ville en 1522, teſta le 11 Janvier 1541. Par ſon teſtament reçu par *Jean Ducroſe*, Notaire de Nîmes, il donna à JEAN ſon fils cadet, ſa charge & ſes biens ſitués à Nîmes. Ce JEAN reçut des lettres de HENRI III, datées d'Avignon le 8 Janvier 1575, pour être Préſident du Sénéchal-Préſidial de Montpellier. Sa branche finit à LOUISE D'ALBENAS, qui avoit épouſé *Henri de Porcelet*, Marquis du Baye, 14 Avril 1640.

JEAN I fit pluſieurs legs à ſes autres enfans, & donna ſa Terre de Gajan, ſituée dans le Diocèſe d'Uzès, à JACQUES ſon fils aîné.

VI. JACQUES I, Seigneur de Gajan, épouſa le 30 Février 1540, *Jeanne de Treize-Emines*, fille de Noble *Barthelemi de Treize-Emines*, Conſeiller au Préſidial de Nîmes, & de *Jeanne d'Ortobanque*. Il fut premier Conſul de Nîmes en 1538. Par ſon teſtament, du 3 Août 1552, reçu par *Jean Urſi*, Notaire de Nîmes, il fait des legs à GUIDON, à JACQUES, & à pluſieurs filles; ſubſtitue ſes biens à ſes enfans de l'un à l'autre. Il eut une commiſſion datée du 26 Septembre 1542, pour commander une Compagnie de 400 hommes de pied que FRANÇOIS I fit joindre à l'Armée de Monſeigneur le DAUPHIN, qui faiſoit le ſiége de Perpignan.

VII. JACQUES II, Seigneur de Gajan, épouſa le 4 Octobre 1570, *Claude Comte*, fille de *Paul Comte*, & de *Toinette Freſſieux*, (acte reçu par *Raimond Paul*, Notaire de Pons): il teſta le 24 Mars 1586, legue à pluſieurs enfans, fait héritier JEAN ſon fils aîné; il a ſervi long-tems, & fut tué à la bataille de Coutras en Guyenne, l'an 1587, Lieutenant dans la Compagnie des Chevaux-légers, commandée par *Charles de Vaux*.

VIII. JEAN II, Seigneur de Gajan, épouſa le 2 Novembre 1608, *Suſanne du Verger*, (contrat reçu par *Pierre Rozel*, Notaire de Nîmes) fille de *Daniel du Verger*, Seigneur de Rozieres, & de *Suſanne de Vilage*; teſta le 22 Décembre 1654, (*Perſin*, Notaire de Sommieres); legue à pluſieurs enfans, fait héritier JEAN ſon fils aîné, ſubſtitué à JACQUES puîné, à ſes enfans & autres enfans de ſes enfans: ſes deſcendans étant morts ſans poſtérité, la ſubſtitution a été ouverte en faveur de celle de JACQUES, en 1739. JEAN II eut une Commiſſion du Roi de Sardaigne, du 16 Juillet 1616, avec la permiſſion du Roi, pour lever une Compagnie de cent hommes à pied dans le Régiment du Baron de Montpezat, & la conduiſit dans le Milanez. Il fut auſſi Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Magaloti en 1640.

IX. JACQUES III, Seigneur, de Gajan, épouſa le 14 Mars 1662, *Suſanne Roſiere*, fille de *Pierre Roſiere*, & de *Marguerite Boſanquet*; teſta le 10. Août 1690, (*Perſin*, Notaire de Sommieres); fait héritier JEAN-JOSEPH

Digitized by Google

X. JEAN-JOSEPH, Seigneur de Gajan, épouſa, le 19 Juillet 1704, *Marie de Roſſet*, fille de *Jean de Roſſet*, Conſeiller au Sénéchal de Montpellier, & de *Suſanne de Rozel*; (acte reçu par *Chrétien*, Notaire de Sommieres); teſta le 3 Juin 1710 (actereçu par le même) en faveur de FRANÇOIS-ALEXANDRIN.

XI. FRANÇOIS-ALEXANDRIN D'ALBENAS, Seigneur de Gajan & de Picbouquet, épouſa le 23 Avril 1739, *Cnarlotte-Philiberte de Montlaur*, fille de *Charles-Philibert de Montlaur*, Marquis de Murles, & de *Lucrece Michel* (acte reçu par *Bellonet*, Notaire de Montpellier). De ce mariage il reſte trois garçons:

XII. FRANÇOIS-LAURENT, né le 6 Août 1758; JEAN-JOSEPH, né le 19 Mars 1761; & LOUIS-VICTOIRE, né le 20 Décembre 1762.

Les armes: *de gueules, à un demi-vol d'argent, accompagné de trois étoiles d'or, deux en chef & une en pointe.*

ALBERT-DE-LUYNES. La Maiſon d'ALBERTI, ou d'ALBERT, titrée de LUYNES, eſt une branche de l'ancienne & illuſtre Maiſon des ALBERTI, Seigneurs de Catenaïa, qui étoit des plus puiſſantes de la République de Florence, & non moins célèbre par les fiefs de l'Empire qu'elle poſſédoit dès le onziéme ſiécle, que par ſes ſervices dans les armées & dans le gouvernement de cette République. Elle y a rempli onze fois la charge ſuprême de Gonfalonnier de Juſtice, & quarante-neuf celle de Prieur de la Liberté. Elle a donné à l'Egliſe des Cardinaux & des Evêques illuſtres; à l'Etat, des Ambaſſadeurs & un grand nombre d'Officiers morts au ſervice de leur Patrie. Elle demeuroit à Arezzo, ville de Toſcane, avant quelle s'établît à Florence. On apprend de *Nicolo Pallanti*, qui en compulſa les regiſtres en 1349, (cop. auth. & d'*Ammirato*, p. 149) qu'avant FABIANO, Seigneur de Catenaïa, elle étoit diviſée en trois branches diſtinguées par les fiefs de Catenaïa, de Talla & de Montégiové *ou* Montegiobbio, & ſi éloignées de leur ſouche commune, qu'elles pouvoient, ſans diſpenſe d'affinité, contracter alliance entr'elles.

De celle de Montégiové deſcendent les ALBERTI, Comtes de Mongoué, de Prato, &c. ALBERTO-ALBERTI, fils de TANCREDE ALBERTI, Comte de Montégiové, fut fait Prince de l'Empire par l'Empereur FRÉDERIC I, en 1164. Quelques hiſtoriens remontent l'origine de cette Maiſon aux anciens Marquis Souverains de Toſcane; mais nous bornant ici à ce qui eſt prouvé par des actes authentiques, nous ne commencerons cette généalogie qu'à FABIANO, Seigneur de Catenaïa, & nous ne ſuivrons, de ſa poſtérité, que la filiation de la Maiſon ALBERTI ou d'ALBERT-DE-LUYNES, & celle des branches qu'elle a faites en France, indiquant ſeulement les auteurs de celles qui ont été formées en Italie.

I. FABIANO ALBERTI, Seigneur de Catenaïa, fils de DOMICIO, ſurnommé de GRINTI, naquit à Arezzo, ville de Toſcane, vers la fin du dixiéme ſiécle. On trouve ſa poſtérité dans les tables généalogiques que *Benevenuti*, Généalogiſte & Hiſtoriographe de FERDINAND, Grand-Duc de Toſcane, dreſſa ſur titres en travaillant, par ordre de ce Prince, ſur

Digitized by Google

les principales Maiſons de Toſcane. On a conſervé à Florence, dans un dépôt des archives du Grand-Duc, des copies ou des extraits des titres de la Nobleſſe. A Naples, à Capoue, & dans pluſieurs autres villes d'Italie, on s'y borne à faire inſcrire le nom des enfans des Nobles ſur des regiſtres conſervés dans un lieu appellé le *Nido*, ou le ſiége de la Nobleſſe: c'eſt une précaution ſage que le Gouvernement y prend contre les accidens qui diſperſent ou détruiſent les titres. *Benevenuti* y a ſuivi les deſcendans qui regardent l'article des ALBERTI, juſqu'à THOMAS II, qui y eſt qualifié *Vicario Regio della citta del Ponte di Santo-Spirito*, 1416. Ceux qui ont rempli cette place après lui, ont continué ſon ouvage; &, appuyés ſur des titres du Comtat-Venaiſſin & de France, ils l'ont étendu juſqu'à MARIE-CHARLES-LOUIS ALBERTI ou ALBERT, Duc de Luynes & de Chevreuſe. FABIANO fut marié trois fois: il épouſa, 1°. *N.....de Pallanti*, de la ville d'Arezzo, & héritiere de ſon pere & de ſon oncle; 2°. *N.....de Tarlati*, des Seigneurs de *Pritra-Mala*; 3°. & de *N.....de Beuzi*, des Seigneurs de *Valdarno*.

Il eut de ſon premier mariage:

1. ARRIGUCIO, auteur d'une branche.

Du ſecond lit.

2. RUSTICO, qui ſuit.

Et du troiſiéme il eut,

3. BARTHOLOMEO, ſurnommé MALANCA, auteur d'une branche.

II. RUSTICO ALBERTI fit un accord avec les héritiers de BARTHOLOMEO ſon frere. Il s'établit à Florence, & y épouſa *N.... Maleſpini*, de la Maiſon de *Maleſpini* de cette ville; dont il eut GIUDICÉ, qui ſuit:

III. GIUDICÉ ALBERTI eſt le premier de cette branche, qui naquit à Florence. Le nom de GIUDICÉ, qui lui étoit propre, a diſtingué ſes deſcendans qui ſe ſont qualifiés ALBERTI-DEL-GIUDICÉ. Il fit ſon teſtament dans le *Seſtier* de Sainte Lucie en 1142; & un codicille la même année, par lequel il laiſſa à Madona *Andrea de Pallanti* une penſion de 150 florins, réverſible apres ſa mort à ſes fils qui furent:

1. ORLANDINO, auteur d'une branche.

2. BENCI, qui ſuit.

IV. BENCI ALBERTI partagea avec ſon frere ORLANDINO la penſion que leur pere avoit donnée à Madona *Andrea de Pallanti*, par ſon codicille de 1142; il eut:

1. ORLANDINO, auteur d'une branche.

2. JACOPO, qui ſuit.

3. ALBERTO, auteur d'une branche: ſon fils CENNI étoit Gonfalonnier en 1303; ſon petit-fils BARTHOLINO étoit au combat de Mont-Accianico en 1306; & en 1315, à celui du Mont-Catini, où CIRPRIANI & VANNI-ALBERTI furent tués.

V. JACOPO ALBERTI étoit marié en 1258 avec *Ravenna*, dont il eut:

1. ALBERTO, auteur d'une branche: il fut pluſieurs fois des Prieurs de la Liberté, & Gonfalonnier en 1316.

2. LAPO

Digitized by Google

2. LAPO, qui ſuit.

3. NERI, qui fut des Prieurs de la Liberté, & auteur d'une branche. Son fils AGNOLO, étant Chevalier, fut fait Gonfalonier en 1346, & fit ſon teſtament en 1348.

VI. LAPO ALBERTI, fut Ambaſſadeur à Piſtoïa en 1298; il fit en 1306 & 1307, des actes de partage avec ſes freres; ils y ſont qualifiés fils de Meſſer JACOPO ALBERTI-DEL-GIUDICÉ. Il fut marié deux fois : 1°. avec *Giovanna*; & 2°. avec *Bicé*.

Il eut de ſon premier mariage :

1. CIPRIANO, tué en 1315 au combat de Monté-Catini.

2. CAROCCIO, qui ſuit.

3. DUCCIO, mort à Veniſe pendant ſon Ambaſſade, le 30 Octobre 1336 : il y fut inhumé dans l'Egliſe de Sainte Marie-di-Frari, où l'on voit un beau mauſolée qui lui fut élevé, c'eſt de lui que deſcend au troiſieme degré ALBERTO, qui, étant Evêque de Camerino, fut fait Cardinal au Concile de Florence, par le Pape EUGENE IV, le 18 Décembre 1439. Il mourut en 1445, & fut inhumé dans l'Egliſe de Sainte-Croix de Florence, où eſt ſon mauſolée.

LAPO eut de ſon ſecond mariage :

4. ALBERTO, qui laiſſa, par ſon teſtament du 9 Juillet 1348, une ſomme pour faire bâtir une Chapelle dans l'Egliſe de Sainte-Croix de Florence. Il fonda une Chapellenie dans l'Hôpital de Saint-Onufre, & fut auteur d'une branche.

VII. CAROCCIO ALBERTI : c'eſt à lui que ſe réuniſſent la branche des ALBERTI qui exiſte encore à Florence, & celle des ALBERTI, titrés Ducs de Luynes, de Chevreuſe, & de Chaulnes, qui eſt en France. Il étoit des Prieurs de la Liberté en 1327; ſon épitaphe porte, que CAROCCIO, fils de LAPO ALBERTI-DEL-GIUDICÉ, mourut le 23 Juillet 1347. Il eut de *Sandra Gherardini*, ſa femme, qui mourut le 16 Juin 1348 :

1. JACOPO, Chevalier, & des Prieurs de la Liberté en 1365, qui fut auteur d'une branche, & eut pluſieurs enfans, dont PAOLO, ſon troiſieme fils, fut Evêque d'Aſcoli en 1422, & mourut en 1438.

2. BARTHOLOMMEO, qui épouſa *Avegnente*, fille du Chevalier *Bindaccio Ricaſoli*; il fut des Prieurs de la Liberté en 1371, & mourut en 1374.

De lui deſcendent GIO-GIORGIO, Chanoine de l'Egliſe Métropolitaine de Florence, & Prevôt de Prato, & ſon frere GIO-VINCENZIO, Comte de Catenaïa, né le 28 Avril 1715, Chevalier de l'Ordre de Saint-Etienne, Comte du Saint-Empire Romain, du Conſeil de Régence de Toſcane, Conſeiller intime & actuel de Sa Majeſté Impériale; & marié en 1658, à la Baronne *Thereſe de Furthner*, née Comteſſe de Spauer, & nommée par l'Impératrice Reine MARIE-THÉRESE, le 10 Mai 1769, Dame de la Croix étoilée.

3. TOMMASO, qui ſuit, duquel deſcendent les ALBERTI ou d'ALBERT, Ducs de Luynes, rapportés ci-après.

4. DUCCIO, qui eut pluſieurs enfans, dont CAROCCIO, ſon fils aîné, mourut à Avignon.

Digitized by Google

5. GIOVANNA, mariée à *Agnolo Freſcobaldi.*

6. BANDECCA, mariée à *Giovanni Peruzzi*, dont la famille, qui paſſa à Avignon, y ſubſiſte encore; étant devenue veuve, elle ſe remaria à *Naſtagio.*

7. Et MARGHERITA, mariée à *Tano Magaloti;* elle en devint veuve, & ſe remaria à *Lionardo Strozzi.*

VIII. TOMMASO ou THOMAS ALBERTI, I du nom, fut envoyé en Ambaſſade vers *Maſtino della Scala*, Seigneur de Veronne, en 1344; fit ſon teſtament le 16 Octobre 1374; & mourut le 18 du même mois, laiſſant de ſa femme *Margherita Gianfigliazzi:*

1. GIANNOZZO ou JEAN.

2. ANTONIO ou ANTOINE.

3. LUIGI ou LOUIS, qui ſuit.

4. FILIPPO ou PHILIPPE. Les deux premiers ſe retirerent à Veniſe, & les deux autres dans le Comtat-Venaiſſin, pendant l'exil qui fit ſortir, en 1400, les ALBERTI de Florence.

5. Et AGNEZA, mariée à *Nicolo Cavalcanti.*

IX. LUIGI ou LOUIS ALBERTI, Chevalier, compris dans l'exil de ſa maiſon, ſe retira avec ſon frere PHILIPPE, & pluſieurs autres de ſa famille, dans le Comtat-Venaiſſin. On apprend du Nécrologe de *Franceſco di Bivigliano, degli* ALBERTI, que CAROCCIO, fils de DUCCIO, mourut à Avignon; NICOLAÏO à Montpellier, en 1420; ALBERTO, fils de BERNARD, à Viviers, en 1405; que DIAMANTÉ, CALCIDONIO & ALTOBIANCO, fils de NICCOLO ALBERTI, Gonfalonnier en 1363, moururent à Paris; le premier en 1409; le ſecond en 1414; & le troiſieme en 1417.

Il y a dans le Chapitre des Grands-Auguſtins de Paris, à gauche de l'Autel, deux grandes tombes des ALBERTI, ſur l'une deſquelles on lit cette épitaphe: *Hîc jacet corpus DIAMANTI, filii quondàm egregii Militis Domini NICOLAI DE ALBERTIS, de Florentiâ, qui obiit Pariſiis anno à Nativitate Domini milleſimo quadringenteſimo nono, die vigeſima nonâ Martii; cujus anima requieſcat in pace.* Amen.

Pluſieurs familles, qui eurent, à Florence, le même ſort que les ALBERTI, ſe retirerent auſſi dans le Comtat-Venaiſſin. Les Hiſtoriens Florentins, & ſingulierement *Machiavel*, dans ſon Hiſtoire de Florence, *Livre III*, placent cet événement en 1400, & l'attribuent à la jalouſie que la Maiſon ALBERTI avoit excitée contr'elle, dont *Mazzo Albizzi* profita pour la rendre ſuſpecte au Gouvernement. La Seigneurie ayant été avertie en 1411, que quelques-uns des ALBERTI, qui étoient reſtés en Italie, fomentoient, par leurs correſpondances, un ſoulevement dans la Ville, fit, la même année, un décret qui les déclara rebelles; &, par un autre decret de 1412, il fut défendu, aux Sujets de la République, d'avoir aucune correſpondance avec les ALBERTI. LOUIS, & ſes freres, qui n'étoient pas entrés dans ce complot, demanderent à la Seigneurie de n'être pas compris dans cette défenſe générale, par une Requête, dans laquelle ils ſe diſent fils de THOMAS, & petit-fils de CAROCCIO, & déclarent qu'ils ſe ſont retirés; ſçavoir, JEAN & ANTOINE à Veniſe, LOUIS &

Digitized by Google

PHILIPPE dans le Comtat-Venaiſſin : ce qu'ils obtinrent par une délibération générale du 26 Avril 1413. Les Loix contre les ALBERTI ne furent révoquées que le 31 Octobre 1428. LOUIS fut marié deux fois; il eut de *Sandra Ricci*, ſa premiere femme :

1. ALBERTO;
2. THOMMASO, qui ſuit;
3. GIULIANO;

Et de *Liſa*, ſa ſeconde femme :

4. TOMMASO, le jeune;
5. GIOVANNI;
6. ANTONIA;
7. NERA;
8. MATTEA;
9. Et VAGGIA.

X. TOMMASO ou THOMAS ALBERTI, II du nom, ou D'ALBERT, ſuivant la prononciation françoiſe, que nous ſuivrons dans la ſuite de cet article, ayant reçu de ſon pere ce qu'il avoit à prétendre de ſon bien, & de la dot de *Sandra Ricci*, ſa mere, renonça à tous ſes droits par acte paſſé à Carpentras dans le Comtat-Venaiſſin, le 15 Avril 1409. Par ce même acte il vendit à ſon oncle PHILIPPE, certains biens de la dot de ſa mere, ſitués en Italie, & qui lui avoient été cédés; il en reçut en paiement un billet ſur *Bindaccio Altoviti*, Banquier d'Avignon. Il s'attacha à la France, & obtint pour ſes ſervices, le 13 Janvier 1415, la charge de Viguier Royal de la ville du Pont-Saint-Eſprit; il en prend la qualité dans le contrat de mariage de ſon couſin, paſſé à Carpentras le 14 Juin 1416. *Inter Nobilem JOANNEM ALBERTI, filium Nobilis PHILIPPI, Militis, de Florentiâ, &c. præſentibus Nobilibus viris LUDOVICO ALBERTI, Milite Florentino, & THOMASSIO ALBERTI, ejus filio, de Florentiâ, Viguerio pro Rege Villæ Santi-Saturnini de Portu*, aliàs *Pontis-Sancti-Spiritûs, dicti PHILIPPI reſpectivè fratre & nepote*, &c.

Le 27 Juin de la même année, PIERRE ALBERTI paſſa avec les héritiers de *Bindaccio Altoviti*, une tranſaction au nom de THOMAS ALBERTI, où il prend les mêmes qualifications. Il ſe diſtingua en 1418 à la défenſe de Beaucaire. Ayant ceſſé d'être Viguier de la ville du Pont-Saint-Eſprit, il obtint la charge de Viguier de la ville de Bagnols, par Lettres du 24 Avril 1420. Au mois de Mai ſuivant, le Dauphin ayant repris la ville du Pont-Saint-Eſprit, lui en donna le commandement, & *il ſervit ce Prince avec une Compagnie d'Ecuyers, tant à la garde, ſûreté & défenſe du Pays & de la Sénéchauſſée de Beaucaire & de la ville du Pont-Saint-Eſprit, que pour maintenir ledit Pays en la bonne & vraie obéiſſance du Roi & de Monſieur le Régent, & par-tout où il plaira à iceux Seigneurs ordonner, en la Compagnie de* Guillaume de Meouillon, *Chevalier, Sénéchal de Beaucaire.* Ce Prince étant monté ſur le Thrône ſous le nom de CHARLES VII, le fit ſon Pannetier. On lui en donne la qualité dans les Statuts municipaux, que les habitans de la ville de Bagnols firent le 9 Juillet 1429, & dans pluſieurs autres actes. Il acquit, le 4 Avril 1442,

Digitized by Google

la Terre, Tour & Fortereſſe de Bouſſargues, de *Jean-Henri*, Seigneur de Saint-Privas; & obtint, le 17 Mars 1446, la charge de Bailly d'épée du Vivarais & du Valentinois, dont il prit poſſeſſion le 26 Juillet 1447.

Le 18 Juin 1448, les habitans de la ville du Pont-Saint-Eſprit lui remirent, par une délibération générale, reçue par *Raimond Daude*, Notaire, une ſomme qu'il devoit à leur Ville, & l'exempterent de quelques impoſitions, en conſidération des grands ſervices qu'il leur avoit rendus. *Conſiderantes & perpendentes quamplurima beneplacita ſervitia, amparamenta & defenſiones de & pro univerſitate prædictâ feciſſe, & quæ quotidiè inceſſanter facere & impendere non ceſſat nec deſinit, & ipſam univerſitatem à quamplurimis damnis, gravaminibus & oppreſſionibus preſervaſſe & amparaſſe & defendiſſe; & plura alia commoda & ſervitia diverſis modis eidem univerſitati feciſſe & impendiſſe.* Il fit ſon teſtament le 10 Novembre 1454, & mourut le 28 Août 1455, ayant été marié trois fois. Il avoit épouſé 1°. *Renaude Felix*; 2°. *Armandete d'Auvergne*; & 3°. *Panitte Champelles*.

Il eut de ſon premier mariage,

1. Hugues, qui ſuit.

2. Jean, *le vieux*, auteur de la branche des Seigneurs de Bouſſargues, de Saint-André, & de Montdragon, rapportée ci-après.

3. Jean, *le jeune*, Baron de Montclus, Chevalier, enſuite Prevôt & Maître des cérémonies de l'Ordre de Saint-Michel. Etant Ecuyer du Roi Louis XI, il obtint le Gouvernement de la ville du Pont-Saint-Eſprit, dont il prit poſſeſſion le 15 Novembre 1467, & mourut ſans enfans le 6 Juin 1499.

4. Jacques, qui fut d'abord Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de Viviers depuis 1445, & enſuite nommé à la dignité de Sacriſtain de la même Egliſe en 1476; il mourut en 1505.

5. Catherine, mariée le 25 Septembre 1435 à *Géoffroi* (*Godefredus*) *de Bondillon*.

6. Et Louise, mariée à *Jean Clari*. Elle teſta le 15 Octobre 1454, & mourut ſans enfans.

Du ſecond lit il eut,

7. Pierre, mort ſans alliance.

8. Claude, Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de Viviers.

9. Charles, Religieux de Cluni, & Sacriſtain de Tulette, qui permuta ſon Prieuré de Rouſſet pour celui de Gigorno, le 22 Juillet 1455. Hugues d'Albert, ſon frere, le nomma ſon exécuteur teſtamentaire.

10. Et Delphine, mariée le 12 Septembre 1453 à *Pierre de Maroani*.

Thomas d'Albert n'eut point d'enfans de ſa troiſiéme femme, mais il eut une fille naturelle, nommée *Sibile*, mariée *à Jean Ruffi*.

Ses armes étoient un *écuſſon d'azur, à quatre chaînes d'argent en ſautoir, aboutiſſant en cœur à un anneau d'argent, ſur le tout un écuſſon d'or au lion couronné & lampaſſé de gueules*. Ses deſcendans ont ſéparé les deux *écuſſons*, & les portent ou *écartelé* ou *parti*.

XI. Hugues d'Albert, Seigneur de Sagriès, &c. épouſa, le 10 Décembre 1451, *Catherine de Malingris*, fille de *Jean*, Seigneur de Gaujac,

Digitized by Google

& de feu *Antoinette de Caires*. Il fit ſon teſtament le 7 Juin 1479. Ses enfans furent :

1. JACQUES, qui ſuit ;
2. Et GUILLAUME, légataire de ſon pere.

XII. JACQUES D'ALBERT, Seigneur de Sagriès, donna conjointement avec *Pierre du Guaſc*, mari d'*Aragonde de Bondillon*, le 5 Mai 1484, une procuration à PIERRE D'ALBERT, leur oncle, pour terminer une conteſtation qu'ils avoient avec JEAN D'ALBERT, Baron de Montclus, auſſi leur oncle. Il fit ſon teſtament le 27 Mars 1528. Il avoit épouſé, le 21 Octobre 1492, *Doulce de Sarrats*, fille de *Jacques*, Seigneur de Fontareches, & de *Marie de Piboliers*, ſa premiere femme, dont il eut :

1. LÉON, qui ſuit ;
2. LOUIS, qui mourut ſans alliance, ayant inſtitué pour ſon héritier, par ſon teſtament du 15 Juin 1544, HONORÉ D'ALBERT-DE-LUYNES, ſon neveu, & fait un legs à LOUISE D'ALBERT, ſa couſine, femme d'*André de Ragouſe*, Chevalier, Seigneur de Com, & en partie de Saint-Jean-d'Aiguiſe.
3. Et ANTOINETTE, mariée le 21 Août 1531, à *Jean de Brignac*, Baron de Montarnaud.

XIII. LÉON D'ALBERT, Seigneur en partie de Luynes, épouſa *Jeanne de Ségur*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Ribes, & de *Jeanne de Glandevès*, le 21 Septembre 1535. *Louiſe de Ségur*, tante de *Jeanne*, leur céda tous les droits qu'elle avoit ſur la Seigneurie de Luynes. Il ſervit en qualité de Capitaine d'une Compagnie de Gens de pied François, avec PAUL D'ALBERT-DE-MONTDRAGON, ſon couſin, dans l'Armée envoyée en Piémond, aux Ordres du Duc d'Enghien. Il avoit fait, avant ſon départ, l'obligation d'une ſomme, qui fut acquittée le 15 Novembre 1565, par HONORÉ D'ALBERT, ſon fils. Il fit ſon teſtament au camp de Carmagnoles, le 22 Mars 1544, & fut tué à la bataille de Cérizolles, donnée quelques jours après. Il eut, entr'autres enfans, de ſon mariage, HONORÉ, qui ſuit.

XIV. HONORÉ D'ALBERT, Seigneur de Luynes, de Cadenet, de Brantes & de Mornas, au Comtat Venaiſſin, ſe rendit célébre dans les guerres de ſon tems, ſous le nom de *Capitaine-Luynes*. Il commença à ſervir pour le Roi ſous les ordres de M. *de Thermes*, en 1553. Il étoit Capitaine en 1562 ; étant Gentilhomme ſervant du Roi, il paſſa en la même qualité de Capitaine dans le Régiment de *Sarlabos* en 1565, fut Gouverneur de Beaucaire en 1568, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1569, nommé Gouverneur de Château-Dauphin en 1571, pour remplacer, en cas de mort, *du Puy-Saint-Martin*, qui étoit dangereuſement malade. Etant Colonel des Bandes Françoiſes, il obtint, en 1575, du Maréchal de Damville, Gouverneur du Languedoc, la Charge de Sur-Intendant & Commandant Général de l'Artillerie en Languedoc & en Provence.

CHARLES DE FRANCE, Duc d'Alençon, puis Duc d'Anjou, frere du Roi, le fit ſon Chambellan, le 17 Février 1576. Il ſe battit la même année en champ clos au bois de Vincennes, en préſence du Roi & de toute la Cour, contre le Capitaine *Panier*, Exempt de la Compagnie des Gardes-

Digitized by Google

du-Corps-Ecoſſois, qui lui avoit reproché le ſoupçon que la Cour avoit eu contre lui, d'avoir voulu favoriſer en 1574 l'évaſion du Duc d'Alençon & du Roi de Navarre, qui vouloient ſe mettre à la tête du parti des *Politiques*. Il tua ſon accuſateur, & eut toute la gloire de ce combat, qui eſt le dernier que nos Rois aient autoriſé. Il s'empara, par ordre du Roi, des villes du Pont-Saint-Eſprit & Bourg-Saint-Andéol; & Sa Majeſté lui accorda, par Lettres datées de Blois du mois de Mars 1577, *non-ſeulement le gouvernement de la ville du Pont-Saint-Eſprit, mais de Bourg-Saint-Andéol, & autres lieux, Bourgs & Places qui ont été fraîchement & ſeront par lui remiſes en mon obéiſſance dans les Diocèſes de Viviers & d'Uſez.* Le Sieur *de Bigordon* s'étant emparé du Château Saint-Julien, Sa Majeſté l'exhorte à le bien garder, par ſa lettre datée de Chenonceaux, le 11 Mai 1577 : *Vous conduiſant*, dit le Roi, *& gouvernant, ainſi qu'il vous ſera ordonné de ma part, par le Sieur de Luynes, Chevalier de mon Ordre, ſuivant l'autorité que je lui ai donnée de ce côté-là.* Le Roi lui fit divers dons en conſidération de ſes ſervices; & il ordonna, en 1587, qu'outre une penſion de deux mille livres qu'il lui accorda, ſes chevaux & tous ſes bagages paſſaſſent & ſéjournaſſent le long de la riviere du Rhône & par terre, tant de montée que deſcente, franchement & ſans rien payer.

Le Cardinal d'Armagnac, Vice-Légat d'Avignon, lui donna, le 5 Février 1589, le commandement de la ville de Boulenne, dans le Comtat-Venaiſſin. Il mourut à Melun en revenant de la Cour, après avoir fait un ſecond teſtament, le 6 Février 1592. Il avoit épouſé, le 6 Mars 1573, *Anne de Rodulf*, fille d'*Honoré*, Seigneur de Limans, &c. & de *Louiſe de Benaud-de-Villeneuve*, de laquelle il eut :

1. François, mort jeune;
2. Charles, Connétable de France, qui ſuit;
3. Honoré, auteur de la premiere branche des Ducs de Chaulnes, rapportée ci-après;
4. Léon, auteur de la branche des Ducs de Luxembourg, rapportée ci-après.
5. Marie, qui épouſa à Mornas, le 12 Juillet 1599, *Claude de Grimoard-de-Beauvoir-du-Roure*, Seigneur de Bonneval & de Combalet, dont elle eut *Anne*, femme de *Charles de Créqui*, Comte de Canaples, & mere des Duc, & Maréchal *de Créqui*, & du Duc *de Leſdiguieres*.
6. Antoinette, mariée à Mornas, le 12 Juin 1605, à *Barthelemi de Vernet*. Elle fut nommée Dame-d'Atours de la Reine en 1619. Etant devenue veuve, elle ſe remaria, le 14 Avril 1628, avec *Henri-Robert de la Marck*, Prince de Sedan, Comte de Braine, Capitaine des Cent-Suiſſes de la Garde ordinaire du Roi.
7. Louise, baptiſée en 1578, qui eut pour parrein Paul d'Albert-de-Montdragon, ſon oncle, & fut mariée, le 21 Juillet 1616, avec *Antoine de Villeneuve*, Seigneur de Mons, &c.
8. Et Anne, Supérieure du Monaſtere des Urſulines de la ville du Pont-Saint-Eſprit. Elle refuſa l'Abbaye de Maubuiſſon, & obtint pour ſon Monaſtere tous les priviléges des fondations royales, & mourut le 27 Décembre 1623.

Digitized by Google

XV. CHARLES D'ALBERT, Duc de Luynes, Pair, Grand-Fauconnier, Garde-des-Sceaux & Connétable de France, Chevalier des Ordres du Roi, premier Gentilhomme de ſa Chambre, Gouverneur d'Amboiſe, l'Iſle-de-France, Normandie, Picardie, &c. naquit à Mornas, dans le Comtat-Venaiſſin, en 1577, & ne fut baptiſé qu'en 1592, dans l'Egliſe de Saint-Denis en France. Il eut pour parrein le Roi HENRI IV, qui, n'étant pas encore réconcilié à l'Egliſe, le fit préſenter au baptême par le Cardinal DE BOURBON & par le Baron *de Thermes*, depuis Duc de Bellegarde, ſon Grand Ecuyer. Le Roi, qui l'avoit reçu au nombre de ſes Pages de la Chambre, fut ſi content de ſa conduite, qu'il l'attacha dans la ſuite au DAUPHIN; il en gagna les bonnes graces & la confiance. Ce Prince étant monté ſur le Thrône en 1610, le combla d'honneurs & de biens. LUYNES étoit Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, lorſqu'il obtint, le 1 Mars 1615, le Gouvernement d'Amboiſe. Il fut fait Grand-Fauconnier de France, le 7 Novembre 1616, premier Gentilhomme de la Chambre, le 25 Avril 1617, & Capitaine de cent hommes-d'armes des Ordonnances du Roi, le 16 Mai de la même année. Etant nommé Chevalier des Ordres du Roi, la vérification de ſes titres de nobleſſe, depuis THOMAS II, Viguier pour le Roi de la ville du Pont-Saint-Eſprit en 1415, & qui s'établit le premier dans le Comtat-Venaiſſin, où ſa poſtérité étoit toujours reſtée juſqu'alors, ſe fit en la ville du Pont-Saint-Eſprit, en préſence du Procureur du Roi & des Notaires, par *Roſtain d'Anceſune*, Baron de Thor & de Caderouſſe, & par *Roſtain de la Baume*, Comte de Suze, Commiſſaires du Roi, dont procès-verbal du 17 Septembre 1618. Les titres raſſemblés furent enſuite produits par-devant M. *de Liancourt*, Commandeur de l'Ordre du Saint-Eſprit, qui en fit la vérification.

Le Comté de *Maillé* fut érigé en Duché-Pairie, ſous le nom de *Luynes*, au mois d'Août 1619. Le Roi lui déclara qu'en conſidération du zèle & de l'affection qu'il lui avoit témoigné dans ſes plus grandes affaires, & dans l'eſpérance qu'il continueroit à le bien ſervir, il lui donnoit l'Office de Connétable de France. Il fut reçu le 2 Avril ſuivant, avec les mêmes cérémonies qui avoient été pratiquées, lorſque CHARLES VI donna l'épée de Connétable à CHARLES D'ALBRET. Il mourut après la priſe de Monheur, au Château de Longuetille, ſuivant ſon épitaphe, le 12 Décembre 1621. Son corps fut porté & inhumé dans une Egliſe de ſon Duché de Luynes.

Il épouſa, le 11 Septembre 1617, *Marie de Rohan*, fille aînée de *Hercule de Rohan*, Duc de Montbazon, Pair & Grand-Veneur de France, & de *Madelene de Lénoncourt*, ſa premiere femme; comme il n'étoit pas encore Duc, il obtint, qu'avant ſon mariage, elle ſeroit aſſiſe chez la Reine, qu'après ſon mariage, elle continueroit à jouir des mêmes honneurs; elle fut nommée en 1619, Surintendante Générale de la Maiſon & finances de la Reine. Il en eut :

1. LOUIS-CHARLES, qui ſuit.
2. ANNE-MARIE, promiſe en mariage à *Charles-Louis de Lorraine*,

Digitized by Google

Duc de Joyeuſe, né le 15 Juillet 1618. On fit lecture au Roi, le 25 Janvier 1620, des articles du contrat de mariage; mais la célébration fut remiſe au tems qu'ils auroient l'âge requis. Elle n'eut pas lieu, le Duc de Joyeuſe étant mort à Florence, le 15 Mars 1637. Elle mourut ſans alliance, à Paris, le 21 Septembre 1646.

3. Et N.... morte le 10 Mai 1630, auquel tems ſes biens furent partagés entre ſa mere, ſon frere & ſa ſœur.

Marie de Rohan étant devenue veuve, ſe remaria le 19 Avril 1622, avec *Claude de Lorraine*, Prince de Joinville, Duc de Chevreuſe; elle mourut le 12 Août 1679, dans la maiſon du Prieuré de Saint-Fiacre, appellée la Maiſon-Rouge, Paroiſſe de Gagni, à trois lieues de Paris, & fut inhumée dans l'Egliſe Paroiſſiale de ce lieu.

XVI. Louis-Charles d'Albert, Duc de Luynes, Pair de France, Marquis d'Albert, Comte de Tours, né le 25 Décembre 1620, obtint, par brevet du 15 Mai 1623, la ſurvivance du Gouvernement de Picardie, qu'avoit le Duc de Leſdiguieres, Connétable de France; fut reçu au Parlement en qualité de Pair, le 24 Novembre 1639; pourvu le 6 Janvier 1643, de la charge de Grand Fauconnier de France, ſur la démiſſion du Prince *Claude de Lorraine*, Duc de Chevreuſe, ſon beau-pere, qui l'avoit obtenue à la mort du Connétable de Luynes, pour la remettre à ſon fils, quand il auroit vingt ans. Il fut reçu Chevalier des Ordres du Roi, le 31 Décembre 1661. Etant Meſtre-de-Camp d'un Régiment, il ſe diſtingua à la défenſe du Camp devant Arras, attaqué par les Eſpagnols, le 2 Août 1640, & en pluſieurs autres occaſions. Il mourut à Paris, le 10 Octobre 1690, & ſon corps fut tranſporté & inhumé dans l'Egliſe de l'Hôpital de Luynes, qu'il avoit fondé. Il épouſa 1°. le 23 Septembre 1641, *Louiſe-Marie Séguier*, fille de *Pierre Séguier*, Marquis d'O, Comte de Sorel, & de *Marguerite de la Gueſle*. Elle mourut le 13 Septembre 1651, & fut inhumée dans l'Egliſe de Port-Royal-des-Champs, avec les deux jumeaux qu'elle eut de ſa derniere couche; leurs corps en furent exhumés le premier Décembre 1711, & réinhumés dans l'Egliſe Paroiſſiale de Saint-André-des-Arcs à Paris: 2°. par diſpenſe du Pape en 1661, *Anne de Rohan*, fille de *Hercule de Rohan*, Duc de Montbazon, Pair de France, & de *Marie de Bretagne-d'Avaugour*; morte le 29 Octobre 1684. Son corps fut d'abord dépoſé dans le tombeau de ſes ancêtres, d'où il fut levé ſix ans après, & tranſporté, comme elle l'avoit ordonné, dans l'Egliſe de l'Hôpital de Luynes, où il fut inhumé, le 23 Octobre 1690: & 3°. *Marguerite d'Aligre*, veuve de *Charles-Bonaventure*, Marquis de *Manneville*, & fille d'*Etienne d'Aligre*, II du nom, Chancelier de France, & de *Jeanne l'Huillier-d'Interville*, ſa premiere femme; morte ſans enfans, à Paris, le 26 Septembre 1722, âgée de quatre-vingt-un an, & inhumée aux Incurables.

Il eut de ſon premier mariage:

1. Hercule-Louis, mort en 1645, & inhumé à Leſigni.
2. & 3. Deux enfans morts jeunes.
4. Charles-Honoré, qui ſuit.

5. Marie-Louise,

Digitized by Google

5. Marie-Louise, Religieuse Bénédictine en l'Abbaye de Jouarre, depuis Prieure perpétuelle des Bénédictines de Torci.

6. Henriette-Thérese, Religieuse en l'Abbaye de Jouarre, morte à Torci, où elle avoit suivi sa sœur.

7. Françoise-Paule-Charlotte, mariée, le 3 Février 1667, avec *Henri-Charles de Beaumanoir*, Marquis de Lavardin, Chevalier des Ordres du Roi.

8 & 9. Félix-Paul, & Thérese, jumeaux, morts après avoir reçu le Baptême.

De son second mariage, avec *Anne de Rohan*, vinrent :

10. Louis-Joseph, Prince de Grimberghen, Prince du Saint-Empire Romain, Conseiller d'Etat Impérial, Intime, actuel & privé, Colonel des Gardes à pied, feld-Maréchal des Armées, & Ambassadeur extraordinaire de l'Empereur Charles VII, Electeur de Baviere, à la Cour de France; né le premier Avril 1672, marié le 17 Mars 1715, à *Madelene-Marie-Honorine-Charlotte de Berghes*, née Princesse de Berghes, dont il eut deux fils, morts jeunes, & Thérese-Pélagie, mariée à Marie-Charles-Louis d'Albert, Duc de Chevreuse. Le Prince de Grimberghen est mort à Paris le 8 Novembre 1758.

11. Charles-Hercule, né le 8 Mai 1674, & reçu de minorité dans l'Ordre de Malte, le 3 Février 1688; Capitaine de Vaisseau, en 1692; Commandant la Compagnie des Gardes du Pavillon Amiral, en 1716; Chef d'Escadre, le 19 Mai 1722; mort le 31 Janvier 1734.

12. Marie-Anne, mariée, le premier Février 1678, à *Charles de Rohan*, Prince de Guémené, puis Duc de Montbazon; morte à Paris, le 21 Août 1679, & inhumée dans le Chœur de l'Eglise de Saint-Magloire.

13 Charlotte-Victoire, mariée le 29 Août 1682, à *Alexandre-Albert-François-Barthelemi*, Prince de Bournonville, morte à Paris le 22 Mai 1701.

14 Catherine-Angélique, mariée le 23 Janvier 1694, à *Charles-Antoine de Gouffier*, Marquis d'Heilli, morte le 12 Septembre 1746.

15. Jeanne-Baptiste mariée le 25 Août 1683, à *Joseph-Ignace-Auguste-Mainfroy-Jerôme Scaglia*, Comte de Verrue, en Piémont, Maréchal-de-Camp, & Commissaire général de l'Artillerie, tué à la bataille d'Hocstet en 1704.

16. Et Jeanne-Thérese-Pélagie, mariée le 16 Mars 1698, à *Louis de Guillem-de-Castelnau*, Comte de Clermont-Lodeve, Marquis de Saissac, morte à Paris le 14 Janvier 1756.

XVII. Charles-Honoré d'Albert, Duc de Luynes, de Chevreuse & de Chaulnes, Pair de France, Comte de Montfort & de Tours, né le 7 Octobre 1646, & connu sous le nom de Duc de Chevreuse, successivement Colonel du Régiment d'Auvergne, Infanterie, Lieutenant de la Compagnie de deux cents Chevaux-Légers de la Garde ordinaire du Roi, par commission du 7 Août 1670, reçu au Parlement en qualité de Duc & Pair, le 31 Décembre 1688; nommé le 2 Décembre de la même année Chevalier des Ordres du Roi, & reçu le premier Janvier

Digitized by Google

1689, eut la survivance du Gouvernement de Guyenne, depuis 1695, & en fut pourvu le 27 Mars 1698. Il mourut à Paris, le 5 Novembre 1712. Il avoit épousé, le premier Février 1667, *Jeanne-Marie Colbert*, fille aînée de *Jean-Baptiste Colbert*, Marquis de Seignelai, Ministre & Secrétaire d'Etat, Grand-Trésorier & Commandeur des Ordres du Roi, Contrôleur-Général de ses Finances, & Sur-Intendant des Bâtimens, Arts & Manufactures de France; & de *Marie Charron-de-Menars*; elle fut nommée Dame du Palais de la Reine, le premier Janvier 1674, & mourut le 26 Juin 1732, âgée de quatre-vingt-deux ans; ses sœurs devinrent par leurs mariages, l'une Duchesse de *Beauvilliers*, & l'autre Duchesse de *Mortemart*. Il en eut :

1. CHARLES-JEAN-BAPTISTE, Comte de Montfort, né le 27 Octobre 1667, mort le 3 Août 1672.

2. HONORÉ-CHARLES, qui suit.

3. N.... dit le *Marquis d'Albert*, mort jeune.

4. PAUL, Comte de Châteaufort, mort jeune.

5. LOUIS-AUGUSTE, auteur de la seconde branche des Ducs de Chaulnes rapportée ci-après, p. 118.

6. LOUIS-NICOLAS, connu sous le nom de Chevalier d'Albert, tué à la tête de son Régiment de Dragons au combat de Carpi, le 9 Juillet 1701.

7. MARIE-THÉRESE, morte en 1670.

8. MARIE-ANNE, mariée le 28 Août 1686, à *Charles-François-Frédéric de Montmorenci-Luxembourg*, Duc de Piney.

9. MARIE-THÉRESE, mariée, 1°. le 2 Avril 1693, à *Michel-Adelbert de Radriborsko*, Comte de Mortein & de Châteauvillain, Comte du Saint-Empire, &c. & 2°. le 5 Août 1698, avec *René-Ismidon*, Comte de *Sassenage*, Lieutenant-Général de la Province de Dauphiné, premier Gentilhomme de la Chambre de PHILIPPE DE FRANCE, frere unique du Roi.

10. Et MARIE-FRANÇOISE, mariée le 26 Janvier 1698, à *Charles-Eugene de Lévis*, Comte de Charlus, depuis Duc de Lévis, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, &c. *Voyez* LÉVIS.

XVIII. HONORÉ-CHARLES D'ALBERT, Comte de Tours, connu sous le nom de *Duc de Montfort*, Brigadier des Armées du Roi, le 30 Janvier 1696, Lieutenant de la Compagnie des deux cents Chevaux-Légers de la Garde ordinaire du Roi, le premier Janvier 1702; Maréchal-de-Camp, le 29 Janvier même année, né le 6 Décembre 1669; donna dans toutes les occasions des preuves de la plus grande valeur. Lorsqu'il prit congé du Roi, Sa Majesté eut la bonté de lui dire : *Je sçais que vous vous exposez trop, ménagez-vous pour l'amour de moi.* En revenant d'escorter un convoi d'argent qu'il avoit fait entrer dans Landau, il trouva un corps considérable d'ennemis près de Belliken, qui lui barroit le passage, il l'attaqua avec intrépidité, mais en se faisant jour à travers, il reçut, le 13 Septembre 1704, un coup de pistolet dans les reins : il fut porté à Langkandal au quartier général, & y mourut deux heures après, regretté de toute l'Armée pour sa grande valeur & sa capacité. Il avoit épousé, le 17 Février

Digitized by Google

1694, *Marie-Anne-Jeanne de Courcillon*, fille unique de *Philippe de Courcillon*, Marquis de Dangeau, Gouverneur de la Province de Touraine, Chevalier des Ordres du Roi, Conseiller d'Etat d'Epée, Chevalier d'Honneur de Madame la Dauphine, puis de Madame la Duchesse de Bourgogne, Grand-Maître des Ordres de Saint-Lazare & de Notre-Dame du Mont-Carmel, & de *Françoise Morin*, sa premiere femme; elle mourut le 28 Juin 1718, & eut de son mariage :

1. CHARLES-PHILIPPE, qui suit.

2. PAUL, appellé le *Comte de Montmort*, né le 5 Février 1703, d'abord Colonel d'un Régiment d'Infanterie de son nom, le 6 Mars 1719; ayant ensuite embrassé l'Etat Ecclésiastique, il a été nommé à l'Evêché de Bayeux en 1729, reçu à l'Académie Françoise en 1743; premier Aumônier de Madame la Dauphine, Princesse de Saxe, le 14 Janvier 1747; Archevêque de Sens, le 9 Août 1753; de l'Académie des Sciences en 1755; Cardinal-Prêtre, du titre de Saint-Thomas *in Parione*, en 1756; Prélat-Commandeur des Ordres, le premier Janvier 1759; il a assisté au Conclave pour l'Election du Pape CLEMENT XIII, en 1758; & en 1769, pour celle du Pape CLÉMENT XIV. L'Académie des Belles-Lettres de Caen lui doit son rétablissement, & l'Université de la même ville sa Bibliotheque, qu'il a beaucoup augmentée, & rendue publique trois fois la semaine. C'est un Prélat respectable pour ses grandes connoissances dans les Sciences & les Belles-Lettres, & plus encore par son aménité, sa bienfaisance, son zèle & la science de son état, dont il fait toujours sa principale occupation.

3. CHARLOTTE-MÉLANIE, née le 10 Septembre 1696, morte Prieure perpétuelle des Bénédictines de Montargis, le 12 Avril 1761.

4. Et MARGUERITE EUSTOCHIE, née le 2 Octobre 1697, Religieuse Bénédictine à Montargis, morte le 11 Mars 1736.

XIX. CHARLES-PHILIPPE D'ALBERT, Duc de Luynes & de Chevreuse, Pair de France, Comte de Montfort & de Tours, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de son nom, le 25 Juillet 1717, & connu sous le nom de *Duc de Luynes*, né le 30 Juillet 1695, reçu au Parlement en qualité de Pair, le 26 Janvier 1723, fit avec le Duc de Chaulnes, depuis Maréchal de France, une substitution de mâles en mâles, graduelle & perpétuelle des Duchés de Luynes, de Chevreuse & de Chaulnes, par contrat du 18 Juin 1732, confirmée par Lettres-Patentes du mois de Mars 1733, registrées au Parlement, &c. Elles portent qu'elles sont « pour la conservation d'une maison, qui » depuis plus de trois cens ans qu'elle a passé dans notre Royaume, après avoir » tenu les premiers rangs dans la *Toscane*, où elle possédoit des fiefs de l'Em» pire dès le onzieme siécle, n'a cessé de donner des preuves d'un attache» ment inviolable aux Rois nos prédécesseurs, par les grands & recom» mandables services que les ancêtres de nos cousins les Ducs de *Luynes* & » de *Chaulnes* ont rendus dans les armées contre les ennemis de l'Etat, dès » le tems de leur établissement en *France*, sous les regnes de CHARLES VI » & de CHARLES VII, qui les ont honnorés de charges & emplois considéra» bles; que ceux, qui ont suivi, n'ont pas fait paroître moins de zèle & de » courage à s'acquitter de leurs emplois, plusieurs ayant généreusement

Digitized by Google

» sacrifié leur vie à la défense de notre Couronne, &c ». Il fut nommé Chevalier des Ordres du Roi, le premier Janvier, & reçu le 2 Février 1748. Il mourut dans son Château de Dampiere, le 2 Novembre 1758; son corps fut transporté & inhumé le 6 du même mois dans l'Eglise Paroissiale de Saint-Sulpice, à Paris. Il épousa, 1°. le 10 Février 1710, *Louise-Léontine-Jacqueline de Bourbon-Soissons*, Princesse de Neufchâtel, née le 24 Octobre 1696, fille aînée de *Louis-Henri*, légitimé de Bourbon-Soissons, Prince de Neufchâtel & de Wallengin, en Suisse, connu sous le nom de *Prince de Neufchâtel*; & d'*Angélique-Cunegonde de Montmorenci-Luxembourg*, qui avoit été Abbesse du Chapitre des Chanoinesses de Poussai. Elle mourut le 11 Janvier 1721, & fut inhumée dans la Paroisse de Saint-Sulpice. 2°. Le 13 Janvier 1732, avec *Marie Brulart*, veuve de *Louis-Joseph de Bethune*, Marquis de Charost, Brigadier des Armées du Roi, tué à la bataille de Malplaquet, le 11 Septembre 1709; & fille de *Nicolas Brulart*, Marquis de la Borde, premier Président du Parlement de Bourgogne, & de *Marie Bouthilier-de-Chavigni*, depuis Duchesse de *Choiseul*. Elle fut reçue Dame d'Honneur de la Reine, le 18 Octobre 1735, & mourut à Versailles, le 11 Septembre 1763, n'ayant point eu d'enfans.

Charles-Philippe d'Albert, Duc de Luynes, eut de son premier mariage :

1. Marie-Charles-Louis, qui suit.

2. Elizabeth-Angélique, née le 28 Juillet 1715, morte le 2 Février 1722.

3. Et Marie-Charlotte, née le 21 Septembre 1719, morte le 13 Août 1721.

XX. Marie-Charles-Louis d'Albert, Duc de Luynes & de Chevreuse, Pair de France, Prince de Neufchâtel, & Wallengin, en Suisse, & d'Orange, connu d'abord sous le nom de *Duc de Montfort*, ensuite sous celui de *Duc de Chevreuse*, né le 24 Avril 1717, Capitaine dans le Régiment de Luynes, Cavalerie, le 12 Mars 1732; Mestre-de-Camp de ce Régiment, le 6 Juillet suivant; pourvû de la Charge de Mestre-de-Camp général des Dragons, le 9 Juin 1736; &, par brevet du même jour, fait Brigadier; Maréchal-de-Camp, le 20 Février 1743; Lieutenant-Général des Armés du Roi, le premier Janvier 1748; Colonel-Général des Dragons, le 24 Janvier 1754; Gouverneur de la Ville, Prevôté & Vicomté de Paris, le 22 Septembre 1757; Chevalier des Ordres, le premier Janvier, & reçu le 2 Février 1759. Il a toujours servi avec la plus grande distinction: il étoit à la tête des Dragons qui, joints au Corps des Carabiniers, battirent à Sahai, en 1742, les Cuirassiers de l'Empereur, qui étoient supérieurs en nombre de plus du double; il reçut dans cette action trois coups de feu, l'un à la joue, l'autre à la poitrine, le troisieme au travers du talon; de plus, un coup de sabre aux lévres, & un cheval fut blessé sous lui. Il se trouva la même année à la défense de Prague; & lorsque les troupes dûrent sortir de la Ville, il vendit sa vaisselle pour remonter les Dragons. Pendant la retraite de Bohême en 1743, il fit presque toujours l'ar-

Digitized by Google

riere-garde : lorſque l'armée fut ſéparée, il en commanda une diviſion, qu'il ramena en France. Cette même année il reçut deux coups de feu ſur ſes armes à la bataille d'Ettingen. Il ſe trouva en 1744 aux ſiéges de Menin, Ypres, Furnes & Tournai; fut à la bataille de Fontenoi & à l'eſcalade de Gand en 1745, à celle de Raucoux, & aux ſiéges de Namur & de Bruxelles en 1746, à celui de Berg-op-Zoom, ayant été chargé particuliérement de garder le poſte de Voude, par où les ennemis pouvoient venir attaquer notre armée; il fit échouer la tentative qu'ils en firent la nuit du 9 au 10 Août 1747. La guerre qui finit par la paix d'Aix-la-Chapelle en 1748, ayant recommencé, il ſervit dans l'armée de Weſtphalie, & ſe trouva à la bataille d'Haſtembeck le 26 Juillet, s'empara d'Hanover le 9 Août, fut nommé Gouverneur de Paris le 22 Septembre, & inſtalé en cette qualité le 31 Décembre 1757, à l'Hôtel-de-Ville, avec beaucoup d'éclat & de magnificence. En paſſant avec ſon cortége devant les priſons, il délivra trente priſonniers, dont il avoit payé les dettes. L'année ſuivante il ſe trouva, le 23 Juin 1758, à la bataille de Crevelt; à Soëſt, étant à cinq lieues en avant de notre armée, avec un corps de 3500 hommes, il fit échouer le projet du Prince FERDINAND, qui, ayant décampé la nuit, le fit attaquer le 18 Octobre à la pointe du jour par ſon avant-garde, compoſée de 14000 hommes, ſuivis de toute l'armée, dans l'eſpérance d'enlever ce petit corps, d'empêcher la jonction des deux autres que Meſſieurs de *Fitz-james* & de *Chevert* amenoient, & de pénétrer juſqu'à notre armée. Le Duc de *Chevreuſe*, à la premiere nouvelle qu'il eut de ce mouvement, renvoya les bagages, avertit les corps avec leſquels il étoit en correſpondance, & en ſe retirant devant des forces trop ſupérieures, il prit des meſures ſi ſages, qu'il arrêta l'impétuoſité des ennemis. Il avoit bloqué Lipſtat en 1759, avec un corps de 4000 hommes, lorſqu'ayant fait une marche forcée de huit lieues en avant, le 1 Août, il apprit à Brackvede, la perte de la bataille de Minden, donnée le même jour; ſur cette nouvelle, il fit évacuer les Hôpitaux de Billefelt & de Ridberg, en fit tranſporter les magaſins & les effets; & comme cette opération lui prit trois heures, il refit la même marche forcée, qui déroba aux ennemis le corps qu'il commandoit, & le mit à portée de joindre le lendemain à Paderborn le Marquis d'*Armentieres*. Il a été marié deux fois : 1°. le 22 Janvier 1735, par diſpenſe du Pape, avec THÉRESE-PÉLAGIE D'ALBERT-DE-GRIMBERGHEN, âgée de 16 ans, fille de LOUIS-JOSEPH D'ALBERT, Prince de Grimberghen, & de *Madelene-Marie-Honorine-Charlotte de Berghes*, morte à Surenne le 5 Juillet 1736; & 2°. le 27 Avril 1738, avec *Henriette-Nicole d'Egmont-Pignatelli*, née le 19 Avril 1719, fille de *Procope-Marie-Antonin-Philippe-Charles-Nicolas-Auguſtin d'Egmont-Pignatelli*, Duc de Gueldres & de Juilliers, *par la grace de Dieu*, Duc de Bizache, Prince de Gavre & du Saint-Empire, Comte d'Egmont, Grand d'Eſpagne de la premiere claſſe & de la premiere création; & d'*Henriette-Julie de Durfort-de-Duras*. Elle a été nommée Dame d'honneur de la Reine, en ſurvivance de la Ducheſſe de Luynes, ſa belle mere, le 12 Février 1751, & elle a donné ſa démiſſion, le 15 Avril 1761.

Digitized by Google

Il a eu de ſon premier mariage,

1. N..... né le 14 Octobre 1735, mort peu de tems après ſa naiſſance.

Et du ſecond :

2. CHARLES-MARIE-LÉOPOLD, appellé le *Comte de Dunois*, né le 23 Mai 1740, Meſtre-de-Camp, Lieutenant en ſecond du Régiment Colonel-Général des Dragons, le 26 Décembre 1755; mort à Ruremonde le 12 Avril 1758; ſon corps fut inhumé dans l'Egliſe Cathédrale de cette Ville, & ſon cœur fut porté à Paris dans l'Egliſe paroiſſiale de Saint-Sulpice.

3. LOUIS-JOSEPH CHARLES-AMABLE, qui ſuit.

4. CHARLES-CASIMIR-JOSEPH, Comte de Montfort, né le 5 Février 1754, mort peu de tems après ſa naiſſance.

5. HENRIETTE-CHARLOTTE, née le 23 Mars 1739, morte le 25 Mars 1744.

6. MARIE-PAULE-ANGÉLIQUE, née le 7 Septembre 1744, mariée à Dampierre le 23 Mai 1758, avec MARIE-JOSEPH-LOUIS D'ALBERT D'AILLI, Vidame d'Amiens, rapporté ci-après.

7. Et PAULINE-SOPHIE, née le 16 Décembre 1756, appellée *Madémoiſelle d'Albert.*

XXI. LOUIS-JOSEPH-CHARLES-AMABLE D'ALBERT, connu d'abord ſous le nom de *Comte d'Albert*, puis ſous celui de *Duc de Luynes*, né le 4 Novembre 1748; Sous-Lieutenant du Régiment Colonel-Général des Dragons, le 4 Novembre 1764, Capitaine le 28 Mars 1766, Meſtre-de-Camp-Lieutenant du même Régiment le 24 Mars 1769, a épouſé, le 19 Avril 1768, *Guyonne-Eliſabeth-Joſephe de Laval-Montmorenci*, née le 14 Février 1755, fille de *Guy-André-Pierre*, Duc de Laval, Lieutenant-Général des armées du Roi, & de *Jacqueline-Hortenſe de Bullion-Fervaques.*

Les armes d'ALBERT-DE-LUINES ſont : *un écu* écartelé; *au 1 & 4, d'azur à quatre chaînes d'argent en ſautoir, aboutiſſantes en cœur à un anneau d'argent; au 2 & 3, d'or au Lion de gueules couronné, armé & lampaſſé de même; & ſur le tout de* Neufchâtel *qui eſt d'or, au pal de gueules, chargé de trois chevrons d'argent.*

Seconde branche des Ducs DE CHAULNES *ſortis de la Maiſon* D'ALBERT-DE-LUYNES.

XVIII. LOUIS-AUGUSTE D'ALBERT-D'AILLI, cinquieme fils de CHARLES HONORÉ, Duc de Luynes & de Chevreuſe, & de *Jeanne-Marie Colbert*, né le 22 Décembre 1676. Etant devenu, par la mort de deux de ſes freres, le ſecond fils, fut ſubſtitué au Duc de Chevreuſe, ſon pere, dans la ſucceſſion de CHARLES D'ALBERT D'AILLI, dernier Duc de Chaulnes de la branche rapportée ci-après, couſin-germain de ſon ayeul, avec la condition, pour lui & ſes deſcendans, de porter les nom, armes & cri de cette ancienne Maiſon; il prit le titre de *Vidame d'Amiens.* Le Régiment d'Infanterie dont il étoit Colonel, ayant été réformé, il obtint celui de Dragons, qu'avoit ſon frere le Chevalier d'ALBERT, tué au combat de Carpi le 9 Juillet 1701 : il fut pourvu le 2 Novembre 1704, de la Charge de Lieu-

Digitized by Google

tenant de la Compagnie des deux cents Chevaux-Légers de la Garde ordinaire du Roi, vacante par la mort de ſon frere aîné le Duc de Montfort, tué près de Bellikem, fut reçu au Parlement en qualité de Pair le 1 Décembre 1711, nommé Chevalier des Ordres du Roi le 2 Février 1724, Maréchal de France le 11 Février 1741, & mourut le 7 Novembre 1744. Il avoit épouſé, le 22 Janvier 1704, *Marie-Anne Romaine de Beaumanoir*, fille de *Henri-Charles*, Sire *de Beaumanoir*, Marquis de Lavardin, Gouverneur de Bretagne, Ambaſſadeur extraordinaire à la Cour de Rome, Chevalier des Ordres du Roi, & d'*Anne-Louiſe-Marie de Noailles*, ſa ſeconde femme; il en eut :

1. Louis-Marie, né le 31 Juillet 1705, Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde ordinaire du Roi, en ſurvivance de ſon pere, le 20 Mai 1717, mort à Chaulnes âgé de 7 ans, le 23 Novembre 1724.

2. Charles-François, Comte, puis Duc de Pecquigny, né le 6 Septembre 1707, qui fut le 6 Décembre 1721, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, ſur la démiſſion du Comte de Montfort, depuis Cardinal de Luynes, & Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde ordinaire du Roi, en ſurvivance de ſon pere, le 8 Janvier 1729. Il mourut le 14 Juillet 1731, n'ayant eu qu'une fille, morte en bas âge, de *Marie-Sophie de Courcillon*, fille unique de *Philippe-Egon de Courcillon*, Marquis de Dangeau, & de *Françoiſe*, héritiere de *Pompadour*, Dame du Duché de la Valette, qu'il avoit épouſée le 17 Janvier 1729. Etant devenue veuve, elle ſe remaria avec *Hercule-Meriadec de Rohan*, Prince de Rohan & de Soubiſe, & mourut au mois d'Avril 1756.

3. Louis-Joseph, né en 1713, mort en 1714.

4. Michel-Ferdinand, qui ſuit.

5. Marie-Thérese, née le 10 Février 1709, mariée, le 21 Janvier 1722, avec *Louis de Rougé*, Marquis du Pleſſis-Belliere, dont elle devint veuve le 24 Juin 1732, en ayant eu deux garçons, morts en bas âge; elle eſt morte le 11 Juillet 1765.

6. Marie-Françoise-de-Sales, née le 4 Août 1710, morte Religieuſe Bénédictine à Montargis le 14 Janvier 1749.

7. Et Marie-Thérese, née en 1711, & morte en 1714.

XIX. Michel-Ferdinand d'Albert-d'Ailli, né le 31 Décembre 1714, fut reçu à l'âge de 7 ans Chanoine de Straſbourg. Après la mort de ſes freres, ayant quitté l'état eccléſiaſtique, il prit le titre de *Vidame d'Amiens*, enſuite celui de *Duc de Pecquigny*; fut pourvu de la Charge de Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde ordinaire du Roi le 25 Février 1735, eut une des places d'Honoraire de l'Académie des Sciences en 1743, fut fait le 14 Mai de la même année Maréchal-de-Camp; après la mort de ſon pere, il prit le titre de *Duc de Chaulnes*, fut reçu au Parlement en qualité de Pair, le 8 Avril 1745, fait Lieutenant-Général en la Province de Bretagne le 1 Juillet 1747, eut, le 27 Septembre 1750, une commiſſion pour commander en chef dans cette Province, en l'abſence du Duc de Penthiévre, Gouverneur-Général;

Digitized by Google

ſut nommé Lieutenant-Général des Armées du Roi le 1 Janvier 1748, Chevalier de ſes Ordres le 1 Janvier 1751, pourvu le 1 Janvier 1752 de la Charge de Gouverneur & Lieutenant-Général des Provinces de Picardie & d'Artois. Il a ſervi aux ſiéges de Kell en 1733, de Philisbourg en 1734, a fait la campagne de 1735, celle de Bohême en qualité de Volontaire en 1742, ſe trouva au ſiége de Prague; il reçut deux coups de feu à la bataille d'Ettingen en 1743. Il étoit aux ſiéges de Menin, Ypres, Furnes & Fribourg en 1744, en qualité d'Aide-de-Camp du Roi; & eut l'honneur de ſuivre Sa Majeſté dans toutes les campagnes; s'eſt trouvé aux batailles de Raucoux & de Lawfeld, au ſiége de Namur, & autres expéditions des campagnes de cette guerre en Flandres. Il étoit à la bataille d'Haſtembeck en 1757, & eſt mort à Paris le 23 Septembre 1769. Il avoit épouſé, le 23 Février 1734, *Anne-Joſephe Bonnier-de-la-Moſſon*, fille de *Joſeph*, Baron de la Moſſon, Tréſorier-Général des Etats de Languedoc, & d'*Anne Melon*, dont il a eu MARIE-JOSEPH-LOUIS, qui ſuit.

XX. MARIE-JOSEPH-LOUIS D'ALBERT-D'AILLI, né le 24 Novembre 1741, connu d'abord ſous le nom de *Vidame d'Amiens*, enſuite ſous celui de *Duc de Pecquigny*, & ſous celui de *Duc de Chaulnes* après la mort de ſon pere; il a été pourvu d'un brevet de Cornette ſurnuméraire de la Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde ordinaire du Roi, avec commiſſion de Meſtre-de-Camp le 19 Juin 1756, dont il a donné ſa démiſſion ſur la fin de l'année 1769. Il a été marié à Dampierre le 23 Mai 1758 avec MARIE-PAULE-ANGÉLIQUE D'ALBERT, née le 7 Septembre 1744, fille de MARIE-CHARLES-LOUIS D'ALBERT, Duc de Chevreuſe, Gouverneur de Paris, & d'*Henriette Nicole d'Egmont-Pignatelli*; elle a été nommée Dame du Palais de la feue Reine, le 29 Janvier 1766: & nommée par le Roi, en Mai 1770, une des Dames pour aller recevoir Madame LA DAUPHINE à Straſbourg.

Les armes de cette branche ſont, *de gueules, à deux branches d'aliſier d'argent, paſſées en double ſautoir, au chef échiqueté d'argent & d'azur de trois traits*, qui eſt d'AILLI; *ſur le tout d'azur, à quatre chaînes d'argent en ſautoir, aboutiſſantes en cœur à un anneau d'argent; parti d'or, au Lion couronné, lampaſſé & armé de gueules*, qui eſt d'ALBERT.

Premiere branche des Ducs DE CHAULNES, ſortis d'un frere du Connétable DE LUYNES.

XV. HONORÉ D'ALBERT, Seigneur de Cadenet, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Chevalier de ſes Ordres, puis Duc de Chaulnes, Pair & Maréchal de France, né à Mornas dans le Comtat-Venaiſſin en 1581, frere du Connétable DE LUINES, & fils d'HONORÉ D'ALBERT, Seigneur de Luynes, &c. & d'*Anne de Rodulph*; fut fait Meſtre-de-Camp du Régiment de Normandie le 16 Mai 1617, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & Privé, le 23 Juillet de la même année, enſuite Capitaine de cent hommes d'Armes des Ordonnances du Roi; fait Maréchal

Digitized by Google

Maréchal de France, le 6 Décembre 1619; le 31 du même mois, reçu Chevalier des Ordres du Roi; il alla en Angleterre sur la fin de Décembre 1620, en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire; il réussit dans sa commission, & le Roi lui accorda, sur la fin de Janvier 1621, l'érection du Comté de Chaulnes, en Duché Pairie; il fut reçu au Parlement en qualité de Duc & Pair, le 9 Mars suivant. Après la mort du Connétable DE LUYNES, arrivée le 12 Décembre 1621, il fut pourvu, le 1 Janvier 1622, du Gouvernement des Ville & Château d'Amiens, fut Conseiller ordinaire au Conseil d'Etat & Privé, le 1 Novembre 1629, Gouverneur & Lieutenant-Général en la Province de Picardie, Boulonnois & Pays reconquis, le 5 Juin 1633. Il commanda un Corps de Troupes en 1635, & une des Armées du Roi les années suivantes. Etant nommé Gouverneur de la haute & basse Auvergne, il fit en cette qualité son entrée à Riom, le 11 Janvier 1646. Il étoit le plus ancien des Maréchaux de France, lorsqu'il mourut à Paris, le 30 Octobre 1649. La Reine fit l'honneur à la Duchesse de Chaulnes d'aller chez elle pour la consoler. Il devoit épouser ELÉONORE DE BOURBON, fille de HENRI I, Prince de Condé, & de *Catherine de la Trémoille*, & veuve de *Philippe-Guillaume*, Prince d'Orange; mais étant morte en 1619, lorsqu'elle venoit à Paris pour accomplir le mariage, il épousa, le 13 Janvier 1620, *Charlotte-Eugenie d'Ailli*, Comtesse de Chaulnes, Menine de l'Archiduchesse, Gouvernante des Pays-Bas, fille unique & héritiere de *Philibert-Emmanuel d'Ailli*, Baron de Pecquigny, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Louise d'Ognies*, Comtesse de Chaulnes; à la charge de porter les noms, armes & cri de cette ancienne Maison. Il eut de ce mariage :

1. HENRI-LOUIS, qui suit.

2. CHARLES, dit le *Marquis de Renneval*, tué au service du Roi en 1647.

3. Un autre CHARLES, Chevalier de Malte, puis Duc de Chaulnes, rapporté après son frere aîné.

4. ARMAND, dit l'*Abbé de Chaulnes*, pourvu, en 1652, de l'Abbaye du Gard, en Commende, mort âgé de 21 ans, le 29 Avril 1656.

5 ANNE, baptisée à Amiens le 15 Juin 1625, ayant eu pour parrein *Monsieur*, frere du Roi, & pour marreine la *Reine*, qui étoit alors à Amiens; elle fut pourvue de l'Abbaye de Saint-Pierre de Lyon, en 1648, & mourut le 4 Février 1672.

6. MARIE MADELENE-URBAINE-THÉRESE, Coadjutrice de l'Abbaye-aux Bois de Paris, depuis 1656, en devint Abbesse, & fut bénite en cette qualité le 8 Janvier 1685, où elle mourut en 1687.

7. CHARLOTTE, qui étoit Religieuse à l'Abbaye-aux-bois de Paris, lorsqu'elle fut nommée, par brevet du Roi, au Prieuré Royal & Conventuel de Poissi. La Reine lui fit l'honneur de l'y conduire dans son carrosse, accompagnée de MADAME, de Mademoiselle d'ORLÉANS, & de Madame DE GUISE; elle y fut installée le 21 Décembre 1669, & mourut en 1707.

8. Et ANTOINETTE, Abbesse de Saint-Pierre de Lyon, après la mort de sa sœur, en 1672, où elle mourut en 1708.

Digitized by Google

XVI HENRI-LOUIS D'ALBERT-D'AILLI, Duc de Chaulnes, Pair de France, Gouverneur de la haute & baſſe Auvergne, étant âgé de quatre ans, fut baptiſé à Amiens, le 15 Juin 1625, eut pour parrein le Roi, qui étoit à Compiegne, & qui fut repréſenté par le Duc de Chevreuſe, & pour marreine la Reine-mere, qui étoit alors à Amiens avec la Reine régnante, &c. qui accompagnoit, juſqu'à la frontiere du Royaume, HENRIETTE de France, ſa fille, Reine d'Angleterre, qui s'en alloit dans les Etats du Roi CHARLES I, ſon mari. Il porta d'abord le titre de *Vidame* d'Amiens, obtint la ſuivivance du Gouvernement de cette Ville en 1632, en fut pourvu, ſur la démiſſion de ſon pere, par Lettres du 2 Juin 1643, qui, rappellant ſes ſervices, portent que » le Vidame d'Amiens, comman- » dant un Régiment d'Infanterie, avoit donné des marques de ſa valeur » aux ſiéges d'Heſdin & d'Arras, à l'attaque des Fauxbourgs de Lille, au » ſiége de Perpignan, & à la bataille de Rocroi ». Le 3 Octobre ſuivant, il fut fait Lieutenant-Général de la Province de Picardie, Boulonnois & Pays reconquis; obtint, le 20 Septembre 1649, le Gouvernement d'Auvergne en ſurvivance de ſon pere; fut Bailli d'Amiens, le 15 Juillet 1650, après la mort de ſon pere, fut reçu au Parlement, en qualité de Pair, le 17 Mars 1651; ſervit en qualité de Lieutenant-Général ſous le Maréchal du *Pleſſis-Praſlin*, dans l'Armée de Flandres, en 1650, & en 1651 ſous le Maréchal d'*Aumont*; & mourut à Chaulnes, le 21 Mars 1653. Il avoit épouſé, le 2 Mai 1646, *Françoiſe de Neuville*, veuve de *Juſt-Louis*, Comte *de Tournon*, Maréchal-de-Camp, Lieutenant-Général aux Gouvernemens de Dauphiné & de Languedoc, & fille de *Nicolas de Neuville*, Duc de Villeroi, Maréchal de France, Gouverneur de la perſonne du Roi, & de ſes Provinces de Lyonnois, Forez & Beaujolois, & de *Madelene de Crequi*: étant encore devenue veuve, elle ſe remaria avec *Abel-Jean Vignier*, Marquis d'Hauterive, Sous-Lieutenant des Gendarmes de la Reine ANNE D'AUTRICHE; elle mourut le 11 Mai 1701, âgée de ſoixante-ſeize ans. Les enfans qu'en eut HENRI-LOUIS, ſont:

1. MADELENE-CHARLOTTE, mariée le 6 Janvier 1664 à *Jean-Baptiſte-Gaſton-de-Foix-de-Candale*, Duc de Randan, Pair de France, Comte d'Aſtarac, fils de *Gaſton-de-Foix*, Comte de Fleix, & de *Marie-Claire de Beaufremont*, Dame de Randan, Marquiſe de Senecey: elle mourut en couches, le 3 Août 1665, & fut inhumée à Sainte Geneviéve.

2. CATHERINE, morte jeune, en 1662.

3. Et N... morte le 10 Février 1649.

XVI. CHARLES D'ALBERT-D'AILLI, frere puîné de HENRI-LOUIS, Duc de Chaulnes, né à Amiens, le 19 Mars 1625, baptiſé le 15 Juin même année, par l'Evêque d'Amiens, eut pour parrein CHARLES I, Roi d'Angleterre, repréſenté par les Ducs de Chevreuſe & de Buckingham, & pour marreine HENRIETTE DE FRANCE, Reine d'Angleterre, qui étoit alors à Amiens. Il fut d'abord Chevalier de Malte, obtint, en 1642, l'Abbaye du Gard, en Commende, quitta cet Ordre, & devint *Duc de Chaulnes* par la mort de ſes deux freres aînés; il étoit Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, lorſqu'il fut fait Sergent de Bataille des Armées, le

Digitized by Google

6 Mai 1651, fut Maréchal-de-Camp, le 11 Septembre même année, & Lieutenant-Général en l'Armée de Picardie, pour commander ſous le Duc d'*Etbeuf* & le Maréchal d'*Aumont*, par Lettres du 14 Juillet 1653, & en 1654, dans l'Armée de Flandres, ſous les ordres du Vicomte de *Turenne*, Maréchal de France; fut reçu au Parlement, en qualité de Duc & Pair, le 27 Février 1655; Chevalier des Ordres du Roi, le 31 Décembre 1661; obtint la charge de Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde ordinaire du Roi, le 30 Juillet 1664; fut envoyé trois fois Ambaſſadeur Extraordinaire à Rome pour l'élection des Papes CLÉMENT IX, en 1667, CLÉMENT X, en 1670, & ALEXANDRE VIII, en 1689; obtint pendant ſa premiere ambaſſade une Bulle du Pape, portant ampliation de l'*Indult* en faveur du Parlement, qui, toutes les Chambres aſſemblées, arrêta, le 14 Décembre 1668, que le Duc de Chaulnes ſeroit remercié d'avoir procuré cette Bulle; ce qui fut exécuté par le Premier Préſident, dans une Séance publique, le 14 Février 1669. Il fut pourvu du Gouvernement & de la Lieutenance-Générale de la Province de Bretagne, le 24 Juillet 1670; fut Plénipotentiaire pour la paix dans l'Aſſemblée qui ſe fit à Cologne, en 1673; obtint le Gouvernement de la Province de Guyenne, le 26 Mars 1695. Il avoit déterminé, par ſes ſages négociations, le Pape INNOCENT XII, à faire ſatisfaction au Roi en 1690, & Sa Majeſté rendit à Sa Sainteté le Comtat-Venaiſſin & la Ville d'Avignon, qui avoient été réunis à la Couronne, par Arrêt du Parlement, du 7 Octobre 1688. Il mourut le 4 Septembre 1698. Les ſervices importans qu'il avoit rendus en pluſieurs occaſions à la Bretagne, porterent les Etats de cette Province à lui élever un monument dans l'Hôpital-Général de Rennes, où ſon cœur fut dépoſé; & le Parlement de Paris, en conſidération de ceux qu'il avoit reçus, envoya témoigner de ſa part, par un Sécretaire de la Cour, ſes regrets à la Ducheſſe de Chaulnes ſur la perte du Duc de Chaulnes; cette démarche du Parlement étoit alors ſans exemple. Il avoit épouſé, le 11 Avril 1655, *Elizabeth le Féron*, veuve de *Jacques de Stuert-de-Cauſſade*, Marquis de Saint Maigrin, Lieutenant-Général des Armées du Roi, tué en ſa trente-neuvieme année, le 2 Juillet 1652, au combat de la Porte Saint-Antoine à Paris, qui, la veille de cette ſanglante journée, avoit été déclaré Maréchal de France, & fut inhumé par ordre de Sa Majeſté dans le Tombeau des Rois, à Saint-Denis; fille & unique héritiere de *Dreux le Féron*, Chevalier, Seigneur de Savigni & de Lormoi, Conſeiller au Parlement de Paris, & Commiſſaire de la premiere Chambre des Requêtes du Palais; & de *Barbe-Servien-de-Montigni*, remariée en ſecondes noces à *Pierre de Gruel*, Marquis de la Frette, Gouverneur de Chartres, Pays Chartrain & Pont-Saint-Eſprit, pere des Seigneurs de la Frette, célébres par leur duel contre le Prince de Chalais & autres; & niéce d'*Oudard de Féron*, I du nom, & de *Jerôme le Féron*, I du nom, tous les deux Chevaliers, Seigneurs d'Orville & de Louvres, en Pariſis, Conſeillers d'Etat, Préſidents au Parlement de Paris, & Prevôts des Marchands. Elle mourut le 6 Janvier 1699, n'ayant point eu d'enfans, & fut inhumée à côté du feu Duc de Chaulnes, ſon mari, en l'Egliſe du Château de Pecquigny.

Digitized by Google

Branche des Ducs DE LUXEMBOURG *&* DE PINEY, *ſortis de la Maiſon* D'ALBERT.

XV. LÉON D'ALBERT, Seigneur de Brantes, au Comtat-Venaiſſin, Conſeiller d'Etat d'épée, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Chevalier de ſes Ordres, enſuite Duc de Luxembourg, Prince de Tingri, Gouverneur de Blayes, &c. né à Mornas, en 1582, frere du Connétable DE LUYNES, & fils d'HONORÉ D'ALBERT, Seigneur de Luynes, Chevalier de l'Ordre du Roi, Colonel des Bandes Françoiſes, &c. & d'*Anne de Roduſf*; fut Capitaine d'une Compagnie au Régiment des Gardes en 1617; il en prend la qualité dans le contrat de mariage de CHARLES D'ALBERT, ſon frere. Il eut la charge de Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde ordinaire du Roi, lorſqu'il fut reçu Chevalier de ſes Ordres, le 31 Décembre 1619; peu de tems après il obtint le Gouvernement de Blayes, ſe diſtingua à l'attaque de Clerac en 1620, à la journée du Pas-de-Suze en 1639, & mourut à Paris le 25 Novembre 1630; ſon corps fut porté & inhumé aux Céleſtins d'Avignon, ſes entrailles aux Céleſtins de Paris, dans la Chapelle de Luxembourg, & ſon cœur à Ligni. Il avoit épouſé, le 5 Juillet 1620, *Marguerite-Charlotte*, Ducheſſe de Luxembourg & de Piney, fille de *Henri de Luxembourg*, Duc de Piney, Pair de France, & de *Madelene de Montmorenci*, Dame de Thoré, à la charge de porter le nom & les armes de cette ancienne Maiſon. Le Roi renouvella en ſa faveur le titre de *Duc de Luxembourg*, par Lettres du 10 du même mois. Sa veuve ſe remaria avec *Charles-Henri de Clermont-Tonnerre*, & mourut à Ligni, au mois de Novembre 1680. Les enfans de LÉON furent :

1. HENRI-LÉON, qui ſuit.

2. Et MARIE-LOUISE-CLAIRE, née en 1623, deſtinée à être Religieuſe; elle fit profeſſion en l'Abbaye-aux-Bois de Paris, fut enſuite nommée à la Coadjutorerie de l'Abbaye du Chapitre des Chanoineſſes de Pouſſai, fit ſes preuves, & fut reçue en 1665; dans la ſuite, s'étant fait relever de ſes vœux, elle devint Dame du Palais de la Reine, ſous le nom de *Princeſſe de Tingri*; donna, le 18 Mars 1699, ſa démiſſion de la Coadjutorerie en faveur de ſa niéce *Angélique-Cunegonde de Montmorenci-Luxembourg*, qui fut reçue Abbeſſe la même année, & qui quitta enſuite cette Abbaye, & épouſa le Prince *de Neufchâtel*. La Princeſſe de Tingri mourut à Verſailles, en 1706, & fut inhumée dans l'Egliſe des Capucines de Paris.

XVI. HENRI-LÉON D'ALBERT, Duc de Luxembourg & de Piney, Pair de France, né le 5 Août 1630, trois mois & demi avant la mort de ſon pere, deſtiné à l'Etat Eccléſiaſtique, entra dans les Ordres Sacrés, fut connu ſous le nom d'*Abbé de Luxembourg*, céda ſon Duché & tous ſes biens à ſa ſœur uterine *Madelene-Charlotte-Bonne de Clermont-Tonnerre*, en conſidération de ſon mariage avec *Henri de Montmorenci*, Comte de Boutteville, depuis Duc de Luxembourg, & Maréchal de

Digitized by Google

France. Il mourut le 19 Février 1697, & fut inhumé aux Céleſtins de Paris, dans la Chapelle des *Luxembourg*.

Branche des Seigneurs DE *BOUSSARGUES, Barons* DE *MONTCLUS, ſortis de la Maiſon* D'*ALBERT.*

XI. JEAN D'ALBERT, dit *le vieux* (*ſenior*), ſecond fils de THOMAS II, Pannetier du Roi CHARLES VII, & ſon Bailli d'épée du Vivarais & du Valentinois, & de *Rainaude Felix*, ſa premiere femme, Seigneur de Bouſſargues, Viguier pour le Roi des Villes & Baronie de Bagnols, ſur la démiſſion de ſon pere, le 17 Mars 1446, en prit poſſeſſion le 21 Juillet 1447, & épouſa, le 20 Février 1452, *Catherine de Beziers*, fille de *Louis*, Seigneur de Saint-Julien, Viguier Royal de la ville du Pont-Saint-Eſprit, & de Noble *Jeannette Rochi*, dont il eut :

1. THOMAS III, qui ſuit.

2. Et THIBAUT, auteur de la branche des *Barons de Montclus*, Seigneurs de *Saint-André* & de *Montdragon*.

XII. THOMAS D'ALBERT, III du nom, Seigneur de Bouſſargues, rendit hommage au Roi pour cette Seigneurie, le 8 Avril 1499, après la mort de JEAN D'ALBERT, ſon oncle, Prevôt & Maître des cérémonies de l'Ordre du Roi; il eut, dans le partage de ſes biens, la Baronie de Montclus, qu'il céda enſuite à ſon frere THIBAUT; il fit ſon teſtament le 24 Janvier 1518, & fut marié trois fois, 1°. le 7 Février 1486, avec *Catherine Ebrard*, veuve de *Simon de Valaurie*, & fille de *Jean*, Seigneur de Saint-Julien-de-Peyrolas, & d'*Armande Corderii*; 2°. le 30 Novembre 1503, avec *Marthe de Porcelet*, fille d'*André*, Seigneur de Maillane, Fos, &c. & de *Raimonde de Boche*; & 3°. avec *Alix d'Urre*, fille de *Jean*, Seigneur de Teſſieres & de Venterol, & de *Mainarde de Sainte Jalle*. Il lui donna, par ſon teſtament, l'uſufruit & l'adminiſtration de tous ſes biens.

Les enfans du premier lit ſont :

1. ARMANDE, mariée à *Jean Petiti*, qui fut Juge de la ville de Bagnols, & dont le frere *Guillaume Petiti* fut Confeſſeur & Prédicateur du Roi FRANÇOIS I, & depuis Evêque de Saint-Pol-Trois-Châteaux en 1532.

2. CATHERINE, mariée à *Pierre d'Agrain*, dit *de Bagnols*; elle en étoit veuve le 19 Avril 1537.

3. CLAUDE, mariée le 28 Novembre 1518, à *François de Fienne*.

Du ſecond lit il eut :

4. GABRIELLE, mariée le 21 Février 1523, à *Antoine de Banne*, Seigneur d'Avejan : le Comte d'*Avejan*, Commandant des Mouſquetaires Gris, étoit de leurs deſcendans.

Et du troiſieme lit :

5. ANTOINETTE, inſtituée héritiere par le teſtament de ſon pere, avec ſubſtitution à LOUISE, ſa ſœur, en cas de mort ſans enfans; elle mourut ſans alliance.

6. LOUISE, qui ſuit.

Digitized by Google

7. Et JEANNE, mariée, le 20 Novembre 1531, à *Antoine de Vezenobres*, Seigneur de Ferrieres, Viguier de Sauve, dans le Diocèse de Nîmes.

Il eut une bâtarde, nommée *Toinette*, rappellée dans le teſtament de ſon pere.

XIII. LOUISE D'ALBERT, Dame de Bouſſargues, ſubſtituée à ſa ſœur ANTOINETTE par le teſtament de ſon pere, eſt rappellée dans celui de LOUIS D'ALBERT, ſon couſin, du 15 Juin 1544. Elle fut mariée deux fois : elle épouſa, 1°. le 18 Septembre 1531, *Jean de Montfaucon*, Seigneur de Conilhac, fils de *Guerin*, Seigneur de Roquetaillade. De ce mariage elle eut un fils, nommé *Jean*, à qui elle donna, le 9 Mai 1569, la Seigneurie de Bouſſargues, qui fut enſuite portée dans la famille de *Volgué*, par le mariage de *Dorothée de Montfaucon*, fille de *Jean*, avec *Melchior de Volgué*. LOUISE, étant devenue veuve, ſe remaria, le 3 Novembre 1542, avec *André de Ragouſe*, Chevalier, Seigneur de Com, & en partie de Saint-Jean-d'Aiguiſe, en Champagne, Lieutenant de Haroncourt, au Gouvernement de la Chapelle, en Thiérache, & Enſeigne de la Compagnie du Duc d'Eſtampes.

Branche des Barons DE MONTCLUS, *Seigneurs de Saint-André, & de Montdragon, ſortis de la Maiſon* D'ALBERT.

XII. THIBAUT (*Theobaldus*) D'ALBERT, dit *de Bagnols*, Baron de Montclus, Seigneur de Saint-André-d'Oleyrargues, ſecond fils de JEAN-D'ALBERT, dit *le vieux*, Seigneur de Bouſſargues, & de *Catherine de Béziers*, accepta, le 17 Novembre 1496, la déclaration des biens d'un de ſes vaſſaux, conjointement avec *Antoine de Bagnols*, ſon beau-pere, dans laquelle ils ſe diſent Seigneurs de Saint Michel-d'Euzet, de Saint Gervais & de Saint-André-d'Oleyrargues. Il rendit hommage au Roi, & reconnut tenir de lui les cenſives qu'il prend dans la ville de Bagnols. Il eſt dit Seigneur du Pin, de Saint-André-d'Oleyrargues, de Gabrieres, & Coſeigneur de Sabran, dans un acte de vente du 25 Septembre 1510; il fit ſon teſtament le 29 Janvier 1526; & fut marié deux fois : 1°. le 23 Novembre 1486, avec *Michelette de Bagnols*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Saint-Michel-d'Euzet, Coſeigneur de Saint-Laurent-de-Cornols, Saint-Gervais, la Roque, Cocols, & d'*Armande Rainaud-de-Dieu* (*de Deo*), dont il eut deux fils, morts en bas âges; & 2°. avec *Gabrielle*, fille d'*Etienne*, Seigneur de *Montdragon*, de l'ancienne Maiſon de *Montdragon*, & de *Louiſe de la Baume-Suze*. Il l'établit, par ſon teſtament du 29 Janvier 1526, tutrice & adminiſtratrice de ſes enfans, qui furent :

1. PAUL, qui ſuit.

2. EDOUARD, dont il ſera parlé après ſon frere aîné.

3. MARGUERITE, qui ſe fit Religieuſe, & paſſa le 24 Avril 1565 un bail à ferme, où elle eſt dite *Prieure de Notre Dame de Valſauve-lez-Verdfeuil, & du Monaſtere de Saint-Denis de la ville de Bagnols* : elle avoit été faite Prieure perpétuelle de ce Monaſtere après *Anne de Montdragon*, ſa tante maternelle. Elle fut nommée, en 1566, à l'Abbaye de

Digitized by Google

Saint-Pierre-du-Puy, de la ville d'Orange, & de Sainte-Marie-des-Plans, dont elle donna ſa démiſſion en faveur de ſa ſœur, en 1591.

4. Louise, mariée en premiere noces à *Jean-Pierre de Sades*, Baron de Romanil & de la Goy; & en ſecondes noces, le 6 Janvier 1555, à *François de Miſtral*, Baron de Dons & de Croze, Seigneur de Mirabel.

5. Et Anne, dite *Mademoiſelle de Saint-André*, qui fut d'abord Religieuſe au Monaſtere de Valſauve-lez-Verdfeuille; ſuivit enſuite ſa ſœur dans celui de la ville d'Orange, dont elle fut Abbeſſe, en 1591, ſur ſa démiſſion.

XIII. Paul d'Albert, dit de Montdragon, ſuivant l'obligation de porter le nom & les armes de cette ancienne Maiſon, que lui impoſa *Amauri de Montdragon*, oncle maternel, en l'inſtituant ſon héritier par ſon teſtament du 19 Mai 1541, fut Seigneur de Montdragon, de Barbantanne, de Darboux, &c. Il ſervit avec ſon couſin Léon d'Albert, Seigneur de Luynes, dans l'armée qu'on envoya en Piémont; donna, en 1544, à la bataille de Cérizolles, où ſon couſin fut tué, des preuves d'une grande valeur, qu'il a ſoutenue dans les guerres du Comtat-Venaiſſin, de Languedoc & de Provence; ſe trouva au combat donné près Louveze, à celui de Vauréas, & avec le Capitaine Saint-André, ſon frere, à celui de Saint-Gilles, en 1562; à la priſe de pluſieurs places & poſtes, que les Huguenots défendirent avec la plus grande opiniâtreté. Le Maréchal de la *Vieilleville* s'étant rendu à Avignon, en 1563, pour traiter de la paix, Montdragon, dit *Peruzzi* dans ſes mémoires, fut un des Seigneurs qu'il nomma pour en régler les articles dans l'aſſemblée qui fut tenue dans le Palais d'Avignon. Charles IX ayant égard *aux bons & grands ſervices que ſon amé & féal* Paul de Montdragon *avoit ci-devant faits aux feus Rois, ſes prédéceſſeurs & à lui, à ſon avenement à la Couronne, ainſi qu'il fait & continue encore; deſirant iceux reconnoître envers ledit Seigneur, & l'approcher de ſa perſonne avec état & qualités honorables, & correſpondantes à ſes vertus & mérites, le retient en l'état de Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, par lettres du 21 Décembre 1564.* Il fut nommé Chevalier de l'Ordre du Roi, en 1568; fit ſon teſtament le 9 Novembre 1592 : il y eſt qualifié de *puiſſant Seigneur* Paul de Montdragon, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cinquante hommes-d'armes des Ordonnances du Roi, Seigneur de Montdragon & de Barbantanne. Il fit un legs à *Jeanne de Tende*, ſon épouſe, dont il n'avoit point d'enfans; & inſtitua pour ſon héritier, Paul de Miſtral, Baron de Dons, ſon neveu, fils de ſa ſœur Louise d'Albert.

XIII. Edouard d'Albert, dit de Saint-André, frere de Paul d'Albert-de-Montdragon, lui fut ſubſtitué par le teſtament de ſon pere; il étoit Seigneur de Saint-André, Coſeigneur du Pin, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur d'Aigues-Mortes, & Capitaine de la Tour de la Carbonniere, ſur la révocation du Capitaine *Pierre d'Aiſe*, par lettres du 7 Mars 1560. Il fut mis en poſſeſſion de cette charge, par lettres de commiſſion du Vicomte de *Joyeuſe*, Lieutenant-Général au Gouvernement de Languedoc, du 22 Mars; & le 23 Mars 1566, il obtint la charge de Capitaine d'une bande de cinquante hommes de pied

Digitized by Google

Arquebusiers, pour tenir garnison dans la ville & château d'Aigues-Mortes. Il servit dans les guerres du Comtat-Venaissin, de Languedoc & de Provence. Il se trouva, en 1568, au siége de Mornas, qui fut emporté d'assaut. Il y étoit avec le Capitaine LUYNES, son neveu, qui, la même année, fut fait Gouverneur de Beaucaire. En 1569, il battit plusieurs fois les partis des ennemis qui dévastoient les avenues & les territoires de Lunel, de Montpellier, &c. contribua à la levée du siége d'Alais; il ravitailla ensuite cette place. Avec un camp volant de quatre mille hommes & trois cens chevaux, & avec l'artillerie qu'il fit venir d'Aigues-Mortes, il attaqua Combas, & l'emporta d'assaut. Il donna une commission, le 12 Janvier 1569, à *Erasme du Rahous*, Enseigne de la Compagnie de Saint-André; il y est qualifié *Chevalier de l'Ordre du Roi*, Commandant au Bas Languedoc, en l'absence du Vicomte de *Joyeuse*. Cette Commission est scellée de ses armes qui sont *un Lion, avec deux burelles pour brisure*; il fut tué au mois de Novembre 1569, étant venu pour défendre la ville de Nîmes, que les Protestans avoient surprise. Il avoit épousé, le 29 Juin 1564, *Marguerite de Bourdicq*, fille de *Pierre*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Saint-Montan, Capitaine du Château de Moulins, & Gouverneur de Montpellier, & de *Françoise de Gaudete-des-Urcieres*, dont il eut MARGUERITE, qui suit:

XIV. MARGUERITE D'ALBERT, Dame de Saint-André, est qualifiée dans son contrat de mariage, du 10 Janvier 1588, fille de puissant Seigneur feu EDOUARD D'ALBERT, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur d'Aigues-Mortes, &c. & de Dame *Marguerite de Bourdicq*: elle épousa *Charles d'Audibert*, fille de puissant Seigneur *Gabriel d'Audibert*, Seigneur de Lussan; leurs enfans furent:

1. JACQUES, qui suit:
2. MADELENE, mariée à *Denis de Barjac*, Seigneur de Rochegune.
3. Et GABRIELLE, mariée le 1 Juin 1612, avec *Jacques II*, Baron de *la Fare*, bisayeul du Maréchal de la Fare, Chevalier des Ordres du Roi, & Chevalier d'honneur de feu Madame la Dauphine, Princesse de Saxe.

JACQUES D'AUDIBERT, I du nom, Comte de Lussan, épousa, le 20 Juillet 1628, *Jeanne de Grimoard-de-Beauvoir-du-Roure*, dont plusieurs enfans, & entr'autres, JEAN, qui suit:

JEAN D'AUDIBERT, fut premier Gentilhomme de la Chambre du Prince de CONDÉ, Chevalier des Ordres du Roi, en 1688, & marié à *Marie-Françoise de Raimond-de-Brignon*, dont il n'eut qu'une fille.

MARIE-GABRIELLE D'AUDIBERT, mariée, 1°. sans enfans, en 1700, à *Henri de Fitz-James*, Duc d'Albermale, fils naturel de JACQUES II, Roi d'Angleterre, & frere du Maréchal de Barwick; 2°. avec Milord *Jean Drummond*, Duc de Melfort, Ecossois, dont elle a eu:

1. JACQUES, Duc de Melfort, Comte de Lussan, marié à *N... Bérenger*.
2. LOUIS, Comte de Melfort, Colonel du Régiment Royal-Ecossois, & Maréchal-de-Camp, en 1761.
3. Et JEAN, Comte de Melfort, Capitaine des Gardes de la Couronne de Pologne.

Généalogie dressée sur les titres communiqués.

ALBERT

Digitized by Google

ALBERT ou ALBERTI : famille originaire de Nice, qui a toujours été miſe au nombre des plus illuſtres de cette ville. Elle a pour auteur, GUY ou GUIDO ALBERTI, Seigneur de Thou, qui vivoit en 1362, ſous le regne de la Reine JEANNE. Cette famille ſubſiſte dans les enfans de MICHEL, Seigneur de Montravail & de Saint-Hippolite, Conſeiller en la Cour des Comptes de Provence, qui ſont trois fils, dont un Chanoine de Saint-Victor de Marſeille; & l'aîné, nommé ANTOINE, Seigneur de Montravail & de Saint-Hippolite, marié en 1747 à *Théreſe d'Iſoard-de-Chenerilles*, dont il a poſtérité.

Les armes: *de gueules à trois croiſſans d'or.*

Il y a encore deux familles nobles en Provence du nom d'ALBERT.

La premiere eſt celle des Seigneurs de Seillans, habituée à Barjols, qui tire ſon origine d'ANTOINE D'ALBERT, Contrôleur-Général des Finances, qui acquit la terre de Reguſſe en 1564. Sa poſtérité ſubſiſte dans LOUIS-FRANÇOIS D'ALBERT, Officier des Vaiſſeaux du Roi, marié en 1742, à *Louiſe-Elizabeth de Seytres-de-Caumont*, dont il a trois filles en bas âge.

Les armes: *échiqueté d'or & d'azur, au chef d'argent, chargé de trois demi-vols de ſable.*

La ſeconde, originaire d'Aubagne, y ſubſiſte encore aujourd'hui: elle a pour tige JOSEPH D'ALBERT, marié en 1558, à *Marguerite de Bauſſet.* Il fut Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi; en 1610 il fit ériger en arriere-fief une maiſon de Campagne qu'il avoit au terroir d'Aubagne, ſous le nom de Roquevaux. *Nouvel armorial de Provence, Tom. I.*

Les armes d'ALBERT, Seigneur de Roquevaux, ſont: *d'azur, à quatre chaînes d'or, mouvantes des quatre angles de l'écu, & liées en cœur à un anneau d'argent.*

ALBERTAS ou ALBERTAZZO : Maiſon originaire d'Italie, que *Léandre Alberti* & *Equicola* font deſcendre des Princes ſouverains de Luques, Parme & Régio, comme l'a obſervé *Triſtan l'Hermite.*

Pour ne rien dire ſur cette maiſon qui ne ſoit certain, nous n'en commencerons la généalogie qu'à ANTOINE qui ſuit :

I. ANTOINE ALBERTAS, pour ſe ſouſtraire aux violences qu'exerçoient en Italie les Guelphes & les Gibelins, qui étoient continuellement en guerre, vint s'établir en France l'an 1360, au tems que le Pape INNOCENT VI ſiégeoit à Avignon, & ſous le regne de le Reine JEANNE DE NAPLES, comme l'a remarqué *Noſtradamus*, dans ſon hiſtoire de Provence. ANTOINE ALBERTAS avoit pris pour ſa deviſe particuliere, ces paroles de Virgile : *fata viam invenient.* Il fixa ſon ſéjour à Apt, où il fit bâtir une maiſon que ſes deſcendans ont vendue (*a*). Il épouſa, le 16 Février 1365,

(*a*) Au bout d'une galerie il avoit fait graver l'inſcription ſuivante : *ANTONIUS ALBERTAZZIUS, natione Italus patriâ, Albenſis, ex Nobilibus ALBERTASIIS, Montis-Lupi Dominis, ortus, has Ædes erexit; primuſque ALBERTASSIAM gentem ex Italiâ in Provinciam traduxit, anno Domini 1360.* Lorſqu'il fallut rebâtir cette maiſon en 1693, on fit, le 12 Août de la même année, une enquête qui conſtate que l'inſcription qu'on vient de rapporter, ſubſiſtoit dans ſon entier.

Digitized by Google

Allacette de Simiane, issue des anciens Souverains de Forcalquier. Il mourut sans enfans en 1422, & par son testament du 29 Avril 1415, il institua son héritier JEAN, qui suit, fils de son frere ALBERT ALBERTAS.

II. JEAN ALBERTAS, héritier & neveu d'ANTOINE, épousa, le 28 Avril 1406, *Catherine*, fille de *Louis de la Roque*. Peu de tems après il quitta Apt, & vint s'établir à Marseille, où il mourut en 1455, laissant de son mariage, entr'autres enfans :

1. ANTOINE, qui suit.

2. SUFFREN, tige de la branche des Seigneurs de Villecroze, éteinte au huitiéme degré dans les enfans de JEAN-AUGUSTIN D'ALBERTAS, qui furent VICTOIRE, mariée à *César de Sabran*, Seigneur de Chantereine; & GASPARD, Chevalier de Malte. Leur mere étoit *Julienne de Forbin*, des Seigneurs de Solliers.

3. BAUDET, qui prit la Tonsure à Apt en 1433.

4. ISNARD.

5. Et BAUDOUIN', auteur de la branche de Géménos, qui subsiste & est rapportée ci-après.

III. ANTOINE, II du nom, épousa, le 4 Mars 1458, *Jeanne*, fille de *Baudet de Salle*, Seigneur d'Eyguieres. Il eut de ce mariage :

1. COLIN, qui suit.

2. HONORADE, Abbesse du Monastere Royal de Sainte-Croix d'Apt, morte en 1518.

3. Et ANNE, mariée à *Nicolas des Rolland*, Seigneur de Réauville.

IV. COLIN D'ALBERTAS, épousa *Hélene de Sade*, sa parente, de laquelle il eut, entr'autres enfans, CLAUDE, qui suit :

V. CLAUDE D'ALBERTAS, épousa *Madelene*, fille d'*Eléonor de Côme*, Seigneur d'Auribeau, & eut, entr'autres enfans :

VI. GASPARD D'ALBERTAS, qui épousa, le 13 Février 1615, *Felice de la Broca*, dont il eut huit enfans, tous morts sans postérité.

Branche des Seigneurs DE GÉMÉNOS.

III. BAUDOUIN, cinquiéme fils de JEAN ALBERTAS, épousa le 19 Février 1452, *Billone de la Cépède*; il en eut :

1. SURLÉONS D'ALBERTAS, qui, s'étant signalé dans le service du Roi & dans celui du Saint-Siége, obtint d'ALEXANDRE VI une Bulle confirmée par le Pape LÉON X, tant pour lui que pour sa famille, qui leur donne pouvoir de choisir un Prêtre ou Religieux pour les absoudre de leurs péchés, même des cas réservés, de manger de la viande les jours d'abstinence, & d'avoir un Autel portatif; cette Bulle est datée du 8 Mars 1495. SURLÉONS fit entrer son frere ANTOINE dans le dessein d'aller à la conquête de Naples; ils armerent deux Gallions, & SURLÉONS, ayant été tué dans cette expédition, fit son frere son héritier, par testament du 2 Juin 1502.

2. ANTOINE, qui suit.

3. CATHERINE, mariée le 16 Juin 1488, à *Jacques d'Escales*, Seigneur de Bras, ayeul du premier Président de Provence.

Digitized by Google

IV. ANTOINE D'ALBERTAS fut fait premier Conſul de Marſeille en 1511. La prudence avec laquelle il ſe conduiſit dans cet emploi, engagea LOUIS XII à lui donner une galere entretenue qu'il poſſéda juſqu'à ſa mort. Il eut de ſon mariage avec *Aimare de la Cépède*, qu'il épouſa ſur une diſpenſe donnée par le Vice-Légat d'Avignon en 1506:

1. PIERRE, qui ſuit.

2. GEORGE, qui, ayant embraſſé l'état eccléſiaſtique, fut pourvu de pluſieurs Bénéfices, & mourut à Reims chez le Cardinal de Lorraine.

3. HENRIETTE, mariée à *Vincent de Forbin*, Seigneur de la Fare.

4. Et LOUIS D'ALBERTAS.

V. PIERRE D'ALBERTAS fut premier Conſul de Marſeille en 1542. Le Roi CHARLES IX, ayant une confiance particuliere en ſa fidélité, lui donna le Gouvernement des affaires les plus importantes de la ville de Marſeille. Il mourut le 16 Décembre 1584, laiſſant de *Marquiſe de Vinto*, qu'il avoit épouſée le 31 Mai 1554:

1. ANTOINE-NICOLAS, qui ſuit.

2. Et AIMARE, mariée en premieres noces à *François de Jarente*, Baron de Senas, le 6 Octobre 1570; & en ſecondes noces, le 26 Juillet 1579, à *Jean de Caſtellanne*, Seigneur de Saint-Julien-d'Eſparron.

VI. ANTOINE-NICOLAS D'ALBERTAS, commença de porter les armes de bonne heure. Son eſprit éclairé le fit entrer dans les négociations les plus importantes de ſa Province. Il fut député de la Nobleſſe de Marſeille aux États de Blois tenus en 1588. Le Roi, congédiant tous les députés du Royaume, après la mort du Duc de Guiſe, lui commanda de ſuivre la Cour. Il ſe trouva à Saint-Cloud lors du ſiége de Paris, & ne quitta point le ſervice de ce Prince que pour entrer dans celui de HENRI-LE-GRAND en 1595; il fut pourvu d'une charge de Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & eut commiſſion la même année de lever une Compagnie de deux cents hommes-d'Armes au ſervice du Roi. Il fut cinq ou ſix ans Syndic de la Nobleſſe, & pluſieurs fois député en Cour. Il mourut le 25 Février 1611, laiſſant de ſon Mariage avec *Marguerite de Riqueti-Mirabeau*, qu'il avoit épouſée le 10 Novembre 1596, entr'autres enfans:

1. PIERRE, Seigneur de Géménos, Villegénie, &c. lequel, après avoir ſervi dès l'âge de quinze ans & s'être ſignalé dans les guerres de Languedoc & d'Italie, acheta une Charge de Maître des Requêtes. Il épouſa, 1°. *Elizabeth de Vendeſtraden*, d'une très-illuſtre famille de Flandres, de laquelle il eut THOMAS, mort ſans enfans; 2°. le 17 Octobre 1683, *Jeanne de Rhodis*, dont il n'eut point d'enfans, & décéda en 1684.

2. CHARLES, mort ſans enfans.

3. SEBASTIEN, Conſeiller au Parlement d'Aix, mort en 1651, ayant laiſſé un fils nommé JEAN-BAPTISTE, mort ſans enfans.

4. SURLÉONS, Chevalier de Malte, lequel quitta la Croix & ſe maria avec *Françoiſe Dumas-de-Caſtellanne*, & forma par ce mariage la branche des Seigneurs d'ALBERTAS DE-JOUQUES, diviſée à Marſeille & à Aubagne, ci-après rapportée.

Digitized by Google

5. Antoine, qui ſuit.

6. Marguerite, mariée à *Alphonſe du Rouve.*

7. Marquise, alliée à *Louis de Berton-de-Crillon.*

8. Et Genevieve, Religieuſe au Monaſtere d'Hyeres.

VII. Antoine d'Albertas, Seigneur de Saint-Maime, après avoir long-tems ſervi dans les armées, ſe retira en Provence, où il épouſa, le 23 Juillet, 1638, *Marquiſe de Vento.* Il fut Syndic de la Nobleſſe en 1639, & eut de ſa femme, dont on ignore le nom :

1. Pierre, reçu Chevalier de Malte en 1682, Commandeur de Saint-Felix, & Grand-Bailli de Manoſque, mort Grand-Prieur de Saint-Gilles, le 4 Avril 1750.

2. François, auſſi Chevalier de Malte, qui fut tué ſur une des Galeres du Roi.

3. Surléons, qui épouſa, en 1672, *Madelene Humbert*, de laquelle il n'eut qu'une fille, mariée à *Joſeph-François de Glandeves*, Seigneur de Cuges, le 28 Octobre 1691.

4. Marc-Antoine, qui ſuit.

5. Thérèse, mariée le 8 Mars 1670, au Baron de *Bras* & d'*Auſonis.*

6. Et Jeanne, Religieuſe à Hyeres.

VIII. Marc-Antoine d'Albertas, reçu Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi, par brevet du 19 Janvier 1669, marié le 3 Août 1673 à *Madelene de Séguiran*, eſt mort Capitaine des Vaiſſeaux du Roi. Il eut de ſa femme, dont on ignore le nom :

1. Antoine, ſurnommé le Chevalier de Dauphin, reçu Chevalier de Malte en 1690, qui a ſervi ſur les Vaiſſeaux du Roi en qualité de Lieutenant ; en 1752 Grand-Commandeur & Économe de l'Ordre de Malte.

2. Henri-Raynauld, qui ſuit.

3. Et Gabrielle, veuve de *Gaſpard de Lombard-de-Caſtellet*, ſecond Préſident en la Cour des Comptes de Provence.

IX. Henri-Raynauld d'Albertas, né le 22 Mai 1674, reçu premier Préſident en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, le 13 Février 1708. Il avoit épouſé, le 10 Août 1715, *Louiſe de Coret-de-Marignane*, fille de *Joſeph-Gaſpard de Coret*, Marquis de Marignane, Gouverneur des Iſles Port-Cros, & de *Diane-Marie de Cruſſol-d'Uzès-de-Saint-Sulpice.* Sa femme eſt morte le 14 Août 1722, & lui décédé le 28 Janvier 1746, laiſſant pour enfans :

1. Jean-Baptiste, qui ſuit.

2. Joseph-Marie-Pierre-Marguerite, Chevalier de Malte & ancien Lieutenant aux Gardes-Françoiſes.

3. Et Nicolas-Pierre-Gabriel, auſſi Chevalier de Malte & Capitaine dans le Régiment de Rouergue, encore vivant.

X. Jean-Baptiste d'Albertas, Chevalier, Marquis de Bone, Baron de Dauphin & de Saint-Maime, Comte de Neſſ, Seigneur de Péchauris, Géménos, Couſonoves, & autres lieux, fut reçu Conſeiller

Digitized by Google

en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, le 12 Octobre 1737, & premier Préſident de la même Cour le 11 Mars 1745. Il a épouſé, le 28 Avril de la même année, *Marguerite-Françoiſe de Montullé*, fille de *Jean-Baptiſte de Montullé*, Conſeiller au Parlement de Paris. Il a actuellement de ce Mariage :

1. JEAN-BAPTISTE-SUZANNE.
2. Et JEANNE-CHARLOTTE.

Branche des Seigneurs DE JOUQUES, *diviſée à Marſeille & à Aubagne.*

VII. SURLÉONS D'ALBERTAS, quatriéme fils d'ANTOINE NICOLAS, & de *Marguerite de Riqueti-Mirabeau*, après avoir quitté la Croix de Malte, ſe maria le 7 de Juin 1636, à *Françoiſe Dumas-de-Caſtellanne*. Il eut entr'autres enfans :

1. JEAN-LOUIS-BACQUI-PIERRE, Seigneur de Péchauris, mort ſans enfans.
2. JOSEPH-ANTOINE-MARGUERITE.
3. SURLÉONS, qui a formé la branche des Seigneurs de Jouques, établie à Aubagne.
4. Et MICHEL-JULES, qui ſuit.

VIII. MICHEL-JULES D'ALBERTAS fut reçu Chevalier de Malte le 3 Avril 1658 : il quitta la Croix & ſe maria le 25 Novembre 1691, à *Aymare de Villages*. Il eut de ſon mariage :

1. PIERRE-L'ANGE, reçu Chevalier de Malte le 11 Avril 1712.
2. Et MICHEL-GASPARD, qui ſuit.

IX. MICHEL-GASPARD, ſe maria le 25 Novembre 1716, à *Claire de Candole*. Il a de ce mariage :

1. THERESE-PIERRE-POMPONNE, Chevalier de Malte, reçu le 15 Mars 1728.
2. LOUIS-CHARLES.
3. ALFONSE-RODOLPHE, reçu Chevalier de Malte le 26 Août 1751.

Ils ſont tous trois employés au ſervice de la Marine.

4. MICHEL-GASPARD, Chanoine de l'Abbaye Saint-Victor de Marſeille.
5. AIMARE-BIBIANNE-MARIANNE, alliée avec *François-Xavier de Fontierme*, Conſeiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence.

Les armes de la Maiſon d'ALBERTAS ſont : *de gueules, au loup raviſſant d'or ;* cimier, *deux chiens courans, iſſans & affrontés au naturel ;* ſupports, *deux chiens de même ;* deviſe, *deux flambeaux poſés en ſautoir, tortillés de méches allumées*, avec ces paroles : *talis noſter amor.* Ces armes ſont écartelées des Maiſons de *Simiane*, *Caſtellanne*, *Forcalquier*, & *Glandeves*, dans leſquelles cette famille a fait alliance. *Nouvel Armorial de Provence, par* Artefeuil & Moreri, *édition de 1759.*

—ALBON, dans le Lyonnois : ancienne Maiſon qui ſubſiſte encore en différentes branches.

Digitized by Google

I. André d'Albon, Seigneur de Curis au Mont-d'Or près de Lyon, vivoit en 1250 & 1290. Il épouſa, 1°. *Sibille*, fille de *Pierre*, Seigneur de Moiſſons ou Moiffons (*Moreri* écrit l'un & l'autre) en Dauphiné, & d'*Anne de Vaſſalieu*; 2°. *Marguerite de Sur*, dont il eut un fils poſthume. Ses enfans du premier lit furent :

1. Guy, qui ſuit.

2. Guillaume, qui fit la tige des Seigneurs de *Baignols*, rapportée ci-après.

3. Et Henri, qui fit la branche des Seigneurs de *Pouillenai*, auſſi mentionnée ci-après.

II. Guy d'Albon, Seigneur de Curis, *Courier* ou *Juge* de la ville de Lyon, vivoit encore en 1331. Il épouſa, le 28 Décembre 1288, du vivant de ſon pere, *Marguerite d'Yoing*, Dame de Saint-Forgeux & de Saint-Romain, fille d'*Etienne*, Seigneur de Châtillon-d'Azergues, de Baignols, Saint-Forgeux, &c. & d'*Artaude de Rouſſillon*, dont il eut :

1. Jean, Camérier de l'Egliſe de Saint-Paul de Lyon.

2. Henri, qui ſuit.

3. Louis, Chanoine de Troyes.

4. Guy, Chevalier de Rhodes.

5. Agnès, mariée en 1303 à *Jean d'Azergues*, dit *de Faverges*.

6. Sibille, alliée en 1305 à *Guichard*, Seigneur de Montaigni.

7. Et Charlotte, qui épouſa en 1313 *Gaudemar de Revois*, Seigneur de Rail.

III. Henri d'Albon, Seigneur de Saint-Forgeux & de Curis, Capitaine de Penne d'Agénois en 1343, fit ſon teſtament le 11 Août 1361 en allant à l'armée. Il épouſa, par contrat du 21 Novembre 1327, *Blanche Richarde-de-Saint-Prieſt*, veuve d'*Amé*, Seigneur de Laire, & fille de *Gilles Richard*, Seigneur de Saint-Prieſt en Dauphiné, dont il eut :

1. Guillaume, qui ſuit.

2. Henri, Religieux de l'Abbaye de l'Iſle-Barbe.

3. Gilles, Chanoine & Sacriſtain de l'Egliſe de Lyon pendant 40 ans, mort en 1427.

4. Aynarde, alliée à *Hugues*, Seigneur de Trazette en Beaujolois.

5. Et Agnès, mariée en 1349 à *Mathieu de Talaru*, Seigneur de la Grange & de Nouailli.

IV. Guillaume d'Albon, Seigneur de Saint-Forgeux & de Curis, fit ſon teſtament l'an 1404. Il épouſa, l'an 1373, *Alix*, fille de *Hugues*, Seigneur de l'Eſpinaſſe & de Saint-André près de Roanne, à condition que le ſecond fils de ſon mariage porteroit le nom de *l'Eſpinaſſe*, & ſeroit Seigneur de Saint-André. Il laiſſa de ce mariage :

1. Guichard, Seigneur de Saint-Forgeux & de Curis, qui ſervit l'an 1413 en l'armée levée contre le Duc de Bourgogne, & fut l'un des députés que le Roi envoya à Chambéri en 1423 pour traiter de la paix avec le Duc de Bourgogne. Il épouſa, l'an 1400, *Philiberte de Sémur*, Dame d'Oulches, fille de *Gauvignon*, Seigneur d'Oulches, & de *Jeanne de Cerci*, Dame de Savigni, dont il eut vingt enfans, morts au berceau,

Digitized by Google

ce qui l'engagea à marier ſes neveux, & à leur partager ſes biens l'an 1440

2. JEAN, qui ſuit.

3. GUILLAUME, Prieur de Montrotier, Abbé de Savigni en 1415, mort l'an 1455.

4. HENRI, Chantre & Chanoine de Lyon, député au Concile de Conſtance.

5. RENAUD, Chanoine & Camérier de l'Egliſe de Lyon.

6. BLANCHE, Prieure de Saint-Simphorien de Nevers.

7. PERRONNE, Abbeſſe de Saint-Pierre de Lyon en 1435.

8. MARGUERITE, Religieuſe à Saint-Pierre de Lyon, & Prieure d'Arendon, morte le 18 Juin 1429.

9. CATHERINE, morte jeune.

10. ALIX, mariée à *Antoine de Talaru*, Seigneur de la Grange & de Nouailli.

11 & 12 JEANNE & JEANNETTE, mortes jeunes.

V. JEAN D'ALBON, dit *de l'Eſpinaſſe*, Seigneur de Saint-André, &c. né en 1374, fut obligé de prendre ce nom comme ſecond fils de ſes pere & mere; ce qui avoit été ſtipulé par leur contrat de mariage. Il fut Capitaine-Châtelain de Breſſenai, & ſervit dans l'armée du Roi contre les Anglois & les Bourguignons, deſquels il demeura priſonnier en 1417. Pendant ſa priſon, le Chapitre de Lyon l'élut en 1420 Bailli & Gouverneur de toutes les terres de l'Egliſe de Lyon; il tint ce Bailliage & Gouvernement juſqu'à ſa mort, & fit ſon teſtament le 22 Septembre 1442. Il épouſa *Guillemette de Laire*, fille de *Rodolphe de Laire*, & de *Béatrix de Balzac*, Dame de Cerzieu, dont il eut :

1. GUILLAUME, II du nom, qui ſuit.

2. GUICHARD, Chanoine & Comte de Lyon en 1443, & Chantre en 1461.

3. JEAN, Abbé de Savigni après la mort de ſon oncle, en 1455.

4. GILLES, qui fit la branche des Seigneurs *de Saint-André*, rapportée ci-après.

5. Et GUICHARDE, Abbeſſe de Saint-Pierre de Lyon.

VI. GUILLAUME D'ALBON, II du nom, Seigneur de Saint-Forgeux, &c. né en 1418, fit ſon teſtament en 1488. Il épouſa, le 21 Février 1436, *Marie de la Paliſſe*, Dame de Chazeul, fille aînée d'*Antoine*, Seigneur de Chazeul, & d'*Annette de Chauvigni*, dont il eut :

1. GUILLAUME D'ALBON, III du nom, Seigneur de Curis & d'Oulches, mort en 1471 ſans enfans de *Marguerite de Lévis*, fille d'*Euſtache*, Seigneur de Quélus, & d'*Alix*, Dame de Couſan, qu'il avoit épouſée en 1471.

2. HENRI, II du nom, qui ſuit.

3. FRANÇOIS, Abbé de Savigni en 1493, mort en 1520.

4. ANTOINE, Religieux de Savigni, Prieur de Saint-Clément.

5. Et CATHERINE, née en 1424, mariée 1°. en 1463 à *Claude de Lavieu*, Seigneur de Porcins; 2°. à *Jean de Bourguignon*, Sécretaire du Chapitre de Lyon.

Digitized by Google

VII. Henri d'Albon, II du nom, Seigneur de Saint-Forgeux, de Curis, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, né le 23 Juin 1447, servit le Roi dans les guerres du Comté de Bourgogne en 1479, & mourut en 1502. Il épousa, du vivant de son pere, le 28 Décembre 1475, *Anne de Montmorin*, fille de *Charles*, Seigneur de *Montmorin*, & de *Philippe de l'Espinasse*, dont il eut :

1. Jean, mort jeune.

2. Guillaume, IV du nom, qui suit.

3. Antoine, Chanoine, puis Prevôt & Doyen de l'Eglise de Lyon, & Abbé de l'Isle-Barbe, mort en 1525.

4 & 5. Sibile & Marie, Religieuses à Saint Pierre de Lyon.

6. Guillemette, mariée à *Israël de la Tour*, Seigneur de Saint-Vidal.

7. Et Guicharde, alliée l'an 1500 à *François de Sassenage*, Seigneur du Pont-du-Royans, mort en 1523.

VIII. Guillaume d'Albon, IV du nom, Seigneur de Saint-Forgeux, de Curis, de Chazeul, &c. Gentilhomme de la Maison du Roi, & Lieutenant des cents Gentilshommes en 1555, fit son testament en 1560. Il épousa, par contrat du dernier Août 1505, *Gabrielle de Saint-Priest*, fille de *Jean*, Baron de Saint-Chamond, & de *Jeanne de Tournon*, dont il eut :

1. Antoine d'Albon, Archevêque d'Arles, puis de Lyon, mort le 24 Septembre 1574.

2. Claude, qui suit.

3. Henri, Chanoine & Camérier de l'Eglise de Lyon, Prevôt de l'Isle-Barbe, & Abbé de Saint-Sauveur de Lodève.

4. René, Chanoine & Comte de Lyon.

5. Bertrand, qui a fait la branche des Comtes de Saint-Forgeux, rapporté ci-après.

6. Anne, mariée 1°. en 1526 à *Hector l'Hermite*, Seigneur de la Faye; 2°. à *Jean Maréchal*, Seigneur de Fourchaut; 3°. à *Jean de Marconnay*, Seigneur de Montare.

7. Guicharde, alliée à *Pierre d'Espinac*, Lieutenant de Roi au Gouvernement de Bourgogne.

8. Françoise, qui épousa *Antoine de la Tour*, Seigneur de Saint-Vidal.

9. Et Gabrielle, mariée 1°. à *Amblard de Chalus*, Seigneur de Cordaix; 2°. à *René de Brou*, Seigneur de la Liegue.

IX. Claude d'Albon, Seigneur de Chazeul, commanda une Compagnie de deux cents Chevaux-Légers au voyage d'Ecosse, & fut tué dans un combat donné contre le Marquis de Brandebourg au siége de Metz l'an 1552. Il épousa, du vivant de son pere, le 14 Mars 1548, *Françoise*, Dame *de Sugny*, fille de *Mathieu*, Seigneur *de Sugny*, & d'*Antoinette de Marconnai*, dont il eut pour fils unique

Guillaume, V du nom, qui suit.

X. Guillaume d'Albon, V du nom, Seigneur de Chazeul, Sugny, Gregnieu,

Digitized by Google

Gregnieu & Paniſſieu, né poſthume, Capitaine de cinquante hommes-d'armes, ne ſuccéda point à ſon ayeul, contre le teſtament duquel il voulut ſe pourvoir, par lequel il donnoit tous ſes biens à BERTRAND D'ALBON, ſon dernier fils, & ne laiſſoit que cent écus d'or, une fois payés, à ſon petit-fils; mais ce fut inutilement, le teſtament ayant été confirmé en 1580. Il s'attacha à la fortune de l'Archevêque de Lyon, ſon parent, après la diſgrace duquel il ſe retira en ſa maiſon de Chazeul, où il fit ſon teſtament le 22 Avril 1622, laiſſant de *Catherine Roybons*, fille d'*Etienne*, Seigneur de la Gorge, & de *Madelene Montmajour*:

1. FRANÇOIS, qui ſuit.

2. GUILLAUME, qui a fait la branche des Seigneurs *de Montaut*, rapportée ci-après.

3. PIERRE, mort ſans alliance.

4 & 5. CLAUDE & BALTHAZARD, Chevaliers de Malte.

6. DIANE, Prieure de la Voire-près-Marigné.

7. ISABELLE, mariée 1°. à *Claude Popillon*, Seigneur d'Avrilli; 2°. à *François de Chantelot*, Seigneur de Beaupoirier.

8. Et MARIE, alliée à *N*..... Comte de Copoli-Florentin.

XI. FRANÇOIS D'ALBON, Seigneur de Chazeul, Sugny, &c. Lieutenant des Gens-d'armes du Marquis d'Alincourt, Gouverneur du Lyonnois, mourut avant le mois d'Août 1644. Il épouſa, par contrat du 14 Décembre 1609, ratifié le 10 Décembre 1613, *Antoinette de Bigni*, fille de *Jean*, Seigneur d'Ainai, & d'*Antoinette Popillon-du-Ruau*, dont il eut:

1. GILBERT-ANTOINE, qui ſuit.

2. FRANÇOIS, Chanoine & Comte de Lyon, Abbé de Mauzac, mort en Mars 1705.

3. PERRONELLE-CLAUDE, mariée en 1642 à *Albert de Grillet*, Comte de Saint-Trivier, puis Religieuſe à la Viſitation de Mâcon.

4. Et MARIE, alliée en 1628 à *Philibert de Rébé*.

XII. GILBERT-ANTOINE D'ALBON, Comte de Chazeul, &c. Chevalier-d'honneur de la Ducheſſe d'Orléans, mort en 1680, avoit épouſé, le 2 Août 1644, *Claude Bouthillier*, veuve de *René d'Averton*, Comte de Belin, & fille de *Denis*, Seigneur de Rancé, &c. Sécretaire des Commandemens de la Reine MARIE DE MÉDICIS, dont il eut:

1. CATHERINE, mariée à *François-Chriſtophe*, Seigneur de la Barge.

2. HENRIETTE, Religieuſe à la Viſitation de Tours.

3. Et CLAIRE, alliée à *Louis de Houſtun*, dit *de Gadagne*, Comte de Verdun, Baron de Bothéon, Seigneur de Meix, Mirabel, &c.

Seigneurs DE MONTAUT.

XI. GUILLAUME D'ALBON, VI du nom, ſecond fils de GUILLAUME D'ALBON, V du nom, Seigneur de Chazeul, & de *Catherine Roybons*, fut deſtiné à l'Egliſe, & pourvu du Prieuré de Nouailli, qu'il quitta pour épouſer *Charlotte le Brun*, Dame de Saint-Dizier, dont il eut:

1. N..... Chanoine & Comte de Lyon.

Digitized by Google

2. Et BALTHAZARD, qui ſuit.

XII. BALTHAZARD D'ALBON, Seigneur de Montaut, chef de la Maiſon d'ALBON, a épouſé *Claude d'Apchon*, dont des enfans.

Seigneurs de SAINT-FORGEUX.

IX. BERTRAND D'ALBON, dernier des enfans mâles de GUILLAUME D'ALBON, IV du nom, & de *Gabrielle de Saint-Prieſt-de-Saint-Chamond*, fut Seigneur de Saint-Forgeux, ayant été inſtitué héritier univerſel de ſon pere après la mort de ſon frere aîné, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Enſeigne de la Compagnie d'Ordonnance du Duc de Savoye. Il tint conſtamment le parti du Roi contre la Ligue au Pays de Lyonnois, étant demeuré ſeul de la Province fidèle à ſon Prince, qui le fit Chevalier de ſon Ordre, & il contribua beaucoup à la réduction de la ville de Lyon en 1594. Il épouſa, le 2 Novembre 1572, *Antoinette de Galles*, fille unique & héritiere de *Claude*, Seigneur de Saint-Marcel, & d'*Anne de Bron-de-la-Liegue*, dont il eut :

1. PIERRE, qui ſuit.

2. FRANÇOIS, Chanoine & Comte de Lyon, Abbé de Savigny en 1623.

3. CLAUDE, qui a fait la branche des Seigneurs de Saint-Marcel, rapportée ci-après.

4. GUILLAUME, Chanoine, Comte & Doyen de l'Egliſe de Lyon, & Prieur de Tarrare.

5. BERTRAND, Chevalier de Malte, Meſtre-de-Camp en France, en Italie, & en Lorraine, où il fut tué en 1636.

6, 7 & 8. GABRIELLE, ANNE & FRANÇOISE, mortes ſans alliance.

9. GUICHARDE, mariée à *Pierre*, Seigneur d'Eſpinac.

10. CLAUDINE, alliée en 1598 à *Renaud de Nanton*, dit *de Sainte-Colombe*, Seigneur de Piſei en Beaujolois.

11. CATHERINE, Prieure de Leignieu en Forez.

12. MARGUERITE, qui épouſa *Chriſtophe de Foudras*, Seigneur de Contenſon.

13. ISABELLE, mariée à *Hugues de Rougemont*, Seigneur de Pierre-Clos & de Buſſieres, morte en 1671.

14. Et ANNE, Religieuſe à Leignieu.

X. PIERRE D'ALBON, Seigneur de Saint-Forgeux, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant de la Compagnie d'Ordonnance du Duc de Savoye, mort en 1635, épouſa, 1°. *Anne de Gadagne*, fille de *Guillaume*, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Jeanne de Sugni*; 2°. le 3 Septembre 1620 *Marthe de Saſſenage*, fille d'*Antoine*, Baron de Saſſenage, & de *Louiſe de la Beaume-Suſe*. Du premier mariage vinrent :

1. ANTOINETTE, mariée 1°. en 1626 à *Géoffroi de la Guiche*, Seigneur de Chitain, tué en duel en 1628; 2°. à *François*, Baron de Saſſenage, Marquis du Pont-de-Royans.

2. HILAIRE, alliée par contrat du 17 Juillet 1630 à *Gaſpard de Vichi*, Comte de Champrond, Gouverneur du Pont-Saint-Eſprit.

Digitized by Google

Du second lit sortirent :

3. GASPARD, qui suit.

4. CLAUDE, Chanoine & Comte de Lyon, & Abbé de Savigni.

5. Et SUSANNE, mariée en 1646 à *François de Sainte-Colombe*, Baron de Laubépin.

XI. GASPARD D'ALBON, Marquis de Saint-Forgeux, Seigneur d'Avanges, &c. épousa, par contrat du 17 Janvier 1646, *Françoise de Damas*, fille de *Charles*, Comte de Thiange, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Jeanne de la Chanebre*, dont il eut :

1. CLAUDE-JOSEPH, Prieur de Montrotier, Archidiacre & Comte de Lyon.

2. CAMILLE, qui suit.

3. CLAUDE, mort jeune.

4. BERTRAND-ANTOINE.

5. JEANNE, mariée à *Jeanne d'Amanzé*, Seigneur de Choffailles.

6. MARTHE, alliée à *Joachim de la Baume*, Comte de Suse.

7 & 8. HILAIRE & ANTOINETTE.

XII. CAMILLE D'ALBON, Marquis de Saint-Forgeux, &c. épousa *Françoise-Julie de Crevant*, Princesse Souveraine d'Yvetot, morte le 23 Novembre 1698, âgée de 28 ans, ayant eu

1 & 2. LOUIS, mort jeune, & FRANÇOISE D'ALBON.

Seigneurs DE SAINT-MARCEL.

X. CLAUDE D'ALBON, troisieme fils de BERTRAND D'ALBON, Seigneur de Saint-Forgeux, & d'*Antoinette de Galles*, Dame de Saint-Marcel, fut Seigneur de Saint-Marcel & de Curis, & fit son testament le 6 Janvier 1635. Il épousa, le 2 Mars 1619, *Bénigne de Damas*, fille de *François*, Seigneur de la Bastie, & de *Melcionne Nagu*, dont il eut :

1. JEAN PIERRE, qui suit.

2. Et MARIE, alliée à *Thomas Meschatain*, Seigneur de la Faye en Bourbonnois.

XI. JEAN PIERRE D'ALBON, Seigneur de Saint-Marcel, & de Curis qu'il vendit, fit son testament le 24 Février 1661, & laissa de *Charlotte de Nami*, fille de *Claude*, Seigneur de la Forez-Nami, près Thisi, & de *N..... de Damas*,

1. THOMAS, qui suit.

2. CLAUDE, Prieur de Sal en Forez.

3. GASPARD, Chevalier de Malte.

4. RAIMOND, Chanoine de Brioude.

5. CLAUDE, Chevalier de Malte.

6. ALEXANDRE, Prieur de Crouzieu.

7 & 8. AGATHE & MARTHE, Religieuses à Leignieu.

9. BÉNIGNE, mariée à *Salomon de Digoine*.

10. Et MARIE, Religieuse à Marcigni.

XII. THOMAS D'ALBON, Seigneur de Saint-Marcel, Capitaine de Chevaux-Légers.

Digitized by Google

Seigneurs DE SAINT-ANDRÉ.

VI. GILLES D'ALBON, fils puîné de JEAN D'ALBON, dit DE L'ESPINASSE, & de *Guillemette de Loire*, fut Seigneur de Saint-André & d'Oulches, & mourut avant l'an 1480. Il épouſa, le 21 Février 1436, *Jeanne de la Paliſſe*, fille puînée d'*Antoine*, Seigneur de Chazeul, & d'*Annette de Chauvigny*, dont la fille aînée, *Marie de la Paliſſe*, Dame de Chazeul, épouſa le même jour GUILLAUME D'ALBON, II du nom, Seigneur de Saint-Forgeux, frere aîné de GILLES. De ſon mariage vinrent:

1. GUICHARD, qui ſuit.
2. PHILIBERT, Chanoine & Comte da Lyon.
3. JEAN, Sacriſtain de l'Abbaye de Savigny.
4. JEAN D'ALBON, le jeune, Prieur de Tarrare.
5. ANTOINE, Camérier de l'Abbaye de Savigni, Abbé de l'Iſle-Barbe & de Saint-Jean-au-Mont, près Thérouanne.
6. ROBINET, Prieur de Mornan, mort l'an 1502.
7. LOUIS, Chanoine de Thérouanne, puis Chanoine & Comte de Lyon en 1491.
8. GUI, Chanoine & Comte de Lyon.
9. GUILLEMETTE, Abbeſſe de Saint-Pierre de Lyon en 1484, morte le 10 Juin 1503.
10. Et MARGUERITE, alliée, 1°. à *Louis de Ryvoire*, Seigneur de Gerbais; 2°. à *Jean d'Urfé*, Baron d'Auroſe.

VII. GUICHARD D'ALBON, Seigneur de Saint-André, d'Oulches, &c. fut élevé auprès du Sire de Beaujeu, depuis Duc de Bourbon, dans l'eſprit duquel il ſe mit ſi bien, qu'il lui donna la Lieutenance de ſa Compagnie d'Ordonnance, & lui procura le Gouvernement du Pays de Roannois, & la place de Châtelain de Bourbon-Lanci. Ayant été envoyé en Guyenne, il y réduiſit ſous l'obéiſſance du Roi pluſieurs places qui favoriſoient le parti du Duc d'Orléans; puis étant paſſé en Bretagne avec les troupes qu'il commandoit, il ſe joignit à l'armée du Roi, commandée par le Sire de la Tremoille, & ſe trouva à la journée de Saint-Aubin-de-Cormier. Après la paix il ſe retira auprès du Duc de Bourbon, Gouverneur du Languedoc, & ſurprit la ville de Salces en Rouſſillon, ſur le Roi d'Arragon; il mourut en 1502. Il épouſa, 1°. *Anne de Saint-Nectaire*; 2°. *Catherine de Talaru*, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de la premiere furent:

1. LOUIS, mort ſans alliance.
2. JEAN, qui ſuit.
3. GUI, Chanoine & Comte de Lyon.
4. CLAUDE, mort jeune.
5. JEANNE, mariée à *Guillaume de Laire*, Seigneur de Cornillon.
6. Et FRANÇOISE, alliée à *Artaud*, Seigneur de Sainte-Colombe & de la Garde-d'Aupins.

VIII. JEAN D'ALBON, Seigneur de Saint-André, d'Oulches, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre, Cheva-

Digitized by Google

lier d'honneur de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS, Bailli de Mâcon, Gouverneur du Lyonnois, Bourbonnois, haute & baſſe Marche, & Pays de Combraille, ſuivit en Italie le Sire de la Tremoille, l'an 1512; & l'Amiral Bonivet au ſiége de Fontarabie en 1521. Deux ans après, étant paſſé en Picardie, il défendit la ville de Saint-Quentin des attaques des Anglois, & en obtint le Gouvernement avec le collier de l'Ordre. Il fut député en 1537, avec d'autres Seigneurs, pour traiter de la paix avec les Impériaux qui aſſiégeoient Thérouanne; & mourut en Août 1550. Il épouſa, du vivant de ſon pere, *Charlotte de la Roche*, fille unique de *Jean*, Sire de Tournouelles, & de *Françoiſe Dubois*, dont-il eut:

1. JACQUES, qui ſuit.

2. Et MARGUERITE, alliée à *Artaud de Saint-Germain*, Baron d'Apchon, &c. laquelle devint héritiere de ſon frere.

IX. JACQUES D'ALBON, Marquis de Fronſac, Seigneur de Saint-André, Chevalier des Ordres de Saint-Michel & de la Jarretiere, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, Gouverneur du Lyonnois & Maréchal de France, eſt connu ſous le nom de Maréchal de Saint-André, & s'eſt rendu célèbre par ſa naiſſance, par ſes exploits, par la faveur du Roi HENRI II, & pour avoir été un des plus grands Capitaines de ſon tems. Il étoit brave, bien fait, magnifique, & avoit un eſprit adroit, civil & inſinuant, qualités qui lui acquirent la faveur du Dauphin, lequel étant devenu Roi (ſous le nom de HENRI II) combla ce favori d'honneurs & de bienfaits. *Saint-André* avoit déjà donné des preuves de ſon courage à la bataille de Cériſoles, & au ſiége de Boulogne, pendant lequel il fit tous ſes efforts pour ſe jetter dans la place. HENRI II, en 1547, l'honora de la Charge de Maréchal de France, puis de celle de premier Gentilhomme de ſa Chambre. Au Sacre du Roi, *Saint-André* avoit fait l'Office de Grand-Maître de France; & en 1549, il fut un des tenants au célèbre Tournois qu'on fit à Paris. L'année ſuivante le Roi le choiſit pour porter le collier de ſon Ordre au Roi d'Angleterre, qui honora le Maréchal de *Saint-André* de celui de la Jarretiere. A ſon retour il eut le Commandement de l'armée de Champagne en 1552; & en 1554 il contribua beaucoup à la priſe de Marienbourg, ville des Pays-Bas. L'année ſuivante il ruina le Câteau-Cambréſis, & acquit une grande gloire à la retraite du Queſnoi. Il ſe trouva depuis à la Bataille de Renti & à celle de Saint-Quentin, où il fut fait priſonnier en 1557. Deux ans après il fut un de ceux qui travaillerent le plus à la paix de Câteau-Cambréſis, qui fut ſuivie d'un évenement funeſte pour la France, & pour le Maréchal de *Saint-André*; ce fut la mort de HENRI II. Au Sacre de CHARLES IX, ce Maréchal fit encore l'office de Grand-Maître de France. Il avoit déjà embraſſé le parti de Meſſieurs de *Guiſe* qui l'eſtimoient beaucoup, & qui avoient même réſolu le mariage du Prince *Henri de Guiſe*, qui fut depuis tué à Blois, avec CATHERINE, fille unique du Maréchal de *Saint-André*; la mort de *Henri de Guiſe* rompit toutes les meſures. Il ſe trouva en 1562, à la Bataille de Dreux, où il agit avec ſa conduite & ſa bravoure ordinaire, & où il fut tué par Robigni de Mezieres d'un coup de piſtolet.

Digitized by Google

C'étoit un Gentilhomme Huguenot, dit *Brantôme*, à qui le Maréchal avoit fait autrefois déplaiſir. Le même auteur dit que les Huguenots ne l'aimoient point & qu'ils l'appelloient Arquebuſier du Ponant. Voici comme il parle du preſſentiment que *Saint-André* eut de ſa mort : le matin avant la bataille, il vint trouver le Duc de *Guiſe* dans ſa Chambre, qu'il n'étoit pas encore jour, & en entrant il demanda au jeune Tranchelian, brave Gentilhomme qui en ſortoit, ce que M. de *Guiſe* faiſoit. Il lui dit qu'il venoit d'ouïr la Meſſe & de faire ſes Pâques, & qu'il vouloit déjeûner pour monter à cheval. *Ah! Dieu! ce dit-il*, (car je l'ouis & y étois) *je ſuis bien malheureux que je n'en aie autant fait, & ne me ſois mieux préparé; car le cœur me dit que j'aurai aujourd'hui je ne ſçais quoi, &c.* Il épouſa *Marguerite de Luſtrac*, laquelle ſe remaria à *Geoffroi*, Baron de Caumont, & mourut en Octobre 1568; ayant eu de ſon premier mariage CATHERINE D'ALBON, Fille d'honneur de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS, morte fort jeune au Monaſtere de Long-Champ, du poiſon que lui fit donner ſa mere, dans l'eſpérance d'épouſer le Prince de CONDÉ, auquel elle donna ſa Terre de Valleri, avec tous les riches & précieux meubles dont ce Château étoit garni.

Seigneurs DE BAIGNOLS.

II. GUILLAUME D'ALBON, ſecond fils d'ANDRÉ, Seigneur de Curis, & de *Sibille de Moiſſons*, fut Seigneur de Bagnols & de Châtillon-d'Azergue, par le mariage qu'il contracta le même jour que ſon frere en 1288, avec *Eléonore d'Yoing*, fille puînée d'*Etienne*, Seigneur de Saint-Forgeux, &c. & d'*Artaude de Rouſſillon*, dont il eut :

1. ETIENNE, qui ſuit.
2. Et GUI, vivant en 1309.

III. ETIENNE d'Albon, Seigneur de Baignols & de Châtillon-d'Azergues, vivoit en 1309, & laiſſa de *Jacqueline de Saint-Germain*, fille d'*Artaud*, Seigneur de Mont-Rond :

1. JEAN, qui ſuit.
2. THIBAUD, qui continua la poſtérité.
3. ETIENNE, Camérier de l'Abbaye de Savigni, Prieur de Mouvans, vivant en 1369.
4. Et JACQUETTE, Religieuſe de Saint-Pierre de Lyon.

IV. JEAN D'ALBON, Seigneurs de Bagnols, &c. mort avant l'an 1361, laiſſa de *Marguerite*, fille de *Gui*, Seigneur d'Yoing, & de *Fleur-de-Lys-Varei*, ETIENNE D'ALBON, qui demeura ſous la tutelle du Seigneur de Saint-Forgeux; ce qui cauſa pluſieurs différens qui furent terminés par ſa mort, arrivée en 1370.

IV. THIBAUD D'ALBON, frere de JEAN, Seigneur de Baignols, fut Seigneur de Bagermont & Coſeigneur de Châtillon-d'Azergues, & mourut en 1399. On lui donne pour femme, *N.... de Thélis*, & pour enfans :

1. THIBAUD, II du nom, qui ſuit.
2. BERTRAND.
3. ETIENNE.

Digitized by Google

4. THÉODE.
5. HUGUES, Prevôt de Saint-Jean.
6. Et JACQUES.

V. THIBAUD D'ALBON, II du nom, Seigneur de Baignols & de Châtillon-d'Azergues, fit ſon teſtament en 1416, & laiſſa de *Catherine de Varei* :

1. GUICHARD, qui fut déshérité par ſon pere, & plaidoit contre ſes neveux en 1418 & 1434.
2. AMÉDÉE, qui ſuit.
3. Et GUILLAUME, Religieux de Savigny.

VI. AMÉDÉE D'ALBON mourut du vivant de ſon pere, à la bataille d'Azincourt en 1415, laiſſant de *N.....* ſa femme, dont le nom eſt ignoré :

1. ANTOINE, qui ſuit.
2. Et GUILLAUME, âgé de quatre ans en 1417, vivant en 1434.

VII. ANTOINE D'ALBON, Seigneur de Baignols, &c. fut inſtitué héritier de THIBAUD, II du nom, ſon ayeul, par ſon teſtament, au préjudice de GUICHARD ſon oncle, qui vivoit en 1464. Il épouſa *N....* dont le nom eſt inconnu; il en eut JEANNE D'ALBON, Dame de Baignols & de Châtillon-d'Azergues, mariée à *Roffec*, Seigneur de Balſac, Chambellan du Roi, Sénéchal de Beaucaire, duquel elle étoit veuve en 1474.

Seigneurs DE POUILLENAI.

II. HENRI D'ALBON, troiſiéme fils d'ANDRÉ D'ALBON, Seigneur de Curis, & de *Sibille de Moiſſons*, traita de ſes droits avec GUILLAUME ſon frere, acheta la Terre de Pouillenai, & laiſſa de *Marguerite de Fuer* ſa femme:

1. SIMON, mort ſans enfans.
2. HUMBERT, qui ſuit.
3. NICOLAS, Chanoine de Saint-Nizier de Lyon.
4. LOUIS, qui laiſſa de *Marguerite de Mauber*, HUMBERT, vivant en 1346.
5. Et BLANCHE, mariée à *Artaud Neſpo*, Seigneur de Chalumon.

III. HUMBERD D'ALBON, Seigneur de Pouillenai, ſe trouva à la bataille de Poitiers, à celle de Briguais, & à la priſe de la ville d'Ance; demeura priſonnier en ces trois rencontres, & pour avoir fourni des vivres aux ennemis en paiement de ſes rançons, il obtint rémiſſion par lettres confirmées au mois de Juin 1368, & laiſſa de *N.....* ſa femme, dont le nom eſt inconnu, HUMBERT D'ALBON, qui vendit la Terre de Pouillenai à *Claude de Pompierre*. Cette Généalogie eſt extraite de *Moreri*, & comme nous n'avons point reçu de mémoire particulier ſur cette ancienne Maiſon, nous ne connoiſſons que l'état actuel de CAMILLE D'ALBON marié à *Jacqueline Olivier*, qui a pour enfans les trois ſuivans :

1. CLAUDE-FRANÇOIS, né le 13 Juillet 1751.
2. ANTOINE-SUZANNE, né le 15 Mai 1760.

Digitized by Google

3. Et une fille, SUZANNE-CHRISTOPHE, née le 28 Avril 1761.

Voyez, sur la Maison d'ALBON : *le Laboureur*, Mazures de l'Isle-Barbe; le *P. Anselme*, Hist. des grands Off. de la Couronne ; & sur ce qui regarde le Maréchal de *Saint-André*, *Brantôme*, Vie des Hommes illustres : *Davila*, *Mezerai*, *Daniel*, Hist. de France, *in*-4°. 1722, & *Moreri*.

Les armes des Seigneurs d'ALBON, sont : *de sable à une croix d'or*.

DU BUISSON, en son armorial les écartèle au 1 & 4, *de sable à la croix d'or*, qui est ALBON moderne ; au 2 & 3 *d'or*, *au Dauphin d'azur*, *crêté & oreillé de gueules*, qui est ALBON ancien.

* ALBRET : ancienne Vicomté dont les Seigneurs préféroient souvent la qualité de *Sire* à celle de *Vicomte*. FRANÇOIS I érigea en 1550 la Sirie ou Vicomté d'Albret, en Duché en faveur de HENRI I, Sire d'Albret, qui avoit épousé MARGUERITE DE VALOIS, sœur de ce Monarque. JEANNE D'ALBRET, leur fille unique, épousa en 1548 ANTOINE DE BOURBON, Duc de Vendôme, Prince du Sang, & elle mourut en 1572. De ce mariage naquit HENRI IV, qui réunit le Duché d'Albret à la Couronne en 1589. LOUIS XIV l'en démembra en 1652, & le donna avec ses dépendances au Duc de Bouillon, en échange des Principautés de Sedan & de Raucourt, mais à la charge que le Duc d'Albret n'auroit rang & séance que du 20 Février 1652.

L'ancienne Maison d'ALBRET éteinte, une des plus nobles & des plus anciennes de la France, tire son origine de

I. AMANIEU, Sire d'Albret, qui vivoit l'an 1050, que l'on croit pere d'AMANIEU, II du nom, qui suit.

II. AMANIEU, II du nom, Sire d'Albret, fit le voyage de la Terre-Sainte avec GODEFROI DE BOUILLON, l'an 1096, & fut pere d'AMANIEU, III du nom, qui suit.

III. AMANIEU, III du nom, vivoit en 1130, & laissa pour fils BERNARD, qui suit.

IV. BERNARD, Sire d'Albret, vivoit en 1140, & on le croit pere d'AMANIEU IV, qui suit.

V. AMANIEU, IV du nom, Sire d'Albret, fit son testament l'an 1209, & laissa *d'Almodie* sa femme, que l'on croit fille de *Guillaume IV*, Comte d'Angoulême,

1. AMANIEU, V du nom, qui suit.

2. N....., mariée à *Roger-Bernard*, Comte *de Fezenzac*.

3. Et MARTHE D'ALBRET, alliée à *Raymond-Bernard*, Vicomte *de Tartas*.

VI. AMANIEU, V du nom, Sire d'Albret, mourut avant l'an 1255, laissant d'*Assalide de Tartas*, fille de *Dicque*, Vicomte de *Tartas*, AMANIEU VI, qui suit.

VII. AMANIEU, VI du nom, Sire d'Albret, qui vivoit en 1272; il épousa *Marthe de Bordevrux*, fille de *Pierre de Bordevrux*, Seigneur de Puiguilhem; vivante en 1281, dont il eut :

1. BERNARD-EZI,

Digitized by Google

1. Bernard-Ezi, I du nom, qui ſuit.

2. Amanieu, VII du nom, qui continua la poſtérité rapportée après celle de ſon frere aîné.

3. Arnaud-Amanieu, qui fut d'Egliſe.

4. Mathe, alliée à *Guillaume Seguin*, Seigneur d'Arions.

5. Et Assalide d'Albret, mariée, par contrat du premier Mai 1278, à *Centule*, III du nom, Comte d'Aſtarrac.

VIII. Bernard-Ezi, I du nom, Sire d'Albret, vivoit en 1289, & épouſa *Jeanne de Lezignan*, fille de *Hugues*, Comte de la Marche & d'Angoulême, & de *Jeanne*, Dame de Fougeres, dont il eut:

1. Mathe, Dame d'Albret, Vicomteſſe de Tartas, morte ſans lignée.

2. Et Elizabeth, Dame d'Albret, morte ſans enfans de *Bernard*, VI du nom, Comte d'Armagnac.

VIII. Amanieu d'Albret, VII du nom, puîné d'Amanieu VI, Sire d'Albret, Seigneur de Varennes, devint Sire d'Albret après la mort de la Comteſſe d'Armagnac ſa niéce, & vivoit en 1324; il épouſa, en 1288, *Roſe du Bourg*, Dame de Verteuil & de Veyres, fille de *Gerard*, Seigneur de Verteuil, & de *Thomaſſe Gombaut*, Dame de Veyres, dont il eut:

1. Amanieu, mort l'an 1309.

2. Bernard-Ezi II, qui ſuit.

3. Guitard, Seigneur de Verteuil, Vicomte de Tartas, qui épouſa, l'an 1321, *Maſcaroſe d'Armagnac*, fille de *Gaſton*, Vicomte de Fezenzaguet.

4. Artaud, pere d'Amanieu, Vicomte de Tartas, mort ſans poſtérité.

5. Bernard, qui fit la branche des Seigneurs de Verteuil.

6. Assalide, mariée le 11 Août 1323, à *Raymond*, Seigneur de Fronſac.

7. Mathe, alliée, 1°. l'an 1308, à *Arnaud Raymond*, III du nom, Vicomte de Tartas; 2°. l'an 1314, à *Renaud Rudel-de-Pons*, Seigneur de Bragerac; vivante en 1338.

8. Thoamasse, qui épouſa *Guillaume Maingos*, VII du nom, Seigneur de Surgeres.

9. Marguerite, dont l'alliance eſt ignorée.

10. Et Jeanne d'Albret, mariée l'an 1319 à *Renaud*, V du nom, Sire de Pons.

IX. Bernard-Ezi, II du nom, Sire d'Albret, Vicomte de Tartas, &c. mourut en 1358; il épouſa, 1.° l'an 1318, *Iſabelle de Gironde*, fille d'*Arnaud*, Seigneur de Gironde; & de *Talaſſe de Caumont*, morte ſans enfans; 2°. l'an 1321, *Mathe d'Armagnac*, fille de *Bernard*, VI du nom, Comte d'Armagnac, & de *Cécile*, Comteſſe de Rodez, dont il eut:

1. Arnaud Amanieu VIII, qui ſuit.

2. Bernard, qui ſe rendit Cordelier.

3. Berard, Seigneur de Sainte-Bazeille, qui épouſa, l'an 1357,

Digitized by Google

Helene de Caumont, Dame de Sainte-Bazeille, dont il eut FRANÇOIS D'ALBRET, Seigneur de Sainte Bazeille, mort ſans poſtérité, l'an 1435.

4 & 5. GERAUD & GUITARD, dont on ne trouve que les noms.

6. ROSE, mariée à *Jean*, IV du nom, Seigneur de Grailli & Captal de Buch, morte ſans enfans.

7. SOUVERAINE, alliée à *Jean de Pommiers*, Seigneur de Leſcun.

8. JEANNE, qui épouſa, le 8 Juillet 1350, *Jean*, I du nom, Comte de l'Iſle-en-Jourdain.

9 & 10. MARGUERITE & CISE, Religieuſes de l'Ordre de Sainte Claire.

11. TALADIE, mariée, le 7 Mars 1362, à *Barthelemi*, Seigneur de Piis, vivante en 1410.

12. Et GERARDE D'ALBRET, alliée en 1372 à *Bertrand*, Seigneur de la Mothe.

X. ARNAUD AMANIEU, VIII du nom, Sire d'Albret, Vicomte de Tartas, &c. Grand-Chambellan de France, ſe trouva engagé dans le parti d'EDOUARD, III du nom, Roi d'Angleterre, après la mort de ſon pere: mais le Roi CHARLES V trouva moyen de l'en retirer, en lui faiſant épouſer la ſœur de la Reine ſa femme. Il ſe trouva à la bataille de Roſebecque contre les Flamands en 1382, fut nommé Grand-Chambellan de France la même année, & mourut en 1401. Il épouſa, par contrat du 4 Mai 1368, *Marguerite de Bourbon*, fille de *Pierre*, Duc de Bourbon; & d'*Iſabelle de Valois*, dont il eut:

1. CHARLES I, qui ſuit.

2. LOUIS, mort jeune.

3. Et MARGUERITE D'ALBRET, alliée par contrat du 10 Avril 1410, à *Gaſton de Foix*, Captal de Buch, Comte de Benauges, dont il eut des enfans.

XI. CHARLES, I du nom, Sire d'Albret, Comte de Dreux, Vicomte de Tartas, Connétable de France, &c. obtint du Roi CHARLES VI, ſon couſin, en 1389, permiſſion pour lui & pour ſes deſcendans, d'*Ecarteler ſes armes de celles de France*. L'année ſuivante il accompagna LOUIS II, Duc de Bourbon, au voyage d'Afrique & ſe trouva au ſiége de Thunis. En 1402 il fut nommé Connétable de France, dont il fut démis en 1411, n'étant pas agréable à la faction de Bourgogne: mais il y fut rétabli en 1413, & fut tué le 14 Octobre 1415, à la bataille d'Azincourt, donnée contre les Anglois, où il commandoit l'avant-garde de l'armée Françoiſe. Il épouſa, le 27 Janvier 1400, *Marie*, Dame de Sulli & de Craon, veuve de *Guy*, Sire de la Tremoille, & fille unique de *Louis*, Sire de Sulli, & d'*Iſabelle*, Dame de Craon, dont il eut:

1. CHARLES II, qui ſuit.

2. GUILLAUME, Seigneur d'Orval, tué au combat de Rouvroi en 1419.

3. JEANNE, ſeconde femme de *Jean*, Comte de Foix.

4. Et CATHERINE D'ALBRET, mariée à *Charles de Montagu*, Seigneur de Montagu, Vidame de Laonnois.

Digitized by Google

XII. CHARLES, II du nom, Sire d'Albret, Comte de Dreux, Vicomte de Tartas, &c. mourut en 1471, ayant eu d'*Anne d'Armagnac*, ſeconde fille de *Bernard*, VII du nom, Comte d'Armagnac, Connétable de France, & de *Bonne de Berri*, qu'il avoit épouſée le 28 Octobre 1417 :

1. JEAN, qui ſuit.
2. LOUIS.
3. ARNAUD AMANIEU, qui fit la branche des Seigneurs d'Orval, rapportée ci-après.
4. CHARLES, Seigneur de Sainte-Bazeille, qui eut la tête tranchée à Poitiers le 7 Avril 1473, pour avoir trahi *Pierre de Bourbon*, Sire de Beaujeu, & l'avoit livré ès mains du Comte d'Armagnac.
5. MARIE D'ALBRET, Comteſſe de Dreux, alliée en 1456 à *Charles de Bourgogne*, Comte de Nevers.
6. Et JEANNE D'ALBRET, mariée en Juillet 1442, à *Artus de Bretagne*, Comte de Richemont, Connétable de France, morte en 1444. Il eut auſſi pour fils naturel, GILLES, Seigneur de Caſtelmoron, mort avant ſon pere, laiſſant un fils nommé ETIENNE.

XIII. JEAN D'ALBRET, Vicomte de Tartas, mourut avant ſon pere, laiſſant de *Catherine de Rohan*, veuve de *Jacques de Dinan*, Baron de Château-Briant, & fille d'*Alain*, IX du nom, Vicomte de Rohan, & de *Marguerite de Bretagne*, ſa premiere femme :

1. ALAIN, qui ſuit.
2. LOUIS, que l'on dit avoir été créé Cardinal en 1473, par le Pape SIXTE IV, mais ſans preuve.
3. MARIE, alliée en 1480, à *Bonfile de Juge*, Comte de Caſtres, Chambellan du Roi, qui donna ce Comté à ALAIN D'ALBRET, ſon beau-frere, en 1494.
4. Et LOUISE D'ALBRET, mariée en 1480, à *Jacques*, Sire d'Eſtouteville, Comte de Tamerville.

XIV. ALAIN, Sire d'Albret, ſurnommé le Grand, Comte de Gaure, de Perigord & de Caſtres, Vicomte de Limoges & de Tartas, vivoit en 1527. Il épouſa en 1470, *Françoiſe de Bretagne*, Comteſſe de Périgord, Vicomteſſe de Limoges, Dame d'Aveſnes, fille aînée & héritiere de *Guillaume de Châtillon*, dit *de Bretagne*, Vicomte de Limoges ; & d'*Elizabeth de la Tour* ; dont il eut :

1. JEAN, qui ſuit.
2. AMANIEU.
3. PIERRE, Comte de Périgord, mort ſans alliance.
4. GABRIEL, Seigneur d'Aveſnes, Viceroi de Navarre, qui vivoit en 1503.
5. LOUISE, mariée le 9 Décembre à *Charles de Croi*, Prince de Chimai.
6. ISABELLE, alliée en 1494 à *Gaſton de Foix*, II du nom, Comte de Candal, Captal de Buch, Vicomte des Benauges.
7. CHARLOTTE, mariée à *Ceſar Borgia*, Duc de Valentinois, vivante en 1513.

Digitized by Google

8. Et ANNE D'ALBRET, nommée dans le teſtament de ſa mere.

XV. JEAN, Sire d'Albret, fut Roi de Navarre & Comte de Foix, à cauſe de ſa femme, & mourut le 17 Juin 1516; il épouſa, par contrat du mois de Janvier 1484, *Catherine de Foix*, Reine de Navarre, fille de *Gaſton*, Prince de Viane, & de *Madelene de France*, morte de triſteſſe de la perte de ſon Royaume, le 12 Février 1517; dont il eut:

1, 2 & 3. JEAN-ANDRÉ-PHŒBUS, MARTIN-PHŒBUS, & BONAVENTURE, morts jeunes.

4. HENRI, qui ſuit.

5. CHARLES-PIERRE DE NAVARRE, mort au ſiége de Naples en 1528, ſans alliance.

6. ANNE, mariée à *Jean de Foix-Candale*, Comte d'Aſtarac, morte ſans poſtérité.

7. ISABELLE, alliée en 1536 à *René*, I du nom, Vicomte de Rohan.

8. CATHERINE, Abbeſſe de la Trinité de Caen, morte en Novembre 1532.

9. QUITTERIE, Prieure de Prouille en Languedoc.

10. Et MADELENE D'ALBRET, Religieuſe.

XVI. HENRI D'ALBRET, II. du nom, Roi de Navarre, Prince de Béarn, Comte de Foix, &c. né en Avril 1503, & mort le 25 Mai 1555; épouſa, le 3 Janvier 1526, *Marguerite d'Orléans-Angoulême*, ſœur de FRANÇOIS, I du nom, Roi de France, dont il eut:

1. JEAN, mort jeune.

2. Et JEANNE, qui ſuit.

XVII. JEANNE D'ALBRET, Reine de Navarre, &c. épouſa le 20 Octobre 1548, ANTOINE DE BOURBON, Duc de Vendôme, qui fut, à cauſe d'elle, Roi de Navarre, & mourut de la bleſſure qu'il reçut au ſiége de Rouen, le 17 Novembre 1562. La Reine ſa veuve, qui embraſſa la Religion & le parti des Huguenots, mourut le 9 Juin 1572, en ſa quarante-quatriéme année, ayant eu entr'autres enfans HENRI, IV du nom, Roi de France & de Navarre, qui a tranſmis ce dernier Royaume à ſes ſucceſſeurs Rois de France.

Seigneurs D'ORVAL.

XIII. ARNAUD-AMANIEU D'ALBRET, troiſiéme fils de CHARLES, II du nom, Sire d'Albret, & de *Marie d'Armagnac*, fut Seigneur d'Orval & des Châteaux de Bruyeres, Eſpineul, Château-Méliand, Saint-Amand, Laillier, Monrond, Boiſbelle, &c. Lieutenant-Général pour le Roi en Rouſſillon, & mourut en 1463. Il épouſa le 25 Novembre 1457, *Iſabeau de la Tour*, fille de *Bertrand de la Tour*, Comte de Bologne & d'Auvergne, dont il eut:

1. JEAN, qui ſuit.

2. GABRIEL, Baron de l'Eſparre, Lieutenant Général pour le Roi au Royaume de Naples, & Gouverneur du Limouſin, &c. mort ſans alliance.

3. Et FRANÇOISE D'ALBRET, mariée en Mars 1479, à *Jean de Bourgogne*, Duc de Brabant, Comte de Nevers, dont elle fut la troiſiéme femme, morte le 6 Mars 1521.

Digitized by Google

XIV. JEAN D'ALBRET, Sire d'Orval, &c. fut Gouverneur de Champagne, & mourut le 10 Mai 1524. Il épouſa, le 25 Avril 1486, *Charlotte de Bourgogne*, Comteſſe de Rhétel, ſeconde fille de *Jean de Bourgogne*, Duc de Brabant, Comte de Nevers; & de *Paule de Broſſe*, ſa ſeconde femme, dont il eut :

1. MARIE-D'ALBRET, Comteſſe de Rhétel, mariée le 25 Janvier 1504, à *Charles de Cleves*, Comte de Nevers, ſon couſin germain.

2. CHARLOTTE, alliée à *Odet de Foix*, Vicomte de Lautrec.

3. Et HELENE D'ALBRET, accordée à *Louis de Cleves*, Comte d'Auxerre, morte avant l'accompliſſement du mariage. Il eut auſſi pour fils naturel, JACQUES, Evêque d'Auxerre, mort le 12 Février 1559.

Comtes DE MIOSSANS.

Les Comtes DE MIOSSANS qui étoient de la Maiſon D'ALBRET, & en portoient le nom & les armes, deſcendoient de

I. ETIENNE, bâtard d'ALBRET, premier Sénéchal de Foix, premier Chambellan de JEAN D'ALBRET Roi de Navarre, qui épouſa *Françoiſe de Béarn*, Dame de Mioſſans, fille & héritiere de *Pierre*, Baron de Mioſſans, dont il eut JEAN, qui ſuit :

II. JEAN D'ALBRET, Baron de Mioſſans, Lieutenant Général de HENRI D'ALBRET, Roi de Navarre, en ſon Royaume de Navarre, Souveraineté de Béarn, & Comté de Foix, épouſa *Suzanne de Bourbon*, Gouvernante de la perſonne de HENRI IV, Roi de France & de Navarre, fille de *Pierre*, bâtard de Bourbon, Seigneur de Buſſet, & de *Marguerite d'Alegre*, dont il eut :

1. HENRI, I du nom, qui ſuit.

2. Et ANNE, mariée à *Joſeph de Cochefilet*.

III. HENRI D'ALBRET, I du nom, Baron de Mioſſans, de Coaraſe, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant d'une Compagnie de deux cents Hommes-d'armes, épouſa *Antoinette*, Dame de Pons, fille aînée & héritiere d'*Antoine*, Sire de Pons, Comte de Marennes, & de *Marie de Monchenu* ſa ſeconde femme, dont il eut :

1. HENRI II, qui ſuit.

2. Et APPOLLON, Protonotaire du Saint-Siége.

IV. HENRI D'ALBRET, II du nom, Baron de Pons & de Mioſſans, Comte de Marennes, épouſa, par contrat du 3 Janvier 1611, *Anne de Gondrin*, fille d'*Antoine-Artaud*, Seigneur de Gondrin & de Pardaillan, Marquis de Monteſpan, Capitaine des Gardes-du-Corps, & Chevalier des Ordres du Roi, & de *Marie du Maine* ſa premiere femme, dont il eut :

1. FRANÇOIS-ALEXANDRE, qui ſuit.

2. CÉSAR-PHŒBUS, qui continua la poſtérité rapportée après celle de ſon frere aîné.

3. FRANÇOIS-AMANIEU, Comte de Mioſſans, Seigneur d'Ambleville, tué en duel en 1672, ſans laiſſer de poſtérité d'*Elizabeth de Pons-du-Bourg*, morte le 23 Février 1714.

Digitized by Google

4. ANTOINETTE D'ALBRET l'aînée, mariée le 6 Avril 1637, à *Rene Gruel-de-la-Frette*, Marquis de Lonzac en Xaintonge.

5. DIANE, Abbeſſe de Sainte-Croix de Poitiers, morte en Octobre 1680.

6. PAULE, Prieure de Notre-Dame de Paſſy, morte le 28 Février 1683.

7. ANTOINETTE D'ALBRET, la jeune, Prieure de Prouille en Languedoc, morte en Décembre 1682.

8. JEANNE, mariée à *Claude*, Marquis de Rebé, Baron d'Arques & de Cornuſſon.

9. Et FRANÇOISE, alliée à *Henri-Bernard de Mioſſans*, Comte de Sauſſons & de Sadirac.

V. FRANÇOIS-ALEXANDRE D'ALBRET, Sire de Pons, Comte de Marennes, mourut en 1648. Il épouſa le 16 Octobre 1644, *Anne Pouſſard*, fille de *François*, Marquis de Fort, Seigneur de Vigean, dont il eut, pour fils unique, CHARLES-AMANIEU D'ALBRET, Sire de Pons, Comte de Marennes, *dit* le Marquis d'Albret, Meſtre-de-Camp du Régiment de Navarre, tué au Château de Pinon en Picardie, le 5 ou 6 Août 1678, ſans laiſſer de poſtérité de MARIE D'ALBRET ſa couſine, fille de CÉSAR-PHŒBUS, Maréchal de France.

VI CÉSAR-PHŒBUS D'ALBRET, fils puîné de HENRI D'ALBRET, II du nom, Baron de Pons & de Mioſſans, Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de France, Gouverneur de Guyenne, mourut le 13 Septembre 1676, âgé de ſoixante-deux ans. Il épouſa, le 6 Février 1645, *Madelene de Guenegaud*, fille puînée de *Gabriel de Guenegaud*, Seigneur de Pleſſis-Belleville, Tréſorier de l'Epargne; & de *Marie de la Croix*, Vicomteſſe de Semoine; dont il eut, pour fille unique, MARIE D'ALBRET, Dame de Pons, Princeſſe de Mortagne, Souveraine de Bédeille, & mariée, 1°. le 2 Mars 1662, à CHARLES-AMANIEU D'ALBRET ſon couſin germain; 2°. en Mars 1683, à *Charles de Lorraine*, Comte de Marſan, Chevalier des Ordres du Roi; morte le 13 Juin 1692, âgée de quarante-deux-ans, ſans poſtérité.

Les armes d'ALBRET ſont : *de gueules plein, écartelé au 1 & 4 de France, au 2 & 3 d'Albret.* MORÉRI.

ALDART, anciennement ELDERT: JOSEPH D'ALDART, Chevalier Seigneur de Châtre, Mignieres & de Bernardiere, Chevalier-Baronnet d'Angleterre, Colonel d'Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, ci-devant Aide-Major & Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoiſes, mourut le 18 Décembre 1750. Il avoit épouſé le 1 Février 1712, *Anne-Françoiſe Picot*, fille d'*Achile-Alexandre Picot*, Seigneur de Lavau, &c. Lieutenant-Colonel d'Infanterie, & de *Françoiſe-Hodoard de Vaujouan*. De cette alliance ſont iſſus:

1. LOUIS-JOSEPH D'ALDART-DE-MINIERES, né le 7 Avril 1727, Lieutenant des Grenadiers au Régiment des Gardes-Françoiſes, Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis; qui épouſa, au mois de Mars 1748, *Marie de Reſé*, dont il a un fils & une fille.

Digitized by Google

2. ANNE-ELIZABETH D'ALDART, née le 2 Juillet 1720, mariée, au mois de Juin 1733, à *Louis de Machault*, Seigneur de la Motte & autres Lieux.

3. LOUISE-FRANÇOISE D'ALDART, Religieuſe aux Filles de Sainte-Marie de la ville de Montargis.

JOSEPH D'ALDART a pour frere ALEXANDRE-JACQUES D'ALDART DE MELLEVILLE, Seigneur de la Salle, de Mareau & de Montpoulin, qualifié auſſi du titre de Chevalier-Baronnet d'Angleterre, lequel a épouſé, le 14 Novembre 1718, *Marie-Françoiſe d'Autri*, fille de *François-Gaſton d'Autri*, Ecuyer, Seigneur de la Mivoye, & d'*Elizabeth de Menou*, dont il a eu, entr autres enfans, ELIZABETH-MARIE ANNE D'ALDART DE MELLEVILLE, née le premier Juillet 1723, & reçue à Saint-Cyr le 16 Septembre 1734, ſur les titres qui ont été produits, & qui juſtifient ſa filiation depuis JEAN ALDART, ſon triſayeul, Gentilhomme Ecoſſois, Archer de la Manche dans la Compagnie de la Garde Ecoſſoiſe du Roi HENRI IV, l'an 1591, lequel épouſa, le 22 Septembre 1599, *Jeanne de Voyer*, fille de *Jean de Voyer*, Ecuyer, Seigneur de Bénion, & d'*Emée de Corquilleray*. *Voyez* le Mercure de France du mois d'Avril 1751.

Les armes : *d'argent à une faſce cablée de gueules & de ſinople, accompagnée en chef de deux étoiles de gueules, & en pointe d'un croiſſant de même, & ſur le tout un écuſſon d'argent, chargé d'une main gauche, apaumée & poſée en pal.*

—ALEGRE : illuſtre & ancienne Maiſon d'Auvergne, qui n'eſt pas moins diſtinguée par ſes alliances que par les grands hommes qu'elle a produits ; elle deſcend

D'ASAILLI, Seigneur de Tourzel, qui vivoit en 1364, & ſervit aux guerres de Guyenne & d'Auvergne, ſous le Maréchal de Sancerre, en 1386. Il épouſa *Marquiſe d'Eſpinchal*, fille de *Guillaume*, Seigneur d'Eſpinchal, dont il eut :

1. MORINOT, qui ſuit.

2. & 3. CÉCILE, & ISABELLE DE TOURZEL.

II. MORINOT, Seigneur de Tourzel, Baron d'Alegre, &c. fut Conſeiller & Chambellan du Roi, & de JEAN, Duc de Berri, duquel il fut d'abord Echanſon, & qui lui procura de grands biens. Ce Prince lui ayant cédé tous les droits qu'il avoit aux Châteaux, Terres & Seigneuries d'Alegre, de Chamels, Saint-Juſt, Auzelles & dépendances, il acquit depuis ceux qu'y avoit le Comte d'Armagnac, dont il obtint confirmation du Roi ; il acquit auſſi de JEAN, Comte de Boulogne & d'Auvergne les Terres de Millaut, de Viveros & de Livrados ; ſervit au voyage que le Roi fit en Allemagne en 1338, fut préſent le 5 Juin de l'année ſuivante au mariage du Duc de Berri, avec *Jeanne*, Comteſſe de Boulogne & d'Auvergne, & le Roi le retint de ſon Conſeil en 1407. Il eſt dit dans un Arrêt que les Officiers du Duc de Berri, ayant conçu haine & jalouſie contre lui, le firent conſtituer priſonnier à la Conciergerie, d'où il fut mené à l'Hôtel de Neſle & de-là à Dourdan ; mais qu'il

Digitized by Google

fut mis en liberté par la Ducheſſe de Berri. Il mourut l'an 1418, & eut de *Smaragde de Vichi*, Dame de Buſſet, Puiſſagut & de Saint-Prieſt, fille & héritiere de *Guillaume*, Seigneur de Vichi, &c. & d'*Iſabelle de Saligni*, qu'il avoit épouſée l'an 1387:

1. YVES, qui ſuit.

2. ANTOINETTE, mariée, 1°. à *Jean*, Seigneur d'Apchon; 2°. à *Guillaume de Tinieres*, Seigneur de Mardoigne.

3. Et PIERRE TOURZEL, Seigneur de Préci, qui ſervit ſous le Duc de Bourbon au voyage du Roi en Picardie l'an 1413. Il épouſa, l'an 1400, *Iſabelle*, fille de *Guillaume*, Seigneur de la Tremoille, & de *Marie de Sulli*, dont il eut pour fille unique, CLAUDE DE TOURZEL, Dame de Préci, mariée à *Claude*, Seigneur d'Apcher.

III. YVES DE TOURZEL, Baron d'Alegre, mourut à la bataille de Tartas, donnée contre les Anglois en 1442; il épouſa *Marguerite d'Apcher*, fille de *Bernard*, Seigneur d'Apcher; & d'*Anne de la Gorce*, dont il eut:

1. JACQUES, qui ſuit.

2. GABRIEL, Chanoine de Clermont.

3. CHRISTOPHE, Chanoine du Puy.

4. MARIE, qui épouſa l'an 1448, *Gilles Brachet*, Baron de Magnac.

5. ANNE, mariée en 1452 à *Antoine de la Roche*, Seigneur de Châteauneuf & de Miremont.

6. LOUISE, alliée en 1459, à *Pierre*, Seigneur de Dinteville.

7. ANTOINETTE, qui épouſa en 1465, *Pierre de la Gorce*, Seigneur de la Londe & de Taillac.

8. Et BERTRAND DE TOURZEL, dit D'ALEGRE, qui étoit le ſecond fils, qui fut Baron de Buſſet, de Puiſſagut, du Temple & de Saint-Prieſt, & Chambellan du Roi en 1474; & épouſa, 1°. *Jeanne*, fille de *Pierre de la Tartiere*, de laquelle il n'eut point d'enfans; 2°. *Jeanne de Lévis*, fille d'*Euſtache*, Seigneur de Florenſac, & d'*Alis de Couſan*, dont il eut:

1. MARGUERITE, Dame de Buſſet, mariée, 1°. en 1493, à *Claude*, Seigneur de Lénoncourt; 2°. à *Pierre de Bourbon*, fils naturel de l'Evêque de Liége, dont ſont deſcendus les Comtes de Buſſet.

2. CATHERINE, mariée par contrat du 18 Avril 1493, à *Charles de Bourbon*, Seigneur de Carenci.

3. Et ANNE D'ALEGRE, Religieuſe.

IV. JACQUES, Baron d'Alegre, &c. & Chambellan du Roi, vivoit en 1508, & épouſa, 1°. *Gabrielle*, fille de *Draginet*, Seigneur de Laſtic, & de *Gabrielle de Peyrol*; 2°. *Iſabelle de Foix*, fille de *Jean*, Seigneur de Rabat, & de *Léonore de Comminges*. Du ſecond lit ſortirent:

1. MORINOT, mort ſans enfans.

2. Et FRANÇOISE D'ALEGRE, alliée, 1°. à *Charles de la Perouſe*, Seigneur de Poſols; 2° à *Pierre de Rohanne*. Du premier lit vinrent:

1. YVES, II du nom, qui ſuit.

2. GUILLAUME, Protonotaire.

3. ANNE

Digitized by Google

3. ANNE, alliée à *Triſtan de Langheac.*

4. MARIE, qui épouſa *Antoine de Saint-Nectaire.*

5. Et FRANÇOIS D'ALEGRE, Comte de Joigni, Baron de Viteaux, Seigneur de Préci, Vicomte de Beaumont-le-Roger & d'Arques, Chambellan du Roi & Grand-Maître Réformateur général des Eaux & Forêts de France, qui fut l'un des principaux Seigneurs qui accompagnerent le Roi CHARLES VIII, à la conquête du Royaume de Naples, où il fut commis avec ſon frere au Gouvernement de la Baſilicate, & mourut avant le mois d'Octobre 1525. Il épouſa, 1°. *Jeanne Malet*, fille de *Jean*, Seigneur de Graville, & de *Marie de Montauſan*, dont il n'eut point d'enfans; 2°. *Charlotte de Châlons*, Comteſſe de Joigni, Dame de Viteaux, veuve d'*Adrien de Saint-Maure*, Comte de Néelle, fille de *Charles de Châlons*, Comte de Joigni, &c. & de *Jeanne de Banquetin*, dont il eut:

1. ANNE D'ALEGRE, Dame de Viteaux & de Préci, mariée 1°. le 30 Novembre 1527, à *Antoine Duprat*, Seigneur de Nantouillet, Prevôt de Paris; 2°. à *Georges de Clermont*, Seigneur de Gallerande, avec lequel elle vivoit en 1566.

2. Et AVOYE D'ALEGRE, mariée le 8 Août 1531, à *Jean de la Baume*, Comte de Montrevel, morte en 1534.

V. YVES, II du nom, Baron d'Alegre, Conſeiller & Chambellan de CHARLES D'ANJOU, Roi de Naples & de Sicile, ſuivit à la conquête du Royaume de Naples le Roi CHARLES VIII, qui le fit Gouverneur de la Baſilicate, & le Roi LOUIS XII, qui lui donna le Gouvernement du Duché de Milan. Il accompagna auſſi le Duc de Nemours, lorſqu'il alla en Italie faire la guerre au Pape JULES II; fut Gouverneur de Boulogne en 1512, & mourut la même année après avoir eu la meilleure part à la victoire de Ravenne. Il épouſa en 1474 *Jeanne de Chabannes*, fille de *Géoffroi*, Seigneur de la Palice, & de *Charlotte de Prie*, dont il eut:

1. JACQUES D'ALEGRE, Seigneur de Viveros, tué à la vue de ſon pere, à la bataille de Ravenne, l'an 1512.

2. GABRIEL, qui ſuit:

3. Et CRISTOPHE, dont deſcendent les Seigneurs de Viveros & de Beauvoir, rapportés ci-après.

VI. GABRIEL, Baron d'Alegre, Seigneur de Saint-Juſt & de Millaut, Chambellan du Roi LOUIS XII, étoit Maître des Requêtes en 1509, Prevôt de Paris en 1513, & Bailli de Caën, où il reçut le Roi FRANÇOIS I, en 1532. Il épouſa en 1513, *Marie d'Eſtouteville*, Dame de Mainville, d'Oiſal, de Marcilli, &c. fille de *Jacques*, Baron de Beine, Prevôt de Paris, & de *Gillette de Coëtivi*. Elle prit une ſeconde alliance avec *Jean de Fages*, Seigneur du Boucher, ayant eu de ſon premier mariage:

1. FRANÇOIS, Baron d'Alegre, Seigneur d'Oiſeri, qui fut tué en 1542, à l'âge de vingt-ſept ans, ſans laiſſer d'enfans de *Madelene de Miolans*, Comteſſe de Montmajour.

2. GILBERT, Baron d'Alegre après ſon frere, mort en 1552, à l'âge de 30 ans, ſans alliance.

3. YVES, Baron d'Alegre, en faveur duquel cette Baronnie fut éri-

Digitized by Google

gée en Marquisat en 1576, pour récompense des services qu'il avoit rendus aux Rois HENRI II, CHARLES IX, & HENRI III. Ce Prince le choisit, avec le Comte d'Escars, pour aller tenir ôtage en Allemagne des sommes promises au Comte Palatin pour ses troupes qu'il lui avoit amenées; mais n'ayant pu faire le voyage à cause de son âge, il subrogea à sa place le Baron de Millaut son neveu, qu'il adopta & institua son héritier en 1577. Il fut tué la même année par ses ennemis particuliers, ne laissant point d'enfans de *Jacqueline d'Aumont*, fille de *Pierre*, Comte de Châteauroux, & de *Françoise de Sulli*,

4. CHRISTOPHE, qui suit.

5. ANTOINE, Baron de Millaut, qui servit le Roi CHARLES IX & le Duc d'Anjou en plusieurs occasions. Il se trouva à la bataille de Montcontour, & étant sur le point de partir pour accompagner HENRI, Duc d'Anjou, élu Roi de Pologne, il fut tué à Paris en 1573, âgé de 43 ans, par *Guillaume du Prat*, Baron de Vitaux, son parent. Il avoit épousé *Françoise de Mailli*, fille de *René*, Baron de Mailli, & de *Françoise d'Hangest*, dont il eut:

1. ISABELLE, mariée à *Gabriel du Quesnel*, Seigneur de Coupigni, qui prit la qualité de Marquis d'Alegre après la mort de son beau-frere.

2. RENÉE-ANGELIQUE, qui épousa *Georges de Beaufremont*, Comte de Crusilles.

3. JEANNE, dont l'alliance est ignorée.

4. Et YVES D'ALEGRE, Baron de Millaut, puis Marquis d'Alegre, par adoption de son oncle, lequel fut donné en ôtage au Prince JEAN-CASIMIR, Comte Palatin, avec le jeune Comte d'Escars, pour assurance des sommes promises aux Reitres, qui, offensés de n'être point payés, l'empriſonnerent au Château d'Heidelberg, où il demeura jusqu'en 1580, & étant de retour, il plaida contre ses cousins, se fit adjuger le Marquisat d'Alegre & tous les biens desquels YVES, Marquis d'Alegre son oncle, avoit pu disposer en sa faveur. Pendant la ligue il tua *Guillaume du Prat*, Baron de Vitaux son parent, en vengeance de la mort de son pere. Le Roi HENRI IV lui ayant donné le Gouvernement d'Issoire, il fut tué dans une sédition populaire en 1592, sans laisser de postérité.

VII. CHRISTOPHE D'ALEGRE, Seigneur de Saint-Just & d'Oiseri, prétendit le Marquisat d'Alegre contre son neveu, en vertu des substitutions de ses prédécesseurs, & mourut à Rome en 1580, âgé de 55 ans. Il épousa *Antoinette du Prat*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Nantouillet, & d'*Anne d'Alegre*, Baronne de Vitaux, morte en 1598, dont il eut:

1. CHRISTOPHE, qui suit.

2. ANNE, mariée, 1°. par contrat du 1 Septembre 1583, à *Paul de Coigni*, dit *Gui*, XIX du nom, Comte de Laval; 2°. en 1599, à *Guillaume de Hautemer*, Seigneur de Fervaques, Maréchal de France.

3. MARIE, alliée, 1°. à *Jerôme d'Arcona*; 2°. à *Jean de Sabrevois*, Baron de Bethomas; 3°. en Novembre 1608, à *Philippe de Bethune*, Comte de Selles & de Charost.

Digitized by Google

4. Madelene, qui épouſa FRANÇOIS D'ALEGRE, Seigneur de Viveros & de Beauvoir, ſon couſin.

5. Et MARGUERITE, alliée à *Georges Dufai*, Seigneur de la Meſaugere, Vicomte de Pont-Audemer.

VIII. CHRISTOPHE, Marquis d'Alegre, II du nom, Baron de Saint-Juſt : ayant tué le Seigneur de Hallot, en 1593, il ſe retira vers le Duc de Mayenne, puis en Italie, d'où étant de retour, il épouſa *Louiſe de Flageac*, fille de *Pierre*, Baron de Flageac, de Tourcieux, Saint-Romain-le-Bois, &c. & de *Marguerite de Roſtaing*, dont il eut :

1. CLAUDE-YVES, qui ſuit.

2. PIERRE, Jéſuite.

3. LOUIS, Seigneur d'Oiſeri, mort ſans alliance en la guerre de Lorraine.

4. CLAUDE-CHRISTOPHE, Comte d'Alegre, Seigneur de Ferrieres, &c. mort ſans alliance le 29 Avril 1677.

5. EMMANUEL, qui continua la Poſtérité rapportée après celle de ſon frere aîné.

6. ANNE, mariée à *Aimé de la Roche-Aymon*, Marquis de Saint-Maixant.

7. Et MARGUERITE, qui épouſa *Emmanuel de Laſcaris-d'Urfé*, Comte de Saint-Juſt, Marquis de Baugé, morte le 6 Novembre 1683.

IX. CLAUDE-YVES, Marquis d'Alegre, &c. mort le 14 Novembre 1664; épouſa, 1°. en 1636, *Louiſe Echallart*, fille de *Philippe*, Seigneur de la Boulaye & de *Marie Hurault-des-Marais*, dont il n'eut qu'une fille morte jeune; 2°. le 27 Février 1655, *Marguerite-Gilberte de Roquefeuil*, veuve de *Gaſpard*, Comte de *Coligni*, Marquis de Dorne, & fille d'*Alexandre*, Marquis de Roquefeuil, morte le 1 Février 1699, dont il eut :

1. N....., morte jeune.

2. Et MARIE-MARGUERITE, Marquiſe d'Alegre, mariée, par contrat du 8 Février 1672, à *Jean-Baptiſte Colbert*, Marquis de Seignelai, Secrétaire d'Etat, Commandeur & Grand-Tréſorier des Ordres du Roi; morte le 16 Mars 1678, laiſſant pour fille unique, *Marie-Jeanne Colbert*, Marquiſe d'Alegre, morte le 14 Avril 1680.

IX. EMMANUEL, Vicomte d'Alegre, fils puîné de CHRISTOPHE, II du nom, Marquis d'Alegre, ſuccéda à la Marquiſe de Seignelai ſa niéce, aux Marquiſat d'Alegre, Seigneuries de Blainville, Oiſeri, Flageac, Aurouſe, Lodieres, &c. Il épouſa *Marie de Remond-de-Modene*, veuve de *Jean-Gabriel Motiers*, Seigneur de Champertiers, & fille de *François de Remond*, Baron de Modene, Grand-Prevôt de France, morte le 16 Janvier 1689, dont il eut :

1. YVES, qui ſuit.

2. Et LOUISE-MARIE, alliée en 1683 à *Pierre de Cambout*, Marquis, puis Duc de Coiſlin, Pair de France, morte ſans poſtérité le 15 Septembre 1692.

X. YVES, Marquis d'Alegre, Lieutenant-Général des armées du Roi, Gouverneur de Saint-Omer & Lieutenant-Général du Haut-Languedoc,

Digitized by Google

a épouſé, en 1679, *Jeanne-Françoiſe de Garaud de Caminade*, fille de *Jean-Georges de Garaud*, Seigneur de Doneville, Marquis de Miremont, Baron de Mauveſin, Préſident au Parlement de Toulouſe, & de *Marthe de Caminade*, dont il a eu :

1. YVES-EMMANUEL, Comte d'Alegre, Colonel du Régiment Royal des Cravates, Cavalerie, mort ſans alliance, le 9 Mai 1705, âgé de dix-neuf ans.

2. MARIE-THÉRESE-DÉLPHINE-EUSTOCHIE, alliée, le 11 Janvier 1696, à *Louis-François-Marie le Tellier*, Marquis de Barbeſieux, Miniſtre & Secrétaire d'Etat, Chancelier des Ordres du Roi ; morte le 29 Octobre 1706, âgée de 26 ans.

3. MARIE-MARGUERITE, qui épouſa, le 25 Janvier 1705, *Philippe-Eugene-François-Joſeph de Boulogne*, Baron de Liegues, Comte de Rupermonde en Flandres.

4. MARIE, alliée le 26 Janvier 1713, à *Jean-Baptiſte-François Desmarets*, Marquis de Maillebois, Maître de la Garderobe du Roi, &c.

6. EMMANUEL.

7. Et MARGUERITE-THERESE.

Seigneurs DE VIVEROS & DE BEAUVOIR.

VI. CHRISTOPHE D'ALEGRE, troiſiéme fils d'YVES, II du nom, Baron d'Alegre, Seigneur de Viveros, épouſa *Madelene Loup*, fille d'*Alain Loup*, Seigneur de Beauvoir & de Pierrebrune, & de *Paule Dupui*, dont il eut GASPARD, qui ſuit.

VII. GASPARD D'ALEGRE, Seigneur de Viveros, Beauvoir, Baſtie, Saint-Marcel, Saint-Déſiré, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1559, épouſa *Charlotte de Beaucaire*, Dame de Puy-Gaillon-de-la-Creſte, de Saint-Déſiré & de Chaumedies ; fille de *Jean de Beaucaire*, Chevalier de l'Ordre du Roi, premier Maître-d'Hôtel de la Reine, & de *Guyonne du Breuil*, Dame d'Atours de la Reine ; dont il eut :

1. FRANÇOIS, qui ſuit.

2. MARIE, alliée à *Claude de la Fayette*, Seigneur de Hautefeuille.

3. GABRIELLE, mariée à *Charles Caponi*, Seigneur d'Amblerieux, Chevalier de l'Ordre du Roi.

4. GUYOTINE, qui épouſa *Jean de Chauvigni-de-Blot*, Seigneur de Vivier.

5. LOUISE, mariée à *Louis de Rollat*, Seigneur de Thouri.

6. Et MARGUERITE, alliée, 1°. à *Iſaac de Beaucaire*, Seigneur de Lieſſe ; 2°. à *Gilbert de Rollat*, Seigneur de Brughat.

VIII. FRANÇOIS D'ALEGRE, Seigneur de Viveros, de Beaucaire, &c. épouſa, par contrat du 27 Août 1610, MADELENE D'ALEGRE ſa parente, fille de CHRISTOPHE, Seigneur de Saint-Juſt, & d'*Antoinette du Prat* ; dont il eut :

1. GASPARD, II du nom, qui ſuit.

2. Et CLAUDE, mariée, 1°. à *Gilbert de Beaufort*, Vicomte de

Digitized by Google

la Mothe-Canillac ; 2°. à *Jacques le Groing*, Vicomte de Montmartin, neveu du Maréchal d'Effiat.

IX. GASPARD D'ALEGRE, II du nom, Seigneur de Beauvoir, &c. Gentilhomme de la Chambre du Roi, épouſa, 1°. *Madelene de Tournon*, fille de *Juſt-Louis*, Sire de Tournon, & de *Madelene de la Rochefoucauld*, dont il n'eut point d'enfans ; 2°. par contrat du 6 Mars 1628, *Marie d'Eſtaing*, fille de *Jean*, Vicomte d'Eſtaing, & de *Catherine de la Rochefoucauld* ; dont il eut :

1. CLAUDE, qui ſuit.

2. Et MARIE, alliée à *Philippe de Canillac-Mont-Boiſſier*, Comte de Dienne.

X. CLAUDE D'ALEGRE, Marquis de Beauvoir, Comte de la Creſte, &c. Grand-Sénéchal d'Auvergne, Gouverneur de la ville & Château de Montaigu-les-Combrailles, épouſa, par contrat du 30 Août 1654, *Marie Ligondez*, fille de *Jean*, Comte de Rochefort près Riom, & de *N..... Rouvignac*, dont il eut :

1. JEAN, qui ſuit.

2 & 3. N....., fils. Et N....., mariée en 1690, à *Timoléon Damoreſan*, Seigneur de Précigni, Conſeiller au Parlement.

XI. JEAN D'ALEGRE, Marquis de Beauvoir, Comte de la Creſte, &c. mort le 31 Janvier 1692, avoit épouſé en Juillet 1680, *Marie-Madelene-Françoiſe Dufreſnoi*, fille d'*Hélie Dufreſnoi*, premier Commis des Marquis de Louvois & de Barbeſieux, Miniſtres & Secrétaires d'Etat ; dont il a eu : CLAUDE-CATHERINE D'ALEGRE, mariée le 23 Décembre 1710, avec *Henri de Boulainvilliers*, Comte de Saint-Saire, Sire de Léon, Seigneur de Beaubourg-la-Ville & de Neſle, veuve de *Marie-Anne Hurault-des-Marais*. Il eſt connu par le grand nombre de ſes ouvrages. Il mourut le 23 Janvier 1722, & ſa femme le 1 Septembre 1723, âgée de quarante-deux ans.

Cette Nobleſſe ſubſiſte dans JOSEPH, Comte d'Alegre, né en 1702, Exempt des Gardes-du-Corps, marié le 15 Février 1737, à *Madelene-Genevieve*, fille de *Louis-Henri*, Marquis de *Sainte-Hermine*, & de *Marie-Marguerite Morel-de-Putange*, dont :

YVES-CHALES-GODEFROI, né le 17 Novembre 1741.

Les armes : *de gueules, à la tour quarrée d'argent, accoſtée de ſix fleurs de lys d'or en flanc, poſées trois de chaque côté en pal.*

ALEN-DE SAINT-WOLSEN : famille noble d'Irlande. *Voy.* SAINT-WOLSEN.

* ALENC : c'eſt une Terre qui fut acquiſe par *Jacques de Renaud*, qui teſta en 1469, & la laiſſa à ſon fils *Nicolas IV*, ayeul de *Céſar de Renaud*, Chevalier, en faveur duquel elle fut érigée en Marquiſat par Lettres du mois de Mars 1691, enregiſtrées à Aix. Il eſt pere de *Philippe-Emmanuel de Renaud.*

ALENCASTRO, *voyez* ABRANTES.

Digitized by Google

* ALENÇON : ce qu'on appelle aujourd'hui le Duché d'*Alençon*, étoit autrefois poſſedé par les Seigneurs de Bellême, qui ſe qualifierent dans la ſuite Comtes du Perche, & enfin Comtes d'Alençon, lorſqu'ils eurent établi leur demeure au Château d'Alençon, ſitué ſur la riviere de Sarte.

SAINT LOUIS, au mois de Mars 1268, donna à PIERRE de France, ſon cinquieme fils, les Seigneuries de Mortaigne & de Bellême, & tout ce qu'il poſſedoit dans le Comté d'Alençon & du Perche, pour en jouir en apanage & en Pairie, à la charge de réverſion à la Couronne, au défaut d'hoirs mâles; ce qui arriva par ſa mort le 6 Avril 1283.

CHARLES de France, fils puîné de PHILIPPE *le hardi*, fut Comte DE VALOIS & D'ALENÇON. CHARLES DE VALOIS, II du nom, ſon ſecond fils, eut en partage, le 3 Avril 1326, les Comtés du Perche & d'Alençon. Le Vicomté de Domfront fut uni au Comté d'Alençon le 13 Septembre 1367 en faveur de PIERRE, Comte d'Alençon, fils de CHARLES, Comte d'Alençon, petit-fils de CHARLES DE VALOIS, fils du Roi PHILIPPE *le hardi*.

Le Comté d'Alençon fut érigé en Duché-Pairie, le 1 Janvier 1414, en faveur de JEAN II, petit-fils de CHARLES II. Il fut tué à la bataille d'Azincourt le 25 Octobre 1415. Il laiſſa JEAN III, ſon ſucceſſeur, qui mourut en priſon à Paris en 1476, âgé de 67 ans. RENÉ, Duc d'Alençon, ſon fils, mourut ſans poſtérité; & MARGUERITE D'ORLÉANS, ſa veuve, eut la jouiſſance de ce Duché. Après ſa mort il fut réuni à la Couronne.

HENRI II en accorda la jouiſſance, le 10 Décembre 1559, à CATHERINE DE MÉDICIS. FRANÇOIS de France, fils puîné du Roi HENRI II, reçut, le 8 Février 1566, du Roi CHARLES IX, ſon frere, & du conſentement de leur mere, le Duché d'Alençon en apanage.

Il échut à GASTON de France, Duc D'ORLÉANS, frere de LOUIS XIII. Sa fille ELISABETH D'ORLÉANS, femme de *Louis-Joſeph*, Duc de Guiſe, en jouit juſqu'à ſa mort, arrivée en 1696. Ce Duché devint partie de l'apanage de CHARLES de France, Duc DE BERRY, au mois de Juin 1710, & fut de nouveau réuni à la Couronne par ſa mort, ſans enfans, arrivée le 4 Mars 1714.

ALENÇON ancien portoit, *d'argent, à trois chevrons de gueules.*

ALENÇON de France portoit, *ſemé de France, à la bordure de gueules, chargée de huit bezans d'argent; puis d'azur à trois fleurs-de-lys d'or, à la même bordure.*

—ALENÇON, Sieur de Survie, de Serrant & de Sacy, en Normandie, Généralité d'Alençon, famille maintenue dans ſa nobleſſe le 6 Avril 1666.

CHARLES D'ALENÇON, Sieur de Survie & de Serrant, eut pour fille CATHERINE D'ALENÇON, mariée à *Pierre de Sarcilly*, Sieur d'Ermes, vers 1640.

C'eſt tout ce que nous ſçavons ſur cette famille, qui porte, *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois aigles de ſable, deux en chef, & une en pointe.*

Digitized by Google

—ALENCOURT, *voyez* AGNEUX-ALENCOURT.

ALEPY, de la ville de Salins en Franche-Comté : famille qui a pour tige GUILLAUME ALEPY, lequel obtint des Lettres de nobleſſe de PHILIPPE II, Roi d'Eſpagne, datées de Saint-Laurent-le-Royal le 22 Mai 1592. Il mourut l'année ſuivante, laiſſant de *Jeanne d'Alonval*, ſa femme :

1. JEAN, qui ſuit.
2. LOUISE, femme de *Gaſpard Coquelin* de Salins.
3. Et ETIENNETTE, alliée à *Guyenet Girardot*.

JEAN ALEPY épouſa, le 28 Novembre 1574, *Philibert de Vaux*, fille de *Gaſpard de Vaux*, Ecuyer, Seigneur de Marnoz, & de *Claudine de Gilley*. On voit par ſon teſtament, publié au Bailliage de Salins le 23 Août 1507, qu'il eut pour fils :

1. GASPARD, qui ſuit.
2. Et PHILIPPE, Lieutenant-Colonel dans le Régiment du Bailliage d'Aval.

GASPARD ALEPY s'allia, par contrat paſſé au Château de Marnoz le 20 Octobre 1613, avec *Hippolite de Pontalier*, fille de *Philibert de Pontalier*, Seigneur de la Mothe-de-Veillant. *François de Vaux*, Seigneur de Marnoz & Chaſoy, ſon oncle, lui fit une donation de tous ſes biens en faveur de ce mariage, à condition qu'il prendroit ſon nom & ſes armes, & qu'il les tranſmettroit à ſes deſcendans. GASPARD ALEPY fut convoqué l'an 1625 aux États du Comté de Bourgogne. Son teſtament, publié au Bailliage de Salins le 26 Septembre 1635, lui donne pour fils,

1. JOACHIM, qui ſuit.
2. ELÉONOR, qui a fait la branche rapportée ci-après.
3. Et PIERRE, Chanoine de Saint-Anatoile.

JOACHIM DE VAUX, dit ALEPY, Ecuyer, Seigneur de Marnoz, Bran, &c. épouſa, par contrat du 12 Juin 1646, *Jeanne de Buade*, fille de *Henri de Buade*, Chevalier, Maître-d'Hôtel du Roi, Lieutenant de ſa Venerie, & d'*Euſtache de Courcelles* : elle étoit petite-niéce d'*Antoine de Buade*, Chevalier de l'Ordre du Saint-Eſprit. De cette alliance ſortirent,

1. JOSEPH, qui ſuit.
2. Et JEANNE-FRANÇOISE, mariée, par contrat du 17 Mai 1672, à Noble *Jean-Baptiſte Richard*, Seigneur de Villerſvaudey.

JOSEPH DE VAUX, dit D'ALEPY, Ecuyer, Seigneur de Marnoz, Bran, &c. s'allia le 10 Juin 1676 avec *Anne-Déſirée Pourtier*, fille de *Charles de Pourtier*, & de *Didiere Mouret*, de laquelle il eut :

1. JEAN-BAPTISTE DE VAUX, dit D'ALEPY, mort ſans poſtérité de ſon mariage avec *Marie-Armande-Joſephine de Vallin*.
2 & 3. ALEXIS & CHARLES, Chanoines de Saint-Anatoile de Salins.
4. Et MADELENE-GABRIELLE, mariée par contrat du 31 Janvier 1713 à *Charles-François Pillot*, Ecuyer, Seigneur de Chenecey.

Branche des Seigneurs du Paroy & de Montmarlon.

ELÉONOR DE VAUX, dit D'ALEPY, Ecuyer, ſecond fils de GASPARD,

Digitized by Google

contracta alliance le 13 Septembre 1643 avec *Marguerite de Vers*, fille de *Pierre Merceret*, dit *de Vers*, Ecuyer, Seigneur de Montmarlon, & de *Catherine Fauche*. Il fut convoqué en 1656 & 1666 aux États du Comté de Bourgogne, & laiſſa pour fils,

1. JOACHIM, Seigneur de Saint-Anatoile.

2. Et PIERRE-HIPPOLITE, qui ſuit.

PIERRE HIPPOLITE DE VAUX, dit D'ALEPY, Ecuyer, Seigneur de Paroy & de Montmarlon, épouſa, par contrat du 11 Mai 1688, *Anne-Nicole-Françoiſe de Saint-Mauris*, fille de *Claude-Antoine de Saint-Mauris*, Seigneur de Faletans & Malange, & d'*Antoinette-Philippe Jaquinot-de-Goux*. De ce mariage ſortirent,

1. FERDINAND-ÉLÉONORE, Seigneur de Paroy & de Montmarlon, mort ſans alliance en 1731.

2. JEANNE-BERNARDINE, mariée, par contrat du 20 Août 1714, à *Conſtance de Marenches*, Ecuyer, Seigneur de Chaſſey.

3. Et JEANNE, épouſe de *François-Emmanuel Colin*.

Les armes : *d'argent, au pin de ſinople, chargé de fruits de pourpre ; écartelé, 2 & 3*, des armes DE VAUX, qui ſont, *d'azur, à trois bonnets d'Albanois d'or*.

—ALÈS-DE-CORBET, en Touraine. On lit dans *Moreri*, édition de 1759, que cette Maiſon, auſſi recommandable par ſon ancienneté que par ſes alliances, paſſe pour être iſſue de celle de même nom en Irlande, dont de ſçavans Auteurs remontent la filiation dans les ſiécles les plus reculés. Ils lui donnent une origine commune avec les *O-Brien*, les *O-Neille*, les *O-Carolle*, les *Mac*, les *Géogéghan*, les *O-Donnel*, les *Maccarti-More*, &c..... La tradition de la Maiſon d'ALÈS en France eſt même conforme en ce point avec celles des D'ALÈS, O-D'ALÈS ou O-D'ALI d'Irlande. Les Auteurs Généalogiques de Touraine & de Picardie rendent témoignage à cette tradition, qui a été examinée & adoptée, il y a plus d'un ſiecle, par les Commiſſaires de l'Ordre de Malte, pour les preuves d'*Octave de Briſay-Dénonville*, dont la mere étoit d'ALÈS-DE-CORBET. Les Irlandois ajoûtent que deux cadets de cette Maiſon, étant paſſés en France, il y a pluſieurs ſiecles, y ont formé deux branches différentes, l'une dans le cœur du Royaume, l'autre dans les Provinces de Flandres. Il eſt certain que le nom d'ALÈS y eſt fort ancien, ſur-tout en Touraine où eſt la Terre de Corbet, qui a donné le nom diſtinctif à la branche qui y ſubſiſte, & dont nous allons parler.

Branche des Barons DE SAINT-CHRISTOPHE & DES CHATEAUX.

I. HUGUES D'ALÈS, le premier qui ſoit connu, ſigna en 978 une charte de la Comteſſe *de Leutgarde-de-Vermandois*, veuve de *Thibaut le Tricheur*, Comte de Champagne, pour une donation à l'Abbaye de Saint-Pere de Chartres, dans les archives de laquelle cette charte eſt en original. On croit qu'il étoit Seigneur d'Ievre-le Châtel, & frere du fameux *Arnoul*, Evêque d'Orléans. Si ſon origine étoit Irlandoiſe, ſon pere avoit pu paſſer

en

Digitized by Google

en France avec *Tertullus*, Comte d'Anjou ; il y a même lieu de croire qu'il y avoit entr'eux beaucoup d'affinité, puiſqu'on va voir les deſcendans de HUGUES I parmi les plus grands Seigneurs d'Anjou & de Touraine, dès que ceux de *Tertullus* poſſéderent ces Provinces. L'Hiſtoire nous apprend que vers ce tems-là il y avoit une grande correſpondance entre le Royaume de France & d'Irlande ; & que CHARLES *le chauve* attiroit le plus qu'il pouvoit de la bonne Nobleſſe de ce pays-là, & ſe l'attachoit par de grands fiefs.

II. HUGUES II, Baron de Saint-Chriſtophe en Touraine, fut, ſelon les anciennes chroniques, un des principaux favoris de *Foulques III*, dit *Nerra*, Comte d'Anjou. Il l'accompagnoit dans toutes ſes guerres, & le recevoit dans ſon château lorſqu'il traverſoit la Touraine pour aller d'Angers à Amboiſe. Outre HUGUES, qui ſuit, on trouve JEAN D'ALÈS, du Diocèſe de Tours, qui paſſa un acte avec *Guillot Daen* en 1061 ; LANFROY D'ALÈS, qui, conjointement avec ASCELIN, ſon neveu, paſſa un acte avec les Religieux de Chalmouſei en 1090 ; & WALTERIUS ou GAULTIER D'ALÈS, nommé, dans un acte de 1069, frere de HUGUES, mari de *Richilde*.

III. De HUGUES III, Baron de Saint Chriſtophe, on a différentes chartes conſervées dans pluſieurs Abbayes, telles que Saint-Florent de Saumur, la Trinité de Vendôme, &c. Il épouſa *Richilde*, fille de *Geoffroi*, Doyen laïc de Saint-Martin de Tours, & Baron de Châteaux, du chef de laquelle il eut cette Baronnie. Ses enfans ſont, entr'autres :

1. JEAN, qui ſuit.

2. HUGUES D'ALÈS, que *Carreau* dit s'être trouvé en 1115 avec JEAN, ſon frere aîné, à la bataille de Scès. Il épouſa, vers 1120, *Mathilde*, veuve de *Païen du Bois*, dans le Pays Chartrain.

3. GEOFFROI D'ALÈS, nommé dans une charte de Saint-Florent de Saumur de 1122, avec JEAN, ſon frere aîné, & ANDRÉ, ſon neveu.

4. Et ADÉLAÏS D'ALÈS, mariée vers 1100 à *Gui Trouſſeau* ou *de Troſſelle*, Seigneur de Mont-le-Hery, & qui donna ſon nom à la ville de la Ferté-Alès, près d'Etampes, qui s'appelloit auparavant *Feritas-Balduini*.

IV. JEAN I, Baron de Saint-Chriſtophe & de Châteaux, accompagna *Foulques V*, dit *le jeune*, Comte d'Anjou, à la bataille de Scès l'an 1115, avec HUGUES, ſon frere, & ſervit utilement le Seigneur d'Amboiſe dans la guerre qu'il eut avec *Geoffroi de Preuilli*, Comte de Vendôme. Il fit auſſi pluſieurs donations dont on a les chartes, & eut de *N.... de Semblançay*, fille de *Robert II*, Baron de Semblançay, entr'autres enfans,

V. HUGUES, IV du nom, qui, ſelon l'Hiſtorien *Carreau*, fut un des plus conſidérables Barons du Royaume. Il paſſa en Angleterre avec les troupes que LOUIS *le jeune*, Roi de France, envoyoit au ſecours des Rebelles d'Angleterre contre le Roi ; mais l'Armée, conduite par *Robert*, Comte de Leiceſtre, fut défaite l'an 1173 : & HUGUES D'ALÈS, pris priſonnier avec *Robert* & pluſieurs autres Seigneurs, qui furent menés au Château de Falaiſe, & depuis délivrés moyennant une légere rançon, ſe croiſa pour la Terre-Sainte, & épouſa enſuite *Guiburge de Sourches*, dont il eut, entr'autres enfans,

Digitized by Google

VI. André, I du nom, Baron de Saint-Chriſtophe & de Châteaux: il épouſa *Eliſabeth d'Amboiſe*, fille de *Sulpice II*, & d'*Agnès de Donzi*, de la Maiſon de *Nevers* & de *Bourgogne*. Elle mourut d'une phthiſie, & fut enterrée à l'Abbaye de Pont-Levoy, près Blois, laiſſant pluſieurs enfans, entr'autres,

1. Hugues, qui ſuit.

2. Et Jean, auteur de la branche d'Alès-de-Corbet en Touraine, rapportée ci-après.

VII. Hugues, V du nom, Baron de Saint-Chriſtophe & de Châteaux, ſuccéda, dit *Carreau*, à ſon pere en tous ſes États, & eut pour fils,

VIII. Jean II, Baron de Saint-Chriſtophe & de Châteaux, nommé entre les principaux Seigneurs du Royaume qui portoient bannieres ſous le règne de Philippe-Auguste en 1214. Il fit pluſieurs dons à l'Abbaye de la Clarté, où il eſt enterré, & où l'on voit encore ſon mauſolée, dont *Carreau* & le Chevalier *l'Hermite* ont donné la deſcription. On lui donne pour fils, Hugues, qui ſuit.

IX. Hugues, VI du nom, Baron de Saint-Chriſtophe & de Châteaux, fit auſſi des dons à l'Abbaye de la Clarté. Il épouſa *Aalire*, & en eut quatre filles, dont pluſieurs furent mariées; entr'autres Marguerite, qui ſuit. Il ſe croiſa, & fut enterré comme ſon pere à l'Abbaye de la Clarté, où l'on voit encore ſon mauſolée. Il y a lieu de préſumer que Hugues VI a été le dernier mâle de cette branche.

X. Marguerite d'Alès, l'aînée des quatre filles de Hugues VI, épouſa *Rotrou de Montfort*, II du nom, Seigneur de Semblançay, fils de *Rotrou I*, & de *N..... de Perrenay*, Dame de Semblançay, d'où *Jeanne de Montfort*, mariée à *Guillaume l'Archevêque*, Sire de Parthenay, Maiſon iſſue de celle de *Luſignan*, & fondue dans celles de *Melun-Tancarville*, de *Longueville*, de *Harcourt de Lorraine*, & la derniere branche dans celle de *Rohan*, à qui elle a apporté la Principauté de Soubiſe. Pour un plus long détail ſur cette branche, conſultez *Moreri*, Edition de 1759, Tom. I, pag. 327 & 328.

Branche des Seigneurs D'ALÈS-DE-CORBET *en Touraine.*

L'Éditeur du Livre que nous venons de citer, dit que la filiation de quelques-uns des premiers de cette branche n'étant pas prouvée à la rigueur, on y a ſuppléé en rangeant tous ceux dont on a pu avoir connoiſſance, ſuivant l'ordre qui a paru le plus vraiſemblable. Les preuves qu'on donne de l'exiſtence de tous ceux qu'on va nommer, pourront toujours ſervir de guide à ceux qui voudroient faire de nouvelles recherches ſur cette ancienne Maiſon, ſans que l'ordre dans lequel on a cru devoir les placer puiſſe nuire aux nouvelles découvertes qu'on pourra faire par la ſuite.

VII. Jean d'Alès, I du nom de ſa branche, dont on a parlé à l'article d'André, & qu'on préſume frere de Hugues V, quoique bien des raiſons puiſſent le faire croire ſon pere, eut pour enfans Pierre, qui ſuit, & Hugues.

VIII. Pierre, I du nom, eſt nommé dans une charte de l'Abbaye de la Clarté de 1225, avec Jean d'Alès, ſon pere, & Hugues, ſon frere;

Digitized by Google

on lui donne pour fils, JEAN, qui ſuit, & GIRARD D'ALÈS, mis au nombre des Vaſſaux de l'Egliſe de Chartres en 1229.

IX. JEAN, II du nom, Ecuyer, eſt cité avec les autres Nobles du Royaume, au ban convoqué à Tours en 1272, dit *la Roque*, p. 65.

X. BAUDOUIN, Ecuyer, vivoit en 1292, ſuivant le compte de *Pierre de Hangeſt*, Bailli d'Amiens, & un Extrait du Cabinet de M. *de Clérambaut*.

XI. PIERRE II, du Bailliage d'Orléans, donna quittance à Amiens le 18 Septembre 1338, de partie de ſes gages, & de ceux d'un Ecuyer de ſa Compagnie. Cabinet de M. *de Clérambaut*.

XII. JEAN III, Ecuyer, étoit en 1349 & 1350 Gendarme de la Compagnie de *Jean de Fricamps*, Capitaine d'Angoulême. Outre CHARLES, qui ſuit, on trouve encore JEAN, qui ſervoit, auſſi-bien que CHARLES, en Guyenne, dans la même Compagnie que lui; & COLIN, l'un des treize Archers de la Compagnie de *Jean de Saint-Ron* en 1380, & Ecuyer de la Compagnie de Meſſire *Guillaume Aux-Epaules* en 1385. On préſume que c'eſt le même, quoique ſon nom ſoit orthographié de trois façons différentes, ſçavoir, ALÈS, AALÈS & ALLÈS.

XIII. CHARLES I, dont on vient de parler, & JEAN, ſon frere, Ecuyer, ſervoient en Guyenne dans la Compagnie de Meſſire *Renaut de Pont*, Seigneur de Montfort en 1350 & 1353.

XIV. JEAN, IV du nom, Gendarme ſous *Valleran de Luxembourg*, Comte de Ligny & de Saint-Paul, Commandant pour le Roi dans le Pays de Gènes en 1386. On voit encore JEAN, Ecuyer de la Compagnie de *Thomas Fortin*, qui parut à une montre à Paris en 1415, & étoit, le 1 Juillet 1416, Ecuyer de la Compagnie d'*Olivier Païen*.

XV. JEAN, V du nom, l'un des treize Ecuyers de la Montre de *François Leſcarabis* en 1420. C'eſt celui par lequel le Chevalier *l'Hermite-Souliers*, qui n'a pas connu les degrés intermédiaires qu'on vient d'énoncer, commence la généalogie de la Maiſon d'ALÈS, quoiqu'il la reconnoiſſe pour être iſſue des Seigneurs de Saint-Chriſtophe.

Ce JEAN D'ALÈS, Ecuyer & Homme-d'armes en 1452, ſuivant un titre du 6 Juin, étoit vieux alors, & marié avec *Antoinette du Meſnil*, fille de *Georges*, & de *Catherine de Préaux*. Il en eut LOUIS, qui ſuit.

XVI. LOUIS, I du nom. *L'Hermite Souliers* paſſe tout de ſuite de JEAN à CHARLES, qu'il ſuppoſe ſon fils, & le même ordre a été ſuivi dans pluſieurs preuves pour l'Ordre de Malte & pour Saint Cyr, &c. Cependant tous les titres produits dans ces occaſions, prouvent bien la parenté de JEAN avec CHARLES; mais aucun n'établit cette filiation immédiate: la raiſon eſt qu'on ſautoit un dégré; c'eſt celui de LOUIS I, Ecuyer, fils de JEAN & d'*Antoinette du Meſnil*; lequel épouſa, le 13 Avril 1447, *Madelene de Préaux*, fille de *Bertrand*, Seigneur de Préaux, & de *Marie de Harcourt*.

XVII. CHARLES I, Ecuyer, Seigneur de Corbet, l'un des cent Archers de la Compagnie de cinquante lances des Ordonnances du Roi, ſous *Raimond de Cadillac* en 1491, épouſa, le 16 Août 1492, *Madelene de Saix*, fille d'*Etienne*, Seigneur de Dureſtal, & de *N.... d'Azai*, Maiſon illuſtre dont *Guichenon* a dreſſé la généalogie. Les enfans de CHARLES ſont,

Digitized by Google

1. FRANÇOIS, qui ſuit.

2. ISABEAU, femme de *N. H. Fr. de Biſac*, Ecuyer, Seigneur de la Girouardiere, le 29 Août 1525.

3. MARIE, femme de *Jean de Choiſy*, Seigneur de Montubois, le 15 Juillet 1534.

4. JEANNE, femme de *Gabriel de l'Homme*, dit *de l'Iſle*, Ecuyer, Seigneur de la Flovieres, le 17 Mars 1536.

5. ISABEAU, femme d'*Antoine de Medes*, Ecuyer, Seigneur de Greſves, le 3 Novembre 1538.

6. Et RENÉE, femme de *N. H.* Meſſire *Jean de Lyon*, Chevalier, Seigneur de Luſſac en Périgord, le 14 Novembre 1547.

XVIII. FRANÇOIS, I du nom, Chevalier, Seigneur de Corbet, l'un des cent Gentilshommes de la Maiſon du Roi, par titres des 15 Mars 1548 & 26 Février 1551, dans l'un deſquels le Roi dit qu'il l'a choiſi à cauſe de ſa nobleſſe, épouſa Demoiſelle *Françoiſe de la Roque*, fille de *Gabriel*, Seigneur du Rogier, & de Dame *Françoiſe d'Allemagne*. Ses enfans furent,

1. RENÉ, qui ſuit.

2. Et HUBERT, Homme-d'armes de la Compagnie du Comte *du Bouchage*, marié le 15 Mars 1583 à *Renée de Bolac*, fille de *Charles*, & de *Françoiſe de Gerſolles*, dont MARGUERITE D'ALÈS, mariée le 2 Juin 1614 à Meſſire *Edme d'Aubuſſon*, Chevalier, Seigneur de Buré.

XIX RENÉ, I du nom, Chevalier, Seigneur de Corbet, d'abord Lieutenant de la Compagnie de 50 Hommes-d'armes du Seigneur d'Armentieres, puis Capitaine de 100 Hommes-d'armes, armés & montés à la légere, ainſi que le porte la commiſſion de HENRI-LE GRAND, du dernier Septembre 1590. Ce grand homme, (comme l'appelle le Chevalier *l'Hermite*) en combattant contre la Ligue, fut tué à la tête de ſa Compagnie, & d'un corps d'armée que lui avoit confié le Maréchal de Coſſé. Il fut enterré à Béziers. Il fut marié deux fois, 1°. avec *Gabrielle Couaigne*, fille de *René*, Seigneur de Marteau & de la Roche-Couigne, & de *Marguerite de Sulli*, par contrat du 3 Juillet 1582; & 2°. avec *Gabrielle de Château-Châlons*, iſſue, ſelon *l'Hermite*, des Princes Ducs de Bourgogne & Comtes de Châlons. Il eut de la premiere, entr'autres,

1. RENÉ, qui ſuit.

2. Et FRANÇOIS, qui a formé la branche qui ſubſiſte en Picardie, rapportée ci-après.

XX. RENÉ, II du nom, Chevalier, Seigneur de Corbet, Capitaine de cent Chevaux-Légers après le décès de ſon pere, fut auſſi Capitaine & Gouverneur du Château de Chambord, Ecuyer de la Petite-Ecurie, Gentilhomme ordinaire de la Chambre, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Gouverneur de la Ville & Château de Châteaudun, & du Dunois. Il épouſa, 1°. *Marguerite Muſſet*; & 2°. le 13 Octobre 1602, *Louiſe Hatte*, fille *d'Euverte*, Seigneur du Noiſement (maintenant Corbet en Dunois) Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & de Demoiſelle *Marie de Mareau*, belle-ſœur de *Horace de Saint-Severin*,

Digitized by Google

fils de *Bernardin*, Duc de Somme, & dont la mere *Anne Teſtu* a été grande-tante du feu Maréchal de Balincourt. Les enfans de RENÉ II, ſont:

1. PIERRE, qui ſuit.

2. EUVERTE, Chevalier, Capitaine au Régiment de Champagne, tué dans une attaque près Sainte-Marie-Querque.

3. JOACHIM, Maréchal des Camps & Armées du Roi, chargé par le Maréchal de Marſin, du ſiége de Tortoze, le jour même que la ville fut priſe, fut emporté avec 400 hommes par un magaſin à poudre, auquel le feu prit; il avoit alors à peine 30 ans. Il avoit été Page du Roi en 1636, Capitaine au Régiment de Bellefonds en 1637, gratifié enſuite d'une penſion de 3000 liv. & fait Maréchal-de-Bataille, &c.

4. LOUISE, mariée à *Pierre de Briſay*, Chevalier, Seigneur de Dénonville, d'où M. *de Briſay* d'aujourd'hui & beaucoup de filles mariées dans les Maiſons de Rogres-de-Champignelles, de Picot-de-Dampierre, de Guion-de-Diziers, de Languedoue-de-la-Villeneuve, de la Barre-d'Auvillars, de Courtin-d'Uſſy, &c.

5. Et GENEVIEVE, mariée à *Pierre des Bans*, Seigneur de Mareuill, Maréchal des Camps & Armées du Roi, premier Lieutenant de Meſſieurs les Maréchaux de France dans le Blaiſois; dont *François-Marie des Bans-de-Mareuill*, mort en 1721, Bailli de la Morée & grand Tréſorier de l'Ordre de Malte.

XXI. PIERRE, III du nom, Chevalier, Seigneur de Corbet en Dunois, (l'autre Terre de Corbet en Touraine ayant paſſé, par mariage, dans la Maiſon de Mareuill) Gentilhomme ordinaire de la Chambre, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & ſon Maître-d'Hôtel ordinaire; épouſa, le 25 Avril 1636, Demoiſelle *Marie Muſſet*, fille de *François*, Chevalier, Seigneur de Pré, iſſu par ſa mere de la Maiſon de Salviati, & de *Marie Arnauld-Pomponne*, belle-ſœur du fameux Marquis de *Feuquieres*. *Marie de Muſſet* fut une des Dames d'honneur de la Reine-Mere, ANNE D'AUTRICHE, par brevet du 10 Avril 1654. Leurs enfans furent:

1. JACQUES, qui ſuit.

2. ALEXANDRE, dit le Chevalier de Corbet, qui ſervit trente-trois ans dans le Régiment Royal, où il fit des actions d'une valeur éclatante, auxquelles M. le Maréchal d'Alegre rendit des témoignages honorables, & fut enſuite placé Major du vieux-Briſack. Il épouſa, le 11 Octobre 1708, *Marie-Charlotte de Rueſt*, fille de *Fréderic-Guillaume*, & de *Marie-Urſule de Wapnerin*, & mourut à Colmar en 1722.

3. Et MARIE, qui épouſa, le 26 Juillet 1666, *Michel de Percy-Northumberland*, Chevalier, Seigneur de Loché en Touraine; dont: 1. N..... DE PERCY, Chevalier de Malte en 1703; mort en 1744, Commandeur de Caſtelnaudari en Languedoc & d'Aartins, près Vendôme. 2. Et N.... DE PERCY, d'abord Chanoine de la Cathédrale de Chartres, & enſuite de celle d'Agde.

XXII. JACQUES, I du nom, né en 1640, fut fait à douze ans Capitaine de l'ancienne Compagnie de cent Carabins, miſe d'abord ſur pied

Digitized by Google

par *Iſaac Arnauld*, Meſtre-de-Camp-Général des Carabins, ſon grand-oncle. Le brevet d'aſſurance eſt du 20 Septembre 1652, & la Commiſſion du 26 Février 1653. Il ſervit avec honneur ſous le Vicomte de Turenne. Il étoit Chevalier de Saint-Lazare; &, le 1 Juin 1666, il fut député par le Chapitre général de l'Ordre pour faire la viſite des Commanderies. Le 3 Février 1682 le Roi le nomma pour aſſiſter & préſider, en ſon nom, à l'aſſemblée provinciale que les Calviniſtes du Gouvernement d'Orléans deſiroient faire à Mer, pour qu'il ne s'y paſsât rien de contraire à ſon ſervice, à la tranquillité de l'Etat, & au bien de la Religion Catholique. Il avoit fait de bonnes études chez les Jéſuites de Paris, & étoit auſſi inſtruit que zelé, de ſorte qu'il eut le bonheur, en répondant à la confiance du Roi, de captiver celle des principaux de l'aſſemblée, & de contribuer à la converſion de pluſieurs par des conférences & des écrits qui ont mérité les éloges de MM. Boſſuet & Péliſſon. Le 12 Novembre 1665 il avoit épouſé *Louiſe-Aimée de Pathay*, fille de *Henri*, Seigneur de Pathay, Baron de Claireau, & de *Marie du Val*. Les enfans de JACQUES I, ſont:

1. PIERRE, qui ſuit.
2. MARIE, reçue à Saint-Cyr en 1689, morte à l'Abbaye de Juvigny.
3. Et LOUISE, Dame de Membrolles, & de la Cigognoles, vivante.

XXIII. PIERRE, IV du nom, Chevalier, Seigneur de Corbet en Dunois, né en 1688, fut d'abord Page de M. le Duc du Maine. La Maiſon de *Bans-des-Mareuill* s'étant éteinte, il rentra dans la poſſeſſion de la Terre de Corbet de Touraine, qu'il vendit enſuite. Le 13 Avril 1711 il épouſa *Françoiſe Le Breton*, fille de *Claude-François*, Seigneur de Bordages, Valet-de-Chambre de la Reine-Mere, & de *Marie Courtarvel-Pezé*, après la mort de laquelle il a embraſſé l'état eccléſiaſtique, & a été nommé par le Roi, Chanoine de la Cathédrale de Blois. Il a eu onze enfans dont cinq morts en bas âge, les autres ſont:

6. PIERRE-ALEXANDRE, qui ſuit.
7. RENÉ-ALEXANDRE, Chevalier de Corbet, Lieutenant au Régiment de la Marine en 1735, puis Capitaine, Aide-Major-Général du corps que commandoit feu M. *de Chevert* pour la priſe des Iſles de Sainte-Marguerite, & Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis en 1747, avant ſon rang, par ſes bons ſervices. Il eſt mort le 23 Décembre 1748. Le 11 Mars précédent il avoit épouſé *Marie-Thérèſe de Perrot*, fille de *Jean-Joſeph*, Seigneur d'Avayes, & de *Marguerite de Lombard*, de la ville de Draguignan; dont LOUISE D'ALÈS, née le 20 Décembre 1748.
8. N..... D'ALÈS, morte Carmelite à Tours.
9. N..... D'ALÈS, morte à la Fontenelle.
10. MARIE, Dame de Richeville, vivante.
11. Et GENEVIEVE, Dame du Lude, auſſi vivante.

XXIV. PIERRE-ALEXANDRE, Chevalier, Seigneur de Corbet, né le 17 Avril 1715, reçu Mouſquetaire en 1732, entra dans l'Ecole d'Artillerie de Strasbourg, où il ſervit au ſiége de Kell en 1733, puis fut fait Lieutenant au Régiment de la Marine, & il a continué d'y ſervir d'une

Digitized by Google

façon dont on a rendu les témoignages les plus honorables, jusqu'en 1741, que sa mauvaise santé l'obligea de se retirer. MM. les Maréchaux de France le nommerent, le 27 Avril 1747, Juge du point d'honneur & leur Lieutenant dans le Blaisois, la Sologne, une partie du Berri & du Pays Chartrain. Il a épousé, le 13 Mai 1743, Demoiselle *Marie-Anne Daguet*, fille d'*Etienne*, Seigneur de Beauvoir, ancien Capitaine au Régiment de....., & de *Marie-Anne de Courtarvel-Pezé* sa parente. De ce mariage naquirent six enfans, dont quatre morts en bas âge, & les autres sont :

5. Pierre-Louis-Hugues, né & baptisé le 2 Février 1755, sur la Paroisse Saint-Eustache à Paris.

6. Et N..... d'Alès.

Branche des Seigneurs d'Alès en Picardie.

XX. François d'Alès, second fils de René I du nom, & de *Gabrielle Couaigne*, d'abord Lieutenant de la Compagnie d'Ordonnance du Marquis d'Armentieres, puis Gouverneur de Saint-Quentin, épousa, le 21 de Septembre 1606, *Jeanne de Mailli*, fille de *Charles*, Seigneur de Fontaines, Sénéchal du Vermandois, & de *Catherine de Créci*. Leurs enfans furent :

1. Eustache, Seigneur d'Holnon, d'abord Lieutenant au Régiment de Châtelierbalot, puis premier Capitaine & Major du Régiment de Lusignac, marié le 1 Novembre 1644, à *Catherine d'Hedouville*, fille de *François*, Chevalier des Ordres du Roi, & Maître-d'Hôtel de sa Maison, & de *Nicole de Creil*; dont : Catherine d'Alès, alliée le 1 Février 1633, à *Charles de Folleville*, Seigneur de Beaumartin.

2. Claude, d'abord Lieutenant au Régiment du Vidame d'Amiens, puis premier Capitaine au Régiment d'Espagni, & Sénéchal du Vermandois, tué au service du Roi, dans les guerres de Paris

3. Henri, qui suit.

4. Charles, d'abord Page du Comte de Saint-Aignan, ensuite Officier & successivement Lieutenant & Capitaine au Régiment d'Estrées, puis premier Capitaine & Major au Régiment d'Humieres, Cavalerie ; mort en 1662, des maladies que lui causoient les blessures qu'il avoit reçues au service du Roi pendant vingt-deux campagnes, laissant une fille de son mariage avec Demoiselle *Marie Cagnet*.

5. François, mort jeune.

6. René, tué en duel a l'âge de douze ans.

7. Isabelle, morte Religieuse à Fervaque.

8. Françoise, mariée à *Siméon le Sart*, Chevalier, Seigneur d'Hourdain.

9. Charlotte, morte jeune.

10. Et Agnès, mariée à *N..... de Lendisi*.

XXI. Henri d'Alès, Chevalier, Seigneur de Corbet, d'Holnon, de Janville, de Taille-Fontaine, & autres lieux, Sénéchal du Vermandois, Lieutenant, puis Capitaine de Cavalerie, par commission du Roi,

Digitized by Google

du 15 Juillet 1646, fait Sergent-de-Bataille, le 13 Mai 1651, puis Maréchal-de-Bataille en 1652; avoit obtenu du Roi, le 13 Janvier 1653, un brevet de 2000 livres de penſion, dans lequel il eſt qualifié *premier Capitaine & Major-Commandant* du Régiment de Cavalerie du Marquis *d'Humieres*. Il épouſa, par contrat du 18 Mars 1653, *Marguerite le Féron*, veuve en premieres noces de Meſſire *René de Broully*, Chevalier, fille & troiſiéme enfant de *Céſar le Féron*, Ecuyer, & de *Radegonde de Charmoluë*, & ſœur de *Louis le Féron*, Ecuyer Seigneur de la Tour, Fontenay, Braine, la Motte, &, pour moitié, des fiefs de l'Exemption, & de Jean-Héron, l'un des huit Pairs & Barons Fieffés de l'Abbaye Royale de Saint-Corneille de Compiegne, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Lieutenant-Criminel & Prevôt de Maréchauſſée de l'Iſle-de-France à la réſidence de Compiegne, qui, n'ayant point d'enfans de ſon mariage avec *Marthe Sublet* ſa femme, l'inſtitua, en faveur de ce mariage, ſon unique héritière. Il fut maintenu en ſa nobleſſe par Arrêt contradictoire du Conſeil d'Etat du Roi, du 12 Janvier 1668; ſe préſenta à la Juſtice Royale de Saint-Corneille de Compiegne, pour faire la foi & hommage, & donner le dénombrement des fiefs de la Motte, de l'Exemption & de Jean-Héron, le Vendredi 23 Juin 1679; & vendit, conjointement avec ſa femme, avant le 22 Octobre 1683, la Terre & Seigneurie d'Holnon. Il eut de ce mariage :

1. Louis, qui ſuit.

2. François, rapporté après ſon frere, qui a continué la poſtérité.

3. Et Anne-Théreſe, mariée à *Louis Dennet*, Ecuyer, Seigneur de Mesbrecourt & de Charlet, dont elle n'eut qu'une fille, nommée Marie-Françoiſe, mariée à *Claude-Hyacinthe Copin*, Seigneur de la Cour, ancien Capitaine d'Infanterie, & Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis.

XXII. Louis, fils aîné de Henri & de *Marguerite le Féron*, Chevalier, Seigneur de Corbet, Janville & de Rétheuil en Valois, Officier, & ſucceſſivement Lieutenant-Colonel du Régiment de Locmaria, Cavalerie; épouſa à Valenciennes, le 4 Février 1690, *Alexandrine-Norbertine de Harchies*, fille de *Guillaume-François*, Chevalier, Seigneur de Molain, de la Tourelle, &c. & de *Marie Charlotte de la Rue*, dont elle étoit ſeule héritiere, ainſi que de Dame *Catherine de la Marck* ſa tante, Baronne d'Hautec au Pays de Liége; de ce mariage il n'y a eu que deux filles :

1. Alexandrine d'Alès, Dame de Rétheuil en Valois, mariée le 28 Janvier 1713, à *Jean de Pujol*, Baron de la Grave, Seigneur d'Étampes en Languedoc, fut fait Chevalier de Saint-Louis le 23 Mars 1707, Gouverneur de la Ville & Château de Puymirol en Guyenne, par lettres du 12 Août 1711, renouvellées le 3 Février 1717, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, & Exempt des Gardes-du-Corps; dont 7 enfans, ſçavoir : *Auguſtin-Abel de Pujol*, Chevalier, Vicomte de Créci-au-Mont, Chef de Brigade des Gardes-du-Corps, Brigadier des Armées du Roi, marié

à

Digitized by Google

à *Marie Françoiſe de Pipemont*, fille de *N.....*, Marquis de Couvron, & de *N.....*, *de Blane-Buiſſon-de-Longueval*, dont pluſieurs enfans : un fils Colonel des Carabiniers & Chevalier de Saint-Louis ; deux autres fils morts jeunes au Château de Compiegne par accident de feu ; N..... DE PUJOL, Abbé, Prêtre & Vicaire-Général du Diocèſe de Blois ; & trois filles mariées, l'une près N. D. de Lieſſe ; l'autre, appellée Mademoiſelle de Kaliſtors, à *N.....* ; & la derniere, à *Jacques de la Fond*, Chevalier, Seigneur de Coucy & de Saint-Algy, Lieutenant, & ſucceſſivement Capitaine de Cavalerie, & Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis, Maître particulier des Eaux & Forêts dudit Coucy.

2. AIMÉE-MARIE-LOUISE D'ALÈS, mariée le 29 Mars 1636, & veuve de *Daniel*, Chevalier, Marquis de Joyeuſe & de Ville-ſur-Tourbe, Baron de Cernay en Dormois, Seigneur de Melzicourt, Berzieux, Virgini, Maſſiges, Muyaucourt, Wargemoulin, Val-Saint-Jean-ſur-Tourbe, Somme-Tourbe, Tahure, Rouvray, & autres lieux ; Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis, & Meſtre-de-Camp de Cavalerie, aîné de cette Maiſon, & héritier du dernier Maréchal de Joyeuſe, dont elle avoit eu un fils mort en bas âge.

XXII. FRANÇOIS, II du nom, Chevalier, Seigneur d'Oignies, épouſa, par contrat du 22 Octobre 1683, *Marguerite Couturier*, fille de *Nicolas*, Ecuyer, Seigneur de Doublet, de Gillocourt, de Bellival, de Cathénon, & autres lieux, Commiſſaire des Guerres, & de *Henriette Marie* ſa femme, qui donnerent à leur fille, en faveur de ce mariage, la Terre & Seigneurie de Cathénon près Thionville. Il eut,

1. JACQUES, qui ſuit.
2. LOUIS FRANÇOIS, mort jeune.
3. MARGUERITE-FRANÇOISE, morte ſans alliance.
4. Et ALEXANDRINE-NORBERTINE, qui n'a pas été mariée.

XXIII. JACQUES D'ALÈS, Chevalier, Seigneur de Corbet, Janville, & d'Oignies près Villers-Cotterets, Capitaine au Régiment de Clermont-Tonnerre, par commiſſion du 9 Juin 1703, puis en 1705 dans celui d'Agenois, Commiſſaire des guerres en exercice à Aveſnes, par Lettres-patentes du 11 Juin 1711, a épouſé, 1°. le 3 Février 1726, *Madelene-Elizabeth de Lizi*, fille de *Henri*, Ecuyer, Seigneur de Poplicourt, & de *Marie-Elizabeth de Bernadoue* ; & 2°. le 12 Décembre 1748, *Louiſe-Françoiſe-Colombe de Foi*, fille de *Louis-Auguſte*, Lieutenant d'Artillerie au Département de Peronne, & de *Marie-Catherine de Barellier*. MORERI.

Les armes des ALÈS de France & celles des ALÈS d'Irlande, ſont : *de gueules, à la faſce d'argent, chargée de trois merlettes de même, ſans bec ni pattes.*

ALEXANDRE-D'HAMACHE, famille noble du Beauvoiſis. LOUIS ALEXANDRE, Ecuyer, Seigneur d'Hamache, vivoit l'an 1501. Il étoit ſixiéme ayeul de HUGUES ALEXANDRE, Ecuyer, Seigneur de la Motte-d'Hamache, de Pomereu & de Fontenelle, ſuivant les titres que ce dernier a fait voir pour juſtifier de ſa nobleſſe.

Digitized by Google

Hugues fut d'abord Page de Madame la Ducheſſe d'Orléans, puis Lieutenant dans le Régiment de Montrevel, Cavalerie, & enſuite Capitaine de Dragons dans le Régiment de Châtillon. De *Marie-Pierrette Légier*, ſon épouſe, il a eu, entr'autres enfans, Henriette-Suzanne Alexandrine-d'Hamache, reçue à Saint-Cyr le 18 Décembre 1711. *Voyez* l'armorial de France, Tom. I, p. 1, & p. 10.

Les armes : *d'argent, à l'aigle éployée de gueules, à deux têtes, becquée & onglée d'or.*

—ALICHAMP en Champagne : François-Honoré d'Alichamp, Ecuyer, Seigneur d'Epaigne, a juſtifié par titres de ſa nobleſſe depuis Jean d'Alichamp, ſon cinquieme ayeul, Ecuyer, Seigneur de Brielle, de Flamicourt & de Saint-Aubin, vivant l'an 1501, & dont les armoiries ſont gravées ſur ſa tombe que l'on voit encore dans l'Egliſe de Brielle au Diocèſe de Reims. Arm. de France, Tom. I, p. 1.

Les armes, *d'azur, à un chevron d'or accompagné de trois roſes de même, poſées deux en chef, & l'autre à la pointe de l'écu.*

—ALIGRE ou HALIGRE, ſelon le Pere *Anſelme*, Maiſon originaire de la ville de Chartres en Beauce, qui a donné deux Chanceliers de France, & pluſieurs autres perſonnages diſtingués, tant dans la robe que dans l'épée; & dont eſt le Premier Préſident actuel du Parlement de Paris.

I. Suivant l'Hiſtoire des grands Officiers de la Couronne, elle a pour auteur, Etienne d'Aligre, I du nom, qui eut pour enfans,

1. Raoul, qui ſuit.

2. Jean, Seigneur de la Broſſe, l'un des cent Gentilshommes de la Maiſon du Roi, marié à *Marie d'Auvergne*, fille de *N.... d'Auvergne*, Sieur de Dampont, qui eut N.... d'Aligre, Seigneur de la Broſſe, & Jeanne d'Aligre, mariée le 28 Février 1585 à *Jean de Longueil*, Vicomte d'Argeville, Baron d'Eriſſé, Maître des Requêtes, fils puîné de *Charles de Longueil*, Seigneur de la Grange, & d'*Iſabelle Hubert*, Dame de la Nouë.

3. Et Denise, mariée à *Guillaume Rubantel*, Seigneur de Maudetour.

II Raoul d'Aligre, Seigneur de la Riviere, Chouvilliers, épouſa *Jeanne Lambert*, & eut pour enfans,

1. Etienne, qui ſuit.

2. Et Marie, femme de *Louis Mineray*, Préſident à Chartres.

III. Etienne d'Aligre, II du nom, Chevalier, Seigneur de la Riviere & de Chouvilliers, fut d'abord Préſident au Siége Préſidial de Chartres, & prêta ſerment pour cette Charge au Parlement de Paris le 4 Septembre 1587. Il fut enſuite Conſeiller au Grand-Conſeil, & Intendant de la Maiſon de Charles de Bourbon, Comte de Soiſſons, qui le nomma Tuteur honoraire de Louis, ſon fils. Les grands ſervices qu'Etienne d'Aligre avoit rendus à l'Etat, & la réputation qu'il avoit d'être l'un des plus ſçavans & des plus hommes de bien de la robe, l'avoient fait deſtiner par le Roi Henri IV pour remplir un Office de Préſident au Parlement de Bretagne; mais il fut depuis retenu par Louis XIII pour exercer une charge de Conſeiller ordinaire dans ſes Conſeils d'Etat & des

Digitized by Google

Finances. Le 6 Janvier 1624, il fut fait Garde-des-Sceaux; & au mois d'Octobre de la même année, après la mort de M. de Silleri, Louis XIII le nomma Chancelier de France, Charge qu'il exerça avec intégrité & beaucoup de désintéressement. Des intrigues de Cour lui firent ôter les Sceaux en 1626, avec ordre de se retirer en sa maison de la Riviere au Perche, où il mourut le 11 Décembre 1635, âgé de 75 ans. Il épousa *Elizabeth*, fille de *Jean-Jacques Chappelier*, Conseiller d'Etat, & de *Madelene le Boulanger*, dont il eut :

1. Etienne, II du nom, qui suit.
2. Louis, Seigneur de Chouvilliers, mort sans alliance.
3. Nicolas, Abbé de Saint-Evroult, mort en Espagne le 26 Octobre 1658.
4. N..... Religieuse au Prieuré de Bellomer, Ordre de Fontevrault.
5. Marguerite, Prieure de Bellomer.
6. N..... Religieuse en l'Abbaye de Gif.
7. Et Elizabeth, mariée à *François de Courceulles*, Baron de Rouvrai.

IV. Etienne d'Aligre, II du nom, Chancelier de France, né à Chartres le 13 Juillet 1592, fut reçu Conseiller au Grand-Conseil en 1615, à l'âge de 23 ans. Le Roi Louis XIII l'envoya peu après en Ambassade à Venise, & le nomma Conseiller d'Etat à son retour en 1635, & Intendant de Justice en la Généralité de Caen en 1638, & le commit en 1645 pour tenir les Etats de la Province de Languedoc. Il fut fait Conseiller d'honneur au Parlement de Paris en 1651, exerça pendant dix mois en 1653 la Charge de Surintendant des Finances sous le titre de Directeur, & fut établi Chef du Conseil de Commerce de Marine en 1654. Louis XIV ayant établi en 1661 un Conseil Royal des Finances, il fut choisi pour le premier des Commissaires qui devoient le composer. Etant devenu Doyen des Conseils, & le Roi lui-même voulant tenir les Sceaux après la mort du Chancelier Seguier, il fut le premier des Commissaires nommés pour y assister avec voix délibérative; & quelques mois après, Sa Majesté étant obligée de se mettre à la tête de ses Armées, M. d'Aligre fut pourvu de la Charge de Garde-des-Sceaux de France par Lettres du mois d'Avril 1672, dont il prêta serment le 24; & au mois de Janvier 1674 il parvint à la dignité de Chancelier de France, dont il prêta serment le 10, & en jouit jusqu'à sa mort, arrivée à Versailles le 25 Octobre 1677 : il étoit âgé de 85 ans.

Etienne d'Aligre, II du nom, épousa 1°. *Jeanne l'Huillier*, fille de *François*, Seigneur d'Interville, Secrétaire du Conseil, & d'*Anne Brachet-de-Portmorand*; 2°. *Geneviéve Guynet*, veuve de *Jean de Gué*, Seigneur de Villetaneuse, Maître des Comptes, & fille de *Nicolas Guynet*, Conseiller au Grand-Conseil, & de *Geneviéve Gasteau*, sa premiere femme, morte en Septembre 1657; 3°. & *Elizabeth l'Huillier*, veuve de *Michel Moreau*, Lieutenant-Civil au Châtelet de Paris, & fille de *Jerôme l'Huillier*, Procureur en la Chambre des Comptes, & d'*Isabelle Dreux*, morte le 8 Février 1685. Il n'eut point d'enfans des deux derniers mariages, mais du premier lit il en eut dix-huit, sçavoir :

Digitized by Google

1. Louis, Marquis d'Aligre, qui, après avoir été Abbé de Saint-Jacques de Provins, prit le parti des armes. Il fut d'abord Colonel de Cavalerie, puis Lieutenant-Général des Armées du Roi en Catalogne en 1652, & mourut le 12 Août 1654, âgé de 73 ans ſans alliance.

2. N..... mort jeune.

3. François, né le 24 Décembre 1620, fit profeſſion le 27 Décembre de l'année 1636 chez les Chanoines Réguliers de l'Ordre de Saint Auguſtin de la Congrégation de France. Il obtint le 12 Février 1643, ſur la démiſſion de Michel d'Aligre, ſon frere, l'Abbaye de Saint-Jacques de Provins, Diocèſe de Sens, qu'il poſſeda en régle. Il fut nommé en 1668 à l'Evêché d'Avranches, mais il ne voulut point l'accepter. En 1672, ſon pere ayant été fait Garde-des-Sceaux, & enſuite Chancelier de France, il ſortit de ſa retraite pour venir le ſoulager, & faire ſous lui les fonctions de cette Charge. Il donna dans cette occaſion des preuves de ſa capacité & de ſon zèle pour la juſtice. Après la mort du Chancelier, ſon pere, il retourna dans ſon Abbaye, où, après avoir vécu dans une grande auſtérité & occupé de toutes ſortes de bonnes œuvres, il mourut le 21 Janvier 1712 dans la quatre-vingt-douzieme année de ſon âge. Il avoit fait pluſieurs fondations pour le ſoulagement des Pauvres & pour la commodité publique de la Ville de Provins. Son Oraiſon funèbre fut prononcée dans l'Egliſe de l'Abbaye de Saint-Jacques le 19 Avril 1712, par le R. P. *Lenet*, Chanoine Régulier, alors Profeſſeur en Théologie de la même Maiſon; & elle fut imprimée à Paris, la même année, *in-4°*. Une piété ſolide & une éloquence noble & digne du ſujet, caractériſent ce beau diſcours. On a auſſi ſur la vie & la mort de M. d'Aligre une lettre fort édifiante, écrite de Provins, & imprimée à Paris, en 1712, *in-4°*.

4. Michel, qui ſuit.

5. Etienne, Chevalier de Malte, tué le 28 Septembre 1644 à la priſe du Gallion de la Sultane-mere.

6. Charles, Abbé de Saint-Riquier en Ponthieu, Diocèſe d'Amiens, fut reçu Conſeiller au Parlement de Paris le 21 Mai 1660. Il fut fait Conſeiller d'Etat ordinaire en 1672, & Conſeiller d'honneur au Parlement, lorſque ſon pere fut nommé Garde-des-Sceaux. Il mourut le 20 Mai 1695 âgé d'environ 65 ans, & fut inhumé à Saint-Germain-l'Auxerrois, dans la ſépulture de ſa famille. Il avoit abandonné les revenus de ſon Abbaye de Saint-Riquier, de la valeur de 20000 liv. aux Moines de cette Maiſon, qui bâtirent une belle Egliſe, & il n'en exigeoit ſeulement que ſa nourriture, quand il alloit ſur les lieux; ce qui arrivoit une fois l'an.

7. Jean, Chevalier de Malte, Commandeur de Beauvoir-lez-Abbeville, mort le 15 Octobre 1710, âgé de 78 ans, étant né le 1 Mai 1632.

8. Marie, née à Veniſe.

9. Elizabeth, auſſi née à Veniſe, Abbeſſe de Saint-Cyr près Verſailles.

10. Anne, Religieuſe à Fontevrault, puis Coadjutrice de Saint-Cyr, morte le 1 Avril 1669.

11. Marie, mariée 1°. à *Michel de Verthamon*, Seigneur de Bréau,

Digitized by Google

Marquis de Manœuvre, Maître des Requêtes, puis Conseiller d'Etat; & 2°. en 1679, à *Godefroi*, Comte d'Estrades, Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de France. Elle est morte le 2 Février 1724, âgée de 91 ans. Elle eut du premier lit *François-Michel de Verthamon*, Premier Président du Grand-Conseil, mort le 2 Janvier 1738, ancien Secrétaire des Ordres du Roi.

12. HÉLENE, alliée le 4 Février 1655 à *Claude de Laubespine*, Marquis de Verderonne en Beauce, & morte le 16 Mars 1712, a été la grand-mere de la Comtesse Douairiere de Pontchartrain, mere de la Duchesse de Nivernois.

13. FRANÇOISE, Coadjutrice, puis Abbesse de Saint-Cyr, morte le 3 Février 1719, âgée de 85 ans.

14 & 15. SUSANNE & GENEVIÉVE.

16 & 17. N..... & N..... D'ALIGRE, mortes jeunes.

18. Et MARGUERITE D'ALIGRE, alliée, 1°. en 1658, à *Charles-Bonaventure*, Marquis de Manneville au pays de Caux; & 2°. à *Charles-Louis d'Albert*, Duc de Luynes, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, & bisayeul du Duc de Luynes dernier mort, dont elle fut la troisieme femme, & n'eut point d'enfans. De son premier mariage elle eut pour fils le grand-pere de *Charlotte-Natalie de Manneville*, aujourd'hui Duchesse de Rochechouart. Elle est morte le 26 Septembre 1722, âgée de 81 ans.

V. MICHEL D'ALIGRE, Seigneur de Villenesle, Boislandry, &c. quatrieme fils d'ETIENNE, II du nom, Chancelier de France, & de *Jeanne l'Huillier*, sa premiere femme; fut Conseiller au Parlement, puis Maître des Requêtes, & Intendant d'Alençon. Il fut marié trois fois, 1°. en Mars 1651 à *Catherine de Machault*, décédée le 10 Juillet suivant; 2°. à *Marie Arragonet*, fille d'*Antoine*, Trésorier des Gardes-Françoises, & de *Jeanne le Gendre*, morte le 16 Mars 1657; 3°. & à *Madelene Blondeau*, fille de *Gilles*, Président en la Chambre des Comptes, & de *Madelene le Boults*. Il mourut le 10 Août 1661, & sa femme le 12 Juillet 1696. Du second lit naquit:

1. N..... D'ALIGRE, mort jeune.

Et du troisieme lit il laissa deux fils;

2. ETIENNE, qui suit.

3. Et GILLES, Seigneur de Boislandry, Conseiller au Parlement, mort le 12 Avril 1711. Il avoit épousé, en Août 1686, *Catherine Turgot-de-Saint-Clair*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Saint-Clair, Maître des Requêtes, dont il a eu JEANNE-ELIZABETH D'ALIGRE, née le 21 Septembre 1691, morte le 2 Avril 1692.

VI. ETIENNE D'ALIGRE, III du nom, second fils de MICHEL & de *Madelene Blondeau*, sa troisieme femme, Seigneur de la Riviere, la Forêt, le Favril, Boislandry, Frétigny, Vieux-Château, &c. fut reçu Conseiller au Parlement de Paris, & Commissaire aux Requêtes du Palais le 7 Mai 1683, Maître des Requêtes le 10 Avril 1688, Conseiller d'honneur au Parlement en 1689, & enfin Président-à-Mortier le 18 Novembre 1701.

Digitized by Google

Il avoit épouſé, 1°. le 3 Avril 1684, *Marie-Madelene le Pelletier*, fille de *Claude*, Miniſtre d'État, Surintendant des Poſtes, Contrôleur-Général des Finances, & depuis Préſident à-Mortier au Parlement de Paris, & de *Marie-Madelene Fleuriau*, morte le 19 Septembre 1702, âgée de 32 ans; 2°. le 6 Août 1708, *Marie-Anne-Fontaine Deſmontées*, morte en couches le 1 Juin 1711, âgée de 31 ans : elle étoit ſœur d'*Antoine*, Sieur de Deſmontées, Evêque de Nevers; 3°. &, le 17 Septembre 1711, *Madelene-Catherine de Boivin*, fille de feu *Jean-Baptiſte*, Seigneur de Bonnetot & de l'ancien Comté de Baqueville, Premier Préſident en la Chambre des Comptes & Cour des Aides de Normandie, & de *Jeanne-Marie-Mallet*, vivante en 1769. Elle eſt veuve du 15 Juin 1715.

Du premier mariage il a eu :

1. ETIENNE, mort jeune.

2. ETIENNE-CLAUDE, qui ſuit.

3. MADELENE FRANÇOISE, née le 2 Avril 1690, Abbeſſe de Saint-Cyr, morte à la Ville-l'Evêque âgée de 60 ans.

4. MARIE-MADELENE GENEVIÉVE, née le 19 Mars 1693, Religieuſe de Sainte-Marie.

5. Et MADELENE-LOUISE, née le 23 Juillet 1697, mariée le 14 Septembre 1711 à *Guillaume de Lamoignon*, Seigneur de Blancménil, ancien Chancelier de France, morte le 8 Janvier 1714.

Du ſecond mariage vint,

6. MARIE-ANNE, morte douze jours après ſa mere.

Du troiſieme lit ſont iſſus :

7. ETIENNE-JEAN-FRANÇOIS-MARIE D'ALIGRE-DE-BOISLANDRY, né le 19 Janvier 1717, Conſeiller au Parlement, Maître des Requêtes, Intendant de Pau, puis de Picardie, Maître des Requêtes honoraire, marié le 10 Mai 1757 à *N.*..... *Maſſon*. Il eſt mort le 4 Septembre de la même année ſans enfans.

8. JEANNE-MADELENE-CATHERINE, née le 18 Octobre 1712, morte à Paris le 14 Avril 1738 dans la vingt-ſixieme année de ſon âge, ayant épouſé, le 15 Juin 1735, *Henri-François de Bretagne*, Baron d'Avaugour, premier Baron de Bretagne, Comte de Vertus & de Goello, par la mort de ſon frere aîné, né le 17 Juin 1685, ancien Colonel d'un Régiment d'Infanterie, & Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis.

9. Et MARIE-CATHERINE, née le 30 Décembre 1713, mariée le 21 Février 1735, & aujourd'hui veuve de *Louis-Michel-Robert le Pelletier-de-Saint-Fargeau*, Maître des Requêtes, fils de *Michel-Robert le Pelletier-des-Forts*, Miniſtre d'État, Contrôleur-Général des Finances, & de *Marie-Louiſe de Lamoignon*, dont deux enfans, ſçavoir, le Préſident-à-Mortier du Parlement de Paris, ci-devant Avocat-Général, & la Princeſſe *de Chimay*.

VII. ETIENNE-CLAUDE D'ALIGRE, Seigneur de la Riviere au pays du Perche, de la Forêt, le Favril, la Lande, le Pleſſis, Comte de Maran, Pays d'Aunis, &c. né le 26 Mai 1694, mort le 8 Juillet 1752, enterré

Digitized by Google

à Saint-Germain-l'Auxerrois dans la Chapelle de la Maiſon d'ALIGRE; il fut reçu Conſeiller au Parlement, & Commiſſaire aux Requêtes du Palais le 30 Décembre 1716. Il obtint, au mois d'Août 1724, la ſurvivance de la Charge de Préſident-à-Mortier, dont ſon pere étoit revêtu; fut reçu en cette qualité le 29 Novembre ſuivant, & prit ſéance au mois de Juin 1725. Il épouſa, 1°. le 21 Février 1726, *Marie-Louiſe-Adélaïde Durey*, fille de *Jean-Baptiſte Durey-de-Vieuxcourt*, Préſident au Grand-Conſeil, & ci-devant Tréſorier de l'Etat des Guerres, & de *Louiſe le Gendre*; 2°. en 174..... *Geneviéve Parent*, fille de *N.*..... *Parent*, Conſeiller au Parlement, dont il a eu une fille, morte en bas âge. De ſon premier mariage il avoit eu cinq enfans, ſçavoir:

1. ETIENNE-FRANÇOIS, qui ſuit.

2. ETIENNE-JEAN-BAPTISTE, né le 16 Août 1729, mort à onze ans.

3. MARIE-MADELENE, née le 27 Août 1731, mariée le 26 Février 1748 à *Charles-Jean-Baptiſte des Galloys-de-la-Tour*, Chevalier, Vicomte de Glené, Premier Préſident du Parlement d'Aix, & Intendant de Provence, fils de *Jean-Charles*, auſſi Préſident & Intendant de Provence, & de *Jeanne-Charlotte du Pré-de-la-Grange*, dont pluſieurs enfans.

4 & 5. Deux filles, mortes ſans alliance.

VIII. ETIENNE-FRANÇOIS D'ALIGRE, Comte de Maran, Seigneur de la Riviere, la Forêt, le Favril, Boiſlandry, la Lande, le Pleſſis, &c. né le 17 Juillet 1727, reçu Conſeiller au Parlement de Paris le 5 Septembre 1745, puis dans la charge de Préſident-à-Mortier, dans l'exercice de laquelle il eſt entré le 27 Juillet 1752; a été nommé en Septembre 1768 Premier Préſident du même Parlement. Il eſt veuf ſans enfans depuis le 9 Décembre 1767 de *Françoiſe-Madelene Talon*, fille unique de *Denis-Omer*, Préſident-à-Mortier, morte âgée de 37 ans, & eſt remarié en ſecondes noces depuis 1768 avec.....

SECONDE BRANCHE.

ETIENNE, II du nom, Chancelier de France, avoit pour couſin-germain JEAN D'ALIGRE, Valet-de-Chambre du Roi, lequel de *Catherine Trouillard*, ſa ſeconde femme, eut, entr'autres enfans,

IV. MICHEL, Baron de Saint-Lié, ſucceſſivement Tréſorier-Général des Menus-Plaiſirs du Roi, Intendant de Juſtice, Police & Finances en Catalogne & Rouſſillon en 1651, puis en Alſace en 1653, Intendant des Finances, & Général des vivres en Allemagne, & Conſeiller d'Etat, mourut en 1675. Il avoit épouſé, par contrat du 17 Septembre 1639, Demoiſelle *Marie Perou*. Il en eut:

1. PHILIPPE-FRANÇOIS, Capitaine de Vaiſſeaux, commandant la Marine à Toulon, puis Lieutenant-Général des Armées Navales, & Grand-Croix de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, mort ſans alliance en 1719, âgé de 80 ans.

2. ETIENNE-ARMAND, qui ſuit.

3. Et MARIE-THÉRESE, mariée, le 15 Juin 1697, à *Claude-Louis*,

Digitized by Google

Hyacinthe Ploumier, Chevalier, Seigneur de la Boulaye, Commiſſaire-Ordonnateur de la Marine.

V. ETIENNE-ARMAND D'ALIGRE, Chevalier, Baron de Saint-Lié, a ſervi dans la Marine. Il a été Lieutenant de Vaiſſeaux, & eſt mort en 1724. Il avoit épouſé en 1693 *Marie Gauvriet*, dont il a eu, entr'autres enfans,

1. MICHEL-CÉSAR, qui ſuit.

2. RENÉ-PIERRE, Chevalier d'Aligre, né en Avril 1712, marié en Septembre 1756 à *N.... Théard-du-Bordage.*

3. GUI, dit *l'Abbé d'Aligre*, né le 2 Février 1718, Prieur de Foſſe-Bellay & de Mouſſi le-Neuf.

VI. MICHEL-CÉSAR, Marquis d'Aligre, né le 7 Août 1711, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, Meſtre-de-Camp de Cavalerie par brevet du 2 Février 1757, Exempt des Gardes-du-Corps dans la Compagnie de *Noailles*, a épouſé en premieres noces *Madelene-Catherine-Françoiſe de Rouffiac*, & en ſecondes, le 12 Février 1754, *Philiberte-Catherine Baudry*, fille d'*André Baudry*, Conſeiller au Parlement, & Grand-Maître des Eaux & Forêts d'Artois & Pays conquis, & de *Catherine Lorancher.*

Les armes : *burelé d'or & d'azur, de dix piéces, au chef d'azur chargé de trois ſoleils d'or.* Voy. P. Anſelme, *Tom. VI, p. 550 & ſuiv.* Moreri, *Edition de 1759*, & Mercure de France, *Juin 1725, p. 1455.*

ALION : c'eſt une branche de la Maiſon d'USSON-BONAC. LOUIS D'USSON, Comte d'Alion, né le 7 Janvier 1705, eſt couſin au ſixiéme degré du Marquis de BONAC, ci-devant Ambaſſadeur auprès des Etats généraux des Provinces-Unies. Le Comte d'Alion a été nommé, en 1724, Commiſſaire médiateur du Roi, pour le partage des limites en Perſe, entre les Turcs & les Ruſſes, Miniſtre plénipotentiaire de France à Péterſbourg, en 1742, pour la ſeconde fois en 1744, & il y a demeuré juſqu'en 1748. Il a épouſé, en 1550, *Louiſe-Elizabeth Choart*, fille unique de feu *Guillaume*, Seigneur de Buzenval, en la Paroiſſe de Ruel près Paris; mort Brigadier de Cavalerie, ancien Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers de la Reine, appellé le Marquis de Buzenval.

Les armes d'USSON-D'ALION DE BONAC, ſont : *de gueules, au lion d'argent.* Voyez BONAC.

— ALIX : famille noble de Salins, éteinte, & qui remonte à CLAUDE ALIX, convoqué à l'arriere-ban des Nobles du Bailliage d'Aval en 1551 & 1561. PIERRE ALIX, Chanoine de Beſançon, Prieur de Sainte-Madelene de Salins, nommé par le Pape à l'Abbaye de Saint-Paul de Beſançon en 1632, mourut en l'an 1676, laiſſant une hiſtoire manuſcrite de ſon Abbaye qu'il avoit gouvernée pendant quarante-quatre ans.

ALLAMANON : famille noble, qui tire ſon nom de la Terre & Seigneurie d'ALLAMANON qu'elle poſſédoit dans le onziéme ſiécle. JEAN & ALBERT D'ALLAMANON embraſſerent le parti du Comte de Provence en

1150.

Digitized by Google

1150, dans la fameuſe guerre qu'eut ce Prince contre *Etiennette des Baux.* BERTRAND D'ALLAMANON ſuivit celui de la Princeſſe. ALBERT étoit du nombre des Barons qui firent hommage à *Bérenger* dans la ville de Taraſcon, l'an 1146.

On trouve dans le douziéme ſiécle un autre BERTRAND D'ALLAMANON, qui ſe diſtingua par ſa bravoure & par ſon ſçavoir; il étoit du nombre des fameux Poëtes Provençaux, auxquels on avoit donné le nom de *Troubadours.* Il fut préſent au traité de paix qui ſe fit entre *Bérenger* & les Génois, lorſque ceux-ci ſe mirent ſous la protection de ce dernier Comte de Provence de la Maiſon de Barcelonne. *Bérenger*, charmé du mérite de BERTRAND, lui fit préſent de 2000 ſols à prendre ſur le péage d'Arles.

BERTRAND, II du nom, Seigneur de Rognes, accompagna CHARLES D'ANJOU, lorſqu'il alla faire la conquête du Royaume de Naples, l'an 1264.

IMBERT D'ALLAMANON, ſon fils, Seigneur d'Aurielle, ſuivit la Cour de CHARLES II en l'année 1293, & ſon frere AICARD D'ALLAMANON, Seigneur de Rognes, fut Amiral de Provence en 1297.

PIERRE D'ALLAMANON, Seigneur d'Allamanon & Lambeſc, fit hommage de ſes Terres en l'année 1330 & en 1341.

Un ſecond AICARD D'ALLAMANON, Seigneur d'Allamanon, teſta en faveur de

FLORIMONT D'ALLAMANON ſon fils, qui fit auſſi ſon teſtament le 19 Juin 1524. Il fut pere de

JEAN D'ALLAMANON, marié avec *Melchiore de Portanier.* Leur contrat de mariage eſt du 13 Janvier 1545. Ils eurent, parmi pluſieurs enfans, HONORÉ, JOSEPH, & PIERRE.

HONORÉ, étoit premier Procureur du Pays en 1591. Il immortaliſa ſon nom dans les guerres civiles de la ligue, auxquelles il eut beaucoup de part. Il ſe noya en voulant paſſer à gué la riviere d'Argens. JOSEPH & PIERRE, ſes freres, partagerent ſon héritage & firent tige.

PIERRE ſe retira à Brignoles où il fut Chef d'une branche éteinte de nos jours.

JOSEPH, après avoir vendu la part qu'il avoit à la Terre d'Allamanon, alla s'établir à Salon où il forma auſſi une branche dont il ne reſte plus que deux freres fort âgés, vivans ſans alliance en 1757, l'un à Nevers, & l'autre à Salon. *Arm. de Prov. Tom. I, p. 33.*

Les armes: *tranché d'argent ſur ſable, diapré de l'un en l'autre.*

— ALLARD, en Dauphiné. La généalogie de cette famille noble commence dans l'Armorial de France, *Reg. ſecond, premier partie*, à

1. Noble GABRIEL ALLARD, Ecuyer, demeurant à Montvendre, Diocèſe de Valence. Il épouſa, 1°. le 20 Janvier 1517, Demoiſelle *Cécile du Perrier*; & 2°. le 25 Février 1527, Demoiſelle *Blanche d'Urre.* Il teſta en 1548, & laiſſa du premier lit:

1. GASPARD, qui ſuit.

Digitized by Google

2. JEAN, Seigneur de Beauchêne, commandant une Compagnie de gens de pied pour le ſervice du Roi en 1584.

Et du ſecond lit:

3. BALTHAZARD, auteur de la ſeconde Branche rapportée ci-après.

II. GASPARD ALLARD, Sieur de Montvendre en 1542, eut, entr'autres enfans, de Demoiſelle *Marguerite Maſuere* ſon épouſe:

1. CHARLES.

2. GUILLAUME, qui ſuit.

3. & 4. BLANCHE, & LOUISE.

III. GUILLAUME ALLARD, demeurant au Lieu de Chantemerle, Diocèſe de Vienne, épouſa, par contrat du 26 Octobre 1587, Demoiſelle *Gilberte de Boſt*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur du Moulin, au Diocèſe de Mâcon, & de *Françoiſe de Rochefort-de-la-Valette*. Il mourut au mois d'Octobre 1604. Il eut de ſon mariage:

1. EUSTACHE.

2. JEAN, qui ſuit.

3. & 4. CATHERINE, & GASPARDE.

IV. JEAN ALLARD, ſervit en 1636 dans l'armée de Picardie, & au ſiége de Corbie. Dans deux actes, l'un du 31 Janvier 1637, l'autre du 29 Juillet 1649, il eſt qualifié Lieutenant pour le Roi aux Iſles de Porquerolles. Il épouſa, le 24 Janvier 1635, *Marguerite de la Faye*, fille de *Louis de la Faye-de-Lantozat*, Juge de la Baronnie d'Aubenas, dont:

1. JEAN-BAPTISTE, qui ſuit.

2. & 3. LOUIS & JOSEPH.

4. Et FRANÇOISE, femme de *Jean de Faucon-Saint-Laurent*.

V. JEAN-BAPTISTE ALLARD, Maire perpétuel de la ville d'Aubenas, & du Comté de Montlor, fut déchargé de la contribution au ban & arriere-ban, par Sentence du 9 Mai 1690, attendu qu'il avoit un fils au ſervice de S. M. Il fut maintenu dans ſon ancienne Nobleſſe, le 28 Janvier 1698, par ordonnance de M. de Lamoignon-de-Courſon, Intendant du Languedoc. Il mourut le 2 Octobre 1710. Il avoit épouſé, 1°. le 26 Avril 1664, *Louiſe du Chier*, fille de *Jean*, & de *Suſanne Montagne*; 2°. *Jeanne de Borne*. Il eut du premier lit:

1. LOUIS, qui ſuit.

2. Et MARIE, femme de *Pierre Aymard*, Conſeiller, Procureur du Roi en la Juriſdiction de *Pierre-Latte*.

VI. LOUIS ALLARD, légataire univerſel de *Marguerite de la Faye* ſon ayeule paternelle, par le teſtament qu'elle fit le 19 Décembre 1688. Il épouſa, le 17 Avril 1700, *Anne Chaſtannier*, dont:

VII. PIERRE ALLARD, né le 21 Janvier 1706, marié le 18 Février 1730, avec *Marguerite du Faur-de-Montjeau*, fille de *François*, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine-Major au Régiment de Périgord, & de *Thérèſe Drival*.

SECONDE BRANCHE.

II. BALTHAZARD ALLARD, I du nom, fils du ſecond lit de GABRIEL

Digitized by Google

& de *Blanche d'Urre*, Coſeigneur de Mayn, de Montvendre, &c. & Commandant d'une Compagnie de gens de pied pour le ſervice du Roi. Il épouſa, 1°. le 18 Avril 1565, *Sibile Gigou*, fille de *Bernardin Gigou*, de la ville de Romans; 2°. le 6 Mars 1572, Dame *Caroline de Donciéu*. Il teſta le 5 Août 1582. *Caroline de Donciéu* reſta tutrice de ſes enfans, qui furent entr'autres:

1. ANNET ALLARD, Ecuyer.
2. Et PIERRE, qui ſuit.

III. PIERRE ALLARD, né poſthume, épouſa, le 13 Avril 1612, *Hélene Serret*, fille de *Pierre*, Secrétaire de la Chambre du Roi; il en eut:

1. LAURENT D'ALLARD, maintenu avec ſes freres & ſœurs dans la poſſeſſion de leur Nobleſſe, par l'Ordonnance de M. de Sève, Intendant du Dauphiné, datée du 22 Janvier 1643.
2. BALTHAZARD, qui ſuit.
3. & 4. PIERRE & ANDRÉ.
5. & 6. CATHERINE, & JEANNE.

IV. BALTHAZARD D'ALLARD, II du nom, Capitaine dans le Régiment du Duc de Modene, teſta le 12 Décembre 1656, & vivoit encore en 1670. Il eut de ſon mariage accordé le 4 Octobre 1653, avec *Charlotte de Blanchard-de-Savinhac*, fille de Noble *Anne de Blanchard-de-Savinhac*, Sieur de Carricy, & de *Spirite de Baratier*:

1. LAURENT, qui ſuit.
2. GABRIELLE.

V. LAURENT D'ALLARD, Ecuyer, Seigneur de Montaille du Cros, & de la Crouzilliere, en Touraine, Commiſſaire & Lieutenant-Provincial de l'Artillerie de France, Chevalier de Saint-Louis, épouſa le 27 Février 1697, *Marie Charlotte de Roſtaing*, fille de *Jean*, Sieur de Champhérier, & de *Claudine le Bon*. Il teſta le 1 octobre 1735, & laiſſa pour enfans:

1. MARC-ANTOINE-LAURENT, qui ſuit.
2. CLAUDE, Lieutenant, puis Commiſſaire-Provincial d'Artillerie & Chevalier de Saint-Louis.
3. HUGUES-CHARLES, rapporté après ſon aîné.
4. LOUIS, né au mois de Juillet 1713.
5. MARIE-MADELENE, femme d'*Alexandre Lancelin*, Ecuyer, Seigneur de la Roliere.

VI MARC-ANTOINE-LAURENT D'ALLARD, reçu Chevalier des Ordres de N. D. de Mont-Carmel & de Saint-Lazare, en Février 1723; Ecuyer du Roi, Gentilhomme de M. le Duc d'ORLÉANS, ſucceſſivement Capitaine réformé, à la ſuite du Régiment Royal des Vaiſſeaux, Infanterie; Exempt de la Compagnie des Gardes de feu M. le Duc d'ORLÉANS; Capitaine en pied en 1729 dans le Régiment de Limouſin, Infanterie; a eu de ſon mariage accordé le 16 Septembre 1728, avec *Marie-Madelene du Freſne*:

1. LAURENT-GASPARD D'ALLARD, né le 6 Juillet 1729.

Digitized by Google

2. MARIE-LOUISE, née le 17 Décembre 1733.
3. ANTOINETTE-CHARLOTTE, née le 1 Décembre 1737.
4. Et MARIE-LOUISE-ANGELIQUE, née le 17 Juin 1739.

TROISIEME BRANCHE.

VI. HUGUES-CHARLES D'ALLARD, Ecuyer, Commiſſaire d'Artillerie, frere puîné de MARC-ANTOINE-LAURENT; a épouſé, le 18 Décembre 1729, *Marie Montchenu*, fille de *Louis*, Seigneur & Baron de Thodure, & de *Louiſe de Lemps*. De ce mariage il a eu, entr'autres enfans:

MARIE-MADELENE, née le 16 Octobre 1731, reçue à Saint-Cyr le 2 Mars 1739.

Les armes: *d'or, à un chevron de ſable, accompagné de trois étoiles d'azur, rangées en chef, & d'un croiſſant de gueules, poſé à la pointe de l'écu.*

— ALLARD, en Provence. I. BALTHAZARD ALLARD, de la Ville de Brignoles, fut annobli par Lettres-patentes du Roi Louis XIV, en l'année 1654. Ces Lettres furent enregiſtrées en la Cour des Comptes d'Aix, le 16 Novembre 1655, Regiſtre *afflictio Provinciæ*, arm. B. fol. 68. Il avoit été marié à Brignoles en 1609, (*Taneron* Notaire) avec *Marguerite Martin*, dont il eut quatre enfans:

1. & 2. JEAN & BALTHAZARD, II du nom.
3. ANDRÉ, qui ſuit:
4. Et ELIZABETH ALLARD, mariée le 4 Juillet 1656, avec *Lazarin Doria*, Seigneur de Saturnon.

II. ANDRÉ D'ALLARD, acquit la terre de Néoules en 1657, & fut pere de

III. LOUIS D'ALLARD, Seigneur de Néoules, marié avec *Catherine de Gantès*, par contrat du 2 Octobre 1720. De cette alliance ſont iſſus, entr'autres enfans, deux fils, dont l'aîné,

IV. JEAN-FRANÇOIS-LOUIS D'ALLARD, Seigneur de Néoules, Conſeiller au Parlement de Provence, a épouſé Demoiſelle *Dauphine de Bauſſet-de-Roquefort*, niéce de l'Evêque de Béziers, de laquelle il a des enfans, le cadet vit ſans alliance.

Les armes: *d'azur, trois barres d'argent, ſupportant une trangle d'azur, chargée de trois fleurs de lys d'or, au chef de gueules, chargé de deux demi-vols d'argent, ſurmontés d'un vol de même.* Nouveau Nobiliaire de Provence, p. 34.

— ALLARD, Sieur de la Houſſaye en Normandie, Généralité d'Alençon. *La Roque*, dans ſon traité des bans & arriere-bans, dit qu'en la montre de 1470, Comté de Longueville, *Audon-Lenfant* préſenta pour lui, NOEL ALLARD, Archer, armé de brigandine, ſallade, arquetrouſſe, pour ſe un Archer. C'eſt tout ce que nous ſçavons de cette famille dont les armes ſont: *d'azur, à trois étoiles d'or, poſées 2 & 1, la derniere accompagnée de 3 croiſſans d'argent, 1 & 2.*

* **ALLASSAT**: Seigneurie qui appartient en partie à l'Evêque de Li-

Digitized by Google

moges, & en partie au Marquis de Raſtignac. On prétend que cette Seigneurie eſt la plus ancienne du Limouſin.

— ALLEAUME, en Normandie, Bailliage d'Alençon, Sieur de la Ramée & du Bois. *La Roque*, dans ſon traité des bans & arriere-bans, dit qu'en la montre de l'an 1470, Vicomté d'Arc, pour *Nicolas Gallopin*, ſe préſenta JEAN ALLEAUME, armé de brigandine, ſallade, & avec lui un Page portant une javeline pour ſe vouger. *Maſſeville*, dans ſon hiſtoire de Normandie, parle d'un GUILLAUME D'ALLEAUME, nommé à l'Evêché de Liſieux en 1622.

RAOULIN D'ALLEAUME, Ecuyer, Sieur de la Ramée, épouſa *Gueranne Patrice*, dont une fille, & PHILIPPE, qui ſuit.

PHILIPPE D'ALLEAUME, Seigneur de la Ramée, marié par contrat du 7 Janvier 1567, à *Madelene Barbier*, fille de *Noël Barbier*, Seigneur de Pelleus, & de *Suſanne Gerveſeaux*, dont GILLES, & CHARLES, qui ſuit.

CHARLES D'ALLEAUME, Ecuyer, Seigneur de Beaupréau, Conſeiller au Parlement de Rouen, & Préſident aux Requêtes du Palais, ſe maria, par contrat du 13 Septembre 1617, à *Anne Beſnard*, fille de *Guillaume*, Ecuyer, Seigneur de Lépinay, &c. & de *Claire de Queſade*, dont CLAIRE D'ALLEAUME, mariée, en 1652, à *André de Mercaſtel*, Ecuyer, Seigneur de Mercaſtel, &c. & CHARLES, qui ſuit.

CHARLES, Ecuyer, Seigneur de Trefforeſt, &c. épouſa, par contrat du 9 Avril 1667, *Marie de Galentine*, fille d'*Adrien*, Ecuyer, Secrétaire du Roi, & Audiencier en la Chancellerie de Normandie, & d'*Anne Brice*, dont.

1. FRANÇOIS D'ALLEAUME, Prieur de l'Abbaye du Parc.
2. BRICE D'ALLEAUME, Chanoine de l'Egliſe Cathedrale de Rouen.
3. MARIE, Prieure de l'Abbaye Royale de Saint-Amand.
4. Et BARTHELEMI, qui ſuit.

BARTHELEMI D'ALLEAUME, Chevalier, Seigneur & Patron honoraire de Trefforeſt, Paſſy, & autres lieux, premier Avocat Général en la Cour des Aides de Normandie, épouſa, par contrat du 2 Juillet 1701, *Catherine Davoult*, fille de *Jacques*, & de *Michelle Ugo*; dont:

ANDRÉ-JOSEPH D'ALLEAUME, Chevalier, Seigneur & Patron honoraire de Trefforeſt, Paſſy, Baudriboſe, Grandpré & Sonmelle, Avocat-Général en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Normandie; marié le 27 Mars 1737, à *N.... Midy*, dont deux filles Religieuſes à l'Abbaye de Saint-Amand, & un fils, qui ſuit.

BARTHELEMI D'ALLEAUME, Chevalier, Seigneur & Patron honoraire de Trefforeſt, Paſſy, Baudriboſe & Sonmelle, Avocat-Général en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Normandie; marié, par contrat du 8 Octobre 1744, à *Anne-Marie-Thereſe-Françoiſe-Genevieve du Meſnil*, Marquiſe de Sommery, fille d'*Antoine-Nicolas du Meſnil*, Marquis de Sommery, Chevalier, Seigneur & Patron des Paroiſſes de Sommery & de Sainte-Genevieve, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Dragons, & Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis, & de *Jeanne-Thereſe Carel*, dont:

Digitized by Google

1. Pierre-Barthelemi-François, né le 8 Novembre 1748.
2. Jacques Charles, né le 25 Septembre 1749.
3. Augustin-Etienne, né le 11 Novembre 1751.
4. Anne Marie-Augustin, né le 27 Novembre 1753.
5. Anne-Catherine Louise, née le 27 Août 1746.
6. Et Angelique-Thérese, née le 29 Septembre 1747.

Les armes : *d'azur, au Chevron d'or, accompagné en chef de deux roſes, & en pointe d'un oiſeau, la tête contournée, ſurmontée d'une etoile, le tout de même.*

ALLEMAGNE, autrefois Germanie : elle eſt, depuis le regne de Charlemagne, diviſée en haute & baſſe. L'Empereur Maximilien, en 1512, diviſa l'Empire d'Allemagne en dix Cercles.

Le premier, le Cercle d'Autriche, qui comprend L'Archiduché d'Autriche, la Stirie, la Carniole, le Windiſmarck, la Carinthie, le Tirol, & les Evêchés de Trente & de Brixen.

Le ſecond, le Cercle de Baviere, qui comprend les Etats Séculiers & les Etats Eccléſiaſtiques.

Le troiſiéme, le Cercle de Souabe, qui comprend divers Etats Séculiers & Eccléſiaſtiques, & quelques Villes Impériales.

Le quatriéme, le Cercle de Franconie, qui contient les Evêchés de Bamberg, de Wirtsbourg, & d'Aichter, la Principauté du Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, &c.

Le cinquiéme, le Cercle de la Haute-Saxe, qui comprend l'Electorat de Brandebourg, le Duché de Poméranie, &c.

Le ſixiéme, le Cercle de la Baſſe-Saxe, qui comprend les Duchés de Mekelbourg, Saxe-Lawembourg, Brunſwick, Lunebourg, Alſace, Holſtein, &c.

Le ſeptiéme, le Cercle de Weſtphalie, qui comprend Munſter, Paderborn, Oſnabruk, &c.

Le huitiéme, le Cercle du Bas-Rhin, qui comprend les Electorats de Mayence, de Treves, & de Cologne.

Le neuviéme, le Cercle du Haut-Rhin, ou Cercle d'Alſace, qui comprend Wormes, Spire, Francfort, Haguenaw, Weſſembourg, &c.

Le dixiéme, le Cercle de Bourgogne, qui ne contient à préſent, dans les Pays-Bas, que les Etats qui appartiennent à l'Impératrice Reine.

Il y a des Villes Impériales hors des Cercles, comme Prague, Dantzich, Marienbourg, Thorn, Culm, Elbing, &c.

Mayence, Cologne, Treves, Saltzbourg, Magdebourg, Konisberg, Revel & Deerpt, ſont des Villes Impériales hors des dix Cercles.

L'Empire d'Allemagne eſt un corps dont l'Empereur eſt le Chef, & dont les membres ſont les Etats de l'Empire, diviſés en trois claſſes : ſçavoir, le Collége des Princes Eccléſiaſtiques, celui des Princes Séculiers, & le Collége des Villes Impériales, qui entrent dans les Diètes ou aſſemblées générales.

Digitized by Google

Sur l'élection & le couronnement de l'Empereur, ſur ſon pouvoir, ſon Domaine, ſes Conſeils; ſur les Colléges de l'Empire, l'aſſemblée des Electeurs pour l'élection de l'Empereur, les Princes de l'Empire, les Princes ſouverains d'Allemagne, le Collége des Villes Impériales, les Diètes Impériales, les Cercles de l'Empire, les Tribunaux de la Juſtice de l'Empire, la Nobleſſe libre de l'Empire, &c. voyez *Moreri. Heiſſ*, entre les modernes, a le mieux écrit de l'Allemagne : l'Empereur regnant eſt le cinquante-neuviéme Empereur, depuis Charlemagne.

Le premier établiſſement du dernier Empire des Romains, ou d'Occident, eſt en la perſonne de CHARLEMAGNE, Roi de France, le 25 Décembre 800, ſuivant notre maniere de compter. La premiere poſſeſſion de l'Empire par des Princes Allemands, eſt en Février 962. La premiere élévation de la Maiſon d'Autriche ſur le Trône, en la perſonne de RODOLPHE, Comte d'Hapsbourg, eſt en Octobre 1273. La poſſeſſion non interrompue du Trône Impérial par la Maiſon d'Autriche, eſt depuis le mois de Juin 1438, juſqu'en Octobre 1740. *Voyez* AUTRICHE.

— ALLEMAND : cette Maiſon, comptée aujourd'hui parmi celles du Dauphiné, deſcend de RAOUL ALLEMAND, VI^e fils de RAOUL, Prince de Faucigny, qui vivoit l'an 1125; & l'héritiere du Faucigny, AGNÈS Allemand, épouſa PIERRE, Comte de Savoye. (Voyez l'hiſtoire de Savoye, ſecond volume, tab. 19, art *Faucigny*, page 1171). Cette Maiſon ayant juſqu'à vingt branches, le plus grand nombre d'elles s'eſt établi en Dauphiné, d'autres en Bugey, ſous le nom d'ALLEMAND, Seigneurs d'Arbent & de Mornay, & d'autres en Franche-Comté, ſous le nom d'ALLEMAND, Seigneurs de Montjeſſon. En 1455, il y eut un Concordat fait entre 15 branches de la Maiſon ALLEMAND, en préſence de SIBOUD ALLEMAND, Evêque & Prince de Grenoble, leur oncle & couſin commun, par lequel les ALLEMANDS ſe promettent de s'aider de biens & d'armes dans leurs affaires, & de juger entr'eux les différends qui pourroient ſurvenir dans leur Maiſon, & de traiter de concert du mariage de leurs filles; ils promettent, pour cela faire, de ſe raſſembler tous les ans le 1 de Mai, dans une Chapelle fondée par SIBOUD ALLEMAND, Evêque de Grenoble, ou autre Chapelle qu'ils choiſiront à leur gré, & où ils promettent d'entretenir un luminaire à certaines fêtes & à certains jours à l'honneur du bienheureux Cardinal LOUIS ALLEMAND, du titre de Latran, Archevêque d'Arles & Comte de Lyon, béatifié par le Pape CLÉMENT VII, le 9 Avril 1527, 70 ans après ſa mort. Ce Cardinal, né en 1392, fut d'abord Comte de Lyon, par la réſignation de GALOIS ALLEMAND, ſon frere aîné; enſuite il fut Abbé de Tournus-ſur-Saône, puis Evêque de Maguelonne; de-là il fut appellé à l'Archevêché d'Arles; &, le 24 Mai 1426, il fut fait Cardinal par le Pape MARTIN III. Avant d'être Cardinal, le même Pape l'avoit pourvu de la charge de Vice-Camerlingue de l'Egliſe, & député à la République de *Sienne*, pour la tenue du Concile qui y avoit été transféré de Pavie. Il

Digitized by Google

fut après cela Légat de Boulogne, & réforma la police des villes d'Ymola & de Forly. Il obtint de Louis III, Roi de Naples & de Sicile, & Comte de Provence, la confirmation des priviléges & immunités accordés à ſon Egliſe d'Arles, par les Empereurs & les Rois d'Arles & de Provence. Quelque tems après, le Concile de Pavie ayant été convoqué à Bâle, arriva la mort du Pape MARTIN III, & l'élection d'EUGENE IV, que le Cardinal ALLEMAND ne favoriſa pas; de ſorte qu'à ſa perſuaſion le Concile fut continué à Bâle, malgré les défenſes d'Eugene. Ce Concile où le Cardinal ALLEMAND préſidoit, ne voulant point reconnoître EUGENE pour Pape, nomma pour l'être, AMÉ, VII du nom, premier Duc de Savoye, qui prit le nom de FELIX V; ce qui fit qu'EUGENE refuſa à LOUIS ALLEMAND le titre de Cardinal, accordé par ſon prédéceſſeur, tandis que FÉLIX, qui le maintenoit, l'envoya, comme ſon Légat, auprès de l'Empereur FRÉDERIC, à l'aſſemblée de Francfort. Cependant FÉLIX, ayant cédé le Pontificat à NICOLAS V, élu Pape après la mort d'EUGENE, NICOLAS V confirma à LOUIS ALLEMAND ſon ancienne dignité de Cardinal, & le fit auſſi Légat dans l'Allemagne inférieure. Enfin ce Prélat ſe retira à Arles, ſon Archevêché, & il mourut à Salon le 16 Septembre 1450. Il n'avoit que cinquante-huit ans. On lit cette épitaphe au deſſus de ſa tombe dans l'Egliſe d'Arles :

Omnia ſunt hominum tenui pendentia filo,
Et ſubito caſu, quæ valuêre, ruunt.

Il fut reconnu que le Cardinal ALLEMAND n'avoit agi que par zèle pour l'Egliſe, dans toutes les affaires où il s'étoit trouvé, & ce fut à ſa perſuaſion que FÉLIX V ſe démit de ſon Pontificat. PIE II lui écrivit une lettre fort honorable. Sa probité, ſes vertus, la piété dont il étoit rempli, le firent canoniſer par CLÉMENT VII, le 9 Avril 1527. Voyez *la Bulle de ſa Béatification dans l'hiſtoire de Breſſe par* Guichenon.

Quinze branches, du nom de ce Cardinal, & de ſes parens aſſemblés, comme on a dit ci-deſſus, ſtatuerent en 1455, par un Concordat entre elles, en préſence de l'Evêque de Grenoble, qui étoit auſſi de cette Maiſon, de mettre le portrait du Cardinal dans une Chapelle où chacun devoit ſe rendre tous les ans pour ſe maintenir mutuellement. On voit dans ce Concordat que les ALLEMANDS vouent obéiſſance & ſervice au *Dauphin* de Viennois & au *Duc* de Savoye, dans l'eſpérance d'en être aidés & défendus, vu la conſanguinité & les affinités contractées d'ancienneté entr'eux & les ancêtres deſdits Princes. Par ce même Concordat, les ALLEMANDS, dont chaque branche avoit des armes différentes, s'accordent tous à prendre ou à ajouter aux leurs celles de la branche de VALBONEY qui étoit l'aînée. Les armes de la branche de VALBONEY, ſont : *de gueules, ſemé de fleurs de lys d'or ſans nombre, à la bande d'argent brochant ſur le tout.* Ce Concordat eſt autoriſé par LOUIS, Duc de Savoye, qui y a ſigné & fait ſigner ſon approbation par ſes Officiers.

I. FRANÇOIS ALLEMAND, Seigneur d'Uriage, avoit épouſé *Giraudette Ademar*, fille de *Giraud Ademar*, & de *Tiburge Amy*, l'an 1279. Il eut deux fils :

Digitized by Google

1. JEAN, qui ſuit.

2. Et AYMOND, qui fut Religieux de l'Iſle-Barbe, & qui vivoit dès 1292.

II. JEAN ALLEMAND, I du nom, Seigneur d'Uriage, laiſſa deux fils & une fille:

1. ODO, mort ſans poſtérité.

2. SIBOUD, qui ſuit.

3. Et ALEXIS, femme de *Louis de la Poype*, Seigneur de Saint-Jullin, fils de *Guillaume de la Poype*, Seigneur de ce lieu, & de *Béatrix de Palagnin.*

III. SIBOUD ALLEMAND, Seigneur d'Uriage, rendit hommage de la Seigneurie d'Uriage à HUMBERT, dernier du nom, Dauphin de Viennois, l'an 1345. L'on voit par les preuves faites par BONIFACE ALLEMAND, pour entrer dans l'Egliſe de Saint-Jean de Lyon, que la femme de SIBOUD, biſayeule de BONIFACE, s'appelloit *Jourdaine Morges*, de laquelle il eut:

1. GUIGUES, qui ſuit.

2. FRANÇOIS, Religieux de Saint-Antoine.

3. JEAN, Seigneur de Revel.

4. & 5. ISABEAU & FRANÇOISE.

IV. GUIGUES ALLEMAND, Seigneur d'Uriage, eut pour femme, *Agnès de Châteauneuf*, fille de *Bertrand de Châteauneuf*, & d'une fille de la Maiſon de *Clermont*, qui lui donna:

1. JEAN, II du nom, qui ſuit.

2. GUIGUES.

3. Et GUIGONNE, femme d'*Antoine de Chandieu.*

V. JEAN ALLEMAND, II du nom, Seigneur d'Uriage, fut marié deux fois. En premieres noces il épouſa *Bonne de Chalant*, fille de *Boniface de Chalant*, Chevalier, Seigneur de Fénis, & de *Françoiſe de Rouſſillon*, fille de *Jacques de Rouſſillon*, Seigneur de Tullins. *Chalant* porte: *d'argent au chef de gueules, à la cotice de ſable brochant ſur le tout.* En ſecondes noces, JEAN ALLEMAND épouſa *Catherine de Savoye*, fille de *Humbert de Savoye*, Seigneur d'Arvillars, d'Ecloſe, des Moulettes & de Lormes, Gouverneur de Faucigny; & de *Catherine de Clef*, le 8 Décembre 1422. *Savoye-Arvillars* porte: *de Savoye briſé ſur la croix de 5 têtes de léopard de ſable.* Il fit ſon teſtament en 1446, & eut pour enfans:

1. GUI, fils unique du premier lit, mort en bas âge.

2. GUIGUES, aîné du ſecond lit, qui ſuit.

3. BONIFACE, pourvu d'une place de Chanoine & reçu Comte de Lyon, ayant au préalable fait ſes preuves de nobleſſe ſelon l'uſage. Enſuite il changea d'état, ſe maria & eut cinq filles, toutes cinq mortes en bas âge. Il porta la qualité de Seigneur de Châteauneuf, & ſelon les mémoires domeſtiques, il fut Gouverneur du Dauphiné.

4. SOFFREY, co-Seigneur de Châteauneuf, mourut avant ſes freres; BONIFACE lui ſuccéda en la part qu'il avoit ſur Châteauneuf, & GUIGUES à BONIFACE.

5. AIMOND, Seigneur de Revel, & ſelon *Guichenon*, d'Uriage.

6. SIBOUD.

Digitized by Google

7. Françoise, femme de François de Villette, Seigneur de Chevron.
8. Et Guigonne.

VI. Guigues Allemand, Seigneur d'Uriage, de Molaret, de Châteauneuf, Conseiller & Chambellan de Louis XI, se trouva à la bataille de Mont-le-Héri & s'y distingua. *Marie de Grinde* lui apporta la Terre de Molar. Les armoiries de *Grinde-Molar* sont : *d'azur, à la bande componnée d'or & d'argent, à trois croissans de même, deux dessus & un dessous.* Guigues Allemand testa en 1496, & eut pour enfans :

1. Soffrey, qui suit.
2. Felix, rapporté après son frere
3. Louis, Ecclésiastique, qui n'est point le même que Louis Allemand, Cardinal, mort, comme on l'a dit, dès l'an 1450, qui n'étoit pas, comme on le voit, de cette branche ; différent encore d'un Louis Allemand, Chevalier, Seigneur d'Arbent, de Mornay, de Coisselet, & de la Marche, homme aussi fameux dans le Militaire, que Louis Allemand, Cardinal, l'avoit été dans l'Eglise. Ce Louis, Chevalier, est ce Seigneur d'Arbent, que *Philippe de Commines* qualifie *d'homme vaillant & expérimenté, sur-tout en armée de Mer.* Après avoir servi pendant long-tems le Duc de Bourgogne, dont il fut fort estimé, ce Seigneur ayant été tué à la bataille de Nancy, il se saisit du Château de Lon en Bourgogne-Comté, & l'armée de Louis XI, victorieuse du Duc de Bourgogne, l'y assiégea ; il ne rendit la place que le 27 Avril 1480, capitulation faite auparavant avec le Seigneur d'Andelot que le Roi lui avoit envoyé. Il fut présent au serment que *Philippe de Savoye*, Comte de Provence, prêta en 1484, de tenir le scellé donné à *Charles*, Duc de Savoye. Sur ce qu'en dit *Mathieu*, en l'histoire de Louis XI, il paroît que le Roi Charles VIII & le Prince d'Orange, le considérerent beaucoup, car ils l'emmenerent avec eux à la conquête de Naples en 1494, en qualité de Lieutenant de la Compagnie d'hommes-d'Armes du Prince d'Orange. De retour de Naples, il fut au siége de Tuscanelle, où *Gabriel de Saint-Julien*, de la Maison de Baleurre, son allié, fut tué. En 1495 le Roi de France Charles VIII lui donna la conduite d'une armée navale, composée de deux mille homme Suisses & Gascons. Il avoit pris pour femme, *Jeanne du Châtelet*, Dame de la Marche, fille de *Philibert du Châtelet*, & de *Louise de Grandson.* En lui finit la Branche des Allemand, Seigneurs d'Arbent.
4. Guigonne, Abbesse des Ayes.
5. Marie, épouse de Humbert Allemand, Seigneur d'Aillieres.
6 Et Claudine.

VII. Soffrey Allemand, dit *le Capitaine Molar*, Lieutenant du Roi au Gouvernement de Dauphiné, fidele compagnon du Chevalier sans peur & sans reproche (*Pierre du Terrail*), fut un des braves hommes de son siécle. A l'attaque de Gènes, sous Louis XII, il commandoit trois mille hommes ; cette ville fut prise & il y eut bonne part. Il fit des merveilles à la prise de Bresse par le Duc de Nemours, où il se trouva ; & le Roi, qui connoissoit sa vertu & son courage, l'ayant envoyé au secours du Duc de Ferrare, il défit dans un combat naval l'Armée Vénitienne,

Digitized by Google

prit quinze galères & en coula une à fond. *Arnoul le Ferron*, qui rapporte cette action dans ſon hiſtoire du Chevalier *Bayard*, cite le Poëte *Cœlius Caleagninus*, à cauſe de la deſcription qu'il en a faite en fort beaux vers. Enfin le Capitaine *Molar* montra ſa bravoure encore à la bataille de Ravenne, où il mourut victorieux avec ſon Général. Il avoit épouſé *Richarde de Saint-Prix* en Dauphiné ; il en eut :

1. GUILLAUME, mort ſans enfans.
2. PHILIBERT, mort ſans alliance.
3. Et MARGUERITE, femme de *Jacques de Saſſenage*, fils de *Louis*, Baron de Saſſenage, & d'*Anne de Montlaur*.

VII. FELIX ALLEMAND, fils de GUIGUES, puîné de SOFFREY, & Seigneur de Montlaur, recueillit tous les biens de ſa Maiſon, & eut pour femme, *Marguerite de Bouilliers*, dont :

VIII. GASPARD ALLEMAND, fils unique, marié à *N*..... Il eut pour enfans :

1. LOUIS, mort jeune.
2. ANTOINE, mort jeune.
3. JEAN-CLAUDE qui fut marié : mais ſe voyant hors d'eſpoir d'avoir des enfans, il inſtitua héritiere FRANÇOISE ALLEMAND ſa ſœur.
4. & 5. LOUISE & MÉRITE.
6. Et FRANÇOISE, qui épouſa CLAUDE, fils d'AYMAR ALLEMAND, Co-ſeigneur de Chattes, & de *Madelene de Laire-de-Glandages*, le 17 Janvier 1572.

Branche des ALLEMAND, *Seigneurs de la Rochechinard, iſſue de celle des* ALLEMAND-D'URIAGE.

I. AYMAR ALLEMAND, Seigneur de la Rochechinard, fut pere d'un fils qui ſuit.

II. JEAN ALLEMAND, épouſa une Dame nommée *Falconne*. C'eſt peut-être celui qui ſervit le Roi JEAN, ſous le Comte de Valentinois, & qui paſſa à la montre à Lyon, lui & ſept Ecuyers de ſa compagnie, le 8 Août 1356 ; il laiſſa un fils qui ſuit.

III. ALBERT ALLEMAND ; tout ce que l'on ſçait de ce Gentilhomme eſt qu'il fut marié & qu'il laiſſa deux fils :

1. JEAN, qui ſuit.
2. Et CLAUDE, mort ſans poſtérité.

IV. JEAN ALLEMAND, II du nom, épouſa *Margaronne Dumas*, de laquelle il eut cinq fils, il teſta en 1466 ; ſes enfans furent :

1. AYMAR, qui ſuit.
2. ANTOINE, I du nom, Evêque de Cahors. *Voyez* l'hiſtoire des Evêques de Cahors.
3. CHARLES, Chevalier de Rhodes, Grand-Prieur de Saint-Gilles, qui s'eſt acquis une louange immortelle, par les biens immenſes qu'il a faits à ſon Ordre en général, & en particulier à l'Egliſe de ſon Prieuré de Saint-Gilles. Ce fut lui qui amena en France le Prince ZIZIME, frere du Sultan SELIM, Empereur des Turcs, lequel il préſenta au Roi CHARLES VIII.

Digitized by Google

4. & 5. JEAN & PIERRE.

V. AYMAR ALLEMAND, Seigneur de la Rochechinar, fut marié à *Jeanne de Boſczozel*, fille de *Gui de Boſczozel*, Seigneur d'Ecloſe & de Mont-Martin; il mourut ſans teſter, laiſſant huit fils vivans, qui eurent tant de reſpect pour *Jeanne de Boſczozel* leur mere, qu'ils lui déférerent le droit de choiſir un héritier; ce qu'elle accepta, & nomma l'aîné, BARRACHIN ALLEMAND, qui fut reconnu & conſidéré par ſes freres comme le maître, chef & gouverneur de toute la maiſon; auſſi en uſa-t-il bien, les ayant tous pourvus, chacun ſelon ſon inclination.

1. BARRACHIN, fils aîné, déclaré héritier par ſa mere, ne ſe maria point pour vaquer avec plus de liberté au gouvernement de ſa famille, ce qui ne l'empêcha pas de ſervir le Roi aux occaſions qui ſe préſenterent. En effet, le Roi CHARLES VIII ayant formé le deſſein de la conquête de Naples, BARRACHIN ALLEMAND partit avec le DUC D'ORLÉANS, lequel ayant pris Novarre, qui fut depuis aſſiégé par *Louis Sforce*, il s'enferma dans cette place avec lui, & y mourut en 1492. Il avoit fait ſon teſtament, par lequel il laiſſa la Rochechinard à ſon frere ANNEQUIN, Chattes à CLAUDE, & divers legs à tous les autres, qui étoient Eccléſiaſtiques.

2. ANNEQUIN continua la lignée.

3. CLAUDE, Seigneur de Chates, qui a fait la branche de Pavelin.

4. ANTOINE, Evêque de Cahors, que l'on a confondu avec ſon oncle ANTOINE, Evêque de la même ville, qui fonda 8 Chapelains, pour 2 Chapelles par lui édifiées dans ſon Egliſe, auxquels il aſſigna à chacun 60 liv. tournois de rente, à prendre ſur le Commun de la ville de Gènes qui les devoit payer à Lyon; donna la Collation de ces Prébendes à ſes ſucceſſeurs Evêques de Cahors. Il fonda auſſi une aumône journaliere de trente pains qui devoient être diſtribués aux pauvres, en mémoire des trente deniers de la Paſſion. Toutes leſquelles choſes furent homologuées à Rome par des Bulles du Pape INNOCENT VIII, l'an 1491, reçues & agréées par le Corps de la Ville, deux ans après, qui fut le tems de ſa mort, marquée dans le Calendrier de la ville en ces termes: *l'an 1493 reddet l'eſprit à Dieu, Mouſſen ANTONE ALLEMANDI, à la Ville de St-Nazari el Pays de Dauphina, & l'ay enſevelit ſon corps.* De maniere qu'il fut ſeize ans Evêque, à compter depuis 1476, premiere année de ſon Epiſcopat, juſqu'en 1493.

5. ANTOINE, Archidiacre de Cahors.

6. TALEBAR, Archidiacre de la même Egliſe.

7. CHARLES, Chanoine de Gap, & non Evêque de Cahors, comme on a dit.

8. JACQUES, Chanoine de Romans.

9. AYMAR, Religieux, mort avant ſon pere.

10. Et EUNEMONDE, femme de *Hugues de Maubec*, III du nom, Seigneur de Roche en Dauphiné, de Châteauneuf & du Moneſtier en Vivarais, fils de *Hugues II*, & de *Jeanne de Montlaur.*

VI. ANNEQUIN ALLEMAND, Seigneur de la Rochechinard & d'En-

Digitized by Google

tezieux, épouſa *Catherine de Clermont*, fille d'*Antoine de Clermont*, Seigneur de Montoiſon, & de *Jeanne de Groſlée*, le 10 Septembre 1473. *Clermont* porte : *de gueules, à deux clefs d'argent en ſautoir. Voyez* les mémoires de la Maiſon de Montoiſon. Il eut entr'autres enfans :

1. FALQUE, qui ſuit.
2. Et AYMAR.

VII. FALQUE ALLEMAND, Chevalier, Seigneur de la Rochechinard & d'Entezieux, épouſa l'an 1508, *Françoiſe de Saint-Prieſt*, fille de *Gabriel*, Baron de Saint-Prieſt en Forez, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de Dame *Anne de la Roue*. Elle ſurvéquit à ſon mari qui mourut l'an 1525, & ſe remaria avec *Claude de Mareſte*, Seigneur de Priſſat, dont elle eut un fils, *Claude de Mareſte*. Ceux de ſon premier mariage furent :

1. GABRIEL, qui ſuit.
2. GASPARD, héritier de ſa mere avec ANTOINE ſon frere, qui a eu poſtérité.
3. Et ANTOINE, co-héritier de ſa mere avec GASPARD.

VIII. GABRIEL ALLEMAND, ainſi nommé en mémoire de ſon ayeule maternelle, fut Seigneur de la Rochechinard & d'Entezieux. Il épouſa *Antoinette de Torchefelon*, le 10 Janvier 1529 ; dont il eut :

1. GEORGES, Seigneur de Vercheres en Dauphiné.
2. Et GASPARD, qui ſuit.

IX. GASPARD ALLEMAND, Seigneur d'Entezieux, Montcarra, Renevie, Craſſieux & Crappe, épouſa *Françoiſe de Montreux*, le 25 Décembre 1558. Il teſta le 11 Février 1601, laiſſant :

1. PIERRE, Seigneur d'Entezieux, qui ſuit.
2. Et VINCENT, mort du vivant de ſon pere, ſans poſtérité de ſon mariage avec *Marguerite de Poiſieux*.

X. PIERRE ALLEMAND, Seigneur d'Entezieux, épouſa l'an 1607, *Marie de Dorne*, fille de *N*** Dorne*, Préſident au Parlement de Grenoble, dont :

XI. CLAUDE ALLEMAND, Capitaine de Cavalerie, Seigneur d'Entezieux, de Montcarra, l'an 1639, épouſa *Marguerite de Seve*, fille de *Pierre de Seve*, Seigneur de Saint-Geniès-Laval, premier Préſident au Parlement de Dombes & au Préſidial de Lyon, & d'*Hélene de Villars*, dont :

XII. PIERRE ALLEMAND, Seigneur d'Entezieux, Saint-Savin & le Colombier, qui eut pour femme, le 11 Août 1663, *Eléonore de Bernard*, fille unique de *Melchior de Bernard*, Seigneur du Bourg-de-Cize.

Branche des ALLEMAND-DE-MONTMARTIN & DE CHAMPIER, iſſue de celle des ALLEMAND-DE-LA-ROCHECHINARD.

VIII. GASPARD ALLEMAND, fils puîné de FALQUE ALLEMAND, Seigneur de la Rochechinard, & de *Françoiſe de Saint-Prieſt*, épouſa, le 9 Août 1556, *Jeanne de Vercors*, dont :

1. GASPARD, II du nom, qui ſuit.
2. PIERRE, Seigneur de Laval, qui eut pour femme *Claudine de Tho-*

Digitized by Google

loſe, dont il eut ANTOINE, qui de *N. Michallon* a laiſſé ANNE ALLEMAND, femme de *Jean de Menon*, Seigneur d'Almoſſieres.

3. DIANE, femme de *Georges de Garcin*, puis de *Geoffroi de Bruniere.*

4. & 5. JEANNE & BONNE, Religieuſes.

IX. GASPARD ALLEMAND, II du nom, Seigneur de Mont-Martin, épouſa *Jeanne de Champier*, fille de *Vincent de Champier*, Seigneur des Curées, & d'*Antoinette de Longecombe.* Il teſta en 1606, & eut pour enfans :

1. GASPARD III, qui ſuit :

2. Et MADELENE, mariée à *Claude de Fenoil.*

X. GASPARD ALLEMAND, III du nom, Seigneur de Mont-Martin, fut marié le 27 Janvier 1615, avec *Jeanne de Loras*, fille d'*Abel de Loras*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Montplaiſant, & de *Marguerite Duprey.* Il teſta, l'an 1639, & laiſſa pour enfans mâles :

1. GASPARD, IV du nom, Seigneur de Mont-Martin, marié & ayeul de feu Meſdames la Maréchale de *Balincourt*, & la Marquiſe d'*Ally-Rochefort-de-Saint-Point.*

2. Et CLAUDE-JERÔME, qui ſuit.

XI CLAUDE-JERÔME ALLEMAND, Seigneur de Champier, Capitaine de Cavalerie, épouſa, le 12 Septembre 1648, *Jeanne de Chapponay*, & en eut.

1. ABEL, qui ſuit.

2. MARGUERITE, femme de *François Raynaud*, Conſeiller à Lyon

3. & 4. JEANNE & CLAUDINE, Religieuſes.

XII. ABEL ALLEMAND, Capitaine au Régiment de Saulx, épouſa, le 22 Mai 1692, *Jeanne-Marie de Beaumont*, dont il eut :

1. JEAN-PIERRE, qui ſuit.

2. PIERRE, Chanoine & Comte de Lyon.

3. MELCHIOR, Chanoine & Sacriſtain de Saint-Chef.

4. FRANÇOIS, Chevalier de Malte.

5. Et JOSEPH-ABEL, Camerier, Comte de Lyon.

XIII. JEAN-PIERRE ALLEMAND, épouſa le 5 Décembre 1730, *Jeanne de Boſrozel-de-Mont-Gonthier*, dont :

XIV. PIERRE-FRANÇOIS ALLEMAND, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Royal-Rouſſillon, le ſeul, à ce qu'on croit, qui reſte de la Maiſon des ALLEMAND. Il épouſa, le 17 Février 1765, *Marie-Madelene-Judith Fyot-de-la-Marche*, fille de *Jacques-Philippe Fyot-de-la-Marche*, Comte de Neuilly, ancien Miniſtre plénipotentiaire près de la République de Gènes, & de *Judith Thomas*, l'un & l'autre d'une ancienne Maiſon de Bourgogne. Il a pour ſœur :

FRANÇOISE-MARIE ALLEMAND, Chanoineſſe d'Alix. *Mémoire envoyé.*

Les armes de la Maiſon ALLEMAND, ſont, comme on l'a déjà dit : *de gueules, ſemé de fleurs de lys d'or ſans nombre, à la bande d'argent brochant ſur le tout. Voyez* l'hiſtoire de Breſſe par *Guichenon*, & les titres de la Chambre des Comptes de Grenoble.

Digitized by Google

—ALLEMEND, ou AN-DER-ALLMEND : famille illuſtre & patricienne de la République & Canton de Lucerne en Suiſſe. Suivant une généalogie manuſcrite, dreſſée d'après les titres, qui nous a été adreſſée,

I. NICOLAS, I du nom, AN-DER-ALLMEND, eut de ſon mariage avec *Idde de Werten* (en allemand *Am-Werten*) JACQUES, qui ſuit.

II. JACQUES AN-DER-ALLMEND, du Grand-Conſeil de la République de Lucerne en 1517, Bailli ou Gouverneur de Kriens en 1547, eut de ſon mariage avec *Cecile Haas*, JEAN, qui ſuit;

III. JEAN AN-DER-ALLMEND, I du nom, du Grand-Conſeil de la République de Lucerne, Bailli de Kriens en 1541, Sénateur du Petit-Conſeil en 1543, & Banneret de la ville de Lucerne en 1548; épouſa, 1°. *Dorothée Hug*, 2°. *Marguerite de Mettenweil.*

Il eut du premier lit,

1. JEAN, qui ſuit.

Et du ſecond,

2. MAURICE, auteur de la ſixieme branche, rapportée ci-après.

IV. JEAN AN-DER-ALLMEND, II du nom, du Petit-Sénat Souverain de la République de Lucerne en 1575, & Banneret de la ville de ce nom en 1589, laiſſa de ſon mariage avec *Catherine Helmelin-de-Pfefficken*,

1. JEAN, qui ſuit.

2. JODOC, auteur de la quatrieme branche, rapportée ci-après.

3. Et BARBE, mariée avec le Chevalier *Pfiffer.*

V. JEAN AN-DER-ALLMEND, III du nom, du Grand-Conſeil de la République de Lucerne, Capitaine-Général de Vyl en 1614, Sénateur du Petit-Conſeil de Lucerne en 1617, Bailli de Munſter en 1621, & du Comté de Rottembourg en 1625, Bailli ou Gouverneur du Landgraviat de Turgovie en 1632; eut de ſon mariage avec *Marguerite d'Orer de Bade*:

1. MAURICE, Prevôt du Chapitre noble de Munſter en Argeu en 1674, & mort en 1688. Il eſt Auteur d'une hiſtoire manuſcrite de ſon Chapitre.

2. JEAN, qui ſuit.

3. JACQUES, mort Enſeigne au ſervice de France.

4. WALTHER ou WAUTIER, auteur de la troiſieme branche rapportée ci-après.

5. BARBE, mariée avec *Melchior Schuomacher*, Banneret de la ville de Lucerne.

6. CATHERINE, mariée en premieres noces avec *Jean-Rodolphe Spengler*, de Lucerne, Bailli de Kriens; & en ſecondes noces, avec *Joſt-Renouard, Hartmann.*

7. Et MARIE-JACOBÉE, mariée avec *Jean-Baptiſte Bircher.*

VI. JEAN AN-DER-ALLMEND, IV du nom, du Petit-Conſeil de la République de Lucerne en 1656, élu Stathouder de ce Canton en 1685, & Banneret en 1687; épouſa en premieres noces *Catherine Bircher*, & en ſecondes *Eliſabeth de Sonnenberg.*

Il eut du premier lit,

1. MAURICE, Chanoine du Chapitre de Munſter, puis de celui de Saint-Liéger de Lucerne, Chevalier de l'Eperon-d'Or, & Protonotaire Apoſtolique.

Digitized by Google

2. JEAN-JODOC, Doyen du Chapitre de Surſée.
3. ADRIEN, Capucin.
4. JEAN-LOUIS, qui ſuit.
5. MARGUERITE, mariée avec *Jean-Jodoc Ruttimann*, de Lucerne.
6. MARIE-CATHERINE.
7. DOROTHÉE, mariée 1°. avec *Melchior Pfiffer*, & 2°. avec *N.... Puntiner*, de Braunberg.
8. SALOMÉE, mariée à *Jodoc-Bernard Haas*, de Lucerne.
9. MARIE-ANNE.
10. Et JEANNE, mariée en premieres noces avec *Antoine-Marie Zelger*, & en ſecondes noces avec *Alphonſe de Sonnenberg*, Stathouder de la République de Lucerne.

Et du ſecond lit, FRANÇOIS-IGNACE, rapporté ci-après.

VII. JEAN LOUIS AN-DER-ALLMEND, du Grand-Conſeil de la République de Lucerne, Bailli de Buren en 1703 & 1704, n'a point laiſſé d'enfans de ſon mariage avec *Lucie Leuw*.

SECONDE BRANCHE.

VII. FRANÇOIS-IGNACE AN-DER-ALLMEND, fils de JEAN IV, & d'*Elizabeth de Sonnenberg*, a eu de ſon mariage avec *Dorothée de Goeldin*,

FRANÇOIS AN-DER-ALLMEND.

TROISIEME BRANCHE.

VI. WALTER ou WAUTHIER AN-DER-ALLMEND, fils puîné de JEAN III, & de *Marguerite Dorer*, Capitaine des Lucernois, ſe diſtingua en 1656 à la bataille de Vilmergen contre les Bernois. Il fut élu Sénateur du Petit-Conſeil de Lucerne en 1687. Il épouſa en premieres noces *Dorothée de Cloos*, & en ſecondes *Catherine Harder*.

Il eut du premier lit,

1. MARIE-ELISABETH, mariée à *Liéger Schuomacher*.
2. DOROTHÉE, Religieuſe de l'Abbaye de Gnadenthal, Ordre de Cîteaux.
3. N..... Religieuſe à Lucerne, dans le Couvent de Sainte-Anne.
4. Et N..... Religieuſe à l'Abbaye d'Eſchenbach, Ordre de Cîteaux.

Du ſecond lit il eut:

5. JOSEPH, Chanoine du Chapitre de Munſter en Argeu.
6. SALOMÉE, mariée à *Charles Durler*, de Lucerne.
7. FRANÇOISE, mariée à *Antoine Studer*, de Lucerne.
8. Et CATHERINE, mariée à *Joſeph Hartmann*, de Lucerne.

QUATRIEME BRANCHE.

V. JODOC AN-DER-ALLMEND, ſecond fils de JEAN II, & de *Catherine Helurlin*, du Grand-Conſeil de la République de Lucerne, eut de ſon mariage avec *Jacobé Segeſſer*, de Braunegg.

1. JODOC.

Digitized by Google

1. JODOC.
2. RODOLF, Jéſuite.
3. MEINRAD, Bénédictin de l'Abbaye de Muri.
4. JEAN-ROCH, Chanoine du noble Chapitre de Munſter, Protonotaire Apoſtolique, & Docteur en Théologie & des deux Droits.
5. JOSEPH, qui ſuit.
6. LOUIS, Doyen du Chapitre de Williſau.
7. CHARLES, auteur de la cinquieme branche, rapportée ci-après.
8. GUILLAUME, Enſeigne lors de l'expédition de Portugal, puis Capitaine-Lieutenant en France, où il mourut.
9. Et MARIE BÉATRIX, mariée à *Jacques de Sonnenberg.*

VI. JOSEPH AN-DER-ALLMEND, Capitaine des Lucernois à la bataille de Villmergen en 1656, élu Sénateur du Petit-Conſeil d'Etat en 1665, Bailli de Ruſwyl en 1669, & de Rottenbourg en 1677, Banneret de la ville de Lucerne en 1693, mourut en 1695. Il avoit épouſé en premieres noces *Catherine de Sonnenberg*, & en ſecondes noces *Marie-Eliſabeth Hartmann.*

Il eut du premier lit,
1. FRANÇOIS, du Grand-Conſeil de Lucerne, mort ſans alliance.
2. CATHERINE, mariée à *Charles Pfyffer*, d'Alhshoffen.
3. MARIE-ANNE, morte ſans alliance.

Et du ſecond lit,
4. JEAN-BAPTISTE.
5. IGNACE, Capucin.
6. Et MARIE-BARBE, mariée avec *François-Joſeph Meyer*, de Lucerne.

CINQUIEME BRANCHE.

VI. CHARLES AN-DER-ALLMEND, fils puîné de JODOC & de JACOBÉ SEGESSER, de Brunegg, Sénateur du Grand-Conſeil de la République de Lucerne, Bailli de Malters en 1675, épouſa, en premieres noces, *Marie-Jacobé Hartmann*; & en ſecondes noces, *Dorothée Pfyffer*, d'Alhshoffen.

Du ſecond lit vinrent :
1. FRANÇOIS-ROCH, du Grand-Conſeil de Lucerne en 1690, du Petit-Conſeil de ce Canton en 1709, mort la même année, ſans enfans de ſon mariage avec *Anaſtaſie Pfyffer.*
2. Et JOSEPH-CHRISTOPHE, qui ſuit.

VII. JOSEPH-CHRISTOPHE AN-DER-ALLMEND, du Grand-Conſeil de Lucerne en 1696, Bailli de Knutwyl en 1697, de Malters & Littau en 1707, élu Sénateur du Petit-Conſeil d'Etat en 1715, eſt mort en 1733, & avoit épouſé en premieres noces *Marie-Elizabeth Segeſſer*, de Brunegg, & en ſecondes noces *Marie-Elizabeth Schuomacher.* Il a eu du ſecond lit,

VIII. JOSEPH-IGNACE AN-DER-ALLMEND, du Petit-Conſeil d'Etat de Lucerne juſqu'en 1737.

SIXIEME BRANCHE.

IV. MAURICE AN-DER-ALLMEND, fils de JEAN I, & de *Marguerite*

Digitized by Google

Mettenweil, d'une illuſtre & ancienne Maiſon de Lucerne, préſentement éteinte, fut élu Sénateur du Petit-Conſeil de la République de Lucerne en 1606, Avoyer ou Chef de ce Canton en 1629, & en même tems Banneret de la ville. Il épouſa en premieres noces *Catherine Holdermeyer-de-Beinweil*, & en ſecondes noces *Marie Helmlin-de-Pfefficken*, illuſtres familles de Lucerne, préſentement éteintes.

Il eut du premier lit,

1. JACQUES, Enſeigne au ſervice de France, mort ſans enfans de ſon mariage avec *Anne Zimmermann.*

Il eut du ſecond lit,

2. JEAN-JACQUES, Chanoine du Chapitre de Munſter.

3. MALACHIE, Religieux de l'Abbaye de Saint-Urbain, Ordre de Cîteaux.

4. MARTIN, Capitaine dans le Milanès, & auparavant Lieutenant de la Garde Suiſſe de Lucques, marié en premieres noces avec *Elizabeth Goeldlin-de-Tieffenan*; en ſecondes noces avec *Marie Madelene Moerſter*, & en troiſiemes noces avec *Claire de Klageneck.*

5. NICOLAS, qui ſuit.

6. CHARLES, mort ſans alliance.

7. CATHERINE, mariée avec *Jean-Jacques Burgiſſer.*

8. Et ANNE, mariée avec *Balthazard Kundig.*

V. NICOLAS AN-DER-ALLMEND, II du nom, du Grand-Conſeil de la République de Lucerne, Lieutenant de la Garde Suiſſe du Duc de Lorraine, Capitaine des Lucernois à la bataille de Villmergen en 1656, épouſa en premieres noces *Madelene Schultheſſ-Dſchopff*, & en ſecondes *Marguerite de Moitemont.*

Il eut du premier lit,

1. JEAN-JACQUES, du Grand-Conſeil de Lucerne, mort ſans enfans de ſon mariage avec *Marguerite de Herteuſtein.*

Et du ſecond lit,

2. JEAN-ALBERT, Lieutenant de Cavalerie au ſervice du Prince d'Orange.

3. JACQUES-MAURICE, Chanoine du Chapitre de Munſter en Argeu, Chevalier de l'Eperon-d'Or, & Aumônier du Duc de Lorraine.

4. MARIE-BÉATRIX, mariée à *Jodoc-Charles Rutimann*, de Lucerne.

5. ANNE-MARIE, mariée avec *Sébaſtien Capeller*, de Lucerne.

6. JEAN CASPARD, qui ſuit.

7. Et JEAN-THURINGE, Curé de Ruſſwyl dans le Canton de Lucerne, Bénéfice qui vaut par an dix mille livres de France.

VI. JEAN-CASPARD AN-DER-ALLMEND, du Grand-Conſeil de Lucerne, Lieutenant, puis Capitaine de la Garde Suiſſe du Duc de Lorraine, épouſa *Jacobé de Cyſat.* Le 20 Juin 1625, LÉOPOLD, Duc de Lorraine, gratifia JEAN-CASPARD D'ALLMEND, Capitaine des cent-Suiſſes de ſa Garde, & Conſeiller du Canton de Lucerne, & les deux enfans qu'il eut de ſon mariage, leurs hoirs & ayant cauſe, *de la Seigneurie de Baldegg*, ſituée dans le Comté de Rottenbourg, Canton de Lucerne. Son Alteſſe Royale venoit

Digitized by Google

de rembourser le prix de cette Terre à *Ferdinand*, Marquis de Lunaty-Viſcomti, Colonel des cent-Suiſſes de ſa Garde, & ſon Chambellan, lequel avoit acheté en 1717 le Château & la Seigneurie de Baldegg, de *Jean-Rodolf Meyer-de-Baldegg*, Bailli de Habſpourg, dans le Canton de Lucerne.

Le deſcendant de JEAN-CASPARD AN-DER-ALLMEND, MELCHIOR-GEORGES-JOSEPH AN-DER-ALLMEND, né en 1748, eſt aujourd'hui Seigneur de Baldegg, & a été élu Sénateur du Grand-Conſeil de Lucerne en 1765.

Les armes : *de gueules, à l'arbre de Sinople, tigé & arraché d'or, l'écu bordé d'or, caſque de Chevalier, au bourlet de Sinople & d'argent, rehauſſé d'un demi-vol de gueules, chargé d'un arbre de Sinople, tigé & arraché d'or. Lambrequins de Sinople.*

* ALLEMOGNE : Terre & Marquiſat dans le Pays de Gex, qui a été poſſedée long-tems par la Maiſon *de Livron. Marguerite*, fille & héritiere d'*André-Gaſpard de Livron*, Marquis d'Allemogne, & de *Raymondine de Choiſy*, porta ce Marquiſat, ainſi que le Comté de Choiſy & autres Terres, à *Edouard de Conzié*, II du nom, qu'elle épouſa en 1696. *Voyez* CONZIÉ.

* ALLEVARD : Terre & Seigneurie du Dauphiné, érigée en titre de Comté en faveur de *Jean-Baptiſte-François Barral-de-Clermont*, Préſident-à-Mortier au Parlement de Dauphiné. Le nom d'*Allevard* a été commué en celui de *Barral* par Lettres-Patentes du mois de Mars 1753, regiſtrées en la Chambre des Comptes & au Parlement de Grenoble les 14 Avril & 25 Juin ſuivant, en récompenſe des ſervices que la famille *de Barral* a anciennement rendus à l'Etat, entr'autres de ceux rendus aux Rois, prédéceſſeurs de Sa Majeſté, par *Guillaume de Barral*, Grand-Prieur d'Ainay en 1520, par *Claude*, *Louis*, *Edmont* & *Pierre-Romain de Barral*, tués au ſervice du Roi. *Voyez* BARRAL.

ALLEURS-PUCHOT. ROLLAND PUCHOT-DES-ALLEURS, ancien Capitaine dans le Régiment des Gardes-Françoiſes, ci devant appellé Chevalier, depuis nommé Comte DES ALLEURS, né en..... a été d'abord Envoyé extraordinaire auprès du Roi & de la République Royale de Pologne en 1741, & nommé Ambaſſadeur à Conſtantinople en Février 1747; il épouſa, à Dreſde en 1744, MARIE, née Princeſſe de Lubomirski, fille de GEORGES, Prince de Lubomirski, de laquelle il a eu des fils & des filles. Il eſt mort à Conſtantinople en Janvier 1755.

Le feu Comte DES ALLEURS avoit pour ſœur MARIE-SOPHIE, mariée en 1728 à *Louis-Auguſte Sonning*, ancien Receveur-Général des Finances de la Généralité de Paris, oncle maternel de la Comteſſe *de Grammont*.

Le Comte DES ALLEURS étoit couſin-germain de FRANÇOIS PUCHOT, Seigneur des Alleurs près Rouen, mort Capitaine dans le Régiment des Gardes-Françoiſes, auſſi appellé Comte DES ALLEURS; celui-ci a laiſſé pour héritiers deux freres, qui poſſédent aujourd'hui la Terre des Alleurs.

Digitized by Google

Les armes de PUCHOT-DES-ALLEURS-DE-GUERPONVILLE ſont : *d'azur, à l'aigle éployée d'or ; au chef couſu de même.*

ALLINGTON, famille noble des plus conſidérables d'Angleterre. Elle eſt en poſſeſſion depuis très-long-tems du droit d'être Échanſon du Roi le jour de ſon couronnement. Ce droit appartenoit autrefois à la Maiſon d'*Argenton*, éteinte ſous le règne de HENRI VI. Il a paſſé dans celle D'ALLINGTON par le mariage d'*Elizabeth d'Argenton* avec GUILLAUME D'ALLINGTON, qui le poſſéde aujourd'hui. *Voyez* Imhoff. *Hiſt. des Pairs d'Angleterre.*

*—ALLONVILLE, terre en Beauce, relevant de l'Évêché de Chartres, qui a donné ſon nom à une ancienne famille, dont on remonte l'origine à GEOFFROI, Seigneur d'Allonville, qualifié de *Chevalier*, dès l'an 1370. Son arriere-petit-fils CHARLES D'ALLONVILLE, Seigneur dudit lieu, & Maître-d'Hôtel du Roi Louis XI, devint Seigneur d'Oiſonville, en vertu du don porté par ſon premier contrat de mariage avec *Marguerite de Croſne*, qui étoit encore ſa femme en 1457, & petite-fille d'*Adam de Croſne*, Chevalier, Seigneur d'Oiſonville en 1386. Il étoit veuf & ſans enfans, lorſqu'il épouſa en ſecondes noces *Bertrande de Richebourg-d'Orral*, fille de *Jean de Richebourg*, Écuyer, Seigneur d'Orral. C'eſt de ce CHARLES que deſcendent les Seigneurs d'Arnancourt, en Champagne, dont étoit EDME D'ALLONVILLE, Chevalier, Seigneur d'Arnancourt, qui juſtifia de ſa nobleſſe devant M. de *Caumartin*, Intendant de Champagne en 1668, laiſſant d'*Antoinette d'Hériſſon*, ſa femme, FRANÇOIS CHARLES D'ALLONVILLE, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Beſons, marié en 1695 à *N... d'Amboiſe*, mere d'un fils poſthume, marié en 1728. Et les Seigneurs du Pleſſis-Saint-Benoît ſubſiſtent dans JACQUES D'ALLONVILLE, Chevalier, Seigneur du Pleſſis, qui a des enfans de *Marie-Charlotte Guyonnet*, ſa femme, Dame de la Broſſe-Vertron, entr'autres LOUIS-FRANÇOIS-MARIE D'ALLONVILLE, né audit la Broſſe, le 9 Novembre 1736.

La branche des Seigneurs de Louville eſt préſentement éteinte, elle a commencé par *Pierre*, frere puîné du ſuſdit, que *Jeanne de Languedoue*, ſa femme, rendit pere de JEAN D'ALLONVILLE, Seigneur de Louville, Chevalier de l'Ordre du Roi, & ſon Chambellan, en faveur duquel Louis XI, par des Lettres du 7 Août 1481, attacha la haute, moyenne & baſſe Juſtice à ſa terre de Louville. Il avoit pour femme *Madelene de Prunelé*, Dame du Pouſſier, en Dunois, fille d'HUGUES, II du nom, Seigneur de la Porte, Guillerval, Gaudreville, &c. & de *Guillemette de Tuſſay*. Le dernier de cette branche a été CHARLES-AUGUSTE D'ALLONVILLE, dit *le Marquis de Louville*, mort dans ſon Château de Louville, qu'il avoit rebâti ſur le modele de l'Hôtel d'Humieres, à Paris, le 20 Août 1731. Il avoit laiſſé d'*Hiacynthe-Sophie-Bechameil-Nointel*, ſa femme, morte en Février 1757, *Angélique-Louiſe-Sophie d'*ALLONVILLE, Dame de Louville, née le 10 Février 1710, & morte en Septembre 1756, qui avoit été mariée, le 10 Juin 1733, à *Pierre-François-Marie Baglion*, dit le *Marquis de Baglion*, Capitaine aux Gardes-

Digitized by Google

Françoiſes, en 1754, dont *Françoiſe-Sophie Scholaſtique de Baglion*, héritiere de Louville, née le... & mariée le 24 Janvier 1759 au Comte du *Roure*, légataire de la Ducheſſe de la *Force*.

Les armes ſont : *d'argent, à deux faſces de ſable.*

—ALLORGE, Sieur de Seineville, de la Herape, Méville, Brémont, Malicorne, en Normandie, Généralité d'Alençon, famille maintenue dans ſa nobleſſe, le 10 Août *1666*. On lit dans l'Hiſtoire de Rouen que ROBERT D'ALLORGE fut Maire de la ville de Rouen en 1349 : que N... D'ALLORGE, Abbé de Lyre, fut excommunié en 1392; & que GUILLAUME ALLORGE fut Echevin de la même ville de Rouen, en 1394.

Le P. *Anſelme* fait mention de JEAN D'ALLORGE, marié à *Elizabeth du Boſc*, qui mourut en 1406. Suivant l'Armorial de France de MM. d'*Ozier*, EDMOND D'ALLORGE, Ecuyer, Sieur du *Havart*, épouſa, le 21 Mars 1688, *Elizabeth de Guiſſencourt*; & MADELENE D'ALLORGE DE SEINEVILLE, leur fille, fut reçue à Saint Cyr en Décembre 1702. Il juſtifia la poſſeſſion de ſa nobleſſe depuis ROBERT D'ALLORGE, ſon ſixieme ayeul, Ecuyer, Seigneur de Seineville & du Châtellier, l'an 1486.

Suivant un titre de la Chambre des Comptes & Cour des Aides de Paris, c'eſt GUILLAUME D'ALLORGE qui fut annobli en 1395.

Les armes : *de gueules, à trois gerbes de bled d'or, liées de même, poſées deux & une, & accompagnées de ſept molettes d'éperon, auſſi d'or, poſées trois en chef, une au milieu de l'écu, & trois en pointe, deux & une.*

* ALLUYE, dans le Perche-Gouet, & qui eſt une des cinq Baronnies de cette Contrée. Ces Baronnies ne furent déſunies qu'après la confiſcation qui en fut faite ſur le Connétable de Luxembourg, Comte de Saint-Pol, décapité à Paris, le 19 Décembre 1475. Les Baronnies d'*Alluye* & de *Brou* furent enſuite données à *Florimond Robertel*; un de ſes deſcendans étant mort ſans enfans de *Madelene Brulard*, la Baronnie d'*Alluye* échut à *François d'Eſcoubleau*, Marquis de Sourdis, du chef de ſa femme *Iſabeau Babou-de-la-Bourdaiſure*, qui avoit pour mere *Françoiſe Robertel*, fille de *Florimond*. C'eſt en faveur de ce même *François d'Eſcoubleau* que la Baronnie d'*Alluye* fut érigée en Marquiſat, & après avoir été poſſédée plus de cent ans par ſes deſcendans, elle a été vendue par décret à *Jean*, Marquis de *Gaſſion*, dont la fille aînée, Comteſſe de Peyre, poſſéde aujourd'hui le Marquiſat d'*Alluye*. Voyez GASSION.

—ALMADA, Maiſon illuſtre & ancienne de Portugal, qui tire ſon origine d'un Chevalier Anglois, qui étoit Colonel de *Guillaume-Longue-Epée* : il vint au ſecours D'ALPHONSE HENRIQUES I, Roi de Portugal, lorſqu'il prit Liſbonne ſur les Maures. JEAN-EANNES D'ALMADA, dit *le Grand*, à cauſe de ſes belles actions, vivoit vers l'an 1340. ALVARVAS D'ALMADA, ſon arriere-petit-fils, fut créé *Comte d'Avranches*, par CHARLES VII, Roi de France. Il ſuivit l'Empereur SIGISMOND contre les Turcs. FRANÇOIS D'ALMADA, Prévéditeur du Bureau des Indes, premier Maître-d'Hôtel de la Reine de Portugal, femme de JEAN V,

Digitized by Google

mourut en 1739, & laiſſa, entr'autres enfans, BERNARD D'ALMADA, Provéditeur du Bureau des Indes. *Voyez* MORERI.

ALMEIDA, Maiſon des plus illuſtres de Portugal, qui a produit de grands Hommes. Frere *Bernard de Brito*, Auteur Portugais, la fait remonter à PELAYO D'ALMEIDA, de la Maiſon de *Coelho*, qui vivoit du tems de HENRI DE BOURGOGNE, Comte de Portugal, mort l'an 1112. La branche aînée de cette Maiſon a fini à CHRISTOPHE D'ALMEIDA, marié, âgé de quatre-vingt-trois ans, à *Louiſe de Tavora*, qui avoit déja été mariée deux fois.

Les autres branches ſont :

1°. Celle D'ALMEIDA-CONTADOR, ou chef de la branche des Comtes, dont le dernier, D. ANTOINE D'ALMEIDA, eſt mort ſans poſtérité.

2°. Celle des Comtes d'*Abrantes*, qui a donné un Gouverneur de Dio, aux Indes Orientales; un premier Vice-Roi des mêmes Indes, un Grand-Prieur de Crato, dans l'Ordre de de Saint-Jean de Jéruſalem, qui fut deux fois au ſecours de l'iſle de Rhodes.

3°. Celle d'*Avintes*, de laquelle eſt ſorti un Amiral des Indes Orientales, un Commandeur de Saint-Martin de Soulheita & de Bempoſta, dans l'Ordre de Chriſt; un Gouverneur de Rio-de-Janeiro; un Gouverneur de la Province de Tras-dos-Montes; un Grand Ecuyer & premier Gentilhomme de l'Infant Dom FRANÇOIS, frere puîné du Roi JEAN V; un Gouverneur & Capitaine-Général des Indes Orientales; un Gouverneur de Fernambuc, & des Mines d'or, au Bréſil.

4°. Celle d'ALMEIDA-LANCASTRE, qui a donné un Gouverneur de Ceuta, en Afrique.

5°. Et Celle des Seigneurs d'*Aſſumar*, parmi leſquels on trouve un Chef du Sénat, ou Maiſon de Ville de Liſbonne; des premiers Maîtres-d'Hôtel du Roi; un Gouverneur des Mines du Bréſil; des Ambaſſadeurs; un Amiral des Armées Navales aux Indes Orientales.

D. FRANÇOIS D'ALMEIDA, le premier Vice-Roi des Indes, étoit un des plus grands hommes que cette Maiſon ait fournis : il fut tué le premier Mars 1509, âgé de ſoixante ans. *Voyez la généalogie de cette Maiſon, dans* MORERI.

Les armes.....

—ALMERAS : GUILLAUME D'ALMERAS, Viguier du Roi en la Ville de Bagnols, fut pere d'ANTOINE D'ALMERAS, Conſeiller du Roi, auſſi Viguier de Bagnols, qui eut de FRANÇOISE D'ALMERAS, ſon épouſe, ANTOINE D'ALMERAS, Seigneur de Mirevaux, inſtitué héritier univerſel de GUILLAUME D'ALMERAS, ſon oncle, Seigneur de Mirevaux par teſtament du 11 Janvier de l'année 1676.

JEAN-GUILLAUME D'ALMERAS, fils d'ANTOINE, Seigneur de Mirvaux, de Goure & de Boſſuge, Conſeiller du Roi en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier, pourvu par Lettres du 29 Décembre 1718, épouſa, le 31 Août précédent, *Catherine Chicoineau*, fille de noble *François Chicoineau*, Conſeiller en ladite Cour des Comptes,

Digitized by Google

Aides & Finances de Montpellier, & de *Catherine Fournier.*

Les armes : *d'azur, à un lion d'or, langué & onglé de gueules ; au chef d'or, chargé de trois palmes de ſinople.*

ALOGNY-DE-ROCHEFORT : Le Chevalier l'*Hermite Souliers*, dans ſon Hiſtoire Généalogique de Touraine, imprimée à Paris en 1669, fait mention de la Maiſon d'*Alogny*, qu'il appelle *Alougny*, & la diviſe en deux branches, l'une appellée *Alogny-Rochefort*, & l'autre *Alogny-de-la-Groye.*

Eglantine de la Trémoille porta le Château de *Rochefort* à PIERRE D'ALOGNY, II du nom, ſon mari, & elle le donna, par ſon teſtament de 1380, à GUILLAUME D'ALOGNY ſon fils, qui ſuit.

GUILLAUME D'ALOGNY, II du nom, épouſa *Jacquette Couraud*, il en eut :

1. EUSTACHE, mort ſans enfans,
2. Et GUILLAUME, qui ſuit.

GUILLAUME, III du nom, épouſa, le 28 Décembre 1442, *Marguerite de la Touche*, dont,

1. FRANÇOIS, qui ſuit.
2. Et GUILLAUME, IV du nom, qui n'eut que des filles.

FRANÇOIS D'ALOGNY DE ROCHEFORT, épouſa, le 20 Octobre 1484, *Catherine Guérin*, il en eut :

RENÉ DE ROCHEFORT, marié le 6 Juillet 1533, à *Gabrielle de la Trémoille :* de ce mariage vint,

PIERRE D'ALOGNY, III du nom, qui fut Enſeigne de cent hommes-d'armes, & épouſa, le 27 Janvier 1548, *Marguerite de Salignac*, dont,

1. ANTOINE, qui ſuit.
2. Et GUI, dont la poſtérité ſera rapportée ci-après.

ANTOINE D'ALOGNY, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cent hommes-d'armes, épouſa *Lucrece de Perion*, & eut pour fils ;

LOUIS D'ALOGNY, Chevalier des Ordres, qui s'allia à *Marie Habert* ; de ce mariage naquirent :

1. HENRI-LOUIS, qui ſuit.
2. PIERRE, mort dès l'enfance.
3. Et FRANÇOIS-ANNIBAL, mort ſans hoirs.

HENRI-LOUIS D'ALOGNY, Capitaine d'une Compagnie des Gardes-du-Corps du Roi, Chevalier de ſon Ordre, & Maréchal de France, épouſa *Madelene de Laval.* Il en eut :

LOUIS D'ALOGNY, II du nom, Marquis de Rochefort, Colonel du Régiment de Bourbonnois, mort garçon.

Le Maréchal D'ALOGNY eut auſſi pour fille MARIE-HENRIETTE D'ALOGNY, Comteſſe Douairiere de Blanzac, morte le 18 Septembre 1736, dans ſa ſoixante-treizieme année : elle avoit épouſé 1°. *Louis-Fauſte de Brichantau*, ſon couſin-germain, dont elle a eu un fils ; 2°. en Août 1692, *Charles de Roye-de-la-Rochefoucauld*, Comte de Blanzac, mort le 4 Septembre 1732, dont le Duc *d'Eſtiſſac* & deux filles mariées.

GUI D'ALOGNY, fils de PIERRE III, & de *Marguerite de Salignac*, Seigneur de Boiſmorand, Capitaine des Gardes de M. le Prince de

Digitized by Google

Condé, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, épousa *Renée de la Pouge*, dont,

1. René, II du nom, qui suit.
2. Charles, rapporté après la postérité de son aîné.
3. Et Gui, Chevalier de Malte, mort Grand-Bailli de la Morée.

René d'Alogny, II du nom, eut pour fils,

Honoré d'Alogny, Chevalier, Seigneur de Boismorand, qui n'a eu qu'une fille.

Charles d'Alogny, Chevalier, Seigneur des Bordes, second fils de Gui & de *Renée de la Pouge*, fut Capitaine au Régiment d'Amboise, & se maria, le 26 Avril 1638, avec *Marie Ajasson*. Il fut pere de Charles d'Alogny, seul garçon, qui suit.

Charles d'Alogny, II du nom, épousa, le 20 Juillet 1666, *Gabrielle Clabat*, dont,

Charles d'Alogny, III du nom, marié le 7 Mai 1718, à *Jeanne-Baptiste Goulard-d'Aison*, dont pour fils unique,

N. d'Alogny, qui a fait ses preuves de noblesse devant le Juge-d'Armes de France, en 1735, pour être reçu Page de Sa Majesté. Il réside au Château de la Gosseliniere, près Thouars. *Mémoire envoyé.*

Les armes : *de gueules, à trois fleurs de Lys d'argent, posées deux & une.*

Voyez *la généalogie de cette Maison, dans* Moreri.

—ALORGE, famille de Normandie, Généralité d'Alençon, maintenue dans sa noblesse le 12 Août 1666. *Voyez* ci-dessus ALLORGE, page 197.

—ALOUE, famille noble du Diocèse de Luçon en Poitou, dont est François-Hector d'Aloue, Ecuyer, Seigneur des Ajots, résidant au Château de Fougeroux, même Diocèse. Il a été reçu Page du Roi dans sa petite Ecurie en Décembre 1708, & s'est marié, par contrat du 25 Juillet 1719, avec Demoiselle *Renée-Suzanne de Grellier*, fille de *François de Grellier*, Ecuyer, Seigneur des Aspaix, & de *Susanne Regnon*. Sa filiation a été prouvée par titres depuis André d'Aloue, son septieme ayeul, Seigneur des Ajots, vivant avant l'an 1478, dont le fils Clement d'Aloue, Ecuyer, Seigneur des Ajots, fut marié le 11 Octobre 1498 avec *Marie de Saint-Gelais*, fille de *Guyot de Saint-Gelais*, Ecuyer, Seigneur d'Antigni, & d'*Antoinette de Peyre*.

Les armes : *d'argent, à deux chevrons de gueules, posés l'un au-dessus de l'autre, & accompagnés en chef de deux macles de sable.*

—ALPHERAN. Claude Alpheran, de la ville d'Aix, obtint des Lettres d'annoblissement dans le mois de Juin 1724; elles furent enregistrées le 21 Avril de l'année suivante, registre *Misericordia*, fol. 105.

Il s'étoit marié avec *Claire de Troussier*, dont il a eu Melchior-Louis-Boniface Alpheran-de-Bussan, Conseiller au Parlement, qui a fait alliance avec *Anne-Henriette-Thérese de Regina*, fille de Noble *Jean-François de Regina*, Greffier en chef au Parlement, & de *Marie-Thérese de Gautier-du-Paet*, dont il a des enfans.

Melchior,

Digitized by Google

MELCHIOR, oncle de CLAUDE ALPHERAN, eſt mort Prieur de l'Egliſe de Malte. Il a encore deux freres vivans, PAUL, Evêque de Malte, & MELCHIOR, ancien Prieur de Saint-Jean d'Aix, & à préſent Abbé Régulier de Septfons.

Les armes : *écartelé, 1 & 4 d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles, & en pointe d'un croiſſant, le tout d'argent ; au 2 & 3, de gueules au Léopard d'or paſſant.* Nouveau Nobiliaire, p. 35.

—ALPOZZO. La Maiſon d'ALPOZZO eſt une des anciennes & des plus illuſtres du Piémont. Elle remonte juſqu'au douzieme ſiecle, & a fourni grand nombre d'hommes illuſtres dans l'Egliſe, à la Cour, & dans les Armées des Ducs de Savoye, entre leſquels étoient CHARLES ANTOINE, Archevêque de Piſe, & AMÉDÉE, Marquis de Voghere, Majordome-Major du Duc de Savoye, qui avoit épouſé *N..... de Valpergue*, dont la Maiſon eſt une des quatre premieres du Piémont. Il y a pluſieurs branches de la Maiſon d'ALPOZZO établies à Rome, à Florence & à Nice. Elle s'eſt ſouvent alliée aux premieres Maiſons d'Italie, notamment à celles de *Valpergue*, de *Conti*, de *Vaſſala di Fauria*, de *Saluces*, &c.

JACQUES D'ALPOZZO, un des deſcendans de cette Maiſon, Prince de la Ciſterne, Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade, Gouverneur de la Province de Bielle, & Grand-Ecuyer des derniers Ducs de Savoye, épouſa *Anne Litta-Viſconti*, Dame-d'honneur de la Reine de Sardaigne, mere d'AMÉDÉE-ALPHONSE D'ALPOZZO, Prince de la Ciſterne en Piémont, Marquis de Voghere, Grand-Veneur & Crand-Fauconnier du feu Roi de Sardaigne, Maréchal des Camps & Armées de Sa Majeſté, & Colonel du Régiment de Saluces, marié avec *Henriette-Marie le Hardy de-la-Trouſſe*, Gouverneur d'Ypres, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ſes Armées, & Commandant en chef celle d'Italie. De ce mariage naquit JACQUES-AUGUSTE-LAURENT-FERDINAND-PHILIPPE-MARIE D'ALPOZZO, Marquis de la Trouſſe, marié le 15 Juin 1746 avec *Marie-Anne-Auguſtine de la Vieuville*, fille de *René-Jean Baptiſte*, Marquis *de la Vieuville*, & d'*Anne-Charlotte de Creil*, dont eſt née MARIE-HENRIETTE-AUGUSTINE-RENÉE, baptiſée le 13 Février 174.... ſon pere eſt mort à 53 ans le 9 Mars 1750, & ſa mere s'eſt remariée en Mai 1751 à *François-Bruno de la Barandiere*, Comte de la Chauſſée, fils d'*Antoine-Louis*, Comte *de la Gorge*, & de *Marie-Anne-Joſephine de la Chauſſée-d'Eu.*

Les armes d'ALPOZZO ſont : *écartelé au 1 & 4 d'or, au puits maçonné de gueules, gardé par deux dragons de ſinople ; au 2 & 3 d'or, à l'aigle éployée & couronnée de ſable.*

* ALSACE, Province du Royaume de France, qui paſſa de la domination des Romains ſous celle des Allemands, & qui fit enſuite partie du Royaume d'Auſtraſie. Après la mort de LOUIS IV, Roi d'Auſtraſie, arrivée en 954, l'Alſace paſſa ſous la domination des Rois & Empereurs d'Allemagne, & fit partie de ce qu'on appelle l'Empire. Vers l'an 1180, & même plutôt, les Empereurs détacherent l'Alſace de la Souabe, & y

Digitized by Google

établirent des *Landgraves* ou *Comtes Provinciaux*. L'Alſace eſt diviſée en en haute & baſſe. Par le Traité de Munſter de 1648, l'Empereur, l'Empire & la Maiſon d'Autriche ont cédé l'Alſace à la France, dont Straſbourg eſt la Capitale, avec tous les droits de ſouveraineté, ſeigneurie, féodalité; & le Roi en jouit en véritable Monarque.

Les armes du Landgraviat de la haute Alſace ſont, *d'azur, à la bande d'or, accottée de ſix couronnes de même :* celles du Landgraviat de la baſſe Alſace ſont, *de gueules à une barre dentellée d'or.*

—ALSACE-HENNIN LIÉTARD : cette Maiſon, diviſée aujourd'hui en quatre branches, comme on le verra ci-après, deſcend, ſuivant un Mémoire domeſtique envoyé, de Simon d'Alsace, deuxieme fils de Thierry d'Alsace. Thierry étoit fils puîné de Théodoric, ſurnommé *le Vaillant*, Duc de Lorraine; étant devenu Comte de *Flandres*, par ſon mariage avec *Gertrude*, il céda le Comté de Bitch, qu'il eut pour ſon apanage, à Simon, ſon frere aîné, qui ſuccéda à Théodoric. On place la mort de Thierry l'an 1168.

C'eſt le ſentiment de la plûpart des Généalogiſtes, de *Pontus Hnterus*, Liv. 6. *de Pierre-le-Boucq*, dans l'Hiſtoire de la Vicomté de Sébourg, de *Carpentier*, dans celle du Cambreſis, &c. cités par *Charles d'Hozier*, dans les preuves de Jacques-Antoine Hennin-Liétard, Marquis de Saint-Fal & de Blincourt, en Champagne, pour être reçu Page du Roi, l'an 1683. Ce ſentiment eſt appuyé ſur une tradition conſtamment ſuivie, ſur pluſieurs titres & monumens authentiques, tels que des inſcriptions ſur des tombes & mauſolées en pluſieurs terres & Seigneuries qui ont été poſſédées en Flandres par les ancêtres de cette ancienne Maiſon, ou Abbayes dont ils ont été les Fondateurs.

Enfin, ce qui rend ces témoignages inconteſtables, eſt un diplôme de l'Empereur Charles VI, en date du 26 Avril 1740, par lequel il accorde au *Haut & bien né Seigneur Comte d'Alsace, avec la Clef d'Or*, le rang de Chambellan Impérial, *en conſidération de ſa fort ancienne & bien méritée famille, & de ſon extraction des anciens Comtes d'Alsace.* Ces Patentes, munies du ſçeau Impérial, & ſignées au bas, le *Comte de Cobenzl*, Conſeiller d'État, Chevalier de la Toiſon d'Or, & grand Chambellan, ſont adreſſées à François, Comte d'Alsace-Hennin-Liétard, Seigneur de Dion-le-Val, de Wavrans, &c. chef de la branche aînée établie en Brabant; mêmes Patentes de Chambellan, avec la Clef d'Or, revêtues de la même forme, adreſſées, en 1758, au Comte Jean d'Alsace, fils aîné de François, premier Major de Los-Rios, Régiment Wallon, aujourd'hui Lieutenant-Colonel au ſervice de l'Empereur, où il eſt également qualifié, ainſi que dans pluſieurs autres.

I. Simon d'Alsace, ſecond fils de Thierry d'Alsace, & de *Gertrude de Flandres*, épouſa peu après la mort de ſon pere, c'eſt-à-dire vers l'an 1170, Marguerite, Dame & Comteſſe de Hennin-Liétard, dont il eut Baudouin, qui ſuit.

II. Baudouin d'Alsace, I du nom, ſe maria à *Iſabeau de Hainault*, fille de *Philippe de Hainault* : (pluſieurs ſont d'opinion que Marguerite de Hennin-Liétard, ci-deſſus nommée, ſortoit de la même

Digitized by Google

Maiſon). Quoi qu'il en ſoit, *Iſabeau* porta pour dot à BAUDOUIN D'ALSACE la Vicomté de Sébourg, & les terres d'Angres & de Fayt. BAUDOUIN, ſurnommé le *Courageux*, Comte de Hainault les avoit cédés à HENRY ſon frere, lequel, de ſon mariage avec *Jeanne de Ciſoins*, avoit eu PHILIPPE, pere, avec *Marie de Ville*, de deux fils & quatre filles: les deux fils étant morts en bas-âge, les filles diviſerent la ſucceſſion, & *Iſabeau*, comme l'aînée, réunit dans ſon partage la Vicomté de Sébourg, & les terres d'Angres & de Fayt; BAUDOUIN D'ALSACE quitta le nom d'*Alſace* pour prendre celui de ſa mere, qui étoit HENNIN-LIÉTARD, & que ſa poſtérité a continué de porter, quoique la terre de *Hennin-Liétard*, ſituée entre Douay & Lens, ne ſoit plus dans cette Maiſon depuis le treiziéme ſiécle, & qu'elle ſoit poſſédée aujourd'hui par celle de *Duras*. Cependant il paroît que les différentes branches dont cette Maiſon eſt compoſée ont repris, depuis un ſiécle ou environ, leur nom primitif, qui eſt inconteſtablement celui d'*Alſace*.

Revenons à BAUDOUIN; il eut d'*Iſabeau* de *Hainault*, ſa femme, BAUDOUIN, Comte de *Hennin-Liétard*, qui ſuit. Il eſt ainſi qualifié ſur une ancienne tombe, dans l'Égliſe de Sébourg, avec ſes armes qui ſont, *de gueules, à la bande d'or.*

III. BAUDOUIN de HENNIN-LIÉTARD, II du nom, Vicomte de Sébourg, Seigneur d'Angres & de Fayt, fit alliance avec *Méhaut*, Dame *de Boſſu* & de Fontaine, que lui céda *Nicolas*, ſon frere, Évêque de Cambray. Ce BAUDOUIN, vers l'an 1220, vendit ſon Comté de *Hennin-Liétard* pour faire le voyage de la Terre-Sainte. De ce mariage ſortit BAUDOUIN DE HENNIN-LIÉTARD, qui ſuit.

IV. BAUDOUIN DE HENNIN-LIÉTARD, III du nom, Seigneur de Sébourg, de Fontaine, & de Boſſu, s'allia à *Méhaut de Bouſies*, fille de *Vatier*, Sire de Bouſies, Pair du Cambréſis, de laquelle il eut:

1. BAUDOUIN, mort ſans avoir été marié.
2. autre BAUDOUIN, qui ſuit.
3. Et ÉLIZABETH, Abbeſſe de Maubeuge, l'an 1291.

V. BAUDOUIN DE HENNIN-LIÉTARD IV, Seigneur de Sébourg, de Fontaine & de Boſſu, &c. épouſa *Béatrix de Luxembourg*, Dame de la Marche, fille de *Henry de Luxembourg*; il vivoit l'an 1295. Il eut de ſon mariage BAUDOUIN & JEAN, deux freres jumeaux, qui eurent pour leur partage les terres de Sébourg, Fontaine & la Marche, & JEAN, Pair du Cambréſis, Seigneur de Cuvilers & de Boſſu, dont la poſtérité ſera rapportée ci-après. Celle des deux jumeaux prit alliance avec les Maiſons d'*Apremont*, de *Melun*, de *Berlaimont*, d'*Ailli*, de *Gavre*, de *Crouy*, de *Lannoy*, de *Hamal*, &c. La terre de Fontaine paſſa dans la Maiſon de *Crouy*, par le mariage de *Jacques* de *Crouy*, Seigneur de Sempi avec ANNE DE HENNIN-LIÉTARD, héritiére de BAUDOUIN & *de Joſſine de Gavre*, ſes pere & mere; & JACQUELINE DE HENNIN LIÉTARD, ſœur de BAUDOUIN, porta la Seigneurie de la Marche à *Jean de Hamal* ſon mari. Quant à la Vicomté de Sébourg, elle fut achetée par *Jean de Lannoy*, Chevalier de la Toiſon d'Or.

Digitized by Google

Cette branche aînée, sortie des deux freres jumeaux, ne nous fournissant plus aucuns descendans, du moins dont on ait pu avoir connoissance, nous passerons à JEAN, troisieme fils de BAUDOUIN & de *Béatrix de Luxembourg.*

VI. JEAN HENNIN-LIÉTARD, I du nom, fils de BAUDOUIN IV & de *Béatrix de Luxembourg*, se maria à *Marie*, Dame *de Blaugies*, dont il eut plusieurs enfans.

1. BAUDOUIN, dit le *Borgne*, Seigneur de Bossu, &c. tué à la Bataille de Courtray, l'an 1302, ayant laissé d'*Alexandrine de Roeux*, sa femme, deux enfans, BAUDOUIN & JEAN, morts sans lignée.

2. JEAN, qui ne fut point marié.

3. NICOLAS, Chanoine de Cambray.

4. VATIER, qui suit.

5. Et MARGUERITE, femme de *Jean*, Seigneur de la *Hamaide.*

VII. VATIER DE HENNIN-LIÉTARD, fils de JEAN & de *Marie de Blaugies*, Pair du Cambrésis, Seigneur de Cuvilers & de Quincy, s'allia à *Jeanne* de *Mouy-de-Vermandois*, laquelle, après la mort de son mari, arrivée vers l'an 1319, se retira près *Jeanne de Valois*, Comtesse de Hainault, sa cousine. VATIER eut de ce mariage,

1. BAUDOUIN, qui suit:

2, 3 & 4. RICHARD, JEAN & VATIER; tous les trois morts sans avoir été mariés.

5. Et JEAN, qui ayant été déclaré héritier de la Seigneurie de Bossu par JEAN son cousin, fils de BAUDOUIN, dit le *Borgne*, & d'*Alexandrine* de *Roeux*, dont il est parlé ci-dessus, est le Chef de la branche des Comtes de Bossu, aujourd'hui Princes de Chimay, & Grands d'Espagne de la premiere Classe, rapportée ci-après.

VIII. BAUDOUIN DE HENNIN-LIÉTARD, V du nom, Pair du Cambrésis, Seigneur de Cuvilers & de Quincy, se maria à *Marguerite de Montigny*, en Ostrevant, dont vinrent, entr'autres, BAUDOUIN, tige de la branche des Comtes d'ALSACE-HENNIN-LIÉTARD, Seigneur de Dion-le-Val, Wavrans, &c. en Brabant, dont on va parler; & JEAN, Chef de celle des Comtes de HENNIN LIÉTARD, Marquis de Saint-Fal, Seigneurs de Bleincourt, en Champagne, de laquelle branche sortent les Seigneurs de Semides, de Morgny & du Cury, en Thiérache, aussi rapportée ci-après.

Branche des Seigneurs de Dion-le-Val & de Wavrans, &c. en Brabant.

IX. BAUDOUIN DE HENNIN-LIÉTARD, VI du mom, Pair du Cambrésis, Seigneur de Cuvilers, fils aîné de BAUDOUIN V, & de *Marguerite de Montigny*, épousa *Élizabeth*, fille du Seigneur de Beauvoir, en Cambrésis, de laquelle il eut:

1. VATIER, Chanoine de Cambray.

2. Et BAUDOUIN, qui suit.

X. BAUDOUIN DE HENNIN LIÉTARD, VII du nom, pair du Cambrésis, Seigneur de Cuvilers, fut marié à *Marie de Rosois*, fille de JEAN, Seigneur de *Rosois*, dont il eut BAUDOUIN, qui suit.

Digitized by Google

XI. BAUDOUIN DE HENNIN-LIÉTARD, VIII du nom, Pair du Cambréſis, Seigneur de Cuvilers, fit alliance avec *Iſabeau de Croix*, fille de JEAN, Seigneur de Croix, & de *Catherine de la Tannerie*, dont il eut, entr'autres, JEAN, qui ſuit.

XII. JEAN DE HENNIN-LIÉTARD, II du nom, Pair du Cambréſis, Seigneur de Cuvilers, de la Courtré, épouſa *Jacqueline d'Eſtrée*, dont vint,

1. ANTOINE, qui ſuit :
2. Et MARIE, femme de *Jean de Gonnelieu.*

XIII. ANTOINE DE HENNIN-LIÉTARD, I du nom, Pair du Cambréſis, Seigneur de Cuvilers, &c. ſe maria avec *Antoinette de Méricourt*, qui le rendit pere, entr'autres enfans, de JEAN, qui ſuit.

XIV. JEAN DE HENNIN-LIÉTARD, III du nom, Pair du Cambreſis, Seigneur de Cuvilers, épouſa en premieres noces, *Anne de Prevoſt*, dite *de la Baſſerode.* Il acheta la Baronnie de Foſſeux, de la Maiſon de Montmorency, par droit lignager; & il épouſa en ſecondes noces, *Marie de Lannoy*, dont il eut deux fils & cinq filles, ſçavoir :

1. PHILIPPE, tué à la déroute de l'Ecluſe en 1573.
2. LOUIS, qui ſuit.
3. ÉLÉONORE, mariée, 1°. à *Guillaume*, Seigneur de Noireul; & en condes noces, à *Jean des Waziers*, fils de *Louis*, Seigneur de Gouſancourt, de Rebreviette, & de *Michelle de Gonnelieu.*
4. FRANÇOISE, mariée à *Philippe de Haynin*, Ecuyer, Seigneur de la Vallée.
5. ANNE, Chanoineſſe à Maubeuge.
6. JEANNE, femme de *François de Quincy*, Seigneur de Lieberſart.
7. Et ANTOINETTE, Chanoineſſe à Denain.

XV. LOUIS DE HENNIN-LIÉTARD, Pair du Cambréſis, Seigneur de Cuvilers & de Bliquy, Baron de Foſſeux, épouſa *Françoiſe-Louiſe de la Foſſe*, Dame d'Ayette-de-Courcelles, fille de *François*, Seigneur d'Ayette, & de *Jacqueline de Hem*, de laquelle il eut :

1. Le Baron de Cuvilers, mort ſans lignée, ſix ſemaines après ſon mariage avec *Nicole de Hamal.*
2. JEAN, qui ſuit.
3. CHARLES, Seigneur de Courcelles, marié à *N. de Glimes.*
4. Et ANNE, mariée à *Jean d'Aſſignies*, Seigneur de la Tourelle.

XVI. JEAN DE HENNIN-LIÉTARD, IV du nom, Baron de Foſſeux, de Cuvilers, de Bliquy, fils de LOUIS & de *Françoiſe-Louiſe de la Foſſe*, fit alliance avec *Joſſine*, Dame de *Dion*, qui lui donna pour fils, MAXIMILIEN, qui ſuit.

XVII. MAXIMILIEN D'ALSACE-HENNIN-LIÉTARD, Baron de Foſſeux, de Cuvilers, fut le premier de cette branche qui reprit le nom d'*Alſace*; il épouſa *Françoiſe de Vignacourt*, dont il eut pluſieurs enfans :

1. ALEXANDRE, qui vendit en 1700 la Baronnie de Foſſeux en Artois, & qui eut deux filles, l'une & l'autre mariées. La cadette porta la Terre de Cuvilers au ſieur de la *Baſtide* ſon mari, ainſi que la Terre de Bliquy en 1717. L'aînée, ELIZABETH, Chanoineſſe à Nivelle, épouſa Meſſire *Charles de Cotterel.*

Digitized by Google

2. PHILIPPE-ALBERT, marié à *Madelene Vilain-de-Gand*, Chanoineſſe à Nivelle.

3. Et THÉODORE, qui ſuit.

XVIII. THÉODORE D'ALSACE-HENNIN-LIÉTARD, titré *Marquis d'Alſace*, & Baron de Foſſeux, épouſa Dame *Marie de Corniellio*, dont il eut :

1. FRANÇOIS, Comte d'Alſace-Hennin-Liétard, qui ſuit :

2. Et THÉRESE, morte Prevôte des Dames Chanoineſſes de Berlemont.

XIX. FRANÇOIS D'ALSACE-HENNIN-LIÉTARD, titré *Marquis d'Alſace* & Baron de Foſſeux, Seigneur de Dion-le-Val & Wavrans, Chambellan de S. M. I. par un Diplôme de CHARLES VI, du 26 Avril 1740, où il eſt qualifié *haut & bien né Seigneur, Comte d'Alſace*, en conſidération de ſon extraction des anciens Comtes d'Alſace, a épouſé, le 25 Août 1731, Dame *Marie-Catherine de Partz*, des Marquis de Preſſy en Artois, ſœur de l'Evêque de Boulogne, & fille de *François-Joſeph de Partz*, Marquis de Preſſy, & de *Jeanne-Iſabelle de Beaufort-de-Laſſus*, dont il a eu :

1. JEAN FRANÇOIS, qui ſuit.

2. THIERRY.

3. MARIE-FRANÇOISE, ci-devant Dame-d'honneur de S. M. I. mariée à *Jerôme*, Comte *de Rannuzzy*, Chambellan de S. M. I. & Senateur de Bologne en Italie.

4. ALIX, reçue Dame-d'honneur de S. M. I.

5. Et DOROTHÉE, Chanoineſſe réguliere de la noble Abbaye d'Avennes.

XX. JEAN-FRANÇOIS-JOSEPH D'ALSACE-HENNIN-LIÉTARD, Chambellan de S. M. I. & Lieutenant-Colonel à ſon ſervice, né le 29 Mai 1733, a épouſé le 19 Mars 1768, *Albertine-Françoiſe Wandewerve*, fille du Comte de *Vorſſellaer*, Membre des Etats Nobles de Brabant.

Branche des Marquis de S. Fal, Seigneurs de Bleincourt, &c. en Champagne.

IX. JEAN-HENNIN-LIÉTARD, dit *de Cuvilers*, frere puîné de BAUDOUIN VI, tige de la branche établie en Brabant, qu'on vient de rapporter, fut Seigneur d'Eppes. Il épouſa *Anne de Beaumont*, Châtelaine de Beaumont en Hainault, & Dame de Juvigny. Il eſt rappellé dans ſon contrat de mariage, en date de l'an 1450, fils de BAUDOUIN DE HENNIN LIÉTARD, Pair du Cambreſis, Seigneur de Cuvilers & de Quincy, & de *Marguerite de Montigny*, & petit-fils de *Vatier* & de *Jeanne de Mouy-de-Vermandois*. Il rendit foi & hommage le 28 Décembre 1453, à *Jean de Crouy*, Seigneur de Montchavalon, pour la terre de Juvigny, qu'il avoit eue de ſa femme. De ſon mariage avec *Anne de Beaumont*, vinrent :

1. BAUDOUIN, qui ſuit.

2. Et JEANNE, mariée à *Gerard de Blois*, Seigneur de Bellecourt.

X. BAUDOUIN DE HENNIN-LIÉTARD, IX du nom, dit *de Cuvilers*, le premier qui s'établit en Champagne, Seigneur d'Eppes en 1467, vendit la Terre de Beaumont, & pluſieurs autres en Hainault, & fut marié à *Jeanne d'Orgeaut*, laquelle épouſa en ſecondes noces *Guillaume de Dinteville*, Seigneur de Roche & Spoy. BAUDOUIN eut de ce mariage, entr'autres,

1. ANTOINE, qui ſuit.

Digitized by Google

2. JEAN, pere de JACQUELINE, mariée à Meſſire *Claude de Marle.*

3. Et JEAN, reçu dans l'Ordre de Malte, mort Commandeur de Soiſſons.

XI. ANTOINE DE HENNIN-LIÉTARD, II du nom, dit *de Cuvilers*, Seigneur d'Eppes, de Semides & de Roche, en l'an 1502, fit alliance avec *Jeanne de Dinteville*, fille de *Guillaume de Dinteville*, & de *Jacqueline d'Inchy*, duquel mariage ſortirent :

1. JACQUES, Seigneur de Roche, Commandant 500 hommes légionnaires de Champagne, lequel eut de *Jeanne d'Apremont* ſa femme, GUILAIN & ANTOINE, morts ſans poſtérité.

2. Et PHILBERT, qui ſuit.

XII. PHILBERT DE HENINN-LIÉTARD, Seigneur d'Eppes, de Roche & de Semides, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Enſeigne de 500 hommes légionnaires de Champagne, en 1550, épouſa *Marguerite de Luxembourg*, dont il eut :

1. FRANÇOIS, Seigneur du Haut-Châtelet en Ardenne, qui ne laiſſa point de poſtérité.

2. ANTOINE, qui ſuit.

3. Et JACQUES, Seigneur de Semides, qui a formé la branche établie en Thiérache, dont la poſtérité ſubſiſte aujourd'hui en N. de HENNIN-LIÉTARD, Seigneur de Morgny, lequel a pour frere FRANÇOIS-JOSEPH D'ALSACE-DE-HENNIN-LIÉTARD, Seigneur de Cury, Capitaine de Dragons au Régiment de Languedoc, reçu dans l'Ordre de Malte ; & PHILIPPE-LOUIS D'ALSACE-HENNIN-LIÉTARD, Chevalier Profès dans ledit Ordre.

XIII. ANTOINE DE HENNIN-LIÉTARD, III du nom, Seigneur de Roche, de Bleincourt, d'Epagne, Baron de Dienville, &c. épouſa *Louiſe de Semur*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Trémont, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Jacqueline de Cercy*, l'an 1589. Il eut de ce mariage :

1. CHARLES, Seigneur de Roche, Chevalier d'honneur au Parlement de Bourgogne, dont la poſtérité s'eſt éteinte en JEAN-FRANÇOIS-GABRIEL D'ALSACE-HENNIN-LIÉTARD, mort Archevêque d'Embrun, le 26 Avril 1724.

2. Et ANTOINE, qui ſuit.

XIV. ANTOINE DE HENNIN-LIÉTARD, IV du nom, Seigneur de Bleincourt, de Vaubercey, d'Epagne, & Baron de Dienville, l'an 1633, épouſa *Anne le Clerc*, veuve de *Geoffroi de Fontaine*, & fille de *Robert le Clerc*, Seigneur d'Arnonville, & d'*Anne Hennequin* ; de ce mariage vinrent :

1. GABRIEL, tué aux lignes d'Arras.

2. Et ANTOINE, qui ſuit.

XV. ANTOINE D'ALSACE-HENNIN-LIÉTARD, V du nom, reprit le nom d'Alſace en 1660. Il fut Seigneur de Bleincourt, de Vaubercey, d'Epagne, Baron de Dienville, & Marquis de Saint-Fal. Il épouſa *Guyonne de Gaune*, fille de *Barthelemi de Gaune*, Baron de Conigi, reçu dans l'Ordre de Malte, mort Grand-Bailli de la Morée ; dont il a eu :

1. JACQUES-ANTOINE, qui ſuit.

Digitized by Google

2. JEANNE-BAPTISTE, mariée au Marquis de *Sorans* en Franche-Comté.

3. Et ANNE, mariée au Marquis de *Beaurepaire* en Breſſe.

XVI. JACQUES-ANTOINE D'ALSACE-HENNIN-LIÉTARD, Seigneur de Bleincourt, de Vaubercey, d'Epagne, Baron de Dienville, & Marquis de Saint-Fal, Lieutenant des Gendarmes Bourguignons, & Meſtre-de-Camp de Cavalerie, s'allia, l'an 1697, avec *Anne-Nicole de Belloy*, fille de *N.... de Belloy*, Lieutenant pour le Roi & Commandant à Metz, dont;

1. JEAN-LOUIS, qui ſuit.

2. PIERRE, reçu dans l'Ordre de Malte, mentionné ci-après.

3. Un autre PIERRE, Chanoine de Baume-les-Meſſieurs.

4. ANTOINE-DENIS, reçu dans l'Ordre de Malte, auſſi rapporté ci-après.

5. CHARLOTTE, Chanoineſſe de Château-Châlon.

6. Et DOMINIQUE, Chanoineſſe de Lons-le-Saunier.

XVII. JEAN-LOUIS D'ALSACE-HENNIN LIÉTARD, Marquis de Saint-Fal, Seigneur de Bleincourt, de Laigny, de la Rochette, épouſa, en 1725, *Marie-Elizabeth d'Anglebermer-de-Lagny*, duquel mariage il a eu:

1. ANTOINE-DENIS D'ALSACE-HENNIN-LIÉTARD, mort en 1742, âgé de 13 ans, au Collége de Louis-le Grand à Paris.

2. LOUISE-CHARLOTTE, morte jeune.

3. Et MARIE-ELIZABETH-JACQUELINE, devenue héritiere des Terres & Seigneuries de Saint-Fal, de Bleincourt, de Laigny, &c. qu'elle a portées à ſon mari, *Felix-Tancrede*, Marquis de *Muy*, Comte de Grignant, Lieutenant-Général des armées du Roi, frere du Comte de *Muy*, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ſes armées & Commandant en Flandres. La Marquiſe *de Muy* eſt morte le 27 Mai 1764, & n'a laiſſé qu'une fille.

Il ne reſte plus en 1770, de cette branche établie en Champagne, que :

PIERRE D'ALSACE-HENNIN LIÉTARD, Bailli, Grand-Croix de l'Ordre de Malte, Commandeur de Laon & de Robécourt, ci-devant Chargé des affaires du Roi à Malte, Ambaſſadeur extraordinaire de ſon Ordre en Cour de Rome, Capitaine-Général des eſcadres de la Religion; & ANTOINE-DENIS D'ALSACE-HENNIN-LIÉTARD, Bailli, Grand-Croix du même Ordre, Commandeur d'Abbeville : l'un & l'autre fils de JACQUES-ANTOINE D'ALSACE-HENNIN-LIÉTARD, Marquis de Saint-Fal, & d'*Anne-Nicole de Belloy*.

Branche des Princes DE CHIMAY, & du Saint-Empire, Comtes de Boſſu, Grands d'Eſpagne de la premiere claſſe.

VIII. JEAN DE HENNIN-LIÉTARD, frere de BAUDOUIN, marié à *Marguerite de Montigny*, & fils de VATIER, Pair du Cambréſis, Seigneur de Cuvilers & de Quincy, & de *Jeanne de Mouy-de-Vermandois*, fut déclaré héritier de la Terre de Boſſu, par JEAN, ſon couſin, fils de BAUDOUIN, dit *le Borgne*, & d'*Alexandrine de Roeux*, tué à la bataille de Courtray, l'an

Digitized by Google

l'an 1302, ainſi qu'il a été rapporté ci-deſſus. JEAN mourut en 1379, & laiſſa de *Jeanne de Rochefort* en Ardenne,

1. VATIER, qui continua la poſtérité.

2 & 3. THIERRY & JEANNE, morts ſans lignée.

4. ISABEAU, mariée au Seigneur *de Clervaux* dans le pays de Luxembourg.

5. Et GILLES, Seigneur de Blangis, mort l'an 1400.

IX. VATIER DE HENNIN-LIÉTARD, Seigneur de Boſſu, &c. épouſa *Sibille de Berg-Saint-Vinox*, fille du Vicomte *de Berg*, Seigneur de Coupelle, &c. de laquelle il eut:

1. JEAN, Seigneur de Boſſu, mentionné ci-après.

2, 3 & 4. JACQUES, VATIER & GERARD, morts jeunes.

5. THIERRY, décédé à Veniſe l'an 1430, où il fut qualifié *Seigneur vaillant & illuſtre de nobleſſe.*

6. ANNE, qui épouſa en premieres noces *Guillaume d'Egmond*, Sieur Diſcelſtein; & en ſecondes noces, *Jacques de Borſele*, Sieur de Brigdam, de Saint-Laurent, Avoué de Mons.

7. Et ISABEAU, mariée à *Siger de Gavre*, dit *d'Hérimés.*

X. JEAN DE HENNIN-LIÉTARD, Seigneur de Boſſu, &c. épouſa *Catherine de Béthune*, fille aînée de *Jean*, II du nom, Seigneur de Mareuil, & d'*Iſabeau d'Eſtouteville*, Dame d'Autreche, &c. Il mourut l'an 1452, & ſa femme l'an 1458. Leurs enfans furent,

1. PIERRE, qui ſuit.

2. VATIER, Seigneur de Bailly, &c.

3. ISABEAU, qui épouſa *Adrien de Blois*, Seigneur de Trelon, &c.

4. Et ANNE, mariée à *Sohier d'Hérimés*, Seigneur de Bangnies.

XI. PIERRE DE HENNIN-LIÉTARD, Seigneur de Boſſu, de Gamérages, &c. Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'Or l'an 1481, épouſa *Iſabeau de Lalain*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Bugnicourt, &c. Il mourut l'an 1490, & laiſſa,

1. JACQUES, Seigneur de Chavency, tué à la bataille de Nancy, ſans enfans de ſa femme *Louiſe d'Inchy.*

2. GERARD, mort auſſi ſans enfans de *N..... de Luxembourg.*

3. PHILIPPE, qui ſuit.

4. GUILLEMETTE, femme de *Philippe de Barbançon.*

5. ISABEAU, mariée à *Guillaume de Goux.*

6. GABRIELLE, alliée à *Jean de Barbançon.*

7. Et FRANÇOISE, morte en bas âge.

XII. PHILIPPE DE HENNIN-LIÉTARD, Seigneur de Boſſu, Gamerages, &c. épouſa *Catherine de Ligne-de-Barbançon.* Il mourut au ſiége de Venlo l'an 1511. De ce mariage vinrent

JEAN, qui ſuit.

Et trois filles, dont l'une, nommée YOLANDE, épouſa *François de Merode*, Seigneur de Morianméz, &c.

XIII. JEAN DE HENNIN-LIÉTARD, Comte de Boſſu, Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'Or, Grand-Ecuyer de l'Empereur CHARLES V, Colonel de ſa Cavalerie légere, bâtit le Château de Boſſu en Hainault,

Digitized by Google

& se qualifioit *Seigneur de Gameragès* & de plusieurs autres Terres, *Grand-Bailli des Eaux & Forêts de Hainault*; il épousa *Anne de Bourgogne*, veuve de *Jacques*, Comte *de Hormes*, Chevalier de la Toison d'Or, & fille d'*Adolphe de Bourgogne*, Marquis de Laverre, de Bevres, de Flessingue, &c. & d'*Anne de Berg*, fille de *Jean*, Seigneur de Berg-op-Zoom. De ce mariage vinrent :

1. CHARLES DE HENNIN-LIÉTARD, Comte de Bossu, décédé sans enfans de *Charlotte de Werchin.*

2. MAXIMILIEN, qui ayant recueilli le Comté de Bossu par la mort de son frere aîné, en épousa la veuve, dont vint PIERRE, Comte de Bossu, mort sans enfans de *Marguerite de Crouy*, son épouse, fille de *Philippe*, Duc d'Arschot.

3. ANTOINE, Prevôt d'Utrecht.

4, 5 & 6. PHILIPPE, JACQUES & ANTOINE, morts en bas âge.

7 JACQUES, qui suit.

8. Et ELÉONORE, mariée au Baron *de Roisin.*

XIV. JACQUES DE HENNIN-LIÉTARD, Baron de Hanssy, Marquis de la Verre & de Flessingue, Seigneur de Liédequerque, &c. Gouverneur des Villes d'Alost & de Gand, Grand Bailli des Eaux & Forêts de Hainault, épousa en premieres noces *Marie de Hannart*, fille héritiere de *Charles d'Idegiem*, Baron de Liédequerque, Vicomte de Bruxelles, &c. Il se maria en secondes noces à *Jacqueline de Cotterel*, fille du Seigneur du Bois-Lessines. Il laissa de son premier mariage,

1. MAXIMILIEN, qui suit.

2. MARIE, qui épousa *Othon-Henri*, Duc de Brunswick & de Lunébourg.

3. ANNE, mariée à *Louis de Vélasco*, Comte de Salazart, Grand-Maître de l'Artillerie de Flandres, dont sortit le Comte *de Salazart*, Gouverneur de Cambrai, issu des Connétables de Castille.

4. JACQUELINE, alliée à *Maximilien*, Comte *d'Iterstein.*

5. HÉLENE, mariée à *Inigo de Borgias*, fils du Duc *de Gandie*, Gouverneur d'Anvers.

6. ELÉONORE, alliée à *Daniel de Hertaing*, Seigneur de Marquette, Lieutenant-Général de la Cavalerie, & Gouverneur d'Ostende pour le service des Provinces-Unies.

7. Et BONNE, Abbesse de la Thure en Hainault.

XV. MAXIMILIEN DE HENNIN-LIÉTARD, devenu Comte de Bossu après la mort de PIERRE, son cousin, qui n'avoit point laissé d'enfans de la susdite *Marguerite de Crouy*, Baron de Liédequerque, &c. Chevalier de la Toison d'Or, prit alliance avec *Alexandrine de Gavre*, fille de *Jean*, Comte *de Fresin*, Baron d'Inchy, & de *Françoise de Renty*, dont il eut une nombreuse postérité, entr'autres :

1. EUGENE DE HENNIN-LIETARD, Comte de Bossu, marié avec *Anne d'Aremberque*, fille du Prince de Chimay.

2. ALBERT-MAXIMILIEN, qui épousa *Honorine de Berg*, fille du Comte de Grimbergen. Il mourut au siége d'Arras l'an 1640, sans lignée, & sa femme se remaria au Duc *de Guise.*

Digitized by Google

3. CHARLES-FLORENT, Colonel d'un Régiment d'Infanterie.

4. ANNE, femme de *Hugues-Albert Onœil*, Comte de Tirconel en Irlande, iſſu des anciens Comtes d'Armach.

5. Et PHILIPPE-ANTOINE, qui ſuit.

XVI. PHILIPPE-ANTOINE DE HENNIN-LIÉTARD, Prince de Chimay & du Saint-Empire, Chevalier de la Toiſon d'Or, mort le 25 Mars 1688, avoit épouſé Dame *Anne-Louiſe de Vreycken*, dont il eut :

1. CHARLES-LOUIS-ANTOINE, Prince de Chimay, Chevalier de la Toiſon d'Or, Grand d'Eſpagne de la premiere Claſſe, Lieutenant-Général au ſervice d'Eſpagne, puis de France; qui épouſa en premieres noces, le 6 Avril 1699, *Diane-Gabrielle-Victoire Mancini-Mazarini*, morte ſans enfans le 12 Septembre 1716; & qui ſe maria en ſecondes noces, le 2 Mai 1722, avec *Charlotte de Rouvroy*, fille de *Louis*, Duc de Saint-Simon, Pair de France, & de *Geneviéve-Françoiſe de Durfort-de-Lorges*. Il mourut à Bruxelles ſans enfans, le 2 Février 1740.

2. THOMAS-LOUIS DE HENNIN-LIÉTARD, lequel reprit le nom d'ALSACE, Primat des Pays-Bas, mort Cardinal & Archevêque de Malines.

3. Et ALEXANDRE-GABRIEL D'ALSACE-HENNIN-LIÉTARD, qui ſuit.

XVII. ALEXANDRE-GABRIEL D'ALSACE-HENNIN LIÉTARD, Marquis de la Verre, Prince de Chimay après la mort de ſon frere, Chevalier de la Toiſon d'Or, Grand d'Eſpagne de la premiere Claſſe, Gouverneur d'Oudenarde, épouſa *N. de Beauvau-Craon*, fille de *René-Marc de Beauvau*, Prince de Craon, Chevalier de la Toiſon d'Or, Grand d'Eſpagne, mort en 1754, & de *Marguerite de Ligniville*, née Comteſſe de Ligniville, duquel mariage ſont ſortis :

1. THOMAS-ALEXANDRE-MARC, qui ſuit.

2. PHILIPPE-GABRIEL-MAURICE, rapporté après ſon frere aîné.

3. CHARLES-JOSEPH, auſſi rapporté après ſes deux freres.

4. ANNE-GABRIELLE, mariée le 26 Octobre 1750 à *Victor-Maurice de Riquetti*, Marquis de Caraman, Maréchal des Camps & Armées du Roi.

5. GABRIELLE-CHARLOTTE-FRANÇOISE, mariée au Vicomte de Cambis.

6 & 7. LOUISE-FRANÇOISE & ELIZABETH-CHARLOTTE.

XVIII. THOMAS-ALEXANDRE-MARC D'ALSACE-HENNIN-LIÉTARD, Prince de Chimay, Grand d'Eſpagne de la premiere Claſſe, Colonel dans les Grenadiers de France, Commandant des Gardes de feu S. M. le Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, marié le 25 Avril 1754 à *Madeleine-Charlotte le Pelletier-Saint-Fargeau*, nommée l'une des Dames de Meſdames de France. Il fut tué à la bataille de Minden, n'ayant laiſſé qu'un fils mort au berceau.

XVIII. PHILIPPE-GABRIEL-MAURICE D'ALSACE-HENNIN-LIÉTARD, né le 12 Septembre 1736, Prince de Chimay depuis la mort de ſon frere aîné, Grand d'Eſpagne de la premiere Claſſe, a épouſé, le 25 Septembre 1762, *Laure de Fitz-James*, fille du Duc de ce nom, Pair de France, & Gouverneur du Limouſin.

Digitized by Google

XVIII. CHARLES-JOSEPH D'ALSACE-HENNIN-LIÉTARD, né le 17 Juin 1744, nommé ci-devant le *Marquis de la Verre*, aujourd'hui le *Prince de Hennin*, a épouſé *N. de Montconſeil*, fille du Marquis de *Montconſeil*, Lieutenant-Général des Armées du Roi.

Cette Maiſon, depuis un tems immémorial, porte pour armes, *de gueules, à la bande d'or.*

On pourroit obſerver que ce ne ſont pas les véritables armes de l'ancienne Maiſon d'ALSACE; mais ce changement dans les armes n'aura rien de ſurprenant pour quiconque ſera verſé dans les anciennes généalogies : on en trouve la preuve dans les auguſtes Maiſons de Lorraine & d'Habspourg, &c.

—ALT, ancienne & illuſtre famille de la ville de Fribourg, en Suiſſe : On en trouve un extrait généalogique dans le Dictionnaire hiſtorique de la Suiſſe, par M. *Leu*, Bourgue-meſtre de la ville & République de Zurich, *Tom. I, p.* 142 & 143, *Zurich* 1747 *in-4°. en Allemand.* Elle eſt au nombre des quinze familles nobles de la ville de Fribourg, qui ſont un Corps diſtinct des autres familles de l'État, & qui, à cauſe de leur caractere de Nobles, ne peuvent poſſéder les Charges de *Banneret* & *Secret* de la République. On donne, par diſtinction, à ces familles le titre allemand de *Juncker*, en françois *Nobles.* Le mot *Juncker* ſignifie proprement en allemand *jeune Seigneur*, Jun-Herr : on le donnoit anciennement aux fils des Nobles, avant d'être armés Chevaliers; c'eſt l'équivalent de *Donzel*, *Damoiſeau.*

Dans les anciens titres, les Auteurs de cette famille ſont nommés ALT-VON-ALT, & en françois *Veillard*, ou *Vieillard :* mot qui ſignifie en allemand ALT. On trouve ULRIC VON-ALT, ou D'ALT, Conſeiller de Fribourg en 1300, dans le tems que la Maiſon d'*Autriche* poſſédoit encore cette ville.

Son fils HENRI fut pere d'ÉTIENNE D'ALT, & ayeul de PIERRE D'ALT, qui ſervit en 1468, au ſiége de Waldshut, comme on le voit par un rôle de ſignal, dreſſé cette année par *Pierre Faucon*, des troupes qui furent envoyées par la ville de Fribourg en Alſace au ſiége de Waldshut.

JEAN & PIERRE VEILLARD étoient Conſeillers d'État du Canton de Fribourg; le premier en 1504, & le ſecond en 1505.

SÉBASTIEN VEILLARD, ou ALT, rempliſſoit la même place en 1544. Il étoit en 1548 Bailli ou Gouverneur de Wallembuch, & en 1564 Bourgue-meſtre de la ville de Fribourg.

PIERRE VEILLARD, ou D'ALT, qui avoit été Bailli de Farvarguilſen, en 1509, fut l'un des Commandans du contingent des troupes que les Fribourgeois envoyoient, en 1512, en Italie contre l'armée de France. Il prit Caſtion, près de Côme, & démolit les châteaux de Lugano, & de Locarno.

Son fils NICOLAS D'ALT, porta le drapeau général du Canton de Fribourg en 1531, dans la guerre de Muſſ. PIERRE D'ALT étoit Bailli de Bull en 1628.

Digitized by Google

La noble famille d'ALT a contracté des alliances avec la maiſon de *Sales*, dont étoit *Saint François*, Évêque de Geneve, & avec celles d'*Affry*, de *Diesbach*, de *Maillard*, de *Tœringin*, de *Ligern*, de *Manneberg*, de *Meiſſ*, de *Ruſſ* de Lucerne.

PROTAIS D'ALT, Chevalier, fut Chancelier de la République de Fribourg, depuis 1648, juſqu'en 1680. Il fut envoyé, en 1663, avec le Capitaine *François-Pierre d'Affry*, par le Canton de Fribourg, pour traiter avec le Roi LOUIS XIV de quelques affaires relatives à ce Canton. Il laiſſa quatre fils, dont l'aîné,

JEAN-JACQUES-JOSEPH D'ALT, Seigneur de Prévondavaux, en allemand *Tieffenthal*, Chevalier de Saint-Maurice & de Saint Lazarre de Savoye, fut Conſeiller d'État de Fribourg, Tréſorier de cette République en 1705. Il mourut Bailli de Lugano, le 14 Novembre 1716. Il avoit ſervi en France, Capitaine dans le Régiment de *Pfiffer*, aujourd'hui *Caſtella*, & il avoit reçu trois bleſſures, en 1674, à la bataille de Senef; il fut depuis Colonel au ſervice du Duc de Savoye, & il laiſſa pour fils,

PROTAIS-JOSEPH D'ALT, Seigneur de Prévondavaux, de Saint Barthelemi, Biolley & de Melani, l'un des ſoixante du Conſeil d'État, Bailli de Corbiere en 1716, & Colonel au ſervice de Savoye. Il mourut le 10 Janvier 1741, & ne laiſſa qu'une fille,

MARIE-ÉLIZABETH, mariée avec *Louis-Auguſtin d'Affry*, titré *Comte d'Affry*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Colonel du Régiment des Gardes-Suiſſes, & ci-devant Ambaſſadeur de Sa Majeſté très-Chrétienne en Hollande.

Ce mariage a apporté, dans la maiſon d'*Affry*, les Seigneuries de Prevondavaux, de Saint-Barthelemi, Biolley & Melani. Celle de Saint-Barthelemi, ſituée dans le Bailliage d'Eſchalens, qui appartient par indivis aux Cantons de Berne & de Fribourg, étoit poſſédée anciennement par les Nobles *Meſtral* ou *Meſtraul*, en allemand *Ammann*, qui la vendirent dans le dix-huitieme ſiécle *aux Nobles d'*ALT. Le château & le village de Saint-Barthelemi ſont dans la Paroiſſe d'Aſſens. On y trouve auſſi le village de Biolley. Le village & les Seigneuries de Prévondavaux ſont dans la Paroiſſe & dans le Bailliage de Wuiſſens, qui ſont du Canton de Fribourg.

FRANÇOIS-JOSEPH-NICOLAS D'ALT, ſecond fils du Colonel JEAN-JACQUES-JOSEPH D'ALT, né le 17 Février 1689, Officier aux Gardes Suiſſes en France, en 1708, Capitaine au ſervice de l'Empereur CHARLES VI, en 1713; Bailli de la Comté de Romont, en 1724, Conſeiller d'État du Canton de Fribourg, en 1729, élu *Avoyer* en chef de cette République, le 6 Juin 1737, remplit encore cette dignité en 1770. Il eſt en même tems Commandant-Général du Militaire de ſon Canton, depuis le 28 Février 1743. Il eſt l'Auteur d'une Hiſtoire des *Helvétiens*, aujourd'hui connus ſous le nom de *Suiſſes*, en dix volumes *in*-12. On y trouve des morceaux intéreſſans & neufs ſur les Cantons de Berne & de Fribourg. M. l'Avoyer, Baron d'ALT, a un fils qualifié Colonel & Baron d'ALT.

Les autres fils du Colonel PROTAIS D'ALT, qui vivoient encore en 1680, étoient :

Digitized by Google

Béat, Officier en France, tué en 1674, à la bataille de Seneff.

Antoine, Prevôt du Chapitre de Saint-Nicolas de Fribourg, depuis 1708 jusqu'en 1736, le même qui défendit les droits de son Chapitre contre l'Evêque de Lausanne.

Et Romain Joseph, qui, après avoir servi quinze ans, comme Officier en France, fut fait Bailli ou Gouverneur de la Baronnie de Pont An-Ogol, Canton de Fribourg, l'an 1738. L'Empereur Leopold accorda, le 21 Mai 1704, à la Noble famille d'Alt de Fribourg, le titre & le rang de Baron d'Alt de Tieffenthal, Baron du Saint-Empire Romain, & des Etats héréditaires de la Maison d'*Autriche*, en faveur des services du Colonel Jean-Jacques-Joseph d'Alt.

Les armes actuelles de cette ancienne & illustre Maison sont : *écartelé au premier & dernier quartier de gueules, à la roue d'or; au 2 & 3 d'or, au lévrier de sable rampant, accolé & bouclé d'argent; sur le tout, un écusson en cœur, de gueules à la face d'argent, qui est* Autriche; *parti d'or à l'aigle de sable, au chef parti, c'est-à-dire à deux têtes, becqué & membré de gueules, qui est* Empire; *timbré d'un casque grillé & bordé d'or, avec un collier de même, & fourré de gueules mis de front, avec des lambrequins d'or, de sable & de gueules; pour cimier une couronne de Baron, de laquelle sortent sept plumes rangées en demi-cercle, dont la premiere en commençant par la dextre est de gueules; la seconde d'or; la troisieme de gueules; la quatrieme & la plus élevée d'argent, & finissant par la senestre; la cinquieme d'or; la sixieme de gueules; & la septieme d'or, avec un bras mouvant vers le chef, la main d'azur, le bras vêtu de même, armé d'une badelaise ou épée large, en coutelas, & courbé, à la garde d'or, & lame d'argent prête à frapper, brochant sur le tout; & pour supports deux lévriers d'argent à la tête contournée, lampassés, accollés de gueules, bordés & bouclés d'or.* C'est ainsi que ces armes sont décrites par M. le Baron d'Alt de Tieffenthal, Avoyer de la République & Canton de Fribourg, dans son Histoire des Suisses, *tom.* VIII. *pages.* 374, 375. *Fribourg* 1752, *in-12.*

—ALTHAN : c'est une famille d'Allemagne, en Souabe, si ancienne qu'on ne peut trouver l'époque certaine de son origine. Quelques-uns prétendent qu'elle descend des Comtes de Than, connus sous Charlemagne : d'autres assurent qu'en l'an 334 les Ducs d'Allemagne firent présent à un certain *Gebhar* de Than, du Château de Waldebourg, dont en effet ces Seigneurs ont été en possession pendant très-long-tems. Comme il n'est pas facile de concilier les différens sentimens, les généalogistes fixent l'époque de cette Maison à Conrad, si connu dans l'Histoire, qui vivoit en 1200. Il est cependant certain que cette Maison est plus ancienne, comme on le voit dans *Heiss*, *Moreri*, &c. *Conrad*, Seigneur de Than, quoiqu'avancé en âge, s'engagea dans une croisade pour la Terre-Sainte. Il rendit de grands services au Duc d'*Autriche*, qui, par reconnoissance, l'honora de ses armes ducales, & on y ajoûta un *A*, ce qui a composé le nom d'Althan, que ses descendans ont conservé. Ce Conrad eut de son épouse *Gutte*, Baronne de Neiffen, Henri, Evêque de Constance, &

Digitized by Google

CONRAD, qui ſervit ſous l'Empereur CONRAD IV, lorſque ce Prince, en 1248, alla prendre poſſeſſion de ſes Royaumes héréditaires de Naples & de Sicile, & ſoumettre ces villes qui s'étoient révoltées depuis la mort de FRÉDÉRIC II, ſon pere. JEAN, Chef des Comtes d'ALTHAN, & fils de CONRAD II, laiſſa WOLFFGANG-GUILLAUME, qui eut un fils nommé WOLFFGANG : de ce WOLFFGANG ſortirent JEAN, tué en 1421 au ſiége de Grenade, GUILLAUME, & ADOLPHE, qui continua la poſtérité. On trouve un ADOLPHE, fils du précédent, tué dans une bataille contre les Turcs, près de Nicopolis. Son frere WOLFFGANG-DIECTERIC, eut pour fils LÉONARD, Conſeiller de SIGISMOND, Archiduc d'Autriche, mort en 1487, & GUILLAUME, qui eut d'*Anne Bibra*, ſa femme, WOLFFGANG, Baron de Murſtellen. CHRISTOPHE, ſon premier fils, fut Chef de la branche d'AINODS & d'OSSLAWEN : EUSTACHE, le ſecond, Chef de ZIZERSDORFF & WOLFFGANG : GUILLAUME, de celle de WALTREISCHS & de CAMP. De ces trois branches, il n'y a plus que celle d'AINODS qui ſubſiſte aujourd'hui, les deux autres ſont éteintes.

Les armes : *d'azur, à la faſce d'argent, chargée d'un* A *de ſable, & couronnée d'un chapeau ducal.*

ALTIERI, Famille Romaine, noble & ancienne, qui a porté autrefois le nom de *Parraluci*, comme on le voit par l'épitaphe d'ALTIERI-DE-PARRALUCIIS, mort le 4 Juillet 1431, âgé de 110 ans, laquelle ſe trouve encore dans l'Egliſe de la Minerve à Rome en la Chapelle du Saint-Sacrement. LAURENT, ſon fils, prit le ſurnom d'ALTIERI, que ſa famille a depuis retenu. Cette Famille Romaine a donné pluſieurs Cardinaux & Evêques à l'Egliſe, & un Souverain Pontife en la perſonne de CLÉMENT X.

De GASPARD PALUZZI-ALTIERI, mort à Veniſe le 9 Avril 1720, & de LAURE ALTIERI, ſon épouſe, niéce du Pape CLÉMENT X, morte à Rome au mois de Mars de la même année, ſont nés, entr'autres enfans,

1. EMILE ALTIERI, Prince de Monterano, mort à Rome le 6 Août 1721, âgé de 58 ans. Il avoit épouſé, au mois d'Avril 1697 *Conſtance Chigi*, fille d'*Auguſtin* & de *Marie-Virginie Borghès* : il la laiſſa veuve, & mere de MARIE-VIRGINIE ALTIERI, mariée à Rome le 6 Juillet 1732 avec *Philippe Lanti-de-la-Rouere.*

2. ROLAND ALTIERI, né à Rome le 9 Juin 1671, créé Cardinal-Diacre du titre de Saint-Nicolas *in carcere*, par le Pape ALEXANDRE VIII le 13 Novembre 1690. Il fut déclaré Légat d'Urbin, par le Pape INNOCENT XII le 26 Septembre 1696. Il laiſſa la Diaconie de Saint-Nicolas *in carcere*, & paſſa à celle des Goths le 14 Novembre 1718. Il quitta ce dernier titre, & obtint, le 24 Juillet 1730, celui de Sainte-Marie *in viâ latâ*, le premier de l'Ordre des Cardinaux-Diacres, dont il prit poſſeſſion le 3 Août ſuivant.

3. ANTOINE ALTIERI, mort jeune.

4. JEAN-BAPTISTE ALTIERI, né à Rome le 6 Août 1673, & fait Préſident des chemins le 27 Avril 1713. Le Pape BENOÎT XIII lui donna, à ſon avénement au Saint-Siége, le titre d'Archevêque de Tyr, qu'il

Digitized by Google

proposa dans son premier Consistoire le 12 Juin 1724. Ayant été ensuite ordonné Prêtre le 12 Juillet, il fut sacré le 16 du même mois, & il fut déclaré Evêque-Assistant au Trône le 15 Août suivant. Il fut le premier que Benoît XIII créa Cardinal, le 11 Septembre de la même année 1724; il lui assigna le titre presbytéral de Saint-Matthieu *in Merulanâ*.

5. Et Jerôme Altieri, Prince Romain, auquel Dom Ange Altieri, son ayeul, laissa tous ses biens. Il épousa en 1721 *Marie-Madelene Borromée*, fille de *Charles*, Comte d'Arone, Chevalier de l'Ordre de la Toison-d'Or, Commissaire-Général de l'Empereur en Italie, & ci-devant Viceroi de Naples, & de *Camille Barberin*, sa seconde femme, de laquelle il a eu:

1. Emile-Charles-Marc-François-Marie-Joseph-Ange-Pascal-Gaspard Altieri, baptisé à Rome le 26 Avril 1723.

2. Vincent-Marie-François-Joseph-Balthazard Altieri, né le 27 Novembre 1724.

3. Jean-Baptiste-Ange-Silvestre Altieri, né le 31 Décembre 1725.

4. Thérese-Marie-Anne-Louise-Gertrude Altieri, née le 14 Octobre 1728.

5. Et Marie-Louise-Anne-Françoise-Lutgarde-Gertrude Altieri, née le 2 Juin 1731.

Les armes.....

ALVAIRE, *voyez* SAINT-ALVAIRE.

ALVAREZ, *voyez* TOLEDE.

—AMANZÉ, en Bourgogne. Jean, I du nom, Sire d'Amanzé au Comté de Mâconnois, eut deux femmes; la premiere, l'an 1323, *Marguerite de la Bussiere*, fille de *Jean de la Bussiere*, Seigneur de la Motte; & la seconde, *Jeanne de Marsilly*, fille d'*Antoine de Marsilly*, Seigneur de Chalmazel. Il laissa de la premiere un fils & une fille:

1. Guillaume, qui suit.

2. Et Marguerite d'Amanzé, seconde femme de *Guillaume de Busseul*, dit *Mouton*, Seigneur de Saint-Saturny.

Guillaume, I du nom, Sire d'Amanzé, épousa *Marguerite de Busseul*, dont il eut aussi un fils & une fille:

1. Jean, mentionné ci-après.

2. Et Marie, femme de *Jean*, Sire de Chauvirex au Comté de Bourgogne.

Jean, II du nom, Sire d'Amanzé, eut pour femme *Antoinette de Villon*, fille de *Jacques*, Sire *de Villon*; dont, entr'autres enfans, il eut Guillaume, qui suit.

Guillaume, II du nom, Sire d'Amanzé, fut conjoint par mariage avec *Marguerite de Semur*, fille de *Gauguin de Semur*, Sire de Seny, dont il eut deux fils:

1. Jacques, qui suit.

2. Guillaume,

Digitized by Google

2. GUILLAUME, Chevalier, mort ſans enfans de *Marie Damas* ſon épouſe.

JACQUES, dit *Jacquelin*, Sire d'Amanzé, fut marié deux fois, 1°. avec *Etiennette de Chantemerle*, l'an 1468, fille de *Louis de Chantemerle*, Seigneur de la Clayette, & de *Françoiſe de Chaſtelus*, 2°. avec *Philippine de Damas*, de la branche de *Digoine*. Il eut du premier lit :

1. JEAN, qui ſuit

2. FRANÇOISE, femme de *Jean*, Seigneur de *Chandieu*.

Et du ſecond lit :

3. Et FRANÇOIS, Sire de Choffailles, auteur d'une branche rapportée ci-après.

JEAN, III du nom, Sire d'Amanzé, eut pour femme, *Béatrix Mitte*, dite *de Chevrieres*, fille de *Jean Mitte*, Seigneur de Chevrieres, & d'*Anne de Layre*, dont ſortirent vingt-deux enfans : ceux qui ſurvéquirent, furent :

1. JACQUES D'AMANZÉ, mort à la bataille de Pavie, ſans être marié, l'an 1525.

2. CLAUDE, Chanoine & Comte de Saint-Jean de Lyon, Doyen du Chapitre.

3. GUILLAUME, mort à la bataille de Renty, l'an 1554, ſans avoir d'enfans.

4. PIERRE, qui a continué la poſtérité.

5. CHARLES, Chevalier de Malte, fait eſclave par les Turcs à la priſe de Gelbes l'an 1560.

6. JEAN, Enſeigne de la Colonelle au Régiment de Piémont, mort à la bataille de Saint-Quentin l'an 1557.

7. JEANNE, Abbeſſe de Soyon en Vivarais.

8. MARIE, femme de *Charles de Villeneuve*, Sire de Joux-ſur-Tarare.

9. LOUISE, Abbeſſe de Soyon après ſa ſœur.

10. MARGUERITE, Abbeſſe de Chazaulx.

11. MARTHE, Religieuſe.

12. CATHERINE, auſſi Religieuſe.

13. Et BÉNIGNE, morte ſans alliance.

PIERRE, Sire d'Amanzé, Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes des Ordonnances du Roi, ſous *François de Coligny*, Sire d'Andelot, fut marié, le 1 Avril 1555, avec *Antoinette de Coligny*, fille de *Renaud de Coligny*, dit *Lourdin*, Baron de Saligny, & de *Jacqueline de Montboiſſier* ; dont il eut un fils & quatre filles :

1. JEAN qui ſuit.

2. LOUISE, femme d'*Antoine*, Sire de Montjournal.

3. MARIE, femme de *Claude*, Seigneur de Balorre en Bourbonnois.

4. ISABEAU, femme de *François de Bouloigne*, Seigneur de Salles en Dauphiné.

5. Et ESTHER, femme de *François*, Seigneur de Montcoquier.

JEAN, IV du nom, Baron d'Amanzé, Maréchal des Camps & Ar-

Digitized by Google

mées du Roi, Gouverneur de la Ville & Château de Bourbon-Lancy, fut marié deux fois, 1°. l'an 1595, avec *Iſabeau d'Eſcars*, Dame de Combles, fille de *Jean d'Eſcars*, Prince de Carency, Comte de la Vauguyon, Chevalier des Ordres du Roi, & d'*Anne de Clermont*; 2°. avec *Françoiſe de l'Aubeſpin*, fille de *Jean de l'Aubeſpin*, Seigneur de Chigy, dont il n'eut point d'enfans; de la premiere femme ſortirent trois fils:

1. GASPARD, qui ſuit.
2. ANTOINE, mort jeune.
3. Et FRANÇOIS, mort jeune auſſi.

GASPARD, Comte d'Amanzé, Baron de Combles, Lieutenant-Général au Gouvernement de Bourgogne, épouſa, le 28 Juin 1630, *Françoiſe-Jacquot de Mypont*, fille de *N.*....., dont il a laiſſé les enfans qui ſuivent:

1. HENRI, mort jeune.
2. JEAN-JACQUES, mort jeune auſſi.
3, 4 & 5. LOUIS, JOSEPH & BERNARD, morts au berceau.
6. LOUISE, Religieuſe.
7. MADELENE.
8. FRANÇOISE, Religieuſe.
9. & 10. ANNE & MARIE, auſſi Religieuſes.
11. CLAUDE-GABRIELLE, morte ſans alliance.
12. Et DIANE, morte en bas âge.

Branche des Seigneurs DE CHOFFAILLES.

FRANÇOIS D'AMANZÉ, Sire de Choffailles, fils de JACQUES, dit *Jacquelin*, Sire d'Amanzé, & de *Philippine Damas* ſa ſeconde femme, épouſa *Catherine de Semur*, fille de *Louis de Semur*, Sire de Leſtang, dont il eut ſix fils & ſix filles:

1. FRANÇOIS, qui ſuit.
2. JEAN, Chanoine & Comte de Lyon, Abbé de Saint-Rigaud.
3. CLAUDE, mort à la priſe d'Iſſoire.
4. JEAN, mort, comme ſon frere, à la priſe de la même ville d'Iſſoire.
5. MARC, Seigneur de Bois-du-Mont, auteur de cette branche rapportée ci-après.
6. JEAN, Chevalier de Malte.
7. FRANÇOISE, femme, en 1563, de *Chriſtophe de Montchanin*, Seigneur de la Garde-Marſat.
8. RENÉE, femme, en 1570, de *Gaſpard*, Seigneur du Verney; puis d'*Antoine Racquin*, Sieur des Gouttes.
9. CECILLE, Abbbeſſe de Chazaulx.
10. MARIE, Religieuſe.
11 & 12. JEANNE & MARGUERITE, auſſi Religieuſes.

GUILLAUME D'AMANZÉ, Seigneur de Choffailles, épouſa, en 1578, *Françoiſe de la Guiche*, fille de *Georges de la Guiche*, Seigneur de Sévignon, & de *Marguerite de Beauvau* ſon épouſe, dont il eut quatre fils & quatre filles:

Digitized by Google

1. JEAN, mort jeune.
2. CLAUDE, Baron de Choffailles, mort ſans avoir été marié.
3. JACQUES, Chanoine & Comte de Lyon.
4. JEAN-ANTOINE, qui ſuit.
5. MARGUERITE, femme de *Claude de Bayard*, Seigneur de Marzat.
6. GELBERGE-FRANÇOISE, Abbeſſe de Chazaulx à Lyon.
7. FRANÇOISE, Religieuſe à Mareigny.
8. Et LÉONORE, Religieuſe au même lieu.

JEAN-ANTOINE D'AMANZÉ, Seigneur de Choffailles, fut conjoint par mariage, l'an 1613, avec *Françoiſe Damas*, Dame d'Eſtienges, dont il eut les enfans qui ſuivent:

1. FRANÇOIS, Baron de Choffailles, mort au ſiége de Saint-Omer.
2. JACQUES, Baron de Choffailles.
3. JEAN-BAPTISTE, mort au ſiége de Lérida.
4. CLAUDE, Baron d'Eſtienges.

5, 6, 7 & 8. JEAN, BASILE, ROBERT & autre BASILE, morts en bas âge.

9. FRANÇOISE, Religieuſe.
10. Une autre FRANÇOISE, morte ſans alliance.
11. LÉONORE, morte jeune.
12. Et GABRIELLE. Cette Branche ſubſiſte dans le Marquis d'AMANZÉ, qui n'eſt point marié. Il a une ſœur mariée à un Gentilhomme du Boulonnois.

Branche des Seigneurs DE *BOIS-DU-MONT.*

MARC D'AMANZÉ, Seigneur de Bois-du-Mont, cinquiéme fils de FRANÇOIS D'AMANZÉ, II du nom, Sire de Choffailles, ſe retira dans le Gévaudan, où il fut marié deux fois; 1°. avec *N.....de Rocheneuze*, Dame du Bois-du-Mont, dont il eut une fille morte au Berceau; 2°. avec *Antoinette de l'Hobbe*, dont il a laiſſé trois fils:

1. ANTOINE, qui ſuit.
2. MARC, Seigneur de la Fond, qui épouſa *Louiſe de Marle*, fille de *Mathurin de Marle*, Seigneur de Ragonaul, dont il n'eut point d'enfans.
3. Et JEAN, dont on ignore l'alliance.

ANTOINE D'AMANZÉ, Seigneur de Thiracou, épouſa *N.....Alart*, dont il laiſſa trois fils.

De la même Maiſon étoit ROBERT D'AMANZÉ, Chanoine de Montbriſon, nommé dans un titre de l'an 1298. Il n'en dit pas davantage.

* Il y a la Terre d'*Amanzé* dans le Mâconnois, érigée en *Vicomté*, par Lettres du mois de Mai 1617, enregiſtrées au Parlement de Paris le 18 Juillet 1625, & à la Chambre des Comptes de Dijon le 28 Novembre 1644, en faveur de JEAN, IV du nom, Baron d'Amanzé, Maréchal-de-Camp, qui d'*Iſabeau d'Eſcars-la-Vauguyon*, eut GASPARD, Comte d'Amanzé, dont le fils LOUIS n'a laiſſé de *Marie-Louiſe Falconi* ſon épouſe, que deux filles.

Digitized by Google

L'aînée, MARIE-JOSEPHE, Dame d'Amanzé, épouſa, le 20 Mars 1706, *Anne-Gilbert de la Queille*, Marquis de Château-Gai & de Vendat, Lieutenant-Général au Duché de Bourgogne, Gouverneur de Bourbon-Lancy, à la charge de porter les nom & armes d'AMANZÉ, qui ſont: *de gueules, à trois coquilles d'or, poſées 2 & 1.*

—AMAT : famille originaire du Dauphiné, qui vint s'établir en Provence où elle fut connue ſous le nom de *Graveſon-du-Poët & de Vaulx*, Terres que ceux de cette famille poſſédoient.

I. LOUIS AMAT vivoit en Dauphiné vers le milieu du treiziéme ſiécle, & fit ſon teſtament le 30 Mars 1280, en faveur de

II. BERNARD AMAT ſon fils, Seigneur du Puget, qui épouſa *Lucrece des Dourbes*, le 19 Janvier 1299.

III. FERAUD AMAT, iſſu de ce mariage, fut ſon héritier, & marié le 12 Avril 1352, à *Lucrece de Cucuron.* Il fit hommage des Terres de Lauris, Pièverd, la Roque-d'Antheron, & Lambeſc, à *Raymond d'Agoult*, Comte de Sault, Gouverneur de Provence, le 9 Mars 1351.

IV. PIERRE AMAT, fils de FERAUD, & ſon héritier, épouſa en 1421, *Claudine de Cadenet*, dont il eut :

V. ETIENNE AMAT, marié, le 19 Janvier 1459, avec *Anne-Claire d'Agoult*, fille de *Fouquet.*

VI. JACQUES AMAT leur fils, co-Seigneur de Lauris, fit alliance avec *Catherine de Mouſtiers*, le 29 Juin 1490, & après avoir prouvé ſa nobleſſe, il fut exempt des Tailles le 13 Novembre 1510. Il inſtitua, par ſon teſtament du 30 Novembre 1511, ſes deux fils PIERRE & ETIENNE héritiers. PIERRE eut les biens de Provence, & ETIENNE ceux de Dauphiné.

VII. ETIENNE ſe maria, le 14 Mai 1531, avec *Marguerite de Clary*, dont il laiſſa, entr'autres enfans, CLAUDE, qui ſuit, & JACQUES, rapporté ci-après.

VIII. CLAUDE AMAT obtint des Lettres de réhabilitation à cauſe de quelque dérogeance l'an 1632. Ces Lettres furent vérifiées par Arrêt de la Chambre des Comptes, le 10 Juin 1634. On les trouve au Regiſtre *ſterilitas, arm. B. N° 41, fol. 132.* Il fit ſon teſtament le 14 Février 1633, & laiſſa de *Claudine de Grimaud*, qu'il avoit épouſée en 1580:

BENOÎT, Seigneur de Sigoyer, CLAUDE & ANTOINE. Les deux premiers ont fait branche en Dauphiné.

IX. ANTOINE, Seigneur de Graveſon, s'établit à Arles. Il épouſa, à Avignon, *Marguerite de Bertons*, des Seigneurs de Crillon, le 14 Février 1652. Cette branche s'eſt terminée à une fille mariée dans la Maiſon de *Forbin-Sainte-Croix.*

VIII. JACQUES II, fils d'ETIENNE & de *Marguerite Clary*, acquit la Terre de Poët. Il fut Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, & Conſeiller d'État en 1647; il laiſſa de ſon mariage avec *Elizabeth de Souchon*, CLAUDE-NOEL, qui ſuit, & deux filles mariées dans les Maiſons de *Forbin-Solliers*, & de *Valavoire-Vaulx.*

IX. CLAUDE-NOEL, Seigneur du Poët, Château-Renard, Montauquier,

Digitized by Google

Rabeau & Chaudon, épouſa *Catherine le Maire*, de laquelle il eut :

X. LOUIS-BALTHAZARD, Marquis de Vaulx & du Poët, marié, le 16 Février 1707, à *Louiſe-Elizabeth Tiremaut*, de la Ville de Paris. De ce mariage ſont iſſus le Marquis de Vaulx, l'Abbé du Poët, Archidiacre d'Arles, & la Marquiſe de Glandevès-Niozelle. Le Marquis de Vaulx a des enfans de ſon mariage avec *N.... de Ricous* de la ville de Marſeille. Il ſe trouve dans les actes paſſés par ceux de cette famille, qu'ils y ſont qualifiés de *Nobles* & d'*Ecuyers*, & qu'elle étoit comptée parmi les Maiſons Nobles du Dauphiné, lorſque LOUIS AMAT ſe retira en Provence. *Nouv. Arm. de Prov. tom.* 1, *pag.* 35.

Les armes : *de gueules, au bras armé d'une épée, mouvant du flanc ſéneſtre de l'écu ; d'argent ; la garde & la poignée, d'or.*

* AMBERT ; famille du Querci. La Terre & Seigneurie de la Tourette en Querci, a été érigée en Marquiſat ſous le nom de la *Tourette-d'Ambert*, par lettres du mois de Mai 1749, en faveur de JEAN-JOSEPH D'AMBERT, Gentilhomme du Querci, Sous-Lieutenant dans les Gardes-Françoiſes.

—AMBLARD ; PIERRE D'AMBLARD, Seigneur de Maleras en Agénois, fut pere de ROBERT D'AMBLARD, Ecuyer, qui acquit la Terre de Las-Martrès, le 29 du mois de Septembre de l'année 1481, par l'échange qu'il fit alors de ſa Terre de Campagnac, au Diocèſe de Cahors, avec Noble & puiſſant homme & Baron *Jean de Bonneville*, Seigneur de Bonneville & de Las-Martrès. Il étoit ſixiéme ayeul de FRIX-ANTOINE D'AMBLARD Seigneur de Las-Martrès, Capitaine du Régiment de Dragons de Breteuil, l'an 1701. De ſon mariage avec *Jeanne-Marguerite Bavelier*, il a laiſſé pluſieurs enfans, entr'autres : JEAN D'AMBLARD, & URSULE D'AMBLARD-DE-LAS-MARTRÈS, reçue à Saint-Cyr au mois de Novembre 1701. Les preuves de Nobleſſe qu'elle a faites ont remonté ſucceſſivement par titres juſqu'à PIERRE D'AMBLARD, ſon ſeptiéme ayeul mentionné ci-deſſus. *Armor. de France.*

Les armes : *d'azur, à une martre d'argent, rampante ſur une palme de ſinople en pal, le tout mouvant d'une terraſſe de même, & un chef de ſable, chargé de trois éroiles d'or.*

—AMBLI ; JEAN D'AMBLI, Seigneur d'Ambli-ſur-Bar, vivoit en 1427. Cette Terre lui échut comme héritier de JEAN D'AMBLI ſon oncle, Seigneur d'Ambli & de Malmi. Il étoit le 7e ayeul de LOUIS D'AMBLI-D'ESEVELLES, ſuivant les preuves de nobleſſe que ce dernier fit en 1714 devant le Juge-d'Armes de France, par titres, pour être reçu au nombre des Gentilshommes élevés dans le Collége Mazarin, dit *des Quatre-Nations*, à Paris. Celui-ci étoit fils de PHILIPPE-FRANÇOIS D'AMBLI, Ecuyer, Seigneur d'Eſevelles & de Chauvirei, marié le 23 Février 1693, avec *Marie-Béatrix du Châtelet*, fille de *Daniel du Châtelet*, Ecuyer, Seigneur de Lénoncourt en Lorraine, & d'*Elizabeth de la Fontaine-Verton*, dont il eut pluſieurs autres enfans. *Voyez l'Armorial de France, tome* 1, *part.* 1, *pag.* 13.

Digitized by Google

Les armes : *d'argent, à trois lions de ſable, langués de gueules, poſés 2 & 1.*

—AMBLIMONT ; CLAUDE-THOMAS RENARD-DE-FUCHSAMBERG, Marquis d'Amblimont, Chef d'Eſcadre des Armées Navales de Sa Majeſté, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, avec la penſion de Commandeur ; en Août 1754, fut marié *à Marguerite-Michelle de Saint-Fort.....* CLAUDE-MARGUERITE-FRANÇOIS RENARD-DE-FUCHSAMBERG, Comte d'Amblimont ſon fils, a épouſé, à Cachan près d'Arcueil, le 17 Juillet 1754, *Marie-Anne de Chaumont-de-Quitri*, fille de feu *Jacques-Antoine de Chaumont*, Marquis de Quitri, Baron d'Orbeck, & de *N..... Duſay* ſa ſeconde femme.

* AMBLISE ; c'eſt une Terre ſituée en Hainault, qui fut portée en dot par *Iſabelle*, Dame de Kievrain, à *Geoffroi III*, Sire d'*Apremont*, qualifié *Prince d'Ambliſe* en 1416. AMBLISE a paſſé dans la Maiſon d'*Anglure* par le mariage d'*Antoinette d'Apremont*, ſœur de *Jean II*, mort ſans poſtérité, avec *René d'Anglure*, Seigneur de Bourlemont. *Gloude*, ſon petit-fils, vendit AMBLISE à *Florent I*, fils de *Lamoral*, créé, en 1602, Prince de Ligne & du Saint-Empire, Grand d'Eſpagne, mort en Avril 1622. *Voyez* LIGNE.

AMBLISE-D'AUBIJOUX, *Voyez* CRUSSOL & AUBIJOUX.

* AMBOISE ; Ville de Touraine ſur la Loire, qui a donné ſon nom à une des plus anciennes & des plus illuſtres Maiſons de France, éteinte en 1256, par la mort, ſans enfans mâles, de HUGUES, III du nom, Seigneur d'Amboiſe, de Montrichard, de Chaumont, de Bleré, &c. Ces Seigneuries furent portées dans la Maiſon de *Berry* vers l'an 1200, par le mariage de *Marguerite*, fille unique & héritiere, avec *Renaud*, Seigneur de Berry. Cette Maiſon, enrichie de tant de Seigneuries, devint une des plus puiſſantes & des plus illuſtres par ſes alliances avec les premieres familles du Royaume, par les dignités où elle a été élevée, & les branches qu'elle a formées. La premiere eſt celle de *Chaumont*, qui commença vers l'an 1300, & finit en 1524, par la mort de *Georges*, fils du Maréchal de Chaumont ; la ſeconde, celle de *Buſſy*, qui commença vers l'an 1474, & finit à *Jacques*, tué à la bataille de Marignan en 1515, ſans ſucceſſeurs ; la troiſiéme, celle d'*Aubijoux*, qui commença vers l'an 1480, & finit en 1656, par la mort de *François-Jacques*, Comte d'Aubijoux, ſans enfans mâles. Cette Seigneurie, érigée en Comté en 1665, paſſa dans la Maiſon de *Bermont-du-Caylar-de-Saint-Bonnet*, Marquis de Thoiras, par le mariage d'ELIZABETH D'AMBOISE avec ce Seigneur. Son fils aîné fut Comte d'Aubijoux. Cette illuſtre Maiſon a donné naiſſance au Cardinal *Georges*, ſi connu dans le Miniſtere, de Grands-Maîtres de Saint-Jean-de-Jeruſalem, deux Grand-Prieurs de France, & pluſieurs Chambellans & Maréchaux de France.

Les armes ſont : *pallé d'or & de gueules de 6 piéces.*

AMBOISE-D'AUBIJOUX, *voyez* CRUSSOL & AUBIJOUX.

Digitized by Google

AMBOISE, *voyez* CLERMONT-D'AMBOISE.

AMBRES-DE-VOISINS. *Voyez* GELAS.

* AMBRIERES; Ville, Château & Baronnie dans le Maine, qui a appartenu au Seigneur de Mayenne. *Guillaume le Conquérant*, pour punir *Geoffroi de Mayenne*, à cauſe qu'il avoit embraſſé le parti *de Geoffroi Martel*, Comte d'Anjou, ſon ennemi, prit Ambrieres de vive force en 1069, & y fit bâtir un Château. Mais *Geoffroi-le-Bel*, étant devenu Duc de Normandie après la mort de *Henry I*, rendit Ambrieres à *Juhel de Mayenne* en 1135. *Artus*, Duc de Bretagne, arriere-petit-fils de *Henri I*, s'étant déclaré Comte des trois Provinces, confirma cette donation, afin de mieux attacher les Seigneurs de Mayenne à ſon parti. Il ne reſte à préſent de l'ancien Château que des ruines. Au reſte, la Terre & Seigneurie d'Ambrieres appartient à la Maiſon de *Froulay-Teſſé*.

* AMBRUGEAC; Terre ſituée dans le Diocèſe de Limoges, relevant de l'ancien Duché de Ventadour, entrée dans la Maiſon de BOUCHERON, *aliàs* DE WALLONS, en l'année 1453. *Voyez* au mot BOUCHERON.

— AMÉ: ancienne famille de la ville de Reims en Champagne, qui s'eſt établie depuis près d'un ſiécle à Siſteron en Provence: elle a des alliances avec les Maiſons les plus conſidérables de Provence, de Dauphiné & de Champagne. L'aîné de cette famille poſſéde la Terre de Saint-Didier; il a trois enfans, l'un Commiſſaire de la Marine; l'autre, Officier d'Artillerie; & le troiſiéme, Garde de la Marine. Il a eu & il a encore pluſieurs Freres: l'un qui, ſervoit dans le Régiment Dauphin, a été tué en Italie en 1733; un autre a commandé l'artillerie dans l'Iſle de Minorque; & un troiſieme, qui eſt marié à Saint-Chamas en Provence, a pluſieurs enfans.

Les armes: *d'or, à trois œillets de gueules, tigés de ſinople; au chef d'azur chargé de deux colombes d'argent.*

* AMÉLECOURT: branche cadette de la Maiſon de *Rennel*, originaire de Picardie, & établie en Lorraine depuis plus de deux ſiécles. Les Seigneurs d'Amélecourt deſcendent de JEAN-BAPTISTE-HENRI, Comte de Rennel & du Saint-Empire, Seigneur d'Amélecourt, ſecond fils de FRANÇOIS-DE-RENNEL, & d'*Antoinette le Febvre-d'Anci*. Cette branche ſubſiſte ainſi que celle de l'*Eſcut*, autre branche de la Maiſon de *Rennel*. *Voyez* ESCUT & RENNEL.

—AMELOT, famille originaire de la ville d'Orléans, qui a produit un très-grand nombre de Magiſtrats qui ont exercé avec diſtinction les Charges dont ils ont été revêtus. Elle a donné un Archevêque à l'Egliſe de Tours, & elle s'eſt alliée non-ſeulement avec les principales familles de la Robe, mais encore avec quelques-unes des plus grandes du Royaume.

I. JACQUES AMELOT, Seigneur de Carnétin, vint à Paris, où il ſuivit

Digitized by Google

le barreau en qualité d'Avocat au Parlement, ſous le règne de FRANÇOIS I. Il ſe rendit célebre dans ſa profeſſion, & fut fort employé. *Loiſel* en fait mention dans ſon Dialogue des Avocats, *p. 505 & 522.* Il ne vivoit plus en 1569. Il avoit épouſé *Jeanne Vialart*, ſœur d'*Antoine*, Archevêque de Bourges, & fille de *Jean*, Avocat au Parlement de Paris, puis Préſident au Parlement de Rouen, & de *Jeanne Poncet*, ſa ſeconde femme. Il en eut :

1. JEAN, qui ſuit.
2. JACQUES, Prieur de Saint-Martin-des-Champs à Paris en 1580.
3. Et CHARLES, Avocat au Parlement, ſucceſſivement Correcteur en la Chambre des Comptes de Paris par Lettres du 26 Juillet 1579, & Maître ordinaire en la même Chambre par d'autres Lettres du 27 Avril 1585. Il mourut le 8 Août 1628, âgé de 78 ans, & fut inhumé à Saint Nicolas-des-Champs. Il avoit épouſé, le 16 Février 1579, *Marie Le Maître*, fille de *Jean Le Maître*, alors Avocat, & depuis Préſident au Parlement de Paris, & de *Nicole Habert*, morte le 16 Janvier 1630, âgée de 69 ans. Il avoit eu d'elle CHARLES AMELOT, Seigneur de Laumoïau, premier Maître-d'Hôtel de Sa Majeſté, Grand-Maître des Eaux & Forêts au département de Champagne, mort à Paris le 12 Octobre 1653 : il ne paroît pas qu'il ait laiſſé d'enfans.

II. JEAN AMELOT, Seigneur de Carnetin, Avocat au Parlement de Paris, ſuivit le barreau pendant pluſieurs années. Il fut pourvu ſucceſſivement d'un office de Maître des Requêtes par Lettres du 15 Juillet 1573, & en 1580 de celle de Préſident aux Enquêtes du même Parlement. Il avoit épouſé *Marie de Saint-Germain*, fille de *Jean*, Bourgeois de Paris, & d'*Agnès Hervieu* : elle ſe remaria en 1601 avec *Michel Marillac*, qui fut depuis Garde-des-Sceaux de France. JEAN AMELOT avoit eu d'elle

1. JACQUES, qui ſuit.
2. JEAN, rapporté après ſon frere aîné.
3. DENIS, dont la poſtérité ſera auſſi rapportée après celle de ſes freres.
4. Et N..... mariée avec *Jacques Prevôt*, Seigneur de Saint-Cyr, Maître des Requêtes de l'Hôtel ordinaire du Roi, dont elle fut la premiere femme.

Branche des Seigneurs DE *MAUREGARD-AMELOT.*

III. JACQUES AMELOT, fils aîné de JEAN & de *Marie de Saint-Germain*, Seigneur de Carnetin, Mauregard-Amelot & le Meſnil, reçu Conſeiller au Parlement de Paris le 17 Décembre 1597, & Préſident en la premiere Chambre des Requêtes du Palais le 19 Mars 1608; fut marié avec *Charlote Girard*, fille de *Nicolas Girard*, Seigneur du Tillay en France, Surintendant général des maiſons & affaires du Connétable *de Montmorenci*, & auparavant Conſeiller du Roi, Tréſorier des Lignes Suiſſes, & de *Lucréce de Merle*; & en eut,

1. JACQUES, qui ſuit.
2. CHARLES, baptiſé le 20 Août 1614.

3. MARIE,

Digitized by Google

3. Marie, baptiſée le 5 Février 1609, mariée le 2 Mars 1628 avec *Céſar d'Aumont*, Marquis de Clairvaux & de Nolay, Vicomte de la Guerche, Gouverneur de Touraine, & Sénéchal de Châtelleraud; reſtée veuve le 20 Avril 1661, morte à Paris le 22 Octobre 1675 dans la ſoixante-ſeptieme année de ſon âge.

4. Charlote, baptiſée le 31 Octobre 1610, morte en bas âge.

5. Autre Charlote, baptiſée le 17 Mai 1612.

6. Elizabeth, baptiſée le 29 Juillet 1613.

7. Et Anne, baptiſée le 4 Septembre 1620, mariée le 8 Mai 1638 avec *Charles Maignart*, Seigneur de Bernieres, &c. Conſeiller & Commiſſaire aux Requêtes du Palais, puis Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, & enſuite Conſeiller d'Etat ordinaire. Elle mourut à Paris le 12 Juillet 1653, dans la trente-troiſieme année de ſon âge.

IV. Jacques Amelot, Seigneur, Marquis de Mauregard-Amelot, le Meſnil-Madame-Rance, la Planchette, Carnetin, Beaulieu, Nanteuil-lez-Meaux, &c. baptiſé le 23 Juin 1602, fut reçu Conſeiller au Parlement de Paris le 2 Juillet 1627, enſuite Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi le 8 Janvier 1633, auſſi Préſident au Grand-Conſeil, & enfin Conſeiller ordinaire du Roi en tous ſes Conſeils, & Premier Préſident en ſa Cour des Aides de Paris le 9 Février 1643, ayant été pourvu de cette Charge par Lettres du 29 Janvier précédent : il réſigna cette derniere Charge en faveur de ſon fils aîné le 29 Février 1668, & mourut à Paris le 11 Avril de la même année dans la ſoixante-ſixieme année de ſon âge. Il avoit été marié le 29 Avril 1632 avec *Elizabeth du Pré*, fille de *Barthelemi du Pré*, Tréſorier-Général de France à Moulins, & d'*Elizabeth Martin*. Elle mourut dans le Couvent des Feuillantines, où elle s'étoit retirée, le 22 Novembre 1690. Leurs enfans furent,

1. Jacques-Charles, Marquis de Mauregard, du Meſnil-Amelot, la Planchette, &c. baptiſé le 27 Avril 1633, reçu Conſeiller au Grand-Conſeil à l'âge de 21 ans, & enſuite pourvû, en ſurvivance de ſon pere, de l'état & office de Premier Préſident en la Cour des Aides, par Lettres données à Compiegne le 25 Août 1656; en l'exercice duquel il n'entra que le 29 Février 1668. Il mourut le 6 Janvier 1671 dans la trente-ſeptieme année de ſon âge, ſans avoir été marié.

2. Céſar, mort jeune.

3. Et Charles, Marquis de Combronde & de Mauregard-Amelot, Baron de Salvert, Seigneur du Meſnil, la Planchette, &c. baptiſé le 31 Octobre 1644. Il étoit en 1668 Conſeiller-Aumônier du Roi, & Abbé Commendataire de l'Abbaye d'Hermieres, Diocèſe de Paris, & fut reçu Conſeiller au Parlement de Paris en la troiſieme Chambre des Enquêtes, le 17 Février 1673, & Préſident en la même Chambre le 17 Mars 1687. Il renonça à ſes Bénéfices, & ſe maria, par contrat du 27 Octobre 1692, avec *Antoinette de Brion*, fille de *Jean de Brion*, Marquis de Combronde, Baron de Salvert, Conſeiller au Parlement de Paris, & d'*Anne-Marie de la Barde*; mais il mourut ſans enfans dans ſon Château de Salvert en Auvergne, le 5 Novembre 1726, âgé de 82 ans.

Digitized by Google

Branche des Seigneurs DE GOURNAY & DE NEUVY.

III. JEAN AMELOT, Seigneur de Gournay & de Neuvy, ſecond fils de JEAN & de *Marie de Saint-Germain*, fut reçu Conſeiller au Parlement de Paris le 8 Mai 1598, puis Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, le 4 Juin 1605, & étoit auſſi, en 1610, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & privé, & Préſident en ſon Grand-Conſeil. Il obtint des Lettres de Maître des Requêtes honoraire, le 28 Septembre 1626, & réſigna alors ſa Charge. Il fut inhumé à Saint-Nicolas-des-Champs, le 19 Octobre 1644. Il avoit épouſé *Catherine de Creil*, inhumée avec lui le 28 Septembre 1647. Elle étoit fille de *Jean de Creil*, Seigneur de Gournay & de Neuvy-ſur-Aronde, & d'*Adrienne Gamin*; de ce mariage vinrent dix enfans, qui ſont :

1. CHARLES, baptiſé le 11 Novembre 1613, mort en bas âge.
2. JEAN, baptiſé le 20 Octobre 1617, mort jeune.
3. CHARLES, qui ſuit.
4. MICHEL, baptiſé le 18 Août 1624, reçu Conſeiller au Parlement de Paris le 17 Janvier 1648, nommé Abbé Commendataire de l'Abbaye du Gay-de-Launay, Diocèſe du Mans, en 1656, pourvû auſſi de celle de Saint-Calès & d'Evron dans le même Diocèſe. Il fut nommé à l'Evêché de Lavaur, le 5 Janvier 1671, & donna alors ſa démiſſion de l'Abbaye de Saint-Calès, & fut transféré à l'Archevêché de Tours, le 14 Janvier 1673. Il y mourut le 17 Février 1687, dans la ſoixante-troizieme année de ſon âge.
5. MARIE, baptiſée le 4 Février 1611, mariée, par contrat du 15 Octobre 1627, avec *Antoine Nicolaï*, Seigneur de Gouſſainville & de S. Victor, premier Préſident en la Chambre des Comptes de Paris, reſtée veuve le 1 Mars 1656, & morte à Paris le 25 Juin 1683, dans la ſoixante-treizieme année de ſon âge.
6. CATHERINE, baptiſée le 3 Septembre 1612.
7. ANNE, baptiſée le 16 Janvier 1616.
8. MARGUERITE, baptiſée le 23 Janvier 1619, mariée avec *Guillaume Briçonnet*, Seigneur de Milmont, Leveville, Auteuil, &c. ſucceſſivement Conſeiller au Parlement de Paris, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, reſtée veuve le 3 Février 1674, morte le 23 Février 1684, âgée de ſoixante-cinq ans un mois.
9. ELIZABETH, baptiſée le 2 Juin 1623.
10. Et THÉRESE, baptiſée le 5 Octobre 1625.

IV. CHARLES AMELOT, Seigneur de Gournay, de Neuvy, &c. baptiſé le 8 Juin 1620, Conſeiller au Parlement de Paris le 5 Février 1638, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, le 6 Mars 1645, & depuis Préſident au Grand-Conſeil, obtint ſes lettres d'honneur en qualité de Maître des Requêtes en 1655. Il mourut à Paris le 12 Février 1671, dans la cinquante-unieme année de ſon âge. Il eut de ſon mariage avec *Marie Lyonne*, fille de *Jacques*, grand Audiencier de France, &

Digitized by Google

de *Marie de Grieu*, morte le 24 Juin 1702, âgée de ſoixante-dix ans ſix mois;

1. MICHEL, qui ſuit.

2. CHARLES, Abbé & Baron d'Evron, ſur la démiſſion de l'Archevêque de Tours ſon oncle, auſſi Conſeiller & Aumônier du Roi; mort à Paris le 10 Mars 1694.

3. JEAN-JACQUES, reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jéruſalem au Grand-Prieuré de France, le 24 Septembre 1668, mort jeune.

4. Et CATHERINE, mariée, le 28 Octobre 1680, avec *Louis-Claude de Hauſſonville-de-Nettancourt*, Comte de Vaubecourt, dont elle reſta veuve ſans enfans en 1705. Elle mourut à Paris le 16 Avril 1710, âgée de cinquante-quatre ans.

V. MICHEL AMELOT, Marquis de Gournay, Baron de Brunelles, Conſeiller ordinaire du Roi en ſes Conſeils d'Etat & privé, & Préſident au Bureau du Conſeil du Commerce, s'eſt rendu célebre par les différentes Ambaſſades qu'il a remplies, dans leſquelles, comme dans tous les autres emplois dont il fut honoré, il a donné des marques & des preuves de ſa grande capacité, de ſon attachement au ſervice de ſon Prince, & de ſon zéle pour le bien public. Il mourut le 21 Juin 1724, & eut de ſon mariage contracté, au mois de Juin 1679, avec *Catherine le Pelletier-de-la-Houſſaie*, morte le 16 Mai 1743, dans la quarante-troiſieme année de ſon âge, fille de *Nicolas le Pelletier*, Seigneur de la Houſſaie & du Château-Poiſſy, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, & de *Catherine le Picard-de-Perigny*:

1. CHARLES-MICHEL, qui ſuit.

2. OURS-VICTOR, Seigneur de Brunelles, tué à la chaſſe le 6 Septembre 1707, à l'âge de ſeize ans.

3. N..... Religieuſe de la Viſitation de Sainte-Marie au Fauxbourg Saint-Jacques à Paris.

4. Et MARIE-ANNE-URSULE, mariée le 3 Mars 1712, avec *Henri-Charles de Saulx*, Comte de Tavannes, ſon couſin iſſu de germain du côté maternel, morte à Dijon le 12 Janvier 1741, âgée de quarante-neuf ans.

VI. CHARLES-MICHEL AMELOT, Marquis de Gournay, fut d'abord Conſeiller au Châtelet de Paris, puis reçu au Grand-Conſeil en 1703, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, le 8 Mai 1707, & enfin Préſident à Mortier au Parlement de Paris le 18 Janvier 1712. Il mourut ſubitement à Paris le 25 Décembre 1730, âgé d'environ cinquante ans. Il avoit été marié le 25 Octobre 1708, avec *Marguerite-Pélagie Danycan*, fille de *Noël Danycan-de-Leſpine*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, Maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Paris, Seigneur du Pleſſis, Silly, Oiſeri, &c. & de *Marguerite Chantoiſeau*. De ce mariage naquirent:

1. MICHEL-MARIE-NOEL, né le 12 Décembre 1713.

Digitized by Google

2. CHARLES-MARIE-MICHEL, né le 13 Janvier 1715, mort le 19 du même mois.

3. Et MICHELLE-CATHERINE, mariée le 27 Décembre 1725, avec *Joſeph-Antoine Croſat*, Marquis de Tugny, Lecteur du Cabinet du Roi, & Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel de Sa Majeſté, puis reçû Préſident en la quatrieme Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris.

Branche des Seigneurs DE CHAILLOU.

III. DENIS AMELOT, Seigneur de Chaillou, Beaulieu, &c. troiſieme fils de JEAN & de *Marie de Saint-Germain*, fut d'abord Conſeiller au Grand-Conſeil, puis reçû Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, le 13 Novembre 1610, envoyé Intendant à Limoges en 1616; &, en 1623, en Saintonge, Aunis, Poitou & la Rochelle. Etant Doyen des Maîtres des Requêtes, il réſigna ſa Charge en 1651, & fut retenu alors Conſeiller d'Etat ordinaire. Il mourut le 7 Février 1655; il avoit été marié, 1°. le 12 Septembre 1604, avec *marguerite du Drac*, fille d'*Adrien*, Seigneur de Mareuil, Conſeiller au Parlement de Paris, & de *Marie le Prevôt*; 2°. & avec *Louiſe de l'Hôpital*, veuve de *Henri de Vaudetar*, Baron de Perſan, Seigneur de Pouilly, & fille de *Louis de l'Hôpital*, Marquis de Vitri, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de ſes Gardes-du-Corps, & de *Françoiſe de Brichanteau-de-Nangis*. Il eut de ſa premiere femme :

1. JEAN-BAPTISTE, qui ſuit.

2. JACQUES, dont la poſtérité ſera rapportée après ſon aîné.

3. Et MARIE, mariée avec *Charles de Beon de Luxembourg*, Marquis de Bouteville, Maréchal des Camps & Armées du Roi, dont elle reſta veuve en 1671. Elle mourut à Paris, le 15 Janvier 1702, âgée d'environ 97 ans.

IV. JEAN-BAPTISTE AMELOT, Vicomte de Biſſeuil, reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 22 Novembre 1635, & Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi le 21 Février 1642, obtint ſes Lettres d'Honneur le 8 Avril 1664. Il mourut à Paris le 15 Avril 1688, âgé de ſoixante-ſeize ans. Il avoit épouſé *Charlotte Brulart*, veuve de *Louis Frere*, premier Préſident au Parlement de Dauphiné, & fille de *Denis Brulart*, Marquis de la Bourbe, Baron de Sombernon & de Lantenay, Seigneur de Rouvres-ſur-Aube, Préſident au Parlement de Dijon, & de *Marie Maſſol*. Elle mourut ſubitement, le 6 Janvier 1688. De ce mariage vinrent :

1. DENIS-NICOLAS-ANNE, baptiſé le 27 Août 1655, mort à onze mois.

2. MARGUERITE, née le 15 Mai 1646.

3. MARIE-JACQUELINE, née le 2 Mars 1649, morte à deux ans & demi.

4. JEANNE, baptiſée le 8 Août 1653, Religieuſe en l'Abbaye de Saint-Antoine des Champs, à Paris.

5. MARGUERITE-FRANÇOISE, mariée, au mois de Mai 1676, avec

Digitized by Google

Charles de Bourgoing, Seigneur, Marquis de Faulin, Coulanges-ſur-Yonne, &c. dont elle reſta veuve le 14 Juillet 1699.

6. Et CHARLOTTE-ANGÉLIQUE, mariée, le 12 Mai 1687, avec *Jean Baptiſte du Deffend*, Marquis de la Lande, mort veuf en 1727, dans la ſoixante-dix-ſeptieme année de ſon âge.

IV. JACQUES AMELOT, Seigneur de Chaillou, ſecond fils de *Denis* & de *Marguerite du Drac*, ſa premiere femme, fut reçu Conſeiller au Grand-Conſeil au mois de Décembre 1642, & Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, par la réſignation de ſon pere, le 10 Juillet 1651. Il mourut à Paris, étant Conſeiller d'État ordinaire, & Doyen des Maîtres des Requêtes, le 19 Décembre 1699, âgé de quatre-vingt-deux ans. Il avoit épouſé, le 15 Juin 1655, *Marie-Valence Leſcuyer*, fille unique de *Pierre*, Seigneur de Chaumontel, & de *Louiſe Godefroi*. Elle décéda fort âgée, le 26 Septembre 1714, dans le Couvent des Filles de la Viſitation-Sainte-Marie du Fauxbourg Saint-Jacques, à Paris, où elle s'étoit retirée. De leur mariage naquit DENIS-JEAN-MICHEL, qui ſuit.

V. DENIS-JEAN-MICHEL AMELOT, Seigneur de Chaillou, de Châtillon ſur-Indre, & des Pruneaux, né le 15 Janvier 1666, reçu Conſeiller au Parlement de Paris, & Commiſſaire aux Requêtes du Palais, le 11 Avril 1687; puis Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi le 10 Avril 1690; fut pourvu, au mois de Mai 1708, d'une des ſix Charges d'Intendant du Commerce, nouvellement créées, & ſupprimées au mois de Décembre 1715. Il avoit été marié, le 21 Avril 1688, avec *Philberte de Barillon d'Amoncourt*, née le premier Novembre 1664, fille aînée de *Paul de Barillon d'Amoncourt*, Conſeiller d'État ordinaire, & Ambaſſadeur extraordinaire en Angleterre, & de *Marie-Madelene Mangot*. Il en a eu :

1. JEAN-JACQUES, qui ſuit.

2. MICHEL-DENIS, né le 20 Mai 1696.

3. VALENCE, baptiſée le 22 Septembre 1690, morte le 14 Mai 1694.

4. MARIE-PHILBERTE, née la nuit du 6 au 7 Mars 1692, & mariée au mois d'Octobre 1715, avec *Henri-Hubert d'Étampes*, Marquis de Valençai.

5. Et MADELENE-BONNE, née le 5 Juin 1693.

VI. JEAN-JACQUES AMELOT, Seigneur de Chaillou, né le trente Avril 1689, reçu Avocat-Général aux Requêtes de l'Hôtel du Roi au mois de Janvier 1709, puis Maître des Requêtes ordinaire ledix-ſept Décembre 1712, fut nommé, au mois de Juillet 1720, Intendant de la Rochelle, & pourvû, au mois de Juin 1726 d'une Charge d'Intendant des Finances, avec rang de Conſeiller d'Etat ordinaire. Il fut reçu l'un des quarante de l'Académie Françoiſe, le 25 Août 1727. Il avoit épouſé en premieres noces, au mois de Mai 1716, *Anne-Marie-Pauline-Gertrude Bombarda*, fille de feu *Jean-Paul*, Romain de Nation, Seigneur de Sainte-Gertrude, Machelin, &c. Conſeiller de la Chambre des Finan-

Digitized by Google

ces, & Tréſorier-Général de l'Électeur Duc de Baviere, & de *Gertrude Clootz*, & en ſecondes noces, le 26 Février 1726, *Anne de Vougny*, fille de *Jean-Marie*, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Secrétaire du Conſeil-d'État, Directeur des Finances, & d'*Anne Mouſle*. Sa premiere femme mourut le 4 Mai 1719, âgée de 22 ans, & lui eſt décédé à Paris, le 7 Mai 1749, âgé de 60 ans. Il en a eu une fille, née peu de tems avant la mort de ſa mere.

Les armes : *d'azur, à trois cœurs d'or, ſurmontés d'un ſoleil de même.*

*AMERMONT, dans le Duché de Bar : Terre unie avec celles de Bouligny, Norroy-le-ſec, Dom Remi, Pienne & Abbeville, érigées en *Baronnie*, ſous le nom d'AMERMONT, par Lettres du 17 Mai 1725, enregiſtrées en la Chambre des Comptes de Bar, le 4 Juin ſuivant, en faveur de *Jean-Bapiſte Joſeph Bourcier-de-Villers*, Conſeiller-d'État & Maître des Requêtes ordinaire du Duc LÉOPOLD, auparavant Avocat-Général en la Cour Souveraine de Nancy ; tant en conſidération de ſes ſervices que de ceux rendus au Prince par *Jean-Léonor Bourcier*, oncle de l'Impétrant, premier Préſident de la même Cour.

—AM-RHYN : famille illuſtre & Patricienne de Lucerne en Suiſſe ; *Bucelin* a donné un extrait généalogique des Nobles AM-RHYN, de Lucerne, depuis l'an 1495, & M. *Leu*, Bourgue-meſtre de Zurich en a auſſi inſéré un précis dans ſon Dictionnaire Hiſtorique de la Suiſſe, imprimé à Zurich en 1747.

I. MICHEL AM-RHYN, vint s'établir de Straſbourg à Lucerne, & y obtint le droit de Bourgeoiſie, en 1518, le ſamedi avant la Sainte-Trinité, avec ſon fils aîné JODOC, ou JOSSE. Il gît dans l'Égliſe des Cordeliers, à Lucerne, où il avoit fondé un anniverſaire. On ne connoît pas le nom de ſa femme. Ses enfans furent :

1. JODOC, qui ſuit.
2. CASPARD, dont on rapportera auſſi la poſtérité.
3. BALTHAZARD, Enſeigne au Service de France, mort ſans alliance.
4. Et URSULE, mariée à *Pierre de Wellemberg*, Seigneur de Pflungen.

Les armes de Wellemberg ſont : *d'or, à deux pattes d'ours entrelaſſées de ſable.*

II. JODOC ou JOSSE AM-RHYN, I du nom, né en 1495, fut nommé du Grand-Conſeil de la République de Lucerne en 1533 ; le jour de Saint-Jean-Baptiſte, Bailli de Krientz & de Horb, en 1557 ; Sénateur du Petit-Conſeil de Lucerne, en 1564 ; Bailli de Munſter, en 1565 ; & il mourut en 1569, laiſſant de ſon mariage avec *Anne de Briſeck* :

1. JOSEPH, qui ſuit,
2. JODOC, Enſeigne au ſervice de France, où il mourut, en 1576, ſans avoir été marié ;
3. Et BÉAT, du Grand-Conſeil de Lucerne, en 1579, Bailli d'Ebiken la même année, & de Weygis en 1589 ; Sénateur du Petit-Conſeil, la même année ; Bailli du Val-Entlibuch, en 1595 ; Ambaſſadeur de ſon Canton à Rome, où le Pape le créa Chevalier de l'Éperon d'or ; puis

Digitized by Google

Capitaine de la Ville de Lucerne ; Bailli de Ruſwil, en 1615 ; Chevalier de l'Ordre de Saint-Maurice & de Saint-Lazare de Savoye ; mort le 20 Octobre 1617 ; ſans enfans de ſon mariage avec *Anne Am-Lehn*, fille de *Nicolas Am-Lehn*, Avoyer ou Chef de la République de Lucerne. Il donna aux Cordeliers de cette ville, pour la fondation de ſon anniverſaire, un bien ſitué en Am-Burgen, que l'Avoyer WALTER AM-RHYN rédima depuis, pai mille florins.

4. ELISABETH ;

5. Et MARGUERITE, mariée avec le Capitaine *Chrétien Bircher*, de Lucerne.

III. JOSEPH AM-RHYN, I du nom, ſuccéda à ſon pere dans le Petit-Conſeil de Lucerne, en 1568, fut fait Bailli de Munſter en 1575, de la Province libre de l'Argeu en 1579, du Comté de Williſau en 1583, Capitaine au ſervice de Savoye, & Banneret de la République de Lucerne en 1582 : il mourut en 1585, laiſſant de ſon mariage avec *Barbe Am-Stutz*, Dame d'une piété exemplaire :

1. WALTHER, qui ſuit.

2. Et ANNE, mariée au Capitaine *Bermond Méyer*, Seigneur de Baldegg.

IV. WALTHER, ou WAUTHIER AM-RHYN, né en 1570, obtint en 1536 la Charge de Sénateur de la République de Lucerne, fut nommé Bailli de Munſter en 1604, & de la Province libre de l'Argeu en 1607 ; Colonel d'un Régiment Suiſſe de ſon nom, au ſervice de CHARLES EMMANUEL, Duc de Savoye, I du nom, en 1608 ; Banneret de la ville de Lucerne, en 1610, Stathalter ou Stathouder en 1622, & Avoyer ou Chef de ce Canton en 1623 ; il fut Député de ſon Canton aux Diètes générales du Corps Helvétique, à Baden, en 1605, 1621, 1624, 1626, 1627 & 1629 ; il leva en 1625 un Régiment Suiſſe de ſon nom, au ſervice de LOUIS XIII, Roi de France. Ce Régiment fut envoyé en Picardie pour garder pluſieurs Places de cette Province, licentié à Saint-Jean-de-Laune, le 12 Mars 1627, & le Roi donna une Chaîne d'or au Colonel & à chaque Capitaine. AM-RHYN leva encore un autre Régiment Suiſſe, en 1615, au ſervice de Savoye, contre les Eſpagnols. CHARLES EMMANUEL, ſatisfait de ſes ſervices, le nomma Chevalier de Saint-Maurice & de Saint-Lazare, &, ayant été réformé à la paix, il retourna en ſa Patrie, à laquelle il rendit de grands ſervices juſqu'à ſa mort, arrivée à Lucerne le 21 Mars 1635, dans la ſoixante-cinquieme année de ſon âge. Il fut enterré dans le charnier de l'Egliſe Paroiſſiale de Lucerne, où il fonda un anniverſaire. Il avoit épouſé en premieres noces *Jacobée Pfiffer d'Alishoffen*, fille *Léger Pfiffer* & *d'Anne Faber de Randeck* ; & en ſecondes, *Elizabeth Bodmer-de-Waldenfluë* ; il n'eut des enfans que du premier lit :

1. JOSEPH, qui ſuit.

2. LOUIS, dont on rapportera la poſtérité.

3. JODOC, Conſeiller du Grand-Conſeil de Lucerne, en 1646, Capitaine au ſervice de France, en 1634, Bailli ou Gouverneur du Comté

Digitized by Google

de Baden, en 1651, Conſeiller du Petit-Conſeil, en 1665, & Capitaine de la Garde Suiſſe du Duc de Savoye, la même année; il ſe diſtingua beaucoup par ſa valeur à la bataille de Vilmergen, que les Lucernois gagnerent en Janvier 1656 ſur les Bernois; il étoit en cette journée Major Général des Troupes de Lucerne; il mourut le 3 Mars 1671, ne laiſſant point d'enfans de ſon mariage avec *Marguerite*, fille du Colonel *Nicolas Pfiffer*, de Lucerne.

4. Et CATHERINE, mariée en premieres nôces avec *Chriſtophe Pfiffer de Mavenſée*, & en ſecondes, avec *Jacques de Sonnemberg*, Chevalier, Avoyer de la République de Lucerne.

V. JOSEPH AM RHYN, II du nom, né à Lucerne, le 9 Septembre 1589, fut Chevalier de l'Ordre de Saint Maurice & de Saint-Lazare, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Duc de Savoye, & Colonel d'un Régiment Suiſſe au Service de ce Prince, en 1629, nommé du Grand-Conſeil de Lucerne en 1609, Bailli de la Comté de Baden, en 1619, Bailli de Weggis, en 1625, de Buren & de Triengen, en 1633, Conſeiller d'État du Petit-Conſeil, en 1635: il mourut le 6 Septembre 1645, âgé de cinquante ſix ans, fut enterré dans l'Égliſe des Cordeliers de Lucerne, où il avoit fondé un anniverſaire; il épouſa *Suſanne Zur-Gilgen*, fille de *Melchior Zur-Gilgen*, Seigneur de Hilficken, & de *Jeanne de Sonnemberg*, dont il eut, entr'autres enfans:

1. VICTOR-AMÉDÉE, Chevalier de l'Ordre de Saint-Maurice & de Saint-Lazare de Savoye, Enſeigne en France, où il mourut, non marié.

2. WALTHER, mort en France, Enſeigne.

3. JOSEPH, qui ſuit.

4. JODOC, Jéſuite.

5. BÉAT, Jéſuite; il publia, en 1616, à Ingolſtadt, un Traité de ſa compoſition, qui a pour titre: *Philoſophia in obſequium Orthodoxæ Fidei*; & il fut depuis Miſſionnaire dans la Chine, où il mourut.

6. MARIE JEANNE, mariée au Chevalier *Rodolf Moſr*, Avoyer de Lucerne.

7. JACOBÉE, Religieuſe de l'Abbaye d'*Eſchembach*, Ordre de Cîteaux, Diocèſe de Conſtance.

8. Et REINE, Religieuſe du Couvent de Sainte-Anne Im-Bruch, à Lucerne.

VI. JOSEPH AM-RHYN, III du nom, du Grand-Conſeil de Lucerne, en 1643, du Petit-Conſeil, en 1652; Bailli de Ruſwil, en 1653; du Landgraviat de Turgovie, en 1660; du Comté de Rottembourg, en 1669; Capitaine au ſervice du Pape, en 16....; Avoyer de la Ville de Lucerne, en 1673. Et remplit avec beaucoup de gloire cette premiere Charge de l'État, pendant quinze ans; il la réſigna, le 20 Décembre 1688, étant devenu perclus par ſes différentes attaques d'apoplexie: il mourut le premier Novembre 1692, âgé de ſoixante-ſept ans, & fut enterré à Lucerne, dans l'Égliſe des Cordeliers, où il avoit fondé un anniverſaire, & où l'on voit ſon épitaphe, dans la Chapelle de Notre-Dame.

Il

Digitized by Google

Il fut auſſi Chevalier de Saint-Maurice & de Saint-Lazarre de Savoie ; il avoit épouſé *Sibylle Goeldlin de Tieffenan*, fille de *Jean Renouard Goeldlin*, & de *Marguerite Pfiffer d'Alhiſoffen*, de laquelle il eut :

1. François Xavier, Jéſuite en 1691, Recteur du Collége de Munich, en 1712, puis de celui de Ratiſbonne, & en 1719, Provincial de ſon Ordre dans la haute Allemagne, mort en 1731, à l'âge de ſoixante-onze ans ; on a de lui pluſieurs Sermons, imprimés en allemand.

2. Charles-Antoine, qui ſuit.

3. Ignace, né le 5 Août 1662, élu Prevôt du Chapitre de Munsk, en 1707, & mort le 19 Janvier 1746, après avoir rebâti, avec beaucoup de magnificence, l'Égliſe de ſon Chapitre, & fondé une ſubſtitution conſidérable pour la famille Am-Rhyn.

4. Jodoc, dont on donnera la poſtérité.

5. Rodolf.

6. Renouard.

7. Marie-Elizabeth, Religieuſe du Couvent de Sainte-Anne de Lucerne.

8. Et Marie-Ursule, mariée à *Chriſtophe Pfiffer*, Seigneur d'Alhiſoffen.

VII. Charles-Antoine Am-Rhyn, né en 1660, du Grand-Conſeil de Lucerne en 1680, Bailli de Knuſwil en 1683, Capitaine-général de Wyl en 1686, Capitaine dans le Milanès, au ſervice d'Eſpagne en 1690, du Petit-Conſeil en 1693, Bailli du Landgraviat de Turgovie en 1702 ; Colonel d'un Régiment Suiſſe de ſon nom, au ſervice de Philippe V, Roi d'Eſpagne, dans le Milanès, en 1703, ſe trouva à la bataille de Caſſano la même anuée, Ambaſſadeur des Cantons Catholiques près de la République du Vallais en 1709, à cauſe des circonſtances critiques de la guerre ; il fut élevé à la charge d'Avoyer de Lucerne en 1712, & mourut le 16 Juin 1714, âgé de cinquante-quatre ans, il gît dans le Charnier de l'Égliſe Paroiſſiale de Lucerne, où il avoit fondé un Anniverſaire. Il eut de ſa femme *Anne-Marie de Sonnenberg*, fille d'*Alphonſe*, Avoyer de Lucerne, & de *Catherine de Fleckeuſtein* :

1. Joseph-Célestin, qui ſuit.

2. Sibylle-Jeanne-Barbe, mariée au Major *Béat-Joſeph Mohr*.

3. Anne-Marie, Religieuſe.

4. Et Marie-Ursule-Suzanne, mariée en premieres noces avec *Joſeph-Chriſtophe de Cloos-de-Manenſée*, d'une illuſtre Maiſon de Lucerne, préſentement éteinte ; & en ſecondes noces avec *Léopold-Chriſtophe Féer d'Emmen*, Maiſon dont la généalogie entrera dans ce Dictionnaire.

VIII. Joseph-Célestin Am-Rhyn, né le 4 Août 1687, du Grand-Conſeil de Lucerne en 1710, Directeur de l'Arſenal en 1714 ; Adminiſtrateur de Saint-Jodoc de Bladten en 1713, du Petit-Conſeil en 1714, Bailli de Ruſwil en 1717, Colonel Major du Canton de Lucerne, mourut en 1743, âgé de cinquante-ſix ans, laiſſant de ſon mariage avec *Marie-*

Digitized by Google

Jeanne Meyer, fille de *François-Léonce Meyer*, & d'*Anne-Catherine de Cloos-de-Mauenſée*, entr'autres enfans :

1. WALTHER-LOUIS-LÉONCE, qui ſuit.
2. Et JOSEPH-FRANÇOIS.

IX. WALTER-LOUIS-LÉONCE AM-RHYN, né en 1716, du Grand-Conſeil de Lucerne en 1742, du Petit-Conſeil en 1744, aujourd'hui Tréſorier de la République de Lucerne, & l'un des plus reſpectables Magiſtrats de la Suiſſe, a de ſon mariage avec N... *de Durler*, famille illuſtre & Patricienne de Lucerne, entr'autres enfans :

Un fils, qui eſt du Grand Conſeil de Lucerne.

Et une fille, mariée à *Joſeph-Xavier-Thuring Schwytzer*, Seigneur de Buonaſſ, & Sénateur du Petit-Conſeil de Lucerne.

SECONDE BRANCHE.

VII. JODOC AM-RHYN, II du nom, fils puîné de l'Avoyer JOSEPH III, & de *Sibylle Goeldlin de Tieffenan*, Capitaine dans le Milanès, au ſervice d'Eſpagne en 1691, du Grand-Conſeil de Lucerne en 1693, Bailli de Malters en 1699, Colonel d'un Régiment Suiſſe de ſon nom, au ſervice de PHILIPPE V, Roi d'Eſpagne, en 1703; mort le 28 Avril 1713, âgé de 49 ans, enterré dans l'Égliſe Paroiſſiale de Lucerne, eut, entr'autres enfans, de ſon mariage avec *Marie-Catherine Schuomacher*, fille de *Léger Schuomacher*, & d'*Anne-Marie Schnider-de-Wartenſée*, illuſtre famille de Lucerne :

1. JEAN-MARTIN, qui ſuit.
2. SIBYLLE, Religieuſe au Couvent Im-Bruch.
3. Et MARIE-URSULE, mariée à *Aurelien Zur-Gilgen*.

VIII. JEAN-MARTIN AM-RHYN, né le 3 Août 1695, du Grand-Conſeil de Lucerne en 1716, Adminiſtrateur de la Seigneurie de Heidegg en 1718, du Petit-Conſeil de Lucerne en 1717, Bailli du Val-Entlibuch en 1731, Bailli de Ruſweil la même année, du Comté de Willifau en 1736, & de Rottenbourg en 1743; mort en 1752, avoit épouſé *Anne-Barbe-Claire de Hartmann*, fille de *François-Melchior de Hartmann*, & de *Marie-Catherine Pur*, il a laiſſé :

1. JOSEPH-IRENÉE, qui ſuit.
2. Et une fille, mariée à N... *de Mohr*, du Petit-Conſeil de Lucerne, & Bailli du Val-Entlibuch.

IX. JOSEPH-IRENÉE AM-RHYN, du Petit-Conſeil de Lucerne depuis 1752, & aujourd'hui Directeur ou Grand-Maître de l'Arſenal du Canton de Lucerne, a pluſieurs enfans de ſon mariage avec N... *Caſtoreo*, d'une noble famille originaire de Lugano, en Italie, & établie à Lucerne, où elle a obtenu le droit de Bourgeoiſie, habile au Gouvernement.

TROISIEME BRANCHE.

V. LOUIS-AM-RHYN II, fils du Colonel & Avoyer WALTHER AM-RHYN, & de *Jacobé Pfiffer*, Chevalier de Jéruſalem, & du Mont-Sainte-

Digitized by Google

Catherine, où il avoit fait un pélérinage, fut fait du Grand-Conseil de Lucerne en 1646, auparavant Gouverneur du Château de Wiken en 1641, du Petit-Conseil en 1646, Bailli du Val-Entlibuch en 1647; & mourut le 8 Mai 1665, âgé de soixante-douze ans. Il avoit été Lieutenant-Colonel, & Capitaine de la Garde-Suisse du Duc de Savoye. Il laissa des enfans de sa premiere femme *Anastasie Zur-Gilgen*, fille de *Melchior Zur-Gilgen de Hilffincken*, & de *Jeanne de Sonnenberg*, mais il n'eut point d'enfans de son second mariage avec *Anne-Marie Helmieln de Pfeffincken*. Ses enfans du premier lit se nommoient :

1. Jodoc-Gualter-Louis, mort sans enfans.

2. Marie-Jacobé, ensuite Anastasie, Supérieure du Couvent de Sainte-Anne, à Lucerne.

3. Anne-Marie-Elizabeth, mariée en premieres noces avec *Jost-François Helmelin Pfeffincken*, & en secondes noces avec le Capitaine *Jean Thuring Goeldlin de Tieffenan*.

4. Et Jeanne-Barbe, mariée à *Jean-Baptiste Bircher*, d'une famille Patricienne de Lucerne.

QUATRIEME BRANCHE.

II. Caspard Am-Rhyn, fils de Michel, nommé du Grand-Conseil de Lucerne en 1570, mort en 1601, laissa de son mariage avec *Marthe Kung*, Bernard, qui suit.

III. Bernard Am-Rhyn, du Grand-Conseil de Lucerne en 1605, mort le 25 Avril 1717, laissa de son mariage avec *Marguerite de Schuemacher* de Lucerne :

1. Béat, qui suit.

2. Anne, mariée, 1°. avec *Jean-Jacques Bircher*, 2°. avec *Guillaume Meyer*, & 3°. avec *Louis Meyer*, Statthalter ou Stathouder du Canton de Lucerne.

3. Anne-Marie, mariée à *Jean Cysal*.

4. Et Marie Jacobé, mariée à *Léopold Cysat*.

IV. Béat-Am-Rhyn, du Grand-Conseil de Lucerne en 1634, Chancelier du Comté de Willisau, nommé du Petit-Conseil de Lucerne en 1654, Bailli de Munster en 1657, Intendant de l'Hôpital-Général de la Ville de Lucerne, pendant 10 ans, depuis 1661; mort le 21 Octobre 1669, n'a point eu d'enfans de sa femme *Jocobé Hartmann*.

Les armes : *d'azur, au croissant montant d'or, armé par les deux pointes d'une étoile d'or en pointe : casque d'argent couronné d'or, réhaussé d'un vol sénestre d'azur, chargé d'un croissant montant d'or, armé par les pointes d'une étoile d'or, à l'étoile d'or en pointe : lambrequins d'or & d'azur.*

AMERVAL : famille noble & ancienne du Hainault, que l'on fait descendre de celle de Boulogne.

I. Jean d'Amerval, dit *Maillet*, Seigneur de Parpres, est le premier de cette famille, dont la filiation soit bien prouvée par titres. On lui

Digitized by Google

donne pour pere ANTOINE, Chevalier, Sieur d'Amerval, vivant vers le quatorziéme ſiécle, & que l'on trouve qualifié de Gouverneur des Pays-Bas; & pour mere, une Dame de la Maiſon de *Boſſu*. Ce JEAN, dit *Maillet*, eut deux fils du même nom que lui, dont il étoit curateur en 1396. L'aîné fut la tige des Seigneurs d'*Aſſervilliers*, qui ſuivent; le ſecond de ceux de *Liancourt*, ſi connus à la Cour de HENRI IV.

II. JEAN D'AMERVAL, II du Nom, fils aîné de JEAN D'AMERVAL, dit *Maillet*, étoit Chevalier, Seigneur d'Amerval, de Doingt & de Villiers-Carbonnel, & vivoit ès années 1407, 1416 & 1417; il étoit qualifié de *haut, puiſſant & rédouté Seigneur*, dans un des actes de 1421, & il y en a encore un de 1454. Il épouſa *Marguerite d'Ailly*, qui devint héritiere d'Angivilliers, & qui étoit veuve de lui en 1458, & mere de

1. GILLES, Seigneur de Villiers-Carbonnel, duquel la poſtérité s'éteignit après quelques générations; il eſt qualifié de *haut & puiſſant Seigneur* dans pluſieurs actes de 1488 & 1494. Il donna la terre d'Amerval à JACQUES D'AMERVAL, Chevalier, Seigneur de Cerfontaines ſon couſin germain, qui ſera rapporté ci-après.

2. ANTOINE, qui ſuit.

3. JEANNE, épouſe de *Louis du Hamel*, Chevalier, Seigneur de Bellengliſe, par contrat de 1444.

4. Et ANTOINETTE, femme de *Louis de Gomel*, Chevalier, Seigneur de Balagny.

III. ANTOINE D'AMERVAL, Chevalier, Seigneur d'Aſſervilliers, &c. acquéreur de la Terre de Fins, comme il paroît dans les titres de 1456 & 1459; épouſa, le 19 Mai 1470, *Antoinette de Bayencourt*, fille de *Jean*, Sieur de Bayencourt & de Bouchavannes. Il vivoit en 1497, & fut pere de

1. JEAN, III du nom, Seigneur d'Aſſervilliers, &c. mort ſans avoir eu de poſtérité de ſa femme *Marie de Rouſſy*, de la Maiſon de *Siſſonne*, qu'il avoit épouſée le 15 Juillet 1531.

2. Et PIERRE, qui ſuit.

IV. PIERRE D'AMERVAL, Chevalier, Seigneur de Fins, hérita de JEAN III ſon frere, de la Terre d'Aſſervilliers, &c. épouſa *Jeanne de Goſſon*, fille de *Hellin*, dit *Aigneux*, Sieur de Saint-Floris, & de *Marie de Nedonchel*. Elle étoit veuve en 1517, & paroît avec LOUIS, ſon fils aîné, dans un titre de 1528; ſes enfans furent:

1. LOUIS, Seigneur de Fins, &c. qu'il céda, en 1546, à SIMON ſon frere.

2. Et SIMON, qui ſuit.

V. SIMON D'AMERVAL, Chevalier, Seigneur d'Aſſervilliers, &c. épouſa, par contrat du 6 Septembre 1546, *Adrienne de Lameth*, fille de *Claude*, Chevalier, Seigneur de Beaurepaire, l'un des cent Gentilshommes de la Maiſon du Roi, & d'*Adrienne de Lannoy*; il en eut:

1. JEAN, IV du nom, né en 1553, mort ſans poſtérité de ſes deux femmes, *Iſabeau de Ravenel*, & *Iſabeau Rillette*, Dame de Francieres.

2. Et CHARLES, qui ſuit

Digitized by Google

VI. CHARLES D'AMERVAL, Chevalier, Sieur de Fins, &c. hérita de ſon frere, des Terres d'Aſſervilliers, de Villiers-Carbonnel, de Villiers-ſous-Ailly, &c. comme il paroît dans des titres de 1606 & 1607 ; Il épouſa *Barbe du Hamel*, fille de *Philippe*, & de *Jeanne des Eſſarts*, qu'il laiſſa veuve en 1613, & qui ſe remaria avec *Gédéon de Béthiſy*, Sieur de Mézieres, Gentilhomme Ordinaire de la Chambre du Roi ; elle eut de ſon premier mariage,

VII. PHILIPPE D'AMERVAL, Chevalier, Seigneur d'Aſſervilliers, &c. né le 28 Juillet 1601. Il s'allia, le 15 Avril 1622, avec *Louiſe de Longueval*, fille de *Jean*, Chevalier, Sieur de Guiſt, & de *Vulganne des Eſſarts* ; & en ſecondes noces, le 13 Août 1628, avec *Marie de Monceau-d'Auxy*, fille de *Claude*, Chevalier, Sieur de la Houſſaye. Du ſecond mariage vint :

VIII. HENRI D'AMERVAL, Chevalier, Seigneur d'Aſſervilliers, &c. né le 9 Mai 1640, qui épouſa, par contrat du 10 Novembre 1658, *Henriette du Clozel*, fille de *N.... du Clozel*, Chevalier Seigneur de Voiſins, &c. & de *Madelene de Saulthoy*, d'où ſont ſortis ;

1. PHILIPPE, qui ſuit.

2. Et LOUIS, mort au ſervice du Roi, des bleſſures qu'il reçut à Saint-Guillain.

IX. PHILIPPE, II du nom, Chevalier, Seigneur d'Aſſervilliers, &c. Capitaine de Cavalerie en 1688 ; épouſa, le 21 Septembre 1680, *Suzanne de Boitel*, fille de *Louis*, Ecuyer ; d'où ſont nés, entr'autres enfans :

1. LOUIS-ALEXANDRE-JOSEPH, qui ſuit.

2. ALEXANDRE, qui ſera rapporté après ſon aîné.

3. Et LOUIS, tige des Seigneurs d'Applincourt, dont on fera mention ci-après.

X. LOUIS-ALEXANDRE-JOSEPH, Seigneur d'Aſſervilliers, de Béthencourt, Capitaine de Dragons, Chevalier de Saint-Louis, connu ſous le nom de *Marquis d'Amerval* ; épouſa *Louiſe Charlote de Wingtfeild-de-Montagu*, fille de *Henri-Milon de Wingtfeild-Montagu-de-Lotheringham*, d'une illuſtre Maiſon d'Angleterre. De ce mariage ſont nés pluſieurs enfans, deſquels eſt reſtée héritiere,

XI. MARIE-LOUISE D'AMERVAL, Dame d'Aſſervilliers, de Bethencourt, &c. Elle a épouſé, en 1749, *Charles-Oudart-Joſeph de Couronél*, Chevalier, Seigneur de Vélu, &c. fils de *Louis-Joſeph*, Chevallier Seigneur de Vélu, député auprès du Roi pour le corps de la Nobleſſe d'Artois en 1714, & de *Françoiſe Gertrude de Rietz*, fille de *Jerôme*, Chevalier, Comte de Willerval, &c. & de *Marie-Michelle d'Aouſt*, Dame de Baraſtre. Il a hérité en 1758, du chef de ſa mere, du Comté de Willerval & de la Terre de Baraſtre, par la mort, ſans poſtérité, de *Marie-Hélene-Alexandrine-Livine de Rietz*, Marquiſe de Monchi, ſa couſine germaine. *Voyez* WILLERVAL.

ALEXANDRE D'AMERVAL, ſecond fils de PHILIPPE, II du nom, fut Seigneur de Rouy, *dit* Molineaux, &c. Il épouſa en Lorraine, le 28 Janvier 1716, *Marie-Thérèſe-Reine du Puis*, fille de *François*, Conſeil-

Digitized by Google

ler d'État de ſon Alteſſe Royale de Lorraine, & de *Catherine de Jobinville*; il en a eu:

1. GABRIEL, Comte d'Amerval, Seigneur de Molineaux, &c.

2, 3, 4, & 5. Quatre Demoiſelles.

X. LOUIS, dit *le Baron d'Amerval*, troiſiéme fils de PHILIPPE, II du nom, fut Seigneur d'Applincourt, proche la ville de Pérone, Capitaine de Dragons, Chevalier de Saint-Louis. Il épouſa, le 28 Février 1725, *Nicole-Louiſe de Récourt*, fille de *François de Récourt*, Chevalier, Seigneur du Sart proche la Fère, de laquelle il a laiſſé:

1. JEAN-LOUIS, appellé *le Baron d'Amerval*, Chevalier de Saint-Louis, ci-devant Capitaine au Régiment de Cambis.

2. ANTOINE, mort au ſervice du Roi, étant Capitaine au Régiment de Guiſe.

3, 4, 5, 6 & 7. Cinq Demoiſelles, dont l'une Religieuſe à Vauville, deux Chanoineſſes à Etrem, & deux dans le monde.

Branche des Seigneurs DE LIANCOURT *&* *Barons* DE BENAIS, *éteinte.*

II. JEAN D'AMERVAL, ſurnommé *Maillefer*, ſecond fils de JEAN, dit *Maillefer*, Seigneur de Parpres, fut Chevalier, Seigneur de Cerfontaines, &c. comme il paroît dans un titre de 1403, & fut pere de

III. JACQUES, Chevalier, Seigneur de Cerfontaines & de Rogeris; il devint Seigneur d'Amerval après la mort de ſon couſin germain, ci-devant mentionné, & eut pour fils

IV. JEAN, Chevalier, Seigneur d'Amerval, de Cerfontaines, &c. qui laiſſa de *Claire Harponlieu* ſa femme

V. PHILIPPE, Chevalier, Seigneur d'Amerval, de Cerfontaines & de Liancourt, comme il paroît dans les titres de 1540 & 1544. Il épouſa *Gabrielle Mouſquet*, fille de *Jean*, Seigneur de Neville, Baron de Benais, & de *Marie de Thumery*; ſes enfans furent:

1. ANTOINE, qui ſuit.

2. JEANNE, épouſe d'*Antoine d'Hervilly*, Seigneur de Beaumont.

3. Et CLAIRE, femme de *François de la Vieuville*, Baron d'Hervilly.

VI. ANTOINE, Chevalier, Seigneur d'Amerval, de Liancourt, de Cerfontaines, Baron de Benais, s'allia avec *Adrienne Cauchon*; il partagea, le 15 Décembre 1558, avec ſa ſœur & ſon beaufrere, les biens de pere & mere. De lui vinrent:

1. NICOLAS, Chevalier, Seigneur d'Amerval, de Liancourt, de Cerfontaines, de Mézieres, &c. Baron de Benais, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Enſeigne d'une Compagnie de cent hommes-d'armes de ſes Ordonnances, Gouverneur & Bailli de Chauny. Il épouſa en premieres noces, le 22 Janvier 1591, *Anne de Gouffier*, fille de *François*, Chevalier, Seigneur de Crevecœur, & d'*Anne de Carnazet*; en ſecondes noces, *Gabrielle d'Eſtrées*, ſi connue depuis ſous le nom de *Ducheſſe de Beaufort*, de laquelle il fut ſéparé pour cauſe d'impuiſſance, le 7 Janvier 1593. Il vendit la Terre d'Amerval à

Digitized by Google

Robert d'Eſclaibes, Comte de Clermont, ſituée à quelques lieues de Cambray en Hainault, & poſſédée actuellement par le Baron de la Torre, du chef de *N..... d'Eſclaibes* ſa mere.

2. ANTOINE, qui ſuit.

3. CHARLOTTE, alliée à *Olivier de Longueval*, Seigneur dudit lieu.

4. MARIE, qui épouſa en 1612, *Iſaac de Saint-Simon*, Vicomte de Claſtres.

5. Et ESTHER, femme de *Denis de Roſte*, Vicomte de Voiſins.

VII. ANTOINE D'AMERVAL, Chevalier, Seigneur de Cerfontaines, &c. partagea, en 1584, avec NICOLAS ſon frere aîné; il épouſa, le 22 Décembre 1588, *Antoinette des Foſſés*, fille d'*Adrien*, Chevalier, Seigneur de Richemont, &c. & de *Marie d'Oy*, d'où vint,

VIII. HENRI D'AMERVAL, Chevalier, Seigneur de Fiennes & de Boſqueaux, Capitaine au Régiment de Vaubecourt, comme il paroît dans un acte de 1633. Il s'allia, le 11 Mars 1634, avec *Angelique de Bouchaſt*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Valencourt. Il vivoit encore en 1668, & fut pere de,

1. LOUIS, tué à l'attaque d'Ypres, étant Capitaine au Régiment de la Reine.

2. CÉSAR, qui ſuit.

3. Et ANGELIQUE, Abbeſſe à Moncel, proche Pont-Sainte-Maxence.

IX. CÉSAR D'AMERVAL, Chevalier, Seigneur de Richemont, &c. épouſa, le 8 Décembre 1684, *Marguerite de Stainville*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Rollancourt, Baron d'Hennecourt, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Gabrielle de Monceaux*. Il n'en eut que deux filles :

1. LOUISE-COLOMBE, Dame de Richemond, qui fut mariée, le 14 Mai 1712, avec *François de la Noüe*, Chevalier, Sieur de Briſſet.

2. Et JEANNE, qui s'allia, le 24 du mois de Décembre 1714, avec *Céſar-Alexandre de Bouchart*, Chevalier, Seigneur de Valencourt, de Ravenel, &c. Capitaine de Bombardiers, & Chevalier de Saint-Louis.

Les armes ſont : *d'Argent, à trois tourteaux de gueules*, 2 & 1. La deviſe ou cri, *Boulogne*.

Il y a encore eu pluſieurs branches du nom d'AMERVAL, dont on n'a point trouvé la jonction avec les précédentes.

Celle des Seigneurs de Biécourt, & celle des Seigneurs de Fanneux portent les mêmes armes.

Celle des Seigneurs de Freſne porte : *d'azur, à trois beſans d'argent.*

*—AMFROIPRET : famille de noble extraction, ſuivant les archives de l'Abbaye de Saint Guilain, en Hainault. Une héritiere de cette Maiſon, petite-fille de GALGEN-AMFROIPRET, porta dans le troiſiéme ſiécle la terre de ce nom dans celle de Haynin, par ſon mariage avec *Brougnard*, Sire de Haynin. *Voyez* HAYNIN.

* AMIÉNOIS : pays avec titre de Comté, dans la haute Picardie, qui prend ſon nom d'Amiens, qui en eſt la Capitale. Les Comtes d'Amiens

Digitized by Google

relevoient autrefois de l'Évêque de cette Ville. En 1193, ce Prélat céda au Roi de France l'hommage qui lui étoit dû. En 1435 CHARLES VII engagea au Duc de Bourgogne, pour la ſomme de quatre cent mille écus d'or, toutes les Villes qui étoient ſituées ſur la riviere de Somme. LOUIS XI les conquit après la mort de CHARLES *le Téméraire*, arrivée en 1477. Depuis ce tems la Ville d'Amiens n'a point été aliénée, non plus que la Picardie. Par le Traité de Madrid, de l'année 1526, l'Empereur CHARLES-QUINT renonça à toutes les prétentions qu'il pouvoit avoir, tant ſur la Ville d'Amiens que ſur les autres Villes de Picardie. Cette renonciation a été confirmée par le Traité de Cambrai, en 1529, & par celui de Crépi, en 1544.

AMIOT, ou AMYOT, Seigneur d'Inville, de la Barre, famille de Paris, ſur laquelle nous n'avons point reçu de mémoires, & qui porte pour armes : *d'azur, à trois faſces d'or, à la bande d'argent, chargée de 3 mouchetures d'hermines de ſable, poſées dans le ſens de la bande.* Voyez *le Mercure de France, du mois de Juillet 1742.*

—AMIOT, Sieur du Boiſrayer, de la Grandière, en Normandie, Généralité d'Alençon, famille maintenue dans ſa nobleſſe, le 6 Avril 1666. Dans la montre de l'an 1470, Châtellenie de Vernon, il eſt parlé de MICHEL AMIOT, qui préſenta pour lui *Gervais Rouſſier*, armé de Brigandines, Sallades & Vouges, pour ce un Vouger. C'eſt tout ce que nous ſavons de cette famille, dont les armes ſont : *d'argent à 4 faſces de ſable, au lion de même, brochant ſur le tout.*

—AMONVILLE (d'), Sieur Deſnos, en Normandie, Généralité de Rouen : N... D'AMONVILLE étoit Lieutenant-Général de la Ville de Vernon, conjointement avec *Edme Mordante.* Son fils N... D'AMONVILLE vendit la moitié de ſa Charge au Sieur *Mordante*, & acheta une Charge de Sécretaire du Roi, qui l'annoblit. Il avoit épouſé, vers l'an 1710, Mademoiſelle N... *de Manneville*, dont il eut pluſieurs enfans.

Les armes : *coupé de ſable & d'argent, à la licorne de l'un en l'autre.*

—AMOURS-DE-COUCELLES, en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans ſa nobleſſe, le 15 Février 1669, ſelon l'Abbé de *Vertot ;* AUGUSTIN D'AMOURS, demeurant à Paris, fut reçu Chevalier de Malte en 1598 ; &, ſuivant *Chevillard*, LOUIS D'AMOURS, Conſeiller au Châtelet, & Échevin de Paris en 1619. Voilà tout ce que nous ſavons ſur cette famille, qui porte pour armes : *d'argent, à 3 clouds de ſable, rangés en face deſſus, un porc de même, ſurmonté d'un lambel de 3 pendans de gueules.*

AMPLEMAN : Famille noble & originaire d'Ardres, de la Généralité d'Amiens, établie à Calais, qui remonte à ANTOINE AMPLEMAN, Ecuyer,

Digitized by Google

Écuyer, Seigneur d'Éricourt, vivant ſous le regne de FRANÇOIS I. Il épouſa, en 1563, *Marguerite Dodenfort*, fille de *Jean*, Écuyer, Seigneur de Granvillier, de laquelle il eut PIERRE, qui ſuit.

PIERRE AMPLEMAN, Écuyer, Seigneur de la Creſſonniere, du Blanquart, Coulombier & autres lieux, ſe maria 1°. en 1609, à *Jeanne Lamirand*, fille de *Jacques*, Écuyer, dont il eut :

1. PHILIPPE, qui ſuit.

2. ANTOINE, Chevalier, Seigneur du Blanquart, Capitaine au Régiment de Picardie, marié à *Anne Waſthier*, & mort en 1682, ſans poſtérité.

3. PIERRE, Chevalier, Seigneur d'Ericourt, Capitaine au Régiment de Vaubecourt, mort ſans alliance.

4. CLAUDE, Curé de Saint-Jacques-ſur-Dernetal, près Rouen.

5. LÉONORE, mariée à *Joachim de Roubion*, Écuyer, Seigneur de la Haye & du Vord, Capitaine au Régiment du Marquis de Rouville.

6. Et MARGUERITE, mariée à *Pierre Cavilier*, Seigneur de la Galenne, Saint-Jacques, &c. Lieutenant de Roi de Brouage, & Gouverneur de l'Iſle-de-Ré.

Ledit PIERRE AMPLEMAN ſe maria en ſecondes noces, en 1646, à *Jeanne de la Haye*, fille du Mayeur de Gravelines, dont il eut :

7. CATHERINE, mariée à *Antoine-François de Berne*, Écuyer, Seigneur de Mecourt, Capitaine au Régiment de la Vieille-Marine, & en ſecondes noces à *Pierre de Vins*, Chevalier, Seigneur du Manegre, Commandant de Bataillon au Régiment de la Vieille-Marine.

8. Et LÉONORE, morte ſans alliance.

PHILIPPE AMPLEMAN, Chevalier, Seigneur de la Creſſonniere, Capitaine de Cavalerie au Régiment du Duc d'Elbeuf, Gouverneur de la Province de Picardie, épouſa, en 1637, *Jeanne du Rozel*, fille de *Georges*, dont :

1. PIERRE, qui ſuit.

2. ANTOINE, Chevalier, Seigneur d'Ericourt, Capitaine au Régiment d'Anjou, marié à *Marie-Joſephe le Meſureur*, en 1682, dont il eut :

1. JACQUES, mort ſans alliance.

2 & 3. Deux filles, nommées l'une MARIE-JOSEPHE-MADELENE, morte Religieuſe, & l'autre MARIE-THÉRESE, mariée à *Louis de Rogh*, Écuyer, Seigneur de Combremont.

4. Et LÉONORE, morte ſans alliance.

PIERRE AMPLEMAN, II du nom, Chevalier, Vicomte d'Olfu, Seigneur de la Creſſonniere, Capitaine au Régiment de Rouville, Gouverneur de la Ville & Souveraineté d'Ardres, ſe maria en 1666, à *Antoinette de Ray*, fille d'*Antoine de Ray*, Écuyer, Seigneur d'Auxy, dont il eut :

ANTOINE AMPLEMAN, II du nom, Chevalier, Vicomte d'Olfu, Seigneur de la Creſſonniere, Noirberne, la Cuve & autres lieux, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jéruſalem, & Capitaine au Régiment de Provence.

Digitized by Google

Il épouſa en premieres noces, en 1699, *Jeanne-Eliſabeth le Porcq*, fille de *Philippe*, Écuyer, Seigneur d'Auſque, d'Imbretun & d'Herlen; & en ſecondes noces, en 1718, *Marie-Eliſabeth de Guillebert*. Les enfans de ce ſecond lit ſont morts ſans alliance, & il n'a eu du premier pour fils unique, que

MARC-ANTOINE AMPLEMAN, Chevalier, Vicomte d'Olfu, Seigneur de la Creſſonniere, Noirberne, la Cuve & autres lieux, qui s'eſt marié deux fois, ſçavoir, 1°. en 1729, à *Marie-Françoiſe-Joſephe d'Erigſon*, morte ſans avoir laiſſé d'enfans, & 2°. en 1732, à *Marie-Françoiſe Huguet*, fille de *Pierre Huguet*, de Sémonville, Écuyer, Seigneur de la Motte, Bruneaubois, Dupuis & autres lieux, Conſeiller du Roi, Grand-Bailli des Ville & Châtellenie de Tournehan, d'où ſont ſortis:

1. PIERRE-MARC-ANTOINE-FRANÇOIS, Chevalier, Vicomte d'Olfu, Seigneur de la Creſſonniere, Noirberne, la Cuve & autres lieux, Lieutenant au Régiment des Gardes Françoiſes.

2. JEAN-BAPTISTE-JOSEPH, dit *le Chevalier de la Creſſonniere*, Officier de Cavalerie.

3. MARC-ANTOINE, dit *le Chevalier de Noirberne*, âgé de dix-neuf ans, en 1761.

4. Et MARIE-ANNE-GÉNEVIEVE, dite Mademoiſelle *de la Creſſonniere*.

Ils ſont proches parens de Meſdames la Comteſſe d'Eſtrade, la Maréchale Ducheſſe de Biron, la Ducheſſe d'Ancenis, & du Duc de Charoſt. Leur ayeul maternel portoit le même nom & les mêmes armes de la mere de Meſdames de Biron & d'Ancenis, dont il étoit couſin-germain. Ils ſont auſſi alliés aux Maiſons de Choiſeul & de la Rochefoucauld. Cette famille a été maintenue dans ſa nobleſſe le 22 Avril 1705. Mémoire envoyé.

Les armes: *d'argent, à trois aigles éployées de ſable*; ſupports, *deux licornes blanches ſurmontées d'une couronne de Vicomte*. Les cadets de cette famille prennent pour briſure, *un chevron d'azur*.

* AMPLEPUIS, dans le Beaujolois, Diocèſe de Lyon, Châtellenie qui fut donnée en 1331, pour appanage, avec Thel, Ranchal & Chavigny-le-Lombard, à *Guillaume*, ſecond fils de *Guichard VI*, Sire de Beaujeu; JACQUES D'AMPLEPUIS, fils de GUILLAUME, fut pere de PHILIBERT, qui épouſa *Catherine d'Amboiſe*, & qui fit avec elle une donation mutuelle. Il mourut en 154...., & *Catherine d'Amboiſe* épouſa en ſecondes noces *Louis de Cleves*, Duc de Nevers. En vertu des Lettres-Patentes de CHARLES IX, du premier Mars 1556, les Seigneurs de Cleves & de Gonzagues vendirent, en 1578, la Châtellenie d'Amplepuis à *Claude de Rébé*. Voyez REBÉ.

—AMPROUX, Seigneur & Comte de la Maſſais, & de Salletret, en Bretagne.

JEAN AMPROUX, Seigneur de la Maſſais, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, fut marié deux fois; 1°. avec N . . . . . & 2°. avec *Elizabeth de Maſſane*, de laquelle il eut, entre autres enfans,

Digitized by Google

Henri Amproux, Seigneur de la Maſſais, & du Parc-de-Soubiſe, qui fut Colonel du Régiment de l'Iſle-de-France, Brigadier des Armées du Roi, Inſpecteur-Général d'Infanterie, & Lieutenant-Général au Gouvernement du bas-Poitou. Il mourut en Janvier 1701, laiſſant de ſon mariage avec *Marie-Anne Frezon*, entre autres enfans,

Henri-Gabriel Amproux, Comte de la Maſſais, Colonel du Régiment de Piémont, Infanterie, le 15 Mars 1740; Brigadier des Armées du Roi le 23 Février 1746, & Maréchal de Camp le 10 Mai 1748, mort à Paris le 7 Octobre 1764. Il avoit épouſé, le premier Février 1747, à Saint Roch, à Paris, *Anne-Catherine Douet*, fille de *Claude Douet*, Écuyer, Seigneur de Vichy, & de *Catherine Gervais*.

Voilà tout ce que nous ſavons ſur cette famille, dont les armes ſont : *de Sinople, à 3 larmes d'argent, poſées 2 & 1.*

AM-RHYN, en Suiſſe : voy. ci-devant pag. 230 & ſuiv.

* AMY, c'eſt une Seigneurie que *Diane*, fille & héritiere de *Charles de Belloy*, porta en mariage l'an 1659, à *Jean Scarron*, Seigneur de Vaujour, Conſeiller au Parlement, dont elle fut la premiere femme, & en faveur duquel cette Seigneurie fut érigée en Marquiſat, par Lettres du mois de Septembre 1678, enregiſtrées le 30 Décembre ſuivant. *Voyez* BELLOY.

——ANCEAU-DE-LA-FORGE, famille de Normandie, Généralité de Rouen, maintenue dans ſa nobleſſe le 6 Février 1668.

On lit dans l'*Hiſtoire de Rouen*, que Guillaume Anceau, Conſeiller du Roi, fut Bailli de Rouen & de Giſors en 1371.

Les armes : *d'azur, à la tour d'or, de laquelle eſt iſſant un lion d'argent tenant une épée.*

——ANCEL, famille de Normandie, dans le Diocèſe de Coutances.

Gilles d'Ancel, Écuyer, Seigneur de Quineville, Diocèſe de Coutances, & d'Andouville, vivoit au mois d'Avril 1574. Il fut annobli pour ſes ſervices en 1579. François d'Ancel, Écuyer, Seigneur de Quineville, un de ſes deſcendans, épouſa *Françoiſe d'Anvirai*, dont il a eu Guillaume-Heliodore d'Ancel, Écuyer, Seigneur & Patron de Quineville & de Videcoville, qui juſtifia ſa nobleſſe par titres, depuis ledit Gilles d'Ancel.

N.... d'Ancel, Sieur de Quineville, fut Page du Roi en ſa petite Ecurie en 1751.

Les armes : *d'argent, à une faſce d'azur, accompagnée en chef d'un lion de gueules naiſſant, & en pointe de trois treſles de ſinople, poſés 2 & 1.*

——ANCENIS, en Bretagne; Geoffroy, Seigneur d'Ancenis, Chevalier, vivant l'an 1269, épouſa *Eléonore de Taillebourg*, dont il eut :

Geoferoy, II du nom, Seigneur d'Ancenis, Chevalier, qui eut deux

Digitized by Google

femmes, la premiere, dont le nom eſt inconnu ; la ſeconde, *Iſabeau de Beaumont.*

Il eut du premier lit :

1. GEOFFROY, qui ſuit.

2. MARIE, femme en premieres noces de *Renaud de Montrelais*, & en ſecondes noces de *Bonabez-de-Rochefort.*

Et du ſecond lit :

3. JEAN, Seigneur de Martigné, qui fit une branche dont nous parlerons ci-après.

4. Et RENAUD, Seigneur de l'Iſle d'Aurillé, auſſi Chef d'une branche dont nous parlerons ci-après.

GEOFFROI, III du nom, Seigneur d'ANCENIS, épouſa, 1°. *Jeanne de Précigny*, fille de *Renaud*, Seigneur de Précigny, & d'*Euſtache de Liſle-Bouchard*, 2°. *Iſabeau d'Avaugour*, fille de *Henry*, IV du nom, Seigneur d'Avaugour, & de *Jeanne de Harcourt.*

Il eut du premier lit :

1. JEANNE, femme en premieres noces de *Guillaume*, Seigneur de *Rochefort* ; puis en ſecondes noces de *Charles de Dinam*, Seigneur de Montafilam.

Et du ſecond lit :

2. Et CATHERINE, Dame d'Eſnaude, femme de *Renaud de Vivonne*, Seigneur de Thors.

Branche des Seigneurs DE MARTIGNÉ.

JEAN-D'ANCENIS, Chevalier, Seigneur de Martigné-le-Bruyant, fils aîné de GEOFFROY, II du nom, & d'*Iſabeau de Beaumont*, ſa ſeconde femme, épouſa *Agnès de Graçay*, dont il eut

JEAN D'ANCENIS, II du nom, Seigneur de Martigné-le-Bruyant, qui épouſa *Iſabeau d'Amboiſe*, fille *d'Ingerger d'Amboiſe*, Seigneur de la Roche Corbon, & de *Jeanne de Craon.*

Branche des Seigneurs D'AURILLÉ.

RENAUD D'ANCENIS, Seigneur de l'Iſle d'Aurillé, ſecond fils de GEOFFROY II, & d'*Iſabeau de Beaumont*, ſa ſeconde femme, épouſa *Iſabeau de Cliſſon*, fille d'*Amaury de Cliſſon*, Seigneur de Mortier-Cyoule, & d'*Iſabeau de Ramefort*, ſon épouſe, en 1351, dont il n'eut que deux filles.

1. ISABEAU, Dame d'Aurillé, femme de *Bertrand du Gueſclin*, Seigneur de Vauruſe.

2. Et MARGUERITE, femme de *Guy*, Seigneur du *Gué*, Chevalier.

Les armes de cette ancienne Maiſon, éteinte, ſont : *de gueules, à 3 quinte-feuilles d'hermines, 2 en chef & 1 en pointe.*

—ANCEZUNE : la maiſon des Ducs de Cadéroufſe, Vicomtes de Cadenet, & Seigneurs de pluſieurs autres terres qu'elle poſſéde en Provence & dans le Comtat-Vénaiſſin, eſt une des plus anciennes & des plus illuſtres du Pays.

Digitized by Google

I. GUILLAUME D'ANCEZUNE en eſt la tige. Il vivoit l'an 1080, & avoit part aux Seigneuries d'Orange, de Caderouſſe, d'Entraigues & de Cadenet.

II. RAMBAUD D'ANCEZUNE, ſon fils, fut pere de GUILLAUME, qui ſuit, & de JEANNE, mariée avec *Bérenger*, Co-Seigneur de Caderouſſe.

III GUILLAUME D'ANCEZUNE, II du nom, eut de ſa femme *Alix*, laquelle fit ſon teſtament, reçu par *Jourdain Ytier*, Notaire à Caderouſſe, en 1213.

IV. RAIMOND D'ANCEZUNE, marié avec *Galburge*, que d'autres appellent *Valpurge*, dont il laiſſa, entre autres enfans,

V. GUILLAUME D'ANCEZUNE, III du nom : il fut Seigneur de Caderouſſe & de Cadenet, & épouſa *Alix de Poitiers*, de laquelle il laiſſa pluſieurs enfans, qu'il nomme dans ſon teſtament, reçu par *Roſtaing Maurice*, Notaire à Orange, dont entr'autres enfans :

VI. RAMBAUD D'ANCEZUNE, II du nom, Seigneur de Caderouſſe & de Cadenet, qui laiſſa d'*Alix de Saint-Juſt*, ſa femme, dès l'an 1341,

VII. JACQUES D'ANCEZUNE, Seigneur de Caderouſſe, Cadenet, Saint-Juſt & autres lieux, mentionné dans une Délibération du Conſeil d'Orange de l'an 1379, (*Guillaume Doctis*, Notaire,) & marié dans la même Ville, en 1381, avec *Catherine d'Hugolen*, dont

VIII. RAYMOND D'ANCEZUNE, II du nom, Seigneur de Caderouſſe & de Cadenet, marié, 1°. en 1413 avec *Catherine de Laudun*, ſans enfans ; 2°. en 1430 avec *Marguerite de Cornillan*, des Seigneurs *de la Baume-Cornillan*, dont il eut AIMAR-ANTOINE, qui ſuit, & ANDRÉ Connétable de Provence, ſous CHARLES D'ANJOU, Roi de Naples & de Sicile, & Comte de Provence en 1480.

IX. AIMAR-ANTOINE D'ANCEZUNE, Seigneur de Caderouſſe, Cadenet, Aureille, &c. Pannetier du Roi en 1471, commanda le ban & arriere-ban de Provence, par commiſſion du Roi CHARLES VIII, datée du 25 Juin 1485. Il épouſa *Louiſe de Falcos*, fille de *Pierre*, Seigneur de Lauriol, & d'*Antoinette de Salmas*, & fit ſon teſtament à Caderouſſe, le 27 Mars 1486, (*Pierre Guerin*, Notaire) : il laiſſa GUILLAUME, qui ſuit ; CHARLES, Seigneur de Marguerites & de Vauvert, en Languedoc, Maître-d'Hôtel du Roi CHARLES VIII, & conſervateur des Juifs en Provence. Il fit une branche éteinte à ſes petits-fils ; & ROSTAIN, Evêque de Fréjus, Ambaſſadeur du Roi auprès du Pape JULES II, dont il fut le Camérier, mort à Rome en 1510.

X. GUILLAUME D'ANCEZUNE, IV' du nom, Seigneur de Caderouſſe, Conſeiller du Roi, Viſiteur général des Gabelles en Languedoc, Gouverneur de Roquemaure & de la Motte, fut marié à Caderouſſe, en 1475, avec *Gabrielle de Montdragon*, qui le rendit pere d'AIMAR, qui ſuit, & de deux filles, dont l'aînée, JEANNE, fut mariée, en 1498, à *Louis de Rochemaure*, Baron du Beſſet, Bailli du Gevaudan ; & la cadette, le 16 Mai 1506, à *Jean de Pontevès*, Seigneur de Carces & de Cotignac.

XI. AIMAR D'ANCEZUNE, Seigneur de Caderouſſe, Cadenet & autres lieux, Conſeiller du Roi, & Lieutenant-Général de l'Artillerie de

Digitized by Google

France, épouſa *Nicole Cadart*, des Barons du Thor, & reçut dans ſon Château la Reine, accompagnée de HENRI & de RENÉ DE NASSAU, pere & fils, Princes d'Orange. Ses enfans prirent le nom & les armes de *Cadart*. L'aîné, GUILLAUME, ne laiſſa point d'enfans de ſa femme *Guigogne d'Alleman*.

XII. JEAN D'ANCEZUNE, le cadet, qui joignit à ſon nom celui de *Cadart*, fut Seigneur de Caderouſſe, Cabrieres, Cadenet & Baron du Thor, Lieutenant-Général du Royaume d'Ecoſſe en 1549. Il avoit été marié le 10 Octobre 1546, (*Faure*, Notaire à Saint-Valier, en Dauphiné), avec *Philiberte de Clermont*, dont il eut :

XIII. ROSTAIN D'ANCEZUNE-CADART, Seigneur de Caderouſſe & Baron du Thor, élevé parmi les enfans d'honneur des Rois CHARLES IX & HENRI III. Il fut un des quatre Seigneurs offerts en ôtage par le Comte *de Suze*, Commandant à Avignon & au Comtat-Vénaiſſin en 1568, à Warik, Gouverneur d'Orange, au ſujet de la reddition de cette place. Il obtint du Roi, le 6 Mars 1590, le Collier de l'Ordre de Saint-Michel, & une Compagnie de 50 hommes-d'armes de ſes Ordonnances. Il épouſa, en 1570, *Madelene de Tournon*, fille de *Juſt*, Comte de Rouſſillon, Sénéchal d'Auvergne, Lieutenant de Roi en Languedoc, & de *Claudine de la Tour-Turenne*, qui le rendit pere de

XIV. JEAN-VINCENT D'ANCEZUNE-CADART, Seigneur de Cadenet & autres lieux, Baron du Thor, Commandant la Compagnie des Chevaux-Légers du Pape au Comtat-Vénaiſſin. Il obtint l'érection de la terre de Codolet en *Marquiſat*, par Lettres-Patentes de LOUIS XIII, en 1622. Il fut marié le 23 Novembre 1594, (*Guillaume de Boiſe*, Notaire,) avec *Diane de Cruſſol*, fille de *Jacques*, Duc d'Uzès, Pair de France, & Capitaine de cent hommes-d'armes des Ordonnances du Roi, Chevalier de ſes Ordres & Conſeiller-d'État d'Épée, & de *Françoiſe de Clermont-de-Talard*, dont il eut, entre autres enfans,

1. ROSTAIN, qui ſuit.

2. PHILIPPE-GUILLAUME, Seigneur d'Aureille, Chanoine & Comte de Lyon, & Abbé de Senanque, Ordre de Cîteaux, en 1650 & 1657.

3. JACQUES, Seigneur de Chuſelau, reçu Chevalier de Malte en 1618, Grand-Prieur de Saint-Gilles en 1691, Colonel du Régiment de Conti, Cavalerie, & enſuite d'un autre d'Infanterie qui prit le nom d'*Ancezune*, Gouverneur des Ville, Cité & Château de Carcaſſonne.

4. Et HENRI, Seigneur de Saint-Alexandre, tué au Siége de Roſes en 1603, à la tête d'un Régiment d'Infanterie.

XV. ROSTAIN D'ANCEZUNE-CADART, II du nom, Seigneur de Caderouſſe, Cadenet, &c. Marquis du Thor & de Codolet, ſe diſtingua au ſiége de Cazal, où il ſe trouva en qualité de Colonel d'Infanterie. Il épouſa, en 1638, *Marguerite de Simiane*, fille de *Guillaume de Simiane*, Marquis de Gordes, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Gabrielle de Pontevès*, Comteſſe de Carces, de laquelle il eut, entre autres enfans,

XVI. JUST-JOSEPH-FRANÇOIS D'ANCEZUNE-CADART, Seigneur de pluſieurs terres, Baron de Velergues, Marquis du Thor & de Codolet,

Digitized by Google

créé *Duc de Caderouſſe* par le Pape ALEXANDRE VII, en 1663. Il fut Aide-de-Camp du Roi LOUIS XIV, & marié deux fois; 1°. le 24 Mars 1665 avec *Claire-Benoîte de Guénégaud*, fille de *Henri*, Marquis de Plancy, Miniſtre & Sécretaire d'État, & d'*Elizabeth de Choiſeul-Prâlin*; 2°. avec *Marie-Renée de Ram-bures-de-Renel-de-Courtenar*, fille de *Charles* & de *Marie Beautru-de-Nogent*, ſans enfans. Il laiſſa de ſon premier mariage,

XVII. JACQUES-LOUIS D'ANCEZUNE-CADART-DE-TOURNON, Baron de Velorgues, Marquis du Thor & de Codolet, Duc de Caderouſſe, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de Bretagne, marié avant 1700 avec *Madelene d'Oraiſon*, fille d'*Alphonſe*, Marquis d'*Oraiſon*, & de *Gianis-la Roche*, dont il eut :

1. JOSEPH-ANDRÉ, qui ſuit.

2. Et MADELENE, mariée ſans enfans avec *Yves d'Alegre*, Prince titulaire d'Orange.

XVIII. JOSEPH-ANDRÉ D'ANCEZUNE-CADART, Meſtre de Camp d'un Régiment de Cavalerie de ſon nom, ci-devant Conti, Brigadier des Armées du Roi, épouſa, le 12 Avril 1715, *Françoiſe-Félicité Colbert*, fille de *Jean-Baptiſte*, Marquis de Torcy & de Sablé, Miniſtre & Secrétaire d'État, & de *Catherine-Félicité Arnaud-de-Pompone*, de laquelle il n'a point d'enfans.

Les armes : *de gueules, à deux dragons monſtrueux d'or affrontés.*

Conſultez ſur cette Maiſon le *Laboureur* Mazures de l'Iſle-Barbe, tom. 1. ch. 7. pag. 182. *Bouche*, Hiſtoire de Provence, tom. 2. liv. 10 pag. 516. *Noſtradamus*, Hiſtoire générale du Languedoc, tom. 3. pag. 376, aux preuves. *La Piſe*, Hiſtoire d'Orange. *Gallia Chriſtiana*; Arch. du Comtat-Vénaiſſin. *Peruzzi*, Mémoires Domeſtiques *Pitoncur*, Hiſt. de la Nobleſſe du Comtat-Vénaiſſin. *Nouveau Nobiliaire de Provence*, pag. 37.

—ANCIENVILLE en Berry. LOUIS D'ANCIENVILLE, Baron de Réveillon, épouſa, en 1573, *Françoiſe de la Plâtriere*, fille de... & de *Catherine Mortier-de-la-Fayette*, & niéce du Maréchal *de Bourdillon*, qui lui porta en mariage Eſpoiſſes, ancienne Baronnie de Bourgogne. Cette Baronnie fut en ſa faveur érigée en Marquiſat, par Lettres du mois de Janvier 1613, enregiſtrées en la Chambre des Comptes de Dijon le 18 Mars 1617. Leur fille unique, ANNE D'ANCIENVILLE, Dame de Prie, fut la troiſieme femme d'*Antoine de la Grange*, Seigneur d'Arquien, dont le fils *Achille de la Grange*, Comte de Maligny, & Marquis d'Eſpoiſſes, épouſa GERMAINE-LOUISE D'ANCIENVILLE, Dame des Bordes. Leur fille *Françoiſe de la Grange*, Marquiſe d'Eſpoiſſes, fut mariée, le 21 Mai 1661, à *Guillaume Peichpeirou-de-Cominges*, Comte de Guitaut, Chevalier des Ordres du Roi. Sa femme, morte ſans poſtérité en 1667, l'inſtitua ſon héritier. Il ſe remaria en 1669 à *Elizabeth-Antoinette de Verthamon*, de laquelle eſt né *Louis-Athanaſe de Peichpeirou-de-Cominges*, Comte de Guitaut, Marquis d'Eſpoiſſes, Maréchal-de-Camp en 1719. *Voyez* PEICHPEIROU.

Les armes : *d'or, à trois marteaux de gueules, poſées 2 & 1.*

Digitized by Google

* ANCRE, ou ENCRE-DE-PUIS-ALBERT, en Picardie, Diocèſe d'Amiens, petite ville avec titre de Marquiſat, connue anciennement ſous le nom de Terre & Châtellenie d'*Ancre*, que *Jeanne de Couci* donna à ſa petite-fille *Jeanne de Saluſe*, mariée le 12 Juillet 1427 à *Guy de Neſle*, IV du nom, Seigneur d'Offemont ou Oiſemont. *Louiſe de Neſle*, petite-fille de *Guy* & de cette *Jeanne de Saluſe*, donna, par contrat du 13 Avril 1524, la même Terre & Châtellenie d'*Ancre*, avec celles d'Oiſemont, de Mello & de Brai-ſur-Somme, à *Catherine d'Humieres* & à *François de Montmorenci* ſon époux, à condition que, s'il mouroit ſans enfans, *Ancre* appartiendroit à la maiſon d'Humieres. Ce fut en vertu de cette clauſe que *Jacques d'Humieres* hérita en 1563 de la Seigneurie d'*Ancre*, qui fut unie à la Châtellenie de Miromont, érigée en ſa faveur en Marquiſat, par Lettres-Patentes du mois de Juin 1576. *Charles d'Humieres*, fils de *Jacques*, étant mort ſans enfans le 10 Juin 1595; il eut pour héritieres ſes ſœurs, *Anne*, qui mourut ſans enfans, & *Jacqueline*, épouſe de *Louis de Crevant*. C'eſt de ces derniers que *Concini*, Gentilhomme Florentin, depuis Maréchal de France, acquit le Marquiſat d'*Ancre* en 1610, pour la ſomme de 300000 livres.

Après la mort tragique de ce favori, le Roi fit don à *Charles d'Albert*, Duc de Luynes, de la totalité des biens, tant meubles qu'immeubles, qui avoient appartenu audit *Concino-Concini*, par Lettres-Patentes du mois de Juin 1620; ce Marquiſat d'*Ancre* prit le nom de Marquiſat d'*Albert*, en faveur de *Charles d'Albert*, Duc de Luynes. Le 18 Mai 1695, le Comte de Toulouſe, Amiral de France, fit l'acquiſition du Marquiſat d'*Albert*. Ce Prince en a joui juſqu'à ſa mort, arrivée le 1 Décembre 1737, & par ſon teſtament olographe, fait le 5 & le 11 Mars 1735, il légua cette Terre à Madame la Comteſſe de Toulouſe ſa femme, pour en jouir ſeulement à titre d'uſufruit, la propriété devant appartenir à S. A. S. Louis-Jean Marie de Bourbon, Duc de Penthièvre, fils unique du feu Comte de Toulouſe, qui en eſt poſſeſſeur depuis la mort de ſa mere.

* ANDELOT: eſt une Terre acquiſe par *Gaſpard Guiénard*, en faveur duquel elle a été confirmée dans le titre de *Marquiſat*, par lettres du mois de Juin 1744. Les Marquis d'*Andelot* étoient une branche de la Maiſon de *Coligny*. Ils ont fini *à Bernard de Coligny*, Lieutenant-Général au Gouvernement de Champagne.

— ANDELOT en Breſſe. On a cru que ceux d'Andelot, Seigneurs de Preſſia, étoient iſſus de la Maiſon d'Andelot de Franche-Comté, dont la Seigneurie principale, qui eſt *Andelot*, a été dans la Maiſon de *Coligny* plus de cinq cents ans. C'eſt l'opinion de *Pierre de Saint-Julien*, dans ſes Mêlanges hiſtoriques; mais *Guichenon* dit n'avoir rien trouvé dans les titres de cette famille qui le puiſſe perſuader, joint que leurs armes ſont différentes; car Andelot du Comté porte *échiqueté d'argent & d'azur, au lion de gueules ſur le tout*; & Andelot-Pressia, *de gueules, à une fleur*

de

de lys d'or. Ainſi on ne doute nullement que ce ne ſoient deux Maiſons différentes.

ACHARD-D'ANDELOT, ou d'ANDELOST, Chevalier, vivant l'an 1200, eſt le premier de cette famille dont nous ayons connoiſſance : il eut deux fils :

1. GUILLAUME qui ſuit.
2. Et HUMBERT, Chevalier.

GUILLAUME D'ANDELOT, Chevalier, Seigneur du Bois, donna aux Religieux de Seillon, avec HUMBERT d'ANDELOT ſon frere, certains prés appellés de Laval, en 1240, pour le ſalut de l'ame d'ACHARD-D'ANDELOT Chevalier, leur pere. Il épouſa *Marguerite de Loyſia*, Dame du Bois, au nom de laquelle il fit hommage à *Amé de Savoye*, Seigneur de Beaugé & de Breſſe, après Pâques, l'an 1273, de tout ce qu'il tenoit en fief de lui. Il laiſſa deux fils & une fille :

1. JEAN, mentionné ci-après.
2. HUMBERT, Chanoine à Châlon-ſur-Saône.
3. Et FLEURIE.

JEAN D'ANDELOT, Seigneur du Bois & de Marmont en Revermont, vivoit ès années 1289 & 1306. Il eut pour femme, *Béatrix de Serve*, fille de *Jean*, Seigneur *de Serve*, Chevalier, dont ſortirent un fils & deux filles :

1. ALEXANDRE, qui continua la poſtérité.
2. GUYE, femme de *Guillaume de Montrichard*, Chevalier, ſouche des Seigneurs de Montrichard en Comté.
3. Et MARGUERITE.

ALEXANDRE D'ANDELOT, Seigneur du Bois & de Marmont, s'allia avec *Adrianne de la Vernée*, fille de *Robert* Seigneur *de la Vernée*, dont il eut un fils & deux filles :

1. HUGUES, duquel nous allons parler.
2. CATHERINE.
3. Et PERONNETTE ou PERNETTE.

HUGUES D'ANDELOT, Seigneur de Preſſia & de Marmont, épouſa *Jeanne de Mathéfélon*, fille de *Jean de Mathéfélon*, Damoiſeau en 1372 : leur enfans furent deux fils & une fille :

1. JEAN, qui ſuit.
2. ALEXANDRE, Seigneur de Marmont.
3. Et GUYE femme de *Jean*, Seigneur de *Chacipol*.

JEAN D'ANDELOT, II du nom, Seigneur de Preſſia & de Marmont, Gouverneur de Mâcon, épouſa, le 22 Août 1421, *Jeanne de Fitigny*, fille de *Guillaume*, Seigneur *de Fitigny*, en Comté, & de *Marguerite Aleman*, de la Maiſon d'*Arbent*, ſa femme ; il en eut les dix enfans qui ſuivent :

1. LOUIS, qui ſuit :
2. JEAN, Seigneur de la Vernée, lequel eut pour femme *Claudine d'Oncieux*, fille de *Pierre d'Oncieux*, Seigneur de Montiernos, & de *Claudine de la Geliére* ſon épouſe, de laquelle il eut une fille, PHILIBERTE D'ANDELOT, ſon héritiere par teſtament du 16 Décembre 1478.
3. PIERRE, mort ſans hoirs.

Digitized by Google

4. Hugues, Religieux en l'Abbaye de Tornus, Prieur de Coligny en 1477.

5. Jean, Prieur de Villars-sur-Saône, & Infirmier en l'Abbaye de Tornus où il gît, étant mort le 29 Août 1443.

6, 7, 8, & 9. Françoise, Béatrix, Jeanne, & Isabelle, Religieuses au Villars-sur-Saône.

10. Et Claudine, femme de *Pierre de Vergier*, Seigneur de Dulphey près Mâcon, dont sortirent quatre filles alliées aux Maisons de *Saint-Julien-Baleure*, *de Chavanes-Saint-Nizier*, *de Saint-Point*, & *de Gorrevod*.

Louis d'Andelot, Seigneur de Pressia, de la Vernée & de Marmont, Conseiller & Chambellan de Charles Duc de Bourgogne, par lettres-patentes du premier Janvier 1468, avoit épousé, dès l'an 1450, *Catherine de Montdragon* en Savoye, dont il eut deux fils :

1. François, qui suit.

2. Et Charles, qui prit pour femme l'héritiere de la Maison de *Terreau*, en Charolois, dont une fille.

François d'Andelot, Seigneur de Pressia, Marmont, & de la Vernée, Conseiller & Maître-d'Hôtel des Ducs de Savoye, Philippe & Charles, & Vidame de Genève en l'an 1507, avoit épousé, dès le 9 Mars 1479, *Claude* ou *Claudine de Rochebaron*, fille de *Claude*, Seigneur *de Rochebaron*, & de *Jeanne d'Anglure*, dont il laissa un fils & trois filles :

1. Amé, qui suit.

2. Gileberte, morte sans alliance.

3. Guillemette, Religieuse au Villars-sur-Saône.

4. Et Philiberte, mariée, l'an 1522, avec *Claude de la Beyniere*, Seigneur dudit Lieu.

Amé d'Andelot, Seigneur de Pressia, Marmont, & de la Vernée, Conseiller & Maître-d'Hôtel de Charles, Duc de Savoye, Gouverneur du Château de Pignerol & de la Roche, puis en l'an 1526, son Lieutenant-Général au Comté de Nice, fit hommage au Roi François I après la Conquête de la Bresse, le 6 Avril 1536. Il avoit épousé, le 8 Novembre 1518, *Philiberte de Nance*, fille de *Ferri de Nance*, Seigneur de Lessot; dont quatre fils & cinq filles :

1. Philippe qui suit.

2. André, Seigneur de Lessot, qui épousa, en l'an 1551, *Claudine de Montjonvent*, fille de *Charles*, Seigneur *de Montjonvent*, & de *Pernette de Gorrevod* son épouse, dont il n'eut point d'enfans.

3. Claude, Religieux à Saint-Claude en Comté.

4. Renault, Religieux à Tornus.

5. Claudine, femme d'*Antoine de Tenarre*, Seigneur de Deniset : dont sortit *Antoinette de Tenarre*, Dame de Deniset.

6. Louise, femme d'*Antoine de Clugny*, Seigneur de Venarre, dont elle n'eut point d'enfans : elle mourut l'an 1590.

7 & 8. Françoise & Jeanne, Religieuses au Villars-sur-Saône.

Digitized by Google

9. Et PHILIBERTE, femme de *Philibert de Malmont*, Seigneur du Tillet, morte l'an 1555, dont sortirent *Jean de Malmont*, Seigneur du Tillet, mort sans enfans; *Adrianne de Malmont*, Dame du Tillet, femme de *Girard de Richarme*, Seigneur du Buisson; *Antoinette* & *Pernette de Malmont*.

PHILIPPE D'ANDELOT, Seigneur de Pressia, Marmont & de la Vernée, épousa, le 15 Septembre 1550, *Jeanne de Foissy*, fille de *Jacques de Foissy*, Seigneur de Chamesson, & de *Humberte d'Ugny*, de la Maison de *Courgeangoux*, dont sortirent un fils & une fille :

1. CLAUDE, qui suit.

2. Et FRANÇOISE, femme de *François de Cleron*, Seigneur de Pozanges.

CLAUDE D'ANDELOT, Baron de Pressia, Seigneur de Lessot, Marmont & de la Vernée, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, epousa *Anne de Vaudray*, fille de *Jean de Vaudray*, Seigneur de Valleroy, & d'*Eve d'Orsan* son épouse; il mourut l'an 1623, laissant deux fils & dix filles.

1. JEAN-BAPTISTE, mentionné ci-après.

2. PHILIPPE, Chevalier de Malte, Commandeur de Belle-Croix.

3. GABRIELLE, femme, 1°. de *Jean-Jacques de Severt-d'Urigny*, Seigneur de la Vernée & de Flory, fils d'*Ennemond de Severt*, Seigneur d'Urigny, & d'*Antoinette de Maillorgues*; & 2°. de *Bertrand du Breuil*, Baron de la Bastie-sous-Cerdon.

4, 5 & 6. ANNE, CLAUDINE & LOUISE, mortes jeunes.

7 & 8. PHILIBERTE & CATHERINE, mortes aussi sans être mariées.

9, 10 & 11. ANTOINETTE, ROSE & ANNETTE, Religieuses à Lons-le-Saunier.

12. Et MARGUERITE, Religieuse à Chau-Châlons.

JEAN-BAPTISTE D'ANDELOT, Baron de Pressia, Seigneur de Marmont, & de la Vernée, fut député l'an 1601, du corps de la Noblesse de Bresse, pour faire hommage au Roi HENRI IV. Il épousa *Marguerite de Hériot*, fille de *Daniel de Hériot*, Baron de Moulins, & de *Louise de Foissy*. Il mourut en 1635, laissant de son mariage :

1. JEAN, mort jeune avant son pere.

2. ANNE, femme de *Jean*, Seigneur de *Foudras*, Capitaine au Régiment d'Enghien.

3. Et MARIE, femme de *Jacques d'Apchon*, Baron de Saint-Germain, fille de *Claude d'Apchon* Baron de S. Germain, & de *Philiberte de Saint-Aubin*.

Les armes : *de gueules, à une fleur de lys d'or.*

—ANDELOT en Comté. Nous venons de parler de la Maison d'ANDELOT-PRESSIA en Bresse; celle-ci qui est originaire du Comté de Bourgogne, s'appelle, par différence, ANDELOT-MYONS.

Les histoires de Bourgogne font mention de BERARD D'ANDELOT, Chevalier en 1285; de VAUCHIER D'ANDELOT, Chevalier en 1290; & de HENRI D'ANDELOT en 1302.

JEAN-BAPTISTE D'ANDELOT, Seigneur de Myons en Comté, fut Bailli

Digitized by Google

de Dôle ; & GEORGES D'ANDELOT, Seigneur de Done, ſon frere, auſſi Bailli de Dôle.

CLAUDE D'ANDELOT, Seigneur de Peſmes en Comté en 1410, épouſa *Marie de Feillens*, fille d'*Antoine*, Seigneur *de Feillens*, & de *Guyotte de la Chapelle*, ſa ſeconde femme.

JEAN D'ANDELOT, Seigneur de Myons, Bailli de Dôle, & premier Ecuyer de l'Empereur CHARLES V, épouſa, en 1548, *Guillemette d'Igny*, veuve de *Claude de la Baume*, Baron du Mont-Saint-Sorlin, & fille de *Cleriadus*, Seigneur *d'Igny*, Chevalier, & de *Claire de Clermont* ſon épouſe.

JEAN D'ANDELOT, Seigneur de Hones en 1582, épouſa *Anne de Jauſſe*, ite *de Maſtaing*, dont, entr'autres enfans, il eut pour fils,

CHARLES D'ANDELOT, Seigneur de Hones, premier Chevalier du Roi Catholique en la Cour ſouveraine de Mons en Hainault, l'an 1630, qui fut conjoint par mariage avec *Jeanne de Bourgogne*, Vicomteſſe de Loos, fille de *Pierre de Bourgogne*, Seigneur de Bredam, & de *Catherine Doyembruche-Duras* ſon épouſe, dont il eut ſix fils & une fille.

GASPARD D'ANDELOT, Baron de Chemilly, épouſa *Antoinette de Rye*, fille *de Girard de Rye*, Marquis de Varembon, Chevalier de la Toiſon d'or, Gouverneur de Gueldres, & de *Louiſe de Longny*, ſon épouſe, dont deux filles ; LOUISE D'ANDELOT, femme de *Conſtantin*, Baron de *Palvillers* ; & CLAUDINE D'ANDELOT.

Les armes, *échiqueté d'argent & d'azur, au lion de gueules couronné d'or ſur le tout.*

—ANDIGNÉ : c'eſt un des plus anciens noms de la Province du Poitou : mais la filiation ne remonte pas auſſi haut. Suivant les titres produits devant le Juge-d'armes, elle ne prend clairement ſon époque que depuis

I. *Monſeigneur* GEOFFROY D'ANDIGNÉ, I du nom, Chevalier, Seigneur d'*Andigné* & d'*Angrie*. Un Mémoire de famille lui donne pour femme, *Barbe de la Porte*, fille de *Baudouin*, Seigneur de *Vezins*, & de *Marie de Luſignan*. Il eut trois fils :

1. GEOFFROI, qui ſuit.

2. OLIVIER, rapporté après ſon frere.

3. Et JEAN, vivant en 1360, vraiſemblablement pere ou ayeul d'un LANCELOT D'ANDIGNÉ, Prieur de Saint-Giran, près de la Rouvraie, & d'un YVON D'ANDIGNÉ, Ecuyer, Seigneur de Montjauger. Ce dernier a fait la tige des Seigneurs *de Montjauger* & *des Eſcotais*.

II. GEOFFROY D'ANDIGNÉ, II du nom, étoit mort le 5 Décembre 1390, & laiſſa un fils unique, nommé GUILLAUME, qui avoit épouſé une *Mahault du Gué*, fille de *Gui du Gué*, Chevalier. Il n'eut qu'un fils, nommé LANCELOT, Seigneur d'ANDIGNÉ, de qui ſont deſcendus les Seigneurs d'*Angrie*, de la *Jaille* & de *Vezins*.

II. OLIVIER D'ANDIGNÉ, ſecond fils de GEOFFROI, I du nom, eut par partage du 30 Juin 1392, avec GUILLAUME D'ANDIGNÉ, ſon neveu, les domaines & hébergement du Bois, les domaines & hébergement de

Digitized by Google

la Nobletiere, les vignes & l'étang du Gué-d'Availles, & l'étang de Boullon. Il avoit épouſé *Jeanne du Bois-de-la-Court*, qui, après ſa mort, fit une ſeconde alliance avec *Louis de Juigné*, dont elle eut *Jean de Juigné*, Ecuyer.

Du premier lit étoit ſorti JEAN D'ANDIGNÉ, qui ſuit.

III. JEAN D'ANDIGNÉ, I du nom, Ecuyer, Seigneur du Bois-de-la-Court, fit, le 23 Février 1399, un partage avec *Jean de Juigné*, ſon frere uterin, à qui il donna pour ſa part dans la ſucceſſion de ſa mere, la métairie de la Bonaudiere, ſituée dans la paroiſſe du Lion en Anjou, mais ſeulement pour en jouir, ſa vie durant, en uſufruit & en bienfait, comme juveigneur d'aîné. Il épouſa *Aliette de la Motte*, dont il eut :

1. GUILLAUME, qui ſuit.

2. MARIE, mariée à *Macé de la Faucille*, Ecuyer.

3. Et ISABEAU, morte avant le 23 Juin 1445, ſans laiſſer d'enfans de ſon mariage avec *Guillaume Barateau*, Ecuyer.

IV. GUILLAUME D'ANDIGNÉ, Chevalier, Seigneur du Bois-de-la-Court, & à cauſe de ſes domaines de la Bonaudiere, des Broſſes, des Gilloteries, des vignes du fief du Pont, & du fief du Bourg-Ribou, vaſſal de ſon couſin LANCELOT, Chevalier, Seigneur d'Andigné, paroît en cette qualité dans l'acte d'un aveu & dénombrement que ce LANCELOT D'ANDIGNÉ donna de ſes hébergement, Terre & Ville d'Andigné, le 12 Février 1437, à *Jean de Châteaubriand*, Chevalier, Seigneur de Chavannes & du Lion, de qui la Terre d'Andigné relevoit en toute Juſtice, haute, moyenne & baſſe, en ſa qualité de Seigneur du Lion. GUILLAUME D'ANDIGNÉ épouſa *Iſabeau de la Faucille*, dont :

1. JEAN, qui ſuit.

2. SIMON, I du nom, qui eut avec ſon frere, par ſes partages du 17 Octobre 1459, le lieu de la Gauderie, tant en fief qu'en domaine. Il épouſa, le 3 Septembre 1491, *Renée Briand*, Dame de *l'Iſle-Briand*, & eut de ce mariage JEAN D'ANDIGNÉ, Seigneur de l'Iſle-Briand, tige d'une nouvelle branche qui, au commencement du ſiecle paſſé, étoit ſubdiviſée en trois rameaux ſubſiſtans dans les perſonnes, 1°. de FRANÇOISE D'ANDIGNÉ, Dame & héritiere de l'Iſle-Briand, comme fille de l'aîné, mariée, par contrat du 31 Janvier 1607, avec un LANCELOT D'ANDIGNÉ, Chevalier de l'Ordre du Roi, 2°. de SIMON D'ANDIGNÉ, Sieur d'Eves, pere d'une CHARLOTTE D'ANDIGNÉ, mariée à *Pierre de Madaillan*, Seigneur de Chauvigny en Anjou; & 3°. de PHILIPPE D'ANDIGNÉ, vivant en 1622, tous trois couſins-germains, & deſcendans au cinquieme degré de SIMON D'ANDIGNÉ, I du nom, fils de GUILLAUME.

V. JEAN D'ANDIGNÉ, II du nom, Ecuyer, Seigneur du Bois-de-la-Court, épouſa *Bonne de la Rue*, fille de Meſſire *Jacques de la Rue*, Chevalier. Il en eut :

1. JEAN, qui ſuit.

2. BRIAND.

3. CERBRON, à qui JEAN, leur frere aîné, donna, le 16 Mars 1485, la Terre & Seigneurie de la Lande, pour en jouir tous deux enſemble,

Digitized by Google

&, après la mort de l'un, le ſurvivant par maniere de viage.

4. JEANNE, morte ſans enfans, le 6 Décembre 1484, de ſon mariage avec *Raoul du Chaſtelet*, Ecuyer, Seigneur du Chaſtelet.

5 & 6. JACQUETTE & THIBAUDE.

7 & 8. MARIE & CHARLOTE.

VI. JEAN D'ANDIGNÉ, III du nom, Ecuyer, Seigneur du Bois-de-la-Court, épouſa, le 7 Février 1460, *Béatrix de Vangeau*, fille aînée de *Jean*, Ecuyer, Seigneur *de Vangeau*, &c. & de *Thomines de Joncheres*. Cette alliance apporta de grands biens à JEAN D'ANDIGNÉ. Il en eut :

1. JEAN, qui ſuit.

2. GUILLAUME, marié avant le 8 Août 1525 à *Antoinette de Lancoet*, dont il eut, 1. FRANÇOIS, Ecuyer, mort ſans poſtérité ; 2. GASTON, Seigneur de Grand-Fontaine, ayeul d'un HECTOR D'ANDIGNÉ, qui vivoit en 1619 ; 3. RENÉ, Seigneur de Segré, puis de Maineuf, du chef de *Françoiſe de Veron*, ſa femme ; 4. & LANCELOT, marié avec une *Bertrande de la Chaſſe*, tige d'une branche dont nous ne pouvons parler, faute de Mémoire.

3. Et JOACHIM, qui fut auſſi marié, & eut un fils, nommé CHARLES, dont on ignore auſſi la poſtérité.

VII. JEAN D'ANDIGNÉ, IV du nom, Ecuyer, Seigneur du Bois-de-la-Court & de Vangeau, épouſa, 1°. le 8 Avril 1502, *Louiſe Montaillais*, fille aînée de *Jean*, Seigneur de l'Eſpinai & de Roſnyvinen ; 2°. le 29 Janvier 1519, *Jeanne de Bouillé*, veuve de *François de la Daviere*, dont elle eut deux filles. JEAN D'ANDIGNÉ eut de ſa premiere femme,

VIII. MATHURIN D'ANDIGNÉ, Seigneur du Bois-de-la-Court, de Vangeau, &c. Il épouſa, par contrat du 3 Octobre 1530, l'aînée des deux filles de *Jeanne de Bouillé*, ſa belle-mere, nommée *Renée*. Il en eut :

1. JEAN, qui ſuit.

2. LOUIS, Sieur de Sermond, mort ſans alliance.

3. Et JEAN BAPTISTE, Sieur des Touches, rapporté après ſon aîné.

IX. JEAN D'ANDIGNÉ, V du nom, n'eut point d'enfans de ſon mariage, accordé le 14 Janvier 1566, avec *Louiſe le Porc-de-la-Porte*, fille de *Jean*, Baron de Larchas & de Charné, & de *Marthe le Porc-de-la-Porte*, héritiere de la branche de la *Porte-Vezins*.

IX. JEAN-BAPTISTE D'ANDIGNÉ, Seigneur des Touches, du Bois-de-la-Court, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, épouſa, du vivant de ſon frere aîné, par contrat du 30 Janvier 1587, *Marie de Chazé*, fille de *François*, Seigneur *de Chazé*, & de *Charlotte de la Motte*. Il en eut :

1. RENÉ, qui ſuit.

2. JEAN, & deux filles mariées, l'une avec HECTOR D'ANDIGNÉ, dont on a parlé plus haut, petit-fils de GASTON, frere des premiers Seigneurs de Maineuf & de la Chaſſe ; l'autre avec *René de Launai*, Ecuyer, Seigneur de la Haie.

X. RENÉ D'ANDIGNÉ, I du nom, Ecuyer, Seigneur des Touches, du Bois-de-la-Court, de Ribou, &c. épouſa en 1620 *Madelene le Gouſt*, fille de *Raoul*, Ecuyer, Seigneur de Poligny, &c. & de *Marie Charlot*, dont il eut :

Digitized by Google

1. René, qui ſuit.

2. Jean, Seigneur de Saint-Gemme.

3. Louis, marié, par contrat du 23 Octobre 1660, avec une Demoiſelle du nom d'*Aubron*.

4. François, nommé dans une tranſaction du 5 Août 1662.

5. Et Marie, accordée le 24 Janvier 1648 à *Louis Robin*, Chevalier, Seigneur de la Simboire.

XI. René d'Andigné, II du nom, Chevalier, Seigneur de Ribou, &c. épouſa, par contrat du 9 Mai 1650, Susanne d'Andigné, ſa couſine-germaine, alors veuve de *Jean Héliand*. Il mourut le 3 Août 1662, & laiſſa ſous la tutelle & garde-noble de Susanne, ſa femme,

1. René, qui ſuit.

2. Louis, Ecuyer, Sieur de Changé, mort avant le 20 Octobre 1679.

3. Jean-Baptiste, Prêtre & Curé de Ruillé au Pays du Maine, en 1710, & qui vivoit encore en 1726.

4 & 5. Madelene-Charlotte & Renée-Françoise, toutes deux Religieuſes, l'une à l'Abbaye de Roncerai, où elle vivoit en 1726; & l'autre au Couvent du Buron de Château-Gontier.

XII. René d'Andigné, III du nom, Seigneur de Ribou, de la Blanchaie, de Saint-Gemme, &c. épouſa, le 20 Octobre 1679, *Renée-Marie Suirot-des-Champs*, fille unique de *François*, Chevalier, Seigneur des Champs, & de *Jeanne de Villiers*, dont:

1. Charles François, qui ſuit.

2. Jean, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jéruſalem, dès l'an 1710.

3. Marie-Anne, mariée, par contrat du 19 Juillet 1710, avec Louis-René d'Andigné, Seigneur de Maineuf & de l'Iſle-Briand, d'une autre branche rapportée ci-après.

4. Et Renée.

XIII. Charles-François d'Andigné, Seigneur de Ribou, &c. Capitaine dans le Régiment de la Chenelaie, épouſa, par contrat du 23 Mai 1726, Demoiſelle *Eliſabeth-Charlotte Pentin-de-Belle-Iſle*, fille & unique héritiere de *François Pentin*, Seigneur de Belle-Iſle, & d'*Urſule-Henriette Goyon-de-Marcé*.

AUTRE BRANCHE.

Louis-René d'Andigné, Ecuyer, Seigneur de Maineuf & de l'Iſle-Briand, épouſa, le 19 Juillet 1710, Marie-Anne d'Andigné, fille de René, III du nom, & de *Renée-Marie Suirot-des-Champs*. De ce mariage eſt iſſu, entr'autres enfans,

Charles-Gabriel-Auguste d'Andigné, né le 21 Septembre 1715, reçu Page du Roi dans ſa grande Ecurie ſur les preuves de ſa nobleſſe, qu'il a juſtifiée par titres juſqu'à Jean d'Andigné, III du nom, ſon ſeptieme ayeul, Ecuyer, Seigneur du Bois-de-la Court, vivant en 1460.

De la même famille ſont:

Joseph-François d'Andigné-de-la-Chaise, nommé Evêque de

Digitized by Google

Saint-Paul-de-Léon en 1763, sur la démission de *Jean-Louis de Goyon de Vauduran*; dont il prêta serment entre les mains du Roi le 27 Août de la même année.

Et JEANNE-FRANÇOISE D'ANDIGNÉ-DE-LA-CHAISE, femme d'*Emmanuel-Augustin de Cohideuc*, Comte du Bois-de-la-Mothe, Lieutenant-Général des Armées navales du 25 Septembre 1755, Grand-Croix de l'Ordre de Saint Louis, à 6000 liv. de pension, de 1761. Elle est morte à Rennes le 7 Mars 1762.

Les armes : *d'argent, à trois aigles de gueules, becquées & membrées d'azur, posées 2 & 1.*

* ANDOUINS, dans le Diocèse de Lescar en Béarn; c'est une des douze premieres Baronnies de cette Province. CORISANDE D'ANDOUINS, derniere de sa Maison, la porta en mariage à *Philippe d'Aure*, Comte de Grammont. De leur postérité sont issus les Ducs de Grammont, qui possédent la Baronnie d'*Andouins*. Voyez GRAMMONT.

—ANDRAS. ANNET ANDRAS, Seigneur de Chaugy, présent à la rédaction de la Coutume d'Auxerre en 1561, étoit arriere-petit-fils de PIERRE ANDRAS. Il eut pour femme, le 12 Août 1539, *Catherine de Villaines*. Il est bisayeul de GUILLAUME ANDRAS, Ecuyer, Seigneur de Serre & de Revere, qui justifia de sa noblesse en 1668, tant pour lui que pour JEAN-DOMINIQUE & PIERRE, ses freres.

PHILIPPE ANDRAS, Ecuyer, Seigneur de Montoi, ci-devant Lieutenant dans le Régiment de Poitou, épousa, le 26 Novembre 1713, *Antoinette le Liévre*, fille de *Charles le Liévre*, Ecuyer, Seigneur du Fosset, & d'*Emée le Marquenat*, dont il a eu MARIE-ANTOINETTE ANDRAS-DU MONTOI, reçue à Saint-Cyr le 10 Novembre 1732, sur les preuves qui ont été faites sur titres originaux de sa noblesse, qui remonte à JEAN ANDRAS, son sixieme ayeul, Ecuyer, Seigneur de Chaugy, vivant en 1491.

Les armes : *d'argent, à un chevron de gueules, accompagné de trois tourteaux de même, posés deux en chef & un en pointe.*

ANDRAULT : GEOEFROI ANDRAULT, Ecuyer Seigneur de Langeron en Nivernois, épousa en 1532 *Gabrielle Raquiet*. Leur fils aîné PIERRE, Gouverneur de la Charité-sur-Loire, eut d'*Aimée de Combier*, JACQUES ANDRAULT, Seigneur de Langeron, Gouverneur de la Charité, Bailli du Mâconnois, & Conseiller-d'Etat, marié en 1602 à *Marguerite de la Tournelle*, mere de PHILIPPE ANDRAULT, Seigneur de Langeron, de l'Isle de Mars & Baron de Cougny, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, Gouverneur de la Charité & de Nevers, Bailli du Nivernois & de Donziois, Maréchal-de-Camp & premier Gentilhomme de la Chambre de M. GASTON, Duc d'Orléans, dont il avoit été élevé Page, en faveur duquel la Seigneurie de Langeron fut érigée en Comté, par Lettres datées du mois d'Août 1656, regîstrées au Parlement le 30 Juillet 1660. Il fut maintenu dans sa noblesse par Jugement de M. *Tubeuf*, Maître des

Digitized by Google

des Requêtes, du 8 Mars 1669. Les titres qu'il produisit alors remontent jusqu'à LAURENT ANDRAULT, Écuyer, Seigneur de Langeron, vivant en 1471. Il mourut le 21 Mai 1675. De *Claude de Faye-d'Espesses*, qu'il épousa en 1641, il eut :

JOSEPH ANDRAULT II, Comte de Langeron, Lieutenant-Général des Armées Navales, & Gouverneur de la Charité, mort le 28 Mai 1711, qui, de *Jeanne-Madelene du Gourai-de-la-Coste*, a eu :

1. LOUIS-THÉODORE, qui suit :

2. Et SYLVIE-ANGÉLIQUE, veuve depuis 1723 de *Claude de Thiard*, Comte de Bissy, *voyez* THIARD.

LOUIS-THÉODORE ANDRAULT III, Comte de Langeron, Marquis de la Coste, Baron de la Ferté-Langeron, Sous-Lieutenant des Gendarmes de Berry en 1717, Brigadier le 1 Octobre 1734, Maréchal de-Camp le 16 Janvier 1739, Lieutenant-Général le 2 Mai 1744; marié 1°. le 2 Août 1751, à *Augustine-Marie de Menou*, quatrieme fille de *François-Charles*, Marquis de *Menou*, & d'*Anne-Thérèse de Cornuau*; 2°. à *Marie-Thérese de Damas-de-Crux*, niéce de sa premiere femme, & fille de *Louis-Alexandre*, Comte de *Damas-de-Crux*, & de *Marie-Louise de Menou*, morte le 5 Février 1763, âgée de vingt-trois ans; & 3°. le 21 Avril 1764 à Mademoiselle de *Saint-Pierre*. Il est aujourd'hui l'un des Directeurs du Corps de la Noblesse, & Commandant en chef de la Province de Guyenne.

SECONDE BRANCHE.

PHILIPPE II, fils de GEOFFROI ANDRAULT, Seigneur de Langeron, fut Gentil-homme ordinaire de la Chambre du Roi, & épousa en 1591 *Charlotte de Cremeaux*, mere d'HECTOR D'ANDRAULT, Seigneur de Maulevrier, en Bourgogne, allié en 1635 à *Anne du Maine*, tante du feu le Maréchal du Bourg.

Il en eut FRANÇOIS, Marquis de MAULEVRIER-LANGERON, qui de *Françoise de la Veuhe* a eu :

JEAN-BAPTISTE-LOUIS ANDRAULT, Marquis de MAULEVRIER-LANGERON, Comte de Banains, né le 3 Novembre 1677, d'abord Officier d'Infanterie, Brigadier le 26 Octobre 1704, Maréchal-de-Camp le 29 Mars 1710, Lieutenant-Général le 30 Mars 1720, Maréchal de France le 1 Mai 1745, & Chevalier de la Toison d'Or, mort le 22 Mars 1754, âgé de soixante-seize ans, laissant de son mariage contracté le 27 Mai 1716 avec *Elizabeth le Camus*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Bligny, premier Président de la Cour des Aides de Paris, & de *Marie-Elizabeth Langlois* :

1. CHARLES-CLAUDE, dit le *Comte de Langeron*, né le 7 Septembre 1720, titré *Marquis de Langeron*, Colonel-Lieutenant du Régiment de Condé le 20 Août 1743, Brigadier le 3 Juin 1748, Maréchal-de-Camp, le 1 Mai 1758, & Lieutenant-Général le 25 Juillet 1762, marié le 15 Janvier 1754 à *Louise Perrinet*, fille de *David-Pierre*, Sieur de *Peyeau*, Receveur-Général des Finances de Flandres, Hainault & Artois, dont

1. CHARLES-PIERRE, né le 21 Juin 1756,

Digitized by Google

2. Et CLAUDE-NICOLAS-HECTOR DE LANGERON, né le 2 Novembre 1732, Colonel en 1762 du Régiment de Foix, appellé le *Comte de Maulevrier-Langeron*, marié le 22 Avril 1764 à *N... Caſtel de Saint-Pierre de Creve-Cœur.*

Le Maréchal de *Maulevrier* avoit pour frere CHRISTOPHE ANDRAULT, dit le Comte de *Maulevrier*, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis en 1740, Lieutenant-Général des Armées Navales, mort en 1768.

Les armes d'ANDRAULT-DE-LANGERON ſont : *d'azur, à trois étoiles d'argent poſées 2 & 1*, qui eſt d'Andrault ; *écartelé d'argent à trois faſces de gueules, vivrées, & une bande d'azur ſemée de fleurs-de-lys d'or, & brochante ſur le tout*, qui eſt de Gencien.

—ANDRAY ou ANDREY, de Fontenay en Normandie, Diocèſe de Bayeux.

I. JACQUES ANDRAY, I du Nom, eſt qualifié *noble Homme & Ecuyer*, Sieur de *Seillery*, dans le contrat de mariage de ſon fils JACQUES, qui ſuit.

II. JACQUES ANDRAY, II du nom, Écuyer, Sieur de Seillery, Seigneur des Fiefs nobles de Baudienville & de Fontenay, épouſa le 29 Juillet 1609 *Jeanne Bréart*, fille aînée d'*Olivier*, Écuyer, Seigneur de Gaſgoing, & de *Jeanne Mauger*. Il en eut :

1. JACQUES, qui ſuit.

2. Et CHRISTOPHE ANDRAY, Écuyer, Seigneur de Seillery, mort ſans alliance le 22 Juin 1679, après avoir ſervi dans la Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde, où il donna des preuves de bravoure, de valeur & de fidélité au ſervice du Roi, ſuivant trois certificats du Maréchal de Navailles, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers de la Garde du Duc de Chaulnes, ſucceſſeur du Maréchal de Navailles, & Vicomte de Turenne, du 14 Novembre 1653, des 15 Février & 16 Mars 1665.

III. JACQUES ANDRAY, III du nom, Écuyer, Sieur de Seillery, Seigneur de Baudienville & de Fontenay, épouſa par contrat paſſé au Château de Sainte-Marie-du-Mont, le 2 Juillet 1650, *Françoiſe de Scelles*, fille de *Jean*, Écuyer, ſieur de Bapaulme, & de *Scholaſtique Cadot de Sepbville*, dont :

1. CHARLES-CLAUDE ANDRAY, qui ſuit.

2. Et JACQUES-CHRISTOPHE ANDRAY, Sieur de Seillery, ſucceſſivement Cadet dans la Compagnie de ſon frere au Régiment de Picardie, Lieutenant dans celui de Piémont le 5 Février 1673, & Garde-du-Corps du Roi dans la Compagnie du Maréchal Duc de Duras ; tué au combat de Senef, en Flandres.

IV. CHARLES-CLAUDE ANDRAY, Écuyer, Seigneur & Patron de Fontenai-de-Neuville, au Plain de Seillery, &c. commença à ſervir en 1668 en qualité de Cadet dans les Gardes-Françoiſes ; en 1670 dans la premiere Compagnie des Gardes-du-Corps, juſqu'en 1672, qu'il fut Capitaine dans le Régiment de Picardie, & ſervit dans cet emploi, en Flandres & en Hollande, tant que dura la guerre. Il quitta le ſervice à la paix de Nimègue, & fut pourvu, le 9 Juillet 1689, de la Charge de

Digitized by Google

Lieutenant-de-Roi des Ville & Château de Carentan. Il avoit été marié, le 11 Novembre 1679, avec Demoiselle *Marie-Madelene de Cardonville*, fille de *Céſar*, Baron de *Cardonville*, Seigneur de Preſle, &c. & de *Marie Midorge*, dont :

1. Chrétien-Jean-François Andray de Fontenay, Seigneur de Baudienville, Sous-Diacre.

2. François-César Andray de Fontenay, qui ſuit.

3. Louis-Charles-Claude Andray de Fontenay, rapporté après ſon frere.

4. Françoise-Hilaire Andray de Fontenay, mariée en 1723 à *Charles-Alexandre le Fevre*, Écuyer, Seigneur & Patron de Clitours & de Grainthville.

5. Et Élisabeth Andray de Fontenay.

V. François-César Andray de Fontenay, Écuyer, Seigneur & Patron de Neuville, de Fontenay, &c. Capitaine d'infanterie, ſervit pendant quatre ans, & épouſa, par contrat du 21 Mai 1729, Demoiſelle *Charlotte-Thérèſe du Meſnilurry*, fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur, Patron, Châtelain & Marquis de *Gonneville-Meſnilurry*, & de *Louiſe-Thérèſe Simon*, Dame & Patrone de *Vaſteville*.

V. Louis-Charles-Claude Andray de Fontenay, frere cadet du précédent, ſervit en qualité d'Officier d'Artillerie en Flandres en 1712, en 1713 en Allemagne, & fut Commiſſaire-Extraordinaire d'Artillerie le 15 Octobre 1716, & Ordinaire en 1721. Il ſervit dans la guerre de 1734 & 1735 en Allemagne en qualité de Commiſſaire-Provincial, & ſe trouva aux Siéges de Kell & de Philiſbourg. Il a été fait Brigadier d'Infanterie le 2 Mai 1744, Maréchal-de-Camp le premier Janvier 1748, & Lieutenant-Général le 17 Décembre 1759.

Les armes : *de ſable, au ſautoir d'argent, accompagné en chef & en pointe d'une molette d'éperon d'or, & aux flancs dextre & ſeneſtre d'un croiſſant du ſecond.*

—ANDRÉ (d') : La famille d'André, originaire d'Annot, vint s'établir à Aix il y a plus de deux ſiécles.

I. Paul d'André, qui en eſt la tige, y épouſa *Gaſparde de Félix*, fille de noble *Philippe de Félix*, & de *Marguerite-de-Loques-Puymélix*,

II. Balthasar, iſſu de ce mariage, fut reçu Conſeiller en la Cour des Comptes le 25 Juin 1637. Il épouſa *Claudine de Signier*, dont il eut :

III. Balthasar, II du nom, Conſeiller en la même Cour, & marié le 24 Novembre 1664 avec *Gabrielle de Meyronnet*. De ce mariage naquirent Paul, Jacques, & une fille mariée à *Jean de Bonnet*, Seigneur de Coſtefrede, Conſeiller en la Cour des Comptes; Jacques fut fait Capitaine d'Infanterie. Il eſt mort ſans poſtérité.

IV. Paul d'André, ſon frere aîné, a laiſſé de ſon mariage avec *Françoiſe de Gaufridy*, Jacques-Joseph; Philippe, Chevalier de Saint-Louis & Capitaine dans le Régiment de Medoc, & Gabrielle-

Digitized by Google

THERESE, mariée à Noble *Jacques de Clapier*, issu des anciens Seigneurs de Colongue.

V. JACQUES-JOSEPH D'ANDRÉ exerçe l'Office de Conseiller en la Cour des Comptes, que son ayeul & son bisayeul avoient exercé. Il n'étoit pas marié en 1757.

Les armes : *d'or, au sautoir de gueules.* Nouveau Nobiliaire de Provence, *page* 41.

—ANDRÉ : famille originaire d'Aigues-Mortes, de laquelle il y a eu plusieurs Capitouls de Toulouse.

I. GUILLAUME ANDRÉ, Habitant de la ville d'Aigues-Mortes, épousa *Catherine Bourque.*

II. FRANÇOIS ANDRÉ, Capitoul de Toulouse ès années 1595 & 1621, épousa 1°. *Marguerite Bausse*, 2°. *Catherine d'Antonne.*

III. PIERRE ANDRÉ, premier fils, né le 13 Septembre 1609, épousa, par contrat du 7 Avril 1639, *Marguerite Hugues*, fille de *Jean*, & de *Madelene de Flory*, (*vulgò* de Fleury). Par ce mariage, la famille d'ANDRÉ se trouve alliée à celle du Duc *de Fleury.*

IV. ÉTIENNE ANDRÉ, ancien Officier de Dragons, & commandant les équipages de l'Artillerie de France, né le 12 Février 1654, mort en 1713, épousa *Nicole Fallot.*

V. CLAUDE-ALEXANDRE ANDRÉ, Écuyer, né le 20 Septembre 1697. Directeur général des équipages de l'Artillerie, pendant la guerre de 1733 ; Fourrier des Logis des Ecuries du Roi, Inspecteur-général de la grande Fauconnerie de France, à présent l'un des Secrétaires des Commandemens de son Alteſſe Séréniſſime M. le Prince de *Conti*, a épousé, en 1730, *Élizabeth Martin*, fille du Capitaine *Martin*, & de *N... Varlet*, née *Demoiſelle.*

VI. ALEXANDRE-LOUIS ANDRÉ, Écuyer, né le 14 Mars 1734, Conseiller du Roi en son Présidial & Bailliage de Langres.

Les armes : *d'or, au sautoir de gueules, au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

ANDRÉ (S.) : branche sortie de la Maison d'ALBON. *Voyez* ALBON.

—ANDRÉA : Cette famille est ancienne à Marseille, d'où elle est originaire : la révolution des tems & le peu de soin que l'on a eu des papiers domestiques ne permettent pas de prouver sa noblesse avant

I. JACQUES D'ANDRÉA, Écuyer, marié avec *Delphine d'Etienne Mimet*, fille de *noble homme Berenger*, Seigneur de *Mimet*, le 10 Mars 1559.

II. FRANÇOIS D'ANDRÉA, son fils, acquit la terre de Nibles en 1615, & en fit hommage au Roi le 18 Février de la même année. Il fut marié le 17 Juin 1608 avec *Honorée de Bermond*, des Seigneurs de Penafort ; d'où :

III. JEAN-AUGUSTIN D'ANDRÉA, Seigneur de Nibles, qui fut déchargé de la taxe des Francs-Fiefs en 1644, & maintenu dans son état de Noble par les Commissaires du Roi députés pour la vérification des titres de noblesse, le 19 Avril 1669 ; il se maria, par contrat du 3 Février 1633,

Digitized by Google

avec *Marie de Barcillon*, Dame de Château-double, dont il eut ARNAUD, qui ſuit, JEAN-AUGUSTIN, JEAN, & CATHERINE D'ANDRÉA, mariée à *François de Pontevès*, Marquis de Giens. JEAN-AUGUSTIN, & JEAN, Seigneur d'Eſclan & d'Eſperel, ſont morts ſans alliance. Le premier avoit ſervi en qualité de Capitaine dans le Régiment de Jonſac, & l'autre en qualité de Lieutenant dans le même Régiment.

IV. ARNAUD D'ANDRÉA, Seigneur de Nibles & de Château-double, épouſa, par contrat du 6 Mars 1662, *Iſabeau de Coriolis*, fille d'*Honoré Coriolis*, Baron de Corbieres, Préſident en la Cour du Parlement de Provence, & d'*Iſabeau de Ville-Neuve-Trans-d'Eſpinouſe*.

V. JEAN-BAPTISTE D'ANDRÉA, Seigneur de Château-double, iſſu de ce mariage, épouſa Noble Demoiſelle de *Piſcatoris*, dont il a laiſſé :

VI. ANDRÉ-JOSEPH D'ANDRÉA, Seigneur de Château-double, Écuyer, qui vit à Cadenet ſans alliance.

Les armes : *de gueules, à 2 lions affrontés d'or, ſoutenans un annelet de ſable ; bordure d'azur, chargée de 8 fleurs-de-lys d'or.* Nouveau Nobiliaire de Provence, *page* 41.

* ANDRES dans le Caléſis : c'étoit la premiere Baronnie du Comté de Guines : mais ce titre fut aboli après que les Anglois ſe furent rendus maîtres de Calais & de Guines. Ce pays étant revenu à la France, il ne fut plus parlé ni de Baronnie ni de Seigneurie d'*Andres* juſqu'en 1603, qu'un Seigneur Flamand s'en mit en poſſeſſion. Ce fut *Hippolite Spinola*, lequel ſe porta héritier de la Maiſon de *Renti*, à qui *Andres* avoit appartenu avant que les Anglois en euſſent fait la conquête, ainſi que du pays voiſin. Le Comte de *Broy*, héritier de la Maiſon de *Spinola*, jouit à préſent des cenſives & de la dixme de cette Baronnie : mais il n'y exerce point de Juriſdiction.

— ANDREVET en Breſſe. Les ANDREVET ſont venus de la Savoye : leur Maiſon ſe voit encore à Montmélian.

PIERRE ANDREVET, Chevalier, Seigneur de Corſant, a fait la ſouche de cette famille : ſon mérite & ſa vertu lui procurerent de belles charges en Savoye ; car en l'an 1383 il fut Ecuyer ordinaire d'AMÉ V de Savoye ; &, l'an 1397, Tréſorier-général de Savoye, ſous le Comte AMÉ VII : depuis le même Prince le retint pour ſon Conſeiller & Maître-d'Hôtel ordinaire, par Lettres-Patentes du 25 Janvier 1412. Il épouſa *Jeanne de Genoſt*, Dame de Genoſt & de Pont-de-Vesk, dont il eut un fils & une fille :

1. PHILIBERT, qui ſuit.

2. Et MARIE, femme, 1°. d'*Amé de Maret*, Seigneur de Chanay en 1416 ; 2°. de *Guillaume Bouchard*, Seigneur de Montflori, qui avoit pour mere *Anne de Crangeac*.

PHILIBERT ANDREVET, Chevalier, Seigneur de Corſant, Beaurepaire & Saint-Julien en Comté, Conſeiller & Chambellan de PHILIPPE Duc de Bourgogne en 1424, prit alliance avec *Antoinette de Coligny*, fille de *Jacquemard*, Seigneur de Coligny & d'Andelot, & de *Huguette de la Baume*, dont ſortirent un fils & une fille :

Digitized by Google

1. CLAUDE, qui ſuit.

2. Et JEANNE, femme de *Jacques de Chalant*, Seigneur d'Aymeville, puis Comte de Chalant.

CLAUDE ANDREVET, Seigneur de Corſant, Beaurepaire, Saint-Julien en Comté, & Amarains en Dombes, fut envoyé par le Duc de Bourgogne, l'an 1456, en Savoye & en Breſſe, pour empêcher les Seigneurs de ce pays de jurer l'alliance faite entre le Roi & le Duc de Savoye. Il épouſa, l'an 1453, *Guillemette de Chandée*, Dame de Montfalcon, fille, & héritiere de *Philibert de Chandée*, Chevalier, Seigneur de Montfalcon & de *Claudine de Langheac*; dont il eut trois fils & quatre filles :

1. PHILIBERT, qui ſuit.

2. GILBERT, Seigneur de Beaurepaire, Conſeiller, Chambellan de CHARLES, Duc de Savoye. Il s'allia avec *Marie de Rouſſillon*, fille d'*Antoine de Rouſſillon*, Seigneur de Beauretour, & de *Françoiſe de Fonts* ſon épouſe, & décéda à Turin ſans enfans.

3. Autre PHILIBERT ANDREVET-DE-CORSANT, Protonotaire Apoſtolique, Doyen de Mâcon, Prieur de la Boiſſe, & de Saint-Laurent-des-Roches.

4. ANTOINETTE, femme en premieres noces de *Jacques*, Seigneur de *Marmont*; puis, l'an 1472, de *Claude*, Seigneur de *Chavanes* en Breſſe.

5. ANNE, femme de *Humbert*, Seigneur de *Fitigny* & de *Bernay* au Comté de Bourgogne; le mariage ſe fit l'an 1480.

6. ETIENNETTE, Religieuſe & Prieure à Neuville en Breſſe en 1487.

7. Et JEANNE.

PHILIBERT ANDREVET, II du nom, Seigneur de Corſant, Montfalcon, Beaurepaire & Eſnes, épouſa, le 13 Avril 1470, *Louiſe de Marmont*, fille & héritiere de *Jacques*, Seigneur de Marmont & de Longes, & d'*Aimée de Verſey* ſon épouſe; & mourut l'an 1510, laiſſant quatre fils & deux filles :

1. PHILIBERT, qui continua la poſtérité.

2. JEAN, dit DE CORSANT, Prieur de Neuville en Breſſe en 1518, Chanoine & Chantre en l'Egliſe de Mâcon en 1526.

3. CLAUDE, Seigneur de Beaurepaire, mort ſans enfans.

4. ANTOINE, Protonotaire Apoſtolique, Prieur de Saint-Laurent-des-Roches & de la Boiſſe, par réſignation de PHILIPPE ANDREVET ſon oncle.

5. ETIENNETTE, Religieuſe à Neuville en Breſſe.

6. Et JEANNE, mariée le 25 Juillet 1499, avec *Jean*, Seigneur de *Colombier*.

PHILIBERT ANDREVET, dit *de Corſant & du Saix*, III du nom, Seigneur de Corſant, Eſnes, Aſnieres, Marmont, &c. Bailli de Breſſe, Conſeiller & Chambellan de CHARLES, Duc de Savoye, ſe maria le 2 Septembre 1507, avec *Huguette du Saix*, Dame de Banains, fille d'*Aimé du Saix*, Seigneur de Banains, & de *Renaudine de Verges* ſon épouſe. Il en eut :

1. CLAUDE, qui ſuit.

Digitized by Google

2. PHILIBERT, décédé à trois ans, l'an 1529.

3. MADELENE, femme de *Jacques*, Baron de *Chandée*.

4. CLAUDINE, femme de *Humbert de la Poype*, Seigneur de Serrieres en Dauphiné.

5. JEANNE, mariée, le 3 Juillet 1541, avec *Adrian de la Garde*, Seigneur dudit lieu & de Chaſſigny.

6. PHILIBERTE, Religieuſe à Neuville en Breſſe.

7. Et GUILLEMETTE, femme de *Jacques de Monſpey*, Baron de Béoſt.

CLAUDE ANDREVET, Chevalier, Baron de Corſant, Seigneur de Marmont, Thoiria, Montfalcon, Longes, Corent & Beaurepaire, le dernier de ce nom, épouſa, le 23 Août 1551, *Jeanne Aleman*, fille de *François Aleman*, Seigneur de Champs en Dauphiné, & de *Juſtine de Tournon* ſon épouſe, de laquelle il n'eut point d'enfans.

Les armes : *d'argent, à trois faſces de ſable, à la bande de gueules brochante ſur le tout.*

—ANDRIEU ; JEAN-BAPTISTE D'ANDRIEU, Ecuyer, Seigneur de la Houſſaye & de la Poterie, demeurant dans le Diocèſe de Chartres, fut marié, le 14 Octobre 1708, avec *Marie-Anne de Trouſſeauville*, fille d'*Antoine de Trouſſeauville*, Ecuyer, Seigneur de Chérizy, & de *Marie-Charlotte le Roy*. De ce mariage naquit, entr'autres enfans, MARGUERITE D'ANDRIEU-DE-LA-HOUSSAYE, reçue à Saint-Cyr le 22 Juillet 1722, ſur les titres qu'elle a produits pour juſtifier ſa nobleſſe. Suivant ces titres, GUILLAUME ANDRIEU, Ecuyer, Seigneur de Guittancourt, vivant en 1529, étoit ſon ſeptieme ayeul. *Armorial de France, tome* 1, *part.* 1, *pag.* 15.

Les armes : *d'argent, à une faſce de ſable, chargée de trois molettes d'éperon d'or, & accompagnée en pointe de trois foudres de ſable, à huit pointes de flêche chacun, & un chef de gueules.*

* ANDUZE ; Seigneurie, une des plus anciennes de la Province de Languedoc, qui fut vendue, la moitié par l'Evêque du Puy-en-Velay, le 7 Juillet 1539 ; & l'autre moitié le 30 Juin 1547, par le Marquis de Canillac, *Jacques de Montboiſſier*, à *Jean-Nicolas d'Aireboudouze*, qui teſta le 27 Avril 1553. *Urbain d'Aireboudouze*, Marquis d'Anduze, arriere-petit-fils de *François*, qui étoit fils de *Jean-Nicolas*, mourut après le 20 Septembre 1668. *Charles-Gui*, ſon fils, mourut après le mois d'Avril 1724. *N.... d'Aireboudouze*, ſa fille & héritiere, a épouſé *N..... de Saxy*. De *Jacques de Montboiſſier*, le même qui vendit la moitié de la Baronnie d'*Anduze*, deſcendent les trois branches de l'illuſtre Maiſon de *Montboiſſier* qui ſubſiſte à préſent. *Voyez* MONTBOISSIER.

— ANFERNET, Baron de Contorbis, Généralité d'Alençon, famille maintenue dans ſa nobleſſe, le 15 Mars 1667. GUILLAUME D'ANFERNET, à ce que dit *la Roque*, fut Tréſorier des Guerres en 1383. JACQUES D'ANFERNET épouſa *Perrine du Pont-Bellanger*, le 18 Avril 1482, laquelle lui

Digitized by Google

apporta la Seigneurie du Pont-Bellanger. FRANÇOIS D'ANFERNET, Baron du Mont-Chauvet, eut pour épouse, *Françoise de la Riviere-de-Gouvis.*

La Roque parle encore d'un JULIEN ANFERNET, fils de JACQUES; & de JEAN D'ANFERNET, qui épousa, le 29 Mai 1562, *Françoise Pigast.*

Les armes: *de Sable, à l'aigle éployée d'argent.*

* ANFREVILLE en Normandie, Diocèse de Coutances. Terre & Seigneurie, qui a le titre de Marquisat, & qui appartient à la Maison d'*Anfreville-Davy*, dont nous ne pouvons parler, faute de Mémoires.

Il y a une autre Terre d'*Anfreville* dans la même Province, Diocèse de Rouen, dans l'Election de Caudebec, dont le fameux *Laws* étoit Seigneur.

—ANFRIE-DE-CHAULIEU. M. *D'Hozier*, & le Mercure de 1744, p. 1487, disent cette famille de Normandie, originaire de Vire, Diocèse de Bayeux, d'où elle se transporta à Rouen vers l'an 1592, que GUILLAUME ANFRIE, Seigneur de Chaulieu, y fut reçu Conseiller au Parlement.

Après ROULPH ANFRIE, l'histoire nomme son fils RAOUL ANFRIE; THOMAS ANFRIE, Seigneur de Clermont, son petit-fils; LOUIS ANFRIE, Seigneur de Chaulieu, fils de ce dernier, qui tous se signalerent au service de nos Rois. Les Terres de Clermont, de Reculei, de Chaulieu, & de Gilletiere, possédées par la même famille, étoient dans la même Province, & toutes considérables, de même que celle de Saint-Martin-de-Talvende, qui entra dans la même famille par le mariage de RAOUL ANFRIE avec *Catherine de Talvende*, riche héritiere de ce nom. GUILLAUME ANFRIE, dans son contrat de mariage du 7 Mai 1587, est qualifié *Noble Homme*; Il entra dans le Parlement de Normandie.

JULIEN ANFRIE, son ayeul, laissa trois fils.

1, 2 & 3. JEAN., LOUIS & THOMAS, qui formerent, chacun, une branche.

JEAN, l'aîné, emporta les principaux Domaines en vertu de la Coutume de Normandie. Sa postérité masculine s'est éteinte sous le ministere du Cardinal de *Richelieu*, à qui le dernier de ses descendans fut attaché. Il mourut à la tête de la Compagnie des Gendarmes qu'avoit ce Ministre; sa succession tomba en quenouille, & se perdit dans des mains étrangeres avec le nom.

THOMAS ANFRIE eut aussi son lot: sa ligne subsistoit encore il y a quelques années.

La Terre de Chaulieu & le fief de la Gilletiere furent le partage de LOUIS ANFRIE, qu'il ne conserva pas long-tems par son peu d'œconomie, & pour avoir pris parti dans les guerres civiles sous CHARLES IX & sous HENRI III, ce qui fit que ses Domaines furent souvent la proie du parti opposé au sien. Ayant été lui-même fait prisonnier, il fut contraint de vendre sa Terre de Chaulieu pour payer sa rançon: il retint seulement le nom de la Seigneurie, que ses descendans ont toujours porté depuis

Digitized by Google

depuis ſucceſſivement. GUILLAUME & JEAN ANFRIE, ſes fils, prirent le parti de la Robe.

GUILLAUME ſuivit d'abord le Barreau de Rouen en qualité de ſimple Avocat, & paſſa à une place de Conſeiller au même Parlement. Il ſe maria, le 7 Mai 1587, avec *Marie Arondel*, ſœur de *Robert Arondel*, Maître des Requêtes ordinaire de la Reine MARIE DE MÉDICIS. JACQUES-PAUL ANFRIE-DE-CHAULIEU ſon fils, Seigneur de Beauregard, Conſeiller d'Etat & Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, épouſa, le 16 Juin 1618, *Madelene de Bretigneres*, fille de *Jacques*, Seigneur de la Pertuiſiere, Tréſorier-général au Bureau des Finances de Rouen, & mourut Doyen de la Chambre.

JACQUES ANFRIE-DE-CHAULIEU, petit-fils de GUILLAUME, poſſéda, comme lui, une charge de Conſeiller au Parlement de Rouen; & l'un & l'autre furent faits, pour récompenſe de leurs ſervices, Conſeillers d'honneur en la même Cour.

JACQUES ANFRIE-DE-CHAULIEU, frere du feu Abbé de CHAULIEU, eut huit fils :

1. GUILLAUME, qui ſuit.

2. GUILLAUME, dit *le Comte de Chaulieu*, Capitaine de Vaiſſeau au département de Toulon, mort en 1720.

3. RENÉ-GUSTAVE-ADOLPHE, Lieutenant de Vaiſſeau, tué au bombardement de Gènes, où il commandoit cent hommes.

4. AUGUSTE, auſſi Lieutenant de Vaiſſeau, tué dans un Vaiſſeau particulier, contre un Vaiſſeau de guerre Hollandois.

5. GILLES-EMMANUEL-THÉODORE, Capitaine de Vaiſſeau, mort aux Iſles de l'Amérique, dans la bataille que les Anglois y livrerent à l'armée navale de France : il y faiſoit les fonctions de Major-Général.

6. FRÉDERIC-MAURICE, mort de ſes bleſſures reçues au ſiége de Tournai en 1706.

7. FRANÇOIS-ACHILLE, qui embraſſa l'état eccléſiaſtique & fut Prieur de l'Abbaye Royale de Saint-Victor de Marſeille.

8. Et LOUIS JOSEPH, connu ſous le nom de *Chevalier de Chaulieu*, ancien Capitaine aux Gardes-Françoiſes, auquel grade il étoit parvenu par ſon ſeul ſervice : il vivoit encore en 1745.

JACQUES-PAUL, dit *le Marquis de Chaulieu*, né le 11 Novembre 1653, du mariage de JACQUES ANFRIE-DE-CHAULIEU, avec *Eſpérance le Charpentier*, fille de *Nicolas le Charpentier*, Procureur du Roi au Bailliage d'Evreux, après avoir été Page de la Grande-Ecurie du Roi, eut une Lieutenance, enſuite une Compagnie de Dragons; fut Sous-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de Bourgogne, le 1 Janvier 1691, Meſtre-de-Camp de Cavalerie en Mai 1693; ſe trouva à la Bataille de la Marſaille en Piémont, où il demeura eſtropié & fait priſonnier, & mourut au Château de Beauregard, âgé de quatre-vingt-cinq ans. Il avoit épouſé, en 1700, *Marie-Madelene-Angélique Pellard*, fille d'*Etienne Pellard*, Commiſſaire Provincial des Guerres, de laquelle il n'eut point d'enfans.

La ſucceſſion eſt paſſée aux deux fils du Comte de Chaulieu ſon ſecond

Digitized by Google

frere, nés du mariage de ce Comte avec *Françoiſe-Flouſt de la Noue*, fille de *Michel-Flouſt de la Noue*, Commiſſaire de la Marine au département de Toulon, & Gouverneur de la ville de Fréjus. Ils ſont tous les deux dans la Marine.

L'aîné, aujourd'hui Seigneur, Patron de Fontenay, Marquis de Guitry ou Quitry, Seigneur de Beauregard, de Forêts, de Leubecourt, & du fief de Saint-Clerc au Vexin Normand, eſt marié, depuis le 23 Avril 1743, avec *Claude-Madelene Courtin-de-Tanqueux*, fille de *Pierre-François Courtin*, Seigneur de Tanqueux, &c. Il a de ſon mariage :

1. JACQUES PIERRE-LOUIS, né le 23 Août 1752.
2. LOUIS-ABRAHAM, né le 14 Juillet 1757.
3. CLAUDE-MADELENE, née le 25 Mai 1751.
4. Et CLAUDE-MADELENE-JOSEPHINE, née le 25 Avril 1755.

JOSEPH-ALEXANDRE ANFRIE, ſecond fils du Comte de Chaulieu, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi, & Chevalier de Saint-Louis, s'eſt retiré du ſervice de la Marine, étant Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi : il a eu de ſon mariage avec feu Dame *Lengles de Guerbus*, LOUIS-ALEXANDRE-STANISLAS ANFRIE.

GUILLAUME ANFRIE-DE-CHAULIEU, Abbé Commendataire de Saint-Martin-d'Auchi-lez-Aumale, Seigneur ſpirituel & temporel de Saint-George d'Oleron, homme d'un commerce aimable & très-connu par ſes Poëſies, mort le 27 Juin 1720, étoit grand-oncle de Meſſieurs de Chaulieu d'aujourd'hui. Cet article eſt tiré d'un extrait d'une Lettre critique de M. l'Abbé d'*Eſtrées*, Prieur de Nefville, à M. le Chevalier de *la Roque*, Auteur du Mercure, ſur la nobleſſe de la Maiſon de Chaulieu ; 1745, *in*-12.

Les armes de la Maiſon d'ANFRIE ſont : *d'azur, à trois triangles d'or, 2 & 1, & un chef de gueules, chargé de trois têtes de Licorne d'or, ayant le cou poſé de profil & accoſtées de deux croiſettes auſſi d'or.*

ANGE (L'), en Nivernois. I. MICHEL DE L'ANGE, ſe maria, vers l'an 1341, à *Béatrix de Tande*, fille d'*Emmanuel de Tande*, & de *Louiſe de Beyne*, de laquelle il eut :

II. ANTOINE, Seigneur de l'Echenault, Château-Renaud, &c. qui épouſa *Eléonore d'Autry*, fille de *Martin d'Autry*, & de *Catherine de Chazeron*, dont il eut :

III. PHILIPPE, qualifié comme deſſus, qui épouſa *Anne d'Anglure*, fille de *Charles d'Anglure*, & d'*Eléonore de Laval* ; il eut de ſon mariage :

IV. JEAN DE L'ANGE, Seigneur de l'Echenault, de Saint-Claude, de Saint-Aubin, de la Motte-l'Ange & de Château-Renaud : il paroît d'abord avoir été au ſervice du Duc de Savoye, & avoir eu en Breſſe une Seigneurie, qu'il appelle auſſi de ſon nom, & que l'on voit encore dans le Dictionnaire de la France, ſous le titre de Baronnie de l'Ange ; & il eſt dit qu'il l'aliéna ; peu après il paſſa au ſervice du Duc de Bourgogne, & fut tué avec ce Prince à ſa défaite devant Nanci, à la tête de ſes hommes-d'armes en 1476. Il avoit épouſé *Jeanne de Chaumond*, fille de *Pierre*,

Digitized by Google

& de *Marie de Breuillars-Courſon.* On prétend que MICHEL, dont parle *Paradin*, fut le premier fruit de ce mariage; mais on n'en voit nulle part la preuve; au lieu qu'il eſt certain qu'IMBERT, qui ſuit, RENAUD & JEAN en naquirent. JEAN, dit *Château-Renaud*, fut fait Chevalier de Saint-Jean-de-Jéruſalem en 1503, dans la Langue d'Auvergne à Rhodes. Il fut élu Grand-Prieur d'Auvergne, & Grand-Maréchal de l'Ordre le 7 Janvier 1530, & tué le 21 Avril 1540, au ſervice de la Religion. Ce que rapporte le P. *de Gouſſancourt* à cet égard ſe trouve conforme à ce que l'on voit encore à Malte dans les Regiſtres de la vénérable Langue d'Auvergne. On a de ce Chevalier, dans la famille, une procuration qu'il donne à BON DE L'ANGE, fils d'IMBERT, & il l'appelle deux fois ſon neveu.

V. IMBERT épouſa *Odille de Maugis*, fille de *Gilbert*, & de *Gabrielle de Gournay-de-Marcheville.* Il eut de ce mariage:

1. BON, qui ſuit.

2. Et LOUIS, reçu Chevalier de Saint-Jean-de Jéruſalem à Malte, le 19 Février 1532, après avoir adminiſtré ſon enquête de nobleſſe en bonne & due forme.

VI. BON DE L'ANGE, Seigneur de l'Echenault, de Saint-Claude, de Saint-Aubin, de la Motte-l'Ange, de Château-Renaud, Villemenan, &c. épouſa en ſecondes noces *Catherine du Châtel-Chauſſy* en 1530, fille de *Milon du Châtel-Chauſſy*, & de *Marguerite de Vizier.* Il eut de ce mariage trois enfans:

1. CHARLES, qui ſuit.

2. & 3. FRANÇOIS & JEAN, qui entrerent dans l'Ordre de Malte. FRANÇOIS y fut reçu le 16 Février 1546; il eut diverſes Commanderies, & fut Grand-Prieur d'Auvergne & Grand-Maréchal de l'Ordre. Le P. *de Gouſſancourt*, en l'employant auſſi dans la liſte de ceux qui l'ont précédé, ou lui ont ſuccédé dans ces dignités, ajoûte qu'il portoit l'étendard de la Religion au ſecours de Malte, en 1556, contre les Turcs, qu'il a défendu courageuſement la ville de la Charité en Nivernois, contre les Huguenots qui l'aſſiégerent diverſes fois, en remerciement de quoi le Pape SIXTE V lui écrivit une Lettre le 10 Février 1588; & qu'enfin en 1590, ayant reçu à un nouveau ſiége de la Charité une mouſquetade, il fut porté à Château-Renaud où il mourut, & fut enterré à Germini. JEAN, dont on a auſſi l'enquête de nobleſſe, du 9 Avril 1591, fut tué en repouſſant les Turcs qui avoient aſſiégé Caſtelli dans le golphe d'Eſquiraſſi, où il commandoit pour l'Ordre au mois de Mai 1604.

VII. CHARLES DE L'ANGE, Seigneur de Château-Renaud, Chevenon & Villemenart, &c. épouſa, 1°. le 10 Janvier 1563, par contrat devant *Pichon*, Notaire à Chevenon, Election de Nevers, *Madelene de Bréchard*, fille de *Michel de Bréchard*, & de *Genevieve de Chatelux*; 2°. *Anne de l'Enfernat*, fille de *Georges de l'Enfernat*, & de *Françoiſe d'Etampes.*

Du premier mariage il eut:

1. PHILIPPE, qui ſuit.

2. LOUISE, mariée à *Paul de Vieurre*, Seigneur de la Salle-Millier.

Du ſecond mariage naquirent ſix garçons & une fille; ſçavoir,

Digitized by Google

3 & 4. JACQUES & GEORGES, Chevaliers de Malte, qui furent tués au siége de la Tour-d'Allade, possédée par les Turcs.

5. MADELENE, mariée à *Jacques de Chery*, dont vint *Anne de Chery*, qui épousa *François de la Roche-Aymond.*

Et quatre fils qui moururent jeunes.

VIII. PHILIPPE, Marquis de Châtoau-Renaud, Baron de Villemenart, Seigneur de la Tour-Chevenon, Marcy, les Chardonnieres, la Croix-Rousse, Faubourg-de-Lyon, &c. fut d'abord Chevalier de Malte; il avoit déja plusieurs Commanderies, quand, voyant tous ses freres morts & qu'il restoit seul de son nom, il se fit relever de ses vœux, & épousa, par contrat du 1 Avril 1598, par-devant *Castaing*, Notaire à Lyon, ELÉONORE DE L'ANGE, sa parente au quatrieme degré; de ce mariage il eut:

IX. ARNAUD, qui fut d'abord Capitaine de la premiere Compagnie du Régiment de Nivernois sous PHILIPPE son pere, ensuite Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, Gentilhomme & député de la Noblesse aux Etats de Tours en 1650. Il avoit épousé, par contrat du 20 Octobre 16.., *Marie de la Grange-d'Arquien*, fille d'*Antoine de la Grange*, & de *Marie de Cambray*. Il vendit la Terre de Château-Renaud le 18 Août 1665. Il eut de son mariage, NICOLAS, qui suit, & d'autres enfans qui n'ont point laissé de postérité.

X. NICOLAS DE L'ANGE, cousin-germain, par sa mere, de la Reine de Pologne, de Madame la Marquise de *Béthune*, & de Madame la Comtesse de *Viellopolski*, mourut jeune, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Clermont; il avoit épousé, par contrat du 28 Mai 1660, *Catherine-Marie de Lévis*, sœur du Capitaine de Vaisseau qui se trouva à l'expédition de Carthagene en Amérique, dans l'escadre de Monsieur de *Pointis*, & fille de *Louis de Lévis*, Maître-d'Hôtel & Gentilhomme de la Chambre de Sa Majesté, & de *Marguerite-Catherine de Boisforée*. De ce mariage sont nés HIACINTE, qui suit, & une fille morte sans postérité.

XI. HIACINTHE a commencé d'abord à servir dans la Marine, ensuite il est entré dans les Chevaux-Légers du Roi, où il a fait toutes les guerres de LOUIS XIV; &, ayant été blessé en plusieurs batailles, il s'est vu contraint de quitter le Service. Il épousa, 1°. *Hélene de Forestier*, mere de quatre enfans dont il n'y a point eu de postérité; 2°. *Marie de Berthier*, par contrat du 3 Février 1711. De ce second mariage sont nés:

1. JOSEPH-HIACINTHE, qui suit.

2. BALTHAZARD, mort jeune dans la Marine.

3 & 4. ELIZABETH-CATHERINE & HENRIETTE, élevées à Saint-Cyr, & qui vivent filles dans la Communauté de Saint-Thomas à Saint-Germain-en-Laye.

XII. JOSEPH HIACINTHE DE L'ANGE, allié, par *Marie de la Grange* sa bisayeule, à l'Electeur de Baviere, au Roi d'Angleterre, aux Maisons de *Bouillon*, de *Béthune*, de *Saint-Aignan*, a servi pendant trente ans à Saint-Domingue, & s'est retiré Commandant de la partie du nord de cette-Isle, avec deux mille livres de pension sur le Trésor Royal. Il a épousé *Marie-Renée d'Astier*, dont il a huit enfans; sçavoir, deux garçons & six filles.

Digitized by Google

XIII. L'aîné, CHARLES-ACHILLE-CASIMIR-HIACINTHE, après avoir fait ſes exercices à l'Ecole des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, a obtenu une Compagnie de Cavalerie dans le Régiment de Royal-Pologne, où il a été réformé à la paix de 1763.

Les armes : *d'azur, au croiſſant d'argent, ſurmonté d'une étoile de même, ayant deux Anges pour ſuppports, & un autre pour cimier, tenant à la main droite l'étendard de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jéruſalem, avec deux couronnes ; l'une d'épines, qui eſt à la main droite ; & l'autre de laurier, qui eſt à la main gauche ; avec l'inſcription :* Hàc ad illam ; *& pour déviſe,* nomine l'ANGE & omine.

ANGENNES : noble & ancienne Maiſon de France, éteinte, & qui a été féconde en perſonnes illuſtres. ROBERT D'ANGENNES rendit de bons ſervices au Roi CHARLES V, & ſe ſignala en diverſes occaſions contre les Anglois. JEAN D'ANGENNES, ſon fils, Seigneur de la Louppe, fut Gouverneur du Dauphiné en 1414 & du Château du Louvre. JACQUES D'ANGENNES, Seigneur de Rambouillet, eut beaucoup de part à la faveur de FRANÇOIS I. C'étoit un Gentilhomme de grand mérite, & d'une humeur libérale & bienfaiſante. Il épouſa *Elizabeth Cottereau*, Dame de Maintenon, & il en eut neuf fils & deux filles.

1. JACQUES D'ANGENNES, II de ce nom, Seigneur de Rambouillet, mort ſans poſtérité. Il étoit Maréchal-de-Camp ſous HENRI II.

2. CHARLES, Évêque du Mans & Cardinal.

3. RENAUD, Cornette de la Cavalerie légere du Roi, tué en Piémont.

4. NICOLAS, Seigneur de Rambouillet, Vidame du Mans, Gouverneur de Metz & du pays Meſſin, Chevalier des Ordres de Sa Majeſté, & Capitaine des Gardes-du-Corps du Roi CHARLES IX, étoit un Seigneur, dont la qualité & le mérite lui avoient fait faire une illuſtre alliance. Il ſçavoit les Belles-Lettres, & avoit une grande connoiſſance des affaires. *Davila* & M. de *Thou* parlent avantageuſement de lui. Il eut beaucoup de part à l'eſtime du Roi HENRI III, & il fut Ambaſſadeur en Allemagne & à Rome. Il épouſa *Julienne d'Arquenai*, & il en eut CHARLES, qui ſuit, & MADELENE, mariée 1°. à *Charles du Bellai*, Prince d'Ivetot ; 2°. à *Louis de Barbançon*, Seigneur de Cani.

CHARLES D'ANGENNES, Marquis de Rambouillet, Vidame du Mans, Seigneur d'Arquenai, &c. Grand-Maître de la Garderobe du Roi, Capitaine de cent Gentilshommes de ſa Maiſon, Maréchal-de-Camp, Chevalier des Ordres du Roi, &c. avoit été Ambaſſadeur Extraordinaire en Eſpagne, & avoit négocié la paix entre LOUIS XIII & le Duc de Savoye, en 1614. Il mourut à Paris le 26 Février 1652, âgé de ſoixante-quinze ans. De *Catherine de Vivonne*, fille & héritiere de *Jean de Vivonne*, Marquis de Piſani, Chevalier des Ordres du Roi, il eut LÉON, tué à la bataille de Nortlingue en 1645 ; un autre fils, mort de la peſte en 1631 ; JULIE-LUCINE, Marquiſe de Rambouillet & de Piſani, Ducheſſe de Montauſier, Gouvernante de M. le Dauphin, puis premiere Dame d'Hon-

Digitized by Google

neur de la Reine MARIE-THÉRESE, femme de LOUIS XIV. On voit ſouvent ſon nom dans les Lettres de *Voiture* & dans les Ouvrages des plus célebres Auteurs du dix-ſeptieme ſiécle. Elle fut mariée le 13 Juillet de l'an 1645, à *Charles de Saint-Maur*, Duc de Montauſier, Pair de France, Chevalier des Ordres de Sa Majeſté, Gouverneur de M. le Dauphin, &c. elle mourut le 15 Novembre de l'an 1671, âgée de ſoixante-quatre ans. On l'enterra au grand Couvent des Carmelites auprès de Madame ſa mere; CLARICE-DIANE, Abbeſſe d'Hieres, morte en 1670 ou 1671; LOUISE-ISABELLE, Abbeſſe de Saint-Etienne de Reims; CATHERINE-CHARLOTTE, Abbeſſe d'Hieres, après ſa ſœur, morte en 1691; & ANGELIQUE premiere femme de *François d'Adhémar-de-Monteil*, Comte de Grignan, Lieutenant-Général pour le Roi en Provence, morte en 1665.

5. CLAUDE, Evêque de Noyon, puis du Mans.

6. LOUIS, Baron de Meſlai, Seigneur de Maintenon, Grand-Maréchal des-Logis de la Maiſon du Roi, & Chevalier des Ordres de Sa Majeſté, qui fut Ambaſſadeur Extraordinaire en Eſpagne. Il épouſa *Jeanne d'O*, & il a fait la branche des Marquis de MAINTENON-D'ANGENNES. Ses enfans furent, 1. CHARLES, mort ſans poſtérité. 2. JACQUES, Evêque de Bayeux, mort en 1647. 3. HENRI, Seigneur de Montiers & de Maintenon, qui épouſa *Françoiſe-Julie de Rochefort*. 4. JEAN, Seigneur de Bertoncelles, mort ſans enfans de *Catherine de Pommereuil*. 5. Et LOUISE-ISABELLE, épouſe d'*Antoine d'Aumont*, marquis de Nolai, Chevalier des Ordres du Roi.

7. FRANÇOIS, Maréchal-de-Camp & Ambaſſadeur en Suiſſe, qui a fait la branche des Seigneurs de Montlouet & de Liſe.

8. JEAN, Seigneur de Poigni & de Boiſoreau, Chevalier des Ordres du Roi, qui fut Ambaſſadeur auprès du Roi de Navarre, & près le Duc de Savoye, à qui il fut envoyé pour demander la reſtitution du Marquiſat de Saluces, avec ordre de lui déclarer la guerre en cas de refus. Il fut auſſi Ambaſſadeur Extraordinaire en Allemagne. *Davila* & *Mathieu* parlent de lui. Il mourut l'an 1593. De *Madelene*, fille & héritiere de *François Thierri*, Seigneur de Boiſoreau, il laiſſa pluſieurs enfans, & entr'autres, JACQUES, Ambaſſadeur en Angleterre en 1634. Il mourut près de Londres, le 7 Janvier 1637. La branche de POIGNI finit en la perſonne de CHARLES D'ANGENNES, Marquis de Poigni, Colonel du Régiment Royal-Marine, & Brigadier des Armées du Roi, qui fut bleſſé au combat d'Oudenarde, le 11 Juillet 1708, & qui fut tué à la bataille de Malplaquet, près de Mons, le 11 Septembre 1709, à l'âge de trente ans, ſans laiſſer d'enfans de *Henriette-Madelene Deſmarêts*, fille de *Jean-Baptiſte*, Seigneur de Vauxbourg, Conſeiller d'État ordinaire, & de *Marie-Madelene Voyſin*, qu'il avoit épouſée le 20 Février 1702. Il étoit fils unique de JOSEPH D'ANGENNES, Marquis de Poigni, Enſeigne des Gendarmes de la Garde du Roi, mort âgé de trente-quatre ans, le 22 Mars 1687, & d'*Anne-Marie-Thérese de Loménie*, ſa premiere femme, morte en 1680. Elle étoit fille de *Louis-Henri de Loménie*, Comte de Brienne, Sécretaire d'État, & avoit été mariée en 1678.

Digitized by Google

9. Et PHILIPPE, Seigneur du Fargis, qui fut Gouverneur du Maine & Ambaſſadeur en Angleterre. Sa poſtérité a fini en CHARLES D'ANGENNES, Comte de la Rochepot, mort des bleſſures qu'il reçut à l'attaque des lignes d'Arras, le 2 Août 1640.

Les armes : *de ſable, au ſautoir d'argent.*

On peut conſulter ſur cette Maiſon l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, *tome II, pag. 421, & ſuiv.* Moréri, *édition de 1759*; & le Mercure d'Avril de 1753, *page 1991*, où il eſt dit que GABRIEL, Comte d'ANGENNES, mort le 9 Novembre 1752, en ſa Terre du Tremblay, près Saint-Cyr, âgé de ſoixante-ſix ans, n'a laiſſé qu'une fille unique, âgée de ving-ſix ans. Il étoit fils de CHARLES-FRANÇOIS D'ANGENNES, Marquis de Maintenon, & Gouverneur de l'Iſle Marie-Galande, en Amérique; lequel vendit la Terre de Maintenon à *Françoiſe d'Aubigny*, ſi connue ſous le nom de Madame de *Maintenon*. Il fut marié le 20 Mars 1712 à *Françoiſe de Mailly*.

* ANGERVILLE, au pays de Caux, en Normandie. La Terre & Seigneurie d'*Angerville-la-Martel* fut érigée en *Baronnie*, par Lettres du mois d'Avril 1655, en faveur de *Charles l'Etendart*, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie; qui avoit épouſé, en 1640, *Claude de Pipemont*, de laquelle il eut *Henri*, Baron d'*Angerville*, marié, le 25 Septembre 1677, à *Marguerite de Pipemont*, Dame de Verchoq, en Bourbonnois. De cette alliance vint *Charles-Dominique de l'Etendart-d'Angerville*, qui épouſa, le 17 Novembre 1711, *Marie-Maximilienne-Claire de Carnin*, dont eſt né, le 23 Mars 1717, *Charles-Alexandre de l'Etendart*, Baron d'*Angerville-la-Martel*.

—ANGERVILLE-D'AUVRECHES: en Normandie, proche Caën, Diocèſe de Bayeux.

Angerville-la-Martel eſt un Bourg de l'Election de Caudebec, où il y a Foire & Marché. Les noms d'*Angerville* & d'*Auvreches*, dit *la Roque*, dans ſon Traité de l'origine des Noms, page 29, ſont ceux d'une même famille. Les Seigneurs d'*Angerville-d'Auvreches*, qui faiſoient une branche de la Maiſon des Comtes de *Tancarville*, étoient Maréchaux héréditaires de Normandie.

Dans la liſte de la Nobleſſe qui accompagna ROBERT, Duc de Normandie, à la conquête de la Terre-Sainte, l'an 1096, ſont compris les Sires d'*Angerville-d'Auvreches*.

GUILLAUME D'ANGERVILLE, fut témoin, vers l'an 1140, des donations faites par la Princeſſe MATHILDE, fille de HENRI, Roi d'Angleterre, aux Moines de *Saint-André* de Gouflers, & de *Saint-Nicolas* d'Angers.

ROBERT D'ANGERVILLE, aumôna de ſes fonds au Couvent de Notre-Dame du Vœu, vers l'an 1200.

Dans une Charte en latin, du mois d'Octobre 1204, du Monaſtere de Beaumont-en-Auge, on trouve GUILLAUME D'ANGERVILLE, qui confirme la donation de la dixme de la Terre & du Moulin de Fauguernon, faite par ſon pere, & ſes prédéceſſeurs.

Digitized by Google

Par une autre Charte en latin, ſans date, GUILLAUME D'ANGERVILLE, du conſentement de *Hadvige*, ſa femme, donne en pure aumône les deux tiers de la dixme de tout ſon Fief du Meſnil, ſitué à Fauguernon.

On trouve encore dans le même Chartrier un ROBERT D'ANGERVILLE, dont les biens furent confiſqués par le Roi de France, pour crime de félonie. Il poſſédoit un Fief conſidérable, nommé le Fief *Le Tillet*, lequel fut aumôné au Prieuré de Beaumont, par le Roi de France.

GUILLAUME D'ANGERVILLE, Maréchal héréditaire de Normandie, poſſédoit la Terre d'*Auvreches*, ſous le dernier Duc de Normandie, avec un Fief à Fauguernon; ce qui paroît par un aveu rendu au Roi PHILIPPE-AUGUSTE, par RICHARD D'ANGERVILLE, après la réunion faite du Duché de Normandie à la Couronne de France.

On voit, par l'extrait d'une Charte de la Couronne de France, citée dans le Traité de la Nobleſſe, par la *Roque*, que GUILLAUME, Sire d'ANGERVILLE, étoit Maréchal héréditaire de Normandie. Les Regiſtres de la Chambre des Comptes, dreſſés ſous le Régne de PHILIPPE-AUGUSTE, font auſſi mention, que ledit Seigneur GUILLAUME étoit Maréchal héréditaire de Normandie.

Parmi les Seigneurs qui furent admoneſtés par le Roi SAINT-LOUIS, pour ſe trouver en armes à Saint-Germain-en-Laye, l'an 1256, comparurent les cinq Évêques de Normandie, le Chambellan de Tancarville, LOUIS & THOMAS D'ANGERVILLE. Dans une autre ſémonce de la Nobleſſe, en 1242, un LOUIS D'ANGERVILLE, l'épouſe de feu THIBAULT D'ANGERVILLE, la veuve de *Richard de Harcourt*, &c. ſont obligés de fournir.

Les Anglois, en 1322, voulant faire une deſcente ſur les côtes de Normandie, le Roi envoya des Commandans dans ces Places, & le Sire d'AUVRECHES eut le Commandement du Mont-Saint-Michel.

On trouve dans le Traité de la Nobleſſe de la *Roque* un OBERI D'ANGERVILLE, Sénéchal du Rouergue en 1324; & dans l'Hiſtoire de la Maiſon de Harcourt par le même, un JEAN D'ANGERVILLE, qui ſervoit en 1338.

GUILLAUME D'AUVRECHES, Écuyer, Sire d'*Auvreches*, & Maréchal de Normandie, aumôna pluſieures pieces de terre, en Décembre 1342, au Prieuré de Notre-Dame-des-Bois, près Harfleur.

Noble Dame *Jeanne de Plannes*, veuve de ROBERT D'AUVRECHES, acquit, par contrat du 29 Février 1374, de *Guillaume de Cordouan*, ſix livres que lui faiſoit *Renouf*.

Meſſire JEAN D'AUVRECHES, Chevalier, eſt compris dans le rôle des Grands de Normandie, qui fut dreſſé ſous le régne de CHARLES VI.

Le droit qu'avoit *Philippe de Harcourt* à la Maréchauſſée de Normandie, étoit fondé ſur le contrat d'acquiſition par lui fait, en 1386, de la Terre d'Auvreches; lequel contrat eſt mentionné dans les regiſtres de la Chambre des Comptes. On tire auſſi de ces regiſtres la preuve très-ancienne

Digitized by Google

ancienne de la poſſeſſion de cette Charge, dans la Maiſon d'*Angerville d'Auvreches*, puiſque GUILLAUME D'ANGERVILLE & D'AUVRECHES prenoit la qualité de Maréchal héréditaire de Normandie, du tems de PHILIPPE-AUGUSTE.

CHARLES VI établit pour Commandants ſur les côtes de Normandie, en 1388, le Maréchal de *Blainville*, & les Sires de *Rouville* & d'*Auvreches*.

L'échiquier de l'année 1390 nous apprend que Meſſire JEAN D'AUVRECHES, Seigneur de la Terre de ce nom, prenoit le titre de Maréchal héréditaire de Normandie, comme héritier de feu Meſſire ROBERT D'AUVRECHES, ſon pere, plaidant conjointement avec Noble Dame *Jeanne de Préaux*, ſa mere, contre *Guillaume de Saint-Marc*, Vicomte de Bloſſeville. Le même échiquier de l'an 1390 parle encore de Meſſire JEAN D'AUVRECHES, Chevalier, Sire d'*Auvreches*, Maréchal de Normandie, plaidant contre GUILLAUME D'AUVRECHES, Vicomte de Bloſſeville; M. *Renaud des Iſles*, lors Bailli de Caux; & *Olivier du Gueſclin*, Chevalier, Comte de Longueville.

Noble homme ROBERT D'ANGERVILLE, Ecuyer, Seigneur de Grainville, & Noble homme PIERRE D'ANGERVILLE, Ecuyer, poſſédant des Fiefs dans la Paroiſſe de Douville, en rendirent aveu au Roi dans les années 1391 & 1392.

Dans un titre de 1400, JEAN D'AUVRECHES prend les qualités de Sire d'*Auvreches*, & de Maréchal héréditaire de Normandie. Sa fille unique, JEANNE D'AUVRECHES, étant morte ſans enfans, ſa ſucceſſion paſſa à *Guillaume-Crépin de Mauni*, Chevalier, & à JACQUELINE D'AUVRECHES ſa femme, ſœur dudit Sire d'AUVRECHES; leſquels biens furent confiſqués, en 1423, par le Roi d'Angleterre, qui occupoit alors la Normandie. *Hiſt. de la Maiſon de Harcourt*, tom II. chap. 67, pag. 1981.

JEAN D'AUVRECHES & DE PLANNES, Maréchal héréditaire de Normandie, épouſa, vers l'an 1430, *Jeanne de Bréauté*, fille de *Roger III*, Sire de *Bréauté*, Vicomte de Mainneval, Chambellan des Rois CHARLES VI & CHARLES VII, & de *Marguerite d'Eſtoutteville*.

Dans des Mémoires manuſcrits de M. de *Brezé-Malet*, Chanoine de Rouen, on trouve le mariage de *Raoul Morel de Brionne*, avec PERRETTE D'AUVRECHES. Leurs armes ſe voient au Prieuré du Parc de Harcourt.

Il y a une branche D'ANGERVILLE-D'AUVRECHES en Angleterre, qui poſſéde la terre de Herfort. Il en eſt parlé dans les antiquités de Leiceſter, par *Guillaume Biorton*.

Le premier du nom d'*Angerville*, dont la filiation ſoit ſuivie, eſt Meſſire ROBERT D'ANGERVILLE-D'AUVRECHES, Seigneur de Grainville, fils de RICHARD, qui épouſa *Marguerite de Tonneville*, Dame de Gonneville, le 18 Avril 1396; d'eux ſortirent:

1. ROBERT, qui ſuit.

2. RICHARD, Seigneur de Grainville, marié avec *Marie de Trouſſeauville*, dont MARIE D'ANGERVILLE, mariée, en 1441, avec Meſſire *Guillaume d'Epinai-Saint-Luc*, Seigneur de Boſguerout.

Digitized by Google

ROBERT D'ANGERVILLE-D'AUVRECHE eſt compté parmi les Gentils-Hommes qui défendirent le Mont-Saint-Michel en 1424. Ses armes ſe conſervent à l'Abbaye, & ſes deſcendans jouirent du Privilége d'y entrer armés. *Voyez* l'Hiſt. de Normandie, par *Maſſeville*. Ce ROBERT D'ANGERVILLE épouſa Noble Demoiſelle *Jeanne de Meurdrac*, fille aînée & héritiere en partie de *Guillaume de Meurdrac*, Seigneur de Treilly, & de *Jeanne de Brionne*, Dame d'Heuditot, Manneville & autres lieux. ROBERT D'ANGERVILLE partagea le 2 Octobre 1438, avec Noble Demoiſelle de *Meurdrac*, ſœur de *Jeanne de Meurdrac*, ſon épouſe, la ſucceſſion de *Jeanne de Brionne*. Il eut de ſon mariage ROBERT, qui ſuit.

ROBERT, III du nom, Seigneur de Grainville, Gonneville, Beuzeval, Treilly, &c. épouſa Noble Demoiſelle *Thomine Dubois*, Dame de Petiville, dont il eut :

CHARLES, Seigneur de Grainville, qui prit alliance avec Noble *Marie Louvel*, Dame de Valencé, dont eſt ſorti :

JEAN D'ANGERVILLE, Seigneur de Grainville, &c. qui épouſa en premieres noces, Demoiſelle *Renée le Vavaſſeur ;* & en ſecondes noces, le 13 Juillet 1516, Noble Dame *Jacqueline de Dreux*, veuve de Meſſire *Olivier d'Epinay*, dit *de Hayes*, Seigneur de Boſguerout. Il eut du premier lit deux filles, ANTOINETTE & LOUISE, & du ſecond lit FRANÇOIS qui ſuit.

FRANÇOIS D'ANGERVILLE s'eſt marié avec *Catherine le Doyen*, fille & héritiere de *Pierre le Doyen*, Seigneur d'Authon ; deſquels ſont ſortis RENÉ, qui ſuit, & ROBERT.

RENÉ, Seigneur de Grainville, s'eſt allié avec Noble *Madelene Boyvin ;* dont,

JEAN, Seigneur de Grainville, II du nom, marié avec Demoiſelle *Barbe Jubert :* il en a eu

LOUIS D'ANGERVILLE D'AUVRECHES, I du nom, Seigneur de Grainville, Heuland, Branville, la Montagne, Thieſſe, &c. qui s'eſt marié avec Noble Demoiſelle *Anne Bellet*, fille de *Pierre Bellet*, d'où ſont ſortis :

1. LOUIS, qui ſuit.

2. Et ROBERT, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné.

BRANCHE AINÉE.

LOUIS D'ANGERVILLE D'AUVRECHES, II du nom, Seigneur de Grainville, Heuland, &c. épouſa Noble Demoiſelle *Marguerite d'Abos*, Dame de Saint-Cloud-en-Auge, dont eſt ſorti

LOUIS D'ANGERVILLE D'AUVRECHES, III du nom, Seigneur de Grainville, Heuland, Douville, Angerville, &c. Il a épouſé Noble Demoiſelle *Marie-Madelene Huë*, fille de Meſſire *Pierre Huë*, Seigneur de Mutrecy, Sainte-Honorine, &c. De ce mariage ſont nés :

1. THOMAS-ROBERT, qui ſuit.

Digitized by Google

2. Et Henri-René.

Thomas-Robert a épouſé, le premier Décembre 1767, Noble Demoiſelle *Auguſtine d'Auray*, fille de Meſſire *Bœuve d'Auray*, Marquis de Saint-Poix.

SECONDE BRANCHE.

Robert d'Auvreches-d'Angerville, Seigneur de Branville, la Montagne, Thieſſe, ſecond fils de Louis I, & d'*Anne Bellet*, a épouſé en premieres noces Noble Demoiſelle *Louvel*; & en ſecondes noces Noble Demoiſelle de *Clacy*, Dame du Meſnil-Toufray.

Du premier lit eſt venu Thomas, marié à Noble Demoiſelle *Marie de Francqueville.*

Et du ſecond lit, Louis-Robert, Seigneur de Branville, la Montagne, Thieſſe, & Meſnil-Toufray, marié à Noble Demoiſelle *Bernieres Gaurus*; dont,

Marie-Henriette.

La Roque, pag. 1990, dit auſſi qu'il y a une troiſieme branche établie en Angleterre, dont étoient Robert, Roger, & Jean d'Angerville, poſſédant la terre de Herfort.

Les armes: *d'or, à la fleur de nefflier de ſable, ſurmontée d'un lion paſſant de gueules.* Généalogie dreſſée ſur un Mémoire envoyé.

ANGERVILLIERS. *Voyez* BAUYN.

— ANGLADE-DE-L'ANGLADE: Nicolas-Joseph-Balthazard de l'Anglade, Chevalier, Seigneur & Vicomte du Chayla, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier & Commandeur de ſes Ordres, Directeur-Général de la Cavalerie & Dragons de France, Gouverneur des Ville & Château de Villefranche, en Rouſſillon; Gouverneur, Grand-Bailli & Sénéchal du Duché de Mercœur, Baron de Bontauroux & Chambon, Seigneur de Champs, le Villeres, d'Apcher, Saint-Préjet, Belveret, en Gévaudan; Maubec, en Auvergne; Bourdeny & Épreville, en Normandie; marié par contrat du 16 Octobre 1725 avec *Catherine-Joſeph-Agathe Robert de Lignerac*, fille aînée de Meſſire *Joſeph-Robert*, Chevalier, Seigneur, Marquis de *Lignerac*, & de *Marie-Charlotte de Tubieres*, de Grimoard, de Peſtel, de Lévy de Caylus, Marquiſe de Lignerac, mort ſans enfans en ſon Hôtel, à Paris, âgé de ſoixante-dix ans, le 16 Décembre 1754. Le Vicomte du Chayla avoit été nommé Chevalier & Commandeur des Ordres du Roi, le premier Janvier 1746, & avoit fait en cette qualité ſes preuves de nobleſſe, au rapport de M. *de Clairambault*, Généalogiſte deſdits Ordres, par-devant Meſſieurs le Maréchal Duc de Noailles, & le Comte de la Luzerne, qui avoient été commis par le Roi pour les recevoir: ledit Vicomte du Chayla étoit d'une branche qui eſt établie depuis long-tems en Languedoc. Elle y ſubſiſte encore en la perſonne de ſon héritier,

Nicolas-Joseph-Balthazard de l'Anglade, Chevalier, Seigneur, Comte de Saint-Paul, Vicomte du Chayla & de Vazeilles,

Digitized by Google

Baron de Montauroux, Seigneur de Belvezet, Champs, Longeval, Larrode, Vachallaries, &c. ancien Meſtre de Camp de Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis, fils de défunt ANTOINE-PLACIDE LE LANGLADE, Chevalier, Seigneur, Comte de Saint-Paul-du-Chayla, ancien Lieutenant-Colonel de Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis, couſin-germain du Vicomte *du Chayla*, & de défunte MARIE-ANNE DE L'ANGLADE-DU-CHAYLA, ſa ſœur, marié par contrat du 10 Février 1714, avec diſpenſe de parenté au ſecond dégré, obtenue de la Cour de Rome: ledit Comte *de Saint-Paul*, marié par contrat du 6 Août 1759 avec *Jeanne-Camille de Beaufort de Peſtel*, fille légitime d'*Alexandre-Emmanuel de Caſſaigne de Beaufort*, Chevalier, Seigneur, Marquis de Miramont, & de défunte Dame *Marguerite-Emilie-Eſther de la Tour-du-Pin-de-Gouvernet*, Marquiſe de Miramont. De ce mariage eſt iſſu, juſqu'à préſent, ALEXANDRE EMMANUEL-MARIE-ANNET DE L'ANGLADE-DU-CHAYLA, Chevalier, né au Château de Beauregard, pays de Gévaudan, Province de Languedoc, le 27 Septembre 1761. Le Comte de Saint-Paul a pour freres :

1. JEAN-ANTOINE-MARIE, Vicaire-Général & Chanoine du Puy.

2. Et CLAUDE-JOSEPH, appellé le Chevalier *du Chayla*, premier Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi, & quatre ſœurs, dont une morte mariée à *Jean de la Faige*, dont une fille; l'autre mariée à *Jean-Baptiſte de Verthamy*, & deux autres Religieuſes, l'une à l'Abbaye-Royale des Chaizes, en Auvergne, l'autre à la Viſitation du Puy.

Les armes ſont : *d'argent à trois taſs de gueules, deux & un*; pour ſupports, *deux centaures, moitié femme & moitié cheval*, & pour deviſe. . . . . .

*—ANGLADE : Terre ſituée dans le Bourdelois, qui a eu ſes Seigneurs particuliers, à qui l'on ne connoît point d'autres noms; ainſi, ou ils ont donné le nom à la terre, ou la terre le leur a donné; le premier que l'on connoiſſe eſt :

1. GUILLAUME, I du nom, Seigneur d'ANGLADE, qui fit hommage à ÉDOUARD I, Roi d'Angleterre & Duc de Guyenne, pour la terre d'Anglade en 1273. Cet hommage ainſi conçu : *Anno 1273, Guillelmus de l'Anglade pro caſale de l'Anglade*, ſe trouve en la Chambre des Comptes de Paris, dans un grand livre *in-folio*, couvert de cuir noir ſur bois, marqué d'une double *F.* rouge, commençant au 55eme feuillet de vélin, concernant les hommages de Guyenne, faits au Roi d'Angleterre, & par extrait au Cabinet du Généalogiſte des Ordres du Roi.

Le même nom de famille, le même pays, la même Seigneurie, & le même tems ne permettent point de douter que de ce même GUILLAUME D'ANGLADE & de ſa femme, dont on ignore le nom, ne ſoit venu,

II. PIERRE, I du nom, Seigneur d'ANGLADE, qualifié *Caver*, c'eſt-à-dire *Chevalier*, dans le contrat de mariage d'ARNAUD D'ANGLADE,

Digitized by Google

ſon fils, avec *Jeanne Tidon-de-Lormon*, du 3 Juin 1300, auquel il aſſiſta; outre cet ARNAUD qui ſuit, qu'il eut de ſa femme, dont le nom eſt auſſi inconnu, il paroît par un acte du 2 Février 1280, & par un autre du 3 Juin 1303, qu'il eut un ſecond fils nommé JAMES.

III. ARNAUD, I du nom, Seigneur d'ANGLADE, eſt qualifié *Donzet*, c'eſt-à dire *Damoiſeau*, dans ſon contrat de mariage avec *Jeanne Tidon-de-Lormon*, fille de *Robert Tidon-de-Lormon*, *Damoiſeau*, & de noble *Marceſe*, ſa femme, du 3 Juin 1300. Ils donnerent à leur fille 100 francs Bourdelois, & 15 livres de rente à prendre ſur les biens qu'ils ont en Kairie, ou ſur la terre de Lormon, avec l'ameublement ſpécifié dans le contrat de mariage, & un cheval enharnaché.

Après la mort de *Jeanne Tidon-de-Lormon*, dont on ignore s'il eut des enfans, ARNAUD D'ANGLADE ſe remaria avec *Pelegrue de Curton*, branche de la Maiſon de *Chabannes*. Un bail à nouveau Fief, du 2 Février 1317, dans lequel *Pelegrue de Curton*, eſt dite mere de PIERRE D'ANGLADE, pupille, fils d'ARNAUD D'ANGLADE, Damoiſeau, prouve qu'elle en étoit veuve en 1317; qu'elle en avoit eu PIERRE D'ANGLADE, qui ſuit, qu'elle inſtitua ſon héritier & ſon exécuteur teſtamentaire, avec frere *Luc de Latapie*, Gardien des freres mineurs de Libourne, par ſon teſtament du 2 Décembre 1346. Elle fit beaucoup de legs & choiſit ſa ſépulture dans l'Egliſe de Saint-Sulpice d'Iſon entre-deux-mers, devant l'Hôtel Notre-Dame, à côté d'ARNAUD D'ANGLADE, ſon mari. Elle demande d'être enſévelie en habit de Religieuſe de Sainte-Claire, & ordonne qu'on diſe mille Meſſes pour le repos de ſon ame.

IV. PIERRE, II du nom, Seigneur d'ANGLADE, Chevalier, fut un de ceux qui, avec les Comtes d'*Armagnac*, & de *Périgord*, les Seigneurs d'*Albret*, de *Bach*, de *Rauſan*, &c. reconnurent contre leur gré, par ordre du Roi JEAN, EDOUARD III, Roi d'Angleterre, pour Souverain de Guyenne & de Gaſcogne, après le Traité de Brétigny, conclu, le 19 Mai 1359, entre ces deux Monarques. (*du Tillet*, *Froiſſard*, Hiſt. de Guyenne.)

Ce PIERRE teſta, le 24 Août 1359. Il eſt qualifié dans ſon teſtament de *Chevalier* & dit avoir été marié avec *Roſe d'Albret*. Il donne à ſes enfans leurs droits reſpectifs, fait pluſieurs legs, demande à être enterré dans l'Egliſe de Saint-Sulpice d'Iſon, devant l'Autel de Notre-Dame à côté de ſa femme; & nomme *Berard* d'*Albret*, Seigneur de Langoiran, pour ſon exécuteur teſtamentaire. Il laiſſa de ſon mariage:

1. ARNAUD, qui ſuit.

2. PIERRE, Religieux de l'Ordre de Saint-Auguſtin, pourvu de l'Archevêché d'Auſch par le Pape URBAIN VI. RICHARD II, Roi d'Angleterre, lui accorda des Lettres datées de Weſtminſter le 16 Mai de la ſixieme année de ſon régne (1383), par leſquelles il mande à ſes Lieutenans & autres ſes Officiers en Guyenne, de protéger, maintenir & ſecourir à main armée, s'il en eſt beſoin, *Venerabilem Patrem fratrem* PETRUM DE ANGLANDA, *ſacræ paginæ profeſſorem*,

Digitized by Google

Archevêque d'Auch, pourvû par le Pape URBAIN VI de cet Archevêché, dont il ne fut jamais paiſible poſſeſſeur.

3. BERNARD, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, ainſi qualifié daus le teſtament de ſon pere.

4. Et ANNE, mariée à *Gui de Durfort*, Damoiſeau.

V. ARNAUD, II du nom, Seigneur d'ANGLADE, Chevalier, fut du nombre des Chevaliers qui, ſuivant le grand livre de cuir noir dépoſé à la Chambre des Comptes de Paris, déja cité, firent hommage au Roi d'Angleterre, dans l'Egliſe de Saint-André de Bordeaux, le 9 Juillet 1363. Il ſe trouva en 1366 avec nombre d'autres Gentils-hommes dans l'armée que le Prince de Galles emmena au ſecours de PIERRE *le Cruel*, Roi de Caſtille, détrôné par HENRI ſon frere. (*Voyez Froiſſard, Hiſt. de France, Hiſt. de Guyenne, Hiſt. d'Angleterre*, &c.) Il fut chargé en 1371 du gouvernement de la Guyenne avec le Captal de *Buch*, & les Seigneurs de *Mucidan* & de *l'Eſparre*, par le Duc de LANCASTRE, Gouverneur de cette Province, qui mena en Angleterre CONSTANCE, fille aînée de PIERRE, Roi de Caſtille, qu'il avoit épouſée à Rochefort. (*Hiſt. de Guyenne*). ARNAUD D'ANGLADE obtint le 19 Décembre 1377, de RICHARD II, Roi d'Angletetre, des Lettres de Sauve-garde, pour lui, pour ſa famille & pour ſes biens. Il fut député en 1393 avec les Sires de *Labarde*, de *Tarride*, de *Pinterne*, de *Caſtelnau* & de *Caupane*, les Jurats & Conſuls de Bordeaux, de Bayonne & de Dax, vers RICHARD II, Roi d'Angleterre, afin d'empêcher que la donation que RICHARD avoit faite de la Guyenne & de la Gaſcogne, en faveur du Duc de LANCASTRE, ſon oncle, n'eût lieu. (*Hiſt. de Guyenne.*)

ARNAUD D'ANGLADE épouſa en premieres noces *Catherine d'Aubeterre*, après la mort de laquelle il prit une ſeconde alliance avec *Marguerite de Monlaur*. Les enfans du premier lit furent :

1. GUILLEM-AMANIEU, qui ſuit :

2. PIERRE, Ecuyer dans la Compagnie de *Jean-Charelles*, Ecuyer, & de dix autres Ecuyers de ſa Chambre & Compagnie, reçus à Croces-lez-Bourges, le 28 Juin 1418. (*De la Montre originale en parchemin au Cabinet du Généalogiſte des Ordres du Roi.*)

3. BONNE D'ANGLADE, mariée par contrat du 24 Mai 1384 à *Gaillard de la Roque*, Damoiſeau, Seigneur du Gua. ARNAUD, ſon pere, lui conſtitua 500 livres Bourdeloiſes, & 35 livres de rente en Fief, qu'il lui aſſignera dans quatre ans ſur quelque partie de ſes terres; au moyen de quoi elle renonça à tous droits paternels & maternels, & à la portion des biens de *Pierre-Lambert d'Aubeterre*, Chevalier : elle fut aſſiſtée par *Arnaud de Curton*, Baron de Curton, Chevalier. Du ſecond mariage il eut :

4. Et GAILLARD D'ANGLADE, Damoiſeau, pere de MARGUERITE, mariée avec *Jean de Copeſſac*, Damoiſeau, par contrat du 16 Août 1425.

VI. GUILLEM-AMANIEU, II du nom, Seigneur d'ANGLADE, Chevalier, accepta, pour lui & pour PIERRE, Damoiſeau, ſon frere, en ſon

Digitized by Google

abſence, la ceſſion que MARGUERITE, leur niéce, fille de GAILLARD, Damoiſeau, leur fit, par acte du 6 Août 1425, de tous ſes droits paternels ſur les terres d'Anglade, de la Mothe-de-Géniſſac entre-deux-mers, ſur l'hébergement de Fromac & de tous autres endroits qui pourroient lui appartenir, tant aux droits de ſon pere que de *Marguerite de Montlaur*, ſon ayeule, mere de GAILLARD, & femme en ſecondes noces d'ARNAUD, ſon ayeul; à condition qu'ils lui donneroient 400 livres Bourdeloiſes, avec les robes & habillemens nuptiaux, & feroient les frais de ſes noces; ce qui fut exécuté; & elle épouſa par contrat du 16 du même mois d'Août 1425 *Jean de Copeſſac*.

GUILLEM-AMANIEU teſta le 9 Septembre 1428. Il fait mention dans ſon teſtament d'ARNAUD D'ANGLADE & de *Catherine d'Aubeterre*, ſes pere & mere, & déclare être marié avec *Jeanne de Momferrand*, à qui il donne la jouiſſance de la terre de la Mothe-de-Géniſſac, pour la payer de ſes droits, & la laiſſe jouiſſante, conjointement avec PIERRE ſon frere, de tous ſes autres biens, juſqu'à ce que ſon héritier ait atteint l'âge de 20 ans; il dit en avoir eu 1. JEAN, qui ſuit, 2. NAVARROT, auteur de la branche des Seigneurs de Colombieres & de Savonieres, rapportée ci-après; & il y nomme *David de Montferrant*, Archevêque de Bordeaux, ſon exécuteur teſtamentaire. Il ne vécut pas longtemps après ſon teſtament: c'eſt ce qui ſe voit par une reconnoiſſance du 2 Janvier 1429, paſſée en faveur de PIERRE, comme tuteur de ſes deux neveux. GUILLEM-AMANIEU eut encore un fils-naturel, connu ſous le nom de *Bâtard d'Anglade*, archer à la petite paye ſous Meſſire *Louis de Cruſſol*, Grand Panetier de France, & enſuite Capitaine de 100 Lances, le 25 Septembre 1461, à qui il légua par ſon teſtament 200 livres Bourdeloiſes.

VII. JEAN, I du nom, Seigneur d'ANGLADE, Beleyron, la Mothe-Géniſſac, Caſtelbel, Laubet, &c. Chevalier, ſigna avec l'Archevêque de Bordeaux, les Seigneurs de *Montferrant*, *Duras*, *Lanſac*, &c. Les articles du traité que les Bourdelois conclurent avec le Roi CHARLES VII, le 12 Juin 1451, & le 19 du même mois le Comte de *Dunois* reçut le ſerment des mêmes Seigneurs (diſent *Jean & Alain Chartier*, *Monſtrelet*, *Hiſt. de Guyenne*, *Chronique Bourdeloiſe*.) Cependant ces Seigneurs, perſuadés que le traité de Brétigni les rendoit, malgré ce ſerment, ſujets du Roi d'Angleterre, que leurs ancêtres avoient reconnu cent ans auparavant par ordre du Roi JEAN, reçurent le Général *Talbot*, dans Bordeaux le 30 Octobre 1452; & le 12 Juillet ſuivant; ce Général ayant été tué avec ſon fils au combat de Caſtillon, JEAN D'ANGLADE y fut fait priſonnier, diſent les Auteurs ci-deſſus cités, & ſa terre d'Anglade fut confiſquée & donnée à *Antoine d'Aubuſſon*, Seigneur de Monteil, Chambellan du Roi, par Lettres du 26 Novembre 1453, & enregiſtrées en la Chambre des Comptes de Paris, le 25 Juillet 1456. Voyez l'*onzieme Mémorial de cette Chambre des Comptes*, *cotté* L.

JEAN D'ANGLADE reſta priſonnier au Châtelet de Paris, juſqu'au régne de LOUIS XI, que ce Monarque donna des Lettres datées de Blan-

Digitized by Google

quefort, du 27 Février 1471, enregiſtrées au Parlement de Bordeaux, le 3 Août 1486, portant abolition pour JEAN D'ANGLADE, Chevalier, natif du pays de Bordeaux, qui avoit été pris dans l'armée du Général *Talbot*, non-obſtant ſon ſerment fait au Roi CHARLES VII, après la réduction de la Guyenne, en 1451. Il lui permet de s'accorder avec *Antoine d'Aubuſſon*, Chevalier, à qui le Roi ſon pere avoit donné la terre d'Anglade. Ce JEAN D'ANGLADE fut un des favoris de LOUIS XI, l'un des cent Gentilshommes de ſon Hôtel de la premiere bande, ordonnés pour la garde de ſon Corps, depuis 1473 juſqu'au dernier Août 1483; un de ſes Chambellans & auſſi Capitaine des Villes de Montflanguin & de Villeréal, en la Sénéchauſſée d'Agénois, par Lettres données à Paris le 7 Septembre 1472, ſignées par le Roi. En cette qualité il donna, le 3 Décembre 1476, quittance de 80 livres tournois, attachées à ſon emploi de Capitaine, ſignée de lui, & ſcellée du ſceau de ſes armes, où l'on voit une *aigle à deux têtes*, pour cimier, *une figure humaine*, & autour *ſcel de Jean d'Anglade*.

Il fit hommage au Seigneur de *Roſan*, pour la terre de Laubeſc, en Baſadois, par acte du 10 Août 1474. Il fut enterré à Bordeaux dans la Chapelle de Notre-Dame de Pitié, de la Paroiſſe de Saint-Remi, ainſi qu'il ſe voit dans le teſtament de PIERRE D'ANGLADE, ſon fils, du 15 Juillet 1492, qui prouve qu'il avoit été marié deux fois; que de *Jeanne de la Lande*, ſa premiere femme, connue par une reconnoiſſance en ſa faveur, du 15 Février 1466, dans laquelle elle eſt dite femme de JEAN D'ANGLADE, Chevalier, ſont venus :

1. PIERRE, qui ſuit.

2. ISABEAU, mariée à *Jean*, Seigneur de *Nanian*, Damoiſeau.

D'ISABEAU *de Ferranhes*, ſa ſeconde femme, il eut :

3. SIMON, ſubſtitué par PIERRE, ſon frere; ce SIMON eſt auteur de la branche des Seigneurs de Sarraſan, rapportée ci-après.

4. Et GUILLAUME, Capitaine dans les bandes Gaſconnes, tué en 1537, au pas de Suze.

VIII. PIERRE, III du nom, Seigneur d'ANGLADE, Caſtelbel, Laubeſc & Béléyron, Chevalier, fut un des 100 Gentilshommes de la Maiſon du Roi LOUIS IX, de la premiere bande ordonnée pour la garde de ſon corps, depuis le premier Septembre 1472 juſqu'en 1486; Écuyer de Sa Majeſté; &, en cette qualité, il donna quittance de 330 livres tournois, attachées à ſa charge, le 19 Août 1481, ſignée de lui & ſcellée de ſon ſceau, où l'on ne diſtingue plus rien. On lit dans le *tome III* des Grands Officiers de la Couronne, *page* 382, qu'il épouſa, en 1478, *Marguerite de Béarn*, fille naturelle de *Gaſton de Foix*, Captal de Buch, Comte de Benauges & de Longueville; de laquelle on ne lui reconnoît point d'enfans. Après ſa mort, il ſe remaria avec noble Dame *Bernerique*, dont il fait mention dans ſon teſtament paſſé à Bordeaux, le 15 Juillet 1492, par lequel il lui donne 1100 livres Bourdeloiſes, & il veut qu'elle ſoit entretenue dans ſa maiſon juſqu'à ce qu'elle ſoit payée, ainſi que des 2000 livres de dot, qu'elle lui avoit apportées. Il donne à ISABEAU D'ANGLADE,

ſa

Digitized by Google

ſa ſœur, femme de *Jean*, Seigneur de *Nanian*, les maiſons nobles de *Caſtelbel* & de *Laubeſc*, avec tous les droits y appartenans. Il fait des legs à deux enfans naturels qu'il avoit; il veut qu'*Iſabeau de Ferranhes*, ſa belle-mere, jouiſſe de la terre de Beleyron, juſqu'à ce qu'elle ſoit payée de ſa dot, & de ce que JEAN D'ANGLADE, ſon mari, & pere du teſtateur, lui a donné par ſon contrat de mariage. Il fonde à perpétuité pour tous les vendredis un Service dans la Chapelle de Notre-Dame-de-Pitié de l'Egliſe de Saint-Remi; il inſtitue ſon héritier ou ſon héritiere l'enfant poſthume dont ſa femme pourra accoucher, & au cas qu'elle ne ſoit pas enceinte, il nomme SIMON D'ANGLADE, ſon frere, fils d'*Iſabeau de Ferranhes*, ſa belle-mere, ſon héritier, ſuivant la ſubſtitution appoſée au teſtament de JEAN ſon pere. Cinq jours après, & le 20 du même mois de Juillet, il fit un codicile dans lequel il confirme la ſubſtitution faite par ſon teſtament, &, dans le cas de la ſubſtitution, il donne 2000 livres Bourdeloiſes à GUILLAUME ſon autre frere, ſecond fils d'*Iſabeau de Ferranhes*, ſa belle-mere.

Soit que PIERRE D'ANGLADE mourut ou ne mourut pas de cette maladie, noble Dame *Bernerique*, ſa ſeconde femme, accoucha d'une fille, nommée CATHERINE, qui ſuit.

IX. CATHERINE D'ANGLADE, par ſon mariage, porta la terre d'Anglade & ſes autres biens dans la maiſon de *Verdun*; elle eſt qualifiée Dame d'ANGLADE, dans une reconnoiſſance en ſa faveur, du 21 Janvier 1509. Elle ne vivoit plus, vraiſemblablement en 1533, puiſqu'on trouve une reconnoiſſance du 20 Février de la même année, en faveur de *Jean de Verdun*, ſon fils, Seigneur d'Anglade.

Un bail à nouveau fief, du 20 Juillet 1543, fait par *Antoine de Montpezat*, tant en ſon nom qu'au nom de *Jean de Montpezat*, ſon fils, & la quittance que SIMON D'ANGLADE leur donna le 5 Octobre de la même année, des droits qu'il avoit ſur la terre d'Anglade, prouvent qu'*Antoine de Montpezat* avoit épouſé l'héritiere d'Anglade; & une reconnoiſſance du 7 Juillet 1566, en faveur de *Gabrielle de Montpezat*, prouve auſſi qu'elle avoit pour ſon partage cette terre, qu'elle porta, par ſon mariage, dans la maiſon de la *Roche-Aymond*, d'où elle paſſa par vente, en 1578, à *Etienne de Pontac*, Tréſorier de France à Bordeaux. *Jean-François de Pontac*, Conſeiller au Parlement de cette même Ville, l'a vendue en 1736 à *Jean Pelet*, Sécretaire du Roi à Bordeaux, qui la poſſéde aujourd'hui.

Branche des Seigneurs DE SARRASAN.

VIII. SIMON D'ANGLADE, Ecuyer, Seigneur de Sarraſan, fils de JEAN, Seigneur d'Anglade, Chevalier, & d'*Iſabeau de Ferranhes* ſa ſeconde femme, ne profita pas, comme on vient de le voir, de la ſubſtitution faite en ſa faveur par PIERRE, ſon frere. Après avoir ſervi en qualité de Gendarme dans la Compagnie du Sire *d'Albret*, il s'établit à Condom, où il épouſa, par contrat du 3 Décembre 1510, en préſence d'*Iſabeau de Ferranhes* ſa mere, & *Simon de Ferranhes*, Seigneur de Bermon ſon oncle, *Iſabeau du Luc*, fille de

Digitized by Google

Jean-Pierre, & de *Françoiſe de Lupé*. Sa mere l'inſtitua ſon héritier par ſon teſtament du 9 Décembre 1512. Elle fut enterrée dans l'Egliſe des Religieux Carmes de Condom. SIMON d'ANGLADE donna, par un contrat du 5 Octobre 1543, & par un autre du 2 Mai 1551, quittance à *Jean de Montpezat*, Seigneur d'Anglade, de tous les droits qu'il avoit ſur cette Terre, tant du Chef d'*Iſabeau de Ferranhes*, ſa mere, que de celui de GUILLAUME d'ANGLADE, ſon frere, mort Capitaine dans les Bandes Gaſconnes; par ſon teſtament du 21 Juillet 1551, il dit avoir eu de ſa femme *Iſabeau du Luc* :

1. JEAN, qui ſuit.

2. ARNAUD, né le 22 Mai 1524, Gendarme dans la Compagnie du Duc de *Guiſe*, tué à la bataille de Dreux en 1562.

3. MARGUERITE, née le 7 Avril 1527, mariée par contrat du 18 Janvier 1550 à *Jean-Jacques de Montaut*, Seigneur *de Monteils*.

4. Et JEAN, né le 5 Octobre 1529, Guidon d'une Compagnie de 50 Hommes-d'Armes, comme il paroît par un acte du 29 Janvier 1589, dans lequel il eſt qualifié *Curateur* de JÉRÉMIE, Homme-d'Armes, & de JEAN d'ANGLADE, Archer de la même Compagnie, ſes neveux. *Iſabeau du Luc*, femme de SIMON, morte quelques jours après avoir fait ſon teſtament le 18 Mai 1551, y rappelle ſes quatre enfans, & legue à *Catherine d'Artigola*, ſa belle-fille, ſes perles & ſon diamant.

IX. JEAN d'ANGLADE, II du nom, Ecuyer, Seigneur de Sarraſan, né le 12 Septembre 1512, entra fort jeune dans les Bandes Gaſconnes de la Compagnie de GUILLAUME, ſon oncle, qui fut tué au pas de Suze en 1537, & lui conſidérablement bleſſé; ce qui le força de quitter le ſervice. Il épouſa, par contrat du 18 Juin 1545, en préſence de SIMON, ſon pere, *Catherine d'Artigola*, fille de *Samſon*, Seigneur de Bélac, & de *Marie de Montlezun*. Il paya, ſuivant un acte du 26 Août 1551, à *Jean-Jacques de Montaut*, Seigneur de Monteils, ſon beau-frere, les droits qui revenoient à MARGUERITE d'ANGLADE, ſa ſœur. Dans ſon teſtament du 27 Février 1572, où il nomme JEAN ſon frere ſon exécuteur teſtamentaire, il dit avoir eu de feu ſa femme, *Catherine d'Artigola*:

1. JÉRÉMIE, qui ſuit.

2. Et JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de la Baſtide, rapportée ci-après.

X. JÉRÉMIE d'ANGLADE, Ecuyer, Seigneur de Sarraſan, né le premier Septembre 1567, vingt-deux ans après le mariage de ſon pere, étoit, en 1589, Homme-d'Armes dans une Compagnie de cinquante hommes, dont JEAN d'ANGLADE, ſon oncle, étoit Guidon, ſuivant un acte du 29 Janvier de cette même année, & il en fut enſuite Lieutenant. Il fut fondé de procuration le 4 Avril 1606, par JEAN, ſon frere, Capitaine au Régiment de *Néreſtan*, pour toucher toutes les ſommes dues à l'hérédité, & il tranſigea avec lui, relativement aux diſpoſitions teſtamentaires de JEAN, leur pere commun, par acte du 20 Novembre 1609. Il épouſa, par contrat du 1 Novembre 1612, en préſence d'*Antoine de Cous*, Evêque de Condom, & de JEAN d'ANGLADE, ſon frere,

Digitized by Google

Françoiſe de Nort, fille de *François*, Conſeiller au Parlement de Bordeaux, & d'*Iſabeau Duroy*. Il teſta le 27 Février 1624, & mourut à Paris le 29 Novembre de la même année : il fut enterré dans l'Egliſe de Saint-Germain-l'Auxerrois ; ſa femme étoit morte en 1660, & il en eut :

1. GUILLAUME, qui ſuit.

2 & 3. Deux filles jumelles, nées le 19 Décembre 1619 ; MARIE, Religieuſe Clariſte à Nérac ; & SILVIE, mariée avec *Bertrand Dupuy-Penſens*, Préſident à l'Election de Condom.

4. Et JÉRÉMIE, né le 22 Juillet 1622, Capitaine au Régiment de Bourbonnois, ſuivant un acte du 25 Novembre 1652. Il mourut le 30 Septembre 1673, ſans avoir été marié.

XI. GUILLAUME D'ANGLADE, III du nom, Ecuyer, Seigneur de Sarraſan, né le 13 Décembre 1617, épouſa, par contrat du 23 Février 1647, *Françoiſe de la Roche*, fille d'*Iſaac*, Seigneur d'Arnauton, & de *Marie de Ciſteris*. Il tranſigea avec JÉRÉMIE D'ANGLADE, ſon frere, Capitaine au Régiment de Bourbonnois, par acte du 25 Novembre 1652. Il teſta le 6 Juillet 1676 ; & mourut le 14 Août 1678 ; & ſa femme *Françoiſe de la Roche*, le 15 Janvier 1688, ſes enfans furent :

1. ISAAC, qui ſuit.

2 & 3. FRANÇOIS, & autre FRANÇOIS, morts jeunes.

4. JEAN, né le 20 Septembre 1654, Capitaine des Grenadiers au Régiment d'Oléron, & Chevalier de Saint-Louis. Les lettres de paſſe à cette Compagnie lui furent expédiées au Camp devant Barcelonne, le 4 Avril 1706, par le Maréchal *de Teſſé*, & le 23 Mai ſuivant il eut ſa commiſſion de la Cour. Il mourut en 1707, au Camp devant Tortoſe, de la ſuite de cinq bleſſures qu'il reçut à la bataille d'Almanza, à la tête de ſes Grenadiers qui y périrent tous à la réſerve de ſept.

5. FRANÇOISE, née le 14 Mai 1656, mariée, par contrat du 18 Juin 1674, à *Guillaume de Peirecave*, Seigneur de Pomès, morte en 1715.

6. JOSEPH, né le 25 Mai 1661, Capitaine au Régiment de Piémont, par commiſſion du 20 Août 1688, fit au ſiége de Namur, en 1692, des actions de valeur qui le diſtinguerent. Il fut tué ſur la brêche où il monta des premiers à la priſe de cette place que la préſence de Louis XIV fit emporter au bout de huit jours.

7. JEANNE, née le 22 Mai 1662, Religieuſe Clariſte à Nérac, morte le 7 Décembre 1739.

8 & 9. CATHERINE & MARIE, Religieuſes Clariſtes à Condom.

10. ANNE, née le 18 Octobre 1667, Religieuſe Urſuline à Condom, morte en 1725.

11. Et MADELENE, née le 1 Mai 1669, mariée, en 1688, à *Jean de Mineri*, Seigneur de la Teulere, morte en 1740.

XII. ISAAC D'ANGLADE, Ecuyer, Seigneur de Sarraſan, né le 14 Juillet 1648, Capitaine au Régiment de Piémont, par commiſſion du 28 Décembre 1677, fut bleſſé à la défenſe de Maſtricht, aſſiégé en 1676 par le Prince d'Orange. Il tranſigea, par acte du 12 Janvier 1686, avec

Digitized by Google

Joseph d'Anglade ſon frere, Lieutenant au Régiment de Piémont. Il épouſa, par contrat du 10 Février 1679, *Hélene de la Baſtide*, fille de *Michel*, Seigneur du Port-de-Bonneau, & de *Marie de Langelie*. Elle mourut en 1690, & Isaac ſon époux, le 5 Mai 1715. De leur mariage naquirent :

1. Jean, qui ſuit.

2. Françoise, née le 25 Août 1683, mariée en 1704, à *Jean de Mélignan*, Seigneur de Trignan, morte en 1734.

3, 4, 5 & 6. Catherine, Hélene, Marie, & une autre Hélene, mortes jeunes.

7. Et Joseph, né le 19 Mars 1689, Enſeigne de la Colonelle au Régiment d'Oléron, par lettres du 27 Mars 1707; il eut une jambe emportée d'un boulet de canon au ſiége de Tortoſe, le 25 Août de la même année, ſuivant le certificat du Maréchal de *Barwick*, du 16 Janvier 1708. Il eſt mort le 28 Janvier 1760, retiré du ſervice avec une penſion du Roi.

XIII. Jean d'Anglade, III du nom, Ecuyer, Seigneur de Sarraſan, né le 4 Octobre 1680, a épouſé, par contrat du 26 Novembre 1705, *Jeanne de Rieutort-de-Bourrouſſe*, fille d'*Antoine de Rieutort*, Seigneur de la Nogarede, & de *Marie de Bourdieu*. *Jeanne de Rieutort* eſt morte le 4 Septembre 1733, & Jean d'Anglade le 27 Octobre 1748. De leur mariage ſont nés :

1. Joseph-Marie, qui ſuit.

Sept enfans morts en bas âge.

Et Laurent, né le 20 Octobre 1720, Prêtre de l'Oratoire où il eſt entré en 1735.

XIV. Joseph-Marie d'Anglade, Ecuyer, Seigneur de Sarraſan, né le 31 Mai 1713, a épouſé, le 1 Décembre 1745, *Anne de Courtade-de-Graziac*, fille de *Gaſton de Courtade*, Seigneur de Léberon, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment des Cuiraſſiers, & de *Marie du Puy-Penſens*. *Anne de Courtade* eſt morte le 19 Décembre 1755. De ce mariage ſont iſſus :

1. Joseph-Anne, né le 15 Juin 1749, reçu au mois d'Octobre 1767 Mouſquetaire du Roi dans ſa premiere Compagnie.

2. Marie-Jeanne, née le 4 Mai 1747, morte le 18 Mai 1749.

3. Et Laurence, née le 19 Novembre, & morte le 19 Décembre 1755, le même jour que ſa mere.

Branche des Seigneurs DE LA BASTIDE.

X. Jean d'Anglade, III du nom, Ecuyer, Seigneur de la Baſtide, né en 1568, ſecond fils de Jean, Ecuyer, Seigneur de Sarraſan, & de *Catherine d'Artigola*, fut d'abord Archer dans une Compagnie de cinquante Hommes-d'Armes, dont Jean ſon oncle étoit Guidon; enſuite Lieutenant dans la même Compagnie, après Jérémie ſon frere, & puis Capitaine de cent hommes au Régiment de *Néreſtan*. Il épouſa, par contrat du 12 Décembre 1609, en préſence de Jérémie ſon frere aîné, *Marie d'Im-*

Digitized by Google

bert, fille de *Robert*, Lieutenant-Particulier au Sénéchal de Condom, & d'*Anne le Sage*. Dans ſon teſtament du 22 Juillet 1616, il ſubſtitua graduellement les enfans mâles de ſes enfans, & dans le cas où ils n'en auroient ni les uns ni les autres, il appelle à la ſubſtitution JÉRÉMIE ſon frere, & à ſon défaut ſes enfans mâles, s'il en a : il mourut dans le même mois. De ſon mariage naquirent :

1. JEAN-FRANÇOIS, mort ſans alliance.

2. JEAN, qui de *Marie de Ciſteris* ſon épouſe, eut ESTHER, mariée, en 1678, à *Sebaſtien de Redon*, Seigneur des Foſſes ; morte en 1730.

3. Et JACQUES, qui ſuit.

XI. JACQUES D'ANGLADE, Ecuyer, Seigneur de la Baſtide, Capitaine au Régiment de la Reine, Infanterie ; puis Major dans celui d'Anjou, Infanterie, ſuivant des lettres de rémiſſion, du 26 Mars 1648 ; il épouſa, par contrat du 12 Janvier 1649, *Eſther du Broca*, fille d'*Iſaac*, Avocat du Roi au Préſidial de Condom, & de *Catherine Gaſguet de Vinzole*. Il teſta le 28 Avril 1657, & fit ſa femme héritiere, à la charge de rendre ſon hérédité à ſon fils ANTOINE, qui ſuit, quand il auroit atteint l'âge de vingt-cinq ans. Il eut encore deux filles de ſon mariage, ſçavoir :

2. FRANÇOISE, mariée, par contrat du 22 Mai 1678, à *Michel de Blatbourg*, Seigneur de la Bartuille.

3. Et MARIE, morte en bas âge.

XII. ANTOINE D'ANGLADE, I du nom, Ecuyer, Seigneur de la Baſtide, attaqua ESTHER ſa couſine-germaine, épouſe de *Sébaſtien de Redon*, Seigneur des Foſſes, au ſujet de la ſubſtitution appoſée au teſtament de JEAN, Ecuyer, Seigneur de la Baſtide, leur ayeul, du 22 Juillet 1616. La ſubſtitution fut déclarée ouverte en ſa faveur, par Arrêt du Parlement de Bordeaux, du 14 Juillet 1684 ; mais ils ſe concilierent par une tranſaction du 8 Janvier 1687, confirmée par une nouvelle du 27 Juillet 1711, entre ESTHER & JOSEPH D'ANGLADE, dont il ſera parlé ci-après. ANTOINE, I du nom, Seigneur de la Baſtide, épouſa, par contrat du 28 Mars 1678, *Marie de la Fourcade*, fille de *Philippe de la Fourcade*, Seigneur du Pin, & de *Marguerite Broguieres-de-Noſieres*. Il mourut en 1697, & *Marie de la Fourcade* ſa femme, le 1 Février 1737. De ce mariage ſont ſortis

1. JEAN, d'abord Sous-Lieutenant au Régiment de Champagne, ſuivant un certificat de ſervice du 1 Mai 1698, enſuite Cornette dans le Régiment de Fimarcon, Dragons : il fut tué en 1702, à la ſurpriſe de Crémone, où il fit des prodiges de valeur. S'étant trouvé, dans cette nuit pleine d'effroi & de confuſion, à la tête d'une trentaine de Dragons, à l'entrée d'une rue par où les Cuiraſſiers de l'Empereur vouloient paſſer pour aller à la porte du Pô, d'où ils devoient aller s'emparer du pont par où un gros détachement de l'armée du Prince *Eugene* devoit arriver ; il les l'arrêta avec ſa petite troupe, dont une partie périt avec lui. Les Cuiraſſiers Allemands reſterent aſſez longtems pour donner le tems à deux Régimens Irlandois d'arriver à la porte du Pô, d'où ils repouſſerent les Cuiraſſiers quand ils ſe préſenterent ; &,

Digitized by Google

le Marquis de Praſlin ayant profité de ce tems pour faire couper les ponts, le ſecours ne put arriver, & la ville fut ſauvée.

2. JOSEPH, Capitaine au Régiment de Boulonnois, par commiſſion du 10 Février 1705; Chevalier de Saint-Louis, par proviſions du 30 Mai 1731, mort à Condom le 10 Janvier 1751; retiré chez lui criblé de bleſſures après quarante ans de ſervice.

3. JACQUES, Lieutenant d'une Compagnie franche, mort Curé de Réault au Diocèſe de Condom en 1740.

4. FRANÇOIS, Capitaine au Régiment de Boulonnois, par commiſſion du 10 Décembre 1710, mort en 1734, après le ſiége de Philisbourg.

5. ANDRÉ, Lieutenant au Régiment de Boulonnois, par lettres du 17 Novembre 1710, tué au ſiége de Bouchain.

6. ANTOINE, qui ſuit.

7. THÉRESE, morte à Condom ſans alliance, le 11 Juin 1766.

8. Et MARIE, mariée, par contrat du 8 Juillet 1730, à *André de Saint-Germe-d'Aſcongues*, Seigneur d'Eſtrepaci, morte le trois Avril 1768.

XIII. ANTOINE D'ANGLADE, II du nom, Ecuyer, Seigneur de la Baſtide & de Grave, né le 8 Décembre 1695, Capitaine au Régiment de Boulonnois, par commiſſion du 21 Janvier 1735; Chevalier de Saint-Louis par lettres du 8 Octobre 1745; Lieutenant-Colonel dans le même Régiment de Boulonnois, par commiſſion du 15 Mai 1757, s'eſt retiré après quarante-cinq ans de ſervice; il a été bleſſé à l'attaque des lignes d'Ettingen en 1734, à la bataille de Raucoux, & il a reçu quatre coups de feu à l'affaire de l'Aſſiette en 1747, à la tête de ſes Grenadiers. Il a épouſé, par contrat du 19 Août 1751, *Marie de Saigues*, fille de *Joſeph*, Seigneur de Saint-Bonnet & de Thibaudie, & de *Catherine-Eléonore de Chaboneau*. Il en a eu :

1 & 2. JOSEPH & MARIE, morts en bas âge.

3. Et MARIE-ELÉONORE, née le 23 Septembre 1753.

Branche des Seigneurs DE COLOMBIERES & DE SAVONIERES.

VII. NAVARROT D'ANGLADE, Ecuyer, Seigneur de Colombieres & de Savonieres, ſecond fils de GUILLEM-AMANIEU, Seigneur d'Anglade, & de *Jeanne de Montferrant*, fut un des Enfans-d'honneur de LOUIS XI, en 1463 & 1464; un des Ecuyers-d'honneur de ce Prince en 1466, comme le marque l'état des Officiers de ce Monarque de ces mêmes années; il fut ſon Chambellan, Capitaine des Ville & Châtel de Mauléon en Poitou, & fit hommage au Roi le 4 Août 1473, pour la Terre de Colombierés, acquiſe du Seigneur de *Maillé*. Il épouſa en premieres noces, le 8 Janvier 1469, *Madelene de Chabot*, fille de *Louis*, Seigneur de la Greve, & de *Jeanne de Courcillon*, ſtipulans pour leur fille : il eſt dit dans le contrat, que ledit NAVARROT la prendra avec tous les droits de ſucceſſion qui lui pourront appartenir, & qu'il promet bailler, avant les épouſailles, à *Jean de Daillon*, Seigneur du Lude, ou au Seigneur de Mauléon, la ſomme de dix mille écus d'or, pour retirer du Seigneur de *Maillé* les Terres de Colombieres & de Savonieres, autrefois ven-

Digitized by Google

dues par ledit *Louis de Chabot*, audit Seigneur de *Maillé*, leſquelles Terres ſeront héritages audit NAVARROT, Ecuyer. Il épouſa en ſecondes noces *Françoiſe de Volvire*, fille de *Joachim de Volvire*, Baron de Ruffec, & de *Marguerite Harpedanne-de-Belleville*, & femme, en premieres noces, de *Joachim de Rouault*, Seigneur de Boiſmenard, de Gamaches & de Fronſac, Maréchal de France, mort en 1478. NAVARROT D'ANGLADE fit hommage au Comte *Jean d'Angoulême*, à cauſe de *Françoiſe de Volvire* ſa femme, le 2 Mai 1486. Il fut enterré dans la Chapelle de Notre-Dame du Château de Gamaches, où il mourut le 2 Septembre 1489, ſuivant l'atteſtation de pluſieurs Prêtres de la Paroiſſe & Seigneurie de Gamaches, du 19 Mars 1492. On ne connoît point ſa poſtérité.

Les armes : *d'azur, à l'aigle d'or éployée à deux têtes*; pour ſupports, *deux griffons*; & pour deviſe tout autour, *faiſons bien, laiſſons dire.*

Cette Généalogie eſt conforme aux titres qui nous ont été communiqués.

—ANGLARD, en Berri : JACQUES D'ANGLARD, Ecuyer, Seigneur de Crezancy en Berri, Sous-Brigadier des Chevaux-Légers de la Garde ordinaire du Roi, épouſa, le 12 Mars 1700, *Françoiſe Sergent*, fille de *Louis Sergent*, Ecuyer, Seigneur de l'Epinure, & de *Marguerite Boulard*, de laquelle il eut :

1, 2, 3 & 4. JACQUES, HENRI, JOSEPH, & ANNE D'ANGLARD-DE-CREZANCY, reçue à Saint-Cyr le 6 Décembre 1725. Cette Demoiſelle a prouvé par titres ſa nobleſſe ſucceſſive, depuis PIERRE, ſon cinquieme ayeul, Ecuyer, Seigneur d'ANGLARD, l'an 1520.

Les armes : *d'argent, à un lion de gueules.*

—ANGLEBERMER, famille ancienne, ſuivant une épitaphe que l'on voit dans la Chapelle de Saint-Jean au lieu d'Irſon en Thiérache, conçue en ces termes :

Ci gît Noble Demoiſelle Mabille de Cahembert, *femme jadis de Meſſire JEAN D'ANGLEBERMER, Chevalier, Seigneur-Châtelain d'Irſon, &c. laquelle trépaſſa l'an de grace 1302 au mois d'Août. Priez Dieu pour ſon ame, qui des péchés pardon lui faſſe.*

ROBERT D'ANGLEBERMER, Ecuyer, Seigneur de Lagny, de Paſſy & de Juvincourt, demeurant dans la paroiſſe de Saint-Remi-de-Juvincourt, Diocèſe de Laon, fut marié avec *Anne de Clermont-d'Amboiſe*, reçue auparavant Dame Chanoineſſe d'Eſpinal, fille de *Louis de Clermont-d'Amboiſe*, Marquis du Reſnel, Bailli & Gouverneur de Chaumont en Baſſigny, & de *Diane de Pontaillier*. De ce mariage eſt iſſue, entr'autres enfans, CÉLINIE-TRÉBONIE D'ANGLEBERMER, reçue à Saint-Cyr ſur les preuves de ſa nobleſſe, remontée à PIERRE, ſon cinquieme ayeul, qualifié *Chevalier, Seigneur de Lagny*, &c. Avant l'année 1500, l'héritiere de la Maiſon d'ANGLEBERMER-LAGNY épouſa le Marquis *de Bleincourt*, Seigneur d'Hennin-Cuvillers, dont eſt ſortie la feue Marquiſe *de Muy*. Voyez ALSACE-HENNIN-LIÉTARD.

Les armes : *d'azur, fretté d'or de ſix piéces.*

Digitized by Google

* ANGLES (DES) : la Terre & Seigneurie *des Angles* eſt la premiere Baronnie du Comté de Bigorre. Cette Terre entra dans la Maiſon de *Lons*, par le mariage de *Françoiſe*, fille du Maréchal *de Grammont*, & de *Claude de Montmorenci* avec *Bernard de Lons*. Depuis ce tems, la même Baronnie des Angles eſt paſſée dans la Maiſon de *Roux-de-Gaubert*, à qui elle a été apportée par le mariage de *Marie-Angélique de Lons* avec *Paul le Roux-de-Gaubert*, Marquis de Courbons, Premier Préſident du Parlement de Pau.

*—ANGLETERRE. Il y a peu de Royaumes qui aient autant d'anciennes Nobleſſes que l'*Angleterre* ou *la Grande-Bretagne;* il y a même pluſieurs Seigneurs qui peuvent le diſputer d'ancienneté avec pluſieurs Souverains. La Conſtitution du Gouvernement, preſque républicain, de cet État, fait que cette Nobleſſe s'y eſt toujours bien ſoutenue. Mais leur dignité diminue inſenſiblement par le nombre de nouveaux Pairs que les Rois introduiſent de tems en tems dans le Parlement de la Grande-Bretagne. Par-là un ſimple Gentilhomme devient égal à un des plus grands Seigneurs & des plus anciens de l'Angleterre. Telle eſt la politique dont les Rois ſe ſont ſervis & ſe ſervent encore pour être les maîtres dans le Parlement : mais laiſſons cette matiere à d'autres, & voyons ſeulement ce qui regarde ſes Rois.

Il n'y a plus chez eux aucun Prince de la Race Saxonne; ni même de Race Normande, quoiqu'on y trouve encore des Seigneurs de ces anciens tems, tels ſont les *Courtenay*, les *Montgommery*, les d'*Harcourt*, &c. Deux choſes en ſont la cauſe; la premiere eſt la ſucceſſion à la Couronne, qui va aux femmes, & qui a placé pluſieurs Princes étrangers ſur le Trône; la ſeconde, ſont les guerres civiles dans leſquelles cette Nation a été plongée pendant des tems conſidérables, & qui peut-être ont fait périr plus de Princes du Sang, que de Seigneurs. Il faut donc s'en tenir à deux Maiſons; l'une de STUART, & l'autre de BRUNSWICK-HANOVRE.

JACQUES VI, Roi d'Écoſſe, fils de MARIE-STUART & de HENRI STUART, Duc de Lénox, fut appellé à la Couronne d'Angleterre. Ce fut une eſpéce de réparation qu'ELIZABETH fit à la mémoire de MARIE STUART, à qui elle avoit fait trancher la tête. Le Roi JACQUES réunit les trois États d'Angleterre, d'Écoſſe & d'Irlande, en une même Monarchie ſous le nom de *la Grande-Bretagne*. Il mourut en 1625.

CHARLES I, ſon fils, lui ſuccéda; c'eſt lui que ſes Sujets firent mourir en 1649 : les principaux miniſtres de ce parricide furent *Fairfax* & *Cromwel;* ce dernier ſe fit déclarer Protecteur de la République, & ſa vie fut plus heureuſe que celle d'un Tyran n'auroit mérité de l'être : il mourut en 1658.

Richard Cromwel, ſon fils, lui ſuccéda, ſous le titre de Protecteur; mais il fut bientôt dépoſſédé : car le Général *Monk*, Vice-Roi d'Écoſſe, diſpoſa ſi bien les deux Chambres du Parlement à rétablir le Roi légitime, que CHARLES II fut rappellé en Angleterre en 1660, & fut remis ſur le Trône de ſes peres. Il épouſa en 1662 CATHERINE de Portugal, fille

Digitized by Google

fille de JEAN IV, de laquelle il n'eut point d'enfans, & il mourut le 19 Février 1685.

JACQUES II, ſon frere, mort en 1701, lui ſuccéda. Celui ci fut détrôné en 1688 par le Prince d'Orange, ſon gendre, qui ſe fit reconnoître Roi ſous le nom de GUILLAUME III.

Après la mort de GUILLAUME, qui avoit été précédée de celle de MARIE, ſon épouſe, fille aînée du Roi JACQUES II, la Princeſſe ANNE, ſœur de MARIE, & femme du Prince GEORGES de Danemarck, monta ſur le Trône d'Angleterre en 1702.

Après ſa mort, arrivée le 12 Août 1714, les Anglois, ſuivant un acte du Parlement, pour régler la ſucceſſion dans la ligne Proteſtante, fait ſous le règne de GUILLAUME III, ont appellé à la Couronne GEORGES, Duc de Brunſwick-Hanovre, qui ſe trouvoit le plus proche parent de la Branche Royale entre ceux qui ſont de la Religion Proteſtante. Il fut proclamé Roi de la Grande-Bretagne le 12 Août 1714, fit ſon entrée à Londres le 1 Octobre ſuivant, & fut couronné le 31 du même mois. Il eſt mort le 22 de Juin 1727 à Oſnabruck. Il avoit épouſé, le 21 Novembre 1682, SOPHIE-DOROTHÉE, ſa couſine, fille de GEORGES-GUILLAUME, Duc de Brunſwick-Zell, dont il eut GEORGES-AUGUSTE, qui ſuit, & SOPHIE-DOROTHÉE, née le 16 Mars 1687, mariée le 14 Novembre 1706 à FRÉDÉRIC-GUILLAUME, Électeur de Brandebourg, & Roi de Pruſſe.

GEORGES-AUGUSTE, reconnu Roi d'Angleterre après la mort de ſon pere, le 26 Juin 1727, épouſa, le 12 Septembre 1705, GUILLELMINE-DOROTHÉE-CHARLOTE, fille de JEAN-FRÉDÉRIC, Marquis de Brandebourg-Anſpach.

GEORGES-GUILLAUME-FRÉDÉRIC, né le 4 Juin 1738, ſon petit-fils, & fils de FRÉDÉRIC-LOUIS, Prince de Galles, mort le 31 Mars 1751, & d'AUGUSTE DE SAXE-GOTHA, Princeſſe Douairiere de Galles, lui a ſuccédé à la Couronnne d'Angleterre le 25 Octobre 1760. Il a de ſon mariage, contracté le 8 Septembre 1761 avec SOPHIE-CHARLOTE DE MECKELBOURG-STRELITZ, née le 16 Mai 1744:

1. GEORGES-FRÉDÉRIC AUGUSTE, Prince de Galles & Electoral d'Hanovre, né le 12 Août 1762.

2. FRÉDÉRIC, né le 16 Août 1763, Prince & Evêque d'Oſnabruck le 27 Février 1764.

3. GUILLAUME-HENRI, Duc de Lancaſtre, né le 21 Août 1765.

4. EDOUARD, né le 2 Novembre 1767.

5. CHARLOTE-AUGUSTE-MATHILDE, Princeſſe d'Angleterre, née le 29 Octobre 1766.

6. AUGUSTE-SOPHIE, Princeſſe d'Angleterre, née le 8 Novembre 1768.

7. Et ELIZABETH, née en Mai 1770, & baptiſée le 17 Juin ſuivant.

Le Roi d'Angleterre a pour freres & ſœurs vivans,

1. GUILLAUME-HENRI, né le 25 Novembre 1743, Duc de Gloceſter & d'Edimbourg en 1764.

Digitized by Google

2. Henri-Frédéric, Duc de Cumberland, né le 7 Novembre 1745.

3. Auguste, Ducheſſe de Cornouailles, née le 11 Août 1737, mariée le 16 Janvier 1764 au Prince héréditaire de Brunſwick.

4. Louise-Anne, née le 19 Mars 1749, mariée en 1764 au Duc de Meckelbourg-Strélitz, frere de la Reine d'Angleterre.

5. Et Caroline-Mathilde, née poſthume le 22 Juillet 1751, mariée le 1 Octobre 1766 au Roi de Danemarck.

Et pour tantes,

1. Amélie-Sophie-Eléonore, née le 15 Juin 1711.

2. Et Marie, mariée au Landgrave de Heſſe-Caſſel.

Les armes : *écartelé, au premier de gueules, à trois léopards d'or, paſſans l'un au-deſſus de l'autre*, qui eſt d'Angleterre ; *parti d'or, à un lion de gueules, enfermé dans un double treſcheur de gueules, fleurdeliſé & contrefleurdeliſé*, qui eſt d'Écoſſe ; *au ſecond* de France ; *au troiſieme* d'Irlande, *qui eſt d'azur, à une harpe d'or ; au quatrieme de gueules, à deux léopards d'or, langués & onglés d'azur*, qui eſt de Brunſwick ; *parti d'or, ſemé de cœurs de gueules, & un lion d'azur, brochant ſur le tout*, qui eſt de Lunebourg ; *la pointe de ce parti, mantelé de gueules, à un cheval d'argent courant*, qui eſt de baſſe Saxe ; *& ſur le tout de ce parti, de gueules, à un bonnet électoral d'or. Cet écu entouré de l'Ordre de la Jarretiere, & ſur lequel eſt écrit* HONNY SOIT QUI MAL Y PENSE : *couronné d'une couronne royale, réhauſſée de quatre Croix de Malte, & de quatre fleurs-de-lys, le tout d'or ; ſommet, un léopard d'or paſſant, couronné de même ; l'écu ſupporté par un léopard d'or, couronné de la couronne d'Angleterre à droite, & à gauche d'une licorne d'argent, ayant une couronne d'or de Duc paſſée dans le cou, de laquelle ſort une chaîne d'argent, paſſant entre les jambes de derriere ; & au-deſſous de cet écu eſt la deviſe* DIEU ET MON ROI.

ANGLOS, à Perrone : Thomas d'Anglos, Écuyer, Seigneur de Provinlieu & de Froiſſi, vivoit avant l'an 1511. Une enquête faite l'an 1540 devant les Élus de Perrone, juſtifie que ledit Thomas d'Anglos, alors âgé de quatre-vingt-dix ans, avoit commandé cinq cents hommes de pied, ſous la charge de Monſeigneur le Vidame, pendant les guerres de Picardie, & qu'il eut pour pere Pierre d'Anglos, Écuyer, Seigneur de Provinlieu, natif d'Anglos, près de Lille, en Flandres.

Antoine d'Anglos, un de leurs deſcendans, Écuyer, Seigneur d'Herouval & de Lepli, fut Page du Roi dans ſa grande écurie, & obtint enſuite, l'an 1678, une Commiſſion de Capitaine de Cavalerie. Il épouſa, le 26 Avril 1685, *Marie-Salomé Deffitat*, fille de *Jacques Deffitat*, Lieutenant-Criminel à l'ancien Châtelet de Paris, & de *Marie Santeuil*.

Jacques & Denis d'Anglos, leurs enfans, furent reçus tous deux Pages du Roi dans ſa grande écurie en Avril 1701, ſur les preuves qu'ils firent de leur nobleſſe. Les titres qu'ils produiſirent remontent à Thomas

Digitized by Google

d'Anglos, leur cinquieme ayeul, mentionné ci-deſſus. *Armorial de France, tome I. part. 1. pag. 17.*

Les armes : *d'azur, à un écuſſon d'argent, poſé au milieu de l'écu, & accompagné de trois quinte-feuilles d'or, poſées deux en chef & une en pointe.*

* ANGLURE : Cette Terre & Seigneurie eſt une des plus anciennes Baronnies de la Province de Champagne. Elle eſt auſſi une des quatre Baronnies mouvantes de l'Evêché de Troyes. Saint-Juſt, les moulins & rivieres banales de Méry-ſur-Seine, & le Pouſſey, ſont les trois autres Baronnies qui ſe trouvent ſous la mouvance de cet Evêché. Les quatre Seigneurs poſſeſſeurs de ces Baronnies, qu'on vient de nommer, ſont obligés de porter proceſſionnellement l'Evêque de Troyes depuis l'Abbaye de Notre-Dame juſqu'à la Cathédrale, le jour que ce Prélat fait ſon entrée publique dans ſa Ville Epiſcopale.

Anciennement la Baronnie d'*Anglure* a appartenu à des Seigneurs particuliers qui en portoient le nom. Leurs armes étoient d'*or, ſemé de grillets* ou *ſonnettes d'argent, ſupportées de pieces lavées de gueules, en forme de chevrons renverſés.* Enſuite elle paſſa par alliance, en 1256, dans la famille de *Saint-Chéron*, qui en prit auſſi le nom, & qui l'illuſtra beaucoup par les grandes Charges & les dignités, tant Eccléſiaſtiques que Militaires, qu'elle exerça dans l'État.

Helene de Cardonne, fille de Bernard, Baron d'Anglure, porta en mariage la Baronnie de ſon nom à *Côme de Braux*, Seigneur de Saint-Florent, Préſident au Bureau des Finances de Champagne, pere de *Pierre-Ignace de Braux*, Maître des Requêtes, en faveur duquel la Baronnie d'Anglure fut érigée en *Marquiſat*, par Lettres de 1657, régiſtrées au Parlement de Paris. Celui-ci, qui teſta le 12 Juillet 1661, étant mort ſans enfans, eut pour héritiere ſa ſœur *Louiſe-Angélique de Braux*, mariée, le 11 Avril 1646, à Antoine de Savigny d'Anglure, créé Comte d'Eſtoges en 1656. Leur fils, Marc-Antoine-Saladin-d'Anglure-du-Bellai-de-Savigny, obtint en Septembre 1682 de nouvelles Lettres de l'Erection d'Eſtoges en Comté. Charles-Nicolas Saladin, & Marc-Antoine-Scipion, fils de Marc-Antoine-Saladin d'Anglure, & de *Marie-Jeanne de Rouville*, furent ſucceſſivement l'un & l'autre Marquis d'Anglure & Comtes d'Eſtoges, & étant morts ſans poſtérité, ils eurent pour héritiere Anne-Angélique d'Anglure-de-Savigny, leur tante. Après la mort de cette derniere, arrivée en 172...., *Enard*, Marquis de *Livron*, ſe porta héritier de cette ſucceſſion, du chef de ſon ayeule paternelle Anne d'Anglure-de-Savigny, tante d'Anne-Angélique.

La Terre d'Anglure avoit été acquiſe par M. de *Commerfort*, Anglois ; mais celui-ci l'a vendue en 1752, & nous ignorons qui en eſt le poſſeſſeur.

ANGO, en Normandie, famille noble & ancienne, dont le chef eſt M. Ango, Ecuyer, Seigneur de Beaumont-les-Maizerets, Magny, la

Digitized by Google

Haye, &c. lequel vivoit en l'an 1540. Il eut de *Renée Biard de Saint-Georges*, ſa femme :

René Ango, Ecuyer, Seigneur de Beaumont-les-Maizerets, &c. qui épouſa *Barbe Goupil*, fille de *Nicolas Goupil*, Ecuyer, Seigneur de la Bucaille, & eut de ce mariage :

Nicolas Ango, Ecuyer, Seigneur de Beaumont-les-Maizerets, &c. lequel acquit, de la maiſon de *Montgommery*, la terre de la Motte, qui fut érigée en Marquiſat, ſous le nom de la *Motte-Lézeau*, par Lettres-Patentes du mois de Juillet 1693, enregiſtrées au Parlement & à la Chambre des Comptes de Rouen, le 3 Août 1696. Il épouſa en 1607 *Catherine Cochon*, fille du Seigneur de Courgeron & de la Chaiſe. De ce mariage eſt ſorti :

Jean-Baptiste Ango, Marquis de Lézeau, Conſeiller au Parlement de Rouen, qui épouſa en 1650, Demoiſelle *Marie le Févre-de-Lézeau*, fille unique & héritiere de *Nicolas le Févre-de-Lézeau*, Doyen du Conſeil d'Etat du Roi, qui étoit devenu Seigneur de Lézeau, par alliance avec *Marie d'Aleſſo*, qui avoit pour biſayeule *Brigilde-Martatille*, ſœur de Saint-François de Paule. Ledit Jean-Baptiste Ango eut de ce mariage :

1. Jean-Baptiste, II du nom, Marquis de Lézeau, Baron d'Eſcouché, Conſeiller au Parlement de Rouen, qui ſuit :

2. Et René-Philippe, Seigneur de la Motte, qui épouſa en 1717 *Antoinette Jourdaine*, héritiere de la maiſon de *Flers*, & de *Pellevé*.

Jean Baptiste Ango, II du nom, épouſa en 1697 *Catherine du Monſtier*, duquel mariage ſont ſortis :

1. Jean-Baptiste, III du nom, Marquis de Lézeau, Baron d'Eſcouché, ci-devant Conſeiller au Parlement de Rouen, qui ſuit.

2. Nicolas-Philippe, ancien Capitaine de Dragons, & Chevalier de Saint-Louis.

3. Henri-Bruno, Seigneur de Lézeau, Docteur de Sorbonne, Archidiacre de l'Egliſe de Rouen, & Conſeiller-Clerc au même Parlement.

4. Et Louis-Charles-Joseph.

Jean-Baptiste Ango, III du nom, épouſa en 1732 *Marie-Michelle Hébert*, duquel mariage eſt ſorti :

Jean-Baptiste Ango, IV du nom, Marquis de Lézeau, Baron d'Eſcouché, Seigneur de Joué, du Plain, Vieux-ponts, &c. Seigneur & Patron de Méville, Calleville, Port-de-Navarre, en Caux, & Sous-Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoiſes.

Les armes d'Ango-de-Lézeau ſont : *d'azur, à trois annelets d'argent ; écartelé*, de le Févre.

Du mariage de René-Philippe de la Motte-Ango, avec *Antoinette Jourdaine*, héritiere de la maiſon de *Flers* & de *Pellevé*, ſont ſortis :

1. Ange-Hiacinthe, Seigneur dela Motte, &c. ci-devant Capitaine au Régiment du Commiſſaire Général Cavalerie.

Digitized by Google

2. PHILIPPE-ANTOINE-FRANÇOIS, Seigneur de Flers & d'Hémevès, ci-devant Capitaine au Régiment de Bretagne, &c.

3. Et LOUIS-PAUL, dit le Chevalier de *Flers*, Chevalier de Saint-Louis, & Exempt des Gardes-du-Corps du Roi.

ANGE-HIACINTHE ANGO a épousé, en 1744, *Madelene-Charlotte Chertemps.*

La Branche d'ANGO-DE-FLERS porte les armes d'ANGO-DE-LÉZEAU, qui sont *écartelées*, de Pellevé.

—ANGOS, famille orignaire de Bigorre. CHRISTOPHE D'ANGOS, Sieur de Boucarez, épousa le 5 Mars 1541, *Bertrande de Cazaux*, sœur de *Pierre-Armand de Cazaux*, Seigneur de Laran, en Magnoac, Diocèse d'Auch.

Une Enquête faite le 18 Novembre 1569, par les Nobles du Pays de Bigorre, énonce que noble ARMAND D'ANGOS, Ecuyer, Seigneur de Villeneuve, audit pays de Bigorre, & que l'on dit être pere dudit CHRISTOPHE, avoit servi le Roi pendant quarante-cinq ans, dans les Compagnies d'Ordonnance; que, de quatre fils qu'il avoit eus, deux étoient morts au service, & les deux autres continuoient à servir Sa Majesté dans ses armées; que, depuis vingt-deux ans, alors lui ARMAND D'ANGOS faisoit l'Office de Lieutenant de Robe-Courte en la Sénéchaussée de Bigorre, au siége de Tarbes, & qu'en haîne de ce qu'il s'opposa au passage des Troupes que menoit en Béarn le Comte de *Montgommeri*, celui-ci lui brûla sa maison de Villeneuve avec tous les papiers, titres & documens qu'il y avoit, & brûla aussi sa maison & place d'*Angos.*

ARNAUD-JEAN D'ANGOS, Ecuyer, Seigneur de Boucarez, de Luc, de Sizo, de Villeneuve, de Bourg & d'Espiel, a laissé de son mariage avec *Marie-Marguerite de Beaudéan*, fille de *N...* Baron de Puilauzic, en Cominges, & de *Claire de Mus*, JEAN-FRANÇOIS D'ANGOS, Ecuyer, Seigneur de Boucarez, reçu Page du Roi dans sa grande Ecurie, le 8 Janvier 1683, sur les preuves de sa noblesse, qu'il fournit alors par titres, qui remontent à Noble CHRISTOPHE D'ANGOS, mentionné ci-dessus. *Armorial de France, tome I. part. 1. pag. 17.*

Les armes : *d'or, à trois corneilles de sable, becquées & membrées de gueules, & un fer de lance d'argent, posé au milieu de l'écu, la pointe en haut.*

* ANGOULÊME : ancien Comté que PHILIPPE *le Long*, Roi de France, donna à *Jeanne* de France & à *Philippe* d'Evreux, son mari. *Charles*, leur fils, en fut privé pour félonie en 1351. Le Roi JEAN céda ce Comté à *Charles d'Espagne*, dit *de la Cerda*, Connétable de France, le même qui fut assassiné en 1354. Par le traité de paix de Brétigny, l'Angoumois fut cédé à l'Angleterre en toute souveraineté : mais en 1371 ou 1372 les habitans d'Angoulême chasserent les Anglois de leur Ville, & se donnerent, de leur propre mouvement, à CHARLES V, Roi de France.

Dans la suite, l'Angoumois fut donné en appanage à la seconde

Digitized by Google

branche de VALOIS, dont étoit FRANÇOIS I, qui portoit le titre de Comte d'Angoulême avant que d'être Roi de France. Ce Prince l'érigea en Duché en 1515, pour LOUISE de Savoye, sa mere.

Après la mort de cette Princesse, arrivée en 1531, ce Duché fut réuni à la Couronne, & donné depuis en 1552, par HENRI II, à sa fille *Diane*, légitimée de France, mariée à *Horace Farnese*, & ensuite à *François de Montmorenci*, & morte sans postérité en 1619. C'est cette même Princesse qui reconcilia HENRI III avec le Roi de Navarre HENRI IV.

En 1619 ou 1620 LOUIS XIII donna le Duché d'Angoulême en engagement à CHARLES DE VALOIS, fils naturel de CHARLES IX, mort en 1650. LOUIS-EMMANUEL, son fils, étant mort sans postérité en 1653, le Duché d'Angoulême fut réuni au Domaine. Cependant l'usufruit fut continué au Duc de *Joyeuse*, *Louis*, mort en 1654, le même qui avoit épousé, en 1644, LOUISE DE VALOIS, fille de LOUIS-EMMANUEL. Ce même usufruit fut ensuite continué au Duc de *Guise*, & à la Duchesse, sa veuve: après leur mort le Duché d'Angoulême fut réuni de nouveau à la Couronne. LOUIS XIV, en 1710, le donna en augmentation d'appanage & à titre de Pairie à son petit-fils CHARLES, Duc de Berri. Depuis sa mort, sans postérité, arrivée en 1714, ce Duché est réuni à la Couronne.

ANGOULÊME ancien portoit : *lozangé d'or & de gueules.*

—ANGRAN : AMBROISE-EUVERTE ANGRAN, Conseiller du Roi, Correcteur en sa Chambre des Comptes de Paris, & reçu en cette qualité le 23 Janvier 1716, étoit fils d'EUVERTE ANGRAN, Seigneur de Bouchemont, aussi Conseiller du Roi, Correcteur en ladite Chambre, lequel fut maintenu dans sa noblesse le 12 Mai 1701, comme petit-fils d'EUVERTE ANGRAN, Seigneur de Fontpertuis & de Lailly, Conseiller, Notaire & Sécretaire du Roi, Maison, Couronne de France, & de ses Finances, pourvu le 24, & reçu le 28 Juillet 1634. *Armorial de France, tom. I. part. 1. pag. 18.*

Les armes ; *d'azur, à trois chevrons d'or, posés l'un au-dessus de l'autre, & accompagnés de trois étoiles de même, 2 en chef, & l'autre à la pointe de l'écu.*

* ANGRES, en Artois, Terre & Seigneurie acquise par *Charles de Briois*, qui vivoit en 1595. *Voyez* BRIOIS.

—ANGUETIN, Sieur du Bois, en Normandie, Généralité d'Alençon. FLORENCE ANGUETIN fut mariée vers 1550 avec *Jean Loubert*, Ecuyer, Seigneur de Martainville. Voilà tout ce que nous savons sur cette famille, qui porte pour armes ; *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 vases de même, deux en chef & un en pointe.*

* —ANHALT, Principauté d'Allemagne, qui a pour Capitale une petite ville de ce nom, presqu'entierement ruinée. Elle a donné son nom à une des plus anciennes Maisons, non-seulement d'Allemagne, mais de

Digitized by Google

toute l'Europe. Ce n'eſt pas qu'on doive donner dans les fables de certains Auteurs, leſquels, avec *Linnæus*, la font deſcendre d'*Aſcanie*, fils de *Gomer*, fils de *Japhet*, fils de *Noë*.

Il y a plus d'apparence qu'elle vient de ce *Berenthobalde*, qui, dans le ſixieme ſiecle, fit la guerre aux Thuringiens; & des Princes qui ont regné dans la Saxe, entre leſquels eſt *Wittiking*, à qui CHARLEMAGNE donna la qualité de Duc.

Dans la ſuite, la Maiſon d'ANHALT a poſſedé les Electorats de Brandebourg & de Saxe. OTHON *le Grand*, Comte d'Aſcanie, &c. fut pere d'ALBERT, dit *l'Ours*, que l'Empereur CONRAD III fit Marquis & Electeur de Brandebourg; la Maiſon de *Stade*, qui avoit long-tems poſſedé ce Marquiſat, ayant manqué vers l'an 1150.

Quelque tems après, HENRI *le Lion*, Duc de Saxe & de Brunſwick, s'étant ſoulevé contre l'Empereur FRÉDÉRIC I, dit *Barberouſſe*, perdit ſa dignité, qui fut donnée vers l'an 1169, à la Diète de Wirtsbourg, à BERNARD, l'un des fils d'ALBERT *l'Ours*.

BERNARD a eu pour ſucceſſeurs ALBERT I, ALBERT II, RODOLPHE I, RODOLPHE II, VINCESLAS, RODOLPHE III, & ALBERT III, mort en 1422.

Les deſcendans d'ALBERT *l'Ours*, qui ont poſſedé l'Electorat de Brandebourg, ſont, OTHON I, OTHON II, ALBERT II, JEAN I, OTHON III, JEAN II, CONRAD, JEAN III, WOLDEMAR I, JEAN IV, juſqu'à LOUIS DE BAVIERE, vers l'an 1417: alors l'Empereur SIGISMOND tira l'Electorat de cette famille.

Les Princes d'ANHALT d'aujourd'hui deſcendent de BERNARD par HENRI, ſon fils, à qui FRÉDÉRIC *Barberouſſe* donna le titre de Prince d'ANHALT.

Les Ducs de *Saxe-Lawenbourg* ſont de la même Maiſon. Ils viennent d'ALBERT I & d'HÉLENE, fille de l'Empereur OTHON IV, ſur la fin du ſeizieme ſiecle. JOACHIM ERNEST, Prince d'ANHALT, étant mort en 1586, laiſſa ſeize enfans. Les fils partagerent la Principauté en quatre parties égales; puis ils en firent une cinquieme pour un des cadets, qui voulut ſe marier.

L'aîné a la direction des affaires, & ſe trouve aux Diètes. Les Princes de cette Maiſon ſuivent tous le Calviniſme, excepté la branche de *Zerbſt*, qui a repris la Confeſſion d'Augsbourg, dont leur pere avoit été zélé défenſeur. *Voyez* la généalogie de cette Maiſon dans *Moréri*. Voici l'état actuel de ſes différentes branches:

Branche d'ANHALT-DESSAU.

LÉOPOLD-FRANÇOIS FRÉDÉRIC, Prince d'ANHALT, né le 10 Août 1740, fiancé le 15 Juillet 1765 avec LOUISE-HENRIETTE-GUILLELMINE, ſeconde fille du Prince FRÉDÉRIC-HENRI, Margrave de Brandebourg, & marié le 25 Juillet 1765.

Freres: 1. Le Prince JEAN-GEORGES, né le 28 Janvier 1748.

2. Et le Prince ALBERT, né le 22 Avril 1750.

Digitized by Google

Sœurs : 1. La Princeſſe HENRIETTE-CATHERINE-AGNÈS, née le 5 Juin 1744, Chanoineſſe de Hervord.

2. La Princeſſe MARIE-LÉOPOLDINE, née le 18 Novembre 1746, mariée le 28 Septembre 1765 à *Simon-Auguſte de la Lipe-Detmold.*

3. Et la Princeſſe CASIMIRE, née le 13 Janvier 1749.

Oncles : 1. Le Prince DIETRICH, Chevalier de l'Ordre de l'Aigle Noir, Feld-Maréchal au ſervice de Pruſſe, Colonel d'Infanterie, né le 2 Août 1702.

2. Et le Prince FRÉDÉRIC-HENRI-EUGÈNE, Chevalier de l'Aigle Blanc, Général de Cavalerie au ſervice de Saxe, Gouverneur de Wittemberg, né le 27 Décembre 1705.

Tantes : 1. La Princeſſe ANNE-WILHELMINE, née le 12 Juin 1715.

2. La Princeſſe LÉOPOLDINE-MARIE, née le 18 Décembre 1716, mariée, le 13 Février 1739, à HENRI-FRÉDÉRIC, Margrave de Brandebourg-Schewet.

3. Et la Princeſſe HENRIETTE-AMÉLIE, née le 7 Décembre 1720, Chanoineſſe de Hervord.

Enfans de l'oncle paternel, GUILLAUME GUSTAVE, dénommés ſeulement Comtes & Comteſſes D'ANHALT.

1. LÉOPOLD-LOUIS, Lieutenant-Colonel au ſervice de Pruſſe, né le 28 Février 1729, marié, le 8 Avril 1766, avec *Caroline-Elizabeth de Prinzen*, âgée de 23 ans.

2. FRÉDÉRIC, Major & Adjudant au ſervice de Pruſſe, né le 21 Mars 1732.

3. ALBERT, Capitaine au ſervice de Pruſſe, né le 24 Juin 1735, marié, le 24 Juin 1763, avec *Sophie-Louiſe Henriette de Wedel*, âgée de 18 ans.

4. JEANNE-SOPHIE, née le 9 Juillet 1731.

5. Et LÉOPOLDINE-ANNE-DIÉTRIQUE-HENRIETTE-MAURICIANE, née poſthume le 26 Janvier 1738.

Mere : JEANNE-SOPHIE HERRIN, Douairiere du Prince GUILLAUME GUSTAVE, née le 8 Juillet 1706, élevée par l'Empereur au rang de *Comteſſe de l'Empire* en 1749, & cette dignité fut rendue héréditaire dans ſa poſtérité. Elle réſide à Deſſau.

Branche D'ANHALT-BERNEBOURG.

Le Prince FRÉDÉRIC ALBERT, Major-Général en Danemarck, marié, le 4 Juin 1763 avec *Louiſe-Albertine*, fille du Duc *Frédéric-Charles de Holſtein-Ploën*, âgée de 20 ans, le 25 Juillet 1766.

Sœurs du Prince : 1. La Princeſſe CHARLOTE-WILHELMINE, née le 25 Août 1737; *voy.* SCHWARTZBOURG-SONDERSHAUSEN.

2. La Princeſſe FRÉDÉRIQUE-AUGUSTE-SOPHIE, née le 28 Août 1744, mariée le 27 Mai 1764 à FRÉDÉRIC-AUGUSTE, Prince d'ANHALT-ZERBST.

3. La Princeſſe CHRISTINE-ELIZABETH-ALBERTINE, née le 11 Novembre

Digitized by Google

bre 1746, mariée en Juin 1762 à AUGUSTE, Prince de Schwarlzbourg-Sondershauſen.

Du premier mariage de VICTOR-FRÉDÉRIC D'ANHALT-BERNEBOURG, pere du Prince regnant, avec la Princeſſe LOUISE, fille du Prince D'ANHALT-DESSAU, vint la Princeſſe SOPHIE-LOUISE, née le 28 Juin 1732, mariée, le 20 Mai 1753, à *Frédéric-Gottlieb*, Comte regnant de Solms-Baruth.

Tante du Prince : ELIZABETH-ALBERTINE, née le 31 Mars 1693 ; *voyez* SCHWARTZBOURG-SONDERSHAUSEN.

Oncle, autrefois *Comte*, depuis *Prince de BŒRENFELD.*

CHARLES-LÉOPOLD, Général-Lieutenant des troupes de Caſſel, né le 1 Juillet 1717.

Enfans du grand-oncle, le Prince LEBRECHT-DE-HOYM.

VICTOR-AMÉDÉE-ADOLPHE, né à Schaümbourg le 7 Septembre 1693, marié en ſecondes noces, le 14 Février 1740, à *Hedwige-Sophie*, née Comteſſe d'*Henckel-de-Donnerſmack*, 4 Mai 1717.

Les enfans du premier mariage avec *Charlote-Louiſe*, Comteſſe d'*Iſſembourg*, morte le 2 Janvier 1739, ſont :

1. CHARLES-LOUIS, Colonel au ſervice de Hollande, né le 16 Mai 1723, marié, le 16 Décembre 1765, à *Amélie-Eléonore*, Princeſſe de *Solms.*

2. FRANÇOIS-ADOLPHE, Général-Major au ſervice de Pruſſe, né le 7 Juin 1725, marié, le 19 Octobre 1762, à *Marie-Joſephe*, née Comteſſe d'*Haſſlingue* le 13 Septembre 1742, dont VICTOR-FRÉDÉRIC, né le 28 Février 1764.

3. VICTOIRE-CHARLOTE, *voyez* BRANDEBOURG-CULMBACH.

Les enfans du ſecond lit ſont :

4. FRÉDÉRIC-LOUIS, Capitaine au ſervice de Hollande, né le 29 Novembre 1739.

5. VICTOR-AMÉDÉE, né le 21 Mai 1744, au ſervice de l'Impératrice Reine.

6. Et SOPHIE-CHARLOTE-ERNESTINE, née le 3 Avril 1743 ; *voyez* ISSEMBOURG.

Sœurs du Prince VICTOR-AMÉDÉE-ADOLPHE : CHARLOTE-WILHELMINE ; voy. *Heſſe-Philipſtat :* & SOPHIE-CHRISTINE ; voy. *Schwartzbourg-Sondershauſen.*

Branche D'ANHALT-CŒTHEN, de la Religion Réformée.

Le Prince CHARLES-GEORGES LEBRECHT, né le 15 Août 1730, marié le 26 Juillet 1763 à *Louiſe-Charlote-Frédérique*, fille de *Frédéric*, Duc *de Holſtein-Glusksbourg.*

Frere & ſœurs du même lit :

1. Le Prince FRÉDÉRIC-ARMAND, né le 26 Octobre 1731, Colonel au ſervice de France, Lieutenant-Général, a eu les entrées en Août 1765, & a épouſé, le 13 Juin 1766, *Louiſe-Ferdinande*, Comteſſe de *Stolberg-Wernigerode.*

Digitized by Google

2. La Princeſſe CHRISTINE-ANNE-AGNÈS, née le 6 Décembre 1726, mariée au Comte de *Stolberg-Wernigerode* le 12 Juillet 1742.

3. La Princeſſe JEANNE-WILHELMINE, née le 4 Novembre 1728, mariée, en Décembre 1749, à *Frédéric-Jean-Charles*, Prince de *Schonaich-Carolah*, né en 1716.

Sœur du ſecond lit,

4. La Princeſſe AGNÈS-LÉOPOLDINE-AUGUSTINE, née le 31 Mai 1724.

Sœurs du troiſieme lit,

5. La Princeſſe CHARLOTTE-SOPHIE-CISELE-FRÉDÉRIQUE, née le 11 Août 1733.

6. Et la Princeſſe MARIE-MADELENE-BÉNÉDICTINE, née le 12 Mars 1740, Chanoineſſe de Gandersheim.

Branche D'ANHALT-ZERBST, de la Religion Luthérienne.

Le Prince FRÉDÉRIC-AUGUSTE, Général, Feld-Maréchal au ſervice de l'Impératrice Reine, né le 8 Août 1734, marié, le 20 Juin 1764, à la Princeſſe FRÉDÉRIQUE-AUGUSTINE-SOPHIE-ALBERTINE D'ANHALT-BERNEBOURG, née le 14 Novembre 1746, fille de VICTOR-FRÉDÉRIC, mort le 18 Mai 1765, & de SOPHIE-FRÉDÉRIQUE-ALBERTINE DE BRANDEBOURG, à Sonnenbourg, a donné, en Février 1767, la démiſſion de ſes emplois militaires.

Sœur : La Princeſſe SOPHIE-AUGUSTINE-FRÉDÉRIQUE, nommée à préſent CATHERINE ALEXIEWNA, née le 2 Mai 1719, eſt veuve de PIERRE II, & a été proclamée Impératrice de Ruſſie, *voyez* RUSSIE.

ANHALT-DESSAU, BERNEBOUG & KOETHEN, ou COETHEN porte pour armes : *écartelé de huit piéces, trois en chef, deux en face, & trois en pointe.*

Au 1, *d'argent, à un ours de ſable, accollé & couronné d'or, grimpant ſur une muraille crènelée de gueules, penchante de gauche à droite, & ayant une porte d'or*, qui eſt d'Anhalt.

Au 2, *d'or, à cinq faſces de ſable*, qui eſt de Ballenſtadt.

Au 3, *échiqueté d'argent & de ſable*, qui eſt d'Aſchersleben.

Au 4, *écartelé d'or & de gueules*, qui eſt de Walderſée.

Au 5, *d'azur, à deux barres d'or*, qui eſt de Warmſdorff.

Au 6, *d'azur, à une aigle d'argent, éployée, membrée d'or*, qui eſt de Muhlingen.

Au 7, *de gueules plein*, pour le Droit Régalien.

Au 8, *d'argent, à un ours de ſable accollé d'argent, grimpant ſur une muraille crènelée de gueules, penchante de droite à gauche, ayant une porte d'or, & l'ours ſans couronne*, qui eſt de Bernebourg. *Et ſur le tout parti, au 1, d'argent, à une demie-aigle de gueules*, qui eſt de Brandebourg; & *au 2, faſcé d'or, & de ſable de huit piéces, & un cancerlin de ſinople, ou couronne ducale, brochante ſur le tout en bande*, qui eſt de Saxe.

ANHALT-SCHAUMBOURG porte : *écartelé de douze piéces, par trois.*

Au 1, de Saxe.

Au 2, *d'azur, à une aigle d'or, ayant le vol etenau.*

Digitized by Google

Au 3, *d'argent, à trois bouteroles d'épée de gueules, posées deux & une.*

Au 4, d'Anhalt.

Au 5, *un écusson, parti, au 1*, de Brandebourg; *au 2*, de Saxe.

Au 6, de Ballenstadt.

Au 7, d'Aschersleben.

Au 8, de Walderfée.

Au 9, de Warmsdorff.

Au 10, *d'azur, à une aigle d'argent, éployée, membrée d'or.*

Au 11, pour le Droit Régalien.

Au 12, de Bernebourg.

Cet écu parti aux deux tiers, écartelé, au 1 & 4, de gueules, à un lion d'argent, tenant de sa patte droite un bâton de sinople, celui du premier quartier contourné; au 2 & 3, d'argent, à un griffon de gueules, celui du troisieme quartier contourné; & sur le tout d'azur, à un V fleuronné d'or, & couronné de même.

ANHALT-ZERBST : *écartele de seize piéces, par quatre.*

Au 1, de Saxe.

Au 2, *d'azur, à une aigle d'argent, éployée, couronnée d'or*, qui est de Westphalie.

Au 3, *d'argent, à trois bouteroles d'épée de gueules, posées deux & une*, qui est d'Angrie.

Au 4, de Ballenstadt.

Au 5, d'Anhalt.

Au 6, & 7 *l'écusson parti* de Brandebourg & de Saxe.

Au 8, *d'azur, à un lion d'or, couronné de même*, qui est de Severn.

Au 9, d'Aschersleben.

Au 10, de Walderfée.

Au 11, de Warmsdorff.

Au 12, *d'or, à un lion de sable, couronné d'or*, qui est de Kniphausen.

Au 13, de Muhlingen.

Au 14, pour le Droit Régalien.

Au 15, de Bernebourg.

Et au 16, *d'azur, à deux palmes d'argent, passées en sautoir, surmontées d'une tête de chien d'argent, accollée d'or*, qui est de Walther-Nieubourg.

ANJORRAN ou ANJORRANT, en Berry. LOUIS ANJORRAN, Seigneur de Cloie en l'Isle-de-France, Conseiller du Roi en sa Cour de Parlement de Paris, puis Président aux Requêtes du Palais, vivoit avant 1556.

GUILLAUME ANJORRAN, un de ses descendans, épousa, le 22 Janvier 1701, *Jeanne Heurtault*, fille de *Gilles Heurtault*, Ecuyer Sieur du Solier, & de *Catherine Foucault*. De ce mariage sont issus, entr'autres enfans :

LUCIE & HIACINTHE-BRIGIDE ANJORRAN, toutes deux reçues à

Digitized by Google

Saint-Cyr, ſur les preuves de leur nobleſſe, remontée par titres juſqu'à Louis leur ſixieme ayeul, par lequel M. d'*Hoſier* à commencé cet article.

Les armes : *d'azur, à trois lys de jardin d'argent, fleuris d'or, tigés & feuillés de ſinople, poſés* 2 & 1.

* ANJOU en Dauphiné, Terre & Baronnie qui fut erigée en *Comté* par lettres du mois d'Avril 1620, enregiſtrées en la Chambre des Comptes de Grenoble, le 10 Juillet 1621, en faveur de *Jean-François Mitte-de-Chevrieres*, Comte de Miolans, qui mourut ſans poſtérité le 19 Octobre 1621. En 1670 cette Terre & Seigneurie d'Anjou fut acquiſe d'*Armand Mitte-de-Chevrieres*, par *Alexandre de Falcos-de-la-Blache*, qui obtint pour cette Terre d'Anjou une nouvelle érection en Comté pour lui & pour ſes deſcendans mâles & femelles, par lettres du mois d'Août 1679, enregiſtrées le 4 Juillet 1681. *Voyez* FALCOS-DE-LA-BLACHE.

* ANJOU : Province qui a titre de Duché. Le Roi HENRI III, FRANÇOIS ſon frere, Duc d'Alençon, PHILIPPE DE FRANCE, frere unique de LOUIS XIV, ont été titrés Ducs d'Anjou. Ce titre a été celui de deux fils de LOUIS XIV, morts en bas âge; & de ſon petit-fils PHILIPPE, qui dans la ſuite devint Roi d'Eſpagne, ſous le nom de PHILIPPE V. Le même titre fut donné en 1710, au troiſieme fils du Duc de Bourgogne, aujourd'hui LOUIS XV. Le deuxieme fils de ce Monarque, & le deuxieme fils de M. le Dauphin, ont été également titrés de Ducs d'Anjou, & ſont morts en bas âge.

Les armes d'ANJOU ancien : *de gueules, à une Eſcarboucle fleuronnée & pommetée d'or.*

ANJOU-FRANCE ancien : *ſemé de France, au lambel à 3 ou 4 pendans de gueules.*

ANJOU FRANCE moderne : *d'azur, à trois fleurs de lys d'or, à la bordure de gueules.*

— ANISY : Il y a diverſes opinions ſur la Maiſon d'ANISY ; pluſieurs veulent qu'elle ſoit originaire de Picardie, mais la plus commune & la plus vraiſemblable eſt, qu'elle eſt ſortie du Bailliage de Caën, où de tout tems elle a poſſédé ſes principales Terres.

THOMAS D'ANISY, Chevalier tenant un fief à Gourfaleur, l'an 1215, fut pere de,

RAOUL D'ANISY, Chevalier, nommé dans un Arrêt de l'Échiquier, de l'an 1236. Il eut un fils & deux filles :

1. JORES, qui ſuit.
2. SIMONNE, femme de *Guillaume d'Angerville.*
3. Et PERONNE, femme de *Jean d'Eſcageul*, Seigneur de la Ramée.

JORES D'ANISY, partagea avec ſes ſœurs, l'an 1315, & épouſa *Peronnelle de Mallemains*, dont ſortit,

FERRY D'ANISY, nommé entre les Bannerets & Chevalier de la Province l'an 1337. Il eut, entr'autres enfans,

Digitized by Google

JEAN D'ANISY, Chevalier, qui partagea avec ſes co-héritiers l'an 1396, il épouſa la fille du Chevalier de la *Bretonniere*, dont il eut :

1. JEAN, mentionné ci-après.
2. Et GUILLEMETTE, femme de *Guillaume de Graveren-de-Colomby*.

JEAN D'ANISY, II du nom, paſſa un contrat l'an 1410. Il épouſa *Jeanne Hamon* qui lui donna deux fils :

1. JEAN, III du nom, mort ſans poſtérité.
2. Et GIRARD, qui ſuit.

GIRARD D'ANISY, I du nom, obtint du Roi d'Angleterre, HENRI V, la reſtitution de ſes biens l'an 1423, & prit pour femme *Guillemette de Vaux ;* dont, entr'autres enfans,

GILLES D'ANISY, I. du nom, vivant en 1446. Il donna aveu de ſes terres ès années 1451 & 1458, & laiſſa deux fils :

1. GIRARD, qui ſuit.
2. PIERRE, qui fut d'Egliſe.

GIRARD D'ANISY, II du nom, eut le fief d'Aniſy par le tranſport que lui en fit ſon pere en 1476, & eut cinq fils :

1. GILLES, qui ſuit.
2. Et JEAN, qui fut d'Egliſe.
3. GUYON, Seigneur de Brécy, auteur d'une branche rapportée ci aprés.
4. THOMAS, mort ſans hoirs.
5. Et GILLET, mort jeune.

GILLES D'ANISY, II du nom, paſſa un Contrat avec les Chanoines & Chapitre de Bayeux l'an 1533. Il épouſa *Marie le Sens*, dont il eut deux fils :

1. MARC, qui ſuit.
2. Et PIERRE, Curé de Ver.

MARC D'ANISY, Seigneur de Ver, & de Bernieres, épouſa *Anne Flambart*, de laquelle il eut trois fils :

1. JEAN, IV du nom, de la poſtérité duquel nous n'avons pas connoiſſance.

2 & 3. GILLES & NICOLAS.

Branche des Seigneurs DE *BRÉCY.*

GUYON D'ANISY, Seigneur de Brécy, troiſieme fils de GIRARD, II du nom, Seigneur d'Aniſy, épouſa *Jacqueline le Sens*, ſœur de *Marie le Sens*, femme de GILLES D'ANISY ſon frere. Il en eut deux fils & une fille :

1. PIERRE, qui ſuit.
2. GILLES, Chevalier.
3. Et MICHELLE, femme de *Guillaume Quélier*, Seigneur d'Amigny en 1506.

PIERRE D'ANISY, Seigneur de Brécy, eut pour femme, *Marguerite de Saint-Manvieux*. Nous n'avons point de mémoires de ſa poſtérité.

Digitized by Google

Du tems de GUILLAUME *le Conquérant*, l'an 1099, vivoit GODEFROI D'ANISY.

Jacques de Benneville épouſa GRANETTE D'ANISY, fille du Seigneur de Criqueville.

Dans l'Echiquier de l'an 1344, eſt préſent RENAUD D'ANISY.

ROBERT D'ANISY, Chevalier; ROBERT DE BERCY, Chevalier, & MARGUERITE D'ANISY ſa femme, fille de PIERRE D'ANISY, Chevalier; JEAN, & MARGUERITE D'ANISY, Dame de Saint-Célerin, femme de *Philibert de Brey*, Chevalier, ſont nommés dans l'Echiquier de l'an 1452.

GUYON D'ANISY-DE-COMBRISARD, GUILLAUME D'ANISY-DE-CASTILLON, demeurans en l'Election de Falaiſe; RICHARD D'ANISY-DE-VER, demeurant en l'Election de Bayeux, firent leur preuve de nobleſſe l'an 1463.

GILLES & GUYON D'ANISY, demeurans à Ver, firent auſſi leur preuve l'an 1540.

Il y a un Arrêt de l'an 1505, où l'on voit que JACQUES D'ANISY, Ecuyer, plaidoit, à cauſe de Damoiſelle *Antoinette de Fontaines*, ſa femme, contre *Hélene le Huilier*, veuve de *Louis de Boiſſay*, Baron de Mainieres.

Les armes : *d'argent, au lion de ſable, l'écu ſemé de billettes de même.*

* ANLEZY : Terre & Seigneurie dans le Nivernois, portée en dot en 1480, avec les Seigneuries de Lurcy-le-Châtel & de Saigny-les-Bois, par *Iſabeau d'Avenieres*, à *Evrard de Damas*, Seigneur de Marcilly, Vicomte de Châlons, Capitaine de 80 Hommes-d'Armes, Gouverneur du Nivernois & d'Auxerre. *Voyez* DAMAS.

— ANNEBAUT. La Terre d'*Annebaut*, dont cette Maiſon tire ſon origine, eſt ſituée dans les confins du Bailliage de Rouen & de Caen, ſur les bords de la riviere de Rille, près la ville du Pont-Audemer.

Cette Maiſon eſt éteinte il y a près de ſix vingts ans; nous allons toutefois rapporter ici ce qui eſt venu à notre connoiſſance.

Dans le Catalogue des Seigneurs Normands qui accompagnerent, l'an 1066, leur Duc GUILLAUME, à la conquête du Royaume d'Angleterre, eſt nommé le Seigneur d'ANNEBAUD.

Dans celui du voyage de la Terre-Sainte ſous ROBERT COURTEHEUSE, Duc de Normandie, l'an 1097, eſt Monſieur JEAN D'ANNEBAUD.

Dans un vieux manuſcrit des Nobles de la Province ſont RICHARD D'ANNEBAUD, & ENGUERRAND D'ANNEBAUD, Seigneur *du Boſc d'Annebaud.*

JEAN, Seigneur d'ANNEBAUD, vivant, comme nous avons dit, l'an 1097, ſous ROBERT COURTEHEUSE, Duc de Normandie, eut pour fils :

RICHARD, Seigneur d'ANNEBAUD en 1133, lequel, entr'autres enfans, fut pere de

ROBERT, Seigneur d'ANNEBAUD, qui eſt nommé dans un Regiſtre de la Chambre des Comptes, de l'an 1198; ſon fils fut

Digitized by Google

JEAN, Seigneur d'ANNEBAUD, II du nom, qui vivoit l'an 1208, auquel tems il fit quelques donations à l'Abbaye de Préaux, & fut pere de

RAOUL, Seigneur d'ANNEBAUD; celui-ci eſt nommé, avec pluſieurs autres Seigneurs de la Province, dans l'Enquête qui fut faite pour les coutumes de la Vicomté d'Andely, l'an 1225, & eut pour fils,

JEAN, Sire d'ANNEBAUD, III du nom, qui épouſa, l'an 1301, *Colette*, Dame de *Quietteville*. Il mourut l'an 1356, laiſſant deux fils:

1. PIERRE, mort ſans enfans de *Peronne de Jeucourt* ſa femme, qui enſuite ſe remaria à *Gui*, Seigneur de *Matignon* en 1396.

2. Et JEAN, qui ſuit.

JEAN, Seigneur d'ANNEBAUD, IV du nom, après la mort de ſon frere aîné en 1421, fut conjoint par mariage avec *Catherine de Jeucourt*, ſœur de *Peronne de Jeucourt*, ci-deſſus, toutes deux filles de *Jean de Jeucourt*, Chevalier, Seigneur de Reubecourt, & de *Perrette de Trouſſeauville*, ſon épouſe; de ce mariage ſortirent deux fils & trois filles:

1. JEAN, qui ſuit.

2. GUILLAUME, Seigneur de Bonneboſc, qui fit branche.

3. MARIE-JACQUELINE, femme de *Jean Martel*, Seigneur de *Baſqueville*.

4 & 5. JEANNE & ANNE.

JEAN, Seigneur d'ANNEBAUD, V du nom, en 1453, eut pour femme *Marguerite de Bloſſet*, fille de *Jean de Bloſſet*, Seigneur de Carouges, & de *Marguerite de Darval*, ſon épouſe; il en eut deux fils & deux filles, ſçavoir:

1. CLAUDE, qui ſuit.

2. JACQUES, Evêque de Liſieux, puis Cardinal du titre de *Sainte-Suſanne* en 1544, mort à Rouen l'an 1547.

3. ANNE, femme de *Jean de Vieuxpont*, Sire de Chailloné.

4. Et JACQUELINE, femme d'*Elie de Saint-Germain*, Seigneur de Harneville.

CLAUDE, Seigneur d'ANNEBAUD & de Briſtol, Lieutenant-Général pour le Roi en Piémont en 1538, puis Maréchal de France, & enſuite Amiral l'an 1543, fut un des Favoris du Roi FRANÇOIS I. Il épouſa *Françoiſe de Tournemine*, Dame de la Hunaudaye, dont il eut:

1. JEAN, qui ſuit.

2. Et MADELENE, qui eut deux maris; le premier fut *Gabriel*, Marquis de *Saluces*; & le ſecond, *Jacques de Silly*, Comte de la Rochepot, fils de *Charles de Silly*, Seigneur de la Rocheguyon, & de *Philippe de Sarrebruche*, ſon épouſe.

JEAN, Seigneur d'ANNEBAUD, VI du nom, Baron de la Hunaudaye, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, eut deux femmes; la premiere fut *Antoinette de la Baulme*, fille unique & héritiere de *Joachim de la Baulme*, Comte de Chauvillain, & de *Jeanne de Mony*, ſon épouſe. La ſeconde fut *Catherine de Clermont*, qui depuis ſe remaria avec *Albert de Gondy*, Duc de Rèts. Il fut tué, au ſervice du Roi CHARLES IX,

Digitized by Google

à la Bataille de Dreux l'an 1562, ne laiſſant de ſon premier mariage qu'une fille,

DIANE D'ANNEBAUD, morte un peu après ſon pere.

En ſorte que la ſucceſſion de cette Maiſon paſſa à MADELENE D'ANNEBAUD, Comteſſe de la Rochepot, ſa tante, qui mourut auſſi ſans enfans; & ceux de ſes deux grandes tantes, mariés dans les Maiſons de *Vieuxpont*, & de *Saint-Germain*, hériterent de la Terre d'*Annebaud*, laquelle, étant tombée dans celle de *Vieuxpont*, eſt venue par filles à *Bernard Potier*, Seigneur de Blérencourt, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, Lieutenant de Roi aux Bailliages de Caen & de Rouen, Lieutenant-Général de la Cavalerie légere de France, en faveur duquel la Baronnie d'*Annebaud* fut érigée en *Marquiſat*, par Lettres de 1643, enregiſtrées au Parlement & à la Chambre des Comptes de Rouen. Il étoit frere de *René Potier*, Comte, puis Duc de Treſmes. Il mourut ſans enfans en 1669.

La Terre d'*Annebaud* & les autres biens du Marquiſat de Blérencourt ſont demeurés en direction juſqu'en 1723, que *Jean-Baptiſte-Julien d'Hanicamp*, Maître en la Chambre des Comptes à Paris, en fit l'acquiſition, ainſi que de la Terre d'Aubigny en Auge.

Branche des Seigneurs DE *BONNEBOSC.*

GUILLAUME D'ANNEBAUD, Seigneur de Bonneboſc, deuxieme fils de JEAN, IV du nom, & de *Catherine de Jeucourt*, ſon épouſe, épouſa *Anne d'Achey*, fille de *Jean*, Sire d'*Achey*, dit *le Grand-Galois*, V du nom, & d'*Iſabelle de Harcourt*; dont il eut

GUILLAUME D'ANNEBAUD, Seigneur de Bonneboſc, mort ſans hoirs en l'an 1540.

Dans quelques mémoires on trouve une *Jeanne de Bellengerville*, femme de GUILLAUME D'ANNEBAUD, qui peut avoir été un puîné de cette Maiſon; mais il n'y a point de date.

GUILLAUME D'ANNEBAUD, en 1408, épouſa *Iſabelle de Garqueſalle*.

A la montre de *Jean*, Seigneur de *Harcourt*, l'an 1368, étoient RAOUL D'ANNEBAUD, & COMPAGNON D'ANNEBAUD.

JEAN D'ANNEBAUD, Seigneur de Bonneboſc, épouſa, en 1450, *Marie de Vipart*, *fille* de *Jean de Vipart*, Seigneur de l'Annay, & de *Guillemine d'Eſtourmel*, ſon épouſe.

Les armes de l'ancienne Maiſon D'ANNEBAUD, étoient: *de gueules, à une croix de vair.*

* ANNEMARIE: Terre dans la Brie Françoiſe, Diocèſe de Sens, qui a titre de Baronnie, & qui appartient au Tréſorier de l'Egliſe de Tours; elle rapporte dix mille livres de rente.

— ANNEVAL-DE-LA-FONTAINE, en Normandie, Généralité de Rouen; Famille maintenue dans ſa nobleſſe le 10 Août 1668. Dans le traité des ban & arriere-ban par *la Roque*, on trouve parmi les Barons, Bannerets & Chevaliers à qui le Roi écrivit pour venir à ſon Mandement le 23 Août 1350, le Sire d'*Anneval*.

Les

Digitized by Google

Les armes de cette Famille, dont nous ne ſçavons rien de plus, ſont : *d'azur, au croiſſant d'argent, accompagné de trois molettes d'éperon d'or, poſées deux en chef & une en pointe.*

—ANNEVILLE, Seigneur de Chiffrevaſt, de Tamerville, & le Weaaſt, &c. ancienne Nobleſſe dans la Généralité de Caen, & de la Vicomté de Valognes, dont parle *la Roque* dans ſon hiſtoire de *Harcourt*, *p.* 603.

ROBERT & GUILLAUME D'ANNEVILLE ſervoient en 1382 & 1383 dans les Compagnies des Gendarmes de *Jacques de Harcourt*, & de *Jean*, Sire de *la Ferté*, de *Guillaume Painel*, Sire de Hambie, avec *Jean de Montenay*, *Guillaume de Briqueville*, *Richard Carbonnel*, &c.

L'Abbé de *Vertot*, dans ſon hiſtoire de Malte, fait mention de JACQUES D'ANNEVILLE-DE-CHIFFREVAST, reçu Chevalier de Malte de minorité le 31 Décembre 1663.

La Roque, Tom. II, p. 1023, parle de GUILLAUME D'ANNEVILLE, Ecuyer, Seigneur de Chiffrevaſt, qui eut un différend avec la Maiſon de *Harcourt*, vers le milieu du quinzieme ſiécle.

FRANÇOISE D'ANNEVILLE, fut mariée vers l'an 1500, à *Raoul de Croſville*, Seigneur dudit lieu.

JEAN FRANÇOIS D'ANNEVILLE, Seigneur de Chiffrevaſt, reçu Page du Roi en ſa grande Ecurie, au mois d'Avril 1702, épouſa, le 7 Février 1709, *Jacqueline-Henriette le Hericie-de-Lif*, dont il eut :

GUILLAUME-RENÉ D'ANNEVILLE-DE-CHIFFREVAST, reçu Page du Roi en ſa grande Ecurie, en Janvier 1729.

C'eſt de lui que ſortent le Marquis de CHIFFREVAST, ancien Capitaine de Dragons & Chevalier de Saint-Louis, marié depuis quelques années ; & le Chevalier de CHIFFREVAST, Capitaine de Vaiſſeaux, auſſi marié, & dont nous ignorons l'état actuel.

Leurs pere & grand-pere ont prouvé leur nobleſſe par titres, depuis GUILLAUME D'ANNEVILLE, Seigneur de Chiffrevaſt & de Tamerville, qui rendit hommage au Roi, en ſa Chambre des Comptes de Paris, le 6 Mars 1547, pour ſa Terre de Chiffrevaſt, mouvante du Roi à cauſe de ſa Vicomté de Valognes. Ce GUILLAUME avoit épouſé, avant l'an 1536, *Louiſe de Longaunay*, fille d'*Hervé de Longaunay*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur & Lieutenant pour S. M. en Normandie, & Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre.

Les armes : *d'hermines, à la faſce de gueules.*

Il eſt à préſumer qu'il y a eu une branche de cette famille, puiſqu'on trouve N..... D'ANNEVILE, Seigneur de Merville en Normandie, Généralité de Caen, dont les armes ſont : *d'hermines, au ſautoir de gueules.*

* ANNONAY, Ville dans le haut Vivarais, Diocèſe de Vienne avec titre de Marquiſat, qui a paſſé, de la Maiſon de *Levy-Ventadour*, dans celle de *Rohan-Soubiſe*.

* ANQUAINVILLE (D'), Subdélégation de Liſieux. La Baronnie d'Anquainville eſt un démembrement de la Terre de Ferriere, elle eſt

Digitized by Google

poſſédée par M. le Marquis de *Bonnelle*, qui l'avoit achetée de M. le Duc de *Broglie* dans le tems de ſon ambaſſade en Angleterre.

— ANQUETIL, Sieur de Saint-Vaaſt en Normandie, Généralité de Caen. JOHAN ANQUETIL comparut, comme Écuyer, dans la montre qui ſe fit au Pont-Audemer, le 22 Avril 1378. *La Roque*, dans ſon Hiſtoire de *Harcourt*, *p.*1657, parle de JEAN ANQUETIL, Écuyer, nommé dans les Echiquiers de Normandie en 1500 & 1510.

LAURENT ANQUETIL DE-SAINT-VAAST fut employé pour la défenſe de Rouen en 1590. LOUIS ANQUETIL-DE-SAINT-VAAST épouſa *Renée de Carbonnel*, pere & mere de HENRI ANQUETIL, qui fut député pour la Nobleſſe à Rouen, l'an 1614. Il avoit épouſé, vers l'an 1635, *Elizabeth de Moy*, fille de *Jacques de Moy*, Seigneur de Pierrecourt, Capitaine de cinquante Hommes-d'Armes, reçu Chevalier de l'Ordre du Saint-Eſprit en 1586, dont une fille unique fut mariée à *Felix le Comte*, ſieur de Villers, & lui porta la Terre & Seigneurie de Saint-Vaaſt. *Voyez* l'hiſt. de Rouen par *Maſſeville*; *la Roque*, hiſt. de *Harcourt*, *p.* 547; le *P. Anſelme*, & l'Armorial de France.

Les armes : *d'or, à trois feuilles de ſinople, poſées 2 & 1.*

* ANSOUIS, Terre & Seigneurie en Provence, Diocèſe d'Aix, qui a été poſſédée par la Maiſon de *Sabran*, ſous le titre de Baronnie, depuis le treizieme ſiécle juſqu'au commencement du dix-ſeptieme. *Gaſpard de Sabran*, Viguier de Marſeille, n'ayant point d'enfans, inſtitua héritier de cette Baronnie, par ſon teſtament du 14 Mai 1614, *Sextius d'Eſcalis*, Baron de Bras-d'Aſſe, ſon couſin, fils de *Marc-Antoine*, Premier Préſident du Parlement de Provence. *Henri d'Eſcalis*, fils de *Sextius*, & de *Madeleine de Jarente*, Dame de Bras, ſa ſeconde femme, vendit, ſur la fin du dix-ſeptieme ſiécle, la Baronnie d'*Anſouis*, à *Jean-Baptiſte de Villeneuve*, dont le fils unique, *Jean-Hiacinthe de Villeneuve*, Conſeiller au Parlement d'Aix, devint ſon gendre, ayant épouſé *Marie-Thérèſe d'Eſcalis*, fille de *Henri* & de ſa ſeconde femme, *Thérèſe-Albertas Sainte-Meſme*. De ce mariage vint *Louis-Théodore de Villeneuve*, Baron d'Anſouis & de Bras, Seigneur d'Eſtoublon & de Bellegarde, mort Conſeiller au Parlement d'Aix. Son fils *Elzéar de Villeneuve*, né en 1733, qu'il a eu de ſon épouſe *Gabrielle de Cabre*, des Marquis de Roquevaire, eſt Baron d'Anſouis & de Bras.

Le Chef de la branche aînée de *Villeneuve* eſt le Marquis de *Villeneuve-Forcalquier*, & Vicomte de Pourieres, ancien Colonel d'Infanterie, fils de *Louis-Sauveur*, Ambaſſadeur à la Porte en 1728. Il eſt marié à une *Glandevès*. Voyez VILLENEUVE.

ANSPACH : il y a *Anſpach* moderne & *Anſpach* ancien; ce ſont des branches cadettes de la Maiſon Electorale de Brandebourg.

Anſpach moderne a pour auteur JOACHIM ERNEST, ſecond fils du troiſieme lit de l'Electeur JEAN GEORGES. Il a eu pour ſon partage le Bas-Burgraviat de Nuremberg, où ſe trouve le Château d'Anſpach, lieu

Digitized by Google

de ſa naiſſance. Il naquit le 16 Juin 1583, fut fait Général d'une armée de Proteſtans en 1610, & mourut le 25 Février 1625. Sa poſtérité ſubſiſte dans CHARLES-FRÉDÉRIC-GUILLAUME, Margrave de Brandebourg-Anſpach, né le 12 Mai 1712, beau-frere du Roi de Pruſſe; mort le 3 Août 1757. Il avoit épouſé à Berlin, le 30 Mai 1723, FRÉDÉRIQUE-LOUISE, Princeſſe Royale, & ſeconde ſœur du Roi de Pruſſe.

CHRISTIAN-FRÉDÉRIC, Marquis de Brandebourg-Anſpach, né le 24 Février 1736, vraiſemblablement ſon fils, a épouſé FRÉDÉRIQUE-CAROLINE de Saxe-Saalfeld, née le 26 Juin 1735. Il a hérité en 1763 de Bareith & Culmbach, après la mort, ſans enfans mâles, du Margrave FRÉDÉRIC de Brandebourg-Culmbach, ſon couſin.

Anſpach ancien de Culmbac & de Pruſſe eſt éteint depuis 1618, dans ALBERT-FRÉDÉRIC, Duc de Pruſſe, né le 29 Avril 1553. Cette branche avoit commencé à FRÉDÉRIC II, fils d'ALBERT, ſurnommé l'*Achille*. Il eut pour ſon partage les biens ſitués en Franconie, le Burgraviat de Nuremberg-Anſpach, Culmbach, &c. Il naquit le 2 Mai 1460, & mourut le 4 Avril 1536. *Voyez* BRANDEBOURG.

—ANSTRUDE: ancienne Maiſon originaire d'Ecoſſe. Elle a occupé les Charges de Maître-d'Hôtel & d'Ecuyer-tranchant chez les Rois d'Ecoſſe. Elle a donné pluſieurs Chevaliers de l'Ordre de la Toiſon d'Or, entr'autres ALEXANDRE, JEAN & JACQUES; elle a pris des alliances dans les Maiſons de STUART & de GORDON; a poſſédé dès l'an 1550, & poſſéde encore la Ville & Baronie d'Anſtrulher.

Par des Lettres-Patentes, en forme d'Edit du mois d'Août 1737, enregiſtrées au Parlement de Dijon le premier Juillet 1738, & rapportées dans l'Armorial général, il paroît que ROBERT ANSTRUTHER, un des deſcendans de cette Maiſon, eut de ſon mariage avec *Iſabelle Béton de Balfour* trois enfans, ANDRÉ, ROBERT & DAVID; & que ces deux derniers vinrent s'établir en France, vers l'an 1515, pour y ſervir le Roi FRANÇOIS I, dans la Compagnie des Gardes Ecoſſoiſes, où ils ſe ſignalerent par leurs ſervices. Nous ignorons ſi ROBERT a eu poſtérité, & nous rapporterons la filiation de DAVID, après avoir parlé de ceux de ce nom établis en Angleterre.

JACQUES D'ANSTRUDE fut créé Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'Or; il obtint, ſur la réſignation de ſon pere, des Lettres-Patentes du Roi pour poſſéder la Baronnie d'ANSTRUDE. Il fut choiſi en 1585 pour être le premier Ecuyer-tranchant de JACQUES VI, Roi d'Ecoſſe, & en l'an 1592 il fut établi Maître-d'Hôtel.

GUILLAUME D'ANSTRUDE fut auſſi choiſi par le Roi JACQUES VI pour être Gentilhomme de ſa Chambre; &, après la mort de ce Monarque, la Reine ELIZABETH le créa Chevalier de l'Ordre du Bain. Il fut encore Gentil-homme de la Chambre du Roi CHARLES I.

ROBERT D'ANSTRUDE fut continué dans toutes les charges de GUILLAUME, & fut envoyé en 1620, en qualité d'Ambaſſadeur, auprès du Roi de Danemarck, en 1627, par le Roi CHARLES I; en qualité d'Ambaſ-

Digitized by Google

ſadeur & de Miniſtre Plénipotentiaire à la Diéte de Ratiſbonne, & enfin en 1630, il fut encore envoyé, par le même CHARLES I, en Ambaſſade à l'aſſemblée des Princes d'Allemagne, convoquée à Helbrun.

JEAN, Baron d'ANSTRUDE, à préſent membre du Parlement d'Angleterre.

PHILIPPE D'ANSTRUDE, Colonel d'un Régiment de ſon nom.

Les armes d'ANSTRUDE, en Ecoſſe, ſont · *d'argent, à troix pieux de ſable, poſés 2 & 1.*

Branche établie en France.

I. DAVID D'ANSTRUDE, (orthographié dans quelques actes ANSTRUDOS) I du nom, qui avec ſon frere ROBERT vint s'établir en France, comme il eſt dit ci-deſſus, y fut Ecuyer, Archer de la Garde Ecoſſoiſe du Corps du Roi, l'an 1537, ſous la charge du Maréchal d'*Aubigny*, (*Robert Stuart*). Il épouſa *Claude de Muſſy*, fille de *Nicolas de Muſſy*, Ecuyer, & de *Jopherine Calo*. De ce mariage ſont iſſus:

1. ARNOUL, Ecuyer, Archer de la Garde Ecoſſoiſe du Roi, l'an 1581, qui fut pere de DAVID & de GABRIEL.

2. DAVID, qui ſuit.

3. Et ROBERT, Ecuyer, Enſeigne de la Garde Ecoſſoiſe du Corps du Roi, ſous la charge du Seigneur de *Châteauvieux*, &c. lequel teſta le 24 Avril 1580, & laiſſa de *Jeanne de Cléry*, ſa femme, veuve en premieres noces d'*Edme de Gutteri*, Ecuyer, Seigneur de Tronchoy, deux filles, nommées ROBERTE & CLAUDE.

II. DAVID D'ANSTRUDE, II du nom, Ecuyer, Archer de la Garde Ecoſſoiſe du Roi l'an 1575, & Capitaine-Exempt des Gardes de Sa Majeſté l'an 1597, fit hommage de ſes Fiefs de Pacy & de Leignes, le 22 Janvier 1601, à *Jacques Chabot*, Marquis de Mirabeau, Seigneur de Tanlay; & de ſon mariage, accordé le 8 Septembre 1575 avec Demoiſelle *Leonore de l'Eſcluſe*, fille d'*Edme de l'Eſcluſe*, naquirent:

1. JOSEPH, Ecuyer, qui épouſa, le 28 Juillet 1615, *Charlote de Thélis*, fille de *Philbert de Thélis*, Ecuyer, Seigneur de Meignane, de Fulvy en partie, &c. & d'*Eſther de Guerard.*

2. CHARLES, qui ſuit.

3. Et HENRI, Ecuyer, vivant en 1620.

III. CHARLES D'ANSTRUDE, Ecuyer, Seigneur d'Huilly, l'un des vingt-cinq Gentils-Hommes & Archers de la Garde Ecoſſoiſe du Roi, l'an 1615, fut marié le 4 Septembre 1617 avec Demoiſelle *Peronne Bente*, dont il eut,

IV. CLAUDE D'ANSTRUDE, Ecuyer, l'un des vingt-cinq Gentils-Hommes de la Garde Ecoſſoiſe du Roi, l'an 1639; lequel épouſa en premieres noces, le 3 Septembre 1649, Demoiſelle *Françoiſe de Chargere*, veuve de *Jean de Challemaiſon*, Ecuyer, Seigneur de Genoilli, & petite-fille de *Charles de Chargeres*, Ecuyer, Seigneur de la Bouttiere de Bierri & de Villiers-les-Haut en partie; & en ſecondes noces *Claire-Perrette de Sandon*, qui, conjointement avec ſon mari, fit une donation, le 9

Digitized by Google

Juillet 1698, à André François d'Anstrude de tout ce qui pouvoit leur appartenir, tant en fief qu'en roture, dans les lieux de Villiers-les-Haut, de Bierri-les-Soulias, &c. à la charge d'acquitter une fondation faite dans l'Eglise de Saint Silvestre de Tanlay par Charles d'Anstrude, ayeul du donataire. Du premier lit naquit

V. André-François d'Anstrude, Seigneur de Bierri-les-Soulias, de Villiers-les-Haut, & de Mareuil en partie, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Toulouse, par Commission du 20 Février 1684, puis Capitaine de Grenadiers dans le Régiment d'Aligni, l'an 1695, fit hommage au Comte de *Noyer*, le 6 Juin 1696, à cause de sa Terre & Seigneurie de Bierri-les-Soulias. De son mariage, accordé le 12 Juillet 1694, avec *Jeanne de Bezanne*, il a eu

François-Cesar, Baron d'Anstrude, qui a épousé, le 7 Septembre 1730, *Hélene-Thérese Quarré-d'Aligny*, fille de *François Quarré-d'Aligny*, Premier Avocat-Général au Parlement de Bourgogne, & d'*Hélene Bouscaut*. Voyez l'Armorial de France, tom. I. part. 1.

Les armes de la branche établie en France sont : *coupé, emmanché de sable sur argent de trois piéces.*

—ANTERROCHE : c'est le nom d'un château, ainsi nommé, sans doute, parce qu'il est bâti au pied d'un rideau de rochers, qui l'environne presque entierement. Plusieurs titres latins prouvent que cette dénomination est tirée du local. On y lit *Nobilis*, ensuite le nom de Baptême, & puis *Dominus de Interruptis*, *Domicellus*, &c.

Cette Terre a toujours été possédée par les Seigneurs du même nom, comme il se voit par les hommages rendus depuis le douzieme siécle jusqu'à nos jours par les Seigneurs d'Anterroche, ou par les hommages rendus à eux-mêmes.

C'est une des plus anciennes Maisons, & une des mieux alliées de la Province d'Auvergne, dit le *Mercure de France du mois d'Août 1729*, pag. *1902*, à l'occasion du contrat de mariage, signé par le Roi, de Joseph-Alexandre, Comte d'Anterroche, Capitaine aux Gardes-Françoises, Brigadier le 10 Février 1759, & Maréchal-de-Camp le 25 Juillet 1762, avec Demoiselle *Louise-Françoise d'Erlach*, que le même *Mercure* dit aussi être d'une des plus illustres Maisons d'Allemagne. *Voyez* ERLACH.

Le nom d'*Anterroche* est connu dans presque tous les Chapitres nobles du Royaume de France, comme à Lyon, à Brioude & à Saint-Claude. *Charles d'Albon*, Comte de l'Eglise de Lyon, au commencement de l'autre siécle, étoit petit-fils d'une Alix d'Anterroche, mariée à *Guillaume*, Comte d'*Apchon*, Signeur des Tournelles & d'*Albret*. Voyez l'*Histoire Généalogique des grands Officiers de la Couronne, tome VII. troisième édition.* Il y a eu quelque temps auparavant un d'Anterroche, Comte de Brioude, & il y en a encore un aujourd'hui.

La Maison d'Anterroche entre dans les preuves de celle d'*Ailly-de-*

Digitized by Google

Rochefort, auſſi-bien que dans les preuves de pluſieurs autres Maiſons très-diſtinguées, comme celles de *Montauban*, de *Bourbon-Malauze*, de *Saint-Chamaran*, de *Reilhac*, de *Saint-Projet*, &c. elle entre auſſi dans les preuves de beaucoup d'autres grandes Maiſons.

François d'Anterroche, arriere-grand-oncle du Capitaine aux Gardes Françoiſes, eſt mort Commandeur de Malte, après avoir rendu de grands ſervices à l'Ordre. Il fut enterré à Brioude, dans l'Egliſe Paroiſſiale de Saint-Projet. Ses ancêtres ne ſe ſont alliés qu'avec des Demoiſelles de qualité, telles qu'une *Laſtic*, une *Boſredon-de-Pui-Saintgulmier*, une *Bonnefoux-de-Preſque*, une *la Tour-de-Gouvernet*, une *Brezons*, Maiſon fondue dans celle de *Brancas*, une *de Limoges*, une *Lavaur*, une *Roquelaure*, une *Caiſſac*, une *d'Alegre*, &c.

Le Comte d'Anterroche conſerve dans ſes archives, en original, pluſieurs lettres écrites à ſes ancêtres, des Rois & des Princes, dans leſquelles ils ſont traités comme amis & avec beaucoup de diſtinction. Dans quelques-unes, on les exhorte à toujours bien garder les Places qui leur avoient été confiées, ainſi que le Château de Muret, dont ils ont été Gouverneurs, juſqu'au tems où il fut détruit. Dans les mêmes archives, il ſe trouve un concordat paſſé, en l'an 1500 & tant, entre vingt-quatre Gentilshommes pour le ſervice de Sa Majeſté, & empêcher qu'il n'y eût débat entre eux; du nombre eſt Jean d'Anterroche.

Le Comte d'Anterroche a deux freres, tous deux Eccléſiaſtiques, l'un appellé l'*Abbé* d'Anterroche, & l'autre Alexandre-César d'Anterroche, nommé en Janvier 1763 à l'Evêché de Condom. Il étoit Vicaire-Général du Diocèſe de Cambray.

Les armes: *d'azur, à la bande d'or, chargée de trois mouchetures d'hermines, accompagnée de deux croiſettes d'or, une en chef & l'autre en pointe, ſurmontée en chef de trois ondes d'argent.*

*ANTHELUPT: Seigneurie dans le Duché de Lorraine, Diocèſe de Toul, qui eſt partagée entre l'Abbé de *Senones*, le Chapitre de Remiremont, & un Seigneur particulier.

—ANTHENAISE, Sieur de Rouilly & du Douet, famille de Normandie, Généralité d'Alençon, maintenue dans ſa nobleſſe le 4 Juin 1666.

Eustache d'Anthenaise, fut mariée, vers 1350, à *Regnaud*, Seigneur de *Monbaſon*.

Jacques d'Anthenaise, Seigneur du Freſne & de Villerat, épouſa, le 25 Mars 1506, *Françoiſe de Froulay*, fille de *Guillaume de Froulay*, Ecuyer, Seigneur de Beaucheſne, & de *Catherine de Chauvigny*. Il étoit le quatrieme ayeul de Claude d'Anthenaise, Ecuyer, Seigneur de Rouilly, marié, le 10 Novembre 1708, avec *Anne-Thereſe*, fille de *N... de Gourdemanche*, Ecuyer, Seigneur des Bois, & de *Catherine du Chellet*. De ce mariage eſt iſſu, entr'autres enfans, Henri-Geoffroy d'Anthenaise, reçu Page de la Reine le 7 Juillet 1733, ſur preuves de ſa nobleſſe. Voyez l'*Armorial de France, tom. I. part. 1. pag. 20.*

Les armes: *d'argent, à trois bandes de gueules.*

Digitized by Google

—ANTHÈS, en Alsace : HENRI D'ANTHÈS, Entrepreneur d'une Manufacture d'armes blanches, dans la Province d'Alsace, en vertu de Lettres-Patentes du 15 Juillet 1730, qui lui accordent ce privilége exclusif pendant trente années, fut annobli par le Roi avec sa postérité née & à naître en légitime mariage, par Lettres en forme de Charte données à Versailles au mois de Décembre 1731, adressées au Conseil Supérieur d'Alsace, à Colmar, où elles ont dû être enregistrées. Il a des enfans.

Les armes : *de gueules, à trois épées d'argent, liées de sinople, les gardes & les poignées d'or, posées deux en sautoir, les pointes en bas, & celle du milieu en pal, la pointe en haut.*

*ANTHON, dans le Diocèse de Lyon, Terre & Seigneurie qui fut portée en mariage par *Béatrix de Geneve* à *Fréderic I*, Marquis de Saluces. Elle fut le partage de leur troisieme fils *Amédée*, Cardinal de Saluces, qui la donna à son neveu *Bertrand*. Celui-ci étant mort sans postérité, la Seigneurie d'*Anthon* passa à son cousin *Louis*, Marquis de Saluces, en faveur duquel elle fut érigée en Baronnie, par Lettres du 16 Avril 1439, avec union des Terres de Saint-Romain, Colombier, Genas, Saint-Laurent, Septême, Roibon & Saint-Donat, qui ne pourroient être désunies sans le consentement du Roi.

* ANTHON, autre Terre & Seigneurie du Perche-Goët, en Bauce. C'est une Baronnie qui avoit été acquise, avec celles de la Bazoche & de Montmirail, par LOUIS ARMAND DE BOURBON, Prince de Conti, dont la veuve, MARIE-ANNE DE BOURBON, légitimée de France, les ayant eu pour reprises, les a revendues. Celle d'*Anthon* a été acquise par *N... de Lesseville*, Maître des Requêtes, ci-devant Intendant de Tours.

—ANTHONIS : I. GILLES ANTHONIS, Seigneur de Barron, Veymars, & la Douze, Gruyer héréditaire de Béthisi, en la forêt de Cuise ; Secrétaire du Roi, & l'un des quatre Notaires de la Cour de Parlement, qui mourut le 13 Juin 1483, laissa de *Perrette Baston*, sa femme :

1. GILLES II, qui suit.
2. FRANÇOIS, Seigneur de Perreux, mort sans alliance.
3. & 4. JEAN & JACQUES, reçus Avocats au Châtelet en 1485.

II. GILLES ANTHONIS, II du nom, Seigneur de Barron, Conseiller en la Cour des Aides, vivoit en 1499. Il épousa *Anne Brinon*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Vilaines, & de *Jeanne Hennequin* ; morte le 21 Juillet 1517, dont :

1. CHARLES, qui suit.
2. GILLES, Seigneur de Barron en partie, lequel étant veuf se fit d'Eglise, & fut Curé de Barron, ayant eu de N... sa femme une fille, nommée CLAUDINE ANTHONIS, Dame en partie de Barron, mariée à *N... Trouillard.*
3. ROBERT, qui a fait la *Branche des Seigneurs du Hazoi.*

Digitized by Google

4. MARIE, alliée à *Germain Caſtellier*, Seigneur de Mandiné, Conſeiller au Parlement.

5. MARIE, mariée à *Clériadus de la Roſiere*, Seigneur de Poix, & de Maure, au Perche, Conſeiller au Parlement.

6. Et FRANÇOISE, mariée à *Simon le Grand*, Seigneur des Marets & des Puitieux, Bailli & Gouverneur de Beaumont-ſur-Oyſe.

CHARLES ANTHONIS, Seigneur de Barron & de Perreux, Conſeiller en la Cour des Aides, mourut en 1574. Il épouſa *Madelene de la Faye*, fille de *Raoul*, Seigneur de Mandregis, & de *Jeanne Bidan*; morte en 1578, dont:

1. CHARLES II, qui ſuit.

2. MADELENE, alliée à *Louis de Rouville*, Seigneur de Chars.

3. Et ANNE, mariée à *Jean Bochard*, Seigneur du Menillet.

IV. CHARLES ANTHONIS, II du nom, Seigneur de Barron & de Perreux, ſuivit le parti des armes, & fut Gouverneur de Laval. Il épouſa *Marguerite*, fille unique de *Samſon de Parcarlarre*, Valet-de-Chambre du Roi, & de *Marguerite Perlin*, dont:

1. PIERRE, mort ſans alliance.

2. GUY, mort Page de la grande Ecurie.

3. PHILIPPE, qui ſuit.

4. ELIZABETH, mariée à *Michel Berger*, Seigneur de Combaut & de Villiers.

5. Et MARIE, alliée, le 5 Juin 1634, à *Charles de Gomer*, Seigneur de Tuſanci.

V. PHILIPPE ANTHONIS, Seigneur de Roquemont, &c. Cornette des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, fut pourvu de la Charge de Grand Louvetier de France, vers l'an 1629; la remit en 1636, & mourut en 1652, ſans enfans de *Jacqueline Roger*, ſa femme, fille de *Nicolas Roger*, Valet-de-Chambre de la Reine-Mere, & de *Jacqueline Hotman*: elle prit une ſeconde alliance avec *Alexandre de Moreuil*, Marquis de Caumeſnil, & mourut en Décembre 1669.

Branche des Seigneurs DU HAZOI.

III. ROBERT ANTHONIS, troiſieme fils de GILLES ANTHONIS, II du nom, Seigneur de Barron, Conſeiller en la Cour des Aides, & d'*Anne Brinon*, fut Seigneur du *Hazoi*, en Valois, & épouſa *Marie de Harlus*, fille de *Jean*, Seigneur de Cormailles, & de *Marie Vollant*, ſa ſeconde femme, dont il eut:

1. NICOLAS, qui ſuit.

2. Et FRANÇOISE, mariée à *Nicolas Thibaut*, Procureur-Général du Parlement.

IV. NICOLAS ANTHONIS, Seigneur du Hazoi, laiſſa d'*Hélene*, Dame de *Bonneval*, en Valois, ſa femme,

V. JEAN ANTHONIS, Seigneur du Hazoi, qui épouſa *Adrienne de Hombliers*, fille de *François*, Seigneur de Malvoiſine, & de *Marie Dameryal*, dont il eut:

1. ALBERT,

Digitized by Google

1. ALBERT, Seigneur du Hazoi.
2. 3. & 4. FRANÇOIS, MARIE, & ANGÉLIQUE.

Branche des Seigneurs DE VEYMARS.

II. JACQUES ANTHONIS, fils puîné de GILLES, Seigneur de Barron, &c. fut Seigneur de Veymars, Ville-Pariſis, & mourut le 11 Septembre 1554. Il épouſa, 1°. *Marguerite Fournier*, morte ſans enfans en Janvier 1526. 2°. *Mâdelene Jayer*, Dame de Galande, en Brie, veuve de *Jean Poncet*, & fille de *Philippe Jayer*, Avocat du Roi au Châtelet de Paris, & de *Jeanne Proſart*, morte en Août 1549, dont il eut:

1. FRANÇOIS, qui ſuit.

2. MARGUERITE, alliée à *Jean de Gorris*, Seigneur de Voiſins, de Noëcourt & de Médelin.

3. MARIE, mariée à *Jacques Auberi*, Seigneur de Monleau, en Anjou, Lieutenant-Civil au Châtelet de Paris.

4. Et ANNE, mariée à *Philippe Sevin*, Seigneur de Villeran.

III. FRANÇOIS ANTHONIS, Seigneur de Veymars & de Fretel, en Brie, mourut avant l'an 1590. Il épouſa *Anne*, fille de *Nicolas Colas*, & de *Marguerite de Creſpi*, dont il eut:

1. JEROME, Seigneur de Veymars, Fretel, Beaulieu, & Prégontier, mort en 1597, ſans poſtérité.

2. & 3. CLAUDE, & MADELENE, mariée, 1°. à *Jean Prudhomme*, Seigneur de la Horpinière; 2°. à *Martin de la Porte*. P. Anſelme & Moréri.

Les armes: *d'or, au chevron de gueules, accompagné en pointe d'un ſanglier de même*

* ANTIBES: cette Ville de Provence a eu des Princes particuliers. Vers l'an 960, *Roboard* fut établi Prince d'*Antibes*, par *Guillaume*, Comte d'Arles. *Roboard* eut pour ſucceſſeurs ſes deux fils, *Ganceran & Guillaume*, ſurnommé *Grulta*, qualifiés l'un & l'autre *Princes d'Antibes*. Le premier fut pere de *Guillaume Gaucheran*, appellé quelquefois *Guillaume de Graſſe*, du nom de la Ville principale de ce Comté. Celui-ci eut, entr'autres fils, *Rombaud de Graſſe*, I du nom, Seigneur d'Antibes en 1056, le même qui eſt reconnu pour tige de la Maiſon de *Graſſe*, qui ſubſiſte encore en Provence. Il fut pere de *Bertrand* & de *Raimond de Graſſe*. *Bertrand de Graſſe* étoit Seigneur d'Antibes en 1125, & ſon fils *Rambaud* II en 1175. *Voyez* GRASSE.

Les Evêques d'Antibes furent enſuite Seigneurs de cette Ville juſqu'au tems de *Robert de Genève*, le même qui fut élu Pape, ſous le nom de CLÉMENT VII. Le Souverain Pontife donna la Seigneurie d'*Antibes* à l'Evêque de Graſſe, & l'unit à la Chambre Apoſtolique. Quelque tems après (en 1383 & 1392), il engagea cette même Seigneurie à *Marc* & à *Luç Grimaldi*, l'un & l'autre fils d'*Antoine*, Seigneur de Prat, & de *Catherine Doria*. Voyez GRIMALDI.

Digitized by Google

*— ANTIGNI : Terre & Seigneurie ſituée en Bourgogne, qui étoit le premier patrimoine, & le nom d'une illuſtre Maiſon. Le nom d'*Antigni* fut ſubſtitué, vers l'an 1250 à celui de *Vienne*, dans la perſonne de HUGUES IV, fils aîné de HUGUES III, Sire d'ANTIGNI & de Pagni, & de BÉATRIX de *Vienne*. HENRI, frere de HUGUES IV, eut en partage Antigni, dont ſa poſtérité conſerva le nom. Il fut pere de GUILLAUME, & ayeul de HENRI, dont la fille HUGUETTE devint l'héritiere d'Antigni & de Sainte-Croix, qu'elle porta dans une branche de ſa Maiſon, par alliance avec *Philippe de Vienne*, Seigneur de Pimont, iſſu de HUGUES IV, & pere de *Gui VII*, ayeul de *Jacques de Vienne*, qui eut, par partage fait avec ſon frere aîné, les Baronnies de Buſei & d'Antigni, que ſa fille *Claude-Alexandrine de Vienne*, née de *Claude-Marguerite de Saint-Mauris Montbarré*, porta en dot, l'an 1651, à *Claude de Damas*, Seigneur de Breuil & de Buiſſon, en Dombes, en faveur duquel la Baronnie d'Antigni fut érigée en Marquiſat, par Lettres de Septembre 1654. *Claude de Damas* avoit pour ſixieme ayeul *Philibert de Damas*, dernier des fils de *Robert de Damas*, Seigneur de Marcilli, & d'*Iſabeau de Montagne*; lequel eut en partage les Terres de la Bezolle, de la Baſtie & de Villers-la-Faye. Le Marquis d'ANTIGNI fut fait, en 1660, Gouverneur & Lieutenant-Général de la Souveraineté de Dombes; ſon deuxieme fils LOUIS-ANNE-MARIE, Comte de Ruffey, mort le 24 Septembre 1722, ſans alliance, fut ſous-Gouverneur de la perſonne du Roi, Lieutenant-Général de ſes Armées, & Gouverneur de Maubeuge.

JEAN-JACQUES, ſon troiſieme fils, Chevalier non Profès de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Gouverneur de la Ville & Citadelle de Maubeuge, en Hainault, mourut à Paris le 30 Décembre 1739, âgé de ſoixante-dix ans. Il avoit été d'abord Capitaine de Dragons dans le Régiment de *Grammont*, enſuite Colonel d'un des cinquante Régimens d'infanterie, levés en 1695, & réformés à la Paix de Riſwick. Il leva, en 1702, un nouveau Régiment d'Infanterie, fut fait Brigadier le 10 Février 1704, & obtint, au mois de Juillet 1708, le Régiment de Monchamp, auſſi Infanterie. Il fut fait Maréchal-de-Camp, le 14 Février 1711, & enfin Lieutenant-Général le 30 Mars 1720. Le Gouvernement de Maubeuge, vacant par la mort de LOUIS-ANNE-MARIE, Comte de Ruffey, ſon frere, lui fut donné au mois de Septembre 1722. *Mercure de Décembre 1739, page 3151.*

FRANÇOIS-JOSEPH, Marquis d'ANTIGNI, fils aîné de CLAUDE, lui ſuccéda dans le gouvernement de Dombes, & épouſa *Marie-Jacqueline de la Baume Mont-Revel de Saint-Martin*, dont il eut :

1. JOSEPH-FRANÇOIS DE DAMAS, Marquis D'ANTIGNI, Brigadier en 1733, mort en 1736, laiſſant de *Judith de Vienne*, Comteſſe de Caumarin, FRANÇOIS-JACQUES DE DAMAS, Marquis d'ANTIGNI, né le 31 Décembre 1732, Gouverneur de Dombes en ſurvivance de ſon oncle; marié le 8 Octobre 1755 avec *Zéphirine-Félicité de Rochechouart*, niéce de

Digitized by Google

l'Evêque de Laon, dont une fille, née le 4 Juillet 1756, & FRANÇOISE-ALEXANDRINE DE DAMAS, mariée à *Daniel Charles*, Marquis de *Taleyrand*, fils *de Gabriel-Marie*, Comte de *Taleyrand*, tué au siége de Tournay en Mai 1745, & de *Marie-Elizabeth Chamillard*, dont un fils, né en 1752.

2. FRANÇOIS-JOSEPH, dit le *Comte de Ruffey*, Gouverneur de Dombes, Maréchal-de-Camp, du premier Janvier 1748, épousa en Mars 1750 *Elizabeth Lorimier*, veuve depuis le 6 Octobre 1744 de *Paul-Emile*, Comte de Braque & de Loches, & fille aînée d'*Antoine-Charles de Lorimier*, Maître de la Chambre aux Deniers, & de *Marie-Louise Boucher*.

3. Et MADELENE, dit *Mademoiselle de Ruffey*, Chanoinesse à Neuville, en Bresse. *Voyez* DAMAS.

Les armes de DAMAS D'ANTIGNI sont : *d'or, à la croix ancrée de gueules, au lion issant de sable.* Voyez ANLEZI & DAMAS, pour les autres branches.

* ANTIN, dans le Comté de Bigorre, Diocèse de Tarbes. La Terre & Seigneurie d'*Antin* entra dans la Maison de *Pardaillan* par l'alliance de JACQUETTE D'ANTIN, avec *Arnaud de Pardaillan*, Baron de Gondrin, & fut érigée en Marquisat en 1612 & en 1615, en faveur d'*Antoine-Arnaud*, leur arriere-petit-fils, le même qui fut reçu Chevalier des Ordres du Roi le 31 Décembre 1619, & qui mourut le 28 Mai 1624.

Louis-Antoine de Pardaillan, Marquis de Montespan & d'Antin, arriere-petit-fils d'*Antoine-Arnaud*, fut créé en Mai 1711 Duc d'Antin. Les Lettres-Patentes, données à ce sujet, portent union des Baronnies, Terres & Segneuries de *Belle-Isle*, *Miestan*, *Tuillerie*, & de *Pis* au Marquisat d'*Antin*. *Louis de Pardaillan*, I du nom, Duc d'Antin, petit-fils de *Louis-Antoine*, mort le 9 Décembre 1743, a laissé de *Françoise-Gillane de Montmorenci-Luxembourg*, son épouse, *Louis de Pardaillan*, II du nom, dernier Duc d'Antin, né le 15 Février 1727, mort sans postérité en Allemagne en 1757. *Voyez* PARDAILLAN.

*—ANTIOCHE : Ville située sur le fleuve d'Oronte, capitale de la Syrie, qui passoit autrefois pour l'une des plus considérables de l'Orient. Après avoir essuyé diverses révolutions & être tombée au pouvoir des Sarrazins, les Princes Chrétiens de la premiere Croisade en firent le siége, & elle devint le partage de *Boëmond*, Prince de Tarente, qui ne laissa qu'une fille unique, héritiere de sa Principauté.

Constance, Princesse d'Antioche, l'apporta en dot à *Rémond de Poitiers*, second fils de *Guillaume IX*, Duc de Guyenne, qui vivoit encore en 1182. Ces Princes d'Antioche, issus des Ducs de Guyenne, ont formé six degrés, jusqu'à *Boëmond*, VII du nom, dernier Prince d'Antioche, & Comte de Tripoli, mort le 19 Octobre 1287, sans enfans.

— ANTOINE: La famille d'ANTOINE, qui fait trois branches à Aix

Digitized by Google

où elle eſt depuis près d'un ſiécle & demi, tire ſon origine de la ville de Florence, d'où elle paſſa à Marſeille vers l'an 1530.

I. ANTONIO D'ANTOINE fut le premier qui vint s'établir dans cette ville.

II. LOUIS, dont il fut pere, épouſa *Anne de Cipières*, de laquelle il eut deux fils, CLAUDE & FRANÇOIS, qui firent chacun une branche, & ANNE D'ANTOINE, mariée à Salon, avec noble *Paris de Milani*, Seigneur de Cornillon.

III. CLAUDE D'ANTOINE vint établir ſa demeure à Aix, où il épouſa *Françoiſe de Veuil*, l'an 1615. Il fut reçu Conſeiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence en 1620.

IV. JEAN-LOUIS D'ANTOINE, ſon fils, fut reçu dans le même Office en 1650, & marié avec *Anne de Bugues*, d'une noble & ancienne famille de Bourgogne, il eut:

V. HENRI D'ANTOINE, reçu dans l'Office de ſon pere & de ſon ayeul en 1675. Il s'allia avec *Françoiſe de Petra*, de laquelle il eut:

VI. GASPARD D'ANTOINE, qui hérita des biens de la famille de *Venel*, & qui fut obligé en conſéquence d'en porter le nom & les armes. Il fut reçu Conſeiller en la Cour des Comptes le 19 Décembre 1701. Il a laiſſé de ſon mariage avec *Jeanne de Mazenad*, de la ville de Marſeille:

VII. CHARLES-HENRI D'ANTOINE-DE-VENEL, ci-devant Conſeiller en la Cour des Comptes, & le cinquieme de pere en fils, marié avec une des filles du Marquis de *Caſtellane-Saint-Jeurs*, dont il n'a eu qu'une fille qui a épouſé, en 1756, *Auguſtin-Louis de l'Evêque*, Conſeiller en la Cour des Comptes.

III. FRANÇOIS D'ANTOINE, ſecond & dernier fils de LOUIS, & d'*Anne de Cipières*, fut reçu Tréſorier-Général de France en l'année 1625, & marié avec *Valentine de Gaſpari*, dont il eut, entr'autres enfans:

IV. FRANÇOIS, II du nom, Seigneur de Saint-Pons, qui fut reçu Conſeiller au Parlement de Provence en 1650, & marié avec *Anne d'Agoult-de-Seillons*, de laquelle il eut:

1. JEAN-EMMANUEL, qui ſuit.
2. JEAN-BAPTISTE, rapporté ci-après.

V. JEAN-EMMANUEL D'ANTOINE, Seigneur de Saint-Pons, exerça l'Office de ſon pere en 1680. Il ſe maria deux fois, 1°. à *Félice-Marie de Clermont-Tonnerre-de-Montoiſon*; 2°. à *Marquiſe de Blacas*, des Seigneurs d'Aups. Il eut de ſon premier mariage:

VI. ANTOINE-FRANÇOIS D'ANTOINE, Seigneur de Saint-Pons, Conſeiller au Parlement de Provence, mort depuis peu, veuf de la niéce du fameux Préſident *Bouhier*, de Dijon, dont il a laiſſé une fille, CATHERINE-ROSE-FRANÇOISE D'ANTOINE, veuve de *Jean-Ignace de Gaſſendi*, Seigneur de Campagne, Conſeiller en la Cour des Comptes de Provence.

Il eut de ſon ſecond mariage FRANÇOIS-ANTOINE, qui a été Capitaine au Régiment de Richelieu, non marié, premier Ecuyer de feu Madame de FRANCE, Ducheſſe de Parme & de Plaiſance.

Digitized by Google

V. JEAN-BAPTISTE D'ANTOINE, un des puînés de FRANÇOIS & d'*Anne d'Agoult*, fut Mouſquetaire dans la Maiſon du Roi. Il a laiſſé de *Catherine de Barre*, ſa femme :

VI. JEAN-BAPTISTE D'ANTOINE, marié avec *Marie-Anne de Croſe*, du lieu de Pennes, de laquelle il a poſtérité.

Les armes : *d'azur, à un chevron accompagné de trois flammes, poſées 2 & 1, le tout d'or.*

Nouveau Nobiliaire de Provence, p. 42.

ANTOINE, ſuivant ce nouveau Nobiliaire de Provence, *p. 44* : FRANÇOIS-ALEXIS D'ANTOINE, Seigneur de Pierrouſſe, du lieu de Gordes, fut reçu Secrétaire en Chancellerie près la Cour de Parlement, le 25 Mai 1731. Il a laiſſé deux fils, dont le cadet eſt Eccléſiaſtique ; l'aîné, Seigneur de Blious & de Taillas, a des enfans de la fille de *François de Nantes*, Seigneur de Pierredon & de Montmeyan, Préſident, Tréſorier-Général de France en la Généralité de Provence.

Les armes : *argent, bande de gueules, chargée de trois étoiles d'or.*

ANTOINE : JEAN D'ANTOINE, Huiſſier en la Chambre du Roi, fut annobli avec ſa poſtérité mâle & femelle, née & à naître en légitime mariage, en conſidération des ſervices qu'il rendoit depuis vingt-huit ans dans ladite charge, & de ceux que ſes pere & ayeux avoient rendus auſſi depuis ſoixante-dix ans dans la même charge. Les Lettres de cet annobliſſement ſont du mois d'Avril 1728, & adreſſées au Parlement, à la Chambre des Comptes, & à la Cour des Aides à Paris, pour y être enregiſtrées.

FRANÇOIS-LOUIS ANTOINE, un des petits fils de JEAN, né à Verſailles en 1744, fut fait en 1761, Cornette au Régiment de Cavalerie de *Vogué*, incorporé la même année dans le Régiment Royal, dont il a été fait Sous-Aide-Major en Mars 1763.

Les armes : *un écu d'or, à un chevron d'azur accompagné en chef de deux étoiles de même, & en pointe, d'une tige de trois roſes de gueules, les feuilles & la tige de ſinople, mouvantes d'un croiſſant d'azur.*

Voyez l'Armorial de France, *tom. I, part. 1, pag. 21.*

ANTONELLE : Il y avoit autrefois deux familles de ce nom, habituées à Arles. Elles avoient fait quatre branches, dont l'une s'eſt éteinte dans la Maiſon de *Cays*, une autre dans celle de *Porcelets*, & la troiſieme dans la maiſon de *Grille*. Celle qui reſte tire ſon origine de GOUIN D'ANTONELLE, annobli avec ſon frere ANTOINE D'ANTONELLE, par HENRI III, dans le mois de Mai 1578. Les Lettres d'annobliſſement que ce Prince leur accorda en récompenſe de leurs ſervices militaires, furent enregiſtrées en la Chambre des Comptes d'Aix le 22 Octobre 1668. Regiſtre *fulgur.* arm. *B.* n°. *51, fol. 505.*

I. GOUIN D'ANTONELLE épouſa, par contrat du 5 Novembre 1542, *Marguerite Taulemeſſe*, & fit ſon teſtament le 22 Août 1683. Il laiſſa, entr'autres enfans :

Digitized by Google

II. HONORÉ D'ANTONELLE, Maître-d'Hôtel de la Reine MARGUERITE DE VALOIS, premiere femme du Roi HENRI *le Grand*, par Lettres du 10 Juillet 1606. Il s'allia avec *Antoinette d'Avignon*, le 7 Novembre 1589.

III. JEAN D'ANTONELLE, ſon fils, épouſa *Marie d'Uſane*, le 6 Octobre 1635, dont il eut :

IV. JACQUES D'ANTONELLE, Seigneur de Saint-Léger & de Fonblanque, qui fut marié, le 8 Octobre 1664, avec *Marie de Bouchet*, fille de *Louis de Bouchet*. Ils eurent de ce mariage :

1. ETIENNE, qui ſuit.
2. JOSEPH, reçu Page du Roi en ſa grande Ecurie en 1702.
3. Et ANNE, mariée à *Jean de Damian*, Seigneur de Vinſargues.

V. ETIENNE D'ANTONELLE, reçu Page du Roi dans ſa grande Ecurie en 1697; épouſa, par contrat du 22 Avril 1702, *Marie d'Icard-de-Perignan*, & eut pour fils,

VI. PIERRE FRANÇOIS D'ANTONELLE, Seigneur de Pinet, marié avec *Théreſe-Agathe de Sabatier-de-la-Melière*, le 30 Mai 1745. Il a de ce mariage :

VII. JACQUES-AUGUSTIN & PIERRE-FRANÇOIS D'ANTONELLE, encore jeunes.

Les armes : *d'azur, cinq étoiles d'or en ſautoir.*

Nouveau Nobiliaire de Provence *p. 45*.

ANTRAGUE ou ENTRAGUE, du nom de Montvallat; ancienne Maiſon de la haute Auvergne, connue à Paris ſous le nom d'ANTRAGUES. M. le Comte d'*Antrague* eſt d'une branche Cadette, & a pour cinquiéme ayeul *François de Montvallat*, Chevalier de l'Ordre du Roi. Cette Maiſon a donné un Syndic de la Nobleſſe pour aſſiſter aux Etats, pluſieurs Comtes de Brioude en différens tems, & un Grand-Bailli des Montagnes d'Auvergne au quatorzieme ſiécle. Ses principales alliances ſont avec les Maiſons de *Bourbon-Malauſe*, *Levi-Charlus*, *Lignerac*, *Apchon*, *Scorailles*, *Montgon*, *Mornac-Miremont*, *Valadi*, *&c.*

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois chapeaux de fleurs d'argent.* Ces armoiries ſont dreſſées ſur le procès verbal de recherche de nobleſſe par M. de *Fortia*, Intendant d'Auvergne.

— ANZERAY, ſieur de Courvaudon & de la Gogne en Normandie, Généralité de Caen. M. *Huet*, dans ſon origine de la ville de Caen, *p. 127*, parle d'un HUBERT ANZERAY, qui vivoit en 1229. Suivant *la Roque*, hiſtoire de *Harcourt*, *p. 991*, la filiation d'ANZERAY commence à GUILLAUME, Lieutenant du Vicomte de Bayeux; en 1339 & 1344, pere de JEAN ANZERAY.

Celui-ci fut pere de SIMON, Vicomte d'Eurecy, pere de JEAN, qui épouſa *Alix de Camville*, Dame de Courvaudon, vivans enſemble en 1444, pere & mere d'HUGUES, ſieur de Courvaudon, vivant en 1496, pere de JEAN, vivant en 1507, pere de NICOLAS, vivant en 1535, pere de JEAN, vivant en 1571; celui-ci pere de JEAN-HÉLIE & de PIERRE, Sieurs de Courvaudon, qui firent preuves de nobleſſe en 1592.

Digitized by Google

La Roque parle d'ANNE ANZERAY, alliée à *Jean de Harcourt* en 1530; de JEAN ANZERAY, Sergent-d'Armes du Roi CHARLES VI.

Le P. *Anſelme* parle de FRANÇOIS ANZERAY-DE-COURVAUDON, époux de *Catherine d'Amours*, dont il eut FRANÇOIS, qui épouſa *Catherine d'Angennes*. Son frere, ſuivant l'hiſtoire de Rouen, fut Conſeiller au Parlement de Normandie en 1581. FRANÇOIS laiſſa pour fils LOUIS, Conſeiller au Grand-Conſeil.

La Roque, dans ſon hiſtoire de *Harcourt*, p. 993, dit que les Regiſtres de la Chambre des Comptes rapportent que HENRI V, Roi d'Angleterre, donna à *Jean Brigges* les biens de JEAN ANZERAY, par Letttres données à Caen le 12 Avril 1420, parce qu'il avoit pris le parti du légitime Roi de France.

Les armes: *d'azur, à trois têtes de léopard arrachées & languées d'or.*

—AORELI, ſelon l'armorial de France, *tom. I, part. I, p. 22*; CLAUDE-PHILIPPE-JOSEPH-MELCHIOR AORELI, baptiſé le 17 Juin 1671 à Pérouſe, ville d'Italie, fut reçu Page du Roi dans ſa grande Ecurie, le 26 Octobre 1686. Il étoit fils d'illuſtriſſime Seigneur le Comte OTTAVIANO AORELI, de ladite ville de Pérouſe, Comte du Puy-Aquilon, Terre qu'il acquit le 27 Août 1681 du Seigneur, Marquis, *Alexandre Copolli.*

Ledit OTTAVIANO AORELI fut pourvu, le 23 Juillet 1660, de l'Office de Capitaine de la Garde du Cardinal Impériali, Gouverneur de Rome. Il avoit épouſé, le 22 du mois de Septembre de l'an 1670, *Marguerite-Nicole gli-Oddi*, fille d'illuſtriſſime Seigneur le Comte *François gli-Oddi*, & d'*Artemiſe Buontempi*. Les titres produits pour la preuve dudit ſieur AORELI, Page du Roi, remontent ſa filiation juſqu'à CHERUBINO, ſon triſayeul, dont la veuve *Suſanne Meniconi*, fit ſon teſtament le 7 Avril 1573.

Les armes: *d'azur, à une bande d'argent, chargée de trois fleurs de lys d'azur, & accompagnée de deux étoiles d'or, à ſix rayes; poſées une en chef, & l'autre à la pointe de l'écu.*

*—APCHIER ou APCHER: les Seigneurs de ce nom ſont ſortis de la Maiſon de *Châteauneuf-Randon*, & la Terre d'Apchier eſt une ancienne Baronnie en Languedoc, qu'ALIX D'APCHIER porta en dot, dans le douzieme ſiécle, à *Guerin de Châteauneuf*, Chevalier, qui avoit pour biſayeul *Guillaume*, Seigneur *de Châteauneuf Randon*, vivant en 1050, & pour frere puîné *Gui de Châteauneuf*, qui a fait la branche de Joyeuſe.

ALIX D'APCHIER fut mere de *Guillaume de Châteauneuf*, qui accompagna Saint LOUIS au voyage d'Outremer en 1248, & fut élu Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jeruſalem; & de *Guerin de Châteauneuf*, Seigneur d'Apchier.

La branche aînée finit en 1630, dans la perſonne de CHRISTOPHE, Comte d'APCHIER, Capitaine de cinquante Hommes-d'Armes; dont la fille MARGUERITE, Comteſſe d'APCHIER, épouſa en 1636, *François* Comte *de Cruſſol*, Duc d'Uzès.

La Maiſon d'APCHIER a formé pluſieurs branches: celle des Seigneurs d'APCHIER-TIBIRON, celle des Seigneurs d'APCHIER-MONTBRUN, &

Digitized by Google

celle des Seigneurs d'Apchier-Saint-Aubin, ſont éteintes : il n'y a plus que les Branches de LA GARDE & de VABRES qui ſubſiſtent.

La premiere fut formée par JACQUES D'APCHIER, fils puîné de JEAN II, & de *Marguerite Chazeron.* Il eut en partage les Seigneuries de la Garde & de Thouras, & mourut en 1606, laiſſant de *Dauphine de Tailhac*, CHRISTOPHE, & FRANÇOIS-PHILIBERT, rapporté après ſon frere aîné.

CHRISTOPHE épouſa *Marie de la Rochefoucauld-Langheac :* il teſta en 1679, & fut pere de

CHRISTOPHE II, dit *le Comte d'Apchier*, marié en 1693, à *Madelene Filbot*, mere de

JOSEPH, dit *le Marquis d'Apchier*, né le 4 Mars 1698, marié, le 24 Août 1747, *à Antoinette de la Rochefoucauld-Saint-Ilpiſe*, fille de *Jean-Antoine*, Comte de Saint-Ilpiſe, & de *Madelene de Michel*, Dame de Lachant, morte au commencement de Mars 1751, des ſuites d'une couche; laiſſant deux enfans :

FRANÇOIS-PHILIBERT D'APCHIER, Vicomte de Vazeilles, qui fut marié, en 1645, à *Anne de Pontaut*, Dame de Saint-Didier, dont il eut :

HUGUES D'APCHIER, Vicomte de Vazeilles, mort en 1709. Il avoit épouſé, en 1685, *Anne de Chevailler-de-Rouſſes ;* de ce mariage ſont nés :

1. CHARLES-PHILIBERT D'APCHIER, Baron de Saint-Didier, dit *le Marquis d'Apchier*, né le 7 Mars 1692.

2. CLAUDE-ANNET, dit *le Comte d'Apchier*, né le 14 Juin 1693, entré en 1707 dans le Régiment Dauphin, Infanterie; Capitaine dans le Régiment d'Orléans, Dragons, en 1710; Enſeigne des Gendarmes de la Garde en Décembre 1719; Capitaine-Sous-Lieutenant de la même Compagnie en 1726; Brigadier de Cavalerie le 20 Février 1734; Maréchal-de-Camp le 1 Mars 1738; Lieutenant-Général, le 2 Mars 1744; nommé Chevalier des Ordres le 1 Janvier 1746, reçu le 2 Février ſuivant; & mort, non marié, le 12 Février 1753, âgé de ſoixante ans.

3. MADELENE-FRANÇOISE D'APCHIER, née le 13 Mars 1690, veuve, depuis 1728, de *Louis de Grimoard-du-Roure*, Marquis de Grizac, morte ſans poſtérité, à Paris le 3 Juin 1763, dans ſa ſoixante-quatorziéme année.

4. Et MARIE-MARGUERITE, née le 20 Août 1695, mariée en 172... à *Charles-André Fullaire*, Seigneur de Cherruil.

La branche de VABRES ne ſubſiſte plus que dans le frere de JOSEPH-PHILIPPE ou PHILIBERT D'APCHIER, Comte de Vabres & de la Baume, né le 9 Juillet 1686, fait Grand-Sénéchal d'Arles le 28 Mai 1714; marié, en Septembre 1730, avec *Anne-Marguerite Genet-de-Franqueville ;* & mort, ſans enfans, le 2 Avril 1755, âgé de ſoixante-neuf ans.

Les armes : *d'or, au Château ſemé de trois tours de gueules, maçonnées de ſable, à deux guidons poſés en pal auſſi de gueules, mis aux deux côtés de la tour du milieu. Voyez*, ſur la Maiſon d'APCHIER, le tom. 3 des grands Officiers de la couronne, *p. 822.*

* APCHON ; Terre & Seigneurie en Auvergne ; le Seigneur d'Apchon

Digitized by Google

chon eſt nommé le premier aux aſſiſes d'Aurillac ; c'eſt à cauſe de cela qu'il ſe dit premier Baron de la haute-Auvergne.

Le Château d'Apchon a donné ſon nom à une des plus anciennes Maiſons de la haute-Auvergne, & l'une des trois qui portent le nom de *Comptour*, (les deux autres étoient celles de *Saigne* & *de Saint-Nectaire.*) Ce nom *Comptour*, ſignifioit, à ce qu'on croit, Receveur des deniers royaux.

Au commencement du onzieme ſiecle, la Maiſon d'APCHON ſe fondit dans celle de *Saint-Germain* qui en prit le nom & les armes. LOUIS COMPTOUR-D'APCHON, qui teſta le 15 Février 1415, laiſſa de ſa femme *Marguerite d'Eſtaing*, deux fils, ſçavoir, GUILLAUME, qui mourut ſans alliance, & JEAN, qui d'*Antoinette d'Alegre* eut, pour fille unique, ANNETTE, femme de *Guillaume de Thimieres*, & morte ſans poſtérité. Alors la Baronnie d'Apchon paſſa aux deſcendans de LOUISE d'APCHON, fille aînée de Louis, mariée en 1414 à *Artaud de Saint-Germain*, Chevalier, Seigneur de Montrond, Rochetaillé, &c. De cette alliance vinrent, entr'autres enfans :

1. ARTAUD, qui ſuit.

2. Et LOUIS, qui prit le nom d'*Apchon*, & mourut ſans poſtérité.

ARTAUD DE SAINT-GERMAIN, II du nom, Baron d'Apchon, fut allié, par contrat du 21 Novembre 1462, à *Marie de Verd*, de laquelle il eut, entr'autres enfans, MICHEL *dit* ARTAUD, III du nom. Celui-ci épouſa *Marguerite de Lavieu*, qui le fit pere d'ARTAUD DE SAINT-GERMAIN, IV du nom, *dit* d'APCHON, Sire d'Apchon, Chevalier de l'Ordre du Roi, & ſon Lieutenant-Général ès Gouvernemens de Lyonnois, Forez, Beaujolois, Bourbonnois & Auvergne, Capitaine de cent Hommes-d'Armes. Par contrat du 17 Juin 1519, cet ARTAUD DE SAINT-GERMAIN, IV du nom, épouſa *Marguerite d'Albon*, ſœur de *Jacques d'Albon*, Seigneur de Saint-André, Maréchal de France, & héritiere de *Catherine d'Albon*, ſa niéce. De cette alliance vinrent neuf garçons, & entr'autres, GABRIEL, ANTOINE, HENRI & JACQUES, qui ont fait les branches d'*Apchon*, de *Serezat*, de *Saint-André-d'Apchon*, & de *Saint-Germain-d'Apchon.*

GABRIEL D'APCHON, Seigneur d'Apchon, fils aîné d'ARTAUD IV, épouſa *Françoiſe de la Jaille* fille unique de *René*, Seigneur de Rochetalbot & de *Madelene de Montgommeri*, & fut pere de CHARLES, Baron d'Apchon, qui, de *Louiſe de Châtillon*, ſa ſeconde femme, eut pour fille unique RENÉE, morte en 1612, ſans laiſſer de poſtérité de ſon mari *Jacques de Beauvau*, Baron de Rivau. Son oncle JACQUES D'APCHON, hérita de la Baronnie d'Apchon, & épouſa, 1°. *Sidoine de Vendomois* ; 2°. *N.... du Puy-du-Fou*, dont il n'eut point d'enfans. Il ne laiſſa de ſa premiere femme, que LOUISE D'APCHON, qui fut mariée, 1°. à *Jacques-Louis*, Comte d'*Eſtaing* ; 2°. en 1631 à *François de Guillebert de Sacqueville.* Elle avoit trois tantes : 1. GABRIELLE, mariée à *Gabriel de Chabannes*, Vicomte de Savigny ; 2. MARGUERITE, femme de *François d'Eſpinchal* ; 3. N..... D'APCHON, épouſe de *François de Sotlayes*, Baron de Tollet.

ANTOINE D'APCHON, Seigneur de Serezat & de Chanteloube, Abbé

Digitized by Google

de Cerisy, second fils d'ARTAUD IV, fut Lieutenant aux Gouvernemens de Lyonnois, Forez & Beaujolois, en l'absence du Maréchal de Saint-André son oncle. Il laissa de *Chrétienne d'Abin*, JEAN, Seigneur de Serezat, mort avant 1620, laissant de sa femme *Jeanne de Saint-Paul*, entr'autres enfans, JACQUES-ARTAUD, le même qui fut mis en possession de la Terre & Seigneurie d'Apchon, en vertu de la substitution par Arrêt du Parlement de Paris, du 1 Août 1626, confirmé par un autre du 1 Juin 1641. Il épousa en 1644 GILBERTE D'APCHON-SAINT-ANDRÉ, fille de JEAN & d'*Éléonore de Saulx-Lugny*. Son fils CLAUDE ÉLÉONOR, Marquis d'APCHON, né en 1653, fut marié avec *Françoise de Blick*, fille de *N*..... Président, Lieutenant-Général à Lyon, d'origine Angloise, & en eut une fille unique, PHILIBERTE, héritiere d'Apchon, morte en 1748, ayant été mariée en 1708, avec *Gilbert-Gaspard de Chabannes*, Comte de Pionzac.

HENRI D'APCHON, troisieme fils d'ARTAUD, IV du nom, eut de sa mere *Marguerite d'Albon-Saint-André* la Terre de Saint-André en Roannois, à condition de porter les armes d'*Albon*, écartelées avec celles d'APCHON. Il eut aussi la Terre de Montrond, & fut Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cent Hommes-d'Armes, Gouverneur de Charlieu & de Paray-le-Monial. Il épousa *Marguerite de Stuert-de-Caussade-Saint-Mesgrin*, de laquelle il eut JACQUES D'APCHON, Marquis de Saint-André, Comte de Montrond, Capitaine de cinquante Hommes-d'Armes, Gouverneur du Roannois, allié en 1606, à *Éléonore de Saulx-Tavanes-de-Lugny*. De ce mariage vinrent, entr'autres enfans, PHILIBERTE D'APCHON-DE-SAINT-ANDRÉ, alliée en 1644 à JACQUES-ARTAUD, Comte d'APCHON; & CLAUDE D'APCHON, Marquis de Saint-André, Comte de Montrond, qui épousa en 1636, *Renée-Béatrix de Grolée*. Leur fils aîné, Marquis de ST-ANDRÉ-D'APCHON, n'eut qu'une fille qui porta la Terre de Saint-André dans la Maison de *Saint-Georges-de-Verac*. Son oncle PHILIBERT D'APCHON, Comte de Montrond, continua la lignée par son mariage contracté en 1685, avec *Anne de Pouderoux*, de laquelle il eut, entr'autres enfans, JACQUES-ANTOINE-JOSEPH-MARIE, Marquis de Montrond, Syndic général de la Noblesse de Bresse, marié le 20 Mai 1710, à *Claudine de Chapuis*, Dame de Corgenon, fille de *Philippe de Chapuis*, Baron de Corgenon, Chevalier d'honneur au Présidial de Bourg, & premier Syndic de la Noblesse de Bresse, & d'*Elizabeth de Sauzion*. De ce mariage il a eu, entr'autres enfans, ANTOINE-MARIE, Mestre-de-Camp de Dragons, du mois de Janvier 1749, Brigadier le 15 Août 1758, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, le 15 Février 1761, veuf, du 5 Septembre 1750, de *Marie-Louise de Cremeaux-d'Antragues*, mariée le 21 Août 1748, & fille de *Louis-César*, Marquis d'*Antragues*, Lieutenant-Général du Mâconnois, & de *Marie-Claude-Aimée de Héron*. Il a pour frere CLAUDE-MARC-ANTOINE D'APCHON, nommé, en Juillet 1755, Evêque de Dijon, & sacré le 19 Octobre suivant. Ce Prélat est né à Montbrison en Forez en 1721.

La Maison d'Apchon subsiste, en 1770, dans la personne d'ANTOINE-MARIE, Comte d'APCHON, qui, après avoir été Page du Roi, fut fait

Digitized by Google

Capitaine de Dragons le 5 Novembre 1733, dans le Régiment qui étoit *Montécler* en 1766, & Meſtre-de-Camp d'un autre de ſon nom, le 29 Novembre 1748. Il a été fait Brigadier le 15 Août 1758, & Maréchal-de-Camp le 20 Février 1761. Il a été nommé, en 1762, Gouverneur du Duc de BOURBON, fils unique du Prince de CONDÉ.

Les armes : *d'or, ſemé de fleurs de lys d'azur.*

* APINAL, ou ESPINAC : Château, Terre & Seigneurie en Forez, qui a donné ſon nom à une famille noble dont étoit PIERRE D'ESPINAC, Archevêque de Lyon. Sa niéce porta cette Seigneurie dans la Maiſon de *Flachat*, en 1589.

—APPELVOISIN, en Poitou : GUILLAUME D'APPELVOISIN, Chevalier Seigneur d'Appelvoiſin & du Bois-Chapeleau, vivoit en 1321, fit ſon teſtament l'an 1354. Il avoit épouſé *Jeanne Fortine*, dont il eut trois fils.

1. PIERRE, Seigneur d'APPELVOISIN, Chevalier, mort ſans enfans.
2. JEAN, qui ſuit.
3. Et autre JEAN, dit GUILLAUME, Seigneur de la Girardieu, auteur d'une branche rapportée ci-après.

JEAN, Seigneur d'APPELVOISIN & du Bois-Chapeleau, mort en 1371, eut pour femme *Jeanne du Puy-du-Fort*, dont il laiſſa :

1. GUILLAUME, qui ſuit.
2. PERROT, Chevalier.
3. & 4. LOUIS & JEAN, morts ſans hoirs.
5. & 6. MARGUERITE & THIPHAIGNE.

GUILLAUME, Seigneur d'APPELVOISIN & du Bois-Chapeleau, Chevalier, épouſa *Ide de Montfaucon*, fille de *Pierre de Montfaucon*, Seigneur de Saint-Meſmin, & de *Jeanne Bazoges*, de ce mariage ſortirent :

1. GUICHARD, qui épouſa *Jeanne Juvenel des Urſins*, & mourut ſans lignée.
2. HUGUET, qui ſuit.
3. MATHURIN, Seigneur de Thyers, rapporté ci-après.
4. Et CATHERINE, femme de *Jean Bouchet*, Seigneur d'Avaux.

HUGUET D'APPELVOISIN, Chevalier, mourut avant ſon frere aîné, laiſſant pour fils,

MATHURIN, Seigneur d'APPELVOISIN, après la mort de ſon oncle ; il eut pour femme *Catherine de la Nohe*, dont ſortit

HÉLENE, Dame d'APPELVOISIN & du Bois Chapeleau, femme de HARDI D'APPELVOISIN, Seigneur de Thyers, comme nous allons voir ci-après.

MATHURIN D'APPELVOISIN, Seigneur de Thyers, troiſieme fils de GUILLAUME, Seigneur d'Appelvoiſin, & de *Ide de Montfaucon*, ſon épouſe, épouſa *Marguerite de Meules*, Dame de Pompoy, dont il eut,

JEAN D'APPELVOISIN, Seigneur de Thyers, Chevalier, Conſeiller

Digitized by Google

& Chambellan du Roi, lequel épouſa *Renée Roux*, qui lui laiſſa,

HARDI D'APPELVOISIN, Seigneur de Thyers, marié, comme nous avons dit ci-devant, avec HÉLENE, Dame D'APPELVOISIN, ſa couſine, fille de MATHURIN, Seigneur D'APPELVOISIN, & de *Catherine de la Nohe*; ils eurent pour fils,

RENÉ, Seigneur D'APPELVOISIN & de Thyers, Chevalier, qui eut deux femmes; la premiere femme *Louiſe de Puiguyon*, & la ſeconde *Bonne Chaudrier*, fille de *Jean Chaudrier*, Seigneur de Noirette, & de *Françoiſe Bonenfant*, ſon épouſe. Il eut du premier lit,

FRANÇOIS, Seigneur D'APPELVOISIN & de Thiers, Chevalier, qui épouſa *Françoiſe Tiercelin*, fille & héritiere de *Charles Tiercelin*, Seigneur de la Roche-du-Mayne, & d'*Anne Turpin*: de ce mariage ſortirent deux fils:

1. CHARLES, ci-après.

2. Et ANTOINE, Seigneur de la Chaſteigneraye, en Touraine, qui a fait branche.

CHARLES TIERCELIN D'APPELVOISIN, Seigneur d'Appelvoiſin & de la Roche-du-Mayne, qui eut pour femme *Claude de Châtillon*, fille de *Claude de Châtillon*, Seigneur d'Argenton, & de *Renée Sanglier*, ſon épouſe, dont ſortirent:

1. CHARLES, qui ſuit.

2. Et FRANÇOISE, femme, en premieres noces, de *Jacques de Beaumont*, Seigneur de la Jarcie, & en ſecondes de *René de Saint-Offange*, Seigneur de la Frapiniere.

CHARLES TIERCELIN D'APPELVOISIN, Chevalier, Seigneur d'Appelvoiſin & de la Roche-du Mayne.

Branche des Seigneurs DE LA CHASTEIGNERAYE.

ANTOINE D'APPELVOISIN, Seigneur de la Chaſteigneraye, en Touraine, fils puîné de FRANÇOIS, Seigneur D'APPELVOISIN, & de *Françoiſe Tiercelin*, fut mariée deux fois, la premiere avec *Anne du Bellay*, fille de *René*, Seigneur *du Bellay*, & de *Marie du Bellay*, Princeſſe d'Ivetot; dont un fils,

N.... D'APPELVOISIN, pere d'une fille mariée au Marquis de *Crevant*. Il épouſa en ſecondes noces *Anne de Beauvau*, fille de *Louis*, Seigneur de Rivarennes, & de ..... dont N..... D'APPELVOISIN, Enſeigne des Gardes du Cardinal de *Richelieu*, mort ſans enfans:

Et N..... D'APPELVOISIN, non marié.

Branche des Seigneurs DE CHALIGNÉ.

JEAN, dit GUILLAUME D'APPELVOISIN, troiſieme fils de GUILLAUME, Seigneur D'APPELVOISIN, & de *Jeanne Fortine*, ſon épouſe, fut Seigneur de la Guyaire, de Parnay, de Chaligné, la Guyraire & Boiſbaudran, & prit alliance avec *Heliette de Cologne*, fille de *Geoffroy de Cologne*, Che-

Digitized by Google

valier, Seigneur de Puigné, & de *Perrenelle Brune*; elle vivoit encore l'an 1422, & laiſſa :

1. Louis, qui ſuit.

2. Et Jeanne, femme de *Pierre Chauvereau*, Chevalier, dont ſortit *Jean Chauvereau*, Ecuyer, Seigneur de Pampelie.

Louis d'Appelvoisin, Chevalier, Seigneur de Chaligné, de Puigné, de la Guyraire, & Boiſbaudran, fut marié trois fois, 1°. avec N . . . . dont le nom ne nous eſt pas connu; 2°. avec *Jeanne Chaſteigner*, fille de *Jean Chaſteigner*, II du nom, Seigneur de Saint-Georges-de-Rexe, & d'*Iſabeau de Gourville*, ſon épouſe; 3°. avec *Perrete Mignoſſe*.

Il eut du premier lit :

1. Gilles d'Appelvoisin, Chevalier, Seigneur de la Guyraire, & de Puigné, allié à *Françoiſe de la Roche*, mort ſans poſtérité en 1435.

Et du ſecond lit :

2. Jacques, qui ſuit.

3. Marguerite, mariée en 1416 avec *Guyard de Beaumont*, Seigneur de Glénay, fils de *Milet de Beaumont*, puîné de la Maiſon de *Breſſuire*, & de *Philippine Beau*, ſa femme.

4. Guillemette, femme de *Pierre Meſnard*, Seigneur de Toncheprais, fils de *Jean Meſnard*, Seigneur de Toncheprais, & de *Catherine de Conſtigny*, ſon épouſe, auquel elle porta en mariage la Seigneurie de Boiſbaudran.

Il eut du troiſieme lit :

5. Perceval, Seigneur de Seaux.

6. & 7. Guyonnette & Heliette.

Jacques d'Appelvoisin, Chevalier, fils de *Louis* & de *Jeanne Chaſteigner*, ſuccéda à ſon frere aîné, du premier lit, aux Seigneuries de Chaligné, de Puigné & de la Guyraire : Il eut pour femme *Jeanne de la Jumeliere*, fille de *Guillaume*, Seigneur de la Jumeliere, dont :

Guillaume d'Appelvoisin, Chevalier, Seigneur de Chaligné, de Puigné & de la Guyraire, Ecuyer du Roi Louis XI, qui, en l'année 1474, lui octroya le droit de Foire dans ſon lieu de Puigné; il prit alliance avec *Iſcult de Liniers*, de laquelle il eut ſeulement deux filles :

1. Anne Dame de Puigné & de la Guyraire, femme de *Léon de Saint-Maure*, II du nom, Seigneur de Montauzier, dont ſont iſſus les Seigneurs de *Montauſier*.

2. Et Hardouine, Dame de Chaligné, femme d'*Antoine Echalard*, Seigneur de la Boulaye, dont ſont auſſi venus les Seigneurs de la *Boulaye*.

Les armes ſont : *de gueules, à une herſe d'or de trois traits.*

—APPIANI : Jacques Appiani, Florentin, Chef de cette Maiſon, rendit ſon nom célébre par ſa perfidie & par ſon attentat : devenu Sécretaire de *Pierre*, ſurnommé *Gambacurta*, qui s'étoit rendu maître de Piſe

Digitized by Google

en 1369, à la faveur des troubles, il gagna tellement l'affection & la confiance de ſon maître, que profitant de cet avantage, il ſe fit un parti conſidérable parmi les Florentins, qu'il augmenta des Siennois, & de *Galéas Viſcomti de Milan*, qui lui donna la Principauté de Piombino, en Sienne, qu'il gouverna avec tant d'équité, qu'il fit oublier à ſes nouveaux Sujets ſa perfidie envers *Gambacurta*. Ses deſcendans s'y fortifierent par leur valeur & par leur alliance avec les premieres Maiſons d'Italie, mais leur poſtérité finit en 1622.

POLIXENE DE MENDOZA, Princeſſe de Piombino, fille & unique héritiere de MARIE-ISABELLE APPIANI, Princeſſe de Piombino, & de *George de Mendoza*, porta la ſucceſſion de tous ſes biens dans la maiſon de *Ludovizo*, par ſon mariage avec *Nicolas Ludovizo*, Duc de Fiano, dont le petit-fils etant mort au berceau en 1698,

HIPPOLITE ou OLIMPIE, ſa fille, reſtée ſeule de cette Maiſon, porta la Principauté de Piombino dans la Maiſon de *Boncompagno*, en 1683, où elle eſt aujourd'hui. *Voyez* BONCOMPAGNO.

Les armes : *lozangé d'argent & de gueules.*

* APPIGNÉ : Terre & Seigneurie en Bretagne, érigée en Châtellenie & Vicomté par Lettres du mois de Mars 1574, en faveur de *Julien Botherel*, Sieur d'APPIGNÉ, Chevalier de l'Ordre du Roi, & ſon Lieutenant en la Ville de Rennes, qui porte pour armes : *de gueules, à la croix pattée, clechée & pommée d'or.*

* APREMONT, ou ASPREMONT, dans le Duché de Bar. C'étoit autrefois le Chef-Lieu d'une Baronnie conſidérable, & l'un des plus grands Fiefs de l'Evêché de Metz : ce lieu a donné le nom à une Maiſon noble & illuſtre, qui, après la mort de l'Evêque *Etienne de Bar*, ſe trouva en poſſeſſion de cette Baronnie. Les deſcendans mâles de GOBERT D'APREMONT, qui accompagna SAINT-LOUIS à la Terre-Sainte, établis dans le Réthelois, où ils étoient Seigneurs de Sorcy, prenoient le titre de Comtes d'APREMONT. Le Château d'Apremont, ſitué au haut d'une montagne de difficile accès, fut ruiné en 1545, & *Apremont*, qui étoit autrefois un gros Bourg, n'eſt plus aujourd'hui qu'un petit Village.

GOBERT I, qui vivoit en 984, étoit Seigneur d'Apremont. GEOFROI IV, un de ſes deſcendans, obtint de l'Empereur CHARLES IV un diplôme du 12 Mars 1354, par lequel la Seigneurie d'*Apremont*, ſeroit affectée à perpétuité aux aînés mâles de cette Maiſon, qui auroient droit d'annoblir & de battre monnoie.

JEANNE, inſtituée héritiere, par ſon frere GEOFROI V, au préjudice de ſon frere GOBERT VII, dont étoient iſſus les Princes d'Amblife, les Seigneurs de Sorcy, Vandy & de Saint-Loup-au-Bois, dont il ne ſubſiſtoit plus, en 1761, que le Comte d'APREMONT, âgé de ſoixante-cinq ans, & ſans enfans, porta en dot à ſon mari JEAN, Sire d'Autel, le Comté d'Apremont.

Digitized by Google

ANNE-D'AUTEL, leur fille & héritiere, épouſa EMICON VII, Comte de Linage, d'Acheſbourg.

EMICON, IX du nom, leur petit-fils, vendit *Apremont* à *François de Cleves*, Duc de Nevers; que ſa fille,

HENRIETTE, femme de *Louis de Gonzagues*, vendit à CHARLES II, Duc de Lorraine, par contrat du 5 Septembre 1566.

Son petit-fils, CHARLES III, pour aſſoupir les prétentions que CHARLES III d'APREMONT, Seigneur de Sorci, avoit renouvellées pour la poſſeſſion de ce Comté, épouſa ſa fille unique MARIE D'APREMONT, remariée enſuite au Prince de MANSFELD, & morte en 1675.

Il y a eu JEAN D'APREMONT, Baron de Saint-Loup, & Seigneur de l'Aubreſle, qui épouſa, par contrat du 8 Janvier 1660, *Madelene de Faber*, ſœur du Maréchal de ce nom. Il en a eu, entr'autres enfans:

1. ABRAHAM-JEAN-LOUIS, Comte d'APREMONT, qui épouſa, le premier Septembre 1697, *Madelene d'Aubly*.

2. GILLES, auſſi Comte d'APREMONT, qui épouſa le même jour que ſon frere *Marie-Anne d'Aubly*, ſœur de *Madelene*.

D'un de ces deux mariages eſt venu HENRI-ANGE, Comte d'APREMONT, Seigneur de Baricourt, qui épouſa, le 24 Janvier 1741, *Joſephine-Monique-Mélanie de Merode*, ſa couſine iſſue de germaine maternelle, comme étant fille de *Claude-François de Merode*, Marquis de Frelon, & de *Dieudonné de Faber*, fille du Maréchal de ce nom.

Il y a auſſi un Comte d'APREMONT, qui entra dans le Régiment des Gardes-Françoiſes en 1710, & ayant paſſé par tous les grades, d'Enſeigne, de Sous-Lieutenant & de Lieutenant, y acheta une Compagnie en 1730. Il fut fait Brigadier le 2 Mai 1744, Maréchal-de-Camp le premier Janvier 1748, & Lieutenant-Général le premier Mai 1758. Il a quitté en 1761, étant Commandant de Bataillon: il étoit Capitaine du 4 Janvier 1730. Peut-être eſt-il d'une autre Maiſon d'APREMONT, différente de la premiere, dont nous venons de parler. Quoiqu'originaire auſſi du Château d'Apremont, en Lorraine, dont les premiers Auteurs avoient été Châtelains; on la diſtingue de l'autre par le ſurnom d'*Apremont aux merlettes*, qui étoient ſes premieres armes, dit l'Auteur *des Tablettes Généalogiques*.

Les armes d'Apremont ſont: *de gueules, à la croix d'argent.*

—APRIX-DE-MORIENNE: Sieur de Gruchet, de Vimont & de Morienne, famille de Normandie, Généralité de Rouen, maintenue dans ſa nobleſſe le 21 Février 1667.

JEAN APRIX, Ecuyer, Seigneur de Vimont, vivoit en 1514.

ANNIBAL APRIX, Sieur de Vimont, épouſa, vers l'an 1575, *Marguerite de Normanville*.

NICOLAS APRIX-DE-MORIENNE, un de ſes deſcendans, Lieutenant de Dragons dans le Régiment de *Saumeri*, & Chevalier de Saint-Louis, demeurant en Bourgogne, Diocèſe de Bezançon, épouſa, le 11 Juillet 1723, *Claudinette Bardenet*.

Digitized by Google

JEANNE-FRANÇOISE APRIX-DE-MORIENNE, leur fille, née le 24 Décembre 1723, fut reçue à Saint-Cyr le 17 Mars 1733, sur les preuves de sa noblesse, justifiées par titres, depuis JEAN APRIX, mentionné ci-dessus. Elle avoit un oncle nommé FRANÇOIS APRIX-DE-MORIENNE, Chevalier de Malte au Grand-Prieuré de France, reçu en Septembre 1682. *Voyez l'Armorial de France, tom. 1. part 1. pag. 22.*

Les armes : *d'azur, à un château d'argent.*

Selon quelques-uns : *au 1 & 4 d'azur, à la tour d'argent ; au 2 & 3 d'argent, à trois merlettes de sable, posées 2 & 1.*

—AQUAVIVA : famille illustre du Royaume de Naples, qui a produit plusieurs grands hommes ; dont un grand nombre ont été revêtus de la pourpre Romaine. La Généalogie que plusieurs Auteurs en ont donnée, & d'après eux Moréri, commence à MATHIEU, Seigneur d'Aquaviva, qui fut reçu Chambellan de JEANNE, I du nom, Reine de Naples, en 1349.

SCIPION DIACETTE D'AQUAVIVA, Comte de Châteauvilain, prit le titre de Duc d'*Atri*. Après la mort de sa femme, il embrassa l'état Ecclésiastique, & fut Abbé de Saint-Arnoul de Metz. Il avoit même lieu d'espérer d'être nommé Cardinal, mais la mort du Pape rompit toutes ses mesures. De toutes les branches de cette Maison, il n'y a que celle des Ducs d'*Atri* qui subsiste dans les enfans de DOMINIQUE D'AQUAVIVA D'ARRAGON, Duc d'Atri, Chevalier de la Toison d'Or, Grand d'Espagne, Capitaine de la Compagnie Italienne, Capitaine des Gardes-du-Corps du Roi PHILIPPE V.

TROJAN AQUAVIVA D'ARRAGON, fils puîné de JEAN-JEROME, Duc d'Atri, Grand d'Espagne, Chevalier de la Toison d'Or, & de *Léonore-Cécile Spinelli*, sa seconde femme, fut déclaré Cardinal par le Pape Clément XII, le premier Octobre 1732 ; il est mort en 1749, & il est frere de DOMINIQUE D'ATRI, qui fait le sujet de cet article. *Voyez* Imhoff & Moréri, *Hist. Italiæ & Hispaniæ Geneal.*

* AQUIGNY, ou ACQUIGNY : Bourg avec titre de Baronnie, en Normandie, Diocèse d'Evreux.

* AQUITAINE : les anciens Ducs d'Aquitaine étoient issus de la race des Merovingiens. CLOVIS fut le premier Roi de France qui la posséda. Elle comprenoit alors les pays qui sont entre la Loire, l'Océan & les Pyrénées. Après la mort de CLOVIS, CLODOMIR, Roi d'Orléans, l'eut en partage.

Après sa mort, CLOTAIRE I, son frere, la posséda, & la laissa à CHARIBERT, l'un de ses fils, mort sans enfans mâles. GONTRAND, SIGEBERT & CHILPERIC la partagerent entr'eux. CLOTAIRE II, resté seul de la postérité de CLOVIS, réunit en sa personne toute l'Aquitaine ; CHARIBERT, son second fils, eut l'Aquitaine qui comprenoit le Toulousain, le Querci, l'Agénois, la Saintonge, le Périgord, la Novempopulanie

Digitized by Google

populanie, ou Gascogne, avec Arles, & la partie de Provence qui dépendoit du Royaume de Neustrie. RYDERIC ou CHILPERIC fut son successeur. DAGOBERT ensuite la donna à BOGGIS & à BERTRAND, ses neveux, à titre de Duché. Ce fut le premier appanage qui fut donné aux Princes de la Maison Royale. Il fut possédé héréditairement par les descendans de BOGGIS, jusqu'à la fin de la premiere race. WAIFRE fut le dernier Duc héréditaire d'Aquitaine de la premiere race de nos Rois.

PEPIN, fils de CHARLES-MARTEL, auteur de la seconde race, réunit l'*Aquitaine* à la Couronne, en 768. CHARLEMAGNE en fit un Royaume, dont il se réserva l'autorité. Elle fut confondue sous LOUIS *le Begue* avec le reste de la Monarchie; & cessant d'être un Royaume à part, elle fut réduite en Duché.

RANULPHE, Grand-Seigneur de Bourgogne, parent de CHARLES *le Chauve*, fut le premier qui porta le titre de Duc.

GUILLAUME, son neveu, Comte d'Auvergne, lui succéda. On trouve GUILLAUME-HUGUES, Duc d'Aquitaine, en 935,

GUILLAUME *Tête d'Estoupes*; GUILLAUME, surnommé *Godefroi*; & SAINT-GUILLAUME, qui laissa une fille nommée

ÉLÉONORE, qui porta en mariage le Duché d'Aquitaine à LOUIS *le jeune*: mais elle n'apporta que la Guyenne propre ou le Bordelois, les Landes, l'Agénois, le Basadois, le Périgord, la Saintonge, le Limosin, & beaucoup de droits sur les autres Provinces. ÉLÉONORE, étant répudiée, porta, par son second mariage avec HENRI, Comte d'Anjou & Duc de Normandie, le Duché d'Aquitaine à l'Angleterre, dont ce second mari devint Roi. RICHARD *cœur de Lion*, l'eut après lui, & rendit au Roi de France hommage de l'Aquitaine. Enfin l'Aquitaine, passant alternativement, en tout ou en partie, de l'Anglois au François, du François à l'Anglois, confisquée plusieurs fois sur les Anglois, a eu pour dernier Duc CHARLES, frere de LOUIS XI, & cette contrée n'a plus été séparée du Domaine de la Couronne.

Le Roi LOUIS XV a renouvellé le titre de Duc d'Aquitaine, en faveur de

FRANÇOIS-XAVIER-MARIE-JOSEPH de France, second fils de feu M. le Dauphin, né le 8 Septembre 1753, & mort le 22 Février 1754.

* ARAMONT: Terre en Languedoc, Diocèse d'Uzès, qui est une Baronnie fort ancienne, que la Maison de ce nom possède depuis longtems.

—ARAZOLA-D'OGNATE, ancienne Noblesse d'Espagne, établie en Flandres, depuis l'Archiduc ALBERT, à la suite duquel un de ceux de cette famille y passa. Ils ont toujours entré depuis dans tous les grands Chapitres Nobles.

JEAN ARAZOLA-D'OGNATE, Seigneur de Gaumont, un des descendans de cette maison, avoit épousé *Isabelle de Cardes*, dont il a eu

GRACE-ANGÉLIQUE-FRANÇOISE ARAZOLA-D'OGNATE, morte à Paris le 16 Septembre 1746, âgée de 70 ans, étant née au mois de Décembre 1676.

Digitized by Google

Elle avoit épouſé, 1°. au mois de Mai 1696, *Armand Nompar-de-Caumont-la-Force*, Marquis de Montpouillan, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi d'Angleterre, Lieutenant-Général des Armées des Etats-Généraux, & Gouverneur d'Arnheim; & 2°. le premier Juin 1702, *Marc-Antoine Boſc-du-Bouchet*, mort le 18 Avril 1734, dont elle a eu deux filles, qui ſont mariées. *Mercure de France, du mois de Novembre 1746, pages 198 & 199.*

Les armes d'ARAZOLA-D'OGNATE ſont en plein de la Province de Biſcaye, ſçavoir: *d'argent, à un arbre de ſinople, & 2 loups de ſable paſſans l'un ſur l'autre.* La deviſe, *ou* le cri de la Maiſon d'ARAZOLA-D'OGNATE eſt: *Ara ſoli Deo.*

— ARBALESTE. SIMON ARBALESTE, Maire de la ville de Baune, épouſa *Madelene Bochart*, fille de *Guillaume*, Sieur de Noroy, natif du Vézelay, vec laquelle il gît en ladite ville de Baune, & fut pere de

GUY, I du nom, Seigneur de la Borde-le-Vicomte & de la Riviere, Conſeiller au Parlement de Paris le 17 Avril 1480, & Préſident aux Enquêtes du même Parlement, enſuite Préſident en la Chambre des Comptes; il gît aux Grands-Auguſtins de Paris, où l'on voit ſon effigie. Il eut de *Charlote de Marle*, ſon épouſe, fille & troiſieme enfant d'*Arnoul*, d'abord Maître des Requêtes, & enſuite Préſident au Parlement de Paris,

JEAN, Seigneur de la Borde, reçu Conſeiller au Parlement de Paris le 22 Mai 1510. Il épouſa *Marguerite* ou *Madelene de Fragelais*, fille de *Jean*, Seigneur de Néron, reçu Conſeiller au Parlement de Paris le 10 Mai 1454, & de *Jeanne Chambellan*, ſa femme, dont il eut:

1. GUY, II du nom, qui ſuit.

2. Et MARIE, femme de *Jacques de Cochefilet*, Seigneur de Vaucelas.

GUY, II du nom, Seigneur de Néron, de la Borde, &c. Préſident en la Chambre des Comptes à Paris en 1555, avoit acquis en 1552 le Vicomté de Melun. Il épouſa *Madelene Chevalier*, dont il eut:

1. FRANÇOIS, Vicomte de Melun, & Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, mort ſans enfans.

2. CHARLES, qui ſuit.

3. Et CHARLOTE, mariée, 1°. à *Jean de Pas*, Seigneur de Martinſart, puîné de Feuquieres; & 2°. à *Philippe de Marnay*, Chevalier, Seigneur du Pleſſis-Marly, & Gouverneur de Saumur.

CHARLES, Seigneur de la Borde & de Néron, Vicomte de Melun, fut marié avec *Louiſe Boucher*, fille d'*Arnoul*, Seigneur d'Orſay & de Piſcop, & reçu Conſeiller au Parlement de Paris le 22 Novembre 1544, Maître des Requêtes le 11 Septembre 1555, & Préſident au Grand-Conſeil; dont il eut:

1. LOUIS, qui ſuit.

2. Et ISABELLE, femme de *N..... du Hallot*, Vicomte de Leſtourville.

LOUIS, Chevalier, Seigneur de la Borde, Néron, & Vicomte de

Digitized by Google

Melun, épouſa, 1°. *Marie Hennequin*, fille & troiſieme enfant de *Nicolas*, Chevalier, Seigneur du Fay, Sécretaire des Finances du Roi & du Duc d'Anjou, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi; & de *Marguerite le Féron*; & 2°. *Marguerite* ou *Madelene de Beauvau*, fille d'*André*, Chevalier, Seigneur de Pimpéan, & de *Philippe de Naillac*, dont il ne paroît pas qu'il ait eu de poſtérité.

Il eut du premier lit :

1. GUY, III du nom, Chevalier, Vicomte de Melun, Bailli & Gouverneur de ladite ville, tué en Allemagne à la journée de Marienthal en 1645, laiſſant de *Marie de Montmorenci*, fille de *Pierre*, Marquis de Thury, Baron de Foſſeux, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Renée Duval*, Dame de Mareuil, Fontenay, &c. qu'il avoit épouſée en 1637, une fille unique, FRANÇOISE-MARIE, dont l'alliance eſt ignorée.

2. Et FRANÇOIS-LOUIS, Chevalier, Seigneur & Vicomte de Melun, Marquis de Croiſilles, &, par la mort de ſon frere aîné, Seigneur de la Borde, Néron & Champigny, marié, 1°. à *N.....* morte ſans poſtérité; & 2°. à *Marie-Anne Mouſle*, dont une fille unique, ANNE-FRANÇOISE, mariée, par contrat du 22 Avril 1731, à *Louis de Mailli*, II du nom, Chevalier, Marquis de Rubempré, fils de *Louis*, I du nom, Comte de Neſle, & d'*Anne-Marie-Françoiſe de Sainte-Hermine*; dont des enfans. Elle a été nommée, en 1747, Dame de feu Madame la Dauphine, *voyez* au mot MAILLI.

La Vicomté de Melun, acquiſe en 1552 par GUY ARBALESTE, II du nom, héritage de l'ancienne & illuſtre Maiſon de ce nom, dont il ne ſubſiſte plus que ceux mentionnés en l'article de MELUN, eſt aujourd'hui incorporée dans le Duché-Pairie de Villars.

Les armes de cette Maiſon éteinte étoient : *d'or, au ſautoir engrêlé de ſable, cantonné de quatre arbaleſtes de gueules.*

—ARBALESTIER (D') : c'eſt une famille noble du Dauphiné, dont l'origine eſt ſi ancienne, que l'on n'en peut découvrir la ſouche. Le premier de ce nom que l'on connoiſſe, & dont fait mention *Chorier* dans ſon hiſtoire du Dauphiné, eſt

I. GUIGUES D'ARBALESTIER, Ecuyer, qui fut nommé exécuteur teſtamentaire de *Guigues Alleman*, Seigneur d'Uriage, & probablement ſon ayeul maternel, en 1275. Il poſſédoit différentes Terres dans les Comtés de Diois & Valentinois, ainſi que PONS, I du nom, ſon fils, pour leſquelles ce dernier prêta hommage d'*Homme franc, noble & ancien*, au Prince AYMAR DE POITIERS, Comte de Diois & Valentinois, de qui leſdites Terres relevoient, le 18 Avril 1332.

II. PONS D'ARBALESTIER, I du nom, Ecuyer, poſſédoit, comme nous venons de le dire, pluſieurs Terres dans les Comtés de Diois & de Valentinois, pour leſquelles, ainſi que pour celles que poſſédoit ſon pere dans ces Comtés, il rendit hommage au Prince AYMAR DE POITIERS, de qui elles relevoient, le 18 Avril 1332. Il avoit épouſé *Falconne Arthaud*, Dame d'Auriole, laquelle, par acte paſſé devant *Silveſtre*, Notaire èſdits Comtés,

Digitized by Google

le 27 Octobre 1381, inſtitue ſon héritier univerſel Noble PONS D'ARBALESTIER, II du nom, ſon fils, qui ſuit.

III. PONS D'ARBALESTIER, II du nom, Ecuyer, fut inſtitué héritier univerſel de ſa mere, par acte paſſé devant *Silveſtre*, Notaire ès Comtés de Diois & de Valentinois, le 27 Octobre 1381, & eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré, JEAN, I du nom, qu'il émancipa par acte paſſé devant le Juge-Mage deſdits Comtés, le 18 Février 1406, où ils ſont tous deux qualifiés *Nobles*.

IV. JEAN D'ARBALESTIER, I du nom, Ecuyer, fut émancipé par ſon pere le 18 Février 1406, par acte paſſé devant le Juge-Mage des Comtés de Diois & de Valentinois. Il étoit Seigneur de Gigors & autres lieux, pour leſquelles Terres & Seigneuries, ainſi que pour celles que ſon pere poſſédoit èſdits Comtés, il rendit hommage d'*Homme franc, noble & ancien*, au Duc de Savoye, Comte de Valentinois & de Diois, de qui leſdites Terres relevoient, le 21 Mars 1441; il rendit pareillement hommage, tant pour lui que pour ſon pere, au Dauphin qui fut enſuite LOUIS XI, le 14 Février 1446; il fut mis au rang des Nobles & reconnu pour tel, lors de la réviſion générale des feux du lieu de Gigors, en 1447, avec CLAUDE D'ARBALESTIER, ſon fils aîné. Il eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré,

1. CLAUDE, qui ſuit.

2. Et PIERRE, Ecuyer, Seigneur de Blazac, dont la branche eſt éteinte.

V. CLAUDE D'ARBALESTIER, Ecuyer, Seigneur de Gigors, Blazac & autres Terres dans les Comtés de Diois & de Valentinois, rendit hommage tant pour leſdites Terres, que pour celles que ſon pere poſſédoit èſdits Comtés, comme nous avons dit, d'abord au Duc de Savoye, le 21 Mars 1441, puis au Dauphin qui fut enſuite LOUIS XI, le 14 Février 1446. Il fut mis au rang des Nobles & reconnu pour tel, lors de la réviſion générale des feux du lieu de Gigors, avec ſon pere, en 1447; puis à une autre réviſion des feux du même lieu en 1474. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Monotoni*, Notaire ès Comtés de Diois & de Valentinois, le 20 Décembre 1444, *Blanche-Odon de Montéiller*, dont il eut deux fils, qui paſſerent entr'eux, le 14 Février 1481, un acte d'aſſociation & communion, au bas duquel il mit ſon approbation le 19 du même mois. Il fit ſon teſtament, par lequel il ſubſtitue tous ſes biens en faveur de ſon petit-fils. Ses enfans furent:

1. GEORGES, qui ſuit.

2. Et ANTOINE, qui mourut ſans poſtérité. Il avoit fait avec ſon frere aîné un acte d'aſſociation & communion, le 14 Février 1481, que leur pere avoit ratifié le 19 dudit mois.

VI. GEORGES D'ARBALESTIER, Ecuyer, Seigneur de Gigors, Blazac, & autres Terres en Valentinois, s'aſſocia avec ſon frere puîné, par acte du 14 Février 1481, approuvé par ſon pere le 19 du même mois, du vivant duquel il épouſa *Louiſe de Maſſebœuf*, qui fit une donation à ſon

Digitized by Google

fils de tous ſes biens, par ſon contrat de mariage du 16 Juin 1523. Ses enfans furent :

1. AIMAR, qui ſuit.

2. Et JEANNE, qui fut mariée, & dont les héritiers tranſigerent avec AIMAR, ſon frere aîné, par acte paſſé devant *Collet*, Notaire ès Comtés de Diois & de Valentinois, le 20 Janvier 1517, pour droits de légitime de GEORGES, leur pere commun, qui furent acquittés par ledit AIMAR, qui proteſta de ſes droits à la ſubſtitution portés en ſa faveur au teſtament de CLAUDE, ſon ayeul.

VII. AIMAR D'ARBALESTIER, Ecuyer, Seigneur de Gigors, Blazac, Beaufort, & autres lieux, tranſigea avec les héritiers de JEANNE, ſa ſœur, par acte paſſé devant *Collet*, Notaire ès Comtés de Diois & de Valentinois, le 20 Janvier 1517, pour droits de légitime de GEORGES, leur pere commun, qu'il acquitta avec proteſtation de ſes droits portés en ſa faveur au teſtament de CLAUDE, ſon ayeul. Il étoit ſi eſtimé du Pape CLÉMENT VII, qui ſiégeoit alors, que ce Pape lui accorda par une Bulle différentes graces ſpéciales & des priviléges particuliers, tant pour lui que pour cinq autres perſonnes qu'il voudroit nommer, Eccléſiaſtiques ou Laïques, en conſidération de ſes ſervices. Il teſta, par acte paſſé devant *Sauvain*, Notaire, le 14 Février 1547, en faveur de ſes enfans, & avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Mirabelli*, Notaire, le 16 Juin 1523, en préſence de ſa mere qui lui fit, en faveur de ce mariage, donation de tous ſes biens, *Marguerite Planchette*, laquelle, étant veuve, donna quittance à ſon fils aîné, par acte paſſé devant *Duſſerre*, Notaire, le 8 Décembre 1547, par *Gaſpard Colau*, ſon fondé de pouvoir. Ses enfans furent :

1. JEAN, II du nom, qui ſuit.

2. Et CHARLES, qui céda tous les droits qu'il avoit dans la ſucceſſion de ſon pere, à JEAN, ſon frere aîné.

VIII. JEAN D'ARBALESTIER, II du nom, Ecuyer, Seigneur de Gigors, Blazac, Beaufort, &c. fut inſtitué cohéritier univerſel par le teſtament de ſon pere du 14 Février 1547, conjointement avec CHARLES, ſon frere puîné, qui lui céda tous ſes droits. Il donna quittance tant pour lui, que comme étant aux droits de CHARLES, ſon frere, par acte paſſé devant *Duſſerre*, Notaire, le 8 Décembre de la même année, à *Gaſpard Colau*, fondé de procuration de la Dame ſa mere, lors veuve dudit AIMAR D'ARBALESTIER, ſon pere. Il ſervit dans l'arriere-ban de la Nobleſſe que HENRI II avoit envoyée à Aigues-mortes, ſuivant un acquit du 20 Juillet 1552; puis fut Gouverneur de Barzet, Montpézat, Royac, Meyras, par commiſſion du 8 Mars 1570. Il avoit épouſé *Louiſe d'Urre*, avec laquelle il avoit fait un teſtament mutuel & réciproque le 22 Octobre 1567, par lequel ils inſtituent Noble ISAAC, leur fils unique, leur héritier univerſel.

IX. ISAAC D'ARBALESTIER, I du nom, Ecuyer, Seigneur de Gigors, Blazac, Beaufort, &c. inſtitué héritier univerſel de ſes pere & mere par leur teſtament mutuel en ſa faveur du 22 Octobre 1567, il commanda

Digitized by Google

une Compagnie de gens de guerre dans le Régiment de *Cugé*, par commiſſion de M. *d'Ornano*, Lieutenant de Roi de cette Province, du 1 Août 1592; fut enſuite Gentilhomme ſervant du Roi HENRI *le Grand*, par Lettres de retenue du 18 Décembre 1594; rendit hommage pour ſes terres de Gigors, Blazac, Beaufort, Montclar, Labatro, le Plan Suze, Montmeyron, la Gardotte, &c. à la Chambre des Comptes du Dauphiné, les 1 Juillet 1604 & 4 Février 1621; ſervit enſuite dans l'arriere-ban, ſuivant une quittance du 13 Février 1634; céda à ſes enfans, par acte paſſé devant *Béranger*, Notaire, une ſomme de 500 livres ſur *Pierre Marcon*, du lieu de Montclar. Il avoit épouſé, par contrat du 22 Février 1590, *Eſther de Sauvain-de-Chailar*, dont il eut :

1. CHARLES, Ecuyer, Seigneur de Montclar, Beaufort, Labatro, Gigors, le Plan Suze, Montmeyron, &c. dont il rendit hommage à la Chambre des Comptes le 24 Juillet 1655; il obtint Arrêt de la Chambre de l'Édit contre la Communauté de Loriot, qui lui diſputoit un fonds de Terre qu'il avoit acquis en 1639, par lequel cette Cour, après avoir vu ſes titres & piéces, ordonne qu'il continueroit d'en jouir aux mêmes franchiſes attribuées aux anciens Nobles par le réglement de l'année 1639. Il fut Colonel de quatre mille Légionaires, & Maréchal des Camps & Armées du Roi. Il avoit épouſé, en 1622, une femme dont le nom eſt ignoré, de laquelle il eut trois fils, deux deſquels furent tués au ſervice du Roi, & le troiſieme mourut *ab inteſtat*. Les Terres de Beaufort & autres furent partagées entre quatorze cohéritiers.

2. JEAN, qui céda à PAUL, ſon frere, par acte reçu par *Châtre*, Notaire, le 22 Février 1633, le Château de la Gardotte & autres Terres à lui échues par le décès de CHARLES, ſon frere, & de ſes neveux.

3. Et PAUL, qui ſuit.

X. PAUL D'ARBALESTIER, Ecuyer, Seigneur de Beaufort, Mirabel, Gigors, Blazac, & autres lieux, tranſigea, par acte reçu par *Châtre*, Notaire, le 22 Février 1633, avec JEAN, ſon frere, qui lui céda le Château de la Gardotte & autres Terres. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Garnier*, Notaire, en 1630, en préſence & du conſentement de ſon pere, *Eléonore de Lambert-de-Saint-Vincent-de-Barcy*, dont il eut,

XI. GASPARD D'ARBALESTIER, Ecuyer, Seigneur de Mirabel, de la Gardotte, Gigors, Beaufort, Blazac, &c. né le 26 Décembre 1634, & tenu ſur les fonts de baptême par *Gaſpard de Chabriant*, ſon oncle maternel, & *Eſther de Sauvain-du-Chailar*, ſon ayeule paternelle; fut émancipé par ſon pere en 1646, & maintenu dans ſa nobleſſe, conjointement avec lui, par jugement rendu par M *Dugué*, Intendant du Dauphiné, en 1668, après avoir produit ſes titres de nobleſſe, & comme tels déchargés l'un & l'autre des taxes auxquelles ils avoient été impoſés. Il reçut quittance, le 18 Avril 1675, de *Louis Targier*, Conſeiller du Roi, ancien Receveur des Tailles de la ville de Montelimart, & commis par M. *Dugué*, Intendant du Dauphiné, pour le recouvrement des taxes qui devoient être payées par les Gentilshommes pour la convocation de l'arriere-ban; & mourut en 1718. Il avoit épouſé, par contrat du 12 Sep-

Digitized by Google

cembre 1662, en préſence de ſon pere & de CHARLES D'ARBALESTIER, ſon oncle, *Charlote d'Armand-de-Luz*, dont il eut :

1. GASPARD-MELCHIOR-BALTHAZARD, Ecuyer, Seigneur de Mirabel, la Gardotte, Blazac, &c. qui fut premier Capitaine & Major du Régiment de *Saint-Serond*, d'où il s'eſt retiré à cauſe de ſes bleſſures, & mourut en 1736. Il avoit épouſé, par contrat du 24 Mars 1695, en préſence & du conſentement de ſes pere & mere, qui lui firent donation de tous leurs biens, & fixerent la légitime de ſes freres, & notamment d'ISAAC, II du nom, ſon frere puîné, Noble Demoiſelle *N..... de Reynier*, dont il eut quatre filles : l'une fut mariée avec *N.... de Bouets*, Conſeiller au Parlement de Grenoble; la ſeconde avec *N.... d'Aſpremont*; la troiſieme avec *N.... de Blocard-d'Orange*; & la derniere, nommée LUCRÉCE, fut mariée, par contrat du 1 Mars 1730, avec GASPARD-MELCHIOR D'ARBALESTIER, I du nom, ſon couſin-germain, pour réunir dans la Maiſon les biens de famille, ſes ſœurs n'ayant point d'enfans.

2. ISAAC, II du nom, qui ſuit.

Et quatre garçons, tués au ſervice du Roi.

XII. ISAAC D'ARBALESTIER, II du nom, Ecuyer, Seigneur de Beaufort, la Gardotte, &c. ſervit long-tems dans le Corps Royal d'Artillerie, réſident à Grenoble; il fut maintenu dans ſa nobleſſe, lors de la recherche des fiefs en Languedoc, par Jugement de l'Intendant de cette Province, en 1718, après avoir produit ſes titres, & comme tel, déchargé des taxes auxquelles il avoit été impoſé; & mourut en 1747. Il avoit épouſé, par contrat du 22 Novembre 1704, en préſence & du conſentement de ſon pere, & du Seigneur de Mirabel, ſon frere aîné, *Marie Gaillard-de-la-Chaux*, dont il eut, entr'autres enfans,

XIII. GASPARD-MELCHIOR D'ARBALESTIER, I du nom, Ecuyer, Seigneur de Beaufort, la Gardotte, &c. Il ſervit long-tems avec ſon pere dans le Corps Royal d'Artillerie réſident à Grenoble, & mourut en 1761. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Saunier*, Notaire à Grave, le 1 Mars 1730, LUCRÉCE D'ARBALESTIER, ſa couſine-germaine, fille & quatrieme enfant de GASPARD-MELCHIOR-BALTHAZARD D'ARBALESTIER, oncle de ſon mari, & de *N.... de Reynier*, en préſence & du conſentement de leurs peres, qui leur donnoient, en faveur de cette alliance chacun, la moitié de tous leurs biens. Il eut de ce mariage,

1. GASPARD-MELCHIOR, II du nom, qui ſuit.

2. Et PAUL-ISAAC, Chevalier, Seigneur de la Gardotte & de Beaufort, d'abord Lieutenant au Régiment de *Ségur*, Infanterie; puis Lieutenant en premier dans celui de Soiſſonnois, reformé en 1749; remplacé dans les Grenadiers-Royaux du Dauphiné en 1750, d'où il a paſſé dans le Régiment de *Belſunce* en 1753; il a fait toutes les dernieres guerres avec ce Corps, & a été créé Chevalier de Saint-Louis & Major-Commandant à Mont-Dauphin en 1768. Il a épouſé, cette même année, *Catherine de Michalon*, ſœur d'*Arnaud-Louis de Michalon*, Chanoine du Chapitre noble de Saint-Chef en Dauphiné, où les preuves ſe font pour y

Digitized by Google

être admis ; dont il a ARNAUD-LOUIS, Chevalier, né en 1769.

XIV. GASPARD-MELCHIOR D'ARBALESTIER, II du nom, Chevalier, Seigneur de Mirabel, la Gardotte, Blazac, &c. a épouſé, en 1756, *Louiſe de Chanancille-de-Bellenave*, dont il a :

1. ISAAC-PAUL-CLAUDE, Chevalier, né en 1761.
2. FRANÇOIS-RÉGIS, Chevalier, né en 1762.
3. Et LUCRÈCE, Demoiſelle, née en 1759.

Généalogie dreſſée ſur un Mémoire envoyé, & certifié avoir été fait ſur les titres, par M. le Baron *de Brayeres-Saint-Michel*, Syndic de la Nobleſſe du bas Dauphiné.

Les armes ſont : *de gueules, au chevron d'argent, chargé de cinq pommes de pin de ſinople, & accompagné de trois étoiles d'or, poſées deux & une.*

—ARBAUD, en Provence. I. BARTHELEMI D'ARBAUD, Chancelier du Roi ROBERT, eſt la tige de cette famille. On le trouve qualifié *Miles*, Chevalier, dans pluſieurs actes paſſés aux années 1324 & 1326. *Noſtradamus* le nomme parmi les Hommes illuſtres de ce tems-là, dans ſon Hiſtoire de Provence, *fol.* 338. Il épouſa *Béatrix de Fos*, fille de *Roſſelin de Fos*, de laquelle il eut deux fils :

1. JEAN, qui ſuit.
2. MELCHIOR, rapporté ci-après.

JEAN D'ARBAUD s'établit à Arles, où il paſſa pluſieurs actes dans leſquels il eſt qualifié *Damoiſeau*. Il conſte, par une Charte de l'Egliſe de Saint-Trophime de cette Ville, en date de l'an 1343, qu'il fonda une Meſſe qu'on doit dire chaque lundi, à la Chapelle des ames du Purgatoire de la même Egliſe, pour le repos de l'ame de BARTHELEMI D'ARBAUD, ſon pere. Ses deſcendans ont toujours ſoutenu de la maniere la plus honorable leur nobleſſe. Ils l'avoient illuſtrée par leurs ſervices dans les Armées de nos Rois & par leurs bonnes alliances. Cette branche étoit connue à Arles ſous le nom d'ARBAUD BLONZAC. Elle portoit pour armes : *d'argent, au griffon de ſable, la patte dextre d'aigle, & la jambe ſéneſtre de lion, vêtues ou écorchées de gueules.*

II. MELCHIOR D'ARBAUD, ſecond fils de BARTHELEMI, ſuccéda aux Seigneuries & poſſeſſions que ſon pere avoit dans la haute Provence. Il épouſa, en 1338, *Blanche de Sabran*, dont il eut :

III. GUILLAUME D'ARBAUD, qualifié *Nobilis & potens vir*, dans pluſieurs reconnoiſſances paſſées par divers particuliers de la ville d'Aups, aux années 1389 & ſuivantes, juſqu'en 1400. Il épouſa *Antoinette de Pigono*, ou *Pingon*, & fut pere de

IV. ARBAUD D'ARBAUD, co-Seigneur d'Aups, marié avec *Suzanne de Caſtellane*, fille de *Pons*, le 18 Août 1420. Il fut premier Conſul de la Ville d'Aix, en 1428. *Noſtradamus*, Hiſtoire de Provence, *fol.* 561, parlant des Gentilshommes célebres en l'an 1419, fait mention D'ARBAUD ARBAUD, Seigneur d'Aups ; il eſt qualifié, *Magnificus & potens vir*, dans pluſieurs reconnoiſſances des années 1405, 1408, juſqu'en 1427, reçues

Digitized by Google

reçues par *Bellandi*, Notaire d'Aups. Il fit ſon teſtament, le 14 Janvier 1445, en faveur de ſon fils.

V. GUILLAUME D'ARBAUD, co-Seigneur d'Aups, Seigneur de Breſt, de Bargemont, de Comps, de Callas, de Malignon & de Fabregues; lequel teſta auſſi en 1505, (*Poëſi*, Notaire de Villecroze). Il laiſſa d'*Honorade de Fabry*, ſa femme, trois fils :

1. PIERRE, tige des Seigneurs de *Gardane* & de *Jouques*.

2. HONORÉ, chef de celle des Seigneurs de *Breſt* & de *Châteauvieux*, rapportée ci après.

3. Et JEAN, qui fut légataire de la Seigneurie de Fabregues. Il ſe retira à Aix, où il acquit un Office de Maître Rational, en 1502. HONORÉ, ſon fils, fut pourvû de la même Charge en 1523. Cette branche eſt éteinte dans la Maiſon de *Roux-la-Peruſſe*, qui en porte le nom & les armes.

Premiere branche des Seigneurs DE *GARDANE & de JOUQUES.*

VI. PIERRE D'ARBAUD, inſtitué co-héritier par GUILLAUME, ſon pere, eut les terres de Bargemont & de Callas; il fut premier Conſul d'Aix, Procureur du pays, en 1545. Il épouſa en premieres noces *Marguerite de Pontevès*, dont il eut

JACQUES D'ARBAUD, ſurnommé *le Majeur*, qui fit la branche des Seigneurs de *Rognac*, éteinte dans la Maiſon de *Thomaſſin Raillane*. Il ſe maria en ſecondes noces avec *Honorade de Bourgarel*, de laquelle il laiſſa : JACQUES D'ARBAUD, dit *le Mineur*, & HONORÉ, qui ſuit. De JACQUES *le Mineur*, étoient iſſus les Seigneurs de *Porcheres*, qui faiſoient leur demeure à Saint-Maximin & à Marſeille, & celle des Seigneurs *de la Chapelle-Senevois*.

VII. HONORÉ, Seigneur de Gardane, fut pourvu d'un Office d'Avocat-Général en la Cour des Comptes de Provence, l'an 1554; il acquit une portion de la terre de Gardane, & eut de *Jeanne de Bompar*, ſa femme :

1. JOSEPH, qui ſuit.

2. HONORÉ, Chevalier de Malte, & pourvû d'une Commanderie en 1607.

3. GÉRARD, ſecond Colonel d'Aix en 1621, mort ſans alliance.

4. Et LOUISE, mariée en 1588 à noble *Jean de Gaillard*.

VIII. JOSEPH D'ARBAUD fut reçu Avocat-Général à la Cour des Comptes, l'an 1595; & marié avec *Louiſe Thomas*, dont il eut :

IX. JEAN-AUGUSTIN D'ARBAUD, reçu Conſeiller en la Cour des Comptes, l'an 1632. Il réunit encore une portion de la terre de Gardane, le 28 Août 1635. Il fit ſon teſtament en 1649, & inſtitua héritier JACQUES, ſon fils.

X. JACQUES D'ARBAUD, Seigneur de Gardane, acquit la terre de *Jouques*; il épouſa, en 1674, *Marguerite de Maurel du Chafaut*, de laquelle il eut, entr'autres enfans :

1. ANDRÉ-ELZEARD, qui ſuit.

Digitized by Google

2. CHARLES, mort Major dans le Régiment de Champagne.

3. Et JOSEPH, Seigneur de Gardane, Chef d'Eſcadre des Armées Navales.

XI. ANDRÉ ELZEARD, Seigneur de Jouques & de Gardane, a été ſucceſſivement Conſeiller & Préſident à Mortier au Parlement d'Aix. Il épouſa, en 1697, *Anne de Citrany*, fille de *Joſeph*, Conſeiller à la Cour des Comptes. Il eſt mort en 1744, & a laiſſé :

1. JEAN-JOSEPH-AUGUSTIN, qui ſuit.

2. GASPARD, Officier de Galere, & Chevalier de Saint-Louis.

3. FRANÇOIS-CASIMIR, Chanoine de l'Egliſe d'Aix, Abbé de Saint-Laurent de Combelongue.

4. Et BACHE-ALEXANDRE, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi.

XII. JEAN-JOSEPH-AUGUSTIN D'ARBAUD, Seigneur de Jouques & d'Ongles, Conſeiller au Parlement à épouſé *Lucrece-François-Cécile de Renaud*, Dame d'Ongles, fille de *Jean de Renaud*, Seigneur dudit lieu, de laquelle il a eu deux enfans mâles.

1. & 2. ANDRÉ-ELZEARD, & JOSEPH BACHE, qui eſt Officier des Vaiſſeaux du Roi.

Cette branche a formé des alliances, par les filles, avec les Maiſons de *Bricar*, *Dedons*, *Durand-Gaillard*, *Iſoard*, *Michaëlis*, *Thomaſſin-Bailliane*, *Thomaſſin-Mazaugues*, *Bonnet-Coſtefredes*. Il y a une tante & une ſœur de JEAN-AUGUSTIN D'ARBAUD, ci-deſſus, Religieuſe au premier Monaſtere de Sainte-Urſule d'Aix.

Les armes de cette branche : *d'azur, au chevron d'argent & au chef d'or, chargé d'une étoile de gueules.*

Seconde branche des Seigneurs DE *BREST & de CHATEAUVIEUX.*

VI HONORÉ D'ARBAUD, inſtitué auſſi héritier, par le teſtament de GUILLAUME II, ſon pere, fut Seigneur de Saint-Jean de Breſt ; il teſta le 12 Septembre 1524, & laiſſa de *Marguerite de Clary*, ſa femme,

VII. HONORÉ II, qui eut de ſa femme *Antoinette de Portanier :*

VIII. MELCHIOR D'ARBAUD, marié en 1545 à *Françoiſe de Laugier*, dont il eut GUILLAUME, qui ſuit, & ANTOINE-MARCELLIN, marié avec *Blanche de Barras*. Il étoit chef de la branche éteinte des Seigneurs de *Breſt*.

IX. GUILLAUME, épouſa *Diane de Barras*, ſœur de *Blanche*, en 1571. Il fut pere de

X. FRANÇOIS D'ARBAUD, marié, en 1625, avec *Marguerite de Fabri Falregues*, dont il eut :

1. MELCHIOR II, qui ſuit.

2. FRANÇOIS, reçu Chevalier de Malte en 1653.

3. Et MARGUERITE, mariée à *Céſar de Fabran.*

XI. MELCHIOR II, Seigneur de Fos-Amphoux, & de Chateauvieux, épouſa, en 1660, *Françoiſe de Reimond-Déoux*, dont il eut :

Digitized by Google

1. ALEXANDRE, qui épouſa la Dame de *Pontevès-Bargeme*, dont naquit FRANÇOISE, mariée dans la Maiſon de *Chailans-Mouriés*.

2. ANTOINE, qui ſuit.

3. Et FRANÇOIS, reçu Chevalier de Malte.

XII. ANTOINE D'ARBAUD, Seigneur de Châteauvieux, ci-devant Chevalier de Malte, a été marié deux fois. De ſon premier mariage eſt né LOUIS, Chevalier de Saint-Louis, Officier des Vaiſſeaux du Roi. De ſon ſecond mariage, avec *Jeanne de Gaufridy de Fos*, qu'il avoit épouſée le premier Juin 1723, ſont nés deux fils, l'un reçu Chevalier de Malte, & mort Officier des Vaiſſeaux du Roi; l'autre fut admis, après avoir fait ſes preuves, dans l'une des places de l'Abbaye ſéculariſée de Saint-Victor-lez-Marſeille, le 19 Juillet 1751. *Armorial de Provence*, tome 1, page 47.

Cette branche porte les mêmes armes que la branche aînée, éteinte, qui avoit été formée au ſecond degré par JEAN. *Voyez* ci-deſſus.

—ARBO-DE CASTELMERLE: ancienne Nobleſſe, originaire du pays de Navarre, ſuivant un inventaire des pieces produites à Saint-Sèvere, le 14 Mars 1668, devant le Commiſſaire ſubdélégué de l'Intendant de la Province, pour la recherche des uſurpateurs de la Nobleſſe. JEANNOT & PEIROT D'ARBO, freres, Seigneurs de Caſtelmerle & de Lier, appellés *Tingon*, parce qu'ils ſortoient de l'ancienne Maiſon de *Tingon*, rendirent hommage le 30 Juin 1445, à *Charles*, Seigneur d'Albret.

JEANNOT D'ARBO eſt Chef de la branche aînée; & PEIROT, chef de la branche cadette, rapportée après celle de ſon aîné.

PREMIERE BRANCHE.

JEANNOT D'ARBO, Seigneur de Caſtelmerle-Bertoq, & de Lier, eut de ſa femme, dont on ignore le nom, un fils, auſſi appellé JEANNOT.

Celui-ci eut pour fils BERTRAND, Seigneur des mêmes terres.

Et BERTRAND eut GUILLAUME, qui ſuit.

GUILLAUME D'ARBO, Ecuyer, Seigneur de Caſtelmerle & de Lier, donna, devant l'Evêque de l'Eſcar, Lieutenant-Général du Roi de Navarre, le dénombrement des biens qu'il tenoit à foi & hommage dudit Seigneur Roi, comme Duc d'Albret. Il épouſa, par contrat du 19 Août 1582, *Lionne de Beſſabat*, dont il eut JEAN-BERTRAND, qui ſuit:

JEAN-BERTRAND D'ARBO, Sieur de Caſtelmerle, &c. rendit hommage des mêmes terres à la Chambre des Comptes de Mérac, le 18 Février 1606. Il épouſa, par contrat du 27 Mars 1615, *Suſanne de Montgrand*. Il en eut FRANÇOIS, qui ſuit.

FRANÇOIS D'ARBO, ſe maria, par contrat du 30 Avril 1652, avec *Bertrande du Caſſe*. Il fut Capitaine du Régiment de Montauſier, par Commiſſion du 19 Mai 1650. Il eut de ſon mariage FRANÇOIS, qui ſuit.

Digitized by Google

François d'Arbo, II du nom, Ecuyer, Seigneur de Caſtelmerle, de Caſtera, &c. fut aſſigné pour produire ſes titres de nobleſſe. Le Chef de cette branche eſt André d'Arbo-de-Castelmerle, Sieur de Lier, fils de Jean; habitant dans ſa maiſon noble de Lier, autrement Caſtera, de la Paroiſſe du Var, Duché d'Albret.

SECONDE BRANCHE,

Établie en Artois ſous le nom d'Arbo-Casaubon.

Noble Peirot, ou Pierre d'Arbo-de-Castelmerle, frere puîné de Jeannot, chef de la branche aînée, épouſa, en 1460, Demoiſelle *Marguerite de la Lanne.* Ils eurent de leur mariage,

Pierre d'Arbo-de-Casaubon, II du nom, qui ſe maria, en 1493, avec Demoiſelle de *Coudroy*, dont naquirent :

1. Pierre, qui ſuit.
2. Et Jean, dont on ignore la poſtérité.

Pierre d'Arbo-de-Casaubon, III du nom, ſe maria, en 1529, avec Demoiſelle *Jeanne du Plan*, dont Pierre, qui ſuit, & Philippe.

Pierre d'Arbo-de-Casaubon, IV du nom, épouſa, en 1562, Demoiſelle *N... du Cros.* Il en eut :

Pierre d'Arbo-de-Casaubon, V du nom, qui s'allia, en 1597, avec Demoiſelle *Marguerite de Lartige.* De ce mariage naquit

Pierre d'Arbo-de-Casaubon, VI du nom, marié, en 1635, à Demoiſelle *Saubarde de Clanche.* De ce mariage ſont nés :

1. François, qui ſuit.
2. Et René, Curé de Gouts, dans la Sénéchauſſée de Saint-Sever.

François d'Arbo-de-Casaubon, Capitaine au Régiment de *Teſſé*, s'allia, en 1671, à Demoiſelle *N.... de la Bert*, fille de *Pierre*, Seigneur de Caſalieu. Ils eurent pour enfans :

1. Pierre, Capitaine au Régiment de *Teſſé.*
2. Et René, qui ſuit.

René d'Arbo, auſſi Capitaine dans le Régiment de *Teſſé*, ſuivant une Commiſſion donnée par Sa Majeſté, partagea avec ſon frere aîné la ſucceſſion de leurs pere & mere. Il épouſa, en 1723, Demoiſelle *N... de la Pierre*, dont :

1. Joseph.
2. Pierre, appellé *le Chevalier d'Arbo*, Officier dans le Régiment de Piémont, Infanterie.
3. Jean-Pierre.
4. & 5. Et deux filles.

Les armes : *au 1 & 4 d'or, à deux lions rampans de gueules, au 2 & 3 d'argent, à deux arbres de ſinople.*

—ARBOUSSIER, famille du Languedoc. Gaspard d'Arboussier fit ſon teſtament en l'an 1556. Il étoit triſayeul de Jean-François

Digitized by Google

d'Arboussier, Seigneur de Montagut, Capitaine de Cavalerie en 1692, mort le 8 Octobre 1725, âgé de cinquante-ſept ans, laiſſant de ſon mariage, accordé en 1704, avec *Anne d'Aveſſens*, fille de *Jean-Jacques d'Aveſſens*, Seigneur de Saint-Rome, & de *Marie de Roſel* :

1. Jean-Jacques, Ecuyer, Seigneur de Montagut, Diocèſe de Toulouſe.
2. Louis, Ecuyer, né le 22 Juin 1711.
3. Philippe, né le 10 Novembre 1712.
4. Jean-Louis, né le 25 Octobre 1716.
5. Jean-François, né le 26 Février 1718.
6. Joseph, né le 5 Novembre 1720.
7. & 8. Gabrielle & Louise, Religieuſes.
9. Et Marie, née le 27 Septembre 1707. *Armorial de France*, tom. I, part. 1.

Les armes : *d'argent, à un arbre de ſinople, planté ſur une terraſſe de même, mouvante de la pointe de l'écu, & accoſté de deux lions de gueules, affrontés contre le tronc de l'arbre, ayant chacun une patte de derriere poſée ſur la terraſſe.*

ARC, en Barrois : branche cadette de la Maiſon de *Vienne*, en Bourgogne, dont le dernier, François de Vienne, II du nom, mort à Turin, ſans alliance, en 1537, inſtitua pour ſon héritier *Antoine de Bauffremont*, ſon neveu, à condition de porter le nom & les armes de *Vienne*. Voyez VIENNE.

* ARCELOT, en Bourgogne : Terre & Seigneurie érigée en Marquiſat, par Lettres du mois de Mars 1694, enregiſtrées à la Chambre des Comptes de Dijon le 17 Mars 1697, en faveur d'*Alphonſe de Guerribout*, Chevalier, Marquis de Favery, Gouverneur de Marſal, Grand-Bailli de Melun. Il n'a laiſſé d'*Eliſabeth de Tinerand-de-Chalange* que trois filles; une de ces trois filles, *Eliſabeth Guerribout*, épouſa, le 23 Mars 1695, *Jean-Louis de Maſſuau*, Préſident au Grand-Conſeil, auquel elle porta en dot le Marquiſat d'*Arcelot*, qui depuis ce tems eſt dans cette famille; une autre, nommée *Genevieve de Guerribout-de-Favery*, mariée avec *Pierre Carrel*, Chevalier, Seigneur de Vaux, de Boncourt, de Caillouet, de Mautry, de Carrel, &c.

—ARCEMALE : cette famille, d'une ancienne nobleſſe de Sologne, où elle poſſédoit le Fief de Marembert, en la Paroiſſe de Tremblevie, relevant du Comté de Blois, étoit connue dès l'an 1360, que vivoit Bernard d'Arcemale, Ecuyer, pere de Guillaume, qualifié *Damoiſeau*, en 1377, dont le fils Robert, Ecuyer, Seigneur de Marembert, avoit pour femme, vers l'an 1410, *Marion de Guilly*, fille de *Jean de Guilly*, Ecuyer, Seigneur des Marais. Cette branche, après avoir fourni huit degrés, à fini par deux filles.

Les Seigneurs de la Blanchardiere, la Fretiere & du Langon, en Berry, & dans le pays d'Aunis, ſont ſortis des Seigneurs d'Arembert,

Digitized by Google

& ont commencé à *Jean*, Ecuyer, Seigneur de la Fretiere, pere de *Louis*, Seigneur de Blanchardiere, Paroiſſe de Villegouin, en Berry, qui épouſa en premieres noces *Silvine Bodot de la Viorne*, & en ſecondes noces, en 1573, *Anne Bodin*. Ce *Louis*, eſt ayeul de JACQUES D'ARCEMALE, Ecuyer, Seigneur du Langon, qui a laiſſé pluſieurs enfans de *Claude de Berthon*, fille de *Jean de Berthon*, Ecuyer, Seigneur de Logerie.

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné en pointe d'un croiſſant de même.*

— ARCES, Maiſon des plus anciennes & des plus illuſtres du Dauphiné, même une des plus conſidérables, tant par les différens Grades & grands Emplois Militaires dont ceux de ce nom ont été décorés, que par les éminentes Dignités Eccléſiaſtiques dont ils ont été revêtus.

M. d'*Hozier*, Juge-d'Armes de France, a dréſſé la généalogie de cette Maiſon, en 1626, & la remonte, par une ſuite d'ayeux prouvée par des titres authentiques, au milieu du douzieme ſiécle, c'eſt-à-dire à l'an 1160. Elle a été conſidérable dans ſa Province, & ce Vaudeville :

Arces, Varces, Granges & Commiers,
Tel les regarde, qui n'oſeroit les férier.

qu'on lit dans les Hiſtoriens du Dauphiné, fait voir qu'elle y étoit même redoutable. Tous les Regiſtres de la Chambre des Comptes du Dauphiné ſont remplis des hommages rendus par les Seigneurs d'ARCES aux Dauphins Viennois, & enſuite aux Rois de France, & M. d'ARCES vient tout récemment (en 1769) d'y faire enrégiſtrer tous ſes titres.

Cette Maiſon, dans le treizieme ſiécle, ſe diviſa en deux branches par GUIGUES & AIMON D'ARCES. De celle de GUIGUES ſont ſortis, entr'autres perſonnages illuſtres, JEAN D'ARCES, Archevêque de Tarantaiſe, créé Cardinal par le Pape NICOLAS V, en 1449 ; & le fameux ANTOINE D'ARCES, dit le *Chevalier Blanc*, Seigneur de Licieux & de Livarroſt, & premier Baron de Normandie, Capitaine de cinq cents hommes de pied, & Lieutenant-Général du Royaume d'Ecoſſe, où il fut nommé Viceroi. Il fut un des favoris les plus chéris du Roi HENRI III, & un des Athletes qui ſortit victorieux du combat des *trois contre trois*. Cette branche a fini dans JACQUES D'ARCES, Seigneur de la Roche-de-Glun, & Gouverneur de la Ville de Creſt, en Dauphiné.

Il reſte, ſous le nom d'ARCES, la branche qui a pour auteur, AIMON, frere de GUIGUES, établie à Domene, dans la vallée de Gréſivaudan, en Dauphiné.

I. AIMON D'ARCES, Seigneur des Maiſons-Fortes, de Domene & de la Pierre, épouſa, en 1289, *Ambroiſie de Beaumont*, de laquelle il eut deux fils, SOFFREY, qui ſuit, & AIMON.

II. SOFFREY D'ARCES, Chevalier, Seigneur des Maiſons-Fortes, de Domene, de la Pierre & de Réaumont, fort conſidéré des deux derniers

Digitized by Google

Dauphins Viennois, fut Maréchal de Dauphiné, (Charge ſemblable à celle des Maréchaux de France, dit Monſieur de *Valbonnois*, dans ſon Hiſtoire du Dauphiné, *tome* I, *pages* 49 & 50.) Il en fut décoré, tant en conſidération des bons ſervices qu'il avoit rendus à l'État, que de ceux de ſes prédéceſſeurs. Une autre preuve de la conſidération qu'on avoit pour lui à la Cour des Dauphins Viennois, c'eſt qu'il fut un des premiers favoris d'ISABELLE de France, épouſe de GUIGUES, Dauphin, XIII du nom, qui lui donna procuration le 23 Mars 1330, pour aller en France pourſuivre ſes droits ſur la ſucceſſion du Roi PHILIPPE *le Long*, ſon pere, & de la Reine JEANNE de Bourgogne, ſa mere. Il fournit des troupes au Dauphin, pour garder ſes châteaux, comme on le voit par les anciens Comtes de la Châtellenie du Briançonnois.

C'étoit un Seigneur que le Dauphin qualifioit de ſon *Conſeiller*, & même de la qualité de *Chevalier*, (*Miles*), qualification des plus honorables, qui n'étoit donnée qu'aux perſonnages les plus illuſtres. Il occupa les premieres charges de la Province, auſſi le trouve-t-on qualifié de *Noble & Puiſſant Seigneur*, de même qu'ARTHAUD, ſon fils & pluſieurs de ſes deſcendans. Il fut Bailli du Briançonnois, & en même tems Maréchal de l'Armée du Dauphin, & en cette qualité il conduiſit les Troupes du Dauphin en France, pour aider le Roi à combattre les Anglois. Le nom de ſa femme ne nous eſt pas connu, mais il eut cinq garçons : SOFFREY, LOUIS, JEAN, PIERRE & ARTHAUD, qui ſuit; (la poſtérité des quatre premiers nous eſt inconnue) & une fille nommée AIGLANTINE.

III. ARTHAUD D'ARCES, épouſa Dame *Aynarde de Ceuſon*, veuve du Connétable de *Theis* en 1343 : dans pluſieurs comptes de la Recette générale il eſt qualifié de *Meſſire*, de *Chevalier* & de *Bailli du Briançonnois*, & dans ſon teſtament de *Puiſſant Seigneur*, & ſuivant un compte de la Recette générale de 1393, il avoit pour ſon Lieutenant Noble *Michel Raoul*. Il rendit hommage à HUMBERT, Dauphin, pour les Maiſons Fortes & Réaumont, le 2 Juin 1348, & teſta le 25 Février 1378. Il eut pour fils GUIGUES, qui ſuit.

IV. GUIGUES D'ARCES eſt qualifié par-tout de *Meſſire & de Chevalier :* on trouve à la Chambre des Comptes du Dauphiné une quittance paſſée en 1381, par pluſieurs Seigneurs, pour leur vacation à l'Arriere-Ban convoqué par M. de *Beauville*, pour la défenſe du Dauphiné, au nombre deſquels Seigneurs (qui n'étoient que les plus illuſtres de la Province) étoit GUIGUES D'ARCES; il épouſa, 1°. *Arthaude de Bompar*, de laquelle il eut un fils & deux filles, qui moururent ſans poſtérité. 2°. *Jeanne de Commiers*, fille de *Raoul*, Seigneur de *Commiers;* il teſta le 14 Décembre 1397, & eut de ſon mariage :

1. ARTHAUD, qui ſuit.

2. 3. 4. & 5. MORARD, GUIGUES, MARIE & CATHERINE.

V. ARTHAUD D'ARCES, II du nom, Chevalier, Seigneur des Maiſons-Fortes, de Domene & de Réaumont, ſuivant une délibération des États de la Province, tenus à Vienne, pour la défenſe du

Digitized by Google

Dauphiné, lorſque l'on craignoit que les Anglois, qui étoient en France, ne paſſaſſent le Rhône, pour y venir, en 1388, fut élu pour faire la diſtribution des Vavaſſeurs. Dans une convocation des États à Grenoble, du 19 Octobre 1392, par M. de *Montmaur*, Gouverneur de la Province, parmi les noms de ceux auxquels on écrivit, qui n'étoient que les Seigneurs les plus diſtingués, on trouve Meſſire ARTHAUD D'ARCES, & dans une délibération priſe à Romans, en 1400, où étoient aſſemblés les gens des trois États, ARTAUD D'ARCES y eſt qualifié, avec quatre autres Seigneurs, de *Meſſire & d'Auditeur des Comptes des trois États :* il épouſa FRANÇOISE D'ARLES, ſa parente, fille de LOUIS, Seigneur de la Baſtie; il mourut *ab inteſtat*, en 1426, & laiſſa :

1. CLAUDE.
2. Et LOUIS, qui ſuit.

CLAUDE fit ſon cadet héritier, par ſon teſtament du 8 Octobre 1481.

VI. LOUIS D'ARCES, I du nom, fut Miſtral de Réaumont. *Ducange, Tome IV de la nouvelle édition de ſon Gloſſaire, folio* 778, dit : » Que » les Miſtraux avoient le commandement des villes, avec tout pouvoir » d'impoſer des Loix ». Les prédéceſſeurs d'ARTHAUD II avoient, de pere en fils, tous poſſédé la Miſtralie de Réaumont, qui avoit été donnée à SOFEREY D'ARCES, en récompenſe des ſervices rendus par ſa Maiſon, & ſes deſcendans l'ont encore poſſédée long-tems après lui. Dans la réviſion des feux de Réaumont, il eſt fait mention de Noble LOUIS D'ARCES, & il eſt qualifié de *Miſtral dudit lieu.* Il épouſa *Guygonne du Fray*, fille de *Jean-Antoine*, & d'*Anne de Grolée*, & il mourut en 1490, & eut pour enfans :

1. LOUIS, qui ſuit.
2, 3 & 4. ISABEAU, GUYGONNE, & FRANÇOISE.

VII. LOUIS D'ARCES, II du nom, Chevalier, Seigneur des lieux ci-deſſus mentionnés, Lieutenant-Colonel au Régiment de *Montferrat*, Infanterie, par brevet du trois Octobre 1503, Miſtral de Réaumont, fut un grand Capitaine. On trouve à la Chambre des Comptes de Grenoble l'ordre & le nombre des Gens de Guerre, avec les lettres du Chevalier *Bayard*, écrites à l'Evêque de Grenoble, ſon oncle, où il parle de la bravoure de LOUIS D'ARCES, qui étoit Capitaine employé contre l'armée du Pape, du Roi d'Eſpagne & des Vénitiens, devant la ville de Ravenne; il fut laiſſé en ôtage lors de la capitulation faite par M. de *Belliers*, avec le Duc de Savoye. Il teſta le 3 Juillet 1506, & eut de *Catherine Machi-de-Montagneu* :

1. ANTOINE.
2. HUMBERT, qui ſuit.
3, 4 & 5. SOFFREY, LOUIS & GUIGUES.
6. Et CLAUDE, Abbé de Boſcodon, élu Archevêque d'Embrun en 1510.

VIII. HUMBERT D'ARCES, Chevalier, Seigneur de Montagneu & de pluſieurs autres Terres, acquit en 1536 la totalité de la Seigneurie de Réaumont, où il avoit déja de grands biens, & dont il poſſédoit, à même

Digitized by Google

même titre que ſes ancêtres, la Miſtralie. Le Domaine Delphinal ayant été aliéné de ſon tems, il eſt qualifié de *puiſſant Seigneur* dans la tranſaction que fit CLAUDE, ſon fils, avec ſes freres en 1565. Il épouſa *Louiſe de la Poype*, fille de *Claude*, Seigneur de Serrieres, & de *Françoiſe de la Balme*; il en eut :

1. CLAUDE, qui ſuit.

2. JEAN, qui fut un des braves Guerriers de ſon tems; il ſe ſignala à la bataille de Moncontour, gagnée ſur le Comte de *Mansfeld*, le 7 Octobre 1569 : il fut fait Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel par CHARLES IX.

3. CHRISTOPHE.

4. & 5. LOUISE & JEANNE.

6. Et CATHERINE, qui fut mariée à *Gabriel de la Poype*, Seigneur de Saint-Jullin.

IX. CLAUDE D'ARCES, Chevalier, Seigneur des Maiſons-Fortes, de Domene, &c. qui épouſa, le 12 Octobre 1561, *Françoiſe de Boulogne*, fille d'*Antoine de Boulogne*, Seigneur de Salis en Provence, & de *Reinette de Ville*; il en eut :

X. JEAN D'ARCES, Chevalier, Seigneur des Maiſons-Fortes, de Domene, &c. qui ſe diſtingua à la bataille de Pontcharra, gagnée par le Duc de *Leſdiguieres*, ſur les Troupes du Duc de Savoye. Il recueillit les biens de ſes ancêtres, qui lui étoient ſubſtitués, & qui étoient fort conſidérables; ils lui furent adjugés par Arrêt du Parlement de Dauphiné, du 17 Mars 1593; il fut ſubrogé pour faire élection de ceux qui feroient le ſervice au Ban des Etats de Valentinois & Diois, & pour faire les cottes. Il fit une Capitulation très-honorable au Fort d'Aigue-Belle, dont il étoit Commandant, avec EMMANUEL, Duc de Savoye, le 7 Mars 1598. Il fut enſuite Lieutenant au Gouvernement du Fort de Barraux, où il ſe retira en 1618. Il étoit Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi; & comme il aimoit toujours le ſervice, il obtint une commiſſion le même jour que celle de ſa Charge de Lieutenant au Gouvernement du Fort de Barraux, pour commander une Compagnie de gens de pied François, établie en garniſon audit Fort; il fut enſuite Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi dans le Fort. Il épouſa, le 7 Avril 1596, *Claudine de Berenger*, d'une des plus illuſtres familles du Royaume, fille de *Giraud*, Seigneur de Gua & de Morges, de laquelle il eut;

XI. ALEXANDRE D'ARCES, Chevalier, Seigneur des Maiſons-Fortes, de Domene & de la Bayette, eut une commiſſion, le 1 Septembre 1630, pour commander une Compagnie de cent hommes au Fort de Barraux, par la démiſſion de ſon pere qui la commandoit. L'Intendant de la Province, Commiſſaire-Juge pour la vérification des titres de nobleſſe, rendit, en ſa faveur, une Ordonnance le 6 Juin 1641; cette Ordonnance, (dans le vû de laquelle il remonte, & prouve ſa filiation & nobleſſe par titres authentiques qu'il produiſit, & qui ſont viſés) le maintient dans ſa qualité d'*ancien Noble de ſa Province*, & affranchit ſes fonds de tailles. Cette Ordonnance fut rendue contradictoirement ſur les différends ſurve-

Digitized by Google

nus entre lui, & plusieurs Communautés voisines; il fut Seigneur de plusieurs Terres; & eut de *Bonne de Francon*, qu'il épousa le 29 Novembre 1630:

1. Hugues.
2. Etienne, qui suit.
3. Et Meraude.

XII. Etienne d'Arces, Chevalier, Seigneur des mêmes lieux que son pere, fut fait Lieutenant d'une Compagnie Françoise dans le Fort de Barraux; il fut aussi confirmé dans l'ancienneté de sa noblesse, ainsi qu'il appert par le certificat de M. *Dugué*, départi pour la vérification des titres de noblesse, du 16 Juillet 1668; il laissa de *Lucrece le Maître*, fille de Noble *Henri*, qu'il avoit épousée le 18 Mai 1669,

1. Louis, qui suit.
2. Abel.
3. Et Antoine, Capitaine au Régiment de Castres, par commission du 8 Août 1685, qui a laissé de *Marthe de Nave*, plusieurs enfans bâtards; sçavoir, *François*, *Jean-Baptiste*, *Marie*, *Anne* & *Marthe*, se disans d'*Arces*; contre lesquels Louis-Antoine vient d'obtenir un Arrêt, le 28 Juillet 1769, sur sa Requête, portant: » *inhibitions & défenses* » *à ces dits enfans naturels de prendre la qualité de Nobles & de légitimes*, » *& de porter les armes de la Maison d'*Arces, *à peine de faux, & d'en* » *être informé* ».

XIII. Louis d'Arces, Chevalire, Seigneur des Maisons-Fortes, de Domene & de la Bayette, fut Capitaine au Regiment de Champagne, par commission du 24 Octobre 1683, & Commandant à Villeneuve-lez-Avignon; il fut aussi un des vaillans Capitaines de son tems. On conserve dans la famille une lettre que lui écrivit M. de *Larrey*, Commandant de la Province, du Camp à Diblon le 30 Juillet 1694, qui le félicite sur *la belle & satisfaisante défense qu'il fit lorsque les ennmis l'attaquerent dans son poste.* Il épousa, le 13 Octobre 1684, *Françoise-Barbe de Pelegren*, fille d'*Esprit de Pelegren*, Gouverneur & Sénéchal de Remiremont en Lorraine, dont il eut:

1. Joseph-Henri, qui suit.
2. Jean-Baptiste, mort jeune.
3. Louise, élevée à Saint-Cyr.
4 & 5. Dorothée & Jeanne.
6 & 7. Barbe & Émerentianne.

XIV. Joseph-Henri d'Arces, Seigneur des Maisons-Fortes, de Domaine, a épousé, le 29 Mars 1719, *Marie-Claudine de Nantes*, dont:

1. Joseph Henri, II du nom, Chanoine du Noble Chapitre de Saint-Chef en Dauphiné, né le 28 Mars 1722.
2. Louis-Antoine, qui suit.
3. Antoine Modeste, né le 1 Avril 1730, Capitaine au Régiment de Hainault, par commission du 27 Septembre 1760.
4. Et Virginne, née le 8 Janvier 1720, mariée à Noble *Benoît de Chyvallet-de-Chamond*, Seigneur d'Aigue-Belle, & autres lieux.

Digitized by Google

XV. Louis-Antoine d'Arces, Chevalier, Seigneur des Maisons-Fortes, de Domene, &c. né le 19 Décembre 1728, Capitaine de Dragons au Régiment des Volontaires de Dauphiné, par commission du 1 Mars 1758, Chevalier de Saint-Louis le 3 Juillet 1762; a obtenu, comme on l'a dit plus haut, un Arrêt du Parlement de Grenoble, du 28 Juillet 1769, qui fait *défenses aux enfans naturels d'*Antoine d'Arces *de prendre la qualité de Nobles & légitimes, & de porter les armes de la Maison d'*Arces. Il vient aussi d'obtenir un Arrêt d'enrégistrement le 31 Juillet de la même année, à la Chambre des Comptes de Grenoble, de ses titres originaux qui se trouvent dans cette Chambre, & en grande quantité, & qui servent à prouver qu'il descend en ligne directe du grand & illustre Soffrey d'Arces, Chevalier & Maréchal de Dauphiné, à qui les Dauphins Viennois firent des dons, en considération de ses services en 1322, & de ceux que ses ancêtres avoient rendus à leurs prédécesseurs Dauphins. Il devoit vivre avant l'an 1280, car il n'est pas à présumer que, s'il avoit été fort jeune, il eût pu rendre des services éclatans à ses Souverains, & en mériter des récompenses. Sa filiation ne forme que quinze degrés, parce que ses titres de noblesse se sont perdus par le laps des tems, où par le malheur des guerres civiles, & même depuis que le Juge-d'Armes de France dressa la généalogie de sa Maison, comme on l'a dit en 1626, & qu'elle est remontée par titres authentiques & originaux, suivant son certificat, jusqu'à 1160, & par conséquent de trois degrés au moins plus haut.

Louis-Antoine d'Arces a de son mariage contracté le 1 Janvier 1765:

Louis-Marie-Joseph, né le 8 Décembre 1766.

Cette Maison a donné un Cardinal dans Jean d'Arces, sous le titre des *Saints Achilée & Nerée*, pendant le Pontificat de Nicolas V; un Philibert d'Arces, Chevalier d'Armes & de Loix, ainsi qualifié sur sa tombe dans l'Eglise des Freres-Prêcheurs, près celle du Dauphin à Grenoble; un Arthaud, qui soutint lui seul le siége de la Terrasse contre le Comte de Savoye; le brave Antoine, dont les actions héroïques sont célébrées dans l'histoire du Chevalier *Bayard*. Jean, Baron de Livarost, eut les bonnes graces du Roi Henri III, & il fut le troisieme Champion avec *Maugeron* & *Cailus*, dans ce fameux duel dont il est parlé dans le traité des duels par *Audiquet*. Hugues d'Arces se signala dans la guerre que Humbert, Dauphin, I du nom, eut avec Amé *le grand*, Comte de Savoye, & servit utilement son Prince qui le fit Gouverneur du Château de la Terrasse dans la vallée de Grésivaudan, qu'il défendit & soutint vigoureusement contre les attaques du Comte de Savoye. Dans l'assemblée des trois Etats du Dauphiné, le 28 Mai 1429, Soffrey d'Arces, Chevalier, est nommé parmi les plus grands personnages de la Province; il est au nombre de ceux qui sont qualifiés, *magnifiques, puissans Seigneurs & Chevaliers*. Enfin, on trouve encore Claude d'Arces, Abbé de Boscodon & Archevêque d'Embrun en 1510; & Raymond d'Arces, Seigneur de Burles, Gentilhomme ordinaire de la Chambre

Digitized by Google

du Roi FRANÇOIS I, par brevet du 18 Juin 1545, où il eſt qualifié *Enſeigne* de cinquante Hommes-d'Armes dans la Compagnie du Chevalier de *Boutiers*. Il eut pour femme, *Blanche de Moreton*, fille de *François*, Seigneur de Chabrillant, & de *Delphine Seytre*; elle teſta le 1 Février 1565, & laiſſa cinq garçons & deux filles.

Cette Maiſon fonda, au Prieuré de Domene, une Chapelle dans le même tems que les auteurs du Marquis de *Monteynart* y fonderent le Prieuré, qui eſt de l'an 1027. Les Meſſieurs d'ARCES-DE-DOMENE ont toujours joui & jouiſſent encore actuellement du Patronage de cette Chapelle, dont, pour ainſi dire, leurs ancêtres ont augmenté la fondation: ils y ont leur ſépulture; on les y voit tous peints, tant en tableaux que ſur le mur, avec leurs armes; *d'azur, au franc-quartier d'or, ſurmonté d'une couronne de Marquis*, dès l'an 1027; ils ſont encore fondateurs d'une quantité d'autres Chapelles, à Saint-Iſmier, Montbonnod & Réaumond en Viennois, dont ils étoient Seigneurs.

Ils furent auſſi les fondateurs de l'Hôpital de Montbonnod, qui exiſte. Ces différentes fondations & libéralités ont fait donner à cette Maiſon la deviſe de *Charité d'Arces*, qu'ils portent au-deſſus de leurs armes.

Les alliances de cette Maiſon ſont avec celles des *Allemand, Albéat, Albin, Arvillars, Aynard, Beaumont, Bellecombe, Briançon, Bompar, Berenger, Boulogne, Boqueron, Châteauneuf, Coet, Cognoz, Combourcier, Commiers, Damas, de Laigne, d'Urre, Eſparon, Fay, Ferrieres, Francon, Grinde, Grolée, Gruel, Guillon, Lemps, Leſtang, Leuſſon, Lionne, Loras, Loval, Lugny, Machy, Maugiron, Monteynard, Mayard, Morard, Moreton, Motet, Oraiſon, la Porte, la Poype, Salignon, Salvaing, Stuart, Terrail, Theis, la Tour, Vieux, Villette, Virieux, &c.*

Généalogie dreſſée ſur celle de M. d'*Hozier*, & différens titres communiqués.

— ARCHERIES: cette famille eſt une des anciennes & illuſtres de Normandie, dont une branche étoit établie en Bugey en 1590, ſuivant *Guichenon*, dans ſon *hiſtoire de Breſſe & de Bugey*, *tom. 1.* Elle tire ſon nom de la Terre d'*Archeries*, ſituée dans l'Election d'Alençon, à ſix lieues de cette ville, qu'elle poſſede dès le commencement du onzieme ſiecle, tems où elle commence à paroître dans l'hiſtoire.

On voit un PHILIPPE, Chevalier, Seigneur d'ARCHERIES, qui, en 1035, accompagna ROBERT, II du nom, Duc de Normandie, dans ſon pélerinage à Jéruſalem.

On trouve un autre PHILIPPE, Chevalier, Seigneur d'ARCHERIES, qui commanda un corps de Troupes dans la guerre que GUILLAUME *le Conquérant*, Duc de Normandie, entreprit contre PHILIPPE I, Roi de France, vers l'an 1076. Mais la filiation n'eſt exactement ſuivie que depuis CHARLES, II du nom, Chevalier, Seigneur d'ARCHERIES, Capitaine de mille hommes de pied en 1190, pour le ſervice de RICHARD, ſur-

Digitized by Google

nommé *Cœur de Lion*, Duc de Normandie. Ce Seigneur avoit épouſé une femme nommée *Richilde*, dont il eut pour fils :

CHARLES, II du nom, Chevalier, Seigneur d'ARCHERIES : le nom de la femme eſt inconnu, ainſi que celui de la femme de ſon fils GUILLUAME, Seigneur d'ARCHERIES, Gouverneur de la ville de Rouen pour le Roi PHILIPPE *le Hardi*, qui le fit Chevalier en 1280.

JEAN, I du nom, Chevalier, Seigneur d'ARCHERIES, fils de GUILLAUME, fut Capitaine d'une Compagnie de trois cents Lanciers, ſous PHILIPPE *le Bel* en 1295. Celui-ci épouſa *Marguerite d'Iſles*, qui fut mere de

JEAN, II du nom, Chevalier, Seigneur d'ARCHERIES, Capitaine d'une Compagnie de cent Lanciers, & Gouverneur du Pont-de-l'Arche, ſous PHILIPPE DE VALOIS, en 1330 & 1350; marié en 1341, à *Ide*, Dame de *Breches*, fille de *Guillaume*, Seigneur de *Breches*, & de *Jeanne de Malleville*. De ce mariage il eut, entr'autres enfans :

JEAN, III. du nom, Chevalier, Seigneur d'ARCHERIES, auquel le Roi CHARLES VI, en 1390, fit don de mille livres tournois, en conſidération de la belle défenſe qu'il fit au ſiége d'Alençon, dont il étoit Gouverneur. Il avoit épouſé, dès le 8 Janvier 1381, (vieux ſtyle) *Perrette de Stainville*, Dame de Liville-Sanville, &c. Il fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415, & fut pere de

JACQUES, Chevalier, Seigneur d'ARCHERIES, de Breches, de Sanville, &c. Capitaine d'une Compagnie de ſix cents Lanciers pour le ſervice du Roi, mort le 5 Février 1460, (vieux ſtyle) laiſſant de ſa femme, *Jeannette de Boudeville*, morte en 1463, pour fils aîné,

CHARLES, III du nom, Chevalier, Seigneur d'ARCHERIES, &c. Gouverneur, pour le Roi LOUIS XI, du Pont Audemer, mort en 1508, ayant épouſé, en 1464, *Louiſe de Pontette*, qui le rendit pere de

FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur d'ARCHERIES, Capitaine d'une Compagnie de cinquante Hommes-d'Armes, pour le Roi FRANÇOIS I; marié, en 1500, à *Claudine de Mandreville*, dont il eut pour fils;

CHARLES, IV du nom, qui fut fait Chevalier de l'Ordre du Roi en 1547. Il avoit épouſé, le 6 Juillet 1540, *Jeanne de Mailly*, fille de *Louis*, Seigneur de Haucourt & de Saint-Léger, & d'*Alphonſe du Queſnoy*. Il eut pour fils,

LOUIS, Chevalier, Seigneur d'ARCHERIES, en faveur duquel le Roi HENRI IV érigea la Terre d'*Archeries* en Comté, avec union des Terres de Breches & de Sanville, par Lettres-Patentes du 10 Janvier 1596. Il épouſa, en 1590, *Jeanne de Biſthelle*, qui le rendit pere de,

FRANÇOIS-PHILIPPE, Comte d'ARCHERIES, tué à la bataille de Caſſel en 1677. Il avoit épouſé, le 10 Janvier 1630, *Claudine-Charlotte de Bonneries*, qui le rendit pere de deux enfans, ſçavoir :

1. LOUIS-JACQUES, qui ſuit.
2. Et CHARLES-AUGUSTE, dont la poſtérité a fini en 1730.

LOUIS-JACQUES, Comte d'ARCHERIES, Chevalier, Capitaine de Ca-

Digitized by Google

valerie dans le Régiment d'*Enghien*, épouſa, en 1649, *Charlotte de Solleville*, & en eut,

JACQUES-CHARLES, Comte d'ARCHERIES, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, mort en 1689, ayant épouſé, en 1660, *Jeanne-Claude d'Eſtinſec*, qui fut mere de deux filles & de

FRANÇOIS-CÉSAR-AUGUSTE-CHARLEMAGNE, Comte d'ARCHERIES, Chevalier, Baron d'Affre, Chevalier de Saint-Louis, ancien Lieutenant-Colonel au Régiment de Champagne, mort le 22 Novembre 1756, au Château d'Archeries en Normandie, dans la quatre-vingt-onzieme année de ſon âge. Il a laiſſé de ſon mariage fait, en 1702, avec *Claude-Françoiſe-Luce-Angelberte de Vauché*, d'une très-illuſtre Maiſon de l'Iſle-de-France, trois enfans;

1. LOUIS-CLAUDE DAGOBERT-CÉSAR, Comte d'ARCHERIES, né en 1711, Capitaine de Cavalerie, & marié en 1751, avec *Claude-Françoiſe-Etiennette d'Albes*, de laquelle il a eu deux garçons.

2. CHARLES-LOTHAIRE-CLAUDE D'ARCHERIES, Chevalier de Malte, né en 1710, Lieutenant dans le Régiment de ſon frere.

3. Et MELANIE-PIERRETTE-JEANNE-AMABLE-MARIE, mariée en 1730, avec *Claude-François-Etienne de Villermort*, Préſident au Parlement de Beſançon, mort en 1741. *Mercure du mois d'Avril* 1757, *p.* 206.

Les armes.....

— ARCHIAC; la Maiſon d'ARCHIAC eſt éteinte depuis un ſi long-tems que tout ce que nous en pouvons rapporter, eſt qu'elle étoit une des plus illuſtres & des plus anciennes du pays de Xaintonge, où le Château d'Archiac eſt ſitué.

MAYNARD D'ARCHIAC, dit le *riche Seigneur* d'Archiac & de Bouteville, vivoit l'an 1030, & laiſſa :

1. FOUCAUD, qui ſuit.

2. Et PETRONILLE, femme de *Geoffroi*, Comte d'Angoulême, en 1048.

FOUCAUD, Seigneur d'ARCHIAC en 1095, laiſſa quatre fils :

1. AYMAR, qui ſuit.

2, 3 & 4. ALDOUIN, HÉLIE & FOUCAUD, Chevaliers.

AYMAR, Seigneur d'ARCHIAC, I du nom, Chevalier en 1120, eut pour fils & ſucceſſeur,

FOUCAUD, Seigneur d'ARCHIAC, II du nom, en 1169, qui eut pour fils,

FOUCAUD, III du nom, Seigneur d'ARCHIAC en 1249, qui eut pour femme une nommée *Almodis*, dont ſortit,

AYMAR, II du nom, Seigneur d'ARCHIAC, vivant ès années 1269, 1271 & 1282, qui épouſa *Marguerite de Rochechouart*, fille d'*Aymeri*, Vicomte de Rochechouart, & de *Marguerite de Limoges*, dont il eut cinq fils :

1. AYMAR, qui ſuit.

2. FOUÇAUD, Chevalier en 1314, qui eut pour fils AYMAR, auſſi Chevalier.

3. AIMERY, Seigneur de Saint-Germain, qui fit branche.

Digitized by Google

4. SIMON, Chanoine en l'Egliſe de Saintes en 1318, Archevêque de Vienne, puis Cardinal, du titre de *Saint-Priſque* en 1320.

5. Et GUILLAUME, Religieux Cordelier.

AYMAR, III du nom, Seigneur d'ARCHIAC en 1298 & 1309, fut celui qui ſe rendit paiſible poſſeſſeur de la Terre d'*Archiac*, uſurpée par les Comtes d'Angoulême; il aſſiſta enſuite le Roi PHILIPPE *le long* dans la guerre de Flandre l'an 1317, & eut de ſa femme, nommée *Agnès*, deux fils & une fille :

1. AYMAR, qui ſuit.

2. FOUCAUD, Seigneur d'Availles-Limouſine, rapporté après ſon frere.

3. Et MARQUISE, femme d'*Hélie de Gournille* en 1317, fils de *Guillaume* dit *de Chabanais*, Seigneur de Gournille en 1285.

AYMAR, IV du nom, Seigneur d'ARCHIAC, en 1337 & 1351, épouſa *Marie de Chaſteigner*, Dame de la Chaſteigneraye, fille de *Thibaud de Châſteigner*, VI du nom, Seigneur de la Châteigneraye, & de *Jeanne de la Guierche*, ſa femme, dont il eut :

1. AYMAR, V du nom, Seigneur d'ARCHIAC, mort ſans enfans en 1374, de *Marguerite*, ſon épouſe.

2. Et JEANNE D'ARCHIAC, morte auſſi ſans alliance.

FOUCAUD D'ARCHIAC, Seigneur d'Availles-Limouſine, deuxieme fils d'AYMAR, Seigneur d'ARCHIAC, III du nom, & d'*Agnès*, ſon épouſe, prit pour femme *Létice de la Marche*, dont il eut un fils.

AYMAR, VI du nom, Seigneur d'ARCHIAC & d'Availles-Limouſine en 1374 & 1379, duquel, faute de mémoires, on ne peut donner la poſtérité.

Branche des Seigneurs DE SAINT-GERMAIN.

AIMERY D'ARCHIAC, Seigneur de Saint-Germain, troiſieme fils d'AYMAR, II du nom, Seigneur d'ARCHIAC, & de *Marguerite de Rochechouart*, ſon épouſe eut. II pour femme, *Alips de Vivonne*, dont il eut un fils :

JEAN D'ARCHIAC, Seigneur de Saint-Germain & de Vivonne, pere de deux filles :

1. JEANNE, Dame de Vivonne & de Saint-Germain, femme d'*Aimery de Rochechouart*, II du nom, Seigneur de Mortemar.

2. Et MARGUERITE, femme de *Louis Feydeau*, Chevalier.

ODET D'ARCHIAC, Seigneur d'Availles-Limouſine, épouſa *Suſanne Dupuy*, fille de *Louis Dupuy*, Seigneur du Coudraymonin, & de *Catherine de Prie*, ſa femme.

Les Armes de cette Maiſon éteinte, étoient : *de gueules, à deux pals de vair, au chef d'or.*

— ARCHIER, famille noble du Brabant. La Seigneurie de Tildoncq, dans le Duché de Brabant, fut érigée en Comté par Lettres du 10 Septembre 1699, en faveur de CLAUDE L'ARCHIER, Ecuyer, Seigneur de Tildoncq & de ſes hoirs mâles & femelles. Il étoit fils de JEAN-BAPTISTE L'ARCHIER, honoré du titre de Chevalier, par Lettres du Roi PHILIPPE

Digitized by Google

IV, du 16 Décembre 1661; dont le bisayeul avoit été créé Comte du sacré Palais de Latran, par Diplôme du 5 Janvier 1585.

Le Comte de Tildoncq avoit épousé *Marie-Françoise Dennetieres*, dont il eut, pour fille unique & héritiere universelle, MARIE-CATHERINE L'ARCHIER, Comtesse de Tildoncq. Elle épousa, le 31 Janvier 1703, *Maximilein-Joseph de Lalaing*, Vicomte d'Oudenarde, & qui fut admis à l'Etat noble du Duché de Brabant, en qualité de Comte de Tildoncq, le 6 Octobre 1707, & élu député ordinaire du Corps de la Noblesse, le 13 Janvier 1711. *Tabl. géné. part. 5, p. 223. Voyez* au mot LALAING.

Les armes.....

—ARCI : PHILBERT D'ARCI, Écuyer, Seigneur de la Farge en Beaujolois, au Diocèse de Mâcon, fut marié le 6 Août 1481, par l'entremise de *Jean d'Urfé*, Chevalier, Seigneur d'Aurose, Conseiller, Chambellan du Roi, avec *Jacquette de la Trie*, fille de *Jean de la Trie*, Chevalier, Seigneur du Puy-Sainte-Lisaigne & de Rellai en Berry, & de *Jeanne Chevriere*, sa Femme.

PIERRE D'ARCI, un de ses descendans, Écuyer, Seigneur de Montfriol, & de Toiri en Beaujolois, épousa, le 11 Février 1702, *Marie-Edme Queste.*

MARIE-ANNE D'ARCI, leur fille, née le 5 Juillet 1705, fut reçue à Saint-Cyr le 17 Décembre 1714, sur les preuves de sa noblesse justifiée par titres depuis PHILBERT D'ARCI, son sixieme ayeul, par lequel M. d'*Hozier* a commencé cet article.

Les armes; *de gueules, à trois arcs d'argent, couchés & posés en pal l'un sur l'autre, surmontés d'un casque couronné d'une Couronne de Comte.*

—ARCIZAS : la Maison d'ARCIZAS est une des plus anciennes, & des plus distinguées parmi la Noblesse du Comté de Bigorre. On trouve dans un Manuscrit de l'Histoire des Vallées d'Aure, qu'un Seigneur d'ARCIZAS, étant au service d'un Roi d'Arragon, contre les Maures, avoit proposé une entreprise extrêmement difficile & périlleuse; que le Roi, la regardant impossible, lui promit un *Merle blanc*, s'il parvenoit à l'exécuter : & qu'ayant effectivement réussi, il prit pour armes : *un Merle blanc sur un champ d'azur.*

Cette maison a possédé long-temps les terres & Châteaux d'Arcizas-devant, & d'Arcizas-dessus, situées dans le pays de Lavedan, à deux lieues & demi de Lourdes, & à six de Tarbes. On trouve dans les Mémoires de l'Abbaye de Saint-Savin, Ordre de Saint-Benoît, située dans ledit pays de Lavedan, que la premiere de ces Terres fut donnée par un de ses Seigneurs à ladite Abbaye, dans le treizieme siecle; & la seconde fut portée en mariage, par LOUIS D'ARCIZAS, au Seigneur de *Dornée d'Arras*, vers l'an 1518.

On ignore si c'est la Terre qui a donné le nom aux Seigneurs d'*Arcizas*, ou si les Seigneurs d'Arcizas l'ont donné à la Terre; mais, quoi qu'il en soit, il est certain que les Seigneurs d'Arcizas ont tenu, depuis le onzieme siecle, un rang distingué dans les Comtés de Bigorre

&

Digitized by Google

& de Cominge ; qu'ils y ont poſſédé pluſieurs Terres, qu'ils y ont fait la guerre & des traités de paix en leur nom, comme on le citera ci-après ; & qu'ils s'y ſont toujours alliés avec les familles les plus diſtinguées. Ils ſont qualifiés, dans tous les actes, des titres de *Noble*, de *Damoiſeau*, d'*Ecuyer*, de *Chevalier*, de *Meſſire*, de *Monſeigneur* & de *Puiſſant Seigneur*, titres qui n'appartenoient anciennement qu'aux Souverains & à la haute Nobleſſe.

Cette ancienne Maiſon, qui a produit pluſieurs branches, ne ſubſiſte plus aujourd'hui que dans celle des Seigneurs de la *Broquerre* & d'*Eſtanſan*, dans le Comté de Cominge. Le premier Seigneur d'Arcizas, connu par titres, eſt

I. RAYMOND-ARNAUD D'ARCIZAS. On trouve dans le Cartulaire de l'Abbaye de Saint-Savin, & dans les Archives de la même Abbaye, que ce RAYMOND-ARNAUD D'ARCIZAS, Chevalier (*Miles*), Seigneur d'Arcizas, avec *Raymond de Vieuſac*, auſſi Chevalier, fut préſent à la donation faite de la moitié de la dixme, & de l'Egliſe d'Agos, à l'Abbaye de Saint-Savin, par *Arnaud de Tors*, en l'an 1083. On trouve encore dans les Archives de la même Abbaye que ce RAYMOND-ARNAUD D'ARCIZAS autoriſa de ſon ſeing la donation faite à la même Abbaye, de l'Egliſe d'Adaſt, par *Arnaud Sanche*, Seigneur d'Adaſt, en l'an 1105. Il eut pour fils & ſucceſſeur,

II. BERNARD D'ARCIZAS. On trouve dans les Archives de l'Abbaye de Saint-Savin, & dans *Marca*, Hiſtoire de Béarn, que BERNARD, Chevalier, Seigneur d'Arcizas, qualifié auſſi de *Puiſſant Seigneur*, aſſiſta, avec *Centule*, Comte de Bigorre, en l'an 1130, à un duel ordonné par le Comte & ſa Cour entre l'Abbé de Saint-Savin & les habitans de la Vallée d'Azun, au ſujet d'un différend élevé entr'eux pour raiſon de ſépulture. Il eut pour fils & ſucceſſeur,

III. ARNAUD D'ARCIZAS, Chevalier, Seigneur d'Arcizas. On trouve dans les Archives de l'Abbaye de Saint-Savin, qu'il ſigna la donation faite par *Guailliarde d'Orout*, de la Terre d'Uz à l'Abbé & au Monaſtere de Saint-Savin, en l'an 1157. Le même ARNAUD paroît encore, avec GERAUD, ſon frere, dans un acte de l'an 1158. Il eut pour fils & ſucceſſeur,

IV. BERNARD D'ARCIZAS, Chevalier, Seigneur d'Arcizas. On trouve dans les Archives de l'Abbaye de Saint-Savin qu'il fut Plaige en caution de la donation faite à l'Abbaye de Saint-Savin, de la dixme & Egliſe de Silhen, par *Pierre de Silhen*, & *Sens*, ſon fils, en l'an 1167. Il fut pere de RAYMOND-ARNAUD, qui ſuit ; & de RAYMOND, Abbé de Saint-Savin en l'an 1202. On trouve dans *Marca*, Hiſtoire du Béarn, & dans les Chartes du Roi, conſervées dans la tour du Château de Pau, en Béarn, qu'il ſigna le contrat de mariage de *Pétronille*, Comteſſe de Bigorre, avec *Gui de Montfort*, paſſé à Tarbes, le 4 d'Octobre 1216.

V. RAYMOND-ARNAUD D'ARCIZAS, Chevalier, Seigneur d'Arcizas, eut pour fils :

Digitized by Google

1. ARNAUD-GUILLAUME, qui suit.

2. Et BERNARD.

VI. ARNAUD-GUILLAUME D'ARCIZAS, Chevalier, Seigneur d'Arcizas, paroît avec BERNARD, son frere, dans un acte de l'an 1267. Il fut pere de

1. RAYMOND-ARNAUD, qui suit.

2. Et FORTANER, Abbé de Saint-Savin en l'an 1292.

VII. RAYMOND ARNAUD D'ARCIZAS, Chevalier, Seigneur d'Arcizas. On trouve dans les Chartes du Roi, à Pau, un acte qui dit que, s'étant assemblé avec *Pierre d'Avillac & Guillaume de Miremont*, Damoiseaux, & les principaux habitans, ils reçurent *Constance* pour Comtesse de Bigorre, & en cette qualité lui firent serment de fidélité, & lui rendirent hommage pour leurs Terres & toute la Vallée de Lavedan, le 15 d'Octobre 1292. On trouve encore dans le trésor de la Sainte-Chapelle du Roi, à Paris, &, dans les archives de Bigorre, un rôle qui fut fait par ordre du Roi PHILIPPE-LE-BEL, au mois de Février 1299, des Barons & Gentilshommes du Comté de Bigorre, dans lequel il est compris, avec la qualité de *Chevalier*. On trouve aussi dans les archives de la Tour-de-Lus, en Barrege, que le même RAYMOND-ARNAUD D'ARCIZAS, avec FORTANER, Abbé de Saint-Savin, son frere, fit un traité de paix avec les Seigneurs de Lavedan, d'Asté, de Barege & la Vallée de Barege, en l'an 1305. On trouve aussi dans le trésor des Chartes du Roi, à Pau, que ce même FORTANER écrivit, en l'an 1292, à PHILIPPE LE BEL, Roi de France, en faveur de *Constance*, Comtesse de Bigorre. RAYMOND-ARNAUD eut pour fils & successeur,

VIII. PIERRE D'ARCIZAS, Chevalier, Seigneur d'Arcizas & de Biscaye, qui paroît dans un acte de l'an 1324, inséré dans les registres de *Noaillis*, Notaire dans la Vallée d'Azun. Il eut pour fils & successeur,

IX. MANAUD D'ARCIZAS, Chevalier, Seigneur d'Arcizas, qui se trouve dans un titre qui est dans les Chartes du Roi, à Pau, intitulé *la Montre des Alliés & Confédérés des Comtes de Foix*, en l'an 1338. Il servoit sous la Banniere d'*Arnaud-Guilliem*, Seigneur de Barbasan, avec les Seigneurs de *Barbasan*, d'*Asté*, de *Villepinte*, *de Nestier*, d'*Argeles*, de *Lansac*, de *Luppé*, &c. Il eut pour fils & successeur,

X. RAYMOND-ARNAUD D'ARCIZAS, Chevalier, Seigneur d'Arcizas, dit *le Borgne d'Arcizas* : il se trouve dans un titre qui est dans le trésor des Chartes du Roi, à Pau, intitulé : *Liste des Hommes-d'Armes étrangers* qui se sont joints à *Arnaud-Guillem de Béarn*, dans la guerre contre les Anglois, en l'an 1376. Il est dans cette liste, avec les Seigneurs de *Lavedan*, de *Begolle*, &c. Il eut pour fils & successeur,

1. MERLE, qui suit.

2. & 3. BERNARD, & ARNAUD-GUILLEM, qui étoient au service en 1420.

XI. MERLE D'ARCIZAS, Damoiseau, Seigneur d'Arcizas. On trouve

Digitized by Google

dans les Regiſtres de *Noaillis*, Notaire d'Arrens, dans la Vallée d'Azun, une quittance en ſa faveur, faite par le Receveur du Roi, d'un droit d'achat de fief, appellé *acapte* & *recapte*, du 24 Mai 1417. On trouve dans les mêmes regiſtres une tranſaction entre noble MERLE D'ARCIZAS, MIRALNONDE-D'ABBADIE-D'ARCIZAS, ſa femme, Dame d'Abbadie; noble THIBAUD D'ARCIZAS, leur fils, & la Communauté d'Arcizas. On trouve auſſi dans les archives de Bigorre qu'il rendit aveu & dénombrement de ſes Terres devant les Commiſſaires du Comté de Bigorre, en l'an 1429; il eut:

1. THIBAUD, qui mourut ſans poſtérité.
2. RAYMOND-ARNAUD, qui ſuit.
3. & 4. BERNARD & FORTANER.

XII. RAYMOND-ARNAUD D'ARCIZAS, Ecuyer, Seigneur d'Arcizas, de Neſtier, de Montouſſet, la Louret & Carillon, acquit, par acte du 30 Décembre 1450, la Terre de la Broquerre, en Cominge. Il paroît auſſi dans une Sentence arbitrale de l'an 1454, inſérée dans les regiſtres de *Noaillis*, Notaire d'Arrens, dans la Vallée d'Azun, obtenue contre deux de ſes Vaſſaux d'Arcizas, au ſujet des fiefs. Il avoit épouſé *Blanche-Flore*, héritiere & Dame de *Neſtier*, & eut pour fils & ſucceſſeur,

XIII. MANAUD D'ARCIZAS, Ecuyer, Seigneur d'Arcizas, de Neſtier, Montouſſet, la Louret, la Broquerre & Carillon, paroît dans un acte de l'an 1477, conſervé dans les regiſtres de *Noaillis*, Notaire de la Vallée d'Azun, dans lequel il eſt dit que noble RAYMOND-ARNAUD D'ARCIZAS, ſon pere, avoit fait un legs au Monaſtere de Saint-Savin, pour lequel il affecta des fiefs en paiement de l'*obit* à Arcizas. Il eut pour fils:

1. THIBAUD, qui ſuit.
2. GERAUD, qui forma la branche des Seigneurs de *Neſtier*.
3. Et RAYMOND-GUARCIE, qui forma la branche des Seigneurs de la *Broquerre*, rapportée ci-après.

XIV. THIBAUD D'ARCIZAS, Ecuyer, Seigneur d'Arcizas, n'eut qu'une fille, nommée LOUISE, qui lui ſuccéda; & en lui s'éteignit la branche aînée des Seigneurs d'ARCIZAS.

LOUISE D'ARCIZAS, fut mariée vers l'an 1518 à *Arnaud-Guilliem de Majourau*, Ecuyer, Seigneur de d'Ornée-d'Arras, à qui elle porta la Terre d'Arcizas. *Barthelemi de Majourau*, leur fils, rendit hommage pour la Terre d'Arcizas, le 21 Octobre 1541, comme Procureur de LOUISE D'ARCIZAS, ſa mere, qualifiée Dame D'ARCIZAS, ainſi qu'il ſe voit dans ledit hommage, conſervé dans les Chartes du Roi, à Pau. *Barthelemi de Majourau* n'ayant auſſi eu qu'une fille, nommée *Louiſe*, qui lui ſuccéda, elle fut mariée, vers l'an 1580, à *Georges de Caſtels*, Baron d'Aurioulle, à qui elle porta la Terre d'Arcizas; & *Louiſe de Caſtels*, leur fille, la porta à *Alcibiade de le Blanc de la Batut*, Seigneur d'Argelouſe, à qui elle fut mariée en l'an 1615. *Alcibiade* échangea la Terre d'Arcizas avec *Antoine de Mont*, Seigneur du Zer, pour la Terre d'Aurice, en Chaloſſe, par contrat de l'an 1630. La Terre

Digitized by Google

d'Arcizas eſt poſſédée encore aujourd'hui par la Maiſon de *Mont-dus-Zer.*

Branche des Seigneurs DE NESTIER.

XIV. GERAUD D'ARCIZAS, Ecuyer, Seigneur de Neſtier, Montouſſet & Carillon, fils de MANAUD, tranſigea par acte du 17 Janvier 1497, reçu par *Arnulphi*, Notaire à Origniac, avec RAYMOND-GUARCIE, ſon frere-germain. Il eut pour fils & ſucceſſeurs :

1. JEAN, qui ſuit.

2. Et GERAUD, qui forma la branche des Seigneurs de *la Batut-d'Eſtanſan.*

XV. JEAN D'ARCIZAS, Ecuyer, Seigneur de Neſtier, Montouſſet & Carillon, fit ſon teſtament le 17 Mars 1547, retenu par *Pujol*, Notaire ; par lequel il nomma pour ſon héritier univerſel, CHARLES, ſon fils. Il conſtitua un douaire à CATHERINE, ſa fille, qu'il dit avoir mariée avec noble *Macaire de Saint-Paul*, Seigneur de Buguar, en Bigorre, & fixa des légitimes à GASPARDE & à MARGUERITE, ſes autres filles ; & au cas que ledit CHARLES vienne à mourir ſans enfans, il ſubſtitue à ſes filles.

CHARLES étant décédé ſans enfans, la branche aînée des Seigneurs de *Neſtier* ſe trouva éteinte en lui, & les Terres de Neſtier, Montouſſet & Carillon paſſerent à CATHERINE D'ARCIZAS, mariée à *Macaire de Saint-Paul*, qui, n'ayant eu lui-même qu'une fille, la maria à un Seigneur de *Caſaux*, à qui elle porta les Terres de Neſtier & Montouſſet ; & un des deſcendans de ce Seigneur de *Caſaux* a vendu les Terres de Neſtier & Montouſſet, au pere de M. *de Laſſus*, Conſeiller au Parlement de Toulouſe, qui les poſſéde aujourd'hui.

Branche des Seigneurs DE LA BATUT & D'ESTANSAN.

XV. GERAUD D'ARCIZAS, Ecuyer, Seigneur de la Batut, fils puîné de GERAUD, Seigneur de Neſtier, épouſa, par contrat du 27 Janvier 1550, retenu par *la Batut*, Notaire, *Roſe de Martres*, fille de feu *François de Martres*, Ecuyer, Seigneur de Genſac. Il en eut, entr'autres enfans,

XVI. JEAN D'ARCIZAS, Ecuyer, Seigneur de la Batut & d'Eſtanſan, qui ayant épouſé *Paule de Bordes*, eut pour fils & ſucceſſeur,

XVII. ARNAUD D'ARCIZAS, Ecuyer, Seigneur d'Eſtanſan, qui épouſa, par contrat du 20 Juin 1608, retenu par *Dabbadie*, Notaire de Salies, *Marie de la Porte*, fille de feu Noble *Jean de la Porte*, & de Dame *Catherine de Caſteras*, aſſiſtée de Dame *Germaine d'Eſpagne*, ſa belle-mere, & de Meſſire *François de Fraiſſe*, ſon oncle paternel & Curateur. Il eſt dit dans ce contrat qu'il eſt fils de JEAN D'ARCIZAS, Ecuyer, & de Demoiſelle *Paule de Bordes*. Il eut pour fils & ſucceſſeur,

XVIII. ALEXANDRE D'ARCIZAS, Ecuyer, Seigneur d'Eſtanſan ; il épouſa, par contrat du 24 Juillet 1646, retenu par *Dominique Boube*,

Digitized by Google

Notaire de Martres-Toloſane, *Marthe de Sarrieu*, fille de feu Noble *Geraud de Sarrieu*, Seigneur de Caſtel-Biague & autres Places, & de Demoiſelle *N.... de Seignan-de-Binos*. Il en eut pour fils & ſucceſſeur BERTRAND, qui ſuit; & deux autres fils, qui furent tués au ſervice du Roi, étant Officiers dans le Régiment de la Couronne.

XIX. BERTRAND D'ARCIZAS, Ecuyer, Sieur d'Eſtanſan, avoit ſervi long-tems dans le Régiment de la Couronne, d'où il ſe retira, y étant le premier Capitaine. Il eut acte de repréſentation des titres de ſa nobleſſe d'extraction, enſuite duquel intervint jugement de maintenue, à Montauban, le 30 Mai 1669. Il épouſa, par contrat du 12 Février 1680, retenu par *Bazergue*, Notaire de la Ville Sarrancolin, *Catherine d'Oſſun*, fille de noble *Pierre d'Oſſun*, Seigneur d'Orles, & de Dame *Madelene Voiſin*. Il en eut un fils aîné, tué au ſiége de Barcelonne, étant Capitaine au Régiment d'Anjou; un ſecond, mort Supérieur-Général des Religieux de la Merci; & JOSEPH, qui ſuit.

XX. JOSEPH D'ARCIZAS, Ecuyer, Sieur d'Eſtanſan, a ſervi pendant trente-quatre ans dans le Régiment de la Couronne, d'où il s'eſt retiré, étant ſecond Capitaine, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, avec une penſion du Roi, de 400 livres. Il a épouſé, par contrat du 26 Juillet 1740, *Genevieve du Guaric-d'Uzèch*, fille de feu Meſſire *Charles du Guaric-d'Uzèch*, Ecuyer, Seigneur de Bouvée, & de Dame *Marguerite de Bonneſont*. Il en a eu :

1. BERTRAND, actuellement Garde du Roi, dans la Compagnie du Duc de *Villeroy*.
2. DENIS, actuellement ſous-Aide-Major dans le Régiment de Royal-Picardie, Cavalerie, Chevalier de l'Ordre de Saint-Lazare.
3. GILLES, mort à l'Ecole-Royale-Militaire.
4. ALEXANDRE.

Et deux filles : MADELENE & CATHERINE.

Cette branche porte pour armes : *d'argent, à un cœur de gueules, traverſé d'une clef de ſable; parti de gueules, au lion d'or, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.*

Branche des Seigneurs DE LA BROQUERRE.

XIV. RAYMOND-GUARCIE D'ARCIZAS, Ecuyer, Seigneur de la Broquerre, fils de MANAUD, & petit-fils de RAYMOND-ARNAUD, Seigneur d'Arcizas, de Neſtier, de Montouſſet, Carillon, la Batut & de la Broquerre, & de *Blanche-Flore de Neſtier*, tranſigea pour ſes droits, tant paternels que maternels, avec GERAUD, Seigneur de Neſtier, ſon frere germain, qui, par acte du 17 Janvier 1497, reçu par *Arnulphi*, Notaire d'Origniac, lui céda les Terres de la Broquerre & de la Louret. Il fut bleſſé en Eſpagne, étant au ſervice du Roi de Navarre, & fit ſon teſtament à Gadſolat, près Pampelune, le 22 Novembre 1512, par lequel il donne l'adminiſtration de ſes biens & de ſes enfans à Dame *Iſabeau de Benque*, ſa femme, d'une des plus anciennes Maiſons du pays,

Digitized by Google

iſſue des Comtes de Cominge ; fait héritier PIERRE, ſon fils aîné ; donne la Terre de la Louret à FABIEN, & fixe une légitime à BERNARD, à GUILLAUME & à ISABEAU, ſes autres enfans.

XV. PIERRE D'ARCIZAS, Ecuyer, Seigneur de la Broquerre, avoit épouſé *Marguerite de Vize*, d'une des plus anciennes Maiſons, & des plus diſtinguées du Comté de Cominge, qui s'eſt fondue dans la Maiſon de *Cardaillac*. Il rendit hommage & dénombrement de ſes Terres devant le Sénéchal de Toulouſe, par un Procureur, le 21 Avril 1540, étant pour lors employé dans les guerres de Piémont. On le trouve encore compris dans un rôle de la Compagnie d'Hommes-d'Armes du Roi de Navarre, en l'an 1551, avec les *Bourbon*, les *Béonſerre*, *Monteſquieu*, *Lamezan*, *Cominge*, *Faudoas*, *Eſpagne*, *Belſunce*, *Navailles*, *Montlezun*, *Beaumont*, *Montpeſat*, *Bearn-Riviere*, *Bize*, *Liſle*, *Foix*, *Montauban*, *Arros*, *Caumont*, *Durfort*, & beaucoup d'autres Nobleſſes de Guyenne & de Gaſcogne. Il vivoit encore en l'an 1572, qu'il fut déchargé, par ordonnance du même Sénéchal, du ban & arriere-ban, à cauſe de ſon grand âge. Il eut pour fils & ſucceſſeur,

XVI. FRANÇOIS D'ARCIZAS, Ecuyer, Seigneur de la Broquerre, qui commandoit un Corps de Gens de pied, dans les guerres Civiles. Il ſe diſtingua en pluſieurs occaſions, & le Roi HENRI III lui écrivit en l'an 1587, » pour » lui marquer la ſatisfaction qu'il avoit de ſon zèle, de ſa valeur & de » ſa fidélité, dont il venoit de donner des preuves à la repriſe de ſa » Ville de Saint-Bertrand de Cominge, & pour le remercier de la pro- » tection qu'il ne ceſſoit de donner au ſoutien & à l'avancement de la » Religion Catholique ». Au moment de la mort de HENRI III, en l'an 1589, le Miniſtre lui écrivit & le conjura de perſévérer dans ſes bonnes intentions, & d'y maintenir ſes voiſins. Il ſe maria, par contrat du 20 Juillet 1571, retenu par *Figuarol*, Notaire à Saint-Frajou, avec *Catherine de Mauléon*, fille de *Denis de Mauléon*, Ecuyer, Seigneur de la Baſtide, & de Dame *Catherine d'Eſparbès-Luſſan*. Elle étoit ſœur de *Jean-Jacques de Mauléon*, Grand-Prieur de Saint-Gilles, en Provence ; & petite-fille de *Bernard de Mauléon*, & de *Jeanne de Faudoas*. Il eut de ce mariage DENIS, qui ſuit ; MARTHE, mariée à noble *Charles de Bic* ; & BERTRANDE, mariée à *Jean de Preiſſac*, Ecuyer, Seigneur de Mirepeich & du Verger. On trouve encore dans un acte d'achat d'un arpent & demi de terre qu'il fit de JEAN D'ARCIZAS, Seigneur de la Batut, en l'an 1580, un BERTRAND, Seigneur de Maurejau, qui ſigna comme témoin.

XVII. DENIS D'ARCIZAS, Ecuyer, Seigneur de la Broquerre, épouſa par contrat du 28 Août 1600, retenu par *Demaſqueyras*, Notaire de Noilhan, *Françoiſe de Touges*, fille d'*Ozer de Touges*, Seigneur de Noilhan, Commandant d'un Corps de 500 hommes Arquebuſiers à cheval, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Toul, en Lorraine, & de Dame *Jacquette de Polaſtron-la-Hiliere*. Elle étoit ſœur de *Jacques de Touges*, mort Général des Galeres de Malte, n'étant âgé que de vingt-trois ans, & de *Jean de Touges-Noilhan*, Commandeur des Comman-

Digitized by Google

deries d'Amaury & de Marbantis. Elle fit ſon teſtament le 14 Novembre 1646 ; & ſon mari, le 10 Août 1653. Ils eurent pour enfans :

1. PIERRE-JEAN, qui ſuit.

2. CHARLES, deſtiné à l'Ordre de Malte, & accepté au Chapitre qui fut tenu au Marquiſat de Laramet ; mais qui, à l'âge de 16 ans, fut bleſſé d'un coup de mouſquet à travers la tête, au paſſage du Theſſin, en Italie, qui le rendit aveugle. Cette bleſſure lui valut une penſion de 600 livres, par brevet du Roi LOUIS XIII, du 28 Septembre 1637.

3. CATHERINE, mariée, par contrat du 10 Juin 1625, à *Philippe de Caſaux-Larran*, Écuyer, Seigneur de Laſſalles.

4. MARIE, mariée, par contrat du 14 Juillet 1630, avec *Bernard de Martres*, Écuyer, Seigneur de Bouillac.

5. BERTRANDE, mariée, par contrat du 22 Mai 1633, à *Bertrand de Hunaud*, Écuyer, Seigneur de Bartere.

6. Autre MARIE, Religieuſe aux Malthaiſes, à Toulouſe, en l'an 1629.

7. & 8. Et ANNE-CÉCILE & ISABEAU, Religieuſes au Monaſtere de Gimont.

XVIII. PIERRE-JEAN D'ARCIZAS, Écuyer, Seigneur de la Broquerre, ſe trouva dans le rôle des Gentilshommes du Comté de Cominge, qui furent joindre le Roi LOUIS XIII en Rouſſillon, ſous les ordres du Duc *de la Valette*. Il eut acte de la repréſentation des titres de ſa nobleſſe d'extraction devant M. *Pelot*, Intendant de Guyenne, le 12 Janvier 1667, enſuite duquel intervint jugement de maintenue. Il rendit hommage & dénombrement de ſa Terre de la Broquerre, devant la Chambre de Montauban, le 28 Juin 1667. Il avoit épouſé, par contrat du 5 Juillet 1647, retenu par *Dubuc*, Notaire de Mirande, *Iſabeau d'Armentieu de Béon*, fille de *Jean-Antoine de Béon*, Seigneur d'Armentieu & de la Palu, d'une des plus diſtinguées Maiſons de Guyenne, iſſue des anciens Vicomtes de Béarn, & de Dame *Marguerite de Laſſeran de Manſencomme-Montluc*, laquelle teſta, le 28 Avril 1665, & laiſſa pour enfans :

1. DENIS, qui ſuit.

2. FRANÇOIS, tué au ſiége de Lille.

3 4. & 5. PIERRE, JEAN & ANDRÉ, morts ſans poſtérité.

6. BERNARD, qui a formé la branche établie en Dauphiné, rapportée ci-après.

7. 8. 9. 10. & 11. MARIE, LOUISE, CLAIRE, GABRIELLE & CÉCILE, mortes ſans poſtérité.

XIX. DENIS D'ARCIZAS, Écuyer, Seigneur de la Broquerre, épouſa, par contrat du 17 Juin 1680, *Marie de Preiſſac*, fille d'*Alexandre de Preiſſac*, Écuyer, Seigneur de Mirepeich, & de *Catherine de Binos-Seignan*, dont il eut :

1. JEAN, qui fut tué au ſervice, ſans alliance.

2. FRANÇOIS, qui ſuit.

3. & 4. CÉCILE & CLAIRE, mortes ſans poſtérité.

Digitized by Google

XX. François d'Arcizas, Écuyer, Seigneur de la Broquerre, fut marié, par contrat du 7 Décembre 1715, avec *Marie d'Aure*, fille de *Louis d'Aure*, Écuyer, Seigneur d'Ardiege, & de *Marie de Bordes*. Il eſt mort ſans poſtérité, ayant inſtitué ſon héritier général & univerſel, par teſtament du 23 Avril 1762. Joseph d'Arcizas, ſon couſin-germain, établi en Dauphiné, & ſubſtitué à Charles-Louis, fils aîné de Joseph.

Branche établie en Dauphiné.

XIX. Bernard d'Arcizas, Écuyer, fils puîné de Pierre-Jean, Seigneur de la Broquerre, & d'*Iſabeau de Béon*, ſervoit au Régiment de Caſtres, où étant Capitaine, il ſe maria à Creſt, en Dauphiné, par contrat du 22 Avril 1688, retenu par *Planel*, Notaire à Creſt, avec *Marie de Barnaud*, fille de Noble *Pierre de Barnaud*, Seigneur de Salennes, & de Dame *Françoiſe Adhémar-de-Brunier-de-Monteil*. Il mourut en l'an 1697, des bleſſures qu'il reçut au combat de Leuze. Il eut pour fils & ſucceſſeur,

XX. Joseph d'Arcizas, Écuyer, Seigneur de la Broquerre, qui, après avoir ſervi dans le Régiment de *Seves*, & dans celui de Vermandois, fut marié deux fois; 1°. par contrat du 8 Septembre 1720, retenu par *Bouvard*, Notaire à Allais, Diocèſe de Valence, avec *Louiſe-Victoire-Alexandrine Vernet*, fille de feu Noble *Joſeph-Marie Vernet*, Seigneur de Vermenelle, qui, après avoir été Capitaine au Régiment de *Sault*, eut la Majorité de l'Arſenal de Grenoble, & le Commandement de la Ville; & de Dame *Catherine de Surville*. Il a eu de ce premier lit Charles-Louis, qui ſuit; & Victoire, morte ſans poſtérité. 2°. Il fut marié, par contrat du 20 Janvier 1736, avec Demoiſelle *Armande-Roſe Krafft*. Il a eu de ce ſecond lit Joseph-Marie, Clerc tonſuré, mort le 21 Septembre 1764; Armande-Rose, Religieuſe à l'Abbaye Royale des Ayes, morte le 12 Novembre 1765; Marie-Julie, Religieuſe à l'Abbaye Royale de Saint-Juſt, à Romans; Anne-Spirite, & Catherine, Religieuſes à l'Abbaye Royale de Vernaiſon, à Valence. Il eſt mort à Allais, le 4 Juillet 1764.

XXI. Charles-Louis d'Arcizas, Chevalier, Seigneur de la Broquerre, & en partie d'Allais & Aubonne, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, & Lieutenant-Colonel d'Infanterie, ſert le Roi depuis vingt-huit ans, & eſt marié.

Les armes: *d'azur, au corbeau d'argent, paſſant*. Généalogie dreſſée ſur un mémoire envoyé.

* ARCS: la Terre & Seigneurie des *Arcs*, en Provence, Diocèſe de Fréjus, eſt une de celles que le Comte de Provence donna, en 1201, à *Geraud* ou *Giraud de Villeneuve*; *Hélion*, un de ſes deſcendans, la ſubſtitua, en 1430, aux mâles. C'eſt en vertu de cet acte que, *Louis de Villeneuve*, Marquis de Trans, Baron des Arcs, n'ayant laiſſé que deux filles, *Antoine de Villeneuve*, Seigneur de Revert, leur couſin & iſſu

Digitized by Google

iſſu de germain leur fut préféré, & obtint la Baronnie des Arcs. Cette Baronnie fut érigée en *Marquiſat* par Lettres du mois de Mars 1612, regiſtrées à Aix le 15 Octobre ſuivant, en faveur d'*Arnaud de Villeneuve*, Viguier & Gouverneur de Marſeille, & député de la Nobleſſe de Provence aux Etats-généraux tenus à Paris en 1614. Le Marquiſat des Arcs eſt aujourd'hui dans la Maiſon de *Vintimille.*

ARCUSSIA : Cette Maiſon eſt une des plus anciennes de Provence ; & une des vingt-huit familles que le Roi RENÉ D'ANJOU, Comte de Provence, déſigna & diſtingua par des *ſobriquets.* On diſoit de celle-ci, *gravité d'Arcuſſia.* Au ſentiment de *Jules-Céſar Capacius*, qui a écrit l'hiſtoire de Naples, elle deſcend des Ducs d'*Amalfis* ou d'*Amarfis*, & elle a poſſédé ce Duché en ſouveraineté depuis l'an 830 juſqu'à l'an 1086. Cette Maiſon ſubit le même ſort de tant d'autres, lorſque ROBERT, fils de TANCREDE *le Normand*, envahit la Pouille & la Calabre, & ſon fils ROGER le Royaume de Naples.

Depuis cette révolution, on n'a plus d'autre connoiſſance de cette Maiſon, que ſous le regne de l'Empereur FRÉDERIC *Barberouſſe*, qui fit Général de ſes Galeres, ÉLISÉE D'ARCUSSIA, Seigneur de l'Iſle de Capro, &c. lequel, en 1191, maria ſa fille MADELENE à *Chriſtophe Conſtantin*, qui étoit d'une des plus nobles familles de l'Allemagne, & laiſſa ſon fils PAUZELLE D'ARCUSSIA, héritier de ſon Iſle & de ſes autres biens.

PAUZELLE eut un fils, nommé FRANÇOIS, Secrétaire d'État & Tréſorier-Général du Royaume de Naples, lequel épouſa *Philippe Roſſa*, dont il eut deux fils, JACQUES & AUGUSTIN, & une fille, ISABELLE, qui fut mariée à *Marin Squalleto*, Gentilhomme Napolitain. AUGUSTIN ne laiſſa point de poſtérité.

JACQUES D'ARCUSSIA, Comte de Minorbin, Seigneur de Haute-Mure, de l'Iſle de Capro, &c. Secrétaire & Tréſorier-Général de la Reine JEANNE, fut très-conſidéré de cette Princeſſe ; elle le fit ſon grand Chambellan en 1375, & lui accorda le privilége de faire battre monnoie : d'un côté étoient les armes de cette Princeſſe, & de l'autre celles d'*Arcuſſia.* Elle lui donna cinquante Terres, Comtés, Baronnies & fiefs dans le Royaume de Naples, & pluſieurs autres dans ſon Comté de Provence ; ſçavoir, le Vicomté de Martigues, ou l'Iſle-de Saint-Geniez, les Châteaux de Tourvès, de Gueylet, de Soiſſons, de Senas, &c. deſquels il rendit foi & hommage en 1385. Il mourut dans ſon Iſle de Capro, le 23 Novembre 1386, & fut inhumé dans la Chartreuſe dont il étoit fondateur, comme on l'apprend par ſon épitaphe :

Clauditur hoc tumulo magnificus Dominus JACOBUS ARCUSSIUS *de Capro, Regni Siciliæ magnus Camerarius, Comeſque, Minorbini & Altæ-Muræ Dominus ;*

Sacri hujus Monaſterii fondator ; defunctus anno M. CCC. LXXXVI. *die* XXIIJ *Novembris, feliciter. Amen.*

L'épouſe de JACCQUES D'ARCUSSIA s'appelloit *Morette de Valva*, du nom d'un Château ſitué dans la Province *del Principatu.* Elle étoit

Digitized by Google

de l'illuſtre Maiſon de *Maramalde*; il en eut un fils, JEANNUCCIO ou JEAN, & une fille nommée CATHERINE. JEAN fut marié par ſon pere, le 15 Mai de l'année 1377, avec *Laudune de Sabran*, Comteſſe d'Anglon, fille & héritiere de *Guillaume de Sabran*; & CATHERINE épouſa, en 1380, *Elſias de Sabran*, Comte d'Arian & d'Alpici, grand Sénéchal de Sicile.

FRANCIQUELLO ou FRANÇOIS D'ARCUSSIA, puîné de JACQUES, s'établit en Provence du vivant de ſon pere en 1370; lequel, prévoyant la révolution qui arriva dans le Royaume de Naples par le ſchiſme d'URBAIN VI & de CLÉMENT VII, & par conſéquent ſa diſgrace future, parce qu'il avoit conſeillé la Reine JEANNE de favoriſer CLÉMENT VII, la pria de confirmer la donation de ſes biens en Provence, à FRANÇOIS, ſon ſecond fils, ce qu'elle fit, à condition que le fils aîné de FRANÇOIS s'appelleroit LOUIS. Les Lettres données à ce ſujet furent enregiſtrées à Aix le 12 Octobre 1399; FRANÇOIS s'attacha au ſervice de CHARLES D'ANJOU, qui, ayant déclaré la guerre à LADISLAS DE DURAS, pour le recouvrement du Royaume de Naples, donna le Commandement de ſon armée navale à FRANÇOIS. Il fit naufrage dans les mers de Naples en 1411. Il avoit épouſé *Cizula Artus*, des Comtes de Sainte-Agathe, de laquelle il eut LOUIS & JACQUES.

JACQUES fut élevé par ISABELLE, ſa grand'-tante, de laquelle il hérita, & continua la poſtérité des ARCUSSIA à Naples, où elle ſubſiſtoit encore au ſiécle paſſé.

LOUIS D'ARCUSSIA, Vicomte de Martigues, Seigneur de Tourvès, &c. épouſa *Catherine de Caſtellane*. Il mourut à Tourvès en 1463. Il ſubſtitua ſes biens aux mâles par ſon teſtament du 4 Novembre 1462, reçu par *Bertrand Arpille*, Notaire Royal de Siſteron. Il laiſſa trois fils qui ſont, HONORÉ, FRANÇOIS & JACQUES.

HONORÉ, chef de la branche de Tourvès, épouſa, l'an 1453, *Françoiſe de Rodulphe*, de la Maiſon des Seigneurs de *Limans*, dont il eut deux fils, ſçavoir, ISNARD & MICHEL.

ISNARD n'eut qu'une fille, mariée à *Gaſpard de Vintimille*, qui hérita des biens de cette branche. MICHEL & JACQUES entrèrent dans l'Ordre de Saint-Jean-de-Jéruſalem ou de Malte. MICHEL mourut Commandeur de Pimoiſſons. LOUIS fit l'échange de leur Comté de Martigues, pour pluſieurs Terres avec la Maiſon de Luxembourg.

FRANÇOIS D'ARCUSSIA, puîné de MICHEL, a commencé la branche d'ARCUSSIA D'ESPARRON, par le mariage qu'il fit avec *Madelene d'Eſclapon*, Vicomteſſe d'Eſparron, en 1480, dont il eut un fils appellé JEAN, & trois filles, DOULCE, LOUISE & MARGUERITE. Il mourut en 1505. LOUISE fut mariée à *Pierre de Fabre*, Seigneur de Fabregues, en 1502; DOULCE à *Jean de Vintimille*, Seigneur de Saint-Laurent, en 1503; & MARGUERITE, à *Paſchal de Vaſcheres* en 1505.

JEAN D'ARCUSSIA, Vicomte d'Eſparron, &c. mort en 1546, laiſſa, d'*Honorade de Seguiran*, ſon épouſe, trois fils & deux filles:

1, 2 & 3. GASPARD, JEAN & PIERRE.

4 & 5. LOUISE & CATHERINE.

Digitized by Google

JEAN fut Seigneur de Gardanne, & PIERRE, Chevalier de Malte.

CATHERINE épouſa, en 1529, *Antoine de Caſtellane*, Seigneur de Châteauvieux, dont *Louiſe & Pierre de Caſtellane*, en l'an 1551.

GASPARD D'ARCUSSIA, Vicomte d'Eſparron, &c. épouſa, en 1546, *Marguerite de Glandevès*, dont il eut un fils nommé CHARLES, & deux filles, MARGUERITE & ANNE; l'aîné fut marié, en 1573, à *Jean de Raphaëlis*, Seigneur de Saint-Martin; & la ſeconde, à *Philippe de Jarente*, de Marſeille, en 1578.

CHARLES, en 1572, fut marié à *Marguerite de Fourbin*, dont il eut :

1. FRANÇOIS, qui ſuit.

2, 3, 4 & 5. JEAN-BAPTISTE, PIERRE, CHARLES & HENRI.

6 & 7. MARGUERITE & DIANE.

PIERRE, CHARLES & HENRI, ont été Chevaliers de Malte.

MARGUERITE, épouſa, l'an 1596, *Antoine de Caſtellane*, Seigneur de Joucques.

FRANÇOIS a continué la branche des Vicomtes d'Eſparron, qui ſubſiſtoit encore en 1740.

JEAN-BAPTISTE, d'abord Chevalier de Malte, quitta la Croix de cet Ordre, & épouſa *Marie de Puget*, de l'ancienne Maiſon du Vice-Sénéchal de ce nom, connu maintenant ſous le nom de *Barbentanne*, & commença, en 1623, la branche de *du Reveſt*. Il eut trois fils :

1. CHARLES, qui ſuit.

2 & 3. MELCHIOR & SEXTIUS; celui-ci mourut Commandeur.

Les deux premiers entrerent dans l'Ordre de Saint-Jean-de-Jéruſalem.

CHARLES, II du nom, épouſa *Marthe d'Antoine*, de Marſeille, en 1648, dont il eut quatre fils, & trois filles :

1. JOSEPH, qui ſuit.

2, 3 & 4. CHARLES, JEAN-BAPTISTE & LOUIS.

5, 6 & 7. THÉRESE, ANNE & GABRIELLE.

CHARLES fut ancien Capitaine des Galeres du Roi, & Chevalier de Saint-Louis.

JEAN-BAPTISTE & LOUIS ſont morts ſans poſtérité.

THÉRESE fut Abbeſſe de Sion, Ordre de Saint-Bernard, dans la ville de Marſeille.

ANNE & GABRIELLE, ſont mortes Religieuſes de la Préſentation.

JOSEPH fut marié, en 1686, à *Madelene Bégon*, fille de *Michel Bégon*, Intendant des Galeres, Conſeiller d'honneur au Parlement de Provence, puis Intendant de Juſtice, Police & Finance du Pays d'Aunis, & de la Marine à Rochefort. JOSEPH mourut jeune étant Officier des Galeres du Roi, lors du bombardement d'Alicante, & laiſſa deux fils :

1 & 2. CHARES-MICHEL & JOSEPH.

CHARLES-MICHEL, Seigneur de Boiſvert, &c. épouſa, en 1709, *Madelene de l'Iſle*, dont il a eu deux fils & deux filles.

1. CHARLES-MICHEL-ANNE, qui ſuit.

2. CHARLES-JACQUES, qui étoit Garde de l'Etendard en 1740.

Digitized by Google

3. & 4. THÉRESE & PAULINE, la premiere Religieuse à la Visitation.

CHARLES-MICHEL-ANNE D'ARCUSSIA, Chevalier, Baron de Fos, avoit épousé en premieres noces, le 27 Mars 1737, *Louise de Sabran*, fille d'*Honoré de Sabran*, Chambellan du feu Duc d'Orléans, Régent du Royaume, & de *Louise Charlotte de Foix*, morte à Marseille le 7 Juillet de la même année; & en secondes noces, le 26 Mai 1740, au Château de Villequoi, *Gabrielle de Belsunce-Castelmoron*, fille de feu *Charles-Gabriel de Belsunce*, Marquis de Castelmoron & de Born, Baron de Gavaudun, Seigneur de Monpaon, de Verteuil, &c. Lieutenant-Général des Armées du Roi, grand Sénéchal & Gouverneur du Pays d'Agénois & de Condomois; & de *Cécile-Genevieve de Fontanieu*. Voyez *le Mercure de France du mois de Mars 1737, p. 617*; & celui *du mois de Juillet 1740, p. 1676*.

On trouve dans le *nouvel Armorial de Provence*, intitulé *Histoire héroïque de la Noblesse de Provence*, la généalogie de cette Maison, tom. 1, page 50.

Les armes sont: *d'or, à la fasce d'azur, accompagnée de trois arcs de fleches de gueules, cordés de même, & posés en pal, 2 & 1; pour* supports, *deux aigles*.

—ARDENNE. Voici une Maison des plus anciennes de la Province de Normandie; & il y a si long-tems qu'elle est établie en Angleterre, que cela feroit douter de son origine, si on ne voyoit pas que la Terre d'*Ardenne*, située près de Caen, & où il y a présentement une Abbaye, n'étoit le lieu d'où cette famille a tiré son nom, & si le Cartulaire de Warwick, n'assuroit que la branche aînée, demeurant en Normandie, fit la premiere fondation de l'Abbaye de Montmorel près d'Avranches.

Guillaume Dugdal, dans ses Antiquités de Warwick, tire l'origine de cette Maison d'ALAIN, Vicomte, qui vivoit du tems du Roi d'Angleterre ÉDOUARD *le Confesseur*, & laissa deux fils,

1. GUTMUND de Warwick.
2. Et TURKIL, qui suit.

TURKIL D'ARDENNE fut marié deux fois; le nom de sa premiere femme est inconnu, mais il en eut trois fils:

1. SEUVARD, qui suit.
2. PIERRE, Moine de Torney.
3. Et RAOUL, Seigneur de Hampton.

La seconde femme, nommée *Leverune*, lui donna pour fils,

OSBERT, auteur d'une branche rapportée ci-après.

SEUVARD D'ARDENNE, Chevalier, vivoit sous le regne de HENRI I. Il épousa une femme, nommée *Cécile*, dont il eut:

1. HENRI, mentionné ci-après.
2. GEOFFROY, Moine en l'Abbaye de Couventre.
3, 4, 5 & 6. HUGUES, JOSEPH, RICHARD & OSBERT, Chevaliers.
7 & 8. CECILE & FÉLICE.

HENRI D'ARDENNE, Chevalier, eut pour femme une nommée *Olive*, qui lui donna trois fils & une fille:

Digitized by Google

1. Hébert, mort ſans hoirs.

2. Thomas, qui ſuit.

3. Guillaume, Seigneur de Rodburn, auteur d'une branche rapportée ci-après.

4. Et Lelire, femme de *Geoffroy Labuaing* ou *Salvain*, Chevalier, dont ſortirent ceux de la Maiſon de *Salvain*.

Thomas d'Ardenne, I du nom, vivoit ſous le regne de Jean *Sans-Terre*, & eut pour fils & ſucceſſeur,

Thomas d'Ardenne, II du nom, qui épouſa, ſous le regne de Henri III, *Euſtache de Mauléon*, ſœur de *Savary de Mauléon*, Chevalier, & eut pour fils,

Thomas d'Ardenne, III du nom, dont la poſtérité n'eſt point connue.

SECONDE BRANCHE.

Guillaume d'Ardenne, ſecond fils de Henri & d'*Olive*, ſon épouſe, fut Seigneur de Rodburn, & vivoit ſous le regne de Jean *Sans-Terre*. Il laiſſa deux fils,

1. Thomas, qui ſuit.

2. Et Guillaume, Seigneur de Rodburn, auteur d'une branche rapportée ci-après.

Thomas d'Ardenne, Seigneur de Draitton, vivant ſous les Rois Jean I & Henri III, eut,

1. Thomas, mentionné ci-après.

2. Et Robert, Seigneur de Draitton, qui fit une branche de ce nom, dont nous parlerons ci-après.

Thomas d'Ardenne, Seigneur de Hammelle, Chevalier, épouſa, ſous le regne d'Édouard I, *Roſe de Vernon*, fille de *Raoul de Vernon*, dont il eut :

1. Thomas, mort ſans hoirs.

2. Raoul, qui ſuit.

3. Et Thomas, qui fut pere de Jeanne, femme de *Jean de Suvinford*.

Raoul d'Ardenne, I du nom, eut pour fils & ſucceſſeur,

Raoul, II du nom, lequel prit pour femme, ſous le regne d'Édouard II, *Iſabelle de Bromwick*, fille d'*Anſelme*, Seigneur *de Bromwick*, dont il eut,

1. Jean, qui ſuit.

2. Et Henri, auteur de la troiſieme branche de ce nom, rapportée ci-après.

Jean d'Ardenne vivoit ſous le Roi Édouard III, & n'eut qu'une fille, Rose, femme de *Thomas de Paklon*, ſous le Roi Richard II.

TROISIEME BRANCHE.

Henri d'Ardenne, ſecond fils de Raoul, II du nom, & d'*Iſabelle de Bromwick*, ſon épouſe, vivoit ſous le Roi Henri IV, & eut de ſa femme, nommée *Hélene*,

Digitized by Google

1. RAOUL, qui ſuit.

2 & 3. GUILLAUME & GEOFFROI, Chevaliers.

RAOUL D'ARDENNE, Chevalier, épouſa une femme, nommée *Sybille*. Il vivoit ſous le regne de HENRI V, & eut pour fils,

VAUTIER D'ARDENNE, Chevalier, qui épouſa *Aliénor de Hampden*, fille de *Jean de Hampden*; dont ſortirent:

1. JEAN, qui ſuit,

2. MARTIN, qui eut une fille, ELIZABETH, femme de *Guillaume Rugeley-d'Eaſton*.

3, 4, 5 & 6. THOMAS, ROBERT, HENRI & GUILLAUME, Chevaliers.

7 & 8. ALIX & MARGUERITE.

JEAN D'ARDENNE, Ecuyer du Corps du Roi HENRI VII, épouſa *Alix de Bracebrigge*, fille de *Richard de Bracebrigge*, Ecuyer; dont il eut:

1. THOMAS, mentionné ci-après.

2. Et JEAN, Chevalier, mort ſous le regne de HENRI VIII.

THOMAS D'ARDENNE fut conjoint par mariage avec *Marie Androuas-de-Charwelton*, fille de *Thomas Androuas-de-Charwelton*; dont il eut:

1. GUILLAUME, qui ſuit.

2. SIMON, auteur d'une branche rapportée ci-après.

3 & 4. RICHARD & EDOUARD, Chevaliers.

GUILLAUME D'ARDENNE épouſa *Elizabeth Conway*, fille d'*Édouard Conway*, Ecuyer, dont il eut:

EDOUARD D'ARDENNE, Chevalier, qui s'allia avec *Marie Trockmorton*, fille de *Robert Trockmorton-de-Congthon*, dont il eut:

1. ROBERT, mentionné ci-après.

2, 3, 4 & 5. CATHERINE, MARGUERITE, MURIEL & ELIZABETH.

ROBERT D'ARDENNE, Chevalier, épouſa *Elizabeth Corbet*, fille de *Renaud Corbet*, l'un des Juſticiers d'Angleterre. Il mourut le 27 Février 1635 dans une extrême vieilleſſe, laiſſant pour fils,

HENRI D'ARDENNE, Chevalier, né en Avril 1580, fait Chevalier par le Roi JACQUES, & marié avec *Dorothée Feilding*, fille de *Baſile Feilding-de-Neuwham*; dont il eut:

1. ROBERT, mort le 21 Août 1643.

2. ELIZABETH, femme de *Guillaume de Polcy-de-Boxſted*.

3. GODITHE, femme de *Hébert Price*.

4. DOROTHÉE, femme de *Hervé Bagot*, fils de *Hervé Bagot*, Baronnet.

5. Et ANNE, femme de *Charles d'Adderley-de-Lea*.

QUATRIEME BRANCHE.

SIMON D'ARDENNE, ſecond fils de THOMAS & de *Marie Androuas-de-Charwelton*, ſon épouſe, eut deux femmes; la premiere, nommée *Marguerite*, dont il n'eut point d'enfans; la ſeconde, *Chrétienne*, veuve de *Robert Boud-de-Wardend*, dont il eut,

AMBROISE D'ARDENNE, qui mourut en 1624, laiſſant un fils,

HUNST, pere de

Digitized by Google

HENRI, Seigneur de Longeroft-Hall, près d'Ioxhalle en la Comté de Stafford.

Branche des Seigneurs DE DRAITTON.

ROBERT D'ARDENNE, Seigneur de Draitton, second fils de THOMAS, Seigneur du même lieu, vivoit sous les Rois JEAN I & HENRI III. Il fut fait Chevalier sous le Roi ÉDOUARD II, & eut de sa femme, nommée *Nicole*,

1. GILLES, qui suit.

2. Et NICOLE, femme de *Richard Basset*, Seigneur de Weldon, fils de *Raoul Basset*, Seigneur de Weldon, sous ÉDOUARD III.

GILLES D'ARDENNE, Chevalier, I du nom, Seigneur de Draitton, eut pour fils & successeur,

GILLES, II du nom, Seigneur de Draitton, qui n'eut qu'une fille, MARGUERITE, femme de *Louis de Greville*, Ecuyer.

Branche des Seigneurs DE RODBURN.

GUILLAUME D'ARDENNE, Seigneur de Rodburn, second fils de GUILLAUME, Seigneur du même lieu, épousa *Amicie de Cestreton*, fille de *Robert de Cestreton*; dont il eut,

GUILLAUME, II du nom, qui eut pour fils & successeur,

GUILLAUME, III du nom, qui fut pere de

GUILLAUME, IV du nom, vivant sous le regne d'ÉDOUARD III. En lui finit la branche des Seigneurs de *Rodburn*.

CINQUIEME BRANCHE

Des Seigneurs D'ARDENNE.

OSBERT D'ARDENNE, fils de TURKIL & de *Leverune*, sa seconde femme, laissa

1 & 2. PIERRE & PHILIPPE, morts sans hoirs.

3. OSBERT, qui suit.

4. Et AMICIE, femme de *Pierre Bracebrigge*.

OSBERT D'ARDENNE, II du nom, n'eut de son mariage que deux filles,

1. ALIX, femme de *Simon de Harcourt*, Seigneur de Beacheley.

2. Et AIMABLE, femme de *Robert*, fils de *Vautier*.

Une autre filiation de cette maison commence à GUILLAUME D'ARDENNE, frere de RAOUL, Seigneur de Hantonne, vivant sous ETIENNE, Roi d'Angleterre; il eut trois fils,

1. ROGER, qui suit.

2. PIERRE, Chevalier.

3. Et ROBERT, Archidiacre de l'Eglise de Lisieux.

ROGER D'ARDENNE épousa la fille d'*Alain*, fils de *Turstin*, dont il eut.

1. GUILLAUME, mentionné ci-après.

2 & 3. VAUTIER & ROGER, vivans sous HENRI II.

Digitized by Google

GUILLAUME D'ARDENNE épouſa *Amicie de Tracy*, dont ſortirent un fils & deux filles :

1. HUGUES, qui ſuit.
2. OLIVE, femme de *Robert Lemegre.*
3. Et HAUVISE, femme de *Richard Peche.*

HUGUES D'ARDENNE, Chevalier, vivant ſous le regne de HENRI III, eut deux fils :

1. GUILLAUME, mort ſans hoirs.
2. Et RICHARD, mort auſſi ſans hoirs ſous le regne d'ÉDOUARD I.

Il y a une charte de *Raoul de Glauville*, Fondateur de l'Egliſe de Butele l'an 1171, qui fait mention de RAOUL D'ARDENNE & d'*Amable*, ſa femme, dont ſortit THOMAS, pere de RAOUL, Seigneur de Baudeſire, pere de THOMAS D'ARDENNE.

Le Cartulaire de Warwick fait mention de THOMAS D'ARDENNE & autres de cette famille, dont la branche aînée demeuroit en Normandie.

Enfin cette Maiſon ſe diviſoit en pluſieurs branches, dont l'aînée portoit le titre d'*Ardenne*, & les autres étoient celles de *Hampton*, de *Kinsbury*, de *Rodburn*, de *Rotley*, de *Harmuelle*, de *Draitton*, de *Grafton* & de *Parkhalle.*

Les armes : *d'hermines, à la faſce échiquetée d'or & de ſable.*

— ARDENS (DES) : JEAN DES ARDENS, Écuyer, Sieur de Mondetour & de la Jonquiere en Normandie, Généralité de Rouen, Capitaine du Château des Préaux, près de la ville de Rouen, mourut avant 1576. Il eſt nommé, dans une enquête de Nobleſſe de l'an 1599, fils de PIERRE DES ARDENS, Écuyer, Sieur de Mondetour & de la Jonquiere.

EDME-HECTOR DES ARDENS, Écuyer, Seigneur de Guineri & de Courtemont, Mouſquetaire de la Garde du Roi en 1701, épouſa, le 2 Mars 1716, *Louiſe Vaillant*, avec laquelle il étoit établi audit Gumeri en Champagne, au Diocèſe de Sens. Il fut maintenu dans ſa nobleſſe, avec *Jeanne-Claude-Courtois*, veuve d'HECTOR DES ARDENS, ſon oncle, Chef d'Eſcadre des Armées navales de Sa Majeſté, ſur les côtes du Royaume de Navarre & du Pays de Biſcaye, par une Ordonnance de M. *Phelippeaux*, Conſeiller d'Etat & Commiſſaire départi dans la Généralité de Paris, du 11 Mars 1701. De ce Mariage eſt iſſu, entr'autres enfans :

1. CHARLES.
2. Et MARIE, reçue à Saint-Cyr le 3 Octobre 1724, ſur les preuves de ſa nobleſſe remontée par titres à JEAN, ſon quatrieme ayeul, dont nous avons parlé ci-deſſus. *Voyez l'Armorial de France, tom. I, part. I, p. 25.*

Les armes : *de gueules, à un chevron d'or, accompagné en chef de trois beſans d'Argent, rangés en faſce, & en pointe d'une fleur-de-lys d'or.*

— ARDORE, Maiſon originaire de la ville de Valence en Eſpagne, de laquelle eſt ſorti,

Jacques-François Milano, ſubſtitué aux noms de *France & d'Aragon*, Seigneur, Prince d'Ardore au Royaume de Naples, Duc de Santo-Paolo,

Digitized by Google

Paolo ; & Marquis de Saint-George du même Royaume, Prince de l'Empire, Chevalier de l'Ordre de Saint-Janvier de Naples, Cavalier ou Noble Napolitain, appellé *Prince d'Ardore ;* il a été Ambaſſadeur extraordinaire du Roi des Deux-Siciles à la Cour de France en 1741 ; nommé Chevalier des Ordres le 1 Janvier 1746, reçu le 2 Février ſuivant, & retourné à Naples en 1753 : il a épouſé *Dona Henriette Caracciola*, fille du Marquis de Santo-Buono, Cavalier ou Noble Napolitain. Il y a pluſieurs enfans de ce mariage.

* ARECHES : C'eſt une Seigneurie à laquelle furent unies celles de l'Abergemont, de Chiley, de Poiret & de Germigney, & érigée en Marquiſat en faveur de *Jacques-François de Germigney*, par Lettres du mois de Décembre 1717, enregiſtrées à Beſançon & à Dole. *Tab. généalogiques, partie 4, p. 203.*

—AREGGER ou ARREGGER, ancienne & illuſtre famille de la République & Canton de Soleure en Suiſſe. Le premier connu de ce nom, eſt

I. LAURENT D'ARREGGER, I du nom, Sénateur de Soleure en 1520, Avoyer de la ville d'Ochen, depuis 1527 juſqu'en 1529 ; Bailli ou Gouverneur de Bechburg au nom du Canton de Soleure en 1530. Il mourut en 1555, après avoir rendu de grands ſervices à la Religion & à l'État, dans les troubles qui agitoient alors la Suiſſe. Il eut de ſon mariage avec *N.*.....

II. ULRIC D'ARREGGER, du Grand-Conſeil de Soleure en 1552, mort en 1561. Il fut pere de

III. OURS D'ARREGGER, qui fut Capitaine au ſervice de HENRI III, Roi de France, & ſervit en Guyenne. On conſerve à Soleure, dans les archives de l'État, la lettre que le Roi écrivit de Chartres, le 22 Août 1588, au Canton de Soleure, ſur la réforme de la Compagnie d'*Ours d'Arregger*, ſur les ſervices qu'il lui avoit rendus en Guyenne & ailleurs. OURS D'ARREGGER mourut en 1597, laiſſant de ſon mariage avec *Barbe Sury*, d'une ancienne & illuſtre famille patricienne de Soleure,

IV. LAURENT D'ARREGGER, II du nom, qui fut en 1567 Enſeigne de la Compagnie d'*Etienne Schwaller*, de Soleure, dans le Régiment Suiſſe de *Pfiffer*, au ſervice de CHARLES IX, Roi de France. Il ſe trouva à toutes les expéditions où ce Régiment fut employé juſqu'à ſa réforme. Il étoit en 1585 Tréſorier de la République de Soleure ; en 1586 Banneret de ce Canton. Il fut, depuis 1569 juſqu'en 1574, Bailli de Goesgen ; en 1581 Bailli de Flumenthal ; en 1585 Bailli de Kriegſtetter, & en 1593 Bailli du Buchenberg. Il étoit du Conſeil d'État depuis 1579, étant encore Banneret, c'eſt-à-dire, revêtu de la ſeconde Charge de la République. Il leva en Mars 1589 un Régiment Suiſſe de treize Enſeignes au ſervice de HENRI III. Ce Corps fut l'un des Régimens Suiſſes que *Sanci* mena ſi à propos au ſecours de ce Prince dans ſa plus cruelle détreſſe, & il rendit de très-grands ſervices à ſon ſucceſſeur dans les batailles d'Arques, d'Ivry, &c. HENRI IV lui donna l'accollade de Che-

Digitized by Google

valerie, de ſa propre main à Mantes, le 15 Juillet 1591. Ce Monarque licencia enſuite le Régiment d'*Arregger*. On peut voir dans l'Hiſtoire militaire des Suiſſes, tous les obſtacles que ce Corps eſſuya dans ſa marche en Suiſſe. Le Duc de *Mayenne*, chef de la Ligue, uſa de tous les moyens pour l'attirer à ſon ſervice, mais ſes efforts furent conſtamment inutiles. ARREGGER continua à ſervir l'État de Soleure le reſte de ſa vie; il en fut élu Avoyer en 1594, & remplit cette premiere dignité avec beaucoup de ſageſſe pendant vingt-deux ans. Il mourut à Soleure le 14 Juin 1616, âgé de 76 ans. On voit ſon épitaphe dans l'Egliſe de Saint-Ours. Il avoit été, en 1577, l'un des Députés de Soleure qui renouvellerent, le 10 Février de cette année, l'alliance & la combourgeoiſie entre Berne & Soleure. Le Chevalier LAURENT D'ARREGGER, Colonel-Avoyer de la République de Soleure, ſigna, au nom de ſon Canton, à Lyon le 22 Septembre 1595, le Traité conclu entre HENRI IV, Roi de France, PHILIPPE II, Roi d'Eſpagne, & les Cantons, pour le rétabliſſement de la neutralité entre le Duché & le Comté de Bourgogne. Il parut auſſi en 1602 comme Ambaſſadeur de ſon Canton à la cérémonie du renouvellement d'alliance, qui fut fait à Paris entre le Roi HENRI IV & le Corps Helvétique. Il laiſſa de ſon mariage avec *Agnès d'Egenſpieul*,

1. JEAN-JACQUES, qui ſuit.

2. GUILLAUME, Capitaine en France dans le Régiment Suiſſe de *Gallaty* en 1606, mort ſans poſtérité.

3. Et ELIZABETH, qui fut mariée à *Victor Haffner*, Capitaine en France, lequel mourut, en 1633, Chancelier de la République de Soleure.

V. JEAN-JACQUES D'ARREGGER, I du nom, Conſeiller d'Etat de Soleure en 1623, mourut à Soleure en 1638, âgé de 50 ans. On voit ſon épitaphe dans l'Egliſe de Saint-Ours. Il avoit été Bailli de Leberen en 1631. Il épouſa en premieres noces *Marguerite*, fille de *Benoît Glutz*, Banneret du Canton de Soleure; & en ſecondes noces *Barbe Ruchti*, toutes deux d'anciennes familles patriciennes de l'État de Soleure. Il eut pour fils,

VI. JEAN-JACQUES D'ARREGGER, II du nom, Chevalier de l'Ordre du Roi (Saint-Michel), Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi LOUIS XIII, Capitaine du Régiment Suiſſe de *Molondin*; ſa Compagnie fut reformée à Metz en 1637. Il mourut à Soleure en 1675, étant Sénateur de cette République. Sa femme *Catherine de Wellier-Saint-Aubin* étoit morte à Soleure en 1644, âgée de 31 ans. On voit ſon épitaphe dans l'Egliſe de Saint-Ours. De ce mariage vinrent

1. JEAN-JACQUES, qui ſuit.

2. JEAN-BAPTISTE-MARTIN, mort en 1689, de ſept bleſſures qu'il avoit reçues au ſiége de Négrepont, étant Colonel d'un Régiment Suiſſe au ſervice de Veniſe, & pere de JEAN-MARTIN, Conſeiller du Grand-Conſeil de Soleure, lequel eſt mort ſans ſucceſſeur.

3. Et JERÔME, Lieutenant au ſervice de France, tué au ſiége d'Arras en 1640, ſans avoir été marié.

VII. JEAN-JACQUES D'ARREGGER, III du nom, Capitaine en France

Digitized by Google

dans le Régiment Suiſſe de *Rolt*, en 1641, obtint le 20 Mars 1653, moitié de la Compagnie de *Jean Schwaller*, dans le Régiment des Gardes-Suiſſes. Elle fut réformée le 6 Mai 1661. Il mourut à Soleure en 1682, étant Sénateur de cette République, & Conſeiller-Interprète du Roi près des Ligues Suiſſes. Il laiſſa de ſon mariage avec *Marguerite de Beſenval.*

VIII. ANTOINE D'ARREGGER, créé Sénateur de la République de Soleure en 1682, mort en 1701. Il avoit épouſé *Marie-Madelene Buch*, fille d'*Ours Buch*, Procureur Général de l'Etat de Soleure. Il eut de ce mariage,

1. OURS-JOSEPH, Sénateur de Soleure, mort en 1743, ſans alliance;

2. FRANÇOIS-ANTOINE, entré au ſervice de France le 1 Octobre 1709, Cadet au Régiment Suiſſe de *Caſtella*, Compagnie de *Beſenval*, où il fut Enſeigne le 17 Mai 1710; Enſeigne de la Compagnie de *Macher* aux Gardes-Suiſſes, le 25 Mars 1711; Sous-Lieutenant le 19 Mai de la même année; ſecond Lieutenant, le 27 Octobre 1716; premier Lieutenant, le 4 Juin 1719; Chevalier de S. Louis, le 13 Septembre 1727; Capitaine-Commandant de la Compagnie de *Macher*, aux Gardes, le 5 Décembre 1733; Capitaine titulaire de la Compagnie aux Gardes, vacante par la démiſſion de M. de *Vigier*, le 16 Mai 1740; créé Brigadier des Armées du Roi, le 2 Mai 1744, retiré du ſervice le 17 Janvier 1746, à cauſe de ſes infirmités, en conſervant ſa demi-Compagnie aux Gardes; mort à Soleure en Août 1763. Il avoit épouſé *N. .. Karrer*, fille de *François-Adam Karrer*, de Soleure, Brigadier des Armées du Roi, & Colonel d'un Régiment Suiſſe de ſon nom, au ſervice de la Marine de France, de laquelle il eut ADÉLAÏDE, mariée à *François-Robert de Vigier-Steinbrugg*, aujourd'hui Capitaine des Grenadiers au Régiment des Gardes-Suiſſes, & morte à Soleure en Août 1763; & ROSALIE, mariée à *N..... Sury*, Sénateur de Soleure.

3. PIERRE, qui leva en 1733 un Régiment Suiſſe de ſon nom, au ſervice de PHILIPPE V, Roi d'Eſpagne, & mourut à Montanche en 1736, ſans ſucceſſeurs mâles de ſon mariage avec *N..... Schwaller.*

4. JEAN-VICTOR-LAURENT, qui ſuit.

5. Et ETIENNE, Religieux de l'Abbaye de Saint-Urbain, Ordre de Cîteaux, dans le Canton de Lucerne.

IX. JEAN-VICTOR LAURENT D'ARREGGER DE WILDENSTEGG, Baron du S. Empire Romain, Lieutenant-Colonel du Régiment de ſon frere en Eſpagne, fut pris en 1732 par les Algériens, en voulant joindre ſa Compagnie au Régiment de *Nideriſt*, à Oran, qui étoit aſſiégé par ces Barbareſques. Il fut racheté en 1738 pour dix mille piaſtres. Pendant ſa captivité, le Roi d'Eſpagne lui conféra le Régiment d'*Arregger*, vacant par la mort de ſon frere, & il le commanda juſqu'en 1743, qu'il fut nommé Sénateur du Conſeil d'Etat de Soleure. En conſidération de l'ancienne Nobleſſe de la Maiſon d'ARREGGER, qui, depuis pluſieurs ſiécles, avoit produit pluſieurs Chevaliers de différens Ordres, & des perſonnes diſtinguées par leurs charges & leur mérite, l'Impératrice Reine MARIE-THÉRESE D'AUTRICHE, par Diplôme du 5 Juillet 1749, l'éleva à la dignité de *libre Baron du Saint-Empire Romain*, & de ſes Pays Héréditaires : elle

Digitized by Google

y confirme auſſi les armes d'ARREGGER, & ajoûte au nom de Baron le ſurnom de WILDENSTEGG. L'Empereur FRANÇOIS I notifia par un decret daté de Vienne le 30 Novembre 1750, à la Chancellerie de l'Empire & à celle d'Inſpruck, le contenu du Diplôme. JEAN-VICTOR-LAURENT D'ARREGGER eſt aujourd'hui Banneret ou ſecond Chef de la République de Soleure, & a épouſé en 1744. *Anne-Marie-Helene-Jacobée*, Baronne de *Roll-d'Hemmenholl*, fille d'*Ours-Victor*, Baron de Roll, Avoyer de la République de Soleure, il a de ce mariage,

1. VICTOR JOSEPH AUGUSTIN-HERMINGILD, Baron d'ARREGGER DE-WILDENSTEGG, né en Août 1746.

2. OURS-JOSEPH-LOUIS-FERDINAND, né en Février 1748.

3. ET MARIE-JOSEPHE-HELENE-JACOBÉE, née en 1761.

Les armes, telles qu'elles ſont dépeintes dans le Diplôme de l'Empereur, en date du 30 Novembre 1750, ſont : *d'argent, au demi-Aigle éployé de ſable, langué de gueules, couronné d'or, tourné à droite, coupé d'un échiquier d'or & de ſable, qui eſt* d'Arregger. *L'écu réhauſſé de la couronne perlée de* Baron, *au-deſſus un caſque d'argent, grillé & couronné d'or, dont ſort un demi-Aigle éployé de ſable, langué de gueules & couronné d'or, tourné à droite; lambrequins à dextre d'argent & de ſable, & à ſéneſtre d'or & de ſable;* ſupports *deux aigles de ſable becqués d'or, langués de gueules, couronnés d'or, ayant les ſerres d'or, & tenans chacun dans leur bec une tige de fleur-de-lys d'azur.*

On ne ſçait de quelle branche étoient JEAN D'ARREGGER, Bailli de Bechbun, depuis 1593 juſqu'en 1599. ADAM D'ARREGGER, Bailli de la même Comté en 1623, & JEAN-GUILLAUME D'ARREGGER, Bailli de Goëſgen en 1605. Voici un trait qui doit concerner JEAN D'ARREGGER, Bailli de Bechbun. M. d'*Argouges de Fleury*, Lieutenant Civil du Châtelet de Paris, poſſédoit en 1752 une grande médaille d'or émaillée, dont on peut voir la deſcription dans l'Hiſtoire Militaire des Suiſſes. Elle fut donnée par les Députés des treize Cantons à l'enfant de *Henri Claude de Fleury*, Ambaſſadeur de HENRI III, Roi de France & de Pologne, qu'ils tinrent à Soleure ſur les fonts de Baptême en 1586. Cette médaille offre les armoiries des treize Cantons, & au revers les écuſſons des Députés, entr'autres, celui de JEAN D'ARREGGER de Soleure, de *ſable, au demi-aigle couronné d'or, coupé d'un échiquier d'or & de ſable.*

Généalogie dreſſée ſur un mémoire envoyé.

AREMBERG. Les Princes & Ducs d'*Aremberg*, branche cadette d'*Arſchot* & de *Croy*, ſont ſortis de l'illuſtre Maiſon de *Ligne*, ſéparée par *Guillaume de Ligne*, ſecond fils de *Michel de Ligne*, Baron de Barbençon, à qui *Bonne d'Abbeville* apporta en dot la Baronnie de Barbençon, avec les Terres de la Buſſiere, de Couy. *Guillaume* épouſa *Adrienne de Halwin. Jean de Ligne*, ſon petit-fils, qui ſe rendit célébre dans les guerres de Flandres, & qui demeura toujours fidéle à l'Eſpagne, pendant les diviſions de ce Pays, épouſa *Marie de la Marck*, Comteſſe d'Aremberg. L'Empereur MAXIMILIEN II le créa *Prince de l'Empire* en

Digitized by Google

1568. CHARLES, Prince d'AREMBERG, fils aîné du précédent, fut marié le 4 Janvier 1587, avec *Anne de Croy*, fille aînée de *Philippe*, Sire de *Croy*, Duc d'Arſchot par la mort de *Charles*, Duc d'Arſchot, ſon frere aîné, arrivée le 13 Janvier 1612, le Duché de Croy, mouvant de celui de Picquigny, eſt poſſédé par le Duc d'*Havré*, comme il l'étoit par ſes auteurs. ANNE devint Ducheſſe d'Arſchot & de Croy, & Princeſſe de Chimay, & hérita des grands biens de ſa Maiſon. PHILIPPE-CHARLES, Prince d'AREMBERG, &c. Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'Or, Grand Fauconnier des Pays-Bas Eſpagnols, mort à Madrid en 1640, fut marié trois fois, & eut des enfans de ſes trois mariages. PHILIPPE-FRANÇOIS, Prince & Duc d'AREMBERG, &c. ſorti du premier lit, Chevalier de la Toiſon d'Or, &c. mort le 13 Décembre 1674, eut de *Madelene-Françoiſe Borgia*, ſon épouſe, des enfans morts en bas âge. CHARLES-EUGÉNE, ſon frere conſanguin, lui ſuccéda : il fut Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'Or, en 1678, & mourut en 1681, laiſſant de *Marie-Henriette de Cuſance*, dite *de Vergy*, ſon épouſe, entr'autres enfans, PHILIPPE-CHARLES-FRANÇOIS, Duc d'AREMBERG, d'Arſchot & de Croy, Prince du Saint Empire, Grand d'Eſpagne, Chevalier de la Toiſon d'Or, &c. mort à Petri-Waradin en Hongrie, le 25 Août 1691. Il laiſſa de *Marie-Henriette Carretto*, entr'autres enfans, LÉOPOLD, Chevalier de la Toiſon d'Or, Grand Bailli & Officier Souverain de la Province de Hainault, Duc d'Aremberg, d'Arſchot & de Croy, Prince du Saint-Empire, Grand d'Eſpagne, Prince de Porceau, &c. né le 14 Octobre 1690, marié le 29 Mars 1711, avec *Marie-Françoiſe*, fille de *Nicolas Pignatelli*, Duc de Biſaccia, au Royaume de Naples, & de *Marie-Claire-Angelique*, née Comteſſe d'*Egmont*. Il eſt mort en 1754, & a laiſſé, entr'autres enfans, CHARLES-MARIE-RAIMOND DE LIGNE, Prince d'Aremberg, marié, le 10 Juin 1748, à *Louiſe-Marguerite de la Marck*, âgée de 18 ans, fille de *Louis Engilbert*, Comte de la Marck, & de *Marie-Anne-Hiacynthe de Viſdelou*, Comteſſe de Bienaſſis, ſa premiere femme, mort le 17 Octobre 1731; & pluſieurs filles, dont l'aînée, née le 26 Octobre 1714, fut mariée le 7 Décembre 1735, à *Auguſte-Guillaume-George Simpert*, devenu Prince de Baden, après la mort de ſon frere aîné, ſans enfans mâles. Cet *Auguſte-Guillaume-George-Simpert* eſt mort peu de tems après ſon frere, en 1751, ſans enfans. *Voyez* ARSCHOT.

Les armes ſont : *de gueules, à trois feuilles de nefflier d'or.*

— ARENE-CONKUBLET, famille qui tient un rang honorable parmi les plus illuſtres de la Provence. *Nouv. Arm. de Prov. Tom. I. p. 53.*

EVANDOL, Comte de CONKUBLET, eſt le premier dont on ait connoiſſance. Il fut grand homme de mer; & après avoir ſervi pendant quelque tems le Roi d'Angleterre, & fait pluſieurs actions de valeur avec ſix Galeres qui lui appartenoient, il ſe retira à Naples, où il s'établit. Ses enfans firent différentes branches dans le Royaume de Naples, dans celui d'Eſpagne, & en Italie. Un de ſes petits-fils épouſa l'héritiére de la maiſon d'*Arene*, & acquit par ce mariage la Baronnie de ce nom, ſituée

Digitized by Google

dans la Calabre, du côté du Diocèſe de Bary. Depuis cette alliance, les CONKUBLET prirent le nom d'*Arene*, & c'eſt ſous ce dernier nom qu'on les connoît depuis plus de 500 ans.

En 1206, MATHIBU d'ARENE, pour obliger CLEMENCE, Dame d'ARENE, ſa mere, fait don au Monaſtere de Sainte-Croix, bâti devant ſon Château d'Arene, de l'Egliſe de Sainte-Elie, & de ſes appartenances, le 12 Janvier 1309.

CHARLES II, Roi de Naples & des Deux-Siciles, donna à RICARD d'ARENE, Chevalier, la Terre & Baronnie de Saint-Ginets, en récompenſe des ſommes qu'il lui avoit prêtées, & des ſervices qu'il lui avoit rendus.

JOURDANO d'ARENE fut Chambellan de la Reine JEANNE, I du nom. En 1365, cette famille poſſédoit les Terres de Caperinono, Suriano, la Cazal, & autres.

NICOLAS d'ARENE fut créé *Comte* le 5 Mai 1421, par le Roi LOUIS III, qui lui accorda les Terres de Lamotta, di Carida, & la Baronnie de Saint-Demeſtrio. L'on trouve dans les mêmes titres qu'en 1427, le Prince donna pouvoir à ZARDORIO d'ARENE, Seigneur de Châteaumet, Capitaine de Galeres, d'armer celle qu'il commandoit pour aller en courſe, le 10 Mai 1428. NICOLAS, Comte d'ARENE, acheta du Roi LOUIS III la Terre de Milleto pour le prix de 5000 ducats; & l'on voit dans un vieux parchemin, qu'on conſerve parmi les papiers domeſtiques de cette famille, que le Roi fait don à *reſpectable, magnifique, très-cher & fidele ſujet NICOLAS d'ARENE, Comte de Stil & de Milet*, de la charge de Grand Juſticier du Royaume de Naples.

CHARLES-QUINT accorda à JEAN-FRANÇOIS d'ARENE, le titre de *Marquis*; & le Pape Eugène donna en 1440 le commandement de ſes troupes à LOUIS d'ARENE, Archevêque de Florence, lequel fut enſuite Cardinal & Patriarche d'Aquilée. L'Abbé *Fleury* en parle comme d'un grand homme, dans ſon Hiſtoire Eccléſiaſtique. Il mourut à Rome l'an 1465, âgé de 64 ans.

NICOLAS d'ARENE, dont nous avons déja parlé, fut le premier de cette famille qui paſſa en Provence : il y accompagna LOUIS III, Roi de Naples & des Deux-Siciles, Duc d'Anjou & Comte de Provence, ſon bienfaiteur. Ledit NICOLAS étoit fils de JEAN, & de *Béatrix Artamiſſia*, des Comtes de *Rutiliano*, de la Ville de Bary, Comte de Stil & de Milet, Gouverneur & Commandant du Fort Eſpelugue, & autres places dans le Royaume de Naples, où la famille d'*Arene* n'exiſte plus, après y avoir fait les plus belles alliances, & poſſédé les premieres charges. Ses biens paſſerent en 1670 au Duc d'*Atry*, de l'illuſtre Maiſon d'*Aquaviva*.

Après le Traité de Madrid, NICOLAS d'ARENE fut un des trois Gentilshommes que la Ville de Marſeille envoya au Roi en 1424, pour complimenter ſa Majeſté ſur ſon heureux retour en France.

I. NICOLAS obtint à cette occaſion la permiſſion de faire battre monnoie à Marſeille. Il ſe maria deux fois dans cette ville : 1°. avec *Sibilone*

Digitized by Google

de Montolieu, en 1428 (*Durand*, Notaire à Marseille); d'où plusieurs enfans, entr'autres,

JEAN D'ARENE qui suit :

2°. En 1463, avec noble *Agneta-Atenoza*, sans postérité. Le Roi RENÉ le fit son Conseiller d'Etat en 1447, & lui accorda plusieurs priviléges, tant pour lui que pour la ville de Marseille, qui l'avoit député auprès de ce Prince.

II. JEAN D'ARENE fut deux fois premier Consul de la ville de Marseille, & marié avec *Alayana Blanqui* ou *de Blanc*, de la ville de Nîmes. Il eut de cette alliance,

III. NICOLAS D'ARENE, III du nom, qui fut premier Consul de Marseille, & ensuite Viguier de cette ville, en 1534 & en 1547. Il épousa *Marguerite Bourgogne-de-Carodet* en 1518, (*Massety*, Notaire), & fut pere de

IV. ANTOINE D'ARENE, lequel, en 1569, eut commission de commander une Légion de 300 hommes, & ensuite ordre de M. *de la Garde*, Général des Galeres, de conduire en Ponant une Compagnie de 200 hommes de pied. Il fut élu premier Consul de Marseille en 1583, & député en Cour par délibération de cette ville en 1584. Il fit alliance avec *Catherine de Valbelle*, le 2 Février 1552 (*Gaspard*, Notaire à Marseille). Il laissa quatre enfans mâles, dont :

1. ANTOINE qui suit.

2 PAUL-EMILIE, ci-après.

3. FRANÇOIS ensuite.

4. ET JEAN, dont la branche se termina en la personne d'ANNE, mariée avec son cousin IGNACE.

V. ANTOINE D'ARENE fut marié deux fois, 1°. avec Demoiselle de *Bricard*, le 17 Novembre 1582, de laquelle il n'eut que trois filles, mariées dans les Maisons d'*Arnaud*, Seigneur de Rousset, du chef de cette femme, de la *Brillane*, & de *Felin-la-Renade*; 2°. avec *Marthe de Béissan*, d'où une fille, *Madelene*, épouse de *François*, son cousin-germain.

V. PAUL-EMILIE D'ARENE, deuxieme fils d'ANTOINE, fut Conseiller, Avocat du Roi en la Sénéchaussée & Siége de Marseille, premier Consul de cette ville, & marié avec MADELENE D'ARENE, sa cousine-germaine, dont il eut quatre enfans mâles & deux filles :

1. IGNACE l'aîné, marié avec ANNE D'ARENE, fille d'ANTOINE, sans enfans.

2. & 3. HENRI & JEAN-BAPTISTE, reçus Chevaliers de Malte aux années 1675. & 1688.

4. FRANÇOIS, Pere de l'Oratoire.

La premiere des filles épousa le sieur d'*Audifroy*, & l'autre le sieur de *Piozin*, de la ville de Toulon.

V. FRANÇOIS D'ARENE, troisieme fils d'ANTOINE & de *Catherine de Valbelle*, se maria avec *Claire de Laurent* le 15 Août 1610 (*Puget*, Notaire à Marseille). Elle lui apporta la Terre de Septême, & le rendit pere de deux fils :

Digitized by Google

1. ANTOINE qui ſuit.

2. ET NICOLAS, reçu Chevalier de Malte en 1635.

VI. ANTOINE D'ARENE, IV du nom, épouſa *Louiſe de Carqueranne*, dont il eut :

1. FRANÇOIS ci-après.

2. ET NICOLAS, mort Capitaine dans le Régiment du Roi, Infanterie.

Et quatre filles, dont l'aînée fut mariée dans la Maiſon de *Martin*; la ſeconde vécut ſans alliance, & les deux autres furent Religieuſes au Monaſtere des Préſentines de Marſeille.

VII. FRANÇOIS D'ARENE, IV du nom, fit alliance avec *Marguerite de Mazanad*, des Seigneurs de Beaupré, par contrat du 23 Janvier 1684, paſſé devant *Emery*, Notaire. Il eut ſix enfans de ce mariage; ſçavoir,

1. ANTOINE qui ſuit.

2. NICOLAS, mort jeune.

3. CHARLES, mort avec Commiſſion de Capitaine de Cavalerie, après avoir ſervi pluſieurs années.

4. FRANÇOIS ci-après,

Et deux filles, dont l'une mourut en bas âge, & l'autre fut Religieuſe aux Urſulines de Toulon.

VIII. ANTOINE D'ARENE, VI du nom, Chevalier de Saint-Louis, entra au ſervice en 1702. Il fut Aide-de-Camp de M. D'ARENE, ſon parent, Lieutenant-Général des Armées du Roi; & la même année le Roi lui donna une Compagnie de Cavalerie. Il ſe retira après 31 ans de ſervice; & épouſa en 1723, (*Rougier*, Notaire) Demoiſelle *Françoiſe de Pauthoui*, de la Province de Poitou : ils n'ont eu qu'un fils de ce mariage.

IX. FRANÇOIS D'ARENE, reçu Garde de l'Etendard en 1737, mort en 1742.

VIII. FRANÇOIS D'ARENE, V du nom, a épouſé *Madelene-Catherine de Maſſias*, de laquelle il a cinq garçons & quatre filles. L'aîné des garçons,

IX. FRANÇOIS D'ARENE, étoit Garde de la Marine au departeme n tde Toulon en 1742. Extrait *de l'Hiſtoire Héroïque & Univerſelle de la Nobleſſe de Provence. Tom. I. imprimée à Avignon l'an* 1757.

Les armes : *au 1 & 4 d'azur, à la foy d'argent, vêtue de pourpre, poſée en bande, & mouvante d'une nuée d'argent; au 2 & 3 d'argent, à quatre faſces de gueules.*

— ARÉRES, Seigneur de la Tour & du Thuit en Normandie, Généralité de Rouen, famille originaire de Savoye, maintenue en ſa nobleſſe le 17 Janvier 1668.

GUILLAUME D'ARÉRES vivoit avec *Nicole*, ſa femme, en 1441. AIMOND D'ARÉRES, ſon petit-fils, Seigneur de la Tour en Bugey, étoit Chambellan de CHARLES III, Duc de Savoye, en l'année 1528.

HENRI D'ARÉRES, Ecuyer, Seigneur de la Tour & du Thuit, Capitaine & Gouverneur du Château de Fragnes, eut, entr'autres enfans, de *Sibille Fautrier*, ſon épouſe :

1. JEAN-

Digitized by Google

1. JEAN-BAPTISTE, qui ſuit.

2. Et PIERRE-FRANÇOIS, ſieur de la Tour, mort le 13 Février 1733, Supérieur-Général de la Congrégation de l'Oratoire.

JEAN-BAPTISTE D'ARÉRES, Écuyer, Seigneur de la Tour & du Thuit, Capitaine & Gouverneur pour le Roi du Château de Fougues, épouſa *Marie le Grand*, veuve alors de *Jacques d'Euvres*, Ecuyer, Seigneur des Valaſſes, & fille de *Charles le Grand*, ſieur de Saint-Ouen, & de *Gabrielle de Coloré*. De ce mariage eſt iſſu, entr'autres enfans,

FRANÇOISE MARGUERITE D'ARÉRES DE LA TOUR, reçue à S. Cyr le 28 Août 1686, ſur les preuves de ſa Nobleſſe, juſtifiée par titres depuis GUILLAUME D'ARÉRES mentionné ci-deſſus. Voyez l'*Armorial de France, Tom. I. Part. I. p. 25.*

Les armes ſont : *d'azur, à un ſautoir dentelé d'or.*

—ARFEUILLE (D') : Maiſon de la haute Marche, près Feuilletin, une des plus anciennes de la Province. Elle tire ſon origine d'un vieux Château & de la Terre appellée d'*Arfeuille* ; ſa Nobleſſe remonte aux tems les plus reculés ; mais pour avoir une filiation ſuivie & prouvée par titres authentiques, on ne commencera qu'à :

I. JEAN D'ARFEUILLE, I du nom, Écuyer, Seigneur d'Arfeuille & autres lieux, lequel vivoit au treiziéme ſiécle. Il avoit épouſé *Philippe de Courcelles*, ſœur de *Geoffroy de Courcelles*, Chevalier, duquel mariage ſont ſortis :

1. JEAN, qui ſuit.

2. Et NICOLAS, dit de *Saint-Saturnin*, lequel entra dans l'Ordre des Freres Prêcheurs, au Couvent de Clermont-Ferrand, en Auvergne ; il fut Provincial de la Province, enſuite Maître du Sacré Palais de GRÉGOIRE XI, & fait Cardinal par CLÉMENT VII, le 26 Décembre 1376. Il mourut à Avignon, le 21 Janvier 1382. Il fit ſon teſtament en date du 20 Décembre 1381, en faveur des Freres Prêcheurs de Clermont-Ferrand, auxquels il fit de grands dons. Il légua quelques ſommes à quelques-uns de ſes parens ; l'original dudit teſtament eſt dans les archives du Couvent des Fréres Prêcheurs de Clermont-Ferrand, par lequel il ordonna que ſon corps y fût tranſporté pour y être inhumé ; on voit ſon mauſolée à gauche dans le Chœur de ladite Égliſe, ſur lequel les armes de la Maiſon d'*Arfeuille* ſont taillées ; on voit auſſi les mêmes armes en deux endroits dans les vîtreaux de ladite Égliſe.

II. JEAN D'ARFEUILLE, II du nom, Écuyer, Seigneur d'Arfeuille & autres lieux, fut marié à *Bonne Malogue*, Demoiſelle, fille de *Jean Malogué*, Écuyer, Seigneur d'Epinaſſe. Il mourut à Arfeuille, ſur la fin du treiziéme ſiécle ; &, par ſon teſtament, il laiſſa une rente au Collége de Feuilletin. Il eut de ſon mariage :

1. JEAN, héritier de la maiſon, qui ſuit.

2. JACQUES, Prevôt du Chapitre de Mouſtier-Rouſeille, en 1403.

3. Et une fille, mariée du vivant de ſon pere.

III. JEAN D'ARFEUILLE, III du nom, Écuyer, Seigneur d'Arfeuille

Digitized by Google

& autres lieux, épouſa, en 1410, *Marguerite Cotete*, fille de Noble Homme *Jean Cotete*, Écuyer, Seigneur de la Ville de Peira, & d'*Agnès de Grammont*. Il teſta en l'an 1440, fit pluſieurs legs pieux, & mourut en 1444, laiſſant de ſon mariage :

1. ANTOINE, héritier de la maiſon, qui ſuit.
2. LOUIS, Prêtre & Chanoine de Mouſtier-Rouſeille.
3. JEAN, Prêtre & Chanoine à Emoutier, & gradué dans l'Univerſité de Paris.
4. ANTOINETTE, mariée avec Noble Homme *Bertrand de Ris*, Écuyer, Capitaine de Feuilletin.
5. Et N.... mariée avec noble Homme *Jacques de Gioux*, Écuyer, Seigneur de Croze.

IV. ANTOINE D'ARFEUILLE, Chevalier, Seigneur d'Arfeuille & autres lieux, fut qualifié de *Haut & Puiſſant Seigneur*; il fit faire des foſſés, ponts-levis & autres fortifications au Château d'Arfeuille, ſuivant la permiſſion à lui donnée, en 1481, par PIERRE DE BOURBON, Comte de la Marche; il avoit ſervi le Roi tant qu'il fut en état de ſervir, & fournit un Gentilhomme à ſa place, étant âgé & indiſpoſé. *Jacques d'Aubuſſon*, Chevalier, Seigneur de la Borne, Capitaine, pour le Roi, du Limouſin & de la Marche, l'avoit employé dans ces Provinces pour affaires importantes, concernant le ſervice du Roi. Il avoit épouſé, le 22 Octobre 1448, *Louiſe Piedieu*, fille de *Guillaume Piedieu*, Chevalier Licentié ès Loix, Garde de la Sénéchauſſée de la Marche, Seigneur de Sainte-Fayre, & de *Marguerite de Ville-Moneix*. Les deſcendans du mariage du ſuſdit ANTOINE D'ARFEUILLE, & de ladite *Louiſe Piedieu*, furent cinq garçons & trois filles.

1. JEAN, qui ſuit.
2. JACQUES, Prevôt du Chapitre de Mouſtier-Rouſeille.
3. GUILLAUME, Chanoine dudit Mouſtier-Rouſeille.
4. Frere OLIVIER, Commandeur de Saint-Antoine-la-Chaſſaigne, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, Commandeur d'Aigrefeuille & de Chamberi.
5. Autre OLIVIER.
6. MARGUERITE, Religieuſe à Bleſſac.
7. GUICHARDE, mariée avec *Philippe de Magilbert*, Ecuyer, Seigneur du Pontet.
8. Et MADELENE, mariée avec noble homme *Blaiſe Regnier*, Écuyer, Seigneur du Faux.

V. JEAN, IV du nom, Chevalier, Seigneur d'Arfeuille, de Néoux, & en partie des Lieux nobles de Chaume, de la Caux-Mouri & de Ville-Vialle & autres lieux, épouſa, en 1497, *Marie de la Roche-Aimon*, fille de puiſſant Seigneur *Louis de la Roche-Aimon*, Chevalier, Seigneur de Minſac, du Crai, des Rois & de Talandes, & de Dame *Jeanne Tinieres*, dont pluſieurs enfans morts en bas âge. Il ne reſta qu'un garçon & une fille, ſçavoir :

1. LOUIS, qui ſuit.

Digitized by Google

2. Et JEANNE, qui fut mariée avec noble homme *Gilbert de Cardaillac*, Baron & Seigneur de Cardaillac & de la Chapelle-Marival, Conseiller au Parlement de Toulouse.

Le susdit JEAN D'ARFEUILLE fut fait Capitaine de Montrichard, & en reçut les Lettres par MARIE de Savoye, l'an 1492. Il fut aussi fait Gouverneur du Comté de Perdriat & de la Capitainerie de Montluçon, par MARGUERITE & CHARLOTTE, Duchesses de Nemours, & Comtesses d'Armagnac, en considération des services que ledit JEAN D'ARFEUILLE avoit rendu au Prince leur frere; les Lettres sont du 5 Juillet 1503. Il fit son testament, le 30 Septembre 1511, au Château d'Arfeuille, par lequel il fit plusieurs legs & fondations, notamment à la Chapelle d'Arfeuille, nommée de *Saint-Jean*, dans l'Église Paroissiale de Beaumont, lieu de sa sépulture & de celle de ses ancêtres, où est leur tombeau relevé en forme de mausolée, avec les armes d'Arfeuille. Ledit testament fut passé en présence de noble *Louis de la Roche-Aimon*, & de Messire *Louis de Saint-Julien*, & reçu par *Silvain*, Notaire-Royal de Feuilletin. Il lui fut donné un répit d'hommage pour la Terre & Seigneurie d'Arfeuille, par ANNE de France, Duchesse de Bourbon & d'Auvergne, Comtesse de la Marche, l'an 1506.

VI. LOUIS D'ARFEUILLE, Chevalier, Seigneur dudit lieu de Néoux, & en partie des lieux nobles de Chaume, de Ville-Vialle & autres, épousa, en 1547, *Gilberte du Guet*, fille de puissant Seigneur *Claude du Guet*, Chevalier, Seigneur de Ternes & de Persenat, Capitaine & Bailli de Montaigu, & de *Françoise-Jeanne de Bellenave*; de leur mariage descendirent trois garçons & quatre filles.

1. ANNET, qui suit.

2. JEAN, qui épousa *Bonne de la Rosiere*, héritiere de la Maison *de la Baume*; il mourut sans postérité.

3. LÉONARD, mort en bas-âge.

4. LOUISE, Religieuse à Ponratier.

5. MARGUERITE, qui épousa, 1°. en 1571, *Léonet Tourton*, Ecuyer, Seigneur de Villefort; & 2°. en 1612, *Antoine Aurol*, Ecuyer, Seigneur de Naleche & du Bésu.

6. CLAUDINE, qui épousa, en 1580, *Gabriel de la Maille*, Ecuyer, Seigneur de Fleurier.

7. Et JACQUELINE, mariée à *Jacques d'Anglars*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & Ecuyer de la grande Écurie du Roi de Navarre.

LOUIS D'ARFEUILLE mourut l'an 1565. Il avoit fait son testament au Château d'Arfeuille, le 16 Juillet 1564, reçu par *Léonard de la Lune*, Notaire Juré: en qualité de Seigneur de Néoux, il fut convoqué au ban d'Auvergne, & fut déclaré exempt à Riom, au mois de Mai 1557, sur le certificat en forme, faisant mention qu'il étoit pour lors au service du Roi.

VII. ANNET D'ARFEUILLE, Chevalier, Seigneur d'Arfeuille, de Néoux, & en partie des Lieux nobles de Chaume, & autres lieux, épousa, en 1586, *Anne de la Bussiere*, fille de *Jean de la Bussiere*,

Digitized by Google

Chevalier, Seigneur de Douzon, de la Couture, & du Chaſlard, & de *Gaſparde de Chauſſe-Courte.* Il avoit ſervi le Roi, & s'étoit trouvé au ſiége de Sancerre. Il mourut le premier Septembre 1616. De ſon mariage ſont ſortis quatre garçons & deux filles :

1. CLAUDE, qui ſuit.

2. FRANÇOIS, mort en bas-âge.

3. BLAISE, Chevalier de Malte en 1608, lequel fit la guerre environ quinze ans ſur mer, ayant armé pluſieurs fois un vaiſſeau à ſes dépens.

4. Et SIMPHORIEN, Page de M. le Duc de *Guiſe*, enſuite ſon Ecuyer, & Lieutenant de ſes Gardes; il lui fut donné un paſſe-port par le Duc *de Guiſe*, Prince de Joinville, pour aller trouver le Roi de ſa part, pour affaires importantes, daté du Camp de Simiés, le premier Avril 1629. Il fut enſuite Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi; il avoit épouſé *Aimée Audier*, fille de *Jean-Paul Audier*, Ecuyer, Seigneur de la Chezotte & de Vedignat, & de *Peronnelle de la Buſſiere*, ſa couſine-germaine, Demoiſelle de Douzon, en Bourbonnois. Il mourut en Juillet 1646, & laiſſa un fils nommé LÉONARD, qui fut reçu Chevalier de Malte, le 10 Septembre 1652; & une fille nommée JEANNE, mariée à *N... Dubuiſſon*, Chevalier, Préſident du Préſidial de Moulins.

5. PÉRONNELLE, mariée en 1610, à *Pierre de Montroignon*, Chevalier, Seigneur des Crotes.

6. Et ANNE, mariée en 1617 à *François Tixier*, Ecuyer, Seigneur de Bordeſoulles.

VIII. CLAUDE D'ARFEUILLE, Chevalier, Seigneur d'Arfeuille, de Néoux & du Chaſlard, & en partie des lieux nobles de Chaume, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, ſervit Sa Majeſté en différentes occaſions; il épouſa, en 1615, *Jacqueline de Plantadis*, fille de noble *Laurent de Plantadis*, Ecuyer, Seigneur du Boſt, & de Dame de *Blanchefort*; leurs enfans furent un garçon & deux filles :

1. FRANÇOIS, qui ſuit.

2. JACQUELINE, Religieuſe aux Saintes-Claires de Clermont-Ferrand.

3. Et Anne, mariée, l'an 1636, avec *Annet de l'Eſtranges*, Chevalier, Seigneur & Baron de Magnac, fils de *René de l'Eſtranges*, Baron dudit Magnac, & de Dame *de Bonneval.*

CLAUDE D'ARFEUILLE avoit rendu foi & hommage au Roi, le 25 Octobre 1633, pour les Château, Terre & Seigneurie d'Arfeuille. Il mourut au Château d'Arfeuille, au mois de Juillet 1645, âgé d'environ ſoixante ans.

IX. FRANÇOIS D'ARFEUILLE, Chevalier, Seigneur d'Arfeuille, Néoux, du Chaſlard & autres lieux, fut Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie Françoiſe de cent hommes dans le Régiment de *Saint-Germain-Beaupré*, ſa Commiſſion eſt de l'an 1644. Il fut marié en 1649 avec *Louiſe du Pouget*, fille de *François du Pouget*, Chevalier, Seigneur de Nadaillac & de la Villeneuve, & de *Madelene de Luſignan*; il fut enſuite Capitaine d'une Compagnie de Cavalerie Légere dans le Régiment de *Turi.*

Digitized by Google

Il fut tué à la tête de ſa Compagnie, à la bataille de Caſſel, le 11 Avril 1676. Son épouſe étoit morte un an avant, à Clermont-Ferrand. Ses enfans furent,

1. N.... mort en bas-âge.

2. ANNET-FRANÇOIS, d'abord Page de *Monſeigneur*, tué au ſervice du Roi peu de jours avant ſon pere, étant Lieutenant de ſa Compagnie dans un détachement de guerre.

3. ALEXANDRE, Page de *Monſeigneur*, tué ſous les yeux de ce Prince à la même bataille, d'un coup de canon qui lui emporta une cuiſſe. Il portoit la cuiraſſe du Prince.

4. CHARLES-FRANÇOIS, qui ſuit.

5. ANTOINETTE, Religieuſe à Bleſſac.

6. OLIMPE, auſſi Religieuſe.

7. FRANÇOISE, mariée en 1686, à *Guillaume de Rouſtignac*, Ecuyer, Seigneur de Furſac.

8. MARGUERITE, mariée en 1680 avec *Antoine de Montgru*, Ecuyer, Seigneur de Secondat.

9. MARGUERITE-AIMÉE, mariée, en 1689, à *Alexandre de Beauverger-Montgon*, Chevalier, Seigneur de la Mothe-Merinchal.

10. Et CATHERINE, morte jeune.

FRANÇOIS D'ARFEUILLE, rendit foi & hommage pour la Terre & Seigneurie de Néoux & du Chaſlard, à ſon Alteſſe Royale Mademoiſelle ANNE-MARIE-LOUISE d'Orléans, fille aînée de feu *Monſeigneur*, fils de France, oncle du Roi, Duc d'Orléans, le 9 Août 1669.

X. CHARLES-FRANÇOIS D'ARFEUILLE, Chevalier, Seigneur d'Arfeuille, Néoux, du Chaſlard & autres lieux, fit pluſieurs Campagnes dans le ban, avec la Nobleſſe de la Marche; il épouſa, 1°. le 13 Janvier 1685, *Marguerite-Madelene de la Roche-Aimon*, fille de *Nicolas de la Roche-Aimon*, Chevalier, Seigneur de Barmon & de Rouſine, & de *Marie-Madelene de la Roche-Aimon*, morte le 7 Juillet 1696; 2°. le 2 Août 1708, *Jeanne de la Borde*.

Du premier lit ſont nés:

1. GILBERT, qui ſuit.

2. AUGUSTIN, mort jeune.

3. THÉODORE, mort garçon.

4. JOSEPH, qui, après avoir été ſept ans Lieutenant au Régiment de Navarre, fut fait Prêtre, & enſuite Comte de Brioude; il eſt mort à Arfeuille.

5. LOUIS, Prêtre & Chanoine à Châteauroux, & enſuite Chanoine & Grand-Chantre de la Cathédrale de Tarbes, où il eſt mort en 1750.

6. MARIE, morte penſionnaire au Couvent de Bleſſac.

7. & 8. ANNE & MARGUERITE, mortes en bas-âge.

9. & 10. THÉRESE & GENEVIEVE, Religieuſes à l'Abbaye-Royale de Bonneſaigne, où elles ſont mortes.

Du ſecond lit ſont nés ſept enfans, deux garçons, qui ſont morts en bas-âge; FRANÇOIS eſt reſté ſeul garçon; ſa poſtérité ſera rapportée

Digitized by Google

après celle de ſon aîné, & quatre filles : JEANNE, Religieuſe Urſuline à Uſelle, ANNE, OLIMPE, & FRANÇOISE.

XI. GILBERT D'ARFEUILLE, Chevalier, Seigneur d'Arfeuille, de Néoux, du Chaſſard & autres lieux, leva une Compagnie d'Infanterie dans le Régiment de l'*Eſtranges*, par commiſſion du 10 Décembre 1702; le Régiment étant réformé, il fut Cornette dans le Régiment des Cuiraſſiers du Roi, il y fut fait Lieutenant, & ſe retira quelques tems après la paix. Il mourut au Château d'Arfeuille, le 16 Juin 1724, & de ſon mariage avec *Louiſe-Agnès Feydeau*, fille de *N... Feydeau*, Ecuyer, Seigneur du Nonceiller, & de *Marguerite de Granchet-de-Ronteix*, il a laiſſé :

1. CHARLES-FRANÇOIS, qui ſuit.

2. Et MARIE-ANNE, qui a épouſé *N... Combret*, Ecuyer, Seigneur de la Beyſſerie, & en partie de Marſillac & autres lieux, Gendarme de la Garde du Roi.

XII. CHARLES-FRANÇOIS D'ARFEUILLE, II du nom, Seigneur d'Arfeuille, de Néoux, du Chaſſard & autres lieux, a épouſé, 1°. *Anne de Boutiniergue-du-Theil*, dont il a :

1. N... mort Lieutenant & Aide-Major au Régiment de *la Roche-Aimon*.

2. YVES, Lieutenant au Régiment de Hainault.

3. PIERRE-MARIE, Chanoine de la Métropole de Reims, & Prieur de Beſſac.

4. ANNET-MARIE, tonſuré.

5. PIERRE, encore jeune.

6. MADELENE, Religieuſe & Prieure de l'Abbaye-Royale de Charenton, en Berri.

7. Et LOUISE-CATHERINE.

XI. FRANÇOIS D'ARFEUILLE, I du nom, Chevalier, Seigneur d'Arfeuille, de Néoux, du Chaſſard & autres lieux, fils de CHARLES-FRANÇOIS, I du nom, & de *Jeanne de la Borde*, ſa ſeconde femme, eſt entré dans les Gardes du Roi, Compagnie de Noailles, le 12 Mai 1729; s'eſt trouvé dans toutes les batailles & ſiéges, tant en Allemagne qu'en Flandres, en commençant par celui de Philiſbourg, en 1734, juſqu'à la paix de 1748. Le 24 Juin 1747, le Roi le fit Gentilhomme de ſa Manche, & le 8 Mars 1751, Chevalier de Saint-Louis : le premier Septembre 1751, il lui donna une Commiſſion de Capitaine de Cavalerie; &, le 15 Février 1752, il lui accorda ſa retraite avec penſion. Il a épouſé, le 6 Octobre 1750, à Ypres, en Flandres, *Anne-Marie-Colette Walwein*, fille de *Chrétien-Joſeph Walwein*, Ecuyer, Conſeiller de Sa Majeſté Impériale & Catholique, en ſon Conſeil, & de *Marie-Colette Damman*; de leur mariage ſont nés quatre enfans, un garçon & trois filles.

1. FRANÇOIS-CHRÉTIEN-JOSEPH, Chevalier, né le 2 Janvier 1752, reçu Élève de l'École Royale Militaire en 1770.

2. MARIE-THÉRESE-CONSTANCE, née le 24 Septembre 1751.

3. CATHERINE-JOSEPHE-ANTOINETTE, née le 6 Septembre 1755.

4. Et MARIE-ANNE-FRANÇOISE, née le 29 Août 1757.

Digitized by Google

Tous les titres de Nobleſſe de la Maiſon d'ARFEUILLE ont été produits à Gueret, Capitale de la Province de la Marche, pardevant M. *Lambert*, Chevalier, Seigneur d'Herbigni & de la Riviere-Tibouville, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Maître des Requêtes ordinaires de ſon Hôtel, Commiſſaire départi par Sa Majeſté pour l'exécution de ſes Ordres, vérifications des titres de Gentilshommes, & recherches de l'uſurpation du titre de nobleſſe, ès Généralités de Moulins & de Bourges, le 11 Novembre de l'année 1667.

Les armes d'ARFEUILLE ſont : *d'azur, à trois étoiles d'or, deux en chef & une en pointe, & une fleur-de-lys d'or au milieu des trois étoiles, avec une couronne de Marquis ; & deux lions armés de gueules & de griffes, pour ſupports.* Généalogie dreſſée ſur un mémoire envoyé.

—ARGENCE : TISON D'ARGENCE, Maiſon originaire de l'Angoumois, dont les biens ont paſſé dans celle de *Joumard d'Achard*, en 1608, par le mariage de *Gaſpard Joumard* avec GABRIELLE TISON D'ARGENCE. *Voyez* ACHARD.

—ARGENCES : la Maiſon d'ARGENCES eſt une des plus anciennes du Bailliage de Caen : la Terre d'Argences, dont elle tire ſon nom, eſt ſituée ſur le chemin de Caen à Liſieux.

Nous voyons, dans les Armoriaux, que ceux de ce nom ont porté différentes armes.

NICOLAS D'ARGENCES portoit : *d'Azur, à trois fermaux d'or, grenetés d'or.*

ROBERT D'ARGENCES : *de ſable, à deux faſces d'argent, & un quartier de Dammartin.*

PIERRE D'ARGENCES : *de gueules, à la fleur-de-lys d'argent*, & c'eſt à celle-ci que nous nous ſommes arrêtés, comme à la plus vraie & la plus certaine ; vu que la Maiſon de *Saint Germain-Langot*, qui eſt ſortie de celle d'ARGENCES, porte encore les mêmes armes.

Nous n'avons pas autant de connoiſſance de cette Maiſon que nous le déſirerions, attendu le long-tems qu'il y a qu'elle eſt éteinte ; ce qui nous oblige de mettre confuſément & ſans ordre ce qui a pu venir juſqu'à nous.

ROBERT D'Argences tenoit des Fiefs en Normandie, l'an 1106.

Il étoit, ſelon les Chartes de l'Abbaye de Jumiéges, Célerier de cette même Abbaye, & depuis fut Abbé du Bechellouin, l'an 1178.

ROGER & RAOUL D'ARGENCES furent conſécutivement Abbés de Fécamp.

Dans la Bulle du Pape HONORÉ, la ſeptieme année de ſon Pontificat, GUILLAUME D'ARGENCES, Archidiacre, y ſigna. ROGER D'ARGENCES étoit entre les tenans du Fief de Cleville.

RICHARD D'ARGENCES eſt dit auſſi avoir des Fiefs en Caux, & GUILLAUME au même lieu.

RICHARD D'ARGENCES aſſiſta à l'accord fait à Rouen entre le Clergé & les Bannerets, l'an 1205. Il ſe trouva auſſi à l'Enquête faite au nom

Digitized by Google

du Roi & de l'Evêque d'Evreux, pour la conservation de la Ville d'Evreux; puis il assista à l'Echiquier tenu à Rouen l'an 1213.

La Charte du même RICHARD, Chevalier Banneret, qui est enregistrée dans la Chambre des Comptes de Paris, contient comme le Roi PHILIPPE-AUGUSTE lui donna le Fief d'Ollonde, l'an 1208, confisqué sur *Guillaume de Torville*.

GUILLAUME D'ARGENCES tenoit depuis le Fief de Chevalier d'Ollonde, l'an 1210.

RAOUL D'ARGENCES tenoit un Fief à cause de *Richard de Gisay*, & ROGER un Fief au Menil-Tison.

Dautre part, GUILLAUME, RAOUL, RICHARD & LOIR D'ARGENCES, sont compris dans les rôles des Fiefs pour les années 1214 & 1226.

JEAN D'ARGENCES devoit hommage de Fief en l'an 1232.

La même année il y eut Arrêt en l'Echiquier tenu à Rouen, la Fête de Saint-Michel, concernant les héritiers de GUILLAUME.

Autre Arrêt de l'an 1234, sur un différend entre Monsieur PIERRE D'ARGENCES & Monsieur *Jean de Brucourt*.

Autre Arrêt prononcé en l'Echiquier tenu à Orbec, l'an 1237, en la cause entre *Roger Murdrac*, Seigneur d'Amblie, & JEAN D'ARGENCES, Chevalier.

JACQUES D'ARGENCES fut fait Chevalier par le Roi PHILPPE-LE-BEL, l'an 1313.

Il y a un Arrêt de l'Echiquer de Pasques, de l'an 1331, pour GUILLAUME D'ARGENCES.

M. RENAUD D'ARGENCES rendit son aveu, l'an 1348.

Colard d'Estoutteville, Seigneur de Cricquebeuf, fils de *Pierre d'Estoutteville*, Seigneur de Cricquebeuf, & d'*Alix du Gal*, épousa, l'an 1349, ALIX D'ARGENCES, Dame de la Sierre, fille de ROBERT, Seigneur d'Argences, & de *Jeanne de la Sierre*.

Dans le Compte de *Barthelemy du Drac*, Trésorier des Guerres, de l'an 1350, est compris M. GUY D'ARGENCES.

GEOFFROY D'ARGENCES comparut à la montre de *Jean de Harcourt*, l'an 1368.

M. PIERRE D'ARGENCES est nommé dans un titre de l'an 1370.

Nous voyons, dans les Regîstres de la Chambre des Comptes de Paris, que JEAN D'ARGENCES rendit aveu au Roi CHARLES V, dit *le Sage*, le 27 Mars 1371, d'un Fief assis en la Paroisse de Saint-Germain le-Vasson; & c'est ce Fief qui a donné à cette famille le nom de *Saint-Germain*, qu'ils ont pris depuis.

GUILLAUME D'ARGENCES est nommé, dans les archives de l'Evêché de Bayeux, comme Patron dudit Saint Germain-le-Vasson.

Madame JEANNE D'ARGENCES rendit son aveu, l'an 1371.

Damoiselle GILLETTE D'ARGENCES, veuve de *Jean Murdrac*, fieffa des héritages, l'an 1393.

Appointement fait entre Messire *Nicole Davry*, Ecuyer, & JEAN D'ARGENCES, frere de MARIE, femme de *Jean Davry*, Seigneur du Port,

Digitized by Google

Poſt, fils de *Jean Davy*, Seigneur de Saint-Pierre-Ays, Bailli de Rouen, & de *Jeanne Patris*, ſon épouſe, l'an 1469.

Nous avons dit ci-devant que ceux de cette famille prirent, à la fin, le nom de *Saint-Germain*, à cauſe de la Terre de ce nom, qu'ils poſſédoient : voici ce que nous avons pu découvrir de ceux du nom de *Saint-Germain*.

OLIVIER DE SAINT-GERMAIN eſt nommé dans un Arrêt de l'Echiquier, de l'an 1459.

JEAN DE SAINT-GERMAIN, demeurant en la Sergenterie de Thury, fit ſa preuve de nobleſſe, l'an 1463.

JEAN & OLIVIER DE SAINT-GERMAIN ſont auſſi nommés dans un autre Arrêt de l'Echiquier de l'an 1474.

Autre JEAN, Seigneur de Saint-Germain-Langot, héritier de Meſſire *Robert de la Poterie*, Prêtre en 1484.

OLIVIER, Ecuyer, Seigneur du Poſt.

Et GUILLAUME, Ecuyer, & la Demoiſelle ſa femme.

Il y a un autre Arrêt, de l'an 1497, concernant JEAN DE SAINT-GERMAIN, Seigneur dudit lieu; autre JEAN, dit *le Jeune*; Me. JEAN, Curé de Saint-Laurent, en Caux; un autre JEAN, Ecuyer; MICHEL, & la Damoiſelle ſa femme; & FRANÇOIS, fils aîné d'OLIVIER.

Et les derniers Arrêts, donnés en 1505 & 1506, contiennent les différends entre les enfans & héritiers de défunt JEAN DE SAINT-GERMAIN, Seigneur de Saint-Germain-Langot; RICHARD, l'un deſdits freres, Seigneur de Saint-Germain & de Lignon; & JEAN DE SAINTE-MARIE, Ecuyer.

Le procès pour la poſſeſſion de la Terre & Seigneurie de Saint-Laurent, en Caux, s'étoit mû entre JEAN & OLIVIER DE SAINT-GERMAIN, freres & héritiers de THOMAS DE LA POTERIE, leur oncle, comme il ſe voit par Sentence donnée par le Bailli de Longueville, le 12 Décembre 1464.

Dans le dénombrement des Fiefs aſſis au Bailliage de Caux, de l'an 1503, il eſt dit que JEAN DE SAINT-GERMAIN, Prêtre, Curé de Saint-Laurent, en Caux, tenoit le Fief de la Motte, & un quart de Fief aſſis à Saint-Laurent.

Et dans le dénombrement des Fiefs nobles du Bailliage d'Alençon, LOUIS DE SAINT-GERMAIN, Seigneur de la Nocherie, tenoit un quart de Fief de haubert, à Saint Boſmer.

Outre la preuve de nobleſſe faite par JEAN DE SAINT-GERMAIN, dont nous avons parlé, il y en eut une autre faite depuis, en l'an 1598, par JACQUES DE SAINT-GERMAIN, Seigneur du Poſt, fils d'OLIVIER, demeurant à Uſſy, & depuis ſon décès, en l'an 1641, LOUIS DE SAINT-GERMAIN, Seigneur du Poſt, fils de JACQUES, fit pareillement ſa preuve, commençant à

FRANÇOIS DE SAINT-GERMAIN, Seigneur du Poſt, qui épouſa *Hélene de Cordey*, dont il eut pour fils,

Digitized by Google

Olivier de Saint-Germain, Seigneur du Poſt, qui épouſa *Françoiſe de Breul*, dont ſortit

Jacques de Saint-Germain, Seigneur du Poſt, marié à *Jeanne de Vauville*, par traité fait à Thorigny, le premier Octobre 1614, dont ſortit

Louis de Saint-Germain, Seigneur du Poſt, lequel fit cette preuve.

Jean Pigare, Ecuyer, Seigneur du Freſnay-le-Vieil, épouſa Gabrielle de Saint-Germain, fille du Seigneur du Poſt, préſent Roland de Saint-Germain, Seigneur d'Eſchallon.

Jacqueline de Saint-Germain, ſœur de Henry & Olivier, Seigneurs du Poſt & de la Hortberie, épouſa *Jean de Falaiſe*, Seigneur de Saint-Quentin de-la-Roche, fils de *Guillaume de Falaiſe*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Quentin.

Catherine de Saint-Germain étoit ſœur de Michel, Seigneur de Saint-Germain-Langot. Elle épouſa *Henri Patry*, Seigneur de Villeray, fils de *Gui Patry*, Seigneur de Villeray, & de *Jeanne de Sully*, ſon épouſe.

Michel de Saint-Germain, Seigneur de Saint-Germain Langot, de Saint-Laurent, en Caux, & de Lignon, épouſa *Stenevotte le Veneur*, fille de *Philippe le Veneur*, Baron de Tillieres, Seigneur de Houlme, & de *Marie Bloſſet*, Dame de Carouge, dont ſortirent deux filles :

1. Marie de Saint-Germain, aînée, Dame de Saint-Laurent, en Caux, de Lignon, de la Nocherie & de Freſnay-le-Pureux, qui épouſa, le 17 Juin 1546, Meſſire *Gui de Harcourt*, Baron de Beauſſon & de Beuvron, fils de *François de Harcourt*, Baron de Beuvron, & de *Françoiſe de Gaillon*, ſon épouſe.

2. Et Jeanne de Saint-Germain, Dame de Saint-Germain-Langot, du Menil-Hermay & de Longlay, qui épouſa *François d'Olliençon*, Seigneur du Menil-Hermay.

Les armes : *voyez ci-deſſus.*

— ARGENNES, Seigneur de Montmirel en Normandie, Diocèſe d'Avranches, Généralité de Caen : Jean d'Argennes, Ecuyer, Sieur du franc fief de Montmirel, épouſa *Marie-Madelene de Breil*, dont il eut

Antoine d'Argennes, ſieur de Montmirel, qui épouſa, le 9 Juillet 1687, *Anne Vivien*, fille de *Roger Vivien*, Ecuyer, Sieur de Chervel, & de *Françoiſe de Saint-Genis*. Il eut de ce mariage pluſieurs enfans, & entr'autres,

Marie-Anne d'Argennes, reçue à Saint-Cyr le 22 Mars 1706, ayant juſtifié, par titres, ſa filiation directe, depuis Pierre d'Argennes, ſon ſeptieme ayeul, Ecuyer ſieur de la Chatiere, au Diocèſe de Séez, avant l'an 1461.

Les armes : *d'azur, à une croix d'or, cantonnée de quatre aigles de même, aux vols étendus.*

* ARGENS. La Terre & Seigneurie d'Argens fut érigée en Marqui-

Digitized by Google

lat par lettres de Février 1722, régiſtrées le 3 Mars ſuivant, folio 477, en faveur de *Pierre Jean de Boyer*, Seigneur d'Aiguilles, reçu Conſeiller au Parlement de Provence en 1709, & Procureur-Général en la même Cour en 1717: il eſt mort en 1757, laiſſant, de ſon mariage avec *Angelique l'Enfant*, *Jean Baptiſte de Boyer*, Marquis d'Argens, Chambellan du Roi de Pruſſe, ſi connu par le nombre & le caractere de ſes ouvrages, quatre autres garçons & deux filles. *Alexandre-Jean-Baptiſte de Boyer*, le troiſieme des fils de *Pierre-Jean* & frere puîné du Marquis d'Argens, ci-devant Chevalier de Malte, & Préſident à Mortier au Parlement de Provence, a épouſé, en 1749, *Catherine de Wannup*, d'une très ancienne Maiſon du Comté de Durham en Angleterre. Ce Préſident eſt Seigneur d'Aiguilles & autres lieux.

* ARGENSON, Terre & Seigneurie en Touraine, portée en mariage par *Jeanne Gueſſault*, à *Jean de Voyer*, III du nom, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, le même qui avoit pour quatriéme ayeul, *Philippe de Voyer* Sire de Paulmy, mort vers l'an 1419. La Seigneurie fut érigée en Marquiſat par Lettres du mois de Janvier 1700, en faveur de *Marc-René de Voyer-d'Argenſon*, créé en Janvier 1718, Garde des Sceaux de France. *Voyez* VOYER.

—ARGENT: JEAN D'ARGENT, Capitaine de Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis, a eu pour fils CHARLES-ANTOINE D'ARGENT, Chevalier, Seigneur de Deux-Fontaines, au Diocèſe de Reims, ci devant Mouſquetaire de la Garde du Roi, lequel a juſtifié ſa nobleſſe par titres depuis LOUIS D'ARGENT, ſon triſayeul, Seigneur de Deux-Fontaines, vivant avec *Elizabeth de Serpe*, ſa femme, avant 1566. *Arm. de France, tom.* 1, *part.* 1. *p.* 26.

Les armes: *d'azur, à un lion d'argent, & un chef d'or, chargé de trois étoiles de gueules.*

* ARGENTAL, Châtellenie dans le Forez, qui fut réunie au Domaine en 1523, à cauſe de la félonie de CHARLES III DE BOURBON, & enſuite donnée à *Jean de Juſſac*, Seigneur de Noharet, en 1543. *N.....de Ballioud-de-Saint-Julien*, Receveur-Général du Clergé de France, eſt Seigneur engagiſte, depuis 1762, de la Terre & Seigneurie d'Argental.

* ARGENTAN, en Normandie, devenu Vicomté, & enſuite Châtellenie, Domaine engagé le 17 Mai 1586, en faveur de la Ducheſſe de *Joyeuſe*, eſt poſſédé actuellement par M. le Comte d'Eu, comme héritier de feu M. le Duc du MAINE, ſon pere.

Cette ville n'a jamais porté le titre de Comté; elle n'avoit que celui de Seigneurie, & PHILIPPE AUGUSTE la donna ſous ce nom à *Henri Clément*, Maréchal de France.

—ARGENTON: Cette Maiſon eſt tombée dans celle de *Chabot*; voici ce que nous avons pu en découvrir:

Digitized by Google

Elle tire son origine du Poitou, & le premier de cette famille, dont nous ayons connoissance, est

Geoffroi de Blois, Chevalier, Seigneur d'Argenton, qui donna deux Eglises fondées en son Château d'Argenton, à l'Abbaye de Saint-Pierre de Bourgueuil, environ l'an 1080, du consentement *de Petronille*, sa femme, de laquelle sortit

Aimeri, I du nom, Seigneur d'Argenton, Chevalier en 1121. Il épousa la fille de *Renaud de Coué*, sœur d'un Chevalier du même nom de *Renaud*, de laquelle il eut pour fils,

Geoffroi, II du nom, Seigneur d'Argenton, Chevalier en 1163. Il y a une Charte dans l'Abbaye de Bourgueuil, témoignant que, durant son bas âge, *Renaud de Coué*, son oncle, administra ses Terres & possessions. Il donna depuis à la même Abbaye de Bourgueuil une certaine Terre adjacente à l'Eglise de Beaulieu, avec une portion du vieux Château, pour y construire des cloîtres & maisons. Son fils fut

Geoffroi, III du nom, Seigneur d'Argenton, qui fit hommage-lige au Roi Saint Louis à Clisson, l'an 1230, moyennant deux cent cinquante livres tournois que le Roi lui assigna en héritage pour lui & ses successeurs, sur la Prévôté de Saumur. De lui sortit un fils,

Gui, I du nom, Seigneur d'Argenton, qui épousa *Alicie de Tournemine*, fille de *Geoffroi de Tournemine*, Seigneur de la Hunaudaye, & de *Juliane*, son épouse, comme le fait voir un titre de l'an 1250: d'eux naquirent,

1. Aimeri, qui continua la lignée.

2. Et Alicie, femme de *Maurice de la Haye*, Chevalier, Seigneur de Faye-la-Vineuse.

Aimeri, II du nom, Seigneur d'Argenton, Chevalier, vivoit ès années 1275 & 1280. Il épousa *Marguerite de Vitre*, fille d'*André*, Seigneur de *Vitré*, & de *Thomasse de Mathefelon*, sa seconde femme; duquel mariage sortirent:

1. Gui, qui suit.

2. Et Philippe, qui épousa *Guillaume de Vernon*, Chevalier en 1303.

Gui, II du du nom, Seigneur d'Argenton, Chevalier, se trouve nommé dans un Arrêt du Parlement, de l'an 1309. Il fit alliance avec *Philippe de la Carrie* qui vivoit encore l'an 1336. De ce mariage vinrent:

1. Gui, qui suit.

2. Geoffroi, qui continua la lignée, & dont nous parlerons aussi après son frere.

3. Aimeri, Seigneur d'Héricon, auteur d'une branche rapportée ci-après.

4 Et Jeanne, qui eut deux maris: le premier fut *Charles de Jaunay*, Seigneur d'Aisances & de la Touche, fils puîné de *Pierre de Jaunay-le Vieil*, Chevalier, Seigneur de *Jaunay*, & de *Marguerite la Voyere*. Le deuxieme mari fut *Guillaume de Vouray*, Chevalier, avec lequel elle vivoit ès années 1353 & 1354.

Gui, III du nom, Seigneur d'Argenton, Chevalier en 1341, mourut sans avoir d'enfans, laissant pour héritier son frere

Digitized by Google

GEOFFROI, IV du nom, Seigneur d'ARGENTON, de la Carrie & autres Terres, qui épouſa *Jeanne de Surgeres*, fille de *Gui de Surgeres*, Seigneur de Valans, & de *Nicole Raymonde*, ſa deuxieme femme. *Robert de Sanzai*, Chevalier, lui rendit aveu l'an 1349; puis quelque tems après il décéda, laiſſant :

1. GUI, duquel nous allons parler.
2. GEOFFROI, rapporté après ſon frere.
3. AIMERI, Chevalier, mort ſans hoirs.
4. JOLAUD, qui épouſa, l'an 1363, *Thibaud de Beaumont*, Seigneur de Breſſuire.
5. NICOLE, morte ſans avoir eu d'enfans.
6. Et JEANNE, décédée dans ſa jeuneſſe.

GUY, IV du nom, Chevalier, Seigneur d'ARGENTON, de la Motte, de Conffroux, de la Carrie & de la Vachereſſe, reçut un aveu de *Robert*, Seigneur de *Sanzay*, l'an 1366; & depuis, pour avoir mis dans ſes priſons *Robertaut de Breuil*, fils dudit Seigneur de Sanzay, il y eut Arrêt au Parlement, l'an 1385, donné entr'eux, par lequel les habitans de la Terre de Sanzay furent exemptés des réparations & du guet de ſon Château d'Argenton. Il épouſa *Marie d'Amboiſe*, fille de *Hugues d'Amboiſe*, Seigneur de Chaumont, & d'*Anne de Saint-Verain*, ſa premiere femme, & veuve de *Hélion de Neillac*, Chevalier; il fut depuis arrêté priſonnier, l'an 1392, par *Olivier de Cliſſon*; il décéda ſans hoirs l'an 1418, laiſſant, pour héritier de ſes biens, ſon frere,

GEOFFROI D'ARGENTON, Chevalier, fils puîné de GUY IV, Seigneur d'Argenton, qui tint le parti des Anglois, avec les principaux Seigneurs du Poitou, & ſe fit renommer en pluſieurs occaſions, comme remarque *Jean Froiſſart* en ſon hiſtoire. Il épouſa *Jeanne de Vernon*, Dame de Gourge, d'Orfeuille & du Fourchelimiers, laquelle lui ſurvéquit, ayant eu de lui :

1. GUILLAME, qui ſuit.
2. JEAN, Chevalier en 1408.
3. Et GACQUELLE, femme de *Jean de Vendôme*, Vidame de Chartres.

GUILLAUME D'ARGENTON, Chevalier, du vivant de GUI IV, Seigneur d'Argenton, ſon oncle, vers l'an 1402, rechercha en mariage *Jeanne de Neillac*, fille unique & héritiere de *Hélion de Neillac*, Seigneur d'Onjain, & de *Marie d'Amboiſe*, pour lors femme dudit GUI IV, lequel s'oppoſant à ce mariage, à cauſe du grand profit qu'il tiroit de la garde de ſa belle-fille, GUILLAUME l'enleva ſecrettement du Château d'Argenton; l'an 1403, & l'alla épouſer à Chicé. Depuis il ſuccéda au même GUI, ſon oncle, aux Seigneuries d'Argenton, des Mottes & de Vilcortrois; &, pour ſa prudence & vertu, il fut établi Gouverneur de LOUIS, Dauphin, fils aîné de CHARLES VII, depuis Roi de France, ſous le nom de LOUIS XI, en 1432. Il fonda deux Chapelles en l'Egliſe de Saint Gilles & de Saint-Georges d'Argenton; & enfin décéda, laiſſant de ſon épouſe :

1. ANTOINE, qui ſuit.
2. BRUNISSENT, femme de *Thibaud Chabot*, Seigneur de la Greve.

Digitized by Google

3. ANTOINETTE, femme de *Jean*, Seigneur de *Montenay* & de Garentieres, fils de *Guillaume*, Seigneur de *Montenay*, & de *Jeanne de Ferrieres*, ſon épouſe.

4. Et LOUISE, qui épouſa *Bertrand de la Haye*, Seigneur de Malle-lievre, fils de *Jean de la Haye*, Seigneur de Paſſavant, & de *Thomine de Dinant*.

ANTOINE, Seigneur d'ARGENTON, des Mortes, de Gourge, de la Rigodeau, de Souvigné, & autres lieux, épouſa *Marguerite de Raxillé*, le 3 Février 1455, fit ſon teſtament en Carême, l'an 1460, & l'année d'après il mourut ſans enfans, laiſſant ſes trois ſœurs héritieres de ſes biens.

Branche des Seigneurs D'HÉRICON.

AIMERI, Seigneur d'Héricon, troiſieme fils de GUI, II du nom, Seigneur d'Argenton, & de *Philippe de la Carrie*, ſon épouſe, fut Lieutenant-Général en Anjou & au Maine, ſous Monſieur le Duc d'Anjou, l'an 1362; & s'allia, par mariage, à *Mathurine Cherchemonde*, qui vivoit encore veuve l'an 1387. Il en eut:

1. JEAN, qui ſuit.

2. LOUIS, Chevalier, qui épouſa *Philippe de la Rochefaſon*, & mourut ſans lignée du vivant de ſes pere & mere. Sa veuve ſe remaria avec *Hélie Choſſeigner*, Chevalier, l'an 1411.

3. Et JEANNE, qui épouſa *Amaury de Lineres* ou *Linieres*.

JEAN D'ARGENTON, Chevalier, Seigneur d'Héricon & de Gaſcongnolles, vivoit en 1400, & épouſa *Charlotte du Meſle*, de laquelle il n'eut qu'une fille,

MARIE D'ARGENTON, Dame d'Héricon & de Gaſcongnolles, qui eut trois maris, 1°. *Bertrand de Caſelet*, Chevalier, Seigneur de Beaunlo; 2°. *Jean de Torſay*, Chevalier, Sénéchal de Poitou en 1405, puis Grand-Maître des Arbalêtriers de France; 3°. & *Jean d'Arigon*, Seigneur de l'Eſpinaye, avec lequel elle vivoit ès années 1430 & 1439.

De la même Maiſon étoient GEOFFROI D'ARGENTON, Seigneur de Beaulieu, lequel épouſa *Jeanne Pouſſart*; THIBAUD, ſon frere, & GUILLAUME, fils de PATRICE D'ARGENTON, & de *Jeanne de Chaourſe*, qui vivoient environ l'an 1463. Il avoit auſſi une ſœur, JEANNE D'ARGENTON, femme de *Pierre le Vaſſeur*.

Les armes: *d'or, à trois tourteaux de gueules, accompagnés de ſept croiſettes d'azur.*

— ARGENTRÉ: Famille noble, originaire de Bretagne, qui a donné un Evêque de Tulles dans CHARLES DU PLESSIS D'ARGENTRÉ, fils d'ALEXIS DU PLESSIS, Seigneur d'ARGENTRÉ, mort Doyen des Etats de la Nobleſſe de Bretagne, & de *Marguerite de Tanvarn*. CHARLES D'ARGENTRÉ mourut le 27 Octobre 1740. Ce Prélat a beaucoup écrit ſur la Théologie. *Voyez* Moréri.

Les armes; *d'argent, à la croix pattée d'azur.*

Digitized by Google

* ARGEVILLE : Seigneurie dans la Brie Françoiſe, Diocèſe de Meaux, érigée en Vicomté par Lettres du mois de Mai 1556, enregiſtrées le 6 Septembre 1567, en faveur d'*Etienne*, Seigneur d'*Argeville*, créé Baron d'Héricy. *Voyez* HÉRICY.

—ARGIES ou ARGIS : La Maiſon d'ARGIES ou d'ARGIS, (car les titres portent l'un & l'autre), eſt une des plus anciennes de la Province de Picardie.

BAUDOUIN, Seigneur d'ARGIES, & *Jeanne*, ſa femme, ſurnommée *Béatrix*, vivoient enſemble l'an 1194, ils eurent entr'autres enfans, deux fils :

1. SIMON, qui ſuit.
2. Et BAUDOUIN, Chevalier.

SIMON, Seigneur d'ARGIES, épouſa *Elizabeth Mello*, fille de *Renaud*, Seigneur de *Mello*, & en eut trois fils, ſçavoir :

1. RENAUD, qui ſuit.
2. SIMON, Châtelain de Roye, pere d'un autre SIMON D'ARGIES.
3. Et GOBERT, Chevalier.

RENAUD, Seigneur d'ARGIES, & de Catheu, floriſſoit l'an 1265 ; & d'une femme dont le nom eſt inconnu, il eut deux fils :

1. GOBERT, qui ſuit.
2. Et RENAUD, Seigneur de Boulongne, pere d'un RENAUD & de HUGUES D'ARGIES.

GOBERT, Seigneur d'ARGIES & de Catheu en 1274, eut deux filles :

1. JEANNE, Dame d'ARGIES & de Catheu, laquelle eut trois maris ; le premier fut *Hugues*, Comte de *Soiſſons*, fils de *Jean*, IV du nom, Comte de *Soiſſons*, & de *Marguerite de Rumilly* ou de *Rumigny*, ſon épouſe ; le ſecond fut *Jean de Clermont*, Baron du Charolois, fils de ROBERT DE FRANCE, Comte de Clermont, & de *Béatrix de Bourgogne*, Dame de Bourbon, ſon épouſe ; & le troiſieme fut *Hugues de Châtillon*, Seigneur de Leuſe & de Condé, fils de *Jacques de Châtillon*, Seigneur de Leuſe, & de *Catherine de Carency*, ſon épouſe. Elle mourut en 1334.
2. Et EUSTACHE D'ARGIES, femme du Seigneur *de Barbançon*, dont ſortirent *Jean* & *Hugues de Barbançon*, freres.

Suivant un ancien manuſcrit qui nous eſt tombé dans les mains, cette Maiſon eſt éteinte depuis plus de trois cents cinquante ans : cependant nous trouvons CHRISTOPHE D'ARGIS, Ecuyer, Seigneur de la Cour & de Meſure, Paroiſſe de Civray en Touraine, fils de FRANÇOIS D'ARGIS, Ecuyer, Seigneur de Meſure, & de *Marie Louault* ; ce qui nous fait croire qu'il y a eu une branche de cette maiſon établie en Touraine ; car ils portent les mêmes nom & armes.

Ce CHRISTOPHE d'ARGIS épouſa à Tours le 2 Décembre 1518, *Gabrielle Moreau*, dont il eut LOUIS D'ARGIS, Ecuyer, Seigneur deſdits lieux ; marié, par contrat paſſé à Blois le 16 Janvier 1615, à *Jacquette Ragueneau*, dont il eut LOUIS D'ARGIS, II du nom, Ecuyer, Seigneur de la Cour, de Meſure & d'Elbine, mort laiſſant des enfans de *Marguer*

Digitized by Google

rite Savare, ſa femme, qu'il avoit épouſée par contrat paſſé à Blois le 29 Août 1656.

Les armes : *d'or, à huit merlettes de ſable, miſes en orle.*

— ARGOUD, en Dauphiné : ſuivant une généalogie dreſſée ſur pluſieurs actes en forme, par le Juge d'Armes de France, & qui nous a été envoyée ;

AYMON ARGOUD, eſt qualifié *Homme-Lige* du Comte d'*Albon*, environ l'an 1262.

VIONET ARGOUD, fils de Pierre, fit hommage à *Humbert*, Dauphin de Viennois, Comte d'Albon, le 6 Janvier 1334.

BRÉMOND, NANTELME, PONS, RICHARD, & FRANÇOIS ARGOUD, ſont tous les cinq inſcrits au nombre des Nobles tenans fief, dans le Mandement de Moreſtel en Graiſivaudan, le 6 Mars 1339, ainſi que

Noble PIERRE ou PERRONET ARGOUD, qui donna une procuration, le 14 Janvier 1345, à JEAN ARGOUD, fils de LANTELME, ſon couſin, lequel JEAN fit hommage au Roi, Dauphin de Viennois, le 5 Mars 1350, pour les fiefs qu'il poſſédoit.

JACQUEMONT ARGOUD, rendit auſſi hommage au Roi, Dauphin de Viennois, le lendemain 6 Mars 1350, à cauſe des fiefs qu'il tenoit de PIERRE, ſon pere.

FRANÇOIS, auſſi fils de LANTELME, fit pareillement hommage au Roi, Dauphin de Viennois, ledit jour 6 Mars 1350, pour raiſon des fiefs qu'il poſſédoit.

LANTELME ARGOUD, fut l'un des Conſeillers & Auditeurs de la Chambre des Comptes de Dauphiné, le 2 Septembre 1345.

Noble LOUIS ARGOUD, Vice-Châtelain de la Coſte-Saint-André en 1490, dénommé avec les Seigneurs & Nobles du Bailliage de Viennois, paſſa un compromis, le 23 Février 1497, avec le co-Syndic de la Coſte-Saint-André, au ſujet de la Nobleſſe qu'on vouloit lui conteſter.

Et enfin un ANTOINE ARGOUD fut nommé, le 12 Septembre 1513, au nombre des Gentilshommes qui devoient fournir un Brigandin du Corps des Hommes d'Armes & Archers levés dans le Bailliage de Graiſivaudan.

Mais comme les dénommés ci-deſſus ne ſont rapportés que pour prouver l'ancienneté de la famille d'ARGOUD, on ne commencera les filiations ſuivies qu'à LOUIS. Il y a eu, en outre, pluſieurs Conſeillers au Parlement de Dauphiné, de ce même nom, & cinq Doyens conſécutifs de l'Egliſe de Vienne, dont il eſt fait mention dans l'état politique du Dauphiné par *Chorier*.

I. LOUIS d'ARGOUD, qualifié d'*Ecuyer* dans un Jugement du Bailliage Royal d'Annonay, du 4 Novembre 1664, eut, de *Catherine Androl*, ſa femme :

1. MAURICE, qui ſuit.

2. ANDRÉ, Docteur en Théologie, Chanoine & Capriſcol de l'Egliſe Collégiale de Notre-Dame d'Annonay.

3. JOSEPH-ETIENNE, Chanoine de la même Egliſe.

4. Et

Digitized by Google

4. Et CLAIRE-FRANÇOISE.

II. MAURICE D'ARGOUD, né le 6 Juillet 1642, Chevalier de Saint-Louis, Chevalier-Commandeur des Ordres de Notre-Dame-du-Mont-Carmel & de Saint-Lazare-de Jéruſalem, Gouverneur de la ville d'Annonay, & Major de la ville de Lille en Flandres, commença de ſervir en 1660 dans le Régiment d'Auvergne, Infanterie, dont il fut fait Aide-Major le 17 Mars 1676, & Capitaine le 2 Octobre 1680; ayant eu une jambe emportée au ſervice du Roi, il obtint, le 31 Janvier 1681, la Commanderie de Creil en Normandie, de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jéruſalem, en conſidération des ſervices qu'il avoit rendus au Roi dans ſes troupes & armées, & des bleſſures qu'il y avoit reçues; il fut nommé Sergent-Major des troupes de Sa Majeſté, en Garniſon dans la ville de Dinan, le 28 Décembre 1688, & obtint, le 30 Janvier 1689, un ordre du Roi pour, en cette qualité, commander dans la ville de Dinan en l'abſence du Commandant & du Lieutenant de Roi. Il fut fait enſuite, le 19 Mars 1690, Sergent-Major de la Citadelle de Tournay, où il épouſa, le 27 Octobre ſuivant, Demoiſelle *Albertine-Thérèſe de Celles*, née Comteſſe de Beaufort : il fut créé Chevalier de l'Orde de Saint-Louis en 1693, & obtint une penſion de 1000 livres ſur cet Ordre. Il eut de ſon épouſe, morte le 21 Février 1743, agée de quatre-vingts ans,

1. PIERRE-MAURICE, qui ſuit.

2. PIERRE-JOSEPH; Colonel d'un Régiment de Cuiraſſiers, puis Général-Major au ſervice de l'Impératrice Reine de Hongrie & de Bohême.

3. JOSEPH, Capitaine des Grenadiers dans le Régiment de Hainault, au ſervice du Roi des Deux-Siciles.

4. LOUIS-JOSEPH, Capitaine de Dragons dans le Régiment de *Guébriant*.

5. Et PIERRE-BALTHAZARD, Chanoine Régulier de Saint-Ruffe, & Prieur de Marſane.

III. PIERRE-MAURICE D'ARGOUD, ſucceſſivement Capitaine d'Infanterie en 1706, Chevalier de Saint-Louis en 1730, Commandant de Bataillon dans le Régiment de Piémont, par commiſſion du 1 Octobre 1743, s'eſt retiré du Service en 1754, avec une penſion de 800 livres. Il avoit épouſé, par contrat du mois de Mai 1718, Demoiſelle ANTOINETTE-ROSE D'ARGOUD, niéce de GUILLAUME D'ARGOUD, Prieur de Saint-Siméon de Breſſieu, & fille de JEAN-FRANÇOIS D'ARGOUD, alors Chanoine de l'Egliſe Primatiale de Vienne, & de Demoiſelle *Paule de Laſle*, ſa femme. De ce mariage ſont iſſus :

1. MAURICE-ANDRÉ, Chanoine de l'Égliſe de Vienne, & Prieur de Saint-Siméon.

2. JEAN-BAPTISTE-GASTON, qui ſuit.

3. ROBERT, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant de Roi, Major-Général & Inſpecteur des Troupes à Saint-Domingue, & Gouverneur de la partie du Sud dans cette Iſle, nommé Brigadier des Armées du Roi en 1763. Il eſt marié, & a poſtérité.

4. PIERRE-MAURICE, Capitaine au Régiment de Piémont.

Digitized by Google

5. MARIE-MADELENE, Religieuſe dans l'Abbaye des Hayes, Ordre de Cîteaux.

6. Et ANNE-MARIE, Religieuſe au Couvent de Sainte-Marie à Grenoble.

IV. JEAN-BAPTISTE-GASTON D'ARGOUD, Seigneur de Veiſſilieu, de Panoſſas & de Moras, eſt entré dans le Régiment de Piémont en 1733, a été fait Capitaine en 1741, Chevalier de Saint-Louis en 1747, & Commandant de Bataillon en 1756. Il a épouſé, par contrat du 28 Septembre 1754, Demoiſelle *Jeanne-Marie Cellard*, fille d'*Etienne*, Seigneur de Montaclar, & de Demoiſelle *Marie-Madelene de Court*, dont:

1. ETIENNE-MAURICE, né le 23 Novembre 1756.

2. Et JEANNE-ROSE.

Les armes: *d'azur, à trois faſces d'or.*

— ARGOUGES (D'), Sieur de Grâtot, de Bouſſigny & de Gandville, en Normandie, Généralité de Caen: ancienne Maiſon, qui tire ſon nom de la Terre d'*Argouges*, ſituée près Bayeux, & dont les Seigneurs étoient connus ſous le regne de GUILLAUME *le Conquérant*. *La Roque*, dans ſon hiſtoire de *Harcourt*, p. 527, parle de RAOUL D'ARGOUGES, nommé à l'Échiquier tenu à Falaiſe en 1209, & d'un autre RAOUL D'ARGOUGES, qui fut fait *Chevalier* à Paris en 1313.

Monſeigneur GUILLAUME D'ARGOUGES, Chevalier, comparut à Saint-Sauveur-le-Vicomte, le 1 Juin 1383, avec huit Écuyers de ſa compagnie.

Suivant le même *la Roque*, PIERRE D'ARGOUGES, aſſiſta, comme député, aux Etats tenus à Tours l'an 1483, avec *Philippe de Vaſſi* & *Jean le Sens*.

JEAN D'ARGOUGES étoit Conſeiller au Parlement de Rouen en 1499.

I. GUILLAUME D'ARGOUGES, I du nom, marié à *Jeanne de Grâtot*, eut pour fils,

II. RAOUL D'ARGOUGES, I du nom, marié à *Jeanne de Crôville*, pere & mere de

III. RAOUL D'ARGOUGES, II du nom marié, à *Emme de Bauſou*, dont eſt ſorti

IV. RAOUL D'ARGOUGES, III du nom, marié à *Jeanne de Semilly*, dont

V. RAOUL D'ARGOUGES, IV du nom, qui s'allia à *Thomaſſe de Beaumont*, dont

VI. GUILLAUME D'ARGOUGES, II du nom, qui épouſa *Jeanne de Clamargani*, pere & mere de

VII. PHILIPPE D'ARGOUGES, qui eut pour femme, *Marguerite de Champagné*, dont

VIII. JEAN D'ARGOUGES, vivant en 1420, qui épouſa *Charlotte de Carbonnel-Caniſy*, pere & mere de

IX. PIERRE D'ARGOUGES, I du nom, qui épouſa le 17 Mars 1471, *Marie Aux-Epaules*, ſœur de *Georges Aux-Epaules*, Écuyer du Roi LOUIS XI, marié, ſuivant l'hiſtoire de *Harcourt*, p. 1525, vers l'an 1457, avec MADELENE DE DREUX, de la Maiſon Royale de France, &

Digitized by Google

fille de *Richard Aux-Epaules*, Capitaine du Pont-Au demer, & de *Jeanne de Surienne*. Il eut de ce Mariage,

X. PIERRE D'ARGOUGES, II du nom, vivant en 1508, avec sa femme *Guillemette de Foligny*, mere de

XI. GILLES D'ARGOUGES, vivant en 1540, avec *Louise d'Angeville*, son épouse, pere & mere de

XII. JACQUES D'ARGOUGES, Seigneur de Grâtot, qui épousa, en 1550, *Renée du Pont-Bellanger*, Dame de Rannes & d'Asnebec, Terres & Baronnies situées en Normandie, dans le Balliage de Falaise, qu'elle lui apporta en dot. Elle fut mere de

XIII. CHARLES D'ARGOUGES, Seigneur de Grâtot, Baron de Rannes & d'Asnebec, qui épousa, le 5 Avril 1603, *Marie-Madelene Clausse*, Dame de Fleury, dont il eut :

1. HENRI, qui suit.

2. Et JACQUES, auteur de la branche des Seigneurs de Fleuri, rapportée ci-après.

XIV. HENRI D'ARGOUGES, Baron de Rannes, Gouverneur & Bailli d'Alençon, se maria avec *N..... de Cauvigny*, Dame de Combray, dont

XV. NICOLAS D'ARGOUGES, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Colonel-Général des Dragons, en faveur duquel les Baronnies d'*Asnebec* & de *Rannes* furent érigées en *Marquisat*, sous le nom de *Rannes*, par lettres de 1672, enregîtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Rouen, les 31 Janvier & 21 Novembre 1673. Le Marquis de Rannes fut tué en 1678, & laissa de *Charlote de Bautru*,

XVI. LOUIS D'ARGOUGES, Marquis de Rannes, Maréchal-de-Camp, mort le 15. Août 1748. Il avoit épousé le 12 Novembre 1708, *Charlote-Catherine d'Ernothon*, Dame de la Baronnie de Pont-l'Abbé en Bretagne, dont il a eu :

1. CHARLES-LOUIS, Marquis de Rannes, Maréchal-de-Camp en 1748, marié, 1°. le 29 Mars 1742, à *Marie-Angelique-Claudine-Henriette de Bec-de-Lievre-de-Cany*, morte en 1760; & 2°. le 7 Mai 1761, à *Louise-Melchiore de Carbonnieres*. Du premier lit il a un fils, nommé *le Baron d'Asnebec*, né le 26 Mai 1751.

2. LOUIS-FRANÇOIS, dit *le Comte de Rannes*, Gouverneur d'Alençon, marié en Août 1750, à *N..... d'Autemare-d'Ervillé*. Il est mort le 29 Octobre 1767.

3. NICOLAS-LOUIS, dit *le Chevalier de Rannes*, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel dans le Regiment de *Chapt*, Dragons.

4. CHARLOTE, mariée à *Joseph-François-Louis*, Baron de *Gabriac*,

5. ANNE-FRANÇOISE, mariée à *Jean de Moneins*, Baron de Trois Villes.

6. MARIE-THÉRESE, Abbesse de l'Abbaye Royale de Chaillot-lez-Paris.

7. Et MARIE-ANNE, Religieuse.

Branche des Seigneurs D'ARGOUGES-FLEURI.

XIV. JACQUES D'ARGOUGES, Seigneur de Fleuri, du chef de sa mere, & Baron de Mondreville, second fils de CHARLES, Seigneur de Grâtot, Baron d'Asnebec & de Rannes, & de *Marie-Madelene Clausse*, Dame de

Digitized by Google

Fleuri, s'allia avec *Madelene-Genevieve de Montchal*, dont il eut

XV. JEAN PIERRE D'ARGOUGES, Seigneur de Fleuri, qui obtint que la Chapelle-la-Reine, Seigneurie unie à la Baronnie d'Acheres, fut érigée en *Marquisat* par lettres du mois d'Avril 1680, enregîtrées le 18 Décembre 1682. Il épousa *Françoise le Pelletier*, dont il eut:

1. LOUIS-HENRI, dit *le Marquis d'Argouges*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur d'Avesnes.

2. Et JERÔME, qui suit.

XVI. JERÔME D'ARGOUGES, Conseiller d'État, Lieutenant-Civil au Châtelet de Paris, mort en 176..., avoit épousé, le 10 Avril 1700, *Marie-Françoise-Adelaïde de Creil-de-Bournezeau*, dont il a eu:

1. ALEXANDRE-FRANÇOIS-JÉRÔME, ancien Lieutentant-Civil au Châtelet, après son pere, Conseiller d'État en 1766, marié, en 1746, à *Marguerite-Françoise Le Févre-de-la-Falluère.*

2. MICHEL-PIERRE-FRANÇOIS, Marquis d'ARGOUGES, Capitaine dans la Gendarmerie, Maréchal de-Camp, marié, par contrat du 22 Février 1741, avec *N..... de Courtarvel-de-Pezé.*

3 & 4. MARIE-FRANÇOISE-ADELAÏDE & MARIE-SUSANNE-FRANÇOISE.

Les armes: *écartelé d'or & d'azur, à trois quinte-feuilles de gueules, deux en chef & une en pointe, brochantes sur le tout.*

— ARLATAN: la famille des Barons de *Lauris*, du nom d'*Arlatan*, du même tronc que celle éteinte qui faisoit sa demeure à Arles, dont elle porte les armes, tire son origine d'

I. ANTOINE D'ARLATAN, qui épousa *Anne de Grimaldy*, de laquelle il eut,

II. PIERRE, marié à Sallon, 1°. avec *Yolande de Cadonet*, le 2 Novembre 1552, (*Chabot*, Notaire): 2°. avec la Demoiselle *de Londes*, sans enfans, en 1560, (*Pichon d'Alais*, Notaire). Il eut de son premier mariage:

III. JACQUES D'ARLATAN, marié avec *Jeanne de Loseran*, qui possédoit les Terres de Fesc & de Montaud en 1561, (*Pichon d'Alais*, Notaire): de ce mariage naquit,

IV. JEAN D'ARLATAN DE MONTAUD, lequel s'établit à Aix, où il épousa, par contrat passé en 1631, devant *Beaufort*, Notaire, *Anne de Salve*, dont il eut,

V. SEXTIUS D'ARLATAN, Conseiller au Parlement, pere de

VI. JEAN D'ARLATAN, pourvu de son Office en 1689, & marié, en 1692, avec *Marie-Anne de Veneroſi de Pisciolini*, des Comtes d'Estredo. Il fit acquisition, en 1718, de la Baronnie de Lauris, des Terres de Puget & de la Roche; & par Lettres-Patentes du mois de Mars 1723, enregîtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes, en 1725; cette derniere Terre fut érigée en *Marquisat*, en faveur dudit JEAN D'ARLATAN, & de toute sa postérité. Il eut pour fils:

1. SEXTIUS, qui suit.

2. JEAN-LOUIS.

3. Et THÉRESE, mariée en 1731, (*Vagier*, d'Aix, Notaire,) avec

Digitized by Google

Elzéard de Sabran-Baudinar, des Comtes de Forcalquier & d'Arian.

VII. SEXTIUS D'ARLATAN, l'un des Commiſſaires actuels de la Nobleſſe, Baron de Lauris, Marquis de la Roche, a épouſé, en 1724, MARIE-THERESE-HONORÉE D'ARLATAN, de la Ville d'Arles, (*Brunet*, Notaire à Arles,) fille héritiere de MELCHIOR D'ARLATAN, par laquelle la famille, dont il eſt ici queſtion, jouit de tous les biens & priviléges de celle d'Arles. De ce mariage ſont nés,

1. JEAN-LOUIS-MARTIN.

2. MARIE-FRANÇOISE-EULALIE, mariée à Nîmes, en 1753; (*Boyer*, Notaire à Aix,) avec Noble *Charles de Paſcal*, Baron de Reyranglade.

3. Et FÉLICITÉ-CHARLOTTE GABRIELLE, mariée auſſi dans la même Ville, (*Guyon*, Notaire,) avec Noble *Jean-Louis de Rouviere*, Seigneur de Dions, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis, Lieutenant-Général-Criminel du Préſidial de Nîmes.

Les armes : *d'argent, à cinq loſanges en croix, de gueules.*

ARLOS, ou ARLOZ : ancienne Nobleſſe qui a donné ſon nom à la Paroiſſe & au Château d'Arloz, dans le haut Bugey, Terre qu'elle a poſſédée pendant pluſieurs ſiécles. *Guichenon*, dit que le Roi a tenu & tient encore garniſon à Arloz.

Il y a dans les archives des Bénédictins, Ordre de Cluny, à Saint-Rambert, en Bugey, un titre en parchemin de la remiſe faite par le Comte de Savoye au Comte & Seigneur de Milan, du Marquiſat de Saint-Sorlin, en l'an 1100. Le Comte & Seigneur de Milan choiſit, & ne voulut pour caution de ladite remiſe qu'HENRI D'ARLOZ, nommé, dans ledit acte, *Nobilis Miles, potens* HENRICUS D'ARLOZ, *ſponſum præſtans, pro Domino Comite Sabaudiæ*, &c... Ce Comte ayant refuſé toute autre caution dudit traité & remiſe, cet acte, avec ce que dit *Guichenon*, dans ſon *Hiſtoire de Breſſe*, ſur la Maiſon d'ARLOS, prouve ſon antiquité, & la haute conſidération où elle étoit dès les dixieme & onzieme ſiécles. Son origine ſe perd dans l'obſcurité des tems, & l'Auteur des Préludes veut perſuader, par de ſolides raiſons, qu'elle la tire des anciens Rois de Bourgogne. Elle a poſſédé, pendant pluſieurs ſiécles, la Seigneurie d'ARLOS, dans le haut Bugey. Elle a donné un Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, en 1245.

Une fille de cette Maiſon, JEANNE D'ARLOZ, fille de Noble JACQUES D'ARLOZ, & de *N... de Balleyſon*, d'une famille ſortie des anciens Ducs de Bretagne, eſt entrée dans celle de *Saint-François de Sales*, par ſon mariage avec *Chriſtophe de Sales*; elle fut biſayeule paternelle du ſaint Evêque.

I. La filiation ſuivie de cette Maiſon ne commence qu'à JEAN D'ARLOS, Chevalier, qualité qui, dans ces tems-là, étoit la marque de la plus haute Nobleſſe. Il vivoit en 1235; il eut, entr'autres enfans :

II. GILLES D'ARLOZ, Chevalier en 1264, qui ſuccéda à ſon pere

Digitized by Google

dans tous ses biens. Il épousa *Matheline-Laure*, qui étoit d'une ancienne Noblesse, sœur de *Jacques Laure*, Chevalier, surnommé le *Busle*, de la Maison de *Laure*, de laquelle étoient issus les anciens Seigneurs de *Brotel* & de *Chapeaucornu*, en Dauphiné; il en eut :

III. GILLES D'ARLOZ, II du nom, Chevalier, Seigneur de la Servette & de Leymen, qui vivoit en 1312; il eut, entr'autres enfans :

IV. GILLES D'ARLOZ, III du nom, Chevalier, Seigneur de la Servette & de Leymen, qui vivoit en l'an 1350, & eut de *Catherine de Conzié*, illustre & ancienne Noblesse, qui subsiste, *voyez* CONZIE,

V. GILLES D'ARLOZ, IV du nom, Chevalier, Seigneur de la Servette & de Leymen. Celui-ci se maria avec *Marguerite de Gletteins*, ancienne Noblesse éteinte, qui a fourni des Comtes à Sain-Jean-de-Lyon. Voyez *Gletteins*, dans les Mazures de l'Isle-Barbe, de M. *le Laboureur*. Elle étoit fille de *Gui*, Chevalier, Seigneur de *Gletteins*, & vivoit encore, avec son mari, en 1390, dont elle eut ANTOINE, qui suit, & GUILLAUME.

VI. ANTOINE D'ARLOZ, Chevalier, Seigneur de la Servette & de Leymen, accorda aux Bourgeois & Syndic de Leymen, les franchises, immunités & priviléges, semblables aux franchises, immunités & priviléges des Bourgeois & Habitans de Crémieu, de Saint-Denis, de Chossoh & de Lagnieu, accordés par JEAN, Dauphin de Viennois, en l'année 1315. Il y eut Sentence arbitrale entre lui & les Habitans de Leymen, à l'occasion du guet & garde, & de la fortification du Château de la Servette, par laquelle les Habitans sont condamnés à faire lesdits guet & garde en tems nécessaire & de guerre, à fortifier ledit Château, & construire, dans l'enceinte de la Servette, des maisons pour s'y retirer en tems nécessaire, & ledit *Nobilis Miles & potens* ANTONIUS D'ARLOZ à leur donner lesdites franchises ci-dessus, &c. ANTOINE D'ARLOZ épousa *Marguerite de Costain-de-Pusignan*, d'une ancienne Maison du Dauphiné. Il en eut :

1. GILLES, qui suit.
2. JACQUES, Seigneur de Gletteins.
3. GUI, Seigneur de la Ville.
4. Et ISABEAU.

VII. GILLES D'ARLOZ, V du nom, Chevalier, Seigneur de la Servette & de Leymen, s'allia avec *Jeanne de Nancuyse*, fille de Gui *de Nancuyse*, Chevalier, Seigneur de Boha, & de *Marie de Montagu*. Leurs enfans furent :

1. GALEAS, Seigneur de la Servette, nommé GALLOIS D'ARLOZ, dans une Lettre du 20 Mars 1454, que lui écrivit le Duc de Savoye, afin qu'il eût à se tenir prêt à marcher à son service pour le mois d'Avril de la même année; mort en 1491.
2. Pierre, qui suit.
3. Et HUGUETTE.

VIII. PIERRE D'ARLOZ, Ecuyer, Seigneur de la Servette & de Leymen, eut de *Marie de Malaval*, son épouse :

1. JACQUES, qui suit.

Digitized by Google

2. Et ALEXANDRE, Seigneur du Chaffaut, auteur de la branche des Seigneurs de ce nom, & de Vaugrineuſe.

IX. JACQUES D'ARLOZ, Ecuyer, Seigneur de la Servette & de Leymen, fut grand-Ecuyer de PHILIBERTE de Savoye, Ducheſſe de Nemours, par Lettres de CHARLES, Duc de Savoye, du 31 Décembre 1504. Il ſe maria deux fois; 1°. avec *Claudine Bourgeois*, fille de *Jean*, Ecuyer; 2°. avec *Madelene Bouton*, fille de *Jacques*, dont eſt deſcendu en ligne directe le Maréchal de France *Bouton-de-Chamilly*; du premier lit il eut CLAUDE, qui ſuit; & du ſecond, CLAUDINE, épouſe de *Jean de Saubiez*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Bonnet & de Fontanez. JACQUES D'ARLOZ teſta le 21 Juillet 1524.

X. CLAUDE D'ARLOZ, Ecuyer, Seigneur de la Servette & de Leymen, co-Seigneur de Crangeac, épouſa *Claudine-Alix de Montferrand*, fille de *François de Montferrand*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, &c. & de *Deniſe de Lucinge*. Il teſta le 12 Décembre 1559. Le Roi FRANÇOIS I avoit alors ſous ſa domination les Pays & Comté de Breſſe, Bugey & Valromey. Ce Prince lui écrivit, le 3 Mai 1542, pour qu'il eût à ſe trouver à l'Aſſemblée des trois États des Pays ci-deſſus mentionnés; cette aſſemblée fut indiquée à Bourg en Breſſe, le 15 Juillet de la même année. Il eut neuf enfans, entr'autres HUBERT, & PIERRE, qui ſuit,

XI PIERRE D'ARLOS, II du nom, Ecuyer, Seigneur de la Servette, de Leymen & de Chareyſia, co-Seigneur de Crangeac, eut de *Pernette de Cuſin*, ſa femme, CÉSAR, qui ſuit. PIERRE fut employé dans toutes les guerres de ſon tems, pour le ſervice du Duc de Savoye, qui lui donna la commiſſion, le 5 Juillet 1590, de lever une Compagnie de deux cents hommes de pied, dont il eut le Commandement, & qu'il conduiſit du côté de Chablais; & une autre, le 7 Décembre 1595, pour la levée d'une autre pareille compagnie de deux cents hommes, qu'il devoit auſſi conduire & commander par de là les Monts.

XII. CÉSAR D'ARLOZ, Ecuyer, Seigneur de la Servette, de Leymen & de Chareyſia, ſe maria avec *Madelene de Chabaudy*. Il en eut pluſieurs enfans, entr'autres,

1. BENOÎT, qui ſuit.

2. Et HÉLENE, épouſe de *N... de Quinſon*, oncle d'un Lieutenant-Général des Armées du Roi, de ce nom, Gouverneur de Perpignan, du pays de Rouſſillon & de Sardaigne.

XIII. BENOÎT D'ARLOZ, Chevalier, Seigneur de la Servette & de Leymen, fut Capitaine dans le Régiment de *la Motte-Houdancourt*, où il ſervit depuis 1625 juſqu'en 1640, en Italie & en Catalogne. Il y fut fait priſonnier de guerre, & conduit dans le Palais de Toloda, d'où il ſortit par rançon après une priſon de huit mois. Il eut, de *Jeanne de Longecombe*, ſa femme, grande & ancienne Maiſon (*a*), qui étoit fille

(a) *Le feu Marquis* de Thoy, *Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Belle-Iſle, Capitaine-Général des Armées du Roi d'Eſpagne, &c. portoit le même nom & les mêmes armes.*

Digitized by Google

de *Daniel*, Chevalier, Seigneur de Longecombe, & de *Françoiſe de Vaurion*, d'une famille dont il y a eu pluſieurs Comtes de Lyon :

1. VICTOR, mort jeune.

2. ANTOINE, qui ſuit.

3. FRANÇOIS, Lieutenant au Régiment étranger d'*Ethoy*, en 1693, mort Prêtre & Religieux de l'Ordre des Grands-Auguſtins.

Et deux filles, Religieuſes au Couvent de Salettes, en Dauphiné, auſſi décédées ; il falloit alors des preuves de Nobleſſe pour y être reçues.

XIV. ANTOINE D'ARLOZ, Chevalier, Seigneur de la Servette & de Leymen, Baron de Saint-Victor, de Saint-Juſt, la Fouilleuſe, & Comte d'Entremont, Capitaine au Régiment d'*Ethoy*, en 1691, eut de *Sibille-Catherine-Laurence du Montet*, ſa femme, fille de *Jean du Montet*, Ecuyer, Baron de la Collonge, & de *Charlotte de Lambertie*,

1. JEAN-JOSEPH, qui a ſervi long-tems, à préſent Invalide.

2. PIERRE JOSEPH, qui ſuit.

3. HONORÉ-HIACINTHE, rapporté après ſon frere.

4. Et JEANNE-MARIE, morte Religieuſe de la Viſitation, à Saint-Amour, en Franche-Comté; elle avoit été reçue à Saint-Cyr en 1705, & fit profeſſion chez les Dames de la Viſitation, en 1719. Les autres enfans, au nombre de ſept, ſont décédés.

XV. PIERRE-JOSEPH D'ARLOZ, Seigneur de la Servette, Chevalier, Baron de Saint-Victor, Comte d'Entremont, eut brevet d'Enſeigne de la Compagnie Colonelle, dans le Régiment de *Durfort-Boiſſiere*, n'étant alors âgé que de onze ans & quatre mois. Il a épouſé, le 23 Décembre 1739, *Marie-Claire de Boſredon*, fille de *N... de Boſredon*, Marquis du Puy-Saint-Gulmier, Seigneur, Baron de Sugères, de Guerines & de Saurier, & Baron de Tour aux Etats-Généraux de la Province de Languedoc, & particulier du Diocèſe de Gévaudan, à cauſe de la Baronnie de Canilhac, & de *Louiſe d'Aubuſſon*, des mêmes nom & armes que les Ducs *de la Feuillade*, morte le 24 Janvier 1755. De ce mariage ſont nés,

1. FRANÇOIS-MAXIMILIEN, décédé à l'âge de huit ans & demi, ayant ſon brevet du Pape pour Malte.

2. Et MARIE-FRANÇOISE-MAXIMILIENNE, vivante, & âgée de 15 ans au mois d'Avril de cette même année.

XVI. HONORÉ-HIACINTHE D'ARLOZ, Chevalier, Seigneur de la Servette & de Leymen, frere puîné de PIERRE-JOSEPH, ci-deſſus mentionné, a ſervi depuis 1715 juſqu'en 1725, en qualité de Volontaire dans le Régiment d'Auvergne, Infanterie. Il s'eſt marié deux fois; en premieres noces, par contrat du 27 Octobre 1740, avec *Claudine-Catherine de Morgnieu*, fille majeure de *François de Morgnieu*, Ecuyer, Seigneur de Gramont, & de feu Dame *Joſephe du Plaſtre-d'Ambléon*; en ſecondes noces, avec *Marguerite de Gallien*, fille de *François de Gallien*, Chevalier, Seigneur de la Chaux, ancien Major de Milice, Capitaine au

Digitized by Google

au Régiment de *Genſac*, par Commiſſion de 1734, qui a ſervi trente-un ans, & auquel le Roi a accordé, en 1721, une penſion de ſix cents livres, & de *Françoiſe Randan.*

Les enfans du premier lit ſont :

1. CLAUDE-ANTHELME, né en 1748.
2. CLAUDINE-ADRIENNE, née en 1742.

Les enfans du ſecond lit ſont :

3. 4. & 5. FRANÇOIS-HONORÉ. JEAN-PIERRE. Et JEAN-BAPTISTE.

Marguerite de Gallien-de-la-Chaux, mere de ces trois enfans, en a été tutrice.

La famille d'ARLOZ a été maintenue dans ſa nobleſſe le 26 Juin 1669, par M. *Bonchu*, Intendant de Bourgogne, & Commiſſaire député par Sa Majeſté pour la recherche de la Nobleſſe du département de Dijon. Cette Sentence, rendue en faveur de BENOIST D'ARLOZ, a été enregiſtrée au Parlement de Dijon, & au Greffe de l'Election de Montbriſon, le 7 Décembre 1725. Il y a eu auſſi un Arrêt en commandement du Prince Souverain de Dombes, qui caſſe l'Arrêt de ſon Parlement de Dombes, *motu proprio*, en faveur de PIERRE-JOSEPH, & HONORÉ-HIACINTHE D'ARLOZ, freres, du 16 Février 1736, qui les maintient auſſi dans les exemptions & priviléges accordés aux véritables Nobles.

Les alliances de la Maiſon d'ARLOS ou d'ARLOZ, ſont avec les meilleures familles des Provinces de Breſſe, de Franche-Comté, de Bourgogne, de Dauphiné, de Languedoc, &c. Elle porte pour armes, *d'azur, à un lion d'or, armé & lampaſſé de gueules*; cimier, *un taureau* : ſupports, *deux taureaux de même*; deviſe anciennement : *Nobilis miles, potens.*

Guichenon s'eſt trompé aux armes de cette famille, lui ayant donné les armes de celle de *Granet de Saint-Julien*, qui s'étoit miſe en poſſeſſion de la Terre & Château de la Servette, qu'elle poſſédoit encore au tems qu'il écrivoit, par Arrêt du Parlement & du Conſeil. Cette Terre de la Servette & de Leymen eſt revenue enſuite aux d'ARLOZ.

Les armes, (ſelon l'Armorial de France), ſont : *d'azur, à un lion d'or, la langue & les griffes de gueules.*

—ARLOT-DE-FRUGIE : LOUIS-ISAAC ARLOT-DE-FRUGIE, Seigneur de la Roque, Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis, épouſa, le 22 Mars 1712, *Suzanne-Françoiſe de la Doire*, fille de *Léonard de la Doire*, Ecuyer, Seigneur du Mas & de Bénévent, & de *Marie Choqueux*, dont naquit LÉONARD ARLOT-DE-FRUGIE, Seigneur de la Roque, reçu Page de la Reine, le 20 Mars 1728, qui a prouvé par titres ſa filiation, depuis JACQUES, ſon triſayeul, Seigneur de Frugie, vivant avant l'an 1600.

Il a de plus produit un Arrêt du Conſeil, rendu contradictoirement, le 17 Novembre 1668, par lequel ÉLIE ARLOT, ſon ayeul, Ecuyer, Seigneur de Sainte-Marie, de Cumont & de la Roque, a été maintenu dans la poſſeſſion de ſa nobleſſe, ſur des titres qui y ſont énoncés, &

Digitized by Google

qui remontent jusqu'à JEAN ARLOT, Ecuyer, Sieur de Frugie, vivant en l'an 1480, qui étoit le sixieme ayeul dudit LÉONARD, Page de la Reine.

Les armes : *d'azur, à trois étoiles d'argent rangées en fasces, & accompagnées en chef d'un croissant de même, & en pointe d'une grappe de raisin, aussi d'argent, tigée & feuillée de sinople.*

* ARMAGNAC : Province, avec titre de Comté, en Gascogne, qui consiste aujourd'hui dans les Comtés & Seigneuries de Fezensac d'Armagnac, de Biranne & Baran ; les Vicomtés de Loumagne, d'Auvillard, Fezensaguet & de Bruillois ; les Seigneuries de Lectours, d'Ausan, Rivierre-basse, où est le Château de Malbourque, Aure, Magnoac, Barrousse & Nertes. Lorsqu'elle ne comprenoit que le Comté d'Armagnac, elle fut possédée par *Guillaume Garcie*, Comte de Fezensac, qui la donna en partage à son second fils *Bernard* I du nom, Comte d'Armagnac, qui vivoit sous le Roi LOTHAIRE, fils de LOUIS d'*Outremer*. Le dernier des anciens Comtes d'Armagnac, mourut Archevêque d'Avignon en 1585, âgé de 80 ans. Il étoit fils d'un bâtard, & la branche des enfans légitimes étoit éteinte auparavant.

De ces anciens Comtes d'Armagnac, sont sortis les Ducs de Nemours par *Bernard d'Armagnac*, Comte de Pardiac, &c, mort en 1462. Le dernier de ces Ducs fut *Jean d'Armagnac*, Duc de Nemours, mort à la bataille de Cérignolles, le 28 Avril 1503.

Les Vicomtes de Fezensaguet sont aussi sortis des anciens Vicomtes d'Armagnac, par *Gaston d'Armagnac*, Vicomte de Fezensaguet, qui fut institué héritier de ce Vicomté par le testament de son pere. Il mourut en 1320 ; sa postérité a fini à *Jean d'Armagnac*, II du nom, Comte de Pardiac, Vicomte de Fezensaguet, marié à *Marguerite*, Comtesse *de Cominge*, morte en 1403.

L'Armagnac, qui fut démembré du Comté de Fezensac, par le Comte *Guillaume Garcie*, en faveur de *Bernard*, dit *le Louche*, son second fils, qui vivoit en 960, tomba en partage à *Charles*, Duc d'Alençon, du chef de son ayeule *Marie d'Armagnac*.

FRANÇOIS I, à qui ce Comté échut, en fit don à sa sœur MARGUERITE DE VALOIS, mariée en 1526 à HENRI D'ALBRET, Roi de Navarre. HENRI *le Grand* rapporta à la Couronne le Comté d'Armagnac. LOUIS XIV en fit don, le 20 Novembre 1645, à *Henri* de Lorraine, Comte de Harcourt, d'Armagnac & de Brionne, second fils de *Charles* I, Duc d'Elbeuf, qui a fait la branche des Comtes de Harcourt & d'Armagnac, il est mort le 25 Juillet 1666. *Voyez* LORRAINE.

* ARMAINVILLIERS, Seigneurie en Bretagne, érigée en Comté par Lettres du mois de Juin 1704, enregîtrées en Parlement le 30 Juillet suivant, en faveur de *Jacques-Louis de Beringhen*, premier Ecuyer du Roi, mort en 1769.

— ARMAND ou D'ARMAND de Forest-de-Blacons, noblesse ancienne, qui tire son origine de la Province d'Auvergne, & qui est éta-

Digitized by Google

blie, depuis plusieurs siécles, dans celle du Dauphiné. *Louvet*, seconde partie de ses additions à l'*Histoire des Troubles de Provence*, *p. 107*, parle de la Maison d'ARMAND, ainsi que l'Abbé *Robert de Briançon*, Tom. I de l'*Etat de la Provence*, *p. 303*.

Cette Maison, compriſe dans la réviſion des feux du Dauphiné en 1450, eſt iſſuë, diſent les Hiſtoriens ci-deſſus cités, de l'illuſtre Vicomte d'ARMAND, qui vivoit l'an 1000. ALARD, dans ſon Nobiliaire du Dauphiné, dit qu'il s'eſt formé ſix branches de cette Maiſon, dont trois ſont éteintes, & trois ſubſiſtent.

De la branche aînée, il n'y a plus que M. l'Abbé d'ARMAND, Prieur du Bourg à Valence, qui a deux niéces, l'une mariée à M. de *Charenſi*, Gentilhomme de Grenoble; l'autre à M. *Garnier*, Conſeiller au Parlement de Dauphiné.

La ſeconde eſt celle d'ARMAND DE BLACONS, dont nous allons parler.

La troiſieme eſt celle établie en Provence.

La Maiſon d'ARMAND s'attacha aux Princes de la Maiſon d'Anjou. Pluſieurs furent à la conquête de Sicile. Un d'eux, au retour de cette expédition, épouſa une fille de la Maiſon de *Porcelet*, Dame en partie de la Seigneurie de l'Aubeſc. En 1341, une fille de cette Maiſon s'allia avec *Raymond d'Agoult*, Baron de Sault; & l'on trouve qu'en 1334, *Boniface de Vintimille*, Seigneur de la Verdiere, nomme, avec *Bertrand* & *Henri de Vintimille*, ſes freres, HUGON D'ARMAND, pour ſes exécuteurs teſtamentaires; ce qui fait conjecturer qu'il y a eu des alliances entre ces deux Maiſons.

Voilà ce que dit *Louvet* : un acte d'acenſement prouve que tous les biens ſitués en Provence, furent vendus ou affermés. Par un acte de 1364, PIERRE D'ARMAND & BERTRAND, acenſent une vigne.

I. PIERRE I eut pluſieurs enfans de ſa femme de la Maiſon d'*Agoult*. BERTRAND & JEAN, les deux cadets, reſterent en Provence. JEAN eſt auteur de la branche rapportée ci-après.

II. PIERRE II l'aîné, vint, avec un de ſes freres, s'établir en Griſale, Paroiſſe de Saint-Paul-en-Trieve, où ſa femme avoit quelques biens; & du produit de ceux qu'il avoit en Provence, il y en acheta d'autres. Le teſtament de PIERRE D'ARMAND, II du nom, de 1443, prouve qu'il étoit fils de PIERRE I, ainſi que ſon frere GUILLAUME, Abbé.

La réviſion des feux, faite à la Baume-des-Arnos, Diocèſe de Gap, & qui eſt entre les mains de M. ARMAND DE BLACONS, prouve que PIERRE II fut nommé Châtelain par CHARLES VII, pour autoriſer les Nobles à s'aſſembler, pour régler les ſubſides qu'ils devoient au Roi. LOUIS XI le continua dans la charge de Châtelain, qui ne ſe donnoit alors qu'aux plus anciens Nobles.

III. Le teſtament d'ANTOINE D'ARMAND prouve qu'il étoit fils de PIERRE II. Il hommagea ſes biens en fief en 1510. Il fut pere de

IV. ISNARD qui paya l'arriere-ban. Il fut député aux Etats de Dauphiné, charge qui n'étoit donnée qu'aux plus qualifiés Gentilshommes On lui donne pour femme une *de la Tour-Gouvernet*. Par ſon teſtament

Digitized by Google

de 1529, il fait ſes héritiers JULIEN & BIDAUT, & fait des legs à RAIMOND & à PIERRE, qui ſuit. RAIMOND prit alliance dans la Maiſon *de Flotte*, & mourut ſans enfans, ainſi que JULIEN & BIDAUT.

V. PIERRE III lui ſuccéda dans ſes biens. Il rendit hommage au Roi de pluſieurs de ſes Terres, & des autres aux Evêques de Die & de Valence. Il fut Gentilhomme de la Chambre du Roi, député à la Cour par les Etats de Dauphiné. Il commanda une troupe d'Infanterie ſous le régne de LOUIS XII, & ſe trouva à la bataille de Ravenne, à la conquête du Duché de Milan; commanda un corps de troupes, & ſervit dans les guerres de ſon tems avec la derniere diſtinction. Il teſta & laiſſa d'*Eſperite de Remuſa*, ſa femme, pluſieurs enfans, dont quatre ſont morts au ſervice de HENRI IV. GASPARD & JEAN, ſes deux autres fils, lui ſuccéderent.

VI. GASPARD ſe maria avec *Juſtine-Alleman Dupuy-Montbrun*. Il rendit hommage de pluſieurs de ſes Terres au Roi, & des autres à l'Evêque de Valence (droit que cet Evêque tient de l'Empereur). GASPARD mourut ſans enfans, & laiſſa tous ſes biens à JEAN, ſon frere puîné.

VI. JEAN D'ARMAND, Seigneur des Baronnies de Lux, Greſce, Boriere, Rochebrune, Mirabel, &c. fut marié deux fois. Les enfans de ſa premiere femme hériterent de ces Terres, & formerent pluſieurs branches, qui ſont éteintes; JEAN D'ARMAND épouſa en ſecondes nôces, par contrat du mois de ..... 1624, *Iſabeau de Foreſt de Blacons*, fille aînée d'*Alexandre*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur d'Orange, Commandant dans le haut & bas Vivarais, Capitaine de cent hommes d'armes, & de *Marguerite de Gouvernet*, aux conditions de joindre le nom de Foreſt de Blacons au ſien. Les deux ſœurs cadettes d'*Iſabeau de Foreſt de Blacons*, épouſerent, l'une le Marquis de *Pélégrin*, du Languedoc; l'autre M. *Tolons*, d'une ancienne Nobleſſe du Dauphiné. La Maiſon de Foreſt de Blacons étoit une des anciennes du Royaume. Elle poſſédoit, dès l'an 1100, la Comté de la Jonchere en Dauphiné, Saint-Privas en Vivarais, la Baronnie de Blacons, Pontoja, Condillac, Saint-Marcel, &c.

JEAN D'ARMAND leva un Régiment d'Infanterie de dix compagnies en 1628, ſous le nom de *Blacons*; ce qui prouve que le pere de ſa femme lui avoit remis & ſon nom & ſes biens de ſon vivant; car il ne mourut qu'en 1639. En 1632, à la tête de ſon Régiment, & d'un corps conſidérable de troupes, il s'empara de la Ville & du Fort du Ban, avec le Capitaine *du Port*. Le Roi & le Connétable de *Leſdiguieres* furent ſatisfaits de ſon intelligence. Outre les Terres qu'il eut de l'héritage de ſon pere & de ſon frere aîné, il eut du mariage de ſa femme, la Baronnie de Blacons, Pontoja, la Buiſce, Condillac, les Mongis, Mirabel, la Seigneurie de Souſet-Saint-Marcel; les deux dernieres ont été réunies par le Roi au Duché de Valentinois, en faveur du Prince de Monaco. Dans ſon teſtament de 1654, il nomme les enfans du premier & du ſecond lit, qui moururent tous, excepté HECTOR, né de ſa ſeconde femme; qui ſuit.

Digitized by Google

VII. HECTOR-D'ARMAND-DE-FOREST-DE-BLACONS n'eut qu'un legs ſur les biens de ſon pere, & hérita des biens de ſa mere, *Iſabeau de Foreſt de Blacons*; ſçavoir, Mirabel, Condillac & Blacons. Il vendit pour le ſervice du Roi la Baronnie de Pontoja, la Buiſce & Blacons, en ſe réſervant le nom de *Blacons*, qu'il porta ſur le fief du *Deves*, qui s'appelle aujourd'hui de *Blacons*. HECTOR fut compris dans la réviſion des feux de 1663, & reconnu pour être d'une ancienne Nobleſſe, par jugement rendu par M. *Dugué*, Intendant de la Province. Ayant été aſſigné pour payer l'arriere-ban, il en fut exempt à cauſe de ſon ſervice. Il commanda une Compagnie de cent hommes à cheval. Le Roi lui donna mille hommes de troupes, pour enlever un fameux poſte dans le Vivarais, qui étoit occupé par les Rebelles; ce qu'il fit conjointement avec du *Poët*. Le Connétable de *Leſdiguieres* lui en fit ſes remercîmens au nom du Roi. Il ſervit enſuite en Savoye ſous les ordres du même Connétable, ſucceſſivement en qualité de Capitaine de Cavalerie & de Lieutenant-Colonel. Il ſe trouva en 1658 à la bataille des Dunes, ſous le Vicomte de *Turenne*, & à beaucoup d'autres affaires. Il teſta en 1669, & de ſon mariage avec *Olimpe du-Puy-de-Villefranche-Montbrun*, fille du Lieutenant-Général de ce nom, qu'il épouſa par contrat du 30 Août 1656, il laiſſa:

1. ALEXANDRE-RENÉ, qui ſuit.

2. *N.*..... Chevalier de Mirabel, tué au ſervice étant Capitaine.

3. & 4. Le Chevalier de FOREST, & le Chevalier de CONDILLAC, auſſi Capitaines, qui ne ſe retirerent du ſervice, qu'à cauſe de leur grand âge, & de leurs infirmités.

VIII. ALEXANDRE-RENÉ D'ARMAND DE FOREST, Seigneur de Blacons, émancipé par acte du 22 Avril 1686, fut Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de *Souterneau*. Il fit la campagne de 1673, à la tête de ſa Compagnie, ſous M. le Vicomte de *Turenne*, & celle de 1674, ſous le même Général. Il parvint enſuite à la Lieutenance-Générale de Cavalerie, du Régiment de *Conflans*. LOUIS XIV l'honora de la Croix de Saint-Louis; lui permit en 1702 de lever un nouveau Régiment à ſes frais, qui porta ſon nom. Il teſta le 1 Juin 1725. Ses infirmités & ſes bleſſures l'empêchant de continuer le ſervice, il eut l'agrément du Roi, pour remettre, en 1705, ſon Régiment à ſon fils aîné. De ſon mariage, contracté le 16 Décembre 1678, avec *Françoiſe de l'Egliſe*, tante du Cardinal d'*Angervilliers*, d'une ancienne famille de Languedoc, il eut:

1. CHARLES, qui ſuit.

2. & 3. Le Comte de F[illegible]T & le Chevalier BLACONS, qui ont ſervi; le premier mort Capitaine de Cavalerie dans *Savine*; le ſecond, Capitaine au Régiment d'Auvergne, fut tué en 1734, au ſiége de Milan.

Et cinq filles, dont quatre Religieuſes, & la cinquieme morte fille.

IX. CHARLES ARMAND de FOREST de BLACONS, Seigneur de Condillac, Mirabel, Eſpenel & Blacons, qu'il hommagea au Roi en 1738, & dont il donna le dénombrement le 12 Mars 1740; Colonel du même

Digitized by Google

Régiment que ſon pere en 1705 ; & après l'incorporation de ſon Régiment dans celui de Foix, Colonel-Réformé à la ſuite du Régiment d'Auvergne, dans lequel il fit la campagne d'Eſpagne ; fut Chevalier de Saint-Louis, & Brigadier d'Infanterie en 1734. Le Roi obligea les Colonels-Réformés à prendre des Régimens de Milices. CHARLES D'ARMAND eut le troiſieme Bataillon du Dauphiné qui formoit ſon Régiment ; il y ſervit ſous les ordres du Bailli de Givry ; & comme plus ancien Brigadier, il fut placé au Petit-Landeau. Il épouſa, par contrat du 26 Septembre 1713, *Marguerite d'Hieres-de-Thuelin*, fille unique de *Balthaſard d'Hieres*, Marquis de Thueiln, & de *Françoiſe de Collonne-de-Revillac*. L'ancienne Maiſon d'*Hieres-de-Thuelin* eſt éteinte ; elle a donné grand nombre de Chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem ; il en eſt parlé dans l'Hiſtoire de Malte. De ce mariage ſont nés :

1. *N.*..... D'ARMAND, Major du Régiment d'Auvergne, tué au ſiége de Prague.

2. CHARLES-PHILIPPE, qui ſuit.

3. ANDRÉ-BALTHAZARD, né le 28 Mai 1721, appellé l'*Abbé de Blacons*, Doyen du noble Chapitre de S. Pierre de Vienne, Vicaire Général du Diocèſe de Riez, & Député à l'aſſemblée du Clergé de France en 1765 & 1766, Abbé de l'Abbaye d'Aunay, Diocèſe de Bayeux, Ordre de Bernardins.

4. & 5. Et deux filles non mariées.

X. CHARLES-PHILIPPE D'ARMAND, Marquis de Blacons, a fait hommage au Roi en 1756, pour les Terres de Condillac, Mirabel & Blacons & Maiſon-Forte de Thuelin. Il a ſervi pendant dix-ſept ans, en qualité de Capitaine d'Infanterie ; a fait les campagnes d'Allemagne, a paſſé en Corſe, à la ſuite du Régiment d'Auvergne, en qualité de Capitaine-Réformé ; s'eſt trouvé au ſiége de Prague, où ſon frere aîné fut tué, & ſon oncle, frere de ſa mere, qui étoit Capitaine de Grenadiers au Régiment de Royal-Baviere, avec commiſſion de Colonel. Il a épouſé par contrat du 25 Août 1755, *Madelene de Calviere de Boucoieran*, fille du Marquis de ce nom, dont :

1. LUCRETIUS.

2. Et LUCRETIUS-HIPPOLITE, mort au berceau, & trois filles.

Par le mariage de PIERRE D'ARMAND, I du nom, avec Mademoiſelle d'*Agoult*, cette Maiſon eſt alliée à une des meilleures du Dauphiné.

Par celui de PIERRE III avec *Eſperite de Remuſa*, elle eſt alliée avec les *la Tour-du-Pin-Soyan*, &c.

Par celui de JEAN, 1° avec *Marguerite du Gouvernet*, 2° avec Mademoiſelle *de Foreſt*, qui étoit fille d'une *Tour-du-Pin-Gouvernet*, elle eſt alliée avec les *Duras* ; les *Chabrillan* ; les *Oraiſon* ; les *de Veſc* ; les *Lau* ; les *Alaric* ; les *Pélégrin* ; les *Gadoigne*, les *Tolon* & les *du Poët*, &c.

Celui d'HECTOR, avec *Olimpe de Villefranche-Montbrun*, lui donne les alliances de *la Tour-du-Pin*, la *Chaux*, *Montauban* ; une ſœur d'*Olimpe* épouſa le Comte de *Donna*, & leur mere étoit une Comteſſe de Friſe.

Celui d'ALEXANDRE-RENÉ avec Mademoiſelle de l'*Egliſe*, lui donne l'alliance d'*Argenvilliers* du Languedoc.

Digitized by Google

Celui de CHARLES avec *Françoiſe d'Hieres*, lui donne celles des *Colonnes*, des *Revillac*, des *Revol*, des *Villars*, des *Rivoire*, dont la branche aînée s'eſt éteinte dans celle d'*Hieres*. Celle-ci a auſſi fini ſur la tête de cette *Françoiſe d'Hieres*, qui a eu trois freres utérins de M. *Kuffert* & de Madame *Callone*, ſa mere. Le premier, RENÉ, eſt mort Capitaine dans Alſace; le ſecond a été Doyen & Prébendier de la Cathédrale de Straſbourg, & Conſeiller Intime des Princes d'Empire, & le troiſieme a été tué à Prague, Capitaine des Grenadiers au Régiment de Royal-Baviere.

Celui de CHARLES-PHILIPPE avec *Madelene de Calviere*, allie enfin la Maiſon d'ARMAND avec celle de *Calviere*, dont N.... le Marquis de *Calviere*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Cordon Rouge, ci-devant Commandant de la Maiſon du Roi.

La Maiſon d'ARMAND DE BLACONS eſt, par le mariage de quelques-unes de ſes filles, entrée dans celle de *la Tour-du-Pin*, & y eſt doublement alliée.

Les armes : *faſcé d'argent & de gueules, de ſix pieces.*

—ARMAND-DE-GARCINIERE. Cette Famille noble, originaire de la Province d'Auvergne, ſuivant un mémoire envoyé, eſt une branche de celle d'ARMAND, dont nous venons de donner la généalogie, & a, comme elle, pour tige le célebre ARMAND qui vivoit en l'an 1000. Ces deux branches ſont, comme on l'a dit, originaires d'Auvergne, & celle-ci a pour auteur JEAN, qui ſuit, premier ou ſecond fils de PIERRE I; car nous ignorons laquelle des deux eſt l'aînée.

II. JEAN D'ARMAND, Seigneur de Reveſt, de Turris, & du Val-d'Ardennes, ſervit les Comtes de Provence dans les guerres de Naples. Ce fut à cette conſidération que LOUIS III lui accorda, par Lettres-Patentes, données à Coſſance, le onze Mars 1431, pluſieurs dons & priviléges, avec une penſion conſidérable, de même qu'à RAIMOND D'ARMAND, ſon frere, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, qui avoit auſſi beaucoup ſervi dans les guerres que les Comtes de Provence avoient eues. Il épouſa Demoiſelle *Marguerite de Pontevès*, des Seigneurs de Lambect & de Château-Renard, le 16 Janvier 1400. Il lui fut permis, quelques années après, de dépoſer ſon contrat de mariage dans les archives de la Cour des Comptes de Provence, pour y être conſervé, par une prérogative qui n'étoit accordée qu'aux principaux Seigneurs de la Province. Il rendit hommage au Comte de Provence, le 21 Décembre 1437, pour ſes Terres de Turris, du Reveſt & du Val-d'Ardennes. Il teſta le 12 Janvier 1438, & laiſſa de ſon mariage :

1. JEAN, mort ſans poſtérité.

2. GUILLAUME, qui ſuit.

3. & 4. JEAN & RAIMOND, tous deux Chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem.

III. GUILLAUME D'ARMAND, Seigneur de Turris, du Reveſt & du Val-d'Ardennes, obtint du Roi RENÉ des Lettres-Patentes, données à

Digitized by Google

Aix le 26 Février 1473, qui lui confirmerent tous les dons qui avoient été faits à ſon pere, & la même penſion, ainſi qu'à JEAN & à RAIMOND, ſes freres; & ce, en récompenſe des pertes que ſa famille avoit ſouffertes dans les guerres où ils avoient ſervi. GUILLAUME D'ARMAND fut encore fait Chambellan & Conſeiller du Roi. Il fut auſſi co-Seigneur de la Terre de Pierrefeu, par le mariage qu'il contracta avec *Catherine de Pierrefeu*, dont il eut :

1. ROSOLIN, héritier par le teſtament de ſon pere, du 12 Octobre 1479, qui a fait la branche de *Pierrefeu*, éteinte depuis longtems.

2. NICOLAS, légataire de ſon pere, qui ſuit.

3. HUGON.

4. BERENGER, qui fut deſtiné pour être Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem. On ignore s'il l'a été.

5. & 6. CATHERINE & ETIENNETTE.

IV. NICOLAS D'ARMAND vint s'établir à Marſeille, où il épouſa *Madelene d'Armand*, du même nom que lui; on croît même qu'elle étoit de la même famille. Il en eut :

1. ANTOINE, qui ſuit.

2. & 3. MICHEL & HUGON.

4. Et HONORÉ, marié avec *Antoinette de Nantes*: dont il n'eut qu'un fils nommé FRANÇOIS, qui ne laiſſa point de poſtérité, de *Virginie de Caradet*, ſa femme.

V. ANTOINE D'ARMAND, Sieur du Rodier, héritier par le teſtament de NICOLAS ſon pere, du 30 Avril 1523, ſervit le Roi FRANÇOIS I ſur les galeres, & fut Lieutenant de celle nommé *la Lévriere*. Après le ſiége de Marſeille, par CHARLES DE BOURBON, & l'Empereur CHARLES-QUINT, où il reçut quelques bleſſures, il épouſa *Barthélemie de Sicaves*, fille de *François de Sicaves*, d'une famille originaire de la ville de Boniface, & de *Catherine Boëte*. Il eut de ce mariage :

1. FRANÇOIS, qui ſuit.

2. NICOLAS, qui ſervit, tant ſur mer que ſur terre, ſous les régnes de CHARLES IX & de HENRI III. Il eut une Compagnie de cent hommes, lorſqu'on envoya une armée en Portugal, où il perdit la moitié de ſa Compagnie, & fut dangereuſement bleſſé d'une mouſquetade à la jambe gauche. Étant dans le deſſein de rentrer en France, pour ſe faire guérir de ſes bleſſures, il reçut une lettre de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS, par laquelle elle le prioit de s'arrêter dans l'Iſle de Treſere, afin de s'oppoſer aux entrepriſes dont on étoit menacé par les Eſpagnols; & où elle lui marquoit qu'il ne pourroit rendre un plus grand ſervice à l'Etat. Il y demeura & commanda les Troupes qui y étoient, juſqu'à la fin de l'année 1583, qu'il les ramena en France. Le Roi, en récompenſe de ſa bonne conduite, & des ſervices qu'il lui avoit rendus, lui fit expédier des Lettres-Patentes du don du Conſulat de Liſbonne & de toute la Côte, pour le faire exercer par qui il voudroit: il fut enſuite Capitaine de Vaiſſeau de Sa Majeſté, en l'année 1587. Il ſervit enſuite en qualité d'Aide-de-Camp,

Digitized by Google

Camp, pendant le siége de la Rochelle, & fut employé en diverses importantes occasions, par le Baron *de la Garde*, Général des Galeres de France; ce fut dans les fonctions de cet emploi qu'il fut fait prisonnier, dans une embuscade que dresserent les Rochelois. Bientôt il fut échangé, par ordre de la Reine-Mere, & peu de tems après il fut tué dans un combat naval, où il commandoit une escadre.

3. Et MADELENE, mariée avec *Claude de Boniface*, Sieur de Cabannes.

VI. FRANÇOIS D'ARMAND, héritier de son pere, par son Testament du 22 Juin 1535, acquit le 18 Juillet 1577, la Terre & Seigneurie de Garciniere. Il avoit servi dans toutes les guerres d'Italie sur les Galeres, & pendant les guerres & troubles de Provence. Ce fut en considération de ses services que le Roi HENRI III lui permit, par Lettres-Patentes données à Paris, le 23 Avril 1575, de racheter telle Place & Seigneurie aliénée des Domaines de Sa Majesté, à titre de rachat, pour en jouir en conséquence de sa noblesse, en titre de Baronnie. Par d'autres Lettres-Patentes, du 16 Juillet 1578, il inféoda audit Seigneur de Garciniere, & lui donna, en titre d'emphithéose & bail perpétuel, les Seigneuries de Quinson & la Bastidonne, avec toute haute & moyenne juriſdiction, à la pension de trente livres due à Sa Majesté. Le même Prince lui fit encore expédier d'autres Lettres-Patentes, données le 22 Août de la même année, pour le faire jouir d'un jardin situé proche l'Abbaye Saint-Victor, à Marseille, & le tout en récompense de ses services. Il obtint encore du Roi, le 22 Août de la même année, un brevet d'un des Gentilshommes ordinaires de sa chambre, pour pouvoir dorénavant l'exercer, & jouir de tous les honneurs, priviléges & prérogatives attachés à cette charge. Il épousa, le 2 Février 1380, *Louise d'Albi*, fille d'*André d'Albi*, Seigneur de Crose & de Bus, Conseiller du Roi en la Cour des Comptes, Aides & Finances de France, & de *Madelene de la Riviere*. Il fut député par la Ville de Marseille à la Cour, le 10 Avril 1578, pour des affaires d'une grande importance, qui regardoient la Ville de Marseille, & toute la Provence. Il s'en acquitta avec toute la conduite possible; c'est ce qui paroît par une lettre que les Consuls écrivirent au Roi. Il assista encore, le premier Septembre 1580, à une Assemblée générale, tenue en présence de M. le Grand-Prieur de France, Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi, en Provence, où on procéda à quelques Réglemens touchant l'élection des Consuls & autres Officiers de la Ville de Marseille. Ledit Seigneur de Garciniere se trouva placé dans cette Assemblée des premiers, & à la tête d'un grand nombre de Gentilshommes des Maisons les plus considérables de la Province; enfin il employa toute sa vie au service du Roi & au bien de sa Patrie. Ce fut pour l'intérêt de l'un & de l'autre qu'il finit ses jours, en 1594, s'étant fortement opposé à la tyrannie de *Charles de Cazault*, & de *Louis d'Aix*; il tâchoit de se fortifier de ses amis contre ces tyrans, qui, connoissant sa fermeté, son mérite & sa valeur, chercherent les occasions de le perdre;

Digitized by Google

& en effet ils le firent aſſaſſiner dans une de ſes maiſons de campagne, appellé *le Rodier*, proche de Marſeille. Il laiſſa de ſon mariage :

1. JEAN-BAPTISTE, héritier, par teſtament, de ſon pere, du 6 Avril 1591, qui mourut au ſervice du Roi, ſans poſtérité.

2. PIERRE, qui ſuit.

3. MADELENE, mariée avec *Alexandre de Donodée*, Lieutenant-Principal, Civil & Criminel du Siége de Sault.

4. Et ANNE.

VII. PIERRE D'ARMAND, Seigneur de Garciniere, légataire, par le teſtament de ſon pere, aſſiſta aux Aſſemblées de la Nobleſſe, convoquées en 1631 & 1636. Il ſe trouva à l'Arriere-ban que le Maréchal *de Vitry* fit convoquer, pour s'oppoſer aux Eſpagnols, qui vouloient faire une deſcente à Cane. Il épouſa, le 23 Octobre 1616, *Anne de Borelli*, fille de *Louis de Borelli*, & de Dame *Jeanne de Meynard*. Il teſta le 13 Août 1640, & laiſſa de ſon mariage :

1. JOSEPH, qui ſuit.

2. GASPARD, qui, à l'âge de dix-huit ans, fut Lieutenant de la Colonnelle du Régiment de *la Mothe-Houdancourt*. Il ſervit en Catalogne, ſe trouva au ſiége de Roſe, & fut tué à celui d'Orbitelle.

3. ISABEAU, Religieuſe au Monaſtere de Sainte-Urſule, de l'Ordre de Saint-Auguſtin, au Couvent d'Aubagne, en 1646.

4. Et MADELENE.

VIII. JOSEPH D'ARMAND, Seigneur de Garciniere, héritier de PIERRE, ſon pere, fut appellé à l'Arriere-ban que le Comte d'*Alais*, Gouverneur pour le Roi en Provence, fit convoquer, afin de chaſſer les Eſpagnols de nos côtes. Il ſe trouva auſſi à la priſe des Iſles de Sainte-Marguerite ; & il épouſa, le 25 Avril 1646, Demoiſelle *Valentine de Mantillery*, fille de *Jean-François*, & de Dame *Madelene de Mongin*. Il teſta le 9 Février 1661, & eut de ce mariage :

1. JEAN FRANÇOIS, qui ſuit.

2. SCIPION, qui, dans un âge fort jeune, eut une connoiſſance merveilleuſe des ſciences & des mathématiques, dans leſquelles il fit de grands progrès. Après avoir été cinq ans Mouſquetaire, au ſervice de LOUIS XIV, ce Prince lui donna une Compagnie d'Infanterie dans le Régiment de la Reine, en récompenſe des ſciences qu'il poſſédoit. Il commanda un bataillon dans la Vallée de Quairas, où il fit de grandes entrepriſes contre les Huguenots. Il fut tué à la tête de ſa Compagnie, au mois d'Août 1690, à la veille, au retour de la Campagne, d'être reçu Chevalier de Malte.

3. Et FRANÇOISE.

IX. JEAN-FRANÇOIS D'ARMAND, Seigneur de Garciniere, héritier de ſon pere par ſon teſtament, épouſa, le 28 Mai 1691, *Françoiſe de Léon*, fille de *Mathieu de Léon*, Seigneur de Treilles & de Feuillants, en Languedoc, & de Dame *Claire de Boſc*. Il teſta, le 22 Mai 1694, & eut de ſon mariage :

1. JOSEPH, héritier de ſon pere, mort ſans poſtérité.

Digitized by Google

2. SCIPION, qui ſuit.

3. JEAN-FRANÇOIS-MATHIEU, mort au ſervice du Roi.

4. ALEXANDRE, Capitaine d'Infanterie.

5. & 6. VALENTINE-CLAIRE, & MADELENE, mortes au berceau.

X. SCIPION D'ARMAND, Seigneur de Garciniere, épouſa, 1°. le 24 Août 1714, Demoiſelle *Théreſe-Marquiſe de Cypierre*, fille de *Joſeph*, & de Dame *Catherine d'Oſtager*; 2°. le 23 Novembre 1717, Demoiſelle *Françoiſe-Théreſe le Maître*, fille de *Pierre*, Seigneur de Broſſes & de Beaumont, & de Dame *Catherine de Porrade*; 3°. le 9 Février 1723, Demoiſelle *Marie-Gabrielle de Baſtin*, fille de *Jean-Baptiſte de Baſtin*, & de Dame *Catherine de Brionneau*. SCIPION a fait une quatrieme alliance, dont il n'a point laiſſé de poſtérité.

Du premier lit,

1. JEAN-BAPTISTE, mort au berceau.

Du ſecond lit, il eut :

2. JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit.

3. & 4. ANNE & THÉRESE, mortes au berceau.

Et du troiſieme,

5. JEAN-BAPTISTE, rapporté après ſon frere aîné.

6. JEAN-BAPTISTE-SCIPION, mort Garde de l'Etendard-Réal des Galeres.

7. JEAN-ANGE, mort Garde de la Marine.

8. & 9. GABRIELLE-THÉRESE, & THÉRESE-CLAIRE, mortes au berceau.

XI. JEAN-FRANÇOIS D'ARMAND, Seigneur de Garciniere, Ancien Officier des Galeres, fils, du ſecond lit, de SCIPION, & de Demoiſelle *Théreſe le Maître*, a épouſé, le 18 Juin 1748, Demoiſelle *Marie-Théreſe de Gantel-Guitton-de-Mazargues*, fille de *Nicolas de Gantel-Guitton*, Seigneur de Mazargues, & de Dame *Madelene Dumont*. Il a eu de ce mariage,

1. SCIPION, devenu héritier, par le teſtament de ſon grand-pere.

2. & 3. NICOLAS-FRANÇOIS-ANDRÉ, & FRANÇOIS, morts au berceau.

XI. JEAN-BAPTISTE D'ARMAND, fils, aîné du troiſieme lit, de SCIPION, a été Lieutenant dans le Régiment Royal-la-Marine, & quelques années après le Roi lui a donné une Compagnie d'Infanterie dans ſes Troupes de la Marine, aux Iſles de Saint-Domingue, où il s'eſt marié, & il a trois filles :

1. MARIE-ANNE.

2. MADELENE SUSANNE.

3. Et VICTOIRE-CONSTANCE.

Cette généalogie a été dreſſée ſur un mémoire envoyé.

Les armes ſont : *faſcé d'argent & de gueules, de ſix piéces.*

ARMAND DE CHATEAUVIEUX, Famille noble, qui pourroit bien avoir la même origine que celles d'*Armand de Blacons*, & d'*Armand*

Digitized by Google

de la Garciniere, dont nous venons de parler ; quoi qu'il en ſoit, celle-ci a formé pluſieurs branches, dont une établie à Geneve ; une autre dans le Comtat-Venaiſſin ; une troiſieme en Bourgogne ; une quatrieme en Dauphiné ; & une cinquieme à Chaumont, en Baſſigny.

ARNOLPHE ARMAND, mort en 1525, eut de *Raymonde de Pellaſol*, ſon épouſe, d'une noble Famille de Dauphiné,

GUILLAUME D'ARMAND, né à Theus, en Dauphiné, en 1509, mort en 1581, qui eut de *Marthe Dutant*, fille de *Sixte*, Seigneur de Cyquians, mariée le 20 Juin 1532,

1. CLAUDE, qui ſuit.

2. MICHEL, Sieur de Laval, dont l'épouſe fut *Louiſe de la Place*, fille de *François*, Capitaine du Château de Chabeuil en Valentinois, en Dauphiné.

3. & 4. Et deux autres garçons, morts ſans poſtérité.

5. 6. & 7. Et trois filles.

CLAUDE D'ARMAND, né en 1542, joignit à ſon nom celui de Châteauvieux, qui eſt une Seigneurie près Tallard, & dont ſes deſcendans ont toujours porté le nom ; il épouſa *Jeanne d'Iſſautier*, fille de *Sauvaire*, d'une famille noble de Siſteron, &c. mort en 1602, à Mizon, en Provence, de laquelle il eut :

1. ANDRÉ, qui ſuit.

2. GUILLAUME, II du nom, Capitaine de cent hommes de pied ſous le Connétable de *Leſdiguieres*, qui épouſa, le 22 Janvier 1623, *Marguerite de Bernardi*, fille de *François de Bernardi*, Seigneur de Saint-Barthélemi-de-Tallard, auteur des branches du Comtat-Venaiſſin, de Paris, de Flandres & de Bourgogne.

3. & 4. Et deux filles.

ANDRÉ D'ARMAND, né le 11 Avril 1595, fut marié, le 18 Novembre 1613, à *Antoinette de Bardel*, fille de *Georges de Bardel*, Seigneur de Theus & de Moront, dont il eut :

1. GEORGES, auteur de la branche établie à Geneve.

2. CLAUDE, Lieutenant de Cavalerie, tué dans une rencontre, en 1681.

3. ALEXANDRE, mort ſans poſtérité.

4. ANDRÉ, auteur d'une branche éteinte.

5. Et GASPARD, auteur de la branche établie en Dauphiné, & à Chaumont, en Baſſigny, rapporté après ſon frere.

Et quatre filles, qui ont été mariées.

GEORGES D'ARMAND, Sieur de Châteauvieux, né le 28 Avril 1620, mort en 1686, épouſa *Marie Chevalier*, fille de *Pierre*, ſurnommé le *Capitaine*, de laquelle il eut :

ANDRÉ D'ARMAND, II du nom, né en 1650, mort en 1727, laiſſant de *Claudine de Calviere*, ſon épouſe, fille de *François*, Seigneur, Baron de Saint-Côme, & de *Perrinette d'Arzillieres*, de la même famille dont eſt le Marquis de *Calviere*, Lieutenant-Général des Armées du Roi.

Digitized by Google

1. GASPARD, qui ſuit.

2. Et MARIE, mariée à *N... de Latit*, Procureur du Roi, en la Sénéchauſſée de Siſteron.

GASPARD D'ARMAND-DE-CHATEAUVIEUX, né en 1677, Capitaine de Dragons dans les Troupes de la Reine ANNE D'ANGLETERRE, fut fort eſtimé du Duc de *Malboroug*, qui lui confia ſon fils, le Comte *de Riaſton*, lorſqu'il fit le voyage de France : il mourut à Geneve, en 1733, & a laiſſé de *Catherine Deſmons*, ſon épouſe, fille de *Claude* & de *Louiſe de la Condamine*, (mariage célébré le 24 Février 1725),

1. JACQUES, né le premier Avril 1732, marié le 26 Février 1769, à *Madelene*, fille de noble *Léonard de Buiſſon*, ancien Syndic de la République de Geneve, de la même famille que les *de Buiſſon-de-Bauteville*, *Bournazel*, *d'Auſſonne*, établis en Languedoc. *Voy.* BUISSON.

2. FRÉDÉRIQUE-LOUISE, mariée, le 7 Janvier 1751, à Noble *François Grenus*, Capitaine d'une Compagnie au Régiment de *Balthazard*, Suiſſe, au ſervice de France, & Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire du Mérite, fils de noble *Gabriel de Grenus*, vivant, premier Syndic de la République de Geneve, & de Dame *Anne Perrachon*, dont un garçon, né en 1752.

GASPARD D'ARMAND, Sieur de Châteauvieux, cinquieme fils d'ANDRÉ & d'*Antoinette de Bardel*, né le 16 Juin 1636, ſe maria, le premier Septembre 1660, à *Françoiſe Bellon*, de la Ville de Gap, dont, entr'autres enfans,

1. CHARLES, qui ſuit.

2. CLAUDE, mort ſans poſtérité, à l'Iſle Saint-Chriſtophe, en Amérique.

3. JOSEPH, auteur de la branche établie à Chaumont, en Baſſigny, rapportée ci-après.

4. ANDRÉ, né le 8 Juin 1686 tué à ſa premiere campagne, dans le Régiment de *Livry*, Cavalerie.

Et deux filles, qui ont été mariées.

CHARLES D'ARMAND, Sieur de Châteauvieux, né le 2 Mai 1666, Cornette, le 4 Janvier 1689, dans la Compagnie des Chevaux-Légers de *Preſle*; Lieutenant dans la même Compagnie, le 5 Janvier 1690; réformé; puis rentré, le premier Mai 1702, dans le Régiment de *Livry*; mort en 1717; a eu de *Françoiſe de Pinchinat*, ſon épouſe fille de *Jean*,

1. JOSEPH, Seigneur de Châteauvieux, de Jarlet & du Plan, né le 20 Janvier 1707; marié, le 13 Mai 1732, à *Olympe Robin-du-Villars*, de la ville d'Ayguebelle, fille de *François*, Seigneur du Villars & de Notre-Dame-en-Beauchêne, & de *Lucrece de Montauban*, dont il a des enfans.

2. JEAN, d'abord Officier dans le Régiment de la Marche, Infanterie; puis Mouſquetaire dans la ſeconde Compagnie; tué à la bataille d'Ettingen, en 1744.

3. Et MARGUERITE.

Digitized by Google

Joseph d'Armand, Sieur de Châteauvieux, troiſieme fils de Gaspard, & de *Françoiſe Bellon*, né le 25 Février 1674, vint s'établir à Chaumont, en Baſſigny, où il épouſa *Thérese Guérapin*, fille de *François*; Dame de Belleval, par ſucceſſion de *Louis-Gui Guérapin de Vauréal*, ancien Evêque de Rennes, Grand d'Eſpagne de la premiere Claſſe, ſon couſin paternel; morte le 4 Juillet 1769, âgée de quatre-vingt-trois ans. Il ſervit l'eſpace de 40 ans; il commença ſes premieres campagnes dans les Carabiniers, fut fait Cornette, le 11 Janvier 1703, dans le Régiment de *Livry*, Cavalerie; puis Lieutenant, le 27 Janvier 1706; Chevalier de Saint-Louis, le 29 Juillet 1729; Capitaine, le 26 Novembre 1735. Il reçut pluſieurs bleſſures, ſe trouva à pluſieurs ſiéges & batailles, & ſe retira après les campagnes de la guerre de 1743. Il fut maintenu dans ſa nobleſſe par Jugement rendu contre les Maire & Echevins de Chaumont, qui lui diſputoient ſa qualité de *noble*, le 12 Janvier 1739, par M. *Pelletier-de-Beaupré*, Intendant de la Province, & mourut, le 23 Mai 1749, laiſſant de ſon mariage:

Etienne-Joseph d'Armand, Sieur de Châteauvieux, marié le 25 Août 1749, à *Marie-Anne*, fille de *René de Montangon*, Capitaine d'Infanterie, Seigneur de Long-Champs, & de Milliers; & de *Marie-Anne de la Rüe*, de Marſeille, qui a eu de ſon mariage:

René-Joseph, né le 21 Mai 1750, éleve dans le Corps-Royal de l'Artillerie.

De Guillaume, II du nom, ſecond fils de Claude d'Armand, Sieur de Châteauvieux, & de *Jeanne d'Iſſautier*, ſont nés,

1. Alexandre, qui ſuit.

2. Dominique, Maréchal des Logis des Gendarmes de la Garde ordinaire du Roi, en 1667, Chevalier de Saint-Louis, mort ſans poſtérité.

3. Joseph, Religieux, Grand-Vicaire de Cluny, & Prieur-Clauſtral du Pont-Saint-Eſprit.

4. Françoise, femme de *Paul des Seguins*, Capitaine ou Gouverneur de Tulette.

5. Et Jean-Baptiste, Sieur de Châteauvieux, d'abord Lieutenant dans le Régiment du Meſtre-de-Camp, Cavalerie, qui ſe trouva en cette qualité à la bataille de Turkeim, que le Vicomte de *Turenne* gagna ſur les Impériaux, le 6 Janvier 1675. Il s'y diſtingua dans la mêlée par ſon courage & ſon adreſſe, en ſe débarraſſant d'un eſcadron ennemi, dont il étoit enveloppé, & auquel il emporta l'étendard; cette action lui attira des éloges de M. de *Turenne*, & lui mérita une gratification de la Cour. Il quitta le Régiment Meſtre-de-Camp, pour entrer dans les Gendarmes de la Garde ordinaire du Roi, où il parvint au grade de Maréchal des Logis, qu'il avoit en 1686, avec la Croix de Saint-Louis. M. d'*Hozier* en parle, *tome premier*, *partie premiere*, *page 27 de ſon Armorial*. Il fut marié, le 23 Juillet 1697, à *Angélique du Mareſt*, Dame de Jouy, près de Dourdan, Diocèſe de Chartres; fille de *Martin*, Ecuyer, Sieur de Verville, Maître-d'Hôtel de la Reine Anne

Digitized by Google

d'Autriche ; & de Dame *Perrine de Beauvais* : de ce mariage eſt ſorti,

Guillaume d'Armand, III du nom, Sieur de Châteauvieux, Gendarme de la Garde du Roi, puis Capitaine au Régiment de *Sebbeville*, Infanterie, Seigneur de Ville-Louvel, la Motte & Moret, en l'Iſle de France ; marié, 1°. à *Marie-Anne Ferrand*, fille de *Jean-Baptiſte*, Avocat au Parlement de Paris ; & 2°. à Demoiſelle *Françoiſe-Scolaſtique-Abondance Keinglaert*, fille de *Philippe*, Seigneur de Seravenaghen, Meſſenc, Entrenghen, & Lieutenant du Grand-Bailli de la Noble Cour de Caſſel, en Artois ; mourut laiſſant de ſon premier mariage,

1. Alexandre-Jean-Baptiste, Capitaine d'Infanterie, qui épouſa, le 26 Août 1740, *Angélique-Genevieve-Marguerite la Bour*, veuve de *Jean-Baptiſte le Brun*, Ecuyer, Seigneur des Portes, & en a eu Marie-Angélique d'Armand, Dame de Châteauvieux, la ſeule qui reſte de la branche aînée, établie à Paris ; mariée, le 8 Juin 1762, à Meſſire *François de Chozon-de-la-Combe*, Préſident en la Cour Souveraine des Aydes & Finances de Montauban, en Quercy : dont il y a des enfans.

2. Et Pierre d'Armand, Sieur de Châteauvieux, appellé le *Marquis de Châteauvieux*. Il épouſa, le 11 Août 1723, *Catherine-Jeanne Donta*, fille de *Jean*, Conſeiller du Roi, premier Médecin de Madame la Ducheſſe de Berry, & de *Catherine Tartier-de-Chantemelle*, de laquelle il a eu,

1. Pierre, II du nom, appellé le *Comte de Châteauvieux*, Seigneur de Fontaine-Madame-Jacques & la Caille, Serain & Bonpain-lez-Capitaine, en Auxerrois, ancien Officier au Régiment de *Sebbeville*, Infanterie, & marié le 7 Novembre 1768, avec Demoiſelle *Anne-Antoinette*, fille de Meſſire *Dieu-donné de Montéor*, Chevalier, Seigneur de Chéry, Coulangeron & le grand Souſſy, & Dame *Françoiſe-Louiſe-Antoinette d'Aſſigny*, ſa mere.

2. Jean-Baptiste, appellé le *Chevalier de Châteauvieux*.

3. Et Marie-Angélique, morte fille, en l'Abbaye-Royale des Chazes, en Auvergne.

Alexandre d'Armand, Sieur de Châteauvieux, Seigneur de la Garde-Perceval, vint s'établir dans le Comtat-Vénaiſſin, où il épouſa *Françoiſe-Mivre de Canetti*, fille & héritiere d'*Antoine*, ancien Capitaine d'Infanterie, & d'*Antoinette de Martin* ; il eut pour enfans, de ce mariage :

1. Joseph, Sieur de Châteauvieux, Chevalier, co-Seigneur de la Garde-Paréol, Gentilhomme de ſon Alteſſe Séréniſſime, le feu Duc d'Orléans, Major au Régiment d'Orléans, Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis, maintenu dans ſa qualité de *Noble d'extraction*, par Arrêt contradictoire du 26 Septembre 1721 ; mort à Paris, le 19 Décembre 1736, ſans poſtérité : il fit ſon héritier univerſel *N... de Roſtorand*, ſon neveu, fils de ſa ſœur aînée, à condition de porter le nom & les armes d'*Armand de Châteauvieux*, avec ſubſtitution de tous ſes biens aux

Digitized by Google

héritiers les plus proches desdits nom & armes de Châteauvieux, à défaut d'enfans mâles sortis en légitime mariage de son neveu.

2. FRANÇOIS, Sieur de Châteauvieux, Religieux de Clugny, Sacristain de Tulette, Prieur de Saint-Martin, & de Notre-Dame-du-Rouvre.

3. ALEXANDRE, appellé l'*Abbé de la Garde.*

4. MARGUERITE, épouse de *Jean-Baptiste de Rostorand*, Gentilhomme de la ville du Pont-Saint-Esprit, morte en 1755; dont le fils, comme on l'a dit, est héritier des biens de son oncle maternel.

5. & 6. Deux filles, mortes Chanoinesses à l'Abbaye-Royale de Chazes, en Auvergne, dont une a été Prieure de la Maison.

Les armes : *de gueules, à la fasce échiquetée de trois traits d'argent & de sable, accompagnée d'un croissant d'or, en chef; & d'un bœuf passant d'or, en pointe.*

Il y a eu à Marseille une autre famille du nom d'*Armand*, Marquis de Mizon, éteinte depuis peu, de laquelle étoit FRANÇOIS D'ARMAND, Seigneur de Mizon, Chevalier de Saint-Louis, Maréchal-de-Camp, fils de CHARLES, & de *Marguerite de Valbelle*, des Seigneurs de Montfuron. Le dernier de ce nom est LÉON D'ARMAND, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, Capitaine au Régiment aux Gardes, qui a quitté la Croix, & s'est marié, le 28 Avril 1732, par dispense du Pape BENOIST XIII, avec Demoiselle d'ARMAND, sa niéce, fille de FRANÇOIS D'ARMAND, Marquis de Mizon, son frere, & de *Marie-Madelene de Mistrail.* Il est mort depuis quelques années sans postérité: quelque tems après son mariage, le Roi lui donna une pension en récompense de ses services, & le fit Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis. Il avoit un autre frere, LOUIS-NICOLAS, mort Chevalier de Malte. Cette Famille portoit pour armes, comme *Armand de Blacons & Armand de la Garciniere : fascé d'argent & de gueules, de six pieces;* & avoit pour supports *deux aigles d'or couronnés.*

ARMANTIERES, en Champagne, branche de la Maison de *Conflans.* Voyez CONFLANS.

* ARMANTIERES; deux Terres portent ce nom en Flandres, dont l'une appartient à la Maison d'*Egmond.* Voyez EGMOND.

* ARMÉNIE : Les Rois d'Arménie, issus des Rois de Chypre, qui, par les Princes d'Antioche, descendoient, en ligne masculine, des Ducs de Guyenne, ont commencé à MORI DE CHYPRE, quatrieme fils de HUGUES III, Roi de CHYPRE, qui épousa ISABEAU D'ARMÉNIE, fille aînée de LIVON, II du nom, Roi d'Arménie.

Sa postérité a fini à LÉON, II du même nom, son arriere-petit-fils, Roi d'Arménie. Les Sarrazins prirent sa femme & ses enfans, les emmenerent captifs & les massacrerent. Pour lui, il passa en Chypre; de-là en Castille; & puis en France, en 1384, où le Roi CHARLES VI le reçut honorablement, & lui fournit toujours de quoi soutenir sa dignité. Il mourut

Digitized by Google

mourut à Paris en 1363, & fut enterré dans le Chœur de l'Eglise des Céleſtins.

Les Rois d'Arménie portoient pour armes : *d'or, au lion de gueules, armé, couronné d'or, & lampaſſé d'azur.*

* — ARMOISES-D'AUNOY en Lorraine : Les Terres & Seigneuries, d'Aunoy-ſur-Seille, d'Ajoncourt, de Craincourt & dépendances, furent unies & érigées en *Marquiſat*, ſous la dénomination d'*Aunoy*, par Lettres du Duc LEOPOLD, du 16 Décembre 1726, en faveur de CHARLES, Comte des Armoiſes, Conſeiller d'Etat du Duc LÉOPOLD, & Gouverneur des Princes ſes fils, mort ſans enfans, le 9 Octobre 1728, & ayant ſubſtitué le Marquiſat d'Aunoy à perpétuité aux aînés mâles de ſes nom & armes, & ayant nommé pour premier inſtitué ANTOINE-BERNARD, Comte des Armoiſes, aujourd'hui Marquis d'Aunoy, Officier Général au ſervice de l'Empereur; lequel a épouſé, en 1727, *Anne de Beauvau*, fille de *Louis*, Marquis *de Beauvau*, Maréchal de Lorraine. Il n'en a point d'enfans.

CHARLES, Comte DES ARMOISES, créé Marquis d'Aunoy, avoit pour dixieme ayeul, COLART DES ARMOISES, Chevalier, Seigneur de Fléville, qui fut pere, par *Marie de Chambley*, de ROBERT DES ARMOISES, Maréchal de Barrois, qui, d'*Alix de Fléville*, eut, SIMON DES ARMOISES; celui-ci épouſa *Yolande de Morey*, & en eut COLART, qui ſuit, & RICHARD. Ce dernier forma la Branche de *Jaulny*, dont le Marquis de Spincourt.

COLART DES ARMOISES, l'aîné, fut Grand-Bailli de Saint-Michel, & eut de ſa femme *Catherine de Deſſey*, DIDIER, Grand-Louvetier de Barrois, marié, en 1419, à *Jeanne d'Augi*, mere de GUILLAUME, Grand-Louvetier de Barrois, par le decès de ſon pere. Il eut pour fils,

NICOLAS DES ARMOISES, Seigneur de Neuville-ſur-Orne, mort en 1571, laiſſant de ſa femme *Yolande de Nettancourt*,

ANTOINE DES ARMOISES, tué en 1574, ayant été allié à *Iſabeau de Nancy*. Son fils NICOLAS fut pere, par *Antoinette d'Oriocourt*, Dame de la Forte-Maiſon d'Aunoy, de FRANÇOIS, allié à *Antoinette le Bouteiller-de-Senlis*, fille de *Paul*, Comte de Vigeux, & d'*Antoinette de Haraucourt*. De ce mariage ſortit

PAUL, Comte DES ARMOISES, Maréchal de Lorraine & de Barrois, marié, en 1658, à *Henriette de Rieux-de-Sourdéac*, de laquelle il eut pour fils unique,

CHARLES, Comte DES ARMOISES, créé Comte d'Aunoy, lequel avoit épouſé, en 1684, *Lamberte-Conſtance du Faing*, Comteſſe d'Aſſelt, morte en 1745, ayant été Gouvernante des Princeſſes, filles du Duc LÉOPOLD DE LORRAINE. *Tabl. gén. part.* 8, *p.* 109.

ARMUR en Lorraine. *Voyez* LOUVENT.

—ARMUET en Dauphiné. GUILLAUME ARMUET, Seigneur de Bonrepos, vivant l'an 1500, eut deux fils :

Digitized by Google

1. MARTIN, Seigneur de Bonrepos, de la Garcie, de Breſſon, & d'Eſchirolle, Gentilhomme ſervant de Monſieur le Dauphin, fils du Roi FRANÇOIS I; mort ſans hoirs en 1530.

2. Et JEAN, qui ſuit.

JEAN ARMUET, Seigneur de Bonrepos & de Saint-Martin-d'Heres en 1537, épouſa *Jeanne Flotte*, fille de *N.....* *Flotte*, Seigneur de Jarciages, & de *Catherine de la Villette*, ſon épouſe. Il teſta le 22 Novembre 1563, laiſſant:

1. HUGUES, Seigneur de Bonrepos, mort à la guerre contre les Religionnaires de Dauphiné, l'an 1570.

2. LOUIS, mentionné ci-après.

3. LAURENT, Écuyer, mort ſans hoirs.

4. Et MARGUERITE, femme de *François de Viennois*, Seigneur d'Ambel & de Viſan.

LOUIS ARMUET, Seigneur de Bonrepos & de Saint-Martin-d'Heres, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, Lieutenant-Général pour le Roi dans les Montagnes du Dauphiné, épouſa, le 9 Novembre 1570, *Françoiſe de Saint-Marcel-d'Avanton*, fille de *Jean de Saint-Marcel*, Seigneur d'Avanton, Ambaſſadeur à Rome, & Surintendant des Finances du Roi HENRI II, & de *Philippine Aleman*, ſon épouſe, dont il eut:

1. GUILLAUME, qui ſuit.

2. FRANÇOIS, Seigneur de Bonrepos, Prieur de Reveſt, & Doyen de l'Egliſe Cathédrale de Grenoble.

3. FRANÇOISE, Dame de Bonrepos, femme de *N.....* *de Varces*, Seigneur de Briançon.

4. JEANNE, Dame de Bonrepos, femme de *Balthazard de Longecombe*, Seigneur, de Peyſieu, fils de *François Philibert de Longecombe*, Seigneur de Peyſieu, & de *Françoiſe de Diſimieu*, ſon épouſe.

5. Et MARGUERITE, Dame de Bonrepos, femme de *Nicolas Grolier*, Seigneur du Soleil, fils d'*Imbert Grolier*, Seigneur du Soleil, & de *Lucrece d'Albiſſy*, ſon épouſe.

GUILLAUME ARMUET, Seigneur de Bonrepos, eut pour femme, le 10 Juin 1623, *Anne-Catherine de Loras*, fille d'*Abel de Loras*, Seigneur de Montplaiſant, & de *Marguerite du Pré*, Dame de Chamagnieu & du Saix, ſon épouſe.

Voilà tout ce que nous pouvons rapporter ſur cette famille, dont nous n'avons pas reçu de mémoire.

Les armes: *d'azur, à trois caſques ou heaumes d'argent, poſés 2 & 1.*

—ARNAUD, Sieur de Sérouville, de Cajeu, &c. famille originaire du Languedoc, établie en Picardie.

HENRI ARNAUD, Écuyer, teſta le 30 Août 1521. *Catherine Milon*, ſa femme, le rendit pere de quatre enfans; entr'autres, de

JEAN ARNAUD, I du nom, allié, le 18 Octobre 1552, avec *Anne Maſmejan*, qui teſta le 31 mars 1571. JACQUES ARNAUD, leur fils unique, Ecuyer, Seigneur de Saint-Bonnet, & de la haute, moyenne & baſſe

Digitized by Google

Juſtice de Montaren, qu'il acquit le 28 Septembre 1615, teſta le 10 Août 1622. De ſon mariage, accordé le 5 Février 1599, avec *Jeanne Baſtide*, naquirent huit enfans, entr'autres,

1. DANIEL, qui ſuit.

2. Et JEAN, auteur d'une branche, rapportée ci après.

DANIEL ARNAUD, Seigneur de Montaren, eut pour femme *Catherine de Villeneuve*, & teſta le 22 Mai 1668. JEAN-HENRI, ſon fils, épouſa, par contrat du 23 Août 1655, *Eſpérance de Bouet*, & en eut pluſieurs enfans:

1. JEAN-ADAM, d'abord Jéſuite, puis marié avec *Madelene de Laval*, dont eſt né JACQUES-ADHÉMAR D'ARNAUD, Capitaine au Régiment de Forez en 1744.

2 & 3. JEAN-NICOLAS & DANIEL.

4, 5 & 6. CHRÉTIENNE, JEANNE & MARTHE.

SECONDE BRANCHE.

JEAN D'ARNAUD, II du nom, Ecuyer, Seigneur de Saint-Bonnet, quatrieme fils de JACQUES, & de *Jeanne Baſtide*, fut Major du Régiment de Cavalerie d'*Eſquencourt* en 1654, & Lieutenant des Chaſſes du Gouvernement d'Abbeville, par Commiſſion du 14 Février 1678: il fut marié deux fois; 1°. le 29 Novembre 1653, avec *Antoinette de Fléchin*, fille de *Jean de Fléchin*, Seigneur de Wamin; & 2°. le 30 Janvier 1659, avec *Anne Mourette*: de cette ſeconde alliance naquirent ſept enfans, dont trois garçons & quatre filles. Les deux aînés étant morts ſans alliance, CHARLES, le troiſieme fils, qui ſuit, a continué la poſtérité.

CHARLES D'ARNAUD, I du nom, Ecuyer, Seigneur de Sérouville, de Cajeu & de Freterneulle, baptiſé en 1675, épouſa, le 8 Février 1709, *Marie Catherine de Calonne*, fille unique d'*Antoine de Calonne*, Ecuyer, Seigneur des Eſſarts; de ce mariage ſont nés,

1. CHARLES, II du nom, Ecuyer Seigneur de Sérouville, de Cajeu de Freterneulle, & de la Vicomté de Beauvoir, Conſeiller du Roi, Préſident en l'Election d'Abbeville, lequel produiſit les titres de ſa nobleſſe devant M. de *Chauvelin*, Intendant de Picardie, qui, par une Ordonnance du 16 Juin 1734, le déchargea de l'impoſition de l'uſtenſile; & par une autre du 27 Novembre ſuivant, ordonna qu'il ſeroit employé dans le rôle de la Capitation de la Nobleſſe. Il n'a eu que deux filles de ſon mariage avec *Louiſe-Marguerite de la Gorgue*, fille unique de *Jacques de la Gorgue*, ſieur de Rétouval; ſçavoir, CHARLOTTE-MARGUERITE, née le 4 Novembre 1736, & CONSTANCE-JOSEPHETTE D'ARNAUD-DE-BEAUVOIR, née le 20 Avril 1739.

2. JEAN-BAPTISTE, mort jeune.

3. JACQUES-JEAN-BAPTISTE, fait Capitaine au Régiment Royal, Infanterie, en 1745.

4. FRANÇOIS-VITEBRADE.

5. JEAN-BAPTISTE-LIEVIN.

6. WULFFRAN, Religieux.

Digitized by Google

7. MARIE-CATHERINE, Religieuſe Urſuline.

8. Et MARIE-ANNE-MARGUERITE.

Les armes : *de gueules, à un chevron d'argent, chargé de deux palmes de ſinople adoſſées, & accompagné de trois beſans d'or, poſés deux en chef & l'autre en pointe ; écartelé d'argent, à une aigle de ſable, becquée & membrée de gueules, le vol abaiſſé.*

— ARNAUD-DE-ROUSSET, en Provence, ancienne Nobleſſe, qui a pour tige,

I. ALMERAND D'ARNAUD, vivant en 960, qui portoit, ſelon les hiſtoriens de l'Egliſe & de la Ville de Riez, le titre de Seigneur de Mouſtiers, & Prince de la Terre de Riez, *Senior de Moſteriis, & Princeps Terræ Regenſis.* Il laiſſa trois enfans mâles :

1. WIFRED, qui ſuit.

2. GIRENUS, dont la branche ſe termina à FÉLICITÉ, mariée, par contrat du 3 des Nones de Février 1240, avec BERNARD ARNAUD, ſon couſin, Seigneur de Mouſtiers & de Paladol.

3. Et ALMERAD, Evêque de Riez, ſuivant les annales de cette Egliſe.

II. WIFRED ARNAUD, fut Seigneur de Mouſtiers, fit une donation à l'Egliſe de Saint-Maxime de Riez, & aux Moines de Saint-Benoît, par acte paſſé à Mouſtiers, dans le mois de Décembre 1001 ; par ce même acte, que l'on conſerve aux archives du Chapitre de Riez, il s'engage & fait vœu d'aller à la Terre-Sainte, avec quelques-uns de ſes Vaſſaux & de ſes ſerviteus : *Juro me Hieroſolymam iturum, cum quibuſdam Militibus ac ſervis meis ;* cet acte eſt ſigné par GIRENUS, ſon frere, par BERNARD, ſon fils, par ſa femme *Ermengrade*, dont il eut

III. BERNARD ARNAUD, II du nom, Seigneur de Mouſtiers & de Paladol. Il ſigna l'acte ci-deſſus, & eſt qualifié, dans le contrat de Mariage de ſon fils, *Potens vir, Senior.* Il laiſſa de ſon mariage avec *Aſtrude*,

IV. RODOLPHE ARNAUD, Seigneur de Paladol, marié avec *Ingilberte d'Yvrée*, à laquelle il donna, dans ſon contrat de mariage, & aux enfans qu'il auroit d'elle, la Comté de Paladol. L'acte eſt du 7 Mai 1080, ſigné par *Alloët*, Prêtre, & ſe trouve aux archives de l'Abbaye de Saint-Gilles en Languedoc. Il eut de ſon mariage :

1. GUILLAUME, qui ſuit.

2. Et PIERRE, Abbé de Sandras, autrefois du Diocèſe de Nîmes, aujourd'hui d'Alais.

V. GUILLAUME ARNAUD, I du nom, fut Seigneur de Mouſtiers & de Salvaſan, & Comte de Paladol ; il poſſédoit une Terre à Carcaſſonne, & pluſieurs autres Domaines qui lui furent confiſqués, ainſi que la Seigneurie de Salvaſan, par *Bernard Athon*, Vicomte de Beziers, & donnés à *Ferriere de Cabaſſole*, par acte du 4 des Nones de Mars 1124, ſigné par *Jean-Ebrard de Beziers.* Il fit hommage pour ſes Terres à *Raymond Berenguier*, Comte de Provence en 1146, ainſi qu'il appert aux Archives du Roi en Provence, regiſtre *Pargamenorum*, p. 48. Il te-

Digitized by Google

noit le parti des *Berenguier*, contre la Maiſon des *Baux* en 1140. Il eut pour fils,

VI. BERNARD D'ARNAUD, II du nom, Comte de Paladol & Seigneur de Mouſtiers, qui fut préſent, avec l'Archevêque d'Aix, à la donation que *Raymond*, Comte de Provence, fit de la Terre de Caballe, & de divers droits, aux Dames de *la Celle*; (Archives du Roi en Provence, regiſtre *Salamandra*, p. 239, armoire A.) Il épouſa *Félicie de Riez*, ſa couſine, fille de *Bozon*, par contrat du 3 des Nones de Février 1140, ſigné par *Baudouin*, Prêtre, & divers Seigneurs. On conſerve cet acte aux archives de l'Abbaye de Saint-Gilles en Languedoc; de ce mariage naquit,

VII. BERTRAND ARNAUD, Comte de Mouſtiers & de Paladol, Seigneur d'Aigueperce, près Riom en Auvergne, marié avec *Adalazie de Poſquieres*, fille de *Roſtang de Poſquieres*, Seigneur en partie d'Arles & du Château de Trinquetailles, fut préſent à l'acte d'hommage prêté au Comte de Toulouſe, par *Guillaume*, Comte de Forcalquier, en 1195. Le 6 Août 1200 *Guillaume de Valence*, Seigneur de Toulon, lui fit hommage & paſſa reconnoiſſance des biens qu'il avoit à Ollioules ſous ſa Directe; (acte pris par *Rainaud Chautard*, Notaire, aux archives du Luc en Provence). Il eut quatre fils:

1. GUILLAUME, qui ſuit.

2. BERTRAND, II du nom, qui alla s'établir en Auvergne, où étoient ſitués les biens qui lui étoient échus dans le partage qu'il fit avec ſon frere. Il fut chef d'une branche connue & illuſtrée par les grands hommes qu'elle a produits ſous le nom d'ARNAUD, Seigneurs d'Andilly & de Pompone, & aujourd'hui éteinte dans les enfans de SIMON ARNAUD, Seigneur, Marquis de Pompone en Hurepoix, Miniſtre & Secrétaire d'Etat, Ambaſſadeur extraordinaire en Suéde & en Hollande; qui furent: 1. NICOLAS-SIMON, Marquis de Pompone & autres Terres, qui, de ſon mariage avec *Conſtance Harville*, fille de *François*, Seigneur, Marquis de Traînel, n'a laiſſé qu'une fille, *Catherine-Conſtance-Emilie*, morte le 19 Mars 1745, ayant été mariée le 26 Juin 1715, à *Jean-Joachim Rouault*, Marquis de Gamaches. *Voyez* GAMACHES. 2. HENRI-CHARLES ARNAUD DE POMPONE, né à la Haye en Hollande, en 1669, nommé l'*Abbé de Pompone*, Abbé Commendataire de Saint-Médard de Soiſſons en 1693, d'abord Aumônier du feu Roi, Ambaſſadeur de France auprès de la République de Veniſe, Conſeiller d'Etat ordinaire le 28 Novembre 1711, pourvu de la Charge de Chancelier-Garde-des-Sceaux, & Sur-Intendant des Ordres, le 15 Septembre 1716, devenu Doyen des Conſeils par la mort de M. l'Abbé *Bignon*, le 14 Mars 1743. Elu la même année honoraire de l'Académie des Inſcriptions, & Docteur d'honneur en la Faculté des Droits en 1745, mort à Paris le 26 Juin 1756, âgé de quatre-vingt-ſept ans moins quatorze jours. 3. Et CATHERINE-FÉLICITÉ, née vers l'an 1679, mariée, le 13 Août 1696, à feu *Jean-Baptiſte Colbert*, appellé *le Marquis de Torcy*, Miniſtre & Secrétaire d'Etat au Département des affaires étrangeres, &c. *Voyez* COLBERT.

Digitized by Google

3. Pons, Chevalier du Temple de Jérusalem.

4. Et Jean, Abbé de Cîteaux, envoyé en qualité de Légat Apostolique par le Pape Innocent III, à *Raymond*, Comte de Toulouse, en 1203.

VIII. Guillaume Arnaud, hérita des grands biens de son pere, conjointement avec Bertrand, son frere, ainsi qu'il appert par le partage trouvé dans les archives du Chapitre de Riez, aux écritures d'*Honoré Signoret*, le 5 Mars 1220; fut Seigneur de Moustiers, eut plusieurs droits Seigneuriaux dans la ville d'Avignon, où il fut Podestat en 1257; il se maria avec *Jaumette de Barras*, & fut présent, dans le mois de Novembre 1202, à l'accord passé entre le Comte de Provence & celui de Forcalquier; (Archives du Roi en Provence, armoire *Folcalquier*). Il fut député par la Ville d'Avignon pour terminer les différends de cette Province avec les Comtes de Poitou, de Toulouse, & de Provence, ainsi qu'il appert par l'acte de transaction passé à ce sujet entre les Princes & la ville d'Avignon, dans le mois de Mai 1251; (Archives du Roi en Provence, & celles de l'Hôtel-de-Ville d'Avignon). Il passa encore plusieurs autres actes; un, entr'autres, au sujet d'un legs qui avoit été fait par ses ancêtres à la Maison de Saint-Bal, au Montcaveau près de Cavaillon; (acte passé devant *Baudarcy*, Notaire de ce lieu, aux Ides de Septembre 1256). il laissa de son mariage avec *Jaumette de Barras :*

1. Hugues, qui suit.

2. Pierre, d'abord Religieux de l'Ordre de S. Dominique, ensuite Evêque de Sisteron, qui est enterré dans l'Eglise des FF. Prêcheurs d'Aix, derriere le Maître-Autel, où l'on voit encore son Mausolée avec son Epitaphe.

3. Et Berenger, Chevalier du Temple de Jérusalem, qui confirma l'acte de vente de la Seigneurie de Moustiers, faite par Hugues, son frere.

IX. Hugues Arnaud, Seigneur de Moustiers, vendit une portion de cette Seigneurie à *Ribaud de Barras*, son cousin, par acte du 9 Août 1257; (aux écritures de Pons d'*Aquileria*, dans les Archives du Chapitre de Riez en Provence). Il eut pour fils,

X. Guillaume Arnaud, III du nom, Seigneur de Bellegarde, du Brusquet dans la vallée d'Oulx, & de Montpezat, marié avec *Porcelette de Porcelet*, qui lui apporta en dot une partie de la Seigneurie de Lambesc; il prêta hommage au Roi pour ses Terres, le 6 Mai 1320, ainsi qu'il appert aux Archives du Roi en Provence (registre cotté n° 2. des hommages, fol. 61. Arm. *N.*). On trouve encore dans les mêmes Archives un acte de Procuration qu'il fait à ses fils pour prêter un nouvel hommage de ses Terres en son nom. Il est qualifié dans cette Procuration : *Nobilis & potens vir;* (Armoire Z, 17 carré, liasse SSSS, piéce 26. cottée le *Brusquet Valdoulle*). Il eut deux fils & deux filles.

1. Guillaume IV, qui suit.

2. Guillaume V, Seigneur de Châteauneuf-le-Rouge, marié avec

Digitized by Google

Delphine de Sabran, fille d'*Elzéar de Sabran*, dont la branche finit au quatrieme degré.

3. AMILIE, épouſe de *Diomede des Baux*, Seigneur de Cuers & de Pourières.

4. Et AGNÉS, mariée à *Raimond d'Agoult*, Baron de Sault, & de la Vallée d'Oulx, Grand Sénéchal de Provence; (l'acte reçu par *Guillaume Bayard*, Notaire d'Embrun en 1316.)

XI. GUILLAUME ARNAUD, IV du nom, Seigneur de Montpezat, de Lambeſc & de Bellafaire, vendit la Seigneurie de Lambeſc à *Hugues d'Etienne*. On trouve l'acte de cette vente aux Archives du Roi en Provence, regiſtre *Pargamenorum*, fol. 133. Il épouſa *Béatrix des Baux*, fille d'*Hugues des Baux*, Vicomte de Marſeille, Grand Juſticier du Royaume de Naples, & Comte d'Avelin, frere de *N. . . . . des Baux*, Prince d'Orange, ainſi qu'il conſte par la ratification de la vente de Lambeſc, faite par ladite *Béatrix* à *Hugues des Baux*, ſon pere; (aux mêmes Archives, Regiſtre *Pargamenorum*, fol. 137. Arm. *A.*). Il ſervit le Duc de Calabre, fils de ROBERT, Roi de Sicile & Comte de Provence, dans la guerre qu'il fit contre l'Empereur LOUIS de Baviere, en Italie, l'an 1328, & laiſſa trois fils.

1. GUILLAUME V, qui ſuit.

2. GILBERT, Evêque d'Apt en 1364.

3. Et PIERRE, Chevalier de S. Jean de Jéruſalem, Commandeur de Trinquetailles en 1349.

XII. GUILLAUME ARNAUD, V du nom, Seigneur de Montpezat & de Bellegarde, eſt nommé parmi les préſens à l'acte de ratification faite par GUILLAUME IV, ſon oncle, de la vente de Lambeſc; (Archives du Roi en Provence, regiſtre *Pargamenorum*, fol. 138. Arm. *A*). *Raimond d'Agoult*, ſon couſin, Grand Sénéchal de Provence, lui fit procuration, pour recevoir en ſon nom l'hommage des Nobles de la Vallée d'Oulx. L'acte eſt du 24 Juillet 1340, aux écritures de *Jean Portanery*, Notaire d'Hieres, conſervées aux Archives du Luc en Provence. Il fut employé en 1341, pour ſoumettre les Tendiens à l'autorité de JEANNE, Comteſſe de Provence, & de LOUIS, Comte du même Pays; & en récompenſe de ce ſervice, ce Prince & cette Princeſſe lui donnerent l'inféodation de tout ce qu'ils avoient au lieu & Château de Cotignac. Il eut pour fils,

XIII. ANTOINE ARNAUD, Grand-Maître Rational, Seigneur en partie de Montpezat & de Riez, ainſi qu'il appert par le teſtament de *Tiburge de Ville*, ſa ſeconde femme, qui le nomme ſon héritier univerſel, & fait un legs à RAIMOND, que ſon mari avoit eu de *Douce de Blacas*, ſa premiere femme; (aux écritures de *Pierre Barrali*, Notaire à Riez). *André d'Oraiſon* lui fit hommage le 25 Février 1403; (aux mêmes écritures où ſe trouvent encore d'autres actes qui le concernent). Il reçut conjointement avec *Pierre d'Acigne*, Grand-Sénéchal de Provence, l'hommage fait à LOUIS II par *Berenger de Simiane*, Seigneur de Châteauneuf & d'Apt. L'acte eſt pris par *Andrinet de Brexe*, Sécrétaire du Comte de Provence, en 1400, & le 5 du mois de Février; (aux Archives du Luc en

Digitized by Google

Provence). Il n'eut point d'enfans de ſon ſecond mariage, & laiſſa de ſon premier avec *Douce de Blaccas*, fille d'*Albert*, Seigneur de Baudinar & d'Eyguine, qui lui avoit apporté en dot une partie de cette derniere Terre;

1. RAIMOND, qui ſuit.

2. BÉATRIX, mariée avec *Amelias de Gombert*, (ainſi qu'il appert aux Extenſoires B de *Lantelme*, Notaire d'Aix, *fol.* 11. & *fol.* 41.).

XIV. RAIMOND ARNAUD, Co-ſeigneur de Riez & d'Eyguine, & Maître Rational, épouſa *Mabile Bricy*, fille de *Jourdan Bricy*, Grand-Maître Rational, & de *Marguerite Arnaud*; le contrat de ſon mariage eſt du 7 Février 1428. (Notaire *Pierre Barrali* de Riez). Il eut par les droits de ſa femme les Terres de Châteauneuf-le-Rouge, Briançon, Dromon, Antonin, Mazalgues, Saint-Eſtève & Auriac. Il laiſſa pour fils,

XV. PIERRE ARNAUD, Seigneur en partie de Riez, de Tourettes, de Châteauneuf-le-Rouge, marié avec *Béatrix de Faucon*, fille de *Louis de Sauſſé*, Seigneur de Faucon. Il fit ſon teſtament le 6 Juillet 1485, par acte devant *Pierre Urſi*, Notaire de Riez, & eut de ſon mariage,

XVI. HONORÉ ARNAUD, Coſeigneur de Riez & de Châteauneuf-le-Rouge, marié avec *Antoinette Fabri*, fille d'*Etienne Fabri*, Seigneur de Mazan, & Co-ſeigneur de Riez, & d'*Honorade d'Aſtouaud*: il fonda une Meſſe à perpétuité dans l'Egliſe des Cordeliers de Riez, où l'on voit encore ſa Chapelle, & ſes armes dans le Chœur de l'Egliſe. L'acte de cette fondation eſt du 4 Août 1323. (Notaire, *Honoré de Borna*, de Riez). Il fut pere de

XVII. MELCHIOR ARNAUD, Co-ſeigneur de Riez & d'Eyguine, qui épouſa, par contrat paſſé devant *Pierre Ferreri*, Notaire à Riez, le 16 Juillet 1536. *Honorade de Miraillet*, fille d'*André* de *Miraillet*, Seigneur en partie de Riez; & de *Jeanne de Moreton*. Il fit ſon teſtament le 15 Juillet 1586. (Notaire, *Barthelemy Meige*, de Riez). Il laiſſa

1. CLAUDE, qui ſuit.

2. ETIENNE, qui épouſa, par contrat du 4 Février 1582, devant *Albin*, Notaire de Caſtellane, *Claire de Caſtellane*, de laquelle il n'eut qu'une fille, FRANÇOISE, mariée avec *Rolland de Vintimille*, Seigneur de Montpezat.

3. MATHIEU, Co-ſeigneur de Riez, épouſa, par contrat paſſé devant *Albin*, Notaire à Caſtellane, le 28 Février 1588, *Honorade de Caſtellane*, fille de *Balthaſard de Caſtellane*. Il fit ſon teſtament le 20 Janvier 1627, par acte paſſé devant *Gilles*, Notaire à Aix; fit héritier LOUIS, ſon neveu, Conſeiller au Parlement, fils de CLAUDE, & ne laiſſa point de poſtérité.

4. ANDRÉ, Seigneur de Châteauneuf-le-Rouge, de Miravail, du Petit-Gobian, Co-ſeigneur de Saint-Vincent de Mizon, Lieutenant-Général, Civil & Criminel de la Sénéchauſſée de Forcalquier, par proviſion du 23 Janvier 1573, prêta hommage pour ſes Terres, le 18 Juillet 1603, (Archives du Roi en Provence, Regiſtre des Hommages, *fol.* 87): il épouſa, à Forcalquier où il alla s'établir, *Louiſe de Marcelly*. Il fit la branche des Seigneurs de *Châteauneuf*, qui vient d'être éteinte dans la perſonne d'HO-

NORÉ

Digitized by Google

NORÉ ARNAUD, Prêtre & Prevôt de l'Egliſe Con-Cathédrale de Forcalquier, mort le 4 Octobre 1757.

XVIII. CLAUDE ARNAUD, fils aîné de MELCHIOR & d'*Honorade de Miraillet*, vint s'établir à Aix, fut Conſeiller au Parlement de Provence, & un des Commiſſaires députés pour tenir la Chambre Souveraine à Marſeille, afin de pacifier les troubles de la Ligue; fut commis par Lettres Patentes du Roi pour procéder ſouverainement à la taxe des faux Nobles; épouſa, par contrat du 4 Décembre 1584, paſſé devant *Jacques Duvon*, de Saint-Maximin, *Anne d'Agoult*, fille de *Joſeph d'Agoult*, Baron d'Ollieres, Seigneur de Porcieux, Rouſſet, Mimet & le Caſtelet, & de *Melchionne d'Emenjaud*. Il mourut Doyen de ſa Compagnie, laiſſant,

1. LOUIS, qui ſuit.
2. ESPRIT, qui a formé la branche Cadette rapportée ci-après.

3 & 4. & deux filles, mariées dans les Maiſons de *Foreſta*, de *Cologue*, & de *Suffren*.

BRANCHE AINÉE

Des Seigneurs DE ROUSSET & DE VALLONGUE.

XIX. LOUIS ARNAUD, fils aîné de CLAUDE & d'*Anne d'Agoult-d'Ollieres*, fut reçu Conſeiller au Parlement dans le mois de Juin 1611, préta hommage au Roi de ſes Terres de Rouſſet & de Vallongue, en 1640 (Archives du Roi en Provence, Regiſtre des Hommages n°. 18. *fol.* 221. Arm. *N.*), obtint du Roi un brevet de dons de lods & rétention des Terres & Baronnies de Gréoux & Aurefrede, le 14 Juillet 1639, enregiſtré aux Archives de la Chambre des Comptes de Provence, les 12 & 14 Juin 1640, ſigné *Louis Bouthilllers*. Il épouſa *Aymare d'Arene*, fille d'*Antoine d'Arene*, Seigneur de Fabregoulles, Commiſſaire Général de la Marine & Fortifications du Levant, & de *Madelene de Muans*. Sa femme lui fit ériger un Mauſolée & une Epitaphe dans l'Egliſe des FF. Prêcheurs d'Aix, à la Chapelle de la Famille. Il eut pour fils,

XX. LOUIS-ALPHONSE ARNAUD, Seigneur de Rouſſet & de Vallongue, Conſeiller au Parlement de Provence, qui épouſa, le 27 Janvier 1655, (Notaire *François Gilles*), Demoiſelle *Marie de Forbin*, fille *d'André-Anne de Forbin*, Seigneur de Sainte-Croix, Conſeiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, & de *Catherine de Séguiran*; il eut pour enfans:

1. HENRI, qui ſuit.
2. LOUIS-JOSEPH, Chevalier de Malte.
3. THERESE, qui épouſa JEAN-ALPHONSE ARNAUD, ſon couſin.
4. Et ANNE, Religieuſe au Grand Couvent des Dames de Sainte-Urſule d'Aix.

XXI. HENRI ARNAUD, Seigneur de Rouſſet & de Vallongue, préta hommage pour ſes Terres, en l'année 1673, (aux Archives du Roi en Provence, Regiſtre des Hommages, n°. 21. *fol.* 120. Arm. N.). Il épouſa *Elizabeth du Perrier*, fille de *Scipion du Perrier*, Conſeiller au Parle-

Digitized by Google

ment, & de *Suſanne de Fabri-Rians*, par contrat paſſé devant *Onde*, Notaire Royal à Aix, le 3. Septembre 1687. Il fit ſon teſtament le 15 Avril 1716 (*Gilles*, Notaire à Aix), & laiſſa de ſon mariage :

1. JEAN-BAPTISSE TOUSSAINT, qui ſuit.

2. Et MADELENE-FÉLICITÉ, mariée en 1708, avec *Jean-Louis-Hyacinthe d'Eſmivy*, Chevalier, Baron de Moiſſac, Conſeiller au Parlement.

XXII. JEAN-BAPTISTS-TOUSSAINT ARNAUD, Seigneur de Rouſſet & de Vallongue, dont il fit hommage au commencement de ce ſiécle, (ainſi qu'il appert aux Archives du Roi en Provence, Regiſtre des Hommages, n°. 24. *fol* 134. Arm. N.). Il épouſa *Madelene de Coriolis*, fille de *Jean-Baptiſte-Joſeph*, Marquis d'Eſpinouze, Baron de Corbieres, Saint-Jeanet, & autres lieux, Conſeiller du Roi en tous ſes Conſeils, & Préſident à Mortier au Parlement d'Aix, & d'*Iſabeau de Grimaldy*, (par acte devant *Guyon*, Notaire à Aix, le 20 Février 1717.). Il a laiſſé :

1. LOUIS-CHARLES-MARIE, qui ſuit.

2. Et CHARLOTTE, Religieuſe Carmélite à Aix.

XXIII. LOUIS-CHARLES-MARIE ARNAUD, Seigneur de Rouſſet & de Vallongue, Conſeiller du Roi en la Cour de Parlement, a épouſé *Louiſe-Gabrielle de Bruny*, fille de *François de Bruny*, Chevalier, Baron de la Tour-d'Aigues & de ſa Vallée, Seigneur de Cabrieres, Lourmarin & autres lieux, & de *Marie-Louiſe Souſſin*, par acte paſſé devant *Bernard*, Notaire de la Tour-d'Aigues. Il a un fils de ce mariage,

JOSEPH-FRANÇOIS ARNAUD.

BRANCHE CADETTE.

XIX. ESPRIT ARNAUD, ſecond fils de CLAUDE, chef de cette branche établie à Aix, fut Conſeiller en la Cour des Comptes, Aydes & Finances de Provence, & épouſa, par contrat du 1 Mars 1620, paſſé devant *Gilles*, Notaire à Aix, *Polixene de Guirand*, fille d'*Honoré de Guirand*, Seigneur de Brillane, Conſeiller en la Cour de Parlement, & de *Polixene de Blancard*, dont il eut :

1. CLAUDE, qui ſuit.

2. Et *N*..... mariée à *Charles de Fauris*, Seigneur de Saint-Vincent.

XX. CLAUDE ARNAUD, ſuccéda à l'office de ſon pere, épouſa *Catherine de Quiqueran*, fille de *N*..., *de Quiqueran*, Seigneur de Beaujeu, & de *Catherine de Foreſta*, le 3 Octobre 1656. (*Jean d'Arbes*, Notaire à Aix). Il fut pere de,

1. JEAN-ALPHONSE.

2. Et d'ANNE, Religieuſe à l'Abbaye de Sainte-Claire à Aix.

XXI. JEAN-ALPHONSE ARNAUD, marié à THERESE ARNAUD, ſa couſine, fille de LOUIS-ALPHONSE ARNAUD, Chevalier, Seigneur de Rouſſet, Vallongue, & autres lieux, Conſeiller du Roi au Parlement de Provence, & de *Marie de Forbin*. Il a laiſſé de ce mariage :

1. JOSEPH-ANTOINE, qui ſuit.

2. ALEXANDRE.

XX. JOSEPH-ANTOINE ARNAUD, a eu de ſon mariage :

1. JOSEPH-AUGUSTIN.

Digitized by Google

2. Et Marie Anne.

Les armes : *tiercé d'azur, à la fleur-de-lys d'or ; le ſecond, de ſable à la bande d'or ; le troiſieme de gueules, à la roſe d'argent ; à l'écuſſon d'azur en cœur, chargé d'un Lion d'or.*

Généalogie dreſſée ſur le nouvel Armorial de Provence, pag. 60.

—ARNAUD : autre famille Noble de Provence, qui ne remonte qu'à Joseph Arnaud de la ville de Siſteron, qui s'établit à Aix, où il exerça un office de Conſeiller-Sécretaire, Contrôleur à la Chancellerie du Parlement, le 18 Janvier 1685. Il s'allia dans la famille de *Laurens de Vaugreniere*, & eut pour fils,

Joseph Arnaud, Seigneur de Nibles, qui fut reçu Conſeiller au Parlement en 1694 : il épouſa 1°. *N. . . . . de Richery ;* 2°. *Elizabeth de Meyronnet de Saint-Marc.* Il eut du premier lit.

N. . . . . Arnaud, épouſe de *Pierre de Balon*, Seigneur de Saint-Julien, Conſeiller au Parlement.

Et du ſecond lit,

Alphonse-Louis Arnaud, Baron de Vitroles & d'Eſparron, qui exerce l'office de ſon pere depuis le 27 Mars 1727. Il eſt marié avec la fille aînée de *Paul de Suffren*, Marquis de Saint-Canat, de laquelle il a un fils & une fille.

Les armes : *d'azur, au Lion d'or lampaſſé & armé de gueules.*

—ARNAUD : autre famille & différente des deux précédentes. Ignace Arnaud fut pourvû d'un Office de Secrétaire du Roi, près de la Chancellerie d'Aix, le 20 Octobre 1723. Il avoit épouſé, par contrat paſſé dans le mois d'Août 1693, *Anne de Cazeneuve*, fille de *Melchior*, Conſeiller du Roi au Siége Général d'Aix, & de *Catherine de Martel*, dont il a eu :

1. François-Melchior, qui ſuit.

2. *N. . . . .* Arnaud, mariée avec *François-d'Aymar-de-Puy-Michel*, Tréſorier Général de France.

II. François-Melchior Arnaud a été Conſul d'Aix, Procureur du Pays, en 1740 ; s'eſt marié, dans le mois de Mars 1724, avec *Thereſe Cadet*, don il a :

1 & 2. Gaspard, & Georges-François.

3. François-Jean-Baptiste-Sextius, Garde de la Marine ;

4. Et Therese-Françoise.

Les armes : *de gueules, au cœur d'or, ſoutenu d'un croiſſant d'argent, chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.* Extrait du nouvel Armorial de Provence.

—ARNAULD, famille d'Auvergne, éteinte en 1756.

Antoine Arnauld fut un des plus célebres Avocats du Parlement de Paris, ſous le régne de Henri IV, il fut pere de

1. Robert Arnauld, Sieur d'Andilly, à qui *Catherine le Fevre de la Boderie* porta en dot la Seigneurie de Pompone. Robert Arnauld

Digitized by Google

d'Andilly eſt célébre par les ouvrages de Piété qu'il a donnés au Public.

2. Antoine Arnauld, Docteur de Sorbonne, mort à Bruxelles, le 8 Août 1694, fugitif du Royaume, après en avoir été un des plus précieux ornemens, par ſa profonde érudition & ſes écrits.

3. Et Henri Arnauld, mort Evêque d'Angers, le 8 Janvier 1692.

Robert Arnauld eut de ſon mariage,

Simon Arnauld, Seigneur, Marquis de Pompone, en Hurepoix, nommé Miniſtre & Secrétaire d'Etat au département des Affaires Etrangeres, le 31 Octobre 1671, après avoir été Ambaſſadeur Extraordinaire en Suéde & en Hollande; fut diſgracié en Novembre 1679; rappellé au Conſeil, en 1691, mais ſeulement comme Miniſtre. Il mourut dans l'exercice de cette fonction, le 26 Septembre 1699, & eut pour enfans,

1. Nicolas-Simon, Seigneur, Marquis de Pompone & autres Terres, frere aîné de l'Abbé de Pompone, rapporté ci-après; marié, le 11 Mars 1694, à *Conſtance Harville*, fille de *François*, Seigneur, Marquis de Traiſnel, en Champagne, & de Palaiſeau, en Hurepoix, Maréchal-de-Camp, Gouverneur des Ville & Citadelle de Charleville, en Champagne, &c. & grande-tante du Marquis de Traiſnel, aujourd'hui Brigadier d'Infanterie, & Colonel d'un Régiment de ſon nom, mort à Paris le 14 Juillet 1756. Le Marquis de Pompone a eu de ce mariage,

Catherine-Constance-Emilie, morte le 19 Mars 1745, ayant été mariée, le 26 Juin 1715, à *Jean-Joachim Rouault*, Seigneur, Marquis de Gamaches en Ponthieu, d'abord nommé *Comte de Cayeux*, mort Maréchal de Camp, le 4 Février 1751, & pere du Marquis de Gammaches d'aujourd'hui, l'un des Colonels du Régiment des Grenadiers de France. *Voyez* GAMACHES. Le Marquis de Pompone eſt mort le 7 Avril 1737, & ſa femme, le 14 Juillet 1756.

2. Henri-Charles Arnauld de Pompone, né à la Haye, en Hollande, en 1669, &c. Il eſt le dernier du nom d'Arnauld de Pompone & d'Andilly, & le ſeul qui reſte de Simon Arnauld.

3. Et Catherine-Félicité, ſœur de l'Abbé, & du feu Marquis de Pompone, née vers 1671.

Les armes : *d'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux palmes adoſſées d'or, & en pointe d'un rocher de ſix monts, auſſi d'or.*

— ARNAULT, en Périgord : le mot *Arnaldus*, interprété en françois par celui d'*Arnault*, paroît devoir ſon origine aux manoir & Seigneurie des *Arnault-de-Pauſſat*, poſſédés depuis le quinzieme ſiécle par la Maiſon de *Bourdeille*.

La filiation de Meſſieurs d'Arnault ne remonte pas ſi haut que le nom, parce que, dans différentes révolutions, cette Famille a perdu

Digitized by Google

la majeure partie de ſes titres. En 1569 le Château de la Borie, principal manoir des Seigneurs dudit lieu, fut brûlé au paſſage de l'Armée de Meſſieurs les Princes; & en 1575 leur maiſon de Périgueux fut ſaccagée par les Religionnaires, qui en firent une forteresſe, qu'ils occuperent juſqu'en 1581, qu'ils en furent chaſſés par Meſſieurs de *Montardit*, de *Chellaud-des-Fieux*, ſoutenus de pluſieurs Catholiques qui reprirent la Ville de Périgueux, & manquerent de ſurprendre, dans la forteresſe, M. de *Belloxane*, Gouverneur pour le Roi de Navarre. Le Roi HENRI III accorda, en 1578, au Sieur *de la Borie*, en récompenſe deſdites pertes, quatre mille écus, à prendre ſur ſa recette générale de Guyenne. Le don en fut vérifié à la Chambre des Comptes de Paris, en 1580.

Suivant les preuves de la famille d'ARNAULT, faites ſur les titres de la Borie & de Saraſignac, & des remarques ſur ſes alliances, qui m'ont été communiquées, le premier de ce nom, que je trouve, eſt

I. ÉLIE ARNAULT, Damoiſeau, qui vivoit dans le treizieme ſiécle; il eut trois fils :

1. PIERRE, qui ſuit.

2. Un autre, PIERRE, qualifié *Chevalier* en 1346, qui eut de ſa femme, dont on ignore le nom, un fils nommé JEAN, mort ſans poſtérité.

3. Et JEAN, Chanoine du Puy-Saint-Front. Il fut chargé de procuration, par acte paſſé au Puy-Saint-Front de Périgueux, le 30 Septembre 1366, de PIERRE ARNAULT, Chevalier, ſon frere.

II. PIERRE ARNAULT, I du nom, Damoiſeau de Pauſſat, ſe maria avec *Éléonore de Barriere*, femme d'*Olivier d'Abjac*, Seigneur de la Douze. Il tranſigea, à Périgueux, avec *Amalaric de Barriere*, Chevalier, ſon beau-frere, le 21 Juillet 1365. Il eut de ſon mariage,

III. PIERRE ARNAUD, II du nom, Damoiſeau de Pauſſat, qui s'allia avec *Frontone de Merle*, fille de *Guilhem de Merle*, Lieutenant-Général, Juge-Mage de Périgueux, & d'*Alphede de Lur*. De ce mariage vint,

IV. AGMOND ARNAULT, Damoiſeau, Seigneur de la Fage, la Borie, Oſpice, & Maiſon noble de Tâte-Vache, de Brantôme, &c. Il épouſa *Marguerite Bonald-de-Campahac*, ou *Campane*, fille de *Jean Bonald*, Damoiſeau de Montignac, & mere de *Pierre de Bonald*, Evêque de Sarlat en 1446, & de Rieux en 1460. De ce mariage naquirent,

1. PIERRE, III du nom, qui ſuit.

2. Et GUILLAUME, Seigneur de la Chapelle, Homme-d'Armes du Roi de Navarre.

V. PIERRE ARNAULT, III du nom, Seigneur de la Borie, la Fage, &c. ſe maria avec *Marguerite Dupuy*, de la famille de *Dupuy*, Seigneur de la Jarte, en Périgord. Il en eut :

1. LOUIS, qui ſuit.

2. JEAN, Prieur de Cambres, au Diocèſe de Bordeaux, en 1511,

Digitized by Google

enſuite Chanoine de l'Egliſe de Saint-Front de Périgueux, qui teſta le 11 Décembre 1545.

3. JEANNE, mariée avec *Joſeph de Vallier*, Conſeiller au Parlement de Bordeaux, qui eut, entr'autres enfans, *Marthe de Vallier*, épouſe d'*Arnault du Ferron*, Conſeiller au Parlement de Bordeaux, homme célebre par ſes écrits. *Voyez* au mot DU FERRON, dans le Dictionnaire de Moreri.

4. FRANÇOISE, épouſe de *Martial de la Vergue*, Seigneur dudit lieu.

5. Et BERTRANDE, mariée à *Michel d'Alix*, Capitaine de Vaiſſeau.

VI. LOUIS ARNAULT, Seigneur de la Borie, la Renaudie, & Maiſon-noble de Tâte-Vache, eut pour femme *Anne Arnault-de-Golce*, fille de *Jean Arnault*, Seigneur de Golce, & d'*Almoiſe de Belcien*. Il eut la Charge de Conſeiller au Parlement de Bordeaux, le 3 Septembre 1547, & mourut la même année; leurs enfans furent:

1. FRANÇOIS, Chanoine des Egliſes de Périgueux, Grand-Archidiacre de Saint-André de Bordeaux, par réſignation de *François de Salignac*, Evêque de Sarlat, & Doyen de Carenat; par celle d'*Aimard de Ferriere-Sauvebœuf*, Abbé de Saint-Amand. FRANÇOIS ARNAULT, dit l'*Archidiacre* de la Borie, fut député des trois Etats de Périgord, en 1589 & 1590; & du Clergé de Poitiers aux Etats de Blois, en 1578, & de celui de Sarlat, en 1576. *Belleforêt*, qui l'avoit connu, en parle avec éloge dans ſa *Coſmographie*, tome I, page 196; & après lui l'Abbé *Langlet*, le Pere *le Long*, & l'Abbé *Goujet*, le mettent au rang des Hiſtoriens de France, pour avoir écrit les Antiquités du Périgord, & autres Ouvrages. Il ſe démit de ſon Archidiaconat de Bordeaux, après le décès du Seigneur de la Borie, ſon frere, pour celui de Périgueux, afin d'être plus à portée de travailler aux établiſſemens de ſes neveux & de ſes niéces. Il mourut à Périgueux, en 1608, âgé de quatre-ving-dix ans.

2. PIERRE, IV du nom, qui ſuit.

3. LOUIS, Seigneur de Golce & la Treille, qui a fait branche, & dont la poſtérité eſt éteinte dans ſon arriere-petite-fille MARGUERITE ARNAULT, ayeule de *Marie-Thérèſe de Montozon*, Dame d'Arnault.

4. MARIE, mariée avec *Jean de Mayot*, Seigneur de Saint-Vincent.

5. ALMOISE, qui fut femme d'*Antoine Chillaud*, Seigneur de Pronceau. *Chillaud* eſt une famille noble, qui a donné pluſieurs Lieutenans-Généraux au ſiége de Bergerac, & Conſeillers au Parlement de Bordeaux, d'où ſont iſſus les Seigneurs de *Soumenſat*.

6. Et MARGUERITE, mariée à *Raimond de Chalup*, Seigneur de Farerou, dont eſt iſſu, au ſeptieme degré, *Jean de Chalup*, Page du Roi, de la grande Ecurie en 1756, Sous-Ayde-Major des Carabiniers en 1769.

VII. PIERRE ARNAULT, IV du nom, Seigneur de la Borie & de

Digitized by Google

Saint-Laurent, avoit été tonſuré par l'Evêque d'Orléans, le 19 Décembre 1540. C'étoit un uſage qu'on avoit alors, pour conſerver les bénéfices dans les familles, en cas d'évenement. Il eut pour femme *Jeanne de Tricard*, fille de *François de Trïcard*, Seigneur de Roignac, Homme-d'Armes du Roi de Navarre, & de *Marguerite de Ferriere-Sauvebœuf*. Il s'eſt rendu très-recommandable auprès des Rois FRANÇOIS II, CHARLES IX & HENRI III, comme on le voit par pluſieurs commiſſions importantes dont ils le chargerent, & les lettres qu'ils lui écrivirent. Il teſta le 12 Septembre 1585, & eut pour enfans,

1. FRANÇOIS, Seigneur de Saint-Laurent, Capitaine de Cavalerie dans *Montpezat*, tué au Perprat, en Quercy, le 4 Octobre 1591, dans un combat que livra aux Religionnaires M. le Marquis de *Montpezat*, Gouverneur & Lieutenant-Général de Périgord, commandant alors les forces dudit Pays, en l'abſence de M. l'Amiral *de Villars*.

2. ALAIN, qui ſuit.

3. JOSEPH, Chanoine & Prieur de Lurcy, fit une donation à l'Hôpital Sainte-Marthe de Périgueux, le 18 Avril 1599, au nom de FRANÇOIS ARNAULT, ſon oncle, Chanoine, Archidiacre de Périgueux, & Archiprêtre de Valeuil. Il teſta le 10 Novembre 1629, & mourut le 5 Avril 1631.

4. MARIE, Demoiſelle de la Borie.

5. GABRIELLE, mariée, par accord du 7 Juillet 1596, à *Jean de Barberin*, Seigneur de Veſſats. Il n'y eut qu'une fille de ce mariage. *Jean de Barberin* paſſa à de ſecondes noces, le 4 Novembre 1601, avec la Marquiſe de *Montardit de-la-Baylie*. Il fut Gentilhomme ordinaire ſervant du Roi. Il étoit le quatrieme ayeul de M. de *Raignac*, mort Lieutenant-Général des Armées du Roi, & pere des Marquiſes de *Saujon* & de *la Riviere*, en qui a fini la branche des Seigneurs de *Barberin*.

6. TOINETTE, mariée avec *Jean de Leſpinaſſe*, Seigneur de la Roche, le 18 Mars 1602.

7. Et MADELENE, dite Demoiſelle *de Saint-Laurent*.

VIII. ALAIN ARNAULT, Seigneur de la Borie, fut pourvû d'une Compagnie de cent hommes de Gens de pied, dans le Régiment de *Bourdeille*, par commiſſion datée du Camp devant Montauban, le 27 Août 1621. Il avoit épouſé, dès l'an 1603, *Marquiſe de Saint-Aſtier*, d'une des illuſtres & anciennes Maiſons de Guyenne. Elle étoit alliée par *Marguerite de Coſnac*, ſon ayeule paternelle au deuxieme degré, aux Maiſons de *Grammont*, de *Caumont*, de *Montault*, de *Bénac*, & de *Montluc*. Il avoit traité, le 15 Septembre 1606, avec les Maire & Conſuls de la Ville de Périgueux, du dédommagement de ſa maiſon, qui avoit été réduite en forteresſe, qui avoit été brûlée peu de tems après que les Religionaires en avoient été chaſſés, par quelques ſéditions qui perſuaderent au peuple que le Roi s'en ſerviroit pour les contenir. Il mourut en 1666, âgé de quatre-vingt-quinze ans. Leurs enfans furent :

Digitized by Google

1. FRANÇOIS, qui ſuit.

2. ALAIN, Seigneur de la Forêt, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Piémont. Il ſervit long-tems, & s'acquit, par divers faits militaires, le réputation d'un des braves de ſon tems. Il eut un fils naturel, nommé *Louis*, duquel ſont ſortis trois enfans mâles, qui ſe ſont conſacrés à l'Etat Eccléſiaſtique, & s'y ſont diſtingués par leurs vertus & par leur ſavoir. Ces trois freres avoient une ſœur, nommée *Gabrielle*; & en eux a fini cette poſtérité. ALAIN ARNAUD teſta le 1 Novembre 1664.

3. JOSEPH, Chanoine de deux Egliſes de Périgueux, & Archiprêtre de Valeuil. Il reconnut, le 24 Septembre 1662, avoir reçu diverſes ſommes, tant du Seigneur de la Borie, ſon pere, que du Seigneur de Bernabé, ſon frere, leſquelles il veut être imputées ſur ſes droits légitimaires.

4. FRANÇOISE, dite Demoiſelle *de la Borie*.

5. Et GABRIELLE, Religieuſe à l'Abbaye du Bugné, Ordre de Saint-Benoît, du 15 du mois d'Août 1628.

IX. FRANÇOIS ARNAULT, Seigneur de la Borie & de Bernabé, ſe maria avec *Catherine Saunier*, fille de *François Saunier*, Seigneur de Monplaiſir, & de *Marthe Dulau-de-la-Coſte*, le 13 Août 1629. Il ſervit pendant tous les troubles de Périgord, auprès de Meſſieurs les Comtes *de Harcourt*, Marquis de *Sauvebœuf*, & autres commandant les Armées de Sa Majeſté dans cette partie; en haîne de quoi M. de *Chanlot*, Gouverneur pour M. le Prince de Condé dans la Ville de Périgueux, exerça toutes ſortes de violences & d'exactions ſur les maiſons & autres biens qui lui appartenoient. Le verbal qui en fut fait par M. de *Ribeyre*, Intendant en la Province & Armée de Guyenne, le premier du mois d'Octobre 1653, apprécie la perte à plus de vingt mille livres, pour les dégradations ſeules. FRANÇOIS ARNAULT avoit été nommé, dès le 3 Août 1651, par le corps de la Nobleſſe, pour y faire l'office de Sécretaire. De ſon mariage vinrent,

1. FRANÇOIS, Seigneur de Saraſignac, tué le 23 Octobre 1656, âgé de vingt-un ans, dans un combat ſingulier, où Meſſieurs *Dulau*, de *Savignac*, *la Coſte*, *Saunier*, *Monplaiſir*, & *Arnault-de-la-Forêt*, ſon oncle, lui ſervirent de ſeconds.

2. JOSEPH, Seigneur de la Borie, marié avec *Marie de Chabans*, fille de *Claude de Chabans*, Seigneur des *Hommes*, & d'*Iſabeau de la Marthonie*. Il mourut ſans poſtérité.

3. ALAIN, Seigneur de Villatte, avoit été mis, dès ſa plus tendre jeuneſſe, dans l'Etat Eccléſiaſtique; il fut Chanoine de deux Egliſes de Périgueux, & réſigna ſes Bénéfices, en ſe mariant à *Iſabeau de Grimoard*, par accord du 6 Août 1683. Il ſervit, en 1706, avec le corps de la Nobleſſe du Périgord. Il eut un fils, mort au berceau, & une fille, nommée MARIE, Dame de la Borie, aînée du nom, qui porta les biens d'ARNAULT, Seigneur de la Borie, dans la Maiſon *de Loſſe*, par ſon mariage du 21 Septembre 1700, avec *Jean de Loſſe*, Vicomte dudit lieu

Digitized by Google

lieu. Le Seigneur de Villatte mourut à Périgueux, en 1715, âgé de ſoixante-quinze ans.

4. FRANÇOIS, II du nom, qui ſuit.

5. JEAN, Seigneur de Laudonie, ſous-Brigadier des Gardes-du-Corps du Roi, dans la Compagnie du Maréchal *de Duras*. Il donna, le 23 Novembre 1676, procuration à *Jean Dulau*, Chevalier, Seigneur de Savignac, ſon oncle, pour percevoir & recueillir en ſon nom la ſucceſſion à lui avenue de ſon pere. Il étoit mort à Dijon, le 12 Avril 1685.

6. MARTHE, Religieuſe à la Viſitation de Périgueux, du 21 Octobre 1644.

7. FRANÇOISE, mariée le 6 Septembre 1666, avec *Pierre Bouſſier*, Seigneur de Valette.

8. GABRIELLE, dite *Mademoiſelle de Villatte*, mariée avec *David Dupuy*, Seigneur de la Forêt-de-Cornille, qui étoit ayeule de *Pierre de Beaupoil-Saint-Aulaire*, mort Evêque de Tarbes. Elle eſt morte en l'année 1702.

9. Et MARIE, dite *Mademoiſelle de Laudonie*, mariée, le 9 Novembre 1670, à *Poncet de Robinet*, Seigneur de Mayot & de Plaſe.

X. FRANÇOIS ARNAULT, II du nom, Seigneur de la Forêt & de Saraſignac, épouſa *Toinette de Champagnac*, fille de *Henri*, Seigneur du Mas, & d'*Anne Duchêne*, morte le 24 Mars 1737, âgée de quatre-vingt-un ans. Elle étoit petite-fille de *Jean de Champagnac*, Seigneur du Mas, ci-devant Maître des Requêtes de la Reine MARGUERITE, & petite-niéce de *Jean de Lambert*, II du nom, Chevalier de l'Ordre du Roi, mort Lieutenant Général des Armées de Sa Majeſté. FRANÇOIS ARNAULT avoit ſervi en qualité de Mouſquetaire du Roi, & ſe trouva à la convocation de la Nobleſſe du Périgord, aſſemblée au Mont-de-Marſan, en 1674, ſous les ordres de M. le Maréchal d'*Albret*. Il teſta, le 26 Novembre 1692, & mourut à Saraſignac, le 15 du mois d'Août 1693, âgé de cinquante-trois ans. Ses enfans furent :

1. FRANÇOIS-HENRI, qui ſuit.

2. FRANÇOIS, Seigneur de Laudonie, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel au Régiment de *Marſan*, tué à la défenſe d'Ingelſingen, en Baviere, le 17 Mai 1743, âgé de quatre-vingt-huit ans, en ayant ſervi quarante-un dans les guerres d'Eſpagne, de Flandres & d'Allemagne. Il teſta le 26 Février 1703.

3. ALAIN, Chanoine-Régulier de Chancelade, qui teſta le 12 Mai 1699, à ſon entrée dans cette Congrégation.

4. SICAIRE, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de *Montſoreau*, mort en Languedoc, le 5 Avril 1751, ſans avoir eu d'enfans de deux femmes qu'il avoit épouſées.

5. FRANÇOISE, mariée à *Pierre de Chalup*, le 28 Novembre 1696.

6. Et GABRIELLE, Religieuſe à Notre-Dame de Périgueux, le 29 Février 1701, morte en 1736.

XI. FRANÇOIS-HENRI ARNAULT, Seigneur de Saraſignac, Major au

Digitized by Google

Régiment d'Infanterie de *Montſoreau*, par brevet du 22 Janvier 1708, avoit épouſé, par accord du 20 Mars 1705, ſa couſine-germaine *Almoiſe de Champagnac*, fille de *Jean*, Seigneur de Marniaud, & d'*Anne Beaupoil*. Il en eut :

1. JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit.

2. JOSEPH-MARIE, Seigneur de Saraſignac, né le 24 Mai 1716, entré au ſervice en 1733, Capitaine au Régiment de *Talaru* : il fut fait priſonnier de guerre à la bataille de Raucoux, le 11 Octobre 1746, par M. le Prince d'*Hylburghauſen*, avec pluſieurs Officiers de ſon Régiment. Il ſe trouva, avec ſa Compagnie, à la retraite faite après la bataille de Roſbac, en 1757. Le Roi, en conſidération de ſes ſervices, lui donna la même année une penſion de deux cents livres ſur le Tréſor-Royal, & cinq cents livres de gratification, par brevet du 27 Décembre 1758.

3. ELIZABETH, Religieuſe à Fontaine, Ordre de Fontevrault, le 11 Mai 1731.

4. Une autre, ELIZABETH, Dame de la Foi & École Chrétienne, dotée le 10 du mois de Novembre 1743.

5. GABRIELLE, Demoiſelle de Saraſignac, admiſe à Saint-Cyr le 10 Mai 1735.

6. Et ELIZABETH, dite *Demoiſelle d'Arnault*, mariée, par accord du 27 Août 1747, avec *Etienne de Belcier*, iſſu au ſeptieme degré de *François de Belcier*, Premier-Préſident au Parlement de Bordeaux, en 1518.

XII. JEAN FRANÇOIS D'ARNAULT, Seigneur de Saraſignac, Lieutenant dans le Régiment de *Pons*, Infanterie, le 28 Août 1724, & ci-devant Enſeigne de la Compagnie Colonelle, s'eſt marié, le 11 Février 1732, avec *Marie-Thérèſe de Montozon*, fille de *N*..... Seigneur de Léguillac, & de *Marie de Borros*, Dame d'Atur & de Marcancy. Ses enfans furent :

1. DOMINIQUE, Seigneur de Laudonie, né le 22 Août 1733, Capitaine au Régiment de *Mailli*, tué à l'affaire de l'Aſſiète, en Piémont, le 20 Juillet de l'année 1747.

2. FRANÇOIS-HENRI, Seigneur de Saraſignac, qui ſuit.

3. JEAN-FRANÇOIS, Seigneur d'Arnault, né le 19 Mars 1738, Lieutenant au Régiment de *Mailli*, (enſuite *Talaru*) par Lettres de 1747; depuis Capitaine au même Régiment, par Commiſſion du premier Janvier 1758.

4. JOSEPH, dit *le Chevalier d'Arnault*, baptiſé le 30 Octobre 1740, Lieutenant au même Régiment, par Lettres du 6 Juin 1758.

5. Et FRANÇOIS-GABRIEL, né le 3 Juillet 1750.

XIII. FRANÇOIS HENRI D'ARNAULT, Seigneur de Saraſignac, marié, par accord du 18 Janvier 1758, avec *Marguerite de la Croix*, fille de feu *Joſeph de la Croix*, Seigneur de Hautefaye, & de *Marie Ferrand-de-Montaubert*.

Les armes ſont : *d'azur, à la bande d'or, chargée de trois loſanges*

Digitized by Google

de gueules, & accompagnée en chef de trois étoiles d'argent, posées en bande; pour supports, *deux aigles.*

—ARNAY, & anciennement ARNEX : famille noble, d'abord établie à Orbe, & aujourd'hui à Lausane dans le Canton de Berne. Il paroît qu'elle a tiré son nom de la Terre & du village d'Arnay près d'Orbe, située dans le Bailliage de Romainmoutier, Canton de Berne. Cette Terre appartient aujourd'hui à la famille de *Jenner* de Berne.

Ruchat observe, dans l'Abrégé de son Histoire Ecclésiastique du Pays de Vaud, imprimé à Berne en 1707, *in-12, p. 67*, que les premiers & les plus anciens noms de famille étoient ceux des Gentilshommes, qui prenoient le nom de leurs Terres. De-là sont venus les noms des Maisons de *Gruyex*, de *Blonay*, d'*Estavay*, d'*Aubonne*, d'*Arlay*, d'*Arnay*, & autres semblables. Ils étoient déja en usage dès le onzieme siecle.

Le premier connu du nom d'ARNAY, est VALCHERUS ou VAULTIER D'ARNAY, Damoiseau, fils de défunt Seigneur HUGUES D'ARNAY, Chevalier (*Miles*), dont il est fait mention dans un acte du mois de Décembre 1295, où *Etienne*, Abbé de Bon-Mont, en latin *Abbas Boni Montis*, (Monastère, aujourd'hui sécularisé, du Canton de Berne, à deux lieues au-dessus de Nyon, & Chef-lieu du Bailliage de Bon-Mont), atteste que ce VAULTIER D'ARNAY s'étoit rendu caution pour *Jacques de Carnenis*, en françois *de Cuarnens*, Damoiseau.

Noble JEAN-RODOLPHE D'ARNAY, Citoyen de Lausane, est Auteur de plusieurs Ouvrages, entr'autres du *Traité de la Vie privée des Romains*, imprimé à Lausane en 1757, *in-12*, livre très-estimé des Connoisseurs. Il a deux freres, FRANÇOIS-SIGISMOND & GABRIEL-LOUIS D'ARNAY, domiciliés à Lausane.

De cette ancienne famille de Suisse étoit CLAUDE D'ARNAY, qui rendit des services importans à LOUIS XI, qui l'en récompensa en lui donnant, pour lui & ses hoirs mâles, descendans en loyal mariage, la Terre & Seigneurie de Châtelleine, les rentes & tailles annuelles de Pupillen au Comté de Bourgogne.

Les armes sont : *d'argent, à la croix de sable, l'écu réhaussé d'un casque grillé;* cimier, *plumaches de sable & d'argent; lambrequins de sable & d'argent.*

—ARNOLET. JEAN-BAPTISTE ARNOLET-DE-LOCHEFONTAINE, obtint au mois de Juillet 1703, des Lettres, enregistrées le 1 Août suivant, pour l'union de la Terre de la Chapelle au Marquisat de Bussy-le-Château, Seigneurie, qui avoit été érigée en Marquisat par Lettres du mois de Janvier 1699, & enregîtrées le 9 Juillet suivant, en faveur du même JEAN-BAPTISTE D'ARNOLET-DE-LOCHEFONTAINE, Marquis de Bussy-d'Amboise, Vicomte de Pény, Président en la Cour des Monnoies de Paris, & auparavant Conseiller au Parlement d'Aix, mort le 2 Décembre 1706 : il a eu, entr'autres filles, d'*Élizabeth de Creil*, son épouse,

MARIE-ANNE-JACQUELINE D'ARNOLET, morte à Paris le 30 Mars 1741, âgée de soixante-neuf ans, ou environ, sans laisser d'enfans d'*André*

Digitized by Google

de Colombet, Seigneur de Bourg-Baudouin, Vicomte de Pény, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, ancien Lieutenant-Colonel du Régiment de Cavalerie de *Béringhen*, Chevalier de Saint-Louis, & Chambellan du feu Duc de Berry; avec lequel elle avoit été mariée le 30 Juin 1707. Elle a laiſſé pour héritiers les enfans de ſes deux ſœurs aînées, dont la mort eſt rapportée dans le *Mercure de France* du mois de Janvier, & dans celui du mois de Juin 1739, *deuxieme Vol. p. 182 & 1462.*

Les deux ſœurs de Madame de *Colombet*, étoient

1. CATHERINE-ELIZABETH D'ARNOLET, morte à Paris le 19 Juin 1739, âgée d'environ ſoixante-dix-neuf ans, & veuve de *Louis-Abraham de Sahuguet*, Seigneur de Termes, dont elle a laiſſé des filles, mariées, & un fils. *Voyez* SAHUGUET.

2. Et ÉLIZABETH-NICOLE URSULE D'ARNOLET, morte à Paris le 5 Janvier 1749, âgée de ſoixante-douze ans & deux mois, & veuve, depuis le 21 Novembre 1707, de *Nicolas-René Berrier*, Seigneur de Ravenoville, &c. qu'elle épouſa le 27 Décembre 1683. Elle a laiſſé trois filles & un fils. *Voyez* BERRIER.

Les armes : *d'azur, à la Croix de Lorraine d'or, & une bordure diaprée en anſe de panier, fleurdelyſée de huit piéces de même.*

— ARNOULT, en Champagne. POMPÉE D'ARNOULT, Ecuyer, Seigneur de Fontenay, a eu d'*Anne-Marie Magaut*, ſon épouſe,

ÉDOUARD D'ARNOULT, Ecuyer, Seigneur de Fontenay, Sous-Brigadier de la premiere Compagnie des Mouſquetaires de la Garde du Roi, puis Major des Ville & Gouvernement d'Amiens, marié, le 28 Février 1692, avec *Catherine de Saint-Aubin-de-l'Epinay*, élevée à Saint-Cyr, fille de *Claude de Saint-Aubin*, Seigneur de l'Épinay, & de *Marie de Creuſet*. Il fut maintenu dans la poſſeſſion de ſa nobleſſe par Ordonnance de M. *Bignon*, Conſeiller d'État, & Commiſſaire départi dans la Généralité d'Amiens; & il a de nouveau juſtifié, par titres originaux, ſa filiation juſqu'à JEAN D'ARNOULT, ſon cinquieme ayeul, Ecuyer, Seigneur de Fleury, reconnu Noble dès le 17 Janvier 1485.

Les armes : *d'argent, à un chevron de gueules, accompagné de trois cœurs de même, poſés deux en chef & l'autre en pointe de l'écu.*

* ARPAJON. Cette Maiſon, originaire du Rouergue, eſt fort ancienne, & une des plus illuſtres du Royaume. BERNARD D'ARPAJON, le premier dont il ſoit fait mention, vivoit en 1170. La généalogie de cette Maiſon commence, dans les Grands Officiers de la Couronne, *Tom. V, p. 890*, à HUGUES, I du nom, Sire d'ARPAJON, qui fonda en 1287 l'Abbaye de Notre-Dame d'Arpajon-lez-Milau, Diocèſe de Rhodès, pour des Religieux de l'Ordre de Saint-Benoît. Il portoit *de gueules à la harpe d'or.*

HUGUES, III du nom, Sire d'ARPAJON, épouſa *Jeanne de Séverac*, ſœur & héritiere de *Gui de Séverac*. Leurs deſcendans joignirent au nom d'*Arpajon* celui de *Séverac*. La Terre de Séverac eſt poſſedée par les Ducs d'*Ancenis* : voyez SÉVERAC.

Digitized by Google

Les Terres & Seigneuries de Châtres ſous Mont-le-héry, de la Bretonniere & de Saint-Germain, qui ſont toutes trois contiguës l'une à l'autre, furent unies & érigées en Marquiſat ſous le nom d'*Arpajon*, par Lettres du mois de Mai 1720, regiſtrées au Parlement ſéant à Pontoiſe, & à la Chambre des Comptes les 12 & 19 Décembre ſuivant, en faveur de Louis II, Marquis d'ARPAJON, Chevalier de la Toiſon d'or, Lieutenant-Général des Armées du Roi, créé Duc d'Arpajon & Pair de France par Lettres du mois de Décembre 1650, qui ne furent point enregiſtrées.

Le Marquis d'ARPAJON, le dernier de ſon illuſtre Maiſon, n'a laiſſé de ſa femme, *Charlotte le Bas*, de Montargis, qu'une fille unique ANNE-CLAUDE D'ARPAJON, mariée, en 1741, à *Philippe*, Comte de *Noailles*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Grand d'Eſpagne, & Chevalier de la Toiſon d'or, Grand-Croix de Malte, &c. né le 7 Décembre 1715.

Louis, Duc d'ARPAJON, Pair de France, biſayeul de la Comteſſe *de Noailles*, ayant ſauvé l'Iſle de Malte de l'invaſion des Turcs, le Grand-Maître, JEAN-PAUL LASCARIS, lui accorda, du conſentement de l'Ordre, le 30 Mai 1645, le privilége ſingulier, pour lui & ſes deſcendans d'aîné en aîné, de porter l'écu de leurs armes ſur une croix de Malte, comme le portent les Chevaliers de cet Ordre, & qu'un de ſes deſcendans, au choix du pere, ſeroit Chevalier en naiſſant, & Grand-Croix à l'âge de 16 ans.

La Comteſſe *de Noailles*, ANNE-CLAUDE D'ARPAJON, unique héritiere de ſa Maiſon, fut reçue Grand-Croix de l'Ordre de Malte, le 13 Décembre 1745, par une Bulle du 28 Septembre 1741. L'Ordre de Malte a accordé au Comte *de Noailles* ce privilége de la Maiſon d'ARPAJON, en conſidération de ſon mariage avec l'unique héritiere de cette Maiſon. *Voyez* NOAILLES.

Les armes de la Maiſon d'ARPAJON : *écartelé, au 1 de gueules, à la croix de Toulouſe d'or*, qui eſt de Lautrec ; *au 2 d'argent, à quatre pals de gueules*, qui eſt de Séverac ; *au 3 de gueules, à la harpe d'or*, qui eſt d'Arpajon ; *au 4 de France, au bâton peri en barre*, qui eſt Bourbon-Rouſſillon ; *& ſur le tout de gueules, à la croix d'argent*, qui eſt de Malte.

—ARQUEMBOURG, Sieur de Flottemanville, en Normandie, Généralité de Caen. Il eſt parlé dans l'Hiſtoire de Malte, par l'Abbé *de Vertot*, de JACQUES D'ARQUEMBOURG-DE-TOURVILLE, reçu Chevalier de Malte en 1519.

La Roque, dans ſon Traité des Bans & arriere-Bans, dit qu'en la montre de l'an 1470, Vicomté de Montivilliers, pour THOMAS D'ARQUEMBOURG, homme ancien, ſe préſenta GUILLAUME D'ARQUEMBOURG, ſon fils, armé de brigandine, ſalade, avec lui un Page, portant un vouge, & deux chevaux, pour ce un vouger. *Voyez*, ſur ces anciennes armures, pour l'explication, *notre Dictionnaire Militaire*.

C'eſt tout ce que nous ſçavons de la famille d'ARQUEMBOURG, dont les armes ſont : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois roſes de même, deux en chef & une en pointe.*

Digitized by Google

—ARQUIER. PIERRE ARQUIER, Seigneur de Charleval, obtint, dans le mois de Février 1611, des Lettres de Nobleſſe, en récompenſe des ſervices qu'il rendit au Roi, lors des troubles de Provence. Ces Lettres furent enregiſtrées aux Archives de Sa Majeſté à Aix, reg. *Ludovicus*, arm. B, n° 30, *fol.* 24. Les deſcendans de PIERRE avoient fait pluſieurs branches établies à Marſeille, à Arles & à Lambeſc. Il ne reſte plus que celles des Seigneurs *de Barbegaud & de Saint-Paul*, dans ces deux dernieres villes. L'une & l'autre s'y ſoutiennent honorablement, & ont fait de bonnes alliances. La derniere femme qui eſt entrée dans la branche de *Saint-Paul*, eſt de la famille de *Montgrand* de Marſeille. Elle eſt mere de JEAN-BAPTISTE D'ARQUIER, qui ſert ſur les vaiſſeaux du Roi en qualité de Garde de la Marine.

La branche des Sieurs *de Barbegal* ou *Barbegaud*, établie à Arles, eſt actuellement ſoutenue par JOSEPH D'ARQUIER, ancien Officier d'Infanterie, premier Conſul d'Arles en 1733, & marié, en 1739, avec *Trophimette Bégou*, de laquelle il a LOUIS D'ARQUIER-BARBEGAL, Seigneur de Ventabren, qui n'eſt pas encore établi; & deux filles, dont l'aînée, MARIE-URSULE D'ARQUIER, eſt mariée avec le ſieur *de Bertrand*, Seigneur de la Bruyere en Languedoc; & la cadette, Religieuſe à l'Abbaye de Saint-Céſaire de la ville d'Arles.

FRANÇOIS D'ARQUIER, frere de JOSEPH, a été marié deux fois; 1°. avec *Francoiſe de Velin*, ſans poſtérité; 2°. avec la Demoiſelle *de Richard-des Beaumelles*, de laquelle il a des enfans.

Les armes : *d'azur, au pont d'une arche d'argent, ſurmonté d'un lion d'or.* Nouveau Nobiliaire de Provence, *Tom. I, p. 70.*

—ARQUIER : cette deuxieme famille, du nom d'ARQUIER, eſt originaire de Lambeſc comme la précédente. ETIENNE D'ARQUIER, Seigneur de Saint-Eſteve, en eſt la tige. Il fut annobli dans le mois d'Avril de l'an 1655. Ses Lettres furent enregiſtrées aux Archives du Roi le 12 Juin 1657, reg. *Afflictio Provinciæ*, fol. 385. Autres Lettres du mois de Novembre 1698, enregiſtrées le 19 Janvier de l'année ſuivante, par leſquelles le Roi confirme ledit ETIENNE D'ARQUIER dans ſa nobleſſe, non-obſtant la révocation de l'annobliſſement, portée par l'Edit de 1664, Reg. *Propheta*, fol. 133.

I. ETIENNE D'ARQUIER avoit épouſé, en 1643, *Madelene d'Etienne*, de laquelle il eut :

1. LOUIS, qui ſuit.

2. CHARLES, qui entra dans les Mouſquetaires Noirs.

3. JOSEPH, mort Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis, avec brevet de Capitaine de Vaiſſeau.

4. Et ANNE, mariée avec *Joſeph de Blanc-Duveaune.*

II. LOUIS D'ARQUIER épouſa, en 1692, *Gabrielle de Spagnet*, des Conſeillers au Parlement de Provence, de laquelle il eut :

1. MARC-ANTOINE, qui ſuit.

2. Et LOUIS-ALBERT, Chanoine de l'Egliſe d'Aix.

Digitized by Google

III. Marc-Antoine d'Arquier épousa, en 1720, *Gabrielle de Valcroissant*, fille du Commandant pour le Roi de la Citadelle d'Arras. Il avoit servi dans la Compagnie des Cadets aux Gardes, & acquit en 1728 la Terre de Sué. Il fut delivré du droit de franc-fief en 1730, & il est mort sans postérité. Son frere, qui reste seul de cette famille, a hérité de ses biens.

Cette famille vivoit honorablement avant son annoblissement. Elle avoit fait alliance avec les Maisons de *Faudran* & de *Cadenet*, & ses auteurs prenoient la qualité de *Nobles*. On trouve dans l'Histoire de Provence un Ricard d'Arquier, qualifié *Chevalier*. Il commanda en 1335 une Compagnie de cent hommes au siége des Baux sous le Comte *Robert*.

Les armes : *d'or, au lion de sable couronné de même, chargé de trois fasces ondées, alaisées d'argent.*

Nouveau Nobiliaire de Provence, *Tom. I, p. 71.*

——ARQUINVILLÉ en Picardie. Jean d'Arquinvillé, Chevalier, Seigneur de Crapon, épousa *Isabelle d'Avion*, Dame de Saint-Rimaud, dont, entr'autres enfans, il eut

Louis d'Arquinvillé, Seigneur de Saint-Rimaud, qui prit pour femme, *Louise de Soyecourt*, fille de *Charles de Soyecourt*, Seigneur de Mouy, & d'*Isabelle de Châtillon*. Leur fils fut

Olivier d'Arquinvillé, Seigneur de Saint-Rimaud, qui épousa *Andrée d'Aymeret*, Dame de Châteliers en Poitou, fille de *Guillaume d'Aymeret*, Conseiller au Parlement de Paris, & d'*Etiennette de Harlay*, son épouse. Il mourut le 21 Septembre 1520, laissant

1. Louis, qui suit.

2. Et Jean, Chevalier de Malte, mort dans un combat au Levant, le 19 Mai 1557.

Louis d'Arquinvillé, II du nom, Seigneur de Saint-Rimaud, Conseiller au Parlement de Paris, épousa *Marthe Alléaume*, fille de *Jean Alléaume*, Seigneur de Pansy & de Chenoise, & de *Charlote Pinot*, son épouse. Il en eut

1. Louis, mentionné ci-après.

2. Et Anne, femme de *N.....* Seigneur de *Goussencourt*.

Louis d'Arquinvillé, III du nom, Seigneur de Saint-Rimaud, mourut à Paris, âgé de 70 ans, l'an 1590. Il avoit épousé *Susanne de Crenesme*, fille de *François de Crenesme*, Seigneur de Luzarche, & de *Susanne de Mainemares*, son épouse, dont il eut :

1. Susanne, femme de *Jacques-Annibal de Longueval*, Seigneur de Haraucourt, Gouverneur du Castelet.

2. Et Claude, Dame de Saint Rimaud, femme de *Nicolas de Gaudechard*, Seigneur de Bachivillé, dont est sorti *Charles de Gaudechard*, Seigneur de Saint-Rimaud & de Bachivillé, qui épousa *N.... de Mornay*, de la Maison de *Montchevreuil*.

Les armes : *d'hermines, papelonné de gueules.*

Digitized by Google

ARRABLAY, ancienne Maiſon du Périgord, qui a donné un Chancelier de France, & un Cardinal, Evêque de Porto.

JEAN, Seigneur d'ARRABLAY, le premier que l'on connoiſſe, vivoit en 1290.

JEAN, Seigneur d'ARRABLAY, II du nom, Sénéchal du Périgord & du Quercy, fut pere, par ſa femme *Jeanne d'Anlezy*, de PIERRE, & de JEAN, III du nom.

PIERRE D'ARRABLAY, Archidiacre de Narbonne, enſuite de Bourbonnois en l'Egliſe de Bourges, Chanoine de Saint-Quentin en Vermandois, Chancelier de France en 1316, & enſuite Cardinal, Evêque de Porto, du titre de *Sainte-Suſanne*, fut employé en pluſieurs négociations par le Roi PHILIPPE *le Bel*. Il vivoit encore en 1332, & il étoit mort en 1346.

JEAN, III du nom, Seigneur d'ARRABLAY, ſurnommé *le jeune*, Maître-d'Hôtel du Roi, fut à Avignon avec *Philippe de Mornay* pour obtenir du Pape la diſpenſe du mariage du Roi CHARLES *le Bel*. JEAN D'ARRABLAY épouſa *Marguerite de Montliard*, dont il eut deux filles MARGUERITE & JEANNE, toutes deux mariées, la premiere à *Philippe de Courtenay*, Chevalier, Seigneur de la Ferté-Loupiere; & la ſeconde à *Jean d'Andrezel*, ſurnommé *le jeune*, Chevalier & Chambellan de JEAN, Duc de Normandie & de Guyenne. Cette Maiſon a fini en 1346.

Les armes : *bandé d'argent & de gueules, de ſix piéces.*

ARRAC-DE-VIGNES, Baron de Sault, de Navailles, en Guyenne.

JEAN d'ARRAC, Ecuyer, Seigneur de Broſtau & de Vignes, autrement de Romefort & de Beiries, homme-d'armes de la Compagnie de M. *de Poyanne*, épouſa, en 1595, *Madelene d'Anglade*, fille & héritiere de *Louis d'Anglade*, Seigneur de la Maiſon Noble de Vignes, juriſdiction de Sault, dont :

1. BLAISE, qui ſuit.

2. Et ANNE, mariée le 2 Février 1627. (contrat du 19 Février 1623), au Seigneur de Baringue, *Gaſton de Lomagne-Terride*. Voyez la pag. 38 de l'Abregé, imprimé en 1757, de la généalogie des Vicomtes de *Lomagne*, avec privilége du mois de Juin, dédié au Maréchal-Duc de *Mirepoix*.

BLAISE D'ARRAC-DE-VIGNES, Ecuyer, ſon arriere-petit fils, Baron de Sault, de Navailles, Seigneur de Naſſiet, de Marpaps, &c. épouſa, le 23 Février 1616, *Marie d'Abbadie-d'Arbocave*, fille de *Pierre d'Abbadie*, Baron d'Arbocave, & niéce de *Bernard d'Abbadie*, Evêque de Dax. Il en a eu, entr'autres enfans,

JOSEPH D'ARRAC-DE-VIGNES, Ecuyer-Baron de Sault, de Navailles, Seigneur de Naſſiet & de Marpaps, né le 24 Décembre 1716, & marié, le 14 Octobre 1735, à *Marie de Laur*, fille de *Charles-Céſar de Laur*, Baron de Leſcur, Lieutenant des Maréchaux de France, & de *Marthe de Faget*. Leurs enfans ſont :

1 & 2. ALEXANDRE & HENRI, Seigneurs de Sault, Ecuyers, nés jumeaux le 29 Octobre 1740.

3. CHARLES-

Digitized by Google

3. CHARLES-DANIEL, Seigneur de Sault, Ecuyer, né le 24 Janvier 1732.

4. Et LOUISE-JOSEPHE, née le 24 Janvier 1738.,

Les armes : *d'argent, à un ſanglier de ſable paſſant, écartelé d'azur, & une aigle à deux têtes d'or, ayant le vol abaiſſé.*

* ARRAGON : Royaume ſitué entre les Pyrénées du côté de la France, la Navarre & la Catalogne, le Royaume de Valence & la Caſtille ; il ne faiſoit qu'une partie du Royaume de Navarre, juſqu'à la mort de SANCHE, III du nom. La premiere race des Rois d'Arragon a commencé à RAMIR I, fils naturel de SANCHE III, mort en 1063, & a fini à RAMIR II, ſurnommé *le Moine*, mort en 1147.

La ſeconde race a commencé à RAIMOND BÉRENGER, IV du nom, Comte de Barcelonne, qui portoit, *d'or, à quatre pals de gueules :* ſes armes ſont dites depuis lui, *armes d'Arragon*, quoiqu'elles ne ſoient que celles de Barcelonne. Il avoit épouſé PETRONILLE, Reine d'Arragon, fille du précédent. Sa race a fini dans la perſonne de MARTIN, Roi d'Arragon, mort le 31 Mai 1430. Après la mort de ſon fils, les Etats d'Arragon & de Sicile reconnurent pour leur Roi légitime FERDINAND de Caſtille, Duc de *Panafil*, qui donna origine à la troiſieme race des Rois d'Arragon.

Les Royaumes de Caſtille, de Léon, d'Arragon, réunis par le mariage de FERDINAND V, Roi d'Arragon, & d'ISABELLE, Reine de Caſtille, de Léon, &c. ne formerent plus qu'un ſeul Royaume, ſous le nom d'Eſpagne, dont PHILIPPE, Archiduc d'Autriche, pere de l'Empereur CHARLES-QUINT, fut le premier Roi par ſon mariage avec JEANNE, héritiere de toutes les parties de ces vaſtes États, en Europe & en Amérique.

De la ſeconde race des *Rois d'Arragon*, ſont ſortis les *derniers Ducs d'Urgel*, les *Comtes de Prades*, les *Comtes d'Empuries*, les *premiers & derniers Rois de Sicile*, les *Ducs d'Athènes*, les *Rois de Majorque*, les *Seigneurs d'Ixar*, les *Comtes de Provence*, & les *Ducs Segorbe*. Voyez *Moreri* au mot ARRAGON *pour toutes les différentes branches.*

ARRAGON-SAINT-SEVERIN, Maiſon des plus illuſtres & des plus anciennes d'Italie, au Royaume de Naples. Le nom de *Saint-Severin* y eſt trouvé dès le XI ſiécle : la Baronnie de Saint-Severin dans ce Royaume, fut d'abord ſon ſeul patrimoine. Elle prit le nom d'*Arragon*, depuis *Antoine-Marie de Saint-Severin*, I du nom, nommé *Antoine-Marie d'Arragon-Saint-Severin.* Voyez SAINT-SEVERIN D'ARRAGON.

—ARRAS : JEAN D'ARRAS, Ecuyer, Seigneur d'Andreci, dont il fit hommage au Seigneur de *Montcornet*, le 12 de Septembre 1514, étoit cinquieme ayeul de *Philippe d'Arras*, Ecuyer, Seigneur de Prouilli & de Montigni-ſur-Veſle, marié le 25 Avril 1718, avec *Claude-Françoiſe Ducheſne*, fille de *Jacques Ducheſne*, Seigneur de Joui, Gouverneur du Château de Bouillon, Chevalier de Saint-Louis, & de *Françoiſe Brice.*

Digitized by Google

De ce mariage eſt iſſu, entr'autres enfans, MARGUERITE-THERESE-MARIE D'ARRAS-DE-PROUILLI, baptiſée le 20 Février 1720, & reçue dans la Maiſon de l'Enfant-Jeſus à Paris, ſur les preuves de ſa Nobleſſe, qui remontent par titres à JEAN d'ARRAS, ſon ſixieme ayeul.

Les armes ſont : *d'argent, à un chevron d'azur, accompagné en chef de deux oies de ſable, becquées & onglées de gueules, & affrontées.*

— ARREL, ou AREL ſuivant l'Armorial de Bretagne, par *Gui le Borgne*, imprimé à Rennes en 1681.

HENRI ARREL, Seigneur de Kermarquer, vivant l'an 1330, laiſſa pour fils,

ROBERT ARREL, Seigneur de Kermarquer, célébre par le combat des Trente, pour l'honneur de ſa nation, l'an 1350. Il épouſa *Jeanne de Penhoet*, dont ſortit,

OLIVIER ARREL, I du nom, Seigneur de Kermarquer, Chevalier, qui fut du combat des Trente, avec ſon pere. Il eut pour femme *Olive du Chaſtel*, & eut pour fils,

OLIVIER ARREL, II. du nom, Seigneur de Kermarquer, qui épouſa *Catherine de Kerrimel*, fille d'*Alain*, Seigneur de Kerrimel, & en eut,

OLIVIER ARREL, III du nom, Seigneur de Kermarquer. Il fut conjoint avec *Jeanne de Kergorlay*, dont ſortit,

OLIVIER ARREL, IV du nom, Seigneur de Kermarquer. Sa femme fut *Clemence de Guermeur*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Guermeur & de Ponthon, dont il eut :

1. JEAN, duquel nous allons parler.
2. HUON, Chevalier, pere de LANCELOT, auſſi Chevalier.
3. Et OLIVE, femme d'*Yvon*, Seigneur de Kerouſy.

JEAN ARREL, Chevalier, Seigneur de Kermarquer, eut pour femme *Jeanne de Ploeuc*, de laquelle il eut :

1. PIERRE, mentionné ci-après.
2. PERRONNELLE, femme de *Pierre de Troplong*, Seigneur de Kerhis.
3. MARIE, femme d'*Olivier de Coetmen*, Seigneur de Boisguzence, fils de *Triſtan de Coetmen*, Seigneur de Boisguzence, & d'*Anne de Robien*, ſon épouſe.
4. Et CATHERINE, femme d'*Olivier*, Seigneur du *Pontglon*, dont ſortit *Beatrix*, dame du *Pontglon*, femme de *Jean de Romillé*, Seigneur de la Cheſnelaye.

PIERRE, Seigneur de Kermarquer, en 1476, épouſa *Jeanne de la Feuillée*, fille de *Jean*, Seigneur de *la Feuillée*, & de *Tiphaine le Vayer*, ſon épouſe, dont il eut :

1. MARGUERITE, qui ſuit.
2. Et JEANNE, femme de *Roland*, Seigneur du Rouvre.

MARGUERITE ARREL, Dame de Kermarquer, fut mariée avec *Jean l'Eveſque*, Chevalier, dont ſortirent un fils & une fille.

1. FRANÇOIS, mentionné ci-après.
2. Et BARBE, femme de *Pierre du Tertre*, Seigneur de Pennesn, fils

Digitized by Google

de *Pierre du Tertre*, Seigneur dudit lieu, & de *Jeanne de l'Eſquildry*, ſon épouſe.

François l'Evesque, Seigneur de Kermarquer, voyant périr en la perſonne de ſa mere la Maiſon des Arrels, prit des lettres du Roi pour en porter le nom, & épouſa *Françoiſe de Coëtadres*, devenue veuve & remariée à *François*, Seigneur de Goëſbriant. Il en eut un fils & trois filles.

1. Pierre, qui ſuit.

2. Marguerite, femme de *Guillaume le Moyne*, Seigneur de Rambloube.

3. Marie, femme de *François*, Seigneur de Kerouſy.

4. Et Lucrece, femme de *Henri*, Seigneur du *Recheau*.

Pierre Arrel, Seigneur de Kermarquer, épouſa *Louiſe de Goëſbriant*, fille de *François*, Seigneur de *Goësbriant*, & d'une autre femme que *Françoiſe de Coëtadres*. Il en eut les enfans qui ſuivent;

1. François, mentionné ci-après.

2. Jean, Seigneur de Coeſquer, auteur d'une branche rapportée ci-après.

3. Roland, Seigneur de la Fontaine, qui épouſa *Jeanne de Kergrehe*, fille du Seigneur de Kerlioné, dont il n'eut point d'enfans.

4. Françoise, femme de *Roland de Pluſquellec*, Seigneur de Boiſriou.

5. Et Anne, femme de *Pierre le Lay*, Seigneur de Kerdala.

François Arrel, Seigneur de Kermarquer, fut marié deux fois; 1°. avec *Jeanne de la Lande*, fille d'*Alain de la Lande*, Seigneur de Reſtmeur; & 2°. ſans enfans, avec *Jeanne du Coeſquer*, veuve d'*Yves de Quelen*, Seigneur de Loguenel. Il eut du premier lit:

1. Renée, Dame de Kermarquer, & du Reſtmeur, mariée 1°. avec *Jean Guegnen*, Seigneur de la Grandville; 2°. avec *Jean Budes*, Seigneur de la Coube, fils de *Jacques Budes*, Seigneur du Hirel, & de *Béatrix de Romillé*, ſon épouſe; & 3°. avec *Louis du Cambout*, Seigneur de Beſſay, fils de *François du Cambout*, Seigneur du Pontchaſteau, & de *Louiſe du Pleſſis*. Elle mourut ſans enfans en 1642.

2. Et Anne, Dame de Kermarquer, après ſa ſœur, femme de *Julien Budes*, Seigneur de Blanchelande, fils de *Jacques Budes*, Seigneur du Hirel, & de *Béatrix de Romillé*, ſon épouſe.

Branche des Seigneurs DE COESQUER.

Jean Arrel, Seigneur de Coeſquer, ſecond fils de Pierre Arrel, Seigneur de Kermarquer, & de *Louiſe de Goesbriant*, ſon épouſe, prit pour femme *Françoiſe*, Dame de *Kermerchon*, fille de *Pierre*, Seigneur de *Kermerchon*, & de *Lucrece le Chenoir*, ſon épouſe, dont:

Pierre Arrel, Seigneur de Kermerchon, Capitaine d'une Eſcadre de Vaiſſeaux pour le ſervice du Roi, qui épouſa *Jeanne de Coëtenſcoure*, fille de *René de Coëtenſcoure*, Seigneur de Kernenny, & de *Marie de Kerret*, ſon épouſe, dont ſont ſorties deux filles:

1. Marie, femme de *Sébaſtien le Bigot*, Seigneur de Kerjegu;

2. Et *N.*....

Digitized by Google

Voilà ce que nous apprend un mémoire que nous avons ſur cette ancienne Nobleſſe; nous ignorons ſi elle ſubſiſte encore.

Les armes ſont : *écartelé, d'argent & d'azur.*

* ARREN, en Béarn, Diocèſe de Leſcar, Terre & Seigneurie érigée en Baronnie par lettres de..... en faveur de *N*..... *de Meſplez*. Elle a enſuite paſſé, par les Femmes, à *N*..... *de Cazeau-Major*, qui la poſſede actuellement.

* ARRICAN, dans le Diocèſe de Leſcar en Béarn, Terre & Seigneurie érigée en Baronnie en faveur de *N*..... *d'Abadie*; par ſa mort elle eſt échue à *N*..... *d'Artagnan*, ſa niéce, veuve de *N*..... *de Monteſquiou-d'Artagnan*, Seigneur de Beouſté & de Taraſteix.

ARROS, en Béarn : c'eſt une des douze premieres Baronnies de cette Province; elle a donné ſon nom à une noble & ancienne Maiſon. Oddo d'Arros, le même qui vivoit en 1097, eſt reconnu par l'Egliſe de Leſcar pour un de ſes bienfaiteurs; de lui deſcendoit probablement Guilain d'Arros, Sieur de Rode, créé *Baron-Juge* de Cour-Majoure en 1220; Cette Cour-Majoure étoit compoſée de douze Principaux Gentilshommes du pays, leſquels prirent pour eux & leur poſtérité, & privativement à tous autres, le titre de *Baron-Juge* de ladite Cour.

Le Seigneur d'Arros fut un de ces douze Barons, il aſſiſta à la tenue de cette Cour en 1262.

Ramond d'Arros, deſcendu de Guilain, fut auſſi préſent à la tenue de la Cour-Majoure en 1337.

Le noble Baron Endenod d'Arros ſuivit, en 1344, Gaston XI, Comte de Béarn & de Foix, contre les Anglois. La Nobleſſe, qui accompagna ce Prince, étoit fort illuſtre. Cet Endenod, Seigneur & Baron d'Arros, & Arrod-Ramonnet, ſon fils, accorderent, le 3 Juillet 1349 pluſieurs priviléges aux habitans du Boſc-d'Arros.

Il y a à remarquer ici, ſur la particule *en*, qu'anciennement la ſeule Nobleſſe pouvoit la prendre. En-Ramonnet ou Ramond, Baron d'Arros, Sénéchal de la Province, étoit fils du précédent & pere d'En-Peyrouton, qui ſuit, dans un contrat de vente de l'Abbaye laïque de Laruns. Ledit Ramond eſt qualifié, dans cet acte, de *haut & redoutable Seigneur.*

En-Peyrouton ou Péez, Seigneur & Baron d'Arros, rendit hommage à ſon Souverain le 15 Juin 1428. En 1446, il fut un des nobles & puiſſans Barons qui ſe rendirent caution de la dot de *Catherine de Coaraſe*, qui épouſoit *Mathieu*, Comte de *Foix* & de *Comminges*. En 1453, il fit un *affievement*, auquel fut témoin ſon couſin En-Jean d'Arros, Abbé Laïc de Beuſte, lequel En-Jean fut pere d'En-Peyrouton d'Arros, auſſi Abbé Laïc, allié à *Peyronne de Bocth*, fille de l'Abbé-Laïc d'*Aſſon*.

En-Péez, Seigneur, Baron d'Arros, s'allia à Noble *Violant*, fille de *Moſſen d'Urrias*, Chevalier, & de Dame *Conſtance Cortils*, ſa femme, comme il appert par un acte du 11 Août 1458.

Digitized by Google

En-Rogir, Seigneur & Baron d'Arros, fils de Péez, fut pere de Jean, & de Peyrouton, qui fut Abbé Laïc de Beuſte. Cette Abbaye Laïque paroît avoir toujours fait le partage des Cadets de la Maiſon d'Arros.

Jean, Baron d'Arros, fut pere de Bernard, Lieutenant-Général des Royaume de Navarre & Souveraineté de Béarn, dont la fille unique Elizabeth, veuve, ſans enans, de Henri d'Arros, de la branche de *Beuſte*, s'allia à *Pierre de Contaud-Biron.* Voyez GONTAUT.

Peyrouton d'Arros, frere de Jean, Baron d'Arros, s'allia à *Jeanne de Beuſte.* Il teſta en 1532, & nomma pour ſon exécuteur teſtamentaire, ledit Jean, Baron d'Arros.

Hélie d'Arros, Abbé de Beuſte, fils de Peyrouton, s'allia à *Jeanne de Neys Coarace*, & fut pere de Bernard, lequel, avec quatre de ſes freres, tous Chefs & Capitains, accompagna Henri-*le-Grand* en toutes les guerres.

Bernard d'Arros, Abbé de Beuſte, fut pere de Jacques, qui ſuit, & de Jean, qui a fait la branche d'Arros, dite d'Argelos, dont eſt le Capitaine de Frégate de nom.

Jacques d'Arros, s'allia à *Anne de Béarn*, & fut pere de Jean, allié à *Catherine de Montaut-Navailles*, tante du Maréchal.

Jean d'Arros obtint l'érection en Baronnie des Terres de Viven, Argelos & Auriac, en conſidération de l'ancienneté de ſa Maiſon & des ſervices de ſes ancêtres, entre leſquels eſt cité Arnaud d'Arros, Ecuyer de Henri II, Roi de Navarre, fait priſonnier avec lui à Pavie, & duquel l'Auteur de l'Hiſtoire de Foix & de Béarn (*Olhagaray*) fait une mention diſtinguée. Jean eut trois fils :

1. Jean, Baron de Viven, fils aîné du précédent, qui n'eut qu'une fille, mariée au Marquis de *Meſplez*.

2. Pierre, dit *le Baron d'Argelos*, Colonel du Régiment de Languedoc, mort ſans enfans de ſon mariage avec *N..... de Lannoy*, fille de *N..... de Lannoy*, Baron de Wolmerange.

3. Et Jean, Seigneur de la Mothe, d'abord Major du Régiment de Boufflers, puis Chevalier d'honneur au Parlement de Metz, allié à *Jeanne de Bachellé*, dont Armand, appellé *le Comte d'Arros*, chef de ſa Maiſon, Lieutenant-Général des Armées du Roi. De ſon mariage avec *Catherine de Pillemen*, ſont nés

1. Charles, allié à *Marie-Catherine*, fille de *Nicolas Champion*, Seigneur d'Ancy, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine d'Artillerie, & de *N.... le Goux*, ſon épouſe.

2. Hector, Meſtre-de-Camp, Exempt des Gardes-du-Corps.

3. Dorothée, Chadoineſſe de Poulangis.

4. Marie-Esther, épouſe de *Louis le Goullon-d'Hantioncourt*, Chevalier, Chambellan du feu Roi de Pologne.

5. Marguerite, épouſe de *Michel-Judith de Sagey*, Chevalier, Seigneur de Neizey, Pierrefontaine, reçu à la Confrairie noble de Saint-Georges.

Digitized by Google

6. Et BARBE Religieuſe à la Viſitation de Nancy.

Les armes : *de ſable, à la bande d'argent, chargée de trois molettes d'éperon de gueules, timbrée d'une tête d'aigle de ſable becquée de gueules.*

Cette généalogie a été dreſſée ſur un mémoire ſigné & envoyé par M. d'ARROS, Lieutenant-Colonel de Cavalerie.

— ARROUX, ou AROUX, prend ſon nom d'une Terre en Gaſcogne, comme il paroît par un fragment de titre de l'an 1389, entre SANCE D'ARROUX & ſon couſin germain, co-Seigneur d'Arroux, de Rupho, Foreſtier de l'Aſterac (*Steraccenſis*). Comme ce dernier y prend la qualité de Chevalier, nous le diſtinguons d'un JEAN D'ARROUX, Damoiſeau, dont JEAN D'ARROUX-DE-LA SERRE fit, en 1566, expédier l'hommage de l'an 1389, pour le quart des Terres de Gardouch & Calmont, deux Baronnies en Lauraguais.

L'établiſſement de cette famille dans le Bordelois, & la ſéparation de la tige éteinte depuis long-tems doivent être d'environ ſix ſiécles, ſi l'on en juge par une Charte d'EDOUARD II, Roi d'Angleterre, en la douzieme année de ſon regne, expédiée à la Tour de Londres, le 10 Avril 1319, laquelle énonce une poſſeſſion immémoriale du fleuve de la Garonne en fief, Près Saint-Macaire, par les prédéceſſeurs de PÉTRONILLE, femme de *Pierre-Nicolas de Bazas*, & par ceux de PIERRE ARROUX, alors défunt. Or comme ces prédéceſſeurs y ſont nommés diſtinctement, il s'enſuit que le fief étoit diviſé au moins depuis deux générations, & pour le plus tard vers l'an 1200 ; ce qui ſert de preuve aux deux premiers degrés de cette généalogie, extraite en partie du Regiſtre IV de *la Nobleſſe de France*, où ſont les preuves, & le nom y eſt écrit différemment, *Ros* ou *Rous*, *Aros*, *Arros*, *d'Aroux*.

N..... iſſu des Seigneurs d'ARROUX en Gaſcogne, devoit jouir, vers l'an 1200, de ſa part de la Garonne en fief, près Saint-Macaire en Bordelois, avec les auteurs de PETRONILLE, femme de *Pierre-Nicolas de Bazas*.

N..... dut ſuccéder au précédent dans ledit fief de la Garonne.

PIERRE D'AROUX, I du nom, (ainſi écrit) de Saint-Macaire en Bourdelois, ſouffrit des dégâts dans ſon fief de la Garonne, de la part des ennemis (les François) lors de la guerre de Gaſcogne en 1294. Il étoit mort en 1319, que ſes héritiers PIERRE & VITAL, qui ſuivent, obtinrent la Charte déja citée. L'énoncé de ladite Charte & celui de la ſuivante ſe voient aux pages 54 & 55 des rôles des Gaſcons, *édition de Londres*.

PIERRE ROUS, (ainſi écrit) II du nom, obtint, le 18 Août de la même année 1319, une ſeconde Charte du même Roi EDOUARD, pour le même fief de la Garonne, dans lequel il eſt dit qu'il en jouiſſoit, (*pro indiviſo infeodo & jure hereditario*) avec la femme de *Pierre-Nicolas de Bazas*.

VITAL D'AROUX, qui n'a point, non plus que PIERRE ROUS, II du nom, de ſurnom dans la premiere Charte, diſparoît dans la ſeconde. PIERRE ROUS s'y repréſente en qualité de pere ſans doute.

Digitized by Google

ROBERT ROUS, fut Maire de Bordeaux en 1373, depuis Chevalier de la Chambre du Roi d'Angleterre, Duc de Guyenne, & ſon envoyé, en 1383, auprès des Comtes d'*Armagnac*, & Sires d'*Albert*, (*Le Breto*) ſuivant le titre.

PIERRE D'AROUX, III du nom, mourut avant l'an 1411, que ſes enfans ſe trouverent ſubſtitués à leur oncle SANCE D'AROUX qui ſuit. Voyez *le Regiſtre IV. de la Nobleſſe de France.* Rien n'empêche que ce PIERRE D'AROUX ne ſoit le même que le PIERRE ROUS, II du nom, de l'an 1319, dès que l'on ignore l'époque préciſe de ſa mort; mais dans ce dernier cas, SANCE D'AROUX, ſon frere, ne peut être que d'un ſecond lit, car il ne peut être né que vers l'an 1340.

On obſervera, dit l'Auteur du mémoire, par ce qui ſuit & ce qui précède, qu'outre la même habitation, le même ſurnom & le rapport des tems, on voit reparoître ſucceſſivement les mêmes noms de baptême. Le haſard ne peut aller juſques-là; l'identité des familles eſt certaine par cela ſeul, & la filiation déterminée par l'uſage plus ſuivi alors qu'aujourd'hui, que les noms des Grands-peres paſſoient aux petits-fils: ce principe, adopté par les ſçavans, eſt dans toute ſa force, quand on l'applique à une famille qui a vu périr ſes titres les plus précieux dans l'incendie du Château de la Serre par les Religionnaires de Montauban en 1562, & c'eſt-là un de ces faits le plus ſûrement & authentiquement prouvés.

SANCE d'AROUX, Damoiſeau, Seigneur de la Baſtide-Saint-Pierre, & de Bréſols, marié avec *Perégrine de Blaſin*, vers l'an 1380, (il y a un Abbé de Saint-Sernin de ce nom, mort en l'année 1380) demeuroit à Saint-Macaire en Bordelois, & ſe tranſporta en 1411, avec toute ſa famille, à Montauban. Il ſervoit en 1416, qu'il obtint des Lettres-de-Répit du Roi CHARLES VI, qui le qualifie de ſon *amé* & *féal Conſeiller*, & d'*Ecuyer*; le Roi donnoit cette qualité à ſes Barons, c'eſt-à-dire, à ſes Vaſſaux immédiats, parce qu'ils étoient Conſeillers en la Cour Féodale, ou comme Roi, ou comme Comte. SANCE d'AROUX lui avoit rendu hommage à Paris pour leſdites Terres de la Baſtide & de Bréſols, & les Lettres du Roi regardent le dénombrement. Il eut pour fils VITAL, qui ſuit, & pluſieurs filles mariées, dont deux, entr'autres, avec deux Gentilshommes de Bazadois; ſçavoir, *Pierre de Sclaus*, & *Guillaume-Raymond de Tioras.* Elles moururent avant leur pere, puiſqu'elles ne ſont pas compriſes dans ſon teſtament de l'an 1424, par lequel il ordonne que la dot de ſa femme ſoit repriſe ſur ſes biens patrimoniaux de Saint-Macaire.

VITAL D'AROUX, II du nom, étoit marié avant l'an 1416, avec *Marguerite d'Orgueilh.* Il obtint du Roi CHARLES VII, par lettres de 1440, certains priviléges, *en reconnoiſſance de ſa loyauté envers elle* (*Sa Majeſté*), & pour les pertes & dommages qu'il avoit eus & ſoutenus à l'occaſion des guerres. On ne ſçait pas quel rang il tint dans le Militaire; on l'ignore auſſi de ſes deſcendans juſqu'à JEAN D'AROUX excluſive-

Digitized by Google

ment, mais leurs ſervices ſont énoncés dans les titres rapportés au *Regiſtre IV de la Nobleſſe de France.* Il eut pour fils,

RAYMOND D'AROUX, marié à *Jeanne de Buſquet-Verlhac*, proche parente du Cardinal de ce nom. De ce mariage ſortit

ARNAUD D'AROUX, I du nom, Seigneur de quelques fiefs dans la ville de Saint-Macaire, où il avoit une maiſon noble de ſon nom, qui étoit l'ancienne habitation de ſes peres avant l'an 1411, que ſe fit le tranſport de ſa famille à Montauban; & cette maiſon porte encore le nom de la famille, quoiqu'elle ait paſſé depuis près de trois ſiécles, avec les fiefs qui en dépendent, dans des familles étrangeres. Il épouſa, en premies noces, en 1464, *Françoiſe de Grimoard-Villebrumier*; & en ſecondes noces, en 1476, *Dauphine de Sales-Leſcure*, niéce de *Bernard de Sales*, Grand-Prieur de Saint-Gilles. Il eut pour fils :

1. RAYMOND, qui ſuit.
2. Et HÉLIOT, à qui échut l'ancien patrimoine de Saint-Macaire.

RAYMOND D'AROUX, II du nom, Seigneur d'Aroux & de la Serre, épouſa, en premieres noces, en 1501, *Marguerite de Roquemaurel*, parente de l'Evêque de Montauban, Abbé de Moiſſac; & en ſecondes noces, en 1511, *Marguerite de Got* ou *Goût-du-Bouſet*, de l'illuſtre Maiſon de *Goût. Voyez* l'hiſtoire généalogique de la Maiſon de *Faudoas*, p. 197. De cinq fils que RAYMOND eut au ſervice du Roi, quatre y moururent, l'un deſquels, PIERRE D'AROUX, Chevalier, Capitaine de deux cents hommes au Régiment du *Lude*, avoit fait priſonnier un frere du fameux Comte de *Montgommery*.

JEAN D'AROUX, Seigneur d'Aroux, eut, comme on l'a déja dit, ſon Château pillé & brûlé par les Religionnaires de Montauban en 1562. Les dommages eſtimés ſur enquête montent à ſeize mille livres. Il obtint à ce ſujet, le 4 Avril 1568, des Lettres du Roi CHARLES IX, qui a auſſi un *ſingulier regard* (ce ſont les termes de cette Lettre) *aux recommandables ſervices que ſon cher & amé* JEHAN DE AROS, *Chevalier, Seigneur de la Serre, &c.* Une Lettre encore, du 2 Mai 1569, du Duc d'Anjou, depuis Roi, adreſſée à M. de *Montluc*, depuis Maréchal de France : *Pour ce que j'ai été averti*, dit ce Prince, *des bons & agréables ſervices que* JEHAN D'AROUS, *Seigneur de la Serre, a fait aux Rois nos très-amez Seigneurs, pere, ayeul, Biſayeul & freres, & qu'il fait encore à préſent, & que pour cette cauſe il eſt odieux, & malvoulu de nos ennemis les rebelles..... leſquels, pour cette ſeule cauſe, lui ont brûlé & ſaccagé, tant ès premiers que ſeconds troubles, que à préſent, toutes ſes maiſons, que pille & brûlé ce qui lui étoit demeuré & avoit pu ſauver de ſon bien.*

Voici une conſultation que JEAN D'AROUX eut de trois Avocats de Paris :

» Vu par le Conſeil ſouſſigné, le fait & piéces communiquées de la » part de Meſſire JEHAN DE ROUX, Chevalier, Seigneur de la Serre, » par leſquelles il conſte que les rebelles avoient brûlé & ſaccagé le Châ- » teau, maiſon forte, molines, granges, éſtableries dudit lieu de la » Serre..... les papiers-terriers, titres & enſeignemens, des rentes cen- » ſives

Digitized by Google

» ſives & directes..... ont été rompus..... Eſt d'avis ledit Conſeil, que » ledit Seigneur de la Serre préſente ſa Requête au Roi pour lui faire » entendre les pertes par lui reçues;..... & là-deſſus ſupplier Sa Majeſté » de lui bailler quelque moyen de vivre, de le mettre en quelque ville de » ſon Royaume pour y commander, de lui faire ſervice au fait des ar- » mes, dont il a fait profeſſion juſqu'ici; car de demander don ni finan- » ces, vu l'état des affaires, ce ſeroit perdre tems. Délibéré à Paris le 17 » Octobre 1570. Signé *F. de la Porte*, ayeul paternel du Maréchal de » la *Meilleraye*; *F. de Serminges*; *F. de Montholon*, qui fut depuis Garde- » des-Sceaux, comme ſon pere.

Jean d'Aroux fut nommé Chevalier de l'Ordre du Roi, ſelon une vieille Généalogie imprimée de la Maiſon des Préſidens de *Caulet*, p. 4. Ce dut être l'effet de la Requête préſentée au Roi. Il épouſa en premieres noces, en 1550, *Jeanne de Gavarret-Saint-Léon*, Maiſon qui a donné un Grand-Prieur de Toulouſe en 1331; & en ſecondes Noces, en 1564, *Françoiſe de la Tour-de-Lieux*, Maiſon du Comminges, qui remonte ſon origine à celle d'*Auvergne*. Il eut pour fils,

Balthazard d'Aroux, Seigneur de la Serre, Meſtre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie, formé de dix Compagnies de cent hommes chacune. Il eut bien à ſouffrir de la part des Religionnaires. Les dommages & ravages, eſtimés ſur enquête, montoient à trente mille livres, à la concurrence de laquelle ſomme le Roi Louis XIII lui accorda, en 1621, des lettres de repréſailles, & conſéquemment le droit de faire la guerre en ſon propre & privé nom. Il fut tué en 1622, & ſa mort occaſionna la ruine de toute la famille, comme il réſulte d'un Mémoire inſtruit, ou *Factum* imprimé en 1651, dont nous donnons un extrait, parce qu'il eſt cité au *Regiſtre IV* de la Nobleſſe de France, & à cauſe des particularités qu'il renferme.

» Advertiſſement pour Noble Antoine d'Aroux, Seigneur dudit » lieu & de la Serre, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, » contre Noble *Iſaac de Guilhelmy*, Sieur de la Mole, & autres..... » après lequel décès ladite Damoiſelle *Catherine de Maignau* ſe ſaiſit » de l'hoirie dudit feu Sieur de la Serre,..... ſans en avoir fait » aucun inventaire, quoiqu'il y eût des facultés mobiliaires très-impor- » tantes, parce que ledit feu Sieur de la Serre décéda dans un emploi » fort conſidérable, pour le ſervice du Roi, & avoit un équipage propor- » tionné à une perſonne de ſa qualité & profeſſion..... & au temps dudit dé- » cès, les guerres de Religion n'étoient pas encore finies, & les princi- » paux biens de l'hoirie dudit feu ſieur de la Serre ſe trouvant ſitués dans » le terroir de Montauban, ladite Damoiſelle *Magnau* ne pouvoit pas » jouir des fruits d'iceux, à cauſe que ledit feu Sieur de la Serre, ſon » mari, elle & leurs enfans étoient Catholiques, & avoient toujours tenu » le parti du Roi; & ledit Sieur de la Mole ſe ſervant de cette occaſion » pour s'approprier leſdits biens qui étoient de ſa bienſéance, comme » originaire & habitant de ladite ville de Montauban, où il avoit beau-

Digitized by Google

» coup de pouvoir & autorité; il perſuada à ladite Damoiſelle de *Maignau* » de faire échange de la meilleure partie deſdits biens, qui étoient de » notable valeur, avec quelques autres....., enſuite de quoi, le contrat » d'échange fut fait le 27 Avril 1624, & ledit ſieur demandeur, né en » l'année 1616, s'eſt pourvu en 1646, avant qu'avoir accompli l'âge » de trente ans.... Et finalement la Cour fera conſidération, s'il lui plaît, » que ledit ſieur demandeur ſe trouve entierement dépouillé de tous les » biens qui ont appartenu à ſon pere, la valeur deſquels excédoit plus de » cent mille livres au tems de ſon décès, maintenant il n'en poſſede pas » un pouce de terre..... La léſion y eſt ſi extraordinaire, qu'elle s'y » rencontre de deux tiers au préjudice dudit Sieur de la Serre..... *Signé* » GASSAUD. M. DE LA ROCHETTE, *Rapporteur* ».

Sur ce on juge les dommages à ſoixante-dix mille livres, de ſorte qu'en rapprochant ſur un même point de vue les pertes que cette famille a eſſuyées durant le cours des guerres civiles, ſçavoir, 16000 livres en 1562, 30000 livres en 1621, & 70000 livres en 1624; & en les évaluant dans la proportion intrinſeque & extrinſeque des eſpéces, & ſur le rapport des temps, on voit que cette famille a ſacrifié, pour l'attachement à ſes Rois légitimes & à la Religion véritable, trois cent mille livres, valeur actuelle.

BALTHAZARD avoit épouſé, en 1595, *Catherine de Maignau-Caſtillon*, la tante Bretonne de *Jean de Maignau*, Comte de Montegut en Armagnac, Lieutenant-Général de la Province de Guyenne & des Armées du Roi. Il eut ſept fils tués au ſervice, dont l'un avoit été Gouverneur de Jamets.

ANTOINE D'AROUX, un de ſes fils, Seigneur dudit lieu & de la Serre, Lieutenant Colonel en 1644, à l'âge de vingt-huit ans, du Régiment d'Eſpenan, Infanterie, formé de vingt Compagnies de cent hommes chacun, enſuite du Régiment de Montauban, après avoir été Gouverneur de Bretheim & de Graco en Allemagne, fut fait, le 20 Novembre 1650, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, *en conſidération*, dit ce Prince, *des bons & agréables ſervices qu'il avoit rendus depuis ſeize ans, au feu Roi, pere de Sa Majeſté, & à elle-même, depuis ſon avenement à la Couronne, en ſes Camps & Armées, où il avoit fait perte de la plus grande partie de ſes biens, de ſon pere & de ſix de ſes freres.* Le Roi ajoûte, *qu'en lui accordant cette charge, il a égard aux bleſſures par lui reçues au ſiége de Maubeuge en Hainault, & à celui de Salces, aux combats de Rouſſillon, Catalogne & Allemagne même, ayant ſoutenu le ſiége de Bretheim dans le Bas-Palatinat, contre les Armées de l'Archiduc LÉOPOLD & le Duc de Baviere; ce qui avoit donné lieu à l'Armée des Maréchaux de* Grammont *&* de Turenne, *de ſe retirer ſous la Coulevrine de Philisbourg.* Il fut tué en 1652, près Miradoux. Il avoit épouſé, en 1644, *Agnès-Germaine de Caval-Boiſſieres*; il eut pour fils,

JACQUES-FRANÇOIS-GAVIER D'AROUX, Seigneur de la Serre. Il fut fait Capitaine, étant encore au berceau, d'une Compagnie de cent hommes

Digitized by Google

au Régiment de Montauban, enſuite Garde de la Manche du Roi. Il fut très-dangereuſement bleſſé d'un coup de feu à la tête & au bras gauche, au combat de Kokerberg en 1677. Il épouſa en premieres noces, en 1678, *Marie Lherm*, petite-fille d'un Conſeiller au Parlement de Toulouſe, & tante d'un autre; en ſecondes noces, en 1688, *Marguerite Falguiere*; & en troiſiemes noces, *Marie-Anne Mouilhet*, dont il n'eut point d'enfans.

Il eut du premier lit:

1. FRANÇOIS, qui ſuit.

2. JOSEPH DE LA SERRE, mort Capitaine au Régiment de *Brancas*, Infanterie.

Du ſecond lit:

Deux garçons, l'un Capitaine, & l'autre Lieutenant audit Régiment de *Brancas*, qui ſont morts ſans alliance.

FRANÇOIS D'AROUX, Seigneur de la Serre, entra en 1692 dans le Régiment de *Baſſigny*, où il ſervit quelques années en qualité de Volontaire; après quoi il fut nommé Sous-Lieutenant dans le Régiment *Royal-des-Vaiſſeaux*, & enſuite il ſervit dans le Régiment de *Loſtange*, en la même qualité de Sous-Lieutenant, juſqu'à la paix de Ryſwick, qu'il fut remercié. Il a épouſé, en 1722, *Marie Marin*, dont un fils & une fille;

FRANÇOIS-XAVIER-JEAN-BAPTISTE D'AROUX, veuf de *Catherine-Anaſtaſie Abrial*, fille unique du Procureur du Roi en chef de l'Albigeois; il a pour pour fille, JEANNE-MARIE-FRANÇOISE.

Les armes: *d'or, à un beſan étartelé d'or, à l'aigle éployée de ſable.*

Généalogie dreſſée ſur un mémoire envoyé.

*—ARSCHOT, Seigneurie en Brabant, poſſédée par les Ducs de Brabant avant 1179: le Duc JEAN la donna, en 1284, à ſon frere GODEFROY DE BRABANT, tué le 11 Juin 1302. ALIX, ſa deuxieme fille, porta Arſchot dans la Maiſon de *Harcourt*. *Marguerite de Lorraine* épouſa, le 5 Octobre 1432, *Antoine*, Sire de *Croy*, mort en 1474. La Seigneurie d'*Arſchot* fut érigée en Marquiſat, par Lettres du mois de Novembre 1518, avec union de la Baronnie d'Heverlé, & des Seigneuries de Bierbeck & de Ratſelaër, en faveur de *Guillaume de Croy*, petit-fils de *Marguerite de Lorraine*, Dame d'Arſchot, & d'*Antoine de Croy*.

Cette *Marguerite de Lorraine*, Dame d'Arſchot, fille aînée d'*Antoine de Lorraine*, Comte de Vaudemont, & de *Marie*, Comteſſe de *Harcourt*, fut la ſeconde femme d'*Antoine*, Sire de *Croy*, mort en 1475. Selon le Pere *Anſelme*, il étoit fils de *Jean I*, Sire de *Croy*, & de *Marguerite de Craon*, Dame de Tours-ſur-Marne.

Philippe II, fils de *Henri de Croy*, ſuccéda à ſon oncle, & fut créé Duc d'*Arſchot*, le premier Avril 1533. Il mourut en 1549.

Charles, ſon fils, auſſi Prince de Chimai, lui ſuccéda dans le Duché d'Arſchot.

Anne de Croy, ſœur & héritiere de *Charles II*, porta en mariage le Duché d'Arſchot à *Charles de Ligne*, fils de *Jean*, créé, en 1576, *Prince d'Aremberg*, mort le 18 Janvier 1616.

Digitized by Google

Philippe, Grand d'Eſpagne, Duc d'Arſchot, eſt mort le 26 Février 1640; *Charles-Eugène*, le 26 Juin 1681, & *Philippe-Charles-François*, le 25 Avril 1691.

Léopold-Charles-Philippe-Joſeph, né le 4 Octobre 1690, Chevalier de la Toiſon d'Or, Général-Feld-Maréchal des Armées Impériales, marié le 29 Mars 1711, à *Marie-Françoiſe Pignatelli*, fille de *Nicolas*, Duc de Biſache, Comte d'Egmont, mort en 1754, eſt le neuvieme Duc d'Arſchot; ſes enfans ſont:

1. *Charles-Léopold*, né le premier Août 1721, d'abord Colonel du Régiment Wallon, Grand-Bailli de Hainault, aujourd'hui *Prince d'Aremberg*; il a épouſé, le 10 Juin 1748, *Louiſe-Marguerite de la Marck*, fille du Prince *Louis*.

2. *Marie-Victoire*, née le 26 Octobre 1714, Dame de l'Ordre de l'Etoile de la Croix en 1736, mariée, le 7 Décembre 1735, à *Auguſte-Guillaume-George Simpert*, Prince de Bade-Baden.

3. *Joſeph-Anne*, née le 20 Septembre 1719, mariée, le 12 Janvier 1744, à *Joachim Maximin*, Comte de Mérode.

Voyez, pour la Maiſon de *Ligne*, AREMBERG, & la ſuite des Ducs d'*Arſchot*, *dans les grands Officiers de la Couronne*, tome VIII, page 42. & *Voyez* au mot CROY, dans ce Dictionnaire.

— ARSONVAL. François d'Arsonval, Ecuyer, Seigneur de Chavignon & des Tournelles, Gentilhomme ſervant du Roi, l'un des Chevaux Légers de ſa Garde, fut pere de Jean d'Arsonval, Ecuyer, Seigneur des Tournelles, Lieutenant, puis Capitaine dans le Régiment de Piémont, qui donna à *Charles de Bourbon*, Evêque de Soiſſons, ſon dénombrement du Fief des Tournelles, le 14 Août 1680; il épouſa, le 16 Juillet 1669, *Marie-Catherine d'Aumazanche*, fille de *David d'Aumazanche*, Commandant pour le Roi dans la Citadelle de Dourlens, & de *Madelene Bertrand*, dont il a eu, entr'autres enfans,

Agnès-Anne d'Arsonval, reçue à Saint-Cyr, le 5 Avril 1695, ſur les preuves de ſa nobleſſe, remontée par titres à Guillaume d'Arsonval, ſon cinquieme ayeul, Ecuyer, Seigneur des Tournelles, dont il donna ſon dénombrement à l'Evêque de Soiſſons.

Les armes: *tranché d'azur ſur or, & une etoile à huit raies de l'un en l'autre, chargée d'une croiſette de gueules.*

Il y a une famille d'Arsonval ou Assonval, en Sologne, qui porte pour armes: *de gueules, à deux épées à l'antique d'argent, poſées en ſautoir, accompagnées de trois étoiles d'or, deux en flancs & une en chef, & d'un croiſſant montant d'argent en pointe.*

* ARTAGNAN: Terre & Seigneurie dans le Comté de Bigorre, qui a paſſé dans la Maiſon de *Monteſquiou*, par la donation de *Jacquette d'Eſtaing*, portée dans ſon teſtament, le 25 Octobre 1541, en faveur de ſon mari *Paul de Monteſquiou*. Voyez MONTESQUIOU.

— ARTHAUD, en Dauphiné: Humbert d'Arthaud-de-Montau-

Digitized by Google

BAN, Seigneur de la Roche, épousa *Marguerite Adhémar*, dont sortit,

CLAUDE D'ARTHAUD-DE-MONTAUBAN, Seigneur de la Roche, qui prit pour femme *Anne de Chaponay*, fille de *Jean de Chaponay*, Seigneur de Feysin, & de *Catherine Palmier*, son épouse, dont il eut

FRANÇOIS D'ARTHAUD DE-MONTAUBAN, Seigneur de la Roche & de Baret, qui s'allia avec *Genevieve de Riviere Sainte-Marie*, fille d'*Antoine de Riviere*, Seigneur de Sainte-Marie, & de *Jeanne du Puy-Montbrun*, son épouse, dont,

LAURENT D'ARTHAUD-DE-MONTAUBAN, Seigneur de la Roche, qui épousa *Angélique du Pont*, fille de *Jean*, Seigneur *du Pont*, & de *Catherine Berenger*, dont il eut

CHRÉTIEN D'ARTHAUD DE-MONTAUBAN, Chevalier de Malte, mort à la prise de Sainte-Maure, le 26 Mai 1625.

Cette notice est tirée des manuscrits qui nous sont venus de *Piganiol-de-la Force.*

Les armes : *d'azur, à trois tonnes d'or, posées deux & une.*

—ARTIGUES : de cette famille noble étoit BERNARD D'ARTIGUES, Major du bataillon de *Thorigny*, dans le Régiment Royal-Artillerie, aujourd'hui nommé *Corps-Royal*, & Chevalier de Saint Louis, qui a servi pendant plus de trente-trois ans, avec distinction, dans le même Régiment, où il entra en 1689, en qualité de Sous-Lieutenant, après avoir servi plusieurs années auparavant dans la Compagnie des Cadets à Brissac. Il fut fait Lieutenant dans ledit Régiment en 1690, Aide-Major en 1693, & Capitaine en 1696, pendant le cours de la guerre commencée en 1688, & qui finit en 1697 par la paix de Ryswick. Il se trouva aux siéges de Veillanne, de Carmagnole, de Cony, de Roze, à la bataille du Ter, aux siéges de Palamos, de Gironne, d'Ostatric & de Barcelonne, en 1697, où il fut dangereusement blessé d'un coup de feu à la jambe. Pendant le cours de la guerre suivante, commencée en 1702, & qui finit par le traité de paix d'Utrecht, en 1713, il se trouva à la défense de Landau, où il fut chargé des fonctions de Major de la place, & depuis au siége du fort de Kell, aux deux batailles d'Hochstet, à celles d'Oudenarde & de Malplaquet, & au combat de Denain, & ensuite aux siéges de Douay, de Bouchain, du Quesnoy, de Landau & de Fribourg.

Les armes : *un écu d'argent au chevron d'azur, accompagné en chef de deux étoiles de même, & en pointe d'un lion de gueules ; le casque de profil.*

—ARTHUYS, ou ARTUYS : famille noble, originaire d'Angleterre, qui vint s'établir en Berry en 1195. PHILIPPE-AUGUSTE avoit alors cédé à RICHARD, Roi d'Angleterre, Issoudun & plusieurs autres villes du Berry.

Les armes, qui sont *d'argent, au chevron brisé de sinople, accompagné de trois feuilles de chêne de même, deux en chef & une en pointe*, se voient à Issoudun, dans plusieurs Eglises, notamment au frontispice du chœur du Chapi-

Digitized by Google

tre de Saint-Cyr, bâti en 1300, & au bas duquel eſt écrit le nom de JEHAN ARTHUYS, premier Lieutenant-Général du Bailliage d'Iſſoudun (*a*).

Il y a eu pluſieurs branches de ce nom dans le Perche, l'Orléanois, le pays Chartrain, dont la plûpart ſont éteintes; & de celles qui exiſtent, on n'a pu juſqu'à préſent recueillir les titres. Il y a encore une famille du même nom en Anjou, qui s'annonce pour avoir la même origine que celle de Berry. Elle dit être pareillement ſortie d'Angleterre, trente ou quarante ans avant le ſchiſme de HENRI VIII. Elle prétend avoir poſſédé la Terre de l'Arthuiſiere, en Anjou, ayant haute, moyenne & baſſe Juſtice.

Mais elle n'a pas les mêmes armes de celle qui ſubſiſte en Berry, & qui a donné ſon nom à pluſieurs Terres,

1°. A la *Grange-Arthuys*, poſſédée en 1735 par M. de *Verthamon-de-Villemon*, Conſeiller au Parlement de Paris.

2°. Au *Franc-aleu de l'Arthuys*, ſis en Berry, Paroiſſes de Reuilly, & Diou.

3°. A l'*Arthuyſe*, au pays Chartrain, vendu par décret ſur les héritiers de GUILLAUME ARTHUYS, auteur de la branche de *Villeſaiſon*.

I. Suivant les mémoires domeſtiques, PERRONET ARTHUYS eſt le premier connu en Berry. Il avoit pour femme *Jehanne Alamaſſée*. On ignore le tems de leur mariage, & celui de leur mort. Ils eurent pour enfans,

1. YVES, qui ſuit.

2. & 3. JEHAN, & GUILLELMINE.

II. YVES ARTHUYS, I du nom, Commandant dans la Tour & Châtel d'Iſſoudun, fit, le 5 Août 1297, avec JEHAN, ſon frere, & GUILLELMINE, ſa ſœur, partage des biens de *Jehanne Alamaſſée*, veuve de PERRONET ARTHUYS, en ſon vivant homme-d'Armes. Le jeudi d'après *Reminiſcere*, 1298, il épouſa, par contrat paſſé devant *Pierre Daudu*, Notaire à Iſſoudun, *Marie d'Augy*, dont,

1. JEHAN, qui ſuit.

2. Et CATHERINE, épouſe de *Jean de Boſco*, qui eſt dit *Burgens de Exolduno*, dans un acte du 27 Janvier 1336, après la Nativité de Notre-Seigneur, paſſé ſous le ſcel de l'Official de Bourges.

III. JEHAN ARTHUYS, I du nom, né l'an 1300, Lieutenant du Sénéchal & Maître des Fiefs & Mortailles au Siége & Bailliage d'Iſſoudun, en 1338, épouſa, le 28 Octobre 1329, *Jacqueline de Freix*. C'eſt lui qui fit bâtir le frontiſpice du chœur de Saint-Cyr, où ſes armes & ſon nom, comme on l'a dit, ſe voient encore. Il mourut le 3 Janvier 1369, & laiſſa :

(*a*) Le Juge-d'armes de France (*M. d'Hozier*), *Tome III de ſon Armorial de France*, ſubſtitue *trois feuilles de houx* aux *trois feuilles de chêne* qui ſont dans les armes de cette famille. Pour nous aider dans notre travail, outre un Mémoire dreſſé ſur titres, qui nous a été envoyé, & qui a l'authenticité des Officiers publics, nous avons eu en communication les titres originaux de cette famille.

Digitized by Google

IV. YVES ARTHUYS, II du nom, qui succéda, en 1370, à l'Office de son pere. Il avoit épousé, en 1363, Damoiselle *Charlotte de Durbois*. Il mourut le 9 Mars 1422, & laissa pour enfans,

1. JEHAN, qui suit.

2. SIMON, homme-d'Armes, marié, le 6 Août 1402, à Damoiselle *Elisabeth Grosse-tête*. Il mourut en 1436.

3. Et un autre JEHAN, qui fut Chevalier de Rhodes, & Capitulaire en la Commanderie de Villefranche, près Romorentin, comme le prouve un acte de cette Commanderie de 1409.

V. JEHAN ARTHUYS, II du nom, Licentié ès Loix, Conseiller, Procureur du Roi, & Garde du scel Royal à Issoudun, épousa, en 1401, Damoiselle *Claude de Rieux*. Il rendit, le 23 Juin 1418, foi & hommage à CHARLES, Dauphin, Duc de Berry, de Tourraine, Comte de Poitou, de tout ce qu'il tenoit mouvant en Fief, à cause du Châtel d'Issoudun. On ignore le tems de sa mort. Il eut pour enfant,

VI. Noble ETIENNE ARTHUYS, homme-d'Armes, qui se maria, en 1431, à Damoiselle *Simonne de Durbois*. Il est le premier qui paroît avoir possédé le *franc-aleu* de l'Arthuys, situé en Berry, Paroisses de Diou & Reuilly. Il fit, le 16 Février 1461, foi & hommage du quart des dixmes de bled & autres grains décimaux, & de la huitieme partie des lainage & charnage de Sainte-Lizaigne & Châtel-Chardon, qui, par le partage du 5 Août 1297, avoient été donnés en préciput & avantage à YVES ARTHUIS, I du nom. Il mourut le 2 Mai 1466, & fut inhumé en l'Abbaye de Notre-Dame d'Issoudun, Ordre de Saint-Benoît, où sa femme, en 1512, a fondé des Messes & Services, qui se célébrent encore. Ses enfans furent,

1. FRANÇOIS, qui suit.

2. JEHAN, Chanoine de Saint-Cyr à Issoudun, qui fonda, le 2 Septembre 1524, le *Sancta immaculata Virginitas*, qui se dit les Dimanches & Fêtes, à l'issue de Vêpres, par les Chanoines dudit Chapitre.

3. Et CATHERINE, mariée, le 12 Juin 1482, à *Jehan de Touzelle*, Licentié ès Loix, Conseiller du Roi, Lieutenant-Général du Sénéchal & Bailli de Berry, au Bailliage d'Issoudun. Elle fit bâtir & fonda, en 1503, la Chapelle de Sainte-Genevieve, dans l'Eglise de Saint-Cyr, où on la voit représentée avec son mari, dans une tapisserie, avec leurs armes au bas. Elle mourut, sans enfans, en 1510.

VII. FRANÇOIS ARTHUYS, I du nom, Ecuyer, Seigneur de l'Arthuys, Commandant en qualité de Lieutenant en la Tour & Châtel d'Issoudun, rendit, le 24 Juin 1519, les mêmes foi & hommage que son pere; dans l'acte il est qualifié *Ecuyer*: il fit de nouvelles fondations à Notre-Dame d'Issoudun, en 1522, & mourut la même année laissant de Damoiselle *Perpétue Robinet*, qu'il avoit épousée le 18 Septembre 1459,

1. JEAN, qui suit.

2. JAZON, Ecuyer, Seigneur de Saint-Soing, Echevin d'Issoudun, en 1545, marié 1°. à Damoiselle *Marguerite Poupardin*; 2°. à Damoiselle

Digitized by Google

Jacquette Boiſrot, qui étoit veuve de lui en 1562. On ignore s'il a eu des enfans de ce ſecond mariage, mais on lui connoît du premier JEANNE ARTHUYS, femme, en 1524, de *Philippe Heurtault*, Sieur de Chaumoy.

3. Autre JEAN, Licentié ès Loix, Avocat au Bailliage d'Iſſoudun, enſuite Prevôt en Garde de la Châtellenie de la même ville, qui épouſa *Catherine Chambelly*. Il eut part, au mois d'Août 1560, à un événement que *Théodoſe de Beze*, ſous le régne de FRANÇOIS II, rapporte fort amplement. On ignore le temps de ſa mort, & s'il a eu des enfans.

4. Et CATHERINE, mariée à noble *François de Touzelle*, Lieutenant-Général au Bailliage d'Iſſoudun, après *Jean de Touzelle*, ſon oncle, en 1517.

VIII. JEAN ARTHUYS, III du nom, Ecuyer, Seigneur de l'Arthuys, de Villeſaiſon & du Figuier, Conſeiller, Procureur du Roi & de Madame la Ducheſſe de *Berry*, Garde de leur ſcel à Iſſoudun, épouſa, le 2 Février 1523, Damoiſelle *Catherine Bigot*, fille de *Nicolas*, Ecuyer, Seigneur des Fontaines, Lieutenant-Général à Bourges, & ſœur de *Nicolas Bigot*, Procureur-Général au Grand-Conſeil. Il rendit, le 6 Septembre 1541, foi & hommage des biens à lui échus par le décès de ſon pere. Il fut un des plus zélés fauteurs du Calviniſme. En 1536, il aſſiſta à la rédaction & réformation de la Coutume de Berry. *Théodoſe de Beze* en fait une mention honorable, ainſi que le Pere *Berthier*, Jéſuite, dans ſon *Hiſtoire de l'Egliſe Gallicane* (*a*). Il rentra dans le ſein de l'Egliſe Romaine. Il teſta en 1561, & mourut le 8 Mars 1563. Ses enfans furent,

1. FRANÇOIS, qui ſuit.

2. NICOLAS, marié à Damoiſelle *Catherine Joulin*. Il en eut deux filles, *Marie*, qui étoit veuve, en 1582, de noble *Antoine de la Chaſtre*, Seigneur de Lauray; & *Françoiſe*, Dame d'Arnaize, épouſe, en premieres noces, de *Jean Chappus*, Receveur des deniers communs de la Ville d'Iſſoudun; &, en ſecondes noces, de *Jacques Bernard*, Seigneur de Marandé, Echevin d'Iſſoudun, très-zélé Royaliſte, & qui contribua beaucoup à faire rentrer cette ville ſous l'obéiſſance du Roi, en 1589. *Catherine Joulin*, devenue veuve de NICOLAS ARTHUYS, ſe maria, en ſecondes noces, avec *Nicolas Pain*, Ecuyer, Receveur & Tréſorier de la Ville de Bourges, en 1564; & en troiſiemes, avec *Mathurin Chappus*, Licentié ès Loix, vivant en 1587.

3. CLAUDE, Ecuyer, Seigneur de l'Arthuys, & Décimateur de Sainte-Lizaigne & Châtel-Chardon, épouſa, en 1559, *Jeanne du Brugerat*, morte en 1600. Il eut part à l'action du 14 Juillet 1589, dont parle la *Thaumaſſiere*, dans ſon Hiſtoire du Berry, *page* 363. On ne lui connoît d'enfant que JEAN ARTHUYS, Sieur de Liénay, Conſeiller

(*a*) *Théodoſe de Beze*, page, entr'autres, 66, *de ſon Hiſt. Eccléſiaſt.* Edit. d'Anvers 1580, l'an 1545, parlant d'Iſſoudun, ſeconde ville du Berri, dit : *que ceux de la Religion reprindrent lors courage, à ſçavoir, les principaux de la Juſtice, nommément le Procureur du Roi, nommé* ARTHUYS, *homme ancien, de grande réputation, & preudhomme.*

au

Digitized by Google

au Bailliage d'Iſſoudun, qui tranſigea, le 21 Mars 1630, avec Son Alteſſe Séréniſſime Monſeigneur le Prince de Condé, pour le dédommagement qui lui revenoit de la diſtraction de Châteauroux, du Bailliage d'Iſſoudun. Il mourut ſans poſtérité.

4. GUILLAUME, auteur de la branche d'ARTHUYS & VILLESAISON, rapportée ci-après.

5. CATHERINE, mariée à *Claude-Robert*, Conſeiller, Avocat du Roi au Bailliage d'Iſſoudun.

6. MARIE, femme de *Jacques Lenier*, Conſeiller, Procureur du Roi, en l'Election d'Iſſoudun.

7. Et FRANÇOISE, mariée 1°. à *Claude Pignot*, & en ſecondes noces à *François Guillot*, Avocat au Siége Royal d'Iſſoudun, le 23 Juillet 1586. Elle diſpoſa de ſes biens, par acte paſſé pardevant *Barré*, Notaire.

IX. FRANÇOIS ARTHUYS, II du nom, Seigneur de Figuer, Conſeiller, Procureur du Roi & de Monſeigneur le Duc de Berri, Penſionnaire & Maître des Requêtes dudit Seigneur, frere unique du Roi, favoriſa, ainſi que ſon pere & ſon oncle, pendant quelque tems, les nouvelles opinions : Le Duc de Berri l'honora de ſes bienfaits; &, par Lettres du 18 Mai 1580, d'un droit d'Aubaine. Il contribua, avec CLAUDE, un de ſes freres, à délivrer Iſſoudun, qui étoit ſous la puiſſance des Ligueurs. Les Chefs, de leur propre autorité, l'exilerent à la Chaſtre, d'où il revint, la nuit du 14 Juillet 1589, pour aſſiſter à la réduction d'Iſſoudun, qu'il fit rentrer ſous l'obéiſſance du Roi. *La Thaumaſſiere*, dans ſon Hiſtoire du Berri, *Théodoſe de Beze*, *l'Abbé d'Expilly*, Hiſtoire des Gaules, *la Martiniere*, *Bonnin*, *Bailly de Châteauroux*, &c. parlent de FRANÇOIS ARTHUYS avec éloge. Il épouſa, par contrat de l'an 1558, où il eſt qualifié *Ecuyer*, Damoiſelle *Claude Deſmaretz*. Il fut aſſaſſiné par un parti de la Ligue, dans le tems qu'il étoit à donner des ordres dans un Fauxbourg d'Iſſoudun, pour le ſervice du Roi & la conſervation de cette Ville. Il fut inhumé le 4 Juin 1593, dans l'Abbaye de Notre-Dame d'Iſſoudun, ſépulture de ſes ancêtres. Il avoit pris pour deviſe l'anagramme de ſon nom : *Franc au Roi ſuis*. Il eut de ſon mariage :

1. SIMON, qui ſuit.

2. CATHERINE, Dame de la Billauderie, épouſe de *François Carcat*, Licentié ès Loix, Conſeiller, Procureur du Roi au Bailliage d'Iſſoudun, mort en 1638, dont elle eut des enfans.

3. ANNE, mariée à *Pierre de Valentiennes*, Ecuyer, Seigneur de Prunes & Bournoiſeau.

4. MARIE, femme de *Jacques Baraton*, Sieur de Porchereſſe.

5. MARTHE, mariée, le 9 Février 1587, à *Jean Fineau*, Seigneur Haut-Juſticier de Neuvy-Pailloux, Conſeiller du Roi, Receveur-Général en la Généralité de Languedoc, établi à Bourges.

6. Et N . . . . . épouſe de noble *Etienne Sourdault*.

X. SIMON ARTHUIS, Ecuyer, Seigneur de la Planchonnerie, Con-

Digitized by Google

ſeiller au Bailliage d'Iſſoudun, épouſa, par contrat du 8 Mai 1607, *Claude le Large*. Il y eſt qualifié fils de FRANÇOIS ARTHUYS, Ecuyer, Procureur du Roi, à Iſſoudun. Il mourut, & fut enterré, en 1634, dans la ſépulture de ſes peres, laiſſant,

1. FRANÇOIS, III du nom, qui ſuit.

2. PIERRE, auteur des Seigneurs de la *Planchonnerie*, rapporté ci-après.

3. CLAUDE, mariée à *Pierre Heurtault*, Sieur des Petites-Granges.

4. Et ANNE, morte ſans alliance, après avoir fondé des Meſſes & Services au Couvent des Religieux Minimes d'Iſſoudun.

XI. FRANÇOIS ARTHUYS, III du nom, Ecuyer, Sieur de Veaux, Conſeiller au Bailliage d'Iſſoudun, à l'âge de 21 ans, après avoir été Subdélégué, & chargé de commiſſions importantes par le Conſeil & les Intendans de Bourges & de Moulins, fut le premier Officier au Bailliage d'Iſſoudun, auquel on accorda des Lettres de Conſeiller-Honoraire, dans leſquelles il eſt fait mention honorable de ſes ſervices & de ceux de ſes ayeuls & biſayeuls. Il s'eſt marié en 1648, avec Damoiſelle *Marie de la Chaſtre*. Il mourut le 3 Juin 1684, & fut enterré en l'Egliſe de Notre-Dame d'Iſſoudun, où il avoit fondé des Meſſes & Services pour le repos de ſon ame & de celle de ſa femme. Il laiſſa de ſon mariage:

1. JACQUES, qui ſuit.

2. GERMAIN, mort ſans poſtérité.

3, 4, 5 & 6. PIERRE, né le 16 Mai 1651; FRANÇOIS, né le 30 Janvier 1654; PHILIPPE, né le 3 Juin 1656; & CATHERINE, née le 16 Janvier 1653, tous morts jeunes.

XII. JACQUES ARTHUYS, né le 9 Juillet 1649, Ecuyer, Sieur de Veaux & de la Gennevraye, Conſeiller au Bailliage d'Iſſoudun, ſe démit, en 1689, de ſon Office. La qualité d'Ecuyer lui ayant été conteſtée, il ſe pourvut, la même année, en Lettres du Grand-Sceau, pour être maintenu & jouir, lui & ſa poſtérité, des priviléges de Nobleſſe, dans laquelle ſes peres, depuis pluſieurs ſiécles, avoient vécu. Il fit vérifier leſdites Lettres contradictoirement avec M. le Procureur-Général de la Cour des Aides, & le Corps des Habitans d'Iſſoudun. L'Arrêt de ladite Cour qui en prononça l'enthérinement, le déclara *Noble & iſſu d'ancienne race*; & il fut enregiſtré en l'Election Générale d'Iſſoudun. Deux ou trois ans après, ayant été taxé, comme *réhabilité*, à une ſomme de 6000 liv. il en fut déchargé par Arrêt du Conſeil d'État, & compris, lors de l'arriere-ban, dans le rôle des Gentilshommes qui devoient ſervir, ainſi qu'il réſulte du Certificat de M. de *Gaucourt*, pour-lors Lieutenant-Général, & Commandant dans la Province de Berri. Taxé à la taille par les Habitans de la Paroiſſe de Condé, en Bommiers, à cauſe de l'exploitation du domaine de Veaux, il en fut déchargé par Sentence de l'Election d'Iſſoudun, & le taux auquel il avoit été impoſé, fut réimpoſé ſur ladite Paroiſſe, par Ordonnance de l'Intendant pour lors en place. En 1715, les Traitans pour la recherche des uſurpateurs de la Nobleſſe l'ayant auſſi attaqué, il fut, contradictoirement avec eux, maintenu par l'Ordonnance de l'Intendant de Berri, Commiſſaire en cette partie, qui ordonna

Digitized by Google

qu'il ſeroit inſcrit dans le Rôle des Gentilshommes de la Province, dreſſé par Arrêt du Conſeil en 1697. Il fut choiſi par la Nobleſſe, réſidente à Iſſoudun, pour leur Syndic, au ſujet de différentes ſommes auxquelles leur Corps avoit été cottiſé.

Il épouſa, en 1673, Damoiſelle *Madelene Penier-de-l'Orme*. Il renou-nouvella les fondations faites par ſes ancêtres à l'Abbaye de Notre-Dame d'Iſſoudun, & en fit de nouvelles pour le repos de ſon ame & de celle de ſa femme. Il mourut en 1720, & fut enterré dans la ſépulture de ſes ancêtres, laiſſant :

1. & 2. JACQUES, né le 20 Novembre 1674, & JEAN-BAPTISTE, né le 9 Août 1675, morts jeunes.

3. PIERRE-JOSEPH, né le 18 Décembre 1682, Profès chez les Peres Jéſuites, célébre dans ſon tems, & mort âgé de 39 ans, après avoir compoſé pluſieurs ouvrages fort eſtimés ; entr'autres, la continuation des révolutions d'Eſpagne par le Pere d'*Orléans*.

4, 5, 6 & 7. FRANÇOIS, né le 23 Août 1687 ; JACQUES, né le 15 Mars 1689 ; JEAN, né le 18 Mars 1690 ; & JACQUES, né le 29 Mars 1691 ; tous les quatre morts ſans alliance.

8. JACQUES-FRANÇOIS-XAVIER, né le 27 Novembre 1692, mort à Orléans le 20 Août 1711, & inhumé dans l'Egliſe de Sainte Catherine de cette Ville.

9. LOUIS, qui ſuit.

10. GILBERT-FRANÇOIS, né le 7 Février 1700, entré au Noviciat des Jéſuites le 2 Octobre 1716, d'où il ſortit, pour maladie, le 15 Septembre 1717, décédé le 22 Février 1718, & inhumé en l'Abbaye de Notre-Dame d'Iſſoudun.

11. JEANNE-URSULE, née le 27 Mai 1677, morte, le 30 Avril 1752, ſans enfans de ſon mariage célébré le 11 Avril 1717, avec Meſſire *Pierre des Gentils*, Chevalier, Seigneur des Roſieres & de Lavau, en Limouſin.

12. CATHERINE, née le 24 Juin 1678, morte jeune.

13. & 14. Autre CATHERINE, née le 24 Décembre 1680, & MARIE-THERESE, née le 26 Novembre 1681, toutes les deux mortes Religieuſes Profeſſes aux Urſulines de Bourges.

15. MARIE, née le 14 Novembre 1685, morte ſans alliance.

16. Et MADELENE, née le 13 Décembre 1698, & morte Religieuſe aux Urſulines de Bourges.

XIII. LOUIS ARTHUYS, né le 4 Mai 1697, Ecuyer, Seigneur de Marandé, Veaux, la Gennevraye, Cloix, & autres lieux, a fait foi & hommage le 28 Mai 1734, au Bureau des Finances de Bourges, du Fief & Seigneurie de Marandé, dont il donna aveu & dénombrement le 23 Août 1738. Il avoit épouſé, par contrat du premier Juillet 1726, Damoiſelle *Madelene de Baraton de Chondai*, dont :

1. PHILIPPE-AMABLE, qui ſuit.

2. MATHIEU, Chanoine Régulier Mathurin, ancien Prieur, & Seigneur de Saint-James en Saintonge, Miniſtre-Prieur de la Maiſon-Dieu à Bar-ſur-Seine, né le 2 Juillet 1728.

Digitized by Google

3. Philippe-Claude, né le 2 Juillet 1729, mort jeune.

4. Philippe-Cyr, Ecuyer, Seigneur de la Gennevraye & de Lut; né le 30 Mars 1732.

5. Et Marie-Anne, née le 8 Janvier 1731, Religieuse aux Urſulines d'Iſſoudun.

XIV. Philippe-Amable Arthuys, Chevalier, Seigneur de Villement, Préſident, Lieutenant-Général, Civil, Criminel & de Police, au Bailliage de Berry, Siége Royal d'Iſſoudun, a épouſé, par contrat du 26 Mai 1754, Damoiſelle *Anne de Leſtang*, fille de *Pierre-Joſeph*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Florent, Saint-Caprais, les Turlivins, Saint-Sonig, & autres lieux, Lieutenant-Général au Bailliage & Siége Préſidial de Bourges, morte en 1770, dont il a eu :

1. Louis-François-Barthelemi, né le 24 Août 1755, mort le 5 Août 1761.

2. Philippe-Amable, né le 12 Juin 1762.

3. Philippe-Cyr, né le 20 Septembre 1763, décédé le 5 Février 1765.

4. Philippe-Claude, né le 26 Juin 1765.

5. Clément-Médard, né le 15 Avril 1767.

6. Louise-Claude-Elisabeth-Eugenie, née le 28 Décembre 1758.

7. Et Elizabeth-Euphrasie-Catherine-Olive, née le 24 Novembre 1759.

SECONDE BRANCHE.

XI. Pierre Arthuys, Ecuyer, Seigneur de la Planchonnerie, ſecond fils de Simon & de *Claude le Large*, épouſa, le 7 Février 1650, Damoiſelle *Huguette Legier*, dont :

1. Pierre, né le 17 Novembre 1656, mort ſans alliance.

2. François, né le 8 Janvier 1662, mort Prêtre-Prieur de Villecelin, en Berry.

3. Jacques, qui ſuit.

4. Pierre, né le 7 Août 1668, Ecuyer, Sieur des Loges, Garde du Roi, marié en Baſſe-Bretagne. On ignore le nom de la famille de ſa femme, & s'il a eu des enfans.

5. Claude, né le 8 Février 1670, mort jeune.

6. Anne, née le 9 Octobre 1650.

7. Claude, née le 24 Septembre 1652.

8. Jeanne, née le 26 Septembre 1654.

9. Marie-Josephe, née le 31 Août 1660.

10. Et Jacquette, née le 7 Août 1666, toutes mortes jeunes.

XII. Jacques Arthuys, Ecuyer, Seigneur de la Planchonnerie, fut Cadet dans la Compagnie des Gentilshommes établis à Metz, enſuite Lieutenant au Régiment Lyonnois, Infanterie : il épouſa en premieres nôces, le 6 Février 1689, *Marie Chef-de-Ville*, veuve de noble *François-Marie Lombus*; & en ſeconde nôces, le 18 Juin 1724, à Saintes en Saintonge,

Digitized by Google

Dame *Benigne de Meaux*, veuve de Meſſire *Charles de Beaucorps*, Ecuyer, Seigneur de la Bercherie & Guillonville, fille de Meſſire *Louis de Meaux*, Chevalier, Seigneur de Fouilloux, & de Dame *Madelene Hériſſon*. Il n'a point eu d'enfans du ſecond mariage; & du premier ſont nés :

1. JACQUES, né le 27 Novembre 1692, mort au berceau.

2. Et JACQUES-FRANÇOIS, qui ſuit.

XIII. JACQUES-FRANÇOIS ARTHUYS, Ecuyer, Seigneur de la Planchonnerie, épouſa, en premieres nôces, *Eliſabeth Bremer*, fille de *N..... Bremer*, Irlandois de nation, & négociant à la Rochelle; & en ſecondes noces, Damoiſelle *Laurence de Grégoireau*, fille de Meſſire *Laurent de Grégoireau*, Conſeiller en la Cour des Aides de Guyenne, dont il n'a point eu d'enfans. Il eſt mort le 8 Février 1746. Il a eu de ſon premier mariage :

1. JEAN-JACQUES, Seigneur de la Planchonnerie, né le 20 Juillet 1740.

2. CLÉMENT-MÉDARD, appellé *le Chevalier de la Planchonnerie*, Garde du Roi, Compagnie de *Luxembourg*, né le 15 Janvier 1741.

3. Et JEANNE GENEVIEVE, morte en bas âge.

TROISIEME BRANCHE.

IX. GUILLAUME ARTHUYS, quatrieme fils de JEAN, III du nom, & de *Catherine Bigot*, Seigneur d'Arthuys, Terre ſituée dans le pays Chartrain, & de Villeſaiſon, fut Conſeiller & Secrétaire du Roi, ſous CHARLES IX, & Contrôleur Général des Guerres ſous HENRI IV. Il épouſa Damoiſelle *Marie Brébard*, & mourut à Giſors, en Normandie, où il étoit pour le ſervice du Roi. Son corps fut porté à Iſſoudun, & inhumé, le 18 Novembre 1590, dans l'Abbaye de *Notre-Dame*, Ordre de Saint-Benoît, ainſi qu'il réſulte de ſon extrait mortuaire, & de l'inſcription qu'on voit encore ſur ſa tombe. Il eut pour enfans :

1. JEAN, qui ſuit.

2. JACQUES, Ecuyer, vivant en la Châtellenie de Dangeau, l'an 1602.

3. Et DAVID, Ecuyer, Sieur des Cormes, dans la Châtellenie de Corville, qui y vivoit en 1600.

X. JEAN ARTHUYS, Ecuyer, Seigneur dudit lieu & de Villeſaiſon, ſervit honorablement en qualité d'Officier, & épouſa Damoiſelle *Marthe Couronnée*, dont il eut :

1. JACQUES, Ecuyer, Seigneur dudit lieu d'Arthuys, marié en 1660, à Damoiſelle *Elizabeth de Gallot*, demeurante, en ſon vivant, en la Généralité d'Orléans.

2. Et PAUL, Ecuyer, Seigneur de Villeſaiſon, qui épouſa Damoiſelle *Louiſe de Gallot*, ſœur de la femme de ſon frere. Sa Nobleſſe lui ayant été conteſtée, ainſi qu'à ſon frere, il y fut maintenu par Arrêt du Conſeil d'Etat, rendu le 25 Avril 1669, contradictoirement avec les Traitans pour la recherche des uſurpateurs de la Nobleſſe, dans la Généralité d'Orléans. On ne connoît point les deſcendans de cette branche.

Les armes, comme ci-deſſus.

* ARTOIS : C'eſt une Province des Pays-Bas, ſituée entre la Flan-

Digitized by Google

dre, la Picardie, le Boulonnois & le Cambréſis. *Arras* en eſt la Capitale. Le Comté d'Artois fut érigé en Pairie par le Roi PHILIPPE LE BEL, au mois de Septembre 1297, en faveur de ROBERT II, Comte d'Artois. Ce Comté-Pairie fut adjugé, en 1309, à MAHAUD, fils du Comte ROBERT II, par préférence à ROBERT d'Artois, ſon neveu.

JEANNE de Bourgogne, fille unique de MAHAUD, Comteſſe d'Artois, & d'OTHON IV, Comte Palatin de Bourgogne, épouſa le Roi PHILIPPE *le Long*. JEANNE de France, leur fille aînée, femme d'EUDES IV, Duc de Bourgogne, hérita de l'Artois, & le tranſmit à ſon petit-fils PHILIPPE, Duc de Bourgogne, par ſa mort ſans enfans. MARGUERITE de Flandres, ſa couſine, qui lui étoit fiancée, lui ſuccéda au Comté d'Artois. Elle épouſa PHILIPPE de France, premier Duc de Bourgogne de la ſeconde race. Ses deſcendans jouirent de ce Comté, qui paſſa dans la Maiſon d'Autriche, par le mariage de MARIE de Bourgogne, fille de ſon arriere-petit fils, avec MAXIMILIEN, Archiduc d'Autriche, depuis Empereur. LOUIS XI ſe ſaiſit d'Arras.

Les Comtes d'Artois ont commencé à ROBERT de France, I du nom, Comte d'Artois, Seigneur de Saint-Omer, &c. ſurnommé le *Bon* & le *Vaillant*, troiſieme fils de LOUIS VIII, Roi de France, & de BLANCHE de Caſtille; tué en 1249, âgé de trente-trois ans, à la bataille de Maſſour.

La branche maſculine des Comtes d'Artois & d'Eu a fini à CHARLES d'Artois, mort en France le 25 Juillet 1472, âgé d'environ ſoixante-dix-huit ans. Cette branche a duré environ deux cents cinquante ans, &, par le défaut de mâles, la Couronne de France reprit ſon droit ſur le Comté d'Artois, qui en étoit ſorti par appanage.

C'eſt ſous PHILIPPE III que l'Artois fut conquis par les François, en 1640, & il leur a été cédé par la paix des Pyrénées, en 1659, & par celle de Nimégue, en 1678. En 1757, le Roi a donné le titre de Comte d'Artois à un de ſes petits-fils, fils de feu Monſeigneur le Dauphin.

Les armes : *ſemé de France, au lambel de quatre pendants de gueules : chaque pendant chargé de trois châteaux d'or.*

—ARTUR : CHARLES & PHILIPPE D'ARTUR, demeurants à Pontorſon, en Normandie, Election d'Avranches, furent maintenus dans leur Nobleſſe en 1666. Le dernier, grand Doyen de la Cathédrale d'Avranches, mort depuis quelques années, étoit de cette famille.

Les armes: *de gueules, à une coquille d'or, au chef couſu d'argent.*

— ARVIEUX : famille de Provence, maintenue dans ſa nobleſſe par l'Ordonnance de M. *le Bret*, Intendant de la Province, le 5 & le 11 Août 1710. Elle eſt établie à Marſeille.

I. PIERRE ARVIEUX, qualifié *noble* dans les différens actes qu'il paſſa aux années 1515, 1516, &c. eſt le chef de cette famille.

II. ANTOINE D'ARVIEUX, ſon fils, épouſa *Claudine Léotolde*, & teſta le 7 Novembre 1533. Il eut de ſon mariage,

Digitized by Google

III. LAURENT D'ARVIEUX, qui épouſa, le 19 Octobre 1539, *Françoiſe Bartin*, dont, entr'autres enfans,

1. LAURENT, qui ſuit.

2. Et BALTHAZARD, rapporté ci-après.

IV. LAURENT D'ARVIEUX ſe maria, le 19 Mars 1585, avec *Marie Motet*, dont LOUIS marié à *Marguerite Lambert*, de laquelle il eut JEAN, dont les fils terminerent la branche à LAURENT, qui fut reçu Chevalier des Ordres de Notre-Dame de Montcarmel, & de Saint-Lazare de Jéruſalem, le 12 Avril 1637. Il fut envoyé par le Roi à la Porte-Ottomane, & auprès de pluſieurs autres Puiſſances pour des affaires importantes, dont il s'acquitta avec ſuccès. Il teſta le 8 Juin 1693, & mourut ſans laiſſer de poſtérité de ſon mariage avec *Marguerite Fabre*. Il a laiſſé des Mémoires très-curieux de ſes Voyages du Levant, & de ſes négociations pour le ſervice du Roi.

IV. BALTHAZARD D'ARVIEUX, fils cadet de LAURENT & de *Françoiſe Bartin*, épouſa *Jeanne Savine*, dont il laiſſa,

1. JEAN-BAPTISTE, qui ſuit.

2. Et FRANÇOIS, qui teſta le 4 Juin 1630.

V. JEAN-BAPTISTE D'ARVIEUX, I du nom, teſta le premier Juin 1662, & eut de ſa femme *Anne de Ravelli*,

VI. FRANÇOIS D'ARVIEUX, marié avec *Françoiſe d'Eſpierre*, qui teſta le 31 Octobre 1692, & laiſſa, entr'autres enfans,

1. JEAN-BAPTISTE, qui ſuit.

2. Et LAURENT, rapporté ci-après : l'un & l'autre maintenus dans leur nobleſſe, comme on l'a dit plus haut, les 5 & 11 Août 1710.

VII. JEAN-BAPTISTE D'ARVIEUX, II du nom, épouſa *Dorothée de Mouſtier*, le 22 Novembre 1706. Il eſt né de ce mariage,

1. JEAN BAPTISTE, qui ſuit.

2. Et JEAN-JOSEPH, tous les deux mariés.

VIII. JEAN-BAPTISTE D'ARVIEUX, III du nom, a pluſieurs enfans du mariage qu'il a contracté, le 11 Janvier 1743, avec *Madelene Turcon*.

VII. LAURENT D'ARVIEUX, fils cadet de FRANÇOIS & de *Françoiſe d'Eſpierre*, épouſa, par contrat du 8 Juillet 1702, *Catherine Vernier*, dont,

Une fille, mariée à *Joſeph Bouguier*, de la Ville de Marſeille.

Les armes : *d'azur, au griffon d'or, couronné de même, à l'antique.*

— ARVILLARS : Les Seigneurs d'Arvillars, qui tiroient leur origine de HUMBERT, bâtard de Savoye, ont ſoutenu avec gloire l'honneur du ſang dont ils étoient ſortis. Ils ont donné des marques de leur courage en pluſieurs occaſions ; ce qui leur gagna l'eſtime des Ducs de Savoye, qui, en récompenſe de leurs ſervices, leur donnerent pluſieurs Terres & Fiefs ; mais JEAN de Savoye, petit-fils de HUMBERT, de cette Maiſon, étant mort en 1469, ſans ſucceſſeur, cette branche s'éteignit avec lui, après un régne d'environ cent ans.

Les armes : *de* Savoye, *à la Croix chargée de cinq muſles de lion de ſable.*

Digitized by Google

ARVISENET, François d'Arvisenet, Seigneur d'Auranges, Conſeiller au Parlement de Beſançon, obtint, par Lettres du Roi, du mois de Mars 1726, enregiſtrées à Dole, la confirmation du titre de *Marquis*, qui lui avoit été conféré par le Roi de Sardaigne.

ARZAC, anciennement ARAZAC, famille de Rouergue.

Antoine d'Arazac, Seigneur de la Force, & co-Seigneur de Campnac & de Gilorque, en Rouergue, fut marié, le 9 Mai 1556, avec *Madelene Iſarn*, fille d'*Armand Iſarn*, Seigneur de Fraiſſinet & de Cornac, en Rouergue, Maréchal-des-Logis de la Compagnie du Baron de *Terride*, & de *Gabrielle Hérail du Bréſis*.

Guyon d'Arzac, ſon arriere petit-fils, Ecuyer, Seigneur du Caila, de la Force & de Sabrazac, épouſa, le 20 Juillet 1697, *Marie de Saint-Chamaran*, fille de *N.... de Piéronenc-de-Saint-Chamaran*, Ecuyer, Seigneur de la Roque, de Murat & de Verriere, & de *Louiſe de Senneterre*.

Louise-Christine d'Arzac, leur fille, née le 10 Novembre 1717, fut reçue à Saint-Cyr, le 13 Octobre 1728, ſur les preuves de ſa nobleſſe juſtifiée par titres.

Les armes : *d'argent, à une bande de gueules, chargée de trois fleurs-de-lys d'or, & accompagnée en chef de trois étoiles de même, rangées en faſce, & un mouton d'argent, paſſant ſur une terraſſe de ſinople, mouvante de la pointe de l'écu.*

* ASFELD, ou HARSEFELD : nom d'un Fief dans le Duché de Brémen, en Allemagne, que la Reine Christine de Suéde donna à *Pierre Bidal*, pere de *Claude-François Bidal*, Marquis d'Asfeld, mort Maréchal de France ; le 7 Mars 1743. *Voyez* BIDAL.

—ASNIERES, en Saintonge : c'eſt une des plus anciennes Maiſons de cette Province, qu'on peut remonter, par des époques certaines & juſtifiées, juſqu'à 1235 : elle a formé pluſieurs branches. Nous ne parlerons ici que de la branche aînée.

I. Elle remonte à Ponthieu d'Asnieres, qualifié *Miles*, qui fut pere de Guillaume, qui ſuit.

II. Guillaume d'Asnieres, héritier de Ponthieu dans la Seigneurie de Gibran, Ville de Tonnay-Charente, & Taillebourg, fut auſſi qualifié du nom de *Miles*. Il eut pour enfans.

1. Gombaud, qui ſuit.

2. Et Thibaud, ce qui eſt juſtifié par ſon teſtament de 1285, en faveur de ſes petits-enfans, enfans de *Gombaud*.

Thibaud d'Asnieres fut reconnu *noble*, & *fils de Chevalier*, par Arrêt du Parlement de Paris, de Pentecôte de 1270, qui le déclare exempt d'une taille levée par Saint-Louis, Roi de France, ainſi qu'il eſt rapporté au Chapitre 101 du Traité de la Nobleſſe, par *André de la Roque*, imprimé en 1678, à Paris, chez *Etienne Michallet*, rue Saint-Jacques.

III. Gombaud

Digitized by Google

III. GOMBAUD D'ASNIERES, frere aîné de THIBAUD, auſſi Chevalier, fut Seigneur de la Terre & Seigneurie d'Aſnieres, ce qui eſt juſtifié par la conceſſion à lui faite, par le Seigneur de *Pons*, du Fief des Cermilleres, en 1235, afin de le tenir de lui ſous la même foi & hommage que ladite Terre d'Aſnieres; ce qui s'eſt perpétué, & ſe pratique encore aujourd'hui envers la Sirie de *Pons*. GOMBAUD eut pour enfans,

1. GOMBAUD, II du nom, qui ſuit.

2. & 3. GUILLAUME; & ADÉLAÏDE, qui épouſa en 1307, *Guillaume-Audouin Valter*, Seigneur de Chaſſaigne. Il eſt prouvé, par leurs partages de 1320, que GUILLAUME & GOMBAUD étoient freres.

IV. GOMBAUD D'ASNIERES épouſa, en 1317, Demoiſelle *Anne de Monmuſſon*, fille du Comte de *Monmuſſon*, Souverain du Blayais; ce qui prouve bien l'ancienneté & la nobleſſe des D'ASNIERES, ſans laquelle le Comte de *Monmuſſon* n'auroit pas marié ſa fille à GOMBAUD D'ASNIERES: le contrat de mariage eſt en Anglois. GOMBAUD teſta en 1327 & en 1360; &, par ſes deux teſtamens, il inſtitua ſon héritier univerſel HÉLIE, ſon fils unique, qui ſuit, & dota ſa fille ADÉLAÏDE de la Terre de Gibran, qui, par cette voie, eſt ſortie de la famille des D'ASNIERES; & il nomma *Anne de Monmuſſon*, ſon épouſe, tutrice de leurs enfans.

V. HÉLIE D'ASNIERES, à qui GUILLAUME, ſon oncle, fit donation de tous ſes biens, par ſon teſtament de 1318, épouſa *Marguerite du Pui*. Il eut de ſon mariage,

VI. SÉGUIN D'ASNIERES, qui, en 1447, épouſa *Hélie Fricon*. Il étoit revêtu de la Charge & du Titre de *grand Brigandinier* de Saintonge: ſon mariage eſt confirmé & juſtifié par l'arrangement & réglement des droits, faits, en 1448, entre SÉGUIN D'ASNIERES, & *Louis Ponthieu*, oncle maternel de ladite *Fricon*. Le même SÉGUIN fut, en 1460, ſaiſi de la moitié de la Terre de Beſac, en Blayais, par *Renaud de Sainte-Maure*, Seigneur de Yonzac. Il eut avec ladite Damoiſelle *Frison*.

VII. JEAN, Seigneur d'Aſnieres, la Chapelle, le Breuil, de Vilars, la Malteniere, Bougneau, & autres terres, échangea, en 1483, avec *Gui*, Seigneur de *Pons*, les fiefs, rentes & domaines qui lui appartenoient dans les Paroiſſes de Montis, Montignac, Bougneau & autres, dont il jouiſſoit, ainſi que les Seigneurs d'Aſnieres, ſes prédéceſſeurs, en avoient joui. JEAN D'ASNIERES eut d'un premier mariage JEAN, qui ſuit; il ſe remaria, le 27 Décembre 1492, avec Dame *Jouine de Glénais*.

VIII. JEAN, ſon fils, ſe maria en même tems avec Demoiſelle *Jeanne Suarde*, fille du premier mariage de ladite *de Glénais*. Il en eut,

IX. JEAN D'ASNIERES, III du nom, qui épouſa Demoiſelle *Jeanne de la Chaſſagne*, fille du premier Préſident du Parlement de Bordeaux; ce qui eſt juſtifié par acte de remplacement des droits du 4 Août 1540, où ce JEAN eſt qualifié fils d'un autre JEAN. Par ſon teſtament de 1561, il eſt juſtifié qu'il eut pour enfans:

Digitized by Google

1. FRANÇOIS, qui ſuit.

2. DUCH, qui eut pour ſon partage la Terre d'Aſnieres. Il fut Gentilhomme du Roi HENRI IV. Il eut une fille nommée JACQUETTE, qui porta la Terre d'Aſnieres dans la famille des *de Lage-de-Volude*.

3. & 4. Un autre FRANÇOIS, & JEANNOT, dont on ignore la poſtérité.

X. FRANÇOIS D'ASNIERES, l'aîné, Gentilhomme de la Chambre du Roi, fut marié, 1°. à Demoiſelle *Françoiſe de Maiſonnets*, & 2°. avec *Françoiſe Jounier*. Il eut du premier lit.

1. JACQUES-OLIVIER, qui ſuit.

2. Et PIERRE, Ecuyer; ce qui eſt juſtifié par le partage fait entr'eux, du 15 Janvier 1586.

PIERRE D'ASNIERES eſt auteur de la branche cadette qui ſubſiſte, dans le Marquis d'ASNIERES, Cornette de la premiere Compagnie des Mouſquetaires. De la même branche eſt FRANÇOIS, ancien Capitaine au Régiment d'Anjou, retiré du ſervice à cauſe des bleſſures qu'il a reçues en Italie.

XI. JACQUES OLIVIER D'ASNIERES, épouſa, par contrat du 29 Septembre 1650, Demoiſelle *Marguerite de la Guyonnie*; de ce mariage eſt iſſu,

XII. LÉON D'ASNIERES, qui ſe maria, en 1605, avec Demoiſelle *Gabrielle de Lezay*, fille de *François de Lezay*, Chevalier des Ordres, & Lieutenant de Roi de la Baſſe-Marche; de ce mariage ſont iſſus,

1. ROBERT, qui ſuit.

2. N... D'ASNIERES, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Inſpecteur-Général de la Cavalerie, connu ſous le nom de *Chevalier de Saint-Palavir*. Il la commanda en Italie, où il fut tué.

3. Et N... qui fut Abbé de Conat, en Saintonge, puis Archevêque de Vienne.

XIII. ROBERT D'ASNIERES juſtifia de ſa nobleſſe devant Monſieur *Barentin*, Commiſſaire départi en la Généralité de Poitiers, & il fut déclaré, en 1657, *noble*, & devoir jouir, ainſi que ſes ſucceſſeurs, des priviléges de la nobleſſe; & défenſes furent faites de les y troubler. Il épouſa, par contrat du 19 Avril 1657, Demoiſelle *Marie de Barbeziere*, fille du Seigneur *de la Sourdiere*, & ſœur de Meſſieurs de *Barbeziere*, Lieutenans-Généraux des Armées du Roi, qui commanderent en Italie en 1700; de ſon mariage il eut:

XIV. FRANÇOIS D'ASNIERES, II du nom, Seigneur de Lage-Liſant, qui ſe maria, par contrat du premier Juin 1675, avec Demoiſelle *Françoiſe Guillon-de-Monlevrier*. Il fut Ingénieur du Roi, & mourut de ſes bleſſures, au ſervice. Ses enfans furent:

1. PAUL, Ecuyer, Sieur de la Chapelle, qui n'eut qu'une fille de ſon mariage, rapportée ci-après.

2. Et HENRI-FRANÇOIS, qui ſuit.

XV. HENRI-FRANÇOIS, Ecuyer, a ſervi dans le Régiment d'Anjou, en qualité de Capitaine, & s'eſt retiré après vingt-deux ans de ſervice.

Digitized by Google

Il s'eſt marié, le 3 Avril 1709, avec Demoiſelle *Henriette Céleſte de Bertineau.* De ce mariage eſt né,

XVI. HENRI-PAUL D'ASNIERES, Ecuyer, Seigneur de la Chapelle, & Saint-Denis, marié, par contrat du 15 Octobre 1743, avec MARIE ANNE D'ASNIERES, ſa couſine-germaine, fille de PAUL D'ASNIERES, Seigneur de la Chapelle, frere de HENRI-FRANÇOIS. HENRI-PAUL a ſervi dans le Régiment de la Marine, en qualité de Lieutenant, & il eſt aujourd'hui Capitaine-Général de la Garde-Côte de Mortagne, en Saintonge. Il a de ſon mariage,

XVII. LÉON D'ASNIERES, Ecuyer, âgé de dix-ſept ans en 1769, Capitaine de la Compagnie détachée de *Saint-Diſant*, Garde-Côte de Saintonge.

La Maiſon d'ASNIERES s'eſt toujours perpétuée & ſoutenue, ſans altération; & pluſieurs de ce nom ont été décorés de Charges & titres honorables. JEAN D'ASNIERES, marié avec Mademoiſelle *de la Chaſſaigne*, fut Gouverneur de Pons, ſuivant les proviſions à lui données par HENRI III, Roi de Navarre, depuis Roi de France, ſous le nom de HENRI IV, datées de Coutras, du 16 Octobre 1580. Le Roi eut une confiance entiere en ſa valeur, & lui donna la garde de la Ville de Pons, qui étoit alors en bute aux ennemis. JEAN D'ASNIERES commanda la Nobleſſe de Saintonge & d'Angoumois, & fit lever le ſiége du fort de Saint-Baſile, en Guyenne, que le Duc de *Biron* aſſiégeoit; c'eſt ce qui ſe prouve par une Lettre de HENRI IV, par laquelle il le traite de *couſin*, & de ſon *bon ami*, & le remercie de ſes bons ſervices.

Les armes: *d'argent, à trois croiſſans de gueules, deux en chef & un en pointe; deux centaures* pour ſupports.

Par le contrat de mariage de LÉON D'ASNIERES avec Mademoiſelle *Gabrielle de Lezay*, en 1655, il eſt ſtipulé que l'aîné du nom d'Aſnieres, pourra ſeul porter *Merluſine* ſur ſes armes, & *deux centaures* pour ſupports. *Mémoire de famille envoyé.*

*ASNOIS: Bourg, avec un ancien Château autrefois fortifié, & le chef-lieu d'une Terre qui étoit anciennement une des plus conſidérables du Nivernois, poſſédée dès le onzieme ſiécle par la Maiſon de *Saint-Vérain.*

Regnaud de Saint Vérain, ſurnommé *Rongefer*, Chevalier, Sire d'Aſnois, affranchit, en 1304, les habitans d'Aſnois & dépendances, de l'état de ſervitude, & en obtint confirmation du Roi PHILIPPE *le Bel*, & de LOUIS DE FLANDRES, Comte de Nevers. *Iſabelle de Saint-Vérain*, ſa petite-fille, porta cette Terre à *Jean de Beaujeu* dit *du Colombier*, Chevalier, Chambellan du Roi, vivant en 1380 & 1396, iſſu des Comtes de Forez.

Pierre de Beaujeu, dit *du Colombier & de Montcoquier*, leur fils, fut pere de *Blénet de Beaujeu-Montcoquier*, qui vendit, le 25 Mai 1469, la Terre d'Aſnois à *Pierre de Digoine*, Seigneur de Thianges, Chevalier, ſous la réſerve du Château & place forte dudit lieu, avec des dépendances que nous nommerons *Aſnois-le-Château*, & dont la propriété & Sei-

Digitized by Google

gneurie passa dans la Maison de *Salazart*, par le mariage, en 1497, de *Catherine de Beaujeu-Montcoquier*, sa petite-fille, avec *Louis de Salazart*, I du nom, dit *de Montaignes*, Chevalier, Seigneur de Montaignes. La Seigneurie d'Asnois-le-Bourg, & le restant de ladite Terre vendus par *Blenet de Beaujeu*, passa de *Pierre de Digoine* à sa petite-fille *Anne de Digoine*, qui la porta en dot à *Jean de Damas*, II du nom, Seigneur de Marcilly, & que *Georges de Damas*, leur fils, vendit, en 1487, à *Jeanne de Corbigny*, veuve d'*Adrien de Perréaul*, Seigneur d'Agrie près Nevers, dont la fille *Léonarde*, Dame d'*Asnois-le-Bourg*, épousa, en 1509, *Armand de Cleves*, Seigneur engagiste de Cressy en Ponthieu. La postérité féminine des Seigneurs d'*Asnois-le-Château* & d'*Asnois-le-Bourg* est fondue dans le même siécle, par mariage, dans la Maison *de Blanchefort*, qui réunit la totalité de cette Terre. *Voyez* BLANCHEFORT.

* ASSAC, en Béarn, Diocèse de Lescar : Terre & Seigneurie érigée en Baronnie par lettres du mois de Février 1652, en faveur de *Jean de Noguès*, II du nom, Seigneur de Saint-Aubin, Assac, Castaing, Somolon, & Cauna ; créé ensuite Conseiller d'Etat pour servir par semestre. Sa postérité subsiste en son arriere-petit-fils *Antoine*, Baron d'Assac, Conseiller au Parlement de Pau, & Marié à *N..... de Sault.*

— ASSÉ (D'), famille du Maine. JEAN D'ASSÉ, Ecuyer, Seigneur de l'Epinai, vivoit au commencement du douzieme siécle.

JEAN D'ASSÉ, un de ses descendans, Ecuyer, Seigneur de l'Epinai, vivoit avant l'an 1478, avec *Agnès de la Motte*, sa femme, Dame de Montfaucon, fille de *Robin de la Motte*, & de *Jeanne Bignon.*

FRANÇOIS, leur fils, Sieur de l'Epinai, eut pour frere puîné JEAN D'ASSÉ, Prêtre, Chapelain de la Chapelle de Notre-Dame, fondée au Château de Montfaucon.

GUY, fils aîné de FRANÇOIS & de *Catherine de Mondoulcet*, épousa, par contrat du 15 Juillet 1501, *Jacquine de Maridor*, dont sont issus RENÉ & LOUISE : celle-ci fut mariée à *Jean de l'Enfernat*, Sieur de Villiers.

RENÉ D'ASSÉ, Ecuyer, Seigneur de Montfaucon, Chevalier de l'Ordre du Roi en 1570, épousa, le 30 Novembre 1572, *Françoise le Clerc-Coullaine*, fille de *Jacques*, & de *Mathurine de Charnieres*, Dame de Coullaine, dont est sorti

RENÉ D'ASSÉ, marié, le 11 Août 1620, à *Renée Thierry-de-la-Prévalaie*, fille de *Julien*, Seigneur de la *Prévalaie*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & d'*Esther du Bouchet-de-Sourches* : dont,

1. CHARLES, qui suit.

2. HUBERT, Chevalier, Seigneur de Saint-Victor, & Lieutenant d'une Compagnie des Gardes du Roi.

3. Et NICOLAS, Chevalier, Seigneur de Rennefort.

CHARLES D'ASSÉ, Chevalier, Seigneur de Montfaucon, l'Epinai, Rennefort, Saint-Victor & le Verrier, Capitaine-Lieutenant au Regiment des Gardes de Sa Majesté, épousa, par contrat de 1650, *Renée Goddes*,

Digitized by Google

fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur de la Perriere, & de *Marie d'Agonay*, dont

CHARLES D'ASSÉ, qui épouſa le 28 Septembre 1695, *Louiſe-Marie Chevalier-de-Sceaux*, niéce de *François Chevalier*, Evêque d'Alais, & fille de *Jacques Chevalier*, Seigneur de Sceaux, & de *Françoiſe Petit-de-la-Guierche*. Ils eurent, entr'autres enfans,

ARMAND D'ASSÉ, né le 22 Octobre 1696, reçu Page du Roi dans ſa petite Ecurie le 22 Octobre 1710, ſur les preuves de ſa nobleſſe.

Le Marquis d'Assé a épouſé en ſecondes noces *N.....de Parſac*, dont deux filles.

Les armes : *parti, emmanché d'argent & de ſable de huit piéces.*

ASSI, en Berri. HUGUES D'ASSI, Ecuyer, Seigneur de Vierzac & de Rochefolle, a eu de *Jeanne de Murat*, ſon épouſe, veuve alors de *Claude de Chalus*, Ecuyer, Seigneur de la Broſſe, SILVAIN D'ASSI, Ecuyer, Seigneur deſdits lieux, marié avec *Gabrielle d'Areau*, fille de *Silvain d'Areau*, Ecuyer, Seigneur de Puiſdauzon, & d'*Anne de Breuil*, dont eſt iſſu, entr'autres enfans, ANNE-ROSE D'ASSI, reçue à Saint-Cyr le 24 Décembre 1695, ſur les preuves de ſa nobleſſe, juſtifiée par titres juſqu'à FRANÇOIS D'ASSI, ſon quatrieme ayeul, Ecuyer, Seigneur des Ormeaux & du Lourdet avant l'an 1540.

Les armes : *d'argent à un lion de ſable, armés & lampaſſés de gueules, & un chef de même, chargé de deux croiſſans d'argent adoſſés.*

— ASSIGNIES, Maiſon des plus anciennes de l'Artois. Le Château d'Aſſignies eſt ſitué proche la ville d'Aire.

MARTIN D'ASSIGNIES, qui vivoit au commencement du treizieme ſiécle, épouſa CATHERINE D'ASSIGNIES ſa parente, & fut pere de

MARTIN II, Sire d'ASSIGNIES, marié a *Marie de Renti*, dont le fils JEAN I eut de ſa femme *Jeanne de Cambrin*, JEAN II, Sire d'ASSIGNIES. Celui-ci épouſa *Marie de Tourmignies*, dont naquit

JEAN III, Sire d'ASSIGNIES, Commandant cinq cents Lances pour le ſervice du Duc de Bourgogne. Il fut pere, par *Jeanne de Barbançon*, de

LÉON, Sire d'ASSIGNIES, Commandant quinze cents lances pour MAXIMILIEN D'AUTRICHE. Il mourut le 12 Février 1517. De ſon mariage avec *Marie de Lannois* ſortirent

PONTHUS & ANTOINE, par leſquels la Maiſon ſe partagea en deux branches principales. La branche d'ANTOINE, biſayeul du Marquis, créé en Octobre 1672, porte : *vairé or & azur, au franc quartier de ſable, chargé d'une épée d'argent, la garde & la poignée d'or, la pointe en bas.*

PONTHUS, Chevalier, Seigneur d'ASSIGNIES, épouſa, *Sainete Pinchon*, dont le fils aîné,

JACQUES, Sire d'ASSIGNIES, teſta le 12 Janvier 1603, & laiſſa de *Catherine de la Wacquerie*,

FRANÇOIS, Sire d'ASSIGNIES, qui teſta le 2 Septembre 1634, & que ſa femme *Antoinette de Boſquet* rendit pere de

Digitized by Google

JEAN, IV du nom, Seigneur d'ASSIGNIES, de la Tourelle, &c. marié à *Marie-Françoiſe le Blanc.* Il en eut,

ALEXANDRE-CHARLES, Sire d'ASSIGNIES, & de Bertoul, Baron de Bailleul, qui de ſa ſeconde femme *Louiſe de la Hamaïde*, laiſſa

EUSTACHE-EUGÈNE, Seigneur d'ASSIGNIES, &c. marié le 10 Novembre 1718, à *Marie-Anne-Joſephe de Saluces-Bernenicourt.* De ce mariage ſont ſortis,

1. JOSEPH-ALEXANDRE, Baron d'ASSIGNIES & de Bailleul, Sire de Bertoul, marié en Mars 1753, avec *Anne-Marie-Joſephe-Aldegonde de Vanderburch*, Chanoineſſe à Denain.

2. MARIE-JOSEPH-ERNEST-EUGENE, Abbé.

3. ANTOINE-FRANÇOIS-JOSEPH.

4. Et ERNESTINE-JOSPHE-VALPURGE, Chanoineſſe du Chapitre de Maubeuge.

ANTOINE D'ASSIGNIES, frere puîné de PONTHUS, fut Seigneur d'Allouaigne, Avoué de Therouane, & créé Chevalier par Lettres-Patentes de l'Empereur CHARLES V, du 28 Janvier 1554; il mourut le 2 Novembre 1590, & laiſſa de ſes deux femmes *Jeanne le Chevalier*, & *Jeanne le Fœutre*, deux fils du nom d'ANTOINE. Du premier ſortent les Marquis d'*Aſſignies*; & du ſecond, les Comtes d'*Oiſi.*

ANTOINE D'ASSIGNIES, II du nom, Seigneur d'Allouaigne, né du premier lit, fut Lieutenant-Général des Hommes-d'Armes ès Pays-Bas, & mourut en 1614: il avoit épouſé *Barbe d'Aufai*, Dame de Lumbres-lez-Douai, Lambrechies & Acquembronne, mere d'OUDARD D'ASSIGNIES, Seigneur d'Allouaigne, marié à JEANNE D'ASSIGNIES, ſa parente. De ce Mariage ſortit

JEAN-BAPTISTE D'ASSIGNIES, créé *Marquis de Wendi*, par Lettres du mois d'Octobre 1676, qui épouſa *Jeanne-Cornille de Bauffermez*, fille d'*Adrien*, Baron d'Eſne, Pair héréditaire du Cambréſis. Elle fut mere, entr'autres, de

OCTAVE-EUGENE, Marquis d'ASSIGNIES, marié en 1685, avec *Marie Florence de Markais*, Dame de Werguin. Il eut pour fils FRANÇOIS-EUGENE, Marquis d'ASSIGNIES, Seigneur de Werguin, marié le 24 Juillet 1714, à *Marie-Philippe-Alberique du Châtel*, de laquelle il a eu trois enfans:

1. CHARLES-FRANÇOIS-FLORENT, Marquis D'ASSIGNIES, Avoué de Thérouane, marié, en 1740, avec *Marie-Madelene-Joſephe-Alexandrine de Tramecourt*, dont eſt née MARIE-FRANÇOISE-GONSTANCE-ANTOINETTE D'ASSIGNIES.

2. FLORENT-ALBERT-FRANÇOIS, Capitaine d'Infanterie.

3. Et MARIE-PHILIPPE ALBERIQUE, reçue Chanoineſſe à Denain le 13 Septembre 1743.

Philippe de Tournai, Chevalier, Seigneur d'Oiſi, en faveur duquel Oiſi, Seigneurie en Artois, autrefois du Cambreſis, fut érigé en Comté en 1665, inſtitua, le premier Mai 1678, pour ſon héritier univerſel, ſon couſin JULIEN-EUSTACHE D'ASSIGNIES, le ſubſtituant aux nom & armes de Tournai. Celui-ci étoit fils d'EUSTACHE D'ASSIGNIES, Seigneur

Digitized by Google

d'Hacquedorne, & de *Marie de Watripont*, & petit-fils d'ANTOINE D'ASSIGNIES, dit *le jeune*, Chevalier, Seigneur de Wasnes, Nurlud, &c. lequel avoit épousé *Anne de Tournai*, tante de *Philippe*, & étoit né du second mariage d'ANTOINE-D'ASSIGNIES, Seigneur d'Allouaigne, avec *Jeanne le Fœutre*, ayant pour frere consanguin ANTOINE D'ASSIGNIES, II du nom, Seigneur d'Allouaigne, tige des Marquis d'Assignies & de Wendi.

JULIEN-EUSTACHE D'ASSIGNIES, Comte d'Oisi, qui mourut le 13 Mai 1687, laissa de sa premiere femme, *Françoise Taffin*, JEAN EUSTACHE DE TOURNAI-D'ASSIGNIES, Comte d'Oisi, marié le 26 Juin 1687, à *Marguerite-Claire de Berg-Saint-Winox*. Il mourut à Oisi le 1 Septembre 1716, & eut pour fils,

CHARLES-JOSEPH-EUGENE DE TOURNAI-D'ASSIGNIES, Comte d'Oisi, Colonel d'Infanterie, Commandeur de Saint-Lazare, mort aux eaux d'Aix-la-Chapelle, à soixante-dix-ans, le 19 Juillet 1764, & a laissé de son mariage contracté, le 9 Juillet 1719, avec *Bénigne de Maffuau*:

1. EUSTACHE-JOSEPH, Marquis d'Oisi, Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes d'Orléans, marié le 26 Mars 1753, avec *Marie-Louise-Guilaine le Coq-de-Humbekq*.
2. GABRIEL-JOSEPH, Chevalier de Malte.
3. Et LIDIE-BENIGNE, née le 28 Octobre 1740.

Les armes de TOURNAI-D'ASSIGNIES-D'OISI, sont: *d'or, à trois lions naissans de gueules, armés & lampassés d'argent.*

Il y a deux familles d'ASSIGNIES en Berry, dont les armes sont différentes.

— ASSIGNY, dans l'Auxerrois. Suivant des preuves faites pour l'Ordre de Malte, JEAN D'ASSIGNY, Ecuyer Sieur du Fort & de Moulin, lors de la revue & montre, le 12 Juin 1634, promit par serment de faire le service qu'il devoit au ban & arriere-ban, avec un Archer & deux Chevaux, à cause de ses Seigneuries de Moulin & de Pont. Il épousa Damoiselle *Perette le Chantier.*, fille & héritiere de feu *Guillaume le Chantier*. Il rendit foi & hommage en 1538, pour la moitié des Fiefs, Terres & Seigneuries du Pont-Marquis, du Rond, de Moulin, de la Terre de Guerrins, des Pichons & des Agnons, situés dans la Paroisse de Moulin, ensemble de la totalité de Foreſt, Paroisse de Leuvigny, mouvants de Madame *Françoise d'Anjou*, Comtesse de Dammartin, à cause de sa Baronnie & Grosse-Tour de Toucy, biens que lui avoit apportés *Perette le Chantier*, son épouse, Il en eut

ARTUS d'ASSIGNY, Sieur du Fort, Capitaine, Gouverneur de l'Auxerrois, qui eut, par un brevet du Roi, du 18 Mars 1554, la Charge & conduite de trois cents hommes François pour le Piémont. Le Roi CHARLES IX écrivit à ARTUS D'ASSIGNY, dit *le Capitaine Fort*, pour arrêter le Sieur *de la Borde*, porteur de Commissions pour lever des Soldats, au nom du parti assemblé à Orléans, & même d'employer main-forte pour dissiper l'assemblée. Il eut pour fils.

GUILLAUME D'ASSIGNY, dit *la Motte*, Ecuyer Seigneur du Fort, &

Digitized by Google

du Pont-Marquis, qui eut une Commiſſion du 13 Septembre 1518, de FRANÇOIS, fils de FRANCE, Duc d'Anjou & d'Alençon, de mettre ſur pied une Compagnie de cent Arquebuſiers, pour la défenſe de la liberté des Pays-Bas. Il rendit hommage le 25 Juin 1611, pour la Seigneurie du Fort-d'Affigny, dit *la Motte*, au Cardinal de *Joyeuſe*, comme tuteur & curateur de Mademoiſelle la Ducheſſe *de Montpenſier*. Il épouſa, par contrat paſſé le 29 Mars 1580, Demoiſelle *Louiſe le Bourgoin*, fille de *Gabriel*, Seigneur de Faulen, Chamleverier, & Graiſſigny, & de *Louiſe du Guilly*. *Louiſe le Bourgoin*, après la mort de ſon mari, obtint, par Sentence de l'Election de Gien, du 1 Juillet 1634, de jouir des priviléges attribués à la Nobleſſe. Les enfans nés de leur mariage ſont,

1. LOUIS ou LOUP, qui ſuit.

2. Et FRANÇOISE, femme de *Jean-Baptiſte de Melun*, dont il paroît qu'il y a eu des enfans.

LOUIS, ou LOUP D'ASSIGNY, Ecuyer ſieur du Pont-Marquis, épouſa, par contrat du 12 Octobre 1613, Demoiſelle *Edme de la Grange-d'Arquin*, fille de Meſſire de *la Grange*, Chevalier, Seigneur d'Arquin. De ce mariage naquit

ANTOINE D'ASSIGNY, Chevalier, Seigneur du Pont-Marquis, de Moulin-Foreſt, Châtres, & autres lieux, Capitaine des Chevaux-Légers, par commiſſion de 1651, rendit foi & hommage en 1654 de ſes Terres & Seigneuries de Châtres au Maréchal de *la Motte-Houdancourt*, comme relevant du Marquiſat de Toucy. Il fut pourvu, le 30 Janvier 1658, de la Charge de l'un des Gentilshommes de la Chambre du Roi, & eut ordre de MM. les Maréchaux de France, le 24 Juin 1671, de terminer les différends ſurvenus entre les Sieurs de *la Grange* & d'*Arquin*, Gentilshommes du Bailliage d'Auxerre. Il épouſa, par contrat du 26 Mars 1656, Damoiſelle *Lucrece d'Ouette*, ſœur de Meſſire *François d'Ouette*, Chevalier, Seigneur de Saint-Valerien de Rieux, &c. Enſeigne aux Gardes du Roi, & de *Louis-Octave-Pierre*, & d'*Anne d'Ouette*, dont

LOUIS-ACHILLE D'ASSIGNY, Chevalier, Seigneur du Pont-Marquis, de Moulin, &c. Il s'eſt marié, par contrat paſſé, le 19 Septembre 1686, pardevant *Mouffle* & ſon Confrere, Notaires à Paris, avec Damoiſelle *Edmée-Genevieve de Louvier*. Il en a eu

JEAN-BAPTISTE D'ASSIGNY, Chevalier, Seigneur du Pont-Marquis, de Moulin, &c. né le 8 Avril 1707, & baptiſé le 2 Février de l'année ſuivante. Il n'a qu'une fille mariée au Comte de *Campigny*, ſon couſin-germain, Mouſquetaire du Roi de la ſeconde Compagnie.

Les armes : *d'hermines, au chef de gueules, chargé d'une faſce vivrée d'or.*

* ASTARAC : Pays, avec titre de Comté en Gaſcogne. Le premier de ces Comtes eſt *Arnaud Garcie*, troiſieme fils de *Garcie-Sanchès-le-Courbé*, Duc de Gaſcogne, qui eut en partage le Comté d'*Aſtarac*.

JEAN III, vingt-cinquieme Comte d'ASTARAC, mort en 1503 ou 1504,

Digitized by Google

1504, ne laiſſa que trois filles, l'aînée, nommée MARTHE ou MATHE, lui ſuccéda au Comté d'Aſtarac qu'elle porta à *Gaſton de Foix*, III du nom, ſon mari. Elle mourut en 1551; on prétend que le Comte *de Foix* vendit le Comté d'Aſtarac à HENRI D'ALBRET, Roi de Navarre, & l'on ajoute qu'en la perſonne de GASTON finirent les Comtes d'ASTARAC. Cette opinion peut être vraie à certains égards, c'eſt-à-dire par rapport à la vente de quelques droits ſeigneuriaux, mais elle ne l'eſt pas en ce qui concerne la ſucceſſion des Comtes d'ASTARAC.

Fréderic de Foix, fils de *Gaſton III*, & de MARTHE d'ASTARAC, fut *Comte d'Aſtarac*, & mourut en 1571. Il eut pour ſucceſſeur ſon fils

Henri de Foix, mort en 1573, dont la fille *Marguerite de Foix*, morte en 1593, porta le Comté d'Aſtarac à ſon mari *Louis de Nogaret*, Duc d'Epernon.

Bernard de Nogaret, Duc d'Epernon, fils de *Louis*, fut Comte d'Aſtarac, & mourut en 1661. Ses biens ayant été ſaiſis réellement, le Comté d'Aſtarac fut adjugé, par décret, à *Gaſton-Jean-Baptiſte*, Duc de *Roquelaure*, mort en 1683.

Antoine-Gaſton-Jean-Baptiſte, Duc de *Roquelaure*, Maréchal de France, mort en 1738, fils de *Gaſton-Jean-Baptiſte*, fut également Comte d'Aſtarac. Il ne laiſſa que deux filles, la Ducheſſe de *Rohan*, & la Princeſſe de *Pons*, qui ont hérité du Comté d'Aſtarac. *Voy.* ROQUELAURE.

* ASTE ou ASTER, dans le Comté de Bigorre, Vicomté qui eſt de tems immémorial dans la Maiſon de *Grammont*. *Voyez* GRAMMONT.

— ASTIER: Famille de Provence, annoblie par une charge de Tréſorier de France en la Généralité de Provence, dont fut pourvu, le 15 Mars 1741, JEAN ASTIER, marié en 1709, à *Anne Urſule de Meyfredi*, de laquelle il a eu :

1. JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit.
2. JEAN-BAPTISTE, Docteur de Sorbonne.
3. ANNE-URSULE, mariée à *Elzéar de Barcillon*, Seigneur de Cuebris & de Courmes.
4. JEANNE, Religieuſe Urſuline au Monaſtere d'Aups.
5. Et MARGUERITE.

JEAN-FRANÇOIS D'ASTIER, a été pourvu de l'Office de ſon pere le 6 Mars 1746. Il s'eſt marié, par contrat du 23 Avril 1752, avec *Madelene-Jeanne-Catherine de Rubuis*, des Seigneurs de Roquefort & de Toren, de laquelle il a poſtérité.

Les armes: *d'argent, à l'arbre de ſinople, iſſant d'une terraſſe de même, au chef d'azur, chargé d'un ſoleil accoſté de deux étoiles, le tout d'or.*

ASTORG en Auvergne : PIERRE D'ASTORG, Ecuyer, Seigneur de Montifaut, donna, au nom de *Marie de Monteil*, ſa femme, qu'il avoit épouſée avant l'an 1513, ſon aveu & dénombrement du lieu & Domaine de Monteil, Diocèſe de Clermont, à *très-excellent & puiſſant Seigneur François de la Roche*, Seigneur & Baron de Châteauneuf, le 7 Juillet 1539. Il étoit

Digitized by Google

le troiſieme ayeul d'AMABLE ASTORG, Ecuyer, Seigneur de la Feuillade, marié avec *Antoinette de Santan*, dont il a eu JEAN D'ASTORG, Ecuyer, Seigneur de Chaludet, lequel fit hommage au Roi, comme Duc d'Auvergne, le 1 Juillet 1669, à cauſe de ſa Seigneurie de Laſcots, qui appartenoit à *Gilberte Anglard*, ſa femme, mere de pluſieurs enfans; ſçavoir, JEANNE, mariée, le 14 Novembre 1698, avec *Joſeph de Sarrazin*, Seigneur de Bonnefont en Auvergne; & MARIE D'ASTORG, reçue à Saint-Cyr, le 22 Janvier 1698, ſur les preuves de ſa nobleſſe.

Les armes : *de ſable, à un Faucon d'argent, longé & grilleté d'or, poſé ſur une main gantée, auſſi d'or, & accompagné en chef de deux fleurs-de-lys d'argent, & en pointe, d'une demi-fleur-de-lys, de même, mouvante de l'extrêmité du flanc droit de l'écu.*

ASTORG-DE-ROQUÉPINE. LOUIS D'ASTORG, Seigneur d'Aubarede, Barbaſan, & autres Terres en Gaſcogne, a été marié le 13 Février 1754, à *Marie-Louiſe de Bouffliers-Remiencourt*, Lieutenant-Général des armées du Roi : il a pris le nom *de Marquis de Roquépine*, comme ſubſtitué, lors de ſon mariage, aux biens de *N*..... *Bouzet-de-Roquépine*, Abbé Commendataire de Saint-Nicolas d'Angers, mort le 7 Décembre 1752. *Voyez* ROQUÉPINE.

ASTROUIN en Provence. ANDRÉ D'ASTROUIN, natif du lieu de Figanieres, fut annobli par HENRI IV en 1578, en récompenſe des ſervices qu'il avoit rendus dans les armées. Les Lettres d'annobliſſement ſe trouvent dans les archives du Roi en Provence. Les deſcendans d'ANDRÉ ont continué de ſervir le Roi avec diſtinction. Ils ont fait quelques bonnes alliances, & furent maintenus dans leur nobleſſe par les Commiſſaires députés par le Roi pour la vérification des titres de nobleſſe le 9 Juillet 1667. Cette famille, dont on n'a pas eu les Actes juſtificatifs pour faire une filiation ſuivie, porte pour armes :

D'azur, au Lion d'or, élevant le pied dextre, appuyé ſur un tronc d'argent, vers un ſoleil ſortant de l'angle dextre; au chef de gueules, chargé de trois étoiles d'or.

—ASTUARD ou ASTOUAUD : pluſieurs auteurs font deſcendre, ſans aucune preuve, cette famille, d'Ecoſſe, & la confondent avec celle de STUARD, qui a donné des Rois à l'Angleterre. On ne trouve rien de ſemblable dans les actes & dans les titres qui font mention de cette famille Cela n'empêche cependant pas qu'elle ne ſoit très-ancienne & des plus diſtinguées de la Provence.

I. PONS ou PONCET D'ASTUARD en eſt la tige. Il étoit Chancelier de RAIMOND, du Comte de Toulouſe, à qui il rendit des ſervices ſignalés. Ce Prince l'en récompenſa par le don qu'il lui fit du Château d'Avelleron en 1230, & de celui de Mazan en 1248. PONS acquit encore la Terre de la Fare en 1246. Il mourut en 1270.

II. GUILLAUME-PIERRE D'ASTUARD, ſon fils, prêta hommage en 1290, & laiſſa de *Béatrix*, ſa femme,

Digitized by Google

III. PONS II, Seigneur des mêmes Terres qu'avoient poſſédé ſon pere & ſon ayeul, pour leſquelles il prêta hommage aux années 1302 & 1303. Il épouſa *Alazie de Raymond*, de laquelle il eut :

1. PONS, qui ſuit.

2. Et ISOARDE, mariée avec *Iſnard de Mourmoiſon*, Chevalier, Seigneur de Modène.

IV. PONS D'ASTUARD, III du nom, eut de ſa femme, dont on ignore le nom,

V. ASTUARD D'ASTUARD, Seigneur d'Avelleron, Mazan & la Fare, dont il prêta hommage en 1355. Il laiſſa

VI. PONS D'ASTUARD, IV du nom, qui teſta, en 1446. Il avoit épouſé en 1412, *Alix de Riez*, fille & héritiere de *Guillaume de Riez*, Seigneur de Montfuſon & autres Terres. Il eut pluſieurs enfans, parmi leſquels ASTUARD fit la branche des Seigneurs de *Mazan*, laquelle en fit pluſieurs autres éteintes ; & PONS ou PONCET, qui ſuit, celle de *Murs*.

VII. PONS D'ASTUARD, V du nom, Seigneur de Murs, épouſa à Arles *Eléonore Textoris*. Il eut de ce mariage

VIII. JEAN D'ASTUARD, I du nom, Seigneur de Murs, marié, en 1499 à *Léone de Pontevès-Bargeme*, dont :

1. FRANÇOIS, qui ſuit.

2. Et CATHERINE, mariée à *François de Thaulignan*, Baron de Barry, & du Puy-Méras.

IX. FRANÇOIS D'ASTUARD, Seigneur de Murs, épouſa *Catherine Grillet-Briſſac*, dont il eut,

1. AIMAR, qui ſuit.

2 & 3. CHARLES & CLAUDE, Chevaliers de Malte.

4. Et autre CLAUDE, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Colonel des Vieilles-Bandes Françoiſes, lors des guerre de Piémont. Il épouſa *Françoiſe de Graſſe-de-Calian*, de laquelle il n'eut qu'une fille mariée à *Scipion de Villeneuve*, Baron de Vence.

X. AIMAR D'ASTUARD, Seigneur de Murs, Beſaure & Saint-Lambert, épouſa, en 1569, *Melchione de Baſchi-Saint-Eſteve*, dont :

1. FRANÇOIS-LOUIS, qui ſuit.

2. LOUIS, chef de la branche éteinte des Seigneurs de Beſaure.

3. Et ISABELLE, mariée, en 1604, avec *Marc-Antoine de Garnier*, Seigneur de Rouſſet.

XI. FRANÇOIS-LOUIS D'ASTUARD, Baron de Murs, épouſa, par contrat du 17 Septembre 1585, *Honorée de Bernus*, fille unique de Noble *François de Bernus*, Seigneur de Lioux, & de *Pierrette d'Autrie-des-Baumettes*. Il teſta en faveur de ſes deux fils :

1. JEAN, qui ſuit.

2. Et FRANÇOIS, qui fut chef de la branche des Seigneurs de *Lioux* & de *Montclar*, éteinte.

XII. JEAN D'ASTUARD, II du nom, Baron de Murs, s'allia, en 1609, avec *Anne de Sade*, Dame de Romanil, dont

1. JACQUES, qui ſuit.

Digitized by Google

2. MARGUERITE, mariée à *Paul-Barthelemi de Barroncely*, Baron de Javons.

3. Et HONORÉE, mariée, en 1631, à *Henri des Rollands*, Seigneur du Cabanéx & de Réauville.

XIII. JACQUES D'ASTUARD Baron de Murs, Seigneur de Cederon, & de Romanil, épouſa, par contrat du 1 Octobre 1628, *Madelene de Jarente-Sénas*, dont :

1. JEAN, qui ſuit,

2. BALTHAZARD, reçu Chevalier de Malte en 1658.

3. LOUIS, reçu auſſi Chevalier de Malte en 1662.

4. Et une fille mariée dans la Maiſon de *Donis*.

XIV. JEAN D'ASTUARD, III du nom, Baron de Murs, Romanil & Cederon, épouſa, en 1666, *Marie de Thézan*, fille de *Paul*, Marquis de Saint-Gervais & de Venaſque, & de *Sibile de Fortia-de-Piles*, de laquelle il eut, entr'autres enfans,

1. JEAN-BAPTISTE-FRANÇOIS, qui ſuit.

2. PAUL-ALDONCE, reçu Chevalier de Malte en 1688.

3. JEAN-LOUIS, auſſi reçu Chevalier de Malte en 1698.

4. Et LOUISE ALDONCE, mariée avec *François-Gaſpard de Sade*, Comte de Mazan.

XV. JEAN-BAPTISTE-FRANÇOIS D'ASTUARD, Marquis de Murs, Baron de Romanil, Lioux & Cederon, après avoir ſervi avec diſtinction, en qualité de Capitaine de Cavalerie, a épouſé, en 1713, *Eléonore de Caſtagnéres*, fille co-héritiere de *Pierre-Antoine*, Marquis de Châteauneuf, Conſeiller d'Etat, Ambaſſadeur de Sa Majeſté à la Porte, & de *Françoiſe de Moues-de la-Couraine*. De ce mariage ſont iſſus :

1. JEAN PIERRE, établi depuis quelques années.

2. Et LOUISE, mariée en 1738, à *Céſar de Moreton*, Marquis de Chabrillant, Lieutenant de Roi à Montelimar, & Maréchal des Camps & Armées du Roi

Les armes : *de, gueules à l'aigle d'or, becquée, onglée d'azur*; deviſe, *Foi à qui l'a*. On peut conſulter, ſur cette famille, *Baluze*, Note ſur la vie des Papes d'Avignon ; *Noſtradamus ; Catel*, Hiſtoire des Comtes de Toulouſe ; l'Abbé *Robert ; Pithoncurt*, Hiſtoire générale du Languedoc, &c.

* ASTURIES : Province d'Eſpagne, entre la Galice & la Biſcaye, autrefois Royaume, ravagé en 713 par les Maures & les Sarrazins. PÉLAGE, du Sang Royal des Goths, fonda un nouveau Royaume dans les Aſturies, en 717. ORDONIUS, un de ſes ſucceſſeurs, quitta les Aſturies, pour tranſporter le ſiége du Royaume à Léon en 920. Ils eurent des ſucceſſeurs, juſqu'à FERDINARD I. en 1039, ils prenoient le titre de Rois de Léon & des Aſturies.

Aujourd'hui les fils aînés du Roi d'Eſpagne ſont nommés Princes des *Aſturies*, en mémoire de ce que les habitans de cette Province ne reconnurent jamais les Maures. *Voyez* Mariana, *liv.* 7 ; Mérula, *deſcrip. Hiſp.* &c.

Digitized by Google

ATTILI : branche cadette de la Maiſon de *Bullion*. *Voyez* BULLION.

— AVALOS ou D'AVALOS, Maiſon conſidérable de Naples, originaire d'Eſpagne, & qui a été féconde en grands Capitaines. Ce fut INIQUO d'AVALOS, I du nom, qui vint s'établir au Royaume de Naples, dont il fut grand Chambellan. Cette Maiſon ſubſiſte dans la poſtérité de JEAN-ANDRÉ d'AVALOS, Prince de Monteſarchio, qui ſe ſignala par ſa fidélité pour le Roi PHILIPPE V, ayant, non-obſtant ſon grand âge, contribué autant que perſonne à contenir les Napolitains dans les intérêts de ce Prince. Il mourut en Octobre 1712, âgé de plus de 70 ans, ayant eu d'*Anne de Guevara*, ſa femme, fille de *Jean*, Duc de Bovino, trois filles.

1. SUEVE, mariée à *Joſeph de Medicis*, Prince d'Ottaviano;
2. JULIE, alliée à JEAN d'AVALOS, Prince de *Troja*, ſon couſin;
3. Et *N*..... mariée à *Jean de Guevara*, Duc de Bovino. *Voyez* ſur cette Maiſon, l'*Hiſtoire Généalogique d'Italie*, par *Imhoff*.

* AVANNE : c'étoit un Château ſitué à l'extrémité du territoire de Beſançon, & dont on voit encore les ruines. Il étoit autrefois poſſédé par des Seigneurs de ce nom. Il paroît qu'une héritiére de la branche aînée le porta dans la Maiſon de *Faucogney*, ſur la fin du douzieme ſiécle. *Giſſebert de Faucogney*, Seigneur d'Avanne, donna, vers l'an 1180, à l'Abbaye de Billon, le droit d'uſage dans ſes forêts d'Avanne, & un terrein propre à planter une vigne; ce qui fut confirmé dans la ſuite par *Aimé de Faucogney*. Les Seigneurs d'Eſtrabonne avoient la poſſeſſion de cette Terre dès l'an 1400. Elle paſſa enſuite avec les autres biens de cette Maiſon dans celle d'*Aumont*, qui l'a aliénée au commencement de ce ſiécle.

La Maiſon d'AVANNE ſigna en 1092 la donation faite par *Hugues III*, à l'Egliſe de Sainte Madelene de Beſançon. Sa poſtérité a fini à GUILLAUME d'AVANNE, II du nom, Ecuyer, Seigneur de Fraſnoy, Chargey, Purgerot, Villers, &c. qui eut d'une Dame, dont on ignore le nom, FRANÇOISE d'AVANNE, mariée à *Louis de Gruffi*, dit *de Barreaut*, qui reprit des fiefs en 1532 envers le Comte de Bourgogne, ce qu'il poſſédoit à cauſe de ſon épouſe à Fraſnoy, Purgerot & Villers. Voyez ſur cette famille, l'*Hiſtoire Généalogique des Sires de Salins*, *pag. 911. note 19.*

* AVAUGOUR, Terre & Seigneurie en Bretagne, qui a donné ſon nom à une Maiſon des plus illuſtres, & qui a été fort connue en France. HENRI-FRANÇOIS DE BRETAGNE-D'AVAUGOUR, mort ſans poſtérité, le 27 Septembre 1746, a été le dernier de ſa race, & a eu pour héritier dans les biens paternels, le Prince de *Rohan-Soubiſe*, petit-fils de MARIE DE BRETAGNE-D'AVAUGOUR, femme d'*Hercule de Rohan*, deuxieme Duc de Montbazon; & dans les biens maternels, le Marquis *de la Grange-Fourills*, & ſa ſœur *Renée le Liévre-de-la-Grange*, mariée, le 16 Janvier 1748, à *Louis-Joſeph Joly-de-Fleury*, Procureur-Général du Parlement de Paris depuis 1740.

Les armes de l'ancienne Maiſon d'AVAUGOUR, ſont : *d'argent, au chef de gueules.*

Digitized by Google

* — AVAUX, en Champagne, Diocèſe de Reims, Terre & Seigneurie érigée en Comté par Lettres du mois de Janvier 1638, regiſtrées le 4 Août 1648, en faveur de *Jacques de Meſmes*, Seigneur de Roiſſi, Conſeiller d'Etat, & de ſon ſecond fils *Claude de Meſmes*, Greffier des Ordres du Roi, Plénipotentiaire à la paix de Munſter, & Sur-Intendant des Finances, mort ſans alliance, le 19 Novembre 1650. Il eut pour héritier ſon frere puîné, *Jean-Antoine de Meſmes*, Préſident du Parlement de Paris, pere de *Jean-Antoine*, Prévôt & Grand-Maître des cérémonies des Ordres du Roi, & premier Préſident du Parlement de Paris, mort le 23 Août 1723, laiſſant de *Marie-Therèſe Feydeau-de-Brou :*

1. *Marie-Anne-Antoinette de Meſmes*, née le 15 Mai 1696, mariée le 14 Décembre 1720, à *Gui de Durfort*, Duc de Lorges. *Voyez* DURFORT.

2. Et *Henriette-Antoinette de Meſmes*, née le 29 Avril 1698, mariée le 7 Août 1715, à *Louis Gélas-de-Lébron*, Marquis de Lautrec. *Voyez* GÉLAS.

*—AUBAIS, en Languedoc, Diocèſe & Recette de Nîmes, Parlement de Toulouſe, Généralité de Montpellier, Intendance de Languedoc. La Terre & Seigneurie d'Aubais, connue dès l'an 1099, fut vendue en Septembre 1277, avec les lieux de Nages & de Solorgues, par MARIE, veuve de *Guiraud d'Arnoville*, Chevalier, à *Guillaume Bululi*, Pannetier du Roi, & Châtelain de Nîmes, qui les revendit vers l'an 1285 à *Guiraud de Languſſel*, pere de *Bernard*, ayeul de *Bertrand* I, & biſayeul de *Bertrand* II, Seigneur d'Aubais. Ce dernier, qui fut tué à la bataille de Poitiers, le 19 Septembre 1356, eut pour héritiére, ſa ſœur, *Marie de Languſſel*, mariée, en 1359, à *Raymond Pelet*, qui teſta le 18 Juillet 1374. Leur fille *Jeanne Pelet*, Dame d'Aubais, de Nages & de Solorgues, épouſa, le 19 Janvier 1380, *Antoine Bermond-du-Cayla*, & teſta le 2. Juin 1425, en faveur de ſon deuxieme fils *Antoine Bermond*, mort avant 1453, qui, de *Marguerite de Lauzieres*, laiſſa pour fille unique *Catherine de Bermond*, Dame d'Aubais, mariée le 4 Novembre 1443, à *Joan Bermond*, Baron de Boucairan, avec lequel elle vivoit en 1481. Leur fille unique, *Marguerite de Bermond*, morte vers le 14 Juillet 1480, avoit épouſé *Jean de Bozene*, dont le fils *Jacques* réunit les Baronnies d'Aubais & du Cayla, que ſa petite-fille *Jacqueline de Bozene* porta à ſon mari *Charles Dufour*, pere de *Marguerite*, héritiére de ces deux Terres. Celle-ci épouſa, en 1591, *Balthazard de Baſchi*, triſayeul de *Charles de Baſchi*, en faveur duquel la Baronnie d'Aubais fut érigée en Marquiſat avec union des Seigneuries de Junas, Gaverne, Saint-Nazaire, Muriſſargues, & des Fiefs de Chriſtin, de Corbieres, &c. *Voyez* BASCHI.

AUBAUD : PIERRE AUBAUD, Sieur de la Durantage, demeurant dans la Paroiſſe de Roncillé, Evêché de Saint-Malo, comparut, en qualité d'Archer en brigandine, bien monté & armé, & ayant avec lui un page, à la montre des Nobles de cet Evêché, faite les 5 & 6 Juin 1480.

GILLES AUBAUD, un de ſes deſcendans, Ecuyer, Seigneur du Perron, Garde du Corps du Roi, puis Capitaine des Portes, & Aide-Major

Digitized by Google

de la ville de Douai, enſuite Aide-Major de la Citadelle d'Arras, fut fait Chevalier de Saint-Louis, le 29 Février 1712. Il fut déclaré *Noble* par Sentence des Elus d'Artois, rendue le 8 Janvier 1710, & mourut le 16 Août 1717, laiſſant pluſieurs enfans de *Françoiſe Picart-du-Fagel*, ſa femme, qu'il avoit épouſée le 22 Octobre 1697; ſçavoir:

1. François-Anne Jules, né le 7 Décembre 1705;
2. Jean-Joseph, né le 9 Janvier 1707;
3. Et Catherine-Françoise, née le 5 Février 1702, & reçue à Saint Cyr, le 13 Mai 1713, ſur les preuves de ſa Nobleſſe.

Les armes: *d'argent, à une aigle de ſable onglée d'or, & les aîles étendues.*

—AUBÉ-DE-BRACQUEMONT, près Roye en Picardie: famille connue ſous le nom de *Bracquemont*, à cauſe de la Terre de Bracquement, dont elle eſt en poſſeſſion depuis long-tems.

I. Quentin Aubé, Ecuyer, Seigneur de Bracquemont & d'Eſtalon, épouſa, en 1440, *Clemence de Lécourt*, fille unique de *Jean de Lécourt*, Ecuyer, Seigneur de Damery & de Verpilliers, mort en 1483, laiſſant de ce mariage Nicolas, qui ſuit, & Benoît-André, ſon puîné.

II. Nicolas Aubé, Ecuyer, Seigneur de Bracquemont & de Verpilliers, épouſa *Marie Gilles*, de laquelle il eut,

III. Florent Aubé, Ecuyer, Seigneur de Bracquemont & de Damery, qui épouſa *Marie Boëleau*, fille d'*Antoine Boëleau*, Ecuyer, Seigneur de Martimont, & fit acquiſition, par contrat du 11 Juin 1516, de *Regnault* & de *Quentin Gilles*, Seigneurs d'Eſtalon, des droits qui pouvoient leur appartenir ſur la Terre de Damery, & autres lieux, à eux échus par la ſucceſſion de Dame Catherine Aubé, leur mere, en ſon vivant, femme de *Nicolas Gilles*, Procureur du Roi à Noyon, & héritiere de feu Pierre Aubé, ſon neveu, Ecuyer, Seigneur de Damery. Il mourut le 5 Novembre 1539; & *Marie Boëleau*, ſa femme, le 24 Août 1525. Ils eurent de leur mariage,

IV. Quentin Aubé, Ecuyer, Seigneur de Bracquemont & de Damery, qui épouſa *Marguerite Pinguet*, Dame d'Hedencourt en partie. Il fit une tranſaction, le 25 Novembre 1553, avec Florent Aubé, Ecuyer, Seigneur de Parviller, ſon frere, pour la ſucceſſion de leur pere. On voit ſur ſon épitaphe, qui eſt dans la Chapelle de S. Nicolas de l'Egliſe de Roye, qu'il mourut le 22 Avril 1567, & qu'il étoit homme-d'armes des Ordonnances du Roi ſous M. de *Mailly*; que *Marguerite Pinguet*, ſa premiere femme, mourut le 16 Octobre 1549; que *Marguerite Couturier*, ſa ſeconde femme, mourut en Février 1559; & que *Charlotte d'Alles* fut ſa troiſieme. Il eſt iſſu du premier lit:

1. Florent, qui ſuit;
2. Pierre, Avocat à Saint-Quentin, marié à *N.*....
3. Marguerite, qui épouſa *Jean de Donquerre*, Ecuyer, Seigneur d'Armancourt;
4. Marie, qui épouſa *Louis Fonchet*, Conſeiller du Roi en l'Election de Perronne;

Digitized by Google

5. Et LOUISE, qui épouſa *Gabriel Gayant*, fils de *Pierre*, Procureur du Roi à Clermont.

V. FLORENT AUBÉ, Ecuyer, Seigneur de Bracquemont, de Damery & d'Hedencourt en partie, épouſa, en 1548, en premieres noces, *Anne le Bel*, fille de *Nicolas le Bel*, Ecuyer, Avocat au Bailliage de Senlis, & en ſecondes noces *Jeanne de Saint-Sauflieu*, le 26 Janvier 1576, laquelle vivoit encore en 1593. Il vendit ſa charge d'Elu à Roye à *N.*..... AUBÉ, ſon couſin, le 6. Septembre 1586. Il étoit homme-d'armes des Ordonnances du Roi. Il eut de ſon premier mariage :

1. PHILIPPE, qui ſuit ;
2. JEANNE, mariée à *Valery Liaſt*, Ecuyer, demeurant au Maine ;
3. ANNE, qui épouſa le Sieur *Hourier* à Senlis ;

Et du ſecond lit,

4. FLORENT, Ecuyer, Conſeiller au Préſidial de Beauvais, qui épouſa *Marguerite Binet*, le 23 Janvier 1618 ;
5. LOUIS, Ecuyer, Sieur de Neufmaiſons, mort ſans poſtérité ;
6. Et SUZANNE, qui épouſa *Louis de Loüeſt*, Ecuyer, Avocat à Roye.

VI. PHILIPPE AUBÉ, Ecuyer, Seigneur de Bracquemont, & autres lieux, fut fait Gouverneur de Montdidier, en récompenſe de ſes ſervices. Il épouſa, le 8 Octobre 1592, *Suzanne de Boſquillon*, veuve de *N.*... dont

1. FLORENT, qui ſuit.
2. FRANÇOIS, Ecuyer, Seigneur de Bracquemont, qui épouſa *Madelene de Cambronne*, le 24 Octobre 1643 ;
3. Autre FLORENT, Sieur de Cameny ;
4. LOUIS, Ecuyer ;
5. CATHERINE, qui épouſa *Pierre Bucquet*, Receveur des Tailles de Montdidier ;
6. SUZANNE, mariée à *Simon le Clerc*, Préſident en l'Election de Montdidier ;
7. Et ANNE, qui épouſa le Sieur *Any*, Avocat à Guiſe, dont trois garçons, Officiers : l'aîné a été Major du Queſnoy.

VII. FLORENT AUBÉ, Ecuyer, Seigneur de Bracquemont, Damery, Parviller, &c. Gouverneur de Montdidier, épouſa, le 25 Juin 1628, *Catherine du Toc*, femme de Chambre de la Reine, fille mineure de feu *Etienne du Toc*, vivant, Ecuyer, Contrôleur-Général de *Madame*, ſœur du Roi, & fille de la nourrice de la Reine, mere de LOUIS XIV. Il eſt iſſu de ce mariage :

1. LOUIS, qui ſuit.
2. FRANÇOIS, Ecuyer, Sieur du Fay-lez-Bonneuil, maintenu par Arrêt du Conſeil du mois de Juillet 1667, qui épouſa *N.*..... dont il eut FRANÇOIS, Ecuyer, ſieur de Bracquemont, demeurant à Bonneuil, qui a auſſi été maintenu dans ſa Nobleſſe, le 9 Mai 1699 ;
3. Et CATHERINE, qui épouſa *N.*..... *Chauvet*, Baron de Montiot.

VIII. LOUIS AUBÉ, Chevalier, Seigneur de Bracquemont, Damery, Parviller, &c. Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie au Régiment de

Digitized by Google

de Navarre, & Capitaine appointé des Chevaux-Legers de la Garde de Sa Majeſté, fut maintenu dans ſa Nobleſſe par Arrêt du Conſeil du 27 Juillet 1667, & enregiſtré le même jour au Conſeil d'Etat du Roi. Il a ſervi en cette qualité dans les Chevaux-Légers juſqu'en 1689, temps où il ſe retira penſionné du Roi. Il épouſa *Louiſe de la Ménéchauſſée*, fille de *Pierre de la Ménéchauſſée*, Chevalier, Seigneur de Moiſac, &c. Gentilhomme ordinaire de ſon Alteſſe Royale *Monſeigneur le Duc d'Orléans*, oncle du Roi, & de Dame *Louiſe du Bocquel*, veuve le 23 Octobre 1659, dont eſt iſſu :

1. Louis Florent, qui ſuit.

2. Et Catherine, qui épouſa *Louis-Charles de Montguiot*, Ecuyer, Seigneur de Cambronne.

IX. Louis-Florent Aubé, Chevalier, Seigneur de Bracquemont, Damery, Parviller, a ſervi long-tems dans les Mouſquetaires Noirs. Il épouſa, le 12 Janvier 1712, *Catherine Feydeau*, fille de *Pierre Feydeau*, Chevalier, Seigneur de Courcelle, & autres lieux, & de Dame *Marie Philippe*, ſon épouſe, morte en Septembre 1719, de laquelle il a eu

1. Louis, qui ſuit.

2. Jean-François, Capitaine de Vaiſſeau au département de Breſt, marié ſans enfans;

3. Et Philippe-Honoré, dit le *Chevalier de Bracquemont*, Capitaine au Régiment de Limoſin, où il a été tué dans une grand-garde, le 20 Août 1746.

X. Louis Aubé, Chevalier, Seigneur de Bracquemont, Damery, Parviller, &c. eut de ſon mariage avec *N.*....

1. Louis, qui ſuit.

2. Jean-François, dit le *Chevalier de Bracquemont*, Enſeigne de Vaiſſeau, & Lieutenant d'Artillerie;

3. Et Philippe-Honoré, Chevalier, Capitaine au Régiment de Picardie, en 1762.

XI. Louis Aubé, Chevalier, Seigneur de Bracquemont, marié, le 16 Août 1736, avec Demoiſelle *Marie Françoiſe Dincourt*, fille de *Jean-François Dincourt*, Ecuyer, Seigneur d'Hangard, & de Dame *Marie-Françoiſe de Sachy*, dont eſt iſſu

XII. Louis-Alexandre Aubé, Chevalier, Seigneur de Bracquemont, Damery, Parviller, la Chavatte, Meharicourt & du Saultoy, qui a ſervi le Roi en qualité de Mouſquetaire, dans la ſeconde Compagnie, pendant pluſieurs années. Il a épouſé, le 10 Avril 1764, Demoiſelle *Louiſe-Adelaïde de Fay*, fille d'*Alexandre-Charles-Louis de Fay*, Chevalier, Seigneur de la Chavatte, Meharicourt, du Saultoy, & autres lieux, & de *Marie-Louiſe de la Gouaille*, dont

1. Alexandre-François Florent, Seigneur de Bracquemont, né le 2 Mars 1765.

2. Et Louise-Alexandrine, Dame de Bracquemont, née le 16 Avril 1766. *Généalogie rédigée* ſur un mémoire envoyé.

Les armes.....

Digitized by Google

* AUBENTON : Ville dans la Tiérache, en Picardie, qui a fait autrefois, & fait peut-être encore partie du Duché de Guiſe, mais qui plus anciennement a été poſſédée par des Seigneurs qui étoient célebres il y a ſept cents ans. HUGUES I, un de ces Seigneurs, porta le nom de *Grand*, & épouſa *Alix*, fille de *Baudouin*, Comte de Haynault, de laquelle il laiſſa une nombreuſe poſtérité, qui poſſéda, de mâles en mâles, la Terre d'Aubenton & pluſieurs autres, juſqu'à la mort de HUGUES DE RAMIGNY-D'AUBENTON, arrivée vers l'an 1270. Ce dernier ne laiſſa qu'une fille, nommée ÉLIZABETH, qui épouſa *Thibault*, Duc de Lorraine, auquel elle porta les Terre de Rumigny & d'Aubenton, avec ſes dépendances. *René II*, Duc de Lorraine donna en partage cette même Terre à *Claude*, ſon fils puîné. *Voyez* GUISE.

*—AUBEPIN, Terre qui appartient aujourd'hui à M. de *Sainte-Colombe*, appellé le *Marquis de l'Aubepin*, lequel eſt premier Exempt des Gardes-du-Corps, Compagnie de *Luxembourg*. Il a été fait Brigadier le 20 Février 1761, & il a monté, en 1762, à la premiere Enſeigne de la même Compagnie. Il a épouſé *Françoiſe-Marthe Pouſſard*, Dame de Vigean, fille de feu *Jean-Armand de Pouſſard*, Marquis de Fors, & de Dame *N.... d'Aſtier*.

—AUBEPIN : famille de laquelle des Seigneurs du même nom s'établirent en Forez, où ils eurent la Terre de Chiſi. Ils finirent avant la fin du ſeizieme ſiécle. Le dernier mâle des AUBEPINS fut CLAUDE, Baron de l'Aubepin & de Varei, qui laiſſa BARBE DE L'AUBEPIN, laquelle porta les biens de ſa famille dans celle de *Mouchet-de-Battefort*, Seigneur de Dramelei-d'Ariatoz, Chevalier d'honneur au Parlement de Franche-Comté. *Voyez* MOUCHET-DE-BATTEFORT.

—AUBEPINE : Maiſon originaire de Beauce, qui a donné de grands Hommes à l'Egliſe & à l'Etat, comme un Garde-des-Sceaux, pluſieurs Évêques & pluſieurs Ambaſſadeurs.

I. CLAUDE DE L'AUBEPINE, Seigneur d'Erouville, épouſa, le 17 Février 1507, *Marguerite le Berruyer*, Dame de la Corbilliere, fille unique & héritiere de *Pierre*, Seigneur de la Corbilliere & de la Poiriere, & de *Claudine Hilaire*, dont il eut :

1. CLAUDE, qui ſuit ;

2. SÉBASTIEN, Abbé de Baſſefontaine, de Maſſay & de Saint-Martin de Pontoiſe, Maître des Requêtes en 1557, l'année ſuivante, Evêque de Vannes, puis de Limoges, Abbé de Saint-Martial de la même Ville, & de Saint-Eloi de Noyon, Conſeiller du Conſeil Privé, employé en diverſes négociations en Allemagne, Hongrie, Angleterre & Suiſſe, mort à Limoges, le 2 Août 1582.

3. GILLES, qui a fait la branche des Marquis de *Verderonne*, rapportée ci-après.

4. FRANÇOIS, Seigneur du Bois-le-Vicomte, &c. Préſident au Grand-Conſeil, mort en 1569, ayant eu de *Marie Cotton*, ſa femme, pour fille

Digitized by Google

unique, CLAUDE, Dame de la Corbilliere & du Bois-le-Vicomte, morte ſans poſtérité de *Meri de Barbezieres*, Seigneur de Chemerault, Chevalier des Ordres du Roi.

5. Et MADELENE, alliée, 1°. à *Albert*, Seigneur de *Grantrye*; 2°. à *Nicolas le Hardi*, Seigneur de la Trouſſe, Grand-Prevôt de France.

II. CLAUDE DE L'AUBEPINE, II du nom, Seigneur d'Haute-Rive, Baron de Châteauneuf-ſur-Cher, fut pourvu d'une Charge de Sécrétaire du Roi, le 10 Mars 1537, & de celle de Sécrétaire d'Etat & des Finances, l'an 1543. Il fut député, en 1544, avec le Cardinal *du Bellay*, & le Maréchal *du Riés*, & le Préſident *Rémond*, pour négocier avec ceux d'Angleterre, pour l'accommodement des deux Couronnes; & en 1555 & 1559, pour les traités qui furent conclus entre Ardres & Calais, & à Catau-Cambréſis. Il aſſiſta à la Conférence du Fauxbourg Saint-Marcel, & à celle de la Chapelle, entre Paris & Saint-Denis, avec les Chefs du parti huguenot. Il mourut le 11 Novembre de la même année. Il avoit épouſé, 1°. en Janvier 1542 *Marie Bochetel*, fille de *Guillaume*, Sécrétaire d'Etat, & de *Marie de Morvilliers*; 2°. *Catherine d'Alizon*, fille de *George d'Alizon*.

Il eut de ſon premier mariage :

1. CLAUDE, III du nom, Seigneur de Haute-Rive, Baron de Châteauneuf, Secrétaire d'Etat en ſurvivance de ſon pere, le 26 Mai 1560. Il alla en Ambaſſade en Eſpagne, en 1566, & à ſon retour fut pourvu de la Charge de Secrétaire d'Etat, vacante par la mort de *Jacques Bourdin*, Seigneur de Villaines, ſon beau-frere, arrivée le 6 Juillet 1567. Il mourut âgé de vingt-ſix ans, le 11 Septembre 1570. Il avoit épouſé *Marie Elutin*, fille de *Henri*, Seigneur d'Oiſel, & de Ville-Pariſis, Ambaſſadeur à Rome, & de *Marie de Thouars*; il ne laiſſa point de poſtérité.

2. GUILLAUME, qui ſuit.

3. Et MADELENE, mariée par contrat du 17 Juin 1559, à *Nicolas de Neufville*, Seigneur de Villerai, Secrétaire d'Etat; elle mourut le 17 Mai 1596.

III. GUILLAUME DE L'AUBEPINE, Baron de Châteauneuf, Seigneur d'Haute-Rive, reçu Conſeiller au Parlement, le 19 Mai 1568, Maître des Requêtes, le 13 Août 1572. Il fut envoyé Ambaſſadeur en Angleterre, fait Conſeiller d'Etat, Chancelier de LOUISE DE LORRAINE, Reine de France, & Chancelier des Ordres du Roi, en 1606; né en 1547. Il mourut en 1629, laiſſant de ſon mariage avec *Marie de la Châtre*, fille de *Claude*, Baron de la Maiſon-forte, & d'*Anne Robertel*,

1. GUILLAUME, mort jeune.

2. CLAUDE, IV du nom, Baron de Châteauneuf, qui de *Gaſparde de Miolans*, fille de *Jacques*, Comte *de Miolans*, Seigneur de Saint-Chaumont, Chevalier des Ordres du Roi, eut pour fille unique FRANÇOISE-MARIE DE L'AUBEPINE, Religieuſe de la Viſitation, à Paris.

3. GABRIEL, Evêque d'Orléans, Commandeur des Ordres du Roi;

Digitized by Google

Prélat illuſtre & Auteur Eccléſiaſtique, très-connu par ſes Ecrits, mort en 1631.

4. CHARLES, Chevalier, Marquis de Châteneuf-ſur-Cher, Commandeur & Chevalier des Ordres du Roi, Conſeiller d'Etat, Abbé de Marſan, de Préaux & de Noirlac, Gouverneur de Touraine, né le 22 Février 1580. Il fut d'abord Conſeiller au Parlement de Paris en 1603, Ambaſſadeur extraordinaire en Hollande en 1609, puis à Bruxelles; il négocia en 1617 le retour des Princes; fut Chancelier des Ordres du Roi, en ſurvivance de ſon pere, en 1620; alla en Ambaſſade extraordinaire à Veniſe, puis en Angleterre en 1629 & en 1630. A ſon retour il reçut, le 14 Novembre de la même année, les Sceaux de la main du Roi, étant à Verſailles, dont il prêta le ſerment le même jour; devenu ſuſpect au Cardinal *de Richelieu*, il rendit les Sceaux à Saint-Germain-en-Laye, le ſoir du 25 Février 1633, & fut arrêté & conduit priſonnier au Château d'Angoulême, où il demeura juſqu'au mois de Janvier 1643. Les Sceaux lui furent rendus une ſeconde fois, le 2 Mars 1650, & il les garda juſqu'au 5 Février qu'il les rendit à M. *Molé*, premier Préſident; il mourut le 17 Septembre 1653.

5. FRANÇOIS, Marquis d'Haute-Rive, qui ſuit.

6. MADELENE, mariée à *Jean Olivier*, Baron de Leuville.

7. GABRIELLE, Abbeſſe de Royaulieu.

8. MARIE, Abbeſſe de Saint-Laurent de Bourges.

9. Et ELIZABETH, mariée à *André de Cochefilet*, Comte de Vaucelas, Chevalier des Ordres du Roi.

IV. FRANÇOIS DE L'AUBEPINE, Marquis d'Haute-Rive, de Châteauneuf, &c. Lieutenant-Général des Armées du Roi, après avoir été Général de l'Infanterie-Françoiſe, en Hollande, & Gouverneur de Breda, mourut le 27 Mars 1670; il avoit épouſé, le 17 Novembre 1631, *Eléonore de Volvire*, Marquiſe de Ruffec, fille & unique héritiere de *Philippe de Volvire*, Marquis de Ruffec, & d'*Aimerie de Rochechouart-Mortemar*, morte le 23 Novembre 1690, agée de quatre-vingt-ſix ans, dont:

1. CHARLES, qui ſuit.

2. PHILIPPE, Comte de Sagonne, mort le 30 Octobre 1686, ſans enfans de *Catherine-Sylvie de Bigni*, qu'il avoit épouſée le 11 Janvier 1681. Elle étoit fille de *Louis-Armand*, Comte d'Ainai, & d'*Iſabeau de Châteaubodeau.*

3. CHARLOTE, mariée le 12 Octobre 1672, à *Claude de Rouvroy*, Duc de Saint-Simon, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi.

4. Et MARIE-ANNE, alliée, en Mai 1671, à *Louis de Harlay*, Marquis de Chanvallon, tué au Combat de Senef, le 11 Août 1674.

V. CHARLES DE L'AUBEPINE, Marquis de Châteauneuf, Seigneur de Boiſgucin, de Beauvoir, &c. mort à Varize, en Beauce, le 27 Août 1716, âgé de 80 ans. Il avoit épouſé *Elizabeth Loiſel*, fille d'*Antoine Loiſel*, Conſeiller au Parlement de Paris, & d'*Antoinette le Boulanger*, morte le 22 Septembre 1700, âgée de cinquante-cinq ans; dont il eut pour fils unique,

Digitized by Google

VI. Louis-François, Marquis de l'Aubepine, qui a épouſé, le 10 Mai 1710, *Marie-Françoiſe de Beauvilliers*, veuve de *Jean-François*, Marquis *de Marillac*, & fille de *François de Beauvilliers*, Duc de Saint-Aignan, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Françoiſe Geré-de-Rancé*, ſa ſeconde femme, morte le 18 Novembre 1748, dont :

1. Charles-François, dit le *Comte de l'Aubepine*, né le 27 Septembre 1719, qui a épouſé, en 1743, *Madelene-Henriette-Maximilienne de Béthune*, ſeconde fille du Duc de Sully. Il a de ce mariage N.... de l'Aubepine, né en 1748. 2. N.... morte. 3. N... née le 15 Février 1750, morte.

2. Et Jean-François-Joseph-Honorat, dit le *Chevalier de l'Aubepine*, né le 22 Avril 1722, Mouſquetaire du Roi, mort le 11 Mars 1741, étant reçu Mouſquetaire de la ſeconde Compagnie.

Branche des Marquis de Verderonne.

II. Gilles de l'Aubepine, Seigneur de Verderonne & de la Poiriere, en Beauce, quatrieme fils de Claude, I du nom, & de *Marguerite le Berruyer*, fut Tréſorier des Parties Caſuelles, & eſt qualifié Conſeiller du Roi, Receveur-général des Finances, à Rouen : il épouſa *Marie Gobelin*, fille de *Jacques Gobelin*, & de *Nicole Eroquet*, dont il eut :

1. Claude, Seigneur de Verderonne, qui ſuit.

2. François, Secrétaire des Commandemens de la Reine Louise de Lorraine, & Greffier du Conſeil, mort ſans poſtérité.

3. Jean, reçu Conſeiller au Parlement de Paris le 27 Mai 1579, Abbé de Saint-Martial de Limoges, de Saint-Eloi de Noyon, Evêque de Limoges, puis d'Orléans, mort, âgé de trente-huit ans, le 23 Février 1596.

4. Nicole, alliée à *Nicolas de Verdun*, Intendant des Finances ;

5. Marie, femme de *Claude Pinard*, Vicomte de Cobliſi, Secrétaire d'Etat.

6. Et Madelene, mariée à *René Duval*, Seigneur de Stors, Préſident de la Chambre des Comptes à Rouen.

III. Claude de l'Aubepine, Seigneur de Verderonne, Préſident de la Chambre des Comptes de Paris, & Greffier de l'Ordre de Saint-Michel, puis Greffier & Commandeur de l'Ordre du Saint-Eſprit, en 1579, épouſa, 1°. *Marie Malon*, fille de *Charles*, Seigneur de Bercy, & de *Marie Rouſſelin*, dont il n'eut point d'enfant ; 2°. *Louiſe Pot*, fille de *Guillaume Pot*, Seigneur de Rhodes, Grand-Maître des Cérémonies de France, Prevôt & Maître des Cérémonies des Ordres du Roi, & de *Jacqueline de la Châtre*, dont il eut :

1. Charles, qui ſuit.

2. Claude, Baron de Noiſat, Chambellan de *Monſieur*, Duc d'Orléans.

3. Madelene, mariée à *Balthazard Gobelin*, Seigneur du Queſnoy, Préſident des Comptes, morte le 19 Mars 1659.

Digitized by Google

4. Et Louise, alliée à *Jean de Montberon*, Comte de Fontaines-Chalandrai, premier Ecuyer de Madame d'Orléans.

IV. Charles de l'Aubepine, Seigneur de Verderonne & de Stors, Maître des Requêtes, Ambaſſadeur en Suiſſe, & Chancelier de Gaston de France, Duc d'Orléans, épouſa *Marie le Bret*, Dame de Villevrard, fille de *Cardin le Bret*, Doyen du Conſeil, & de *Marguerite le Pelletier*, dont il eut :

1. Claude, qui ſuit.

2. & 3. Charles & François, morts jeunes.

4. Madelene, morte jeune.

5. 6. & 7. Louise, Marguerite & Françoise, Religieuſes à Royaulieu.

8. Et Marie, qui épouſa, le 9 Juin 1653, *Nicolas Lambert*, Sei-Seigneur de Thorigny, Préſident des Comptes; morte le 24 Octobre 1677.

V. Claude de l'Aubepine, Marquis de Verderonne, Seigneur de Stors, &c. Capitaine au Régiment des Gardes, mort le 11 Avril 1706, âgé de quatre-vingt-trois ans, avoit épouſé, le 4 Février 1755, *Hélene d'Aligre*, fille d'*Etienne d'Aligre*, III du nom, Chancelier de France, & de *Jeanne Luillier-d'Interville*, morte le 16 Mars 1712, dont il eut :

1. Claude, né le 6 Novembre 1655, mort la même année.

2. Etienne-Claude, qui ſuit.

3. Nicolas, né le 12 Juillet 1659, mort à l'âge de neuf ans.

4. Et Charles, né le 27 Avril 1664, Capitaine au Régiment du Roi, mort d'accident, le 16 Février 1701.

VI. Etienne-Claude de l'Aubepine, Marquis de Verderonne, &c. né le premier Novembre 1656, élevé Page de la Grande Ecurie du Roi en 1671, enſuite Guidon des Gendarmes de la Reine, puis Sous Lieutenant des Gendarmes de M. le Dauphin, fut tué à la bataille de Fleurus, le premier Juillet 1694. Il avoit épouſé *Marie-Anne de Feſtard*, fille & héritiere de *Charles*, Marquis de Beaucourt, en Picardie, & de *Marie de Pigray*, qu'il épouſa en 1687. Il a eu de ce mariage :

1. Claude-Marie, Marquis de Verderonne, Seigneur de Stors, Cornette de la Compagnie des Chevaux-Légers d'Anjou, en 1707, tué à la bataille de Malplaquet, le 11 Septembre 1709, ſans avoir été marié.

2. Etienne-Louis, qui ſuit.

3. Et Hélene-Rosalie-Angélique, mariée le 31 Juillet 1713, à *Jérôme Phelippeaux*, Comte de Pontchartrain, Secrétaire d'Etat, Commandeur des Ordres du Roi, fils de *Louis Phelippeaux*, Chancelier de France.

VII. Etienne-Louis de l'Aubepine, Marquis de Verderonne & de Beaucourt, ſe qualifia d'abord de ce dernier titre, &, après la mort de ſon frere aîné, prit celui de *Verderonne*, après avoir été Guidon dans la Gendarmerie; il fut fait Sous-Lieutenant des Gendarmes Dauphin,

Digitized by Google

& enſuite Capitaine-Lieutenant des Gendarmes Anglois, & Gouverneur de Montelimar. Il fut marié le 19 Avril 1718, avec *Françoiſe-Sabine de Grôlée-de-Vireville*, ou *Viriville*, ſeconde fille de feu *François-Joſeph de Grôlée*, Comte de Viriville, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de Berri, mort le 26 Septembre 1705, & de *Marguerite-Sabine de la Tour-Gouvernet*, dont il n'a point eu d'enfans; & la Marquiſe de Verderonne, *Françoiſe-Sabine de Grôlée de Viriville*, eſt morte le 20 Avril 1754, âgée de ſoixante-deux ans.

Les armes ſont : *Ecartelé, au 1 & 4 contrécartelé, au 1 & 4 d'azur, au ſautoir alaiſé d'or, accompagné de quatre billettes de même, au 2 & 3 de gueules, à trois fleurs d'Aubepine d'argent; & au 2 & 3 des écartelures, de gueules, à la Croix ancrée de Vair, qui eſt de la Châtre.*

—AUBER ou AUBERT-D'AUBEUF, famille de Normandie, originaire du pays de Caux, où eſt ſituée la Terre d'Aubeuf.

Jean Auber, Ecuyer, Seigneur de la Porte dans la Paroiſſe d'Aubeuf en Caux, fut qualifié du titre de *Noble* & d'*Ecuyer* au mois d'Octobre 1522.

François Auber, un de ſes deſcendans, Seigneur d'Aubeuf & de Vertot, épouſa, le 12 Décembre 1581, *Anne de Pellevé*, niéce du Cardinal *Robert de Pellevé*, Archevêque de Reims, dont il a eu,

Charles Auber, Ecuyer, Seigneur deſdits lieux, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, marié, le 21 Février 1605, avec *Louiſe de Prie*, fille de *René de Prie*, Seigneur de Prie, Baron de Toucy-en-Puiſaye, Chevalier de l'Ordre du Roi. Il en eut,

René Auber, I du nom, Seigneur d'Aubeuf & de Vertot, Chevalier de l'Ordre du Roi, marié, le 24 Mai 1638, avec *Adrienne de Houdetot*, mere de

René Auber, II du nom, Seigneur d'Aubeuf & de Saint-Aubin, Conſeiller au Parlement de Rouen, qui a laiſſé, entr'autres enfans, de *Catherine Boulenc* ou *Boulanc*, ſon épouſe, fille de *Henri Boulenc*, Seigneur de Saint-Remi, Clémence-Désirée Auber-d'Aubeuf, reçue à Saint-Cyr le 3 Juillet 1687, ſur les preuves de ſa nobleſſe.

François Auber, Seigneur de Vertot, reçu Page du Roi dans ſa grande Ecurie en 1667, puis Chambellan du feu Duc d'Orléans, Régent du Royaume de France, & René Auber-de-Vertot, ſon frere, Penſionnaire de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, Auteur de l'Hiſtoire de Malte, étoient couſins-germains de René-Auber, Seigneur d'Aubeuf & de Saint-Aubin, & iſſus, comme lui, dudit Jean Auber, Sieur de la Porte.

Louis-Henri d'Aubeuf, Chevalier de Saint-Louis, & ancien Capitaine de Cavalerie, mourut ſubitement d'une attaque d'apoplexie à Paris le 19 Mars 1736. Voyez *l'Hiſtoire des Grands Officiers & l'Armorial de France.*

Les armes ſont : *d'argent, à trois faſces de ſable, accompagnées de quatre roſes de gueules, poſées deux en chef, une au-deſſus de la ſeconde faſce, & la derniere en pointe.*

Digitized by Google

—AUBERI, Seigneur du Maurier. On conserve dans cette famille, dit M. *d'Hozier*, un ancien cahier contenant plusieurs copies de titres & mémoires qui en remontent l'ancienneté jusqu'à FRÉDÉRIC-PAUL AUBERI, Anglois de nation, lequel vint s'établir en France en 1439, avec PIERRE & JACQUES, ses enfans, qu'il avoit eus d'*Elizabeth de Harlay*, sa femme. Et ces mémoires rapportent que ledit PIERRE AUBERI, Seigneur du Maurier, épousa, en l'année 1522, *Guillemette de Bélin*, fille de *Jean*, Comte *de Bélin*; & que de ce mariage est issu

JEAN AUBERI, Seigneur du Maurier, pere de

BENJAMIN AUBERI, Seigneur du Maurier & de la Fontaine-d'Augé, lequel fut nommé Ambassadeur ordinaire du Roi près les Etats-Généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas en 1613, Conseiller d'Etat par brevet du 3 Septembre 1615, & confirmé dans cette dignité par Lettres du 3 Novembre 1629.

MAXIMILIEN AUBERI, son fils, Seigneur du Maurier, Chevalier de l'Ordre du Roi, &c. étoit pere de

LOUIS AUBERI, Ecuyer, Seigneur du Maurier, de la Fontaine-d'Augé & de la Ville-au-Maire, qui de *Françoise de Nettancourt*, son épouse, a eu,

ANNE-JACQUES-LOUIS AUBERI, Ecuyer, Seigneur desdits lieux, marié, le 24 Novembre 1710, avec *Marguerite-Françoise Vaillant*, fille de *François Vaillant*, Ecuyer, Seigneur d'Avignon, de Montaigu & de Liniere, & de *Marguerite de la Bouchardiere*. Leurs enfans sont

1. JEAN-LOUIS-FRANÇOIS, Seigneur du Maurier, né le 25 Octobre 1712.

2. Et HENRI-FRANÇOIS, né le 8 Décembre 1716.

JACQUES AUBERI, Seigneur de Monceau en Anjou, second fils de FRÉDÉRIC-PAUL, mentionné ci-dessus, fut envoyé en Angleterre par le Roi HENRI II, pour y traiter de la Paix en 1555. Il fut aussi Lieutenant-Civil au Châtelet de Paris. De son mariage avec *Marie Anthonis*, il eut une fille unique, nommée FRANÇOISE AUBERI, mariée, le 25 Juillet 1552, avec *Pierre de Pincé*, Seigneur du Bois-du-Coudray en Anjou, Conseiller au Parlement, & Commissaire aux Requêtes du Palais à Paris.

Les armes sont : *de gueules, à un croissant d'or, accompagné de trois treffles d'argent, posés deux en chef, & l'autre en pointe de l'écu.*

—AUBERJON-DE-MURINAIS, en Dauphiné. Cette Maison figuroit, il y a plus de 400 ans, avec les principaux Vassaux des Dauphins de Viennois. Elle est connue depuis HUMBERT AUBERJON, vivant à la fin du treizieme siecle, lequel épousa *Isabeau Alleman*, de l'ancienne & illustre Maison de ce nom, sœur d'*Aimar Alleman*, Maréchal de l'Hôtel du Dauphin GUIGUES, & en eut GUILLAUME AUBERJON, Damoiseau, Co-seigneur de Montmeyran, qui fit hommage, en 1334, au Dauphin HUMBERT II, avec les cérémonies usitées pour les Gentilshommes; il est vraisemblable

Digitized by Google

vraiſemblable qu'il fut pere de PIERRE, qui ſuit, depuis lequel la filiation eſt clairement prouvée.

PIERRE AUBERJON, Echanſon du Roi CHARLES VI en 1388, épouſa *Alix*, fille de *Florimond de Hauteville*, & en eut, entr'autres enfans,

FRANÇOIS AUBERJON, qui fut compris au nombre des Nobles du Dauphiné, dans une réviſion faite en 1431 des feux de cette Province. Il comparut en équipage de guerre à la revue d'un corps de troupes, deſtiné par le Roi LOUIS XI au ſecours d'YOLANDE, Ducheſſe de Savoye, en 1472, & mourut avant l'année 1480, laiſſant d'*Aliénor Falcos*, fille de *Jean*, Miſtral de Vorcy.

JEAN AUBERJON, I du nom, qui mourut en 1520. Il avoit épouſé *Iſabelle de Chamboran*, & en avoit eu

JEAN AUBERJON, II du nom, Seigneur de la Maiſon-Forte, de Buiſſon-Rond, lequel, par ſon teſtament de l'année 1544, ſubſtitua ſes biens à ſes fils, & à ceux de ſes filles, à la charge de porter ſon nom & ſes armes. Ses enfans furent :

1. AIMARD, qui ſuit.

2. CLAIRE, mariée dans la Maiſon de *Fraſſion*, illuſtrée par divers Chevaliers de Malte, dont un Maréchal de cet Ordre.

3. Et JEANNE, femme d'*Aimar Allemand*, Co-Seigneur de Chaſte.

AIMAR AUBERJON, Seigneur de Buiſſon-Rond & de la Balme, épouſa, en 1550, *Claude Murinais*, iſſue d'une branche de l'ancienne & illuſtre Maiſon *de Puy-Monbrun*, qui avoit été ſubſtituée à celle de *Murinais*. De cette alliance vint

JACQUES AUBERJON, Seigneur de Murinais, de la Balme, &c. mort avant 1641, laiſſant de *Catherine du Motet*, fille de *Charles*, Seigneur de Seichilienne, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, entr'autres enfans,

1. BERTRAND, qui ſuit.

2. Et ANNE, mariée dans la Maiſon d'*Yſerand-du-Mallard*.

BERTRAND AUBERJON, Seigneur de Murinais, Capitaine au Régiment d'*Henrichemont*, ſervit ſous LOUIS XIII, dans la guerre d'Italie. Il eut de *Marguerite Armuet-de-Bonrepos*,

1. ENNEMOND-BERNARD, qui ſuit.

2. Et CHARLES, deſtiné à l'Ordre de Malte en 1664.

ENNEMOND BERNARD AUBERJON, Seigneur de Murinais, Capitaine au Régiment de *Sault*, vivoit en 1685. Il laiſſa de *Catherine de Levron*, fille du Comte *Horace de Lévron*, de la ville de Foſſan en Piémont,

PIERRE-JOSEPH AUBERJON, Seigneur de Murinais, reçu en 1700 Page du Roi dans ſa grande Ecurie, puis Capitaine de Cavalerie au Régiment de *Grignan*, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis; lequel épouſa, en 1719, *Louiſe-Geneviéve de Savary-de Breves*, fille de *Camille*, Marquis de Breves, & de *Catherine de Guiſcard*. De cette alliance ſont iſſus,

1. LOUIS-FRANÇOIS, appellé *le Marquis de Murinais*, Sous-Lieutenant des Gendarmes Anglois, tué à la bataille de Todenhauſen-Minden en 1759, laiſſant deux fils de *N..... de la Vieuville-Saint-Chamont*.

Digitized by Google

2. ANTOINE-VICTOR-AUGUSTIN, Chevalier de Malte, Aide-Major de la Gendarmerie, lequel a fait les deux dernieres guerres.

3. Et HENRIETTE-LOUISE, mariée au Marquis *de Coſta*, en Savoye.

Les armes : *d'or, à une bande d'azur, chargée de trois* hauberts *ou cottes-d'arme de mailles d'argent, poſés 2 & 1.*

* AUBEROUX ou LE BAROUX, ou ALBAROUX, Fief dans le Comtat-Vénaiſſin, avec haute, moyenne & baſſe Juſtice, qui relevoit de la Chambre Apoſtolique, & qui relève aujourd'hui du Roi. Ce fief a été poſſédé ſucceſſivement par les Maiſons de *Baux*, de *Budes*, de *Payres*, de *Pelletier-Gigondas* & de *Panis*.

AUBERT-DE-TOURNY : URBAIN AUBERT, Receveur Général des Finances à Caën, puis Préſident de la Chambre des Comptes à Rouen, mort en Septembre 1726, fit l'acquiſition de la Terre de Tourny, ſituée en Normandie, & qui fut érigée en Marquiſat par Lettres du mois de Février 1686, & enregiſtrées au Parlement de Rouen en faveur de *Dominique de Montfort*. URBAIN AUBERT, Marquis de Tourny, a laiſſé de ſa femme *Marie-Anne le Tellier*, morte le 20 Avril 1736,

1. URBAIN, qui ſuit.

2. N..... veuve, en 1710, d'*Etienne le Camus*, Intendant de Pau.

3. Et MARIE-CATHERINE, veuve, le 20 Août 1728, de *Louis-François Rouſſel-de-Médavi*, Comte de Grandcey, qu'elle avoit épouſé le 13 Août 1720.

URBAIN AUBERT, Marquis de Tourny, Baron de Naly, &c. Maître des Requêtes & Intendant alors à Bordeaux, épouſa, en 1721, *Jeanne-Claude Chérouvrier*, morte à Bordeaux, âgée de 50 ans, le 17 Mars 1746, fille de *Jean Chérouvrier-des-Graſſieres*, Seigneur de Lambroiſe, Secrétaire du Roi, Inſpecteur Général de la Marine en Bretagne, & Receveur Général des domaines de cette Province; & ſœur cadette de *Marie-Anne Chérouvrier-des-Graſſieres*, mariée, le 31 Juillet 1730, à *Galliot Mandat*, Maître des Requêtes du 26 Janvier 1720. De ce mariage ſont nés :

1. N..... AUBERT, Avocat-Général au Grand-Conſeil.

2. Et JEAN-LOUIS, né en Août 1735, appellé *le Chevalier de Tourny*, & aujourd'hui, depuis 1762, *le Marquis de Tourny*, Capitaine de Cavalerie au Régiment d'Aquitaine, Meſtre-de-Camp, Lieutenant du Régiment de la Reine, Cavalerie, depuis 1759, marié, en Janvier 1755, à *N..... Lantenay*, fille du Préſident du Parlement de Bourgogne. *Voyez* BOUHIER-DE-LANTENAY.

Les armes : *de ſable, à l'aigle d'or, la tête élevée à dextre, regardant une étoile d'or.*

—AUBERT, Sieur du Meſnil, Caudemont, de Gouville, de Champfleury, en Normandie, Généralité d'Alençon; famille maintenue dans ſa Nobleſſe, le 13 Février 1668. *La Roque*, dans ſon Hiſt. de *Harcourt*,

Digitized by Google

p. 1096, parle de JACQUES AUBERT, Seigneur du Meſnil, Caudemont, qui avoit épouſé *Salomée de Noliant*, fille de *Gilles de Nollant-de-Coullerville.*

Maſſeville, dans ſon Hiſt. de Rouen, parle auſſi de N..... AUBERT-DE-GOUVILLE, qui avoit épouſé *Marthe de Raſſan :* elle étoit veuve en 1609, & fonda les Pénitens de Rouen.

Les armes : *Palé d'argent & de gueules de 6 pieces, au chef d'azur.*

— AUBERT, Seigneur d'Aunai, de Grand-Meſnil, de Hénonville, même Province, Généralité de Caën, famille maintenue dans ſa Nobleſſe, le 12 Août 1668. Il eſt parlé dans l'Hiſt. de Rouen de GUILLAUME AUBERT, Sieur de la Haye, Conſeiller au Parlement de cette ville en 1537.

ANTOINE AUBERT, Baron d'Aunai, marié vers 1650, à *Françoiſe de Villette*, eut pour fille unique, MARIE-FRANÇOISE AUBERT, Baronne d'Aunai, mariée le 10 Juin 1674, à *René de Froulai*, Comte de Teſſé.

Les armes : *de gueules, à 3 tréfles d'or, au chef de ſable chargé d'un croiſſant du ſecond.*

AUBERT. CHARLES AUBERT, Ecuyer, Sieur de Bardon en Saintonge, vivoit avant l'an 1577. CHARLES AUBERT, ſon quatrieme petit-fils, Seigneur de Courcenac, Diocèſe de Saintes, Lieutenant de Vaiſſeaux du Roi, Capitaine de Fregate, & Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, mourut le 30 Juillet 1724, laiſſant, entr'autres enfans, de *Marie-Anne de Longueville*, fille unique de *Paul de Longueville*, Seigneur de la Maiſon-Blanche, de Champmorant & de Crani, Capitaine de Vaiſſeaux du Roi, avec lequel elle avoit été mariée le 26 Juillet 1710, DENIS AUBERT DE COURCENAC, & THERESE-HENRIETTE AUBERT DE COURCENAC, née le 30 Juillet 1721, reçue à S. Cyr le 9 Avril 1729, ſur les preuves de ſa Nobleſſe.

Les armes : *Loſangé de gueules & d'azur, à une bande d'or, brochante ſur le tout.*

*— AUBERY-DE-VASTAN. VASTAN eſt une petite ville en Berri, qui paſſa par alliance de la maiſon de *Saint-Palais*, dans celle du *Puy*, qui poſſéda cette Seigneurie plus de 200 ans. *Florimond du Puy*, Seigneur de Vaſtan, ayant été exécuté à mort, par Arrêt du 2 Janvier 1612, la confiſcation de ſes biens fut donnée à ſa ſœur *Marie du Puy*, dont la mort ſans enfans fit naître une conteſtation entre *Anne du Puy*, ſa couſine-germaine, veuve de *Jean de Harlai*, Seigneur de Céſi, & *René de Maricourt*, ſon couſin-germain maternel ; & par Arrêt du 15 Juin 1640, ſa ſucceſſion fut adjugée à celui-ci, repréſenté par ſa niéce & donataire. *Claude de Pretreval*, fille de ſa ſœur, & femme de ROBERT AUBERY, Préſident en la Chambre des Comptes, en faveur duquel la Seigneurie de *Vaſtan* fut érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois d'Août 1650, enregiſtrées en Parlement, le 7 Septembre ſuivant, & en la Chambre des Comptes, le 11 Janvier 1651, eſt biſayeul de FELIX AUBERY, Marquis de Vaſtan, mort Prévôt des Marchand de Paris, le 20 Juin 1743,

Digitized by Google

âgé de 62 ans. Il étoit fils aîné de JEAN AUBERY, Marquis de Vaſtan, & de *Madelene-Louiſe de Bailleul.* Il avoit épouſé, 1°. *Théreſe Fontaine*, fille de *Claude Fontaine*, Secrétaire du Roi, & de *Louiſe-Jeanne de Gondrecourt*; il n'en a eu que MARTHE-ANTOINETTE AUBERY-DE-VASTAN, qui épouſa le 15 Mai 1732, *Jean-Louis Portail*, Préſident à Mortier au Parlement de Paris. *Voyez* PORTAIL.

Le Marquis de *Vaſtan* avoit épouſé 2°. *Marie-Renée le Mairat*, fille de *Jean-Louis*, Maître des Requêtes Honoraire, & de *Renée Ballet.* Il a eu de ce ſecond mariage, le Marquis de *Vaſtan*, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom, tué à Olpert, le 14 Octobre 1761; le Chevalier de *Vaſtan*, Enſeigne des Mouſquetaire Noir; & MADELENE-LOUISE AUBERY DE-VASTAN, mariée le 4 Janvier 1746, à *Joſeph-Palamedes de Forbin*, Marquis de Janſon, pere de la Marquiſe de *Janſon*, & de deux fils, dont l'un eſt Colonel d'Infanterie, & l'autre eſt Chevalier de Malte. *Voyez* FORBIN.

CLAUDE AUBERY DE VASTAN, Baron de Moucy-le-Châtel, Conſeiller au Parlement de Normandie, mourut le 8 Décembre 1686, laiſſant, entr'autres enfans, de feu *Catherine le Coq-de-Corbeville :*

1. Frere CLAUDE, Grand-Bailli de Lyon, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jeruſalem, & Commandeur de Montchamp, Chef d'Eſcadre des Armées Navales du Roi, du 27 Mars 1728, auparavant Capitaine de Vaiſſeaux en 1703, mort à Toulon le premier Août 1738, dans la ſoixante-quatorzieme année de ſon âge, étant né le 23 Décembre 1664. Il avoit été reçu dans l'Ordre de Malte en 1678, étant alors Page du Grand-Maître.

2. JEAN, Chevalier, Marquis de Vaſtan, Baron de Vieuxpont, Conſeiller d'Etat, Prevôt des Marchands de la ville de Paris, mort en 1740, dans la cinquante-deuxieme année de ſon âge.

3. JEAN-BAPTISTE-LOUIS, Chevalier, non Profès de l'Ordre de Saint-Jean de Jeruſalem, & Capitaine au Régiment des Gardes-Françoiſes.

4. MARIE-CATHERINE-LOUISE, veuve de *Jean-Anne Aubery*, Chevalier, Comte de Saint-Ines.

5. Et MARIE-JEANNE, veuve d'*Armand de Béthune*, Comte d'Orval, du 23 Janvier 1787, morte en ſa quarante-neuvieme année, le 12 Novembre 1752, n'ayant eu que *Maximilien-Antoine-Armand de Béthune*, né le 19 Août 1730, devenu ſeptiéme Duc de Sully, le 9 Avril 1761, titré aujourd'hui *Duc de Béthune*, dont le fils aîné eſt titré *Duc de Sully.* *Voyez* BETHUNE.

Les armes : *d'or, à cinq trangles de gueules.*

— AUBERY, Sieur de Bellegarde, en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue en ſa Nobleſſe, le 8 Mars 1667. Il eſt parlé, dans l'Hiſt. de Rouen, de DANIEL AUBERY, Seigneur de Bellegarde, qui obtint des Lettres de Nobleſſe en 1654.

AUBERT AUBERY, Sieur de Bellegarde, deſcendu de lui, fut Auditeur des Comptes à Rouen en 1729.

Digitized by Google

Les armes : *d'argent, à une faſce d'azur chargée d'une aigle éployée & deux têtes d'or, accoſtée de deux écreviſſes d'argent.*

AUBETERRE-D'ESPARBÈS. *Voyez* ESPARBÈS & BOUCHARD.

—AUBETERRE : famille maintenue dans ſa Nobleſſe par Arrêt du Conſeil du 21 Janvier 1673, rendu en faveur de JEAN d'AUBETERRE. Il étoit pere de JACQUES, Ecuyer, Seigneur & Comte de Juilli, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Montpeiroux, lequel, de ſon mariage avec *Gabrielle-Félicité Hennequin*, fille de *Louis-François Hennequin*, Ecuyer, Seigneur de Charmont, Procureur-Général au Grand-Conſeil, & de *Marie-Marguerite l'Hoſte*, eut

JEAN-JACQUES D'AUBETERRE, Comte de Juilli-le-Châtel, né le 19 Janvier 1713.

Les armes : *d'azur, à trois faſces d'or, accompagnées en chef de trois étoiles de même, & en pointe d'une roſe auſſi d'or.* Arm. de France, *Tom. I. Part. I. p. 34.*

*—AUBIGNAN, dans le Comtat-Vénaiſſin, Diocèſe d'Orange, Terre & Seigneurie érigée en Marquiſat par Bulle du Pape ALEXANDRE VII, du 24 Septembre 1667, en faveur de *Claude de Panizze-Pazzi*, Seigneur d'Auriol, Syndic de la Nobleſſe du Comtat-Vénaiſſin. Ce *Claude* étant mort ſans enfans, le Marquiſat d'Aubignan, avec la Seigneurie d'Auriol & de Meiras, échut à ſon neveu *Paul-Dominique des Seguins*, fils de *Gabrielle Panizze-Pazzi*, & d'*Eſprit-François des Seguins*, Seigneur de Beaumette. *Paul-Dominique*, qui prit le nom & les armes de Pazzi, eut, entr'autres enfans, de *Gabrielle de Calviere*, *Louis des Seguins-de-Pazzi*, Marquis d'Aubignan, Baron de Maligac, qui, de *Sibille de Fortia-d'Urbans*, a laiſſé *Paul des Seguins-de-Pazzi*, Marquis d'Aubignan, & quatre filles Religieuſes.

*—AUBIGNÉ. Il n'y a preſque point de Province en France, où l'on ne trouve des Gentils-hommes du nom d'*Aubigné* & d'*Aubigny*, mais ils ont tous des armes différentes; celles des Seigneurs d'Aubigné en Anjou, ont toujours été *de gueules, au lion d'hermines, couronné, armé, & lampaſſé d'or.* Ils tiennent leur nom de la Terre d'Aubigné en Anjou, à une demi-lieue de Martigny-Brient. Le premier de cette Maiſon fut

I. OLIVIER D'AUBIGNÉ, qui vivoit vers l'an 1200, qualifié *Oliverius de Albigneio*, *Miles*, dans un acte latin du mois d'Août 1255, par lequel il donne & aſſigne, du conſentement d'AYMERY, ſon fils aîné, & principal héritier, à OLIVIER, ſon fils puîné, 20 livres de rente. Il eut de ſa femme, dont on ignore le nom,

1. AYMERY, Seigneur d'AUBIGNÉ, qui ſuit,
2. Et OLIVIER, II du nom.

II. AYMERY, I du nom, Seigneur d'AUBIGNÉ, qui ſuit, qualifié *Chevalier* dans un acte de l'an 1255, avoit épouſé, en 1231, *Jeanne de Beaupréau*, dont il eut :

Digitized by Google

1. GUILLAUME, Seigneur d'AUBIGNÉ, qui ſuit.

2. HUGUES, qui teſta au mois d'Août 1328.

3. Et AGNÈS, mariée à *Pierre de Pouancé*,

III. GUILLAUME, Seigneur d'AUBIGNÉ, & du Coudray-Macouart, fut un des Chevaliers qui ſervirent ſous CHARLES, Comte de Valois, fils de France, à la conquête de Flandres. Il épouſa, le 13 Avril 1273, *Eléonor de Coeſme*, ſœur de *Robin de Coeſme*, Chevalier; il eut pour enfans:

1. AYMERY, II du nom, qui ſuit,

2. PIERRE, qui a fait la branche des Seigneurs de la *Touche*, rapportée ci-après,

3. GUILLAUME, Seigneur de Marchais en 1331. & 1334.

4, 5 & 6. ARNAUD; GEOFFROI; & BRIAND, qui épouſa *Iſabeau de Bernazai*.

IV. AYMERY ou SAVARY, II du nom, Seigneur d'AUBIGNÉ, & du Coudray-Macouart, Chevalier, vivoit en 1326, & avoit épouſé, l'an 1300, *Honneur de la Haye-Paſſavant*, dont:

1. OLIVIER, II du nom, qui ſuit;

2. GUILLAUME, Seigneur de Villebernier, en 1360;

3. *N.*..... dont JEAN d'AUBIGNÉ, mort ſans enfans.

4. & 5. PIERRE & JEAN.

V. OLIVIER, II du nom, Seigneur d'AUBIGNÉ, & du Coudray-Macouart, ſervit en 1340 avec cinq Ecuyers dans l'Oſt de Bouvines. Il épouſa 1°. *Uteſſe* ou *Euſtachie du Puy*, fille de *Jean* & de *Marguerite Turpin*; 2°. *Honneur*..... Du premier mariage ſortit,

JEAN, qui ſuit;

Il paroît qu'il n'eut point d'enfans de ſa ſeconde femme.

VI. JEAN, Seigneur d'AUBIGNÉ, & du Coudray-Macouart, eſt nommé dans le Traité de Paix, fait à Brétigny, pour la délivrance du Roi JEAN, entre les Chevaliers François, faits priſonniers à la bataille de Poitiers, qui demeurerent en ôtage en Angleterre, lorſque ce Prince revint en France. Le Roi lui donna en 1380, le pouvoir de faire faire guet & garde au Château d'Aubigné, par ſes hommes & ſujets. Il épouſa, vers l'an 1375, *Jeanne de Polé*, dont il eut:

1. FRANÇOIS, qui ſuit,

2. Et HUETTE, mariée à *Pierre de Bernéen*, Seigneur de la Barrye. Ils teſterent le 16 Mars 1399. Elle donna à MARIE, ſa niéce, fille de FRANÇOIS d'AUBIGNÉ, l'Hôtel & les appartenances de Sellines.

VII. FRANÇOIS, I du nom, Seigneur d'AUBIGNÉ & du Coudray-Macouart, Bachelier, épouſa, le 9 Juin 1388, *Marie de la Porte*, fille de *Hardy*, Seigneur de Vezins, & de *Marguerite de la Jaille*, dont:

1. OLIVIER, III du nom, qui ſuit.

2. JEAN, Seigneur de la Perriere, d'où ſont ſortis les Seigneurs de ce nom, rapportés ci-après.

3. MARGUERITE, mariée le 6 Août 1415, à *Jean Barathon*, Chevalier, Seigneur de la Roche & de la Touche.

Digitized by Google

4. Et MARIE, qui épouſa *Guillaume Pantin*, Seigneur de la Hameliniere, Châtelain de Sillé-le-Guillaume.

VIII. OLIVIER, III du nom, Seigneur d'AUBIGNÉ & du Coudray-Macouart, épouſa 1°. le 5 Juillet 1407, *Perronelle de Faye*, fille de *Jean*, & de *Simonne de Lenay*; 2°. le 20 Août 1449, *Catherine de la Tour-Landry*, veuve auſſi en premieres noces de *Thibaut de la Haye*, &c. Du premier mariage ſortirent :

1. FRANÇOIS, II du nom, qui ſuit.

2. Et JEANNE, mariée à *Louis le Roux*, Seigneur de la Trimouillere, & de Chauzay en Touraine.

L'on ne connoît point d'enfans de ſa ſeconde femme.

IX. FRANÇOIS, II du nom, Seigneur d'AUBIGNÉ, & du Coudray-Macouart, épouſa 1°. le 20 Août 1449, *Marie de la Haye*, fille de *Thibault de la Haye*, Chevalier, Seigneur de la Salle & de Bournan, & de *Catherine de la Tour-Landry*. 2°. *N.*... d'AUBIGNÉ. Du premier mariage il eut :

1. PIERRE, Seigneur d'AUBIGNÉ, & du Coudray-Macouart, mort ſans alliance.

2. MARIE-MARGUERITE, mariée à *Jean de Royrand*,

3 & 4. BLANCHE & ANNE.

Il n'y eut point d'enfans du ſecond mariage.

Branche des Seigneurs DE LA PERRIERE.

VIII. JEAN D'AUBIGNÉ, Seigneur de la Perriere, ſecond fils de FRANÇOIS, I du nom, Seigneur d'AUBIGNÉ, & de *Marie de la Porte*, eut de *N*..... ſa femme, dont on ne ſçait pas le nom,

IX. JEAN d'AUBIGNÉ, Seigneur de la Perriere, du Boiſmoſé, & de Randron, qui parut, le 23 Décembre 1470, en qualité d'homme-d'armes à trois chevaux à la montre des gens nobles du reſſort de Saumur. Il épouſa *Yolande du Cloître*, héritiére de Boiſmoſé, dont :

1. FRANÇOIS, qui ſuit.

2. PIERRE, Seigneur de la Perriere;

3. JACQUES, tige des Seigneurs de Montaupin, qui ſuivront.

4. Et FRANÇOISE, mariée le 5 Janvier 1471, à *Jacques de la Bouteille*, Ecuyer, Seigneur de la Mauvoiſiere en Poitou.

X. FRANÇOIS D'AUBIGNÉ, Chevalier, Seigneur du Coudray, puis de Boiſmoſé, épouſa *Jeanne Fretart*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur de Sauve, & de *Perrette de Billy*, dont :

1. GUY, qui ſuit.

2. FRANÇOIS, Prieur de la Blanchardiere.

3. Et PHILIPPE, Prêtre.

XI. GUY D'AUBIGNÉ, Chevalier, Seigneur de Boiſmoſé, épouſa le 23 Juillet 1514, *Louiſe Goulard*, ſœur de *René Goulard*, Seigneur de Cambrede & de Billé, dont il eut :

1. FRANÇOIS, II du nom, qui ſuit.

2. JEAN, Seigneur du Coudray, dont la poſtérité ſera rapportée ci-rès.

Digitized by Google

3. GILLES, Chanoine & Prieur de Blaiſon.

4. Et JEANNE, mariée, l'an 1560, à *Jean Laurens*, Seigneur de la Nouë.

XII. FRANÇOIS d'AUBIGNÉ, II du nom, Seigneur de Boiſmoſé, & de Montſabert, épouſa 1°. le 4 Mars 1596, *Catherine Laurens*, fille unique de *Philippe*, Seigneur du Joreau, Chambellan de la Reine ANNE, & d'*Anne Savary*, Dame de la Crillouese, 2°. *Renée Taupier*, morte l'an 1579. Il eut du premier lit :

1. JEAN, II du nom, qui ſuit.

2. SIMON, Grand-Prieur de Champagne, Hoſpitalier de Malte, Commandeur de la Feuillée, Procureur & Receveur du commun tréſor au Prieuré d'Aquitaine, en 1597.

Et du ſecond lit,

3. PIERRE d'AUBIGNÉ, Prieur des Contures, Chanoine de Blaiſon.

4. OFRAISE, mariée 1°. à *Philippe de Riou*, Ecuyer, Seigneur de Champrobin ; 2°. au Seigneur de *Saint-Offange*.

5. PHILIPPE, mariée à *Louis de Ver*, Ecuyer, Seigneur de Cuméray.

6. Et PERRINE, mariée à *Antoine Ribou*, Ecuyer, Seigneur de la Faye.

JEAN d'AUBIGNÉ, II du nom, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de la Reine, en 1586, qualifié *Lieutenant de cent Hommes-d'Armes des Ordonnances du Roi*, épouſa *Suſanne Clauſſe*, fille de *Jacques*, Seigneur de Mercy, dont il eut :

1. SIMON, qui ſe fit Prêtre, puis Capucin.

2. Et SUSANNE, mariée à *Jean de Montdragon*, Chevalier, Seigneur de Hins.

Branche des Seigneurs DU COUDRAI.

XII. JEAN d'AUBIGNÉ, I du nom, Seigneur du Coudray, ſecond fils de GUY d'AUBIGNÉ, & de *Louiſe Goulard*, épouſa *Suſanne* ou *Marguerite de Beugnon*, dont :

1. JEAN, II du nom de cette branche, Ecuyer, Seigneur du Coudray, marié à *Françoiſe de Bernezay*, dont il n'eut point d'enfans.

2. Et JOSEPH-FRANÇOIS, qui ſuit.

XIII. JOSEPH-FRANÇOIS d'AUBIGNÉ, Seigneur du Coudray, épouſa *Marguerite Bignon*, de laquelle il eut :

1. JOSEPH, qui ſuit.

2. SIMON.

3. CHARLES, qui fut repris par les Galeres du Roi ſur un Vaiſſeau Corſaire Turc. Il épouſa *Marie Marchand*, fille du Seigneur de la Barochere en Poitou.

4. & 5. LOUIS ; & FRANÇOIS, qui ſuivra après ſon frere aîné.

6 & 7. RENÉ ; & PERRINE, qui étoit mariée, vers 1500, avec *Thomas de Calouyn*, tué en Piémont, fils de *Mathurin*, & de *Germaine de Préaulx*. Elle étoit ayeule de *Mathurin de Calouyn*, Ecuyer, Seigneur de la Calviniere, dénommé dans une Sentence de Curatelle, rendue en faveur

Digitized by Google

faveur des petits fils de FRANÇOIS-JOSEPH D'AUBIGNÉ, Seigneur du Coudray, & de *Marguerite de Bignon.*

XIV. JOSEPH D'AUBIGNÉ, II du nom, Seigneur de Belligny, épousa *Catherine de Ligny* ou *de Tigny*, dont il n'eut qu'une fille nommée

JEANNE D'AUBIGNÉ, mariée à *Artus-Charles de Saint-Offange*, Seigneur du Châtelier.

XIV. FRANÇOIS D'AUBIGNÉ, Seigneur de Beaulieu, partagea avec ses freres, en 1616, & eut de sa femme, dont on ignore le nom,

XV. GUY D'AUBIGNÉ, Seigneur de Cartéron en 1667, qui épousa, le 3 Mars, 1654, *Marie le Jumeau*, fille de *Jean*, Seigneur des Perriers, & d'*Anne Samson*, dont des enfans.

Branche des Seigneurs DE *MONTAUPIN.*

X. JACQUES D'AUBIGNÉ, quatrieme fils de JEAN, II du nom, Seigneur de la Perriere, & d'*Yolande du Cloître*, épousa, le 4 Août 1488, *Perrine de la Chevriere*, qui lui apporta en dot la Terre de Montaupin; de laquelle il eut:

1. RENÉ ou JACQUES, Chevalier, Seigneur de Montaupin, qui épousa *Susanne de Cochefilet-de-Vauvineux*; mort sans enfans.

2. JEAN, qui suit.

3. Et MARIE, alliée à *Hélie du Dort*, Ecuyer, Seigneur de la Mairie au Perche.

JACQUES eut deux enfans naturels:

1 & 2. GUYON & CATHERINE.

XI. JEAN D'AUBIGNÉ, Seigneur de Montaupin, épousa *Olive Boussferon*, dont il eut:

1. JACQUELINE, morte sans avoir été mariée.

2. FRANÇOISE, héritiere de sa branche, Dame de Montaupin; qui épousa *Jean le Roy*, Chevalier, Seigneur de la Carriere, dont des enfans.

3. Et GUYONNE, qui ne fut point mariée.

Branche des Seigneurs DE *LA TOUCHE.*

IV. PIERRE D'AUBIGNÉ, Ecuyer, second fils de GUILLAUME, Seigneur d'AUBIGNÉ, & du Coudray-Macouart, & d'*Eléonor de Coesme*, épousa *Jeanne d'Hommes*, aliàs, *Marie de Rivau*, dont il eut:

1. GUYON, Varlet (Ecuyer), qui suit.

2. BRIENT, qui épousa *Isabeau de Bernezay.*

3. HÉLENE, femme de *Jean de Souvigné.*

4. PHILIPPE, femme de *Guillaume de Betz*, Seigneur du Palais.

5. Et ISABEAU, qui vivoit en 1402.

V. GUYON D'AUBIGNÉ, Ecuyer, épousa *Jeanne de l'Epine*, Dame de la Jousseliniere, qui se remaria, après la mort de son mari, à *Guillaume de Chourses.* Elle eut de son premier mari:

VI. MORLET D'AUBIGNÉ, Ecuyer, Seigneur de la Touche & de la

Digitized by Google

Jouſſeliniere, qui épouſa, le 3 Juillet 1404, *Marguerite Gaſſelin*, fille de *Guillaume*, Chevalier, Seigneur des *Hayes-Gaſſelin* en Anjou, dont il eut:

1. THIBAUD, qui ſuit.

2. Et MARGUERITE, mariée à *Jean Berart*, Seigneur de la Renoüardiere.

VII. THIBAULT, Seigneur de la Touche & de la Jouſſeliniere, fut reçu Ecuyer de l'Ecurie du Roi le 12 Février 1450, & épouſa, 1°. *Jeanne de la Parniere*; 2°. le 16 Janvier 1458, *Catherine de Launay*, veuve de *Jean Paumart*, Seigneur de Rillé en Touraine.

Du Premier mariage ſortirent:

1. FRANÇOIS, Seigneur de la Jouſſeliniere & de la Touche, qui ſuit.

2. & 3. ANTOINE, & LOUIS, Prêtre.

4. GEORGES.

5. MARGUERITE, mariée à *Jacques de Pont-de-vie*, Seigneur de la Millonniere en Poitou.

6. Et MARIE, mariée le 21 Mai 1482, à *Gilles Bahourt*, Ecuyer, Seigneur de la Rogerie, fils de *Jean*, & de *Catherine Liré*.

THIBAULT, n'eut point d'enfans de ſa ſeconde femme.

VIII. FRANÇOIS D'AUBIGNÉ, Seigneur de la Jouſſeliniere & de la Touche, épouſa *Marie Paumart*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Rillé en Touraine, & de *Catherine de Launay*, il eut pour enfans:

1. HERVÉ, qui ſuit.

2. RENÉ, mort jeune.

3. JOACHIM, mentionné dans le partage du 5 Février 1516.

4. THIBAULT, décédé en bas âge.

5 GUYON, Chevalier de Saint-Jean-de-Jéruſalem, qui vendit à HERVÉ, ſon frere, tout le droit qu'il avoit à la ſucceſſion de leur pere & mere.

6 & 7. GEORGES & FRANÇOIS.

8. ANNE, mariée à *N.... d'Hommes*, Seigneur du Lys.

9. FRANÇOISE, qui épouſa, en 1494, *Olivier Hammon*, Ecuyer, Sieur de la Giſliere.

10, 11 & 12. CATHERINE, ETHORE & MARGUERITE.

13. Et GENEVIEVE, mariée à *Jean Prevoſt*.

IX. HERVÉ D'AUBIGNÉ, Seigneur de la Jouſſeliniere & de la Touche, épouſa, en Octobre 1509, *Catherine de Sainte-Flaive*, veuve de *Jean de Villeneuve*, en Anjou, & fille de *Guy*, Chevalier, Seigneur de *Sainte-Flaive*, & des Baronnies de Cigournay, Châteaunay, le Puy-Belliard & Languillier, & de *Roberte de Conghan*. Il eut pour enfans:

1. RENÉ, qui ſuit.

2. HARDI, Seigneur de la Touche en 1535.

3. ANTOINETTE, femme de *Jean de Rorthais*, Seigneur de la Durbelliere & de la Trape en Poitou, dont une fille.

4. Et RENÉE, morte avant 1554.

X. RENÉ D'AUBIGNÉ, Seigneur de la Jouſſeliniere, de la Touche & de la Roche-Barathon, épouſa *Renée d'Eſcoubleau*, fille de *Jean d'Eſcou-*

Digitized by Google

bleau, Seigneur de Sourdis en Poitou, & de *Jeanne de Bri-de-Serrant* en Anjou, morte avant le 4 Juin 1547. Il eut pour enfans :

1. CLAUDE, I du nom, qui ſuit.

2. Et JACQUES, Seigneur de la Rocheferriere, tige des Seigneurs de ce nom, rapportés en leur rang.

X. CLAUDE D'AUBIGNÉ, I du nom, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de la Chambre, Capitaine de cinquante Hommes-d'Armes de ſes Ordonnances, Seigneur de la Jouſſeliniere, de la Touche, d'Aubigné, &c. ſervit en la plûpart des guerres de ſon tems, & retira du parti des rebelles pluſieurs Gentilshommes du Poitou, comme le portent les lettres que le Roi HENRI III lui écrivit les 27 Mai & 24 Juillet 1577, pour le diſpenſer de ſervir dans ſon Armée de Xaintonge, parce qu'il lui étoit utile au lieu où il étoit. Il épouſa, par contrat du 6 Janvier 1572, *Jeanne du Bouchet*, fille de *Lancelot*, Seigneur de Sainte-Gemme en Poitou, & de *Jeanne Ratault*, Dame de la Beraudiere, dont il eut :

1. CLAUDE, II du nom, qui ſuit.

2. JACQUES, Seigneur de la Touche, Baron de Tigny, dont la poſtérité ſera rapportée ci-après.

3. Et DIANE, mariée à *Joachim Rouault*, Seigneur de la Rouſſeliere.

XII. CLAUDE-D'AUBIGNÉ, II du nom, Seigneur de la Jouſſeliniere, de Bernezay, & de la Roche-Barathon, Baron de Sainte-Gemme, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, entra fort jeune au ſervice, ſe ſignala à l'âge de ſeize ans, dans une ſortie que fit le Maréchal de *Briſſac*, qui commandoit dans Poitiers aſſiégé par les ennemis; accompagna HENRI IV à la réduction de Paris; fut Meſtre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie. Il mourut avant l'an 1622, que CHARLES, ſon fils, eut la commiſſion de Meſtre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie de dix Compagnies de cent hommes chacune. Il épouſa, le 22 Août 1601, *Lucrece de Bouillé*, fille de *René*, Chevalier des Ordres du Roi, Comte de Créance au Pays du Maine, dont il eut :

1. CHARLES, Baron de Sainte-Gemme, Meſtre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie, mort jeune.

2. RENÉ, II du nom, qui ſuit.

3. Autre RENÉ, Chevalier, Seigneur de Périgny, mort ſans alliance.

4. Et un troiſieme RENÉ.

5. Et CATHERINE, femme de *René Gabarin*, Seigneur de Touarcé.

XIII. RENÉ D'AUBIGNÉ, II du nom, Seigneur de la Jouſſeliniere, de la Roche-Barathon, & Baron de Sainte-Gemme, quitta l'Ordre de Malte pour épouſer *Edmée de Châteaubriant*, fille aînée de *Gabriel*, Comte de Roches-Baritaut, Lieutenant-Général pour le Roi en Poitou, & de *Charlotte de Sallo*, dont il eut :

1. GABRIEL, Marquis de Sainte-Gemme, mort ſans alliance.

2. ANNE-MARIE, morte ſans alliance le 10 Octobre 1656.

3 & 4. N. & N. morts jeunes.

Digitized by Google

Branche des Seigneurs & Marquis DE TIGNY.

XII. JACQUES D'AUBIGNÉ, fils de CLAUDE, I du nom, & de *Jeanne du Bouchet*, épouſa *Louiſe de Clerambault*, ſœur de *Jacques*, Seigneur de Chante-Buzin, Baron de Palluau, dont :

1. URBAIN, qui ſuit.

2. RENÉ, Seigneur de la Salle, qui épouſa *Marie de Caumont*, fille unique de *Charles*, Seigneur de Cernay, & de *Prudence Macé*, dont pluſieurs enfans.

3. Et LOUISE, mariée à *Jean Tabouret*, Seigneur de Saint-Cyr.

XIII. URBAIN D'AUBIGNÉ, Seigneur de la Touche, & Baron de Tigny, épouſa, le 20 Août 1645, *Marie Gabriau-de-Riparfont*, fille *de Lucas*, Conſeiller au Préſidial de Poitiers, & de *Marie Ogeron*, dont il eut :

1. URBAIN, mort ſans poſtérité.

2. LOUIS, Marquis de Tigny, qui ſuit.

3. CLAUDE-MAUR, Evêque & Comte de Noyon, Pair de France.

4. Et MARIE, morte ſans enfans.

XIV. LOUIS D'AUBIGNÉ, Marquis de Tigny, épouſa *Elizabeth Petit-de la-Guerche*, fille de *Gilbert*, Seigneur de la Rouſſiere, & d'*Anne de Rochefort*, dont ſont iſſus :

1. LOUIS-FRANÇOIS, Comte d'Aubigné, qui ſuit.

2. Et ELIZABETH, reçue à l'Abbaye de Saint-Cyr.

XV. LOUIS-FRANÇOIS D'AUBIGNÉ, Seigneur de la Touche, dit *le Comte d'Aubigné*, Colonel d'un Régiment Royal en 1705, ſe ſignala à la tête de ce Régiment à la bataille de Malplaquet, où il chargea deux fois l'armée ennemie ; fut Inſpecteur d'Infanterie, nommé Brigadier le 30 Mars 1710, Gouverneur de Saumur & du haut-Anjou, Maréchal-de-Camp à la promotion du 1 Mars 1719, Lieutenant-Général à celle du 1 Mars 1734, depuis Commandant dans la ville de Trèves, pendant les années 1735 & 1736 ; fait, au mois de Novembre de cette derniere année, Directeur Général de l'Infanterie, a ſervi en qualité de Lieutenant Général dans l'armée du Roi commandée par les Maréchaux de *Belle-Iſle* & de *Broglie*, dans les années 1741 & 1742 ; & Commanda long-tems un corps ſéparé. Il mourut à Paris le 26 Septembre 1745, âgé de ſoixante ans, & avoit épouſé, en 1713, *Henriette-Marguerite le Breton-de-Vilandry*, fille unique de *Balthazard-Léonor le Breton-Goulas*, Marquis de Vilandry, & de *Marie-Claude Bonneau-de-Rubelles*. Elle mourut le 13 Avril 1721, âgée de 32 ans, laiſſant deux garçons.

LOUIS-HENRI, l'aîné de ces deux garçons, appellé *le Marquis d'Aubigné*, a été Colonel du Régiment de la Marine, Infanterie, au mois de Juillet 1737 ; fait Brigadier des Armées du Roi à la promotion du mois d'Octobre 1745, & Maréchal-de-Camp à celle du 10 Mai 1748 : il avoit épouſé, en 1744, *Marie-Louiſe de Boufflers-de-Remiencourt*, fille puînée de défunt *Charles-François de Boufflers*, Marquis de Remiencourt, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, & de *Louiſe-Charlotte de Boufflers*. Le Roi, en

Digitized by Google

faveur de ce mariage, accorda au Marquis d'AUBIGNÉ, la survivance du Gouvernement de Saumur & du Saumurois. Il sortit de ce mariage, le 15 Juin 1750, un fils nommé LOUIS-ADRIEN, mort le 4 Décembre 1751; & une fille le 1 Septembre 1746.

BALTHAZARD-URBAIN, second fils du Comte d'AUBIGNÉ, dit *le Chevalier d'Aubigné*, fait Mestre-de-Camp d'un Régiment de Dragons, ci-devant *Surgeres*, le 1 Décembre 1745, & auparavant Capitaine d'Infanterie au Régiment de la Marine.

Branche des Seigneurs DE LA ROCHE-FERRIERE.

XI. JACQUES D'AUBIGNÉ, second fils de RENÉ, & de *Renée d'Escoubleau*, fut Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre: il épousa, le 27 Juillet 1565, *Perrine de Billé*, Dame de la Varenne, dont:

1. CLAUDE, qui suit.
2. FRANÇOIS, auteur de la branche des Seigneurs de *Bois-Robert*, rapportée ci-après.
3. BERTRANDE, mariée à *René de Chesnel*, Seigneur de la Petite-Nouë.
4. LUCRECE, qui épousa *N..... Martel*, Seigneur du Parc.
5. Et ANNE, Religieuse.

XII. CLAUDE D AUBIGNÉ, I du nom, Seigneur de la Rocheferriere, épousa, en 1601, *Jeanne Tiraqueau*. De ce Mariage naquirent:

1. CLAUDE, II du Nom, qui suit.
2. Et ISABELLE, mariée, le 5 Août 1621, à *Adrien le Jumeau*, Seigneur de Launay-de-Tunes.

XIII. CLAUDE D'AUBIGNÉ, II du nom, Seigneur de la Roche-Ferriere, épousa *Jeanne Charette*, dont

XIV. LOUIS D'AUBIGNÉ, II du nom, Seigneur de la Roche-Ferriere, qui épousa, en 1658, *Marie Blanchard*, fille de *Pierre*, Seigneur de Houssay, Capitaine de Cavalerie, & de *N.... Bonfils*, dont:

1. LOUIS, II du nom, qui suit.
2. Et MARIE.

XV. LOUIS D'AUBIGNÉ, II du nom, Seigneur de la Roche-Ferriere, Page de la petite Ecurie du Roi en 1683.

Branche des Seigneurs DE BOIS-ROBERT.

XII. FRANÇOIS D'AUBIGNÉ, second fils de JACQUES, I du nom, & de *Perrine de Billé*, Seigneur de Bois-Robert, épousa *Jacquette Tiraqueau*, sœur de la femme de CLAUDE D'AUBIGNÉ, son frere. De ce mariage sortirent:

1. CLAUDE, qui suit.
2. Et N....., femme de *N.....*, Seigneur de Pluchard.

XIII. CLAUDE D'AUBIGNÉ, Seigneur de Bois-Robert, épousa *Marie le Verdier*, dont il eut:

Digitized by Google

1. Claude, II du nom, Seigneur de Bois-Robert.
2. Françoise, Religieuse aux Couels.
3. Marie, femme de *Louis-César de Pontoise*, Seigneur de Saint-Gomer.
4. Et Louise, & autres enfans morts jeunes.

Les armes : comme ci-devant, *p. 493*.

*—AUBIGNY-RICHEMONT en Berri : anciennement la Terre d'Aubigny avoit des Seigneurs particuliers. Il existe un titre de l'an 1094, où il est fait mention d'Eudes d'Aubigny, & d'Achard, son frere, qui donnerent cette Terre au Chapitre de Saint Martin de Tours. *Aubigny* n'étoit alors qu'un Bourg. Sa situation engagea les Chanoines du Chapitre de Saint-Martin à le faire clorre de murailles. Mais ne se sentant pas assez forts pour se maintenir dans la possession de ce Domaine, contre les violences & incursions des autres Seigneurs leurs voisins, ces mêmes Chanoines estimerent qu'il leur convenoit d'associer en pariage avec eux le Roi Louis VII & les Rois de France, successeurs de ce Prince, & ils les associerent en effet.

Quelque tems après cet acte d'association, le Roi Philippe-Auguste, dont le dessein étoit d'augmenter en Berri les revenus de la Couronne, obligea les Chanoines de Saint-Martin de Tours à lui céder leur moitié sur la ville ou Bourg d'*Aubigny ;* mais la dixme & les droits spirituels furent réservés à ces mêmes Chanoines qui en jouissent encore comme Curés primitifs du lieu. Philippe-Auguste leur donna en échange en 1180, un Bourg appellé *Bebrechien*, & en latin, *Arca Bacchi*. Ce Bourg étoit situé dans la Forêt d'Orléans.

La Terre & Seigneurie d'*Aubigny* demeura unie à la Couronne jusqu'en 1298, que Philippe IV, dit *le Bel*, la donna en appanage, avec les Comtés d'Evreux, Etampes, Gien, & autres Terres, à Louis de France, chef de la Maison d'*Évreux*. Peu de tems après, cette Terre revint à la Couronne, & le Roi Jean en disposa en faveur de Jean de France, Duc de Berri, son troisiéme fils. Ce Prince étant mort sans enfans mâles en 1416, *Aubigny* revint encore à la Couronne, & le Roi Charles VII en jouissoit lui-même quand les Anglois entrerent dans la Province de Berri.

Ce Prince voulant reconnoître les services importans que Jean Stuart, Seigneur de Daruley, Connétable des Écossois en France, avoit rendus à la Couronne & à la Nation Françoise, lui donna, le 17 Mars 1423, la Terre d'*Aubigny*. Ce don fut accompagné de la condition, que ladite Terre passeroit de mâles en mâles à tous les descendans dudit Jean Stuart, & qu'elle reviendroit à la Couronne au défaut de ligne masculine provenante de lui.

Le cas arriva en 1672, par la mort du Duc de Richemont. Alors Charles II, Roi d'Angleterre, demanda à Louis XIV qu'il voulût bien faire passer la Terre d'*Aubigny*, qui avoit été pendant tant d'années dans une Maison qui avoit l'honneur de lui appartenir de si près, à une personne qu'il affectionnoit, &, après elle, dans une Maison qui fût encore

Digitized by Google

unie par le ſang à la ſienne. Louis XIV, déterminé par ces conſidérations & par le plaiſir d'obliger, fit don de ladite Terre d'*Aubigny*, par Lettres-Patentes de 1673, regiſtrées au Parlement de Paris le 14 Avril 1674, & à la Chambre des Comptes le 26 Mars 1683, à *Louiſe-Renée de Pénancoüet-de-Kerouallé*, Ducheſſe de Portſmouth; &, après ſa mort, à celui des enfans naturels de ce Prince CHARLES II, qu'il lui plairoit nommer pour lui & ſes deſcendans mâles, mais toujours avec la clauſe de reverſion à la Couronne, dans le cas où la lignée maſculine viendroit à manquer.

CHARLES II, Roi d'Angleterre, nomma depuis CHARLES DE LÉNOX, Duc de Richemont, ſon fils naturel & de ladite Ducheſſe de Portſmouth, *Louiſe-Renée de Pénancoüet-de-Kerouallé*, pour en jouir, & ſes deſcendans mâles, après la mort de la Ducheſſe de Portſmouth.

Par Lettres du mois de Janvier 1684, qui n'ont point été enregiſtrées, Louis XIV érigea *Aubigny* en Duché-Pairie en faveur de la Ducheſſe de Portſmouth, & de ſon fils CHARLES DE LÉNOX, Duc de Richemont. La Ducheſſe mourut le 14 Novembre 1734.

CHARLES DE LÉNOX, I du nom, Duc de Richemont & de Lénox, Pair d'Angleterre, ſubſtitué à la Ducheſſe de Portſmouth, ſa mere, dans la poſſeſſion de la Terre d'Aubigny & le titre de Duc & Pair, mourut le 8 Juin 1723.

CHARLES DE LÉNOX, II du nom, (fils de CHARLES I) Duc de Richemont, &c. né le 29 Mai 1701, nommé en 1748, Ambaſſadeur extraordinaire en France, épouſa, le 4 Décembre 1719, *Sara de Cadogan*, née le 18 Septembre 1706, fille aînée de *Guillaume*, Comte de Cadogan, & mourut en 1749.

CHARLES DE LÉNOX, III du nom, (fils de CHARLES II) né le 3 Mars 1737, Duc de Richemont, d'Aubigny, &c. en 1749 réſide en Angleterre.

Le Duc de Richemont & d'Aubigny (CHARLES II) avoit pour ſœur ANNE DE LÉNOX, née le 4 Juillet 1703, mariée le 4 Mars 1723, à *Guillaume-Anne Keppel*, Comte d'Albermale, Ambaſſadeur extraordinaire en France, où il eſt mort en 175...

Henriette-Mauricette de Pénancoüet-de-Kerouallé, Ducheſſe de Portſmouth, étant veuve de *Philippe-Herbert*, Comte de *Pembrock* en Angleterre, épouſa en ſecondes noces, le 11 Mai 1685, *Timoléon Gouffier*, Marquis de Thois, mort en 1729, pere, entr'autres enfans, de *Marie-Anne Gouffier*, mariée en 1720, à *Louis de Bourbon*, Comte de Buſſet, & de *François-Louis*, dit *le Marquis de Gouffier*, marié en 1726, à *Armande-Louiſe Gouffier de Caravas*, dont il ne lui reſte qu'un fils & une fille.

* — AUBIJOUX, Terre dans le Diocèſe de Clermont, érigée en Marquiſat, par Lettres du mois d'Août 1565, enregiſtrées le 12 Août 1566, en faveur de *Louis d'Amboiſe*, petit-fils de *Hugues*, frere puîné du Cardinal *Georges d'Amboiſe*, I du nom, lequel avoit eu cette Terre en partage. *François*, fils de *Louis*, fut pere de *François*, Comte d'Aubijoux, mort le dernier de ſon nom, le 9 Novembre 1656. *Louiſe* & *Elizabeth d'Amboiſe*, ſes ſœurs, furent ſes héritieres. L'aînée fut mariée

Digitized by Google

à *Jacques de Cruſſol*, Marquis de Saint-Sulpice : la cadette eut en partage Aubijoux, Beleſtat, Sauveterre, & les porta à ſon mari *Louis du Caylar-de-Saint-Bonet*, Seigneur de Toiras, & ayeul d'*Elizabeth-Marie-Louiſe-Nicole du Caylar-d'Amboiſe*, Comteſſe d'Aubijoux, mariée à *Alexandre*, Duc de la *Rocheſoucauld*. Voyez ROCHEFOUCAULD.

—AUBONNE, ou AULBONNE, famille noble du Pays de Vaud, Canton de Berne. *Guichenon*, qui a raſſemblé les attributs des Nobles du Pays de Vaud, dit, en parlant de celui d'Aubonne : *Hoſpitalité de d'Aubonne.*

Une branche de cette famille, établie à Morges, obtint la Bourgeoiſie de la Ville de Berne, en conſervant la Châtellenie de Morges. Cette branche, qui deſcendoit de JEAN D'AUBONNE, Châtelain de Morges, dans le ſeizieme ſiécle, s'éteignit en 1722, dans un autre JEAN D'AUBONNE.

Les Nobles d'AUBONNE ont poſſédé un tems le Château & la petite Ville de ce nom, en latin *Albonna*, à trois quarts de lieues du Lac de Géneve, entre Morges & Rolle, dans le Canton de Berne. Aubonne portoit le titre de Baronnie. Les Bernois l'ont achetée, le 5 Février 1701, pour ſoixante-dix-mille écus, *de Henri*, Marquis *du Queſne*, & ils en ont fait un Bailliage.

Cette Baronnie appartenoit, en 1158, à *Humbert*, Baron d'Aubonne. Il eut avec *Amedée*, Evêque de Lauſanne, une conteſtation ſi forte au ſujet de l'Egliſe de Saint-Livre, que ce Prélat, non content de l'excommunier, refuſa de l'abſoudre avant ſa mort, & le cita même devant le Tribunal du *Très-Haut.*

I. NICOLAS D'AUBONNE, Seigneur de Luzen, épouſa, le 5 Novembre 1664, *Françoiſe d'Antioche*, fille de *François d'Antioche*, autrement *Saint-Geoire*, Seigneur, Baron d'Hermance, d'Yvoire, & de Saint-Gerren, dont il eut :

1. DAVID, qui ſuit.

2. Et BERNARD, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné.

II. DAVID D'AUBONNE eut pour fils,

III. N... D'AUBONNE, pere de

IV. JACQUES-NICOLAS D'AUBONNE, qui, de ſon mariage avec MARIE D'AUBONNE, eut PAUL D'AUBONNE, Major au ſervice du Roi de Sardaigne, vivant en 1769, non marié.

SECONDE BRANCHE.

II. BERNARD D'AUBONNE, ſecond fils de NICOLAS, Seigneur de Lucery, & de *Françoiſe d'Antioche*, fut pere de

III. N... D'AUBONNE, qui eut pour fils,

IV. PAUL-BERNARD D'AUBONNE, Colonel d'un Régiment au ſervice de la République & Canton de Berne. Il épouſa *Louiſe de Tavel*, fille de

Digitized by Google

de *Jean-Rodolphe de Tavel*, Gouverneur du Comté de Lenzbourg, & de *Marie de Chandieu*, dont il eut :

1. PAUL, qui ſuit.

2. DAVID, Capitaine au Régiment des Gardes du Prince d'Orange, *Stathouder* d'Hollande ; avec brevet de Colonel, & l'un des Aides-de-Camp de ce Prince.

3. Et MARIE.

V. PAUL D'AUBONNE, Brigadier des Armées du Roi-très-Chrétien, depuis le 11 Août 1766, Chevalier de l'Ordre-Militaire du Mérite, & Lieutenant-Colonel du Régiment Suiſſe, *Erlach*, en France depuis 1759, a été eſtropié d'un bras au ſervice du Roi.

Les armes de la Baronnie d'Aubonne ſont : *d'argent, parti de gueules*, ou ſelon Herrliberger, *de gueules, parti d'or.*

Celles des Nobles d'Aulbonne, ou d'Aubonne, ſont : *d'or, au chevron briſé en trois d'azur* ; d'autres diſent : *d'azur, au bâton d'argent alaiſé, poſé en bande, accompagné de deux bâtons de même alaiſés, mis en pal : caſque de Chevalier, ſurmonté d'une couronne de Marquis* ; cimier, *un porte-maſſe* ; ſupports : *deux Anges vêtus en femme.*

—AUBOURG, famille noble du Vexin François. ROBERT D'AUBOUG, Ecuyer, Seigneur de Villambray, la Neuvillette & Lanlu, mentionné entre les Nobles dans le Procès-verbal des Coutûmes de Senlis & de Clermont, en 1539, fils de ROSEQUIM D'AUBOURG, Ecuyer, & de *Jacqueline de Flin-Barteleu*, & arriere-petit-fils de PHILIPPE D'AUBOURG, Ecuyer, & de *N... de Malherbe*, eut de *Marie de Riquebourg*, ſa femme, NICOLAS & CHARLES.

Celui-ci, qualifié de *Chevalier*, Seigneur de Porcheux, encore vivant en 1593, avoit épouſé, dès l'an 1562, *Anne de Cléry*, de laquelle il n'eut que des filles, dont deux ont été ſucceſſivement Abbeſſes de Voiſins. ANNE D'AUBOURG, leur aînée, eſt morte le 8 Avril 1608, femme d'*Antoine de Loménie*, Seigneur de la Ville-aux-Clercs, Secrétaire d'Etat, morte le 17 Janvier 1638 ; & RENÉE D'AUBOURG. La troiſieme fut femme de *Gaſpard de Dampont*, Chevalier, Seigneur de Garencieres.

NICOLAS D'AUBOURG Ecuyer, Seigneur de Villambray & de Lanlu, fut à l'arriere-Ban avec la Nobleſſe de Beauvoiſis, en 1597, & mourut en 1607. Il laiſſa de ſa femme *Marie Pillon*, de la Maiſon *d'Ableuſe*, en Vexin, FRANÇOIS-GUY D'AUBOURG, Ecuyer, Seigneur de Villambray, mort en 1632, mari de *Madelene de Kerkinſinem*, dont il a eu pluſieurs enfans.

JEAN-ALEXANDRE D'AUBOURG, ſon troiſieme petit-fils, Ecuyer, Seigneur de Wambez ou de Wambis, Diocèſe de Beauvais, a eu, entr'autres enfans, d'*Angélique de la Rue*, qu'il avoit épouſée le 21 Juin 1707, fille de *Pierre de la Rue*, Lieutenant-Général à Gerberoy, & de *Françoiſe de la Rue*, ANGÉLIQUE D'AUBOURG, teçue à Saint-Cyr le premier Juin 1722.

Digitized by Google

Les armes : *d'or*, à *trois faſces d'azur*. M. de Nantigny, *dans ſes Tablettes Généalogiques, tome VI.* les blaſonne *d'azur, à trois faſces d'or.*

— AUBOURG, Sieur de Chavançon, en Normandie, Généralité de Rouen, eſt une branche de la même famille qui a été maintenue dans ſa nobleſſe, le 14 Décembre 1669. Le P. *Anſelme*, dans l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, fait mention de NICOLAS D'AUBOURG, Seigneur de Chavançon, qui épouſa, vers l'an 1612, *Louiſe de l'Iſle*, fille de *Claude de l'Iſle*, Seigneur de Landrecy, grand Louvetier de France.

Cet Auteur lui donne pour fils JÉROME-ALEXANDRE D'AUBOURG, marié à *Angélique de la Rue*, & nous trouvons que c'eſt JEAN ALEXANDRE D'AUBOURG, troiſieme petit-fils de ce NICOLAS, qui a épouſé cette *Angélique de la Rue*, fille du Lieutenant-Général de Gerberoy, d'où eſt ſortie cette ANGÉLIQUE D'AUBOURG, reçue à Saint-Cyr, le premier Juin 1712; quoi qu'il en ſoit, ce que nous ne pouvons décider faute de Mémoire. Les armes ſont les mêmes.

AUBOUST. JEAN-CLAUDE AUBOUST, Seigneur de Vergnes, de Saint-Maurice & de Baqueville, demeurant dans la Paroiſſe de Saint-Maurice, Diocèſe de Limoges, épouſa, le 18 Avril 1692, *Françoiſe du Pouget*, fille de *François du Pouget*, Ecuyer, Seigneur de Nadaillac, de la Villeneuve & de Saint-Perdoux. Il fut maintenu dans ſa nobleſſe, en qualité d'*Ecuyer*, par Ordonnance de M. *Turmenyes-de-Nointel*, Maître des Requêtes, & Commiſſaire départi dans la Généralité de Moulins, rendue le 9 Novembre 1700.

CLAUDE-RENÉ AUBOUST-DE-VERGNES, ſon fils, né le 22 Avril 1697, fut reçu Page du Roi, dans ſa grande Ecurie, le 30 Janvier 1712, ſur les preuves de ſa nobleſſe.

Les armes : *d'argent, à un chevron de gueules, accompagné en chef de deux hiboux de ſable, affrontés, & en pointe d'un arbre de ſinople, planté ſur une terraſſe de même; & un chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

* AUBRAC, en Rouergue, Diocèſe de Rhodès. C'eſt une Domerie ou Abbaye d'hommes, de l'Ordre de Saint-Auguſtin, & de la Réforme de Chancellade, que l'Abbé de *Clermont d'Amboiſe*, poſſédoit depuis 1746, & qui vient d'être réunie à l'Ecole-Royale-Militaire établie à Paris.

* AUBRES, ou ARBRES, dans le Comtat-Vénaiſſin. Terre qui eſt un Fief avec haute, moyenne & baſſe-Juſtice, poſſédée dès le quatrieme ſiécle par la famille de *Budes*; & depuis elle a appartenu aux Maiſons de *Gérard* & de *Fortia*, des Seigneurs des *Piles*.

AUBRI DE CASTELNAU, en Berri. LÉONOR AUBRI fut ſucceſſivement Conſeiller au Bailliage & Siége-Préſidial de Tours, Lieutenant Criminel au même Siége, Secrétaire du Roi, reçu le 11 Mars 1677, puis Maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Paris, où il fut reçu le 3 Août 1688. Il mourut le 26 Janvier 1706, âgé de ſoi-

Digitized by Google

xante-quinze ans, laiſſant de *Marie Bigot*, ſon épouſe, CHARLES-LÉONOR AUBRI, ſon fils, Marquis de Caſtelnau, & Seigneur de Lazenay, en Berri, Conſeiller au Parlement de Paris, & Commiſſaire aux Requêtes du Palais, Doyen de la premiere Chambre, & reçu en cette charge, le 26 Juillet 1690. Il eſt mort le 20 Avril 1735, âgé de ſoixante-huit ans, laiſſant de *Catherine Couſtard*, fille de *Gabriel Couſtard*, Contrôleur-Général de la Grande Chancellerie de France, & de *Marie-Anne Regnaud*, qu'il avoit épouſée le 18 Janvier 1693, morte en ſa Terre de Caſtelnau, au mois d'Octobre 1728, âgée d'environ cinquante-cinq ans,

1. LÉONOR AUBRI, Marquis & Seigneur deſdits lieux, d'abord reçu Conſeiller au Châtelet, en Mai 1717, puis au Parlement de Paris, le 5 Janvier 1720.

2. Et GABRIEL AUBRI, né le 4 Août 1711, & reçu Conſeiller au même Parlement, le premier Septembre de l'année 1731.

Les armes : *d'argent, à une hure de ſanglier de ſable, les yeux & les défenſes d'argent; au chef d'azur, dentelé par le bas, chargé de trois roſes d'or.*

— AUBUISSON (d') Maiſon originaire d'Eſpagne, établie à Ramonville-Saint-Aigne, près Toulouſe, en Languedoc, vers le milieu du ſeizieme ſiécle.

I. Dom PEDRO D'AUBUISSON, iſſu d'une ancienne Maiſon de ce nom, en Eſpagne, étoit un Officier de diſtinction dans les Troupes d'Eſpagne, où il parvint au grade de Colonel. Il fut tué en combattant pour la défenſe de ſa Patrie contre les Maures; & laiſſa de Dona *Clara-Eugenie de Velaſquo*, d'une ancienne & illuſtre Maiſon du Royaume de Caſtille,

II. Noble JEAN D'AUBUISSON, Ecuyer, qui, voyant le déſordre affreux qui régnoit en Eſpagne, ſe détermina à changer de Patrie, & vint en France s'établir a Toulouſe. Il épouſa, par contrat paſſé devant *Gueyne*, Notaire de Nailhoux, en Lauragais, Diocèſe de Toulouſe, le 5 Octobre 1589, Demoiſelle *Guillemette-Honorée Delzert*, fille de Noble *Pierre-Germain Delzert*, Ecuyer, Conſeiller & Secrétaire du Roi, Maiſon & Couronne de France; & fit ſon teſtament le 6 Novembre 1614, par lequel il rendit deux de ſes fils *héritiers égaux*, avec ſubſtitution de l'un à l'autre. Sa veuve acquit, le 1 Octobre 1633, pour ſes enfans, qui étoient en Eſpagne, de *Jean-Paul Caſſe*, Bourgeois d'Hauterive, pluſieurs Terres dans la Juriſdiction de Sainte-Gabelle, dans le Lauraguais. De ce mariage vinrent, entr'autres enfans :

1. JEAN-GERMAIN, qui retourna dans la Patrie de ſes ancêtres, en Eſpagne, où il entra dans l'Ordre de Saint-Dominique. Il fut Grand-Inquiſiteur & Evêque de Barcelonne; fit préſent de ſon portrait à ſon frere GERMAIN, qui ſe voit encore aujourd'hui au Château de Ramonville, & mourut en Eſpagne.

2. GERMAIN, qui ſuit.

Digitized by Google

3. Autre, JEAN, dont on ignore le ſort.

4. Et RAIMONDE, mariée à noble *François de Porquier*, Ecuyer, Seigneur de la Garigue; il demeure à Nailhoux.

III. Noble GERMAIN D'AUBUISSON, Ecuyer, ſe fit concéder, en 1636, par les Curé & Marguilliers de l'Egliſe Paroiſſiale de Nailhoux, une Chapelle dans cette Egliſe, & le droit de ſépulture en icelle. Il épouſa, par contrat du 7 Novembre 1641, Demoiſelle *Madelene de Siviès*, fille de *N... de Siviès*, Ecuyer, & de *Marguerite de Bonal*; il fut élu deux fois *Capitoul* de Toulouſe, ès années 1663 & 1670, dans des tems où les Capitouls étoient Gentils-Hommes; & fit ſon teſtament, par acte paſſé par-devant *Limoges*, Notaire à Toulouſe, le 25 Août 1673, par lequel il fait un legs à ſa fille, & inſtitue *héritiers égaux* ſes deux fils, avec ſubſtitution de l'un à l'autre. Ses enfans furent:

1. GÉRAUD, qui ſuit.

2. JEAN-GERMAIN, Lieutenant au Régiment de Normandie, tué à l'armée.

3. Et GUILLAUMETTE, mariée à *François de Vabres*, Marquis de Caſtelnau, & Baron des Etats du Languedoc.

IV. Noble GÉRAUD D'AUBUISSON, Ecuyer, né & habitant de Toulouſe, épouſa, par contrat paſſé devant *Gillet*, Notaire à Montgeard, le 22 Mars 1679, noble Demoiſelle *Marie de Fargues*, fille de noble *Arnaud de Fargues*, Ecuyer, & de Dame *Catherine du Cup-de-Ricaud*, & mourut *ab-inſtat*. Sa veuve fit ſon teſtament en 1726, par lequel, pour ſe conformer aux intentions de feu ſon mari, elle fait un legs à ſa fille, & inſtitue *héritiers égaux* ſes deux fils, qu'elle ſubſtitue l'un à l'autre, & à l'aîné deſquels elle fait un legs par préciput & avantage. Ses enfans furent:

1. ARNAUD, Ecuyer, Seigneur direct de Ramonville-Saint-Aigne, qui mourut ſans poſtérité de Demoiſelle *Marguerite de Coulomiers*, ſa femme, après avoir fait ſon teſtament, le 20 Mai 1752, par lequel il inſtitua ſon héritier univerſel noble JEAN-GERMAIN-MARIE D'AUBUISSON, ſon petit-neveu.

2. JEAN-GERMAIN, qui ſuit.

3. Et GUILLAUMETTE, mariée à noble *Joſeph de Ferrand*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Jean.

V. Noble JEAN-GERMAIN D'AUBUISSON, Ecuyer, Seigneur de Duffort, d'abord Mouſquetaire de la Garde Ordinaire du Roi, & depuis Lieutenant au Régiment de Boulonois, par Lettres du 20 Février 1704, datées de Verſailles & adreſſées à M. le Marquis de *Croy*, Colonel du même Régiment, épouſa, par contrat de la même année 1704, noble Demoiſelle *Germaine Dufaur-d'Ancuns*, fille de noble *Gabriel Dufaur*, Chevalier, Seigneur d'Ancuns, & de noble Dame *Claire de Gardia*. Il fit ſon teſtament, par acte paſſé devant *l'Épine*, Notaire à Toulouſe, le 12 Juillet 1756, par lequel il inſtitue ſon fils aîné ſon héritier univerſel, &

Digitized by Google

donne à ſes autres enfans la légitime de droit. Il mourut peu de tems après, laiſſant de ſon mariage :

1. ARNAUD-GERMAIN, qui ſuit.

2. PIERRE, Ecuyer, Capitaine au Régiment de la Couronne, & Chevalier de Saint-Louis, qui a ſervi dans ce Régiment l'eſpace de vingt-deux années, pendant leſquelles il s'eſt trouvé à la bataille de Fontenoy, le 11 Mai 1745, au ſiége de Tournay, le 19 Juin ſuivant, & enſuite à celui de Dendermonde, la même année, où il attaqua la redoute nommée l'*Enfer*, à la tête des Grenadiers, ſe rendit maître des batteries, qui étoient gardées par trente Grenadiers, & y eut trois doigts de la main gauche emportés d'un coup de feu. Il fut gratifié du Roi pour cette action, s'eſt trouvé depuis à la bataille de Rocoux, le 11 Octobre, où il fut ſi dangéreuſement bleſſé que le Roi lui accorda ſa retraite avec une penſion de 400 livres. Il vit ſans alliance.

3. MARIE, femme de noble *Jean-Baptiſte d'Hébrail*, Chevalier, Seigneur de Canaſt.

4. CLAIRE, mariée à noble *Joſeph de Saint-Aigne*, Ecuyer.

5. GUILLAUMETTE, femme de *N.... de Bonhaure*, Ecuyer, Seigneur du Cordier.

6. Et BARTHÉLEMIE, Religieuſe Urſuline à Toulouſe.

VI. Noble ARNAUD-GERMAIN D'AUBUISSON, Ecuyer, Seigneur de Duffort, a épouſé, par contrat paſſé devant *Lafage*, Notaire à Sainte-Gabelle, le 31 Octobre 1737, noble Dame *Jeanne-Germaine Durand-de-Nagarede*, fille de noble *Arnaud Durand*, Ecuyer, Seigneur de Nogarede, & de *Marguerite de Gavaret-de-Saint-Léon*, & petite niéce de M. *de Marſal*, premier Commandant de la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires, & Gouverneur du Château de Vincennes. De ce mariage ſont nés :

1. JEAN-GERMAIN-MARIE, qui ſuit.

2. CHARLES, Ecuyer, Seigneur de Duffort, né le 7 Novembre 1739.

3. PIERRE, Ecuyer, né le 8 Juin 1741, & entré au mois d'Août 1765 dans les Gendarmes de la Garde ordinaire du Roi.

4. GUILLAUMETTE-HONORÉE, née le 12 Août 1742.

5. JEANNE-FRANÇOISE-THÉCLE, née le 23 Septembre 1743.

6. CLAIRE-LOUISE, née le 29 Juillet 1745.

7. Et ROSE, née le 28 Mars 1747.

VII. JEAN-GERMAIN-MARIE D'AUBUISSON, Ecuyer, né le 13 Octobre 1738, eſt, depuis 1756, dans la premiere Compagnie des Mouſquetaires à Cheval de la Garde ordinaire du Roi, & Seigneur direct de Ramonville-Saint Aigne, au moyen de la donation que lui en fit, par ſon teſtament du 20 Mai 1752, ARNAUD D'AUBUISBON, ſon grand-oncle, qui en diſpoſa en ſa faveur, ainſi que de ſes autres biens. Il n'eſt pas encore marié.

Les armes : *au 1 & 4 d'or, à l'aigle de ſable fondant en-bas ; vers le bas de l'écu en pointe, un buiſſon iſſant de ſinople ; au 2 & 3, 8 points d'or équipollés de vair, à la bordure componée de Caſtille & de Léon*, qui eſt de Vélaſco, en Eſpagne.

Digitized by Google

—AUBUSSON. La Maiſon des Vicomtes d'Aubusson eſt l'une de celles de France dont on prouve le mieux l'antiquité, puiſque par des titres elle paroît déja illuſtre ſur la fin du neuvieme ſiecle & dans le commencement du dixieme. C'eſt la ville d'Aubuſſon, ſeconde ville de la Marche, qui a donné le nom à cette Maiſon.

I. N..... d'Aubusson, vivant dans le neuvieme ſiecle, n'eſt connu que par ſes enfans, qui furent

1. Ranulphe, I du nom, qui ſuit
2. Turpion, Evêque de Limoges.
3. Aymon, Abbé de Saint Martial de Limoges.
4. Et Martin, Abbé de Saint-Cyprien de Poitiers.

II. Ranulphe d'Aubusson, I du nom, épouſa *Godolinde*, dont

1. Robert, mort ſans enfans.
2. Rainaud, qui ſuit.
3. Et Boson, Abbé Laïc des Monaſtères de Roſeilles en la Marche, & d'Évau en Combrailles.

III. Rainaud, I du nom, Vicomte d'Aubusson, épouſa *Alſinde*, dont il eut,

IV. Ranulphe, II du nom, Vicomte d'Aubusson, ſurnommé *Cabridel*, c'eſt-à-dire, *tête-de-chevreau*, qui épouſa *Ainarde de Turenne*, fille de *Bernard*, Vicomte *de Turenne*, & de *Dode*, ſa femme, dont

1. Rainaud, II du nom, mort ſans poſtérité.
2. Ranulphe, qui ſuit.
3. Et Farelde, mariée à *Aimar de la Roche*.

V. Ranulphe, III du nom, Vicomte d'Aubusson, épouſa *N.*....., dont il eut:

1. Rainaud, qui ſuit.
2. Et Agnès, mariée à *Gulfier*, Seigneur de la Tour.

VI. Rainaud, III du nom, Vicomte d'Aubusson, épouſa *Adélaïs d'Ulriec*, fille d'*Humbaud d'Ulriec* en Berri, dont il eut:

1. Ranulphe, IV du nom, mort ſans poſtérité.
2. Et Guillaume, qui ſuit.

VII. Guillaume, I du nom, Vicomte d'Aubusson, épouſa *Agnès*, qui, étant veuve, ſe fit Religieuſe à Fontevrault, & fut la premiere Prieure de Tuſſon. Leur fils fut

VIII. Rainaud, IV du nom, Vicomte d'Aubusson, qui épouſa *Hélis*, fille d'*Archambaud III*, Vicomte de Comborn, ſurnommé *le Barbu*, dont il eut:

1. Rainaud, qui ſuit.
2, 3 & 4. Guillaume, Gui & Ranulphe.
5. Ahel, mariée à *Pierre Ebrard*.
6. Rohilde, mariée à *Guillaume de Saint-Marc*.

IX. Rainaud, V du nom, Vicomte d'Aubusson, ſurnommé *le Lépreux*, épouſa *Matabrune de Ventadour*, fille d'*Elbe*, III du nom, Vicomte de Ventadour, & de *Marguerite de Turenne*, dont il eut:

1. Gui, qui ſuit.

Digitized by Google

2 & 3. RANULPHE, & GUILLAUME, nommé *Guillaume Abbé.*

4. Et AGNÈS, qui épouſa, à ce que l'on croit, *Bernard de la Roche-Aimon.*

L'on croit que JEAN D'AUBUSSON, Moine dans l'Abbaye de Notre-Dame-du-Palais, Ordre de Cîteaux, pourroit bien avoir été fils du Vicomte RAINAUD V. La Généalogie de cette Maiſon ne commence, dans *Moréri*, qu'à GUI, Vicomte d'AUBUSSON, dont nous allons parler.

X. GUI, I du nom, Vicomte d'AUBUSSON, qui vivoit en 1177 & 1194, fit le voyage de la Terre-Sainte, & épouſa *Aſſalide de Comborn*, fille d'*Archambaud IV*, Vicomte de Comborn, & de *Jourdaine de Périgord*, dont il eut,

XI. RENAUD, Vicomte d'AUBUSSON, qui ſe croiſa contre les Albigeois, fit hommage de ſa Vicomté, par ordre du Roi, au Comte de la Marche en 1226, & mourut en 1249. Il épouſa *Abel* ou *Elis-Marguerite*, dont on ignore le ſurnom, de laquelle il eut pour enfans:

1. GUILLAUME, mort en 1260.

2. GUI, qui ſuit.

3. RANULPHE, qui a fait la branche des Seigneurs *de la Borne*, rapportée ci-après.

4. AGNÈS, mariée, avant l'an 1244, à *Aymon*, Seigneur de la Roche-Aymon, morte après l'an 1263.

5. Et ASSALIDE, Religieuſe au Prieuré de Bleſſac.

XII. GUI, II du nom, Vicomte d'AUBUSSON, vivoit en 1260, & de *N.....* ſa femme, dont le nom eſt ignoré,

ALENGARDE D'AUBUSSON, Dame de Maſſignac, mariée, 1°. l'an 1262, à *Eric de Beaujeu*, Seigneur d'Hermane, qualifié, par quelques Auteurs, Maréchal de France, mais ſans preuves; 2°. à *Guillaume*, Seigneur de *Rochedagoux*, avec lequel elle vivoit l'an 1290.

Branche des Seigneurs DE LA BORNE.

XII. RANULPHE D'AUBUSSON, fils puîné de RENAUD VI, Vicomte d'AUBUSSON, fut Seigneur de la Borne, il vivoit en l'an 1277, & laiſſa,

1. RAIMOND ou RAINAUD, Seigneur de la Borne, que l'on dit avoir vendu la Vicomté d'Aubuſſon à *Hugues*, Comte de la Marche, & qui mourut ſans poſtérité de *Dauphine de la Tour*, ſa femme, qui ſe remaria avec *Aimeri*, Seigneur de Monteil-de-la-Rochefoucauld.

2. Et GUILLAUME, qui ſuit.

XIII. GUILLAUME D'AUBUSSON, Seigneur de la Borne, étoit mort en l'an 1317, ayant eu de *Guillemette*, ſa femme

1. RENAUD, qui ſuit.

2. GÉRARD, vivant en 1342, mort ſans poſtérité.

3 & 4. ROBERT, & GUILLAUME, que l'on prétend avoir fait la branche des Seigneurs de *Banſon.*

XIV. RENAUD D'AUBUSSON, Seigneur de la Borne, de Monteil-au-Vicomte, de la Feuillade, &c. étoit mort en l'an 1353. Il épouſa *Marguerite*, dont il eut:

Digitized by Google

1. Gui, qui ſuit.

2. Et N..... mariée à *Pierre*, Seigneur de *Maumont*.

XV. Gui d'Aubusson, Seigneur de la Borne, &c. mourut priſonnier de guerre des Anglois avant l'an 1364. Il épouſa, l'an 1332, *Marguerite de Ventadour*, fille de *Géraud*, Seigneur de Douzenac, dont il eut :

1. Gui, II du nom, Seigneur de la Borne, mort ſans enfans après l'an 1371.

2. Louis, mort ſans poſtérité de *Guérine de Dienne*.

3. Jean, qui ſuit:

4. Guillemette, mariée à *Pierre Viguier*, Seigneur de Saint-Severin, le neveu duquel la fit noyer l'an 1390.

5. Jeanne, alliée le 24 Mars 1354, à *Joubert*, Seigneur de *Dienne*.

6. Et Alix, mariée à *Dauphin*, Seigneur de *Maceval*.

XVI. Jean d'Aubusson, Seigneur de la Borne après ſon frere Gui, mourut en l'an 1420. Il épouſa *Guyonne de Montéruc*, fille d'*Etienne*, neveu par ſa mere du Pape Innocent VI, dont il eut :

1. Jean, II du nom, qui ſuit.

2. Renaud, qui a fait la branche des Seigneurs du Monteil-au-Vicomte, rapportée ci-après.

3. Guillaume, duquel deſcendent les Seigneurs & Ducs *de la Feuillade*, mentionnés ci-après.

4. Gui, qui a fait la tige des Seigneurs de *Vilac*, auſſi rapportée ci-après.

5. Louis, Chevalier de Rhodes, Commandeur de Charroux en 1468.

6. Jacques, Prieur de Bleſſac.

7. Gilles, Religieux dans l'Abbaye de Tulles en l'an 1428 & 1445.

8. Antoine, Evêque de Bethléem en 1468.

9. Jeanne, mariée, avant l'an 1416, à *Bertrand*, Seigneur de *Saint-Avit*.

10. Catherine, alliée à *Nicolas*, Seigneur de *Maumont*.

11. Marguerite, femme de *N.....* Seigneur de *Touzelles*.

12. Marie, Prieure de Bleſſac.

13. Et Philippe, mariée, l'an 1451, à *Jean de Gontaut*, Baron de Saint-Geniez & de Badefol.

XVII. Jean d'Aubusson, II du nom, Seigneur de la Borne, &c. vivoit encore le 18 Mai 1445, & mourut avant le mois de Février ſuivant. Il avoit épouſé, par contrat du 27 Octobre 1394, *Marguerite Chauvéron*, Dame du Dognon, fille d'*Audouin Chauvéron*, Prevôt de Paris, & de *Guillelmine Vigier*; dont il eut :

1. Jean, III du nom, qui ſuit.

2. Audouin, Abbé de Sainte-Marie du Palais en 1463.

3. Antoine, qui a fait la branche des Seigneurs *de la Ville-neuve*.

4. Guyot, vivant en 1471.

5. Guillaume, Religieux Bénédictin.

6. Olivier, Religieux de l'Ordre de Saint-Antoine de Viénois.

7. Souveraine,

Digitized by Google

7. SOUVERAINE, mariée, en 1425, à *Guillaume-Daniel*, Seigneur de *Murault*.

8. LOUISE, alliée à *Louis de Pierrebuffiere*, Seigneur de Châteauneuf.

9. DAUPHINE, Religieuse en l'Abbaye de la Regle.

10. Et MARGUERITE, femme d'*Antoine de la Feuillée*.

XVIII. JEAN D'AUBUSSON, III du nom, Seigneur de la Borne, du Dognon, &c. Chambellan du Roi, vivoit encore en l'an 1463, & étoit mort en 1471. Il épousa, par contrat du 22 Juin 1432, *Agnès*, fille d'*Olivier*, Seigneur de *Saint-Georges*, & de *Catherine de Rochechouart*, dont il eut :

1. JACQUES, qui suit.

2. PIERRE, Prieur de Boubiac.

3. GUI, Prieur de Blessac & de la Villedieu.

4. MARGUERITE, alliée, le 16 Juin 1465, à *André Foucault*, Seigneur de Saint-Germain-Beaupré.

5. DAUPHINE, mariée à *François de Chamboran*, Ecuyer d'Écurie.

6. Et ISABELLE, mariée 1°. à *Guillaume de Rochefort*, Seigneur de Châteauvert; & 2°. à *Amauri de Fontenay*, Baron de Fontenay en Berri.

XIX. JACQUES D'AUBUSSON, Seigneur de la Borne, &c. Sénéchal de la Marche, épousa, 1°. *Jeanne de Vivonne*; 2°. *Domiane Dupuy*, fille de *Pierre*, Seigneur de Vatan, & de *Madelene de Gaucourt*. Du premier lit vint

1. JEAN, mort peu après son pere, ayant été accordé, avant le 13 Février 1499, à *Jeanne de Vouhet*, alors âgée de sept à huit ans.

Du second lit vinrent

2. CHARLES, qui suit.

3. JEAN, Prieur de Blessac en 1540, Protonotaire Apostolique, qui eut des enfans naturels, dont l'état fut contesté.

4. MARGUERITE, alliée, le 9 Avril 1522, à *Déodat de Saint-Julien*, Seigneur de Saint-Marc.

5. JEANNE, mariée à *Bos de Pierrebuffiere*, Seigneur de la Faye.

6. Et CATHERINE, femme de *Gui Brachet*, Seigneur de Péruse, duquel elle étoit veuve en 1553.

XX. CHARLES D'AUBUSSON, Seigneur de la Borne, &c. eut la tête tranchée à Paris, le 23 Février de l'an 1533, pour plusieurs violences qu'il avoit faites à quelques Monastères de son voisinage. Il avoit épousé, le 21 Août 1525, *Jeanne de Montal*, fille d'*Aiméri*, Seigneur *de Montal*, & de *Jeanne de Balsac*; dont il eut,

JEANNE D'AUBUSSON, Dame de la Borne, qui fut promise en mariage à *Raoul de Couci*, Seigneur de Vervins, qui avoit obtenu la confiscation des biens du Seigneur de la Borne; mais, étant majeure, elle épousa *René Brachet*, Seigneur de Montagu, & mourut sans enfans l'an 1569.

CHARLES D'AUBUSSON eut plusieurs enfans naturels.

Digitized by Google

Branche des Seigneurs DE LA VILLENEUVE, *ſortis des Seigneurs* DE LA BORNE.

XVIII. ANTOINE D'AUBUSSON, troiſieme fils de JEAN II, Seigneur de la Borne, & de *Marguerite de Chauvron*, fut Seigneur de Villeneuve, Conſeiller-Chambellan du Roi. Il eſt marqué dans un regiſtre du Parlement de l'an 1459, qu'il épouſa MARGUERITE D'AUBUSSON : mais on n'a pu découvrir de quelle branche elle étoit. Il en eut LOUIS, qui ſuit.

ANTOINE D'AUBUSSON eut encore un fils naturel, nommé *Antoine*.

XIX. LOUIS D'AUBUSSON, Seigneur de la Villeneuve, épouſa, 1°. le 10 Mars 1486, *Catherine de Gaucourt*, ſeconde fille de *Charles*, I du nom, Seigneur de *Gaucourt*, Vicomte d'Acy, Lieutenant-Général de Paris & de l'Iſle de-France, & d'*Agnès de Vaux*; 2°. *Anne de Villequier*, veuve de *Joachim Brachet*, Seigneur de Montagu.

Du premier lit il eut :

1. PIERRE, qui ſuit.

2. ANTOINE, Chanoine du Moutier-Roſeilles, Doyen de la Chapelle de Taillefer, Prieur en 1530 de Roſeilles, qui étoit autrefois une Abbaye, mort en 1533.

3. Et MARGUERITE, mariée, en 1500, à *Jean Chevrier*, Seigneur de Paudy, Pannetier de JEANNE DE FRANCE, Ducheſſe de Berri, & Gentilhomme de la Fauconnerie du Roi.

XX. PIERRE D'AUBUSSON, Seigneur de la Villeneuve, mourut en 1550, & laiſſa d'*Anne de la Gorce*, ſœur de *Geoffroi de la Gorce*, Seigneur de Gourdon, ſon épouſe, qui ſe remaria, en 1552, à *Antoine du Pouget*, Seigneur de Nadaillac,

1. ROSE, mariée, le 9 Mai 1568, à *François-Jacques du Pouget*, Seigneur de Nadaillac, fils du premier lit de ſon beau-pere.

2 & 3. JEANNE & GILBERTE, mineures en 1562.

4. Et FRANÇOISE, qui vivoit en 1598, femme de *Jean-Martin*, Seigneur de la Goutte-Bernard.

Branche des Seigneurs DU MONTEIL-AU-VICOMTE, *iſſus des Seigneurs* DE LA BORNE.

XVII. RENAUD D'AUBUSSON, ſecond fils de JEAN, I du nom, & de *Guyonne de Montéruc*, eut en partage les Seigneuries de Monteil-au-Vicomte, de Pelletanges & de Pontarion, & mourut avant l'an 1433. Il avoit épouſé, le 4 Septembre 1412, *Marguerite de Comborn*, fille de *Guichard*, Vicomte de Comborn & de Traignac, & de *Louiſe d'Anduſe*, dont il eut :

1. ANTOINE, qui ſuit.

2. HUGUES, Evêque de Tulles, mort en Septembre 1454.

3. LOUIS, Evêque de Tulles après ſon frere, mort au mois de Septembre 1471.

Digitized by Google

4. GUICHARD, Conseiller au Parlement de Paris, successivement Evêque de Couserans, de Cahors & de Carcassonne, mort en 1489.

5. PIERRE, Grand-Maître de l'Ordre de Rhodes, & Cardinal, qui fut un des plus grands hommes de son siecle. Il fit ses premiers exploits d'armes en Hongrie contre les Turcs, où il se signala dans l'Armée de l'Empereur SIGISMOND; se trouva à la prise de Montereau-Faut-Yonne, & y marqua tant de courage, que le Roi CHARLES VII le prit en affection. *Voyez* son Eloge dans *Moréri*.

6. SOUVERAINE, mariée, l'an 1446, à *Gui de Blanchefort*, Seigneur de Boislamy, &c. Sénéchal de Lyon.

7. Et MARGUERITE, seconde femme de *Mathelin Brachet*, Seigneur de Montagu, Bailli de Troyes, & Sénéchal du Limosin.

XVIII. ANTOINE D'AUBUSSON, I du nom, Seigneur de Monteil-au-Vicomte, &c. Bailli d'Anjou, de Touraine & du Pays de Caux, servit le Roi contre les Anglois & les Bourguignons; alla, en 1480, au secours du Grand-Maître de Rhodes, son frere, qui le fit Général de ses troupes, où il donna des marques de sa valeur, & mourut, à son retour, à sa maison de Monteil. Il épousa, 1°. *Marguerite de Villequier*, fille de *Robert*, Seigneur de Villequier, & de *Marie de Gamaches*; 2°. *Louise de Peyre*, fille d'*Asiorge*, Seigneur de Peyre, & de *Louise de Saignes*.

Du premier lit vinrent:

1. MARIE, Dame de Monteil, mariée à *Gui d'Arpajon*, Seigneur de Calmont, Vicomte de Lautrec.

2. LOUISE, alliée, l'an 1473, à *Jacques de Rochechouart*, Seigneur du Bourdet & de Charroux.

3. CATHERINE, femme d'*Antoine*, Seigneur de *Saint-Georges*.

4. FRANÇOISE, mariée à *Guillaume d'Estaing*, Seigneur de Savréfac.

5. LOUISE, Prieure de Nouils.

Et du second lit,

6. ANTOINE, Seigneur de Monteil, mort sans alliance après l'an 1500.

7. Et JEANNE, mariée à *Foucaud*, Seigneur de *Pierrebuffiere*.

Branche des Seigneurs, Comtes & Ducs DE LA FEUILLADE.

XVII. GUILLAUME D'AUBUSSON, troisieme fils de JEAN, I du nom, Seigneur de la Borne, &c. & de *Guyonne de Montéruc*, eut en partage la Seigneurie de la Feuillade, & épousa, en l'an 1420, *Marguerite Hélie*, fille de *Gulfier*, Seigneur de Villac en Périgord, & de *Jeanne de Roffignac*, dont il eut:

1. LOUIS, qui suit.

2. JACQUES, Abbé de Château-Landon, mort en 1519.

3. GILLES, Religieux, & Receveur d'hôtes en l'Abbaye d'Aurillac l'an 1473.

4. GUICHARD, vivant en 1473.

5. JEAN, Religieux en l'Abbaye d'Ahun.

Digitized by Google

6. Et Louise, mariée, le 25 Janvier 1463, à *Guillaume de la Roche-Aimon*, Seigneur de Saint Maixent.

XVIII. Louis d'Aubusson, Seigneur de la Feuillade, né en 1440, fut Gouverneur de Guise en 1483 pour *Jean d'Armagnac*, Duc de Nemours, Comte deGuise. Il épousa, en 1483, *Catherine de Rochechouart*, fille de *Geoffroi*, Seigneur du Bourdet, & d'*Isabeau Brachet*, dont il eut:

1. Jean, qui suit.

2. Autre Jean, surnommé *de Menou*, Abbé de la Colombe en 1528.

3. Jeanne, mariée, le 6 Novembre 1498, à *Hugues de Malleret*, Seigneur de la Roche-Guillebaut.

4. Et Anne, alliée, le 20 Janvier 1501, à *Jean d'Ussel*, Seigneur de la Garde.

XIX. Jean d'Aubusson, I du nom, Seigneur de la Feuillade, acquit la Terre de Pelletanges l'an 1521, & mourut l'an 1551. Il épousa, en l'an 1506, *Jeanne*, Dame de *Vouhet* en Poitou, fille unique de *Jean*, Seigneur de Vouhet, & de *Jeanne de Ville*, dont il eut:

1. Gui, mort sans postérité de *Renée de Graçai*, fille de *Jacques*, Seigneur de Champeroux, & de *Madelene Baraton*.

2. Jean, qui suit.

3. Jeanne, mariée, le 20 Mai 1544, à *François*, Seigneur de *Diene*.

4. Anne, alliée, le 12 Juillet 1545, à *Pierre Estourneau*, Seigneur de Tersannes.

5. Et Madelene, mariée à *Claude de la Tremoille*, Seigneur de Font-Morant.

XX. Jean d'Aubusson, II du nom, Seigneur de la Feuillade, mourut avant son pere. Il avoit épousé, le 11 Août 1538, *Jacqueline de Diene*, fille de *Jean*, Seigneur de Diene, & d'*Hélene de Chabanes*, morte depuis le 30 Mars 1567, dont il eut:

1. François, qui suit.

2. Jeanne, alliée à *René*, Seigneur de Beaufort & de Chaume.

3. Gabrielle, mariée, l'an 1555, à *Jean de Saint-Julien*, Seigneur de Saint-Marc.

4. Et Anne, qui épousa, le 31 Mars 1561, *Honoré de l'Age*, Seigneur de Puylaurens.

XXI. François d'Aubusson, Seigneur de la Feuillade, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Chambellan du Duc d'Anjou, mourut le 21 Mai 1611. Il avoit épousé, le 30 Juillet 1654, *Louise Pot*, fille de *Jean*, Seigneur de Rhodes, Maître des Cérémonies de France, & de *Georgette de Balsac*, vivante encore en l'an 1613. Il eut de ce mariage:

1. Georges, qui suit.

2. Guillaume, qui a fait la branche des Seigneurs de *Chassingrimont*, rapportée ci-après.

3. Hardouin, Chevalier de Malte, Commandeur de Sainte-Anne en la Marche.

Digitized by Google

4. FRANÇOIS, Prevôt de Saint-Benoît de Sault, puis Religieux Récollet.

5. ROBERT, Abbé du Palais, & Prevôt de Saint-Benoît après ſon frere.

6. ANNE, mariée, 1°. à *François Faucon*, Seigneur de Saint-Pardoux; 2°. le 12 Novembre 1580, à *Rigault de Scorailles*, Seigneur de Rouſſille, vivant en 1631.

7. MADELENE, mariée à *Gabriel*, Seigneur de *Soudeilles*.

8. HONORÉE, mariée, 1°. le dernier Février 1588, à *François de Lezai*, Seigneur de Beauregard; 2°. le 9 Novembre 1593, à *Louis d'Oiron*, Seigneur d'Agin.

9. JACQUELINE, qui épouſa, le 29 Juin 1590, *Bonaventure de Razes*, Seigneur de Monimes.

10. Et JEANNE, mariée, 1°. le 17 Octobre 1605, à *Guy Brachet*, Seigneur de Péruſſe; 2°. par contrat du 6 Juin 1614, à *Gabriel de Pierrebuffiere-Châteauneuf*, Seigneur de Villeneuve.

SUZANNE D'AUBUSSON, qui, de Religieuſe de l'Abbaye de Bonne-Saigne, Ordre de Saint-Benoît, au Diocèſe de Limoges, devint Abbeſſe de Bugue, même Ordre, au Diocèſe de Périgueux, qu'elle rétablit en 1603, & FRANÇOISE D'AUBUSSON DE-LA-FEUILLADE, ſa Coadjutrice, qui fut Abbeſſe en 1608, étoient peut-être, dit le P. *Anſelme*, filles de FRANÇOIS D'AUBUSSON, Seigneur de la Feuillade, d'autant plus qu'*Honorée d'Oiron*, Abbeſſe du même Monaſtere, après FRANÇOISE D'AUBUSSON, eſt qualifiée ſa parente dans le *Gallia Chriſtiana*, *Tome II*, *pag. 1501*.

XXII. GEORGES D'AUBUSSON, Comte de la Feuillade &c. Sénéchal de la haute & baſſe Marche, Lieutenant des Chevaux-Légers de la Garde de la Reine MARIE DE MEDICIS, mourut en l'an 1628. Il épouſa, 1°. le 21 Mai 1595, *Jacqueline de Lignieres*, fille d'*Antoine*, Seigneur de *Lignieres*, en Combrailles, & de *Françoiſe de Courtenai*, Dame de la Grange-Bléneau; 2°. le 7 Novembre 1615, *Olympe Grain-de-Saint-Marſault*, Vicomteſſe de Rochemaux, veuve de *Jean*, Comte *d'Eſcars*, & fille de *Jean*, Seigneur de Parcouf, & de *Françoiſe de Saint-Maure*.

Du premier mariage vinrent:

1. FRANÇOIS, II du nom, qui ſuit.

2. LOUIS, Abbé de la Souſteraine.

3. LOUISE, mariée à *Louis Chauvéron*, Seigneur de la Mothe-ſur-Indre en Touraine, Sénéchal de la Marche.

4. JACQUELINE, alliée, le 27 Octobre 1612, à *Louis Ajaſſon*, Seigneur de Vot & de Villebuſſiere.

5. Et MARIE, Religieuſe Carmelite à Ypres en Flandres.

Du ſecond Mariage ſortirent:

6. JEAN-MARIE GRAIN DE-SAINT-MARSAULT-D'AUBUSSON, ſubſtitué aux biens de Saint-Marſault, à condition d'en porter les nom & les armes, mort jeune.

7. JACQUELINE, mariée, 1°. le 28 Septembre 1644, à *Philibert de*

Digitized by Google

la Roche-Aimon, Marquis de Saint-Maixent; 2°. le 20 Août 1650, à *François de Beaupoil-de-Saint-Aulaire*, Marquis de Lanmarie; morte en Janvier 1704, âgée de quatre-vingt-trois ans.

8. Et MARIE.

On croit que JEAN DE LA FEUILLADE, Gendarme du Roi & Ayde-de-Camp ſous le Comte de *Harcourt*, pouvoit être bâtard de GEORGES, Comte de la Feuillade.

XXIII. FRANÇOIS D'AUBUSSON, II du nom, Comte de la Feuillade, &c. fut élevé Enfant-d'honneur du Roi LOUIS XIII, fut premier Chambellan de *Monſieur*, Duc d'Orléans; Maréchal-de-Camp des Armées du Roi. Il mourut jeune au combat de Caſtelnaudari, le 1 Octobre 1632, ſuivant le parti du Duc d'Orléans. Il avoit épouſé, le 24 Septembre 1611, *Iſabeau Brachet*, fille unique de *Guy*, Seigneur de Péruſſe & de Montagu, & de *Diane de Maillé-de-la-Tour-Landri*, dont il eut:

1. LÉON, Comte de la Feuillade, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Lieutenant au Gouvernement d'Auvergne, tué à la bataille de Lens en 1647, ſans alliance.

2. GEORGES, Evêque de Metz, Commandeur de l'Ordre du Saint-Eſprit, qui fut Ambaſſadeur pour le Roi à Veniſe & en Eſpagne. *Voyez* ſon Éloge dans *Moréri*.

3. GABRIEL, Marquis de Montagu, premier Chambellan de *Monſieur*, Duc d'Orléans, mort à l'attaque du Fort de Wal, pendant le ſiége de Saint-Omer, l'an 1638, ſans avoir été marié.

4. PAUL, Chevalier de Malte, tué au ſiége de Mardick en 1646.

5. FRANÇOIS, qui ſuit.

6. ELIZABETH, Abbeſſe de la Regle à Limoges, morte le 12 Mars 1704.

7, 8, 9 & 10. MARIE, THÉRESE, ISABELLE & ANNE, Religieuſes.

XXIV. FRANÇOIS D'AUBUSSON, Duc de la Feuillade, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur du Dauphiné. C'eſt lui qui a fait ériger la Statue de LOUIS *le Grand* dans la Place des Victoires. Il mourut la nuit du 18 au 19 Septembre 1691. Il avoit épouſé, le 9 Avril 1667, *Charlotte Gouffier*, fille de *Henri*, Marquis de Boiſy & d'*Anne Hennequin*; elle lui apporta le Duché de Roannés, par la démiſſion volontaire que lui en fit *Artus Gouffier*, Duc de Roannés, ſon frere, & mourut le 14 Février 1683. De ce mariage ſont iſſus:

1. LOUIS-JOSEPH-GEORGES, Comte de la Feuillade, mort le 27 Août 1680.

2. LOUIS, qui ſuit.

3. FRANÇOIS, mort jeune.

4. Et MARIE-THÉRESE, née le 24 Août 1671, morte le 28 Février 1692.

XXV. LOUIS, Vicomte d'AUBUSSON, Duc de la Feuillade & de Roannés, Pair & Maréchal de France, Gouverneur de la Province de Dauphiné, né le 30 Mai 1673, nommé, en 1716, Ambaſſadeur à la Cour de Rome, mourut ſans poſtérité le 29 Janvier 1725; il avoit épouſé, 1°. le 8 Mai 1692, *Charlotte-Théreſe Phelippeaux*, fille de *Balthazard Phe-*

Digitized by Google

lippeaux, Marquis de Châteauneuf, Secrétaire d'Etat, &c. & de *Marguerite de Fourcy*, morte ſans poſtérité le 5 Septembre 1697, à l'âge de vingt-deux ans; 2°. le 24 Novembre 1701, *Marie-Théreſe Chamillart*, fille de *Michel Chamillart*, ci-devant Miniſtre & Secrétaire d'Etat, Contrôleur Général des Finances, &c, & d'*Elizabeth Théreſe le Rebours*, morte ſans enfans le 3 Septembre 1716, âgée de trente-trois ans.

Branche des Seigneurs DE CHASSINGRIMONT *en Berri, ſortis des Seigneurs* DE LA FEUILLADE.

XXII. GUILLAUME D'AUBUSSON, troiſieme fils de FRANÇOIS, I du nom, Seigneur de la Feuillade, & de *Louiſe Pot*, fut Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Chaſſingrimont & de Chazelus, par ſa femme, eut par partage fait le 19 Novembre 1613, avec ſon frere GEORGES D'AUBUSSON, Comte de la Feuillade, la Seigneurie de Souliers dans la Baſſe Marche. Il épouſa, 1° *Louiſe de la Tremoille*, Dame de Chaſſingrimont & de Monmes, fille de *François*, Seigneur de Font-Morand, & de *Marguerite Pot*; 2°. *Jeanne de Bridieu*, veuve de *Léon de Brachet*, Seigneur de Montagnac, & fille de *Gaſpard de Bridieu*, & de *Charlotte de la Faye*, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de ſa premiere femme furent :

1. FRANÇOIS, Seigneur de Chaſſingrimont, tué au ſiége de Valence en 1635, ſans laiſſer de poſtérité de *Marguerite Pot*, fille de *François*, Seigneur de Rhodes, & de *Marguerite d'Aubrai*, qu'il avoit épouſée le 15 Novembre 1625.
2. BONAVENTURE, Prieur de la Villedieu, tué en duel.
3. CHARLES, qui ſuit.
4 & 5. GUILLAUME & ROBERT, Chevaliers de Malte.
6. FRANÇOIS, mort en Allemagne.
7. ANNE, Religieuſe aux Annonciades de Bourges.
8. Et JACQUELINE, Religieuſe à Sainte-Claire de Bourges.

XXIII. CHARLES D'AUBUSSON, Seigneur de Chaſſingrimont, après FRANÇOIS, ſon frere, quitta la Croix de Malte pour ſe marier, & mourut le 16 Juillet 1664 Il avoit épouſé, le 11 Juin 1641, *Anne de Déolx*, fille de *Pierre*, Seigneur de Chambon, & d'*Iſabelle de Bonneval*, dont il eut :

1. ROBERT-FIDÉLE, Seigneur de Chaſſingrimont, tué en Portugal en Juin 1667.
2. LOUIS, Seigneur de Chaſſingrimont après ſon frere, tué au paſſage du Rhin en 1672.
3. JEAN CHARLES, Chevalier de Malte, tué en duel en 1675.
4. GASTON-GEORGES, mort Eccléſiaſtique en Décembre 1669.
5. THÉRESE-GABRIELLE, mariée à *François de Souillac-de-Reilhac*, Marquis de Montmege, morte le 15 Février 1704.
6. Et CATHERINE-HYACINTHE, mariée, 1°. à *Henri-Guillaume de Rezes*, Seigneur de Monmes; 2°. à *François de Verthamon*, Seigneur de Ville & de la Ville-au-Clerc, Conſeiller au Parlement de Paris, morte le 18 Janvier 1713.

Digitized by Google

Branche dès Seigneurs DE *VILLAC, Marquis de Miremont.*

XVII. GUI D'AUBUSSON, quatriéme fils de JEAN, Seigneur de la Borne, I du nom, & de *Guyonne de Montéruc*, fut Seigneur de Villac en Périgord, qu'il eut en échange du Seigneur de la Feuillade, ſon frere, & vivoit en 1470. Il avoit épouſé, en 1420, *Arſene-Louiſe Hélie*, fille puînée de *Gulfier*, Seigneur de Villac, & de *Jeanne de Roffignac*, vivante en 1481, dont il eut :

1. GULFIER.
2. BERARD, Prieur d'Outroire, qui fit ſon teſtament en 1508.
3. Et GILLES, qui ſuit.

XVIII. GILLES D'AUBUSSON, Seigneur de Villac, fit ſon teſtament le 10 Août 1515; il épouſa, 1°. du vivant de ſon pere, le 5 Mars 1466, *Jeanne Reynel*, dont il n'eut point d'enfans; 2°. *Françoiſe de Beaupoil-de-la-Force*, Dame de Caſtel-Nouvel, vivante en 1522, dont il eut :

1. JEAN, qui ſuit.
2. FRANÇOIS, qui a fait la Branche de *Beauregard*, mentionnée ci-après.
3. Et MARGUERITE, mariée, en 1495, à *Jean Ricard*, Seigneur de Gourdon, de Genouillac, & de Vaillac.

XIX. JEAN D'AUBUSSON, Seigneur de Villac, Caſtel-Nouvel, &c. acquit en 1497, la Terre de Saint-Léger, & teſta le 5 Mars 1545. Il épouſa, 1°. en 1494, *Iſabelle Ebrard*, fille de *Raymond*, Seigneur de Saint-Sulpice, & d'*Anne d'Eſtaing*; 2°. le 16 Février 1522, *Marquiſe*, Dame *de Peliſſes*.

Du premier lit vinrent :

1. FRANÇOISE, mariée avant l'an 1545, à *Annet Joubert*, Seigneur de Congnac.
2. SOUVERAINE, alliée à *François*, Seigneur *de la Faye*
3. Autre FRANÇOISE, Prieure de Bleſſac.
4. CLAUDE, Prieure de Gardegoudan.
5. GABRIELLE, mariée à *Jean de la Fillolie*, Seigneur de Burée en Périgord.

Du ſecond lit ſortirent :

6. ANNET, qui ſuit.
7. CATHERINE, mariée à *N....*, Seigneur d'*Alcenault*.
8. Et une troiſieme FRANÇOISE, vivante, fille en l'an 1545.

XX. ANNET D'AUBUSSON, Seigneur de Villac, Perignac, &c. teſta le 14 Février 1580. Il épouſa, 1°. l'an 1545, *Catherine Brun*, fille de *Jean*, Seigneur de la Valade; 2°. *Léone de Montardi*, vivante veuve en 1583, & 1602.

Du premier lit ſortit

1. JEAN, qui ſuit.

Du ſecond lit vint

2. Et autre JEAN, qui continua la poſtérité rapportée après celle de ſon frere aîné.

XXI. JEAN

Digitized by Google

XXI. JEAN D'AUBUSSON, Seigneur de Villac en partie, épouſa, le 1 Mars, 1575, *Marguerite de la Tour*, fille de *Gilles*, Seigneur de Limeuil, & de *Marguerite de la Cropte*, dont il eut pour fille unique,

JEANNE, Dame de Villac, mariée, le 11 Décembre 1592, à *Michel de Beynac*, Seigneur de la Valade en Périgord.

XXI. JEAN D'AUBUSSON, fils d'ANNET D'AUBUSSON, Seigneur de Villac, & de *Léone de Montardi*, ſa ſeconde femme, fut Seigneur de Villac en partie, de Pérignac, Saint-Léger, &c. & fit ſon teſtament le 23 Août 1637. Il épouſa, le 5 Août 1602, *Anne de Loſſe*, fille de *Jean*, Seigneur de *Loſſe*, Gouverneur de la Ville & Citadelle de Verdun, & d'*Iſabeau-Jeanne de Roquefeuil*, dont il eut:

1. JACQUES, qui ſuit.

2. JEAN-GEORGES, auteur de la branche des Seigneurs de *Savignac*, rapportée ci-après.

3. JEAN, Seigneur de Montamard & de Beauregard, âgé de cinquante-cinq ans, lorſqu'il produiſit ſes preuves de nobleſſe pour lui & ſes trois fils, le 21 Avril 1667, devant M. de *Montozon*, Subdélégué de M. *Pellot*, Intendant en Guyenne. Il avoit épouſé, par contrat du 27 Juin 1643, *Jeanne de Loudat*, veuve de CHARLES D'AUBUSSON, Seigneur de Beauregard, dont il eut ſept enfans, trois garçons & quatre filles; ſçavoir, JACQUES, Capitaine des Grenadiers aux Gardes, tué au combat de Steinkerque le 3 Août 1692, ſans laiſſer d'enfans de *Marguerite Ducheſne*, ſon épouſe, fille de *François*, Lieutenant-Général & Juge-Mage du Périgord; JEAN-GEORGES, Chanoine de Périgueux, puis Archidiacre de Bergerac & Abbé de Châtres, Ordre de Saint-Auguſtin, mort à Périgueux peu de temps après l'année 1713. FRANÇOIS, mort Mouſquetaire du Roi; MARIE-JEANNE, morte fille; CHARLOTTE, mariée en 1683, à *François de Souillac-d'Aſſerac*, Seigneur de Verneuil en Périgord, dont des enfans; CATHERINE, femme, en 1685, de *François Ducheſne*, Vicomte de Montréal, Lieutenant-Général à Périgueux, & Juge-Mage du Périgord; Et HENRIETTE, mariée à *N.....* *de Taillefer-de-Barrieres*, Seigneur de Mauriac en Périgord.

4. FRANÇOIS, Prêtre, Prieur de Villac.

5. CHARLOTTE, mariée à *N.....* *de la Faye*, Seigneur du Puy.

6. JEANNE, Religieuſe à Bugnes, Ordre de Saint-Benoît, au Diocèſe de Périgueux.

7 & 8. Et deux autres filles Religieuſes à Bruce.

XXII. JACQUES D'AUBUSSON, I du nom, Seigneur de Villac, Miremont & Fumel, partagea avec ſes freres, le 24 Avril 1643, & avoit ſoixante ans, lorſqu'il produiſit ſes titres de nobleſſe pour lui & ſes trois fils, le 21 Avril 1667, devant M. de *Montozon*, Subdélégué de M. *Pellot*, Intendant en Guyenne. Il avoit épouſé, par contrat du 2 Février 1631, *Diane de la Royere*, fille de *Philippe*, Seigneur de Lons, & de *Marguerite de Badefol*, dont

1. JEAN, qui ſuit.

2. PHILIBERT, Baron de Fumel, ſucceſſivement Capitaine dans le Ré-

Digitized by Google

giment du Roi, Lieutenant dans le Régiment des Gardes en 1671, Lieutenant de la Compagnie Colonelle ſous le Duc de la Feuillade, ſon parent, puis Capitaine au même Régiment en 1674. Ses incommodités, cauſées par ſes bleſſures, l'obligerent de quitter le ſervice.

3. François, Abbé de Châtres en Périgord, mort le 15 Août 1669.

4. Et Jeanne, mariée, 1°. à *N..... de Calvimont*, Seigneur de Chatans; 2°. à *François de Salagnac*, Seigneur de Poncie, fils de *Barthelemi de Salagnac*, & de *Marguerite Hamelin de Rochemorin*.

XXIII. Jean d'Aubusson, Seigneur de Miremont près de Périgueux, fut appellé, le 28 Juin, 1687, avec ſon fils & tous les autres, iſſus, comme lui, de Gui d'Aubusson, Seigneur de Villac, qui vivoit en l'an 1410, par le Maréchal Duc de la Feuillade, ſon parent, à la ſubſtitution de ſes biens ſitués au pays de la Marche, au cas que la poſtérité maſculine vînt à finir par le défaut de mâles. Il avoit épouſé, par contrat du 25 Janvier 1654, Louise d'Aubusson, ſa couſine, au cinquéme degré, fille d'Hector d'Aubusson, Seigneur de Caſtelnouvel, & de *Madelene de Raimond*, dont :

1. Jacques, qui ſuit.

2. Jeanne, femme de *N..... de Beaumont*, Seigneur du Repaire en Sarladois, Enſeigne des Chevaux-Légers de *Monſieur*, frere unique de Louis XIV. Il mourut ſans enfans en Juillet 1692.

3. Et Béatrix, femme de *Jean Mallet*, Seigneur de la Jaurie en Périgord, morte ſans enfans.

XXIV. Jacques d'Aubusson, II du nom, Baron de Miremont, Capitaine d'Infanterie, devenu chef des nom & armes de ſa Maiſon par la mort du dernier Maréchal Duc de la Feuillade, mort le 29 Janvier 1725, dont il étoit parent, au huitieme degré, Comte de la Feuillade, Vicomte d'Aubuſſon, Baron de la Borne & de Peruſſe, Seigneur de Felletins, d'Ahun, Chenerailles, Jarnage & Drouilles, épouſa, par contrat du 19 Janvier 1697, *Françoiſe de Chapt*, fille d'*André-Jacques de Chapt-de-Raſtignac*, Seigneur de Firbeix, de Goubiac & de la Gloudie en Périgord, & d'*Anne du Bari* : elle eſt morte au Château de Miremont en Périgord, âgée de quatre-vingt-quatre ans, le 31 Juillet 1750, & il en a eu :

1, 2 & 3. Geoffroi, Louis-Jean & Nicolas, morts jeunes.

4. Hubert-François, Comte de la Feuillade, qui ſuit.

5. Catherine, mariée, le 1 Février 1720, à *Jean de Serval-de-la-Vergne*, Seigneur de Berzé en Sarladois.

6. Anne, alliée, le 4 Février 1720, à *Pierre de la Tour*, Seigneur du Roc en Sarladois.

7. Louise, morte jeune.

8. Une autre Anne, mariée en 1724, à *N..... Deſchamps*, Seigneur de Preſſat.

9. Et Elizabeth, Religieuſe Bénédictine dans l'Abbaye de Bugnes.

XXV. Hubert-François d'Aubusson, né le 22 Août 1707, Page

Digitized by Google

du Roi dans sa grande Ecurie le 8 Mai 1723, institué légataire universel par Louis d'Aubusson, Duc de Rouannès, Pair & Maréchal de France, & ainsi Seigneur des Terres qui composent ce Duché, & de celles qui n'étoient pas substituées à son pere, titré *Comte de la Feuillade*, Mestre-de-Camp au Régiment de Piémont, Cavalerie, en Avril 1725, est mort, le 10 Juin 1735, à Cavallara près Guastalla en Italie, âgé de vingt-huit ans. Il avoit épousé, par contrat du 23, & célébration du 28 Avril 1727, *Catherine-Scholastique Bazin-de-Bezons*, dont:

1. Jean-François-Marie, né le 30 Janvier 1728, mort le même mois.

2. Hubert-Louis-Gabriel, né le 3 Août 1729, dit *le Vicomte de la Feuillade*, , mort de la petite verole à Paris dans le mois de Janvier 1742.

3. Louis-Charles-Armand, né posthume à Carcassonne le 27 Août 1735, Mousquetaire du Roi de la premiere Compagnie, dit *le Comte de la Feuillade*. Il eut l'honneur, en qualité d'aîné de la Maison d'Aubusson, d'offrir, le 13 Septembre 1750, à Sa Majesté dans son Cabinet, une médaille d'or, représentant d'un côté le groupe de la Place des Victoires, que le Maréchal Duc de la Feuillade fit élever en 1686, en l'honneur du feu Roi Louis XIV; on lit au tour: *Patri Exercituum et Ductori semper felici.* Et dans l'exergue: *Franc. vic. com. d'*Aubusson *posuit in aread publicâ Lutetiarum, anno 1686*; au revers est la tête de Louis XIV. Cette médaille est un hommage que les aînés de la Maison d'Aubusson, rendent au Roi, & qui se renouvelle tous les cinq ans. Ce jeune Seigneur, le dernier de sa branche, mourut à Paris le 27 Janvier 1752, des suites de la petite verole, âgé de dix-sept ans, sans avoir pris d'alliance.

4. Catherine-Françoise-Scholastique, née à Miremont en Périgord, le 2 Août 1733, tenue sur les fonts de Baptême, par *Ar-Armand Bazin-de-Bezons*, Evêque de Carcassonne, & par *Louise-Madelene le Blanc*, veuve *d'Esprit-Juvenal de Harville-des-Ursins*, Marquis de Traisnel. Elle fut mariée le 13 Juin 1752, par l'Evêque de Carcassonne, son oncle, à *Henri de Harcourt*, Comte de Lillebonne, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de son nom, & Brigadier des Armées du Roi, né en 1726, fils aîné d'*Anne-Pierre* Duc de *Harcourt*, Pair de France, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & *de Férie-Thérese-Eulalie Beaupoil-de-Saint-Aulaire.*

Branche des Seigneurs DE SAVIGNAC, *sortis des Seigneurs* DE VILLAC.

XXII. Jean-Georges d'Aubusson, second fils de Jean, Seigneur de Villac, & d'*Anne de Losse*, Seigneur de Savignac, Capitaine de Cavalerie, fut maintenu dans sa noblesse par Jugement de M. *Pellot*, Intendant en Guyenne, du 15 Mars 1668. Il étoit âgé alors d'environ cinquante-deux ans, & avoit épousé, le 22 Novembre 1635, *Catherine de Saint-Chamans*, fille d'*Edme de Saint-Chamans*, Seigneur du Peschier, & de *Marie de Badefol*, dont:

Digitized by Google

1. JEAN-JACQUES, qui suit.

2. JACQUES, Conseiller & Aumônier du Roi, nommé, en 1684, Abbé de Menat, Ordre de Saint-Benoît, au Diocèse de Clermont, mort avant le 1 Novembre 1709.

3. Et FRANÇOIS, mort sans alliance.

XXIII. JEAN-JACQUES D'AUBUSSON, Seigneur de Savignac, Ayde-Major dans le Régiment Royal, par Commission du 2 Juillet 1664, puis Capitaine dans le Régiment du Roi, Infanterie, le 16 Octobre 1665, épousa, en 1670, *Marie de Montboissier*, fille de *Jacques de Montboissier*, Marquis de Canillac, & de *Catherine Metel*, dont:

1. GEORGES, qui suit.

2. CHARLES, destiné à l'Eglise.

3. MARIE-ANNE, mariée, en 1686, à *Philibert de Saint-Julien-le-Château*, Seigneur de Beauregard, issu des anciens Seigneurs de Chambon, Capitale du Pays de Combrailles. En 1121 les Seigneurs de *Saint-Julien* fonderent l'Abbaye de Bonlieu, Ordre de Cîteaux, dans le Diocèse de Limoge. Elle est morte au Château de la Rochette, dans la haute-Marche, le 15 Septembre 1740, dans un âge fort avancé.

4. N... Prieure de Coyrons, en Limousin.

5. MARIE-CLAIRE, mariée à *N... Grain de Saint-Marsault*, Seigneur de Gademoulins.

6. Et LOUISE, femme de *N... Boredon*, Baron du Puy-Saint-Guymier, en Auvergne.

XXIV. GEORGES D'AUBUSSON, Seigneur de Peraud, épousa *N... de Montboissier*, Marquis de Canillac, & de *N...* laquelle fit casser son mariage, à cause d'impuissance; se mésallia ensuite, & eut des enfans.

Branche des Seigneurs DE BEAUREGARD, *sortis des Seigneurs* DE VILLAC.

XIX. FRANÇOIS D'AUBUSSON, I du nom, second fils de GILLES, Seigneur de Villac, & de *Françoise de Beaupoil*, sa seconde femme, eut en partage la Seigneurie de Beauregard & de la Rue, toutes deux en Périgord, & de Castel-Nouvel, en Limousin, dont il fit hommage au Roi de Navarre, le 28 Septembre 1541. Il testa le 30 Décembre 1535, & eut de *Jeanne d'Abzac*, fille de *Hugues d'Abzac*, des Seigneurs de la Douze, & de *Marguerite d'Aix*, qu'il avoit épousée le 15 Juillet 1515:

1. JEAN, qui suit.

2. GABRIEL, vivant en 1566.

3. Et ISABEAU, mariée, le 27 Janvier 1532, à *Charles de Gaing*, Seigneur de Linars, Sénéchal du Périgord.

XX. JEAN D'AUBUSSON, Seigneur de Bauregard, de la Rue, de Castel-Nouvel, &c. testa, le 29 Juillet 1564. Il avoit épousé *Antoinette de Lomaignes-Terrides*, fille de *Georges de Lomaignes*, Seigneur de Terrides, Vicomte de Gimois, & de *Claude de Cardaillac*; elle testa le 4 Février 1558. De ce mariage vinrent:

Digitized by Google

1. FOUCAULT, qui suit.

2. JEAN, Chevalier de Malte, qui testa le 12 Mai 1572.

3. MARGUERITE, mariée, 1°. par contrat du 15 Décembre 1562, à *François de Sainte-Fortunade*, Seigneur de Chadrac; 2°. à *Francois*, Baron *de Lentillac*, en Quercy.

4. BLANCHE, alliée, par contrat du 20 Mars 1571, à *Francois de Royere*, Seigneur de Lons, ou du Long.

5. Et ISABEAU, vivante en 1590.

XXI. FOUCAULT D'AUBUSSON, Seigneur de Beauregard & de la Rue, de Castel-nouvel, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cinquante Hommes d'Armes de ses Ordonnances. Il fit hommage au Roi de Navarre, le 2 Janvier 1580, de la Terre de Montaut, en Périgord, qu'il avoit achetée d'*Hélene de Clermont*, Dame de Nucidan; il le fit encore au même Prince, pour la Seigneurie de Castel-Nouvel, le 2 Juin 1583; & testa le 10 Juin 1600. Il épousa, 1°. le 28 Mai 1561, *Françoise de Pompadour*, fille de *Geoffroi*, Seigneur de Pompadour, & de *Suzanne d'Escars-de-la-Vauguyon*; 2°. le 14 Janvier 1588, *Anne d'Abzac*, veuve de *Jean de Calvimont*, & fille de *Gabriel d'Abzac*, Seigneur de la Douze, Chevalier des Ordres du Roi, & d'*Antoinette Bernard*, Dame de la Vieville & de Peiramont; elle testa le 19 Novembre 1632.

Les enfans du premier lit sont:

1. ANTOINE, mort sans alliance.

2. FRANÇOIS, qui suit.

3 HUGUES, vivant en 1600.

4. & 5. JEAN & GEORGES, morts jeunes.

6. ISABEAU, femme, en 1588, de *N....* Seigneur *de Labatut.*

7. SUSANNE, qui, le 18 Janvier 1600, fit donation de tous ses biens à son frere FRANÇOIS D'AUBUSSON, Seigneur de Beauregard, révoquant celle qu'elle avoit faite au fils aîné du second mariage de son pere.

8. ANNE, mariée, par contrat, du 24 Août 1593, à *Mercure de Corn*, Seigneur de Caissac ou Queissac, &c.

Du second lit:

9. Autre FRANÇOIS, mort sans alliance, après 1618.

10. Et un troisieme FRANÇOIS, dit *le jeune*, vivant en 1618.

11. Et HECTOR, qui a fait la tige des Seigneurs de *Castel-Nouvel*, rapportée ci-après.

XXII. FRANÇOIS D'AUBUSSON, II du nom, Seigneur de Beauregard, de la Rue & de Castel-Nouvel, épousa, par contrat du 28 Septembre 1606, *Marie de Hautefort*, fille de *François*, Seigneur de Hautefort, & de *Louise d'Escars*. Elle étoit tutrice de ses enfans, en 1618; qui sont:

1. CHARLES, Seigneur de Beauregard, mort sans enfans de *Jeanne de Loudat*, laquelle se remaria à JEAN D'AUBUSSON, Seigneur de Montamard, le 29 Juin 1644.

2. FRANÇOIS, mort sans alliance, après l'an 1618.

Digitized by Google

3. Et FRANÇOISE, femme, en 1644, de *Godefroi de la Roche-Aymon*, Baron de la Farge, Marquis de Vit : elle en étoit veuve en 1661.

Branche des Seigneurs DE *CASTEL-NOUVEL, ſortis des Seigneurs* DE *VILLAC, la ſeule qui ſubſiſte aujourd'hui.*

XXII. HECTOR D'AUBUSSON, fils du ſecond lit de FOUCAULT, & d'*Anne d'Abzac-de-la-Douze*, fut Seigneur de Caſtel-Nouvel, puis de Beauregard, de Saint-Quentin, de Saint-Paul & de Montaut, Maréchal-de-Camp des Armées du Roi, par brevet du 19 Novembre 1651, teſta le 4 Janvier 1666. Il avoit épouſé, le 16 Avril 1633, *Madelene de Raimond*, fille de *Gabriel de Raimond*, Seigneur de Vignoles, de Saint-Paul, de Salegourde & de Chaſſac, & de *Marguerite de Macanan.* Elle vivoit veuve, le 18 Février 1667. De ce mariage ſont nés :

1. GODEFROI, qui ſuit.

2. LOUISE, mariée, par contrat le 27 Janvier 1654, à JEAN D'AUBUSSON, IV du nom, Marquis de Miremont, ſon couſin au cinquieme degré, fils de JACQUES, Seigneur de Villac, & de *Diane de la Royere.*

3. MARGUERITE-URSULINE, née à Brives, lors du teſtament de ſon pere.

4. BÉATRIX, mariée, par contrat du 18 Février 1667, à *Joſeph-Pierre de Griffors*, Seigneur de Lentillac.

5. Et CATHERINE, Religieuſe à Argental, en Limouſin.

XXIII. GODEFROI D'AUBUSSON, Seigneur de Caſtel-Nouvel, dit *le Marquis de Saint-Paul*, eut acte de la repréſentation de ſes titres devant M. *de Montozon*, Subdélégué de M. *Pellot*, Intendant en Guyenne, le 4 Février 1667, & étoit mort en 1693. Il avoit épouſé, le 26 Janvier 1661, *Anne de Chauveron*, fille d'*Annet de Chauveron*, Seigneur de Duſſac, &c. & de *Jeanne de Laſcoupte*, dont :

1. ANDRÉ-JOSEPH, qui ſuit.

2. ANNET, Chevalier de Malte, Page du Grand-Maître en 1693.

3. JACQUES, Souſ-diacre, Prevôt de Saint-Viance, en Limouſin, député de la Province de Bourges à l'Aſſemblée du Clergé, en 1710.

4. MADELENE, Carmelite au grand Couvent de Bordeaux.

5. JEANNE, Religieuſe à l'Abbaye de Notre-Dame de Bordeaux.

6. & 7. URSULE & JEANNE AGNÈS, reçues à Saint-Cyr ; la premiere, en Novembre 1694 ; la ſeconde, en Décembre 1696.

XXIV. ANDRÉ-JOSEPH D'AUBUSSON, Seigneur de Caſtel-Nouvel, Marquis de Saint-Paul, dit *le Marquis d'Aubuſſon*, Page du Roi en ſa grande Ecurie, le premier Janvier 1693, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment *de la Feuillade*, dont il devint Meſtre-de-Camp en 1702, Brigadier des Armées du Roi, le 30 Janvier 1709, Maréchal-de-Camp le premier Février 1719, Lieutenant-Général des Armées, à la promotion du 7 Mars 1734, mort à ſon Château de Jaure, en Périgord, le premier Août 1741, âgé de ſoixante-dix ans. Il avoit épouſé, en Juin 1708, *Jeanne-Baptiſte-Elizabeth-Charlotte de Vernon*, héritiere

Digitized by Google

de *Melziars*, fille de *Jean-Baptiſte-Gaſton de Vernon*, Seigneur de *Melziars*, & d'*Elizabeth de Sainte-Maure-Jouzat*, dont :

1. Louis-Charles, dit *le Marquis d'Aubuſſon*, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment Royal-Piémont, en 1741.

2. Pierre-Arnaud, qui ſuit.

3. N.... d'Aubusson, mariée avec *Louis-Charles de Cruſſol*, Marquis de Montauſier.

XXV. Pierre-Arnaud d'Aubusson, dit le *Chevalier d'Aubuſſon*, Mouſquetaire du Roi dans ſa ſeconde Compagnie, en 1741, depuis Captaine au Régiment de *Beyons*, Cavalerie, nommé tuteur de ſon frere aîné, a épouſé, par contrat du 14 Mai 1754, ſigné par Sa Majeſté & la famille Royale, le 10 Avril précédent, *Jeanne-Marie d'Hautefort*, fille de *Jean-Louis d'Hautefort*, Comte de Vaude, Marquis de Bruſſac & de Boutteville, Baron de Marqueſſac, & d'*Anne de la Baume-Forſac*; la célébration de ce mariage s'eſt faite par l'Abbé de *Bourdeilles*, en la Chapelle du Château de Vaude, en Périgord.

Les armes : *d'or, à la Croix ancrée de gueules.*

Sur les Seigneurs de Banſon, qui portent : *écartelé, au 1 & 4*, d'Aubuſſon, *au 2 & 3 de gueules, au bois de cerf d'or*, les *andouillées*, ou *Cornichons de même*, qui eſt de Banſon, on peut conſulter le Pere *Anſelme*, tom. V. pag. 362.

AUCOIH : Jean d'Aucoih, Seigneur de Fay-aux-Loges, dont il rendit aveu au Roi, à cauſe de ſon Château de Montargis, en 1481, étoit fils d'Hugues & de *Jeanne Lallier*, & petit-fils de Robert d'Aucoih, Ecuyer, Seigneur du Bruel, & de *Marie de Menou*, Dame de Fay-aux-Loges, dans la forêt d'Orléans, & fut le ſecond mari de *Marie d'Allonville*, veuve de *Pierre de Prunelé*, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur d'Allonville & d'Oiſonville, Maître-d'Hôtel du Roi Louis XI, & de *Bertranne de Richebourg*. Leur poſtérité a fini en la perſonne de François d'Aucoih, Ecuyer, Seigneur de Cours & de Bricy, en 1608.

Les armes : *d'argent, à la faſce de gueules.*

AUDIBERT-DE-LUSSAN : Jean d'Audibert, Comte de Luſſan, Baron de Valroſe, Chevalier des Ordres du Roi, de la promotion du 31 Décembre 1688, & premier Gentilhomme de la Chambre du Prince de Condé, mourut au mois de Février 1712, laiſſant pour fille unique, de *Marie-Françoiſe Raimonde*, ſon épouſe, Dame de Brignon, de Senillac & de Rozieres, décédée le 8 Octobre 1716,

• Marie-Gabrielle d'Audibert-de-Lussan, Ducheſſe de Melfort, morte au Château de Saint-Germain-en-Laye, le 15 Mai 1741, âgée d'environ ſoixante-ſix ans. Elle avoit été mariée en premieres noces, le 20 Juillet 1700, avec *Henri Fitz-James*, Duc d'Albemale, Pair de la Grande-Bretagne, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiere, Lieutenant-Général des Armées navales de France, mort à l'âge de trente ans, le 27 Décembre 1702; lequel étoit fils naturel de Jacques II, Roi

Digitized by Google

de la Grande-Bretagne ; & en dernier lieu avec *Jean Drummond*, Duc de Melfort, auſſi Pair de la Grande-Bretagne. Elle avoit eu du Duc d'Albermale une fille, qui a été Religieuſe. *Mercure de France, du mois de Juin 1741*, pag. 1258.

Les armes : *d'or, au lion de gueules.*

—AUDIBERT-DE-RAMATUELLE, en Provence : famille maintenue dans ſa nobleſſe, par jugement de M. *le Bret*, Intendant en Provence, le 25 Mars 1705.

I. RAIMOND D'AUDIBERT eſt qualifié *Noble* & *Ecuyer*, dans le teſtament qu'il fit devant *Claude Gautier*, Notaire à Aix, le 20 Avril 1529.

II. CHARLES D'AUDIBERT, ſon fils, Ecuyer, ſe maria avec *Claire de Monier*, par contrat du 20 Juillet 1550, paſſé devant *Pierre Latillis*, Notaire à Aix.

III. NICOLAS D'AUDIBERT, iſſu de ce mariage, épouſa Demoiſelle de *Châteauneuf*, fille de *Jean*, Ecuyer, & de *Jeanne de Puget*, par contrat que reçut *Raimond Chavignot*, Notaire à Aix, le 27 Septembre 1585. Ils eurent de cette alliance :

1. JEAN-BAPTISTE, marié, le 10 Mars 1613, (*Jean de Citrane*, Notaire) à *Anne Perier*, dont il n'eut point d'enfans.

2. GASPARD, qui, de ſon mariage, contracté le 10 Octobre 1615, (*Louis Gauchon*, Notaire à Toulon,) avec *Marguerite de Saint-Thomas-d'Orves*, ne laiſſa qu'une fille, MARIE AUDIBERT.

3. Et FRANÇOIS, qui ſuit.

IV. FRANÇOIS D'AUDIBERT, Ecuyer, s'allia avec *Catherine de Badier*, fille de *Gilbert*, Conſeiller du Roi, & Tréſorier-Général de ſes finances, & de *Catherine de Fabre*, par contrat du 2 Septembre 1618 (*Gazel*, Notaire à Aix.)

V. FRANÇOIS-FÉLIX D'AUDIBERT, ſon fils, ſe maria avec MARIE AUDIBERT, ſa couſine-germaine, fille de GASPARD, & de *Marguerite Saint-Thomas-d'Orves*, le 13 Novembre 1647, (*Gazel*, Notaire à Aix). De ce mariage naquit,

VI. HENRI D'AUDIBERT, Ecuyer, marié, par contrat paſſé devant *Corſeuil*, Notaire à Marſeille, le 6 Novembre 1681, avec *Marie-Anne de Félix*, fille de *Louis de Félix*, Chevalier, & de *Marguerite d'Agoult-d'Ollieres*. Il a acquis la Terre de Ramatuelle, en 1689, & laiſſa de ſon mariage,

VII. FRANÇOIS D'AUDIBERT, Seigneur de Ramatuelle, lequel épouſa, par contrat paſſé devant *Guyon*, Notaire, le 3 Juin 1703, *Anne-Roſe Perrin*, fille de noble *Louis*, Conſeiller, Secrétaire du Roi, & de *Marguerite Bonaud*, niéce-germaine de M. *Perrin*, Chevalier de Saint-Louis, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Commandant en Provence. Il naquit de ce mariage,

VIII. JOSEPH-JACQUES D'AUDIBERT, Seigneur de Ramatuelle, marié, en 1741, avec *Madelene-Théreſe-Roſe de Moricaud*, fille d'*Antoine*,

Digitized by Google

d'*Antoine*, Seigneur de Soleillas, de laquelle il a pluſieurs enfans.

Les armes : *d'argent, au chêne de ſinople entrelacé, glanté de ſinople ; à la bordure dentelée de gueules ; au chef de même, chargé d'un cœur d'or, accoſté de deux étoiles de même.*

—AUDIFFRET : JEAN-BAPTISTE D'AUDIFFRET, Gentilhomme Provençal, de la Ville de Marſeille, ci-devant Envoyé extraordinaire du Roi auprès de ſon Alteſſe Royale Monſeigneur le Duc de Lorraine, Auteur de la Géographie ancienne, moderne & Hiſtorique, mourut à Nanci, le 9 Juillet 1733, âgé d'environ ſoixante-ſeize ans.

Il fut nommé par le Roi, le 20 du mois de Février 1698, ſon Envoyé extraordinaire auprès des Ducs de Mantoue, de Parme & de Modene, & ayant été rappellé d'Italie, il fut choiſi, au mois de Juillet 1703, pour aller réſider, avec le même caractere d'Envoyé extraordinaire, à la Cour de Lorraine.

Il étoit couſin-germain de M. D'AUDIFFRET, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Gouverneur du Château d'If, & Iſles de Marſeille.

Il étoit auſſi couſin de JERÔME D'AUDIFFRET, Ecuyer, Conſeiller du Roi, Lieutenant-Général, Civil & Criminel au ſiége de l'Amirauté, à Marſeille, lequel a eu de *Marguerite de Foreſta*, ſon épouſe, JEAN-PAUL D'AUDIFFRET, né le 11 Février 1683, reçu Page du Roi dans ſa grande Ecurie, le 10 Décembre 1697, ſur les preuves de ſa nobleſſe juſtifiée par titres, depuis noble MARCELLIN D'AUDIFFRET, ſon ſixieme ayeul, de la Ville de Barcelonne, auquel le Pape NICOLAS V, par un bref du premier Mars 1455, permit, ainſi qu'à Noble *Sibylle de Meyronis*, ſon épouſe, & à HONORÉ & PIERRE, leurs enfans, de ſe faire abſoudre de toutes ſortes de cas, leur donnant indulgence pléniere à l'article de la mort, en conſidération de ce que, par leurs aumônes, ils avoient accompli la teneur de la Bulle, par laquelle ſa Sainteté avoit accordé de pareilles graces à tous ceux qui, dans l'eſpace de trois ans, à commencer du premier Mai 1452, auroient contribué à la défenſe de la Religion Catholique & du Royaume de Chypre. *Voyez* le nouvel Armorial de Provence, *Tom. 1. pag. 79.*

Les armes : *d'or, à un chevron d'azur, chargé de cinq étoiles d'or, & accompagné en pointe d'un faucon de ſable, poſé ſur un rocher de même, ayant la patte droite levée, & la tête contournée ; à la bordure crénelée de ſable.*

— AUDOUIN : Seigneur d'Epinay, en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans ſa nobleſſe, le premier Juillet 1670. Suivant le Pere *Anſelme*, GEORGES AUDOUIN, Sieur d'Epinay & de la Candelle, épouſa, vers 1624, *Roberte de Saint-Simon*, fille de *Florent de Saint-Simon*, Seigneur de Grumênil.

C'eſt tout ce que nous ſçavons ſur cette famille, qui porte : *d'argent, à l'aigle éployée à deux têtes de ſable.*

Digitized by Google

*—AVÉJAN, Seigneurie qui fut unie à la Baronnie de Ferreyroles & érigée en Baronnie, ſous le nom d'Avéjan, avec le droit d'entrée & de ſéance aux États de Languedoc, diſtrait de la Terre d'Arques, du conſentement de *Marie-Joſeph de Rébé-de-Monteclar*, veuve de *Léonor du Maine*, Marquis du Bourg, par Lettres du mois d'Octobre 1732, enregiſtrées à Montpellier, le 8 Avril 1736; &, par d'autres du mois d'Avril 1737, cette Baronnie fut érigée en Marquiſat en faveur & conſidération des ſervices & de la naiſſance de LOUIS DE BANNES-D'AVÉJAN, Maréchal-de-Camp, Capitaine-Lieutenant de la Garde de la premiere Compagnie des Mouſquetaires du Roi, mort le 23 Mai 1758. Il avoit épouſé, en 1709, *Marie-Angélique du Four-de-Nogent*, dont :

JACQUES DE BANNES, Marquis d'AVÉJAN, mort Enſeigne de la premiere Compagnie des Mouſquetaires en 1741, âgé de ving-deux ans, & ſans alliance; & CATHERINE-AUGUSTE DE BANNES-D'AVÉJAN, reſtée ſeule & unique héritiere de ſa branche.

Il y a encore une branche de cette Maiſon : CHARLES DE BANNES, Seigneur de Montgros, de Biquemaille, chef de cette branche, né le 13 Septembre 1679, épouſa 1°. le 5 Janvier 1705, *Marie le Fils*, & 2°. le 23 Février 1707, *Marie-Anne de Fraiſſine*.

Du premier lit eſt né :

1. PIERRE DE BANNES, Capitaine de Cavalerie en 1739.

Du ſecond lit :

2. JEAN, dit *le Comte de Bannes*, Aide-Major de la premiere Compagnie des Mouſquetaires, où il entra le premier Août 1722. Il y fut fait Maréchal de-Logis, & Aide-Major, avec brevet de Meſtre-de-Camp de Cavalerie, le 27 Février 1735; Chevalier de Saint Louis, le 3 Juin 1740; Brigadier de Cavalerie, le premier Mai 1745, & Maréchal-de-Camp, le 10 Mai 1748. Il a quitté les Mouſquetaires en Janvier 1759, avec 30000 livres d'argent comptant, & 7000 livres de penſion. Il a épouſé, le 11 Juin de la même année 1759, au Château de Chaumontel, près Luzarches, *Marie-Génevieve-Silvie de Thourou-d'Arcilly*, âgée de quatorze ans & demi, fille de *Jules-Charles de Thourou-d'Arcilly*, Seigneur de Chaumontel, & de *Génevieve Beſnier*.

3. LOUIS, Chanoine de l'Egliſe Cathédrale d'Alais.

4. GABRIELLE, Religieuſe à Alais.

5. & 6. CATHERINE, & MARIE-PIERRE.

7. & 8. MARGUERITE, & MARIE-ANNE, reçues à Saint-Cyr, la premiere en 1730, & la ſeconde le 4 Décembre 1733.

Les armes : *d'azur, à la demi-ramure de cerf d'or, poſée en bande.*

Voyez *L'Armorial de France*, Regiſtre 2, part. 1; pag. 33.

AVÉIRO, en Portugal. *Voyez* ALENCASTRO.

*AVELIN : Terre & Seigneurie, dans la Flandre-Wallonne, Diocèſe de Tournai, érigée en *Baronnie*, par Lettres du Roi d'Eſpagne, en faveur de *Michel Hangouart*, Seigneur de Ploich, Pietre & de Pommevaux. *Voyez* HANGOUART.

Digitized by Google

—AVENEL, Sieur de Cordouzieres, des Fontaines, la Touche, en Normandie, Généralité de Caen : *André du Cheſne*, dans ſon Catalogue des Seigneurs Normands qui furent à la Conquête de Jéruſalem, tiré de l'Hiſtoire de Normandie, par *Gabriel du Moulin*, fait mention de GUILLAUME AVENEL DE-BUYARDS, & de FRALLIN AVENEL ; le même, dans un autre Catalogue des Seigneurs Normands qui ont vécu depuis 1012 juſqu'au regne de PHILIPPE-AUGUSTE, fait auſſi mention d'un GUILLAUME AVENEL. Le Pere *Anſelme*, parle de LANDOLF D'AVENEL, marié avec *Alix*, fille de *N*.... & d'*Adele de Brionne*, morte en 1142.

La Roque cite auſſi un ROLAND AVENEL, Chevalier-Banneret, vivant ſous PHILIPPE-AUGUSTE, en 1210, lequel portoit : *d'argent, à 3 aiglettes de gueules, poſées 2 & 1.* Le même, en ſon Hiſtoire de *Harcourt*, pag. 388, dit que COLIN AVENEL fut un de ceux à qui le Roi JEAN pardonna, pour avoir pris le parti de CHARLES D'ÉVREUX, Roi de Navarre, le 12 Décembre 1360.

On trouve LOUISE AVENEL, Dame de Barenton, mariée, vers 1600, avec *Louis de Gouvetz*, Baron de Clinchamp.

JEAN AVENEL avoit épouſé *Catheriné de Brehen.* Leur fille JUDITH AVENEL fut mariée auſſi, vers 1600, à *Jean de Houdetot*, Seigneur d'Alvinbuſe.

C'eſt tout ce que nous ſçavons ſur cette famille, dont les armes ſont : *de gueules, à une aigle d'or éployée.*

—AVERHOULT en Champagne : cette ancienne Nobleſſe, originaire d'Artois, a fait ſes preuves au mois de Mai 1670, devant M. de *Caumartin*, Intendant de la Province : en voici la Généalogie, ſuivant un mémoire qui nous a été envoyé.

I. CHARLES DE BRETAGNE, dit *le Grand*, Duc de Bretagne, épouſa *N*.... fille de *Helduin*, Comte de Rouci, en 1192, dont il eut :

1. JEAN, Duc de Bretagne, marié à *Marguerite de Cliſſon.*
2. GUILLAUME DE BRETAGNE, marié à *Gabione de Schamelguy.*
3. Et Autre JEAN DE BRETAGNE, qui ſuit.

II. JEAN, dit *de Bretagne*, Sire d'Averhoult, prit les armes d'*Averhoult*, & épouſa une fille du Seigneur de *Réthel*, dont il eut JEAN, qui ſuit, & deux filles.

III. JEAN, II du nom, Seigneur d'AVERHOULT, vivoit l'an 1276, avec *Marie*, fille de *Charles Chevalier*, & laiſſa de ſon mariage :

IV. DAVID, Seigneur d'AVERHOULT, & d'Helfaut, à cauſe de ſa femme *Iſabeau de Saint-Omer*, dont il eut,

V. GUILLAUME, Seigneur d'AVERHOULT & d'Helfaut, allié à *Marguerite de Creſeques*, mere d'ISABEAU D'AVERHOULT, femme de *Jean Blondel*, Seigneur de Longuillers, & de GUILLAUME qui ſuit.

VI. GUILLAUME, II du nom, Seigneur d'AVERHOULT, & d'Helfaut, fut tué à la bataille d'Azincourt, en 1415, & laiſſa de *Catherine*, fille de *Jean de Nevelin*, & de *Jeanne de Wiſſocq*,

Digitized by Google

VII. DAVID, II du nom, Seigneur d'AVERHOULT & d'Helfaut, qui épouſa *Anne de Croy*, dont :

1. JACQUES, qui ſuit.

2. Et JEANNE, femme de *Jean*, Seigneur de *la Fontaine*.

VIII. JACQUES, Seigneur d'AVERHOULT & d'Helfaut, ſe maria avec *Jeanne*, fille d'*Antoine Croy*, Seigneur du Roëux, & de *Marie de Glimes*. De ce mariage naquirent :

1. GUILLAUME, qui ſuit.

2. ANTOINE, auteur d'une branche éteinte rapportée ci-après.

3. Et ANNE, Abbeſſe de Meſſines, en Flandres.

IX. GUILLAUME D'AVERHOULT, III du nom, Seigneur de Cormettes, épouſa *Iſabeau de Berghe*, veuve d'*Antoine*, Seigneur du Biez, duquel mariage naquirent,

1. ALÉAUME, qui ſuit.

2. JEAN, Prieur de Charny, & de Sainte-Croix, l'an 1520.

3. FRANÇOIS, dont il ſera parlé ci-après.

4. Et ANTOINE, reçu Chevalier de Malte, en 1506.

X. ALÉAUME D'AVERHOULT, Seigneur de la Lobbe, & de Tourteron en Champagne, prit alliance avec *Bonne de Launoy*, Dame de Liry, fille de *Barthelemi*, Seigneur de Launoy & de Gendun, & de *Françoiſe de Noirfontaine*. Elle ſe remaria à *Nicolas*, Seigneur de Villemeront en Brie. Elle eut de ſon premier mari:

1. CHRISTOPHE, qui ſuit.

2. GUILLAUME, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon frere aîné.

3. Et JACQUELINE, mariée en premieres nôces avec *Aléaume de Rouvroy*, Seigneur d'Autry, & en ſecondes à *Jacques Deſchamps*, Seigneur de Vaux, Capitaine de Reims, & Bailli du Réthelois.

XI. CHRISTOPHE D'AVERHOULT, Seigneur de Guillancourt, en Picardie, épouſa *Marie*, fille de *Jean*, Seigneur de Haucourt & de Bazoches, & de *Perrine de Saint-Vaaſt*, Dame d'Aniſy, qui ſe remaria, en 1520, à *Sébaſtien de la Neuville*, Seigneur de Chaillevel. Elle eut de ſon premier mariage, *Robert*, qui ſuit.

XII. ROBERT D'AVERHOULT, Seigneur de Tourteron, Lieutenant de la Compagnie d'Ordonnance de *Robert de la Marck*, Duc de Bouillon, fut marié avec *Iſabelle de Joyeuſe*, fille de *Robert de Joyeuſe*, Comte de Grandpré, & de *Marguerite de Barbançon*. Il n'en eut point d'enfans, & *Iſabelle de Joyeuſe*, en 1565, fut encore veuve de ſon ſecond mari, *Claude d'Anglure*, Seigneur de Jours, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Colonel des Légionaires de Bourgogne, de Champagne & de Brie.

XI. GUILLAUME D'AVERHOULT, IV du nom, Seigneur de la Lobbe, & ſecond fils d'*Aléaume*, & de *Bonne de Launoy*, eut pour épouſe, *Blanche de Barbançon*, fille de *François*, Seigneur de la Ferté, & de *Françoiſe de Villerot*; elle ſe remaria en 1543. Les enfans de ſon premier mari furent.

Digitized by Google

1. JEAN, qui ſuit.

2. ANTOINE, Seigneur de la Lobbe, & Comte de Poſſeſſe, en 1588, Chevalier de l'Ordre du Roi, Enſeigne de la Compagnie d'hommes-d'armes d'*Henri-Robert de la Marck*, Duc de Bouillon, en 1567; qui eut de *Jeanne de Rouſſy*, ſon épouſe, fille de *Jean*, Seigneur de Poſſeſſe, & de N.... *des Armoiſes*, CLAUDE D'AVERHOULT, Seigneur de la Lobbe, & Comte de Poſſeſſe, qui a eu d'*Anne de Marcoſſey*, fille de *Gaſpard*, Seigneur de Gouyn, Grand-Ecuyer de Lorraine, Bailli & Gouverneur de Clermont, & de *Claude d'Hauſſonville*, RENÉ D'AVERHOULT, Comte de Poſſeſſe, mort après l'an 1633, ſans alliance; ELISÉE D'AVERHOULT, Seigneur de la Lobbe, Chambellan de *Henri*, Duc de Lorraine, & décédé de même que ſon frere ſans poſtérité; & LOUISE D'AVERHOULT, mariée le 16 Avril 1624, à *Nicolas de Verrieres*, Seigneur de Vauconvilliers, pere d'*Anne de Verrieres*, Dame de Vauconvilliers & de Poſſeſſe, qu'elle a porté en mariage à *Cleriadus de Choiſeul*, ſon mari, Marquis de Lancques, & Baron de la Ferté ſur-Amance, & Fontvent.

3. JEANNE, morte en 1572, femme de *Jean*, Seigneur de *Sailly*;

4. Et GUILLEMETTE, veuve en 1571, de *Valeran d'Anglure*, Seigneur d'Autricourt, Guidon de la Compagnie d'Ordonnance de HENRI, Duc d'Orléans, & Gentilhomme de ſa Chambre.

XII. JEAN D'AVERHOULT, Seigneur de Guyencourt, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Lieutenant de cent hommes-d'armes de la Compagnie de *Robert de la Marck*, Duc de Bouillon, épouſa 1°. *Françoiſe de Verrieres*, Dame de Brienne, fille de *Louis de Verrieres*, Seigneur d'Aliſy, & d'*Adrienne de Lezanne*; 2°. le 12 Octobre 1561, *Marie de Varmoiſe*; & 3°. en 1596, *Claude Deſchamps*, fille de *Jacques*, Seigneur de Varcilly, & de *Claude de Salazar*.

Il eut du premier lit:

1. RENÉ, Seigneur de Brienne, qui eut pour femme *Madelene de Boutillac*, fille de *Jean de Boutillac*, Seigneur d'Arſon, & d'*Hélene l'Eſtendart*, de laquelle il eut CLAUDE D'AVERHOULT, Dame d'Aliſy, femme de *Benjamin de Montmorenci*, Baron d'Eſquencourt; FRANÇOISE D'AVERHOULT, femme de *Titus*, Seigneur de *Saint-Simon*; CLAUDE D'AVERHOULT, Seigneur de Brienne, qui vivoit en 1596, avec *Jeanne de Suzanne*, fille de *Jean*, Seigneur de Cerny, de laquelle vinrent FRANÇOISE D'AVERHOULT, premiere femme de *Louis*, Seigneur de *Nettencourt*, ci-devant Meſtre-de-Camp d'Infanterie, Maréchal de Camp, & Lieutenant Général des Armées du Roi; & JEAN D'AVERHOULT, Seigneur de Brienne, l'an 1620; qui de *Philippe de Ligny*, fille de *Charles de Ligny*, Seigneur du Pleſſis-Heuleu, & de *Catherine de Fleurigny*, remariée le 15 Octobre 1638, à *François d'Aguerre*, Vicomte de Villette, n'a laiſſé qu'une fille alliée au Seigneur d'Hanoncelle, de la Maiſon des *Armoiſes*.

2. Et du ſecond mariage, ROBERT D'AVERHOULT, Seigneur de Lombuz,

Digitized by Google

Et du troiſieme lit.

3. JACQUES, qui ſuit.

4. JEAN, Seigneur de Liry, marié le 29 Juillet 1607, à *Marie de Bariſy*, fille de *Renaud*, Seigneur de Bariſy, & de *Françoiſe de Miremont*, veuve en premiere noces de *Bon de Roucy*, Seigneur de Maure; & en ſecondes, d'*Onofrien de Sons*, Seigneur de Montfauxel.

5. ANNE, mariée le 21 Octobre 1596, à *Jean de Schuldeberg*, Seigneur de Montdejeu, pere de *Jean de Schuldeberg*, Comte de Mont dejeu, Gouverneur de Berri, Chevalier des Ordres du Roi, & Maréchal de France.

6 & 7. MARIE & JEANNE.

XIII. JACQUES D'AVERHOULT, Seigneur de Montois, & Capitaine au Régiment de Turenne, a laiſſé de *Rachel de Sons*, Dame de Vandieres, fille d'*Onofrien de Sons*, Seigneur de Savy, & de *Marie de Bariſy*,

1. JEAN, qui ſuit.

2. Et MARIE, mariée, le 3 Avril 1656, veuve de *Charles Chélandre*, Seigneur de Tourteron, à *Charles-Louis de Pavan*, Seigneur de la Croix, Commandant le Régiment Royal de Rouſſillon.

XIV. JEAN D'AVERHOULT, Seigneur de Guincourt, III du nom, Capitaine de Cavalerie, au Régiment de Montdejeu, fit ſes preuves devant M. *le Févre-de-Caumartin*, nommé par Sa Majeſté à cette commiſſion, pour la Province de Champagne. Il eut pour épouſe, *Madelene de Boham*, fille de feu *François de Boham*, Seigneur de Chéry, & de *Madelene de Proiſy*, ſa veuve, lors remariée à *Jacques d'Haudanger*, Seigneur de Soreye, ci-devant Colonel d'un Régiment Suiſſe, Maréchal-de-Camp, & enſuite Lieutenant-Général des Armées du Roi. De ce mariage ſont nés :

1. JEAN, qui ſuit.

2. Autre JEAN, nommé *le Jeune*, Seigneur de Liry, mort ſans alliance.

3. RACHEL, mariée à *Daniel le Cordelier*, Seigneur de Verneuil.

4. MARIE-ANNE, mariée à *Jean-Antoine de Boham*, Seigneur d'Aruſte.

5. CLAUDE, mariée à *Henri de Boham*, Seigneur de Sorge.

6. Et GABRIELLE, mariée à *Jean-Henri d'Haudanger-de-Guy*, Seigneur de Soreye & de Bottemont.

XV. JEAN D'AVERHOULT, IV du nom, Seigneur de Guincourt, Sommery, Chéry, &c. eut pour épouſe, *Anne Didier*, fille de *Paul*, Seigneur de Boncourt, Toully & Seuricourt, & de *Marthe de Cormier*, laquelle, après le décès de ſon mari, paſſa en Hollande en 1691, avec ſes quatre enfans en bas âge, (dont nous parlerons ci-après) pour les faire élever dans la Religion Calviniſte, qu'elle profeſſoit; ce qui lui fit abandonner tous les biens de ſes enfans; & *Jean d'Averhoult*, le jeune, leur oncle paternel, en obtint, en ſa faveur, la confiſcation du Roi, LOUIS XIV, & il prit poſſeſſion de tous les biens de ſes neveux & niéces, en 1692.

Digitized by Google

Cette confiscation a été dans la suite renouvellée en faveur des plus proches parens collatéraux de ce *Jean d'Averhoult*, le jeune, par le Roi Louis XV, aujourd'hui régnant. Les enfans que cette *Anne Didier* eut de *Jean d'Averhoult*, IV du nom, sont :

1. Jean, tué à la bataille de Ramillies, au service de Hollande.
2. Jean-Antoine, qui suit.
3. Madelene, mariée à N..... *Largentier*, dit *du Chesnoy*, Colonel-propriétaire d'un Régiment de Cavalerie au service du Roi de Prusse.
4. Et Claude, morte sans alliance.

XVI. Jean-Antoine d'Averhoult, I du nom, d'abord Capitaine au service de Hollande, fut ensuite Drossart de la Ville & Baronnie de Bréda, pour S. A. S. le Prince d'Orange & de Nassau, Stathouder des Provinces-Unies. Il épousa *Anne-Jacqueline Hoeufft*, fille de *Didier Hoeufft*, Seigneur de Fontaine-Péreuse, & d'*Isabelle Deutz*, dont :

1. Didier-Jacob, mort jeune.
2. Bredanus-Bohan, aussi mort jeune.
3. Jean, qui suit.
4. Anne-Madelene, vivante, non mariée, à Utrecht, en 1770.
5. Isabelle-Agnès.
6. Jossine-Benjamine.
7. Marie-Catherine, mariée à *Josse Taëtz-d'Amerongen.*
8. Et Charlotte-Suzanne.

XVII. Jean d'Averhoult, V du nom, Lieutenant-Colonel d'Infanterie, en 1770, au service de Hollande, est marié avec *Gérardine de Valcken*, fille de *Josse de Valcken*, Seigneur de Garmerwolden, & d'*Anne-Sophie Gruys*, dont il a jusqu'à présent :

1. Jean-Antoine, II du nom.
2. Josse.
3. Pompée.

Et trois autres enfans, morts en bas âge.

SECONDE BRANCHE.

X. François d'Averhoult, Seigneur de Cormettes, troisieme fils de Guillaume, III du nom, & d'*Isabeau* de *Berghe*, fut premier Ecuyer, & Echanson de l'Empereur Charles V, puis Capitaine de cent Chevaux-Legers, & de cinq cents hommes de pied, pour le service du Roi. Il épousa *Marguerite de Mailli*, veuve de *Jean de Basset*, Seigneur de Normanville, Lieutenant pour le Roi en Normandie, & fille de *Jean de Mailli*, Seigneur d'Ancy, Colonel de mille hommes de pied, en 1534, & d'*Antoinette* de *Moy*, dont il eut,

XI. François d'Averhoult, II du nom, Seigneur de Cormettes, Marié avec *Anne de Mailli*, veuve de *Georges le Picard*, Seigneur de Radeval, & fille de *Jean de Mailli*, Seigneur de Rumesnil, Gouverneur d'Orléans, & de *Jeanne de Caseneuve* : leurs enfans furent :

Digitized by Google

1. PHILIPPE, mort ſans poſtérité.

2 Et FRANÇOIS, qui ſuit.

XII. FRANÇOIS D'AVERHOULT, III du nom, Seigneur de Cormettes, épouſa *Olive de Longuejoue*, qui fut mere de CLAUDE, qui ſuit.

XIII. CLAUDE D'AVERHOULT, Seigneur de Mont-Aymé, s'allia avec *Elizabeth de Campulley*, fille de *René*, & de *Marthe de Croiſmare*. De ce mariage naquirent,

NICOLAS & LOUIS D'AVERHOULT, Seigneurs de Mont-Aymé, dont la poſtérité eſt ignorée. Il y a une branche de cette famille établie en Normandie, Généralité de Rouen, connue ſous le nom des Seigneurs de *Montalne* & de *Croménil*, qui fut maintenue en ſa nobleſſe, le 6 Août 1668.

TROISIEME BRANCHE, ÉTEINTE.

IX. ANTOINE D'AVERHOULT, Seigneur d'Averhoult & d'Helfaut, Vicomte de Saint-Donaërt, ſecond fils de JACQUES, & de *Jeanne de Croy*, fut Conſeiller & Chambellan de CHARLES *le Hardy*, Duc de Bourgogne, & de l'Empereur MAXIMILIEN. Il s'allia avec *Françoiſe*, fille de *Jean de Winneſelle*, & d'*Iſabeau de Griſpere*; ſes enfans furent :

1. ANTOINE, qui ſuit.

2. Et ANNE, femme de *Lionnel*, dit *Hutin*, Seigneur de Mottinghein.

X. ANTOINE, II du nom, Seigneur d'AVERHOULT, d'Helfaut, & de Winneſelle, épouſa *Jeanne*, fille d'*Odard*, Seigneur *du Biez*, Maréchal de France, Gouverneur de Picardie, & de *Jeanne de Senlis*, de laquelle vinrent :

1. FRANÇOIS, Abbé de Saint-Pierre à Gand.

2. ANTOINE, qui ſuit.

3. AGNÈS, femme d'*Antoine de Calonne*, Chevalier.

4. Et ISABEAU, femme de *Henri*, Seigneur de la Boure.

XI. ANTOINE, III du nom, Seigneur d'AVERHOULT & d'Helfaut, fut Maître d'Hôtel de MARIE D'AUTRICHE, Reine de Hongrie, & Gouverneur de Saint-Omer & de Heſdin. Il eut pour femme *Jeanne de Renti*, fille de *Louis*, Seigneur d'Embry, & d'*Adrienne de Gronches*, Dame de Vaucelles. De ce mariage vinrent :

1. ROBERT, mort Ambaſſadeur en Allemagne.

2. ANTOINE, qui ſuit.

3. MARIE, femme d'*Antoine de Rubempré*, Seigneur de Vertaing, Maître d'Hôtel de la Maiſon du Roi Catholique, & Gouverneur du Brabant.

4. Et ANTOINETTE, femme de *Nicolas du Châtel*, Seigneur de la Houarderie.

XII. ANTOINE, IV du nom, Seigneur d'AVERHOULT & d'Helfaut, mort en 1606, avoit épouſé *Marie de Lens*, morte en 1591. Il en eut :

1, 2. ROBERT & GILLES, morts ſans alliance.

3. ANTOINE, qui ſuit.

4, 5. MARIE & JEANNE.

6. ANNE,

Digitized by Google

6. Anne, Chanoineſſe à Mons, puis femme de *François*, Seigneur *de la Cornhuze*.

7. Et Antoinette, auſſi Chanoineſſe à Mons, & depuis femme de *Philippe d'Ideghem*, Seigneur de Watines.

XIII. Antoine, V du nom, Seigneur d'Averhoult & d'Helfaut, Vicomte de Saint-Donaërt, ne laiſſa de *Jeanne du Châtel-Hautbourdin*, ſon épouſe, que

1. Marie-Charlotte, Baronne de la Watines, & Dame de Marchenelles.

2. Et Marie, Dame d'Averhoult, d'Helfaut & de Winneſelle, & Vicomteſſe de Saint-Donaërt, qu'elle porta à *Philippe-Charles de Rubempré*, ſon mari, Comte de Vertaing, Baron d'Everbergh, & Grand-Veneur de Brabant; deſquels ſont iſſus,

Philippe-Antoine-François-Dominique de Rubempré, Comte de Vertaing, Grand-Veneur de Brabant;

Antoine-Ignace de Rubempré, Seigneur d'Averhoult & d'Helfaut, Vicomte de Saint-Donaërt:

François-Charles-Philippe de Rubempré, Seigneur de Cormettes, Baron d'Aubigny, & Chevalier de l'Ordre de Calatrava;

Marie-Jeanne, & *Sabine-Claire de Rubempré*, Chanoineſſes à Mons;

Marie-Iſabelle-Therèſe de Rubempré, morte ſans alliance;

Et *Marie-Madelene de Rubempré*.

Cette Généalogie a été dreſſée ſur la maintenue de Nobleſſe de M. *de Caumartin*, Intendant de Champagne, certifiée véritable par Meſſieurs *de Caumartin*, Intendant de Flandres & d'Artois, le 22 Mars 1769, & M. d'*Hozier*, Juge-d'armes de la Nobleſſe de France, le 10 Avril de la même année, & légaliſée par les Prevôt des Marchands & Echevins de Paris, & par M. l'Ambaſſadeur de Hollande, les 13 & 14 Avril 1769.

Il y a encore une branche de cette Maiſon qui ſubſiſte en Champagne, & ſur laquelle nous n'avons point reçu de mémoire.

Les armes de ces différentes branches ſont: *d'or, à 3 faſces de ſable, au franc-quartier d'hermines.*

* AVERNAS: Terre & Seigneurie en Brabant, érigée en Baronnie par Lettres du Roi d'Eſpagne, du 3 Janvier 1676, en faveur d'*Antoine Lopès-Suaco*. Mais Avernas, non plus que le Brabant, ne ſont pas ſous la domination du Roi.

AVESGO, Sieur de Saint-Jacques, Généralité d'Alençon, famille maintenue dans ſa nobleſſe, le 25 Décembre 1666.

Jean Avesgo avoit épouſé *Michelotte Droullin-de-Meſnilglaiſe*, dont elle étoit veuve le 8 Mars 1522.

Maurice d'Avesgo, Sieur de Valheureux, épouſa, le 15 Juin 1654, *Eliſabeth Droullin-de-Meſnilglaiſe*:

Leur fille, Marie-Elisabeth d'Avesgo, épouſa, le 11 Août 1674, *Cyr de Jambon*, Seigneur de Saint-Cyr.

Christophe-Pierre d'Avesgo, Ecuyer, Sieur de Coulonges,

Digitized by Google

épouſa, le 6 Août 1710, *Jeanne-Françoiſe Broſſier*, dont il eut, entr'autres enfans, PIERRE-LOUIS D'AVESGO-DE-COULONGES, reçu Page du Roi en ſa grande Ecurie, le 23 Mai 1732, ſur les preuves de ſa nobleſſe, leſquelles remontent par titres juſqu'à ANDRÉ D'AVESGO, ſon ſeptieme ayeul, qualifié du titre *de Noble* au mois de Novembre 1482.

La Roque, en ſon Hiſtoire de *Harcourt*, pag. 849, dit qu'en 1484 il fut préſenté un appointement fait & paſſé devant PHILIPOT AVESGO, Tabellion d'Eſcouché, dans l'Echiquier du terme de la Saint-Michel.

Et dans M. *le Laboureur*, on trouve qu'HÉLENE D'AVESGO fut mariée vers 1450, avec *Gilles*, Seigneur *de Mathan*.

Les armes : *d'azur, à un tronc ou écot d'arbre d'or, poſé en faſce, & accompagné de trois gerbes de même, deux en chef & une en pointe; à la bordure de gueules chargée de huit beſans d'or.*

—AVESNES : le Château d'Aveſnes, ſitué dans le Haynault, a donné l'origine à cette Maiſon, qui eſt une des plus grandes & des plus illuſtres de l'Europe.

I. WEDRIC, Seigneur d'AVESNES, eſt le premier de ce nom dont on ait connoiſſance : ce fut lui qui commença le bâtiment du Château d'Aveſnes, & il fut pere de deux fils & d'une fille.

1. THIERRI, dont nous allons parler.

2. GERARD, qui finit ſes jours en la Terre-Sainte, ſans laiſſer de lignée.

3. Et ADE, dont nous parlerons après ſon frere.

II. THIERRI, Seigneur d'AVESNES & de Leuſe, I du nom, épouſa *Ade de Roucy*, fille de *Hilduin*, II du nom, Comte de *Roucy*, & d'*Adele de Reims*, ſa femme, avec laquelle il fonda le Monaſtere de Lieſſy, & acheva de bâtir le Château d'Aveſnes : d'eux ne ſortirent aucuns enfans. THIERRI ayant été tué par *Iſaac de Berlaimont*, en chaſſant dans la forêt de Mormal, il fut enterré audit Lieſſy, laiſſant pour héritiere ſa ſœur,

II. ADE ou YDE D'AVESNES fut mariée à *Faſtre d'Oiſy*, Avoué de Tournay, qui vivoit l'an 1098; de ceux-ci ſortirent deux fils, ſçavoir :

1. GOSSUIN, dont nous allons parler.

2. Et FASTRE, dont nous parlerons auſſi.

III. GOSSUIN D'OISY, Pair de Mons, ſuccéda à THIERRI D'AVESNES, ſon oncle maternel, aux Terres d'Aveſnes, de Leuſe & autres; fit bâtir la groſſe Tour d'Aveſnes, & l'Egliſe de Saint-Jean de Lieſſy, où il élut ſa ſépulture, & ne laiſſa aucuns enfans d'*Agnès de Ribemont*, ſa femme, ayant pour ſucceſſeur ſon frere,

III. FASTRE D'OISY, II du nom, Avoué de Tournai, qui eut de *Richilde*, ſon épouſe :

IV. GAUTHIER, ſurnommé *le Beau*, I du nom, Avoué de Tournay, Seigneur d'Aveſnes & de Leuſe, qui prit le nom & les armes d'*Aveſnes*, & épouſa *Yde de Mortaigne*, fille unique d'*Evrard*, Seigneur de Mortaigne ſur l'Eſcaut, Châtelain de Tournay; dont il eut :

Digitized by Google

1. THIERRI, dont nous allons parler.
2. NICOLAS, qui continua la poſtérité.
3. FASTRE, III du nom, Avoué de Tournay.
4. Et EVRARD, Archidiacre de Tournay & de Cambray, & Evêque de Tournay l'an 1172.

V. THIERRI D'AVESNES, II du nom, fut allié avec la ſœur de *Baudouin III*, Comte de Haynault, & en eut :

VI. EVRARD, ſurnommé *Radoul* ou *Kadoul*, Seigneur de Mortaigne, Châtelain de Tournay, qui fonda un Collége de Chanoines à la Mallemaiſon, près de Mortaigne, & mourut l'an 1180. Il n'eut aucune part aux Terres de la Maiſon d'Aveſnes, parce que BAUDOUIN, Comte de Mons, en deshérita ſon pere.

V. NICOLAS D'AVESNES, deuxieme fils de GAUTHIER, ſurnommé *le Beau*, Seigneur d'Aveſnes, & de *Yde de Mortaigne*, fut Seigneur d'Aveſnes, de Leuſe & autres Seigneuries, par l'exhérédation de THIERRI, ſon frere aîné. Il épouſa *Mahaud de la Roche*, fille de *Henri de Namur*, Comte de la Roche, dont il eut :

1. JACQUES, duquel nous allons parler.
2. YDE, femme de *Guillaume*, Châtelain de Saint-Omer.
3. Et N.... mere de *Gauthier*, *Mathieu* & *Gilles de Popinelles*.

VI. JACQUES, Seigneur d'AVESNES, de Leuſe, de Landrecies, de Condé & de Trelon, fut conjoint, par mariage, avec *Ameline*, Dame de Guiſe, fille de *Bouchard*, Seigneur de Guiſe, en 1155, & d'*Alix*, ſon épouſe. Ils vivoient enſemble l'an 1180, & de leur mariage ſortirent trois fils & une fille :

1. GAUTHIER, qui ſuit.
2. BOUCHARD, auteur d'une branche rapportée ci-après.
3. GUY, Chevalier, tué l'an 1219, par la faction de *Jeanne*, Comteſſe de Flandres.
4. Et MAHAUD, femme de *Nicolas*, II du nom, Seigneur de Rumigny.

VII. GAUTHIER D'AVESNES, II du nom, Seigneur d'Aveſnes, de Guiſe, de Leuſe, de Condé, de Landrecies & de Trelon, épouſa *Marguerite*, Comteſſe de Blois, veuve de deux maris : 1°. de *Hugues*, Seigneur d'*Oiſy*, Châtelain de Cambray ; & 2°. d'*Othe*, Comte Palatin de Bourgogne. Elle étoit fille de *Thibaut*, ſurnommé *le Bon*, Comte de Chartres & de Blois, grand Sénéchal de France ; & d'*Alix*, fille du Roi LOUIS *le Jeune*. De ce mariage ſortit une fille unique :

MARIE, Dame de toutes les Terres de ſes pere & mere, qu'elle porta en mariage à *Hugues de Châtillon*, I du nom, Comte de Saint-Paul, Seigneur de Châtillon, Bouteiller de Champagne.

Branche des Seigneurs DE HANYAULT.

VII. BOUCHARD D'AVESNES, ſecond fils de JACQUES, Seigneur d'Aveſnes, & d'*Ameline*, Dame de *Guiſe*, ſon épouſe, ayant quitté l'Etat Eccléſiaſtique, auquel il avoit été deſtiné, ſe maria ſecrettement

Digitized by Google

avec *Marguerite de Flandres*, Comteſſe de Haynault, & depuis auſſi de Flandres, par le décès de *Jeanne*, Comteſſe de Flandres, ſa ſœur : de ce mariage ſortirent, entr'autres, deux fils, ſçavoir :

1. JEAN, duquel nous allons parler.

2. Et BAUDOUIN, Seigneur de Beaumont, auteur d'une branche rapportée ci-après.

VIII. JEAN D'AVESNES, I du nom, Comte de Haynault, épouſa *Alix de Hollande*, ſœur de *Guillaume*, Comte de *Hollande*, élu Roi des Romains, dont il eut :

1. JEAN, mentionné ci-après.

2. BOUCHARD, Evêque de Metz.

3. JEAN, Evêque de Cambray.

4. GUY, Tréſorier de Liége, & depuis Evêque d'Utrecht.

5. Et FLORENT, tige d'une branche, rapportée ci-après.

IX. JEAN D'AVESNES, II du nom, Comte de Haynault, fut auſſi, par ſa mere, Comte de Hollande & de Zélande, Seigneur de Friſe. Il s'allia, par mariage, avec *Philippe de Luxembourg*, fille de *Henri*, Comte de *Luxembourg*, & de *Marguerite de Bar*, & mourut, l'an 1304, pere de pluſieurs enfans, ſçavoir :

1. JEAN, Comte de Haynault & d'Oſtrevant, marié l'an 1296, à BLANCHE DE FRANCE, fille du Roi PHILIPPE III, & de *Marie de Brabant*, ſa ſeconde femme, dont il n'eut point d'enfant.

2. GUILLAUME, dont nous allons parler.

3. JEAN, Seigneur de Beaumont, qui fit une branche rapportée ci-après.

4. HENRI, Chanoine de Cambray.

5. MARGUERITE, femme de *Robert* II, Comte d'Artois.

6. ISABEAU, femme de *Raoul de Clermont*, Seigneur de Neſle, Connétable de France.

7. ALIX, femme de *Guillaume Mareſchal*, Comte de Pembrock, en Angleterre.

8. Et MARIE, femme de *Louis*, Comte de *Clermont*, premier Duc de Bourbon, Pair & Grand-Chambrier de France.

X. GUILLAUME D'AVESNES, I du nom, Comte de Haynault & de Hollande, ſurnommé *le Bon*, fut conjoint, par mariage, l'an 1305, à JEANNE DE VALOIS, ſœur de PHILIPPE DE VALOIS, Roi de France, dont il eut trois fils & quatre filles.

1. JEAN, mort jeune.

2. GUILLAUME, qui ſuit.

3. LOUIS, mort en bas-âge.

4. MARGUERITE, héritiere de ſes freres, femme de LOUIS, Duc de Baviere, Empereur des Romains.

5. JEANNE, femme du Comte de *Juilliers*.

6. PHILIPPE, femme d'EDOUARD, III du nom, Roi d'Angleterre.

7. Et ELIZABETH, morte fille.

XI. GUILLAUME D'AVESNES, II du nom, Comte de Haynault & de

Digitized by Google

Hollande, fut tué par les Friſons, en 1345, ſans laiſſer d'enfans de *Jeanne de Brabant*, ſon épouſe; ſa ſucceſſion alla à Louis, Duc de Baviere, Empereur des Romains, mari de ſa ſœur, dont la poſtérité tint depuis les Comtés de Haynault, de Hollande & de Zélande.

Branche des Seigneurs de BEAUMONT.

X. Jean de Haynault, Seigneur de Beaumont, Valenciennes, la Goude & de Thol, troiſieme fils de Jean d'Avesnes, II du nom, Comte de Haynault, & de *Philippe de Luxembourg*, ſa femme, épouſa *Marguerite*, Comteſſe de Soiſſons, Dame de Chemay & de Dargies, fille unique de *Hugues*, Comte de *Soiſſons*, & de *Jeanne*, Dame de Dargies, ſon épouſe, dont il eut Jeanne de Haynaut, Comteſſe de Soiſſons, & de toutes les autres Terres de ſa Maiſon, mariée 1°. avec *Louis de Châtillon*, I du nom, Comte de Blois; & 2°. avec *Guillaume de Flandres*, I du nom, Comte de Namur, en 1348.

*Branche des Seigneurs d'*ACHAYE.

Florent de Haynault, cinquieme fils de Jean d'Avesnes, I du nom, Comte de Haynault, & d'*Alix de Hollande*, ſa femme, épouſa *Iſabeau de Villehardouin*, fille de *Guillaume de Villehardouin*, Prince d'Achaye & de la Morée, & d'*Anne Comnene*, dont il eut une fille unique :

Mahaud de Haynault, Princeſſe d'Achaye & de la Morée, femme de Louis de Bourgogne, fils de Robert, Duc de Bourgogne, & d'Agnès de France, ſon épouſe.

Seconde branche des Seigneurs DE BEAUMONT.

VIII. Baudouin d'Avesnes, Seigneur de Beaumont, ſecond fils de Bouchard, & de *Marguerite de Flandres*, Comteſſe de Haynault, ſon épouſe, s'allia avec *Félicité de Couci*, fille de *Thomas de Couci*, I du nom, Seigneur de Vervins, & de *Mahaud de Réthel*, dont il eut :

1. Jean, duquel nous allons parler.

2. Et Béatrix, femme de *Henri*, Comte de Luxembourg & de la Roche, dont vint Henri, Comte de Luxembourg, & depuis Empereur, ſous le nom de Henri VII.

Jean d'Avesnes, Seigneur de Beaumont, épouſa *Agnès de Valence*, fille de *Guillaume de Lezignem*, dit de *Valence*. On ignore, faute de Mémoires, s'il a eu lignée.

Les armes : *bandé d'or & de gueules de ſix pieces.*

AVESSENS (d'). Durand d'Avessens, Seigneur de Saint-Rome, & co-Seigneur de Monteſquieu, vivoit l'an 1554. Marc-Antoine d'Avessens, ſon fils, Seigneur de Saint-Rome, fut choiſi, le premier Septembre 1614, pour aſſiſter, au nom de la Nobleſſe de Lauraguais, aux Etats-Généraux du Royaume; &, le 12 Mai 1615, il obtint du Roi

Digitized by Google

Louis XIII, qui le qualifie *Baron de Saint-Rome*, & Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, une Commiſſion de Capitaine d'une Compagnie de trente Lanciers, du titre de cinquante hommes-d'armes des Ordonnances, en conſidération des ſervices qu'il avoit rendus, pendant vingt-cinq ans, en qualité d'Enſeigne de la Compagnie des Gardes du Duc de *Montmorenci*. Ce dernier étoit ayeul de JEAN-JACQUES D'AVESSENS, Seigneur de Saint-Rome, marié avec *Marie de Rozel*, dont il a eu

JOSEPH D'AVESSENS, Seigneur de Saint-Rome, né le 9 Décembre 1687, reçu Page du Roi dans ſa grande écurie, le 11 Avril 1705, ſur les preuves de ſa nobleſſe.

Les armes : *d'argent, à une bande d'azur bordée d'or, potencée & contrepotencée de même, de cinq piéces, & accompagnée en chef d'une roſe de gueules, & en pointe d'une aigle de ſable poſée en barre, le vol abaiſſé.*

*—AUFFAY, Bourg dans le Pays de Caux, avec Titre de Baronnie. Cette Terre a premierement appartenu à des Seigneurs qui en portoient le nom, puis à JAMET DE TILLAY, qui, le premier Juillet 1451, étoit Conſeiller du Roi, Bailli de Vermandois, & commis par le Roi à recevoir les montres & revues des Gens-d'armes ordonnées au pays de Normandie. Il fut pere d'ANTOINE, & d'ANETTE, qui épouſa *Michel de Beauvilliers*, le 18 Mars 1451.

ANTOINE DE TILLAY n'eut qu'une fille nommée FRANÇOISE, qui épouſa, en 1480, *Jean de Chambray*, IV du nom, & lui porta, entre autres biens, la Baronnie d'Auffay, qui a été poſſédée par les Seigneurs de *Chambray*, ſes deſcendans, juſqu'au 26 Juillet 1600, que *Gabriel de Chambray*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Capitaine de cinquante hommes-d'armes des Ordonnances, & *Jeanne d'Angennes*, ſa femme, & *Tannegui de Chambray*, leur fils, auſſi Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Machenainville, en Beauce, la vendirent à *Nicolas d'Angennes*, Seigneur de Rambouillet, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de cent Gentilshommes de ſa Maiſon, & à *Louis d'Angennes*, auſſi Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de cinquante hommes-d'armes, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & Privé, Seigneur de Mellay & de Maintenon.

JAMET DE TILLAY, ancien poſſeſſeur de la Baronnie d'Auffay, & ſes deſcendans, portoient pour armes : *de gueules, à la bande d'or, chargée de cinq loſanges de gueules, dans le ſens de la bande.*

—AUGA, en Béarn : c'eſt, ſuivant un Mémoire domeſtique envoyé, une des plus nobles familles, & des plus anciennes de cette Province : cependant on n'en peut donner de preuve fort éloignée, à cauſe que tous les titres & papiers de cette Maiſon furent conſumés dans un incendie du Château d'Auga, qui arriva en 1560. Il étoit un des plus magnifiques ; ſes débris en font encore foi.

Cette Maiſon poſſédoit anciennement pluſieurs Seigneuries conſidérables ; il ne lui reſte aujourd'hui que les deux Terres d'Auga & de

Digitized by Google

Mouſté ; elle a donné des perſonnages diſtingués dans l'État & dans l'épée. Le premier dont on ait connoiſſance, eſt

DOMINGO D'AUGA, qui vivoit dans les treizieme & quatorzieme ſiécles : il prêta ſerment de fidélité, pour Dame *Catherine de Gouze*, ſa belle-fille, devant *Eléonore de Comminges*, tutrice de *Mathieu Gaſton*, ſon fils, le lundi devant l'Épiphanie, en 1345.

BERTRAND, Seigneur d'AUGA, prêta le ſien, en 1390, devant *Mathieu*, Comte de Foix ; & BERTRANET D'AUGA le prêta en 1422.

GRACIA, Seigneur d'AUGA, & BERTRAND, ſon fils aîné, mettent, dans un acte paſſé au Château d'Auga, en 1441, la particule *d'Eu* ou *d'Au* à la tête de leur nom ; ce qui n'étoit permis qu'à la plus haute Nobleſſe de Guyenne ; & les Vicomtes de Béarn, dans ces tems-là, ne prenoient pas d'autre diſtinction.

Ceux du nom d'AUGA, ſuivant Meſſieurs de *Marca* & de *Marolles*, marchoient immédiatement après le Souverain.

I. GRACIA D'AUGA, Seigneur d'Auga & d'autres Terres, qui vivoit environ l'an 1390, s'allia avec *Berneze de Mioſſens*, d'une Maiſon fondue dans celle d'Ilbret. Ses enfans furent,

1. BERTRAND, qui ſuit.

2. Et JOHANETTE, femme de *Bertrand de Navailles*, d'une famille très-diſtinguée dans le Béarn.

II. BERTRAND D'AUGA fut pere de GUILHEM ARNAUD, qui ſuit, & de CATHERINE, femme de noble *Arnaud Guilhem*, Seigneur de Séby, ſuivant un acte de l'an 1527.

III. GUILHEM-ARNAUD, fut pere de

IV. JEAN D'AUGA, qualifié de *Haut & Puiſſant Seigneur*, qui fut pendant l'eſpace de dix ans abſent de la Province pour le ſervice du Roi, ſon maître ; ce qui paroît par un acte de reconnoiſſance paſſé à Auga, le 3 Janvier 1509. Il épouſa, en 1424, *Catherine de Montault*, fille d'*Arnaud de Montault*, & de *Jeanne de Lavédan*, dont il eut,

V. MATHIEU D'AUGA, Seigneur d'Auga, qui s'allia avec *Jeanne de Puyan*. Il en eut :

1. PIERRE, qui ſuit.

2. JEAN, Capitaine, Seigneur de Sarmion.

3. NICOLAS, Evêque de Mende, Chancelier de Navarre, qui, en ladite qualité, aſſiſta au ſerment de fidélité du Roi ANTOINE & de la Reine JEANNE, ſon épouſe, comme on le voit dans les Réglemens de la Province de Béarn, en 1515.

4. Et JEANNE, femme de noble *Jean de Barſun*, Seigneur de Barſun.

VI. PIERRE D'AUGA, Seigneur dudit lieu, ignoroit, en 1536, l'origine de ſa famille, comme on l'apprend d'une Sentence rendue au Conſeil de Pau, en 1538. Il fit paſſer ſon dénombrement pour neuf Seigneuries qu'il poſſédoit en 1551. Il aſſiſta, comme un des premiers & principaux Gentilshommes, à l'Aſſemblée générale des États tenus dans la Ville de Pau, & convoquée par HENRI D'ALBRET, ſuivant une lettre

Digitized by Google

que ce Prince lui écrivit, dans laquelle il se disoit *son ami.* Il commandoit en 1569 à Orthez pour la Reine JEANNE de Navarre, ainsi que le rapporte *Olhogaray*, dans la vie d'ANTOINE DE BOURBON, où l'on voit que le Comte *Camesan-Tarride*, qui ravageoit alors le Béarn, s'étoit proposé de faire le siége de cette Ville. Le Baron d'*Arros*, Lieutenant-Général de la Reine, manda à PIERRE D'AUGA d'abandonner la place, & de se retirer à Navarrens; ce qu'il refusa de faire, jusqu'à ce qu'il eût vu l'ennemi; mais le Comte *Tarride* s'étant présenté avec toutes ses troupes, & l'ayant sommé de rendre la place, il y consentit, aux instances réitérées des Assiégés, & la remit entre les mains du Seigneur d'*Audaux*, à condition que ceux de la Religion ne seroient point inquiétés ni dans leurs personnes, ni dans leurs biens, & que rien n'y seroit innové. Il paroît par des actes que PIERRE D'AUGA avoit un frere Capitaine, vraisemblablement dans le Régiment de Navarre. Il eut de CATHERINE de Navarre, son épouse,

1. FRANÇOIS, qui suit.

2. Et JACOB, Syndic de la noblesse du Béarn, en 1619. Un Auteur nommé *la Mouche*, en fait l'éloge.

VII. FRANÇOIS D'AUGA, Seigneur d'Auga, fut marié avec *Guirauhne de Pulpupu.* Il eut de cette alliance :

1. TRISTAN, qui suit.

2. Et FORTIS, Officier dans le Régiment de Navarre, mort d'un coup de feu au service du Roi, en Flandres. Il testa, le 6 Août 1638, dans la basse ville de Boulogne.

VIII. TRITAN D'AUGA, Seigneur d'Auga, fit alliance avec *Anne de Prevôt.* Il en eut, entr'autres enfans :

1. PIERRE, qui suit.

2. Et LOUIS, qui servit long-tems dans les Gardes-du-Corps du Roi, & fut ensuite fait Commandant des Invalides, à Montebourg, dans un âge très-avancé.

IX. PIERRE D'AUGA, Seigneur d'Auga, reconnu l'*Ancien des Etats*, à cause de l'ancienneté de sa Maison, s'allia avec *Anne de Lasiteau*, dont :

X. THIBAUT D'AUGA, mort en odeur de Sainteté. Il fut marié avec *Jeanne d'Arrion*, dont il eut :

1. GABRIEL, tué à Vezoul en 1704, servant dans la Gendarmerie.

2. BERTRAND, qui suit.

Et plusieurs autres enfans, qui prirent le parti de l'Église & du Cloître.

VI. BERNARD D'AUGA, Seigneur d'Auga, se maria avec *Marie Poymiro*; ses enfans furent :

1. JEAN, qui suit.

2. MARTIN, Prêtre, Chanoine de l'Escars, Bachelier en Sorbonne, mort à Saint-Sulpice de Paris, comme il finissoit sa Licence.

3. Un autre JEAN, Prêtre Barnabite.

4. JOSEPH, Prêtre Bénédictin.

5. GABRIEL;

Digitized by Google

5. GABRIEL, Prêtre Bénéficier de la Ville de Grenade.

6. BUANES, Prêtre & Curé de Saint-Médard.

7. MADELENE, morte dans la Maiſon Royale de Saint-Cyr, où le Roi lui avoit accordé une place en 1733, après qu'elle eut fait ſes preuves de nobleſſe devant le Juge-d'Armes de France.

8. Et JEANNE, femme de *Lafforcade*, Juge de la Comté de Louvigny.

XII. JEAN D'AUGA, Seigneur d'Auga & de Mouſté, & Abbé Lay deſdits lieux, après avoir ſervi quelques années dans la Compagnie des Cadets Gentilshommes à Straſbourg & à Metz, ſe retira en 1734, à la ſollicitation de ſes parens, pour prendre ſoin de l'éducation & établiſſement de ſes freres & ſœurs; il s'eſt marié, en 1757, avec *Marie-Henriette de Canton*, fille légitime de noble *Jean de Canton*, de la ville de Bruges, en Béarn, & de *Marie de Fortie*, dont :

1 JEAN-GABRIEL; né le 8 Mars 1758.

2. JEAN-HENRI, né le 11 Juin 1759.

3. JOSEPH, né le premier mars 1762.

4. PIERRE BARTHELEMI, né le 28 Juin 1765.

5. Et JEANNE-JOSEPH, née le 5 Février 1757.

Les armes de la famille d'Auga ſont : *écartelé au 1 & 4 de gueules, à trois faſces d'argent; au 2 & 3 d'azur, au levrier courant & contourné d'argent, la queue retrouſſée.* L'écu retrouſſé d'*une couronne de Comte*, & ſoutenu par *deux lions affrontés, la tête contournée, armés & lampaſſés.*

—AUGÉARD, JACQUES AUGÉARD, Seigneur de Petit-Mont, près de Montfort-l'Amauri, Election de Dourdan, Maître-d'Hôtel ordinaire de Monſeigneur le Duc d'Orléans, porte pour armes : *d'azur, à trois jars d'argent, poſés 2 & 1 :* il a laiſſé de ſon épouſe *Marie-Genevieve* de *Vougny*,

Un fils, nommé JACQUES-MATHIEU, marié à *Anne de Serres-de-Saint-Roman*, de famille noble de Languedoc, dont un fils, né le 9 Juillet 1769, nommé AUGUSTE-MATHIEU;

Le frere de JACQUES, nommé MATHIEU, qui a laiſſé une fille mariée à M. le Marquis *le Camus*, Capitaine aux Gardes, & dont il eſt parlé dans *Moréri*, & dans l'*Armorial de France*, étant qualifié de *Secrétaire du Roi*, a donné lieu par-là au procès intenté par les habitans de Montfort-l'Amaury, concernant la nobleſſe de cette famille.

Cette affaire portée à la Cour des Aides de Paris, M. le Procureur-Général prenant fait & cauſe pour les Habitans, eſt intervenu Arrêt contradictoire, le 27 Juin 1766, qui, en confirmant la nobleſſe de JACQUES AUGÉARD, a condamné les Habitans en tous les dépens.

Cette famille eſt originaire de Montreuil-Bellay, ſur les frontiéres du Poitou.

Une branche fut s'établir vers 1580, à Saint-Jean d'Angéli; l'un, qui fut Lieutenant-Général de cette Sénéchauſſée, eut un fils, nommé JACQUES AUGÉARD, pourvu auſſi dudit office de Lieutenant-Général de

Digitized by Google

la Sénéchauſſée, reçu enſuite, le 20 Mars 1632, en un office de Conſeiller au Parlement, & à la Chambre de l'Edit de Guyenne, & depuis, le 17 Juillet 1654, reçu Préſident au Parlement, & à ladite Chambre, & ſon fils CHARLES lui ſuccéda à ſon office de Préſident, au mois de Juillet 1659.

AUGET : PAUL AUGET, Ecuyer, Seigneur du Sauſſoy, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, a eu de *Marie le Camus*, ſon épouſe,

JEAN AUGET, Chevalier, Seigneur de Boiſſy, Baron de Monthion, &c. Préſident au Bureau des Finances de Paris, marié avec *Louiſe-Geneviève Couſinet*, ſon épouſe, dont il a eu,

JEAN-BAPTISTE-ROBERT AUGET, Chevalier, Seigneur & Baron de Monthion, Joſſigny, Minerval, &c. Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Maître ordinaire en ſa Chambre des Comptes de Paris, reçu le 13 Février 1718; lequel a épouſé en premieres noces, le 18 Mars 1727, *Catherine-Marie-Françoiſe Surirci*, fille de *N.... Surirci*, Seigneur de Saint-Remy, Petit-Val, &c. Tréſorier des Ponts & Chauſſées de France, & de *Marie Vachereau*; & en ſecondes noces, le 7 Juillet 1732; *Marie-Anne Pajot*, fille de *Henri Pajot*, Seigneur du Bouchet, Conſeiller-Secrétaire du Roi, Maiſon, Couronne de France & de ſes Finances, & d'*Anne Geoffroi de Goeffi*. Il a des enfans de ces deux mariages : ſçavoir, du premier lit :

1. MARIE-LOUISE AUGET, née le 27 Mars 1728, mariée le 16 Décembre 1740, à *Michel Bouvard-de-Fourqueux*, reçu Conſeiller à la quatrieme des Enquêtes du Parlement de Paris, le 22 Août 1738, fils de *Michel Bouvard*, Seigneur de Fourqueux, né Procureur-Général en la Chambre des Comptes de Paris, & de *Claudine-Marguerite Hallé*. Elle eſt morte le 27 Septembre 1735, âgée de 34 ans.

Du ſecond lit :

2. ANTOINE-JEAN-BAPTISTE-ROBERT AUGET, né le 26 Décembre 1733.

3. Et JACQUES-CHRISTOPHE-LOUIS AUGET, né le 14 Février 1735.

Les armes : *d'argent, à une faſce de gueules, accompagnée de trois têtes d'aigle de ſable, arrachées & languées de gueules, poſées 2 en chef, & l'autre à la pointe de l'écu.*

—AUGUSTINE : famille originaire de Corſe, & établie en Provence.

I. JEANNETIN D'AUGUSTINE eſt le premier de cette famille, dont on ait connoiſſance. Il commandoit en 1538 une Compagnie de Cavalerie de cent cinquante hommes pour la République de Gènes.

II. ANTOINE-FRANÇOIS D'AUGUSTINE, ſon fils, épouſa *Madelene Ferriole*, en 1539. Il teſta le 22 Août 1591, en faveur de noble

III. AMBROISE D'AUGUSTINE, ſon fils, qui ſe retira à Marſeille, où il épouſa, en 1590, *Marguerite de Greſtiau*. Il fut élû ſecond Conſul de cette Ville en 1617; teſta le 7 Avril 1627, & laiſſa de ſon mariage :

1. MARC-ANTOINE, qui ſuit.

2. & 3. Et deux filles, mariées dans les Maiſons de *Cypriani* & *d'Arene*.

Digitized by Google

IV. Marc-Antoine d'Augustine, Seigneur de Septême, fut fait premier Conſul & Gouverneur de Marſeilles en 1644, & Maréchal de bataille dans les Armées du Roi, l'an 1646 : il teſta en 1652. Il avoit épouſé en premieres noces, par contrat du 15 Septembre 1624, *Claire de Beauſſet;* & en ſecondes, le 4 Mai 1631, *Françoiſe de Vento.*

Du premier lit naquit :

1. Ambroise II, qui ſuit.

2. Marie d'Augustine, mariée, le 12 Juin 1641, à *Jacque de Clapier*, Seigneur de Colongue.

Du ſecond lit :

3. François.

4. Et Marguerite, mariée 1°. avec *Bruno de Villages*, Seigneur de la grande Baſtide; & 2°. *Jacques de Galiſet*, Seigneur de Tholonet, Préſident aux Enquêtes du Parlement de Provence.

V. Ambroise II, Seigneur de Septême, s'allia, par contrat du 25 Juin 1653, avec *Léone de Jarente*, des Seigneurs de *Venelle* & de *Carri.*

Leurs deſcendans ſont établis à Marſeille, où ils ſoutiennent honorablement leur nobleſſe.

Les armes : *d'or, à l'arbre arraché, ſurmonté d'une aigle de ſable.*

AUNEUIL. *Voyez* CHARLEVAL.

— AVICE, Sieur de Hotot, en Normandie, Généralité de Caën : Gilles Avice, Sieur de Hotot, fut, ſuivant *Maſſeville*, en ſon Hiſtoire de Normandie, un des fondateurs des Capucins qui s'établirent à Valognes, en 1630.

Voilà tout ce que nous ſçavons de cette famille qui porte : *d'azur, à une épée d'argent garnie d'or, poſée en pal, la pointe en haut, & accompagnée de 3 pommes de Pin d'or, 2 en chef & une en pointe.*

— AVIGNON, à Arles en Provence. François Avignon, Docteur ès Droits de l'Univerſité de Paris, obtint des Lettres de Nobleſſe au mois d'Août 1587, par Lettres enregiſtrées dans les Archives du Roi en Provence, le 22 Octobre 1668. Il teſta le 27 Août 1617, & laiſſa de *Marguerite d'Amphoux*, ſa femme :

1. François, qui ſuit.

2. Et Guillaume, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon frere.

II. François d'Avignon, II du nom, épouſa *Jeanne de Bœuf*, par contrat du 2 Septembre 1624. Il teſta le 30 Octobre 1661, & laiſſa de ſon mariage,

III. François d'Avignon, III du nom, marié avec *Jeanne Antonelles*, dont,

IV. Antoine d'Avignon, qui a laiſſé de ſon mariage avec *Jeanne d'Arlatan :*

1. Joseph-François, qui ſuit.

2. Jacques, mort jeune au ſervice du Roi.

Digitized by Google

3. Et JACQUES-AMBROISE, rapporté après son aîné.

IV. JACQUES-FRANÇOIS D'AVIGNON, hérita de son oncle maternel, *Trophime d'Arlatan*, ancien Lieutenant de Roi de la ville de Berg Saint-Vinox, qui s'étoit retiré du service, de la Terre & Seigneurie de Malijai. Il épousa, en 1750, *Marie-Salomé de Broglie*, sœur de *Joseph-Amédée de Broglie*, Evêque d'Angoulême.

V. JACQUES-AMBROISE, son frere, ancien Capitaine dans le Régiment Royal Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, Sénéchal de Provence au département d'Arles, & Lieutenant de MM. les Maréchaux de France, a épousé, en 1756, *Marie-Fleurie de Saxi*, Marquise d'Anduze, héritiere de cette famille.

SECONDE BRANCHE.

II. GUILLAUME D'AVIGNON, fils cadet de FRANÇOIS, I du nom, & de *Marguerite d'Amphouse*, épousa *Melchione de Varadier*, Dame de Gaubert, dont

III. GUILLAUME, II de nom, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur des Villes de Salins & du Pont-de-Larche, Major des Gardes du Corps du Roi, & Cordon rouge, mort sans alliance.

III. *N.*..... mort Lieutenant du Roi de la ville de Givay, où il a épousé *N.*... dont on ignore le nom. Il en a eu un fils actuellement au service.

Les armes : *d'azur, a 3 aiglettes d'or, 2 & 1.*

AVIS : on trouve dans *Moréri* que cet Ordre commença à se former en 1162, sous le régne d'ALPHONSE I, par quelques Gentilshommes qui s'étoient ligués, pour repousser les Infidèles. Les nouveaux Chevaliers embrasserent l'Ordre de Cîteaux, dont ils portoient aussi l'habit. SANCHE I leur donna, en 1181, quelques terres. Le Pape INNOCENT III, les confirma dans leur Ordre en 1204. Cet Ordre s'affermit toujours de plus en plus, jusqu'en 1550, que la grande maîtrise fut unie à la couronne de Portugal, & les Rois en disposent à leur gré.

LOUIS DE PORTUGAL-D'ALENCASTRO, III du nom, fils de GEORGES, bâtard de Portugal, & de *Béatrix de Mello*, fut Grand-Commandeur de l'Ordre d'*Avis*, dignité qu'il transmit à sa postérité jusqu'à la cinquieme génération, que cette branche s'est éteinte.

Les Grands-Commandeurs de cet Ordre portoient les armes *d'or, à la croix fleurdelisée de sinople, accompagnée en pointe de deux oiseaux affrontés de sable.*

— AULE (DE L'), ancienne famille de Salins, éteinte dans le XV siécle, & qui s'est fondue dans celle d'*Eternoz*, par le mariage de GUILLEMETTE DE L'AULE, avec *Jean d'Eternoz*, qui vivoit en 1465.

AULEDE : PIERRE D'AULEDE, Ecuyer, Seigneur du Cros & Castelmoron, co-Seigneur de Podensac, épousa, le 22 Novembre 1534, *Jeanne de*

Digitized by Google

Milhac, & fit ſon teſtament au lieu de Caſtelmoron, le 14 Août 1545.

Louis-Bertrand d'Aulede, un de ſes deſcendans, Ecuyer, Seigneur de la Maiſon noble de *Pardaillan*, Diocèſe d'Auch, épouſa, le 15 Juillet 1706, *Jeanne Blondel-de-Joigny de-Bellebrune*, fille de *Claude-Charles Blondel-de-Joigny-de-Bellebrune*, Ecuyer, Seigneur de Belluc en Caſaguais, & de *Marie Ferrand*. De ce mariage naquit, le 14 Juin 1716, Louis-Julie-Delphin d'Aulede, reçu Page du Roi dans ſa grande Ecurie, le 21 Décembre 1731, ſur les preuves de ſa nobleſſe.

Les armes : *d'argent, à un lion de ſable, langué, onglé & couronné de gueules, & une bordure de ſable chargée de onze beſans d'or.*

* AULTRI, Prévôté & Châtellenie érigée en Baronnie, par Lettres du mois de Février 1613, enregiſtrées en Parlement & en la Chambre des Comptes, les 5 & 27 Janvier 1624, en faveur de *Jean* de *Genicourt*, Vicomte de Levignem & de Betz, Seigneur de Condé, Grand-Ham, Oncheri, Conſeiller d'État, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, avec la permiſſion de porter le nom d'*Aultri*, dont il prit les armes. Il étoit fils de *Jean Vincent*, Ecuyer, Seigneur de Genicourt, d'Aultri, de Doncourt, &c. Auditeur des Comptes, Préſident de Barois, & d'*Alix* de *l'Eſcamouſier*. Le Baron d'Aultri épouſa en premiere noces *Claudine Merlin*, ſœur de *Louiſe*, mariée à *François d'Anglure*, Seigneur de Guignonville, & d'*Antoinette*, femme de *René de Stainville*, Seigneur de Sorci; en ſecondes nôces, le 10 Avril 1627, *Françoiſe de Malin-de-Lux*, fille d'*Edme*, Chevalier des Ordres du Roi; ſon fils aîné Pompone, Baron d'Aultri, né du premier lit, mourut au camp devant la Rochelle, & eut pour héritier ſon frere conſanguin Charles d'Aultri, marié le 26 Juin 1667, avec *Louiſe-Marie de Savigny-d'Anglure*, Dame de Rone. De ce mariage naquit Marc Antoine d'Aultri-de-Rone, Page du Roi en 1687.

Les armes.....

*—AUMALE. Terre & Seigneurie dans la haute Normandie, Diocèſe de Rouen, qui étoit poſſédée avec le titre de Comté, vers l'an 1090, par *Eudes* de Champagne, fils de *Henri*, ſurnommé *Etienne*, Comte de Troyes & de Meaux. Philippe-Auguste donna le Comté d'Aumale à *Renaud* de *Dammartin*, Comte de Ponthieu, par ſa femme *Marie-Jeanne de Dammartin*. Leur fille & héritiere, morte le 16 Mars 1278, épouſa Ferdinand III, dit *le Saint*, Roi de Caſtille, auteur de la troiſieme race des Comtes d'Aumale. Blanche de Caſtille, fille aînée de Jean II, arriere-petit fils de Ferdinand III, porta le Comté d'Aumale à ſon mari *Jean*, Comte *de Harcourt*. *Marie de Harcourt*, héritiere de *Jean de Harcourt*, VIII du nom, treizieme Comte d'Aumale, laiſſa d'*Antoine de Lorraine*, Comte de Vaudémont, *René II*, Duc de Lorraine, qui fut Comte d'Aumale. *Claude de Lorraine*, I du nom, Duc de Guiſe, ſon fils puîné, eut en partage le Comté d'Aumale. *Claude de Lorraine*, II du nom, troiſieme fils de *Claude I*, fut créé Duc d'Aumale en 1547. *Anne de Lorraine*, ſa ſœur & ſon héritiere, porta le Duché d'Aumale à ſon mari *Henri de*

Digitized by Google

Savoye, Duc de Nemours. *Marie-Jeanne-Baptiſte de Savoye-Nemours*; veuve de *Charles Emmanuel II*, Duc de Savoye, vendit le Duché d'Aumale à LOUIS-AUGUSTE DE BOURBON, Duc du Maine, légitimé de France, en faveur duquel la Duché-Pairie d'Aumale fut établie par Lettres du mois de Juin 1695. Ce Prince eſt mort le 14 Mai 1736.

— AUMALE, ancienne Maiſon de Picardie, qui a formé pluſieurs branches; ſçavoir les Seigneurs de *Queſnoy*, les Vicomtes du *Mont-Notre-Dame*, les Seigneurs de *Moreuil*, de *Balaſtre*, de *Bugny*, d'*Ivrencheux*, de *Haucourt*, de *la Horgne*, de *Gondreville*, & de *Nampſel*.

On trouve JEAN D'AUMALE, Seigneur d'Herſelines, près de Gamaches, qui ſe rendit, en 1339, avec *Aleaume de Rouvrei*, ſon Ecuyer, de la Terre d'Herſelines à Lille en Flandres, pour ſervir le Roi, ſous *Raoul de Brienne*, Comte d'Eu & de Guines, Connétable de France, & fut un des principaux Seigneurs qui ſe jetterent dans la ville de Tournay pour la défendre contre les Anglois.

MERI ou EMERI D'AUMALE, Seigneur d'Herſelines, d'Hondrechies, d'Hocquincourt & de Balincourt, depuis lequel on a une filiation ſuivie, fut marié avec *Jeanne d'Epagny*, Dame d'Epagny, de la Blanchemaiſon, de Riencourt, du Queſnoy, de Chavigny-le-Sourd & de Bezard-lès-Soiſſons, fille & héritiere de *Baudouin*, Seigneur d'Epagny. Il mourut l'an 1425, laiſſant pour fils unique

JEAN D'AUMALE, I du nom, Chevalier, Seigneur d'Epagny, du Queſnoy, d'Hondrechies, d'Herſelines, de Chavigny & de Bouillencourt, qui épouſa *Jeanne de Moreuil*, de la Maiſon de *Moreuil-Soiſſons*, Vicomteſſe du Mont-Notre-Dame près la Fère en Tardenois, & Dame de Wiencourt, de Haucourt, de Romicourt, de Fontaine-Notre-Dame, de Leſdain & de Montorcham, fille de *Bernard de Moreuil*, Vicomte du Mont-Notre-Dame, &c. Il mourut le 21 Novembre 1469, laiſſant cinq enfans de *Jeanne de Moreuil*, qui ſe remaria à *N.... de Hennin-de-Boſſut*, Chevalier, Seigneur d'Autreches. Les enfans furent, entr'autres :

1. JEAN, II du nom, qui ſuit.

2. Et GUILLAUME, Seigneur de Fontaine-Notre-Dame, auteur de la branche des Seigneurs de *Nampſel*. Il étoit biſayeul de CATHERIN D'AUMALE, Seigneur de Nampſel, Capitaine-Lieutenant des Cent-Suiſſes de la Garde du Roi, & Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, pere, par ſa femme *Louiſe Hotman-de-Mortefontaine*, de cinq enfans; ſçavoir, deux garçons & trois filles. L'aîné fut tué devant Romigni; on ignore la poſtérité du ſecond, nommé JEAN.

JEAN D'AUMALE, II du nom, Vicomte du Mont-Notre-Dame, Seigneur du Queſnoy, de Branges, de Leſdain, &c. mourut le 24 Juillet 1528. Il avoit été marié, par contrat du 15 Février 1491, avec *Jeanne de Raſſe*, fille de *Jean de Raſſe*, Seigneur de Rieu-ſur-Oiſe, & de *Claudine Mauchevalier*, Dame de Haucourt, près Saint-Quentin, & de Chignoles en Santerre. De ce mariage ſont ſortis, quatre enfans, entr'autres :

1. PHILIPPE, qui ſuit.

Digitized by Google

2. Et CHARLES, qui a formé la branche des Seigneurs de *Haucourt*, rapportée ci-après.

PHILIPPE D'AUMALE, I du nom, Vicomte du Mont-Notre-Dame, &c. eut pour femme *Madelene de Villiers-l'Iſle-Adam*, niéce de *Philippe de Villiers*, Grand-Maître de Rhodes. Elle le rendit pere de :

1. LOUIS, qui ſuit.

2. Et FRANÇOIS, auteur de la branche des Seigneurs du Queſnoy, rapportée ci-après.

LOUIS D'AUMALE, Vicomte du Mont-Notre-Dame, Seigneur de Châtillon-ſur-Marne, de Vallengoujart, &c. fut, ſucceſſivement, Pannetier ordinaire de CHARLES, Duc d'Orléans, en 1541, Ecuyer d'Ecurie du Roi HENRI II, ſon Pannetier ordinaire par Lettres du 6 Août 1547, conſeiller & Chambellan de ce Prince, Ecuyer-Tranchant du Duc d'Orléans, puis Capitaine de cent Hommes-d'Armes, Lieutenant d'une Compagnie de cinquante Lanciers des Ordonnances du Roi, & Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel. Il vendit, le 20 Septembre 1550, au Connétable *Anne de Montmorenci*, la moitié de la Terre & Seigneurie de Vallengoujart, mouvante de la Seigneurie de l'Iſle-Adam.

Il n'eut qu'un fils unique d'*Antoinette d'Anglebermer*, ſa femme, nommé

JACQUES D'AUMALE, mort ſans enfans de ſon mariage accordé, en 1584, avec *Marie de Boſſut*.

Branche des Seigneurs DU QUESNOY.

FRANÇOIS-D'AUMALE, I du nom, ſecond fils de PHILIPPE, & de *Madelene de Villiers-de-l'Iſle-Adam*, Seigneur du Queſnoy, de Boiſraut, de Boubers, de Linieres & du Sauchot, fit hommage, en 1547, de la Seigneurie du Queſnoy à *Jean de Melun*, Vicomte de Gand. Il épouſa, en 1548, *Michelle de Bayencourt*, veuve de *Gabriel de Montmorenci*, Seigneur de Bours, & fille d'*Antoine de Bayencourt*, Seigneur de Bouchavanne, Gouverneur de Dourlens, & de *Jeanne de Câlonne-de-Courtebonne*. De ce mariage naquirent :

1. FRANÇOIS, qui ſuit.

2. Et GABRIEL, auteur de la branche des Seigneurs de *Balaſtre*, Vicomtes du Mont-Notre-Dame, rapportée ci-après.

FRANÇOIS D'AUMALE, II du nom, Seigneur du Queſnoy, de Boubers, de Boiſraut, &c. fut marié, par contrat du 27 Octobre 1563, à *Michelle de Gadimez*, dont il eut douze enfans, entr'autres,

JEAN D'AUMALE, III du nom, Seigneur de Queſnoy, de Boiſraut, & Vicomte du Mont-Notre-Dame, allié, par contrat du 29 Février 1620, à *Louiſe de Cajac*, fille de *Jean de Cajac*, Seigneur de Canin, Lieutenant au Gouvernement de la Ville de Calais, mere de douze enfans; ſçavoir, ſix garçons & ſix filles, dont cinq Religieuſes : les garçons furent, entr'autres,

1. CHARLES, Seigneur du Queſnoy, de Vaudricourt, du Verger,

Digitized by Google

de Bellengliſe, de Cantigni, de Boiſraut & de Rieu, marié, en 1672, avec *Eléonore-Henriette de Saint-Juſt*, Dame & Chanoineſſe de Remiremont, dont il n'a eu que deux filles.

2. Et JACQUES, qui ſuit, chef & auteur de la branche des Seigneurs de *Moreuil* & de *Martin*, dont on va parler.

Branche des Seigneurs DE MOREUIL & DE MARTIN.

JACQUES D'AUMALE, Seigneur de Moreuil, &c. quatrieme fils de JEAN, III du nom, & de *Louiſe de Cujac*, fut maintenu dans ſon ancienne nobleſſe, par ordonnance de M. l'Intendant de la Généralité d'Amiens, du 31 Janvier 1699. Il mourut en 1708, laiſſant ſept enfans de ſon mariage accordé avec *Suſanne de Courcelles*, entr'autres,

1. JACQUES-ANTOINE, qui ſuit.

2. & CHARLES qui a fait la Branche des Seigneurs de *Moreuil*, de *Lieven* & du *Charmel*, rapportée ci-après.

JACQUES-ANTOINE D'AUMALE, Seigneur de Martin en Champagne, de Ham, & du Petit-Bois, né le 16 Juillet 1685, fut ſucceſſivement Lieutenant d'Infanterie dans le Régiment de Berry, le 3 Janvier 1703; Capitaine dans le même Régiment, le 2 Mai 1706; Sous-Lieutenant aux Gardes Françoiſes, Chevalier de Saint-Louis en 1718, & Colonel réformé dans le Régiment de Poitou, le 27 Juillet 1720. De ſon mariage, accordé, le 23 Janvier de cette derniere année, avec *Henriette-Françoiſe de Polaſtron-de-la-Hilliere*, fille de *Louis-Jacques de Polaſtron-de-la-Hilliere*, Brigadier des Armées du Roi, & de *Françoiſe de Chaſtenet-de-Puyſegur*, ſœur du Maréchal de France, de ce nom, ſont iſſus douze enfans, dont quatre ſont morts en bas âge; ceux qui vivent ſont,

1. JACQUES-LOUIS, né le 5 Septembre 1726.

2. JEANNE-HENRIETTE, née le 15 Décembre 1720.

3. LOUISE-VICTOIRE, née le 22 Octobre 1720 reçue à Saint-Cyr le 11 Septembre 1736.

4. ANNE-FERDINANDE, née le 21 Avril 1730.

5. FRANÇOISE-FÉLICITÉ, née le 29 Septembre 1731, reçue à Saint-Cyr le 26 Février 1739.

6. MARIE-HENRIETTE-EDOUARDE-ROSALIE, née le 2 Mars 1733, reçue à Saint-Cyr le 30 Décembre 1740.

7. MARIE-ANGELIQUE-AUGUSTINE-ARMANDE, née le 23 Mai 1735.

8. Et CHARLOTTE-DENISE-LOUISE-PAULINE, née le 3 Juin 1738.

Branche des Seigneurs DE MOREUIL, DE LIEVEN, & DU CHARMEL.

CHARLES D'AUMALE, Seigneur de Moreuil, de Lieven en Artois, & du Charmel en Soiſſonnois, fils puîné de JACQUES, Seigneur de Moreuil, & de *Suſanne de Courcelles*, naquit le 28 Octobre 1688. Il fut reçu, au mois de Décembre 1706, Chevalier des Ordres de Notre-Dame-du-Mont-Carmel & de Saint-Lazare-de-Jéruſalem, Commandeur de Daudeville, près de Dieppe en 1710. Il a été ſucceſſivement Capitaine

Digitized by Google

taine dans le Régiment de Navarre, Ingénieur en chef à Hesdin, Chevalier de Saint-Louis, étoit en 1752, Directeur des fortifications des Places de Lorraine & de la Sarre, & des Trois-Evêchés. Il a commandé tous les Ingénieurs dans l'armée de Baviere en 1742, & dans celle d'Alsace en 1743. De son mariage, accordé le 20 Juillet 1717, avec *Marie-Marguerite-Josephe de Blocquet-de-Croix*, fille de *René-Antoine de Blocquet-de-Croix*, Seigneur de Wismes, de Lieven, de Naves, &c. & d'*Antoinette-Gabrielle Bouquet*, Dame de la Serre; il fut fait Brigadier le 2 Mai 1744, Maréchal-de-Camp le 2 Mai 1745, Lieutenant-Général le 1 Janvier 1748. Il est mort Commandeur de Saint-Louis & Gouverneur d'Arras, en Juillet 1750, & sa femme est morte dans la même ville le 3 Mars 1762.

1. ADRIEN-ALEXANDRE-GABRIEL, né en 1719, mort en Bohême en 1742, dans l'Armée commandée par M. le Maréchal de *Broglie*.

2. CHARLES-FRANÇOIS-MARIE, Comte d'Aumale, né le 19 Juillet 1723, nommé Ingénieur ordinaire du Roi le 1 Janvier 1740, Colonel dans le Corps Royal de l'Artillerie, marié, le 13 Août 1756, avec *Genevieve de Colincourt*, veuve de *Benoît de la Verde-des-Valons*, Colonel d'Infanterie, Directeur des fortifications du Cambrésis.

3. AMABLE-JOSEPH, né le 21 Mars 1730.

4. LOUIS-STANISLAS, né le 6 Septembre 1734.

5. AMABLE-FRANÇOIS, mort en bas âge.

6. MARIE-MARGUERITE-CHARLOTTE, morte à Saint-Cyr en 1735.

7. MARIE-SOPHIE, morte jeune.

8. ISABELLE-MARIE-MAXIMILIENNE, morte en 1729.

9. SCHOLASTIQUE-FLORENCE, née le 29 Mars 1722, reçue à Saint-Cyr, le 28 Août 1732.

10. MARIE-FÉLICITÉ, née le 6 Mai 1726.

11. Et SOPHIE-GABRIELLE, née le 22 Septembre 1736.

Branche des Seigneurs DE BALASTRE, Vicomtès du Mont-Notre-Dame.

GABRIEL D'AUMALE, Seigneur de Chaussoy, de Montcler, de Glagelois & de Ripot, second fils de FRANÇOIS, I du nom, Seigneur du Quesnoy, & de *Michelle de Bayencourt*, partagea avec FRANÇOIS D'AUMALE, son frere aîné, les biens de leurs pere & mere, le 31 Janvier 1577. Il épousa, le 27 Février 1581, *Catherine de Paillart*, Dame de Balastre & de Bugny, dont naquirent, entr'autres enfans,

1. PHILIPPE, qui suit.

2. Et ANTOINE, auteur de la branche des Seigneurs de *Bugny* & d'*Ivrencheux*, mentionné ci-après.

PHILIPPE D'AUMALE, II du nom, Seigneur de Balastre, mourut le 7 Avril 1632, laissant plusieurs enfans de son mariage, accordé en 1620, avec *Marie de la Fons*; entr'autres,

LOUIS D'AUMALE, I du nom, Seigneur de Balastre, & Vicomte du Mont-Notre-Dame, marié, le 9 Octobre 1655, avec *Madelene du Clozel*, fille de *Louis du Clozel*, Seigneur de Voisins près de Noyon, de Hodancourt, de Feuquerais, &c. & mere, entr'autres, de

Digitized by Google

Louis d'Aumale, II du nom, Seigneur de Balaſtre, de Saint-Mandé, & de Voiſins, Vicomte du Mont-Notre-Dame, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de *Furſtemberg* en 1689, qui fut marié deux fois, 1°. le 16 Novembre 1673, avec *Michelle-Elizabeth d'Harzillemont*, fille unique de *François d'Harzillemont*, Seigneur de Brange, de Loupeigne, &c.; 2°. le 21 Décembre 1689, avec *Marie-Charlotte Doucet*, veuve de *Chriſtophe d'Harzillemont*, Seigneur de Loupeigne, & fille de *Henri Doucet*, Seigneur de Bourg-Comin, Brigadier des Armées du Roi.

Du premier lit, ſont iſſus neuf enfans; entr'autres,

1. Michel, qui ſuit.
2. Pierre, né le 7 Août 1675.
3. Marie-Louise, née le 10 Février 1683, mariée en 1700, avec *Françoiſe de Boubers*, Seigneur de Vaugenlieu.

Et du ſecond lit :

4. Louis-Charles.
5. Un autre Louis-Charles.
6. Jean-Baptiste.
7. Marie-Charlotte.
8. Marie-Louise.
9. Et Françoise, née le 24 Février 1703, reçue à Saint-Cyr en 1714.

Michel d'Aumale, Seigneur de Brange, de Ban-Saint-Georges, de Leſcouettes, & des Boulaux, Vicomte du Mont-Notre-Dame, né le 24 Décembre 1676, épouſa, par contrat du 3 Juin 1718, *Marie-Anne Oudan*, fille de *Nicolas Oudan*, Seigneur de Montmarſon, & de Gribonval, & de *Marguerite-Thérèſe Fagnier-de-Vienne*. Leurs enfans ſont :

1. Louis-Michel-François, Vicomte du Mont-Notre-Dame, né le 4 Mars 1722. D'abord Garde de la Marine au département de Rochefort, puis Lieutenant dans le Régiment de Vermandois.
2. Louise-Thérese, née le 17 Avril 1720, reçue à Saint-Cyr le 24 Avril 1729.
3. Marie-Charlotte, baptiſée le 12 Mars 1721, Religieuſe à l'Abbaye de Gomer-Fontaine.
4, 5 & 6. Trois autres filles.

Branche des Seigneurs de Bugny & d'Ivrencheux.

Antoine d'Aumale, Ecuyer, Seigneur de Bugny & de la Folie, ſecond fils de Gabriel, Seigneur de Chauſſoy, & de *Catherine de Paillart*, fut maintenu dans ſa nobleſſe par Sentence des Elus de Crépy, du 5 Septembre 1634. Il eut une commiſſion de Capitaine de cent hommes de pied, le 28 Février 1638.

Claude d'Aumale, ſon fils, Seigneur d'Ivrencheux & du fief de Bugny, fut marié, par contrat du 12 Avril 1652, avec *Jeanne Blondel* dont ſortit, entr'autres enfans,

André d'Aumale, Seigneur d'Ivrencheux & de Bugny, Capitaine dans le Régiment de *Vaucelles*, par Commiſſion du 20 Septembre 1710, qui épouſa, par contrat du 30 Août 1692, *Marguerite Hè-*

Digitized by Google

mart, fille de *Jean-Baptiſte Hémart*, Ecuyer, Seigneur de Brevillers, de Nauroy & de Boismidi, Gentilhomme de la Chambre de feu M. le Duc d'Orléans. De ce mariage ſont iſſus, entr'autres enfans,

1. JEAN-BAPTISTE-ANDRÉ, qui ſuit.
2. CLAUDE-ALEXANDRE, né le 21 Mars 1702.
3. Et MARC-ANTOINE, né le 11 Juin 1703.

JEAN-BAPTISTE-ANDRÉ D'AUMALE, Seigneur d'Ivrencheux & de Bugny, né le 17 Juillet 1694, fut Capitaine de Milices dans le Régiment d'*Arreſt* en 1710. Il épouſa, le 26 Octobre 1727, *Louiſe-Claire Fournel*, fille de *Louis-Alexandre Fournel*, Seigneur de Courcelles, Commiſſaire Provincial de l'Artillerie de France, dont ſont iſſus,

1. CHARLES-LOUIS-ANDRÉ D'IVRENCHEUX, né le 2 Septembre 1728.
2. ALEXANDRE-FRANÇOIS, né le 21 Mars 1730.
3. CHARLES-JOSEPH, né le 11 Juillet 1732.
4. Et LOUISE-CLAIRE, née le 2 Juin 1735.

Branche des Seigneurs DE *HAUCOURT.*

CHARLES D'AUMALE, troiſieme fils de JEAN, II du nom, Vicomte du Mont-Notre-Dame, & de *Jeanne Raſſe*, fut Seigneur de Haucourt, de Rieu & de Chignoles, & Homme-d'armes de la Compagnie du Comte de *Dammartin*. De ſon mariage accordé avec *Antoinette de Pardieu*, Dame des Marais, naquit

PHILIPPE D'AUMALE, Seigneur de Haucourt, de Rieu & de Chignoles, tué au Siége de Boulogne en 1528, à l'âge de vingt-deux ans. *Antoinette de Hangeſt*, ſa femme, le rendit pere de

NICOLAS D'AUMALE, Ecuyer, Seigneur de Haucourt, de Marcella-Cave, de Courtemanche, de Rieu, de Terrigny & de Chignoles, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Lieutenant de la Compagnie de Gendarmes du Prince de Condé, & ſon premier Chambellan; lequel comparut au rang des Nobles à la rédaction de la coutume du Gouvernement de Peronne, Montdidier & Roye, le 15 Septembre 1567. De ſon mariage, accordé en 1570, avec *Charlotte Gaillard*, fille de *Michel Gaillard*, Seigneur de Longjumeau, de Chilli & du Faget, Pannetier ordinaire du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre, ſont iſſus huit enfans, entr'autres,

1. DANIEL, qui ſuit.
2. BENJAMIN, qui a fait la branche des Seigneurs de *la Horgne*.
3. Et PAUL, auteur des Seigneurs de la branche de *Gondreville*, éteinte dans LOUIS D'AUMALE ſon fils, Seigneur de Gondreville, qui n'a eu qu'une fille *de Jeanne du Pas-de-Feuquieres*, ſa femme, fille du Lieutenant-Général des Armées du Roi, de ce nom, & Gouverneur des Ville & Citadelle de Verdun.

DANIEL D'AUMALE, Seigneur de Haucourt, premier Chambellan de HENRI de BOURBON, Prince de Condé, épouſa, en 1607, *Françoiſe de Saint-Paul*, fille de *Claude de Saint-Paul*, Seigneur de Vaillieres,

Digitized by Google

de Villiers-Outreau, de Gennes, &c. dont il eut ſept enfans, entr'autres,

1. PHILIPPE-NICOLAS, qui ſuit.

2. Et SUSANNE, mariée avec *Fréderic de Schomberg*, Comte de Schomberg & de l'Empire, Grand de Portugal & Maréchal de France.

PHILIPPE-NICOLAS D'AUMALE, *appellé le Marquis de Haucourt*, Seigneur de Gennes, de Villiers-Outreau & de Montdétour, ſe retira en Hollande, à cauſe de la Religion prétendue réformée; où il épouſa *Anne de Cuick-Mierop*, fille de l'Intendant de Hollande, dont il a eu ſept enfans, qui ſont:

1. JACQUES, qui ſuit.

2 & 3. JOACHIM-DANIEL & CHARLES-LOUIS.

4 & 5. CHARLES-JACOB & CORNELIE-CHARLES.

6. SOPHIE-CHARLOTTE, femme de *Fréderic de Noyelles*, Comte de Noyelles, Brigadier d'Infanterie au ſervice des Etats-Généraux.

7. Et AMARANTE-CORNELIE.

JACQUES D'AUMALE, appellé, comme ſon pere, *le Marquis de Haucourt*, ſe maria avec *Civile-Suzanne*, Baronne de *Tour-ſur-Marne*. De ce Mariage ſont nés,

1. JACOB DE HAUCOURT.

2 & 3. CHARLES & PHILIPPE.

4 & 5. FRÉDERIC & CHARLES.

Les armes: *d'argent, à une bande de gueules, chargée de trois beſans d'or.*

—AUMONT: l'origine de cette illuſtre Maiſon ſe perd dans l'obſcurité des tems. Une vieille Chronique du Haynault, les Antiquités de la Ville de Mons, & d'autres Villes de Flandres; l'Hiſtoire de Cambrai, les Archives de l'Abbaye d'Anchain, près Douay en Flandres, apprennent que MALGAIRE, Sire ou Seigneur d'AUMONT, épouſa *Waudrude*, Comteſſe de Haynault, & que dans ſa Terre d'Aumont, au Pays de Haynault, il fonda une Abbaye de ſon nom même; qu'en 1076, parmi les Chevaliers qui furent admis aux Tournois d'Anchain, honneurs qui ne s'accordoient alors qu'à ceux qui prouvoient des deux côtés les ſeize quartiers de nobleſſe, il eſt parlé honorablement de PHILIPPE D'AUMONT.

L'Abbaye de Reſſuns, ou Reſſons, Ordre de Prémontrés, dans le Diocèſe de Rouen, reconnoît les Seigneurs d'Aumont pour ſes principaux fondateurs. On y voit leurs tombeaux. JEAN, Abbé de Reſſuns, vivoit en 1150; ce qui prouve que cette Abbaye eſt des plus anciennes. La ſuite la plus ſûre des Seigneurs d'Aumont, ſe prend depuis,

I. JEAN, I du nom, Sire d'AUMONT, qui vivoit en 1248, & laiſſa de *Mabille*, ſa femme,

II. JEAN, II du nom, Sire d'AUMONT, qui étoit mort en 1300, & laiſſa, entr'autres enfans, d'*Iſabelle* ſa femme,

III. Jean, III du nom, Sire d'AUMONT, Ecuyer, Sergent-d'Armes du Roi, qui ſe trouva à la bataille de Caſſel, en 1328; en l'Oſt de

Digitized by Google

Tournai, en 1339; en ceux de Vironfoſſe & de Bouvines en 1340, où il fut fait Chevalier : il étoit mort en 1358, ayant eu, entr'autres enfans, d'*Agnès*, dite *Jeanne Baillif*,

IV. PIERRE, I du nom, Sire d'AUMONT, de Bertecourt, &c. Conſeiller & Chambellan des Rois JEAN, & CHARLES V, qui mourut le 10 Avril 1381, laiſſant, entr'autres enfans, de *Jeanne du Delouge*, qui fut Gouvernante du Roi CHARLES VI,

V. PIERRE, II du nom, dit *Hutin*, Sire d'AUMONT, porte-Oriflamme de France, mort le 13 Mars 1413, après avoir porté les armes plus de quarante ans; qui épouſa :

1°. *Marguerite de Beauvais*, Dame de Rémaugis, fille de *Colart*, Châtelain de Beauvais, & de *Marguerite de Roye*, dont il n'eut point d'enfans.

2°. *Jacqueline de Châtillon*, Dame de Cramoiſi, fille de *Jean de Châtillon*, Seigneur de Gandelus, Souverain, Maître-d'Hôtel du Roi, & de *Jeanne de Sancerre*, ſa troiſieme femme.

3°. *Jeanne de Mello*, Dame de Cléri, Chappes, Poliſi, &c. fille de *Guy de Mello*, Seigneur de Givri, &c. & d'*Agnès*, Dame de Cléri.

Il eut de ſa ſeconde femme :

1. PIERRE D'AUMONT, Seigneur de Cramoiſi, qui, de *Claude de Grancei*, fille de *Robert*, Seigneur de Courcelles, n'eut qu'une fille, nommée MARGUERITE, mariée à *N....* Seigneur d'*Aigremont*.

2. JEAN D'AUMONT, Chambellan du Roi, mort à la bataille de Nicopolis, en Hongrie, en 1396.

De ſa troiſieme femme ſortirent :

3. JEAN, IV. du nom, Sire d'AUMONT, qui ſuit.

4. JEANNE D'AUMONT, femme de *Louis de Mello*, Seigneur de Saint-Priſe, &c.

5. MARIE, alliée à *Arnoul de Grave*, Seigneur d'Eſcornais, morte en 1463.

6. BLANCHE, mariée, 1°. à *Jacques le Brun*, Seigneur de Paloiſeau. 2°. à *Gilles de Gamaches*, Chambellan du Roi. 3°. à *Pierre du Fay*, Seigneur de Montchevreuil.

7. CATHERINE, mariée à *Jacques de Soyecourt*, Seigneur de Sains, dont elle n'eut point d'enfans.

8. Et N... Dame de Séans & de Montreuil.

VI. JEAN, IV du nom, dit *Hutin*, Sire d'AUMONT, de Chars, de Chappes, Échanſon du Roi, mourut à la journée d'Azincourt, en 1415, il avoit épouſé, en 1405, *Yolande de Château-Villain*, ſeconde fille & héritiere de *Jean de Château-Villain*, IV du nom, Seigneur du Thil & de Marigni, & de *Jeanne de Grancei*, dont il eut, entr'autres enfans :

VII. JACQUES, Sire d'AUMONT, de Méru, de Chappes, &c. Conſeiller, Chambellan de PHILIPPE-*le-Bon*, Duc de Bourgogne, vivant en 1456, qui épouſa *Catherine*, Dame d'Eſtrabonne & de Nolai, fille aînée de

Digitized by Google

Guillaume, Seigneur d'Eſtrabonne, & de Nolai, & de *Marguerite de Rougemont*, dont il eut :

1. JEAN, V du nom, qui ſuit.

2. FERRI, Seigneur d'AUMONT, &c. mort en 1526, laiſſant de *Françoiſe de Ferrieres*, fille de *Guillaume*, Seigneur de *Ferrieres*, de Thuri & de Dangu, & de *Jacqueline de Fayet*, Vicomteſſe de *Breteuil*, ANNE, Dame d'AUMONT, Méru, Thuri, &c. mariée en 1522, à *Claude, de Montmorenci*, Baron de Foſſeux, &c.

3. BLANCHE, mariée, en 1477, à *François de Rochechouart*, Seigneur de Chandenier, Sénéchal de Toulouſe, &c.

4. MARGUERITE Dame de Maiſieres, alliée à *Robert de Bautot.*

5. LOUISE, Dame de Chars, mariée 1°. à *François*, Seigneur de *Bouville*; 2°. à *Jacques d'Archiac*, Seigneur d'Availles.

6. Et JEANNE, mariée 1°. à *Gaſpard de Vienne*, Seigneur de Liſtenois; 2°. à *Philibert*, Seigneur de *Saſſenages*, dont elle n'eut point d'enfans.

VIII. JEAN, V du nom, Sire d'AUMONT, Baron de Couches, d'Eſtrabonne, de Nolai, de Chappes, &c. Lieutenant-Général au Gouvernement de Bourgogne, épouſa, en 1480, *Françoiſe de Maillet*, Dame en partie de Châteauroux, fille aînée d'*Hardouin de Maillet*, dit *de la Tour-Landri*, & d'*Antoinette de Chauvigni*, Dame de Châteauroux, dont il eut :

1. & 2. PIERRE & FÉLIX, morts ſans poſtérité. Le premier avoit épouſé, en 1526, *Anne de la Baume*, Dame de la Cour-d'Arrenai, fille de *Marc de la Baume*, Comte de Montrevel, & d'*Anne de Châteauvillain.*

3. Et PIERRE, dit *le Jeune*, qui ſuit.

IX. PIERRE d'AUMONT, III du nom, dit *le Jeune*, Seigneur d'Eſtrabonne, de Cors, Nolai, &c. Chevalier des Ordres du Roi, & Gentilhomme de la Chambre du Roi HENRI II, épouſa, 1°. en 1527 *Françoiſe de Sulli*, fille de *Guyon*, Seigneur de Cors, Romefort, &c. & de *Jeanne Carbonnel*, 2°. *Antoine de Miolans.* Il n'eut point d'enfans de cette derniere femme; il laiſſa de ſa premiere :

1. JEAN, IV du nom, qui ſuit.

2. Et JACQUELINE, mariée, en 1551, à *Yves*, Seigneur d'*Alegre*, &c.

X. JEAN, VI du nom, Sire d'AUMONT, Comte de Châteauroux, &c. Maréchal de France, l'un des plus grands Capitaines de ſon tems, ſervit le Roi dès ſa premiere jeuneſſe, ſuivit le Maréchal de *Briſſac*, en Italie; fut bleſſé en 1557, à la journée de Saint-Quentin, & y reſta Priſonnier; rendit de grands ſervices au Roi dans le Bourbonnois, contre le Duc de *Nemours*, aſſiéga le Château de Comper, à quatre lieues de Rennes, où il mourut des bleſſures qu'il reçut aux deux bras. Il avoit épouſé, 1°. *Antoinette Chabot*, fille de *Philippe*, Comte de Charni & de Buſançois, Amiral de France; 2°. *Françoiſe Robertet*, fille de *Florimond*, Baron d'Alluye, Secrétaire-d'État, & veuve de *Jean Babou*, Seigneur de la Bourdaiſiere, Grand-Maître de l'Artillerie de France, dont il n'eut point d'enfans.

Digitized by Google

Ceux qu'il eut de sa premiere femme furent :

1. René d'Aumont, Gentilhomme de la Chambre du Roi, mort sans alliance, en 1586, à l'âge de dix-huit ans.

2. Antoine, Marquis de Nolai, Baron d'Estrabonne, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Boulogne-sur-Mer, & du Bourbonnois, mort en 1635, âgé de soixante-treize ans, sans laisser de postérité de *Catherine Hurault-de-Chiverni*, veuve de *Virginal d'Escoubleau*, Marquis d'Alluye, Comte de la Chapelle, & fille de *Philippe*, Comte de *Chiverni*, Chancelier de France, morte le 13 Avril 1615, ni de *Louise-Isabelle d'Angennes-Rambouillet*, ses deux femmes.

3. Jacques, qui suit.

4. Françoise, mariée, en 1592, à *René de Rochebaron*, Comte de Berzé.

5. Marie, morte sans alliance.

6. Et Marguerite, alliée à *François de Chesenlon*, Vicomte de Rochebaron.

XI. Jacques d'Aumont, Baron de Chappes, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Prévôt de Paris, mourut le 14 Juillet 1614, laissant de *Charlotte-Catherine de Villequier*, fille unique de *René de Villequier*, Baron de Clairvaux, Chevalier des Ordres du Roi, premier Gentilhomme de sa Chambre, & Gouverneur de Paris, & de *Françoise de la Marck*, sa premiere femme :

1. César, qui suit.

2. Antoine, Duc d'Aumont, rapporté après son frere aîné.

3. Roger, Evêque d'Avranches, mort en 1652.

4. Charles, Marquis d'Aumont, Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort à Spire, d'une blessure qu'il reçut au siége de Landau, en Octobre 1644, à l'âge de trente-huit ans, sans enfans de *Marguerite Hurault-de-Chiverni*, veuve d'*Erasme de Daillon*, Comte de Briançon, & fille de *Henri*, Comte de *Chiverni*, Gouverneur du Pays Chartrain, & de *Marie Gaillard*, sa seconde femme.

5. Jacques-Emmanuel, Seigneur d'Aubigni & de Faye, mort en 1643, laissant de *Susanne de Saint-Aubin*, Dame d'Aubigni & de Faye, fille unique de *Daniel de Saint-Aubin*, Seigneur des mêmes lieux, & de *Louise d'Héricourt*, qu'il avoit épousée en 1632, pour fille unique, Anne-Elisabeth d'Aumont, seconde femme d'*Erard du Châtelet*, Marquis de Thons, Maréchal de Lorraine, morte le 9 Juin 1665.

6. Et Anne, mariée 1°. à *Antoine Poitier*, Seigneur de Sceaux, Secrétaire d'État ; 2°. à *Charles*, Comte de *Lannoy*, Chevalier des Ordres du Roi.

XII. Cesar d'Aumont, Marquis de Clairvaux, Vicomte de la Guerche, &c. Gouverneur de Touraine, dit *le Marquis d'Aumont*, mourut le 20 Avril 1661 ; il avoit épousé 1°. *Renée aux-Espaules*, dite *de Laval*, fille de *René aux-Espaules*, dit *de Laval*, Marquis de Nesles, dont il n'eut point d'enfans ; 2°. *Marie Amelot*, fille de *Jacques*, Seigneur de Carnetin, Président ès Requêtes du Palais, morte en Octobre 1675, dont il eut, outre plusieurs enfans morts jeunes,

Digitized by Google

1. ANNE, mariée à *Gilles Fouquet*, ci-devant premier Ecuyer de la grande Ecurie du Roi.

2. Et CHARLOTTE, morte ſans alliance, le 7 Octobre 1723, âgée de ſoixante-huit ans.

Branche des Ducs D'AUMONT.

XII. ANTOINE D'AUMONT DE ROCHEBARON, Duc d'Aumont, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine des Gardes-du-Corps, Gouverneur de Boulogne, & du Pays Boulonnois; ſervit au ſiége de Montauban, en 1621; fut bleſſé au Combat de l'Iſle de Rhé, en 1627; ſe trouva, l'an 1628, au ſiége de la Rochelle, &, en 1629, à l'attaque du Pas-de-Suze, à la priſe de Courtrai, de Mardick, de Dunkerque, de Lens & de Condé; commanda l'aîle droite à la bataille de Rhétel; ſuivit le Roi en Flandres en 1667, & à ſon retour mourut d'apoplexie. Il avoit épouſé *Catherine Scaron-de-Vaures*, morte le 20 Novembre 1691, dont il eut:

1. LOUIS-MARIE-VICTOR, Duc d'AUMONT, qui ſuit.

2. CHARLES, Abbé d'Uſerches, Longuilliers, &c. mort en 1695.

3. ANNE-ELIZABETH, mariée, en 1661, à *Charles*, Comte de *Broglie*, Gouverneur d'Aveſnes, Lieutenant-Général des Armées du Roi, morte le 27 Février 1717, en ſa ſoixante-dix-huitieme année.

4. Et CATTHERINE-MARIE, Abbeſſe du Pré, au Mans, morte en 1708.

XIII. LOUIS-MARIE-VICTOR D'AUMONT, & de Rochebaron, Duc d'Aumont, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, premier Gentilhomme de ſa Chambre, Gouverneur de Boulogne & du Pays Boulonnois, né le 9 Décembre 1632, mourut ſubitement à Paris, le 19 Mars 1704, en ſa ſoixante-douzieme année; il avoit épouſé 1°. le 21 Novembre 1660, *Madelene-Fare le Tellier*, fille de *Michel le Tellier*, Chancelier de France, Commandeur des Ordres du Roi, morte le 22 Juin 1668, à l'âge de vingt-deux ans; 2°. le 28 Novembre 1669, *Françoiſe-Angélique de la Mothe-Houdancourt*, fille aînée de *Philippe de la Mothe-Houdancourt*, Duc de Cardonne, Maréchal de France, & de *Louiſe de Prie*, Gouvernante des enfans de France, morte le 5 Avril 1711, à l'âge de ſoixante-un ans.

Du premier lit ſont ſortis:

1. N.... d'AUMONT, Marquis de Villequier, né en 1666, mort en 1667.

2. LOUIS, Duc d'AUMONT, qui ſuit.

3. N.... mort jeune, en 1669.

4. MARIE-MADELENE-ELIZABETH-FARE, mariée en 1677, à *Jacques-Louis*, Marquis de *Beringhen*, premier Ecuyer du Roi, Chevalier de ſes Ordres, veuve, le premier Mai 1723, morte le 20 Novembre 1728, âgée de ſoixante-ſix ans, & inhumée aux Feuillans de la rue Saint-Honoré.

5. ANNE-CHARLOTTE, alliée, le 4 Février 1683, à *François-Joſeph*, Marquis de *Créqui*, Lieutenant-Général des Armées du Roi.

Du

Digitized by Google

Du ſecond lit eſt iſſu

6. Louis-François d'Aumont, Marquis de Chapes, Duc d'Humieres, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Compiégne & du Boulonnois, né le 30 Mars 1671, qui s'eſt démit du Gouvernement de Compiégne en faveur du Duc d'Aumont, & eſt mort, à Paris, le 6 Novembre 1751, âgé de quatre-vingt-un ans; il eſt enterré dans l'Egliſe de Saint-Gervais. Il avoit épouſé, le 15 Mai 1690, *Anne-Louiſe-Julie de Crevant*, fille de *Louis de Crevant*, Duc d'Humieres, Maréchal & Grand-Maître de l'Artillerie de France, &c. & de *Louiſe-Antoinette-Thereſe de la Châtre*, à la charge de prendre le nom & les armes d'Humieres; dont il a eu Louis d'Aumont-de-Crevant-d'Humieres, mort en Octobre 1708, âgé de quatre ans, & Louise-Françoise, mariée en Mars 1710, à *Louis-Antoine-Armand de Gramont*, Duc de Gramont, Pair de France. Elle eſt morte le 9 Septembre 1742, âgée de cinquante-un ans.

XIV. Louis, Duc d'Aumont, Pair de France, Marquis de Villequier, Chevalier des Ordres du Roi, premier Gentilhomme de ſa Chambre, Ambaſſadeur Extraordinaire en Angleterre, Gouverneur & Lieutenant-Général du Pays Boulonnois, Gouverneur de Boulogne & Tour-d'Or, Monthulin & Eſtapes, né le 19 Juillet 1667, mourut le 6 Avril 1723, en ſa cinquante-ſixieme année. Il avoit épouſé, le 17 Décembre 1690, *Olimpe de Brouilli*, fille aînée & héritiere d'*Antoine*, Marquis de Piennes, Chevalier des Ordres du Roi, mort le 23 Octobre 1723, en ſa ſoixante-deuxieme année, dont il eut:

1. Louis-Marie, qui ſuit.

2. Et N.... né ſans avoir été nommé, le 9 Décembre 1692, & mort le 5 Octobre 1702.

XV. Louis-Marie, Duc d'Aumont, Pair de France, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, Gouverneur de la Ville & Citadelle de Boulogne, &c. né le 26 Septembre 1691, mourut le 5 Novembre 1723, âgé de trente-deux ans. Il avoit épouſé, le 3 Juillet 1708, *Catherine de Guiſcard*, fille unique de *Louis*, Comte de la Bourlie, Chevalier des Ordres du Roi, &c. & d'*Angélique-Elizabeth de Langlée*, morte le 9 Juillet 1723, en ſa trente-cinquiéme année; dont il eut:

1. Louis-Marie-Augustin, qui ſuit.

2. Marie-Louis-Hippolite, Marquis de Chapes, né le 17 Août 1711, mort le 2 Août 1720, en ſa neuvieme année

3. Et Nicolas-Olimpe, Chevalier non Profès de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, mort le 28 Novembre 1724, dans la dixiéme année de ſon âge.

XVI. Louis-Marie-Augustin, Duc d'Aumont, Pair de France, premier Gentilhomme de la Chambre, Chevalier des Ordres, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur du Boulonnois, ci-devant Gouverneur de Compiégne & de Montreuil, né le 8 Aout 1709, veuf,

Digitized by Google

du premier Octobre 1753, de *Victoire-Félicité de Durfort-Duras*, qu'il avoit épouſée le 29 Avril 1727, dont :

1. Louis-Marie-Guy, Maréchal-de-Camp, né le 5 Août 1732, Duc de Mazarin, par ſon mariage du 2 Décembre 1757, avec *Louiſe de Durfort-Duras*, née le premier Septembre 1735, dont une fille.

2. Louis-Alexandre-Céleste, titré *Duc de Villequier*, né le 14 Août 1736, Gentilhomme de la Chambre (ſerment prêté le 12 Avril 1762) & Gouverneur, en ſurvivance de ſon pere, du Boulonnois, en Août 1770, marié le 25 Janvier 1759, contrat ſigné le 21, & veuf le 14 Juin 1768, avec un garçon & une fille, de *Félicité-Louiſe le Tellier*, fille du Marquis de Courtanvau, Dame d'Honneur de Meſdames.

3. Et Jeanne-Louise-Constance, mariée au Duc de Villeroy.

Les armes : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de ſept merlettes de même, 4 en chef & 3 en pointe, une & deux.*

Louis, légitimé d'Aumont, connu ſous le nom de *Sieur de Joncy*, annobli en Décembre 1739, Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis, Ancien Capitaine de Cavalerie, Gouverneur des Pages de la petite Ecurie du Roi, eſt mort le 9 Mai 1747, âgé de ſoixante-douze ans ou environ, étant en exercice de ſa charge ; il a laiſſé de ſon mariage un fils & une fille, ſçavoir Louis d'Aumont-de-Joncy, né en 1716, Lieutenant d'Infanterie au Régiment de Bretagne en 1740, qui a fait les Campagnes de 1741 & 1742, en Baviere, & s'y eſt diſtingué par des actions de valeur ; il a continué de ſervir, & étoit Aide-Major de ſon Régiment, en 1745, & Capitaine en 1746. Il eſt mort ſans alliance, en 1748. La fille, nommée Clotilde d'Aumont de Joncy, a été mariée en 1729 à *François Henrion*, Tréſorier de France, au Bureau des Finances de Dijon, Gouverneur des Pages de la Chambre du Roi, dans les années d'exercice du Duc d'Aumont, par la démiſſion de ſon beau-pere ; dont pluſieurs enfans.

AUNAI, en Champagne : Edmond d'Aunai, Ecuyer, vivant l'an 1510, étoit, dit M. d'*Hozier* (ainſi qu'il a été prouvé par titres) le quatrieme ayeul de Charles d'Aunai, Ecuyer, Seigneur de Fligni, en partie, lequel épouſa, le 6 Février 1701, *Marguerite de Lenharé*, fille de *Nicolas de Lenharé*, Seigneur de Conentrai & du Freſne, & d'*Anne de Hénault*. De ce mariage il eut,

Charles-René, & Georges-Etienne d'Aunai, freres jumeaux, nés le 26 Août 1702.

Et Marie-Nicole d'Aunai, née le 31 Mars 1704, reçue à Saint-Cyr le 18 Janvier 1712.

Les armes : *d'azur, à un coq d'or, crête, becqué & barbé de ſable.*

AUNEUX, branche cadette de la Maiſon d'*Hurault*. *Voy.* HURAULT.

AUNHCA : Les Seigneurs d'Aunhca, en Guyenne, ſont une branche de la Maiſon de *Lautrec* ; ils ont commencé à *Bernard de Lautrec*, Sei-

Digitized by Google

gneur d'*Aunhca*, qui vivoit en 1556. Sa postérité a fini à *Jean-Baptiſte de Lautrec*, Seigneur d'*Aunhca*, qui fut maintenu dans ſa nobleſſe par l'Intendant de Guyenne, en l'an 1667. *Voyez* au mot GALAS.

*—AUNOU, ou AUNOUF : La Terre d'Aunouf, ou d'Aunou eſt ſituée dans le Bailliage d'Alençon, ſur la riviere d'Orne, entre les Villes de Séez & d'Argentan ; cette famille, qui en tire ſon nom, eſt des plus anciennes de la Province de Normandie.

Il y a ſi long-tems qu'elle eſt éteinte que la plûpart des Mémoires en ſont perdus, ce qui nous empêche d'en pouvoir parler en ce lieu auſſi amplement que nous l'aurions bien deſiré. Le ſieur d'AUNOU eſt nommé dans le Catalogue des Seigneurs Normands qui paſſerent la mer avec leur Duc GUILLAUME *le bâtard*, pour la conquête du Royaume d'Angleterre, l'an 1066.

FOUQUES D'AUNOU, Chevalier, (qui pourroit bien être le même) eſt nommé témoin à la fondation de l'Abbaye de la Sainte-Trinité de Caën, faite par le même Duc GUILLAUME, à ſon retour de la Conquête d'Angleterre, l'an 1082.

Enſuite, dans le dénombrement qui fut fait des Chevaliers portans Bannieres en Normandie, par le Roi PHILIPPE-AUGUSTE, l'an 1208, FOUQUES D'AUNOU y eſt mis au premier rang.

Le même FOUQUES D'AUNOU, ou ſon fils, fut un de ceux qui tinrent l'Echiquier à Caën, l'an 1224.

Dans l'Armorial de la Province, dreſſé par le commandement du Roi CHARLES V, l'an 1368, eſt nommé le Sire d'AUNOU.

Les armes de l'ancienne Maiſon d'AUNOU, ou AUNOUF, étoient : *d'argent, à une faſce de gueules, accompagnée de trois aigles de même, deux en chef & une en pointe.*

Il y a la Baronnie d'*Aunou*, de la Subdélégation de Séez, qui appartient au Prévôt de la Cathédrale de Séez, à titre d'acquiſition, faite en l'année 1360, par le Chapitre.

Il y a auſſi la Baronnie d'*Aunou-le-Faucon*, ſubdélégation d'Argentan, qui eſt un Domaine engagé en 1584, à faculté de rachat perpétuel, à *François d'O*, Sur-Intendant des Finances, & poſſédé préſentement par *Staniſlas Brulé-des-Gouy*, Ecuyer, Sieur de Blaru, par acquêt de *Marie-Joſeph-François-Claude de Montagu*, Marquis d'O.

* AUNOY, en Lorraine, Dioceſe de Metz. Les Terres & Seigneuries d'Auroy ſur Seilles, d'Ajoncourt, Craimcourt & dépendances, furent unies & érigées en Marquiſat, ſous la dénomination d'*Aunoy*, par Lettres du Duc de Lorraine, LÉOPOLD, en faveur de *Charles*, Comte des *Armoiſes*, Conſeiller d'Etat du même Duc LÉOPOLD, & Gouverneur des Princes, ſes enfans, mort ſans poſtérité, le 9 Octobre 1728. *Voyez* ci-devant ARMOISES.

—AUNOY. C'eſt une Maiſon des plus anciennes de la Picardie. Il y a long-tems qu'elle eſt éteinte.

Digitized by Google

COLARD D'AUNOY, Chevalier, vivoit en 1306, & ſigna en ce tems au contrat de mariage de *Gaucher de Châtillon* avec *Jeanne de Guines*, dite de *Coucy*. Son fils fut,

GAUTHIER D'AUNOY, Chevalier très-renommé ſous le régne de PHILIPPE *le Bel*, en 1310; qui eut pour fils,

PHILIPPE D'AUNOY, I du nom, Seigneur de Grand-Moulin, qui eut pour femme, en 1332, *Agnès de Montmorenci*, fille d'*Erard de Montmorenci*, Seigneur de Conflans, Conſeiller & Echanſon du Roi, & de *Jeanne de Longueval*, ſa premiere femme. De ce mariage ſortit,

PHILIPPE D'AUNOY, II du nom, Chevalier, Seigneur de Grand-Moulin & de Villeron, Maître d'Hôtel du Roi CHARLES V, & Gouverneur de la ville de Meaux. Ce fut lui qui ajouta l'écuſſon de *Montmorenci* ſur le chef de ſes armes, & épouſa, l'an 1361, *Agnès de Villiers*, dont il eut:

1. ROBERT, dont nous allons parler.

2. Et MARGUERITE, femme du Seigneur de *Villiers-le-Bel*.

ROBERT D'AUNOY, dit *le Gallois*, Chevalier, Conſeiller & Chambellan du Roi CHARLES V, acheta la Seigneurie d'Orville, & fut marié deux fois: 1°. avec *Jeanne Lathiaiſe*, dont il n'eut point d'enfans: 2°. en 1380, avec *Mahaud de Saimpy*, dont il eut un fils,

CHARLES D'AUNOY, dit *le Gallois*, Chevalier, Seigneur d'Orville, de Louvre en Pariſis, & de Villeron, qui prit pour femme *Jacqueline de Paillard*, fille de *Philibert de Paillard*, Préſident au Parlement de Paris, & de *Jeanne de Dormans*, ſon épouſe. De ce mariage ſortirent:

1. JEAN, qui continua la poſtérité.

2. Et CATHERINE, femme du Seigneur de *Hubeſcourt*, en Picardie.

JEAN D'AUNOY, dit *le Gallois*, Chevalier, Seigneur d'Orville, Gouſſainville, Louvre en Pariſis & Villeron, épouſa *Iſabeau de Rouvroy*, fille de *Gauthier de Rouvroy*, Seigneur de Saint-Simon, & de *Marie de Sarrebruche*, ſon épouſe, dont il eut:

1. PHILIPPE, mentionné ci-après.

2. Et ARTUS, Chanoine en la Sainte-Chapelle à Paris.

PHILIPPE D'AUNOY, III du nom, Seigneur d'Orville, Gouſſainville, Chevré, Louvre en Pariſis, Villeron & Chenevery, ſe maria avec *Catherine de Montmorenci*, fille de *Charles de Montmorenci*, Seigneur de Gouſſainville & de Treſmes, & de *Jeanne Rataut*. Ce mariage ſe fit en l'an 1468, & il en eut:

1. CHARLES, Seigneur de Villeron, mort ſans avoir été marié.

2. ARTHUS, Protonotaire du S. Siége Apoſtolique, Seigneur d'Orville & de Louvre en Pariſis.

3. ANTOINE, Seigneur de Gouſſainville, Chanoine des Egliſes de Beauvais & de Laon.

4. *Jeanne*, fille aînée & héritiere de la plus grande partie des biens de cette maiſon: elle épouſa *Thibaut Baillet*, Seigneur de Sceaux, Préſident au Parlement de Paris, fils de *Jean Baillet*, Conſeiller au même Parlement, & de *Colette de Freſne*.

Digitized by Google

5. JACQUELINE, femme de *Jean de Maricourt*, Baron de Mouci-le-Châtel.

6. ANNE, femme de *Pierre le Maire*, Seigneur de Pariſi-Fontaine, fils de *Jean le Maire*, Seigneur dudit lieu.

7. PERRETTE, femme de *Jean le Bouteiller*, Seigneur de Mouci le-Neuf.

8. MARIE, femme d'*Antoine d'Eſtrées*, Chevalier, Seigneur de Berne.

9. LOUISE, Religieuſe en l'Abbaye de Poiſſi.

10. Et GERMAINE, morte fille.

Dans l'Hiſtoire de Conſtantinople, écrite par *Geoffroi de Villehardouin*, Maréchal de Champagne, il eſt fait mention de GUILLAUME D'AUNOY, en 1203;

De GILLES D'AUNOY, Chevalier, qui fut tué au ſecours d'Andrinople, l'an 1204;

De VILLAIN D'AUNOY, qui fut fait Maréchal de l'Empire, ſous BAUDOUIN, Empereur de Conſtantinople, en 1243;

De JEAN D'AUNOY, Lieutenant du grand Juſticier du Royaume de Sicile, en 1273.

Quoique ceux-ci ſoient beaucoup plus anciens que ceux dont on a parlé ci-devant, néanmoins, comme on n'a pas d'autres preuves, on les cite ici, & même nous conjecturons que ces Seigneurs du nom d'*Aunoy* étoient d'une branche cadette, qui paſſa en Orient avec les Empereurs François, quand ils allerent s'y établir, où ſans doute leur génération s'eſt éteinte. Il y a eu PERRETTE D'AUNOY, femme de *Jean le Bouteiller*, Seigneur de Mouci, & une autre mariée dans cette Maiſon, nommée JEANNE D'AUNOY, Dame de Mouci-le-Neuf, qui épouſa, vers l'an 1249, *Jean le Bouteiller*, Seigneur de Chantilly.

Les armes : *d'or, au chef de gueules*, chargé d'un écuſſon de *Montmorenci*, depuis leurs alliances avec cette Maiſon.

— AUPOIX, Sieur du Parc, de Geville, en Normandie, Généralités de Caën & d'Alençon, famille maintenue dans ſa Nobleſſe, le 1 Août 1667.

la Roque, en ſon Hiſtoire de *Harcourt*, p. 908, dit que JEAN AUPOIX, Ecuyer, plaidoit en l'Echiquier de l'an 1480.

GUILLAUME AUPOIX, Seigneur des Pins, fut témoin, ſuivant le même Hiſtorien, au mariage de *Françoiſe de Harcourt*, avec *Antoine Suhart*, Seigneur de Rupalley, le 11 Septembre 1582.

JACQUES AUPOIX, Seigneur de Mervilly, épouſa, le 7 Janvier 1725, *Françoiſe-Louiſe de Merle-Blancbuiſſon.*

Les armes : *d'azur, à 3 croix recroiſettées au pied fiché d'argent, poſées 2 & 1.*

— AURAY : lieu fameux en Bretagne par la bataille donnée entre *Charles de Blois* & *Jean de Montfort*, pour la ſucceſſion de ce Duché, lequel a donné ſon nom à une famille noble de cette Province.

Digitized by Google

JEAN, Seigneur d'AURAY, épouſa *Jeanne de Meulan*, Baronne de Saint-Paer, fille de *Thomas de Meulan*, Baron de Saint-Paer, & de *Béatrix d'Ivoy*, ſa premiere femme. Ils vivoient l'an 1449, ſuivant qu'il paroît par l'acte de foi & hommage, qu'ils rendirent à la Chambre des Comptes, pour leur Terre & Seigneurie de Lion, Vicomté de Caën, le 5 Janvier de cette même année; ils eurent pour fils,

JEAN D'AURAY, II du nom, Baron de Saint-Paer, lequel épouſa *Béatrix de Vauloger*, dont ſortit,

JACQUES D'AURAY, Baron de Saint-Paer, qui prit pour femme *Marguerite d'Achey*, fille de *Jean*, VII du nom, Seigneur d'Achey, & de *Marie-Amée*, Dame de *Sougé-le-Bruant*, ſon épouſe : leur fils fut,

BEUVES D'AURAY, Baron de Saint-Paer, qui épouſa *Jeanne du Meſnildot*, dont ſortit,

GEORGES D'AURAY, Baron de Saint-Paer, allié à *Madelene de la Luzerne*, dont il eut, entr'autres enfans, deux fils :

1. PIERRE, dont nous allons parler.
2. Et JEAN, Seigneur du Meſnildot.

PIERRE D'AURAY, Baron de Saint-Paer, épouſa *Jeanne de Villette*, dont ſortit,

ANTOINE D'AURAY, Baron de Saint-Paer.

JACQUES D'AURAY, quatrieme des enfans de BEUVES, & de *Jeanne du Meſnildot*, épouſa *N.....* Dame de *Mallet*.

Les armes : *loſangé d'or & d'azur.*

— AURE : Maiſon ancienne d'où ſont ſortis les Ducs de *Grammont*. Elle eſt iſſue des premiers Comtes de *Comminges*. Il y a eu de cette Maiſon un Capitoul de Toulouſe en 1349. Cette ancienne Maiſon a formé pluſieurs branches; ſçavoir, celle des Vicomtes de *Larbouſt*, tombée, par fille, dans celle d'*Aſtorg-Montbarthier*; & une autre des Vicomtes d'*Aſter*, dont étoit MENAUD D'AURE, Vicomte d'Aſter, qui, dans le ſeizieme ſiecle, épouſa *Claire*, héritiere de l'ancienne Maiſon de *Grammont*, en Navarre, dont il prit le nom & les armes Suivant les Chroniques Eccléſiaſtiques du Diocèſe d'Auch, & les preuves inſérées audit ouvrage, fait par Dom *Louis-Clement de Brugelles*, Camérier, & Doyen du Chapitre Abbatial de Simorre, avec Approbation & Privilége du Roi, les Comtes d'AURE deſcendent de *Eudes le Grand*, Duc d'Aquitaine & de Gaſcogne, qui étoit du Sang Royal de France. *Arnaud*, ſecond fils de *Fortunius*, Comte d'Arragon, eut, pour ſon patrimoine, la ville d'*Aure*, quifaiſoit alors partie du Comté d'Arragon. En 1130, *Bertrande d'Aure*, héritiere de *Sanche de Garcie*, Vicomte d'Aure, épouſa *Guy*, puîné de *Bernard II*, Comte de *Comminges*, qui prit le ſurnom d'AURE; ce que firent auſſi tous leurs enfans. *Bertrand*, leur aîné, eut la Baronnie de Larbouſt, depuis érigée en Vicomté, ſes deſcendans ont poſſédé cette Seigneurie juſqu'en 1576, & même juſqu'en 1602. *Sanche-Garcie*, le ſecond fils, épouſa *Agnès*, fille

Digitized by Google

& héritiere de *Guillaume*, Vicomte d'*Aſté*, en Bigorre, qui a donné origine aux Ducs de *Gramont*; il y eut encore une fille de *Guy* & de *Bertrande*, qui épouſa *Sanche*, Vicomte de *la Barthe*, qui eut en dot la Terre d'*Aure*. Voyez GRAMMONT.

* — AVROLLE, Terre & Châtellenie, ſituée dans le Sénonois en Champagne, relevante du Roi, à cauſe de ſon Château de Chaumont en Baſſigny, primitivement poſſédée par MM. de *Piédefer*; puis elle a paſſée ſucceſſivement, par alliance, à MM. de *Saint-Phalle*, de *Lenharé*, & de *Trotras*.

Anne de Trotras, mariée le 25 Avril 1627, à *Claude de Moreau*, Ecuyer, Seigneur de Cheü, & de Jaulge en partie, lui porta la Terre d'Avrolle, & ſes deſcendans la poſſédent encore à préſent. *Voyez* MOREAU-D'AVROLLE.

* AUSSONNE. C'eſt une petite Ville ou gros Bourg aux environs de Toulouſe, qui appartient à la Maiſon de *Buiſſon*, & ſous le nom de laquelle une de ſes branches puînée eſt connue. Elle fut érigée en Marquiſat en Août 1676, en faveur de *Jacques de Buiſſon*, III du nom. *Voyez* BUISSON.

— AUSSY, en Gâtinois: noble & ancienne Maiſon qui tire ſon nom de la Terre d'Auſſy, en Gâtinois, qui fait aujourd'hui partie du Comté de Beaumont, appartenant à *Charles-François de Montmorenci*, Prince de Tingry.

I. HUGUES, Sire d'AUSSY, Ecuyer, Seigneur de Mons, vivoit en 1300, & avoit pour femme *Iſabeau de Marigny*, dont ſont iſſus deux garçons; ſçavoir,

1. ENGUERRAND. *aliàs* GUERARD ou GERARD, qui ſuit.
2. Et JEAN, Seigneur de Mons, dont on ignore l'alliance.

II. ENGUERRAND, *aliàs* GUERARD ou GERARD D'AUSSY, Ecuyer, ſervoit avec un autre Ecuyer & deux Archers ſous LOUIS DE FRANCE, Duc d'Orléans: il ſe trouva à une Montre faite au Mans le 3 Août 1392, & eſt employé dans un compte de *Jean de Chanteprime*, Tréſorier des Guerres, du 1 Mai 1392 juſqu'au 31 Janvier 1393: il épouſa *Iſabeau de Gouillons*.

Ces deux premiers degrés ſont mal à-propos attribués, dans le Dictionnaire de *Moréri*, à la Maiſon d'*Auxy*, aujourd'hui éteinte, différente des d'AUSSY. Ce HUGUES, qualifié dans *Moréri*, III du nom, & Seigneur de Dampierre, a été ajouté par erreur & équivoque de nom. On lui donne pour femme, *Iſabelle*, fille d'*Enguerrand de Marigny*, III du nom, comte de Longueville, Seigneur de Marigny, Mainville, Eſconis, Gaillefontaine, Vardès, Chambellan de France, & Intendant des Finances de PHILIPPE *le Bel*, connu dans l'hiſtoire, & de *Jeanne de Saint-Martin*, ſa premiere femme,

ENGUERRAND D'AUSSY eut, de ſa femme *Iſabeau de Gouillons*, trois enfans: ſçavoir,

Digitized by Google

1. MATHIEU, I du nom, qui ſuit.

2. & 3. THOMAS, dont on va parler, & PHILIPPE, dont on ignore l'alliance.

THOMAS D'AUSSY, Ecuyer, dont l'alliance eſt inconnue, fut pere de quatre garçons & d'une fille, qui ſont :

1. JEAN, Docteur & Profeſſeur en Théologie, nommé Aumônier du Roi, CHARLES VII en 1446, Tréſorier de la Sainte-Chapelle du Palais à Paris, dont il prit poſſeſſion le 4 Septembre 1449, Evêque & Duc de Langres, & en cette qualité, Pair de France en 1446. Ce JEAN eſt du nom d'AUSSY, conformément aux Tablettes Chronologiques & au *Moreri*, dans leur catalogue des Grands-Aumôniers de France, qui n'ont commencé à prendrela qualité de *Grand*, qu'en 1486, ſous *Geoffroi de Pompadour*, Evêque d'Angoulême.

2. MATHIEU, II du nom, Ecuyer, fut héritier de JEAN, Evêque de Langres, ſon frere. Il épouſa *Marie de Béthiſy*, veuve de *Thomas le Venier*, & obtint avec elle une Sentence du Châtelet de Paris, le 23 Mars 1462, contre *Jean le Sénéchal-du-Bon-Bras*, pour raiſon des 15 ſols Pariſis de rente qu'ils avoient droit de prendre ſur pluſieurs Maiſons aſſiſes rue de Grenelle à Paris. Ladite *Marie de Béthiſy* étoit veuve de lui avant le 23 Mai 1467.

3. HENRI, Ecuyer, nommé avec JEAN D'AUSSY, ſon frere ci-après, en qualité d'héritiers de JEAN, Evêque de Langres, leur frere, dans une Sentence du Châtelet de Paris, du 23 Mai 1467, rendue entr'eux & *Marie de Béthiſy*, veuve de MATHEU D'AUSSY, leur frere.

4. JEAN D'AUSSY *le jeune*, Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de Beauvais, & Doyen de Pontoiſe, nommé dans la même Sentence avec ſon frere, du 23 Mai 1467, mort avant 1473.

5. Et ROBINE, qui fut mariée avec *Jean le Fevre*, Ecuyer, dont eſt iſſu

Robert le Fevre, qui réunit en lui les ſucceſſions de JEAN, Evêque de Langres, de MATHIEU, HENRI, & JEAN, Chanoine de Beauvais, ſes oncles, ſuivant la Sentence du 29 Septembre 1473.

III. MATHIEU D'AUSSY, I du nom, Ecuyer, Seigneur de Villiers-le-Sec, épouſa *Marie de Nacelles*, Dame des Coutures, fille de *Berthier de Nacelles*, Ecuyer, Seigneur des Coutures; ledit *Berthier*, fils de *Pierre de Nacelles*, Ecuyer, Seigneur des Coutures, pour laquelle terre ledit *Pierre de Nacelles* donna un dénombrement au Roi à cauſe de ſon Château de Grez en Gâtinois, le 22 Avril 1378. Ledit MATHIEU D'AUSSY fut pere de deux enfans, qui ſont :

1. GEORGES, Seigneur de Villiers-le-Sec, Maître-d'Hôtel ordinaire de LOUIS XII.

2. Et JEAN, qui ſuit.

Dans ce tems-là vivoit ANTOINE, bâtard d'AUSSY, Homme-d'Armes ſous M. de *Rohan*; nommé dans une revue faite à Dijon le 5 Juin 1484: il fut légitimé en 1499, & mourut ſans alliance.

IV. JEAN

Digitized by Google

IV. JEAN D'AUSSY, I du nom, Ecuyer, Seigneur des Coutures, reconnut, par acte du 2 Décembre 1486, tenir en fief des Abbé & Religieux de Ferrieres, deux piéces de terre, séantes près la Maison des Coutures, contenant soixante-sept arpens. Il épousa, vers 1480, *Jeanne du Mesnil*, dont sont issus.

1. JEAN, II du nom, qui suit.
2. GUILLAUME, Seigneur en partie des Coutures.
3. JACQUES, Ecuyer.
4. PONCETTE, femme de *Hugues de la Taille*, Ecuyer, Seigneur des Essarts, dont la postérité est rapportée dans *Moréri*, édition de 1759.

5 & 6. MARIE & MARGUERITE, dont on ignore les alliances.

V. JEAN D'AUSSY, II du nom, Ecuyer, Seigneur des Coutures, dont il fit la foi au Roi Louis XII, comme Duc de Nemours, à cause de son Château de Grez, entre les mains du Chancelier, ainsi qu'il est justifié par lettres patentes données à Blois le 7 Février 1505, épousa *Jeanne de Buteux*, avec laquelle il fit bâtir la Chapelle de leur maison, à côté du chœur de l'Eglise Paroissiale de Saint-Amand-de-la-Neuville. Il étoit mort avant le 22 Avril 1507, que leurs successions furent partagées entre leurs trois enfans.

1. JEAN, III du nom, qui suit.
2. BERTRANDE, femme, par contrat du 20 Octobre 1501, de *Second du Carrou*, Ecuyer, Seigneur de Boutonvilliers & de Moigneville, l'un & l'autre présens audit partage du 22 Avril 1507, & encore à de subséquens partages faits pardevant *Boreau*, Notaire, le 24 Février audit an, entre *Adam de Laleu*, Ecuyer, & PERRETTE D'AUSSY, sa femme, dont il a postérité.
3. Et PERRETTE, femme de *Adam de Laleu*, Ecuyer, avec lequel elle est nommée audit partage du 24 Février 1507, & encore dans un échange d'héritages, fait avec ledit *du Carrou* & sa femme, le 15 Décembre 1521.

VI. JEAN D'AUSSY, III du nom, Chevalier, Seigneur des Coutures, dont il fit la foi, portant aveu à Sa Majesté devant *le Charron*, Notaire à Yevre-le-Châtel, le 9 Mars 1507, & réitéra ledit Acte de foi devant le Tabellion de Moret, le 31 Mai 1509, & encore le 27 Décembre 1529, à PHILIPPE DE SAVOYE, Duc de Nemours, à cause de son Château de Grez, auquel il fournit son aveu le lendemain devant le même Notaire, qui fut reçu par Sentence du Bailliage de Nemours le 27 Avril 1530, fut Capitaine d'une Compagnie de Lansquenets, & étoit mort avant le 30 Avril 1554. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Guillaume Chenard*, Notaire commis à Oisonville le 1 Juillet 1512, *Louise de Moillar*, Dame de Congerville, du Prez, de Neufvisy & de la Salle, fille de *François de Moillar*, Ecuyer, Seigneur desdits Lieux, & de *Jeanne des Champs* fille de *Renaud des Champs*, Seigneur de Beaurepaire, de la Salle, de la Ferté-d'Olisy, & de *Jeanne de Melun*. Ladite *Louise Moillar* fut présente au partage de la Terre des Coutures, fait entre ses enfans, présent *Sébastien Pochon*, Notaire à Puiseaux, le 30 Avril 1554. Elle révoqua,

Digitized by Google

par un acte passé devant *Michel Chartier*, Notaire à Oisonville, le 18 Mai 1567, la donation faite à CLAUDE & à ROLLAND D'AUSSY, ses enfans puînés; & les enfans dont elle rendit pere ledit JEAN D'AUSSY, sont:

1. JEAN, IV du nom, Seigneur des Coutures, qui suit.

2. CLAUDE, Seigneur de Congerville, dont la postérité sera rapportée ci-après.

3. ROLLAND, Ecuyer, Seigneur de Neufvisy, Capitaine d'un Compagnie de Cavalerie, tué à la bataille de Saint-Denis, en 1567, sans enfans de *N*..... *Baignaux*, sa femme.

4. JEANNE, femme, par contrat, présent *Jean Fouet*, Notaire à Yevre-le-Châtel, le 1 Avril 1551, de *François Eschalard*, Ecuyer, Seigneur de la Boulaye, en Poitou, fils d'*Antoine Eschalard*, Seigneur dudit lieu, & de *Guyonne d'Appelvoisin*, Dame de Chaligné.

5. Et MARGUERITE, qui épousa, par contrat du 27 Janvier 1745, *François de Languedoue*, Ecuyer, Seigneur de Villeneuve-Languedoue, de Quémonville & de Moustiers en Beauce, fils de *Louis de Languedoue*, Seigneur desdits lieux, & de *Catherine du Menceau*, dont elle n'eut point d'enfans.

VII. JEAN D'AUSSY, IV du nom, Chevalier, Seigneur des Coutures, dont il fit la foi & hommage le 22 Mars 1547, avant Pâques, à CHARLOTTE D'ORLÉANS, Duchesse de Nemours & de Grez, partagea le 30 Avril 1554, avec ses freres CLAUDE & ROLLAND, & transigea avec eux par acte, présent *Catherin Jardeau*, Notaire à Paris, le 3 Février 1565. Il fut Capitaine de cent Reitres dans le Régiment du Comte *Othon de Salm*, par Commission donnée à Caen; & mourut avant le 20 Juillet 1565, auquel jour CLAUDE D'AUSSY, son frere & Curateur de ses biens vacans, paya neuf écus d'or à *Etienne de Blaire*, Ecuyer, Seigneur d'Oinville: comme il paroît par une quittance passée devant *Jean Fouet*, Notaire à Yevre-le-Châtel, lesdits jour & an. JEAN avoit épousé, par contrat passé, présent *Rousseau*, Notaire au Châtelet d'Orléans, le 12 Septembre 1543, *Charlotte de Saumery*, fille de Pierre, Seigneur de *Saumery* & de Saint-Pere-Avy-la-Calombe, & de *Christine de Mervilliers*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Memulon, & de *Genevieve Cochenard*, & petite-fille de *Jean de Mervilliers*, & de *Perrette de Riyaude*, duquel mariage sont issus:

1. ACHILLES, Seigneur des Coutures, qui fut tué, portant la Cornette de *François de Coligny*, Seigneur d'Andelot, à la bataille d'Ivry, le 14 Mars 1590.

2. FRANÇOIS, qui suit.

3. MARIE, femme de *Laurent de Commargon*, Ecuyer, Seigneur de Beauvilliers en Vermandois, duquel elle n'eut point d'enfans.

4. LUCRECE, morte sans enfans de *Jean Eudes*, Seigneur de Maresme.

5. Et LOUISE, morte sans alliance.

VIII. FRANÇOIS D'AUSSY, Chevalier, Seigneur des Barrieres & de Saumery, Capitaine des Gardes-du-Corps de CATHERINE DE BOURBON, Duchesse de Bar & d'Albret, fit hommage au Roi de sa Terre des Cou-

Digitized by Google

tures, le 7 Août 1576, obtint des Lettres Patentes le 16 Janvier 1588, qui le rétablirent dans ſes biens qui avoient été confiſqués, parce qu'il faiſoit profeſſion de la Religion prétendue réformée; à la charge d'embraſſer la Religion Catholique à Rome. Il fit de nouveau la foi & hommage de ſa Terre des Coutures le 26 Juillet 1598, à ANNE D'EST, Ducheſſe de Genevois, de Nemours & de Chartres, Dame de Grez, Douairiere de Guiſe. Elle lui remit, par brevet du 11 Octobre 1601, les droits de relief qu'il lui devoit à cauſe du décès de MARIE-LUCRECE & LOUISE D'AUSSY, ſes ſœurs. Il comparut le 18 Août 1614, en qualité de député de la Nobleſſe de la Châtellenie d'Yevre-le-Châtel, à l'aſſemblée convoquée en la Ville d'Orléans, pour nommer des députés pour aſſiſter aux Etats-Généraux du Royaume, qui devoient s'aſſembler dans la ville de Sens le 10 Septembre ſuivant. Il mourut avant le 1 Septembre 1618. Il avoit été pourvu d'une Compagnie de cent Hommes-d'Armes, par commiſſion du Roi HENRI III, donnée à Corbeil le 20 Août 1583, & avoit épouſé, 1°. par contrat paſſé devant *Jean Chenard*, Notaire à Pithiviers, le 9 Mai 1576, *Marie de la Taille*, fille de *Bertrand*, Seigneur des Eſſarts, & de *Louiſe le Vaurier*; 2°. *Hélene d'Ayelle*, dont il n'eut point d'enfans, laquelle fit ſaiſir réellement, le 3 Mai 1605, la Terre des Coutures ſur ledit FRANÇOIS D'AUSSY, ſon mari; lequel étant mort, JACQUES D'AUSSY, Seigneur de Blancheface, ſon beau-fils, obtint contr'elle un Arrêt du Parlement, du 1 Septembre 1618, portant diſtraction à ſon profit de la moitié de la Terre des Coutures, & ſe rendit adjudicataire de l'autre moitié, par Sentence d'Yevre-le-Châtel, du 12 Mai 1620. Ledit FRANÇOIS eut, de ſon premier mariage, quatre garçons & deux filles, ſçavoir:

1. JEAN, mort jeune, 2.

2. JACQUES, Ecuyer, Seigneur des Coutures & de Blancheface, Gentilhomme ordinaire de la Chambre de HENRI DE BOURBON, II du nom, Prince de Condé, & Commandant pour le même Prince dans la Ville de Saint-Jean-de-Laune. Il épouſa, par contrat paſſé, préſent *Richer*, Notaire Royal à Dourdan, le Dimanche 28 Avril 1602, *Elizabeth de Hemery*, fille d'*Emmanuel*, Ecuyer, Seigneur de Blancheface, & d'*Elizabeth de Chartres*, fille de *François de Chartres*, Seigneur de Cherville, & d'*Anne le Prince-de-la-Bretonniere*, Dame de la Briche, dont ſont iſſus cinq enfans: 1. JACQUES D'AUSSY, II du nom, Chevalier, Seigneur des Coutures, Capitaine de cent Hommes-de-pied, par commiſſion donnée à Paris le 15 Janvier 1629, mort ſans alliance; 2. PAUL, mort jeune; 3. JEAN, qui eut une Commiſſion datée du Camp devant la Rochelle le 27 Janvier 1618, pour lever cent hommes-de-pied dans le Pays de Baſſigny, mort ſans alliance; 4. ANNE, Dame des Coutures, mariée, par contrat paſſé devant *Imbault*, Notaire à Dourdan, le 12 Juin 1629, à *Philippe de Coſne*, Seigneur de Chalumelle, mort au mois de Novembre ſuivant, fils de *Philippe de Coſne*, Ecuyer, Seigneur de Chalumelle, Montmirault & de la Varenne, & de *Marie de Saint-Memin*, laiſſant ladite ANNE D'AUSSY enceinte. Il mourut, ſans laiſſer d'enfans vivans, au mois d'Août 1631; 5. Et LOUISE,

Digitized by Google

Dame des Coutures & de Blancheface ; qui épouſa, 1°. le 20 Février 1637, JEAN D'AUSSY, VI du nom, Seigneur de Paſſavant, ſon couſin-germain, mentionné ci-après ; 2°. le 21 Avril 1646, par contrat paſſé devant *Beaufort* & *Beauvais*, Notaires à Paris, *Joſeph de Vivant*, Chevalier, Seigneur de Caſtelnau en Périgord.

3. JEAN, V du nom, Seigneur de Paſſavant, qui ſuit.

4. Et CHARLES, Ecuyer, Seigneur des Coutures, marié, par contrat paſſé devant *Trouard*, Notaire au Comté de Salm, le 19 Avril 1613, *Eſther de Hanus*, fille de *Jean de Hanus*, & d'*Anne Martin*, dont il eut : 1. JEAN, dont on ignore l'alliance ; 2. ANNE-MARIE, mariée, le 30 Octobre 1664, à *Jean Pierre Durant*, Seigneur de Lironcourt & de Campredon, dont il a poſtérité ; 3. & ANNE.

5. MARIE, morte ſans alliance.

6. Et ANGELIQUE, femme, d'*Hector d'Iquebœuf*, Seigneur de Gre-ves-Iquebœuf.

IX. JEAN D'AUSSY, V du nom, Seigneur de Paſſavant & de Chamoi, Ecuyer de la grande Ecurie du Roi, par brevet donné à Paris le 16 Décembre 1619, en prêta ſerment le lendemain entre les mains de M. de *Bellegarde*, Grand-Ecuyer de France ; fut Ayde-de-Camp des Armées du Roi, par brevet donné à Saint-Germain-en-Laye le 18 Août 1624 ; Lieutenant d'Artillerie dans les Evêchés de Metz, Toul & Verdun, par Lettres du dernier Octobre 1628 ; Envoyé du Roi vers les Princes de *Salm*, Marquis de *Bade-Dourlack*, Comte de *Naſſau-Sarbruck* & autres Princes d'Allemagne, pour les détacher du parti de l'Empereur, ſuivant ſes Lettres de créance, datées de Fontainebleau le 8 Octobre 1629 ; Gouverneur de Montreuil-ſur-Saône, par Lettres du 28 Février 1635 ; Sergent de Bataille des Camps & Armées du Roi, par brevet donné à Saint-Germain-en-Laye le 15 Avril de la même année ; & Colonel d'un Régiment de mille Chevaux-Légers étrangers, formant dix Compagnies pour le ſervice du Roi, par brevet du 1 Janvier 1637. Il épouſa, par contrat paſſé devant *Claude*, Tabellion au Comté de Salm, le 17 Mai 1601, *Anne Jacob*, dite de *Bruneau*, morte le 3 Août 1641, fille de *Nicolas Jacob*, Châtelain & haut Officier du Comté de Salm, & Conſeiller du Duc de Lorraine pour ſes affaires d'Allemagne, & d'*Aliſon de Bermont* ; dont ſont iſſus cinq enfans nés en Allemagne, pour leſquels leur pere obtint du Roi des Lettres de naturalité au mois d'Avril 1633 & d'autres de ſurannation le 28 Juin 1634, regiſtrées en la Chambre des Comptes de Paris le 24 Janvier 1635 ; ſçavoir :

1. JEAN, IV du nom, Seigneur des Coutures, qui ſuit.

2. CHARLES, dont on ignore l'alliance, nommé, avec JEAN ſon frere & ſes ſœurs dans les Lettres de naturalité du mois d'Avril 1633.

3. MARGUERITE, mariée, 1°. par contrat du 1 Février 1634, à *Jean de Bey*, Seigneur de Bathily, Colonel de mille Chevaux-Légers étrangers pour le ſervice du Roi, ſans enfans ; 2°. à *Guillaume de Toloſany*, Chevalier, Seigneur de la Caſſaigne, Ecuyer de la grande Ecurie du Roi & Gouverneur des Ville & Château de Montereau. Elle eut du premier

Digitized by Google

lit, pour fille unique, *Marguerite de Bey*, Dame de Bathily, morte ſans alliance.

4. MARIE, mariée, 1°. à *Jean Guérilbade*, Seigneur de Boisgarnier, dont, pour fille unique, *Marguerite Guérilbade*, Dame de Boiſgarnier, qui fut mariée, 1°. à *Jean de Goſſelin*, Seigneur de Martigny; 2°. par contrat du 23 Février 1636, préſens *Grandjean & Rouſſelet*, Notaires à Metz, à *N..... de Vivant*, Chevalier, Seigneur de Noillac, dont des enfans.

5. Et ANNE, morte le 22 Juillet 1690 à ſoixante-ſept ans, inhumée le lendemain à Saint-Sulpice à Paris. Elle avoit épouſé *Jacques de Guéribalde*, Seigneur de Bondaroy, près Pithiviers, dont, pour fille unique, *Anne de Guéribalde*, femme de *Jean Dufaur*, dont des enfans.

X. JEAN D'AUSSY, VI du nom, Chevalier, Seigneur de Paſſavant, & à cauſe de ſa femme, Seigneur des Coutures, Capitaine d'une Compagnie de cent Chevaux-Légers étrangers, dans le Régiment du Sieur de *Bathily*, ſon beau-frere, par Commiſſion donnée à Compiegne le 28 Avril 1635, & enſuite Colonel du même Régiment, après la mort du Sieur *de Bathily*, par brevet daté de Paris le 1 Janvier 1637, épouſa, par contrat paſſé devant *Boucher*, Notaire Royal à Dourdan, le 28 Février 1637, LOUISE D'AUSSY-DES-COUTURES, ſa couſine-germaine, fille de JACQUES D'AUSSY, Chevalier, Seigneur des Coutures, & d'*Elizabeth de Hemery*, Dame de Blancheface, dont eſt iſſu un fils unique qui ſuit.

XI. JEAN D'AUSSY, VII du nom, Chevalier Seigneur des Coutures, de Paſſavant, de Blancheface, & en partie de Neufville, Capitaine au Régiment de la Fere, par Commiſſion donnée à Saint Germain-en-Laye le 20 Juillet 1671, fit hommage au Roi de ſa Terre des Coutures, relevante du Château de Grez, le 20 Décembre 1668: il fut Commandant du ſecond Bataillon du Régiment, & enſuite du Château de Béfort, par Commiſſion du Comte de *Leſcouet*, donnée à Briſſac le 24 Octobre 1670, & mourut le 22 Janvier 1710, âgé de ſoixante-douze ans. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Chaubert*, Notaire à Yevre-le-Châtel, le 25 Octobre 1677, la célébration le 8 Novembre ſuivant, *Madelene de Chabot*, Dame de Freſnay-Laubry, & des fiefs Chartrains de Perinet, d'Yſy & de Bains, fille de *Pierre de Chabot*, Seigneur dudit Freſnay-Laubry, & deſdits fiefs, & de *Madelene de la Taille*, Dame de Baſochelès-Gallerandes, fille de *Jacques*, Seigneur de Moigneville, & *de Madelene de Loynes*, fille d'*Antoine*, Conſeiller au Parlement de Paris, & de *Catherine de Charezay*, fille de *Pierre*, Baron de Thury, & de *Nicole Boileve*. Ladite *Madelene de Chabot* épouſa, en ſecondes noces, *N..... de Morainville*, dont elle n'eut point d'enfans, & mourut à Pithiviers le..... laiſſant de ſon premier mari

1. JEAN-CHARLES, I du nom, qui ſuit.

2. MADELENE, née au mois d'Avril 1686, Religieuſe à la Congrégation d'Eſtampes, où elle a fait profeſſion le 9 Décembre 1709, & y eſt morte le.....

3. LOUISE, née en Septembre 1692, morte l'année ſuivante.

Digitized by Google

4. Et SUZANNE, née en Août 1703, Demoiselle des Coutures, non mariée en 1762.

XII. JEAN-CHARLES D'AUSSY, I du nom, Chevalier, Seigneur des Coutures, de la Neufville, Fresnay-Laubry, & en partie de Basoche-lès-Gallerandes, ancien Capitaine au Régiment de *Saint-Sulpice*, né le 8 Octobre 1689, épousa, dans l'Eglise de Baune en Gatinois, le 4 Juin 1715, en conséquence du contrat de mariage passé devant *Langlois* & son Confrere, Notaires à Paris, le 14 Mai précédent, *Elizabeth Blanchart*, fille de *Guillaume Blanchart*, Avocat au Parlement, & de *Marie-Anne Pozard*, dont sont issus huit enfans :

1. JEAN, né le 29 Mai 1722, mort jeune.
2. JEAN-CHARLES, II du nom, qui suit.
3. JEAN *le jeune*, né en Novembre 1727, mort en bas âge.
4. MARIE, née le 25 Mars 1716.
5. ELIZABETH, née le 15 Avril 1717.
6. N....., née à Paris le 19 Mars 1719.
7. N....., née le 1 Septembre 1723.
8. Et N....., née le 30 Décembre 1724, tous morts jeunes.

XIII. JEAN-CHARLES, dit *le Baron d'Aussy*, II du nom, né le 30 Décembre 1725, est entré Page de la Reine le 1 Janvier 1742, & premier Page de Madame la Dauphine à la création de la Maison de cette Princesse, le 1 Janvier 1745, & en 1748, Cornette du Régiment d'*Estans*, par brevet du 1 Avril audit an; Lieutenant au même Régiment, par Lettres du 1 Avril 1749 : a épousé, dans l'Eglise de Saint Sulpice à Paris, le 1 Mars 1756, en conséquence du contrat passé devant *Sauvage* & son confrere, Notaires à Paris, le 28 Février précédent, *Jeanne-Louise Poisson*, Dame de Bardy près Pithiviers, née le 13 Février 1730, fille de *Pierre-Nicolas*, Ecuyer, Seigneur de Bardy près Pithiviers, Sénive, Bonjouville en Beauce, l'Orme, Mezeret, Fougeu & Orvilliers, Conseiller, Secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France & de ses Finances, Greffier en Chef des Requêtes de l'Hôtel, & de *Louise-Marguerite Chalmel*, dont, jusqu'à présent, sont issus,

1. JEAN-LOUIS, né le 11 Juillet 1757.
2. Et JEAN-ANTOINE, né le 5 Décembre 1759.

Branche des Seigneurs DE CONGERVILLE & DE MOIGNY.

VII. CLAUDE D'AUSSY, I du nom, fils puîné de JEAN III, Chevalier, Seigneur des Coutures, & de *Louise de Moillart*, Dame de Congerville & de Prez en Beauce, Gouverneur de la Citadelle d'Orléans, épousa, 1°. par contrat du 4 Février 1555, *Marie Lejau*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Vertaut, Moigny & Chambergeot, & de *Catherine de Tournebœuf*; 2°. *Jeanne de Chartres*, veuve de *Charles de Blaire*, Chevalier, Seigneur de Macheron; & 3°. *Anne de Vaufalmon*. Il n'eut point d'enfans de ses deux dernieres femmes, & eut de sa premiere :

1. LOUIS, qui suit.

Digitized by Google

2. Et MARGUERITE, femme d'*Antoine de Morainville*, Chevalier, Seigneur de Guillerville.

VIII. LOUIS D'AUSSY, Chevalier, Seigneur de Congerville & de Moigny, épousa, par contrat du 8 Janvier 1589, *Louise Acarie*, fille de *Claude*, Ecuyer, Seigneur de Beaujardin, & de *Marguerite de Plumé*, dont

IX. CLAUDE D'AUSSY, II du nom, Chevalier, Seigneur de Moigny, Gentilhomme ordinaire de la Maison du Roi, mort le 1 Septembre 1653, avoit épousé, par contrat du 18 Juillet 1628, *Genevieve Plumet*, fille de *Michel Plumet*, Bourgeois d'Estampes, & de *Marie Lambert*. Ils furent tous deux inhumés dans l'Eglise des Cordeliers à Estampes, laissant de leur mariage,

1. CLAUDE, III du nom, Seigneur de Moigny, Avocat au Parlement & ès Conseils du Roi, qui fut maintenu dans le droit de se qualifier *Noble*, & jouir des priviléges de la Noblesse, par Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 14 Avril 1667, & est nommé dans un partage du 29 Octobre audit an; mort le 18 Novembre 1679, & inhumé avec ses pere & mere dans l'Eglise des Cordeliers à Estampes.

2. HENRI, qui suit.

3. MARGUERITE, mariée, par contrat passé devant *le Mercier*, Notaire à Châlon-la-Reine, le 22 Juillet 1649, à *François de Féra*, Chevalier, Seigneur de Fontaine près Estampes.

4. Et ELIZABETH, femme d'*Augustin Dulac*, Chevalier, Seigneur de Montereau, paroisse de Mereville en Beauce.

X. HENRI D'AUSSY, Chevalier, Seigneur de Moigny & du Tremblay, nommé dans un acte de tutelle, du 26 Septembre 1653, & dans le partage du 29 Octobre 1667, fut maintenu dans sa noblesse avec CLAUDE D'AUSSY, son frere, & ELIZABETH sa sœur, par ledit Arrêt du Conseil du 14 Avril 1667. Il épousa, par contrat passé devant ..... le....., *Nicole Noisel*, fille de *N.*....., dont sont issus,

1. HENRI, II du nom, qui suit.

2. Et FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur du Tremblay, Lieutenant au Régiment de *Beaujeu*, en 1714; mort au Château de Moigny, sans alliance, en 1750 ou 1751.

XI. HENRI D'AUSSY, II du nom, ci-devant Capitaine au Régiment de *Beaujeu*, épousa, par contrat du....., *N.*....., dont une fille unique, N..... D'AUSSY, dite *Demoiselle de Moigny*, née le....., 17..... non mariée en 1761.

Les armes : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois coquilles de sable, posés 2 en chef & 1 en pointe.*

André Duchesne, Historiographe de France, dans son livre intitulé *Historiæ Normanorum scriptores antiqui*, fait mention d'un d'AUSSY, qui accompagna en 1066, GUILLAUME, Duc de Normandie, à la conquête d'Angleterre.

Dans le dénombrement des Vassaux, dressé sous PHILIPPE-AUGUSTE, on trouve quatre Chevaliers Bannerets du nom d'AUSSY, dans le Bail-

Digitized by Google

Hage de Château-Landon, & deux Ecuyers du même nom dans celui de Grez en Gâtinois. *Mémoire Domeſtique envoyé.*

*—AUSTRASIE, ancien Royaume qui comprenoit toute la France au-delà du Rhin, & tout ce qui étoit entre le Rhin & la Meuſe, & le cours du Rhin, depuis Bâle, juſqu'à Cologne. *Clovis*, qui en fit un Royaume en faveur de *Thierry*, ſon fils naturel, y joignit, pour récompenſer ſa valeur, une partie de l'Aquitaine, l'Albigeois, le Querci, le Rouergue & l'Auvergne.

Metz fut la capitale de ce Royaume. *Thierry*, mort en 534, régna 23 ans : *Théodebert*, qui lui ſuccéda, 14 ans : *Théodebald*, ſon fils, mort ſans poſtérité, âgé de 20 ans, n'en régna que 7.

Clotaire, Roi de Soiſſons, après la mort de ce jeune Prince, s'en empara, & laiſſa en mourant l'Auſtraſie, avec la Thuringe à *Sigebert*, ſon troiſieme fils ; *Sigebert* fut maſſacré dans ſon camp de Vitri, l'an 575. *Childebert*, ſon fils, âgé de 6 ans, dut la Couronne à *Gombaut*, Général de l'armée Auſtraſienne, qui le fit reconnoître Roi à Metz. Etant mort en 596, âgé de 25 ans, *Théodebert*, ſon fils aîné, fut Roi d'Auſtraſie ; & *Théoderic* ou *Thierri*, ſon ſecond fils, Roi de Bourgogne. Celui-ci uſurpa le Royaume d'Auſtraſie ſur ſon frere, qu'il défit à la bataille de Tolbiac. *Théodebert* fut maſſacré peu de tems après. *Théoderic*, mort en 612, n'eut que quatre fils naturels. *Sigebert II*, l'aîné, eut le Royaume d'Auſtraſie, que *Clotaire*, légitime héritier de cette Couronne, lui fit perdre avec la vie. Ce Prince le céda, de ſon vivant, à *Dagobert I*, ſon fils aîné.

Le Royame d'Auſtraſie comprenoit alors la Champagne preſque entiere, juſqu'à l'Oiſe & la Marne ; Laon, Cambrai, les Pays-Bas, la baſſe Auſtraſie, qui étoit autrefois la premiere Belgique ; c'eſt-à-dire, la Lorraine, les Archevêchés de Treves & de Cologne : la premiere & ſeconde Germanique, dont les capitales étoient, Mayence & Cologne, au-delà du Rhin ; la partie de la Germanie qui comprend une partie du Palatinat, la Thuringe, la Franconie, la Baviere, le Pays des Suiſſes, & leurs Alliés ; & de plus l'Auvergne, l'Albigeois, le Rouergue, le Querci, les Cevenes, & le Comté de Marſeille, étoient ſous la domination du Roi d'Auſtraſie.

Sigebert, fils de *Dagobert I*, & frere de *Clovis II*, mort en odeur de ſainteté, en 656, laiſſa pour ſucceſſeur *Dagobert II*, que *Grimoald* fit diſparoître, pour mettre en ſa place *Childebert*, ſon fils ; *Childeric II*, fils de *Clovis II*, le chaſſa du trône, & *Dagobert* y remonta, en cédant une partie de l'Auſtraſie à *Childeric* ; il vécut auſſi ſaintement que ſon pere. Après ſa mort, *Thierri*, Roi de Neuſtrie, s'empara d'une partie du Royaume : le plus grand nombre des Auſtraſiens qui ne le voulurent pas reconnoître, ſe donnerent des Gouverneurs. Dans la ſuite *Charles Martel* diſpoſa de l'Auſtraſie, comme de ſon patrimoine, en faveur de ſes fils ; & le ſecond, monté ſur le trône des Mérovingiens, réunit l'Auſtraſie

Digitized by Google

traſie à la Monarchie Françoiſe; laquelle, après Louis *le Débonnaire*, perdit inſenſiblement ſon nom : la partie qui eſt entre la Meuſe & le Rhin, devint le partage de *Lothaire*, & prit, de ſon nom, celui de *Lotharingia*, en FRANÇOIS LORRAINE. *Voyez* ce mot.

* AUTEUIL, dans le Mantois, Diocèſe de Chartres, Terre & Seigneurie érigée en Comté, avec union des Seigneuries de Millemont & d'Antouillet ou Autouillet, par Lettres du mois de Septembre 1660, regiſtrées le 18 Mars 1662, en faveur de *François Briçonnet*, Préſident de la troiſieme Chambre des Enquêtes. *Voyez* BRIÇONNET.

* AUTREY-LE-VAY, en Franche-Comté, Terre & Baronnie érigée en Comté par Lettres du mois de Février 1692, regiſtrées à Beſançon & à Dôle, en faveur de *Louis de Fabris de Moncaut*.

— AUTRIE en Provence, ancienne Nobleſſe établie à Apt, où elle a toujours vécu avec diſtinction.

RAIMOND D'AUTRIE, vivoit dans cette Ville en 1239. Il eſt qualifié Chevalier dans pluſieurs Actes. Dans un accord qui ſe fit en 1246, entre *Bertrand Rambaud de Simiane*, & l'*Evêque d'Apt*, RAIMOND D'AUTRIE ſervit de caution pour *Bertrand*.

ELZÉAR D'AUTRIE, un de ſes deſcendans, rendit de grands ſervices à *Raimond d'Agoult*, Seigneur de Sault. Pour l'en récompenſer, RAIMOND lui fit don en 1392, de la Terre de Baumettes, ſituée dans la Viguerie d'Apt. Il fut ayeul de

I. SEBASTIEN D'AUTRIE, Seigneur de Beaumette, duquel naquit.

II. COLIN D'AUTRIE, pere de

III. GUILLAUME D'AUTRIE, marié le 28 Mai 1499, avec *Françoiſe de Suporta*, fille de *Louis*, premier Médecin de CHARLES VIII, de laquelle il eut,

IV. ELZÉAR D'AUTRIE, II du nom, Seigneur de Beaumettes. Il épouſa, par contrat du 27 Février 1542, *Louiſe de Vintimille*, héritiere de *Marc de Vintimille*, Seigneur de Bouduen, de Ramatuelle & de Sainte-Croix. Il eut commiſſion de M. le Comte de Tende, Gouverneur de Provence, de faire une levée d'hommes pour le ſervice de Sa Majeſté, en 1548.

V. GASPARD D'AUTRIE, ſon fils, Seigneur de Beaumettes, Bouduen, Ramatuelle & de Sainte-Croix, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gentilhomme de ſa Chambre, fut élu premier Conſul d'Aix, Procureur du Pays, en 1601, & Viguier Royal de Marſeille en 1606. Il épouſa par contrat paſſé en 1570, *Françoiſe de Simiane-la-Coſte*, de laquelle il laiſſa :

1. CLAUDE D'AUTRIE-DE-VINTIMILLE, Seigneur de Beaumettes, qui fut chef d'une branche, laquelle finit en la perſonne de GUILLAUME D'AUTRIE, Conſeiller au Parlement de Provence en 1631, marié avec *Chrétienne d'Arbaud de Rognac*, de laquelle il n'eut point de poſtérité.

2. FRANÇOIS, qui ſuit.

Digitized by Google

3. & 4. Et deux filles mariées dans les Maisons d'*Agoult* & de *Vincent de Lauzau.*

VI. François d'Autrie, fils cadet de Gaspard d'Autrie, & de *Françoise de Simiane-la-Coste*, fut marié le 6 Novembre 1630, à *Françoise de Castellanne*, dont il eut trois enfans :

1. Joseph, qui suit.

2. François, reçu Chevalier de Malte, & mort Commandeur.

3. Charlotte d'Autrie, mariée avec le Baron de Saint-Michel, du nom de *Marin.*

VII. Joseph d'Autrie-de-Vintimille, Seigneur de Beaumettes & Sainte-Croix, épousa à Aix, l'an 1667, *Susanne de Clapier*, fille de *Henri*, Seigneur de Vauvenargues, & de *Therèse de Galifet.*

VIII. *N.*..... d'Autrie, son fils, Seigneur de Beaumettes, s'allia avec *Anne de Fougasse*, fille de noble *Joseph de Fougasse*, & d'*Anne de Pelletier-de-Gigondas.* Il naquit de ce mariage,

IX. Louis d'Autrie, Seigneur de Beaumettes, Lilleville, Haramon, & autres lieux, marié avec *Therèse de Crozet*, de la ville d'Avignon, de laquelle il a laissé :

X. 1. Louis d'Autrie;

2. Juste de Beaumettes;

3. Augustin de Lilleville;

4. Et une fille encore jeune en 1757.

Les armes : *de gueules, à cinq éperviers d'or, 2. 2. 1.*

Nouvel Armorial de Provence, *Tom. 1. pag.* 85.

— AUTRICHE. Plusieurs Écrivains ont poussé la flatterie jusqu'à chercher l'origine de cette Auguste Maison dans la fable; mais elle n'a pas plus besoin du secours de l'invention, que celle de France; elle est illustre par elle-même. Charles-Quint, persuadé de cette vérité, ne daigna pas écouter le généalogiste qui faisoit descendre sa Maison de la premiere race des Rois de France. Ferdinand V, son frere & son successeur à l'Empire, disoit qu'il craignoit que les sçavans, en faisant remonter son origine si haut, ne le fissent descendre d'ayeux peu recommandables.

Gontran *le Riche*, Comte d'*Alsace* & de *Brisgaw*, est la souche inconteſtable de la Maison d'Autriche d'aujourd'hui. Il descendoit d'Ettichon, Comte d'*Alsace*, mort à la fin du VII siécle. Les ténébres qui enveloppent l'Histoire de ces tems, nous ayant dérobé le nom de quelques Princes de cette Maison, qui se trouvent entre Ettichon & Gontran *le Riche*, nous commencerons cette Généalogie par le dernier.

I. Gontran *le Riche*, Comte d'*Alsace* & de *Brisgaw*, vivoit vers l'an 930.

II. Lenzelin ou Lanzelin, son fils, Comte d'Altembourg, vivant vers l'an 990, laissa quatre fils :

1. Radeboton, qui suit.

Digitized by Google

2. RODOLPHE ;
3. LANZELIN ;
4. Et WERNER, Evêque de Straſbourg, & fondateur de l'Abbaye de Muri en Suiſſe.

III. RADEBOTON, Comte d'Altembourg, & premier Comte d'Habſbourg en Suiſſe, mort en 1027, eut trois fils :
1. OTHON ;
2. ALBERT ;
3. Et WERNER, qui ſuit.

IV. WERNER ou WERNHERE, Comte d'Habſbourg, I du nom, ſurnommé *le Pieux*, mourut en 1096, laiſſant :
1. OTHON, qui ſuit.
2. Et ALBERT.

V. OTHON *le Docte*, Comte d'Habſbourg, mort en 1111, fut protecteur & bienfaiteur de l'Abbaye de Muri. Son fils,

VI. WERNHERE, II du nom, mourut en 1143. Il fut pere de :
1. WERNHERE, Comte d'Habſbourg, mort ſans alliance en 1163.
2. Et ADELBERT ou ALBERT, qui ſuit.

VII. ADELBERT ou ALBERT *le Riche*, Comte d'Habſbourg, mourut en 1199.

VIII. RODOLPHE I, ſon fils, Comte d'Habſbourg, mort en 1232, eut trois fils, entr'autres,

ALBERT, qui ſuit.

IX. ALBERT, II du nom, dit *le Sage*, mort en 1240, eut auſſi trois fils ;
1. RODOLPHE, II du nom, qui ſuit.
2. ALBERT, Chanoine de Straſbourg ;
3. Et ERMAND.

X. RODOLPHE, II du nom, Comte d'Habſbourg, fut élu Empereur en 1273, & mourut l'an 1291. Depuis ce Prince, la Généalogie de cette Auguſte Maiſon eſt très-éclaircie, & on la trouve dans *Moréri* ; mais depuis le commencement du XV ſiécle, elle ſe diviſe en deux branches principales.

Celle de l'Empereur CHARLES-QUINT, qui a formé la branche d'Eſpagne ; celle de FERDINAND, ſon frere, chef de la branche de la Maiſon d'AUTRICHE en Allemagne, qui eſt la cadette.

La premiere a fini en 1700 par la mort de CHARLES II, fils du Roi PHILIPPE IV, qui mourut en 1665.

Ce dernier eut pour pere PHILIPPE III, mort en 1624 ; il étoit fils de PHILIPPE II, qui commença ſon régne à l'abdication de CHARLES-QUINT, ſon pere, en 1555, & mourut en 1598, CHARLES-QUINT mourut en 1557, deux ans après avoir abdiqué.

La branche Allemande, après avoir jetté pluſieurs rameaux, s'eſt pareillement éteinte en 1740, par la mort du vertueux Empereur CHARLES VI.

Outre les Empereurs d'Allemagne qu'a donné cette Maiſon, elle a

Digitized by Google

poſſédé pluſieurs domaines qui ont paſſé en d'autres mains. La dignité Impériale ayant été long-tems poſſédée par la Maiſon d'Habſbourg, ces Princes ſe ſont décorés de titres utiles & honorables. RODOLPHE d'HABSBOURG commença par l'Autriche, qu'il donna à ſon fils ALBERT, & depuis cette Maiſon a pris le nom de cette Principauté, que FREDERIC III orna, ſur la fin du XV ſiécle, du titre d'*Archiduc*; c'eſt-à-dire, ſupérieur à tous les Ducs.

Il ne reſte plus de la Maiſon d'Autriche que MARIE-THERÈSE-WALPURGE-AMÉLIE-CHRISTINE, Impératrice-Douairiere, Reine de Hongrie & de Bohême, née le 13 Mai 1717, fille aînée de l'Empereur CHARLES VI, & d'ELIZABEH-CHRISTINE DE BRUNSWICH-WOLFEMBUTEL, mariée au mois de Février 1736, & veuve le 18 Août 1765, de FRANÇOIS-ETIENNE DE LORRAINE, Empereur d'Allemagne. *Voyez* LORRAINE.

Le Pape a donné le 25 Août 1758, par un Bref, à l'Impératrice-Reine, & à ſes ſucceſſeurs au trône de Hongrie, le titre d'APOSTOLIQUE, accordé autrefois à S. ETIENNE, Roi de Hongrie. L'Impératrice-Reine a pour enfans vivans:

1. JOSEPH II, Empereur d'Allemagne, Archiduc d'Autriche, né le 13 Mars 1741, élu le 27 Mars 1764, Roi des Romains, marié le 6 Octobre 1760, veuf, le 27 Novembre 1763, de l'Infante ISABELLE DE PARME, née le 1 Décembre 1741, dont l'Archiducheſſe THERÈSE-ELIZABETH, née le 20 Mars 1762, morte le 23 Janvier 1770, dans la huitieme année de ſon âge: remarié à la Princeſſe JOSEPHE-WALPURGE de BAVIERE, née le 30 Mars 1739, ſœur de l'Electeur de BAVIERE, régnant en 1770, célébration le 30 Janvier 1765, & veuf pour la ſeconde fois du 28 Mai 1767. Il a ſuccédé à la Couronne Impériale, comme Roi des Romains, le 18 Août 1767.

2. Et PIERRE-LÉOPOLD, Archiduc d'Autriche, né le 5 Mai 1747, proclamé Grand-Duc de TOSCANE, le 23 Avril 1765, marié le 16 Février 1764, à *Dona* MARIE-LOUISE, *Infante d'Eſpagne*, dont,

I. FRANÇOIS-JOSEPH-CHARLES-JEAN, Archiduc d'Autriche, Grand-Prince de Toſcane, né le 12 Février 1768.

II. FERDINAND-JOSEPH-JEAN, Archiduc d'Autriche, Grand-Prince de Toſcane, né le 6 Mai 1769.

III. MARIE-THERÈSE-JOSEPHINE-CHARLOTTE, Archiducheſſe d'Autriche, Grande-Princeſſe de Toſcane, née le 14 Janvier 1767.

3. FERDINAND-CHARLES, Archiduc d'Autriche, né le 15 Juin 1754.

4. MAXIMILIEN-FRANÇOIS, Archiduc d'Autriche, né le 8 Décembre 1756, élu, en Novembre 1769, Grand-Maître-Coadjuteur de l'Ordre Teutonique.

5. MARIE-ANNE, Archiducheſſe d'Autriche, née le 6 Octobre 1738, Abbeſſe de Prague en 1755.

6. MARIE-CHRISTINE-JOSEPHE, Archiducheſſe d'Autriche, née le 13 Mai 1742, mariée, en Juillet 1766, avec le Prince ALBERT de SAXE, Duc de Saxe-Teſchen, Feld-Maréchal des troupes Impériales, & Ca-

Digitized by Google

pitaine Général du Royaume de Hongrie, dont une Princeſſe née le 16 Mai 1767, & morte en naiſſant.

7. MARIE-ELIZABETH, Archiducheſſe d'Autriche, née le 15 Août 1743.

8. MARIE-AMÉLIE, Archiducheſſe d'Autriche, née le 26 Février 1746, mariée en 1769, à *Don* FERDINAND-MARIE PHILIPPE-LOUIS, *Infant d'Eſpagne*, Duc de Parme, de Plaiſance & de Guaſtalla, depuis 1765; né le 20 Janvier 1751.

9. LOUISE-CHARLOTTE, Archiducheſſe d'Autriche, née le 13 Août 1751, mariée le 7 Avril 1768, à FERDINAND, IV du nom, *Infant d'Eſpagne*, né le 12 Janvier 1751, Roi de Naples & des Deux-Siciles le 5 Octobre 1759.

10. Et MARIE-ANTOINETTE-JOSEPHE-JEANNE, Archiducheſſe d'Autriche, née le 2 Novembre 1755: ſon mariage arrêté, en 1769, par l'Impératrice-Reine & le Roi de France, avec LOUIS-AUGUSTE DE FRANCE, Dauphin, né à Verſailles le 23 Février 1754; célébration du mariage à Verſailles, le 16 Mai 1770.

Les Archiducs & Archiducheſſes d'Autriche portent depuis 1755 le titre d'ALTESSE ROYALE.

Les armes d'Autriche ſont : *de gueules, à une faſce d'argent.*

Le Comte de *Zurlauben*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & Capitaine au Régiment des Gardes Suiſſes au ſervice de France, de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres de Paris, vient de donner, au mois de Mai 1770, *des Tables Généalogiques* des Auguſtes Maiſons d'*Autriche* & de *Lorraine*, & leurs alliances avec l'Auguſte Maiſon de *France*, précédées d'un mémoire ſur les Comtes de HABSBOURG, tige de la Maiſon d'AUTRICHE. Ce curieux & intéreſſant ouvrage, dont les bornes que nous nous ſommes preſcrites, ne nous ont pas permis de faire uſage, ſe trouve chez *Deſaint*, Libraire, rue S. Jacques, à Paris; & nous y renvoyons.

* AUTRY. Terre & Baronnie, en Champagne, Dioceſe de Reims, érigée en Comté, en 1695, en faveur de la Maiſon de *Thuiſy*.

*—AUTRY-LA-VILLE, en Berri, Dioceſe de Bourges, ou AUETRY: Terre, Prévôté, Châtellenie, érigée en Baronnie par Lettres du mois de Février 1613, regiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes, les 5 & 27 Janvier 1624, en faveur de *Jean de Genicourt*, Vicomte de Levignem, & de Betz, Seigneur de Condé, Grand-Ham, Oucheri, Conſeiller d'Etat, & Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, avec la permiſſion de prendre le nom d'*Aultry*, & les armes.

Il étoit fils de *Jean-Vincent*, Ecuyer, Seigneur de Genicourt, d'Aultry, de Doncourt, &c. Auditeur des Comptes, Préſident de Barois, & d'*Alix de l'Eſcamouſier*.

Le Baron d'*Aultry* épouſa, 1°. *Claudine Merlin*, ſœur de *Louiſe*, mariée à *François d'Anglure*, Seigneur de Guignouville, & d'*Antoinette*,

Digitized by Google

femme de *René de Stainville*, Seigneur de Sorci ; 2°. le 10 Avril 1627, *Françoiſe de Malin-de-Lux*, fille d'*Edme*, Chevalier de l'Ordre du Roi. Son fils aîné *Pompone*, Baron d'Aultry, né du premier lit, mourut au Camp devant la Rochelle, & il eut pour héritier ſon frere conſanguin, *Charles d'Aultry*, qui épouſa, le 26 Juin 1667, *Louiſe-Marie de Savigny-d'Anglure*, Dame de Rone. De ce mariage naquit :

Marc-Antoine d'Aultry-de-Rone, Page du Roi en 1687.

Les armes : *de gueules, au ſautoir d'or.*

— AUTRY, ou AUTRI-DE-LA-MIVOYE. GEORGES D'AUTRY, Ecuyer, Seigneur de la Mivoye, épouſa, le 4 Février 1556, *Marie David*, fille de *Jean David*, Ecuyer, Seigneur de Pertuis, & de *Jeanne de Pampelune.*

GEORGES D'AUTRY, Ecuyer, ſon arrière-petit-fils, fut Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers du Duc de Savoye, & de *Béatrix Groſſo-de-Bauzoles*, ſa femme, qu'il avoit épouſée dans la Ville de Turin, le 17 Septembre 1641. Il a eu,

FRANÇOIS-GASTON D'AUTRY, Ecuyer, Seigneur de la Mivoye, de Varennes & de Tremblay, premier Capitaine du Régiment de ſon Alteſſe Royale Monſeigneur le Duc de Savoye, marié avec *Elizabeth de Menou-Champliveau.*

JOSEPH-ADALBERT D'AUTRY, ſon fils, Ecuyer, Seigneur de la Mivoye, épouſa, le 13 Juillet 1720, *Elizabeth de Menou*, fille de *Charles de Menou*, Chevalier, Seigneur de Cuiſſi, Brigadier des Armées du Roi, & Gouverneur de la Citadelle d'Arras, & de *Jacqueline de Cremeur.* De ce mariage eſt iſſu, entr'autres enfans,

ELIZABETH-FRANÇOISE D'AUTRY-DE-LA-MIVOYE, née le 13 Septembre 1721, & reçue à Saint-Cyr, le 16 Janvier 1733, ſur les preuves de ſa nobleſſe.

Les armes : *d'azur, à une faſce d'argent, accompagnée en chef de trois merlettes d'or, & en pointe d'une molette d'éperon de même.*

*AUVERGNE : on a une Chronologie ſuivie des Comtes Bénéficiaires de la Province d'Auvergne, ſous les Rois de France, depuis 778 juſqu'après l'an 928. Parmi ces Comtes, on trouve des Comtes de Toulouſe, des Marquis de Gothie, des Ducs d'Aquitaine, & en dernier lieu des Comtes de Carcaſſonne.

ALPHONSE de France étant mort ſans enfans, en 1271, la grande portion du Comté d'Auvergne fut de nouveau réunie à la Couronne, par réverſion, & n'en fut point ſéparée juſqu'en 1360, qu'elle fut érigée en Duché-Pairie, & donnée en appanage, par le Roi JEAN, à JEAN de France, Duc de Berri, ſon troiſieme fils. Ce ne fut qu'après la mort de LOUISE de Savoye, mere de FRANÇOIS I, arrivée en 1531, que le Duché d'Auvergne fut expreſſément réuni à la Couronne.

Quant à la petite portion de l'ancien Comté d'Auvergne, elle fut poſſédée par les deſcendans de GUILLAUME X, à qui elle avoit été cédée, en 1229, à titre d'hérédité, ſous le nom de *Comté d'Auvergne.*

Digitized by Google

En 1651, Louis XIV donna ce Comté d'Auvergne, qui venoit de la ſucceſſion de Guillaume X, & de la donation de Marguerite de Valois, au Duc de *Bouillon*, en échange de Sedan & de Raucous, & lui céda en même-tems la faculté de retirer la Baronnie de la Tour, &c. engagée au feu Marquis de *Chandenier*, aux droits duquel étoit en dernier lieu M. le Comte de *Broglie*, mort Maréchal de France. Au *Comté d'Auvergne* Sa Majeſté joignit & céda encore au Duc de *Bouillon* le Duché d'Albret, en Guyenne, le Duché de Château-Thierri, en Champagne, & le Comté d'Evreux, en Normandie.

— AUVERGNE, Sieur de Frondval, la Motterie, en Normandie, Cénéralité de Rouen, famille maintenue dans ſa nobleſſe, le 18 Mars 1669, dont étoit Marguerite d'Auvergne, alliée, vers l'an 1550, à *Hugues d'Ailly*, Seigneur d'Annery.

Les armes : *d'argent, à une faſce de gueules, chargée de trois coquilles du champ, & accompagnée de ſix merlettes, trois rangées en chef & trois en pointe.*

— AUVERGNE-DE-GAGNI, famille de l'Iſle-de-France, qui porte : *d'argent, à la faſce de gueules, chargée de trois coquilles d'argent, & accompagnée de ſix merlettes de ſable, trois en chef, & trois en pointe, poſées deux & une.* Ursule, née en 1661; Agnès née en 1663; Madelene, née en 1664; & Marie-Therese, née en 1670, étoient de cette famille, & furent reçues à Saint-Cyr, au mois de Mars 1686. Elles prouverent que Jean d'Auvergne, Seigneur de Gagni, & *Marie de Sailly*, qui furent mariés au mois de Février 1520, étoient leurs triſayeul & triſayeule.

*AUVILLARS : Vicomté au pays de Lomagne, en Gaſcogne, qui a été unie au Comté d'*Armagnac*. Voyez ce mot.

— AUVRAY : il y a cinq familles de ce nom en Normandie, trois dans la Généralité d'Alençon, & deux dans celle de Caën.

La premiere eſt Auvray, Sieur de la Gondonniere, maintenue dans ſa nobleſſe, le 20 Mai 1666, dont étoit Charles Auvray, Seigneur de la Gondonniere, marié, vers l'an 1620, à *Anne de Morchêne*. Leur fille, Marguerite Auvray, épouſa, le 15 Janvier 1647, *François de Drouillin-de-Meſnilglaiſe*.

Les armes : *de gueules, à une faſce d'or, accompagnée en chef de deux roſes, & en pointe de deux lions léopardés & affrontés, le tout de même.*

La ſeconde, dont *la Roque* parle dans ſon Traité de la Nobleſſe, pag. 267, eſt Auvray, Sieur des Monts, de Mainteville, maintenue dans ſa nobleſſe, le 31 Décembre 1686. Nicolas Auvray, Sieur des Monts, de la Vicomté d'Argentan, fut *annobli* par Lettres données au Camp de Pas, en Artois, au mois de Septembre 1597, regiſtrées en la Chambre des Comptes, le 27 Février 1599, & en la Cour des Aydes en Décembre 1625.

Digitized by Google

Les armes : *d'argent, au chevron d'azur, chargé de trois fleurs-de-lys d'or, & accompagné de trois pommes de pin de sable, deux en chef & une en pointe.*

La troisieme famille, de la Généralité d'Alençon, est AUVRAY, Sieur d'Imanville & de Meurville, maintenue dans sa noblesse, le 3 Décembre 1666. Elle porte pour armes : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois croisettes de même, deux en chef & une en pointe.*

De la premiere famille d'AUVRAY, de la Généralité de Caën, dont parle *la Roque*, dans son Traité de la Noblesse, étoit CYPRIEN AUVRAY, Sieur de Lescarde, Echevin à Caën, qui fut *annobli* par Lettres du mois d'Octobre 1599, vérifiées en la Chambre des Comptes la même année, & en la Cour des Aydes, le 13 Décembre 1610.

Les armes : *d'azur, à trois coquilles d'argent, posées 2 & 1.*

La derniere famille du nom d'AUVRAY, est AUVRAY, Sieur du Rocq, dont les armes sont : *pallé d'azur & d'or, de six piéces, au chef de gueules, chargé d'un lion léopardé & passant d'or, lampassé de même.*

—AUVRECHER : La Terre d'Auvrecher, que ceux du Pays nomment, par corruption *Orcher*, est située dans le Bailliage de Caux, sur le bord de la riviere de Seine, à une lieue de la Ville de Harfleur.

Cette Maison est connue indifféremment sous les noms d'*Avrecher*, & d'*Angerville*, ce dernier ayant été pris par les puînés, qui quelquesfois ont porté tous les deux ensemble.

Les Registres de la Chambre des Comptes font mention de Monsieur GUILLAUME, Seigneur d'Auvrecher & d'Angerville, Maréchal & Sénéchal de Normandie, sous le Roi PHILIPPE-AUGUSTE, l'an 1205.

Et en effet, la Charge de Maréchal héréditaire de la Province a été d'ancienneté attachée à cette Maison : mais il y a si long-tems qu'elle est éteinte, qu'on n'en peut donner qu'une notice.

Il y a des Lettres du Roi PHILIPPE DE VALOIS, expédiées à Poissi, au mois de Mars 1345, par lesquelles il octroye une charretée de bois sec, chaque semaine, en sa forêt de Brotanne, aux Religieux du Prieuré de Notre-Dame-du-Bois-d'Auvrecher, fondé sur la Terre de GUILLAUME, Sire d'AUVRECHER, près de Harfleur, dans la Paroisse de Gonfreville-l'Auvrecher, par Frere *Pierre le Marchand*, du Tiers-Ordre de Saint-François, en récompense des bons services que ce Frere *Pierre* avoit fait à Sa Majesté en ses guerres de la mer, en la Compagnie de feu *Nicolas Beuchet*, son Chevalier, Conseiller & Amiral.

Ce GUILLAUME, Sire d'AUVRECHER, eut pour fils & successeur,

ROBERT, Sire d'AUVRECHER, Maréchal de Normandie en 1363, qui épousa *Jeanne de Préaux*, dont il eut :

1. JEAN, qui suit.

2. JEANNE, Dame de Turgoville, femme de *Colard d'Estouteville*, Seigneur d'Ausbose.

3. Et

3. Et JACQUELINE, femme de *Guillaume Creſpin*, qui, à cauſe d'elle, s'intitula Maréchal de Normandie.

JEAN, Sire d'AUVRECHER, Maréchal de Normandie, épouſa, l'an 1390, *Marie de Bréauté*, fille de *Roger*, IV du nom, Seigneur de Bréauté, & de *Marguerite d'Eſtoutteville*, ſon épouſe, dont il eut :

1. JACQUES, Maréchal de Normandie, mort ſans enfans.

2. Et JEANNE, morte auſſi ſans enfans.

Meſſire JACQUES, Sire d'AUVRECHER & de Planes, Maréchal de Normandie, fils de *Monſeigneur* JEAN, Sire d'AUVRECHER, & de Noble Dame *Marie de Bréauté*, décéda le 21 Octobre 1428, & avec lui gît *Noble Homme* Meſſire JEAN, Seigneur d'AUVRECHER & de Planes, Maréchal héréditaire de Normandie.

ROBERT D'AUVRECHER, Chevalier, eſt mentionné dans un contrat du 28 Février 1374, avec *Jeanne de Planes*, ſon épouſe, & JEAN, Seigneur d'AUVRECHER, leur fils; ce qui fait croire ou qu'il avoit eu deux femmes, ou que *Jeanne de Préaux* étoit Dame de Planes, ce qui eſt plus vraiſemblable.

Les Echiquiers des années 1390 & 1397 parlent de Meſſire JEAN D'AUVRECHER, Chevalier, Maréchal de Normandie, héritier de *Jeanne de Préaux*, ſa mere, plaidant contre Meſſire GUILLAUME D'AUVRECHER, Vicomte de Bloſſeville; ce qui montre qu'il y avoit encore d'autres branches de cette Maiſon.

En d'autres Arrêts de la même Cour, ès années 1448, 1463, & 1497, il eſt parlé de Madame *Jeanne d'Aunou*, veuve de Meſſire JACQUES D'AUVRECHER, Chevalier; d'*Aubry Doullé*, Ecuyer, chargé du fait de *Jean d'Angerville*, de *Robert d'Angerville*, Ecuyer, de la Demoiſelle ſa femme, de Meſſire JEAN D'AUVRECHER, Chevalier, tous héritiers de la Dame *Jeanne d'Auvrecher*.

Il y a un accord fait entre JEAN, Sire d'AUVRECHER & de Planes, Maréchal de Normandie, & *Marguerite de Harcourt*, Dame de Ferrieres, l'an 1402.

Raoul Morel de Brione, puîné de la Maiſon de *Harcourt*, en 1416, épouſa PERRETTE D'AUVRECHER.

Cette Terre d'Auvrecher eſt maintenant poſſédée par la branche de *Potier-de-Novion*, dont le Préſident au Parlement de Paris eſt mort en 1769.

Monſeigneur JEAN D'AUVRECHER eſt compris dans le Rôle des grands Seigneurs de Normandie, ſous le régne de CHARLES VI.

Quant à la branche D'ANGERVILLE, puînée de la Maiſon d'AUVRECHER, JEAN D'ANGERVILLE ſervoit l'Etat, l'an 1338.

PIERRE D'ANGERVILLE rendit aveu d'un Fief dans la Paroiſſe de Donville, l'an 1391.

ROBERT D'ANGERVILLE, Seigneur de Grainville, rendit auſſi aveu, l'an 1392. Il épouſa *Marguerite de Tourneville*, dont il eut quatre fils : ROBERT, RICHARD, COLIN & GAUTHIER, vivans en 1396.

Digitized by Google

ROBERT D'ANGERVILLE, II du nom, Seigneur de Grainville, rendit aveu l'an 1440, & fut pere de

CHARLES D'ANGERVILLE, plaidant en l'Echiquier, l'an 1481, qui épouſa *Marie Louvel.*

Il y a des partages faits entre FRANÇOIS D'ANGERVILLE, fils de JEAN, ROBERT & LOUIS D'ANGERVILLE, ſes oncles, fils de CHARLES, & JEAN D'ANGERVILLE, Vicomte de Coutances, fils de CHARLES.

LOUIS D'ANGERVILLE, Curé de Petiville en 1508, préſenté par JEAN D'ANGERVILLE, Seigneur de Petiville.

JEAN D'ANGERVILLE, préſenté à la même Cure, l'an 1535, & JACQUES D'ANGERVILLE, auſſi préſenté l'an 1550, par LOUIS D'ANGERVILLE, Seigneur de Petiville.

Traité de mariage de ROBERT D'ANGERVILLE, frere de RENÉ, Seigneur de Gonneville, avec *Iſabeau de Boiſrenom*, l'an 1608.

Accord, l'an 1640, entre FRANÇOIS & ANTOINE D'ANGERVILLE, leurs enfans.

Charte pour le Prieuré de Saint-Gilles du Pont-Audemer, de 1272, où ſigne ROBERT D'ANGERVILLE.

Dans les Mémoires de M. *Bigot de Longmeſnil*, ſont mentionnés GUILLAUME D'ANGERVILLE, Seigneur de Cléville, & GUILLAUME D'ANGERVILLE, Seigneur d'Auvrecher.

Gilles d'Argouges, Seigneur de Graſtot, épouſa, l'an 1443, LOUISE D'ANGERVILLE.

GUILLAUME D'ANGERVILLE, épouſa *Simonne d'Ainſy*, fille de *Raoul d'Ainſy*, en 1041.

Jacques de Poiſſy, Seigneur de Gouy, fils de *Jean de Poiſſy*, Seigneur de Gouy, & de *Catherine*, Dame de Grainville-ſur-Fleury, épouſa JEANNE D'AUVRECHER.

Guillaume de Rupierre, Seigneur de Sarcelles, épouſa, l'an 1440, JEANNE D'ANGERVILLE, fille de ROBERT, Seigneur de Grainville.

Il y a un Arrêt des francs-Fiefs, de l'an 1563, qui contient que CATHERINE D'ANGERVILLE, fille de JEAN, Seigneur de Grainville, avoit épouſé *Guillaume de Bouquetot*, Seigneur de Rabu, fils de *Jean de Bouquetot*, Seigneur du Breuil, & de *Louiſe l'Eſcot*, Dame de Rabu.

Remontant plus haut, il y a un rôle de la Chambre des Comptes, de l'an 1351, où ſont nommés PIERRE D'ANGERVILLE, Chevalier, ROBERT, RAOUL, & ROGER D'ANGERVILLE.

Les armes : *d'or, à deux quinteſeuilles de ſable, poſées une au canton ſeneſtre, & l'autre en pointe de l'écu, à un lionceau de même au premier canton.*

— AUX, ou d'AUX, au Diocèſe de Condom, Province de Guyenne. Ce nom ſe trouve, avec la qualité de *Noble*, dans pluſieurs actes des Archives du Chapitre de Saint-Pierre de Larromieu, au Diocèſe de Condom, datés du onzieme ſiécle. Cette ancienne Nobleſſe a eu, dans le lieu de Larromieu, différens corps de bâtimens, qui tous annoncent

Digitized by Google

ſon antiquité ; le plus ancien exiſtoit avant la conſtruction de la Ville de Larromieu. Il étoit ſitué à deux cents pas au-deſſus : on l'appelloit *Montpellier* (*Mons Peſſulanus*) ; il en reſte encore quelques veſtiges ; & la Chapelle, qui fait partie de la maiſon du Fermier.

Lorſqu'on bâtit l'Egliſe Paroiſſiale de Larromieu, la Maiſon d'Aux fit conſtruire une maiſon y attenante, où l'on voit ſes armes ; & cette maiſon eſt aujourd'hui la demeure du Doyen du Chapitre de Larromieu.

Dans le douzieme ſiécle, la Ville fut entourée de murailles, & la Maiſon d'Aux fit conſtruire un édifice ſuperbe pour ces tems-là : il eſt déſigné dans l'acte de fondation du Chapitre, ſous le nom de *Palatium* ; ce n'eſt plus aujourd'hui qu'une maiſon honnête : il y en a une troiſieme, dont la porte cochere ne marque pas moins ſon antiquité que le rang diſtingué de ceux qui l'habitoient. Vers le milieu du treizieme ſiécle, Meſſire PIERRE D'AUX, Chevalier, deſcendant de cette Maiſon, eut deux enfans, ARNAUD & GUILLAUME, dont nous rapporterons ci-après la filiation.

ARNAUD embraſſa l'Etat Eccléſiaſtique, & après avoir été Vicaire-Général de l'Archevêque de Bordeaux, nommé du *Gout* ou *Got*, ſon parent, depuis Pape, ſous le nom de CLÉMENT V, fut fait Evêque de Poitiers par ce Pontife, qui lui donna enſuite l'Evêché d'Albane, le fit Cardinal, & l'envoya ſon Légat en Angleterre, pour reconcilier les eſprits, dit *Thomas Walſingamus*.

En 1318, ce Cardinal fonda le Chapitre de Saint-Pierre de Larromieu, auquel il donna le Prieuré dudit lieu, avec ſes dépendances, qu'il acquit des Bénédictins de Saint-Victor de Marſeille. Et comme le revenu de ce Prieuré n'étoit pas ſuffiſant pour doter ce Chapitre, il y ajoûta non-ſeulement ſes biens patrimoniaux, mais il fit auſſi contribuer ſes parens : (*Tam in bonis noſtris, quam proximorum noſtrorum conceſſorum.*) Ce ſont les termes de la fondation, qui marquent qu'ils conſiſtent en terres, rentes, fiefs, dixmes, moulins, Seigneuries, le tout ſitué en diverſes Paroiſſes du Dioceſe de Condom.

Le Cardinal ARNAUD D'AUX ne laiſſa à ſa famille qu'un petit Domaine, ſon Palais, & le droit de Patronage, ſucceſſivement attaché, & à perpétuité, à ſes plus proches. Cette fondation prohibe le droit de Patronage aux filles, & aſſure la ſucceſſion graduelle aux mâles, &, à leur défaut, la nomination des bénéfices eſt réverſible au Chapitre. Cette clauſe garantit la Maiſon d'Aux de toute idée d'extinction, & elle nomme à ces bénéfices depuis 450 ans.

La fondation de ce Chapitre, les guerres civiles, & peut-être la mauvaiſe adminiſtration, ont beaucoup diminué la fortune de la Maiſon d'Aux ; ce qui a ſans doute empêché que ceux de ce nom ne ſoient parvenus aux premieres Charges de l'Etat ; mais du moins ont-ils fait de très-belles alliances.

Suivant le Jugement de M. *Pelot*, Commiſſaire député par Arrêt du Conſeil, du 22 Mars 1666, pour la recherche de la Nobleſſe,

Digitized by Google

Guillaume d'Aux, frere du Cardinal, eut pour enfans quatre fils, ſçavoir :

1. Geraud, qui ſuit.

2. Fort, ou Fortius, Évêque de Poitiers.

3. Pierre-Raymond, Abbé de Sainte-Marie-Majeure de Poitiers.

4. Et Guillaume, Chantre-Dignitaire de la même Egliſe de Poitiers, Employé à la Cour de Rome.

Geraud, le premier Patron du Chapitre de Larromieu, eut de ſa femme, dont on ignore le nom :

Jean d'Aux, I du nom, ſecond Patron de Larromieu, qui laiſſa

Guillaume d'Aux, II du nom, & troiſieme Patron du Chapitre de Larromieu, qui eut, pour fils,

Bernard d'Aux, quatrieme Patron du Chapitre de Larromieu, qui épouſa Demoiſelle *Anne de Leſcout*, héritiere & la derniere de ſa Maiſon, qui lui apporta en dot la Terre de Leſcout; & depuis ce mariage les Patrons ſuivans ont ajoûté à leur nom le titre de *Seigneur de Leſcout*. De ce mariage naquit,

Guillaume d'Aux, III du nom, cinquieme Patron du Chapitre de Larromieu, & Seigneur de Leſcout, qui laiſſa

Arnaud d'Aux, Seigneur de Leſcout, ſixieme Patron de Larromieu, qui eut, pour fils,

Jean d'Aux, II du nom, Seigneur de Leſcout, ſeptieme Patron du Chapitre de Larromieu, qui épouſa, en 1493, Noble Demoiſelle de *Balarin*, dont,

Jean d'Aux, III du nom, Seigneur de Leſcout, huitieme Patron du Chapitre de Larromieu, qui épouſa, le 20 Janvier 1519, Demoiſelle de *Beauville*, dont,

1. Jean, qui ſuit.

2. Et Mathurin, appellé le *Chevalier de Romegas*, Grand-Bailli de l'Ordre de Malte.

Jean d'Aux, IV du nom, Seigneur de Leſcout, neuvieme Patron du Chapitre de Larromieu, épouſa, le 15 Novembre 1552, Noble Demoiſelle de *Bus*. De ce mariage vint,

Jean d'Aux, V du nom, Seigneur de Leſcout, dixieme Patron du Chapitre de Larromieu, qui épouſa, le 20 Mai 1593, Noble Demoiſelle *Anne du Bouzet-de-Roquépine*, dont :

1. Blaise, qui ſuit.

2. Et Bernard, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné.

Blaise d'Aux, onzieme Patron du Chapitre de Larromieu, épouſa, en 1615, Demoiſelle *Catherine de Jolivet*. Il en eut

Jean-Jacques d'Aux, douzieme Patron du Chapitre de Larromieu, qui épouſa, le 24 Août 1666, Noble Demoiſelle *Anne de Monens*, dont :

1. Simon, qui ſuit.

Digitized by Google

2. Et FRANÇOIS, auteur de la troiſieme branche, rapportée ci-après.

SIMON D'AUX, treizieme Patron du Chapitre de Larromieu, épouſa 1°. Noble Demoiſelle *Françoiſe de l'Abat*; 2°. le 20 Septembre 1714, Noble Demoiſelle *Marguerite de Pins*.

Du premier lit ſont nés :

1. JEAN-JACQUES, XIV^e Patron, & ſucceſſeur de ſon pere, Lieutenant-Colonel du Régiment de *Salus*, Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis, mort ſans enfans de ſon mariage avec noble Demoiſelle de *Château-Renard*.

2. N.... mariée au feu Marquis de *Luſſan d'Eſparbès*.

Du ſecond lit, ſont iſſus :

3. FRANÇOIS, qui ſuit.

4. Un autre FRANÇOIS, marié à noble Demoiſelle *Anne de la Richardiere*, le premier Septembre 1752; il ſert actuellement dans les Chevaux-Légers de la Garde, & il réſide à Pondenſac, en Médoc.

5. HENRI, marié, en 1748, à noble Demoiſelle *Genevieve de la Richardiere*. Il a ſervi dans les Chevaux-Légers de la Garde. Il n'a point d'enfant, & il réſide auſſi à Pondenſac, en Médoc.

6. & 7. Et deux filles.

FRANÇOIS D'AUX, Seigneur de Périguès, du Barial, de Bégadau, de la Beinede, de Meillan, de Candiſſon, de Venſac, &c. quinzieme Patron du Chapitre de Larromieu, réſide dans ſes Terres à Médoc, & a épouſé, le 26 Août 1749, noble Demoiſelle D'AUX, ſa couſine germaine, dont trois garçons.

SECONDE BRANCHE.

BERNARD D'AUX-DE-LESCOUT, Seigneur de Sourdet, ſecond fils de JEAN, V du nom, & *d'Anne du Bouzet-de-Roquépine*, épouſa, le 24 Août 1642, noble Demoiſelle *Dominique de Maruque*. BERNARD s'établit à Larromieu, où réſide ſa poſtérité. Il ſervit en qualité de Capitaine dans le Régiment de Normandie, & fut fait Ayde-de-Camp des Armées de Sa Majeſté, par brevet du 2 Février 1646. Il eut, de ſon mariage,

PIERRE D'AUX, qui ſervit auſſi en qualité de Capitaine dans le Régiment de *Caſtaing*, Infanterie. Il épouſa, le 8 Juillet 1685, Demoiſelle *Anne de Caſtaing*, dont eſt iſſu

PIERRE D'AUX DE LESCOUT, II du nom, qui fut Officier de Cavalerie dans le Régiment de *Marcillac*, & épouſa, le 13 Octobre 1725, *Marie-Madelene de Gondour*, dont,

1. PIERRE, qui ſuit.

2. Et LOUIS, Capitaine au Corps-Royal d'Artillerie.

PIERRE D'AUX-DE-LESCOUT, III du nom, a épouſé, le 5 Avril 1752, noble Demoiſelle *Jeanne-Roſe de Boc*, dont un fils.

TROISIEME BRANCHE.

FRANÇOIS D'AUX-DE-LESCOUT, fils de JEAN-JACQUES, & *d'Anne de Monins*, s'eſt établi à Franceſcas, en Condomois, & s'eſt marié, le 5 Novembre 1720, avec noble Demoiſelle *Marie-Anne de Roſtaing*, dont,

Digitized by Google

HENRI D'AUX-DE-LESCOUT, co-Seigneur de Saint-Médard, qui a été Officier de Dragons, dans le Régiment de *Bertillac*. Il a épousé, le 24 Janvier 1758, noble Demoiselle *Marie de Soubiran-du-Déhès*, dont deux garçons.

Les Patrons du Chapitre de Larromieu jouissent du droit de nomination à tous les bénéfices, ont la premiere place au Chœur, droit de Banc dans le sanctuaire, pour tous ceux de leur Maison.

Les armes : *d'argent, à trois chevrons brisés, d'or & de gueules, & accompagné de trois marteaux de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

—AUX-ÉPAULES, Sieur de Sainte-Marie-du-Mont, en Normandie, Généralité de Caën : suivant *la Roque*, Histoire de *Harcourt*, pag. 116. & l'Histoire de *Normandie*, par *Masseville*, GUILLAUME AUX-ÉPAULES, Chevalier-Banneret, est compris dans un Rôle de la Chambre des Comptes entre les 300 Chevaliers, Écuyers & autres, auxquels le Roi JEAN pardonna, pour avoir suivi CHARLES II, dit *le Mauvais*, Roi de Navarre & Comte d'Evreux, tout ce qui s'étoit passé jusqu'au 12 Décembre 1360. Il comparut à Pont-Audemer pour la revue de sa Compagnie, l'an 1378. Il avoit épousé *Jeanne des Moutiers* ; il étoit fils de RICHARD AUX-ÉPAULES, Seigneur de Sainte-Marie-du-Mont, qui avoit épousé *Luce du Hommet*.

Ce GUILLAUME fut pere de GUILLAUME AUX-ÉPAULES, II du nom, Seigneur de Sainte-Marie-du-Mont, qui épousa *Jeanne de Tilloy*, pere & mere de

GUILLAUME AUX-ÉPAULES, III du nom, Seigneur de Sainte-Marie-du-Mont, marié avec *Raullette Tesson*, pere & mere de

1. JEAN AUX-ÉPAULES, Seigneur de Sainte-Marie-du-Mont, marié avec *Jeanne de Tilly*.

2. Et RICHARD AUX-ÉPAULES, Capitaine de Pont-Audemer, qui épousa *Jeanne de Surienne*, dont :

1. GEORGES AUX-ÉPAULES, qui épousa MADELENE DE DREUX, de la Maison de France, vers l'an 1457, suivant l'Histoire de *Harcourt*, page 1525. Il étoit Ecuyer d'Ecurie du Roi LOUIS XI.

2. MARIE AUX-ÉPAULES, mariée, le 17 Mars 1471, à *Pierre d'Argouges*, Seigneur de Grâtot, fils de *Jean*, vivant en 1420, & de *Charlotte de Carbonnel-Canisy*.

JACQUELINE AUX-ÉPAULES, mariée à *Jacques d'Orglandes*, étoit veuve le 18 Octobre 1530.

HENRI-ROBERT AUX-ÉPAULES, Seigneur de Sainte-Marie-du-Mont, Capitaine de cinquante hommes-d'armes, Chevalier de l'Ordre du Roi, Bailli de Rouen, Gentilhomme ordinaire de Sa Majesté, Gouverneur de Carentan & de Vallognes, en 1602, avoit épousé *Jeanne de Bours*, dont une fille, JUDITH AUX-ÉPAULES, mariée le 29 Octobre 1607, à *Jacques du Fay-Maubourg*, Comte de Maulevrier.

SUZANNE AUX-ÉPAULES étoit veuve, en 1645, du Maréchal de *Saint-Géran*.

Digitized by Google

François Aux-Épaules, Seigneur de Sainte-Marie-du-Mont, avoit épouſé *Gabrielle de Laval*, dont il avoit pris le nom & les armes : *briſées d'une fleur-de-lys d'or en cœur.* Leur fils René Aux-Épaules, Chevalier du Saint-Eſprit en 1633, mort le 29 Mai 1690, âgé de ſoixante-dix ans, portoit : *de Montmorenci-Laval*, qui eſt *d'or, à la croix de gueules, cantonnée de ſeize alérions d'azur, & chargée de cinq coquilles d'argent, & en cœur une fleur-de-lys d'or*, qui eſt Aux-Épaules, *au lieu de la cinquieme coquille.*

Ce René Aux-Épaules eut, de *Marguerite de Montluc*, ſon épouſe, Marguerite Aux-Épaules, mariée à *Céſar d'Aumont*, Marquis de Nolley.

Les armes ſimples de cette Famille ſont : *de gueules, à une fleur-de-lys d'or.*

— AUXAIS, famille de Normandie, qui porte : *de ſable, à trois beſans d'argent*, & de laquelle étoient Marie d'Auxais, née le 3 Juillet 1675, Charlotte-Jacqueline d'Auxais, née le 29 Novembre 1677, l'une & l'autre filles de Philippe d'Auxais, Ecuyer, Seigneur & Patron du Meſnil-Vénéron, & de *Marie-Julienne Guérin*, & reçues à Saint-Cyr, au mois de Mai de l'an 1687.

* Auxerrois : Comté que Charles VII, par le traité d'Arras, de 1434, céda, avec ceux de Mâcon & Bar-ſur-Seine, à Philippe-*le-Bon*, Duc de Bourgogne, pour le tenir en Pairie. Après la mort de Charles-*le-Téméraire*, dernier Duc de Bourgogne, arrivée en 1477, le Roi Louis XI incorpora de nouveau l'Auxerrois à la Couronne. Il n'en a pas été démembré depuis ; mais Louis XIV, en 1669, réunit le Comté d'Auxerre au Duché de Bourgogne.

* AUXONNOIS : petit Pays avec titre de Comté, en Bourgogne, qui a eu ſes Comtes particuliers, & fut réuni au Duché de Bourgogne dès l'an 1267.

*—AUXY-LE-CHATEAU, Bourg en Picardie, ſur la riviere d'Authie, ancienne Baronnie qui a donné ſon nom à une des plus grandes Maiſons du Royaume. Le premier fut,

I. Hugues, Sire & Baron d'Auxy, nommé, avec ſa femme, ſes enfans & petits-enfans, dans un titre de l'Abbaye de Cercamp, de l'an 1197. Il donna, l'an 1152, les dixmes & le droit de Patronage d'Auxy au Prieuré de Saint-Pierre d'Abbeville. Il épouſa *Marie de Rubempré*, qui fut mere de,

II. Hugues, II du nom, Sire & Baron d'Auxy, dont il eſt parlé, ainſi que de ſa femme, dans un titre de l'an 1224. Il y eſt dit fils de Hugues, Sire & Ber d'Auxy, & pere d'un grand nombre d'enfans, fils & filles. Il épouſa *Marguerite d'Aubigny*, & en eut, entr'autre enfans,

III. Hugues, III du nom, Sire & Ber d'Auxy, qui fit quelques

Digitized by Google

donations au Chapitre de l'Eglise d'Amiens, vers l'an 1200. De son mariage avec *Eléonore de Vermandois*, naquirent :

1. EUSTACHE D'AUXY, qui cautionna *Simon de Dammartin*, Comte de Ponthieu, envers le Roi SAINT-LOUIS, l'an 1230.

2. Et HUGUES, IV du nom, qui suit.

IV. HUGUES, IV du nom, Sire & Ber d'AUXY, vivoit en 1225. Il ratifia la donation que son pere avoit faite au Chapitre d'Amiens, & y fit aussi quelques biens en 1236, du consentement de *Simon de Dammartin*. Il fut pere de,

1. JEAN, Evêque de Troyes en 1314.

2. Et de PHILIPPE, qui suit.

V. PHILIPPE, Sire & Ber d'AUXY, Pair de Ponthieu, fit le voyage d'Afrique, l'an 1267, avec le Roi SAINT-LOUIS, qui le fit Chevalier. Il fut enterré à Auxy. Il eut pour fils, de *Catherine de Pecquigny*, fille de *Jean*, Vidame d'Amiens, & d'*Isabeau de Brienne*, son épouse,

VI. JEAN, Sire & Ber d'AUXY, I du nom, Chevalier, Seigneur de Fontaines & de Hangest-sur-Somme, mort à la bataille de Courtray, en 1302. Il fut marié à *Isabeau de Craon*, dont il eut :

1. JEAN, II du nom, dont la postérité sera rapportée ci-après.

2. HUGUES, Seigneur de Dompierre, qui fit hommage au Roi, en 1316. Il étoit en la Compagnie de *Jean de Marigny*, Evêque de Beauvais, en la guerre de Gascogne, sous le Connétable d'*Eu*, en 1337. Il peut être le même que HUES D'AUXY, Sire de Mucident, qui épousa *Isabelle de Marigny*, veuve de *Guillaume*, Seigneur de Tancarville, & fille d'*Enguerrand de Marigny*, III du nom, Comte de Longueville, & de *Jeanne de Saint-Martin*, sa premiere femme ; il en a eu deux fils, sçavoir : PIERRE, qui fut établi à la garde du Château de Saint-Martin par le Comte d'*Eu*, & y fut assassiné en 1364, sur le refus de la remettre entre les mains du Seigneur de *Braquemont* : il peut être le même que PIERRE D'AUXY, Chevalier ; & ENGUERRAND, Seigneur de Dompierre, qui épousa *Isabelle de Goulons*, fille & héritiere de *Regnault de Goulons*.

3. PHILIPPE, Seigneur de Dompierre, d'Escouys, de Bosc-Roger, de Manneville & autres terres de Marigny, qui lui furent adjugées par Arrêt du 26 Avril 1393. Il fut Sénéchal de Ponthieu, & Capitaine d'Abbeville, le 24 Mars 1402 ; servit en Picardie sous les Comtes de *Ligny* & de *Saint-Pol*, avec quinze Ecuyers, & mourut à la bataille d'Azincourt, en 1415, sans enfans de *Jeanne d'Estoutteville*, fille de *Colart d'Estoutteville*, Seigneur de Torcy, & de *Jeanne de Mauquenchy*, sa premiere femme.

4. JEAN, mort avec son frere, à la journée d'Azincourt, en 1415.

5. Et CATHERINE, qui épousa *David*, Sire de *Rambures*, Maître des Arbalestriers de France, fils d'*André*, Sire de *Rambures*, & de *Jeanne de Bregny*.

VII. JEAN, II du nom, Sire & Ber d'AUXY, Chevalier & Sénéchal de Ponthieu, fils aîné de JEAN, I du nom, & d'*Isabeau de Craon*, sa premiere femme, fit hommage au Roi de sa Terre d'Auxy, en 1316.

Il

Digitized by Google

Il comparut à Saint-Riquier, le 11 Septembre 1337, devant les Commiſſaires députés du Roi pour aſſembler la Nobleſſe, & ſe trouva à la journée de Crécy, en 1346, où il mourut. Il laiſſa de ſon mariage avec *Marie d'Encre*, Dame de Lully, de Bulles & de Monceaux, morte en 1349 :

1. JEAN, III du nom, Sire & Ber d'AUXY, qui ſuit.

2. PIERRE, Seigneur de Lully & de Monceaux, duquel on fait deſcendre les Seigneurs de ce nom, rapportés ci-après.

3. MARIE, alliée à *Arnoul de Créquy*, Seigneur de Raimboral, fils de *Baudouin*, & de *Jeanne*, Dame de Bavinkore & d'Ecke.

4. ALIPS, mariée, 1°. à *Jean de Lully*, 2°. à *Robert Guy*, Chevalier; mort en 1371.

5. BLANCHE, dont l'alliance eſt ignorée.

6. Et N.... d'AUXY.

VIII. JEAN, III du nom, Sire & Ber d'AUXY, Seigneur de Fontaines, de Bulles, &c. mort en 1364. Il avoit épouſé *Catherine de Melun*, Dame de Saint-Maurice-ſur-Laveron, fille de *Jean de Melun*, Seigneur de Saint-Maurice, & de *Marguerite*, Dame de *Brimeu*, qui fut mere de,

1. LOUIS, Seigneur & Ber d'AUXY, qui ſervit en Picardie, en 1379, ſous le Sire de *Sempy*, avec huit Ecuyers, & mourut ſans avoir été marié.

2. PIERRE, Evêque de Tournay, en 1379, mort en 1387.

3. COLART, Sire & Ber d'AUXY, qui ſervit en Picardie, ſous le Sire de *Couci*, en 1380, avec neuf Ecuyers; & ſous le Sire de *Sempy*, avec deux Chevaliers & ſept Ecuyers, & mourut ſans poſtérité de *Jeanne d'Enghien*, ſa femme. Il eut un bâtard nommé *Jean*.

4. DAVID, Sire & Ber d'AUXY, qui ſuit.

5. MARIE, mariée deux fois, 1°. à *Robert d'Ailly*, Seigneur de Boubers-ſur-Canche, 2°. & à *Jean de Longvilliers*, Seigneur d'Engoudeſſen.

6. Et YOLANDE, femme de *Guillaume de Hardentun*, Seigneur de Maiſons.

IX. DAVID, Sire & Ber d'AUXY, &c. ſuivit le Roi au ſecond voyage qu'il fit pour le ſecours du Comte de Flandres, en 1383. Il accompagna le Duc de Bourgogne, lorſqu'il alla contre ceux de Liége pour y rétablir l'Evêque, & fut tué à la bataille d'Azincourt, en 1415, où il avoit été fait Chevalier, par le Roi CHARLES VI. Il eut de ſon mariage avec *Marguerite de la Trémoille*, fille de *Guillaume de la Trémoille*, Seigneur d'Huſſon, & de *Marie de Mello*, les enfans ci-après :

1. PHILIPPE, Sire & Ber d'AUXY, Seigneur de Dompierre & d'Eſtouyes, & qualifié *Chevalier & Chambellan* du Roi. Il étoit avec le Duc de Bourgogne en 1417, lorſqu'il alla à Tours pour y ſurprendre la Reine, & ſuivit ce Prince à la levée du ſiége de Senlis, & mourut à Paris en 1418.

2. JACQUES, Sire & Ber d'AUXY, ſuivit, comme ſon frere, le

Digitized by Google

parti du Duc de Bourgogne, & étoit en ſa Compagnie en 1421, à la rencontre, près Mons, en Vimeu, contre les gens du Dauphin. Il mourut en 1422, ſans enfans d'*Iſabelle de Chaumont*, qu'il avoit épouſée, le 16 Janvier 1414, fille de *Lyonnel de Chaumont*, Seigneur de Quitry, & de *Robine de Montagu*.

3. JEAN, IV du nom, qui ſuit.

4. HUGUES, Seigneur de Gennes, mort en 1466, qui avoit épouſé *Marguerite de Regneauville*, le 24 Août 1441, veuve de *Guichard de Fieffes*, & fille aînée de *Colart*, Seigneur de Regneauville & d'Eſtrées, qui fut mere de CATHERINE D'AUXY, alliée à *Louis*, dit *Perceval de Dreux*, Seigneur de Pierrecourt, de la Maiſon de France.

5. Et CATHERINE, ſeconde femme de *Gilles de Mailli*, Seigneur d'Autheville & d'Andinfer, fils de *Gilles de Mailli*, Seigneur des mêmes Terres, & de *Jeanne de Rely*.

DAVID eut un fils naturel nommé *Jean*, dit *Hector*, vivant en 1400.

X. JEAN, Sire & Ber d'AUXY, IV du nom, Seigneur de Fontaines-ſur-Somme, de Fumechon, &c. fut toute ſa vie en grande autorité auprès du Comte de CHAROLOIS, & de PHILIPPE, Duc de Bourgogne, qui le fit Chevalier de ſon Ordre & de la Toiſon d'Or, en 1445. Le Roi LOUIS XI le pourvut de l'Office de Maître des Arbaleſtriers de France. Il vivoit encore en 1420. Il eut de *Jeanne*, Dame de Flavy, de Baſentin & d'Averdoing, fille & héritiere de *Jean*, Seigneur de *Flavy*, Conſeiller & Chambellan du Duc de Bourgogne, & de *Jeanne d'Anthoing*, Dame de Maiſerolles, qu'il épouſa le 17 Septembre 1447,

1. ISABEAU, Dame d'AUXY, alliée à *Philippe de Crevecœur*, Seigneur de Querdes, Maréchal & grand Chambellan de France, fils de *Jacques*, Seigneur de Crevecœur, & de *Marguerite de la Trémoille*, ſa ſeconde femme, & qui mourut ſans enfans.

2. Et MARIE, mariée à *Jean de Bruges*, Seigneur de la Gruthuſe, Gouverneur de Picardie, Prince de Steinhuiſen, & Maréchal de France.

JEAN, Sire & Ber d'AUXY, IV du nom, eut pour fils naturels, de *Félice de Marchand*, qu'une Généalogie manuſcrite dit avoir été ſa ſeconde femme :

1. JEAN, Seigneur de Varcilles & de Bouſſois, dont la poſtérité a formé quatre degrés.

2. ANTOINE, Seigneur de la Tour, Capitaine des Archers du Corps de l'Empereur MAXIMILIEN ; dont la poſtérité s'eſt auſſi éteinte après trois générations.

3. GEORGES, Maître-d'Hôtel du Roi LOUIS XII, mort ſans alliance.

4. Et MARGUERITE, que ſon pere maria, le 7 Janvier 1462, à *Charles Bonneteau*, Seigneur de Feſtus, près Houdaing, auquel il promit de ſe démettre en ſa faveur de l'Office de Capitaine & Prevôt de la Boiſſiere, près Béthune.

Digitized by Google

Branche des Seigneurs DE *MONCEAUX & D'HANVOILLE.*

VIII. De PIERRE D'AUXY, ſecond fils de JEAN D'AUXY, II du nom, & de *Marie d'Encre*, qui fut Seigneur de Monceaux, dont il prit le nom de *Lully*, du chef de ſa mere, premier Chambellan du Duc de Bourgogne, & Capitaine de Douay, marié à *Françoiſe de Mailli*, on fait deſcendre :

1. JEAN, Confeſſeur du Roi CHARLES VII, Grand Aumônier de France, Evêque, Duc de Langres, & Pair de France, vivant en 1452.

2. Et MATHIEU, qui ſuit.

IX. MATHIEU D'AUXY, dit de MONCEAUX, Chambellan du Duc de Bourgogne, & Capitaine de Valenciennes, épouſa *Jeanne de Bailleul*, dont,

X. JEAN D'AUXY-MONCEAUX, I du nom, Gouverneur de Béthune & Sénéchal de Ponthieu, marié à *Catherine de Brimeu*, fille de *Charles de Brimeu*, Gouverneur du Haynault, & de *Marie de Montmorenci*, qui en eut,

XI. JEAN D'AUXY-MONCEAUX, II du nom, Seigneur de Houdem, Hanvoille & Martincourt, Maître-d'Hôtel du Roi LOUIS XI, Gouverneur d'Arques, & Tréſorier-Général de Picardie, qui épouſa, en 1478, *Jeanne de Villiers-l'Iſle-Adam*, fille d'*Antoine*, Seigneur de la Villacoublay, & d'*Iſabeau de Candillon*, dont,

XII. JEAN D'AUXY-MONCEAUX, III du nom, Seigneur de Houdem, Hanvoille & Blacourt, Capitaine de cinquante hommes-d'Armes, & Gentilhomme de la Chambre du Roi, marié à *Genevieve Dauvet*, Dame de Saint-Sanſon & de la Bruyere, dont :

1. GUY, qui ſuit.

2. FRANÇOIS, tige des Seigneurs d'*Hanvoille*, rapportée ci-après.

3. Et JEAN, Seigneur de la Villacoublay & de la Houſſaye, pere, par *Jeanne de la Haye*, de deux fils, ſçavoir : CLAUDE, Seigneur de la Villacoublay, & FRANÇOIS-JEAN, Seigneur d'Urſines, qui ont eu poſtérité.

XIII. GUY D'AUXY, Seigneur de Monceaux, Gentilhomme de la Chambre du Roi HENRI II, Capitaine de deux cents hommes-de-pied, Maître-d'Hôtel des Rois FRANÇOIS II, & CHARLES IX, épouſa *Jeanne de la Châtre*, Baronne de Landon & de Réſigny, dont :

1. GASPARD, Seigneur de Monceaux, allié, en 1589, à *Jacqueline d'O*, fille de *Charles*, Seigneur de Franconville, & de *Madelene de l'Hôpital*, dont il n'eut que deux filles, ſçavoir : 1. CHARLOTTE, mariée à *Geoffroi de Tiercelin*, Marquis de Broſſe, Seigneur de Saveuſe, 2. Et SUZANNE, alliée, 1°. à *Adrien-Pierre de Breauté*, Marquis de Haultes, 2°. à *François Duval*, Marquis de Fontenay-Mareuil, Ambaſſadeur en Angleterre.

2. Et FRANÇOIS, qui ſuit.

XIV. FRANÇOIS D'AUXY, Seigneur de Monceaux, Baron de Landon & de la Houſſaye, en Brie, Capitaine de Chevaux-Légers, & Gouverneur de Beauvais, ſous HENRI IV, & enſuite des Ville & Cita-

Digitized by Google

delle de Dieppe, Conseiller d'Etat d'Epée, & Chevalier de l'Ordre du Roi, eut de son épouse *Jourdaine de Pellevé* :

1. JEAN-LOUIS, Seigneur de Monceaux.

2. & 3. MARIE, & autre MARIE.

Branche des Seigneurs D'HANVOILE.

XIII. FRANÇOIS D'AUXY, I du nom de sa branche, Seigneur de Monceaux, d'Hanvoille & de Saint-Sanson, second fils de JEAN D'AUXY, & de *Genevieve Dauvet*, épousa *Marie Raguier*, fille de *Jacques*, Baron de Pousté, & *de Charlotte de Longuejoue*. Il en eut,

XIV. GUY D'AUXY, Seigneur de Monceaux, d'Hanvoille & de Saint-Sanson, Capitaine de cinquante hommes-d'Armes, & Gentilhomme de la Chambre du Roi, qui épousa, en 1587, *Suzanne de Soyecourt*, fille de *François*, Seigneur de Soyecourt, & de *Charlotte de Mailli*, dont,

XV. FRANÇOIS D'AUXY, I du nom, Seigneur de Monceaux, d'Hanvoille & de Saint-Sanson, qui épousa *Marthe-Jeanne de Boufflers*, fille d'*Adrien*, Seigneur de Boufflers, Grand-Bailli de Beauvais, & de *Françoise de Gouffier*. De ce mariage naquit ADRIEN, qui suit.

XVI. ADRIEN D'AUXY-MONCEAUX, dit le *Marquis d'Hanvoille*, allié en 1646 à *Elizabeth le Grand*, fille de *Henri le Grand*, Seigneur de Saint-Jean de Troux, Conseiller d'Etat, & Intendant de Languedoc, & d'*Anne Danès*. Il fut pere de,

1. FRANÇOIS, III du nom, dit le *Comte de Monceaux*, Marquis d'Auxy, dont il obtint l'érection en Marquisat, par Lettres du mois de Septembre 1687. Il épousa *Madelene de Jubert-du-Thil*, & en eut MARIE-ANNE D'AUXY-DE-MONCEAUX, veuve, sans enfans, d'*Angélique-Léon-Antoine de Maulde*, Marquis de Buissiere, Capitaine des Carabiniers, qu'elle avoit épousé en 1717.

2. JACQUES, dit le *Marquis d'Auxy*, Seigneur d'Hanvoille, Saint-Sanson, & Martincourt, Capitaine au Régiment des Gardes-Françoises, & ensuite Colonel du Régiment Royal-Comtois, Chevalier de Saint-Louis, mort le 2 Mai 1745, dans son Château d'Hanvoille, âgé de soixante-douze ans. Il avoit épousé, le 20 Août 1714, *Marie-Madelene de la Grange-Trianon*, fille de *Louis-Armand*, Baron du Plessis-aux-Tournelles, & de *Marguerite-Madelene Joly-Doudeuil*, morte en son Château de Deuil, près Saint-Denis, le 28 Juillet 1753, âgée de soixante-six ans, dont est venue une fille unique, ANNE-MADELENE-FRANÇOISE DE MONCEAUX D'AUXY, mariée, le 16 Juin 1736, à *André-Hercules de Rosset*, Duc de Fleury, Pair de France, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier de ses Ordres, & premier Gentilhomme de la Chambre de Sa Majesté. Elle a été Dame du Palais de la Reine, & a plusieurs enfans mâles & femelles.

3. HENRI, dit le *Comte d'Hanvoille*, Colonel d'un Régiment de Dragons, qui avoit épousé *Marie-Anne-Madelene de Créqui*, fille de

Digitized by Google

Louis, Seigneur d'Offen & de Friancourt, & d'*Antoinette de Caulier*, de laquelle il a eu deux filles; la premiere nommée JACQUELINE-LOUISE-CHARLOTTE D'AUXY, mariée, le 5 Avril 1721, à *Claude*, Marquis de *Saint-Blimont*, Colonel d'un Régiment de Cavalerie : elle eſt morte le premier Janvier 1739, & ſon mari, le 10 Mars 1743; la ſeconde, FRANÇOISE-ELIZABETH-HENRIETTE MARIE D'AUXY, dite *Mademoiſelle d'Hanvoille.*

4. JACQUES, Seigneur de la Bruyere & de la Freſnoy, Capitaine de Cavalerie, fit alliance avec *Madelene le Févre*, dont il a eu pour fille unique ANNE-MADELENE-FRANÇOISE D'AUXY, Dame d'honneur de DIANE D'ORLÉANS, Princeſſe de Conti. Elle a épouſé, le 9 Mars 1720, *Jacques-Charles*, Marquis de *Créqui*, Seigneur de Souverain-Moulin, Chambellan du Duc d'Orléans, en 1732; Lieutenant-Général des Armées du Roi, Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Louis, & chef de la Maiſon de Créqui; dont deux filles, *Marie de Créqui*, née le 27 Juin 1732, & *Madelene-Françoiſe de Créqui*, née le 24 Février 1737.

5. Et MARTHE, alliée à *Georges du Fay*, Comte de Maulevrier, Seigneur du Tailly.

Cette Généalogie eſt extraite du tome VIII des *Grands Officiers de la Couronne*, pag. 104 & ſuiv. Mais la branche des MONCEAUX eſt une addition qui y a été faite par le feu Préſident *du Rey-de-Noinville*, Académicien Honoraire des Inſcriptions & Belles-Lettres.

Les armes ſont : *échiqueté d'or & de gueules.*

Les Auteurs du Marquis d'AUXY, Cordon-Bleu, pere de la Ducheſſe *de Fleury*, de la branche des Seigneurs de MONCEAUX, portoient : *Un écuſſon en abîme d'azur, chargé d'un autre écuſſon d'argent;* & la Ducheſſe de Fleury, ainſi que ſon pere, ſeulement d'AUXY, portoit : *échiqueté de 25 traits, or & gueules.*

AYCELIN-MONTAGU : ancienne Maiſon d'Auvergne, qui a donné, dans la perſonne de GILLES AYCELIN, un Garde des Sceaux de France & un Archevêque de Rouen. PIERRE AYCELIN, Seigneur de Breſſolie en 1261 & 1280, épouſa *N.... Flotte*, dont il eut :

GUILLAUME & GILLES-AYCELIN : celui-ci fut Prevôt de l'Egliſe de Clermont en 1285, Archevêque de Narbonne en 1290, & de Rouen en 1311; Garde-des-Sceaux le 26 Février 1309; Député, en 1299, avec les Ducs de Bourgogne & de Bretagne, & les Evêques d'Amiens & d'Auxerre, pour négocier un Traité de paix ou de tréve avec le Roi d'Angleterre. Il fonda le Collége de Montagu, à Paris, en 1314, & mourut le 23 Juin 1318. Voyez l'*Hiſtoire des Chanceliers*, par Duchêne, pag. 265. *Gal. Chriſt.* édition de 1656, tom. 1. pag. 386 & 592.

Cette Maiſon, qui n'a fourni que ſix degrés, s'eſt éteinte dans la perſonne de LOUIS AYCELIN, Seigneur de Montagu, de Liſtenois, & de Chaſtel-Odon, Gouverneur du Nivernois en 1421, mort en 1427, laiſſant de *Marguerite de Beaujeu*, une fille appellée JEANNE AYCELIN, mariée en ſecondes noces à *Charles de Melto*, Seigneur de Saint-Bris.

Digitized by Google

Voyez l'*Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne*, tom. VI. pag. 67.

Les armes : *de ſable, à trois têtes de lion, arrachées d'or, & lampaſſées de gueules, 2 & 1.*

— AYDIE ou AIDIE en Périgord : cette ancienne Nobleſſe a formé pluſieurs branches : celle d'Aydie en Béarn qui eſt la ſouche ; celle d'Aydie d'Agnoas en Marſan, éteinte ; celle d'Aydie en Perigord, qui ſubſiſte ; celle d'Aydie Betoulin, qui ſubſiſte ; celle d'Aydie-de-Mendoſe, éteinte ; celle d'Aydie-de la-Pouche, auſſi éteinte : ces deux dernieres ſorties de celle d'Aydie-de-Betoulin. Voici ce que nous apprend, ſur une partie des branches de cette Maiſon, un Mémoire imprimé qui nous a été adreſſé le 3 Septembre 1766, par M. l'Abbé d'AYDIE, de la branche d'Aydie-Betoulin.

I. ARNAUD d'AYDIE, Seigneur d'Agnoas, Artès & Ayres, I du nom, dont il ſoit fait mention, étoit frere, autant qu'on le peut conjecturer, d'un autre noble ARNAUD, Seigneur d'Aydie, ſur la frontiere d'Armagnac, dont la poſtérité ſera rapportée ci-après, ſous le nom d'*Aydie-Riberac.* Il eut pour femme *Miramonde d'Agnoas*, dont naquirent :

1. BERNARD, qui ſuit.

2. JEAN, qui ſervoit en 1399. Il en eſt fait mention dans une charte du Roi pour le Château de Lourde en Bigorre, de 1407 ; & dans un extrait de la Chambre des Comptes de Bourgogne, de 1426.

3. Et MARGUERITE, qui vivoit en 1447.

II. BERNARD ou BERDOLLE d'AYDIE, Chevalier, Seigneur, Baron d'Agnoas, Artès & Ayres, reçut donation pour lui & pour les ſiens, en conſidération de ſes agréables ſervices, de *Gaſton*, Prince de *Foix*, Vicomte de Béarn & de Marſan, qui le qualifie de ſon *Cavalier* ou *Ecuyer*, des droits qu'il pouvoit prétendre par maniere de commiſe ou autrement ſur la Terre & Baronnie d'Agnoas, appartenances & dépendances. Il en obtint Lettres Patentes dudit Prince, datées de Pau, le 30 Novembre 1367 ; & autres datées auſſi de Pau, les 16 & 18 Mai 1371, & 15 Décembre 1377, en conſéquence deſquelles il fut mis en poſſeſſion des droits que ledit Prince de *Foix* lui avoit donnés. Il eſt auſſi qualifié de *Donzel* dans un acte du 16 Mai 1371, paſſé au Château-Major du Mont-de-Marſan. On croit qu'il avoit épouſé une Demoiſelle de la Maiſon *de Foix*, attendu que l'on trouve ſur la porte du Château d'Agnoas un écuſſon très-ancien, écartelé au *1, d'or, à trois pals de gueules*, qui ſont les armes de la Maiſon *de Foix* ; ce qui eſt d'autant plus vraiſemblable, que ledit BERNARD d'AYDIE étoit Ecuyer ou Chevalier du Comte de Foix, Vicomte de Béarn & de Marſan, & Souverain du Pays. Il eut pour enfant, PÉES, qui ſuit.

III. PÉES d'AYDIE, Chevalier, Seigneur & Baron d'Agnoas, Artès & Ayres, qualifié *noble & puiſſant Seigneur* en 1399, ſervoit en 1444 & 1447. Il paroît par un Acte du 12 Décembre 1399, qu'il paya aux héritiers de *Miramonde*, Dame d'*Agnoas*, ſa grand'-mere, le reſtant du prix de certains biens, fiefs & rentes, ſitués en Artès-Gaſton, dits la Foſſe,

Digitized by Google

que BERNARD AYDIE, son frere, avoit achetés pour vingt-quatre francs Bordelois, & dont il leur devoit partie; & ils l'en mirent en poſſeſſion avec les ſolemnités requiſes & accoutumées. On ignore le nom de ſa femme; mais ſes enfans furent:

1. BERTRAND, Chevalier, Seigneur d'Agnoas, Artès & Ayres, Capitaine de cinquante hommes-d'armes; il ſervoit en 1454, 1459 & 1461: ſon pere teſta en ſa faveur, & lui-même fit donation à LUBAT, ſon neveu, fils aîné de PEY-ARNAUD, ſon frere qui ſuit, de tous ſes droits ſur la Terre & Baronnie d'Agnoas, appartenances & dépendances, pour la ſomme de 500 florins d'or, ſous réſerve de retour en cas de ſurvie. Cet acte fut paſſé au lieu de Cazeres, en préſence de noble & puiſſant Seigneur *Jean de Béarn*, Seigneur de Ponteaux; de noble BERTRAND, Seigneur d'Aydie, frere d'ODET, Comte de *Comminges*, de la branche d'*Aydie-de-Riberac*, mentionnée ci-après; de noble *Archambault-de-Lamenſans*, Seigneur de Caſtandet; de noble Seigneur de *Bahus*, & autres Seigneurs de marque, le 29 Mars 1454.

2. PEY-ARNAUD, qui ſuit.

3. JEAN-FONTANER, Ecuyer, Seigneur de Poilabrin en Chaloſſe;

4. FONTANER, Ecuyer, Seigneur de Biat en Marſan;

5. Et pour ſœur, NAVARRE, mariée en 1447, avec noble *François de Bahus*, en Chaloſſe.

IV. PEY-ARNAUD D'AYDIE, Chevalier, Seigneur d'Agnoas, Artès & Ayres, ſervoit en 1454. On n'a pu découvrir quelle alliance il avoit faite; il laiſſa pour enfans:

1. LUBAT, qui ſuit.

2. JEAN, II du nom, Ecuyer, Conſeiller du Roi, qui obtint, en conſidération de ſes bons & agréables ſervices à la guerre, un Office de Maître-d'Hôtel du Roi. Il épouſa *Iſabelle de Pellagrue*, fille de *Guillaume de Pellagrue*, Chevalier, Seigneur d'Aymet, avant 1523.

3. PIERRE, dit *le Capitaine Agnoas*, chef de gens de guerre à l'armée de Naples, en 1496, ſous M. le Duc de *Montpenſier*, qui la laiſſa au Château neuf avec deux mille hommes de garniſon, lorſqu'il ſe retira en France.

4. ARNAUD-GUILLAUME, Evêque d'Aire en Chaloſſe. Il fit beaucoup de réparations à la maiſon de S. Grions, Collégiale de ſon Diocèſe, où il reſtoit, ne pouvant habiter à Aire, à cauſe des troubles des guerres. *Aymard*, en ſa *notice (utriuſque Vaſconiæ)* dit qu'il fut nommé en 1516, & qu'il occupa ce ſiége environ douze ans.

V. LUBAT D'AYDIE, Chevalier, Seigneur d'Agnoas, baron dudit lieu, d'Artès-Gaſton & Ayres, fils aîné & héritier de PEY-ARNAUD, rendit hommage pour la Terre d'Agnoas, appartenances & dépendances, le 25 Août 1472, à MADELENE DE FRANCE, Princeſſe de Vianne, fille & ſœur de Rois de France, en qualité de tutrice de ſon fils, *François-Phœbus*, Comte de Foix, Prince de Vianne. &c. Il obtint de cette Princeſſe le droit & faculté de bâtir & rebâtir un pont ſur la riviere du Midour, &

Digitized by Google

d'enlever le droit de pontage par Lettres-Patentes datées d'Orthès, du 15 Juin 1484, écrites en Gascon. Il fut aussi Bailli de Labour, Gouverneur de la Ville, Château, Tour & Pont Saint-Esprit de Bayonne, sous les ordres d'ODET d'AYDIE, Comte de Comminges. Il fonda une Chapellenie dite de *Biat*, dans sa Terre d'Agnoas, sous l'invocation de *Sainte Léocarde*, patronne dudit lieu, pour le repos de son ame & de celle de ses ayeux; pour l'entretien de laquelle Chapellenie, il affecta certaines rentes, dîmes & fiefs, sous la réserve de nomination du Chapelain, pour lui & les siens, & les enfans de sa famille & du nom d'AYDIE, tant qu'il y en auroit. Cette fondation fut approuvée par l'Evêque d'Aire & ses grands Vicaires, qui agréerent la présentation qu'il leur fit d'ALIDUS d'AYDIE, fils de BERTRAND, son oncle, pour Chapelain de ladite Chapellenie. Cet acte est du 17 Décembre 1486. Il rendit hommage le 15 Juillet 1488, pour les Seigneuries d'Agnoas, Artès-Gaston & Ayres, à la Princesse de Vianne, entre les mains de *Pées de Béarn*, Grand-Suidé & Conseiller de ladite Princesse, Grand-Sénéchal de Nébousan & de Gavardan, & son Commissaire avec les autres Gentilshommes du pays de Marsan. Il fut appellé *le quatrieme Gentilhomme de la Sénéchaussée*, à cause de sa Baronnie d'Agnoas, Artès-Gaston & Ayres. Il épousa, le 12 Novembre 1474, BERTRANDE d'AYDIE, fille de BERTRAND, Seigneur d'Aydie en Béarn, dont;

1. PIERRE qui suit.

2. JEAN, Ecuyer, Seigneur d'Agnoas, Artès & Ayres, qui avoit racheté certains fiefs à la Fosse, & vivoit en 1504 & 1512; il étoit mort avant 1514.

3. Et MIRAMONDE, mariée avec noble *Bernard de Borghèse*, de l'illustre famille qui a donné un Pape.

VI. PIERRE d'AYDIE, Chevalier, Seigneur d'Agnoas, Artès & Ayres, transigea, en qualité d'héritier de défunt noble LUBAT d'AYDIE, son pere, Seigneur d'Agnoas, avec noble *Guilhem-Arnaud de la Borde*, Seigneur de Tampouy, au sujet du Moulin de Pleguebern, qui lui fut adjugé & à ses héritiers, à condition qu'il quitteroit audit Seigneur de Tampouy un franc-fief qu'il prétendoit sur ses biens, & qu'il lui payeroit vingt écus au soleil, sous promesses & obligations contenues au compromis passé entre parties. Cet acte passé en présence d'arbitres, élus par les parties, est du 13 Janvier 1514. Il servit à l'armée de Naples avec le Comte de *Lautrec* en 1514, & années suivantes, & se retira après la campagne sur ses terres, où il mourut en 1595. Il avoit contracté alliance avec Demoiselle *Bourguette de Saint-Aubin*, fille de Messire *Jean de Saint-Aubin*, Seigneur dudit lieu en Armagnac, dont il eut;

1. PIERRE, qui suit.

2. JEAN, Seigneur d'Agnoas, mort avant son frere.

3. Et ARNAUD, Religieux de S. Benoît, Prieur de Roquefort en Marsan, qui transigea avec son neveu au sujet de quelqu'argent qu'il avoit prêté à son frere PIERRE d'AYDIE, Seigneur d'Agnoas.

VII. PIERRE d'AYDIE, II du nom, Chevalier, Seigneur, Baron d'Agnoas,

Digitized by Google

d'Agnoas, Artès & Ayres, paya, en 1535, des dettes de feu ſon pere, en qualité de ſon fils & de ſon héritier univerſel. Il fournit ſon dénombrement en la Ville du Mont-de-Marſan entre les mains de M. *Dominges de Meſmes*, Conſeiller ordinaire du Seigneur Vicomte de Marſan, pour ſa Terre & Seigneurie d'Agnoas, appartenances & dépendances, ſous l'hommage d'un levrier blanc, le 25 Février 1538. Il retira beaucoup de fiefs engagés par ſon pere & certains particuliers, & s'arrangea avec noble *François de Montemer*, Seigneur d'Ozellac, ſon créancier. Il avoit épouſé, en 1535, Demoiſelle *Louiſe de Villieres*, fille pupille de noble *Odet de Villieres*, Chevalier, Seigneur de Lagraulas, Mons & Moiſſanes, petite niéce du *Cardinal de Villieres*, un des grands hommes de ſon tems, dont le frere aîné *Jean de Villieres*, Seigneur de Lagraulas avoit épouſé *Bourguine de Pardaillan-Gondrin*; & le cadet, *Jean de Villieres*, Seigneur de Camicas, Chambellan du Roi, & Maître des Eaux & Forêts de France, Brie & Champagne, Demoiſelle *Jeanne d'Armagnac*, Dame de Termes; & la ſœur, *Anne de Villieres*, Meſſire *Gouy de Faudoas*, Seigneur d'Avenſac. PIERRE, II du nom, eut de ſon épouſe:

1. ARNAUD, Seigneur d'Artès, qui, au nom de BERNARD, ſon frere, qui ſuit, & de Dame *Louiſe de Villieres*, ſa mere, exerça, en 1560, le rachat de certains fiefs engagés par feu ſon pere. Il fut auſſi préſent à la vente que fit, le 30 Novembre 1571, Meſſire *Augier de Pardaillan*, Seigneur & Baron dudit lieu, Vicomte de Juliac, Seigneur de Panjas, de Caſtelnau & autres lieux, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, mari de FRANÇOISE-D'AYDIE Vicomte de Riberac, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de ſon nom, à noble *Barthelemi de Lavardac*, Ecuyer, Sieur de Bétoulin, & de certains biens ſitués en Eauſe; il étoit mort avant 1580.

2. BERNARD, qui ſuit.

3. Et Un autre BERNARD, cité dans de certains actes.

VIII. BERNARD D'AYDIE, II du nom, Chevalier, Seigneur, Baron d'Agnoas, Artès & Ayres, racheta certains fiefs engagés par feu ſon grand-pere conjointement avec *Louiſe de Villieres* ſa mere. Il reçut une commiſſion du Maréchal de *Montluc*, Capitaine de cinquante hommes-d'armes, Chevalier de l'Ordre du Roi, & ſon Lieutenant-Général dans la Province de Guyenne, pour faire déſarmer les Religionnaires dans ſon pays, & leur faire obſerver les Edits du Roi ce concernant; elle eſt datée de 1568. Il fit alliance avec *N.... de Carles-de-d'Aubeze*, fille de *Charles-Louis de Carles-de-Roquette*, Seigneur de Carles & d'Aubeze, de laquelle il eut:

1. FRANÇOIS, qui ſuit.

2. GUILLAUME, Eccléſiaſtique. Il ſe pourvut en Cour de Rome le 4 des Nones de Mars 1601, & obtint la Chapellenie de *Sainte-Léocarde* d'Agnoas, fondée par LUBAT D'AYDIE, ſon biſayeul, à laquelle, ſans doute, on avoit négligé de le nommer. Il en fut mis en poſſeſſion en vertu du titre qu'il en avoit obtenu en Cour de Rome.

Digitized by Google

3. GASPARD, auteur de la branche de *Bétoulin*, rapportée ci-après.

4. JEANNE, mariée, en 1615, avec *Charles de Pardaillan-de-Gondrin*, Seigneur, Marquis de la Motte & de Bretagne;

5. Et MARIE, morte avant 1612.

IX. FRANÇOIS D'AYDIE, Chevalier, Seigneur, Baron d'Agnoas, Artès & Ayres, conserva, par l'accord qu'il fit avec GASPARD d'AYDIE, son frere, la Terre & Baronnie d'Agnoas, Artés & Ayres. Il eut de sa femme, dont on n'a pu trouver le nom :

1. GUILLAUME, qui suit.

2. SUSANNE, mariée avec *François de Carles-d'Aubeze*, de la Ville de Libourne, le 27 Juin 1621.

3. MARGUERITE, qui se retira chez Madame de *Carles*, sa grand'-tante.

4. Et MERCURE, dit *le Chevalier d'Agnoas*. Il ne se maria pas.

X. GUILLAUME D'AYDIE, Chevalier, Seigneur, Baron d'Agnoas, Artés & Ayres, fils aîné de FRANÇOIS D'AYDIE, eut de son mariage avec *Marie de Montlezun*, fille de *Louis-Odet de Montlezun*, Seigneur, Baron de Campagne, Projan, & autres lieux en Armagnac, qu'il avoit épousée le 27 Septembre 1622,

LÉOCADE, mariée, en 1661, avec Messire *Jean de Fumel*, Ecuyer, Seigneur, Baron de Tarrade, morte sans postérité.

GUILLAUME, son pere, se remaria avec Demoiselle *Jeanne de Bartheau-de-Sala*, d'une Maison noble au pays de Marsan, de laquelle il ne laissa point d'enfans, & la branche d'Aydie d'Agnoas fut éteinte en sa personne.

Branche des Seigneurs D'AYDIE-DE-BÉTOULIN.

IX. GASPARD D'AYDIE, Chevalier, Seigneur d'Ayres & de Bétoulin, transigea avec FRANÇOIS D'AYDIE, son frere aîné, au sujet des droits & prétentions qu'il avoit sur la succession de ses pere & mere, & reconnut avoir reçu de lui la somme de deux mille cent soixante-six écus d'or, tant à compte des droits à lui légués par son pere, que pour toute légitime & supplément d'icelle qui pouvoient lui appartenir. Il épousa, par contrat du 22 Juin 1592, *Jeanne de Lavardac*, fille de noble *Barthelemi de Lavardac*, & de Dame *Hilaire de Lavardac*. Elle le laissa pere de cinq enfans, sçavoir,

1. JEAN, qui suit.

2. Un autre JEAN, Capitaine & Sergent-Major dans un Régiment, mort sans alliance.

3. BARBE, nommée dans un acte de 1621.

4. ISABEAU, nommée au même acte.

5. Et ANNE, mariée avec *Joseph de Pardaillan-de-Gondrin*.

X. JEAN D'AYDIE, Chevalier, Seigneur de Lias, &c. dit *le Capitaine Bétoulin*, fut Capitaine & Sergent-Major au Régiment de Riberac. Il fit alliance, par acte passé le 20 Octobre 1615, avec Mademoiselle *Catherine de Savere*, qui lui porta en dot les Terres de Las-Planta-

Digitized by Google

des & de Gaudous. Il teſta le 12 Septembre 1635, avant de partir pour la Hollande, & mourut en 1683. Ses enfans furent :

1. PHILIPPE, qui ſuit.

2. JEANNE, mariée avec *Jean de Mendoſſe*, d'une illuſtre famille d'Eſpagne.

3. MARTHE, nommée au teſtament de ſon pere.

4. Et CÉCILE, morte jeune.

XI. PHILIPPE D'AYDIE, Chevalier, Seigneur de Lias & de Bétoulin, Seigneur de Gaudous & de Las-Plantades, tranſigea, le 14 Juillet 1652, avec *Jean de Mendoſſe*, ſon beau-frere, mari de ſa ſœur JEANNE D'AYDIE. Il fut maintenu dans ſa nobleſſe par jugement de M. *Pellot*, Intendant de Guyenne, daté de Montauban, le 1 Mars 1667. Il s'allia, le 15 Juillet 1652, avec *Louiſe de Luppé-du-Caſtillon*, d'une famille noble des plus anciennes de la Province, & illuſtre par ſes alliances, & fille de Meſſire *Renaud de Luppé*, Chevalier, Seigneur du Caſtillon-Sainte-Criſtie, & de *Madelene de Pardaillan-Gondrin*. Suivant ſon teſtament du 10 Septembre 1688, elle eut ſept enfans qui ſont :

1. GASTON, Seigneur de Gaudous, qui tranſigea avec ſa mere en 1676.

2. CHARLES, qui ſuit.

3. MADELENE, mariée à noble *Paul de Lartigue*, d'une très-ancienne & très-noble Maiſon du Condomois, qui teſta le 7 Mars 1696.

4. JACQUES, Sieur de Pouy, qui avoit ſervi.

5. MARIE, qui vivoit en 1689.

6. MARION, qui tranſigea avec ſon frere en 1693.

7. Et REYNAUD, Seigneur de Las Plantades, marié avec *Marie de Mendoſſe*, Dame du Viau, ſa couſine-germaine, de laquelle il eut 1. REYNAUD, mort ſans hoirs, après avoir ſervi long-tems ; 2. LOUIS-ALEXANDRE, Seigneur de Viau, qui ſervit, & fut marié avec l'héritiere *de la Touche*, dont il eut des enfans, morts ſans lignée ; 3. Et ANTOINE, qui avoit auſſi ſervi avec ſes freres.

XII. CHARLES D'AYDIE, Chevalier, Seigneur de la Beze & de Bétoulin, Seigneur de Las-Plantades & de Gaudous, épouſa, le 4 Mai 1669, par contrat paſſé au Château de Bétoulin, Demoiſelle *Marie de la Barthe-d'Eſcagnan*, fille de feu noble *Pierre de la Barthe*, Seigneur d'Eſcagnan, & de Demoiſelle *Fleurette de l'Egliſe*. Elle teſta le 11 Mai 1685, nomma pour ſon héritier *François d'Aydie*, rapporté ci-après, & légua à chacune de ſes filles 1100 livres. CHARLES D'AYDIE épouſa en ſecondes noces Demoiſelle *Thamar Ducos*. Les enfans du premier lit furent :

1. FRANÇOIS D'AYDIE, héritier de ſa mere, qui mourut jeune.

2. ANNE, devenue héritiere, par la mort de ſon frere, de la moitié des biens de ſes pere & mere. Elle épouſa à Eauſe *Jean-François Ducos*, Sieur de Lartigue, Avocat en Parlement.

3. Et JEANNE, qui étoit au Couvent de Gondrin avec ſa ſœur.

CHARLES D'AYDIE, qui fut aſſigné pardevant M. d'*Herbigny*, Inten-

Digitized by Google

dant de Montauban, pour faire preuve de sa noblesse, & qui obtint sa décharge le 25 Février 1694, eut de son second mariage :

4. CHARLES, mort jeune.

5. FRANÇOIS, qui vivoit en 1718.

6. JACQUES, qui suit.

7. MARGUERITE, Religieuse Ursuline à Gondrin.

8. Et JEANNETON, mentionnée au testament de son pere, qui testa en 1694, & rappella ses enfans du second lit, à qui il laissa, ainsi qu'à ANNE, sa fille du premier lit, une légitime telle que de droit, & légua à *Thamar Ducos*, sa seconde femme, une somme de 3000 liv. à prendre sur les donations que lui avoient fait Dame *Louise de Luppé*, sa mere, & Demoiselle MARION D'AYDIE, sa sœur. Il finit par instituer Noble CHARLES d'AYDIE, son fils aîné, son héritier général & universel, comme il conste audit acte. Ce CHARLES, comme on l'a dit plus haut, mourut jeune ; & JACQUES, son cadet, dont il va être fait mention, lui succéda.

XIII. JACQUES D'AYDIE, Sieur de Lias & de Bétoulin, Seigneur de Gaudous, fournit ses preuves de noblesse pardevant M. *de Sanson*, Chevalier, Conseiller du Roi, Intendant de la Généralité de Montauban, qui conclut, le 22 Juin 1699, au relaxe. Il servit d'abord en qualité de volontaire au Régiment d'*Artagnan*, Compagnie de *Sariac*, son allié, & successivement en qualité d'Enseigne, par Lettres du 8 Avril 1713 ; & d'Aide-Major. Il quitta, quelque tems après, le service pour se marier, & vaquer à ses affaires domestiques. Il épousa à Gondrin, le 8 Janvier 1718, *Marie-Madelene de Melignan*, fille de *Jacques*, & de *Marie Filliot*. Il testa au Château de Bétoulin, le 10 Février 1727, & son épouse le 28 Mars 1730. Elle s'étoit remariée avec noble *Louis de l'Art-de-la-Barthe-de-Caseaux*, à qui elle laissa la conduite de ses enfans en mourant. Elle déclara dans son testament avoir de son premier mariage avec JACQUES d'AYDIE, Sieur de Bétoulin, un garçon & une fille, nommés :

LOUIS-ALEXANDRE-CÉSAR, qui suit.

Et JEANNE, Religieuse Professe depuis 1746, au Couvent de Sainte-Claire de la ville de Castelnau-de-Magnorac.

Elle légua à cette JEANNE, ainsi qu'à ses deux autres enfans du second lit, une somme de 1500 liv. à chacun, & laissa la jouissance de ses biens au Sieur de l'*Art-de-Caseaux*, son mari, jusqu'à la majorité de LOUIS-ALEXANDRE-CÉSAR D'AYDIE-DE-BÉTOULIN, qu'elle fait, institue, & nomme son héritier.

XIV. LOUIS-ALEXANDRE-CÉSAR D'AYDIE, Chevalier, Sieur de Lias & de Bétoulin, institué héritier universel par le testament de son pere & celui de sa mere, épousa, le 12 Octobre 1745, Demoiselle *Marie Boyer*, fille aînée de feu *Pierre Boyer*, & de *Marguerite de Fechens*. Elle testa le 16 Octobre 1762, & fut mere de douze enfans, dont sept morts en bas âge :

1. JEAN BAPTISTE, dit l'*Abbé d'Aydie*, Clerc tonsuré du Diocèse d'Auch.

Digitized by Google

2. N.... mort jeune.

3. JEAN-MARIE-FRANÇOIS, dit *le Chevalier d'Aydie*, né en 1755.

4, 5, 6 & 7. N..... N.... N.... & N.... morts jeunes.

8. ANNE, dite *Mademoiſelle d'Aydie*, au Couvent de Sainte-Urſule à Condom, née en 1747.

9 & 10. N..... & N..... mortes jeunes.

11. MARIE-ANNE, née le 17 Avril 1759.

12. Et ELIZABETH, dite *Mademoiſelle de Lias*, née le 2 Octobre 1760.

Les armes : *de gueules, aux quatre lapins courants, d'argent, l'un ſur l'autre. L'écu eſt ſurmonté de ſon timbre, orné d'un heaume d'argent grillé d'or, accompagné de ſes lambrequins de gueules & d'argent.*

Branche des Seigneurs D'AYDIE-RIBERAC.

I. ARNAUD D'AYDIE, Seigneur d'Aydie ſur la frontiere d'Armagnac, probablement frere aîné de l'autre ARNAUD D'AYDIE, Seigneur d'Agnoas, dont nous venons de donner la filiation, rendit hommage au Comte de Foix l'an 1345.

II. ODET D'AYDIE, Comte de Comminges, Amiral de Guyenne, épouſa, en 1457, *Marie de Leſcun*, qui lui apporta la Seigneurie de Leſcun, dont il prit le ſurnom. Il s'eſt rendu célébre ſous les régnes de CHARLES XII & de LOUIS XI. Il mourut âgé de plus de ſoixante-dix ans, avant le 25 Août 1498. Il ne laiſſa que des filles.

II. ODET D'AYDIE, dit *le Jeune*, ſon frere puîné, qui ſe qualifie iſſu du ſang d'*Armagnac* & des Comtes de *Comminges*, épouſa, le 14 Février 1488, *Anne de Pons*, Vicomteſſe de Riberac, dont les deſcendans ont pris le nom. Il eut de ſon mariage :

1. FRANÇOIS, qui ſuit.

2. PIERRE, tué devant Pavie en 1524.

3. GEOFFROY, auteur de la branche d'*Aydie Guitinieres*.

4. Et N..... mort Evêque de Sarlat en 1529.

III. FRANÇOIS D'AYDIE-DE-RIBERAC, Chevalier, fils aîné d'ODET, Vicomte de Riberac, étoit dans Metz, lorſque CHARLES-QUINT vint en faire le ſiége. Il eut de ſon épouſe, dont on ignore le nom :

1. GUY, qui ſervit à la bataille de Saint-Quentin, à la tête de deux Compagnies de pied. Il n'eut qu'un fils, bleſſé dans le fameux duel des Mignons de HENRI III, le 27 Avril 1578, qui mourut le lendemain.

2. Et CHARLES, qui ſuit.

IV. CHARLES D'AYDIE, Vicomte de Riberac, eut, entr'autres enfans :

1. ARMAND, qui ſuit.

2. Et GUY, auteur des Seigneurs des *Bernardieres*, rapportés ci après.

V. ARMAND D'AYDIE, créé Comte de Riberac en 1595, Maréchal de Camp des Armées du Roi, Meſtre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie en 1619, député de la Nobleſſe du Périgord aux Etats-Généraux

Digitized by Google

tenus à Paris en 1614, mourut en 1628, au siége de la Rochelle. Il eut quatre fils de *Marguerite de Foix*, son épouse :

1. FREDERIC, tué dans la tranchée au siége de Montauban.
2. JACQUES-LOUIS, Vicomte de Riberac, tué à la défense de Casal.
3. FRANÇOIS, qui suit.
4. Et ANTOINE, Vicomte de Riberac, qui fut blessé à Montauban en commandant un parti. Il vivoit encore le 28 Avril 1684. Il n'eut point d'enfans d'*Antoinette-Renée de Gruel*, des Seigneurs de la Fretta, sa femme.

VI. FRANÇOIS D'AYDIE, Comte de Riberac, servit à l'âge de quatorze ans dans le Régiment de son pere, au siége de la Rochelle, en qualité de Capitaine. Il commanda le Régiment dans Casal, après son frere aîné. Il fut un des ôtages donnés aux Espagnols, lors du Traité de Casal. Il servit en Flandres, en Italie & en Guyenne. Il produisit ses titres de Noblesse en 1666, devant le Subdélégué de l'Intendant de Guyenne. Il vivoit en 1684 : il eut d'*Anne Raymond*, son épouse,

VII. JOSEPH-HENRI-ODET D'AYDIE, dit *le Marquis de Riberac*, âgé de trente-trois ans en 1683, & Capitaine au Régiment du Roi, ayant été blessé à la bataille de Senef. Il se retira dans ses Terres, où il vivoit encore à la fin de l'année 1717. Il avoit une sœur nommée FRANÇOIS *d'Aydie*, morte en l'Abbaye de Saintes.

Branche des Seigneurs DES BERNARDIERES.

V. GUY D'AYDIE, second fils de CHARLES D'AYDIE, Comte de Riberac, épousa *Marguerite Audier*, Dame de Moncheuil, dont ARMAND, qui suit.

VI. ARNAUD D'AYDIE eut pour seconde femme, *Jeanne de Clermont-Vertillac*; dont,

VII. AMÉ-BLAISE D'AYDIE, appellé *Comte de Riberac*, Comte de Benauge, Baron de Rions, mort le 27 Juin 1719, qui avoit épousé *Therèse-Diane de Beautru-de-Nogent*; dont,

VIII. CHARLES-ANTOINE-ARMAND-ODET D'AYDIE, Comte de Riberac, marié, le 10 Janvier 1714, à *Judith-Elisabeth de Bar*. Il est mort le 1 Novembre 1754, à sa Terre de la Ville-aux-Clercs, âgé de 70 ans. Il avoit été Colonel d'un Régiment d'Infanterie : sa veuve est morte à Montauban, le 27 Novembre 1759, âgée de quatre-vingt-trois ans. Il a laissé,

IX. BLAISE D'AYDIE, Comte de Bénauge, Seigneur des Bernardieres & de Moncheuil, Baron de Rions, mort le 27 Juin 1710, laissant, pour second fils, de *Marguerite-Louise-Therèse-Diane de Beautru-de-Nogent*, morte le 6 Février 1732,

X. SICAIRE-ANTONIN-ARMAND-AUGUSTE-NICOLAS D'AYDIE, Comte de Rions, né le 22 Septembre 1692, qui a été Lieutenant des Gardes-du-Corps de Madame la Duchesse de Berri, puis son premier Ecuyer, Colonel d'un Régiment de Dragons en 1728. Et se démit du Gouvernement de Coignac.

Digitized by Google

Branche des Seigneurs DE *GUITINIERES.*

III. GEOFFROI D'AYDIE, troiſieme fils d'ODET d'AYDIE, dit *le Jeune*, frere de l'Amiral de Guienne, & d'ANNE DE PONS, Dame de Riberac, a fait la branche des Seigneurs de Guitinieres. De lui deſcend ANTOINE d'AYDIE, Vicomte de Guitinieres & de Caſtillon. Il épouſa *Jeanne de Montagne*, fille de N.... *de Montagne*, Conſeiller au Parlement de Bordeaux, morte en 1614.

Les armes de la branche d'AYDIE-DE-RIBERAC ſont : *de gueules, à quatre lapins courants d'argent, l'un ſur l'autre, ſur un écartelé de* Comminges *& d'*Armagnac.

—AYELLE ou AYALA (D'). Suivant *un Mémoire envoyé*, cette Maiſon eſt une des plus illuſtres, tant par les alliances avec les Rois de Naples, de Caſtille, d'Arragon, & d'Eſpagne, que par les premiers emplois qu'elle a poſſédés, dans le Royaume de Sicile. Elle y a exercé les charges de Connétable, de Grand Maître, de Chambellan, & de Maréchal. Elle n'a pas moins été puiſſante par les Châteaux & Forteresſes conſidérables dont elle a joui, comme Attavilla, Montachet, Montmoriſque, la Roque-Gilbert près la riviere de Piſtaria, le Château de la Pétine, &c. Ces Places & Châteaux ont été la récompenſe des ſervices ſignalés qu'elle a rendus.

En 1390, PIERRE-LOPEZ D'AYELLE, Chevalier notable & de grande érudition, eſt appellé entre les Grands d'Eſpagne, pour rechercher le teſtament de JEAN, pere de HENRI III, Roi de Caſtille, auquel il avoit ſigné au ſiége de Silloriquo, le 21 Juillet 1385. Il fut auſſi Grand-Chancelier de Caſtille.

PERO-LOPEZ D'AYELLE, Comte de Fuenſaldaigne, Gouverneur de la Province de Guipuſcoa & de Tolede, introduiſit dans cette ville l'Infant HENRI D'ARRAGON. Sa femme Dona *Maria-Silva* étoit de la Maiſon des Comtes de *Cifuentez*, fondue dans *Spinola Saint-Pierre*. AGNÈS D'AYELLE, épouſa ALPHONSE-HENRIQUEZ, Prince du Sang, & Grand-Amiral de Caſtille.

En 1460. ANTOINE D'AYELLE, ayant ſuivi le parti de FERDINAND D'ARRAGON au Royaume de Sicile, perdit ſes Terres, qui furent confiſquées au profit de FRANÇOIS D'AYELLE, qui ſuivoit le parti de RENÉ, fils aîné du Roi de Sicile.

En 1476, FERDINAND D'AYELLE, fils du Maréchal Dom GARCIA D'AYELLE, accompagna le Roi FERDINAND D'ARRAGON dans ſon voyage de Biſcaye.

Sous le Cardinal *Ximénès*, grand Miniſtre d'Etat, & Gouverneur d'Eſpagne, GUILLAUME d'AYELLE fut fait Comte de Goméra, une des Iſles fortunées ou Canaries; &, du régne de CHARLES D'AUTRICHE, DIEGO LOPEZ D'AYELLE étoit en Flandres en 1429.

Sous JEAN, Roi de Caſtille, PERO-LOPEZ D'AYELLE, Maréchal du Royaume, fut Ambaſſadeur en Navarre & Arragon.

En 1476, Dom PEDRO D'AYELLE, Commandeur de l'Ordre de Saint-

Digitized by Google

Jacques, défendit Madrid, ſous le régne de FERDINAND & d'ISABELLE, Roi & Reine d'Eſpagne; & dans le même-tems, DIEGO-LOPEZ D'AYELLE eſt nommé entre les grands Capitaines de ſon tems.

RICHARD D'AYELLE, Maréchal du Royaume de Sicile, & Grand-Maître de la Maiſon du Roi LADISLAS, fut pere de LOUIS D'AYELLE, Grand-Chambellan de Sicile, qui de *Marguerite de Giſvalde*, ſa femme, eut

FRANÇOIS D'AYELLE, auquel JEAN, fils de RENÉ, Roi de Naples, donna, en 1460, la moitié de la Ville de Pétine, avec ſa forteresſe, en conſidération des ſervices qu'il avoit rendus au recouvrement des Royaumes de Naples & de Sicile.

RICHARD D'AYELLE, ſon frere, Gouverneur des Salines de Salerne, fut pere d'un autre FRANÇOIS D'AYELLE, & ayeul de FRANCISQUE D'AYELLE, Comte Napolitain, Gentilhomme de la Chambre du Duc d'Anjou, depuis HENRI III, Roi de France & de Pologne, qui, s'étant trouvé engagé dans le parti de JEAN CARRACIOLI, Prince de Melphes & de Salerne, par ſa femme *Eléonore de Saint-Severin*, ſe réfugia en France ſous FRANÇOIS I. CHARLES-QUINT donna la confiſcation de ſes biens au Duc d'*Albe*, deſquels il fut totalement exclus par la paix de Cambray, en 1559, ainſi que *Ferrando Pagan* ou *Pagana*. Ledit FRANCISQUE D'AYELLE avoit épouſé *Portia Pagana*, Demoiſelle Napolitaine, de la Ville de Salerne, dont eſt née,

VICTOIRE D'AYELLE, une des filles-d'honneur de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS; & ſon mariage fut accordé, du conſentement de la Reine, qui lui promit vingt mille livres, le 12 Février 1580, avec *Camille de Fera*, Chevalier, Baron de Rouville, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, & ſon Ambaſſadeur en Turquie. *Voyez* FERA-DE-ROUVILLE.

La Maiſon d'AYELLE porte : *d'argent, à deux loups paſſans l'un ſur l'autre, de ſinople, à la bordure de gueules, chargée de huit ſautoirs d'or.* Pluſieurs branches ont, *les loups paſſans au naturel.*

Voyez l'Hiſtoire Générale d'Eſpagne, par *Louis de Mayerne-Turquet*, imprimée en l'an 1587, & les preuves de Malte, de *Victor de Fera-de-Rouville*, reçues au Temple en 1692. Tous les brevets des charges dont on a parlé ſont en original au Château de Rouville, en Beauce, & relatés dans les preuves du Commandeur de *Fera-de-Rouville.*

*—AYEN: Terre, Seigneurie & Châtellenie acquiſe, en 1581, par *François de Noailles*, Evêque de Dax, de HENRI IV, alors Roi de Navarre. Par Lettres de Mars 1593, regiſtrées le 13 Novembre 1598, en la Chambre des Comptes, cette Terre & Seigneurie fut érigée en Comté en faveur de *Henri*, Seigneur de *Noailles*, Lieutenant-Général & Gouverneur de Rouergue. Par Lettres de Décembre 1663, le Comté d'Ayen fut érigé en Duché-Pairie, ſous le nom de *Noailles*, en faveur d'*Anne de Noailles*, premier Capitaine des Gardes-du-Corps du Roi, mort le 15 Février 1678; & en 1737 les Baronnies & Vicomtés de Noailles

Digitized by Google

Noailles, Noillac, Salaignac & Carlus, furent érigées en titre de Duché héréditaire non-Pairie, ſous le nom d'*Ayen*, en faveur de *Louis de Noailles*, aujourd'hui Duc de *Noailles*, fils aîné du feu Maréchal. *Voyez* NOAILLES.

— AYMER-DELA-CHEVALLERIE, en Poitou : par les titres & contrats de mariage qui exiſtent de cette famille, ſuivant *un Mémoire* qui nous a été communiqué, l'origine de ſa nobleſſe paroît remonter plus loin que l'an 1350.

I. PASCAUT AYMER, Ecuyer, Seigneur de Saint-Rhüe, né à Saint-Maixent en Poitou, laiſſa, en 1350, à JEAN AYMER, ſon fils aîné, la Terre de Saint-Rhüe. On a une tranſaction en parchemin, du 29 Novembre 1410, entre JEAN AYMER, & PASCAUT AYMER, où ils ſont qualifiés du titre de *Varlets*. On voit à la page 6 de l'Arrêt rendu par la Chambre Souveraine des Comptes de Dôle, en Franche Comté, en date du 20 Octobre 1741, où tous les titres de nobleſſe des AYMER-DE-LA-CHEVALLERIE ont été produits, vérifiés & enrégiſtrés, que PASCAUT AYMER n'étoit pas le premier noble de ſon nom, puiſque JACQUES AYMER étoit Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem, & devint Grand-Prieur de Champagne.

Il ne paroît pas que MARTELLIN AYMER, ſecond fils de PASCAUT, ait été marié.

II. JEAN AYMER, I du nom, ſon fils aîné, épouſa Demoiſelle *Iſabeau de Lallier*. Ils eurent de leur mariage,

1. JEAN, qui ſuit.

2. Et JACQUES, Chevalier de Malte, devenu Grand-Prieur de Champagne.

III. JEAN AYMER, II du nom, épouſa *Vivonne de Barnomé*, dont,

1. LOUIS, qui ſuit.

2. Et JEANNE, mariée, par contrat du 1 Janvier 1507, à noble *Elie Liximont*.

IV. LOUIS AYMER, I du nom, s'allia, par contrat du 13 Décembre 1511, à Demoiſelle *Antoinette de Mouchy*, dont :

1. FRANÇOIS, qui ſuit.

2. & 3. RENÉE, & MARGUERITE.

V. FRANÇOIS AYMER épouſa Demoiſelle *Jeanne de Saint-Denis*. De ce mariage naquirent :

1. LOUIS, qui ſuit.

2. N... Chevalier de Malte, qui eut la Commanderie de Quimper, en 1589.

3. RENÉ, Lieutenant-Général d'Artillerie, qui fut fait Gouverneur de la Baſtille.

4. Et LOUISE, mariée, par contrat du 24 Mai 1482, à *Antoine de Regner-Champaux*, en Poitou.

VI. LOUIS AYMER, II du nom, Seigneur de la Chevallerie, épouſa, par contrat du 23 Août 1604, *Renée du Bois-de-la-Chevallerie*. Par une

Digitized by Google

Sentence rendue par les Etats de Niort le 9 Novembre 1635, il fut déchargé du ban & arriere-ban. De ſon mariage vint,

VII. RENÉ AYMER-DE-LA-CHEVALLERIE, II du nom, Ecuyer, Seigneur de Cornion & de Germont, qui épouſa à la Rochelle, le 5 Février 1629, Demoiſelle *Julie d'Anglier*. Il en eut pluſieurs enfans, entr'autres :

1. RENÉ, III du nom, qui ſe maria avec *Marguerite de Saint-Quentin-de-Blet*, dont il eut trois filles. L'aînée épouſa un des fils de LOUIS AYMER, dont on va parler ci-après. La ſeconde épouſa N... *le Cocq*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Léger : devenue veuve, elle s'eſt mariée en ſecondes noces à *Xavier de Brémond*. La troiſieme a épouſé Meſſire *du Brevilliacq*, Ecuyer, Seigneur de Preſſigny. De ce mariage ſont nés deux garçons & deux filles : l'aîné des garçons s'eſt marié avec Demoiſelle *de la Faſte* ; le cadet eſt Lieutenant-Colonel du Régiment de *Beaufremont*, Dragons. L'aînée des filles a épouſé *N.... de Parçay* ; la ſeconde s'eſt mariée avec *N.... de Ligniere*. Ils ont tous des enfans.

2. LOUIS, qui épouſa la ſœur de ſon frere aîné. Il en eut pluſieurs garçons.

L'aîné épouſa la fille aînée de RENÉ, ſa couſine-germaine. Un autre fut tué Capitaine des Grenadiers au Régiment du Roi.

Un autre, Commandant de Bataillon au même Régiment du Roi, fut honoré de la place de Lieutenant de Roi au Pont Saint-Eſprit, où il ſe maria. Il eut un garçon & deux filles, le garçon fut tué Officier au Régiment des Gardes-Françoiſes, à l'affaire d'Ettingen ; l'une de ſes filles épouſa le Baron de *Gorce*, & la ſeconde le Comte de *Jouſſeaux*.

3. CHARLES, qui ſuit.

4. N.... mariée à Meſſire de *Culand*, Seigneur de Saint-Memès. Ils eurent un garçon, qui a ſervi trente ans en Angleterre, & eſt parvenu au grade de Lieutenant-Colonel ; il eſt rentré en France avec une forte penſion, s'eſt marié & a eu des enfans.

5. N.... mariée à Meſſire *Pigniot*, Ecuyer, Seigneur de Pichelin. Ils ont eu trois filles de leur mariage. L'aînée a épouſé *Guichard d'Orfeuille*.

6. Et N... mariée à Meſſire *du Chaigne*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Léger de Malaguet, dont poſtérité.

VIII. CHARLES AYMER-DE-LA-CHEVALLERIE, troiſieme fils de RENÉ, II du nom, & de *Julie d'Anglier*, a ſervi trente ans dans le Régiment de *Langallerie*, Cavalerie. Il épouſa, le 5 Avril 1682, *Marguerite de Blin-de-la-Boutaudiere*. De ce mariage ſont nés dix-huit enfans, dont neuf garçons, qui ont ſervi.

1. L'aîné, LOUIS, qui ſuit.

2. CHARLES, tué au ſiége de Philiſbourg, Capitaine au Régiment de *Pont*.

3. N.... tué au ſiége de Fontarabie, Capitaine au Régiment de Normandie.

4. Et N.... tué au ſiége de Bellegarde, où il étoit par permiſſion du Roi.

Digitized by Google

Trois autres fils de CHARLES, Officiers au Régiment du Roi, ſont morts au ſervice ; & un d'eux, Capitaine de Grenadiers, fut tué à la bataille de Guaſtalla. Le Corps des Officiers du Régiment du Roi, pour honorer la mémoire des AYMER-DE-LA-CHEVALLERIE, écrivit à la famille, (ces lettres exiſtent encore) par leſquelles il demandoit que les deux autres LA CHEVALLERIE, qui ſervoient pour lors dans le Régiment de *Saint-Aignan*, Cavalerie, paſſaſſent au Régiment du Roi. Leur lettre de paſſe fut expédiée : mais le Colonel du Régiment de *Saint-Aignan* les retint, & leur perſuada que, eu égard à leur médiocre fortune, ils feroient mieux de reſter avec lui. Il donna à l'un la Compagnie Colonelle, & à l'autre une Aide-Majorité, en 1735. La Cour leur accorda une penſion de 600 livres, pour les ſervices rendus par la famille, & pour les aider à continuer les leurs. Le Capitaine s'eſt marié à Dôle, en Franche-Comté, avec Dame *Catherine Maillard-de-la-Chaſſagne*.

IX. LOUIS AYMER-DE-LA-CHEVALLERIE, IV du nom, fils aîné de CHARLES AYMER, & de Demoiſelle *Marguerite de Blin-de-la-Boutaudiere*, a épouſé, en 1721, Demoiſelle *Suſanne-Florence de Girardon*, de laquelle il a eu une nombreuſe poſtérité. Il a ſervi dix-huit ans, & fut bleſſé à Malplaquet. Il ſe retira du ſervice, obligé d'aller vaquer à ſes affaires domeſtiques, & à l'éducation de ſes enfans, qui ſont, entr'autres :

1. RENÉ, qui ſuit.

2. HENRI, appellé *le Chevalier-de-la-Chevallerie*, Capitaine, Aide-Major au Régiment de Piémont. Il fit les fonctions de Major à la bataille de Roſback, où il eut ſon cheval tué ſous lui, & reçut trois coups de ſabre ; il y fut fait priſonnier, & mourut ſans avoir joui des gratifications, & de la Croix de Saint-Louis, qui lui étoient accordées.

3. & 4. LOUIS-CHARLES-PHILIPPE, & HENRI, tous deux Eccléſiaſtiques ; le premier, Abbé-Prieur de Ligny, en Limouſin, & le ſecond, Prieur & Curé de Saint-Paul-les-Bois, en Anjou.

5. & 6. FRANÇOIS-DOMINIQUE AYMER-DE-MARALLY, & CHARLES AYMER-DE-DUVIGNIAUX. Ils ſervent tous les deux au Régiment de Piémont, Infanterie ; le premier en qualité de Capitaine, & le ſecond en qualité de Major.

7. & 8. CATHERINE-MONIQUE, & ANNE-MODESTE DE DUVIGNIAUX. La premiere eſt entrée fort jeune dans la Maiſon Royale de Saint-Cyr, & en eſt ſortie en 1753.

9. & 10. FLORENCE, & LOUISE. La ſeconde a épouſé Meſſire *Claude Louvot-de-Ligny*, Ecuyer, Seigneur de la Régle, près Saint-Maixent.

X. RENÉ-LOUIS AYMER-DE-LA-CHEVALLERIE, V du nom, Chevalier de Saint-Louis, a ſervi vingt-ſept ans au Régiment de Piémont, & s'eſt retiré à la Chevallerie, en Poitou ; au mois de Mai 1768, la Cour lui a accordé une penſion de 600 livres. Il a épouſé, en 1753, Demoiſelle *Louiſe Pigniot-de-Vexencé*, dont :

1. LOUIS AYMER-DE-LA-CHEVALLERIE, née à Saint-Maixent, en Poitou, en 1762.

Digitized by Google

2. Et une fille.

Les armes : *d'argent, à la faſce componée de ſable.*

*——AYMET : Terre noble érigée en Baronnie de tems immémorial, poſſédée par l'illuſtre & ancienne Maiſon de *Pélagrue*, dont ceux de ce nom ont été qualifiés *Hauts & Puiſſans Seigneurs*, *Vicomtes & Barons*, & en rendirent hommage dans le treizieme ſiécle.

ALPHONSE, Duc de Guyenne, érigea, en 1270, cette Baronnie en Ville, & accorda aux habitans d'Aymet, à perpétuité, les mêmes exemptions, franchiſes & priviléges dont jouiſſoient les habitans de Bordeaux, Périgueux & Bergerac; ils en jouirent paiſiblement juſqu'à-ce que la Guyenne fut réduite ſous la domination des Anglois; mais le Roi CHARLES VII les leur accorda de nouveau, en conſidération des ſervices que les Seigneurs Barons d'*Aymer*, de l'illuſtre Maiſon de *Pélagrue*, avoient rendus à Sa Majeſté par leur zèle & fidélité, & les gens qu'ils avoient levés dans leurs terres. Depuis CHARLES VII, ces mêmes priviléges ont été confirmés aux habitans d'Aymet, ſucceſſivement, par tous les Rois, & toujours en conſidération deſdits Seigneurs.

Cette Baronnie eſt reſtée dans la Maiſon de *Pélagrue* juſques vers l'an 1555, que *Louiſe de Pélagrue-d'Aymet*, fille de *Guillaume de Pélagrue*, Sire & Baron d'Aymet, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Jeanne de Caumont-la-Force*, la porta par ſon mariage à *Gaſton de Foix*, à la charge par lui de prendre le nom & les armes de la Maiſon de *Pélagrue*.

**Jean-Baptiſte-Gaſton de Foix*, Seigneur du Fleix & de Curſon, un de leurs deſcendans, obtint des Lettres de confirmation des priviléges accordés à la Ville d'Aymet; les ſervices des Barons de *Pélagrue* y ſont rapportés.

La Terre & Baronnie d'Aymet a paſſé dans la Maiſon de *Biron*, par ſon alliance avec celle *de Foix*.

Voyez la Généalogie de la Maiſon de *Pélagrue*, qui a formé différentes branches diſtinguées par leurs alliances, les Terres nobles qu'elles ont poſſédées, les Charges & les Commiſſions dont elles ont été revêtues. Cette Maiſon a donné un Cardinal & Légat, en 1305, mort en 1335 à Avignon. Il étoit neveu du Pape CLÉMENT V. Elle a produit pluſieurs Chevaliers de l'Ordre du Roi, des Chevaliers de Malte, des Maîtres-d'Hôtel & des Gentilshommes de la Chambre de la Reine de Navarre.

De toutes ſes branches il n'exiſte plus que celle de *Pélagrue-de-Montagudet*, repréſentée par quatre freres, dont un Prieur de Montagudet; & les trois autres ſont Chevaliers de Saint-Louis. L'aîné a un fils, Capitaine de Dragons dans la Légion-Corſe; le ſecond, Capitaine des Grenadiers au Régiment d'*Eu*; & le troiſieme, premier Factionnaire au même Régiment, & Chevalier de Saint-Louis. *Voyez* PÉLAGRUE.

Ceci eſt extrait des Lettres-Patentes, portant confirmation des Priviléges accordés à la Ville d'Aymet, en Périgord.

Digitized by Google

AYMINI. *Voyez* AIMINI.

* AZAY ſur Cher : Terre & Seigneurie en Touraine, érigée en Vicomté par Lettres du mois de Juin 1586, regiſtrées le 20 Juin 1588, en faveur d'*Amblard-de-Chandion*, Gentilhomme de la Chambre du Roi, & Capitaine des Gardes-du-Corps de la Reine.

—AZÉMAR, en Languedoc. Nous en avons déja donné la Généalogie dans le *Tome IV* de la premiere édition de cet ouvrage, *pag. 132 & ſuivant.* & voici ce que nous apprend un *nouveau Mémoire* qui nous a été envoyé, certifié conforme à toutes les preuves qui y ſont énoncées.

Cette Maiſon doit ſon origine à une branche cadette des anciens Vicomtes de Toulouſe, du nom d'ADÉMAR, nom patronymique de ces Seigneurs, qui, étant pluſieurs freres, poſſéderent, dès l'an 1050, la Vicomté de cette Ville par indivis, avec les Vicomtés de Bruniquel & de Montclar, ainſi que les Châteaux de Bioule & de Suirac, en Querci.

Les cadets de leur maiſon eurent en partage pluſieurs Terres conſidérables tant dans le pays Toulouſain que dans le bas-Languedoc, l'Albigeois & le Rouergue, ſçavoir : le Château de Caſtelnau ; celui de la Liviniere, dans le Minervois ; la moitié de ceux de Julien, de Roquebrune & de Couffoulens, dans le Diocèſe de Béziers ; celui de Boisbeſſon, celui de l'Eſcure, avec le Village de Roſieres, en Albigeois ; & le Château de Vinaſſan, dans le Diocèſe de Narbonne ; les Vicomtés de Bruſques & d'Eyſſenne, en Rouergue ; le Village de Piſan, la Ville & Château de Marcillan, avec leurs forces & dépendances, dans le Diocèſe d'Agde ; le droit de ſauvage ou de ſauveté ſur les débris & marchandiſes des vaiſſeaux qui faiſoient naufrage ſur les côtes de la Méditerranée ſituées dans leurs territoires. Voyez *l'Hiſtoire du Languedoc*, tom. II. pag. 230.

Cette Maiſon, l'une des plus anciennes de la Province de Languedoc, tire ſon origine des *Trencavels*, Vicomtes de Carcaſſonne & de Béziers, qui, après les Comtes de Toulouſe, tenoient le premier rang dans la Province, & tranchoient de Souverains. Voyez *l'Hiſtoire du Languedoc*, tom. II. pag. 611.

Elle a l'honneur d'être alliée, tant du côté paternel que du côté maternel, aux Maiſons de *Foix*, *Châteauneuf-du-Tournel*, *Grammont*, *Lavagnac*, *Auriac*, *d'Hugues*, *Mandagot*, *Barjac-de-Rochegude*, *Trencavel*, *du Terrail*, *Roquefeuil*, *Choiſeul*, *Narbonne-Pelet*, *Montmorenci*, *Clermont-Lodève*, *la Tour-d'Auvergne*, *la Rochefoucaudt*, *Simiane*, *Carcaſſonne*, *d'Urre*, & *Beauvau*.

Les noms d'ADÉMAR, d'AZÉMAR & d'ADHÉMAR ſont parfaitement ſynonymes, comme nous allons le prouver par la Généalogie ſuivante.

ADÉMAR, I du nom, Vicomte de Toulouſe, fut fait exécuteur du teſtament de RAIMOND, Comte de Rouergue, Marquis de Gothie, l'an 961, à qui ce Prince légua quatre alleux, avec leurs Egliſes, l'une

Digitized by Google

desquelles étoit Saint-Audard, qui est aujourd'hui la Cathédrale de Montauban. Voyez *ibid.* tom. II. pag. 94.

ADÉMAR, II du nom, Vicomte de Toulouse & de Bruniquel, mourut en 1050, & eut pour enfans :

1. & 2. ARTMAN, & ADÉMAR, III du nom, qui suit.

3. & 4. PONS, & RAIMOND.

ADÉMAR III du nom, Vicomte de Toulouse & de Bruniquel, fit, de concert avec ses freres, & GUILLAUME, son fils, une donation, en 1074, à l'Abbaye de Moissac, de l'Eglise de Saint-Saturnin de Suirac, en Querci. ARTMAN & ADÉMAR possédérent leur Domaine par indivis, & fonderent conjointement en 1083, un Prieuré auprès de leur Château de Bruniquel, sous la dépendance de l'Abbaye de Moissac, & permirent en même tems à leurs vassaux de disposer de leurs fiefs en faveur de ce Prieuré. Le Vicomte ADÉMAR, & son fils aîné GUILLAUME, sont qualifiés *Princes de la Province de Cahors*, dans la fondation qu'ils firent en 1090, par le conseil de GUILLAUME, Comte de Toulouse, du Prieuré de Saint-Gilles de Négrépelisse, en Querci, uni aujourd'hui à l'Abbaye de Saint-Marcel, fondée par les descendans de ce Vicomte. Il eut plusieurs enfans de *Guillemette de Trencavel*, sa femme, laquelle vivoit encore en 1093, lorsqu'il s'accorda avec *Ansquetil*, Abbé de Moissac, au sujet de la même Eglise de Suirac. Voyez *ibid*, tome II, pages 94, 229 & 230. Ses enfans furent :

1. GUILLAUME, I du nom, son fils aîné, qui lui succéda dans la Vicomté de Toulouse & dans celle de Montclar, Château situé sur les frontieres du Querci, à deux lieues de celui de Bruniquel, & eut pour fils GUILLAUME, II du nom, qui eut en partage la Vicomté de Montclar, & prit le surnom de *Toulouse*. Il fut pere de PONS-DE-TOULOUSE, sur lequel RAIMOND V, Comte de Toulouse, confisqua, en 1177, la Vicomté de Montclar, qu'il donna en fief, avec plusieurs autres Châteaux, à *Armand de Montpezat*, beau-frere dudit Pons, à condition qu'il n'auroit aucun commerce avec ce dernier, qui quitta le surnom de *Toulouse*, & prit celui d'ADÉMAR. PONS D'ADÉMAR, de concert avec GUILLAUME, II du nom, son pere, accorda en 1163, à l'Abbaye de Grandselve, au Diocèse de Toulouse, une exemption de péage sur ses Terres. Il fut compris dans un nouvel accord entre BÉRENGER, Comte de Provence, & GUILLAUME VI, Seigneur de Montpellier, touchant le Comté de Melgueil. Voyez *ibid*, tome II, pages 230, 478 & 610.

2. ATON, Archevêque d'Arles en 1115.

3. PIERRE D'ADÉMAR, I du nom, qui suit.

4. BERNARD D'AZÉMAR (*Bernardi Azedmari*), qui, l'an 1067, fut présent à un accord fait entre le Comte de *Barcelonne*, le Vicomte d'*Alby*, & *Ermengarde de Carçassonne*, sa femme. Voyez *ibid.* tom. II, pr. pag 260.

5. Et FROTARD, Vicomte de Brusques & d'Eyssenne, en Rouergue, qui fit hommage, en 1134, à HUGUES, Comte de Rodès, en présence

Digitized by Google

d'Adémar, Evêque de cette Ville. Il donna conjointement avec Pierre, ſon frere, en 1106, l'Egliſe de Cambon, en Albigeois, à l'Abbaye de Vabre, en Rouergue. Voyez *ibid.* tome II, pages 610 & 611.

Pierre d'Adémar, I du nom, Vicomte de Bruſques, en Rouergue, & de Vinaſſan, au Diocèſe de Narbonne, donna, conjointement avec Frotard, ſon frere, en 1106, l'Egliſe de Cambon, en Albigeois, à l'Abbaye de Vabre, en Rouergue; reçut, en 1126, l'hommage pour le Château de Vinaſſan, au Diocèſe de Narbonne, & avoit épouſé *N.... de Foix*, dont entr'autres enfans :

1. Guillaume-Pons d'Adémar, qui ſuit.

2 & 3. Armand & Adémar, qui eurent en partage la Vicomté de Bruniquel, & le Château de Vinaſſan, dans le Pays Narbonnois, qu'ils vendirent en 1156 à *Raimond de Trencavel*, Vicomte de Béziers, leur couſin, ainſi que tous les autres Domaines de *Guillemette de Trencavel*, leur ayeule. Ils firent la même année un bail à fief de la Baſtie de Blango. Le même Adémar fonda, vers l'an 1163, l'Abbaye de Saint-Marcel, en Querci, ſituée au voiſinage de ſes terres. Voyez *ibid.* tome II, pag. 479, 610 & 611.

Guillaume-Pons d'Adémar eut en partage la Ville de Marcillan avec ſon Château, le Village de Piſan, & pluſieurs autres Domaines dans les Diocèſes d'Agde & de Maguelonne. Il vendit, conjointement avec Guillaume & Raimond, ſes fils, en 1138, la Ville de Marcillan & le Village de Piſan, avec toutes leurs dépendances, à *Raimond de Trencavel*, leur couſin, par contrat écrit en latin, dont une partie de la teneur ſuit : *Ego Guillelmus-Poncius, & nos qui ſumus ei filii, Roimdus Adémar, & Guillelmus Adémarus, vendimus tibi* R. Trencavello, *totum quod nos habemus in toto Caſtro de Marcelliano, &c. hoc eſt homines & fœminas cum toto ſeignorivo quod ibi habemus, &c. Et totam leddam, totamque navem quæ habemus de temetipſo* Trencavello, *in ſtagno, & in ſalinis de Marcelliano, &c. Hæc enim omnia prædicta vendimus & tradimus liberè pro alodio franco, cum omnibus ad ſe pertinentibus, & quæ pertinere debent, &c. Similiter vendimus & tradimus vobis totam vineam quam habemus ſuper villam de Piſan pro aloco franco. Similiter vendimus, &c. Propter hanc venditionem.... Tu,* R. Trencavel, *Vicecomes, dediſti nobis duo mille.... ſol. Melgorienſes pro emptione.* Voyez *ibid.* tome II, pr. p. 486. Il eut, entr'autres enfans :

1. Guillaume d'Adémar, qui, avec Raimond, ſon frere, ſigna, en 1135, au contrat de vente des biens de ſon pere, à *Raimond de Trencavel*, leur couſin. Il ſigna encore avec pluſieurs autres Seigneurs, en 1165, une contreverſe, entre *Jean*, Evêque de Maguelonne, & *Pierre du Tirol*; & eſt mentionné dans les Nécrologes du Prieuré de Caſſan lez Béziers, où il eſt dit : *Guillelmus Aſémariæ Domicellus, obiit VIII. cal. Julii, 1167.* Voyez *ibid.* tome II, pr. p. 15 & 599.

2. Et Raimond, qui ſuit.

Raimond d'Adémar, I du nom, ſuſcita pluſieurs querelles aux Comtes de Barcelonne, pour certains droits qu'il prétendoit avoir ſur

Digitized by Google

le Comté de Carcaſſonne. Il eſt cité dans la ſoumiſſion des Nobles dudit Comté, rébelles au Vicomte BERNARD-ATON, l'an 1124. Il ſigna, en 1135, avec GUILLAUME ſon frere, au contrat de vente des biens de ſon pere à *Raimond de Trencavel*, leur couſin. Voyez *ibid.* tome II, pr. p. 427. Ses enfans furent :

1. BERNARD D'ADÉMAR, qui fut préſent avec pluſieurs Evêques, un Cardinal, & pluſieurs autres Seigneurs, à une promeſſe faire entre RAIMOND, Comte de Toulouſe, & BERNARD-ATON, Vicomte de Niſmes, l'an 1174. Voyez *ibid.* tome III, pr. p. 135.

2. GUIRAUD D'AZÉMAR, (*Guiraldi Azemari*, &c.) qui fut du nombre des Chevaliers & Seigneurs qui ſignerent la donation du Comté de Melgueil, par la Comteſſe BÉATRIX, au Comte de Toulouſe, en 1172. Il eſt auſſi cité dans un accord entre ledit Comte & l'Evêque de Viviers, en 1210, où il a ſigné *Geraldo Ademari*; il eſt encore fait mention de lui dans l'Hiſtoire de la guerre des Albigeois, écrite en vieux langage du Pays, où il eſt dit que GUIRAUD D'AZÉMAR fut du nombre des amis & des alliés de RAIMOND, Comte de Toulouſe, qui furent le joindre à Avignon en 1216, pour lui donner aide & ſecours, ainſi qu'au jeune Comte, ſon fils. Voyez *ibid.* tome III, pr. p. 65, 130, & 227.

3. GUILLAUME D'ADÉMAR fut un des principaux Seigneurs qui dicterent les Coutumes de Mirepoix, données par les Chevaliers & Seigneurs de ce Château, en 1207. Il eſt également cité, ainſi que GUILLAUME D'ADÉMAR, ſon fils, dans diverſes procédures touchant le meurtre des Inquiſiteurs d'Avignon, faites en 1244. Les Vicomtés de Brunîquel & de Montclar paſſerent en 1224 dans la Maiſon des Comtes de Toulouſe. Voyez *ibid.* tome III, pr. p. 207, 438, & 610.

4. Et PONS, qui ſuit.

PONS D'AZÉMAR ſe rendit garant d'une ligue offenſive & défenſive, faite entre les Comtes de Toulouſe & de Foix, contre l'Egliſe, le Roi de France & leurs alliés, en 1226; il eſt cité dans la confeſſion du Comte *de Foix*, devant les Inquiſiteurs, en 1240, ſous le nom de *Poncio Ademari*; il eſt encore queſtion de lui dans un acte touchant ROGER IV, Comte *de Foix*, au bas duquel il eſt dit : *Teſtes hujus rei ſunt*, R. de Luros, *Miles*; & G. d'Agremont, *Miles*; & Bernardus Caparacii; & A. de Gaja, & PONCIUS AZEMARII, *Milites*, en 1243. Voyez *ibid.* tome III, pr. p. 361 & 392. Il eut, entr'autres enfans :

1. BERNARD D'AZÉMAR, (*Bernardi Azemari*) qui ſigna, comme parent, une tranſaction faite en 1246, entre *Raimonde de Roquefeuil*, & *Iſabelle*, ſa ſœur, Comteſſe de Rodès. Il fut la tige des ADÉMAR, Seigneurs de l'Eſcure & de Roſieres, en Albigeois, pour leſquelles Terres GAILLARD D'ADÉMAR, ſon fils, rendit hommage au Comte de Toulouſe, en 1250. Voyez *ibid.* tome III, pr. p. 457 & 471.

2. Et PIERRE, II du nom, qui ſuit, auquel nous allons commencer la Généalogie, ſuivie des différentes branches de cette Maiſon.

I. PIERRE

Digitized by Google

1. PIERRE D'AZÉMAR, II du nom, fut très attaché au ſervice & aux intérêts de PIERRE II, Roi d'Aragon, ſurnommé *le Catholique*, dont il étoit le favori. Ce Prince fut tué au ſiége de Muret, près Toulouſe, en 1213, où PIERRE D'AZÉMAR combattit avec la plus grande valeur, & y fut griévement bleſſé. Quand JACQUES I, ſucceſſeur de PIERRE II fut devenu majeur, PIERRE D'AZÉMAR l'aida de ſes conſeils, & le ſervit avantageuſement contre ſes ennemis; quelque tems après il ſe retira ſur ſes terres de Languedoc. L'on prétend que MARIE DE MONTPELLIER, Reine d'Aragon, lui avoit donné, du conſentement du Roi, ſon époux, une partie du Château & de la Baronnie de Montarnaud. Il fut du nombre des Barons & Chevaliers qui, en 1249, prêterent ſerment de fidélité au Comte ALPHONSE, & à JEANNE, ſa femme. Il eſt nommé dans cet acte *Petrus Ademarus*, &c. *Voyez* Ibid, tom. III, pag. 475. Il avoit épouſé, vers l'an 1234, *Marie-Elizabeth de Mandagot*, dont il eut, entr'autres enfans :

1. PIERRE, qui ſuivit, en 1270, avec RAIMOND, ſon frere, le Roi SAINT-LOUIS, au ſiége de Tunis, où ils donnerent des preuves de leur valeur. Après la mort de ce Prince, arrivée le 25 Août de la même année, PIERRE, & RAIMOND, ſon frere, revinrent en France au commencement de 1271. PIERRE s'allia, dans l'Andalouſie, avec *Ermirarde de Carpio*, fille de *Gaſton*, Marquis de Carpio, & fut la tige des Comtes d'AZÉMAR, ou d'AZUMAR, répandus par la ſuite, tant en Eſpagne qu'en Portugal.

2. Et RAIMOND, qui ſuit.

II. RAIMOND D'AZÉMAR, II du nom, Damoiſeau, co-Seigneur de Montarnaud, Seigneur de Londres, & de pluſieurs autres Terres acquiſes par ſon pere en 1269, en rendit hommage, ainſi que de la Juriſdiction de Montarnaud, à JACQUES, Roi de Majorque, en 1312 : il rendit également hommage, la même année, au Seigneur de Montpellier, de la portion qu'il avoit au Château dudit Montarnaud. (*Cet hommage ſe trouve dans les Archives du Bureau des Finances de Montpellier, dont l'inventaire fut fait en 1679.*) Il avoit ſuivi, en 1270, avec PIERRE, ſon frere, le Roi SAINT-LOUIS, au ſiége de Tunis, où ils donnerent des preuves de leur valeur; après la mort de ce Prince, arrivée le 25 Août de la même année, il revint en France. Il s'allia, en Languedoc, en 1287, avec *Antoinette de Trencavel*, fille de *Raimond de Trencavel*, Comte & Souverain de Carcaſſonne, dont il eut, entr'autres enfans :

1. JEAN, qui ſuit.

2. GUILLAUME, Prevôt de l'Egliſe de Maguelonne.

3. Et BERNARD, Damoiſeau, co-Seigneur de Montarnaud, & Seigneur de Saint-Georges, qui fut pere d'ERMIRARDE D'AZÉMAR, laquelle, l'an 1300, fit une vente aux habitans de Saint-Georges. (*Voyez* les mêmes Archives de Montpellier.) & d'ISABEAU D'AZÉMAR, mariée, en 1360, à GASTON D'AZÉMAR, ſon couſin-germain.

III. JEAN D'AZÉMAR, I du nom, Damoiſeau, Seigneur de Saint-

Digitized by Google

Martin de Londres, co-Seigneur de Montarnaud & de Brignac, fit ceſſion, l'an 1330, au Roi de Majorque, de la quatrieme partie d'une directe achetée de GUILLAUME D'AZÉMAR, ſon oncle. (*Voyez* Ibid.) Il vendit auſſi un jardin en 1371, habitant alors ſon Château de Londres; & le 23 Avril 1395, il rendit hommage à l'Evêque de Montpellier pour pluſieurs biens ſcis dans la Vicomté dudit Londres. (*Voyez* Ibid.) Il avoit épouſé, en 1320, *Brigite du Tarrail*, d'une ancienne Maiſon du Dauphiné. Il en eut cinq garçons, dont quatre morts ſans poſtérité, & GASTON, qui ſuit.

IV. GASTON D'AZÉMAR, Damoiſeau, Seigneur de Saint-Martin de Londres, co Seigneur de Montarnaud & de Brignac, eut pour femme, en 1360, ISABEAU D'AZEMAR, ſa couſine-germaine, dont il eut, entr'autres enfans,

V. JEAN D'AZÉMAR, II du nom, Damoiſeau, Seigneur de Saint-Martin de Londres, co-Seigneur de Montarnaud, & de Brignac, qui fut marié, en 1403, avec *Diane-Delphine de Barjac*, fille de Sire de *Barjac*, Baron de Rochegude, au Diocèſe d'Uzès. Il eut de ce mariage, entr'autres enfans,

VI. JEAN D'AZÉMAR, III du nom, Damoiſeau, Seigneur de Saint-Martin de Londres, & de Saint-Martin de Vignogue, co-Seigneur de Montarnaud & de Brignac, qui épouſa *Mingette*, Dame de Cornonterrail. Il fit une quittance de lods à un habitant de Cornonterrail, comme mari & maître des biens dotaux de ſa femme, ſuivant l'expédié en parchemin de *Guillaume Riolis*, Notaire audit lieu, de l'an 1446. Elle fit par ſon teſtament, reçu par *Blanchi*, Notaire à Cornonterrail, en 1464, une fondation à l'Égliſe dudit lieu, & inſtitua ſon héritier univerſel, PIERRE D'ADHÉMAR, III du nom, leur fils, qui ſuit.

VII. PIERRE D'ADHÉMAR, III du nom, Damoiſeau, Seigneur de Cornonterrail, de Saint-Martin de Londres, de Saint-Martin de Vignogue, co-Seigneur de Montarnaud & de Brignac, donna quittance de lods, comme Procureur de la Dame *Mingette*, ſa mere, à un habitant de Cornonterrail, par acte paſſé devant *Jean Blanchi*, Notaire audit lieu en 1446, & fit l'inféodation d'une maiſon à un habitant dudit lieu, par acte paſſé devant le même Notaire, le 25 Décembre 1480, dans lequel il dit : *Ego PETRUS ADHÉMARIUS, Domicellus, Dominus Sancti-Martini de Vignalogo*, &c. Il avoit été inſtitué héritier univerſel de ſa mere, par ſon teſtament paſſé devant le même Notaire, en 1464, & avoit épouſé, en 1476, *Gabrielle d'Auriac*, de l'ancienne & illuſtre Maiſon d'*Auriac*, en Dauphiné. Il eut, entr'autres enfans :

1. BERTRAND, qui ſuit.

2. ANGLES D'AZÉMAR, Damoiſeau, Auteur de la branche des AZEMAR établie aux lieux de Saint-Maurice, de Caſevieille, & d'Euzet, au Diocèſe d'Uzès; dont GUÉRIN D'AZÉMAR, iſſu d'ANGLES, au cinquieme degré, qui épouſa, le 2 Novembre 1658, *Marguerite de Faucon*, & fut maintenu en ſa Nobleſſe par Jugement de M. *de Bezons*, Intendant en

Digitized by Google

Languedoc, du 11 Janvier 1669. (Voyez *les Jugemens de la Nobleſſe de Languedoc, tom. 1. n°. 34.*)

3. Et HECTOR D'AZÉMAR, Prieur de Riviès & du Bouſquet. Il eſt dénommé, eſdites qualités, dans une procédure faite à ſa requête, en vertu d'Ordonnance du Sénéchal de Beaucaire, donnée à Uzès le 4 Janvier 1534, ſignée *Cruſſol*; ladite Requête reçue par *Chriſtophe Blanchi*, Notaire de Cornonterrail, & expédiée par *Rudavol*, Notaire de Montpellier.

VIII. BERTRAND D'AZÉMAR, Damoiſeau, Seigneur de Saint-Martin de Vignogue, de Saint-Martin de Londres, de Cornonterrail, co-Seigneur de Montarnaud, de Brignac, & d'Aps en Vivarais, ſe diſtingua ſous LOUIS XII, aux Batailles d'Aignadel & des Éperons, & fut dangereuſement bleſſé à celle de Marignane. Il s'allia 1°. à *Catherine de Lavagnac*, fille de *N..... de Lavagnac*, Chevalier, Seigneur de Mirman, Baron de Florac, Conſeiller du Roi, Préſident-Tréſorier général de France, & Intendant des Gabelles de la Province de Languedoc; & 2°. à *Mathive de Barjac-de-Rochegude*, fille de *Louis de Barjac*, Chevalier, Baron de Rochegude au Diocèſe d'Uzès, par contrat paſſé devant *Chriſtophe Blanchi*, Notaire de Cornonterrail, le 15 Mars 1511, écrit en Latin, & commençant ainſi qu'il ſuit : *Nobilis* BERTRANDUS ADHEMARIUS, *filius Nobilis* PETRI ADHEMARII, *Dominus Sancti-Martini de Vignalogo, & Nobilis* Gabriellæ de Auriaco, *&c.* en préſence de ſon pere, qui y eſt dénommé *Nobilis vir* PETRUS ADHEMARII, *Dominus Sancti-Martini de Vignalogo, &c. habitator Cornonterralis, &c.* & expédié par *Rudavol*, Notaire à Montpellier. Il eſt dénommé eſdites qualités dans un acte de foi & hommage rendu par noble *Jacques de Montolieu*, au Prevôt de l'Egliſe de Montpellier, pour la Terre de Fabregues près Londres, & reçu par *Dedet*, Notaire à Monpellier, le 20 Janvier 1529, dans lequel il eſt dit, que *cette Terre de Fabregues confronte avec la Honneur* de noble BERTRAND D'AZÉMAR. Il teſta le 20 Mars 1530, & fit un codicile le 21 Juillet 1534. Il n'eut point d'enfans de ſa premiere femme, & de la ſeconde ſont nés, entr'autres :

1. ANTOINE, I du nom, qui ſuit.

2. TRISTAN, Damoiſeau, co-Seigneur de Saint-Martin de Vignogue & de Londres, & autres Terres. Il fut Gendarme dans la Compagnie de M. le Comte *de Saumerives*; enſuite Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes-d'armes, qu'il leva à ſes dépens, à la tête de laquelle il ſervit avec la plus grande valeur, ſous les ordres de *François*, Duc de *Guiſe*, contre les Eſpagnols, au ſiege de Metz, où ce Seigneur avoit raſſemblé l'élite de la Nobleſſe du Pays. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Pontier*, Notaire à Montpellier, le 26 Novembre 1543, *Françoiſe de Pelet*, fille du Seigneur d'Alais & de la Verrune, & grand'-tante de l'héritiere de Verrune. Il teſta en 1548, & fit ſon codicile en 1549, par actes paſſés devant le même Notaire, dans leſquels il eſt dit que TRISTAN D'AZÉMAR, s'en allant à l'armée, fait tutrice de ſes enfans *Françoiſe de Pelet*, ſa femme; HECTOR D'AZÉMAR, ſon oncle, héritier; ſubſtitue GUILLAUME, ſon frere, s'il eſt du monde; s'il eſt d'Egliſe, ſubſtitue An-

Digitized by Google

TOINE, ſon autre frere. En 1567, il fit la vente de pluſieurs biens ſitués dans la Juriſdiction de Fabregues, par acte paſſé devant *Pierre de Gange*, Notaire à Montpellier. Il eut, entr'autres enfans,

BLAISE D'AZÉMAR, Seigneur de Montlaur, auteur d'une branche dont nous ignorons la poſtérité.

3. GUILLAUME, co-Seigneur de Saint-Martin de Vignogue & de Londres, & autres Terres, qui teſta en faveur d'ANTOINE & de TRISTAN, ſes freres, le 12 Février 1573. Au mois de Juillet ſuivant, les Religionnaires ayant ſurpris la Ville de Lodève, GUILLAUME D'AZÉMAR, avec ſes Domeſtiques, & quelques Catholiques, qui, à la hâte, s'étoient réfugiés auprès de lui, furent, dans un inſtant, accablés par le nombre, & maſſacrés dans ſa maiſon, à laquelle les Huguenots mirent le feu, après en avoir emporté tous les effets.

4. Et DIANE.

IX. ANTOINE D'AZÉMAR, I du nom, Damoiſeau, Seigneur de Saint-Martin de Vignogue, co-Seigneur de Londres, Seigneur de la Baume, Saint-Geniès, &c. épouſa MARIE D'AZÉMAR, ſa couſine, de laquelle il fait mention dans ſon teſtament expédié par *Recevant*, Notaire, en 1582. Il eut de ce mariage :

1. RAIMOND, III du nom, qui ſuit.

2. ROLLAND, Auteur de la branche des Seigneurs de *Gourgues*, *Planols*, *Privat*, *Montréal*, *&c.* établie à Lodève, rapportée ci-après.

3. Et MARIE.

X. RAIMOND D'AZÉMAR, III du nom, Damoiſeau, Seigneur de Saint-Martin de Vignogue, co-Seigneur de Londres, Seigneur de la Baume, Saint-Geniès, &c. épouſa l'an 1600, *Suzanne de Barthelemy*, Dame de Gramont, fille de *N.*..... *de Barthelemy*, Chevalier, Seigneur de Gramont, Baron de Lenta, Agent-Général de la Province de Languedoc, & Conſeiller au Parlement de Toulouſe. Les Catholiques de la Ville de Gignac, & des lieux circonvoiſins, le choiſirent pour leur chef; mais les Religionnaires s'étant emparés de cette Place le jour de Pâques de l'an 1621, en chaſſerent quatre cents familles, pillerent & ſaccagerent les Egliſes & les maiſons, notamment celle du Seigneur d'AZÉMAR, dont ils emporterent tous les effets, titres & papiers. Ses enfans furent :

1. RAIMOND, IV du nom, qui ſuit :

2. ANTOINE, Damoiſeau, co-Seigneur de Saint-Martin de Londres, &c. qui fut nommé par le Roi, le 3 Janvier 1644, pour aller viſiter les fortifications d'Angoulême. Sa Majeſté le fit enſuite, le 5 Janvier 1653, ſon Maître-d'Hôtel; puis Gouverneur d'Aſpect en Guyenne, en 1658; & ſucceſſivement Conſeiller du Roi en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier; puis, le premier Septembre 1659, Conſeiller en la même Cour, mort ſans alliance.

3. Et GUILLAUME, Damoiſeau, co-Seigneur de Cornonterrail, de Brignac, &c. qui fut Tréſorier-Général des mortes-payes de la Province de Languedoc, & épouſa, le 19 Avril 1635, *Antoinette d'Hugues*, fille de *Louis*, Baron d'Hugues, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon

Digitized by Google

nom, & niece du célebre *Guillaume d'Hugues*, Archevêque d'Embrun. Il fut nommé par le Roi, le 23 Avril 1656, pour conduire certaines troupes dans l'armée d'Italie; & testa, par acte passé devant *Bellot*, Notaire à Gignac, le 5 Juin 1680. Sa femme testa devant le même Notaire, le 15 Juin de l'année suivante 1681. Leurs enfans furent:

1. JEAN, Damoiseau, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, par commission du 7 Septembre 1694, mort sans postérité.

2. LOUIS, Damoiseau, Prieur de Sainte-Croix, Chanoine & Grand-Archidiacre d'Embrun, qui fut tué, en 1692, de plusieurs coups de carabines qu'il reçut à la tête, lors du siége de cette Ville, où il avoit pris les armes contre le Duc de Savoye, pour encourager & montrer l'exemple aux assiégés.

3. JOSEPH, Damoiseau, qui épousa, le 7 Septembre 1673, par contrat passé devant *Bellaud*, Notaire à Gignac, *Marie de Bonnefoux*, fille unique de feu Noble *Henri de Bonnefoux*, Seigneur de Fabregues. Il fut Capitaine-Viguier, pour le Roi, de la Ville de Gignac, par Lettres du 13 Décembre 1685, puis Capitaine au Régiment de Royal-Infanterie, par Commission du 20 Août 1688. Il fit hommage à l'Évêque de Montpellier, pour sa Terre de Fabregues, & pour plusieurs autres biens situés dans la Juriſdiction de S. Martin de Londres, par acte passé devant *Fages*, Notaire à Montpellier, le 22 Janvier 1683. Il fut pere de 6 filles, & de GUILLAUME, Prêtre, appellé *l'Abbé de la Baume*, mort âgé de 80 ans.

4. MARIE, mariée en 1660, à *Etienne de Cotte*, Ecuyer, Sieur de la Tour.

5. Et BRIGITE.

XI. RAIMOND D'AZÉMAR, IV du nom, Damoiseau, Seigneur de Saint-Martin de Vignogue, de la Baume, de Saint Geniès, &c. fut fait Contrôleur Provincial des Garnisons en Béarn, en 1630, Charge qu'il conserva jusqu'en 1650; servit en 1632, en qualité de Capitaine, sous le nom de *Saint-Martin*, dans le Régiment du Baron de *Sueilles*, son cousin, & fut blessé au siége de Leucate, contre les Espagnols, en 1637; se joignit, en 1640, à la Noblesse de la Province, pour aller combattre en Roussillon, sous les ordres du Maréchal Duc de *Schomberg*, & se distingua par ses exploits pendant le siége de la Ville d'Ille; s'attacha ensuite au Grand CONDÉ, qui l'employa en différentes occasions, & particulierement au siege de la Ville d'Elne en Roussillon; fut fait, en 1647, Gendarme de la Reine ANNE D'AUTRICHE; combattit à la bataille de Lens, contre les Espagnols, en 1648, avec une valeur héroïque, & eut un cheval tué sous lui: sa bravoure fut admirée du Grand CONDÉ, qui l'honora de son estime & de sa protection auprès de la Reine-Mere; il fut reçu Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, le 30 Janvier 1649; la même année, fut fait Capitaine au Régiment de *Montpeiroux*, Infanterie, à la tête duquel il servit avec distinction; exerça la Charge de Commissaire-Général des Guerres depuis 1650, jusques & compris 1653; obtint, en 1654, une Compagnie dans le Régiment de *Thoiras*,

Digitized by Google

Cavalerie, à la tête de laquelle il donna de nouvelles preuves de sa valeur, pendant les guerres des Pyrénées; le 30 Novembre 1665, eut commission du Roi, pour la conduite des Troupes qui avoient hiverné en Bresse; après la paix il quitta le service, & fit, en 1670, l'acquisition de la Terre de Gignac. Il avoit épousé, 1°. le 29 Septembre 1654, *Delphine de Lamausuns*, & 2°. le 24 Octobre 1668, *Anne de Grasset*, petite-fille du Président à la Cour Souveraine de Montpellier. Il n'eut point d'enfans de sa premiere femme : de la seconde sont nés :

1. ANTOINE, II du nom, qui suit ;

2. ANTOINE-PIERRE, Chevalier, qui fut pourvu de la Charge de Conseiller du Roi en sa Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier, qu'avoit Antoine, son oncle ; il mourut sans alliance.

3. RAIMOND, Chevalier, pourvu après son frere de la même charge, & mort aussi sans alliance.

4. Et ELIZABETH.

XII. ANTOINE D'AZÉMAR, II du nom, Chevalier, Seigneur de Gignac, de Saint-Martin de Vignogue, de la Baume, de Saint-Geniès, & autres Terres, épousa, le 3 Novembre 1706, FRANÇOISE D'AZEMAR, sa cousine, de laquelle il eut, entr'autres enfans,

XIII. GUILLAUME D'AZÉMAR, Chevalier, Seigneur de Gignac, de Saint-Martin de Vignogue, de la Baume, de Saint-Geniès, & autres Terres, qui succéda à RAIMOND D'AZEMAR, son oncle, dans la Charge de Conseiller du Roi en sa Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier, & mourut le 27 Avril 1757. Il avoit épousé, le 28 Octobre 1744, *Jeanne de Viols*, fille de *Guillaume de Viols*; de laquelle sont nés,

1. ANTOINE-GUILLAUME, qui suit.

2. RAIMOND, Chevalier, Seigneur de Saint-Geniès, âgé de 22 ans.

3. GUILLAUME, Chevalier, Seigneur de la Baume, âgé de 16 ans.

4. FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur de Saint-Martin, âgé de 15 ans.

5. JACQUES-GABRIEL, Chevalier, Seigneur de la Coste, mort âgé de 5 ans en 1760.

6. Et JEANNE, âgée d'environ 19 ans.

XIV. ANTOINE-GUILLAUME D'AZÉMAR, Chevalier, Seigneur de la Ville de Gignac, de Saint-Martin de Vignogue, de la Baume, de Saint-Geniès, & autres Terres, est né en 1745.

Branche des Seigneurs de Gourgues, de Planols, Prévat, Montréal, Mézerac, &c.

X. ROLLAND D'AZÉMAR, Damoiseau, co-Seigneur de Saint-Martin de Londres, & autres Terres, fils puîné d'ANTOINE, I du nom, Seigneur de Saint-Martin de Vignogue, & co-Seigneur de Londres, &c. & de MARIE D'AZÉMAR, vint s'établir au Diocèse de Lodève, où il épousa *Marguerite de Garrigue*, sœur de *Jean de Garrigue*, Chanoine-Théologal du Chapitre de Lodève, & Fondateur de la Chapelle de Saint-Joseph de Lodève, dont il eut ;

Digitized by Google

1. JACQUES, Chanoine de la Cathédrale de Vâbres.

2. Et MICHEL, qui ſuit.

XI. MICHEL D'AZÉMAR, Damoiſeau, co-Seigneur de Saint-Martin de Londres, & de Gourgues, Seigneur de Montréal, de Privat, & autres lieux, ſuivant un acte paſſé devant *Cros*, Notaire à Lodève, le 5 Juillet 1649, fut Donataire de pluſieurs biens que ſon pere poſſédoit dans les Sénéchauſſées de Béziers, Niſmes & Beaucaire; il fut Docteur ès-Loix, & Principal Juge de la Ville de Lodève. Il épouſa 1°, par Contrat du 21 Août 1649, préſence de ſon pere, *Jeanne de Veyrier*, lors veuve de *Charles de Touraine*, & ſœur de *Jean de Veyrier*, lequel, en faveur de ce mariage, lui fit don de tous ſes biens. Il fut ſubſtitué en 1666, au droit de Patronage de la Chapelle de *Saint-Joſeph de Lodève*, par *Jean de Garigue*, ſon oncle maternel, Chanoine-Théologal du Chapitre de Lodève, Seigneur-Fondateur & Patron de ladite Chapelle; & 2°. *Françoiſe Dicher*, fille du Seigneur de la Baſtide, de Fonds & autres Terres au Diocèſe de Vâbres.

Il eut du premier lit,

1 FULCRAND, qui ſuit.

Et du ſecond lit,

2. JÉRÔME, Chevalier, co-Seigneur de Privat, du chef de ſa mere, qui épouſa *Marie de Jouvente*, par contrat paſſé devant *Védel*, Notaire de Serignan, le 15 Août 1701, en préſence de FULCRAND D'AZÉMAR, ſon frere; de JEANNE, leur ſœur; de *Pierre de Roquefeuil*, Chevalier, Seigneur de Saint-Étienne, leur couſin-germain; & d'*Henri de Roquefeuil*, Chevalier, Seigneur de la Roque, auſſi leur parent. Il n'eut qu'une fille, nommée CLAIRE, mariée à *Jacques de Flotard*, Lieutenant au Régiment de *Vendôme*.

3. JEANNE, qui ſigna au contrat de mariage de JÉRÔME, ſon frere, le 15 Août 1701.

4, 5 & 6. Et pluſieurs autres filles.

XII. FULCRAND D'AZÉMAR, Chevalier, Seigneur de Montréal, Docteur ès-Loix, & principal Juge de Lodève, épouſa, par contrat du 19 Février 1689, *Françoiſe de Carcaſſonne*, fille d'*Anne*, Comte de Carcaſſonne, Vicomte de Parlargue, Baron de Lugans, Seigneur de Soubès, co-Seigneur de Lodève & de Montbrun, & de *Françoiſe de Peyrottes*, ſa femme, couſine germaine uterine de feu le Cardinal *de Fleury*. De ce mariage ſont nés:

1. ROGER, Chevalier, co-Seigneur de Soubès, qui eſt qualifié, ainſi que ſes freres ci-après, *Damoiſeau*, dans les Regiſtres de l'Egliſe de Saint-Cyprien & de Saint-Corneille de Soubès; il fut d'abord Lieutenant au Régiment de Champagne; enſuite Lieutenant du Grand-Prevôt de la Maréchauſſée au département de Tournon en Vivarais; reçu à l'Hôtel-Royal des Invalides le 17 Octobre 1748; fait Major de la Ville d'Aiguemortes en Bas-Languedoc, la même année; il mourut à Cornus au Diocèſe de Vâbres, le 3 Septembre 1751, où il avoit épouſé *Suzanne de Goutez-du-Cauſſanel*, dont il a laiſſé N..... dotée par le

Digitized by Google

Baron de *Lugans*, ſon oncle maternel, & mariée à NOEL-MARIE D'AZÉMAR, Chevalier, Baron de Popian, Seigneur de Saint-Bauzile de la Silve, & co-Seigneur de Soubès, par ſa femme : SUZANNE, mariée à *Creyſſels* : & CATHERINE, penſionnée par Sa Majeſté, à cauſe des ſervices de ſon pere, morte au Couvent de Sainte-Afrique en Rouergue, en 1763.

2. GUILLAUME, Chevalier, Seigneur de Montalegre, &c. marié, par contrat paſſé devant *Henri*, Notaire à Vervins en Picardie, le 1 Août 1731, à *Marie-Claude de Béguin*; il eſt mort ſans poſtérité en 1743. Sa veuve s'eſt remariée en ſecondes noces au Comte *de Saint-Aſtier*, Brigadier des Armées du Roi.

3. RAIMOND, Chevalier, Seigneur de la Prade, mort au Service ſans poſtérité.

4. Et HIACYNTHE, qui ſuit.

XIII. HIACYNTHE D'AZÉMAR, Chevalier, Seigneur de Montréal, & autres Terres, Lieutenant au Régiment *de Rochepierre*, Dragons, mort en 1738, avoit épouſé, en 1721, *Françoiſe d'Urre*, fille & unique héritiere de *Louis*, Comte d'Urre, Seigneur de Mézerac, l'Iſſirou, la Garigue, & Eyſſenne en Rouergue. (La Terre de Mézerac eſt une des plus fortes Seigneuries de Rouergue : elle a, outre une infinité de Droits Seigneuriaux, la haute, moyenne, & baſſe Juſtice.) Il eut de ce mariage,

1. JEAN-LOUIS, qui ſuit.

2. JEAN-JOSEPH, dit *le Chevalier de Mézerac*, né en 1723, Major des Troupes nationales du quartier de la Grande-Riviere, dans l'Iſle de Saint-Domingue en Amérique.

3. CATHERINE-FRANÇOISE, dite *Mademoiſelle de Mézerac.*

4. MARIE-ROSE, dite *Mademoiſelle d'Azémar.*

5. MARIE, dite *Mademoiſelle de la Garrigue.*

6. MARIE-JEANNE, dite *Mademoiſelle de l'Iſſirou.*

7. Et MARIE-MARTHE, dite *Mademoiſelle de Montréal*, honorée par Sa Majeſté, le 25 Août 1754, du Brevet de Régale, pour être reçue Chanoineſſe-Réguliere de l'Abbaye-Royale du Saint-Eſprit à Béziers en Languedoc, où elle a été admiſe en ſes vœux par l'Évêque de cette Ville, en 1759.

XIV. JEAN-LOUIS D'AZÉMAR, Chevalier, Seigneur de Montréal, de Mézerac, de l'Iſſirou, de la Garrigue, & autres Terres en Rouergue, né le 23 Juin 1722, & chef de ſa branche, a épouſé, par contrat du 1 Août 1765, *Anne-Adélaïde Roger*, fille de *Philippe-Vincent Roger*, Ecuyer, Seigneur de Pleſſis-Glain, & de la Terre de la Mouchetiere en Bretagne, Lieutenant-Général de l'Amirauté au département du Comté Nantois; & d'*Anne de Laurencin*, dont un garçon nommé LOUIS-PHILIPPE-MARIE D'AZÉMAR, Chevalier, né le 11 Juillet 1767, & mort le 14 Avril 1868.

Nota. Il y a encore pluſieurs branches de la Maiſon d'AZÉMAR, qui ont exiſté en 1503 & 1539, dont on n'a pu trouver la jonction. Telles ſont celles 1°. des Barons de *Sueilles*, qui s'éteignir vers le milieu du XVI^e^ ſiecle

Digitized by Google

ſiecle, dans la perſonne de JEANNE D'AZÉMAR, qui porta cette Baronnie à *François de la Croix-Caſtries*, Seigneur de Saint-Brès & de Figaret; 2°. d'*Aimargues*, 3°. des Seigneurs *de Pompignan*; 4°. d'*Alzet*; 5°. des co-Seigneurs *de Duras*; 6°. d'*Uſſel*; 7°. de la *Baulaçe-Thoman*, 8°. d'*Arras*; 9°. des Seigneurs de *Saint-Juſt*; 10°. des Seigneurs de *Montaut*; & 11°. des Seigneurs de *Montlaur*.

Les Armes : *d'azur, à une bande d'argent, chargée de 3 croiſſans de ſable, & ſurmontée d'un lion d'or grimpant, armé & lampaſſé de gueules.*

Les Seigneurs de *Montréal*, de *Mézerac*, portent : *écartelé*; au 1, *d'argent, à la bande de gueules, chargée de 3 étoiles d'or, qui eſt* d'Urre; au 2, *d'azur, à 3 fleurs-de-lys d'or, poſées 2 & 1, à un bâton péri en barre de gueules, qui eſt* de Bourbon-Rouſſillon; au 3, *d'azur, ſemé de fleurs-de-lys d'or, à la tour d'argent, brochante ſur le tout, qui eſt* de la Tour-d'Auvergne; & au 4, *d'or, à quatre pals de gueules, qui eſt* de Carcaſſonne; & ſur le tout de la Maiſon d'AZÉMAR.

— AZÉMAR, autre famille de l'Iſle de France, originaire de Montbazens, qui porte, *d'or, à trois faſces de gueules.*

MARGUERITE-CATHERINE D'AZÉMAR, née le 6 d'Octobre de l'an 1682, du mariage de BALTHAZARD D'AZÉMAR-DE-LA-GARINIE, Ecuyer, Seigneur de Montfalcon, Brigadier des Gardes-du-Corps du Roi, & de *Jeanne d'Agneaus*, fut reçue à Saint-Cyr au mois d'Avril 1693, après avoir juſtifié qu'elle deſcendoit au ſeptieme degré de GUILLAUME D'AZÉMAR, Seigneur de la Garinie, qui, en 1480, épouſa *Souveraine de Selgues*.

— AZINCOURT, en Picardie, dans le Boulonnois.

RENAUD, Seigneur d'AZINCOURT, Chevalier, vivant l'an 1378, eut pour femme *Perronelle de Graville*, veuve de *Jacques*, Seigneur de *Conty*, & fille de *Jean Mallet*, III du nom, Sire de Graville, & de *Léonor de Châtillon*, ſon épouſe. Il fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415, & laiſſa :

1. GILLES, duquel nous allons parler;
2. Et VALERAN, Chevalier.

GILLES D'AZINCOURT, dit *l'Aigle*, Seigneur du Rutel & de Fontenay-en-France, Ecuyer d'Ecurie du Roi, épouſa *Marie de Châtillon*, veuve de *Jean*, Seigneur d'Iſque, & fille de *Charles de Châtillon*, Seigneur de Souvilliers, & de *Marie des Eſſars*, dont il eut, entr'autres enfans,

GUILLAUME D'AZINCOURT, Seigneur de Rutel & de Fontenay, Chevalier, dont l'alliance n'eſt pas connue; mais il eut un fils & une fille, ſçavoir :

1. PERCEVAL, Chevalier;
2. Et CHENUE, femme de *Jean de Liencourt*, Seigneur du Boſquet, dont vint une fille, *Marie du Boſquet*, femme de *Charles d'Ivry*.

De la même famille étoit FRANÇOISE-CATHERINE D'AZINCOURT, fille de ROBERT D'AZINCOURT, Seigneur d'Hardicourt, & de *Suzanne de Paſtour*, née le 16 Mai 1682, reçue à Saint-Cyr au mois de Mars 1693,

Digitized by Google

après avoir prouvé que JEAN d'AZINCOURT, & *Jeanne de Wargnies*, sa femme, qu'il avoit épousée en 1450, étoient ses sixieme ayeul & ayeule.

C'est ce que nous sçavons sur cette famille.

Les armes sont : *d'argent, à une aigle à deux têtes, éployée de sable.*

ADDITION A LA LETTRE A.

— ABBÉ, Seigneur des Autieux en Normandie, Généralité d'Alençon, & Election d'Argentan, famille maintenue dans sa Noblesse le 27 Juillet 1667;

GUILLAUME l'ABBÉ, qualifié du titre de *Noble*, l'an 1525, avoit été annobli en 1523. Il eut de son mariage avec *Nicole Droulin*, laquelle étoit morte l'an 1522,

RICHARD l'ABBÉ, Sieur des Autieux, qui avoit épousé, le 18 Novembre 1536, *Marguerite Gocurot*, dont

PHILIPPE l'ABBÉ, Sieur de la Barre, allié à *Barbe de Nocey*, qu'il épousa le 8 Février 1604, dont

GASPARD l'ABBÉ, Seigneur des Autieux, marié, le 20 Août 1640, avec *Anne le Cesne*, dont

CHARLES l'ABBÉ, Seigneur des Autieux, qui épousa *Françoise Dufour*, dont il eut deux fils, & six filles, desquelles

MADELENE-CHARLOTTE l'ABBÉ fut reçue à Saint-Cyr le 20 Mars 1705.

C'est ce que nous sçavons de cette famille qui porte pour armes : *d'or, au chevron d'azur, accompagné en chef de deux étoiles de sable, & en pointe d'une rose de gueules.*

AGNICOURT. Les Seigneurs d'AGNICOURT sont sortis de la Maison de *Boufflers*, par la branche des Seigneurs des *Harly*.

ALEAUME DE BOUFFLERS, second fils de PIERRE DE BOUFFLERS, & de *Marie de Prouville*, vivoit en 1475. Il eut de *Marie de Fraſſin*, sa premiere femme, NICOLAS, & MICHEL, Seigneur de Louverval; & de *Catherine Gaillard*, sa seconde femme, CLAUDINE, ANTOINETTE, MARGUERITE & JEANNE, qui toutes firent des mariages suivant leur rang.

NICOLAS DE BOUFFLERS, l'aîné des enfans d'ALLEAUME, Lieutenant-Général de Bapaume, eut de *Catherine Henne*, sa femme :

1. JEAN, qui suit.
2. JEAN NICOLAS, homme-d'armes, mort à Bar-le-Duc.
3. JEAN, Religieux de Saint-Vaast.
4. ADRIEN, Seigneur de Tilloy.

5, 6 & 7. CATHERINE, mariée trois fois; MARGUERITE & JEANNE aussi mariées; & deux autres filles Religieuses.

JEAN DE BOUFFLERS, Ecuyer, Seigneur d'AGNICOURT, mourut en 1551, sans enfans de *Françoise de Habare*, sa femme, qui se maria en secondes noces, à *Jacques de Moncheaux*; ainsi finit la branche des Seigneurs d'AGNICOURT, qui portoient les mêmes armes que la Maison de

Digitized by Google

Boufflers. Cependant le dernier Seigneur d'AGNICOURT portoit trois écuſſons : *écartelé, au 1 & 4,* de Boufflers ; *au 2 & 3, de ſinople, à la croix engrêlée d'argent.* Voyez BOUFFLERS.

*—AMPLEMAN-DE-LA-CRESSONNIERE (d'). Cette famille, auſſi diſtinguée par ſes ſervices que par ſes alliances avec pluſieurs Maiſons illuſtres du Royaume, & entr'autres, avec celles de *Choiſeul*, de *Béthune*, de *Gontaut-Biron*, de la *Rochefoucauld*, d'*Eſtrade*, de *Coſtentin-de-Tourville*, &c. poſſéde encore depuis un tems immémorial, la Terre & Seigneurie d'*Ampleman*, ſituée en Picardie, à une lieue de la ville de Tournéam, en Artois, avec haute, moyenne & baſſe juſtice, qui releve immédiatement du Roi, à cauſe de ſon Domaine & Château de Tournéam, & de laquelle relevent pluſieurs fiefs nobles. Les Seigneurs de ce nom, qui tirent leur origine de cette Terre, à laquelle on ignore s'ils ont donné le nom, où ſi elle le leur a donné, poſſedent encore la Vicomté de Wolphus, & les Terres & Seigneuries de la Creſſonniere, Noirberne, la Cuve, la Miente, Bournoville, Ripehaye, les Coupes, la Chapelette, Cluzegat, & autres.

Le Pere *Anſelme*, Tom. IV, p. 435, E; & Tom. VII, p. 631, E: *Moréri*, Tom. V, p. 605, &, Tom. VI, p. 585 : & l'Abbé d'*Eſtrées*, année 1753, p. 56, font mention de pluſieurs de cette famille.

I. JACQUES D'AMPLEMAN, Ecuyer, Seigneur d'Ampleman, le premier dont on ait connoiſſance certaine, & duquel les titres de famille font mention, vivoit en 1370 ſous le régne de CHARLES V, dit *le Sage & l'Eloquent*, & fut pere, entr'autres enfans, par ſa femme, dont on ignore le nom, de

II. JEAN D'AMPLEMAN, Ecuyer, Seigneur d'Ampleman & d'Héricourt, qui vivoit encore fort âgé en 1513, avec *Catherine du Caſtel*, ſa femme, ſous le régne de CHARLES VII, ſuivant qu'il paroît par leur teſtament mutuel du 12 Janvier de cette même année, par lequel ils firent don à PIERRE D'AMPLEMAN, leur fils, du fief d'Héricourt, qu'il avoit acquis de *Pierre du Caſtel.* Il laiſſa entr'autres enfans de ladite *Catherine du Caſtel*, veuve en premieres noces du Seigneur de *Neuville :*

1. PIERRE, qui ſuit.

2. JEANNE, morte en 1513, laiſſant de ſon mariage avec *N.*... trois filles :

3. MARIE, morte auſſi avant 1513, mere de trois enfans;

4. Et GILLETTE, mariée 1°. à *Guillaume de Meſcaple*, dont elle eut deux fils; & 2°. ſans enfans, à *Jean d'Hocquiere.*

III. PIERRE D'AMPLEMAN, I du nom, Ecuyer, Seigneur d'Ampleman, & d'Héricourt, mourut avant le 3 Août 1553, & avoit épouſé 1°. ſans enfans, par contrat du 20 Mars 1490, *Marie Couvoir*, fille & unique héritiere de Dame *Coline de Bournoville*, par laquelle il devint Seigneur de Bournoville & de Ripehaye, & de toutes ſes autres Terres qu'elle lui légua par ſon teſtament; & 2°. *Anne de Langaine*, dont il eut, entr'autres enfans, ANTOINE, qui ſuit;

Digitized by Google

IV. ANTOINE D'AMPLEMAN, I du nom, Ecuyer, Seigneur d'Ampleman, d'Héricourt, de Bournoville, de Ripehaye, & de la Creſſonniere, né en 1540 au Château d'Héricourt, fut Capitaine au Régiment de *Perdinon*, & épouſa, par contrat paſſé devant le Tabellion du Village d'Audenfort, le 3 Août 1563, *Marguerite d'Audenfort*, née en 1547, fille unique de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Granvilliers, couſine-germaine de *Françoiſe de la Creſſonniere*, fille unique de *Jacques* Ecuyer, Seigneur de la Creſſonniere, & Gouverneur de Gravelines; de laquelle ils héritèrent, en 1589, de ladite Terre & Seigneurie de la Creſſonniere. ANTOINE D'AMPLEMAN fit avec ladite *Marguerite d'Audenfort*, ſa femme, le 2 Janvier 1623, un teſtament mutuel, par lequel ils firent donation à PIERRE, leur fils aîné, de tous les fiefs qu'ils poſſédoient; & il mourut à la Creſſonniere, le 12 Décembre 1625, âgé d'environ quatre-vingt-cinq ans. Il fut inhumé en la Chapelle de Notre-Dame du Roſaire, de l'Egliſe dudit lieu de la Creſſonniere, devant l'Autel, auprès de ſa femme, morte âgée de de ſoixante-dix-huit ans, le 22 Février précédent, dont il avoit eu :

1. PIERRE, qui ſuit.

2. INGLEBERT, dont la poſtérité ſera rapportée ci-après.

3. LÉONORE, mariée 1°. à *N.... de Baſqueville*, dont un fils & quatre filles; & 2°. avec Meſſire *Thomas le Fevre*, avec lequel elle vivoit encore le 14 Mars 1626.

4. Et FRANÇOISE, qui fut auſſi mariée deux fois; 1°. avec *N.... de Rolland*, dont un fils; & 2°. avec *Mathieu de Scaps*, dont trois fils. Elle étoit morte avant le 2 Janvier 1623.

V. PIERRE D'AMPLEMAN, II du nom, Ecuyer, Seigneur d'Ampleman, d'Héricourt, de Bournoville, de Ripehaye, de la Creſſonniere; puis, par acquiſition, de la Mothe, de la Mienne, des Coupes, du Blanquart, du Colombier, de Berthen, de Leſtade, de la Cuve, de Lianne, de Duphus, de Saint Milphor, de Bournoville, de la Chapelette, du Chézegat, & de la Terre & Vicomté de Wolphus, Capitaine au Régiment de *Lannoi-Piennes*, puis Major de la ville de Gravelines, épouſa, 1°. par contrat du 16 Juin 1609, *Jeanne Lamiraut*, qui mourut à Ardres en Picardie, le 30 Juillet 1635, & fut inhumée en la Chapelle de Notre-Dame, à la gauche de l'Autel, ſous la tombe de MM. de *Roubion*, fille unique de *Jacques Lamiraut*, Ecuyer, & de *Perrone Quenal*: elle avoit fait un teſtament le 21 du même mois, par lequel elle voulut que les Terres & Seigneuries acquiſes pendant la communauté des biens d'entre elle & ſon mari, fuſſent partagés également entre ſes ſix enfans, ſans avoir égard au droit d'aîneſſe; ce qui occaſionna, entre ces derniers, un procès conſidérable, qu'ils terminerent par acte d'accommodement du 31 Mars 1649; & 2°. par contrat du 7 Juillet 1646, *Jeanne de la Haye*, fille de *Jean*, Ecuyer, Maire de la ville de Gravelines, & d'*Adrienne de Quienneville*. Il teſta le 29 Novembre 1657, & mourut à la Creſſonniere, le 10 Janvier de l'année ſuivante: & ſa femme à Guines, le 23 Juillet 1679, après avoir fait un teſtament, par lequel, en-

Digitized by Google

& autres dispositions, elle voulut que son corps fût transporté & inhumé dans la Chapelle de Notre-Dame dudit lieu de la Cressonniere, à côté de celui de son mari ; ce qui fut exécuté.

Du premier lit vinrent :

1. Philippe, qui suit.

2. Antoine, Ecuyer, Seigneur du Blanquart, de Duphus, de Saint-Milphor, de Bournoville & de Ripehaye, né à la Cressonniere, le 30 Décembre 1615, qui fut Capitaine au Régiment de Picardie : il partagea avec Madame de *Roubion*, sa sœur, le 13 Janvier 1650, & mourut à Gravelines, le 9 Juin 1682, sans enfans de son mariage contracté à Bourbourg avec Demoiselle *Anne de Wasther*. Sa succession fut partagée entre ses héritiers, qui vendirent, par acte du 28 Juillet 1699, le fief de Saint-Milphor, à *Jacques Lécafette*, Seigneur de Vînes, Maire perpétuel de la ville d'Ardres.

3. Pierre, Ecuyer, Seigneur d'Héricourt, de la Cuve & des Coupes, né à la Cressonniere en 1625, Capitaine au Régiment de *Vaubecourt*, qui fut tué à l'armée d'Allemagne, peu de tems avant le 26 Novembre 1655. il mourut sans alliance.

4. Claude, Ecuyer, Seigneur de Berthen, né à la Cressonniere le 17 Mars 1628, qui embrassa l'Etat Ecclésiastique. Il fut tonsuré le 10 Mai 1640, reçu aux Ordres Mineurs le 24 Septembre 1650, fait Sous-Diacre le 23 Septembre 1651, Diacre le 24 Février 1655 ; Curé de Saint Jacques sur-Dernetal, près Rouen, le 16 Avril suivant, & Prêtre, le 21 Septembre de la même année. Il transigea avec ses freres & sœurs, le 8 Mai 1658, contre lesquels il avoit plaidé, n'ayant point été compris dans le testament de son pere ; testa le 5 Mars 1707, & mourut dans sa Cure, le 26 Mars 1709, âgé de quatre-vingt-un ans. Sa succession fut partagée entre ses héritiers, le 3 Janvier 1710.

5. Marguerite, née à la Cressonniere le 20 Janvier 1619, qui fut Dame de Lianne & de Lestade, par le partage des biens de la succession de sa mere, & mariée, par contrat du 3 Décembre 1648, avec *Pierre de Cavelier*, Ecuyer, Seigneur de la Garenne & de Saint-Jacques, Major du Régiment de *Piennes*, & Lieutenant de Roi de Brouage & de l'Isle de Rhé ; morte peu de tems avant le 3 Mai 1701, mere de trois fils & de deux filles.

6. Et Léonore, née à la Cressonniere, le 17 Avril 1623, qui fut mariée, par contrat passé devant le Tabellion dudit lieu, le 5 Décembre 1639, avec *Joachim de Roubion*, Ecuyer, Seigneur du Vord & de la Haye, premier Capitaine au Régiment de *Rouville*, & Exempt-des-Gardes du Corps du Roi, fils unique de Claude, Ecuyer, aussi Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, & de *Madelene Laurin*. Elle testa le 29 Juin 1655, mourut peu de tems avant le 26 Novembre suivant, laissant un fils, & quatre filles, qui toutes furent mariées : elle fut inhumée auprès de sa mere.

Et du second lit :

7. Jeanne-Catherine, Dame de Colombier, née à Gravelines le 27 Décembre 1648, qui fut mariée deux fois : 1°. par contrat passé à la

Digitized by Google

Creſſonniere, le 5 Septembre 1672, avec *Antoine-François de Bernes*, Ecuyer, Seigneur de Mécourt, Capitaine au Régiment de la *Vieille-Marine*, dont elle étoit veuve, en 1675, avec une fille nommée *Marie-Jeanne de Bernes*, qui mourut ſans alliance; & 2°. avec *Pierre de Vins*, Chevalier, Seigneur de Manégre, Commandant de Bataillon au Régiment de *la Vieille-Marine*, qui fut tué à l'armée, dont elle eut un fils auſſi tué à l'armée, âgé de dix-huit ans, & une fille qui fut Dame du Colombier, & mariée à N..... *de Tataẓac*, Chevalier, Baron de Bahus. Elle mourut à Ardres, le 12 Avril 1735, âgée de quatre-vingt-ſept ans, & fut inhumée dans la Chapelle de Notre-Dame, à côté de LÉONORE D'AMPLEMAN, ſa ſœur conſanguine.

8. Et autre LÉONORE, née à Gravelines, le 20 Juillet 1650, appellée *Mademoiſelle de Wolphus*, qui mourut, ſans alliance, en 1679, ſuivant qu'il paroît par le partage qui fut fait des biens de ſa ſucceſſion, par acte du 2 Mai de cette même année.

VI. PHILIPPE D'AMPLEMAN, Ecuyer, né à la Creſſonniere, le 31 Juillet 1611, Vicomte de Wolphus, Seigneur d'Ampleman, de la Creſſonniere, de la Miente, de Noirberne, de la Chapelette, de Chézegat, &c. Capitaine de Cavalerie au Régiment du Duc d'*Elbeuf*, épouſa, par contrat du 23 Janvier 1637, & acte de célébration à Calais, du 16 Février ſuivant, *Jeanne de Roẓel*, Dame de Noirberne, fille de *Georges*, Ecuyer, Seigneur de Noirberne, & de *Marguerite Greẓi*; il mourut à la Creſſonniere au mois d'Août 1643, âgé de trente-deux ans, où il fut inhumé en la Chapelle de Notre-Dame du Roſaire, auprès de ſon ayeul. Sa veuve ſe remaria en ſecondes noces, au mois d'Avril 1647, à *Jean de Fontaine*, Ecuyer, Seigneur du Recq, Capitaine au Régiment de *Moulx*, & laiſſa du premier lit:

1. PIERRE, qui ſuit.

2. ANTOINE, Ecuyer, dont la poſtérité ſera rapportée ci-après.

3. LÉONORE, appellée *Mademoiſelle de Wolphus*, née à Calais le 29 Juin 1640, morte ſans alliance, âgée d'environ vingt-deux à vingt-trois ans.

4. Et JEANNE, née à Calais en 1641, morte en bas-âge.

VII. PIERRE D'AMPLEMAN, III du nom, Ecuyer, Vicomte de Wolphus, Seigneur d'Ampleman, la Creſſonniere, Noirberne, la Cuve, la Miente, Bournoville, Ripehaye, les Coupes, la Chapelette, Chézegat, &c. né à Calais, le 1 Mars 1638, commença à ſervir en 1658, au Régiment de *Rouville*, & étoit, le 27 Mai de cette année, Enſeigne-Colonel de ce Régiment, dont il devint Capitaine. Il épouſa par contrat du 21 Février 1666, célébration à Montreuil ſur-Mer le lendemain, *Antoinette de Ray*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur d'Auxi, & d'*Antoinette Herman*: il partagea avec ſon frere, par actes des 13 Janvier 1670, & 8 Octobre 1671; teſta le 24 Octobre 1689, & mourut quelque tems après, âgé de cinquante-un ans, à Montreuil-ſur-Mer, où il fut inhumé en l'Egliſe des Carmes, ſous la grande arcade qui ſépare le

Digitized by Google

Chœur, de la Nef, du côté de la Chapelle Saint-Joſeph. Il eut entr'autres enfans, de ſa femme, morte avant lui, le 1 Juillet 1682, après avoir également teſté, le 24 Mars précédent, & inhumée à côté de lui, en ladite Egliſe :

1. ANTOINE, qui ſuit.

2. CLAUDE, Ecuyer, né le 14 Janvier 1668, mort âgé de douze ans, le 20 Septembre 1680.

3. ANTOINETTE, née à la Creſſonniere, le 3 Mars 1669, morte en bas-âge.

4. Et LÉONORE, née le 18 Octobre 1670, auſſi morte en bas âge.

VIII. ANTOINE D'AMPLEMAN, II du nom, Ecuyer, Vicomte de Wolphus, Seigneur d'Ampleman, de la Creſſonniere, Noirberne, la Cuve, la Miente, Bournoville, Ripehaye, les Coupes, la Chapelette, Chézegat, &c. né à Ardres, le dernier Février 1667; Capitaine au Régiment de Provence, le 15 Mai 1696; fut reçu le 16 Juillet 1698, Chevalier des Ordres Royaux, Militaires & Hoſpitaliers de Notre-Dame de Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jéruſalem, & épouſa 1°. par contrat du 22 Février de l'année ſuivante, célébré le lendemain, *Jeanne-Elizabeth le Porc-d'Imbretun*, née en Septembre 1677, fille de *Philippe*, Ecuyer, Seigneur d'Auſque, d'Imbretun, & d'Herlen, Maire de la Ville de Boulogne ſur-Mer, & de *Jeanne le-Dieu :* elle mourut en cette Ville, lieu de ſa naiſſance, le 14 Octobre 1702, d'une ſuite de couches, & fut inhumée dans la cave de MM. *le Porc-d'Imbretun*, ſciſe en l'Egliſe de ladite Ville, auprès de ſon ſecond fils. ANTOINE D'AMPLEMAN fut maintenu dans ſon ancienne nobleſſe, par Jugement rendu par M. *Bignon*, Intendant d'Amiens, le 22 Avril 1705, & épouſa 2°. le 12 Janvier 1718, âgé de cinquante-un ans, *Marie-Elizabeth Guilbert*, fille d'honorable homme *Bernard*, ancien Vice-Mayeur & Juge-Conſul de Calais, & de Dame *Françoiſe le Hacq-de-Marand :* il mourut en cette Ville, le 21 Octobre 1726. Il avoit fait un Accord avec CATHERINE D'AMPLEMAN, ſa grande tante, le 10 Février 1680, & une Tranſaction, le 3 Décembre 1709. Sa veuve ſe remaria à *Dominique de Flotte*, Chevalier, un des douze Barons du Dauphiné, Capitaine au Régiment d'Agenois, & Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis.

Il eut du premier lit,

1. MARC-ANTOINE, qui ſuit.

2. Et PHILIPPE-CLAUDE-ANTOINE, né à Boulogne-ſur-mer le 19 Octobre 1701, mort en la même Ville le 24 Avril 1702, & inhumé à côté de ſa mere.

Et du ſecond,

3. CHARLES-BERNARD-ANTOINE, né à Calais le 7 Septembre 1724, mort le 24 des mêmes mois & an.

4. MARIE-ÉLIZABETH-FRANÇOISE, née à Calais le 25 Février 1719, morte âgée d'un an.

5. Et FRANÇOISE-ANDRÉ, née à Calais le 3 Décembre 1720, morte

Digitized by Google

en la même Ville, de la petite vérole, le 17 Décembre 1723, âgée de 3 ans.

IX. Marc-Antoine d'Ampleman, Écuyer, Vicomte de Wolphus, Seigneur d'Ampleman, de la Creſſonniere, Noirberne, la Cuve, la Miente, Bournoville, Ripehaye, les Coupes, la Chapelette, Chézegat, &c. né à Boulogne-ſur-Mer le 19 Novembre 1699, ſervit quelques années dans les Compagnies de Cadets; mourut au Château de Fiennes en Boulonois, après avoir teſté, le 25 Mars 1761. Il avoit été marié 2 fois; 1°. ſans enfans, par contrat du 5 Novembre 1729, avec *Marie-Françoiſe-Joſephe d'Erigſon*, fille d'*Antoine*, ancien Maire de la ville de Calais, & de *Perronne-Hypolite le Meunier*; & 2°. par contrat du 23 Juin 1732, avec *Marie-Françoiſe Huguet*, née le 15 Avril 1706, fille de *Pierre*, Écuyer, Seigneur du Hallier, de la Mothe, Bruoſbois, du Puys, &c. Conſeiller du Roi, Grand-Bailli des Ville & Châtellenie de Tournéam, & de *Françoiſe Guilbert*, ſœur de ſa belle-mere, dont nous avons ci-deſſus parlé, Degré VIII. Elle teſta le 13 Mars 1759, & mourut à Calais le 31 des mêmes mois & an, mere de 11 enfans, dont ſept moururent en bas âge; & les 4 autres ſont,

1. Pierre-Marc-Antoine-François, qui ſuit.

2. Jean-Baptiste-Joseph, Écuyer, dit *le Chevalier de la Creſſonniere*, d'abord Sous-Lieutenant au Régiment de la Marine, dont il devint Lieutenant; puis Cornette dans celui de *Poli*, Cavalerie, aujourd'hui Royal-Normandie, par Brevet du Roi du 21 Janvier 1760; qui fut bleſſé en 1762, à ſa ſeptieme Campagne, à la tête d'un Détachement de Cavalerie, d'un coup de feu au bras, & eut ſon cheval tué ſous lui; réformé en 1763; & remplacé dans le Régiment Provincial de Tours. Il a partagé le 10 Septembre 1763, avec ſes freres & ſœur, la ſucceſſion de leurs pere & mere; & hérité conjointement avec eux, le 18 Janvier 1758, de Demoiſelle *Charlotte-Roſalie de Choiſeul-Beaupré*, ſa couſine, fille unique de *François-Martial*, Comte de *Choiſeul-Beaupré*, Menin de feu M. le Dauphin.

3. Marc-Antoine, Ecuyer, dit *le Chevalier de Noirberne*, né à Calais le 12 Avril 1749.

4. Et Marie-Anne-Genevieve, dite *Mademoiſelle de la Creſſonniere*, née à Calais le 28 Juillet 1743, morte ſans alliance, à Boulogne-ſur-Mer le 12 Juin 1768, âgée d'environ 25 ans.

X. Pierre-Marc-Antoine-François d'Ampleman, Écuyer, Vicomte de Wolphus, Seigneur d'Ampleman, de la Creſſonniere, Noirberne, la Cuve, la Miente, Bournoville, Ripehaye, les Coupes, la Chapelette, Chézegat, &c. a ſervi, d'abord en qualité d'Officier, dans les Troupes Boulonoiſes, (compoſées de toute la meilleure Nobleſſe du Pays) ſous M. le Duc d'*Aumont*, Colonel; puis en qualité d'Enſeigne, le 22 Octobre 1763, dans le Régiment de Bourbonnois, dont il fut fait Lieutenant le 21 Janvier 1756; fut bleſſé à l'affaire de Varbourg, le 31 Juillet 1760, reçut du Roi une gratification de 600 liv. & eſt entré au Régiment des Gardes-Françoiſes, en qualité d'Enſeigne-Colonel, le

Digitized by Google

le 30 Mai 1762, dont il eſt aujourd'hui Enſeigne à Pique, depuis le mois de Mai 1766. Il a hérité, conjointement avec ſes freres & ſœur, comme nous l'avons dit ci-deſſus, le 18 Janvier 1768, de *Mademoiſelle de Choiſeul*, ſa couſine; & partagé avec eux, le 10 Septembre 1763, la ſucceſſion de leurs pere & mere.

SECONDE BRANCHE.

VII. ANTOINE D'AMPLEMAN, Écuyer, ſecond fils de PHILIPPE, Écuyer, Vicomte de Wolphus, Seigneur d'Ampleman, de la Creſſonniere, &c. & de *Jeanne de Rozel*, né à la Creſſonniere, le 22 Juillet 1642, hérita de PIERRE D'AMPLEMAN, Capitaine au Régiment de *Vaubecourt*, & de CLAUDE D'AMPLEMAN, Curé de S. Jacques-ſur-Dernetal, ſes oncles, des Terres & Seigneuries d'Héricourt & de Berthen; ſervit d'abord en qualité d'Officier, puis de Sous-Lieutenant, & de Lieutenant au Régiment de Picardie, & enſuite en celle de Capitaine au Régiment d'Anjou, par Commiſſion du 15 Février 1672; & fut marié deux fois: 1°. par contrat paſſé à Valenciennes, où il étoit en garniſon en 1682, avec *Marie-Joſephe le Meſureur*, née en 1652, & morte au Château d'Héricourt, d'une ſuite de couche, le 28 Janvier 1693; & 2°. par contrat paſſé à Calais, le 25 Octobre 1694, avec *Marie-Françoiſe le Cocq de-Petiville*, fille de *Jean*, Écuyer, Seigneur de Petiville, & de *Françoiſe le Grand*, & ſœur du Major de Thionville; il n'en eut point d'enfans. Il teſta le 15 Janvier 1697, & mourut dans ſon Château d'Héricourt, Paroiſſe de Louches, qui eſt au midi de la Terre de la Creſſonniere, le 6 Février ſuivant, âgé de 55 ans, laiſſant de ſon premier mariage:

1. JACQUES, Ecuyer, dit *le Chevalier de la Creſſonniere*, né au Château d'Héricourt, Paroiſſe de Louches, le 22 Octobre 1684, qui fut nommé, vers 1704, l'un des 200 Chevaux-Légers de la Garde ordinaire du Roi, & fut tué à l'Armée, en 1705, âgé de 21 ans, à la premiere Campagne qu'il fit, dans un Détachement.

2. MARIE-MADELENE-JOSEPHE, appellée *la Mere Saint-Bernard*, née au Château d'Héricourt le 25 Avril 1686, qui fit profeſſion, aux Dames Religieuſes Bénédictines d'Ardres, âgée de 19 ans, le 8 Août 1705, où elle mourut âgée de 67 ans, le 1 Août 1753.

3. Et MARIE-THÉRESE, née au Château d'Héricourt le 6 Juillet 1689, Dame d'Héricourt & de Berthen, qui fut mariée, par contrat du 28 Octobre 1703, avec *Louis-Joſeph de Rogh*, Écuyer, Seigneur de Combremont, à qui elle porta leſdites Terres & Seigneuries, & les autres biens de ſa branche. Elle eſt morte le 22 Janvier 1731, âgée de 42 ans.

TROISIEME BRANCHE.

V. INGLEBERT D'AMPLEMAN, Écuyer, ſecond fils d'ANTOINE, I du nom, & de *Marguerite d'Audenfort*, ne vivoit plus lors du teſtament de ſon pere, du 2 Janvier 1623. Il eut, entr'autres enfans, de ſa femme, dont on ignore le nom, ANTOINE, qui ſuit:

Digitized by Google

VI. ANTOINE D'AMPLEMAN, I du nom de sa branche, Écuyer, vivoit lors du testament d'ANTOINE, I du nom, son ayeul, du 2 Janvier 1623, par lequel ce dernier lui legue plusieurs parties de terres situées au Village d'Audenfort; il mourut au commencement de l'année 1672, peu de temps avant la naissance de ses deux dernieres filles jumelles. Il eut de son mariage, avec *Marie le Clere*, pour enfans :

1. ANTOINE, II du nom, Écuyer, né à la Cressonniere, le 2 Octobre 1657, dit *le Chevalier de la Cressonniere*, qui fut nommé Capitaine au Régiment de Provence, par commission du 28 Juin 1681, & tué en 1690, à l'Armée d'Allemagne, dans un Détachement. Il mourut sans alliance.

2. ANTOINE LAURENT, Ecuyer, né à la Cressonniere le 10 Août 1661, mort en 1680, âgé de 19 ans.

3. MARIE, née à la Cressonniere le 17 Juillet 1652, morte avant 1683.

4. ISABELLE, née au même lieu, le 24 Juin 1654, vivante en 1683.

5. ANTOINETTE, née au même lieu le 10 Février 1659, vivante en 1683.

6. LÉONORE, née audit lieu de la Cressonniere, le 9 Septembre 1665, qui vivoit encore sans alliance en 1683.

7. MARGUERITE, née au même lieu le 21 Août 1668, morte avant 1683.

8. PERRONNE, née au même lieu le 12 Décembre 1669, morte en 1683.

9 & 10. Une autre MARIE, & une autre ANTOINETTE, nées jumelles au Château de la Cressonniere, le 27 Août 1670, & mortes avant 1683.

Les armes : *d'argent, à 3 aigles éployées de sable, posées 2 & 1.* Mémoire envoyé depuis l'impression d'un extrait généalogique de cette Famille, contenue p. 240 de ce *Dictionnaire*.

Digitized by Google

BAB BAB

BABOU, famille éteinte, originaire de Bourges, qui a donné un grand-Maître de l'Artillerie, un Cardinal, & deux Evêques d'Angoulême.

LAURENT BABOU, Seigneur de Givray & du Solier, natif de Bourges, où il poſſédoit de grands biens, étoit dans les Finances en 1498. Son fils, PHILIBERT BABOU, Tréſorier de France & de l'Epargne en 1523, fut pourvu de la Surintendance des Finances, en 1524, par LOUISE de Savoye, mere de FRANÇOIS I, Régente du Royaume. Il mourut Maître-d'Hôtel du Roi, en 1557, & laiſſa, de *Marie Gordin*, Dame de la Bourdaiſiere, ſon épouſe :

1. JEAN BABOU, Maître général de l'Artillerie de France, Chevalier de l'Ordre du Roi, Conſeiller d'Etat, mort en Octobre 1569.

2. JACQUES BABOU, Evêque d'Angoulême, mort le 26 Novembre 1532.

3. Et PHILIBERT BABOU, dit le *Cardinal de la Bourdaiſiere*, d'abord Evêque d'Angoulême, à l'âge de vingt ans, après la mort de ſon frere, Doyen de Saint-Martin de Tours en 1538; Tréſorier de la Sainte-Chapelle de Paris, & Maître des Requêtes en 1557. Il fut créé Cardinal par le Pape PIE IV, le 4 Mars 1561, Evêque d'Auxerre le 18 Juin 1565, & mourut à Rome Ambaſſadeur ordinaire du Roi, le 25 Janvier 1570, âgé de cinquante-ſept ans.

Cette Maiſon a fini à GEORGES BABOU, II du nom, petit-fils du Maître-Général de l'Artillerie de France, qui fut tué en duel, l'an 1615, à Bordeaux, par le Comte *Barrault*, lors du mariage de LOUIS XIII.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'argent, au bras de gueules ſortant d'une nuée d'azur, tenant une poignée de veſce en rameau de trois piéces de ſinople; au 2 & 3 de ſinople au pal d'argent; parti de gueules auſſi au pal d'argent.*

BABUTE : famille originaire de Nivernois; GASPARD DE BABUTE, Seigneur de Bredefont, épouſa, le 31 Juillet 1541, *Philiberte de Fontenay*, qui lui porta en mariage la Terre & Baronnie de Saint-Pierre-du-Mont : il en eut FRANÇOIS BABUTE, Baron de Saint-Pierre-du-Mont & de Germini, &c. Ce dernier vendit la Baronnie de Saint-Pierre du Mont, en 1635, à *François Achard-de-Joumard*, Baron de Suferte, en Angoumois. *Voyez* ACHARD DE JOUMARD.

Digitized by Google

BACHELIER-DES-VIGNERIES, Diocèse de Coutances.

JEAN-BARTISTE LE BACHELIER, Sieur des Vigneries, a servi plus de vingt ans, étant Gendarme de la Garde de Sa Majesté. En cette qualité, il s'est trouvé à plusieurs siéges, batailles & combats, où il s'est toujours signalé, comme à la bataille de Ramillies, en 1706, où il fut blessé, & aux batailles d'Oudenarde & de Malplaquet, en 1708 & 1709, au combat de Denain; ensuite aux siéges de Marchiennes, de Saint-Amand, de Douay, du Quesnoy & de Bouchain, en 1712; & enfin, en 1713, aux siéges de Landau & de Fribourg, sur les Alliés. En considération de ses services & de ceux de ses ancêtres, Sa Majesté l'a rétabli dans la possession de sa noblesse, par Lettres du mois d'Avril 1721, dont les titres avoient été perdus. Il épousa, le 15 Mai 1708, *Marie-Anne du Bois*, fille de *Charles du Bois*, Ecuyer, dont il a eu,

ANTOINE LE BACHELIER-DES-VIGNERIES, Ecuyer, né le 3 Mai 1709, mort après avoir été marié.

Les armes : *d'azur, à un cygne d'argent, & un chef de même, chargé de trois coquilles de gueules.*

Il y a plusieurs autres familles du nom de BACHELIER, dont nous n'avons que les noms & les armes. *Voyez* ci-après l'Armorial de la lettre B.

On trouve aussi, dans l'*Armorial de France*, Reg. 1, part. 1, pag. 44, une famille de BACHELIER, dont une fille, MARIE DE BACHELIER, fille de HENRI; né à Paris le 28 Août 1672, marié à Londres le 12 Juillet 1698, avec *Jeanne Dufour* : il obtint, ainsi que sa mere, des lettres de naturalité, données à Fontainebleau, le 23 Septembre 1713, & enregistrées à la Chambre des Comptes de Paris, le 8 Novembre suivant; & en conséquence de ces lettres, MARIE DE BACHELIER fut reçue à Saint-Cyr, sur les preuves de sa noblesse, établie par titres depuis JACQUES DE BACHELIER, son quatrieme ayeul, dont le fils MERY DE BACHELIER, dit *des Faux*, Chevalier, Seigneur du Mesnillet & du Boissel, épousa, le 27 Novembre 1569, *Marie de la Haulle. La Roque*, dans son Traité des Ban & arriere-Ban, parle d'un GUILLAUME BACHELIER, Gouverneur de la place de Fécamp, en 1470, qui avoit pour Lieutenant *Raoul Viennens.*

Les armes : *d'argent à la fasce de gueules, chargée de trois sautoirs d'or.*

Il y a eu encore deux familles du nom de BACHELIER à Paris : l'une a donné plusieurs premiers Valets de Chambre du Roi : de l'autre étoit FRANÇOIS BACHELIER, mort Doyen des Conseillers du Châtelet, qui, de *Genevieve-Marguerite Marin*, a laissé, entr'autres enfans, LOUIS BACHELIER, Conseiller à la Cour des Aydes de Paris, du 6 Décembre 1700, mort âgé de soixante-dix ans, le 13 Novembre 1743. Il avoit épousé, le 21 Mai 1703, *Marie-Madelene-Angélique le Roux*, morte le 4 Décembre 1743, trois semaines après son mari, fille de *François le Roux*, Contrôleur de la Maison du Roi; dont il n'a laissé que MARIE-FRANÇOISE, mariée, le 17 Février 1734, à *Daniel-Raoul-Charles Loir*, Seigneur du Lude, en Normandie, Conseiller de la Cour des Aydes de Paris, le 4 Juillet 1733. *Voyez* LOIR-DU-LUDE.

Digitized by Google

—BACHOD, en Franche-Comté : En 1542 l'Empereur CHARLES-QUINT créa FRANÇOIS DE BACHOD, Comte Palatin de l'Empire. Depuis étant entré dans l'Etat Eccléſiaſtique, il fut grand Dataire du Saint-Siége, Abbé d'Aubrenay & de Saint-Rambert, Evêque & Prince de Genêve, & Nonce de deux Papes auprès du Duc de Savoye.

CLAUDE DE BACHOD, ſon frere, épouſa *Fauſtine de Capponi*, d'une illuſtre Maiſon de Florence. Il en eut

LOUIS DE BACHOD, marié à *Charlotte de Chaſſaincourt*, Dame d'Honneur de MARGUERITE de France, Ducheſſe de Savoye; mere de

CHARLES-EMMANUEL DE BACHOD, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, puis Colonel d'un Régiment d'Infanterie pour le Roi d'Eſpagne.

Et d'un autre CHARLES-EMMANUEL DE BACHOD, qui fut Seigneur de la Verdatiere.

CATHERINE-LIVIE DE BACHOD, leur ſœur, Dame d'Honneur de l'Archiducheſſe d'Autriche, Gouvernante des Pays-Bas, épouſa *Charles*, Comte de *Furſtemberg* & du Saint-Empire, premier Baron de Bohême, dont vint *Albert*, Comte de Furſtemberg, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie pour l'Empereur, mort en 1640.

Voyez *Guichenon*, pour les différentes branches de BACHOD, en Savoye & en Bugey.

Les armes : *d'azur, à un rocher de trois pointes d'or, ſurmonté d'une étoile de même en chef, accoſtée de deux croiſettes d'argent.*

*— BACON : la Terre de Molley-Bacon, ſituée dans le Bailliage de Caën, proche de Bayeux, a d'abord donné ſon nom à cette famille, qui depuis a porté celui de *Bacon*; elle étoit des plus anciennes de la Province.

Cette Maiſon eſt éteinte il y a ſi long-tems, qu'il eſt difficile d'en avoir toutes les connoiſſances que nous aurions déſirées. Nous mettons ici ce que nous en avons pu découvrir.

ANCHETIL BACON, Chevalier, vivoit l'an 1003, qu'il aumôna une Seigneurie qui portoit ſon nom, dès le premier établiſſement de Sainte-Barbe, en Auge : il eut un fils,

RICHARD BACON, I du nom, Seigneur du Molley & de Surville, en 1058, qui confirma la donation faite par ſon pere au Prieuré de Sainte-Barbe, l'an 1069, & laiſſa auſſi un fils, ſçavoir :

ROGER BACON, I du nom, Seigneur du Molley, qui aſſiſta à la confirmation des dons faits à Saint-Nicolas de Bayeux, l'an 1154. Il fut auſſi un de ceux qui firent hommage au Roi PHILIPPE II. Il eut pour fils.

GUILLAUME BACON, I du nom, Seigneur du Molley, Chevalier, lequel donna à l'Abbaye d'Ardenne l'Egliſe Paroiſſiale de Saint-Pierre de Blando, l'an 1163. Il donna auſſi le patronage, la Chapelle & les dixmes de la Paroiſſe de Couvrans aux Religieux de l'Abbaye de Saint-Vigor de Ceriſy, l'an 1207; & eſt mentionné enſuite dans le nombre des Cheva-

Digitized by Google

liers portant bannieres, l'an 1210. Il laiſſa deux fils & une fille :

1. GUILLAUME, qui ſuit.

2. SIMON, Chevalier.

3. Et EUSTACHE, femme de *Pierre de Meulan*, Sire de Beaumont & de Briône.

GUILLAUME BACON, II du nom, Seigneur du Molley, confirma, avec SIMON BACON, ſon frere, les donations faites par GUILLAUME BACON, leur pere, l'an 1213. Il laiſſa un fils & une fille :

1. RICHARD, qui ſuit.

2. Et GEORGETTE, Abbeſſe de la Trinité de Caën, en 1241.

RICHARD BACON, II du nom, Seigneur du Molley, de Surville & de Bavein, en 1243, prit pour femme *Jeanne de Boiſdelle*, dont il eut un fils & une fille.

1. GUILLAUME, mentionné ci-après.

2. Et MARIE, femme de *Jean*, Sire de *Creuilly*.

GUILLAUME BACON, III du nom, Seigneur du Molley, en 1328, étant entré dans le parti de *Geoffroy de Harcourt*, pour EDOUARD, Roi d'Angleterre, fut pris & exécuté à mort, à Paris, avec *Richard de Percy*, & le Seigneur de la *Roche-Teſſon*, l'an 1338, laiſſant deux fils :

1. ROGER, dont nous allons parler.

2. Et PIERRE, Seigneur de Fourmigny, Auteur d'une branche dont nous parlerons ci-après.

ROGER BACON, II du nom, Seigneur du Molley, dès le vivant de ſon pere, l'an 1336, tint l'Echiquier à Rouen, la Fête de Saint-Michel; ſe maria avec *Jeanne de Villiers*, fille de *Richard de Villiers*, II du nom, Baron du Hommet, Connétable de Normandie, & de *Jeanne de la Haye*, ſon épouſe; & mourut vers l'an 1350, laiſſant une fille unique,

JEANNE, Dame du Molley, laquelle fut mariée deux fois, 1°. avec *Guillaume Bertrand*, Vicomte de Roncheville, fils de *Robert Bertrand*, Seigneur de Briquebec, Maréchal de France; 2°. en 1373, avec *Jean de Luxembourg*, Châtelain de Liſle, Seigneur de Rouſſy, fils de *Valeran de Luxembourg*, Seigneur de Ligny, & de *Guyotte*, Châtelaine de Liſle; & veuf d'*Alix de Flandres*, ſa premiere femme. Cette JEANNE BACON fonda, du vivant de ſon ſecond mari, un très-riche Hôpital en ſa Terre de Villiers en Bôcage, où elle donna pluſieurs biens.

Branche des Seigneurs DE FOURMIGNY.

PIERRE BACON, I du nom, Seigneur de Fourmigny, ſecond fils de GUILLAUME BACON, III du nom, Seigneur du Molley, épouſa *Jeanne de Hotot*, dont il eut :

1. GILBERT, dont nous allons parler.

2. Et ROBERT, Chevalier en 1356.

GILBERT BACON, Seigneur de Fourmigny, Chevalier, comparut aux deux montres qui ſe firent à Carentan ès années 1382 & 1383, & laiſſa,

Digitized by Google

PIERRE BACON, II du nom, Seigneur de Fourmigny, Chevalier, qui fut un des cent dix-neuf Gentilshommes qui défendirent le Mont Saint-Michel, l'an 1423. Nous n'avons pas une plus ample connoiſſance de ſa poſterité.

De la même Maiſon étoit JEANNE BACON, femme de *Jean Malherbe*, Seigneur de Saint-Aignan.

ROGER BACON, nommé dans l'Hiſtoire de *Mathieu Paris*, en l'an 1233.

Frere ROBERT BACON, Docteur en Théologie, de l'Ordre des Jacobins, mort l'an 1248.

Cette Maiſon eſt auſſi connue en Angleterre; car il y a une Charte de RICHARD BACON, comme il fait la fondation de l'Egliſe de Ronceſtre pour des Chanoines de l'Ordre de Saint-Auguſtin, en préſence de GUILLAUME & ROBERT BACON.

Une autre Charte de *Raoul*, Comte de Ceſtre, confirme les donations faites par RICHARD BACON.

Et il y a une autre Charte dudit *Raoul*, Comte de Ceſtre, pour l'Egliſe de Frentham, dans laquelle eſt ſouſſigné GUILLAUME BACON.

Les armes : *de gueules, à ſix quintefeuilles*, ou, ſelon les anciens Armoriaux, *à ſix roſes d'argent, 3, 2 & 1.* Quelques-uns mettent ſur le tout *un bâton d'azur.*

*—BACQUEVILLE, en Normandie, Election d'Andeli : Terre & Seigneurie érigée en Comté par Lettres du mois de Septembre 1660, en faveur de *Jean-Louis-François de Ris*, Premier Préſident du Parlement de Normandie. Ce Comté a été poſſédé par feu *Jean-François Boyvin-de-Bonnetot*, qui a laiſſé un fils.

— BADE-BADEN : cette Maiſon vient des anciens Comtes de *Vindoniſſa*, ou *d'Attembourg*, qui ont ſi long-tems primé dans la Suiſſe, d'où ſont ſortis, au dixieme ſiécle, les Ducs de *Zeringuen-de-Teck*, & les Comtes d'*Habsbourg*.

C'eſt donc des Ducs de *Zeringuen* que deſcendent les Marquis de BADE.

Ce fut vers le commencement du onzieme ſiécle, que BERTHOLD I, DE HOCHBERG, partagea ſes deux fils; à l'aîné, BERTHOLD II, il donna une grande partie de ſes biens, avec le titre de Duc de *Zeringuen*; & HERMAN, ſon cadet, fut qualifié du titre de *Marquis*; & il lui donna une autre partie de ſes biens. Ce dernier épouſa *Judith*, héritiere de BADE; & comme l'uſage étoit alors de prendre, pour ſurnom, celui de la Terre que l'on poſſédoit, HERMAN, leur fils, prit le ſurnom de BADE.

Mais ces deux branches, d'HOCHBERG & de *Bade*, ſe reconnoiſſoient toujours pour parens, à cauſe de la tige commune dont elles ſortoient. Elles ſe réunirent cependant en la ſeule branche de BADE, dans les premieres années du ſeizieme ſiécle; mais en 1515 il ſe fit un autre partage de la Maiſon de BADE, dont celle de DOURLACH eſt la cadette, & toutes deux

Digitized by Google

ſubſiſtent avec diſtinction dans l'Empire. Elles n'ont pas fait néanmoins une auſſi grande fortune que leur ancienneté ſemble le demander.

Branche des Marquis DE BADE-BADEN.

Cette branche ſubſiſte dans le Margrave AUGUSTE-GUILLAUME-GEORGE, Général de l'Empire, né le 14 Janvier 1706, marié le 17 Décembre 1735 à MARIE-VICTOIRE, fille du Duc LÉOPOLD-PHILIPPE D'AREMBERG, née le 16 Octobre 1714.

Margrave Douairiere, MARIE-JOSEPHE, fille de l'Empereur CHARLES VII, née le 7 Août 1734.

Fille du feu Margrave, & de ſa premiere femme, MARIE-ANNE, Princeſſe de Schwartzemberg.

La Princeſſe ELIZABETH-AUGUSTE-FRANÇOISE, née le 16 Mars 1726.

Branche des Marquis DE BADE-DOURLACH.

Le Margrave CHARLES-FRÉDÉRIC, né le 12 Novembre 1728, marié, le 22 Janvier 1751, à LOUISE-CAROLINE, fille de LOUIS VIII, Landgrave de Heſſe-Darmſtat, née le 11 Juillet 1732, dont:

1. CHARLES-LOUIS, né le 4 Février 1755.
2. FRÉDÉRIC, né le 29 Août 1756.
3. Et LOUIS-GUILLAUME-AUGUSTE, né le 9 Février 1763.

Frere du Margrave, le Prince GUILLAUME, Lieutenant-Général en Hollande, Gouverneur d'Arnheim, né le 14 Janvier 1732.

Mere du Margrave, ANNE CHARLOTTE-LOUISE, Douairiere de FRÉDÉRIC, Prince héréditaire de Bade-Dourlach, & fille de JEAN-GUILLAUME FRISO, Prince de Naſſau-Dietz, née le 23 Octobre 1710.

Oncles du Margrave, à la mode de Bretagne.

1. Le Prince CHARLES-AUGUSTE, Général, Feld-Maréchal, Lieutenant de l'Empire, né le 14 Novembre 1712.
2. Le Prince CHARLES-GUILLAUME, Général-Major au ſervice du Roi de Sardaigne, né le 13 Novembre 1713.
3. Et Le Prince CHRISTOPHE, Major Général dans les Troupes Impériales, né le 5 Juin 1717.

Le Calendrier de Nuremberg, pour l'année 1743, donne pour armes à la branche de BADE-BADEN: *tiercé*, au premier, *échiqueté de gueules & d'argent de quatre traits:* au ſecond *coupé d'argent à une roſe de gueules & d'or au ſanglier de ſable paſſant ſur une terraſſe de ſinople:* au troiſieme *d'argent au lion de gueules armé & lampaſſé d'or, couronné d'une couronne ducale de même:* au quatrieme *de gueules à un pal d'or, chargé de trois chevrons de ſable:* au cinquieme *d'or, à la bande de gueules*, qui eſt de BADE: au ſixieme *de gueules, à un demi-vol d'argent chargé d'un cercle d'or:* au ſeptieme, *coupé d'or & d'azur, le chef chargé d'un lion iſſant de gueules, armé & lampaſſé de même, accollé d'un collier d'argent, & la pointe de deux faſces d'argent:* au huitieme *d'or à une faſce de gueules; parti d'or, au lion de ſable couronné d'argent;* & au neuvieme *échiqueté d'azur & d'or*

de

Digitized by Google

de quatre traits ; lesdites armes surmontées de dix casques de différens émaux & couleurs ; &, pour cimier, au-dessus de chaque casque, différentes figures portant les parties de l'écu.

Le même Calendrier donne pour armes à la branche de BADE-DOURLACH : *tiercé* au premier *d'argent, au lion de gueules armé & lampassé de même, couronné d'or :* au second *de gueules au vol d'argent :* au troisieme *échiqueté de gueules & d'argent de quatre traits :* au quatrieme *d'or, chargé d'un sanglier de sable sur une terrasse de sinople :* au cinquieme *d'or à la bande de gueules :* au sixieme *coupé d'or sur azur, à deux fasces d'argent, chargées d'un lion de gueules, armé & lampassé de même :* au septieme *de gueules à la fasce d'or, chargée de trois chevrons de sable :* au huitieme *d'argent, à la Rose de gueules :* au neuvieme *d'or, à la fasce de gueules :* au dixieme *d'or, au lion de sable armé & langué de même, couronné d'argent ; l'écu surmonté de trois casques ;* le premier *d'or, couronné d'une couronne ducale ; pour cimier un lion de gueules armé & lampassé de même ;* le second *d'or à cinq grilles, surmontées d'une couronne de Duc, & pour cimier deux demi-palmes, la premiere à droite de gueules, la seconde à gauche d'or :* & le troisieme *casqués d'or surmonté d'un buste, portant en fasce un demi-vol d'argent ; & l'écu accolé de sept casques, trois à droite & quatre à gauche.*

* —BADEFOL, Terre située en Périgord, que possédoit, en l'an 1232, *Gaston de Gontaud*, II du nom, Seigneur de Biron, & qui fut possédée, en 1239, par *Pierre de Gontaud*, probablement frere de *Gaston*, qui fut le quatrieme ayeul d'*Elie de Gontaut*, à qui *Marthe de Bron* porta la Terre de Hautefort & autres, dont la postérité a conservé le nom & les armes de Hautefort. *Voyez* HAUTEFORT.

— BADIER, famille noble, originaire de la Province d'Auvergne, aujourd'hui établie en Provence.

GILBERT DE BADIER, se maria dans la Ville de Riz, le 12 Juillet 1551, avec *Antoinette de Chervier*, de laquelle il eut :

1. ANTOINE, qui suit.
2. Et GILBERT, rapporté après son frere.

ANTOINE DE BADIER a fait la branche des Seigneurs de *Versailles* & de *Sérézat*, en Bourbonnois, dont, par plusieurs degrés de postérité, sont descendus PIERRE-JACQUES, & EUGENE-FÉLICIEN-HIPPOLITE DE BADIER, fils de JACQUES DE BADIER, Lieutenant-Général des Armées du Roi & Commandeur de l'Ordre Militaire de Saint-Louis. PIERRE-JACQUES DE BADIER, a été Major de Cavalerie dans le Régiment de *Humet*, & EUGÈNI-FÉLICIEN-HIPPOLITE DE BADIER, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de *Belzunce*.

GILBERT DE BADIER, second fils de GILBERT I, & d'*Antoinette de Chervier*, auteur de la branche des Seigneurs de Roquebrune, vint s'établir en Provence, & épousa, le 3 Juillet 1590, à Marseilles, *Catherine de Fabre*, fille de *Monet de Fabre*. Il paroît par une lettre du Roi HENRI IV, écrite de Marli, en date du 9 Juillet 1591, adressée à M. *de la Valette*,

Digitized by Google

Gouverneur de Provence, que Sa Majeſté donna aux Seigneurs de *Sainte-Croix*, DE BADIER, & d'*Oigny*, la confiſcation des biens d'*Honoré-Julien de Toulon*. GILBERT DE BADIER acquit, dans le mois d'Août 1605, une portion de la Seigneurie de Roquebrune, & fut Tréſorier-Général de France le 12 Mars 1607. Il eut de ſon mariage,

HENRI DE BADIER, marié par contrat du 7 Septembre 1631, avec *Venture de Berenger*, des Seigneurs de Grandbois, lequel obtint de M. *le Pont-de-Corlay*, Lieutenant-Général des Galeres, un certificat des ſervices qu'il avoit rendus au Roi, lors de la repriſe des Iſles de Sainte-Marguerite, en date du 12 Mai 1637. Il fut exempté du Ban par permiſſion de M. le Comte d'*Alès*, Gouverneur de Provence, donnée le 31 Décembre 1650. HENRI DE BADIER obtint des Lettres-Patentes du Roi LOUIS XIII, données à Paris, le 36 Décembre 1633; par leſquelles, en récompenſe des *bons & agréables ſervices qu'il avoit rendus à la Couronne*, Sa Majeſté lui fait don & remiſe des *droits de lods*, au ſujet de la Terre & acquiſition de la Seigneurie de Roquebrune. Il laiſſa de ſon alliance :

GASPARD DE BADIER, marié, le 24 Novembre 1667, avec *Blanche de Galifet*, dont

PIERRE DE BADIER, Seigneur de Roquebrune, allié, le 9 Juillet 1734, avec *Genevieve de Mathieu*, des Seigneurs du Reveſt & du Villars, de laquelle il a eu

ALEXANDRE DE BADIER, reçu dans la Compagnie des Gardes de la Marine, au département de Toulon, le 12 Octobre 1755.

De la branche de *Verſeilles* étoit JACQUES DE BADIER, Marquis de Verſeilles, d'abord Capitaine dans le Régiment du Roi, Infanterie, puis Maréchal de Logis de la Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis, en 1704; il leva enſuite un Régiment de Huſſards de ſon nom; fut nommé Brigadier, le 29 Janvier 1709; Maréchal de Camp, le premier Février 1719; Commandeur de Saint-Louis, avec 3000 livres de penſion, le 20 Avril ſuivant; & Lieutenant-Général le 20 Février 1734. Il eſt mort en 1736, laiſſant de *Barbe-Louiſe du Pleiſſier*, entr'autres enfans :

1. N.... DE BADIER, Comte de Verſeilles, Capitaine de Cavalerie, marié, 1°. à Dôle, à *N.... de Reſie*, ſœur de *N.... de Reſie*, Maréchal de Camp, du 10 Février 1759, & veuve de *N.... de Preſſigny*, dont elle avoit une fille mariée au Marquis de *Saint-Simon*, 2°. vers l'an 1760, à *N.. de Pourchereſſe*, Demoiſelle d'Eſtrabonne, ſœur de Meſdames *de Durfort* & *de Dumillac*, toutes les trois filles de *Jean-Jacques de Pourchereſſe*, Baron d'Eſtrabonne, Conſeiller au Parlement de Beſançon, & de *Paſcale-Antoinette-Emilie Petit-de-Marivoſt*, qu'il avoit épouſée par contrat du 28 Janvier 1732, & qui s'eſt remariée à *Charles-Louis-Joachim le Chevalier*, Marquis du Meſnil, Lieutenant-Général, du 10 Mai 1748, & mort le premier Mars 1764.

2. Et MARGUERITE-LOUISE-VICTOIRE BADIER-DE-VERSEILLES, mariée, le 17 Octobre 1735, à *Antoine de Gayardon*, Seigneur de Greſolles. *Voyez* GAYARDON.

Digitized by Google

Cette famille a été maintenue par les Commiſſaires du Roi députés pour la vérification des titres de nobleſſe, en 1667.

Les armes : *d'azur, au ſautoir compoſé de 4 rayons de ſoleil d'or, accompagné en chef d'un croiſſant d'argent.*

—BAERT-BERENTRADE, dans les Pays-Bas : NICOLAS-JOSEPH DE BAERT-BERENTRADE, de Malines, iſſu de noble famille, admiſe dans les Colléges & Chapitres Nobles, obtint, en conſidération de ſes ſervices militaires, le titre de Baron de ſon nom, pour lui & ſes deſcendans mâles & femelles, applicable ſur telles Terres ou Seigneuries qu'ils auroient dans les Pays-Bas, par Lettres du 8 Juillet 1711.

BAGLION-DE-LA-SALLE. JEAN-ARTUS DE BAGLION, Comte de la Salle, Seigneur de Saillant, &c. Commandant de la Nobleſſe de Lyonnois, Forez & Beaujolois, décédé, avoit épouſé *Catherine Aumaiſtre*, dont il a eu,

1. MATHIEU IGNACE DE BAGLION, Comte de la Salle, Seigneur de Saillant, Pouilly, Mionay, &c. mort à Paris, le 28 Janvier 1738, âgé de cinquante-un ans, étant né à Lyon, le 5 Février 1687. Il a laiſſé de *Marie-Jacqueline de la Grange-de-la-Praye*, qu'il avoit épouſée le 18 Juin 1714,

PIERRE-FRANÇOIS-MARIE DE BAGLION, Comte de la Salle, marié avec *Angelique-Louiſe-Sophie d'Allonville-de-Louville*; fille de feu *Charles-Auguſtin d'Allonville*, Marquis de Louville, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi d'Eſpagne, Lieutenant-Général de ſes Armées, Gouverneur de Courtrai, & de *Hiacinthe-Sophie de Béchameil-de-Nointeil.* Leur fille unique

FRANÇOISE-SOPHIE-SCHOLASTIQUE, a épouſé, le 24 Janvier 1759, *Denis-Auguſte de Beauvoir-de-Grimoard*, Marquis du Roure, Colonel dans le Régiment des Grenadiers de France, légataire de la Ducheſſe de la Force, nommé, en Avril 1759, Menin de Monſeigneur le Dauphin.

2. FRANÇOIS DE BAGLION DE LA SALLE, Evêque d'Arras en 1725, & Abbé de Saint-Vincent de Laon depuis 1732, mort il y a quelques années.

Les armes : *d'azur, au lion léopardé d'or, appuyant ſa patte droite ſur un tronc écotté & abaiſſé de même, mis en pal, le chef chargé de trois fleurs-de-lys d'or, ſommées d'un lambel à quatre pendans de même.*

—BAHUNO : une Généalogie manuſcrite de cette famille, dreſſée par M. *du Pré-de-Kerdaniel*, en remonte l'origine juſqu'à TRISTAN DU BAHUNO, Chevalier, Seigneur de Demiville, vivant environ l'an 1200.

GUILLAUME DU BAHUNO, Sieur de la Demiville, fut marié, le 6 Août 1493, avec *Jeanne Gibon.* Il étoit le quatrieme ayeul de noble FRANÇOIS DU BAHUNO, Ecuyer, Seigneur de Berien & de Kerdiſſon, paroiſſe d'Eſtival, Evêché de Vannes, Province de Bretagne. Ce dernier a eu de *Louiſe-Perrine du Liſcoet*, ſa femme, pour fils aîné & héritier principal,

Digitized by Google

François-Guillaume du Bahuno, Ecuyer, Seigneur desdits lieux, marié, le 11 Octobre 1710, avec *Peronnelle le Borgne*, fille aînée, héritiere principale & noble de *Joseph-François le Borgne*, Ecuyer, Seigneur de Coetnevenez & de Rocumelen, & de Catherine-Ursule du Bahuno. De ce mariage naquit, le 6 Décembre 1714,

Jean-Armand du Bahuno-de-Berien, qui fut reçu Page du Roi dans sa grande Ecurie, le 26 Décembre 1730, sur les preuves de sa noblesse.

Les armes : *de sable, à un loup d'argent, langué & onglé de gueules, passant & surmonté d'un croissant d'argent.*

— BAIGNARD, Sieur du Gerrier, en Normandie, Généralité d'Alençon, famille maintenue dans sa noblesse, le 16 Juillet 1667 : *la Roque* parle d'un Pierre Baignard, nommé avec plusieurs autres Ecuyers, dans un Rôle de l'an 1340.

Jean de Baignard, Ecuyer, Sieur de la Couture, épousa, vers l'an 1520, *Jeanne de Salles*. Isabeau de Baignard, leur fille, fut mariée le 31 Mai 1557, avec *Jean de Hallot*, Sieur de Beaulieu.

Les armes : *d'argent, à une fasce de gueules chargée de trois fers à cheval du champ, & accompagnée de 3 molettes d'éperon de sable, 2 en chef & une en pointe.*

BAIGNOLS : les Seigneurs de cette Maison étoient une des branches de la Maison d'*Albon*, sortie d'*André*, chef de cette Maison, par *Guillaume* son second fils au premier degré. Ce *Guillaume* fut Seigneur de *Baignols* par l'alliance qu'il contracta en 1288, avec *Eleonore d'Yoing*, fille puîné d'*Etienne*, Seigneur de *Saint-Forgeux*. Il transmit cette Seigneurie à ses descendans jusqu'à la septieme génération ; ils ont fait des alliances avec les Seigneurs de *Mentroud*, de *Varey*, de *Balsac*. La Maison de *Baignols* a aussi donné plusieurs *Chanoines*, *Comtes de Lyon*, des *Abbés de Savigny*, &c. enfin des Seigneurs qui n'ont pas démenti le sang de leurs ayeux. *Voyez* le Pere *Anselme*.

BAILE-DE-LA-MOTHE-BRION. Jean Baile, dit *de la Mothe*, Baron de Vachiere & de la Farre-les-Arries, épousa *Louise de Bron-la-Liégue*, dont vint,

1. René Baile, dit *de la Mothe*, Seigneur de Brion en Vivarais, qui épousa, en 1647, *Paule de Clermont-Chaste*, fille de *Charles* & d'*Anne de Lattier*, Dame de Charpey & Vatilleu. Leur fille Claudine avoit été mariée, seconde femme, le 3 Mars 1669, à son oncle à la mode de Bretagne, Charles-Louis-Alphonse, Seigneur de Sassenage, bisayeul, par sa premiere, de l'héritiere de la famille, vivante en 1759, & pere, par la seconde, du Comte *René-Ismidon*, mort le 16 Avril 1730, dont est sorti N.... fait Chevalier des Ordres du Roi en 1749. Ses trois filles sont, l'une, Madame, de *Maugiron* l'autre, Madame de *Talaru*, & la troisieme, la Comtesse de *Berenger*.

Les armes : *au 1 & 4 de gueules, à l'aigle d'or éployée ; au 2 & 3*

Digitized by Google

de Bron la Liégue, qui eſt *de gueules à deux levrons affrontés d'argent, & colletés de ſinople, cloués d'or.*

— BAILLARD-DES-COMBAUX, en Languedoc & en Bourbonnois. Il y a pour cette famille noble un Jugement d'Intendant rendu contradictoirement & confirmatif par un Arrêt du Conſeil du Roi, en maintenue de Nobleſſe

I. Noble JEAN DE BAILLARD, I du nom, qualifié de *Nobilis Joannes Baillardus, ſcutifer*, dans un contrat de vente du 20 Septembre 1509, & qui eſt en latin, étoit homme-d'armes dans les anciennes Compagnies d'ordonnance, & eut de ſon mariage avec *Marguerite de Royraud-du-Villard*, JEAN, qui ſuit,

II. Noble JEAN DE BAILLARD, II du nom, Ecuyer, Capitaine-Châtelain du Bourg & du Fort de Sainte-Ségolaine, par Lettres du 19 Novembre 1540, fut auſſi homme-d'armes de la Compagnie de *Gilbert de Lévis*, Comte de Ventadour, aux termes d'un certificat que ce Comte lui donna, le 1 Août 1571, à la revue faite à Brive-la-Gaillarde en Limouſin. Il teſta le 29 Novembre 1585, & nomma ſon exécuteur teſtamentaire, noble *Claude de Royraud*, Baron du Villard, ſon parent; & il eut de ſon mariage, avec *Marguerite de la Tourreille*, JACQUES, qui ſuit,

III. Noble JACQUES DE BAILLARD paſſa un contrat de vente pour un pré & rente, le 2 Juillet 1603; il étoit marié par contrat du 18 Octobre 1600, avec Demoiſelle *Claudine de Grandchamp*, dont JEAN, qui ſuit,

IV. Noble JEAN DE BAILLARD-DES-COMBAUX, Ecuyer, III du nom, épouſa, par contrat du 26 Janvier 1634, Demoiſelle *Florence Pinot*, fille de noble *Pierre de Pinot*, & de Demoiſelle *Catherine Dupont-de-Vallon;* il fit ſon teſtament le 2 Août 1670, & eut pour enfans:

1. MARCELIN, qui ſuit.

2. Et JEAN DE BAILLARD, Chanoine & Doyen de l'Egliſe Collégiale de la Ville de Moniſtrol.

V. Noble MARCELIN DE BAILLARD DES-COMBAUX, Ecuyer, & héritier univerſel inſtitué par le teſtament de JEAN DE BAILLARD, ſon pere, tranſigea, en 1694, avec noble *Jean de Luzy*, Ecuyer, Seigneur de Pallier, ſon gendre. Il épouſa, par contrat du 9 Mars 1667, *Marie Ferrier;* fit ſon teſtament le 9 Mars 1699; & ſa femme, étant veuve, fit le ſien le 9 Novembre 1710, leurs enfans furent:

1. JEAN, qui ſuit.

2. JEAN-JACQUES, Abbé de la Buſſiere, Prélat aſſocié de l'Ordre de Saint-Lazare, Inſtituteur de Monſeigneur le Dauphin, & des Enfans de France, décédé Doyen de Sorbonne.

3. PIERRE, qui fut Seigneur de la Grange.

4. CLAUDINE, mariée, par contrat du 15 Janvier 1692, avec noble *Jean de Luzy*, Ecuyer, Seigneur de Pallier-Salettes & Baujeu.

5. CLAUDINE-FLORENCE, Prieure du Monaſtere de l'Ordre de Saint-Auguſtin de la ville de S. Didier.

Digitized by Google

6. Et MARGUERITE, auſſi Prieure du même Monaſtere, après ſa ſœur.

VI. Noble JEAN DE BAILLARD-DES-COMBAUX, IV du nom, Ecuyer, Seigneur de Lapte-du-Puy-des-Combaux, Lieutenant-Général & Juge-Mage en la Sénéchauſſée & ſiége Préſidial du Puy, épouſa, le 8 Janvier 1696, Demoiſelle *Anne de Charbonnel-du-Bets*, fille de noble *Jean de Charbonnel*, Ecuyer, Seigneur du Bets, & de Dame *Marguerite Dalais*. Il teſta le 1 Juillet 1728, & mourut le 4 Janvier ſuivant, âgé de ſoixante un ans: il eut de ſon mariage:

1. JEAN-MARCELIN, qui ſuit.

2. JEAN-FRANÇOIS, Sieur du Rivier, Lieutenant-Colonel du Régiment de Provence, & Chevalier de Saint-Louis, tué à la bataille de Roſback, en 1757.

3. MARIE, femme d'*Ange du Fugy*, Ecuyer, Seigneur de la Planche, décédée.

4. & 5. HELENE CLAUDINE ET ANNE-MARIE, l'une, femme d'*Armand de Monpinoux*, Lieutenant au Régiment de Ponthieu, décédée en 1734; & l'autre, femme du Sieur *Beſſon-Douliac*, morte en 1756.

6. CLAUDINE-HÉLENE, femme vivante de *Jean de Chambarliac*, Ecuyer, Seigneur de Fontmorette, Chevalier de Saint-Louis, & ancien Capitaine au Régiment d'Aunis.

Et trois autres filles Religieuſes, de l'Ordre de Saint-Auguſtin, décédées; & une autre Dominicaine.

VII. JEAN-MARCELIN BAILLARD-DES-COMBAUX, Ecuyer, Seigneur, Baron de la Motte-Mourgon, Beaurevoir, Chervil, &c. Cette derniere Terre (de Chervil) lui a été maintenue par une tranſaction paſſée entre le Seigneur *Vincent de Tournon*, & la Marquiſe de *Vernaſſal*. Il a fait foi & hommage au Roi en ſa Chambre des Comptes de Paris, le 18 Septembre 1750, de ſa Terre & Seigneurie de la Motte-Mourgon & Beaurevoir. Il a épouſé, par contrat du 6 Juin 1736, Demoiſelle *Louiſe-Madelene de Trouſſebois*, fille unique & héritiere de *Jean-Baptiſte de Trouſſebois*, Ecuyer, Seigneur de Launay, & de *Madelene de Chervil*, ſes pere & mere, en préſence de *Jean-Baptiſte-Ferdinand de Trouſſebois*, ſon neveu; morte en 1763. *Voyez* TROUSSEBOIS. Il n'eſt reſté qu'une fille de la branche aînée de la Maiſon de Trouſſebois, qui en a porté les biens dans celle de *Montboiſſier-Canillac*; & *Louiſe-Madelene de Trouſſebois*, femme de JEAN-MARCELIN de BAILLARD, étoit la ſeule de la ſeconde branche, avec un couſin, Chevalier de Saint-Louis, qui vit ſans poſtérité. Du mariage de JEAN-MARCELIN de BAILLARD, & de la Dame *Louiſe-Madelene de Trouſſebois*, ſont nés:

1. JEAN-JACQUES DE BAILLARD DE LA-MOTTE, Ecuyer, né le 9 Mars 1740, Capitaine au Régiment de Provence.

2. JEAN-CÉSAR-MARTIAL DE BAILLARD-DE-CHERVIL, Ecuyer, né le 28 Décembre 1745, premier Page de feu Madame la Dauphine, à préſent Lieutenant de Dragons au Régiment d'*Autichamp*.

3. LOUIS-FERDINAND DE BAILLARD-DE-BEAUREVOIR, Ecuyer, né le 14 Février 1747, Mouſquetaire du Roi, dans ſa premiere compagnie.

Digitized by Google

4. Louise de Baillard-des-Combaux, née le 28 Décembre 1736.

5. Marie Anne de Baillard de-Chervil, née le 16 Janvier 1738.

6. Françoise-Hélene de Baillard-du-Rivier, née le 29 Janvier 1737, mariée avec *Jean de Luzy*, Ecuyer, Mouſquetaire du Roi, dans la ſeconde compagnie.

7. Therese-Elizabeth de Baillard-de-la Motte, née le 20 Février 1749, Religieuſe à l'Abbaye Royale de Saint-André-le-Haut, à Vienne en Dauphiné.

8. Et Agathe-Angelique de Baillard de-Beaurevoir, née le 9 Octobre 1754.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'or, au rameau de ſinople ; au 2 & 3 d'azur, à un croiſſant d'argent, accompagné de trois molettes d'or, poſées deux en chef & l'autre en pointe.*

On trouve cette Généalogie dans l'Armorial de France, & celle de *Trouſſebois* dans *la Thomaſſiere*, Hiſtoire du Berri.

* BAILLAU-LE PIN : c'eſt, au pays Chartrain, dans le Gouvernement Général Orléanois, une Terre qui, avec celle d'Ormoi, fut érigée en Baronnie au mois de Juin 1618, en faveur de *Lancelot de Kaerbout*, Seigneur de Germaſſe, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi.

— BAILLEHACHE, Seigneur de Longueval, de Bapaume, Bleſville, en Normandie, Généralité de Rouen, Famille maintenue dans ſa nobleſſe, le 10 Avril 1668.

Albert Baillehache, dit *la Roque*, eſt nommé dans une Charte de l'an 1214. Robert de Baillehache, Seigneur d'Eſcajeux, épouſa le 7 Juillet 1501, *Jacqueline Baudart :* Et Olivier Baillehache, ſans doute ſon fils, épouſa en 1559, *Françoiſe Anzeray.*

L'Hiſtoire de Rouen parle de Jacques de Baillehache, Sieur de Changoubert, Conſeiller au Parlement de cette Ville, en 1622.

Les Armes : *de gueules, au ſautoir d'argent, cantonné de 4 merlettes de même.*

On trouve un Ballehache, Seigneur de Longuerolle, même Province, & Généralité de Rouen, maintenu en ſa Nobleſſe, le 12 Juillet 1670. On peut croire que ce Ballehache ou Baillehache, eſt du même nom & de la même famille, & qu'une branche peut avoir briſé ſes armes, en changeant *le ſautoir en croix.*

— BAILLET. Famille originaire de Paris, dont la nobleſſe eſt ancienne. Ceux de ce nom ont été dans tous les tems attachés à leurs Souverains, auxquels ils ont rendu de grands ſervices dans les différentes Charges qui leur ont été confiées. *Nicole Gilles*, dans ſes Annales ſous l'année 1347 ; *Ducheſne ; Blanchard*, dans ſon Catalogue des Préſidens-à Mortier du Parlement de Paris, p. 119 & ſuivantes, font mention de cette Famille éteinte vers le milieu du XVI^e^ ſiecle.

I. Henri Baillet, Tréſorier de France, le plus ancien dont on ait connoiſſance, vivoit ſous le regne du Roi Philippe de Valois. C'eſt de

Digitized by Google

lui dont parle *Nicole Gilles*, en ſes Annales ſous l'an 1347. Il avoit épouſé *Jeanne des Eſſars*, fille de *Pierre des Eſſars*, Général des Finances du même Roi, dont il eut :

1. JEAN, I du nom, qui ſuit :

2. Et JEANNE, femme de *Jean Gentian*, Général-Maître des Monnoies du Roi.

II. JEAN BAILLET, I du nom, Tréſorier de M. CHARLES DE FRANCE, Duc de Normandie, Dauphin de Viennois, & Régent du Royaume pendant la priſon du Roi JEAN, ſon pere, étoit ſi aimé du Duc ſon Maître, qu'ayant été aſſaſſiné dans Paris, entre 1353 & 1358, dans la rue neuve Saint-Merry, par un Changeur nommé *Perrin Marc*, ce Prince en fit une cruelle vengeance. *Nicole Gilles*, parle de ſa mort. Il avoit épouſé *Jacqueline d'Ay*, tante de *Jacqueline*, Vicomteſſe d'Ay, femme de *Jean du Drac*, Préſident au Parlement de Paris, & ſes enfans furent :

1. MILES BAILLET, qui fut Tréſorier des Finances du Roi CHARLES VI, & mourut ſans poſtérité de *Deniſe Boucher*, ſa femme.

2. PIERRE, qui ſuit.

3. Et OUDART, qui fut Conſeiller au Parlement de Paris entre 1400 & 1415, dont l'alliance & poſtérité ſont ignorées.

III. PIERRE BAILLET, Seigneur de Sceaux, qualifié, dans pluſieurs Mémoires, de Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel des Rois CHARLES VI & VII, avoit épouſé *Marie de Vitry*, fille de *Gilles de Vitry*, Seigneur de Goupillieres, Conſeiller-Général-Maître des Monnoies du Roi, & de *Jeanne Alexandre*, ſa femme, & niece de *Michelle de Vitry*, mariée à *Jean-Juvenal des Urſins*, Seigneur des Urſins, de Trainel, dont deſcend toute la Maiſon des Urſins. Il n'eut de ce mariage que

IV. JEAN BAILLET, II du nom, Seigneur de Sceaux. Il fut un de ceux qui furent choiſis pour ſervir en qualité de Conſeillers au Parlement de Paris, après la réduction de cette Ville ſous l'obéiſſance du Roi CHARLES VII, au mois de Novembre 1436; il exerça cette Charge juſqu'en 1461, que le Roi LOUIS XI, lors de ſon avénement à la Couronne, le créa Maître des Requêtes ordinaire de ſon Hôtel, & Rapporteur de la Chancellerie; il mourut après 1477, & avoit épouſé *Nicole de Freſnes*, fille de *Pierre*, Seigneur de Potherive. Ses enfans furent :

1. JEAN, III du nom, qui fut d'abord Conſeiller au Parlement & ès Requêtes du Palais à Paris, en 1475; puis en 1477, Évêque d'Auxerre. Il mourut en 1513, & fut inhumé dans l'Égliſe d'Auxerre.

2. THIBAULT, qui ſuit.

3. PIERRE, Seigneur de Villiers-le-Rigault, qui mourut ſans alliance, & fut inhumé dans l'Égliſe d'Auxerre.

4. ANNE, qui fut Abbeſſe de S. Antoine-des Champs-lez-Paris.

5. MARIE, qui fut Prieure de Poiſſy.

6. CATHERINE, qui fut Religieuſe à Varainville.

7. GEOFFRAISE, mariée à *Pierre de l'Orphevre*, Conſeiller au Parlement de Paris.

8. GENEVIEVE,

Digitized by Google

8. GENEVIEVE, mariée à *Jean de Longuejoue*, reçu Conſeiller au Parlement de Paris, entre 1462 & 1469.

9. JEANNE, Dame de Freſnes, mariée à *Aubert le Viſte*, Seigneur de Tilly, Rapporteur & Correcteur de la Chancellerie de France, fils puîné d'*Aimé le Viſte*.

10. ANTOINETTE, Dame de Mareuil, Charmentré, Bailleul, & des Hautes-Maiſons, mariée à *Pierre de Vaudetar*, Seigneur de Pouilly-le-Fort, Vidame de Meaux, reçu Conſeiller au Parlement & ès Requêtes du Palais à Paris, le 3 Juin 1478, fils unique de *Jean de Vaudetar*, Valet-de-Chambre du Roi, & de *Marguerite de Clauſtre*.

11. Autre JEANNE, premiere femme de *Jean Hennequin*, II du nom, Seigneur de Lentaiges, Conſeiller & Avocat du Roi à Troyes.

12. Et OUDETTE, mariée, par contrat du 31 Juillet 1473, à *Robert Thibouſt*, II du nom, Chevalier, Seigneur de Bailly, lors Avocat en Parlement, & depuis Conſeiller du Roi, & Avocat-Général du Parlement de Paris, le 11 Août 1483, & Préſident à Mortier en la même Cour, le 22 Juin 1487, de laquelle Charge le Roi lui fit don, pour le récompenſer des ſervices que lui avoit rendu le feu Préſident *Thibouſt*, ſon pere.

V. THIBAULT BAILLET, Chevalier, Seigneur de Sceaux, Conſeiller au Parlement de Paris, entre 1462 & 1469; ſucceſſivement, en 1472, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, Grand-Rapporteur de la Chancellerie de France; en Janvier 1483, Préſident à Mortier au même Parlement; laquelle Charge il exerça l'eſpace de 43 ans ſous les Regnes de CHARLES VIII, LOUIS XII & FRANÇOIS I, avec tant de ſageſſe & intégrité de vie, qu'il étoit nommé le *Bon Préſident*. Il mourut âgé de près de 80 ans, le 19 Novembre 1525. Il avoit épouſé 1°. *Jeanne le Viſte*, fille puînée de *Jean le Viſte*, Seigneur d'Arcys-ſur-Aube, Préſident en la Cour des Aydes à Paris, & de *Genevieve de Nanterre*; & 2°. *Jeanne d'Aunoy*, Dame de Treſmes, de Silly, & de Gouſſainville, fille aînée de *Philippe d'Aunoy*, Chevalier, Seigneur de Silly, & de Gouſſainville en partie, & de *Catherine de Montmorenci*, Dame de Treſmes, & de l'autre partie de Gouſſainville; laquelle avoit pour biſayeul & biſayeule JEAN DE FLANDRES, Comte de Namur, & MARIE D'ARTOIS, Princeſſe du Sang Royal de France.

Il eut du premier lit,

1 & 2. N..... & N..... morts en bas âge.

Et du ſecond lit,

3. RENÉ, qui ſuit.

4. Et ANNE, Dame de Treſmes, de Silly, de Gouſſainville, de Chivré, d'Orville & de Louvres en Pariſis, Vinci, Manœuvre & autres lieux, mariée à *Aimar Nicolaï*, Chevalier, Seigneur de Saint-Victor, Premier Préſident en la Chambre des Comptes à Paris. *Voyez* NICOLAÏ.

VI. RENÉ BAILLET, Chevalier, Seigneur de Sceaux, de Treſmes & de Silly, d'abord Avocat en Parlement de Paris, puis pourvu de la Charge de Conſeiller en la même Cour, par Lettres de proviſions données à Ambrun le 11 Décembre 1537, dont il prêta ſerment le 7 Jan-

Digitized by Google

vier ſuivant; l'un des Commiſſaires députés par la Cour pour tenir les Grands-Jours en la ville de Poitiers, au mois d'Août 1541; Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, par Lettres données à Paris le 4 Septembre 1550; enſuite Premier-Préſident du Parlement de Bretagne. Il mourut à Paris en 1579. Il avoit épouſé, par contrat du 3 Juin 1542, *Iſabeau Guillart*, fille de Meſſire *André Guillart*, Chevalier, Seigneur de l'Iſle, de l'Épichelliere, du Mortier, & d'Aſſé-le-Riboulle-au-Maire, Conſeiller du Roi, & Maître des Requêtes ordinaire de ſon Hôtel, & de *Marie de la Croix*, Dame de Plancy; dont,

1. ANDRÉ, qui ſuit.

2. RENÉE, qui fut mariée à *Jean de Thou*, Chevalier, Seigneur de Bonnœil & de Cély, reçu Conſeiller du Roi en ſa Cour du Parlement de Paris, le 26 Novembre 1566, puis Maître des Requêtes ordinaire de ſon Hôtel le 9 Octobre 1570, mort à la fleur de ſon âge à Paris le 5 Août 1579.

3. ISABEAU, mariée à *Nicolas Potier*, III du nom, Chevalier, Seigneur du Blanc-Meſnil, reçu Conſeiller du Roi en ſa Cour du Parlement de Paris, le 14 Mars 1564; puis, en 1567, Maître des Requêtes ordinaire de ſon Hôtel.

4. Et CHARLOTTE, Dame de Treſmes, mariée à *Louis Potier*, Chevalier, Baron de Geſvres, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, & Secrétaire de ſes Commandemens.

VII. ANDRÉ BAILLET, Chevalier, Seigneur de Sceaux & de *Silly*, dernier mâle de cette Famille, fut Bailli du Palais à Paris, & mourut ſans poſtérité de *Catherine Luillier*, ſa femme.

Les armes étoient : *d'azur, à une bande d'argent, accompagnée de deux dragons aîlés d'or.*

— BAILLEUL. On trouve dans le *Tome VIII des Grands Officiers de la Couronne*, une Généalogie des BAILLEUL, Grands Louvetiers de France; & dans *Blanchard*, une Généalogie de toute la Maiſon de BAILLEUL, diviſée en 11 branches.

Il y a pluſieurs Familles de ce nom, tant en Normandie, que dans différentes Provinces de France, & même en Angleterre & en Écoſſe. Mais tous ces BAILLEUL ont-ils une même origine, & ſont-ils de l'ancienne & illuſtre Maiſon de BAILLEUL, dont parle *Rapin-Thoiras*, & de laquelle étoit JEAN DE BAILLEUL, Roi d'Écoſſe, dans le XI^e Siecle? C'eſt ce que nous ignorons.

Quoi qu'il en ſoit, RAUL, ou RAOUL DE BAILLEUL, dit *la Roque*, vivoit en 1082; & JOSSELIN DE BAILLEUL, du tems de S. LOUIS, en 1269. *Voyez* cet Auteur ſur l'ancienneté de cette Maiſon.

BAILLEUL, Seigneur de Bellengreville, de Creſſanville, & de Vantes, en Normandie, Généralité d'Alençon, a été maintenu en ſa Nobleſſe le 30 Avril 1666, & porte : *parti d'hermines & de gueules.*

BAILLEUL, Seigneur de Canteloup, mêmes Province & Généralité, fut auſſi maintenu le 6 Avril 1666, en ſa Nobleſſe. Cette branche avoit

Digitized by Google

déja fait, dit *la Roque*, ſes preuves en 1641, commençant à MATHIEU DE BAILLEUIL, Écuyer, Seigneur dudit lieu, vivant le 19 Novembre 1483; qui eut pour fils,

CONSTANTIN DE BAILLEUL, Chevalier, Seigneur de Canteloup, qui fut pere de

SATURNIN DE BAILLEUL, Seigneur de Canteloup, pere de

NICOLAS DE BAILLEUL, Seigneur de Canteloup, qui épouſa, le 20 Octobre 1555, *Jeanne de la Haye*, dont il eut

PIERRE DE BAILLEUL, Seigneur de Canteloup, marié avec *Françoiſe de Touſſages* le 29 Janvier 1593, pere & mere de

PIERRE DE BAILLEUL, II du nom, Seigneur de Canteloup, qui produiſit ſes titres le 19 Février 1641, & avoit épouſé le 7 Juillet 1735, *Eſther de Giverville*.

Les armes des Seigneurs de Canteloup ſont : *d'hermines, à la croix de gueules*.

Quoique ces armes ne ſoient pas les mêmes que celles des BAILLEUL-DE-BELLENGREVILLE, elles ont cependant aſſez de rapport pour faire croire, comme dit *la Roque*, qu'ils ont une même origine, ainſi que la branche des BAILLEUL, du Pays de Caux, qui porte : *d'argent, à la faſce de gueules, accompagnée de 3 mouchetures d'hermines de ſable, 2 en chef & une en pointe*; & dont nous allons parler.

L'Éditeur des Généalogies compriſes dans le *VIIIe Vol. de l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, p. 810, édition de 1733, in-folio*, n'a pas ſuivi *Blanchard* ſur BAILLEUL au Pays de Caux. Il ne commence que par

I. PIERRE DE BAILLEUL, marié le 17 Juillet 1476, à *Guillemette de Hareng*, qui rendit aveu le 16 Février 1507, d'une piece de Terre en la Seigneurie de St. Mauville. Il eſt qualifié, en 1509, d'*Ecuyer, frere & héritier* de GUILLAUME DE BAILLEUL, Prêtre de la Paroiſſe d'Ancerville. Il rendit aveu des fiefs, tennemens & terres en la Paroiſſe de Brétheville, dépendances de la Baronnie du Bec-Creſpin. Son fils,

II. JEAN DE BAILLEUL, eſt qualifié d'*Ecuyer, fils & héritier* de défunt PIERRE DE BAILLEUL. Il rendit un ſemblable aveu le 17 Juillet 1515 & le premier Mars 1525. Il reconnut tenir en fief de haubert, le fief de Sainte-Marie-de-Vattot-ſur-Beaumont, en la mouvance de la Seigneurie de Graſville. Son fils,

III. BERTRAND DE BAILLEUL, né de *Jeanne Olivier*, fit le 5 Août 1530, foi & hommage de ce dernier fief; & ſe trouva, en 1536, à la revue de l'arriere-ban au Bailliage de Caux. Il mourut ſans enfans.

III. NICOLAS DE BAILLEUL, ſon frere puîné, mort en 1565, marié par acte du 18 Août 1534, à *Marie Hervieu*, fille de *Richard Hervieu*, Seigneur des Iſs, fut donataire de ſon frere le 12 Septembre 1551, d'un tiers du fief de haubert de Sainte-Marie-de-Vattot, & en rendit aveu le 3 Juillet 1553. Il eut de ſon mariage, entr'autres enfans,

IV. ROBERT DE BAILLEUL, Écuyer, Seigneur de Blangues, qui rendit, le 30 Juin 1568, hommage au Roi des fiefs de Donjon & de Ville-

Digitized by Google

meſnil. Il mourut en 1601. Il avoit épouſé, par contrat du 6 Octobre 1560, *Catherine de Bully*, morte en Avril 1608, fille de *Jean de Bully*, Écuyer, & d'*Iſabeau de Draqueville*, dont il eut :

1. CHARLES, qui ſuit.

2. Et NICOLAS, Tige de la branche de *Rufos*, actuellement éteinte.

V. CHARLES DE BAILLEUL fit ou rendit, le 8 Juillet 1607, hommage des fiefs de Villemeſnil & de Donjon. Il épouſa, par contrat du 27 Février 1607, *Marie Martel*, fille de *Charles Martel*, Seigneur de Montpinſon, & de *Françoiſe Iſnel*; dont, entr'autres enfans,

1. FRANÇOIS, qui ſuit.

2. Et ALEXANDRE, Auteur de la branche des Seigneurs de Vattot-ſur-Beaumont, qui ſubſiſte, & ſur laquelle nous n'avons point de Mémoires.

VI. FRANÇOIS DE BAILLEUL eut commiſſion, le 25 Juin 1643, de lever une Compagnie de cent hommes-de-pied. Il commandoit la Nobleſſe dans le Pays-de-Caux, en Septembre 1674. Il épouſa, par contrat du 30 Janvier 1653, *Françoiſe Sécart*, fille d'*Adrien Sécart*, Seigneur d'Auſouville, & de *Jacqueline Peverel*.

VII. CHARLES DE BAILLEUL, II du nom, leur fils, obtint le commandement de la Nobleſſe dans le Pays-de-Caux, & y fut confirmé le premier Juillet 1702. Il rendit, le 20 Décembre ſuivant, hommage au Roi, de ſes Terres de Donjon, de Villemeſnil & de Baigneville. Il avoit épouſé, par contrat, le 23 Juillet 1703, *Elizabeth Hallé-d'Orgeville*, morte le 19 Août 1724, fille de *Gilles Hallé*, Seigneur d'Orgeville, Préſident à Mortier à Rouen, dont il eut :

1. CHARLES-PIERRE, qui ſuit.

2. Et LOUISE ELIZABETH, vivante en 1770, mariée, 1°. à *François-Armand le Cornier-de-Sainte-Hélene*, Baron d'Angerville-la-Martel, dont une fille, Dame de Sainte-Hélene, de Labbeville près Pontoiſe, & en partie d'Angerville, morte femme du Marquis *d'Avernes*, laiſſant une fille après elle, morte en bas âge. *Voyez* BERNARD D'AVERNES. 2°. Sans enfans, avec *Henri-Jacques du Moncel*, Chevalier, Seigneur de Martinvaſt & du Buiſſon en Baſſe-Normandie, Diocèſe de Coutances, Chevalier de S. Louis, & ancien Officier dans le Corps-Royal d'Artillerie.

VIII. CHARLES-PIERRE DE BAILLEUL, Écuyer, Seigneur des mêmes lieux, Préſident à Mortier au Parlement de Normandie, a de *N*..... *Brinon*, ſon épouſe, fille de *N*..... *Brinon*, Doyen du Parlement de Rouen, & dont un des ancêtres a été Premier-Préſident en la même Cour, deux garçons & une fille.

L'aîné eſt Conſeiller au Parlement de Rouen depuis 1768.

Le cadet, appellé *le Chevalier* DE BAILLEUL, eſt entré d'abord dans la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires de la Garde ordinaire du Roi, & eſt Enſeigne à Drapeau dans le Régiment des Gardes-Françoiſes depuis la fin de 1769.

La fille eſt mariée depuis le premier Septembre 1767, par diſpenſe, à ſon couſin le Marquis d'Eſtoutteville, du nom de *Pelletier*, dont des enfans. *Voyez* PELLETIER.

Digitized by Google

Les armes, comme ci-deſſus.

Les autres branches de BAILLEUL qui ſubſiſtent, ſont celle des Seigneurs de Beauvais & de Creſſanville; celle des BAILLEUL, Seigneurs d'Angerville-le-Bailleul; celle des BAILLEUL, Seigneurs de Drumare, ou de Saint-Maclou.

Il y a encore d'autres Familles de ce nom, dont les armes ſe trouveront à la fin de ce Volume.

Quant à la Terre de *Bailleul*, elle eſt paſſée, par une fille, dans la Maiſon de *Combray*, & enſuite dans celle de *Ferrieres*. Elle eſt rentrée dans la Famille de *Bailleul*, par le mariage de GILLES DE BAILLEUL, Seigneur de Montreuil, &c. avec *Madelene de Harcourt*, Dame de Bailleul, fille de *Jacques de Harcourt*, Seigneur de Franqueville, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de Sa Majeſté, & de *N. . . . . d'Aſſé*, de la Maiſon de Montfaucon, au Maine. *Madelene de Harcourt* avoit hérité de *Pierre de Harcourt*, ſon couſin germain, de la Terre de Bailleul.

* — BAILLEUL, (DU) au Maine, Famille noble, qui doit ſon origine à la Terre de ce nom, qu'elle poſſédoit dès le XIV^e^ Siecle, ainſi que la Baronnie de Goron, & les Terres & Seigneuries de Coueſme, Hercé, Lucé, Vaudemuſſon, le Rocher, la Pierre, Belleplante & autres, leſquelles relevoient toutes du Roi, à cauſe du Comté du Maine, dont elles ſont mouvantes. Le premier de ce nom que l'on connoiſſe, & duquel feu M. *Charles d'Hozier* établit ſucceſſivement la poſſeſſion de la nobleſſe & la filiation, dans des preuves qu'il fit en 1724, pour PIERRE-GILBERT-ANNE DU BAILLEUL, dont nous parlerons ci-après, eſt,

ALAIN DU BAILLEUL, Chevalier, Seigneur dudit lieu, lequel étoit huitieme ayeul dudit PIERRE-GILBERT-ANNE, & avoit épouſé le 7 Avril 1407, *Jeanne de Bernehart*, fille de *Jean de Bernehart*, Seigneur de la Bouchardiere & de la Gaubertiere, & de *Jeanne le Porc*. Voyez l'*Armorial de France, Regiſtre I, Partie premiere, p. 46.*

PIERRE DU BAILLEUL, II du nom, ſon deſcendant au cinquieme degré, Chevalier, Seigneur & Marquis du Bailleul, Baron de Goron, Seigneur de Coueſme, Lucé, Vaudemuſſon, le Rocher, la Pierre, Hercé, &c. avoit, pour frere cadet, RENÉ DU BAILLEUL, reçu Chevalier de Malte au Grand-Prieuré d'Aquitaine, le 20 Avril 1615. PIERRE II ne laiſſa de ſon mariage avec *Julienne de Barad*, que trois fils; ſçavoir:

1. PIERRE, qui ſuit.

2. GUY, Chevalier, Seigneur de Coueſme, mort ſans poſtérité de *Philippe de Boudas*, ſa femme.

3. Et JEAN-BAPTISTE, Chevalier, Seigneur de Lucé, mort ſans alliance au Château du Bailleul, le 23 Décembre 1680.

PIERRE DU BAILLEUL, III du nom, Chevalier, Seigneur & Marquis dudit lieu, Baron de Goron, Seigneur d'Hercé, Coueſme, Lucé & autres Terres, né au Château de ſon nom le 7 Avril 1615, épouſa, par contrat paſſé devant *Euſtache Cornille* & *Bauldry*, Notaires à Paris, le 21 Juillet 1663, (Extrait de Célébration en l'Egliſe Paroiſſiale de Saint-Juſtin

Digitized by Google

de Louvres-en-Pariſis du 25 du même mois) *Marguerite le Féron*, née à Paris le 5 Juillet 1637, laquelle mourut au Château du Bailleul, des ſuites de ſa premiere couche, le 16 Mai 1664, & fut inhumée en l'Égliſe Paroiſſiale de Saint-Martin de Goron, le 22 du même mois.

Elle étoit fille, & quatrieme enfant de *Jérôme le Féron*, I du nom, Chevalier, Seigneur d'Orville & de Louvres en Pariſis; d'abord Conſeiller au Parlement de Paris, & ſucceſſivement Préſident en la ſeconde Chambre des Enquêtes de la même Cour, Conſeiller d'État, Penſionnaire de S. M. & Prevôt des Marchands; & de *Marguerite Galard*, ſœur de *Catherine-Marguerite Galard*, mariée à *Nicolas Potier de Novion*, pere d'*André Potier de Novion*, triſayeul de Meſdames la Marquiſe *de Galard* & la Préſidente *Nicolaï*. Elle avoit d'abord été reçue au Monaſtere des Dames Religieuſes de la Viſitation de Sainte-Marie, fondée par la Reine d'Angleterre au Village de Chaillot, le 15 Juillet 1653, en qualité de Bienfaitrice & d'Aſſociée à leur Ordre, dont elle s'étoit retirée le 23 Août 1662.

Pierre du Bailleul III, mourut en ſon Château du Bailleul le 9 Août 1688, & fut inhumé à côté de ſon épouſe en l'Egliſe Paroiſſiale de Saint-Martin de ſa Baronnie de Goron le ſurlendemain, laiſſant, pour fils unique, Pierre-Louis, qui ſuit:

Pierre-Louis du Bailleul, Chevalier, Seigneur & Marquis dudit lieu, Baron de Goron, Seigneur des mêmes Terres ci-devant citées, né au Château de ſon nom, le 7 Mai 1664, ondoyé le lendemain, fut baptiſé en l'Égliſe Paroiſſiale de Saint-André-des-Arcs à Paris, le 8 Juin 1680, & tenu ſur les Fonts par *Elizabeth le Féron*, couſine-germaine de ſa mere, & Ducheſſe de Chaulnes, laquelle lui fit, par ſon teſtament du 5 Septembre 1698, un legs de 50000 livres. Il ſervit dans les Mouſquetaires, & mourut au Château de ſon nom, le 23 Mars 1714.

Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Julien Gobbé*, Notaire de Goron, le 26 Octobre 1706, *Catherine Barrin-de-la-Galiſſonniere*, fille & ſecond enfant de *Jacques Barrin*, Chevalier, Seigneur & Marquis de la Galiſſonniere, & d'*Eléonore Bidé*, Dame de la Grandville. Etant veuve, au nom, & comme tutrice & gardienne-noble de ſes enfans mineurs, ci-après nommés, elle obtint un Arrêt en la Chambre des Comptes de Paris, le 11 Juillet 1717, portant délai pour faire l'hommage que leſdits mineurs devoient au Roi, à cauſe du Marquiſat du Bailleul, & de la Baronnie de Goron, mouvans du Comté du Maine; & mourut au Château des Moutys, Paroiſſe de la Valette près Nantes en Bretagne. Ses enfans furent:

1. Pierre-Gilbert Anne, qui ſuit,

2. Louis-Émérite, né au Château de ſon nom, le 20 Janvier 1709, qui embraſſa l'Etat Eccléſiaſtique; fut ordonné Prêtre à Paris le 10 Avril 1734; nommé Vicaire-Général de l'Évêché de Limoges en 1736; Préſident & Député de la Chambre Eccléſiaſtique de ce Diocèſe en 1737; nommé à l'Abbaye Royal du Beuil, au même Diocèſe, le 14 Septembre 1738; Grand-Vicaire de l'Archevêché de Tours le 5 Septembre 1739, d'où il paſſa, en la même qualité, à Embrun en 1740, où il fut fait l'année ſui-

Digitized by Google

vante Archidiacre & Chanoine de cette Égliſe; & fut nommé à l'Abbaye-Royale de Bois-Groland le 2 Mars 1742.

Il ſe rendit utile au Roi & à l'État, dans cette derniere Place, par le ſervice qu'il rendit à l'Armée combinée de France & d'Eſpagne, par l'établiſſement qu'il fit à Embrun d'un Hôpital Militaire, dont cette Place de Guerre étoit alors dépourvue, & dans lequel, par ſes ſoins, dès le mois de Septembre 1743, juſqu'au départ de cette Armée, arrivé au mois de Février 1745, plus de 500 Soldats, tant malades que bleſſés, furent journellement traités avec ſuccès. Il procura également les mêmes ſecours aux Officiers, tant dans ſa maiſon, que dans celles où il les fit placer.

Il tint au commencement de 1745, en l'abſence de l'Archevêque, l'Aſſemblée Provinciale d'Embrun, où il fut élu l'un des Députés du ſecond ordre pour l'Aſſemblée Générale du Clergé qui ſe tint à Paris ſur la fin de cette même année.

Il quitta ce Diocèſe en 1748, & s'attacha, en la même qualité de Grand-Vicaire, à celui de Rodez, à la Théologale Métropolitaine duquel il fut nommé le 6 Mai 1754; fut pourvu le 18 Décembre ſuivant du Canonicat & de l'Archidiaconé de Milhau en la même Egliſe; & Député du Chapitre de ce Diocèſe pendant 3 à 4 ans; fut nommé à l'Abbaye-Royale de Notre-Dame de Barzelles-en-Berry, Diocèſe de Bourges, le 20 Janvier 1748; & mourut à Paris le lundi 18 Septembre 1769, regretté de toutes ſes connoiſſances, dont il étoit l'ami déclaré. Il fut inhumé le lendemain en la cave de la nef de l'Égliſe Royale & Paroiſſiale de Saint-Paul. Il étoit le *dernier mâle* de toute ſa famille.

3. N. . . . . mort jeune.

4. Et MARIE-CATHERINE EUGÉNIE, dite *Mademoiſelle du Bailleul*, née au Château de ſon nom, le 18 Janvier 1710, morte, ſans alliance, à Rennes en Bretagne, au mois de Novembre 1769, & inhumée en l'Égliſe Paroiſſiale de Saint-Aubin.

PIERRE GILBERT-ANNE DU BAILLEUL, Chevalier, Seigneur & Marquis du Bailleul, Baron de Goron, Seigneur de Coueſme, Lucé, Vaudemuſſon, le Rocher, la Pierre, Hercé, Belleplante, &c. né au Château de ſon nom le 26 Décembre 1707, reçu Page du Roi dans ſa Grande Ecurie, le 5 Janvier 1724, d'après ſes preuves faites devant le Juge d'Armes de France, (feu M. *Charles d'Hozier*) qui établiſſent ſucceſſivement la poſſeſſion de ſa nobleſſe, depuis ALAIN DU BAILLEUL, ſon huitieme ayeul, qualifié *Chevalier, Seigneur du Bailleul, &c.* dont nous avons parlé au commencement de cet article; Lieutenant au Régiment du Roi en 1728; eſt mort à Mayenne au Maine le 22 Janvier 1737, d'où ſon corps fut tranſporté en l'Égliſe Paroiſſiale de Saint-Martin de ſa Baronnie de Goron. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Julien Gobbé*, Notaire à Goron, en Février 1729, *Françoiſe-Théreſe de Montecler*, fille de *Georges-François*, Marquis de Montecler & de Deſcajeuls, & d'*Etiennette-Diane de la Malrais*. Sa veuve vit aujourd'hui à Mayenne, avec ſes deux filles. Leurs enfans furent:

Digitized by Google

1, 2 & 3. N..... N..... & N..... Chevaliers, morts en bas âge.

4. FRANÇOISE MARIE, dite *Mademoiſelle du Bailleul*, née au Château de ſon nom le 8 Décembre 1729, non mariée en 1770.

5. LOUISE-HYACINTHE-PULCHÉRIE, dite *Mademoiſelle de Goron*, née au Château du Bailleul, le 27 Janvier 1731, Religieuſe Auguſtine à l'Hôpital de Sainte-Julie de la ville de Château-Gontier.

6. ANNE-VICTOIRE-FÉLICITÉ, dite *Mademoiſelle de Lucé*, née au Château du Bailleul le 25 Janvier 1732, non mariée en 1770.

7. Et N. . . . . dite *Mademoiſelle de Couesme*, morte âgée de 4 ans.

Les armes : *d'argent, à 3 têtes de loup de ſable, arrachées & lampaſſées de gueules, poſées 2 & 1.*

— BAILLIVY : Famille Noble originaire de Toul, où elle ſubſiſtoit noblement dès le XIII^e ſiecle, ainſi qu'il eſt rapporté dans des Lettres-Patentes au grand-Sceau, données le 11 Février 1620, par le Roi LOUIS XIII, portant reconnoiſſance de l'ancienne nobleſſe, & qualité de Gentilhommes de Meſſieurs DE BAILLIVY.

CLAUDE DE BAILLIVY épouſa *Nicole Dinteville*, dont pluſieurs enfans ; ſçavoir :

1. NICOLAS, qui épouſa *Charlotte de Ville*, fille du Baron *Florent*, & de *Louiſe de Gourcy*.

2. FRANÇOIS, qui épouſa *Marie de Chauvirey*, fille de *Nicolas-François*, Maréchal de Lorraine, & de *Charlotte-Marie-Gertrude de Dongelberghe-de-Reſves*.

3. CHARLES-JOSEPH.

4. MARC-PIERRE, filleul du Comte *d'Argenſon*.

5. FRANÇOIS, préſenté à l'Ordre de Malte.

6. BRUNO.

7. Et MARIE-ANNE, qui épouſa *Louis-Charles*, Comte *de Nettancourt*, fils de *Charles-Ignace*, Baron deFreſnel, & de *Marie-Anne de Salles*.

N..... DE BAILLIVY, Chevalier, Seigneur de Merigny, d'Houſſe-les-Monts, d'Oichy, de Selincourt, & de Tourteron, mort le 26 Août 1750, âgé de 90 ans.

IGNACE DE BAILLIVY, fils aîné, dit *le Comte de Mérigny*, Seigneur de Rambercourt, Chevalier de Saint-Louis, & ancien Lieutenant-Colonel du Régiment de *Roſe*, Allemand, Cavalerie, a pluſieurs enfans de ſa femme *N..... de Saint-Blaiſe*, petite-fille de *Jacques de Stainville*, ſœur de *Charles-François de Stainville*, Comte de Couvonges, Grand-Maître-d'Hôtel du Duc *Léopold*.

Le Comte de *Mérigny* a pour frere NICOLAS-FRANÇOIS DE BAILLIVY, Chevalier, Seigneur de Ficquelmont & de Xonville, ancien Capitaine au Régiment de *Roſe*, Cavalerie. Il a épouſé, le 7 Janvier 1744, *Barbe de Hault-de-Sancy*, fille unique de *Nicolas-François*, Baron de Hault-de-Sancy,

Digitized by Google

Hault-de-Sancy, Seigneur de Rhodongue, dont il a pluſieurs enfans.

Les armes : . . . . . .

— BAILLON. Il y a trois Familles de ce nom en France, mais on ne ſçait ſi elles ont la même origine, ou ſi elles ſont différentes, parce que leurs armes ne ſont pas les mêmes. *Paillot* parle de deux, & la troiſieme eſt DE BAILLON ſimplement, & porte : *d'or, à trois têtes de ſanglier de ſable.*

De la Famille de BAILLON de Paris, qui porte : *de gueules, à une tête de léopard d'or, bouclée de trois annelets de même*, étoient MARIE-ANNE DE BAILLON, née le 28 Juillet 1672, & JEANNE-ÉLIZABETH DE BAILLON-DE-FORGES, née le 11 Septembre 1674, l'une & l'autre reçues à Saint-Cyr au mois de Juin 1687, après avoir prouvé qu'elles deſcendoient d'ODET DE BAILLON, Seigneur de Forges, qui étoit marié avec *Jeanne le Crec* en 1557, & étoit triſayeul de ces deux Demoiſelles.

BAILLY : famille originaire du Dauphiné.

FRANÇOIS-JOSEPH DE BAILLY, Chevalier, Marquis de Valbonnais, reçu Premier Préſident de la Chambre des Comptes de Grenoble, le 4 Juillet 1729, a épouſé en 1718 *Françoiſe Pourroy-de-l'Auberiviere*, fille de *Claude-Joſeph Pourroy-de-l'Auberiviere*, ſecond Préſident en la Chambre des Comptes, & ſœur de *Marc Joſeph Pourroy-de-Quinſonas*, Premier Préſident du Parlement de Beſançon. Il a de ce mariage :

1. JEAN-PIERRE, Conſeiller au Parlement de Grenoble.
2. FLODOARD ÉLÉONOR, Chevalier de Malte, Gouverneur de la Ville de Romans, & Capitaine de Cavalerie dans le Régiment d'*Henrichemont*.
3. MARIE-SÉBASTIEN, Conſeiller au Parlement de Grenoble.
4. MARC-JOSEPH, Eccléſiaſtique.
5. N.... mariée à *Claude-François de Gratet*, Comte du Bouchage, Conſeiller au Parlement de Dauphiné.
6. N.... épouſe de *Jean-Baptiſte de Rigaud-de-Laigue-de Serezin.*
7. & 8. Et deux autres filles, non mariées. *Tabl. de Themis, Part. III, pag 57.*

Les armes : *d'azur, à trois faſces d'or, & une plante de lys de ſinople à ſix fleurs d'argent renverſées ſur le champ, 1, 2 & 3, feuillée de ſinople, à la bulbe d'argent, auſſi ſur le champ.*

— BAILLY, ancienne famille de Robe. Pluſieurs de ce nom ont poſſédé les charges les plus conſidérables. N.... BAILLY, Préſident au Grand-Conſeil, épouſa *N.... le Tellier*, fille de *N.... le Tellier*, Seigneur de Richebourg.

GUILLAUME BAILLY, ſon triſayeul, Chevalier de l'Ordre du Roi, fut Chancelier du Duc d'Alençon, & Surintendant des Armées d'Italie.

Un autre GUILLAUME BAILLY, fut Avocat-Général, Conſeiller d'Honneur au Grand-Conſeil, & Abbé de Saint-Thierry.

Digitized by Google

Autre Famille du nom de BAILLY, Seigneurs de Lardenoy, porte : *de gueules, à une plante de trois lys d'argent, ſur une terraſſe de ſinople, au chef couſu d'azur, chargé d'une croiſette pommetée d'or, accoſtée de deux coquilles de même.*

Il y en a une quatrieme du même nom, celle de BAILLY-DE-PETIT-VAL, qui porte : *d'azur, à la faſce d'or, accompagnée en chef de deux croiſſants d'argent, & de deux molettes de même en pointe.*

BAILLY-DE-GAUGÉ, famille noble, dont étoit FRANÇOISE DE BAILLY, veuve d'*Adam Godme*, Seigneur de Grange, fille de PHILIBERT DE BAILLY, Seigneur de Gaugé & de la Gibardiere & de *Françoiſe Queſti :* elle épouſa, par contrat du 8 Mars 1571, *Michel de Melun*, Seigneur d'Annemois, & en partie du Buignon, troiſieme fils de *Loup de Melun*, & *de Marguerite Buffetan.*

Les armes : *d'argent, à une faſce de ſable & une bordure engrêlée de gueules.*

BAINAST, en Tiérache. De cette famille étoit MARIE-ANNE DE BAINAST-DE-POMMERAS, née le 16 Juillet 1675, du mariage d'ALBERT DE BAINAST, Chevalier, Seigneur de Dommart, & de *Marie Lignier ;* laquelle fut reçue à Saint-Cyr, au mois de Juillet 1687, après avoir prouvé ſa nobleſſe depuis l'an 1471, que vivoit ROBERT DE BAINAST, Seigneur d'Herleville, ſon ſixieme ayeul.

LÉON DE BAINAST, Ecuyer, Sieur des Mazures, fit ſon teſtament dans la Ville d'Amiens, le 16 Juillet 1558, & nomma ſon légataire JEAN DE BAINAST, ſon fils aîné, qualifié du titre de *Chevalier de l'Ordre du Roi*, dans un titre poſtérieur, de 1570. Celui-ci étoit troiſieme ayeul de CLAUDE-CHARLES DE BAINAST, Ecuyer, Seigneur de Sept-Fontaines, en Tiérache, & de la Motte-Buleux, de Vergie & de Calaminois, Maître des Eaux & Forêts dans le Comté de Ponthieu, marié avec *Anne-Charlotte de Béthiſi*, dont il a eu

CHARLES-FRANÇOIS DE BAINAST, Seigneur de Sept-Fontaines, Lieutenant des Carabiniers du Roi, puis Capitaine dans le même Régiment, par Commiſſion du 24 Mai 1723, & Chevalier de Saint-Louis, qui épouſa, le 16 Février 1712, *Benoîte-Thereſe Acari*, fille de *Louis Acari*, Ecuyer, Seigneur de Manenghen, & de *Marie Auſtreberthe-de-le-Warde.* De ce mariage naquit, le 6 Janvier 1714,

MARIE-JOSEPH-AUSTREBERTHE-DE-BAINAST DE-SEPT-FONTAINES, reçue à Saint-Cyr, le 4 Juillet 1725, ſur les preuves de ſa nobleſſe. *Armorial de France*, tome I, part. I, pag. 47.

Les armes : *d'or, à un chevron abaiſſé de gueules, ſurmonté de trois faſces de même.*

* BAINVILLE : Terre & Seigneurie près de Mirecourt, dans le Duché de Lorraine, Dioceſe de Toul, qui fut unie à celle de Valfroicourt, & érigée en Comté, ſous le nom des *Hoffélize*, par Lettres du 7 Juin 1726, en faveur de *Marc-Céſar de Hoffélize*, Chambellan

Digitized by Google

du Duc LÉOPOLD, en considération de sa naissance, de ses services, & de ceux de ses ancêtres. *Voyez* HOFFÉLIZE.

— BAISSEY, en Bourgogne : GUY, Seigneur DE BAISSEY, d'Yzeure & de Saint-Thibaut, mort l'an 1449, avoit épousé *Isabeau de Saint-Seigne*, dont il eut deux fils :

1. JEAN, qui suit.

2. Et GILLES, Seigneur de Saint-Thibaut.

JEAN DE BAISSEY, Seigneur d'Yzeure & de Longecourt, épousa *Jeanne de Saulx*, fille du Seigneur d'Orrain & de Prangey, de laquelle il eut deux fils :

1. ANTOINE, mentionné ci-après.

2. Et JEAN, Baron de Beaumont, Grand-Gruyer de Bourgogne, qui épousa *Antoinette du Saix*, fille d'*Antoine du Saix*, Seigneur de Rivoire, & de *Françoise de la Baulme*, son épouse.

ANTOINE DE BAISSEY, Seigneur de Longecourt, Baron de Tilchastel, Ecuyer de CHARLES, duc de Bourgogne, puis Chambellan des Rois LOUIS XI, CHARLES VIII, & LOUIS XII, & Bailli de Dijon, Capitaine de cent hommes-d'armes, Colonel des Suisses & Lansquenets, épousa *Jeanne de Lénoncourt*, fille de *Philippe de Lénoncourt*, Seigneur de Gondrecourt, Grand-Ecuyer de RENÉ, Roi de Sicile, & de *Catherine de Beauveau*, son épouse, dont il eut quatre fils & trois filles :

1. CLAUDE, duquel nous allons parler.

2. Autre CLAUDE, Abbé de Mézieres, de la Prée, & du Jar, en Poitou.

3. JEAN, Abbé du Jar, après son frere.

4. ENGILBERT, Baron de Tilchastel, auteur d'une branche rapportée ci-après.

5. PHILIPPE-, femme de *Jean du Puy*, Seigneur du Coudray; puis d'*Antoine Raffin*, Seigneur de Pecalvary.

6. EVE, femme du Seigneur de *Chamblay*.

7. Et CLAUDINE, femme d'*Antoine de Malain*, Seigneur de Digoine & de Château-Renaud.

CLAUDE DE BAISSEY, Seigneur de Longecourt, Colonel des Lansquenets, & Pensionnaire des Rois LOUIS XII, & FRANÇOIS I, épousa *Jeanne de Crux*, dont il eut un fils & une fille.

1. CLAUDE, Abbé de Mézieres, puis de Cîteaux.

2. Et CLAUDE, femme d'*Antoine*, Seigneur *de Saillant*.

Branche des Seigneurs DE TILCHASTEL.

ENGILBERT DE BAISSEY, Baron de Tilchastel, quatrieme fils d'ANTOINE, Seigneur de Longecourt, & de *Jeanne de Lénoncourt*, son épouse, épousa *Jeanne du Châtelet*, dont il eut un fils & deux filles.

1. JEAN, du Buron de Tilchastel.

2. JEANNE, femme du Seigneur de la *Roussiere*.

3. Et CLAUDINE, femme du Seigneur *de la Roche*, en Poitou.

Les armes : *d'azur, à trois quintefeuilles d'argent, posées deux & une.*

Digitized by Google

— BALANDONE, en Normandie, Généralité de Rouen : famille maintenue dans sa noblesse le 16 Juillet 1666. L'*Histoire de Rouen* fait mention de NICOLAS BALANDONE, Syndic de la Ville de Rouen, qui obtint des Lettres de noblesse en 1660, & d'autres Lettres de confirmation en 1666.

Les armes : *d'argent, au lion de sable lampassé de gueules ; au chef d'azur, chargé de trois molettes d'éperon d'or.*

— BALATHIER-DE-LANTAGE : famille établie en Dauphiné, en Champagne & en Bourgogne. Les qualités de *Chevalier* & de *Baron* ont été prises par ceux de ce nom, ainsi que celles de *Noble & Puissant Seigneur*, il y a plus de trois cents ans ; qualifications fort rares alors, qui annonçoient *un Noble d'extraction.*

RAOUL DE BALATHIER, le premier de cette famille, que l'on connoisse, vivoit le 15 Novembre 1371.

FRANÇOIS DE BALATHIER, I du nom, fut Ecuyer, Seigneur & Baron de Vaux, en Dauphiné. Un de ses descendans fut pere de cinq enfans, entr'autres de TERMET DE BALATHIER, qui suit.

I. TERMET DE BALATHIER, Ecuyer, qualifié du titre de *Noble Seigneur*, épousa *N.... de Montdragon*, dont il eut pour fils,

II. FRANÇOIS DE BALATHIER, Ecuyer, Seigneur en partie de Villemorien, de Lantage, des Bordes, & d'Avirey-le-Bois, marié, en 1527, à *Françoise Fornir*, ou de *Fourny*, fille de *Pierre Fornir*, ou de *Fourny*, Ecuyer, Seigneur en partie de Villemorien. De ce mariage naquirent sept enfans, entr'autres,

III. PIERRE DE BALATHIER, Ecuyer, Seigneur en partie de Lantage, des Bordes, de Vougrey & d'Avirey-le-Bois, qualifié de *Noble Seigneur*, & Maréchal des Logis de la Compagnie d'hommes-d'armes du Seigneur de *Dinteville*. Il avoit épousé, le 3 Août 1556, *Peronne d'Amoncourt*, de laquelle il eut,

IV. JEAN DE BALATHIER, Seigneur de Lantage, des Bordes, de Vougrey, de Maleroy, de Bragelogne, de Mathaux, & du Fief de Fligny, ou Féligny, appellé depuis de *Balathier*, qualifié de *Noble Seigneur*, marié, en 1591, avec *Françoise de Faulcq*, ou *de Faoucq*, veuve de *Jacques de Vougrey*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Vougrey & de Mathaux, & fille de *Louis de Faulcq*, Ecuyer, Seigneur de Pouilly & de Bragelogne, eut de cette alliance cinq enfans, entr'autres,

V. EDME DE BALATHIER, Seigneur de Lantage, des Bordes, de Bragelogne, de Vougrey, de Mathaux, de Maleroy, de Villargois & de Conclais, maintenu dans sa noblesse par les Elus de Bar-sur-Aube, le 19 Juin 1634, qualifié de *Noble Seigneur*, dans son contrat de mariage, passé le 11 Mai 1624, avec *Antoinette de Sivry*, fille de *Guy de Sivry*, Seigneur de Villargois, & d'*Antoinette de la Plume*. Il acheta, le 9 Juin 1646, d'*Antoinette de la Plume*, mere de sa femme, la Terre & Seigneurie de Conclais, en Bourgogne. Il mourut avant le 6 Décembre 1663, laissant sept enfans, entr'autres :

Digitized by Google

1. ROGER, qui suit.

2. JACQUES, qui fit ses preuves de noblesse en 1649, pour être reçu Chevalier de Malte; il quitta cet Ordre pour se marier. Il fut élu, le 8 Septembre 1674, Lieutenant de la Noblesse dans l'Assemblée du ban & arriere-ban du Bailliage de Troyes, & fut fait, le 15 Janvier 1675, Gentilhomme ordinaire du Prince de Condé.

3. Et ANTOINE, qui a formé une branche rapportée ci-après.

VI. ROGER DE BALATHIER, qualifié *Baron* de Villargois, & *Seigneur* de Lantage, de Bragelogne, de Maleroy, de Cormaillon & de Chasselembert, assista aux Etats de Bourgogne en 1668, 1674, 1679, 1682, & 1685, & obtint, en 1682, des Commissaires nommés par la Chambre de la Noblesse aux Etats de cette Province, un certificat portant qu'il étoit *bon Gentilhomme, non noble simplement.* Il épousa, le 6 Décembre 1663, *Bénigne de Torcy-de-Lantilly*, fille de *Michel de Torcy*, Seigneur de Lantilly, & de *Bénigne Damas.* Il acquit le lendemain de *Charles Damas*, frere de ladite *Bénigne Damas*, les Terres & Seigneuries de Cormaillon, & de Chasselembert, mouvantes du Comté de Marigny. Il eut de son mariage HENRI-DENIS DE BALATHIER, qui suit.

VII. HENRI-DENIS DE BALATHIER, Seigneur de Lantage, de Villargois, de Cormaillon, & de Chasselembert, appellé *le Comte de Lantage*, naquit en 1670; fut reçu Chevalier de Malte, en 1687; quitta depuis l'Ordre, & se maria, en 1707, avec *Julie-Suzanne de Launoy*, fille de *François de Launoy*, Mestre-de-Camp de Cavalerie, Seigneur de Vuagnon, de Launoy, de la Lobbe, &c. Il mourut le 31 Janvier 1727, laissant sept enfans:

1. ELIE-ANTOINE, qui suit.

2. ARMAND-JOSEPH, né en 1711, reçu Chevalier de Malte en 1718, premier Capitaine des Grenadiers dans le Régiment de Rouergue.

3. LOUIS-MARIE, reçu Chevalier de Malte, en 1718, mort en bas-âge.

4. GUY-CLAUDE, Capitaine dans le Régiment de Rouergue.

5. BÉNIGNE-FRANÇOISE, mariée, par dispense de Rome, en 1722, à CHARLES DE BALATHIER, Seigneur de Bragelogne, son cousin.

6. LOUISE CHARLOTTE, mariée, en 1735, avec *Hugues de Riollet*, Lieutenant au Régiment de Navarre.

7. Et BERNARDE-VICTOIRE, Religieuse Ursuline à Saulieu.

VIII. ÉLIE-ANTOINE DE BALATHIER, appellé *le Comte de Balathier*, Seigneur de Lantage, de Villargois, de Cormaillon, de Chasselembert, des Escures, de Demoux, de Mirebeau, de Plaisance, & en partie de Vougrey, & des Bordes, Capitaine d'Infanterie au Régiment d'Artois, né en 1710, obtint, en 1745, un certificat de la Chambre de la Noblesse des Etats de Bourgogne, portant qu'il avoit les qualités requises pour y prendre séance, & y avoir voix délibérative. Il acheta, le 29 Avril 1746, de *Charles de Bar*, Seigneur de Lantage, la Terre & Seigneurie de Lantage. Il épousa, par contrat du 26 Janvier 1741, *Catherine de Feydeau*,

Digitized by Google

fille unique de *Pierre de Feydeau*, Seigneur de Demoux & de Mirebeau, ancien Capitaine au Régiment d'Auvergne, Chevalier de Saint-Louis, & de *Marie-Anne de Brou*; ils ont pour enfans :

1. Louis-Jules, né le 26 du mois d'Août de l'année 1742.

2. Antoine-Marie, né le 7 Juillet 1743, & reçu, en 1744, Chevalier de minorité dans l'Ordre de Malte.

3. Et Bénigne-Perrette, née le 18 Avril 1745.

Branche des Seigneurs de Bragelogne.

VI. Antoine de Balathier, Seigneur de Bragelogne, de Maleroy, &c. troiſieme fils d'Edme de Balathier, & d'*Antoinette de Sivry*, naquit en 1646. Il fut marié, par contrat du 24 Juillet 1668, étant alors Gendarme du Dauphin, avec *Anne-Françoiſe d'Abonde*, fille de *Louis d'Abonde*, Ecuyer, Seigneur de Fillebordes. Il eut de ſon mariage, Charles, qui ſuit.

VII. Charles de Balathier, Seigneur de Bragelogne, fut baptiſé le 19 Mars 1674; marié deux fois, 1°. avec *Claire-Gabrielle de la Malrais*; & 2°. le 4 Février 1722, ſur une diſpenſe de Rome, avec Bénigne-Françoise de Balathier, fille de Henri-Denis de Balathier-de-Lantage, ſon couſin-germain. De ce ſecond mariage ſont nés :

1. Elie, Lieutenant dans le Régiment de Rouergue,

2. Un autre fils.

3. Suzanne.

4. Et Guillemette, Religieuſe Urſuline à Saulieu. *Armorial de France*, tome IV.

Les armes : *de ſable, à une faſce d'or.*

*—BALAY, en Franche-Comté, Diocèſe de Beſançon. Par Lettres du mois de Juin 1712, regiſtrées à Beſançon & à Dole, les Terres de *Marigna*, de la *Boiſſiere* & de la *Comée*, furent unies & érigées en *Marquiſat* ſous le nom de *Balay*, en faveur & pour récompenſe des ſervices d'Edmée-François de Balay, ancien Lieutenant-Colonel du Régiment de *Villequier*, iſſu d'une ancienne nobleſſe du Réthelois, en Champagne : il fut admis, le 24 Avril 1712, dans la *Confrairie de Saint George*; & deux de ſes ſœurs, dans les Chapitres nobles de *Lons-le-Saunier*, & de *Migette*.

La Maiſon de Balay eſt une des plus anciennes du Comté de Bourgogne, & deſcend des anciens Seigneurs de cette Ville & du Château de Balay. Les armes de cette maiſon ſe voient encore en pluſieurs endroits de ce Château, & quelques Seigneurs de ce nom ſont enterrés en l'Egliſe Paroiſſiale du lieu. Le plus ancien qui ſoit aujourd'hui connu par titres, eſt

Jean de Balay, Seigneur du lieu de ce nom, vivant en 1274. On trouve, par titres paſſés dans le Duché de Bourgogne, qu'en 1297, Jean, Jacques & Vincent de Balay, ſes fils, firent leurs partages, par leſquels Jean eut la Terre de Balay en Réthelois; & Jacques, celle de Saint-Martin

Digitized by Google

ſur la Riviere de Guye en Charolois, à la charge de payer ce qui étoit dû à VINCENT, leur frere. Il paroît par le même titre que JEAN, Seigneur de Balay, premier du nom dont on ait connoiſſance, vint dans le Duché de Bourgogne à la ſuite de *Louis de Flandres*, y acquit des Terres, & y mourut vers l'an 1297. JACQUES de BALAY, ſon ſecond fils, Chevalier, Seigneur de Saint-Martin, eut poſtérité, & fut pere de

I. THIEBAUD DE BALAY, Chevalier, Seigneur dudit lieu & de Saint-Martin, vivant en 1345 : qui fut au ſervice des Comtes de Flandres & de Réthel. Il épouſa *Iſabelle de Feillens*, fille de *Jean*, Seigneur dudit lieu, près de Mâcon, & de *Lionnette de la Baulme-ſur-Cerdon*, à préſent *Saint-Amour*, dont la mere, *Marguerite de Coligni*, étoit alliée aux Comtes de Vienne & de Forcalquier; il en eut :

1. AYMÉ, Chevalier, Seigneur de Balay, en 1367 & 1383.
2. ETIENNE, qui ſuit.
3. Et HUGUENIN.

II. ETIENNE DE BALAY, Seigneur de Saint-Martin-ſur-Guye, prenoit, en 1383, la qualité de *Damoiſeau*, & depuis il eut celle de *Chevalier*. Il épouſa *Marguerite de Fay*, dont la Maiſon eſt fondue dans celle de Chamilly, & en eut :

1. PHILIBERT, qui ſuit.
2. Et JEAN, Chevalier, qui épouſa *Jacquette de Dommarien*, ſœur de *Thiébaud de Dommarien*, Gentilhomme du Diocèſe de Langres.

III. PHILIBERT DE BALAY, Chevalier, Seigneur de Saint-Martin, mort en 1421, épouſa *Catherine de Rochebaron*, ſœur d'*Antoine de Rochebaron*, Seigneur de Berſé & de Joncy-ſur-Guye, iſſu des anciens Comtes de Foreſt, qui lui apporta en dot la Terre de Rains. Leurs enfans furent :

1. JACQUES, qui ſuit.
2. Et HUGUES, Chevalier, qui fut Capitaine de cent hommes-d'armes, pour le Duc *Philippe le Bon*. Il épouſa *Marie de la Foreſt*, dont vingt-deux fils, entr'autres, JEAN DE BALAY, ſi connu par ſon zèle pour la Maiſon de Bourgogne. Etant priſonnier de guerre, on ne lui rendit ſa liberté qu'à condition qu'il ne monteroit jamais à cheval, & ne porteroit point d'armes de fer. Il monta donc une mule, s'habilla de buffle, &, armé d'une lourde maſſe, il continua de donner des marques de ſon courage & de ſon attachement à ſervir ſon Prince avant & après la mort de CHARLES *le Hardi*, dernier Duc de Bourgogne.

IV. JACQUES DE BALAY, Seigneur de Saint-Martin & de Rains, épouſa *Marguerite de la Faye*, ſœur de *Jean* & *Gérard de la Faye*, Damoiſeaux. De ce mariage vinrent :

1. ETIENNE, dont il n'eſt plus fait mention dès 1460.
2. PIERRE, qui ſuit.
3. GÉRARD, qui, s'étant diſtingué au ſervice de CHARLES *le Hardi*, fut nommé Gouverneur de la Forteresſe de Sanvines en Charolois, par *Marie*, fille unique du Duc *Charles*, & femme de MAXIMILIEN d'AUTRICHE, Archiduc, & depuis Empereur. Dans les Lettres qui lui furent

Digitized by Google

accordées, le 24 Janvier 1476, il eſt qualifié d'*Ecuyer-tranchant* du feu Duc CHARLES, & on y loue ſes ſervices, ſur tout à la bataille de Nanci. Il fut Seigneur de Valeſcot, & vivoit encore en 1511.

4. Et JEANNE, qui épouſa CLAUDE de BALAY, Seigneur de Feillens & de Châtenay, ſon parent.

V. PIERRE DE BALAY, Seigneur de Saint Martin & de Rains, épouſa *Anne de Chintrey*, ſœur de *Philibert*, Seigneur dudit lieu, en Mâconnois. Il vivoit encore en 1495, qu'il fit, par acte du 16 Décembre de la même année, le partage de ſes fils, qui furent :

1. JEAN, qui eut la Terre de Saint-Martin, & mourut ſans être marié.

2. ETIENNE, qui eut celle de Rains, & vivoit encore en 1511.

3. AYMÉ, qui ſuit.

4. Et CLAUDE, qui ſe maria, en 1496, à *Triſtan Damas*, fils de *Jean*, Seigneur de Digoine, Chevalier de la Toiſon d'Or.

VI. AYME DE BALAY, I du nom, Seigneur de Terans & de Cordillon, Ecuyer-tranchant du Roi d'Eſpagne, qui fut, depuis l'Empereur CHARLES V, Capitaine, Gouverneur & Grand-Bailli de Dôle, Capitale du Comté de Bourgogne, en 1482, Chevalier de Saint-George, a été le premier de la Maiſon de Balay qui s'eſt établi en Franche-Comté. Il épouſa *Jeanne de Baſan*, fille & héritiere de *Jacques*, Seigneur de Terans & de Cordillon, & de *Jeanne de Coutier*, Dame de Longwy. Il fut enterré avec elle en l'Egliſe des Cordeliers de Dôle, en 1511, ſous un Mauſolée qui ſubſiſte encore. De leur mariage vinrent :

1. AYMÉ, qui ſuit.

2. CLAUDE, tué aux guerres d'Italie.

3. ANNE, morte fille.

4. Et ELIZABETH, mariée à *Henri de Boiſſelle*, Seigneur de Largilla.

VII. AYMÉ DE BALAY, II du nom, Chevalier, Baron de Longwy, Seigneur de Marigna & autres lieux, bâtit un Village proche les Bois de Longwy, qu'il nomma *Balay-Saulx*, de ſon nom, & de celui de ſa ſeconde femme, *Anne de Saulx*, de la même Maiſon que le Maréchal *de Tavannes*. Il fut Chevalier de Saint-George, & mourut en 1570. Sa premiere femme fut *Véronique de Courcelles*, fille de *Jean*, Baron de Pourlans & d'Auvillars, & de *Philiberte de Tenare*; elle mourut en 1540, laiſſant :

1. ETIENNE, mort ſans alliance.

2. CLAUDE, qui ſuit.

3. JEANNE, alliée à *Philibert de Salins*, Seigneur de Vincelles.

4. ANNE, mariée à *Philibert de Joly*, Seigneur de Marcilly & de Dracy.

5. BÉATRIX, Abbeſſe de Courcelles.

6. CATHERINE, Religieuſe à Molaiſe.

Les enfans du ſecond lit furent :

7. AYMÉ, III du nom, Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, commandée par le Baron *de Balançon* : il mourut en Flandres ſans alliance.

8. ETIENNE,

Digitized by Google

8. ETIENNE, Enſeigne de Vaiſſeaux, tué à la bataille de Lépante en 1571.

9. JEANNE, qui épouſa *Léon Dandelot*, Seigneur de Tromarey.

10. Et MARIE, qui épouſa *Philibert de Pra*, Seigneur de Clivria, de Péſeul, & de Balay-Saulx, par ſa femme.

VIII. CLAUDE DE BALAY, Seigneur de Marigna & de la Boiſſiere, Capitaine de cinquante hommes-d'armes, Gouverneur & Grand-Bailli de la Province de Charolois, par Lettres du Roi PHILIPPE II, du 19 Novembre 1566, teſta le 18 Juin 1572, à Marigna, dans un Pré au bord de la riviere de Valouſe, & y mourut deux heures après, ayant une épaule emportée d'un coup de fauconneau, que lui fit tirer *Geoffroi de Faulquier*, d'une des Tours de ſon Château de Marigna, dont il étoit Seigneur en partie. Sa veuve, *Marguerite de Mouchet*, fille de *Guion*, Seigneur de Château-Roulliaud, &c. & d'*Etiennette de Pernot*, ſœur du Cardinal de *Grandvelle*, ayant porté ſes plaintes au Roi de cet aſſaſſinat, *Geoffroi* fut banni, & ſa famille, à perpétuité, des Etats du Roi d'Eſpagne, & ſon Château & ſa moitié de la Terre de Marigna furent confiſqués au profit des enfans de CLAUDE de BALAY, qui étoient :

1. ANTOINE, qui ſuit.

2. Et PIERRE, mort en 1589, ſans avoir pris alliance.

IX. ANTOINE DE BALAY, dit de *Mouchet*, Chevalier de Saint-George, Seigneur de Marigna, la Boiſſiere & de Château-Roulliaud, fut chargé par le teſtament de ſa mere (du 14 Décembre 1612) qui ſe trouva la derniere de ſa famille, de porter ſon nom & ſes armes. Il fut au ſervice du Roi d'Eſpagne pendant pluſieurs années, & ſe maria deux fois ; 1°. en 1591, avec *Marguerite de Favernier*, fille de *Richard*, Seigneur d'Ogéa & de *Thomaſſe de Vieux* ; 2°. & avec *Guillemette de Chiſſey*, dont il n'eut point d'enfans. Du premier lit naquirent :

1. LOUIS-NICOLAS, tué en duel.

2. PIERRE, qui ſuit.

3. PHILIBERT-EMMANUEL, auteur de la branche des Seigneurs de Château-Roulliaud, rapportée ci-après.

4. Et LAURENCE, alliée à *Léonard de Pardeſſus*, Seigneur de Marcilly.

X. PIERRE DE BALAY, Seigneur de Marigna, la Boiſſiere, &c. Capitaine d'Infanterie, eut de ſon mariage avec *Jacqueline de Franchet*, fille de *Claude de Franchet-Deſtaray*, & de *Claire de Bélot-Villette* :

1. HUGUES, marié à *Chriſtine de Bélot-Chevigney*.

2. GÉRARD, Capitaine des Gardes du Prince d'Orange, tué à la bataille de Caſſel, en 1671.

3. JEAN, qui ſuit.

4. LÉONARD, mort ſans poſtérité.

5. BENOÎT, Capucin.

6. HUGUES, Religieux à Gigny.

7. MARIE, alliée à *Charles de Mouſtier*, Baron d'Igny.

8. & 9. MARGUERITE ET MARIE, Religieuſes : la derniere eſt morte Abbeſſe de Sainte-Claire de Poligny, en odeur de ſainteté.

XI. JEAN DE BALAY, Seigneur de Marigna & de la Boiſſiere, ſervit,

Digitized by Google

l'eſpace de trente deux ans, le Roi d'Eſpagne dans les guerres de Flandres, & ſe ſignala aux batailles de Senef, de Caſſel & de Saint-Denis. Il étoit Lieutenant-Colonel du Terce de Cavalerie de Bourgogne, lorſqu'ayant tué, dans un combat ſingulier, le Vicomte *de Loo*, Seigneur Flamand, il ſe retira, lors de la Paix, en Franche-Comté, dans ſes Terres, où il prêta ſerment de fidélité au Roi Louis XIV, entre les mains du Maréchal *de Duras*. Il épouſa, en 1685, *Claude-Françoiſe de Grachault*, derniere de ſon nom & de ſes armes, fille de *Melchior*, Seigneur de Raucour, & de *Marie-Thérèſe de Grivel-Perrigny*, dont :

1. Aymé-François, qui ſuit.
2. Henri, Lieutenant-Colonel au Régiment de Cavalerie de *Bourbon*, au ſervice de ſa Majeſté Catholique.
3. Nicolas, Religieux au noble Chapitre de Beaume, mort en 1719.
4. Hugues, Religieux de Gigny.
5. Léonard, Religieux de Nantua.
6. Aymé, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Foreſt.
7. François-Xavier, Lieutenant aux Gardes du Roi d'Eſpagne.
8. & 9. Et deux filles Chanoineſſes.

XII. Aymé François, Marquis de Balay, Chevalier de Saint-George & de Saint-Louis, Seigneur de Marigna, &c. épouſa, en 1718, *Louiſe-Renée de Reims*, originaire de Lorraine, née Baronne du Saint-Empire, fille de *Chriſtophe*, Baron du Saint-Empire, Capitaine de Cavalerie en France, Seigneur de Lory, &c. & de *Marguerite de Richebois*. Il en a :

1. Emmanuel-Aymé-François, Marquis de Balay, né en Juillet 1724.
2. Emmanuel-Gaspard-Ferdinand, né en Juin 1736.
3. Gabrielle-Françoise, née en Février 1720.
4. Et Henriette, Gabrielle, née le 12 Août 1721, reçues toutes les deux Chanoineſſe à Lons-le-Saulnier, en 1729.

Branche des Seigneurs DE CHASTEAU-ROULLIAUD.

X. Philibert-Emmanuel de Balay, Seigneur de Château-Roulliaud, &c. troiſieme fils d'*Antoine* & de *Marguerite de Favernier*, épouſa, en 1645, *Catherine de Marnix*, fille de *Claude*, Seigneur de Nanieuſe & de Crille, & de *Gaſparine de Lézay*. Il en eut :

1. Claude-César, qui ſuit.
2. Henri, Grand-Prieur de l'Abbaye de Gigny.
3. & 4. Claude-Marie & Antoine.
5. Marie-Louise, Religieuſe Bernardine.
6. Gasparine, mariée à *Antoine-Ferdinand* de *Bélot-Chevigney*.
7. & 8. Anne-Louise & Marguerite, Chanoineſſes à Lons-le-Saulnier.
9. Et Christine-Henriette, femme de *Guillaume de Crécy*, Seigneur de Montigny, &c.

XI. Claude-César de Balay, Seigneur de Château-Roulliaud, épouſa, en 1679, *Anne-Marie du Pin*, derniere de ſon nom & de ſes

Digitized by Google

armes, fille de *Pierre*, Seigneur & Baron de Jouſſeau, & de *Jeanne-Philiberte de Montrichard.* Ses enfans ſont :

1. PHILIBERT-MARIE-JOSEPH, qui ſuit.
2. N..... Religieux à Gigny.
3. N..... mort Lieutenant de Cavalerie ; & autres enfans, dont pluſieurs filles Chanoineſſes.

XII. PHILIBERT-MARIE-JOSEPH DE BALAY, Baron de Jouſſeau, a épouſé, en 1724, *Nicole d'Aigrefeuille*, dont pluſieurs enfans. L'*Abbé de Longeville*, Prieur de Voiſey, a dreſſé la Généalogie de cette Maiſon, qui eſt probablement la même que celle-ci que nous donnons d'après *Moréri*, édition de 1759.

Les armes : .....

— BALB ou BALBE, BALBIS ou BALBIS-BERTONS, Maiſon illuſtre, connue à Avignon ſous le nom des Seigneurs *de Crillon*, des plus grandes d'Italie, par ſon ancienneté, ſes alliances, ſes honneurs & ſes ſervices militaires. Elle ſe perd dans l'antiquité la plus reculée, & prouve, par des titres authentiques, la filiation la mieux ſuivie.

HUMBERT BALBIS-BERTONS, I du du nom, paſſa dans la Terre-Sainte à la premiere Croiſade, & fut tué à la priſe d'Antioche, en l'an 1099.

GEOFFROI, âgé de vingt-trois ans, ſuivit AMÉ III, Comte de Savoye, en 1147, à la ſeconde Croiſade, en qualité de *Porte-Etendard*, qui étoit la premiere dignité militaire.

HUMBERT, II du nom, & OUDAIN, accompagnerent LOUIS *le Jeune* à la même expédition, l'an 1148.

ALEXANDRE BALBIS-BERTONS-SIMÉONI, de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, contribua beaucoup à l'obéiſſance que l'Egliſe de Paleſtine rendit à ALEXANDRE III, l'an 1161.

Cette Maiſon s'eſt alliée avec les Maiſons de *Savoye*, de *Saluces*, de *Colonne*, de *Doria*, d'*Impériali*, de *Valpergues*, de *Montafia*, & autres des plus anciennes & des plus diſtinguées.

Elle a produit juſqu'à dix-ſept branches, répandues en différentes parties de l'Europe. Elle ſubſiſte encore dans celles de Quiers, de Turin & d'Avignon.

La premiere n'eſt jamais ſortie de Quiers, & a pour chef, ſous le nom de *Balbe*, le Comte de BALBE, ſans enfans, lequel a un frere qui n'eſt point marié.

La ſeconde branche, qui eſt celle de *Crillon*, ſous le nom de *Balbis-Bertons-de-Crillon*, a pour chef FRANÇOIS FELIX BALB-BERTONS, de la Maiſon des Seigneurs de Rovigliaſco, Duc de Crillon, le 27 Septembre 1725.

La troiſieme établie à Turin, ſous le nom de *Balbis-Bertons-Sanguis*, a pour chef le Comte de BERTONS, marié, fils du Comte de BALB-BERTONS, Généraliſſime des Armées du Roi de Sardaigne, Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade.

La quatrieme, connue ſous le nom de *Balb-Siméoni*, ne ſubſiſte que

Digitized by Google

dans la perſonne du Comte *de Rivera*, Miniſtre du Roi de Sardaigne à Rome, qui n'eſt point marié, & dans la perſonne de la Marquiſe *d'Orméa*.

La branche de BALB-BERTONS-MONTBEL eſt éteinte.

Les ſubſtitutions & les anciens titres de cette branche ont donné ſujet à un grand Procès entre les BALB-BERTONS d'Avignon & ceux de Turin. On a vu, dans ce Procès, cette Maiſon prouver, par les Actes les plus authentiques, devant le Sénat de Turin, une filiation ſuivie depuis l'an 1000, qui ſe lit à la fin de la Vie du brave *Crillon*, *Tom. II.* Il eſt intervenu pluſieurs Arrêts à ce ſujet; ce qui met le dernier ſceau à l'antiquité de cette Maiſon.

FRANÇOIS-FELIX BALB-BERTONS, de la Maiſon des Seigneurs de Rovigliaſco, Duc de Crillon, poſſéde aujourd'hui le Majorat. Feu FRANÇOIS BALB-BERTONS-DE-CRILLON, Archevêque de Vienne, l'a poſſédé; enſuite le Comte de BALB-BERTONS-DE-CRILLON, ſon frere; après lui le Commandeur BALBIS-BERTONS-DE-MONTBEL, qui ſort d'une branche de Piémont. Toutes les branches de la Maiſon de BALBIS-BERTONS ont conſervé dans tous les tems une grande union entr'elles. Ce fut pour la perpétuer que, dans le commencement du treiziéme ſiécle,

JEAN BALBIS-BERTONS, qualifié alors de *Nobilis & Potens Vir*, fonda un Majorat, dont les fonds diminués par les guerres d'Italie, furent réparés par BIENVENU BERTONS, Comte de Montbel, en 1437. Ce Majorat doit être poſſédé par le plus âgé de la Maiſon, & paſſe indifféremment de l'une à l'autre branche. L'Acte de création de ce Majorat ſe trouve à Gênes dans la Banque de Saint-Georges, ſur laquelle les fonds ſont établis.

FRANÇOIS-FÉLIX, Duc de Crillon, a eu pour frere:

1. DOMINIQUE-LAURENT, mort Evêque de Glandèves, en 1747.

2. Et JEAN-LOUIS, Archevêque & Primat de Narbonne, Commandeur de l'Ordre du Saint-Eſprit, Abbé Commendataire de l'Abbaye de Chaulieu, &c. mort à Avignon, le 15 Mars 1751, âgé de ſoixante-ſept ans. Ses ſœurs ſont:

1. SUZANNE, mariée au Marquis de *Monteil-Corſac*.

2. FRANÇOISE, Religieuſe à Avignon.

3. Et CATHERINE, Abbeſſe de Villiers.

FRANÇOIS FÉLIX, Duc de Crillon, mort depuis quelques années, avoit épouſé en 1715, *Marie-Thereſe Fabri-de-Moncault*, fille de *Louis*, Comte de *Moncault*, Lieutenant-Général & Gouverneur de la Citadelle de Beſançon. Ses enfans ſont:

1. LOUIS, qui ſuit.

2. PONS, Eccléſiaſtique, mort il y a quelques années.

3. LOUIS-SÉBASTIEN, Chevalier de Malte, Abbé de Saint-Thierry, Colonel d'un Régiment de Dragons.

4. LOUIS-ATHANASE, Agent général du Clergé de France.

5. VIRGINIE, mariée en 1742, avec le Comte de *Brancas*, *Henri-Céſar-Raymond-Hiacynthe*, de la branche de Villeneuve, dit *le Baron de Laſcours*. Elle étoit veuve de N..... *Thomas*, Seigneur de Millaud.

6. Et EMILIE, Carmelite à Avignon.

Digitized by Google

Louis Balb-Bertons, Marquis de Crillon, Lieutenant-Général des Armées du Roi, aujourd'hui au ſervice du Roi d'Eſpagne, Marquis de Crillon en France, & Duc à Avignon, titre accordé par le Pape, veuf en premieres noces, le 8 Mars 1755, de *Marie-Françoiſe-Elizabeth Couvai*; & en ſecondes noces, en Août 1764, de *Florence-Radegonde-Louiſe-Eléonore-Julie Bruneau-la-Rabatelliere*, d'une famille noble du Poitou, dont les titres ont été dépoſés chez *Garry*, Notaire à Paris, & qui ſubſiſte dans *René Bruneau*, Chanoine de Saint-Hilaire de Poitiers; a eu de ſon premier mariage :

1. Louis-Alexandre-Pierre-Nolasque, né en Décembre 1744, Capitaine de Dragons en 1758, Colonel dans les Grenadiers de France en 1767, & marié depuis quelques années.

2. Et Dorothée, né en 1748, dit *le Chevalier de Crillon.*

La branche de Balbis-Bertons-Crillon s'eſt alliée, depuis qu'elle eſt à Avignon, avec les Maiſons de *Seyſtre-Caumont*, de *Ris-d'Aragon*, de *Joyeuſe*, de *Galéan*, de *Cavaillon*, de *Baronelly*, de *Grillet-Briſſac*, de *Villeneuve*, & de *Simiane.*

Le brave Crillon, ſous le régne de Henri III, étoit de cette branche; il ſe nommoit *Louis*, étoit Chevalier de Malte en 1560, Chevalier des Ordres du Roi en 1585, enſuite Meſtre-de-Camp du Régiment des Gardes Françoiſes, Lieutenant-Colonel de l'Infanterie Françoiſe (charge créée en ſa faveur, pour contrebalancer la trop grande autorité du Duc d'Epernon, & ſupprimée à ſa mort), Gouverneur de Boulogne & du Boulonnois, de Toulon & des Tours, mort le 11 Décembre 1615. *Voyez* ſon éloge dans le *Nobiliaire d'Avignon*, par l'Abbé de *Pithonçurt*, *pag. 145 & 146.*

Pierre de Crillon, fut tué en parant de ſon corps un coup de pertuiſanne, porté au Roi Henri III.

François-Philippe de Crillon, Bailli de Malte à l'âge de trente ans, commandoit l'armée d'Urbain VIII, mourut à Fréjus, empoiſonné avec ſes domeſtiques, en retournant à la Cour de France, où il étoit appellé pour être Capitaine des Gardes-du-Corps.

Cette branche a donné quatre Chevaliers de l'Ordre du Roi, avant la création de l'Ordre du Saint-Eſprit; un Chevalier à la création de cet Ordre; un Commandeur, des Ambaſſadeurs, des Gouverneurs, des Commandans de Provinces, pluſieurs Baillis de Malte, & pluſieurs Prélats.

Les armes : *d'or, à cinq cottices d'azur.*

Les Balbis de Gênes, quoique très-noble famille, ne ſont pas Balbis de Piémont.

Il n'en eſt pas de même de ceux de Veniſe, que l'on croit être iſſus de ceux de Piémont.

Pour l'Hiſtoire & l'origine de la Maiſon de *Balbis-Bertons-Crillon*, on peut conſulter l'excellente Hiſtoire du *Brave Crillon*, par Mademoiſelle de *Luſſan*, & le *Dictionnaire des Gaules*, tom. II, au mot Crillon, où l'on trouve une Généalogie de cette Maiſon, telle qu'elle a été prouvée devant le Sénat de Turin, en 1753.

Digitized by Google

— BALDONI, en Provence : par les certificats que cette famille préſente, il eſt conſtant, dit l'Auteur du nouvel *Armorial de Provence*, tome I. pag. 89, qu'elle eſt noble & ancienne, & alliée avec les meilleures Maiſons de *Cézéna*, dans la Romanie, d'où elle eſt originaire. Elle vint s'établir à Avignon, vers la fin du quinzieme ſiécle, tems auquel CYPRIEN DE BALDONI fut nommé, par Sa Sainteté, pour réformer la Juſtice dans le Comtat Vénaiſſin.

JOSEPH DE BALDONI ſervit avec diſtinction dans les Armées des Rois HENRI III, & HENRI IV.

Cette famille ſubſiſte dans CLAUDE DE BALDONI, marié, le 22 Février 1717, avec *Urſule d'Aimar*, dont il a un fils & deux filles, mariées dans les Maiſons de *Beaujeu-Quiqueran*, & de *Paul-Lamanon*.

Les armes : *d'azur, à une mer d'argent, de laquelle ſort une bombe d'or enflammée de gueules, à trois endroits, ſurmontée de trois étoiles d'or.*

BALIENCOURT, famille du Brabant éteinte, de laquelle étoit JEANNE DE BALIENCOURT, fille & unique héritiere de JEAN DE BALIENCOURT, & d'*Anne d'Itre*, ſes pere & mere, mariée en 1581 à *Guillaume Riffart*, laquelle lui porta en dot la Seigneurie d'Itre. *Voyez* RIFFART.

* BALINCOURT, dans le Vexin François, Diocèſe de Rouen. Terre & Châtellenie unies aux Seigneuries d'Hereville, d'Arrouville & de Margicourt, & érigée en Marquiſat, par Lettres du mois de Juillet 1719, en faveur de CLAUDE-GUILLAUME TESTU-DE-BALINCOURT, Baron de Bouloire, Seigneur Châtelain de Balincourt & autres lieux, alors Maréchal des Camps & Armées du Roi, (depuis Maréchal de France, & chez qui ſe tenoit le Tribunal), pour récompenſe des ſervices qu'il avoit rendus à la tête du Régiment d'Artois, & entr'autres au dernier ſiége de Barcelonne, où il commandoit le jour de l'aſſaut & de l'attaque du baſtion de Sainte-Claire. La Terre & Seigneurie de Mérouville, qui avoit été long-tems ſéparée de celle de Balincourt, par un partage des freres cadets, y a été réunie depuis, avec celle de la Chapelle Saint-Lubin. *Voyez* BOULOIRE & TESTU. Le Maréchal de BALINCOURT eſt mort au commencement de Juin 1770, dans un âge fort avancé.

BALLI, famille originaire du Dauphiné. FRANÇOIS-JOSEPH DE BALLI, Chevalier, Marquis de Valbonnois, reçu premier Préſident en la Chambre des Comptes de Grenoble, le 4 Juillet 1729, épouſa, en 1718, *Françoiſe Pourroy-de-l'Auberiviere*, fille de *Claude-Joſeph Pourroy-de-l'Auberiviere*, ſecond Préſident en la Chambre des Comptes, & ſœur de *Marc-Joſeph Pourroy-de-Quinſonas*, premier Préſident du Parlement de Beſançon, dont :

1. JEAN-PIERRE, Conſeiller au Parlement de Grenoble.

2. FLODOARD-ELÉONOR, Chevalier de Malte, ci-devant Capitaine de Cavalerie dans le Régiment d'Henrichemont, Gouverneur de la Ville de Romans.

Digitized by Google

5. MARIE-SEBASTIEN, Conseiller au Parlement de Grenoble.

4. MARC-JOSEPH, Ecclésiastique.

5. N... mariée à *Claude-François de Gratet-du-Bouſſage*, Conseiller au Parlement de Dauphiné.

6. N.... femme de *Jean-Baptiſte d'Erigot-de-Sereſier.*

7. & 8. Et deux autres filles non mariées. *Tablettes de Themis*, part. III, pag. 57.

Les armes : *d'azur à trois faſces d'or, une plante de lys à cinq fleurs d'argent renverſées ſur le champ, 1, 2 & 2, & deux feuilles de ſinople à la bulbe d'argent, auſſi ſur le champ.*

*BALINVILLIERS, Seigneurie érigée en Baronnie, par Lettres du 21 Février 1661, enregiſtrées le 4 Mars ſuivant. Elle eſt actuellement poſſédée par *N... Bernard*, Maître des Requêtes, frere de la Vicomteſſe de *Thianges*. Voyez BERNARD DE BALINVILLIERS.

— BALME (LA), en Bugey. PIERRE DE LA BALME, Chevalier, Seigneur du Tiret, vivant ès années 1300 & 1320, eut pour femme *Béatrix d'Oucieux*, fille de *Jean d'Oucieux*, Seigneur de Douvres, & d'*Alix de Septin*, ſon épouſe, dont il eut un fils & une fille :

1. ANSELME, dont nous allons parler.

2. Et N.... femme de N.... Seigneur de Donnivard.

ANSELME DE LA BALME, Chevalier, Seigneur du Tiret, fut conjoint, par mariage, avec *Agnès de Saint-Sulpix*, fille de *Pierre*, Seigneur de *Saint-Sulpix*, & de *Guillemette de Lugny*, ſon épouſe, en 1363. Il en eut deux fils & une fille :

1. AMÉ, mentionné ci-après.

2. JACQUES, Chevalier, Seigneur de Montfalcon, en Savoye.

3. Et MARGUERITE, femme de *Guyonnet de Loras*, Damoiſeau, fils de *Jean de Loras*, Seigneur de Montplaiſant. Elle teſta le 4 Août 1411.

AMÉ DE LA BALME, Chevalier, Seigneur du Tiret, fut allié, vers l'an 1402, avec *Alix de la Baume*, fille de *Pierre de la Baume*, Seigneur de Pomiers, & de *Catherine d'Eſtrées*, ſon épouſe. Il en eut un fils & une fille :

1. AYMON, ou AMÉ, dont nous allons parler.

2. Et FRANÇOISE, femme d'*Amé de Feillens*, Seigneur de Châtenay, fils puîné de *Sibuet*, Seigneur de Feillens & de Châtenay, & de *Marguerite de Monſpey*, ſa premiere femme.

AYMON, ou AMÉ DE LA BALME, Chevalier, Seigneur du Tiret, fut conjoint, par mariage, le 8 Janvier 1448, avec *Jeannette de Verſey*, fille de *Perceval*, Seigneur de Verſey, & de *Guillemette de Châteauvieux*, ſon épouſe. Il en eut deux fils :

1. HUGUES, qui continua la poſtérité.

2. Et BERTRAND, Religieux & Chambellan de Saint-Oyen-de-Joux, Prieur de Villette & de Ceſſia, en 1511 & 1516.

HUGUES DE LA BALME, Seigneur du Tiret, de Nercia, de Verſey, & premier Maître-d'Hôtel du Duc de Savoye, en 1519, eut pour femme

Digitized by Google

Louiſe de Chandieu, fille de *Louis*, Baron *de Chandieu*, & d'*Antoinette de Grôlée*, ſon épouſe. Il teſta le 12 Avril 1532, laiſſant les enfans qui ſuivent :

1. PIERRE, dont nous allons parler.

2. JEAN-LOUIS, Seigneur de Verfey, auteur d'une branche rapportée ci-après.

3. BERTRAND, Protonotaire Apoſtolique, Prieur de Bourges, de Villette, de Clairfont & de Sainte-Hélene-du-Lac, qui teſta le 13 Décembre 1558.

4. LOUISE, Religieuſe à Neufville, en Breſſe.

5. FRANÇOISE, femme de *Jean-Baptiſte Grimaldi de-Buenil*, Seigneur d'Eſcros, Chambellan du Roi FRANÇOIS I; puis de JEAN DE GRIMALDI, Seigneur de Levans & de Reveſt.

6. Et CHARLOTTE, femme de *Louis de Moyria*, Seigneur de Mirigna, fils puîné d'*Antoine de Moyria*, Seigneur de Châtillon, de Corneille, & d'*Etiennette de Tency*, ſon épouſe.

PIERRE DE LA BALME, Seigneur du Tiret, ſe maria avec *Jeanne de Montfalcon*, fille de *Marin de Montfalcon*, Baron de Flaccieu, & d'*Antoinette de Clermont*, ſon épouſe, dont il n'eut point d'enfans.

Branche des Seigneurs DE *VERFEY.*

JEAN-LOUIS DE LA BALME, Seigneur de Verfey, deuxieme fils de HUGUES DE LA BALME, Seigneur du Tiret, & de *Louiſe de Chandieu*, ſon épouſe, fut Capitaine des Gens-de-Pied pour le ſervice de ſon Alteſſe de Savoye, ſous la Charge de Baron d'Aix, l'an 1561. Il fut marié deux fois, la premiere, le 8 Juin 1544, avec *Philiberte de Saint-Point*, Dame de la Salle, fille de *Philibert*, Seigneur de *Saint-Point*, & d'*Ancelis de Chandieu*, ſon épouſe; la ſeconde femme fut *Madelene de Ronchevol*, veuve de *Charles de Chamberan*, Seigneur de la Bernardiere, & fille de *Simon de Ronchevol*, Seigneur de Pramenon, en Beaujolois, dont il n'eut point d'enfans. Il mourut l'an 1588, laiſſant de ſon premier mariage trois fils & deux filles :

1. JEAN-AYMÉ, mort ſans lignée.

2. LOUIS-JEAN, mort auſſi ſans hoirs.

3. CLAUDE, mort jeune.

4. BERTRANDE, femme d'*Aynard de Fétans*, Seigneur dudit lieu, & de Montferrand, fils d'*Etienne*, Seigneur de Fétans, & d'*Eléonore de Varey*, ſon épouſe.

5. Et PERNETTE, femme de *Théodore* ou *Théod de Ronchevol*, Seigneur de Pramenon, frere de *Madelene de Ronchevol*, ſa belle-mere, de qui ſortirent *Sébaſtien*, *Yves*, & *Philiberte de Ronchevol*.

Outre les enfans légitimes, ledit Seigneur de Verfey eut un fils naturel, nommé POMPÉE DE LA BALME, Seigneur de la Forêt, en Lyonnois, qui épouſa, le 16 Mai 1592, *Philiberte de Ronchevol*, fille dudit *Théodore de Ronchevol*, Seigneur de Pramenon, dont il eut un fils & deux filles :

1. ANTOINE, Curé de Saint-Paul-de-Varax.

2. JEANNE-ANTOINETTE

Digitized by Google

2. JEANNE-ANTOINETTE.

3. CLAUDINE-LOUISE

Et après ſon décès, ladite *Philiberte de Ronchevol* reprit pour ſecond mari *Proſper de Bachod*, Ecuyer.

Les armes : *de gueules, à une bande d'argent bordée d'or, accompagnée de ſix beſans d'argent, poſés en orle.*

Il y a encore pluſieurs autres familles du nom de BALME. *Voyez* à la fin de ce volume la table des noms & armes des familles ſur leſquelles on n'a point reçu de mémoires.

— BALMEY, en Bugey : Il y a un titre à la Chartreuſe de Meyria portant une conceſſion faite par GARNIER DU BALMEY, par laquelle il donne aux Chartreux de ce lieu tout ce qu'il avoit en la ville de Meyria, l'an 1116, & où il ſe qualifie : *GARNERIUS DE BALMETO miles, filius NORTBOLDI, filii ROSBOLDI, filii PONCII, filii GIMOLDI DE BALMETO militis.* Ainſi l'on peut commencer cette généalogie par ce dernier nommé dans ce titre.

GIMOLD, Seigneur du BALMEY, Chevalier, qui, ſelon la ſupputation, devoit vivre vers l'an 980, fut pere de,

PONCE, Seigneur DU BALMEY, vivant l'an 1023, lequel eut pour fils :

RITHBOLD, Seigneur du BALMEY, vivant en 1041, qui laiſſa pour fils & ſucceſſeur :

NORTBOLD, Seigneur du BALMEY en 1083. Celui-ci eut trois fils :

1. GARNIER, qui ſuit.

2. PONCE, Evêque du Belley, vivant ès années 1113 & 1120.

3. Et GUILLAUME, Seigneur de Dorches, auteur d'une branche dont nous parlerons ci-après.

GARNIER, Seigneur du BALMEY, I du nom, Chevalier, fut, comme on a vu par le titre ci-deſſus, fondateur de la Chartreuſe de Meyria, avec GUILLAUME, ſon frere, l'an 1116. Il eut deux fils :

1. AYMÉ, mentionné ci-après.

2. Et GARNIER, qui ſe fit Religieux Convers, à Meyria.

AYMÉ, Seigneur du BALMEY, I du nom, Chevalier, vivoit l'an 1160, & eut pour fils & ſucceſſeur,

AYMÉ, Seigneur du BALMEY, II du nom, Chevalier, vivant en 1213, qui fu tpere de,

HUMBERT, Seigneur du BALMEY, Chevalier, vivant en 1240, ſon fils fut

GUILLAUME, Seigneur du BALMEY & de Condamine-dè la Doys, qui eut pour femme une nommée *Mariette*, qui lui donna pluſieurs enfans :

1. AYMÉ, dont nous allons parler.

2, 3, & 4. JEAN, PIERRE & ANDRÉ, Damoiſeaux.

AYMÉ, Seigneur du BALMEY, III du nom, vivoit ès années 1320 & 1340. Il eut pour fils :

Digitized by Google

GIRIN, Seigneur du BALMEY, Chevalier, qui étoit Ecuyer du Sire de Thoire & de Villars, l'an 1370; depuis lequel on n'a rien trouvé des Seigneurs du Balmey.

GARNIER DU BALMEY, II du nom, avant que de ſe faire Religieux à la Chartreuſe de Meyria, eut deux fils:

1. GARNIER, mentionné ci-après.
2. Et HUGUES, qui fut d'Egliſe.

GARNIER DU BALMEY, III du nom, Chevalier, ratifia les donations faites par ſon pere à la Chartreuſe de Meyria, en s'y faiſant Religieux Convers, & laiſſa un fils,

ROBERT DU BALMEY, Chevalier, lequel donna, à la même Chartreuſe de Meyria, ce qu'il avoit à Condamine de la Doys, l'an 1226.

Branche des Seigneurs DE DORCHES.

GUILLAUME DU BALMEY, I du nom, troiſieme fils de NORTBOLD, Seigneur du Balmey, ſe retira en Michaille, où il fut Seigneur de Dorches, dont il prit le nom, ainſi que ſes ſucceſſeurs. Il vivoit en l'an 1130. Il eut deux fils:

1. GUILLAUME, mentionné ci-après.
2. HUBERT, Chevalier, qui fit branche, rapportée ci-après.

GUILLAUME DU BALMEY, II du nom, Seigneur de DORCHES, eut de ſa femme nommée *Bernarde*:

1. GUICHARD, dont nous allons parler.
2. PIERRE, Chevalier, mari de *Guyette de Moria*, fille de *Guy de Moria*, Chevalier. Elle étoit veuve de lui en 1280, & mere de *Guillaume, Guy, Jean, Béatrix & Eléonore de Dorches.*
3. ARTHOLD, qui fut pere d'un autre ARTHOLD DE DORCHES, dont il eſt parlé dans des titres au Prieuré de Nantua, l'an 1270.
4. Et GUILLEMETTE, dont on ne ſçait pas l'alliance.

GUICHARD DU BALMEY, Seigneur de DORCHES, Chevalier, qui vivoit l'an 1236, eut deux fils:

1. HUGUES, qui n'eut qu'une fille, MARGUERITE, femme de *Raymond de Livron*, Chevalier, Gentilhomme du Pays de Gex, avec lequel elle vivoit l'an 1285.
2. Et HUMBERT, Seigneur de DORCHES, qui vivoit l'an 1281: il eut pour fils & ſucceſſeur,

AYMON DU BALMEY, Seigneur de DORCHES, dont la femme ſe nommoit *Guillemette*; elle étoit veuve de lui l'an 1343, & en eut

JEAN DU BALMEY, Seigneur de DORCHES, qui teſta le 16 Avril 1361, & dans ſon teſtament fait mention de ſa femme, nommée *Aneſtonne*, & de cinq enfans; ſçavoir,

PIERRE, AMEDÉE, PHILIPPE, HENRI, & ALIX DE DORCHES, deſquels on n'a point ſçu la poſtérité.

Branche des Seigneurs DU BALMEY.

HUBERT DU BALMEY, Chevalier, deuxieme fils de GUILLAUME DU

Digitized by Google

BALMEY, I du nom, Seigneur de Dorches, vivoit l'an 1203, & eut pour fils & ſucceſſeur,

ANDRÉ DU BALMEY, Ecuyer, vivant en 1248, pere de deux fils:

1. AMÉ, qui ſuit.

2. Et GUILLAUME, Ecuyer vivant en 1283.

AMÉ DU BALMEY vendit, avec GUILLAUME, ſon frere, au Prieur de Meyria, tout ce qu'ils prétendoient en la montagne de Châtillonnet, l'an 1288; & fut pere de

JEAN DU BALMEY, dit *Allemand*, Damoiſeau, qui vivoit l'an 1313, & eut quatre fils:

1. GUILLAUME, dit *Allemand*, Damoiſeau.

2. JEAN, Religieux à Saint-Rambert.

3. & 4. AMÉ, & PIERRE, dit *Allemand*, qui gît dans l'Egliſe de Meyria, avec *Guillemette*, ſa femme.

Les armes: *d'hermines, au franc canton d'argent, chargé d'une aigle à deux têtes de ſable.*

—BALON: Il y a une famille de ce nom en Provence, originaire de Savoye. ANDRÉ DE BALON, I du nom, fut reçu Viſiteur alternatif des Gabelles, le 17 Octobre 1611, (Charge autrefois remplie par les meilleures Maiſons de la Province.) Il eut trois enfans:

1. JEAN, qui ſuccéda à l'Office de ſon pere, & mourut ſans poſtérité.

2. ANDRÉ, qui ſuit.

3. Et ANNE, mariée à *Jean de Boniface*, Seigneur de la Môle, Conſeiller au Parlement d'Aix.

ANDRÉ DE BALON, II du nom, fut pourvu d'une Charge de Conſeiller au Parlement de Provence en 1615; & épouſa en 1617 *Jeanne de Raſcas-du-Caſtet*, & vint s'établir à Aix. Il eut de ce mariage:

1. GASPARD, qui ſuit.

2 Et MADELENE, mariée avec *Alexandre de Galiſet*, Seigneur du Tholonet, Préſident aux Enquêtes.

GASPARD DE BALON, Seigneur de Saint Julien, fut reçu dans l'Office de ſon pere l'an 1662; & s'étoit allié, en 1641, avec *Anne de Vintimille*, Dame de Saint Julien, fille de *Madelon de Vintimille*, des Comtes de Marſeille, Baron d'Ollioule, & de *Louiſe de Coriolis*. Il eut de ce mariage:

1. JOSEPH, qui ſuit.

2. Et pluſieurs autres enfans morts au ſervice.

JOSEPH DE BALON, I du nom, Seigneur de Saint-Julien, fut pourvu d'un Office de Conſeiller au Parlement, en 1682, & marié avec *Françoiſe d'André*, dont il eut:

1. PIERRE, qui ſuit.

2. Et une fille, mariée avec *Céſar de Marc-de-Paniſſe*, Conſeiller au Parlement de Provence.

PIERRE DE BALON, Seigneur de Saint-Julien, ſuccéda à la Charge de

Digitized by Google

ſon pere, en 1712; & épouſa *Jeanne d'Arnaud-de-Nibles*, dont :

1. JOSEPH, II du nom, reçu dans la Charge de ſon pere & de ſes ayeux en 1735.

2. & 3. LOUIS, & JACQUES, Officiers au ſervice de France.

Les armes : *d'azur, au lion d'or, armé & lampaſſé de gueules, au chef couſu de même, chargé d'un cœur d'argent, accoſté de deux roſes de même.*

—BALORRE : ancienne Maiſon éteinte, du Duché de Bourgogne, dans PHILIPPE, Seigneur de BALORRE, dont les biens ont paſſé dans celle de *Rabutin*, par le mariage, en 1360, de ſa fille unique & héritiere MARIE DE BALORRE, avec *Jean de Rabutin*, Seigneur d'Epiri. Depuis cette alliance les Seigneurs de *Rabutin* ont écartelé leurs armes de celles de BALORRE. *Voyez* RABUTIN.

*—BALSAC, ou BALZAC : petite ville en Auvergne, à deux lieues de Brioude, qui a donné ſon nom à l'ancienne Maiſon dont nous allons parler. Le premier connu eſt,

ODO, Seigneur de BALSAC, qui donna aux Comtes & Chanoines de Saint-Julien de Brioude, pour une fondation, les cens & rentes qui lui appartenoient au lieu de Balſac ; la fondation eſt du mois de Mars 814, ſous le régne de LOUIS *le Débonnaire*.

ARMAND DE BALSAC, fit une fondation pareille le 15 Octobre de l'an 920, ſous le régne de RAOUL.

ROGER DE BALSAC donna aux mêmes Chanoines 30 liv. l'an 941, ſous le régne de LOUIS *d'Outremer*.

GILDEBERT DE BALSAC donna à la même Egliſe certaine maiſon & champs, qui lui appartenoient, le 31 Mars 944, ſous le régne de LOTHAIRE.

RODOLPHE DE BALSAC, fut Chanoine de Brioude en 948.

ETIENNE DE BALSAC donna à la même Egliſe, pour une fondation, douze cartées d'avoine, & une geline, à lui dues ſur le lieu de Balſac, le 25 Juin 1060, ſous le régne de PHILIPPE.

HECTOR DE BALSAC donna aux Comtes & Chanoines de Saint-Julien de Brioude 10 livres de rente, l'an 1102, ſous le régne de Louis-*le-Gros*.

FERDINAND DE BALSAC fut Chanoine de Brioude, en 1150.

RAIMOND DE BALSAC, Comte & Chanoine de Brioude, laiſſa aux Chanoines de cette Egliſe 15 livres de rente, en 1150.

En 1200, on trouve RAIMOND DE BALSAC : on lui donne pour fils, 1°. BERAUT DE BALSAC, qui, au mois de Juillet 1230, reconnut avoir vendu au Chapitre de Brioude le lieu de *Balſac*, pour 20 livres, avec faculté de rachapt, pour le tenir en fief. En 1237 il tranſigea avec le même Chapitre, & reconnut, en 1268, tenir en fief de cette Egliſe, les cens & rentes qu'il avoit ès villes de Brioude, de Coylde, & à Chaimac.

En 1278, il convint que le Mas de Lavau, avec les cens & rentes, demeureroient communs entre lui & le Chapitre.

Digitized by Google

RAIMOND DE BALSAC, Comte & Chanoine de Brioude, mourut le 29 Août 1270.

DROGON DE BALSAC, Chanoine de Brioude, mourut en 1283.

Autre DROGON DE BALSAC, Chevalier, mourut le 17 Mai 1285.

En 1363, RAOUL DE BALSAC reconnut tenir en fief du noble Chapitre de Brioude les cens & rentes à lui appartenans en cette ville; &, en 1373, il donna à l'Egliſe de Saint-Julien 2000 écus d'or, 1000 pour y être enterré, & les autres 1000 pour la fondation d'une Chapelle, où ſont ſes armes: *d'azur, à trois ſautoirs d'argent, au chef d'or, chargé de trois ſautoirs du champ.* Il mourut la même année.

RAIMOND DE BALSAC, Comte & Chanoine de Brioude, donna, le 14 Décembre 1378, 15 livres à ſon Chapitre, pour les Obits de RAOUL DE BALSAC, ſon frere, Damoiſeau, & de *Bérengaria*, ſa mere.

Les extraits cités ci-deſſus, & pluſieurs autres de la Généalogie ſuivante, ſont tirés des archives de Saint-Julien de Brioude, le 12 Septembre 1609, & certifiés par les Comtes & Chanoines de cette Egliſe, ſignés des Gardes-Titres & de leur Secrétaire.

La Filiation ſuivie de la Maiſon DE BALSAC, *commence à*

I. ROFFEC DE BALSAC, I du nom, Chevalier, qui reconnut, en 1336, tenir du Chapitre de Saint-Julien de Brioude tout ce qu'il avoit à Balſac; promit, en 1348, de payer au même Chapitre 30 livres, & inſtitua une Vicairie de quatre ſeptiers de bled ſeigle. Il tranſigea la même année avec GUILLAUME DE BALSAC, pour la donation à lui faite par feu GUILLAUME, ſon oncle, & ſe chargea de payer au Chapitre de Brioude 30 livres. En 1363, il reconnut tenir en fief du même Chapitre les cens & rentes à lui appartenans dans la ville de Brioude, les maiſons y déclarées, ce qu'il avoit à la riviere d'Allier, à Coylde, & à la moitié du lieu de Balſac, avec haute, moyenne & baſſe Juſtice, qui fut à Meſſire GUILLAUME DE BALSAC; fit hommage en 1366 à BERAUD, Dauphin, à cauſe de ſon Château de l'Eſtoing, de Broſſac, de Vernuſſal, &c. Il épouſa *Sybille*, & de leur mariage naquit,

II. GUILLAUME DE BALSAC, Chevalier, qui tranſigea avec le Chapitre de Brioude en 1373; dans l'acte il ſe dit fils de ROFFEC DE BALSAC, *Chevalier*, & reconnoît être obligé de payer à cette Egliſe dix pots de vin de ſon *cuvage*, & douze quartaux de froment de rente annuelle. Il épouſa *Marguerite d'Alzon*, dont il eut,

III. JEAN DE BALSAC, Seigneur d'Entragues, d'Antoing, Rioumartin & Benſac, qui aida le Roi CHARLES VII de tous ſes biens contre les Anglois. Il épouſa *Agnès de Chabannes*, fille de *Jacques de Chabannes*, dont il eut:

1. ROFFEC, Seigneur de Balzac, qui ſuit.
2. RAOUL ou RODOLPHE, Sénéchal d'Agénois, mort ſans alliance.
3. ROBERT, qui continua la poſtérité.
4. ANTOINE, Evêque de Die en 1474, puis de Valence en 1475; il étoit auparavant Prieur de Saint-Caſſien, dans le Diocèſe de Béziers.

Digitized by Google

Il mourut le 3 Novembre 1491, dans ſon Prieuré d'Ambert.

5. PIERRE, Abbé de Vézelay, en 1485, juſqu'en 1490 : il aſſiſta aux Etats de Tours.

6. LOUIS, ou RAIMOND, Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem, Commandeur de Chazel, en Forez.

Mondon de Balſac, cru bâtard de LOUIS DE BALSAC, eſt chef des Seigneurs de *Saint-Paul*, en Armagnac.

7. GUILLAUME, Prieur de Clerieu.

8. N... Dame de Fougerolles.

9. Et MARGUERITE, mariée à *N.... de Lavedan.*

IV. ROFFEC DE BALSAC, II du nom, Seigneur de Gliſenoves, Benſac, Saint-Amand, Prelat, Paulhac, Rioumartin, Seveirac, Roſieres, Cuſſet, Montmorillon, Saint-Clément, Châtillon-d'Azergues, Baigneul, & la Rigaudiere, fut Sénéchal de Nîmes & de Beaucaire, Capitaine de 100 hommes-d'armes, & de quatre mille francs-Archers, Gouverneur du Pont Saint-Eſprit, Chevalier de l'Ordre de Saint Michel : il eſt qualifié Conſeiller, Chambellan du Roi, dans le don que LOUIS XI lui fit, & à ſes hoirs & ſucceſſeurs, en 1471, des Seigneuries de Marſillac & de Caſſaignes, confiſquées ſur *Jean*, Comte d'*Armagnac*. Il mourut le 25 Octobre 1473, & fut enterré dans l'Egliſe de Saint Julien de Brioude, à laquelle il avoit laiſſé 2000 écus pour la fondation de quatre Vicaires, d'une Chapelle, d'une Cloche, & d'une Meſſe tous les ans. Il avoit épouſé, par contrat du 16 Février 1453 *Jeanne d'Albon*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Baigneul, il en eut :

1. ROFFEC, III du nom, Conſeiller & Chambellan du Roi, Sénéchal de Beaucaire, Seigneur de Châtillon-d'Azergues, qui donna quittance, le 23 Août 1489, à *Jean le Gendre*, de 90 livres, pour un quartier de ſes gages, en qualité de Capitaine de trente Lances; elle eſt ſcellée de ſon ſceau. Il mourut, en 1489, ſans poſtérité.

2. GEOFFROY, Seigneur de Montmorillon, & de Saint-Clément, en Bourbonnois, qui fut élevé Enfant-d'Honneur du Roi CHARLES VIII, qui, par Lettres de l'an 1484, établit en ſa faveur une Foire au Bourg de Saint-Clément; & en 1488, le qualifiant ſon *Conſeiller* & *Chambellan*, il lui fit don de tous les biens de *Jean Boudet*. En 1496 un cheval fougueux l'ayant emporté dans le Rhône, il fit un vœu à Notre-Dame de l'Egliſe des Céleſtins de Lyon; &, en mémoire du péril dont il avoit été préſervé, il fit faire le tableau qui y eſt encore aujourd'hui, au bas duquel cet événement eſt décrit; il teſta, le 9 Juin 1509, & mourut la même année, ſans enfans, laiſſant ſa femme ſon héritiere; il avoit épouſé *Claude le Viſte*, fille de *Jean le Viſte*, Préſident en la Cour des Aydes, & de *Genevieve de Nanterre*, qui ſe remaria à *Jean de Chabannes*, Seigneur de Vandeneſſe.

3. ANNE, qui épouſa *Guillaume de Joyeuſe*, fils de *Tanneguy de Joyeuſe*, & de *Blanche de Tournon.*

4. MARIE, femme de *Louis Mallet*, Seigneur de Graville, de Mar-

Digitized by Google

couſſis, Milly, Montagu, Fontenai & Bois-Malherbes, Amiral de France.

5. PHILIPPE, mariée à *Louis*, Seigneur de Montlaur & de Maubec; que quelques-uns diſent fille de *Robert*.

6. MARGUERITE, femme de *Philippe de l'Eſpinaſſe*, Seigneur de Maulévrier.

7. Et ANTOINETTE, Religieuſe de l'Ordre de Fontevrault, à Varinville.

IV. ROBERT DE BALSAC, troiſieme fils de JEAN, Chevalier, & d'*Agnès de Chabannes*, fut Seigneur d'Entragues, petite Ville dans la Limagne, mouvante du Comté de Clermont, en Auvergne; puis Sénéchal de Gaſcogne & d'Agénois, après ſon frere; Capitaine des Châteaux de Tournon, port de Penne, & Châtelculhier, au Dioceſe d'Agen: il étoit, en 1471 & 1472, Capitaine de 200 Lances, pour leſquelles CHARLES de France, Duc de Guyenne, lui faiſoit payer par quartier 1860 liv. Il ſervit le Roi LOUIS XI dans ſes guerres contre le Comte d'*Armagnac*, & eut, de la confiſcation de ſes biens, Malauſe, Clermont-Sousbiran, & la quatrieme partie de la Seigneurie d'Aſtafort. Dans ſon contrat de mariage, du 3 Octobre 1474, il eſt qualifié ROBERT DE BALSAC, *Conſeiller & Chambellan du Roi, Sénéchal d'Agénois, Baron d'Entragues & de Saint-Amand*. LOUIS XI, dont il étoit favori, établit en ſa faveur une Foire en ce dernier lieu. CHARLES VIII le nomma Gouverneur de la Citadelle de Piſe, pendant ſon voyage de Naples. Il fonda, dans ſa Seigneurie de Saint-Amand, l'an 1484, une Egliſe Collégiale de ſix Chanoines, ſix Prébendiers, & de pluſieurs Chapelains; teſta le 3 Mai 1503, & y fut inhumé. Il avoit épouſé *Antoinette de Caſtelnau*, fille d'*Antoine*, Seigneur de *Caſtelnau*, & de Bretenoux, Baron de Saint-Côme, & de *Catherine de Chauvigny*, dont il eut:

1. PIERRE, qui ſuit.

2. ROBERT, Protonotaire Apoſtolique.

3. JEANNE, qui épouſa *Amaury*, Seigneur de *Montal*.

4. LOUISE, femme de *Charles de Brillac*, Seigneur d'Argy, en Touraine.

5. Et ANTOINETTE, qui épouſa *Gabriel*, Seigneur de *Nozieres*, Bailli des Montagnes d'Auvergne.

Jeanne, bâtarde de ROBERT DE BALSAC, épouſa *François Rigaud*, Seigneur de la Vayſiere, fils de *Pierre Rigaud*.

N.... & *N.*... autres filles bâtardes.

V. PIERRE DE BALSAC, Baron d'Entragues & de Saint-Amand, Seigneur de Prélat, Paulhac, Suis, Dunes, & Clermont-Sousbiran, n'avoit que quinze ans en 1494, lorſqu'il fut pourvu, en ſurvivance de ſon pere, de la Capitainerie des Châteaux de Tournon, Fort de Penne, & Châtelculhier. Il fut depuis Capitaine de Corbeil & de Fontainebleau, commanda l'arriere-Ban de Melun, Montargis, Eſtampes, Chartres & Montfort, qu'il conduiſit en Hainault; il prêta ſerment, en 1523, entre les mains du Maréchal *de Chabanues*, Gouverneur d'Auvergne,

Digitized by Google

pour la Lieutenance de Roi en cette Province. Il enleva *Anne Mallet-de-Graville*, ſa couſine, & l'épouſa malgré l'Amiral, qui penſoit à déshériter ſa fille, lorſque le Prieur des Céleſtins de Marcouſſis la lui préſenta, avec ſon gendre, le Vendredi-Saint, comme il étoit ſur le point d'adorer la Croix, & obtint leur pardon, en mémoire du Myſtere du Jour. PIERRE DE BALSAC, par ſon teſtament, pria MARGUERITE DE VALOIS, Reine de France, ſœur de FRANÇOIS I, de prendre ſes enfans en ſa protection, à cauſe des grands procès qu'on lui avoit ſuſcités, tant de la part de ſon beau-pere, que pour la ſucceſſion de GEOFFROI DE BALSAC, ſon couſin. Cette Princeſſe s'en fit décharger par Lettres du Roi, données à Compiégne, au mois de Novembre 1531. PIERRE DE BALSAC épouſa donc *Anne Mallet*, Dame de Montagu, fille de *Louis Mallet*, Seigneur de Graville, Amiral de France, & de *Marie de Balſac*. Elle portoit pour deviſe un inſtrument hydraulique, qu'on nomme *chante-pleure*, avec ces mots : *Muſas natura, lacrymas fortuna*. Il eut pour enfans :

1. GUILLAUME, qui ſuit.

2. THOMAS, tige des Seigneurs de *Montagu*.

3. LOUISE, mariée en 1523 à *Charles Martel*, Seigneur de Bacqueville. Il eut, après la Reine de Navarre, la tutelle de ſes beau-freres & belle-ſœurs, qui lui intenterent procès pour lui faire rendre compte.

4. JEANNE, qui épouſa *Claude d'Urſé*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de M. le Dauphin, & Bailli de Forez.

5. ANTOINETTE, Abbeſſe de Malnoue.

6. Et GEORGETTE, mariée par contrat du 10 Mai 1538, en préſence de la Reine de Navarre, & du Connétable, à *Jean Pot*, Seigneur de Chemaut.

PIERRE DE BALSAC eut encore d'autres enfans, qui moururent jeunes.

VI. GUILLAUME DE BALSAC, né à Marcouſſis le 14 Décembre 1517, eut pour parrein *N... de Montmorenci*, & pour marreine *Madelene de la Roche-Guyon*, & fut Seigneur d'Entragues, de Marcouſſis, Malherbes, & Baron de Clermont; ſe fit émanciper, & partagea les biens de ſes pere & mere avec ſon frere THOMAS, en 1540. Il étoit Capitaine de 200 Chevaux, & Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de FRANÇOIS de Lorraine, Duc de Guiſe, ſous lequel il ſervit au ſiége de Metz, en 1552, & à la bataille de Renti, en 1555, où il fut dangereuſement bleſſé, & mourut quelques jours après, à Montreuil. Il avoit épouſé *Louiſe de Crévant-d'Humieres*, fille de *Jean*, Seigneur d'Humieres, & de *Françoiſe de Contay*, à Compiégne, en préſence de la Cour, le 18 Octobre 1538, dont il eut :

1. HENRI, né à Malherbes le 30 Mars 1540, mort jeune.

2. FRANÇOIS, qui ſuit.

3. CHARLES, qui a fait la branche des Comtes de *Clermont*.

4. JEAN, né le 30 Février 1543, mort au Collége de Navarre, à Paris, & enterré à Marcouſſis.

5. GALÉAS, Seigneur de Tournanfuye, aujourd'hui Graville, mort, ſans

Digitized by Google

ſans alliance, en 1573, d'une bleſſure qu'il avoit reçue au ſiége de la Rochelle.

6. CHARLES, Seigneur de Dunes, Comte de Graville, Chevalier des Ordres du Roi, en 1595, dit *le Bel-Entraguet*, Lieutenant-Général au Gouvernement d'Orléans, Gouverneur de Saint-Dizier, & Capitaine de cinquante hommes-d'armes. Ce fut contre lui que le Comte de *Quélus* prit querelle en 1576, &, à cinq heures du matin, le Dimanche, 27 Avril de la même année, ſe fit dans le Marché-aux-Chevaux, près la Porte Sainte-Antoine, le fameux duel de Quélus, Maugiron & Livarot, contre Entragues, Riberac & Schomberg. Maugiron & Schomberg reſterent morts ſur la place, Ribérac mourut le lendemain, Livarot reçut un coup ſur la tête dont il fut malade ſix ſemaines. Quélus fut bleſſé de 19 coups, dont il mourut le 29 Mars ſuivant : Entragues en fut quitte pour une égratignure. HENRI III lui accorda ſa grace quelque tems après. Il mourut à Toulouſe, l'an 1599, ayant été fiancé à une fille du Maréchal de *Monluc*.

7. ROBERT, mort le 18 Mars 1548, à l'âge de quatre mois.

8. LOUISE, alliée, le 9 Juin 1571, à *Jacques*, Baron de *Clere*, en Normandie, fils de *Jean de Clere*, & d'*Anne de Fouqueſolles*.

9. Et CATHERINE, mariée en 1572, à *Edme Stuart*, Comte de Lénox, Seigneur d'Aubigny, d'où ſont iſſus les Ducs de Lénox, & les Seigneurs d'Aubigny. Après la mort de ſon mari, elle envoya ſes enfans à JACQUES, Roi de la Grande-Bretagne, qui les avoit demandés, pour les établir à ſa Cour.

VII. FRANÇOIS DE BALSAC, Seigneur d'Entragues, de Marcouſſis, & du Bois-Malherbes, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Capitaine de cinquante hommes-d'armes, Gouverneur d'Orléans, & Lieutenant-Général de l'Orléanois, & Pays adjacens, fut fait Chevalier des Ordres du Roi, par HENRI III, en 1578, lors de la premiere promotion. Il épouſa, 1°. *Jacqueline de Rohan*, fille & héritiere de *François de Rohan*, Seigneur de Gié & du Verger, & de *Catherine de Silly*; 2°. *Marie Touchet*, Dame de Belleville, fille de *Jean Touchet*, Seigneur de Beauvais & du Quillart, Conſeiller du Roi, Lieutenant-Particulier au Bailliage, & Préſidial d'Orléans, & de *Marie Mathi*. Elle avoit été maîtreſſe du Roi CHARLES IX : elle en avoit eu *Charles*, bâtard de VALOIS, Duc d'Angoulême, qui a fait la branche des derniers Ducs d'*Angoulême*.

Du premier mariage vinrent :

1. CHARLES, qui ſuit.

2. CÉZAR, Seigneur de Gié, premier Colonel-Général des Carabiniers, Conſeiller du Roi, en ſes Conſeils, Lieutenant-Général en ſes Armées, & au Gouvernement d'Orléans; il épouſa, en 1612, *Catherine Hennequin d'Aſſi*, fille d'*Antoine*, Seigneur *d'Aſſi*, & veuve du Baron de *Dunes*, ſon couſin. Se voyant ſans enfans, il ſubſtitua ſon nom & ſes armes à *Léon d'Illiers*, fils de ſa ſœur; il avoit été nommé Chevalier des Ordres du Roi, le 15 Janvier 1629, & mourut avant d'avoir été reçu.

3. CHARLOTTE-CATHERINE, née en 1568, qui fut nommée par le

Digitized by Google

Roi CHARLES IX, & par la Reine CATHERINE DE MÉDICIS, & mariée le 23 Novembre 1588, à *Jacques d'Illiers*, Seigneur de Chante-Merle, qui mourut la nuit de Noël 1611; elle en eut, entr'autres enfans, *Léon d'Illiers*, Seigneur d'Entragues & de Chante-Merle, qui fut ſubſtitué, par ſon oncle maternel, au nom & aux armes d'*Entragues*. C'eſt de lui que deſcendent les Seigneurs d'*Illiers d'Entragues*.

4 & 5. N.... & N.... autres enfans, morts jeunes.

Du ſecond mariage ſortirent :

6. HENRIETTE, Marquiſe de Verneuil, mere de *Henri de Bourbon*, Duc de Verneuil, Chevalier des Ordres du Roi, fils naturel du Roi HENRI IV. Elle mourut le Mercredi des Cendres, 9 Février 1633, en ſa ſoixante-quatrieme année.

7. Et MARIE, mere de *Louis de Baſſompiere*, Abbé de Cléry, Evêque de Saintes, en 1649, fils naturel de *François de Baſſompiere*, Maréchal de France.

VIII. CHARLES DE BALSAC, Seigneur d'Entragues, s'appelloit auparavant *Guillaume* : ſon nom lui fut changé en la Confirmation. Il fut Seigneur de Marcouſſis, du vivant de ſon pere, puis Capitaine de cinquante hommes-d'armes, & Gouverneur des Duchés d'Orléans & d'Eſtampes. Il épouſa 1°. *Marie de la Chaſtre*, fille de *Claude de la Chaſtre*, Seigneur de la Maiſon-Forte, Maréchal de France, & de *Jeanne Chabot*; 2°. *Jeanne Gaignon*, fille de *Jean*, Seigneur de Saint-Bohaire, & de *Jeanne d'Angennes*, dont :

Du premier lit ſortirent :

1 & 2. *N.... & N....* morts en bas-âge.

Et du ſecond lit :

3. CHARLES, tué en duel, l'an 1616, à l'âge de vingt ans.

4. CLAUDE, Seigneur de Marcouſſis, mort ſans alliance, le 26 Janvier 1636, inhumé près ſon pere, aux Céleſtins de Marcouſſis.

5. ANNE, morte jeune, du verſement d'un carroſſe.

6. Et FRANÇOISE, Religieuſe à Faremoutier; puis transférée à Bonlieu, près Château-du-Loir, où elle eſt morte en 1650, âgée de cinquante-cinq ans.

Branche des Seigneurs DE CLERMONT-SOUSBIRAN.

VII. CHARLES DE BALSAC, dit *le Jeune*, troiſieme fils de GUILLAUME & de *Louiſe de Crévant-d'Humieres*, fut Seigneur de Clermont-Sousbiran, Gentilhomme de la Chambre, & Capitaine de cent Archers de la Garde du Corps du Roi HENRI III : il ſuivit ce Prince en Pologne, qui, après ſon retour, le fit Chevalier de ſes Ordres, le 31 Décembre 1583; il fut tué à la bataille d'Ivri, le 14 Mars 1590. Il avoit épouſé *Hélene Bon*, veuve de *Charles de Gondi*, Seigneur de la Tour, Maître de la Garderobe du Roi, & fille de *Pierre le Bon*, Seigneur de Meuillon, Gouverneur de Marſeille, & de *Marguerite de Robins-de-Graveſon*, dont il eut :

1. HENRI, qui ſuit.

2. CHARLES, qui fit la branche des Seigneurs de *Dunes*.

Digitized by Google

3. JEAN, Abbé d'Evron & de Saint-Quentin-lez-Beauvais, nommé à l'Evêché de Grenoble; mort en 1608, le 15 Mai.

4. LOUIS, Chevalier de Malte, mort à l'âge de vingt-un ans, en 1618, faisant ses caravannes.

5. NICOLAS, Abbé de Saint-Martin-aux-Bois, puis d'Evron & de Saint-Quentin, après son frere, Coadjuteur d'Autun, mort le 16 Janvier 1610.

6. Et HÉLENE, morte jeune, ou LOUISE, selon *Moréri*.

VIII. HENRI DE BALSAC, Marquis de Clermont-d'Entragues, Comte de Graville, Baron de Dunes, Seigneur de Mezieres, obtint l'érection de sa terre de Clermont-Sousbiran, en Agénois, en *Marquisat*, par Lettres données à Paris, au mois de Janvier 1617, & vérifiées au Parlement de Bordeaux, le 2 Décèmbre suivant. Il épousa *Louise l'Huillier*, fille unique de *Nicolas l'Huillier*, Seigneur de Boulancourt, Président en la Chambre des Comptes de Paris, & de *Louise Boudet*, dont il eut:

1. LOUISE, mariée, le 3 Septembre 1647, à *Louis de Bretagne-Avaugour*, Marquis d'Avaugour, Comte de Vertus & de Goello, dont elle fut la seconde femme. Elle mourut au mois de Mars de l'année 1682.

2. Et MARIE, qui épousa, le 28 Mai 1651, *Jean-Gaspard-Ferdinand*, Comte *de Marchin* & du Saint-Empire, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiere, Capitaine & Mestre-de Camp Général, pour le Roi d'Espagne, au Pays-Bas, fils de *Jean de Marchin*, & de *Jeanne de la Vaurénard*: elle mourut le 9 Novembre 1691, âgée de 74 ans, laissant un fils unique, *Ferdinand*, Comte *de Marchin*, Maréchal de France, mort des blessures qu'il reçut au Combat de Turin, le 7 Septembre 1706.

Branche des Barons DE DUNES.

VIII. CHARLES DE BALSAC, Seigneur de Dunes, second fils de CHARLES, Seigneur de Clermont-d'Entragues, Chevalier des Ordres du Roi, & d'*Hélene Bon*, Dame de Meuillon, fut institué, par le testament, du 4 Avril 1598, de son oncle CHARLES DE BALSAC, dit *le Bel-Entraguet*, Baron de Dunes. Il épousa, le 28 Juin 1606, *Catherine Hennequin*, fille d'*Antoine Hennequin*, Seigneur d'Assi. Etant veuve, elle se remaria à CÉZAR DE BALSAC, Seigneur de Gié, cousin-germain de son premier mari; & en troisiemes noces, elle épousa *Nicolas de Brichanteau*, Marquis de Nangis, Chevalier des Ordres du Roi. Leurs enfans furent:

1. JEANNE, mariée à *Louis Hurault*, Seigneur du Marais, Enseigne des Gendarmes du Roi, dont un fils *Charles Hurault*, Comte du Marais.

2. ALFONSINE, mariée, le 10 Octobre 1628, à *Charles Martel*, Seigneur de Monpinçon, & de *Fontaine-Martel*, dont deux filles.

3. Et ELIZABETH, mariée le 21 Février 1634, avec *Gaston de Renti*, Seigneur de Landelles, renommé pour sa piété, & dont la vie a été écrite par *Jean-Baptiste de Saint-Jure*.

Branche des Seigneurs DE MONTAGU.

VI. THOMAS DE BALSAC, fils puîné de PIERRE, Seigneur d'Entra-

Digitized by Google

gues, & d'*Anne Mallet-de-Graville*, Dame de Montagu, fut Seigneur de Montagu, la Briſette, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Gentilhomme de ſa Chambre. Il fit aveu au Roi, le 12 Avril 1575, pour les Seigneuries de Gouverts, Châtres & la Roue, qui lui étoient échues par le partage fait avec GUILLAUME, ſon frere. Il eſt enterré, avec ſa femme, dans le Sanctuaire de l'Egliſe des Céleſtins de Marcouſſis, du côté de l'Évangile, ſous un tombeau de marbre que CHARLES, leur fils, Evêque & Comte de Noyon, leur fit faire, & où il eſt auſſi inhumé. Il épouſa *Anne Gaillard*, fille de *Michel*, Seigneur de Longjumeau, & de *Souveraine d'Angoulême*, ſœur naturelle du Roi FRANÇOIS I. Il eut pour enfans :

1. JEAN, qui ſuit.

2. ROBERT, Seigneur d'Amboiville, la Briſette, & Châtres-ſous-Mont-le-héry. Il épouſa *Marie le Maître*, fille de *Gilles le Maître*, Seigneur de Ferrieres, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-légers, & de *Marie de Hennequin*. Elle mourut ſans enfans.

3. CHARLES, Evêque & Comte de Noyon, Pair de France. *Voyez* ſon article, dans le P. *Anſelme*.

4. LOUIS, marié à *Jean de Créqui*, Seigneur de Raimboval, dont elle eut *Claudine de Créqui*, femme de *François de Monchy*, Seigneur de Longueval.

5. ANNE, mariée à *Antoine de Monchy*, Chevalier, Seigneur de Mont-Cavrel, dont des enfans.

6. CLAUDINE, Dame de Boiſrogen.

7. Et LOUISE, Abbeſſe de Saulvoir, Ordre de Cîteaux, près Laon, morte en 1628.

Selon *Moréri* il eut encore une fille, nommée SOUVERAINE DE BALSAC, mariée à *N...*, Seigneur de Saint-Sulpix, en Normandie.

VII. JEAN DE BALSAC, ou PIERRE, ſelon *Moréri*, Seigneur de Montagu, Chevalier de l'Ordre du Roi, Chambellan du Duc d'Alençon, Lieutenant de la Compagnie du Prince de Condé, & Surintendant de ſa Maiſon, eut les Seigneuries de Châtres, de Viviers, & de la Roue : il ſuivit en Hongrie le Duc de Guiſe, lorſqu'il alla au ſecours de l'Empereur contre le Turc ; fut Gouverneur de Saint-Jean-d'Angéli, puis de Brouage, & mourut, le 8 Décembre 1581, âgé de trente-ſix ans. On voit ſon épitaphe ſur un marbre noir, contre un pillier, entre deux tombeaux, dans le Sanctuaire des Céleſtins de Marcouſſis. Il épouſa *Madelene Olivier*, veuve de *Louis de Sainte-Maure*, Comte de Neelle, fille de *François Olivier*, Seigneur de Leuville, Chancelier de France, & de *Jeanne de Cériſay*, dont il eut

ANNE, mariée 1°. à *François de Liſle*, Seigneur de Treigny, Gouverneur de Corbeil & de la Baſtille, en 1594; de la Chapelle, en 1598; & d'Amiens, en 1607 : mort l'an 1611, avec ſoupçon d'avoir été empoiſonné, dont poſtérité ; & 2°. à *Louis Seguier*, Baron de Saint-Briſſon, Prevôt de Paris, dont elle n'eut point d'enfans.

Les armes : comme ci-devant, *p. 677*.

Digitized by Google

—BALTHASAR, famille illuſtre & Patricienne de la République de Lucerne en Suiſſe, originaire du *Val-Maygia*, aujourd'hui Bailliage dépendant des douze premiers Cantons.

I. THIERRI BALTHASAR, I du nom, vint s'établir à Lucerne, où il obtint, en 1531, le droit de Bourgeoiſie, habile au gouvernement : il étoit Capitaine au ſervice de la République de Lucerne. Il eut de ſon mariage avec *N... Hug*, fille de *Jean Hug*, Avoyer ou Chef du Canton de Soleure, GEORGES, qui ſuit.

II. GEORGES BALTHASAR renouvella ſon droit de Bourgeoiſie à Lucerne, & laiſſa de ſon mariage avec *Anne-Marie Somazzi*, GUILLAUME, qui ſuit.

III. GUILLAUME BALTHASAR, I du nom, Capitaine, fut nommé du Grand-Conſeil de la République de Lucerne, en 1580, Bailli de Habspourg, en 1589, Sénateur du Petit-Conſeil en la même année, & Bailli du Val-Entlibuch, en 1599. Il mourut en 1621, ayant eu de ſon mariage avec *Afre*, fille de *Jodoc Krebſinger*, Avoyer de la Ville & Canton de Lucerne :

1. JEAN, qui ſuit.
2. THEODORIC ou THIERRI, dont on parlera ci-après.
3. Et MADELENE, mariée à *Antoine Haas*, d'une ancienne famille Patricienne de Lucerne.

IV. JEAN BALTHASAR, du Grand-Conſeil de Lucerne, en 1599, du Petit-Conſeil, en 1621, Bailli du Val-Entlibuch, en 1625, mourut en 1630. Il eut de ſon mariage avec *Madelene Ekart* :

1. MELCHIOR, qui ſuit.
2. LOUISE, mariée à *Corneil Bachmann*.
3. Et ANNE, mariée à *Guillaume Meyer*.

V. MELCHIOR BALTHASAR, du Grand-Conſeil, en 1632, du Petit-Conſeil, la même année, & Tréſorier de la République de Lucerne, en 1651, mourut en 1661. Il avoit épouſé en premieres noces *Anne-Marie Caſtanéa*, & en ſecondes *Jacobé Segeſſet-de-Brunegg*.

Il eut du premier lit :

1. JEAN-MELCHIOR, qui ſuit.
2. NICOLAS, dont on rapportera la poſtérité ci-après.
3. Et MADELENE, mariée à *Joſt-Renouard Hartmann*, de Lucerne.

VI. JEAN-MELCHIOR BALTHASAR, du Grand-Conſeil de Lucerne, en 1639, mourut en 1657. Il eut de ſon mariage avec *Dorothée Mittler* :

1. JODOC-MELCHIOR, Gardien du Couvent des Cordeliers de Lucerne, ſous le nom de *P. Otton*.
2. JEAN-CHARLES, qui ſuit.
3. DENIS, Capucin.
4. ANNE-MARIE, qui épouſa *Jean-Melchior Fleiſchlin*, de Lucerne.
5. LOUISE, mariée à *Jean-Joſt Fleiſchlin*.
6. CATHERINE, mariée à *Guillaume Thuring*, de Lucerne.
7. DOROTHÉE, Religieuſe au Couvent d'Imbruch, à Lucerne.
8. Et ROSE, Religieuſe de l'Abbaye de Gnadenthal, Ordre de Cîteaux.

Digitized by Google

VII. JEAN-CHARLES BALTHASAR, du Grand-Conseil de Lucerne, en 1669, Chancelier du Canton de ce nom, en 16.... Sénateur du Petit-Conseil en 1699, élu Bailli du Landgraviat de Turgovie, en 1701, fut élevé d'une voix unanime, cette même année, à la premiere dignité de l'Etat de Lucerne, qui est celle d'*Avoyer*, fut en même tems Banneret de la Ville, & un des plus illustres Magistrats que la Suisse ait eus. Il étoit en grande estime auprès des Ambassadeurs des deux Puissances Rivales, la France & l'Autriche, & il eut la sagacité de cultiver & de ménager ces deux Ministres, pour le bien de sa patrie. Il mourut en 1703, & eut de son mariage avec *Marguerite Schuomacher*, d'une famille Patricienne de Lucerne :

1. JACQUES-CHARLES, qui suit.

2. FRANÇOIS-OURS, auteur de la seconde branche, rapportée ci-après.

3, 4 & 5. CHARLES, JOSEPH & JEAN-ANTOINE, tous trois Jésuites. Le dernier fut, pendant de longues années, Missionnaire dans les Royaumes du Méxique & du Pérou. Il pénétra le premier dans l'intérieur de la Californie ; fut élu Visiteur-Général des Missions, & Préfet Provincial de son Ordre dans la Province du Méxique, & mourut à México, le 23 Avril 1763, étant Recteur du Collége de cette Ville.

VIII. JACQUES-CHARLES BALTHASAR, du Petit-Conseil d'Etat de Lucerne, en 1712, mourut en 1727 : il avoit épousé 1°. sans enfans, *Catherine-Elizabeth Dulcicker* ; & 2°. *Anne-Marie Cysat*.

Du second lit vinrent :

1. JOSEPH-LOUIS-XAVIER, qui suit.

2. Et MARIE-ROSE, mariée à *Antoine-Léonce-Irené Schuomacher*, Conseiller d'Etat de Lucerne.

IX. JOSEPH-LOUIS-XAVIER BALTHASAR, Gouverneur du Château de Wycken, en 1746, Conseiller d'Etat de la République de Lucerne, a épousé, en 1747, *Marie-Therèse Schuomacher*.

SECONDE BRANCHE.

VIII. FRANÇOIS-OURS BALTHASAR, second fils de l'Avoyer JEAN-CHARLES, & de *Marguerite Schuomacher*, fut Chancelier de la République de Lucerne, puis Sénateur du Petit-Conseil, en 1727, Directeur Général des Bâtimens de la République, représentant du Corps Helvétique à Bâle, en 1733 & 1742, durant la guerre allumée entre les Maisons de *Bourbon* & d'*Autriche*, & Intendant-Général de la ville de Lucerne, en 1748. Il fut un des plus vertueux, des plus zélés & des plus respectables Magistrats du Corps Helvétique. Il est mort le 30 Mai 1763, âgé de soixante treize ans, six mois & vingt-trois jours. On voit son épitaphe en Allemand à Lucerne, dans l'Eglise Paroissiale du Chapitre de Saint-Léger. Il a laissé plusieurs ouvrages de sa composition en Allemand ; & a eu de son mariage avec *Anne-Marie Schuomacher* :

1. JOSEPHE-ANTOINE-FÉLIX, qui suit.

Digitized by Google

2. MARIE-ANNE, mariée à *François-Dominique Peyer-in-hoff*, Sénateur de Lucerne.

3. Et MARIE-JACOBÉ, mariée à *Joseph-Ignace-François-Xavier Pfiffer-de-Heidegg*, Sénateur du Petit-Conseil de Lucerne, & Bailli du Landgraviat de Turgovie.

IX. JOSEPH-ANTOINE-FÉLIX BALTHASAR, né à Lucerne, Conseiller d'Etat, du Petit-Conseil, en 1763, Intendant-Général de l'Hôpital de la ville de Lucerne, en 1765. Il a eu plusieurs enfans de l'un & de l'autre sexe de son mariage avec *Marie-Elizabeth Pfiffer-d'Alhshoffen*. C'est à ce Magistrat, digne fils de son pere, que la Suisse, ennemie du Pyrrhonisme, doit l'Apologie du fondateur de sa liberté (*Guillaume Tell*).

TROISIEME BRANCHE.

VI. NICOLAS BALTHASAR, second fils de MELCHIOR, & d'*Anne-Marie Castanéa*, mort en 1701, Stathouder & Banneret de la ville de Lucerne, avoit épousé 1°. *Catherine de Sonnenberg*; & 2°. sans enfans, *Marie-Elizabeth Schuomacher*. Il a eu du premier lit, BÉAT-FRANÇOIS, qui suit :

VII. BÉAT-FRANÇOIS BALTHASAR, du Grand-Conseil de Lucerne, en 1693; Bailli de Krientz, en 1699; du Petit-Conseil, en 1702; Banneret de la ville de Lucerne, renouvella, en 1715, comme Ambassadeur de son Canton, l'alliance à Soleure avec la France. Il mourut en 1730, & avoit épousé *Marie-Elizabeth Dulcicker*, dont :

1. FRANÇOIS-NICOLAS-LÉONCE, qui suit.

2. JEAN-ULRIC-MAURICE, auteur de la quatrieme branche, rapportée ci-après.

3. BASILE, Religieux & Archiviste de l'Abbaye de Saint-Gall, Ordre de Saint-Benoît, qui a composé en Latin la continuation de l'Histoire de ce célèbre Monastere. Elle est en manuscrit dans les Archives de cette Abbaye.

4. MARIE-CATHERINE, mariée à *Jean-Martin Schuider-de-Wartensée*, Sénateur de Lucerne.

5. MARIE-ELIZABETH, mariée à *Jacques-Joseph Rudof-Mohr*, Sénateur de Lucerne.

6. MARIE-FRANÇOISE, mariée à *Henri Goeldelin-de-Tieffenau*, Capitaine.

VIII. FRANÇOIS-NICOLAS-LÉONCE BALTHASAR, Sénateur du Petit-Conseil, en 1730; Bailli de Munster, en 1733; Directeur-Général des Bâtimens de l'Etat; aujourd'hui Avoyer ou Chef du Canton de Lucerne, depuis le mois de Décembre 1766, & Banneret de cette même ville, en 1769, a eu de son mariage avec *Jeanne-Baptiste de Sonnenberg*, JOSEPH-JEAN-BAPTISTE, qui suit.

IX. JOSEPH-JEAN-BAPTISTE BALTHASAR, du Grand-Conseil de Lucerne, a épousé *Marie-Josephe de Fleckenstin*.

Digitized by Google

QUATRIEME BRANCHE.

VIII. JEAN-ULRIC-MAURICE BALTHASAR, second fils de BÉAT-FRANÇOIS, & de *Marie-Elisabeth Dulcicker*, du Grand-Conseil, & Sous-Secretaire de la République de Lucerne, a épousé *Marie-Bernardine Pfiffer*, dont:

1. XAVIER, qui suit.

2. VINCENT, Religieux de l'Abbaye de Notre-Dame de la Pierre, Diocèse de Bâle.

3. Et MARIE-ANNE-CATHERINE, mariée à *Alexis-Christophe-Jean-Baptiste Goeldelin-de-Tieffenau*, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel au service de France, & Sénateur du Conseil intérieur de la République de Lucerne.

IX. XAVIER BALTHASAR.

CINQUIEME BRANCHE.

IV. THÉODORIC ou THIERRI BALTHASAR, II du nom, second fils du Capitaine GUILLAUME I, & d'*Afre-Krebsinger*, épousa *Jacobé de Krus*, d'une famille Patricienne de Lucerne, dont il eut GEORGES, qui suit.

V. GEORGES BALTHASAR, du Grand-Conseil de Lucerne, en 1628, Bailli de Krientz & de Horb, en 1629, & du Comté de Habspourg, en 1633 & 1643, fut nommé Sénateur du Petit-Conseil en 1648, mourut en 1658. Il eut de son mariage avec *Petronille Wyssing*, de Lucerne:

1. JEAN-FRANÇOIS, qui suit.

2. JODOC-THÉODORIC, rapporté après son frere aîné.

3. Et CATHERINE, mariée à *Louis Durler*, du Grand-Conseil de Lucerne.

VI. JEAN-FRANÇOIS BALTHASAR, du Grand-Conseil de Lucerne, en 1649, du Petit-Conseil, en 1658, mourut en 1669. Il eut de son mariage, avec *Marie-Jacobé de Sonnenberg*:

1. HENRI, Chanoine du Chapitre de Lucerne.

2. PÉTRONILLE, mariée en premieres noces à *Jean-Joost Bircher*, & en secondes nôces, à *Joost-Melchior Zelger*.

3. Et MARIE-JACOBÉ, mariée à *Louis Mahler*, de Lucerne.

SIXIEME BRANCHE.

VI. JODOC-THÉODORIC BALTHASAR, second fils de GEORGES & de *Pétronille Wyssing*, du Grand-Conseil de Lucerne, en 1659; Bailli du Comté de Baden, en 1667; fut nommé du Petit-Conseil de la République de Lucerne en 1669; Bailli du Comté de Sargans en 1675; Intendant-Général de l'Hôpital de Lucerne, en 1681; Bailli du Landgraviat de Turgovie, en 1688; Major Général du Canton de Lucerne, en 1693; & Bailli du Comté de Rottenbourg, en 1695. Il mourut en 1704: & eut de son mariage, avec *Anne-Barbe Pfiffer-d'Altishoffen*:

1. JACQUES, qui suit.

2. JEAN-FRANÇOIS, Chanoine du Chapitre de Munster.

3. CHARLES-ANDRÉ,

Digitized by Google

3. CHARLES-ANDRÉ, dont on rapportera la poſtérité ci-après.

4. ROBERT, né en 1674, élu Abbé de Saint-Urbain, ordre de Cîteaux, Diocéſe de Conſtance, le 11 Mai 1726, mort le 9 Novembre 1751, âgé de ſoixante-dix-ſept ans. Il fut le reſtaurateur de ſon Abbaye, & l'enrichit d'une Bibliothéque & d'une collection de Médailles.

5. MARIE-CATHERINE, mariée à *Jodoc-Joſeph Mohr*, Vice-Avoyer.

6. BARBE-CLAIRE, mariée 1°. avec *François-Louis Hartmann*, Sénateur de Lucerne; & 2°. avec *François-Melchior Hartmann*, auſſi Sénateur de Lucerne.

7. Et MARIE-BARBE-FRANÇOISE, élue Abbeſſe d'Eſchenbach, ordre de Cîteaux, en 1713, & morte en 1737.

VII. JACQUES BALTHASAR, du Grand-Conſeil de Lucerne, en 1678, Bailli de Weggis, en 1681, & du Comté de Baden, en 1699, fut nommé du Petit-Conſeil de Lucerne, en 1704, Avoyer & Banneret de cette République, en 1713, réſigna la même année la dignité d'Avoyer, à cauſe de ſon grand âge & de ſes infirmités, & mourut en 1723, le 29 Janvier, âgé de ſoixante-quinze ans. On voit à Lucerne ſon épitaphe dans l'Egliſe des Cordeliers. Il avoit été, en 1712, Major-Général des troupes de Lucerne durant la guerre civile, qui s'étoit élevée entre les cinq premiers Cantons-Catholiques, & les Cantons-Réformés de Zurich & de Bergue. Il eut de ſon mariage avec *Anne-Marie-Catherine Meyer*:

1. FRANÇOIS-JEAN, Sénateur de Lucerne, qui, de ſon mariage avec *Marie-Elizabeth Bircher*, a eu MARIE-ANNE BALTHASAR, femme du Sénateur *Joſt-Joſeph-Xavier Meyer*.

2. JODOC-THÉODORIC, Lieutenant au ſervice d'Eſpagne.

3. JACQUES-RODOLPHE, Capitaine, qui, de ſon mariage avec *Anne-Elizabeth de Fleckenſtein*, eut JACQUES-CHARLES-MARTIN BALTHASAR, Chanoine & Cuſtode du Chapitre de Munſter, & JOSEPH-LEGER BALTHASAR, Chanoine du Chapitre de Lucerne.

4. JEAN-MARTIN, qui ſuit.

5. JEAN-LEGER, Seigneur de Tannenfels, Chanoine & Cuſtode du Chapitre de Munſter.

6. CATHERINE, mariée à *François-Théodore Dorer*, de Baden.

7. Et MARIE-ANNE, mariée 1°. *à François-Louis Bur*, du Grand-Conſeil de Lucerne; & 2°. à *Henri-Maurice Pfiffer-de-Heiddegg*.

VIII. JEAN-MARTIN BALTHASAR, Capitaine, épouſa *Catherine Felber*, laquelle, devenue veuve, ſe remaria à *Jean-Charles-Chriſtophe Pfiffer*, Seigneur d'Altiſhoffen, Statthalter, ou Stathouder de la République de Lucerne. Elle a eu de ſon premier mari:

1. JOSEPH-ANTOINE, Chanoine de Munſter.

2. MARTIN, Religieux de l'Abbaye de Saint-Urbain.

3. JEAN, qui ſuit.

4. MARIE-ANNE, mariée 1°. avec le Baron *de Redeing*, Colonel d'un Régiment Suiſſe de ſon nom, au ſervice d'Eſpagne; & 2°. avec *Jodoc-François Hartmann*, du Grand-Conſeil de Lucerne.

Digitized by Google

5. Et ALOYSI, mariée à *Jodoc Pfiffer-d'Altiſshoffen*, Capitaine des Cent-Suiſſes de la Garde du Pape.

IX. JEAN BALTHASAR, du Grand-Conſeil de Lucerne, Major de la garniſon de la ville de ce nom, a pluſieurs enfans de ſon mariage avec *Elizabeth de Mohr.*

SEPTIEME BRANCHE.

VII. CHARLES-ANDRÉ BALTHASAR, fils puîné de JODOC-THÉODORIC, & d'*Anne-Barbe Pfiffer-d'Altiſshoffen*, Capitaine, fut nommé du Grand-Conſeil de Lucerne, en 1705; Sécretaire du Sénat, en 1705; & tué en 1712, à la bataille des Vilmergen, contre les Bernois; il avoit épouſé en premieres noces *Elizabeth de Krus*, & en ſecondes, *Elizabeth Schwytzer.*

Il eut du premier lit :

1. JEAN-MARTIN, qui ſuit.

2. Et MARIE-ANNE, mariée à *Alphonſe-Ignace Dulliker.*

VIII. JEAN-MARTIN BALTHASAR, Sénateur de Lucerne, épouſa; en premieres noces, *Marie-Marguerite de Cyſat*; & en ſecondes, *N..... Meyer.*

Il eut du premier lit :

1. DEODAT, Capucin.

2. Et MARIE-ANNE, mariée à *Charles-Rodolf Corragione-d'Orello.*

Les armes : *d'azur, à trois étoiles d'or 1 & 2, poſées dans un triangle de même, chargé d'un triangle renverſé auſſi d'or.* Cimier : *un caſque grillé & couronné d'or, rehauſſé d'un demi-homme habillé d'azur, le viſage barbu, la tête couverte d'un bonnet de ſable, tenant à la main droite une fleur-de-lys d'azur, & avec la gauche un marteau de ſable.*

BALUE : famille éteinte dans le ſeizieme ſiécle, qui a donné dans JEAN de BALUE, un Evêque d'Angers, enſuite Cardinal, du titre de *Sainte-Suſanne*, Evêque d'Albe & de Préneſte, Abbé Commendataire de Fécamp, du Bec, & de S. Oüen de Rouen. Son eſprit & ſa bonne mine le firent parvenir & goûter du Roi LOUIS XI; il éprouva pendant ſa vie la bonne & la mauvaiſe fortune, & mourut Evêque de Preneſte, en 1481. Voyez les *Grands Officiers de la Couronne*, & *Moréri.*

—BALUZE : Maiſon originaire de Tulles, qui a donné un ſaint Prêtre dans JEAN de BALUZE, mort ſous le régne de FRANÇOIS I; & dans ANTOINE BALUZE, qui s'eſt rendu célébre ſous LOUIS XIII, dans les importantes négociations dont il fut chargé. Il mourut à Paris le 12 Septembre 1681, & laiſſa un fils, JEAN-CASIMIR BALUZE, né à Warſovie en 1648, qui ne s'eſt pas moins fait honneur que ſon pere. Voyez *Moréri.*

—BAN-DE-LA-FEUILLÉE, en Bourgogne : JEAN DU BAN-DE-LA-FEUILLÉE eſt compris dans la Montre de l'arriere-ban de Châtillon-ſur-Seine, convoqué le 15 Octobre 1542, à cauſe de ce qu'il tenoit à la Van-

Digitized by Google

rierie & à la Folie. Ce même JEAN DU BAN, Écuyer, avec Demoiſelle *Colette de Mazilles*, ſa femme, rendit aveu au Roi le 30 Juillet 1540, du Fief de la Feuillée, mouvant du Château de Châtillon-ſur-Seine, & de la moitié par *indivis* de la Seigneurie de la Vannaire, mouvante de la Seigneurie de Chaumont-le-Bois.

JACQUES DU BAN, Écuyer, en partie Seigneur de la Feuillée, fils de JEAN, donna, le 22 Juin 1549, une procuration générale, ſignée de *Louvencourt*, Notaire au Châtelet de Paris, à *Pierre d'Eſcheres*, ſon beau-frere, Écuyer en partie de la Vannaire. Il épouſa, le 26 Novembre 1554, Demoiſelle *Evandeline de Nogent*, fille de *François de Nogent*, Écuyer, Seigneur d'Aubetrée, & de *Claudine de Caſtres*, leſquels, par un acte du 5 Avril 1559, ſigné de *Frettes*, Notaire à Châtillon, conſentent que Demoiſelle *Evandeline de Nogent*, leur fille, renonce aux conventions accordées par ſon contrat de mariage, & revienne à leur ſucceſſion après leur décès. De ce mariage vint,

BAPTISTE DU BAN, Écuyer, Seigneur de la Feuillée & de la Vannaire, qui fut compris dans le Rôle des Gentilshommes du Bailliage de la Montagne, fait en 1568, à cauſe de la convocation de l'arriere-ban de Bourgogne. Il obtint à ſon profit une Sentence le 19 Avril 1583, ſignée *Jaulpy*, rendue au Bailliage de la Montagne, contre Demoiſelle LOUISE DU BAN, ſa tante, veuve de *Louis Duval*, Écuyer. Il épouſa, par contrat du 23 Février 1579, reçu par *le Clerc* & *Raoul*, Notaires à Saint-Florentin, Demoiſelle *Deniſe de Beaujeu*, fille de feu Noble *François de Beaujeu*, Seigneur de Chaſeul & de Jauge, & de Demoiſelle *Claude de Méry*, laquelle, après la mort de ſon mari, fit une vente d'héritages le 18 Novembre 1589, ſignée *Petit*, Notaire à Chatillon-ſur-Seine; elle eut la Garde-Noble de ſes enfans, qui ſont : GIRARD, JACQUES & JEAN DU BAN. Par une procuration du 29 Septembre 1607, ſignée *Petit*, Notaire à Châtillon-ſur-Seine, donnée par *Deniſe de Beaujeu*, Dame de la Feuillée, par laquelle elle conſent au mariage de ſon fils JEAN, qui ſuit, & où elle ſe qualifie veuve de *Jean de Drouet*, Sieur de la Mothe, on voit qu'elle a été mariée deux fois, & qu'elle étoit auſſi veuve de ſon ſecond mari lors du mariage de ſon fils.

JEAN DU BAN, Écuyer, Sieur de la Feuillée & de la Vannaire, épouſa par contrat du 12 Octobre 1607, reçu par *Piot*, Notaire à Montigny-le-Roi, Demoiſelle *Edmée de la Rochette*, fille de Meſſire *Jean de la Rochette*, Chevalier, Seigneur d'Eſpinan, & de Demoiſelle *Suzanne de Pradine*. Devenu veuf, il fit l'inventaire des biens laiſſés par ſon épouſe au Bailliage de la Montagne, le 24 Octobre 1630, à ſes enfans, qui ſont :

1 & 2. BAPTISTE-JÉRÔME; & ALEXANDRE-BLAISE.

3. Et PIERRE, qui ſuit.

PIERRE DU BAN, Écuyer, Seigneur de la Vannaire, fit une repriſe du Roi, en la Chambre des Comptes de Bourgogne, à cauſe de la Seigneurie de la Feuillée, qui lui étoit échue de la ſucceſſion de feu ſon pere. Il obtint des brevets, commiſſions, pouvoirs & proviſions de Cornette, Capitaine, Meſtre-de-Camp, & Brigadier de Cavalerie; de Maréchal-de-

Digitized by Google

Camp, Lieutenant-Général de Gray, de Dôle & de Chatillon-ſur-Seine. Elles lui furent données ſucceſſivement par le Roi depuis le mois de Juin 1643, juſqu'au mois de Décembre 1674, & fut nommé Élu de la Nobleſſe des États de Bourgogne au mois de Janvier 1677. Il étoit Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, & Brigadier des Camps & Armées du Roi, lorſqu'il épouſa, par contrat du 26 Juillet 1666, (reçu par *Calignon*, Notaire au Bailliage de Roſnay) Demoiſelle *Françoiſe de Bretel*, fille de Meſſire *Antoine de Bretel*, Chevalier, Seigneur de Valentigni & d'Aunay, Capitaine du Duché de Beaufort, & de Dame *Edmée Goyet-de-Becherade*. De ce mariage ſont nés,

1 PIERRE JEAN-BAPTISTE, Chevalier, Seigneur de la Feuillée, de Chaumont-le-Bois, & de la Vannaire, baptiſé le 5 Octobre 1668, en l'Égliſe de Saint-Martin de Chaumont-le-Bois, Diocèſe de Langres, dont nous ignorons la poſtérité.

2. ANTOINE, qui ſuit.

3. PIERRE-JEAN-BAPTISTE, dit *de la Feuillée*, reçu Page du Roi dans ſa grande Écurie, le 31 Mars 1686, tué à la Bataille de la Marſaille en Piémont, en 1693, étant alors Capitaine de Cavalerie.

4. FRANÇOIS, dit *le Comte de Frolois*, reçu Page du Roi dans ſa grande Écurie, en 1688, puis Gouverneur de Chatillon-ſur-Seine en 1713.

5. CHARLES-FRANÇOIS, reçu auſſi Page du Roi dans ſa grande Écurie, au mois de Mai 1698, puis Major d'un Régiment de Cavalerie.

6. Et EDME, Seigneur de Morvillier, Lieutenant-Colonel du Régiment de *Marcillac*, Cavalerie.

ANTOINE DU BAN, Comte de Frolois, Seigneur de la Feuillée, de Mezieres & de Valentigni, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, marié le 6 Février 1712, à *Hélène-Théreſe de Sercey-de-Saint-Prix*. Leurs enfans ſont,

1. FRANÇOIS-HENRI DU BAN-DE-LA-FEUILLÉE, né le 28 Janvier 1713.

2. Et EDME-CLAUDE DU BAN-DE-MEZIERES, né le 25 Février 1714. Tous deux reçus Pages du Roi dans ſa grande Écurie, le 12 Mai 1728, ſur les preuves de leur nobleſſe, juſtifiée par titres depuis JEAN DU BAN, leur cinquieme ayeul, Écuyer, Seigneur de la Feuillée & de la Vannaire, lequel fit hommage au Roi en ſa Chambre des Comptes de Dijon, le 17 Mars 1518, à cauſe de la moitié de la Maiſon-Forte de la Feuillée, mouvante en Fief du Duché de Bourgogne, qui lui appartenoit du chef de *Colette de Mayilles*, ſa femme.

Les armes : écartelé ; *au 1 & 4, contrécartelé, d'azur, à trois feuilles de chêne d'or, poſés 2 & 1 ; & d'azur à la bande de gueules, dentée d'argent ; & au 2 & 3*, de Goyet, *qui eſt d'azur au chevron d'or, accompagné de trois pélicans de même, deux en chef, & un en pointe.*

Et ſelon le Juge d'Armes de France, *tom. 1, part. 1. pag. 47 & 48*, cette Famille porte : *d'azur, à trois feuilles de chêne d'or, 2 & 1.*

* **BANAINS** : Terre qui fut acquiſe de la Famille d'*Andrevet*, avec

Digitized by Google

celle de Beneins, par *Pierre de Corſant*, Maréchal-de-Camp des Armées du Roi, qui en obtint l'érection en Vicomté par Lettres du mois de Mars 1644, puis en Comté par Lettres de 1649. *Tablettes Généalog. Part. IV. p. 309.*

— BANASTRE, Sieur de Routtes, du Meſnil, d'Arcoville, en Normandie, Généralité de Rouen, Famille maintenue dans ſa Nobleſſe, le 25 Novembre 1668. *La Roque*, dans ſon Traité des Bans & Arrieres-bans, dit qu'en la Montre de l'an 1470, Vicomté de Caudebec, pour JEHAN BANASTRE, perſonnage ancien, ſe préſenta *Jehan Picot*, armé de brigandine, ſallade, & vouge. ISABEAU BANASTRE, & *Richard d'Herbouville*, vivoient vers la fin du XV^e^ ſiecle.

Les armes : *de gueules, à la bande d'argent, accoſtée de 2 molettes d'éperon de même.*

— BANCENEL, Famille noble de Salins en Franche-Comté, qui a pour tige, ÉTIENNE BANCENEL, qualifié *Noble* dans un contrat de mariage avec *Marguerite d'Orchamps*, & qui ſubſiſte dans ANTOINE-FRANÇOIS BANCENEL, Écuyer, Seigneur de Champagne, marié le 29 Août 1754, avec *Marie-Claire-Iſabelle Marchand*, fille de *Joſeph-Emmanuel Marchand-de-la-Chatelaine*, Seigneur de Badennance, Chevalier d'Honneur en la Chambre des Comptes de Dole, & de *Marie-Jeanne de Reinac.* Ses enfans ſont,

1. HENRI FRANÇOIS-JOSEPH BANCENEL.
2. Et CHARLOTTE-JOSEPHINE BANCENEL.

Les armes : *d'azur, à trois quinte-feuilles d'or, 2 en chef & 1 en pointe, une tête de léopard d'or, miſe en cœur.* Cimier : *un lion naiſſant d'or.*

* BANDEVILLE, Seigneurie érigée en Marquiſat par Lettres du mois d'Avril 1682, enrégiſtrées en Parlement le 15 Décembre ſuivant, & en la Chambre des Comptes le 30 Janvier 1683, en faveur de *Nicolas Doublet*, mort le 23 Mars 1695. *Voyez* DOUBLET.

— BANDINI : Famille noble & ancienne de Florence. PIERRE-ANTOINE BANDINI fut Sénateur de cette République. Il eut de *Caſſandre-Cavalcante Bartolomei*, ſon épouſe : OCTAVE BANDINI, né en 1558, qui vint en France étudier la Philoſophie & la Langue Françoiſe. Il fut Protonotaire Apoſtolique, en 1579, ſous GREGOIRE XIII, Gouverneur de Fermo ſous SIXTE V, Vice-Légat à Boulogne ſous CLÉMENT VIII, Archevêque de Fermo, en 1596, & Cardinal-Prêtre, du titre de *Sainte-Sabine* ſous le même Pape. Il mourut en 1629, âgé de 72 ans. MARIO BANDINI ſon frere, ſervit en France ſous HENRI IV. Voyez *Moréri.*

BANNES-D'AVÉJAN : anciennement BANES, en latin *Banna* ou *Bana*, ancienne Nobleſſe très-diſtinguée, qui tire ſon nom de la Terre de *Bannes*, ſituée au Diocèſe de Viviers. *Voyez* ci-devant AVÉJAN, *p. 530.*

Digitized by Google

— BAPTENDIER, Famille originaire de la Province de Maurienne en Savoye, annoblie en 1521. JEAN-BAPTISTE DE BAPTENDIER, réſident à Marſeille, où il vit ſans alliance, voulant jouir de la nobleſſe que les ſervices militaires avoient acquis à ſa Famille en Savoye, préſenta Requête en la Cour des Comptes, Aydes & Finances de Provence, pour demander l'enregiſtrement des pieces qui prouvoient ſon origine, & ſon état de Noble. Après avoir examiné les pieces par leſquelles il conſte, *que les* BAPTENDIER *n'ont fait aucun acte de dérogeance, & ont ſervi toujours avec diſtinction dans l'Epée & dans la Robe*, la Cour ordonna par Arrêt du 2 Avril 1740, qu'elles ſeroient enrégiſtrées. On les trouve au Regiſtre *Corſica*, fol. 49.

Les armes : *de gueules, au pal d'or, chargé d'un lion de ſable.* Deviſe: *Durat cum ſanguine virtus avorum.*

*—BAR. Le Duché de Bar fut uni à celui de Lorraine par le mariage de RENÉ I d'Anjou avec ISABELLE DE LORRAINE, fille du Duc CHARLES II, en 1418.

Les Ducs & Comtes de Bar ont commencé à BRUNON, Archevêque de Cologne, frere de l'Empereur OTHON II, ſurnommé *le Grand.* Il partagea, en 958, le Gouvernement de la Lorraine avec FRÉDÉRIC I, Comte de Bar, ſon neveu, & mourut en 984.

LOUIS, Cardinal de Bar, ſuccéda au Duché de Bar en 1415, & s'en démit en faveur de RENÉ I d'Anjou, ſon neveu, en 1419. Il mourut en 1430.

Depuis la mort du Roi STANISLAS, Duc de Lorraine & de Bar, arrivée en 1767, qui avoit été mis en poſſeſſion de ces deux Duchés, conformément aux Traités de Vienne des 3 Octobre 1735, 28 Août 1736, 18 Novembre 1738, ils ont été réunis à la Couronne. *Voyez* LORRAINE & BAR-LE-DUC ci-deſſous.

* BAR, (LE) Terre & Seigneurie qui fut donnée en 1236 en échange par le Comte de Provence *Arambault de Graſſe*, III du nom, iſſu des anciens Comtes d'Antibes, ſeptieme ayeul de *Claude de Graſſe*, Chevalier de l'Ordre du Roi, qui obtint de FRANÇOIS I l'érection du Bar en Comté, titre qui fut confirmé à ſon fils *Claude II de Graſſe*, par Lettres de HENRI III, de 1580. *Voyez* GRASSE.

— BAR, en Berri. Cette Famille étoit anciennement diviſée en pluſieurs branches, que l'on diſtinguoit, dit M. *d'Hozier*, par les noms de *Baugy*, *Villemenard & Buranlure.* Elle ne ſubſiſte plus qu'en deux, dont l'une établie en Nivernois, qui eſt l'aînée, & l'autre en Berri, qui eſt la cadette. La premiere poſſede actuellement les Terres de Limanton, Soſay, la Boutiere & Neufvy-le-Barrois-ſur-Allier. La ſeconde poſſede les Terres de Bonnebuche, de Savigny, &c.

La branche qui a le plus fleuri eſt celle de *Baugy*, laquelle a donné un Chambellan du Roi CHARLES VII, Maître des Comptes, Général des Finances, & Bailli de Touraine; deux Evêques de Saint-Papoul, & un

Digitized by Google

Evêque Comte de Beauvais; disent Louvat, *Histoire des Antiquités de la Ville de Beauvais*, & le P. Anselme, *Histoire des Grands Officiers de la Couronne, tome II.*

La branche de *Buranlure* a donné des Comtes de Lyon, une Dame de Remiremont, des Chevaliers de l'Ordre du Roi, & de celui de Saint-Jean de Jérusalem.

Les alliances de ces branches sont avec les Maisons de *Château-neuf-sur-Cher*, de *Montberon*, *Thisard-Vinon*, *du Chenay*, *Chabannes*, *Maumigny*, du *Mesnil-Simon*, *Montaulieu*, *Crevecœur*, *Gaucourt*, *Courtenay*, *Damas*, *Langeac*, de *Jaucourt*, de *Villaines*, *&c.*

Jean de Bar, IV du nom, Chevalier, Seigneur de Baugy, la Guierche, Estrechy, Vicomte de Savigny, fut Chambellan des Rois Charles VII & Louis XI, Maître des Comptes à Paris, Bailli de Touraine, Capitaine des Châteaux de Tours & d'Amboise, Général des Finances. *Chartier*, dans ses Chroniques, ainsi que *Monstrelet*, & *Chaumeau*, le mettent au nombre de ceux qui servirent à la rédaction de la Coutume de Normandie. Il fut fait *Chevalier* après la prise de Verneuil, lorsque les François étoient sur le point de combattre les Anglois. Il donna à l'Eglise de Saint-Ursin à Bourges plusieurs beaux Livres d'Eglise en vélin, enrichis de quelques figures en mignature, & un Crucifix, devant lequel il est à genoux avec ses enfans & leurs femmes, & les hommes sont en armures & cottes-d'armes, chargées de leurs armoiries. Il mourut en 1469, & fut inhumé aux Jacobins de Bourges, où l'on voit son tombeau & son effigie en pierre. Ses enfans furent,

1. Denis, d'abord Evêque de Tulles en 1472, & ensuite de Saint-Papoul en 1496, mort le dernier Mars 1517.

2. Charles, Religieux de l'Ordre de Saint-Bernard, Abbé de Lory, qui succéda à son frere dans l'Evêché de Saint-Papoul, & mourut en 1538.

3. Robert, qui suit.

4. Jacques, Auteur de la branche de *Palanon*, éteinte dans son petit-fils Mathieu de Bar, mort sans postérité.

5 & 6. Deux filles, mariées, l'une à *Charles de Gaucourt*, Capitaine de la Maison du Roi Louis XI, morte en 1471, & l'autre morte femme en secondes noces de Pierre d'Oriolle, Chancelier de France.

Robert de Bar, Seigneur de Baugy, la Guierche & Chantelou, Vicomte de Savigny, Echanson du Roi, fut Député de la Noblesse aux Etats de Tours en 1484. Il testa le 4 Mai 1478, & mourut le 15 Décembre 1498. Il eut de *Madelene de Château-neuf*, sa femme,

1. François, qui suit.

2. Et Madelene, seconde femme de *Jean de Courtenay*, IV du nom, Seigneur de Bléneau, de Champignelles & de Villard, par contrat du 2 Février 1494. Etant veuve, elle fut tutrice & eut la garde-noble de ses enfans. En cette qualité, elle donna pouvoir à François de Bar, son frere, Seigneur de Baugy, de faire hommage au Roi de la Seigneurie de la Grange en Brie, le 12 Octobre 1512. Elle fit aussi hommage de la Seigneurie de Bleneau à *René d'Anjou*, Baron de Mezieres, & Sei-

Digitized by Google

gneur de Puiſaye, le 16 Octobre 1514. Elle eſt morte le 20 Août 1516.

François de Bar, Chevalier, Seigneur de Baugy & autres lieux, fonda l'Hôpital de Baugy le 24 Janvier 1505, & mourut environ l'an 1530. Il eut de *Renée de Montberon*, ſa femme, fille de *René de Montberon*, & de *Louiſe de Sainte-Maure*.

1. François, qui ſuit :
2. N..... Religieuſe à Orſan.

Les quatre qui ont été mariées, ſont,

3. Jacquette, à *François de Chery*.
4. Marguerite, à *Gilbert de Bonnay*.
5. Jeanne, à *Jean de Damas*.
6. Et Françoise, à *Jean de Jaucourt*.

François de Bar, II du nom, Chevalier, Seigneur de Baugy, Chantelou, Eſtrechy, Pouligny, Chaumoux, Paracy, Fontbary & des Eſſarts, Baron de la Guierche, Vicomte de Savigny & du Preau, eut un grand procès avec les ſieurs de *Jaucourt*, ſes neveux, pour les partages des Terres de Baugy & Eſtrechy, &, par un Arrêt qui intervint en l'année 1572, les trois quarts de la Terre de Baugy, & moitié de celles d'Eſtrechy & Salerieux, lui furent adjugées, tant de ſon chef, que par ſucceſſion, & l'autre quart de Baugy & moitié d'Eſtrechy & Salerieux, auxdits ſieurs de *Jaucourt*. En lui finit la branche aînée, étant mort ſans poſtérité de *Catherine de Chabannes*, ſa femme, fille de *Joachim*, Marquis de Curton, Comte de Rochefort & de Seigne, Vicomte de la Roche & de Savigny, & de *Louiſe de Pompadour*, ſa ſeconde femme.

Branche des Seigneurs de *Villemenard & de Buranlure.*

Pierre de Bar, I du nom, Ecuyer, Seigneur de Villemenard & de Saint-Germain-Dupuy, ſecond fils de Jean, III du nom, obtint le 3 Décembre 1436, la permiſſion du Roi Charles VII, de fortifier la maiſon de Villemenard, parce qu'elle étoit une Place frontiere des ennemis de la France, qui occupoient Montargis. Il eut, entr'autres enfans,

Désiré de Bar, Ecuyer, Seigneur de Villemenard, &c. qui teſta le 17 Mai 1519, en faveur de Jean, ſon fils, qui ſuit.

Jean de Bar, Chevalier, Seigneur de Villemenard, Buranlure, Eſtivaux, &c. ſe trouva à la rédaction de la Coutume de Lorris en l'an 1531. Il épouſa, le 11 Mars 1515, *Françoiſe de Vinon*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Perriere, Buranlure & Eſtivaux, & de *Marguerite Segault*. Il fit partage de tous ſes biens & de ceux de ſa femme, le 31 Avril 1553, entre ſes enfans, qui furent,

1. François, qui ſuit.
2. Et Jean, né le 24 Novembre 1532, Seigneur de Villemenard & de Saint-Germain-Dupuy, auteur de la branche des Seigneurs de Villemenard & de Silly, qui eſt éteinte.

François de Bar, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur & Maître des Eaux & Forêts de Berri, Seigneur de Buranlure, né le 31 Janvier 1517, eut pour parrein Désiré de Bar, ſon ayeul, & pour marreine Madame

Digitized by Google

Madame la Ducheſſe de *Brabant*. Il ſe maria à *Paule Ducheſnay*, fille d'*Edme*, Chevalier, Seigneur de Neuvy-le-Barrois, de Langeron & des Barres, & de *Geoffredine le Roux*, de laquelle ſont ſortis :

1. ANTOINE, qui ſuit.

2. Et EDME, auteur de la branche des Seigneurs de *Billeron* & de *Bonnebuche*, rapportée ci-après.

ANTOINE DE BAR, Chevalier, Seigneur de Buranlure, Vicomte de Villemenard, Thibau & Signy, Chevalier de l'Ordre du Roi, l'un des cent Gentilshommes de ſa Maiſon, Gouverneur du Comté de Sancerre, fut exempt du Ban & Arriere-ban ordonné par le Roi CHARLES IX. Le Marquis de *Neſle* fut commis pour lui donner le Collier de l'Ordre de Saint-Michel, le 5 Mars 1571. Le Roi lui écrivit d'aſſembler ſes vaſſaux, amis & Gentilshommes de ſon voiſinage, pour joindre le Baron *de la Chaſtre*, chargé de faire le ſiége de Sancerre. Il s'en acquitta ſi dignement, qu'après la réduction de la Ville, le Baron *de la Chaſtre* l'en établit Gouverneur, par ordre du Roi, le 20 Octobre 1573. Il ſe maria 1°. le 9 Novembre 1560, à *Françoiſe le Roi*, fille de *Guillaume* & de *Claude de Pontville*; & 2°. le 13 Décembre 1584, à *Madelene de Babute*, veuve d'*Etienne de Maumigny*. Il eut de ſa premiere femme, trois garçons; ſçavoir :

1. GUILLAUME, qui ſuit.

2. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de *Grimonville*, éteinte en mâles, & qui ſubſiſte encore en deux filles, dont une eſt mariée à *N. . . . . de Saint-Jérôme*, en Berri.

3. Et PIERRE, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, Commandeur de Celle, en Berri.

GUILLAUME DE BAR, Seigneur de Buranlure, ſe maria le 25 Juillet 1584, à *Henriette de Maumigny*, fille d'*Etienne* & de *Madelene Babute*, dont il eut :

1. SILVAIN, qui ſuit.

2. Et LOUIS, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem.

SILVAIN DE BAR, Chevalier, Seigneur de Buranlure, la Broſſe & Vieilmanay, épouſa, le 19 Janvier 1620, *Gabrielle du Meſnil-Simon*, fille de *Charles*, & de *Marie d'Avantigny*: il a eu trois fils de ce mariage, qui ſont :

1. PIERRE, qui ſuit.

2 & 3. JEAN, & autre JEAN; tous les deux Chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem.

PIERRE DE BAR, Chevalier, Seigneur de Buranlure, la Broſſe, les Aries, le Jarrier, &c. commanda la Compagnie d'Ordonnance de M. le Duc d'Enghien, ſe trouva aux batailles de Fourchen en Catalogne, proche la Tour de Segre, de Fribourg & de Nortlingen, où il fut dangereuſement bleſſé. Il épouſa 1°. par contrat du 24 Avril 1643, *Marie de Lorron*, fille de *Charles*, Baron de Limanton, &c. & de *Claude de Courtenay*; & 2°. LOUISE DE BAR, fille de JEAN-JACQUES, Chevalier,

Digitized by Google

Seigneur de Bonnebuche, &c. & d'*Hélene de Crevecœur*. Il eut du premier lit,

HENRI-LOUIS, qui ſuit.

Et du ſecond lit,

N. . . . . DE BAR, dit *le Marquis de Buranlure*, Chancelier de l'Ordre de Saint-Lazare, ſous M. le Duc d'Orléans, Régent, Colonel du Régiment de l'Iſle-de-France, mort ſans poſtérité.

Deux autres garçons, & trois filles, dont l'une fut Fille-d'honneur de Madame la Princeſſe.

HENRI-LOUIS DE BAR, Chevalier, Seigneur, Baron de Limanton & de Sauſay, fut Aide-de-Camp, dans ſa jeuneſſe, de M. le Duc d'Orléans, frere unique du Roi; & ſe maria, vers l'an 1659, à *Jeanne de Las*, fille de *Charles de Las* & de *Jeanne de Changy*, Dame de Montigny-ſur-Canne en Nivernois, d'où ſont ſortis:

1. CHARLES-GABRIEL, qui ſuit.

2. PIERRE, Lieutenant-Colonel du Régiment de *Bourbon*, Cavalerie, Brigadier des Armées du Roi, mort le 9 Janvier 1657.

3. HUGUES-NICOLAS, Prieur de Saint-Etienne en l'Iſle de Ré, premier Aumônier de Madame la Ducheſſe d'Orléans, femme de M. le Duc d'Orléans, Régent.

4 & 5. Et deux filles, dont une Religieuſe, & l'autre mariée.

CHARLES-GABRIEL DE BAR, Chevalier, Seigneur, Baron de Limanton, Sauſay, &c. Lieutenant-Colonel du Régiment de *Bourbon*, Cavalerie, a épouſé, le 4 Avril 1714, *Anne-Gabrielle d'Arlay*, fille de *Barthelemi*, & de *Marie Cartier*, Dame de la Boutiere, de laquelle il a eu:

1. BARTHELEMI, qui ſuit.

2. CHARLES-MICHEL, Prieur de Saint-Etienne dans l'Iſle de Ré, avant ſon oncle HUGUES-NICOLAS, Vicaire-Général du Diocèſe de Nevers, mort l'an 1748.

3. Et autre BARTHELEMI, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean-de Jéruſalem, Capitaine au Régiment de *Fleury*, Cavalerie. Il a hérité de la Seigneurie du Bouchet, poſſédée par ſon oncle PIERRE, par teſtament de 1755.

BARTHELEMI DE BAR, Seigneur de Limanton, Sauſay en Nivernois, la Boutiere près d'Autun, & Neufvy-le-Barrois-ſur-Allier, ci-devant Capitaine au Régiment de *Bourbon*, Cavalerie, eſt marié, & a des enfans.

Branche des Seigneurs DE BILLERON, DE BONNEBUCHE, *&c.*

EDME DE BAR, ſecond fils de FRANÇOIS, & de *Paule Ducheſnay*, ſe maria à *Marguerite le Roi*, fille de *Guillaume*, & de *Claude de Pontville*, dont il a eu:

1. JEAN-CLAUDE, qui ſuit.

2. CHARLES.

3. Et JEANNE, mariée à *Hardouin de l'Esbahy*, qui partagea avec ſes freres le 27 Juillet 1582.

JEAN-CLAUDE DE BAR, Chevalier, Seigneur de Billeron, Lugny,

Digitized by Google

Eſtivaux, &c. épouſa, par contrat du 20 Juillet 1589, *Gilberte de Montaulieu*, fille de *François*, Chevalier, Seigneur de Brion, & de *Jacquette de Courtois*, dont :

1. JEAN-JACQUES, qui ſuit.
2. Et MARIE.

JEAN-JACQUES DE BAR, Chevalier, Seigneur de Billeron, Lugny, Eſtivaux & Bonnebuche, épouſa *Hélene de Crevecœur*, de laquelle ſont ſortis :

1. CHARLES, qui ſuit.
2. Et LOUISE, mariée à PIERRE DE BAR-DE-BURANLURE, qui l'épouſa en ſecondes noces.

CHARLES DE BAR, Chevalier, Seigneur de Billeron, de Bonnebuche, la Vauvrille & du Brion, Lieutenant-Colonel d'un Régiment de Cavalerie, ſe maria à *Jeanne Broſſier*, fille de *Guillaume*, Tréſorier-Général de l'Extraordinaire des Guerres & de la Cavalerie-Légere, dont il a eu :

1. JEAN-CHARLES, qui ſuit.
2. Et LOUISE, Religieuſe.

JEAN-CHARLES DE BAR, Chevalier, Seigneur de Villeron, Bonnebuche, Flavigny & la Vauvrille, Lieutenant-de Roi en Berri, ſe maria, le premier Août 1715, à *Anne-Françoiſe Heuſe-de-Vauloger*, Dame de Bonnay, en Bourbonnois, dont il a eu,

JEAN-CHARLES DE BAR, Chevalier, Seigneur de Bonnebuche, &c. Lieutenant de Roi en Berri, & Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoiſes, né le 25 Décembre 1723, marié, le 2 Avril 1751, à *Scholaſtique-Marthe-Henriette de Gois* ou *Goiet*, fille de *Jacques*, Seigneur du Vivier, &c.

Les armes : *faſcé d'or & d'azur de neuf pieces*, ou *d'or*.

* — BAR-LE-DUC, Ville ſur la riviere d'Ornain, qui a donné ſon nom au Duché de Bar ou de Barrois.

FRÉDÉRIC I, Duc de Lorraine, fit bâtir cette Ville en 951.

SOPHIE, Comteſſe de Bar, fille de FRÉDÉRIC II, Duc de Lorraine, épouſa, en 1027, *Louis*, Comte de Montbelliard & de Mouſſon, auquel elle porta le Comté de Bar. On préſume que l'érection du Comté de Bar en Duché fut faite par le Roi JEAN : ce Duché eſt un des Fiefs de la Couronne. LOUIS, Cardinal & Duc de Bar, le donna, en 1419, avec le Marquiſat de Pont-à-Mouſſon, à RENÉ D'ANJOU, Roi de Naples & de Sicile, ſon petit-neveu, qu'il adopta, à la charge de porter ſon nom & ſes armes après ſa mort.

YOLANDE D'ANJOU, Ducheſſe de Lorraine & de Bar, fille de RENÉ D'ANJOU, Roi de Naples, épouſa, en 1444, FERRY DE LORRAINE, II du nom, Comte de Vaudemont & de Guiſe, Sire de Joinville, & ſuccéda au Duché de Lorraine & de Bar en 1473, par la mort de NICOLAS D'ANJOU, Duc de Calabre, de Lorraine & de Bar : c'eſt ainſi que le Duché de Bar eſt entré dans la Maiſon de Lorraine.

LÉOPOLD, Duc de Lorraine, fit hommage en perſonne au Roi

Digitized by Google

Louis XIV, du Duché de Bar, le 25 Novembre 1699, & François-Etienne, Duc de Lorraine & de Bar, ſon fils aîné, depuis Empereur, l'a cédé à la France par un traité de paix, avec le Duché de Lorraine, & a eu en échange le Grand Duché de Toſcane.

Les anciens Ducs de Bar portoient pour armes : *d'azur ſemé de croix recroiſettées au pied fiché d'or, & deux bars* ou *barbeaux adoſſés de même, brochant ſur le tout.*

— BARADAT : on trouve Jean de Baradat, originaire du Condomois & d'Armagnac, qui vivoit en 1495. Henri de Baradat, un de ſes deſcendans, fut Evêque & Comte de Noyon, Pair de France en 1627, & mourut en 1659. Pierre de Baradat, ſon frere, Lieutenant-Général des Armées du Roi, commanda à Caſal dans le Mont-Ferrat, fit le ſiege de Valence-ſur-le-Pô, & mourut en 1682. Son fils Henri-François de Baradat, le dernier mâle de cette branche, ayant quitté le ſervice en 1714, après la paix d'Utrecht, embraſſa l'état eccléſiaſtique, & fut nommé par le Roi à une Prébende de Reims en 1720.

François de Baradat, Seigneur de Damery, frere aîné de l'Evêque de Noyon, & chef de la maiſon, eut beaucoup de part à la faveur de Louis XIII. Il ſervit avec diſtinction ſous le Maréchal de *Toiras*, & mourut en 1683. Il eut quatre fils. Marc de Baradat l'aîné, enfant-d'honneur auprès de Louis XIV, mourut d'une bleſſure qu'il reçut à la bataille de Saint-Gothard en Hongrie, en 1664, ne laiſſant qu'*un fils mort* en bas âge. Jean-Marc de Baradat, le ſecond, mourut à *Veniſe* ſans avoir été marié. Henri de Baradat, le troiſieme, fut Abbé de Signy. Et Louis de Baradat le quatrieme, fut Evêque de Vabres en 1672.

Liſander de Baradat, quatrieme fils de Jean de Baradat, II du nom, & de *Marguerite de Copin*, eſt auteur des Vicomtes de Verneuil, qui n'ont formé que deux degrés. On trouve encore Joachim de Baradat, Seigneur de Maujuſſon, ſecond fils de Carboneau de Baradat. Cette branche a fini à ſon petit-fils Jean de Baradat, Seigneur de Maujuſſon, Capitaine au Régiment de Piémont.

Voyez *le Nobiliaire de Champagne*, imprimé grand *in fol.*

— BARATIER, en Dauphiné, Famille noble, de laquelle eſt Antoine Baratier, né le 4 Juillet 1713, Officier-Pointeur d'Artillerie le premier Novembre 1729, Commiſſaire extraordinaire le 6 Mars 1734, ordinaire le 11 Décembre 1741, Chevalier de Saint-Louis en 1744, Lieutenant-Général de l'Artillerie, & Commiſſaire-Provincial les 30 & 31 Décembre 1746; Major en chef de l'Artillerie en 1747 & 1748, Lieutenant le 29 Octobre 1750, & rang de Lieutenant-Colonel le 8 Décembre 1755, & de Colonel le premier Mai 1756, Colonel d'une Brigade, & Brigadier d'Infanterie les premier Janvier & 10 Février 1759, Maréchal-de-Camp le 20 Février 1761, & enfin Chef de la Brigade de ſon nom le 7 Mars de la même année.

Les armes : *d'argent, au levrier de ſable, accollé de gueules.*

Digitized by Google

— BARATON : maiſon originaire de Touraine, qui a donné un grand Echanſon de France dans FRANÇOIS DE BARATON, Chevalier, Conſeiller-Chambellan du Roi en 1516. Elle a fini à LOUIS DE BARATON, qui n'eut de *Jacqueline Paumart* ſon épouſe, qu'une fille, ANNE BARATON, Dame de Rivareine, mariée en 1572.

* — BARBANÇOIS, (DE) en Berri. Cette noble & ancienne Maiſon tire ſon nom d'une Terre ſituée dans la Marche. On trouve à la fin du XI^e ſiécle un GUILLAUME DE BARBANÇOIS, qui fit donation à l'Abbaye de Notre-Dame du Pré-Benoît, conjointement avec Meſſieurs de *Chauvigny*, *de Broſſe* & autres, de tout ce qui leur appartenoit aux environs de ladite Abbaye; tous les Donataires y ſont qualifiés collectivement de *Chevaliers* ou *Damoiſeaux*.

Cette Maiſon s'eſt tranſplantée vers la fin du XIII^e ſiecle, en Berri, où elle a toujours pris des alliances dans des Maiſons nobles & illuſtres, telles que celles d'*Amblard*, de *Boiſé*, de *Chamborand*, de *la Châtre*, de *Douzan*, de *le Féron*, *Lavan*, *Bridiers*, *Bertrand*, *Lezai-Luſignan*, du *Puy-Vatan*, du *Pleſſis-Richelieu*, de *Rieux*, de *Villaines*, & autres très-nobles, ſans s'être jamais méſalliée.

Elle n'a jamais diſcontinué de ſervir l'Etat : ce qui eſt conſtaté, tant par les preuves faites chez les différens Généalogiſtes de la Cour, & autres, que par l'*Hiſtoire du Berri* de *la Thaumaſſiere*, p. 600 & ſuiv. l'*Hiſtoire du tems*, par *Guillaume Paradin*, liv. IV, chap. II & ſuiv. & les différentes Chartes des diverſes Abbayes.

Ceux de cette Maiſon ont toujours porté les qualités de *Damoiſeaux*, *Ecuyers* & *Chevaliers*, titres affectés aux Gentilshommes de nom & d'armes, avant qu'ils parvinſſent à l'Ordre de Chevalerie. Pluſieurs ont été faits Chevaliers de l'Ordre du Roi, & Officiers de Compagnies d'Ordonnances. Cette maiſon a donné un Gouverneur d'Iſſoudun & Lieutenant-Général des Troupes du Roi en Berri, un Capitaine du Ban & Arriere-Ban, un Tréſorier-Général & Commiſſaire du même Ban, des Maréchaux-de-Camp, un Capitaine des Gardes du Grand Condé, un Capitaine-Colonel d'Infanterie, & de généreux Chevaliers, toujours prêts à combattre pour le ſervice de leur Prince & la défenſe de leur honneur, témoin le fameux HÉLION DE BARBANÇOIS, II du nom, qui, à l'âge de 70 ans, combattit en préſence & par Ordonnance du Roi FRANÇOIS I, l'an 1538, & tua Meſſire *François de Saint-Julien*, Seigneur de Veniers, brave & généreux Chevalier & en la fleur de ſon âge; & PIERRE DE BARBANÇOIS, ſon petit-fils qui eut quatre duels mémorables, le premier au ſiége de Brouage contre un Capitaine de Picardie, qu'il tua; le ſecond au ſiege de Poitiers, où il s'étoit jetté pour le ſervice du Roi, contre un Capitaine nommé *Ceriſé*; le troiſieme contre un nommé *Baudin*; & le dernier contre le Capitaine *Aragon*, l'un des plus braves de ſon tems, qu'il bleſſa de deux grands coups d'épée derriere les Chartreux à Paris, en préſence de quatre mille perſonnes, & laiſſa mort ſur la place.

La Terre de Barbançois reſta dans cette Maiſon depuis le XI^e ſiecle juſqu'au XV^e, qu'elle fut vendue.

Digitized by Google

Cette Maiſon poſſédoit encore vers la fin du XIII^e ſiecle la Châtellenie de Sarzai en Berri, mouvante, & à deux petites lieues de la Baronnie de la Châtre. Cette Terre, qui conſiſtoit en un ancien & fort Château, flanqué de pluſieurs groſſes tours, en haute, moyenne & baſſe-juſtice, &c. fut vendue, en 1720, à M. *de la Porte*; &, ce qui eſt aſſez remarquable, elle n'eſt jamais tombée en partage, & avoit, depuis plus de 500 ans, toujours appartenu aux aînés de préciput & avantage, par la diſpoſition de leurs peres, ſoigneux du luſtre de leur ancienne maiſon. Elle a auſſi poſſédée en divers tems les Terres de Réville, Charon, Auzans, Coudiere, Corbilly, les Chezaux, Barbette, Fonteny, la Coullardiere, Limanges, Fougeres, les Gerbaux, Chouday, Angibaut, Roche, la Bize, Villegongis, & autres. Cette derniere eſt encore aujourd'hui poſſédée par Léon-François de Barbançois, chef de toute ſa Maiſon, en faveur duquel elle a été érigée en Marquiſat ſous le nom de *Barbançois-Villegongis*, par Lettres-Patentes du Roi données à Marli au mois de Mars 1767, & régiſtrées au Parlement le 18 Mai de l'année ſuivante.

Le premier de cette Maiſon eſt,

I. Mathieu de Barbançois, lequel eſt dit *Seigneur de Sarzai* dans un titre latin de l'an 1300, & dans un autre de l'an 1338, où il eſt qualifié *Damoiſeau*. Il vendit, en 1348, à *Jean Gendrault* & autres, le *bois de la Lande*, & par le contrat qui eſt auſſi en latin, il eſt qualifié *Nobilis vir Matthæus de Barbançois, Domicellus, Dominus de Sarzai, &c.* qui étoient, comme nous l'avons dit, les plus hautes qualités que priſſent pour lors les Gentilshommesde nom & d'armes, avant qu'ils fuſſent faits Chevaliers.

II. Guillaume de Barbançois, ſon fils, Damoiſeau, Seigneur de Sarzai, ſervit le Roi Jean contre les Anglois, aſſembla juſqu'à 40 lances, avec leſquelles il s'oppoſa aux courſes qu'ils faiſoient dans le Berri, & reprit ſur eux, la même année, la ville de Châtre & les fortereſſes de Briantes, du Chaſſin & du Lys, dont ils s'étoient rendus maîtres. Il obtint des Lettres d'abolition du Roi Charles VI, le 7 Février 1385, au ſujet du dégât que ſes troupes avoient fait dans la ville de Châtre. Il avoit acheté en 1378, de *Louis Goſon*, la ſeizieme partie des Dîmes de la Paroiſſe de Sarzai; & échangea, par contrat du jour & fête de Saint-Martin de l'an 1383, différens héritages qu'il avoit en la Paroiſſe de Cluys, contre une autre portion des Dîmes de Sarzai, avec *Louis de Crévant*; dans l'un & l'autre de ces deux contrats il eſt qualifié *Damoiſeau*. Il avoit épouſé par contrat de 1362, *Jeanne d'Amblard*, fille de *N.....*, *d'Amblard*, d'une famille illuſtre du Berri, & de *N..... de la Chaſtre*, dont il eut :

1. Jean, Damoiſeau, Seigneur de Sarzai, dont on n'a pu découvrir la premiere alliance, lequel épouſa, en ſecondes noces, *Marguerite Graſſeville*, lors veuve de *Perrin de Bourges*, Ecuyer, Seigneur de Villepaple; de laquelle il eut, Macé de Barbançois, Damoiſeau, Seigneur de Sarzai, qui mourut ſans poſtérité de *Perrette de Bourges*, ſa femme, fille de *Perrin*, dont il partagea la ſucceſſion avec *Louis*, *Mérigot* & *Jeanne de Bourges*, femme de *Jean de Pons*, ſes beaux-freres & belle-ſœur, par

Digitized by Google

acte de l'an 1418 ; JEAN DE BARBANÇOIS, qui inſtitua ſes oncles, ſes héritiers ; & JEANNE DE BARBANÇOIS, à laquelle ſa mere & ſon frere donnerent en dot 400 écus vieux, ou réaux de 64 au marc, lors de ſon mariage, en 1438, avec *Jean Ducher*, Ecuyer, Seigneur de Signat, & qui tranſigea avec HÉLION & ARCHAMBAUT DE BARBANÇOIS, ſes oncles, par acte du 15 Novembre 1442, moyennant 90 réaux d'or.

2. ARCHAMBAUT, Chevalier, qui ne laiſſa qu'un fils nommé JEAN, lequel vendit, par contrat de 1470, à JEAN, ſon couſin-germain, fils d'HÉLION, ſon oncle, tous ſes droits, & mourut ſans poſtérité.

3. Et HÉLION, qui ſuit.

III. HÉLION DE BARBANÇOIS, I du nom, Damoiſeau, Seigneur de Sarzai & de Charon, lequel arrenta certains héritages à *Jean Chaumeau*, par acte du 15 Mai 1449, dans lequel il eſt qualifié, *Nobilis vir* ***HELYAS DE BARBANÇOIS***, *Domicellus, Dominus de Sarzaïo, &c.* étoit mort en 1462, & avoit épouſé *Catherine de Villaines*, fille de *Guillaume*, & de *N..... de l'Age*. Ils firent donation à JEAN DE BARBANÇOIS, leur fils aîné, par acte du premier Août 1440, de tous leurs meubles, acquêts & conquêts, & ſpécialement des Terres de Charon & de Heurtebize. Leurs enfans furent :

1. JEAN, qui ſuit :

2. Et JACQUETTE, qui fut mariée par contrat du 21 Novembre 1448, avec *Georges de la Chaſtre*, Chevalier, Seigneur de Breuillebault, grand Fauconnier de France, fils de *Philippe*, auſſi grand Fauconnier de France, & de *Marguerite de Graçay*, auteur de toute la branche de Breuillebault, & quart-ayeul de *Françoiſe de la Chaſtre*, mere de MARIE-CASIMIRE DE LA GRANGE-D'ARQUIN, Reine de Pologne.

IV. JEAN DE BARBANÇOIS, Damoiſeau, Seigneur de Sarzai, de Charon, de Coudiere, Corbilly, les Chezaux, Auzans, Barbette, Fonteny, la Coullardiere, Limanges, Révillé, des Fougeres, & des Gerbaux, fut marié deux fois ; 1°. par contrat du 27 Décembre 1453, du vivant de ſes pere & mere, avec *Françoiſe de Boiſé*, fille de *Jacques de Boiſé*, Ecuyer, Seigneur de Courtenay, &c. & de *Souveraine de Blanchefort* ; & 2°. par contrat de l'an 1467, avec *Iſabeau du Puy-de-Vatan*. Il donna à bail, en 1475, la Terre de Barbançois, & fit ſon teſtament le 12 Septembre 1476, par lequel il choiſit ſa ſépulture en l'Egliſe paroiſſiale de Sarzai, laiſſa le ſoin de ſes funérailles à ſa femme & à FRANÇOIS DE BARBANÇOIS, ſon fils aîné du premier lit, & aumôna cent écus d'or aux pauvres. Tous ſes enfans, tant du premier que du ſecond lit, ſont dénommés dans ce teſtament, par lequel il partage entre les mâles tous ſes biens, & fait différens legs, tant à ſes filles, qu'à ſa femme. Sa veuve, qui s'étoit remariée en ſecondes noces la même année 1476, avec *Gilbert-Bertrand*, Chevalier, Seigneur *du Lys-Saint-Georges*, vivoit encore ès années 1477 & 1480, ſuivant différens aveux & dénombremens.

Les enfans du premier lit furent :

1. FRANÇOIS, qui ſuit.

2. JACQUES, Religieux de l'Abbaye de Décls.

3. JACQUELINE, mariée, par contrat de l'an 1470, avec *Guyot Ajaſſon*,

Digitized by Google

II du nom, Seigneur de Vot & de Grandſaigné, fils de *Henri*, Seigneur des mêmes lieux.

Ceux du ſecond lit :

4. ANTOINE, Auteur de la branche des Seigneurs de Charon, rapportée ci-après.

5. GUYOT, Chevalier de Saint-Jean-de-Jéruſalem, & de Rhodez, lequel fit vente, en 1494, à ANTOINE, ſon frere, de tous ſes biens patrimoniaux.

6. MARGUERITE, mariée à *N.*..... *de Saint-Martin*, lequel donna quittance en 1490, d'une ſomme de 700 livres, à FRANÇOIS & ANTOINE DE BARBANÇOIS, ſes beaux-freres.

7 & 8. CATHERINE & ISABEAU.

V. FRANÇOIS DE BARBANÇOIS, I du nom, Damoiſeau, Seigneur de Sarzai, de Coudiere, Corbilly, Chézaux, Auzans, Barbette, Fonteny, la Coullardiere, Limanges, Revillé, des Fougeres & des Gerbaux, eut de ſi grands avantages par le teſtament de ſon pere, qu'ils lui furent conteſtés par *Iſabeau du Puy* ſa belle-mere, comme tutrice & gardienne-noble de ſes enfans, & par JACQUES DE BARBANÇOIS, ſon frere germain, en 1477; qui ſe ſoumirent à l'arbitrage de Meſſire *Antoine de Blancheſort*, Chevalier, Seigneur du Bois-à-l'Amy; de *Jacques de Bridiers*, Ecuyer, Seigneur du Gué; de Meſſire *Jean de Roches*, Chevalier, Seigneur de Chabannes: & de *Pierre de Saint-Julien*, Ecuyer, Seigneur de Véniers, d'après l'avis deſquels ils tranſigerent le 16 Février audit an 1477. Il étoit Préſident des Comptes à Moulins, ſuivant les Lettres de Proviſions expédiées le 15 Août 1524, en faveur de *René d'Orme*, qui lui ſuccéda en cette charge. Il avoit épouſé *Marguerite d'Auzans*, laquelle, comme tutrice & gardienne noble de leurs enfans mineurs qui ſuivent, rendit aveu de la Terre de Sarzai en 1496.

1. HÉLION, qui ſuit.

2 & 3. JEAN & FRANÇOIS.

VI. HÉLION DE BARBANÇOIS, II du nom, Chevalier, Seigneur de Sarzai, d'Auzans, & de 14 autres Terres conſidérables, épouſa, par contrat du 25 Octobre 1507, Demoiſelle *Aymée du Pleſſis-Richelieu*, fille aînée de *François*, II du nom, Seigneur de Richelieu, & de *Guyonne de Laval*, grande-tante du Cardinal de *Richelieu*, & de *Nicolle du Pleſſis-Richelieu*, laquelle eut d'*Urbain de Maillé*, Maréchal de France, *Claire-Clémence de Maillé*, épouſe du Grand Condé; & ſœur de *Jeanne du Pleſſis-Richelieu*, femme de *Mathurin du Theil*, Ecuyer, Seigneur du Freſne; partagea avec ce dernier, par acte du 15 Octobre 1518, les biens provenans de la ſucceſſion de *Guyonne de Laval*, leur belle-mere, leſquels conſiſtoient dans les Terres de Corbouan, Touſſe, Tranaille, Rimbault, la Roche-Saint-Mas, Péliſſon, Petit-Gué-de-la-Forêts, & de la Barriere, qu'il vendit par contrat du 29 du même mois; fut pourvu, par Lettres du 26 Avril 1538, de la charge de Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi FRANÇOIS I, en récompenſe des ſervices importans qu'il avoit rendus en pluſieurs occaſions à ce Prince, & *en conſidération*

Digitized by Google

considération de son ancienne Noblesse; & Chevalier de l'Ordre du Roi.

Sa valeur & son mérite étoient si connus, que nous ne pouvons oublier ici ce dont l'Histoire conserve aujourd'hui la mémoire à la postérité & à l'honneur de ce Gentilhomme, & de la Maison de BARBANÇOIS; qui est le combat qu'il eut au mois de Juillet de la même année 1538, contre *François de Saint-Julien*, Chevalier, Seigneur de Veniers, par ordre du Roi FRANÇOIS I. Messire *Charles de Gaucourt* avoit rapporté au sieur de *Sarzai*, que le sieur de *Veniers* lui avoit dit que *Jean de la Tour*, Chevalier, Seigneur de Châteauroux *avoit lâché le pied, & pris la fuite en la bataille de Pavie*; ce qu'ayant appris ce dernier, il fit citer devant le Roi FRANÇOIS I. ledit sieur de SARZAI, pour soutenir les paroles qu'il avoit dites. Le sieur de SARZAI se présenta devant S. M. à Chenonceaux, à Amboise & à Blois, & fut ouï par MONSIEUR, en présence du Grand-Maître de France, du Chancelier, du Cardinal de Langres, de l'Evêque de Soissons, du Président *Poyet*, & autres du Conseil du Roi, lequel ordonna que ledit sieur de SARZAI *ameneroit son Diseur*, qui étoit le sieur de *Gaucourt*; &, pour ce faire, lui octroya commission pour le faire ajourner à Paris le 7 Janvier 1537. Ce dernier ayant paru au Conseil, avoua avoir dit les paroles proférées par le sieur de SARZAI, & qu'il les tenoit du sieur *de Veniers*; sur quoi le Conseil ordonna, le 22 du même mois, que le sieur de SARZAY feroit comparoître ledit sieur de *Veniers*, lequel, interrogé sur ce que les sieurs de *Gaucourt* & de SARZAI avoient assuré de lui, dénia leur avoir dit ces paroles; &, quoique le sieur de SARZAI lui eût maintenu le contraire, le Roi leur permit, par Arrêt du Conseil, pour vuider & décider le débat & différend entre le sieur de SARZAI, *Demandeur en cas d'honneur*, & le sieur de *Veniers*, *Défendeur*, de se trouver en personnes le premier Octobre suivant, « là où seroit S. M. *pour*, en sa pré-» sence, ou de ceux par Elle commis, *combattre l'un & l'autre en champ clos*, » *& faire preuves de leurs personnes, pour la justification de l'honneur de celui* » *auquel la victoire en demeurera*, sur peine, à celui qui seroit de ce faire » refusant, d'être réputé non Noble, lui & sa postérité, à jamais, & d'être » privé des droits, priviléges & autres peines en tels cas accoutumés ». *Dauphin*, Héraut-d'armes de France, présenta le premier Juillet 1538, au sieur de SARZAI, par ordre du Roi, en présence de *Pierre de Saint-Estève*, son Echanson, & Gentilhomme ordinaire de sa Maison; & de *François de Marçonnay*, Gentilhomme de sa Vénerie, l'écrit signé de la main du sieur de *Veniers*, contenant trois sortes d'armes, qu'il étoit tenu déclarer; à quoi le sieur de SARZAI fit réponse, qu'il avoit envoyé à Paris *Bourgogne*, Héraut-d'armes de France, par lequel il les lui enverroit par écrit dans 24 heures. Le combat fut remis en la ville de Moulins, pour être fait en présence du Roi. Ce combat en occasionna un autre, qui n'étoit pas moins illustre, entre le sieur de SARZAI & CHARLES DE BARBANÇOIS, son fils aîné, où l'on vit éclater la piété filiale, & la générosité d'un pere vigoureux au-delà de son âge. Le fils pria son pere de lui permettre de combattre pour sa querelle, disant *que ce seroit chose honteuse à un Gentilhomme, en la fleur de son âge, de souffrir que son pere âgé, de 70 ans*,

Digitized by Google

combattît avec un jeune & vigoureux Chevalier, adroit, dispos, & expérimenté au fait d'armes Le pere ne voulut pas exposer son fils pour sa querelle, & lui répondit fierement, qu'*il les frotteroit bien tous deux, & avoit assez de force, de courage & de vigueur pour mettre son adversaire à raison.* Ainsi, non-obstant la résistance du fils, ces deux champions entrerent en champ clos, avec les cérémonies en tel cas requises & accoutumées; & ce vieillard fit bien voir qu'il avoit autant de force que de courage, car il blessa le sieur *de Veniers*, qui mourut 15 jours après le combat. L'Histoire remarque encore que, pendant l'action, CHARLES DE BARBANÇOIS, prioit à deux genoux, & les larmes aux yeux, le Dieu des combats, pour qu'il lui plût accorder la victoire à son pere, & que ce bon vieillard, ayant remporté l'avantage, alla trouver son fils, pour en rendre graces à Dieu dans la même Eglise. Ce combat est l'un des derniers qui ont été faits par Ordonnance du Souverain. Voyez l'*Hist du Tems, par* Guill. Paradin, *liv. IV, chap. 2; & celle du Berri, pag. 603 & suiv.*

Ses enfans furent:

1. CHARLES, qui suit.

2. GABRIEL, Chevalier, Seigneur de Saint-Auzans, qui fut pere d'ANDRÉ DE BARBANÇOIS, homme-d'armes de la Compagnie d'Ordonnance de M. *de la Bourdaisiere.*

3. GEORGES, qui testa en faveur de ses freres, en 1547, & servoit encore en 1548, dans l'armée que le Roi envoya en Ecosse.

4. JEAN, qui rendit foi & hommage pour ses biens, en 1550, & étoit Gentilhomme de la Chambre du Duc DE MONTPENSIER, suivant ses Lettres de retenue de l'an 1559.

5. ANTOINE, Religieux à Déols.

6. ANNE, mariée avec *Louis de Constant*, Chevalier, Seigneur de Font-Pertuis.

7. CHARLOTTE, femme de *Louis le Chat*, Chevalier, Seigneur de Trassy.

8. Et MARIE.

VII. CHARLES DE BARBANÇOIS, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur & Baron de Sarzai, de Grand-Maison, & de douze autres Terres, fut élu, en 1545, pour commander, en qualité de Capitaine, le ban & arriere-ban de la Province de Berri; fit un marché en conséquence pour l'habillement de sa Compagnie, avec des Marchands de drap de la ville de Bourges, le premier Juillet de cette même année; signala son courage à la défense de la ville d'Issoudun, que les Religionnaires tenoient assiégée en 1562, sur lesquelles il fit trois sorties si furieuses, qu'il les obligea de lever le siége, sans avoir été secouru que de PIERRE DE BARBANÇOIS, son fils, qui s'étoit jetté dans cette Place avec quelque Noblesse; les habitans, en reconnoissance, firent réédifier une tour abattue par le canon des ennemis, à laquelle ils donnerent le nom de *Sarzai*, & firent fondre des canons à son nom & à ses armes, pour éternelle mémoire de la valeur de celui qui les avoit si généreusement défendus. Il fut Député

Digitized by Google

de la Nobleſſe de cette Province aux Etats-Généraux en 1565. Le Roi CHARLES IX, pour reconnoître ſes ſervices, le fit Lieutenant-Général & Commandant de ſes Troupes en Berri, par Lettres du 29 Janvier 1567; l'honora, le 24 Mai de l'année ſuivante, du Collier de ſon Ordre, qui lui fut donné par M. le Duc DE MONTPENSIER, le 6 Juin ſuivant; & le fit Gouverneur des ville & château d'Iſſoudun, par Lettres du 2 Septembre de la même année; dans laquelle Place il rendit pendant pluſieurs années, & dans des tems difficiles & de guerres civiles, de très-grands ſervices au Roi. CHARLES DE BARBANÇOIS tranſigea, par acte du 26 Août 1544, qui fut homologué au Siége Royal d'Iſſoudun, le 15 Juillet de l'année ſuivante, avec ſes freres & ſœurs, & ſa mere, au nom & comme leur gardienne-noble & tutrice, qui lui conteſtoient la donation qui lui avoit été faite par ſon pere lors de ſon mariage; & rendit foi & hommage de la Terre de Sarzai, en 1556. Ayant eu procès au Conſeil-Privé du Roi HENRI II, cette même-année, avec Meſſire *Olivier Guérin*, Chevalier, Seigneur de la Beauce, pour paroles d'honneur proférées l'un contre l'autre, ce Prince, en conſidération *de ce qu'ils étoient de bonne, noble & ancienne race, & des grands & ſignalés ſervices qu'eux & leurs prédéceſſeurs lui avoient rendus & à la Couronne*, leur accorda des Lettres de pardon le premier Juillet audit an 1556. Il avoit été marié deux fois; 1°. par contrat du 17 Juin 1534, avec *Anne de Louan*, fille de *Joachim*, Ecuyer, Seigneur de Grand-Maiſon, & de *Louiſe d'Aymer*; & 2°. en 1545, avec *Anne Bertrand*, de la Maiſon du *Lys-Saint-Georges*, de laquelle il n'eut point d'enfans.

Ceux du premier lit furent:

1. PIERRE, qui ſuit.

2. Et LOUISE, mariée, par contrat du 8 Mai 1556, à *Gilbert Bertrand*, II du nom, Sieur de Saint-Julien.

VIII. PIERRE DE BARBANÇOIS, Chevalier, Seigneur de Sarzai, de Réville, & de douze autres Terres, fit ſes premieres armes dès l'âge de 15 ans. Il étoit, en 1568, Guidon de la Compagnie d'Ordonnance du Marquis de *Boiſé*; puis Enſeigne de celle du Comte de *Bouchage*; & en 1577, de celle du Maréchal de *Coſſé*; il ſuccéda à ſon pere dans le Gouvernement de la ville d'Iſſoudun, & paſſoit pour l'une des meilleures épées de ſon temps. Il fut reçu, en 1568, Chevalier de l'Ordre du Roi; en 1573, Gentilhomme de la Chambre de FRANÇOIS, Duc d'Alençon; en 1578, de celle du Duc d'Anjou; & peu après l'un des Gentilshommes de la Maiſon du Roi de la premiere bande. Il eut quatre duels mémorables; le *premier* au ſiége de Brouage, contre un Capitaine du Régiment de Picardie, qu'il tua: le *ſecond*, au ſiége de Poitiers, où il s'étoit jetté pour la défenſe de cette Place & le ſervice du Roi, contre un Capitaine nommé *Ceriſié*: le *troiſieme*, contre un nommé *Baudin*; & le *quatrieme*, contre le grand Capitaine *Aragon*, qui ſe fit derriere les Chartreux à Paris, en préſence de quatre mille perſonnes, & qu'il bleſſa de deux grands coups d'épée, & laiſſa mort ſur la place. HENRI III ayant été informé comment l'action s'étoit paſſée, lui envoya ſa grace par M.

Digitized by Google

le Comte *de Bouchage*, par Lettres du mois de Juin 1584, & lui donna pour récompenſe ſa Compagnie de Gens-d'armes. Il mourut en 1590, & avoit épouſé, par contrat du 7 Novembre 1560, (extrait de célébration du 25 Décembre ſuivant) Demoiſelle *Françoiſe de Lezai-des-Marais*, de l'illuſtre & ancienne Maiſon de *Lezai-Luſignem*, premiere fille & ſecond enfant de noble & puiſſant Seigneur Meſſire *René de Lezai*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur Châtelain des Marais-de-Lezai, &c. & de *Françoiſe d'Alleri*; laquelle teſta le 7 Août 1597, & dont il eut:

1. CHARLES, Chevalier, Seigneur de Sarzai, qui fut Maréchal des Camps & Armées du Roi, & Chevalier de ſon Ordre, dont le Collier lui fut donné par le Maréchal de *Souvré*, le 29 Janvier 1620; il avoit rendu aveu des Terrres de Sarzai, de Bellefonds, & autres, ès années 1607, 1612 & 1617, & avoit fait un teſtament en 1591, par lequel il inſtitua LÉON DE BARBANÇOIS, ſon frere, ſon héritier univerſel; n'ayant point d'enfans d'*Anne l'Allier*, ſa femme, laquelle l'inſtitua également ſon unique héritier, par ſon teſtament de l'an 1630.

2. LÉON, qui ſuit.

3. CLAUDINE, qui fut mariée, par contrat, du 8 Avril 1589, à *François d'Huiſſel*, I du nom, ou d'*Wiſſel*, Ecuyer, Seigneur de Beauregard, Touzel, Chaillou, Arteuil, & de la Charité-en-Brie, Lieutenant des toiles des chaſſes du Roi, Capitaine & Maître des Eaux-&-Forêts des Baronnies de Meilland, Charenton, Chaudeuil, Poudix, &c. fils de *Jean*, Ecuyer, & de *Chriſtine de Patouſleau*, dont poſtérité.

4. Et LOUISE, femme de *Jean du Rieux*, Ecuyer, Seigneur de Villepréau, Fontbuſſeau, Saint-Martin, Sainte-Catherine, Villaudrin, &c. & Sénéchal de la Baſſe-Marche.

IX. LÉON DE BARBANÇOIS, I du nom, Chevalier, Seigneur de Sarzai, de Réville, Chouday, Angibault, & de huit autres Terres, fut Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi en 1616; Maréchal-de-Camp en 1630; Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel en 1631, dont le Collier lui fut donné par le Maréchal de Souvré; Conſeiller & Grand-Maître-d'Hôtel de la Maiſon du Roi en 1636; & Maréchal-des-Logis de ſa Compagnie de Gens-d'armes en 1640. Il ſe ſignala en pluſieurs occaſions, notamment à l'attaque de Saint-Antonin, où il força le corps-de-garde avec quelques Gens-d'armes du Roi, qui y avoient été commandés pour faire un premier effort; & à l'attaque de l'Iſle-de-Ré, où le Roi LOUIS XIII lui fit l'honneur de lui donner, *à cauſe de ſa bravoure & de ſa valeur*, la Cornette-blanche dans le champ de bataille. Ce Prince, peu avant ſa mort, rendit un témoignage éclatant de ſa fidélité, & des ſervices qu'il lui avoit rendus, ainſi qu'au Roi HENRI-LE-GRAND, pendant plus de quarante années. LÉON DE BARBANÇOIS, I du nom, avoit épouſé, par contrat du 22 Février 1610, *Françoiſe du Rieux*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Villepréau, Fontbuſſeau, Villaudrin, Saint-Martin, Sainte-Catherine, &c. Sénéchal de la Baſſe-Marche, & de *Barbe de Réchignevoiſin*, & petite-fille d'*Antoine du Rieux*, & d'*Antoinette Boueri*, ſa femme, ſes

Digitized by Google

ayeuls. Il rendit hommage pour ſes Terres de Sarzai & autres, en 1627; & eut de ce mariage :

1. Léon, qui ſuit.

2. Et Anne, femme de *Maximilien Lignaud*, Chevalier, Seigneur de Lage-Bernard, Coulonges, Luſſac-les-Egliſes, Tilly, Saint-Martin, &c.

X. Léon de Barbançois, II du nom, Chevalier, Seigneur & Marquis de Sarzai, Seigneur de Réville, Lineux, Mouville, Villegongis, Angibault, Chouday, &c. Meſtre-de-Camp du Régiment de Conti, Cavalerie, par commiſſion du 11 Novembre 1651; & Gouverneur des ville & citadelle de Bourg-ſur-mer, en 1662, avoit épouſé, par contrat du 4 Juillet 1645, *Jacqueline de Neuchèze*, fille de *Jacques*, Chevalier, Seigneur de Bandiment, Beaumont, Mayet, Beriulle, la Riviere, Villegongis, & autres Terres, & de *Jeanne de Launay*, qui lui firent, par le même contrat, donation entre vifs de tous leurs biens, à la réſerve de l'uſufruit leur vie durant. Elle teſta en 1671. Leurs enfans furent :

1. François, qui ſuit :

2. Louis, Comte de Sarzai, Capitaine de Cavalerie, mort ſans alliance.

3. Autre François, dit *le jeune*, auteur du rameau établi en Bourbonnois ſous le nom des Seigneurs de Dorne, &c. rapporté ci-après.

4. Charles, Chevalier de l'Ordre de Malte, d'abord Capitaine de Dragons au Régiment de *Liſtenois*, puis de Cavalerie dans celui d'*Eſclainvilliers;* qui eut une jambe emportée à l'affaire de Donawert, en 1703.

5. Marie-Anne, mariée à *N.*..... Marquis de *Fougeres*, Seigneur de Creux en Bourbonnois, dont des enfans.

6 & 7. Claude-Françoise; & Jacqueline, Religieuſe à Gerzai.

8. Et Marie, Religieuſe à la Châtre.

XI. François de Barbançois, II du nom, Chevalier, Seigneur & Marquis de Sarzai, de Villegongis, &c. connu ſous le nom de *Marquis de Sarzai*, fut Capitaine de Dragons au Régiment d'*Eſtiſſac*, & ſervoit dans la guerre terminée par le Traité de Riſwick. Il avoit épouſé, par contrat du 30 Janvier 1690, *Jacqueline-Eugénie Marin*, dont il eut :

1. Claude, Chevalier, Lieutenant au Régiment de Dauphiné, Infanterie, qui mourut en Novembre 1707, en la vallée de Quéros.

2. Et Pierre-Jacques-François-Honoré, qui ſuit.

XII. Pierre-Jacques-François-Honoré de Barbançois, Chevalier, Seigneur de Villegongis, Chezelles, Vimeuil, & autres Terres en Berri, de Montmarin, Courcelles-le-Roi en Gatinois, &c. ancien Capitaine d'Infanterie au Régiment de Dauphiné, & Chevalier de Saint-Louis, avoit épouſé, par contrat du 27 Mai 1716, *Marie-Jeanne de Marçai*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Blaire, dont il eut, entr'autres enfans, Léon-François, qui ſuit.

XII. Léon-François de Barbançois, Chevalier, Seigneur de Villegongis, Chezelles, Vimeuil, & autres Terres en Berri, Montmarin, Courcelles-le-Roi, &c. en Gâtinois, né le 17 Avril 1717, a été d'abord Page du Roi dans ſa petite Ecurie en 1732, d'où il a paſſé, en 1735, au

Digitized by Google

Régiment des Gardes-Françoiſes, où il eſt depuis 1767 Capitaine avec Brevet & rang de Colonel d'Infanterie, grade auquel il eſt parvenu par ſon ſeul ſervice; il s'eſt trouvé en ladite qualité, le 27 Juin 1743, à la bataille d'Ettingen; aux ſiéges de Menin & d'Ypres, en 1744; à celui de Tournai, au commencement de 1745; & à la bataille de Fontenoy, le 11 Mai de cette année; a fait, avec ſon Corps, toutes les Campagnes de Flandres; a été reçu Chevalier de Saint-Louis en 1747; s'eſt trouvé au ſiége de Maſtricht en 1748; a fait la Campagne de Weſtphalie en 1762, & s'eſt trouvé, le 25 Août de cette année, à la Bataille de Gruningen.

Ce fut en conſidération de ſes ſervices, & de ceux de ſes ancêtres, que le Roi érigea, en ſa faveur, la Terre de Villegongis en Berri, & lieux en dépendans, en Marquiſat, ſous le nom de *Barbançois-Villegongis*, par Lettres-Patentes données à Marli au mois de Mars 1767, qui furent enrégiſtrées au Parlement de Paris le 18 Mai de l'année ſuivante 1768.

Il avoit épouſé, par contrat du 6 Août 1754, *Louiſe-Hélene le Féron*, dite *Mademoiſelle de Savigny*, qui fut préſentée le 28 Avril 1765, & mourut à Villegongis le 23 Mars 1767. Elle étoit fille & ſeptieme enfant de *Nicolas le Féron*, Chevalier, Seigneur d'Orville & de Louvres en Pariſis, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, & Préſident en la premiere Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris, & de *Jeanne-Louiſe-Mélanie Berger*, & ſœur d'*André le Féron*, Chevalier, Major de la ville des Cayes en l'Iſle de Saint-Domingue, & Chevalier de Saint-Louis, & de la Préſidente *le Rebours*. Les enfans iſſus de ce mariage, ſont:

1. CHARLES-HÉLION, Chevalier, né le 28 Août 1760, dit *le Comte de Barbançois-Villegongis*.

2. HECTOR-LOUIS, Chevalier, né le 18 Septembre 1763, reçu Chevalier de Malte de minorité en la Langue d'Auvergne, par bref du premier Avril 1764, prorogé par autre du 11 Janvier 1766, & réintégré par autre du 21 Août 1769; appellé *le Chevalier de Barbançois-Villegongis*.

3. MARGUERITE-LOUISE, née le 5 Décembre 1755, dite *Mademoiſelle de Barbançois*.

4. MÉLANIE-HÉLENE, née le 29 Septembre 1756, dite *Mademoiſelle de Villegongis*.

5. GABRIELLE-CLAIRE-CHARLOTTE, née le lundi 31 Juillet 1758, dite *Mademoiſelle de Chezelles*, & morte le 13 Avril 1760.

6. Et GABRIELLE-MARIE, née le 27 Janvier 1763, dite *Mademoiſelle de Courcelles*.

Branche des Seigneurs DE *DORNE, iſſue de celle des Seigneurs* DE *SARZAI.*

XI. FRANÇOIS DE BARBANÇOIS, dit *le jeune*, Chevalier, né le 4 Décembre 1665, fut reçu Chevalier de Malte & Page du Grand-Maître le 15 Avril 1680; eut en partage les Terres & Seigneuries de Dorne, Arrivolle, Barodrais, &c. & s'établit en Bourbonnois; fut Capitaine de Dragons, & Lieutenant des Gardes de Son Alteſſe Royale Monſeigneur le Duc d'ORLÉANS, Régent du Royaume; & s'allia deux fois; 1°. par

Digitized by Google

contrat du 17 Juillet 1703, avec *Marie-Anne de Réfuge*, fille de *Pompone*, Seigneur de Villeveaux, & de *Françoiſe d'Elbene*, de laquelle il n'eut point d'enfans; & 2°. par contrat du 7 Juillet 1706, avec *Catherine de Chaſpoux-de-Verneuil*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur de Verneuil, Conſeiller du Roi, Tréſorier de France honoraire au Bureau des Finances à Tours, & de *Claire Renaudot*. De ce dernier mariage ſont nés:

1. FRANÇOIS-HÉLION, Chevalier, baptiſé le 28 Août 1710, & reçu Page du Roi dans ſa grande Ecurie le 23 Avril 1725, d'après ſes preuves de nobleſſe remontées par titres à HÉLION DE BARBANÇOIS, ſon quint-ayeul, & citées dans l'*Armorial de France, Tom. I, Part. I, p. 48*. Il fut tué le 27 Juin 1743, à la bataille d'Ettingen, Capitaine au Régiment de Dauphiné, Infanterie.

2. EUSEBE, qui ſuit.

3. Et CLAIRE-CHARLOTTE, laquelle vivoit encore ſans alliance en 1758.

XII. EUSEBE DE BARBANÇOIS, I du nom, connu ſous le nom de *Comte de Sarzai*, Chevalier, Seigneur de Dorne, Arrivolle, Barodrais, &c. eſt aujourd'hui Chevalier de Saint-Louis, & ancien Capitaine d'Infanterie. Il a de *N.* ..... *le Bouché*, ſa femme,

XII. EUSEBE DE BARBANÇOIS, II du nom, Chevalier, qui a d'abord été élevé Page du Roi dans ſa grande Ecurie, & eſt Lieutenant de Cavalerie au Régiment de Royal-Pologne.

Branche des Seigneurs DE CHARON, *iſſue de celle des Seigneurs* DE SARZAI.

V. ANTOINE DE BARBANÇOIS, quatrieme fils de JEAN, Damoiſeau, Seigneur de Sarzai, de Charon, & de douze autres Terres, & de Dame *Iſabeau du Puy-de-Vatan*, ſa ſeconde femme, eut en partage la Seigneurie de Charon & autres Terres, par le teſtament de ſon pere, du 12 Septembre 1476. Il avoit, par ſon teſtament du 7 Juillet 1494, inſtitué pour ſon héritier, LÉON DE BARBANÇOIS, ſon neveu, à la charge qu'il renonceroit aux ſucceſſions de ſes pere & mere, au profit de JEAN & de FRANÇOIS DE BARBANÇOIS, ſes freres; & fondé en l'Egliſe paroiſſiale de Maleret, une Chapelle en l'honneur de *Saint-Antoine*, ſon Patron, laquelle il dota de 30 liv. de rentes; mais ce teſtament n'eut point lieu: car, ayant épouſé, le 29 Janvier 1499, Demoiſelle *Marie de Bridiers*, il fut annullé par la naiſſance de

VI. JEAN DE BARBANÇOIS, Chevalier, Seigneur de Charon, lequel aſſiſta au Procès-verbal de rédaction de la Coutume de Berri, en 1539; & fut un des dix Gentilshommes élus pour faire Remontrances pour le ſecond Etat. Il avoit épouſé *Bertrande de Cluys*, qui le rendit pere de

1. CLAUDE, qui ſuit.

2. Et MARGUERITE, mariée, par contrat du 15 Octobre 1554, avec *Claude de Mauſſabré*, Ecuyer, Seigneur de la Sobardieres.

VII. CLAUDE DE BARBANÇOIS, Chevalier, Seigneur de Charon, &c. fut d'abord Enſeigne de la Compagnie de M. le Duc DE MONTPENSIER,

Digitized by Google

puis Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Chevalier de ſon Ordre. Il eut de *Marguerite de Bridiers*, ſa femme, qu'il avoit épouſée par contrat du 11 Mai 1569, LOUIS, qui ſuit.

VIII. LOUIS DE BARBANÇOIS, Chevalier, Seigneur de Charon, &c. fut Gentilhomme ordinaire de la Chambe du Roi, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers. Il laiſſa, entr'autres enfans, d'*Emée de Bourges*, ſa femme, qu'il avoit épouſée par contrat du 17 Juillet 1607,

IX. SILVAIN DE BARBANÇOIS, Chevalier, Seigneur de Charon, lequel fut Guidon de la Compagnie des Gens-d'armes de M. *le Prince*, & laiſſa de ſon mariage contracté, le 13 Juin 1634, avec Demoiſelle *Marguerite Bertrand:*

1. FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur de Charon, qui mourut ſans poſtérité de *Marie de Chamborand*, ſa femme, qu'il avoit épouſée par contrat du 18 Octobre 1660.

2, 3. JEAN & LOUIS, tous deux Chevaliers de Malte.

4. Et GUY, Chevalier, Comte des Roches, Capitaine des Gardes du GRAND-CONDÉ, mort le 9 Janvier 1682, ſans poſtérité de *Marie-Françoiſe de Bigny*, ſa femme, remariée avec *Henri*, Palatin de Dio de Mont-Peyroux, Comte de Breſſe : elle vivoit encore en 1692, & étoit fille de *Louis-Armand de Bigny*, Comte d'Aiſnay, employé, le premier Octobre 1667, au rang des Nobles d'extraction de la Généralité de Bourges; & d'*Iſabelle de Château-Bodeau.*

Les armes : *de ſable, à trois têtes de léopard d'or, arrachées & lampaſſées de gueules, & poſées 2 & 1.* Supports, *deux licornes d'argent*; cimier, *une licorne de même naiſſante du Caſque, & couronne de Marquis.*

La branche aînée a pour armes : *écartelé*; au 1, *d'argent, à trois chevrons de gueules*, qui eſt du Pleſſis-Richelieu; au 2, *burelé d'argent & d'azur de 10 pieces*, qui eſt de Lezai-Luſignem; au 3, *plein d'hermines*, qui eſt du Rieux; & au 4, *de gueules, à neuf molettes d'éperons d'argent poſées en banniere*, qui eſt de Neuchèze; & ſur le tout, de la Maiſon de BARBANÇOIS.

—— BARBANÇON : famille dont la branche aînée a été fondue dans la Maiſon de *Ligne*. Une autre branche, par un mariage avec l'héritiere de *Werchin*, prit le nom & les armes, & ſe fondit dans *Melun-Epinoy*; & la derniere branche de BARBANÇON s'éteignit dans la Maiſon *du Prat*, dont le gendre du Maréchal de *Maubourg* porta le titre de *Comte de Barbançon*. La branche des Princes de BARBANÇON a été formée par

ROBERT DE LIGNE, né en 1564. Il étoit ſecond fils de JEAN DE LIGNE, Baron de Barbançon, premier Prince d'Aremberg, & de *Marie de la Marck*, Comteſſe d'Aremberg. Il mourut le 3 Mars 1614, & laiſſa,

AHINGRAVE-ALBERT DE LIGNE D'AREMBERG, créé *Duc & Prince de Barbançon*, en 1644, né en 1600, mort à Madrid, en 1674, Doyen des Chevaliers de la Toiſon-d'Or. Il eut de MARIE DE BARBANÇON, fille & héritiere d'EVERARD DE BARBANÇON, Vicomte d'Havrey, entr'autres enfans :

1. OCTAVE-IGNACE,

Digitized by Google

1. Octave-Ignace, Duc d'Aremberg, Duc & Prince de Barbançon & du Saint Empire Romain, & né en 1640; Grand-Fauconnier des Pays-Bas, en 1658; Gouverneur de Namur, en 1674, tué à la bataille de Nerwinde, en 1693, âgé de cinquante-trois ans. Il avoit épouſé, le 16 Juillet 1672, *Thereſe-Marie Manrique de Lara:* il eut de ce mariage un fils, né au mois de Juin 1680, & mourut à Namur en 1682.

2. Et Marie d'Aremberg de Barbançon, née le 19 Novembre 1673, mariée, 1°. en 1695, avec *Iſidore-Thomas de Cardonne*, dont elle reſta veuve le 4 Août 1699; 2°. en 1700, avec *Gaſpard de Luniga*, Vice-Roi de Galice; & 3°. en 1715, avec *Henri-Auguſte de Lanoy.* Voyez AREMBERG.

Louis-Antoine du Prat, ſubſtitué au nom de Barbançon, Seigneur, Marquis de Cany en Picardie, Baron de Vitaux en Bourgogne, Maréchal de Camp, Gouverneur des Ville & Château de Couci dans le Laonnois, Grand-Véneur de M. le Duc d'Orléans, premier Prince du Sang, appellé *le Marquis de Barbançon.* Il a un fils héritier du *Maréchal de Maubourg*, pere de ſa mere, mariée en Mars 1749.

Antoinette-Éléonore, ſeconde fille du ſecond lit du Marquis *de la Tour-Maubourg*, morte le 24 Juin 1750.

Le Marquis de Barbançon eſt deſcendant, au ſeptieme degré, du Chevalier Antoine du Prat, mort le 9 Juillet 1535, Archevêque de Sens, Evêque de Meaux & d'Alby, Cardinal, & Légat *à latere.* La ſubſtitution du nom & des armes de Barbançon a été faite à ſon grand pere, François du Prat, d'abord appellé *Chevalier de Nantouillet*, puis *Comte de Barbançon*, par,

Louis de Barbançon, Seigneur, Marquis de Cani & autres terres, en Picardie, qui étoit frere de ſa biſayeule paternelle, & le dernier mâle de cette illuſtre Maiſon.

Il y a en Berri une autre famille du nom de Barbançon.

Les armes de Barbançon: *d'argent, à trois lions de gueules, couronnés & armés d'or.*

* BARBANTANE, Terre & Seigneurie ſituée en Provence, Diocèſe d'Avignon, qui eſt aujourd'hui poſſédée par *Paul-François de Puget-Deſcapaſſolle-de-Réal.* Voyez PUGET.

— BARBARIGO, famille originaire de Veniſe, qui a donné pluſieurs Cardinaux, ſçavoir: Marc-Antoine; Grégoire, Cardinal, Evêque de Padoue, mort en odeur de ſainteté, le 19 Juin 1697; & Jean-François, Cardinal & auſſi Evêque de Padoue, né le 25 Avril 1658, mort à Padoue, le 26 Janvier 1730, âgé de plus de ſoixante-onze ans.

— BARBARO: cette ancienne & illuſtre maiſon, l'une des plus diſtinguées de Veniſe, portoit anciennement pour armes: *d'azur, à trois roſes d'or, poſées 2 & 1.* De cette famille étoit Marc Barbaro, Provéditeur de l'Armée Vénitienne envoyée par le Sénat contre les Infidèles, qui

Digitized by Google

occupoient la Terre-Sainte, l'an 1123; lequel fut attaqué par un grand nombre de vaiſſeaux de l'armée du Calife d'Egypte, où il perdit, dans le combat, le pavillon ou l'étendard de ſon vaiſſeau, & tua le Capitaine d'une galere des ennemis, dont il ſe rendit maître. Il déploya la toile du turban de ce Capitaine, & s'étant ſervi d'un des bras qu'il lui avoit coupé, pour faire un cercle de ſang ſur cette toile, il en fit le pavillon de ſon vaiſſeau, marqué de ce *cyclamor*, & le retint pour armes, que ſes deſcendans ont conſervées & continuent de porter, qui ſont : *d'argent à un cercle* ou *cyclamor de gueules*. Cette action eſt peinte dans la ſalle du *Scrutin*, à Veniſe, de la main de *Santo-Peranda*. Extrait tiré du P. *Meneſtrier*, Jéſuite, édition de 1679, *in*-12, pag. 536 & 537.

— BARBAZAN : voici une Maiſon ſi ancienne qu'on n'en peut parler que confuſément, ſans même en pouvoir donner la généalogie; elle tire ſon origine du pays de Bigorre.

AYMERY DE BARBAZAN, Chevalier, fleuriſſoit ſous le Régne de PHILIPPE *le Bel*, & fut employé par GASTON, I du nom, Comte de Foix, & MARGUERITE, Vicomteſſe de Béarn, ſa mere, l'an 1311, pour recevoir en leurs noms les Villes & Châteaux de la Baronnie de Cachalon, & pays adjacens.

MENAUD DE BARBAZAN, Chevalier, ſe trouve peu de tems après, auquel le Roi PHILIPPE *le Long* donna, l'an 1317, cent vingt livres de rente, en hommage ſur Beaumarchez, & au même tems ARNAUD DE BARBAZAN étoit Evêque de Pampelune, au Royaume de Navarre.

GUILLEM DE BARBAZAN, l'an 1326, épouſa *Mabile de Montlezun*, fille d'*Arnaud-Guillem de Montlezun*, Comte de Pardiac, & de *Giraude deB iran*, ſa femme; & peu de temps après,

THIBAUD DE BARBAZAN, Chevalier, Seigneur de Marceillan, en la Comté de Fezenſac, ſe rendit célebre ſous les Rois PHILIPPE DE VALOIS, JEAN & CHARLES V, & fut l'an 1340 nommé Capitaine & Gouverneur de la Ville de Bazas; puis Sénéchal de Carcaſſonne, l'an 1378.

Il avoit pour frere aîné ARNAUD-GUILLEM, Seigneur DE BARBAZAN, lequel fut marié deux fois; la premiere avec *Simonne de Lavedan*, dont il eut un fille unique, NAVARRE DE BARBAZAN, morte avant lui, mais femme de *Guillaume-Raimond de l'Eſcur*, Chevalier. Sa ſeconde épouſe fut *Marguerite d'Andouins*, dont il eut auſſi une fille, JEANNE DE BARBAZAN, qui le ſurvécut.

Mais peu de tems après, étant morte ſans lignée, MENAUD DE BARBAZAN, ſon couſin, fils de THIBAUD, plaida pour la Terre de BARBAZAN, contre les enfans de *Guillaume-Raimond de l'Eſcur*, & par Arrêt de l'an 1406, la moitié lui en fut adjugée. Il eut deux fils & une fille :

1. ARNAUD-GUILLEM, dont nous allons parler.

2. JEAN, mort avant ſon pere, laiſſant pour fils LÉONNET, & pour fille OUDINE, femme du Seigneur de *Faudoas*.

ARNAUD GUILLEM, Seigneur de BARBAZAN, rendit de ſi bons &

Digitized by Google

utiles ſervices au Roi CHARLES VII, qu'il le fit ſon premier Chambellan, Lieutenant-Général au pays & Comté de Champagne. Il mourut en combattant vaillamment à la bataille de Belleville, près Nanci, l'an 1432. Il eut pour femme *Sibille de Montaut*, qui lui donna une ſeule fille, ſçavoir, JEANNE DE BARBAZAN, mariée à *Jean*, Comte *d'Eſtrac*.

Après la mort d'icelui, *Beraud*, Seigneur de *Faudoas*, fils d'OUDINE DE BARBAZAN, ſa ſœur, fondé ſur les ſubſtitutions faites par MENAUD DE BARBAZAN, ſon ayeul, intenta procès pour la ſucceſſion du défunt, & par Arrêt du Parlement obtint, entr'autres Seigneuries, celle de BARBAZAN, dont il prit le nom; l'an 1442, il fut pourvu de l'Office de Sénéchal d'Agénois, & eut pour femme *Annette de Billi*, dont

1. JEAN, Seigneur de BARBAZAN.

2. Et ISABEAU DE FAUDOAS, dite de *Barbazan*, femme, l'an 1459, *de Pierre de Montmorin*, Seigneur de Saint-Herem.

De JEAN, Seigneur de BARBAZAN, ſortit BERAUD, Seigneur & Baron des Baronnies de Faudoas, de Barbazan, & de Montagut; lequel épouſa *Jeanne de Cardeillac*, dont naquit une fille unique; ſçavoir,

CATHERINE DE BARBAZAN, Dame de tous ces lieux, & femme d'*Antoine de Rochechouart*, Baron de Saint-Amand, Sénéchal de Toulouſe, fils puîné de *François de Rochechouard*, Seigneur de Chamdenier, Sénéchal de Toulouſe, Gouverneur de Gènes, & de *Blanche d'Aumont*: ce mariage ſe fit au Château de Faudoas, l'an 1517; & en elle prit fin cette grande & ancienne Maiſon de BARBAZAN, qui portoit pour armes: *d'azur, à la croix d'or.*

* BARBÉE: Terre & Seigneurie ſur le Loir, en Anjou, à deux lieues de la Flèche, relevant en partie du Comté de Duretal, qui a appartenu à ISABEAU DE BOURBON, Comteſſe de Vendôme, & qui paſſa, à titre de ſucceſſion à ſon frere JEAN DE BOURBON, Comte de la Marche & de Caſtres, qui la vendit, en 1379, à *N.... de la Roche-Abillon*. Elle a été depuis poſſédée long-tems par la Maiſon de *Montalais*, d'où elle paſſa, dans le ſeizieme ſiécle, à *Geoffroi de Dureil*, & dans le dix-ſeptieme à *Guillaume Gilles-de-la-Berardiere*, Capitaine de Cavalerie. *Voyez* GILLES-DE-LA-BERARDIERE.

— BARBEIRAC. Cette famille, originaire de Saint-Martin de Caſtillon, en Provence, étoit compriſe parmi la nobleſſe de cette Province au commencement du ſeizieme ſiécle.

JEAN DE BARBEIRAC, Capitaine des Gardes de M. le Maréchal de Damville, & Gouverneur du lieu & Château de Viens, fut tué au ſervice du Roi, dans un combat livré contre les ennemis de Sa Majeſté. Il laiſſa, de *Marguerite Blain*, qu'il avoit épouſée par contrat paſſé devant *Claude Lautier*, Notaire à Saint-Martin de Caſtillon, le 12 Septembre 1573, quatre garçons;

HENRI, l'aîné, tranſigea avec ſes freres HERCULES, JACQUES & PIERRE le 24 Novembre 1621, pardevant *Raimond*, Notaire de Céreſte, par laquelle tranſaction HENRI fut mis en poſſeſſion des biens de ſon pere,

Digitized by Google

moyennant une certaine ſomme qu'il donna à ſes trois freres. Il fit alliance, le 2 Juin 1624, par contrat paſſé à Seine, avec *Julie Buille*, fille du Capitaine *Charles de Buille*, de la Ville de Seine. Il teſta, le 26 Mai 1662, par-devant *Vaſpaud*, Notaire à Céreſte ; & eut de ſon mariage :

1. JEAN, qui ſuit.

2. ANTOINE.

3. CHARLES, Docteur en Médecine à Montpellier, marié à *Catherine de Bracis*, le 2 Mars 1656, par contrat paſſé devant *Pellerin*, Notaire à Montpellier. Son pere l'inſtitua ſon héritier.

JEAN DE BARBEIRAC, Avocat en la Cour, Juge de la Baronnie de Céreſte, teſta le 22 Septembre 1674, à Céreſte, en faveur de ſes deux fils, HENRI, qui ſuit, & ANTOINE ; auxquels, en cas de décès ſans enfans, il ſubſtitua ſes deux freres, l'un établi à Béziers, & l'autre à Montpellier.

HENRI DE BARBEIRAC, fils aîné de JEAN, Juge de Céreſte, épouſa par contrat paſſé le 23 Février 1696, par-devant *Chartrons*, Notaire à Locmaria, *Anne d'Ailhaud*. Il fut maintenu dans ſa nobleſſe par les Commiſſaires du Roi, députés pour la vérification des titres de Nobleſſe, le 26 Août 1716 ; & laiſſa de ſon mariage :

HENRI DE BARBEIRAC, qui reſte ſeul de cette branche, établie à Céreſte.

Les armes : *d'argent, au cheval-barbe de ſable courant ; au chef d'azur, chargé d'un croiſſant d'argent, accoſté de deux étoiles d'or.* Mémoire envoyé.

* BARBEN : Terre & Seigneurie en Provence, Diocèſe d'Aix, qui fut acquiſe, en 1472, du Roi RENÉ, Comte de Provence, par *Jean de Forbin*, II du nom, arriere-petit-fils de *Pierre de Forbin*, & de *Françoiſe d'Agoult*. Voyez FORBIN.

— BARBERIE-DE-SAINT-CONTEST, famille de Normandie, Généralité de Rouen.

DOMINIQUE-CLAUDE BARBERIE, Seigneur de Saint-Conteſt, mort Conſeiller d'Etat ordinaire, après avoir été Maître des Requêtes, & Miniſtre Plénipotentiaire au traité de Bade, conclu le 7 Septembre 1714, a eu pour fils :

1. FRANÇOIS-DOMINIQUE, Seigneur de la Chateigneraye, en Poitou, & autres Terres, né en Janvier 1701. Il a été d'abord reçu Conſeiller au Parlement de Paris, le 29 Décembre 1724 ; Maître des Requêtes, le 24 Décembre 1728 ; nommé *Intendant de Pau* en 1737 ; & de Bourgogne en 1740. Ambaſſadeur auprès des Etats-Généraux des Provinces-unies, le 16 Octobre 1749 ; Miniſtre & Sécretaire-d'Etat des Affaires Etrangeres, le 11 Septembre 1751 : avoit épouſé, le 27 Septembre 1735, *Jeanne-Monique des Vieux*, fille de feu *Louis-Philippe des Vieux*, Fermier-Général, & ſœur de *Philippe-Etienne des Vieux*, aujourd'hui Préſident en la premiere Chambre des Requêtes du Parlement de Paris, morte le pre-

Digitized by Google

mier Janvier 1746. Il eſt mort à Verſailles le 24 Juillet 1754, âgé de cinquante-quatre ans, & n'a laiſſé que,

MARGUERITE-MARIE-LOUISE-VICTOIRE, née le 13 Mars 1738, devenue fille unique, par la mort, ſans alliance, de ſon frere. Elle a épouſé, 1°. le 6 Juin 1753, *Louis-Henri-Felix du Pleſſis-Châtillon*, Comte de Château-Meillant, ſous Lieutenant des Chevaux-Légers d'Orléans, mort ſans enfans le 25 Août 1754, âgé de vingt-huit ans; & 2°. le 18 Mai 1756, *Charles-Louis-Joſeph-Alexandre de Canonville*, Marquis de Raffetot, ſous-Lieutenant des Chevaux-Légers Dauphin & depuis Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers de Berri, fils de *Louis-Auguſtin*, Marquis de Canonville, & de *Conſtance-Génevieve-Catherine-Louiſe de Pardieu-d'Avremeſnil.*

2. Et HENRI-LOUIS, né en..... a été reçu Conſeiller au Parlement de Paris, le 16 Juillet 1731, Maître des Requêtes, le 23 Décembre 1735, nommé Intendant de Limoges en 1743, & de Champagne en 1750, & appellé *Sieur de la Chateigneraye.* HENRI-LOUIS a pour couſins,

JACQUES-DOMINIQUE BARBERIE-DE-COURTEILLE, Conſeiller d'Etat, ci-devant Ambaſſadeur de France auprès du Corps Helvétique, aujourd'hui l'un des ſix Intendans des Finances, marié en ſecondes noces, du 20 Mars 1746, à *Madelene Fyot*, ſœur aînée de la *Marquiſe de Paulmi-d'Argenſon.* Il y a une fille de *N.... de Savalette*, ſa premiere femme, mariée par contrat ſigné le 3 Octobre 1764, à *Aimerie-Louis-Roger*, Comte *de Rochechouart-Foudras*, né le 15 Novembre 1744, fils du Chevalier des Ordres.

Et MICHEL-ANTOINE DE BARBERIE-DE-COURTEILLE, Abbé Commendataire de l'Abbaye de Beaulieu, Ordre de Saint Auguſtin, Diocèſe de Boulogne, depuis le mois de Novembre 1730. Ils étoient fils de JACQUES DE BARBERIE, Marquis de COURTEILLES, Conſeiller-Honoraire au Parlement de Paris, Maître des Requêtes-Ordinaire-Honoraire de l'Hôtel du Roi, ci-devant Intendant des Généralités d'Alençon & de Berri, mort le 17 Avril 1731, & d'*Eliſabeth Doumengin*, fille de *Jacques Doumengin*, Seigneur d'Elize.

Il y a un Marquis *de Saint-Conteſt* qui, étant Capitaine dans Royal-Dragons, a acheté la ſeconde Cornette des Mouſquetaires-Noir, en Avril 1766.

Les armes : *d'azur, à trois têtes d'aigle d'or, arrachées, 2 & 1.*

— BARBERIN : Maiſon originaire de Saintonge, de laquelle étoit JULIE-CÉLESTE BARBERIN-DE-REIGNAC, épouſe de CHARLES-YVES-THIBAULT, Comte *de la Riviere*, Lieutenant-Général des Armées de Sa Majeſté, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, ancien Capitaine-Lieutenant de la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires, Gouverneur des Villes & Citadelles de Rocroy, de la Ville de Saint-Brieu, morte à Verſailles, le 20 Avril 1754, âgée de cinquante-huit ans.

LOUIS DE BARBERIN, Seigneur, Comte de Reignac, Maréchal-de-Camp, Commandant au Neuf-Briſack, en Alſace, eſt morte en 17..... & MARIE-LOUISE DE BARBERIN, ſa fille & unique héri-

Digitized by Google

tiere, veuve de *Charles-François du Campet*, Seigneur, Comte de Saujon, en Aunis, Brigadier de Cavalerie, & Enseigne des Gardes-du-Corps, du premier Mars 1740, s'est remariée, en 1767, à *Joseph-Auguste*, Comte de *Laval-Montmorenci*, frere consanguin, ou du second lit, du feu *Maréchal de Montmorenci*.

Les armes : *d'azur, à trois mouches-à-miel d'or, 2 & 1.*

— BARBERIN : Maison originaire d'Italie, qui a donné un Pape & plusieurs Cardinaux. Le premier, qui se retira en France, fut THADÉE BARBERIN, Prince de Palestrine, & Préfet de Rome. Il mourut à Paris en 1647. Il étoit frere aîné d'ANTOINE BARBERIN, Cardinal du Saint-Siége, Archevêque & Duc de Reims, Evêque de Palestrine, Pair & Grand Aumônier de France, né le 5 Août 1608. Quelques démêlés que lui & sa famille eurent avec le Pape Innocent X, avant sa promotion à la Papauté, le fit résoudre de se retirer d'Italie & de passer en France, où il fut comblé d'honneurs & d'avantages : il mourut à son Château de Némy, à six lieues de Rome, le 3 Août 1671, âgé de soixante-trois ans.

URBAIN DE BARBERIN, Prince de Palestrine, &c. Grand d'Espagne, né en 1666; Chevalier de la Toison d'Or, en 1687; mourut le 28 Septembre 1722, sans postérité de trois femmes qu'il eut. *Voyez* Moréri.

— BARBEY, en Normandie, Généralité de Rouen : suivant l'*Armorial de France*, PIERRE BARBEY, Ecuyer, Vicomte de Fécamp, Lieutenant-Général en l'Election de Montivilliers, épousa, vers l'an 1620, *Suzanne de Morant*, dont

CHARLES BARBEY, Sieur de Bosc-Roger, Sénéchal de Fécamp, marié, le 4 Avril 1655, avec *Adrienne de Rousſel-de-Goderville.*

Les armes : *coupé au 1 d'azur & d'or, de six pieces; au 2 de gueules, au lion d'or.*

* BARBESIEUX : Seigneurie en Saintonge, que possédoit *Antoine de la Rochefoucauld*, mort en 1557, Général des Galeres. Il fit la branche des Seigneurs de BARBESIEUX. *Voyez* ROCHEFOUCAULD.

— BARBIN, en Champagne : famille qui vient d'un BARBIN, Maître des Requêtes sous le Roi JEAN, en 1360; dont le fils fut Procureur-Général du Parlement. Le petit-fils du Procureur-Général, CHRISTOPHE-BARBIN, a été Gouverneur de Melun, vers l'an 1530. Il a laissé de son mariage,

DREUX BARBIN, Commandant d'un bataillon de la Marine, & CLAUDE, Surintendant de la Maison de la Reine.

MATHIAS, fils de DREUX, Baron de Broyes, a été Gentilhomme de la Chambre, Conseiller-d'Etat d'Epée, & Gouverneur de Corbie : il a eu pour fils,

HENRI, Baron de Broyes, Commandant d'un bataillon de Picardie. Celui-ci a laissé plusieurs enfans, sçavoir : le Comte de Broyes, qui n'a

Digitized by Google

que deux filles ; le Chevalier de Broyes, mort ſans poſtérité ; une fille, mariée au Marquis d'Anglure-Savigny, & CLAUDE-ANTOINE DE BROYES, Seigneur de Dampierre & d'Autry, marié avec *Françoiſe Boileau*, dont

JEAN-ARMAND BARBIN, Comte de Broyes, Baron d'Autry, marié à Paris, en la Paroiſſe de Saint-Nicolas-des-Champs, le 10 Avril 1747, avec *Louiſe de Maſcrany*, fille de *Louis de Maſcrany*, Seigneur, Comte de Château-Chignon, d'Hermé, de Villiers, de Servolle & autres lieux, Maître des Requêtes Honoraire, & de *Marie Picot-de-Cloriviere*. Mercure de France du mois de Juillet 1747, page 202.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux roſes d'argent en chef, & d'un lion d'or en pointe.*

* BARCELONNE, Ville de Catalogne, au Royaume d'Eſpagne, avec titre de Comté : ſes Gouverneurs, nommés *Comtes*, ſe rendirent Souverains ſous CHARLES-*le-Chauve*, en 873 ; ou en 884, ſous CHARLES-*le-Gros*. Ils ont commencé à WIFRED, I du nom, & ont fini à RAIMOND BERENGER V, mort ſans poſtérité en 1166.

D'eux ſont ſortis les anciens Comtes d'*Urgel*, les Comtes de *Béſalu*, les Comtes de *Cerdagne*, & Rois d'Arragon. Voyez *Moréri*.

— BARCILON, en Provence. I. Noble THOMAS DE BARCILON, qui vivoit à Barcelonne en 1330, eſt la tige de cette famille. Il avoit épouſé *Marie de Marquet*, de laquelle il eut :

1. JACQUES, qui ſuit.

2. Et ARNAUD, qui embraſſa l'Etat Eccléſiaſtique, gagna les bonnes graces de ROBERT D'ANJOU, qu'il ſuivit en Provence, lorſqu'il en fut fait Comte, & devint Evêque de Vence en 1337.

II. JACQUES DE BARCILON, qui ſuivit ſon frere, ſe maria dans la Ville de Vence, le 8 Octobre 1328, avec *Jacquette Robion*, héritiere des Co-Seigneurs de Saint-Paul-lez-Vence. Il teſta, le 18 Juillet 1359, (*Valentin*, Notaire) ; & laiſſa de ſon mariage,

III. FRANÇOIS DE BARCILON, qui, de *Jeanne de Laſcaris-de-Caſtelar*, ſon épouſe, eut :

1. PIERRE, I du nom, auteur des branches éteintes des Seigneurs de *Mauvans*, de *Mazaugues*, & de *Verrayon*.

2. Et autre, PIERRE, qui ſuit :

IV. PIERRE DE BARCILON, II du nom, auteur de la branche des Seigneurs de *Roquefort* & de *Québris*, épouſa en 1425, *Philippe de Cairace*, de la Ville de Nice ; dont

V. GEORGES DE BARCILON, qui laiſſa de *Marguerite Adorne*, ſa femme,

VI. GEORGES DE BARCILON, II du nom, pere de

VII. PIERRE DE BARCILON, III du nom, marié, en 1353, avec *Honnorée de Mauvans*. Il eut pour fils,

VIII. PAUL DE BARCILON, marié à *Maguelone de Barcilon-Mauvans*, ſa couſine, de laquelle il eut

Digitized by Google

IX. CLAUDE DE BARCILON, marié, le 5 Mars 1628, avec *Lucrece de Grimaldi-Levins*, des Comtes de *Beuil*, dont

1. SCIPION-JOSEPH, qui ſuit.

2. Et MARIE, alliée, en 1653, avec noble *Pierre de Flotte*, Seigneur de Québris.

X. SCIPION-JOSEPH DE BARCILON, Seigneur de Roquefort, épouſa, en 1651, *Marguerite de Reymond-d'Eoux*, dont

1. CLAUDE, qui ſuit.

2 & 3, & deux filles, mariées dans les Maiſons de *Villeneuve-Tourrettes*, & de *Clary-d'Ubraye*.

XI. CLAUDE DE BARCILON, II du nom, Seigneur de Québris & de Roquefort, marié avec Mademoiſelle de *Sabran-Baudinard*, a eu, entr'autres enfans :

1. ELZÉARD, qui ſuit.

2. Et JEAN-GASPARD, reçu Chevalier de Malte en 1732.

XII. ELZEARD DE BARCILON, Seigneur de Québris, a des enfans de ſon mariage avec *Anne-Urſule d'Aſtier*, fille de *Nicolas*, Tréſorier-Général de France, & d'*Anne-Urſulle de Maiſredy*.

La Branche de *Mauvans* a donné deux Conſeillers à la Cour des Comptes de Provence, & un Chevalier de l'Ordre de Malte en 1643. On trouve dans les Archives du Roi que BERTRAND BARCILON fit hommage de la Terre d'Aubéran, en 1511.

Les armes : *d'azur, à trois ſautoirs d'or, alaiſés ou raccourcis, poſés en faſce, & ſurmontés en chef d'une étoile de même.*

—BARDE : JEAN DE LA BARDE, Conſeiller-d'Etat, Ambaſſadeur de France en Suiſſe, obtint que la Seigneurie de Marolles, en Gâtinois, fut érigée en Marquiſat, par Lettres du mois de Juin 1661, enregiſtrées en Parlement le 10 Décembre ſuivant, & en la Chambre des Comptes le 23 Avril 1663. Il mourut en Juillet 1692, âgé de quatre-vingt-dix ans, ayant eu de *Marie Regnouard*, morte en 1674, entr'autres enfans, CLAUDE DE LA BARDE, Marquis de Marolles, Conſeiller au Parlement, décédé le premier Août 1671, ſans poſtérité; & ANNE-MARIE DE LA BARDE, femme de *Jean de Brion*, Marquis de Combroude, Baron de Salvert, Conſeiller au Parlement, dont les enfans furent ſubſtitués au nom & armes DE LA BARDE. JEAN-ANTOINE, qui étoit l'aîné, étant mort ſans poſtérité, le 15 Décembre 1708; ſon frere, NOEL-FRANÇOIS, deſtiné à l'état eccléſiaſtique, le quitta, & devint Marquis de Combroude & de Marolles; il a épouſé, le 22 Août 1714, *Marie-Agnès de Pommereu*, dont,

N.... DE BRION DE LA BARDE, Marquis de Marolles, qui a épouſé la veuve du Préſident *le Couturier*.

Et N.... DE BRION DE LA BARDE, qui eſt au ſervice.

—BARDON, en Périgord. Famille qui a été maintenue dans ſa nobleſſe par Jugement rendu à Périgueux, le 26 Janvier 1667, par M. de *Montozon*, Commiſſaire ſubdélégué de M. *Pelot*, Intendant de cette Généralité,

Digitized by Google

ralité, par lequel il donna acte à FRANÇOIS-LOUIS BARDON, Seigneur de Ségonzac, de la repréſentation qu'il avoit faite des mêmes titres que ceux qui ſont énoncés dans cette preuve pour la juſtification de ſa nobleſſe.

AYMAR DE BARDON, fils de noble JEAN DE BARDON, & de noble *Marguerite Marqueiſſat*, épouſa, par contrat du 8 Mars 1518, (reçu par *Duval*, Notaire à Migno-le-Folquier), noble *Bernine de Fenet*; de ce mariage vint,

GEOFFROY DE BARDON, marié par contrat du 16 Janvier 1537, (reçu par *Salnauds*, Notaire à Migno-le-Folquier, dans la Paroiſſe de Luſſac, en Sarladois), avec Demoiſelle *Marguerite de Charbonniere*, fille de noble *Jean de Charbonniere*, & de Demoiſelle *Comteſſe Maſſaige*. De ce mariage vint RAYMOND, qui ſuit.

RAYMOND DE BARDON, épouſa, par contrat du 4 Juillet 1572 (reçu par *Rodignac*, Notaire à Plas, en Périgord), Demoiſelle *Madelene Vigier*, fille d'*Hélie Vigier*, Ecuyer, Seigneur de Ségonzac, & de Demoiſelle *Iſabeau de Chabans*. *Madelene Vigier* teſta le 12 Février 1583, & fit ſes légataires CHARLES BARDON, Ecuyer, & Demoiſelle ALIX BARDON, ſes enfans; & inſtitua ſon héritier univerſel MARC, Comte de BARDON, ſon fils aîné, Ecuyer, qui ſuit; (acte reçu par *la Raraſe*, Notaire à Ségonzac).

MARC, Comte de BARDON, Chevalier, Seigneur de Caſtel, de Bonnefons & de Ségonzac, eut une commiſſion de Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de *Riberac*, ſignée par le Roi, le 18 Octobre 1615. Il fut taxé pour ſa part de la contribution au ban & à l'arriere-ban de la Province de Périgord, à la ſomme de cent livres, dont quittance lui fut donnée, le 28 Juillet 1639, par le Commiſſaire-Receveur de cette taxe, & ſignée *de la Contaudie*. Il obtint, au mois de Février 1623, des Lettres-Patentes en forme de Charte, par leſquelles le Roi érigea, en ſa faveur, en titre de Baronnie, la Terre & Seigneurie de *Ségonzac*, mouvante du Comté de Périgord, tant en conſidération des bons & recommandables ſervices qu'il avoit rendus au voyage de Béarn, aux ſiéges de Saint-Jean d'Angéli, de Clairac, de Montravel & de Tonneins, & pendant la rébellion de ceux de la *Religion prétendue Réformée*, qu'en reconnoiſſance des ſervices que ſes prédéceſſeurs avoient rendus en pluſieurs occaſions aux Rois prédéceſſeurs de Sa Majeſté. Ces Lettres ſont ſignées LOUIS, & ſur le repli, par le Roi, *Brulard*, ſcellées en cire verte, & enregiſtrées au Parlement de Bordeaux, le 27 Mai de la même année. Dans des Lettres de *Committimus*, obtenues le 9 Mai 1624, il eſt qualifié l'un des *Ecuyers* de la grande Ecurie de Sa Majeſté. Il ſe maria, par contrat du 18 Septembre 1602, reçu par *Combret*, Notaire à Caſtillon-ſur-Dordogne, avec Demoiſelle *Finette de Belcier*, Dame de la Maiſon noble de Labatut. Il teſta le 23 Juin 1646, fit ſes légataires Dame *Finette de Belcier*, ſa femme, LOUIS-JACQUES, LOUIS-MADELENE, & MARGUERITE BARDON, ſes enfans, & inſtitua ſon héritier univerſel

Digitized by Google

François-Louis Bardon, ſon fils aîné qui ſuit. Cet acte eſt ſigné *Ségonzac.*

François-Louis Bardon, Chevalier, Seigneur & Baron de Ségonzac, eut une Commiſſion de Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de *Cugnac*, le 14 Mars 1635. Il ſe maria par contrat du 22 Mai 1640, (reçu par *Rey*, Notaire à Menſignac, en Périgord), à Demoiſelle *Marguerite de Fayard*, fille de Meſſire *Antoine de Fayard*, Seigneur de Menſignac & de Beaulieu, & de Dame *Nicole de Montferrand.* Il teſta le 30 Janvier 1667; fit ſes légataires, Louis Bardon, Seigneur de la Vergne, François-Louis-Armand, & François Bardon, ſes enfans, & inſtitua ſon héritier univerſel Marc, Comte de Bardon, Baron de Ségonzac, ſon fils aîné, qui ſuit. (Acte reçu par *Rey*, Notaire à Ségonzac).

Marc, Comte de Bardon, Chevalier, Seigneur & Baron de Ségonzac, ſervit dans l'arriere-ban de la Nobleſſe de Guyenne, ſuivant un certificat du 3 Juillet 1674, qui lui fut donné par le *Maréchal d'Albret*, Gouverneur de cette Province. Il s'allia, par contrat du 11 Novembre 1671 (reçu par *de Pauly*, Notaire à Plaſſac, en Périgord), avec Demoiſelle *Jeanne de la Cauſſe*, fille de Meſſire *Louis de la Cauſſe*, Chevalier, Seigneur de Plaſſac, & de Dame *Gabrielle de Mellet*, ſa veuve. De ce mariage eſt ſorti,

François-Louis Bardon-de-Ségonzac, né le 11 Septembre 1672, duquel nous n'avons pas la poſtérité.

Il y a du nom de Bardon un Capitaine au Régiment d'*Aquitaine*, infanterie, Chevalier de Saint-Louis.

Les armes : *d'or, à l'aigle de ſable becquée & membrée de gueules, becquetant la tête d'un barbeau de ſable poſé en faſce, & le tenant ſous ſes ſerres; à une croiſette de gueules, poſée au canton dextre du chef; caſque couronné d'un cercle de Baron.*

* —BARDONENCHE, Maiſon de Dauphiné, d'ancienne nobleſſe & Chevalerie. La Vallée de *Bardonenche*, voiſine de celle d'Oulx, vers les frontieres de Piémont, a donné ſon nom à cette Maiſon, qui la poſſédoit dès le onzieme ſiécle, ſous la ſeule mouvance de l'Empire, dans le tems d'Anarchie, où, après la réunion du Royaume de Bourgogne à l'Empire, chaque Seigneur ſe rendit indépendant dans ſon canton; ce qui dura juſqu'à ce que les Dauphins, augmentant leur puiſſance, ſoumirent peu-à-peu tous ces différens Seigneurs, & les obligerent à leur faire hommage. Les différentes branches de cette Maiſon s'étant extrêmement multipliées, diviſerent la Vallée de *Bardonenche* en autant de Co-ſeigneuries appellées *Pareries*; & on comptoit, en 1330, juſqu'à trente Nobles de cette Maiſon, demeurant dans la *Vallée*, & y poſſédant fief & juriſdiction, dont ils firent hommage au Dauphin, qu'ils ne reconnurent Souverain que dans le quatorzieme ſiécle. Le nom qui ſe lit dans les anciens titres latins, eſt *de Bardonnenchia* : quand on écrivit les actes en françois, les mêmes ſe nommerent indifféremment *Bardoneſche* ou *Bardonenche.* Le premier dont on ait connoiſſance eſt Pons de Bardonen-

Digitized by Google

CHE, témoin à une donation faite en 1078, au Monaſtere d'Oulx. PIERRE DE BARDONENCHE eſt préſent à la donation faite en 1119, par AMÉDÉE III, Comte de Savoye, au même Monaſtere : ces actes ſont au Cartulaire d'Oulx. La filiation eſt ſuivie depuis,

I. RODOLPHE DE BARDONENCHE, qui fut témoin avec HUGUES, ſon fils, à une donation faite, en 1186, au Monaſtere d'Oulx, par *Hugues*, Duc de Bourgogne, & Comte d'Albon, & par ſa femme *Béatrix*, fille & héritiere du Dauphin GUIGUES IV.

II. HUGUES DE BARDONENCHE eſt dit fils de RODOLPHE, dans l'acte ci-deſſus. Il paroît comme caution avec BONIFACE, PIERRE & AYNARD DE BARDONENCHE, dans un accord fait, en 1197, entre quelques particuliers & les Chanoines Réguliers d'Oulx. Il fut encore caution avec AYNARD, ſon fils, dans une vente que fit, en 1200, au Prevôt d'Oulx, l'Abbé de Saint-Juſt-le-Suye & ſon Chapitre. Cet HUGUES, & AYNARD, ſon fils, vendirent, en 1202, au même Prevôt, la Vallée-Froide au prix de mille ſols.

III. AYNARD DE BARDONENCHE, fils d'HUGUES, ſelon les deux actes mentionnés, eſt qualifié *Chevalier*, dans l'hommage que lui rendit, le 9 des calendes de Novembre 1214, *Hugues Guers*, fils de *Raimond*, habitant à *Bardonenche*; il eſt auſſi qualifié *Chevalier* dans la tranſaction paſſée le 2 des nones de Mars 1225, entre *Soffrey*, Evêque de Grenoble, *Guigues d'Albon*, & *Guiffrey de Salvain-de-Boiſſieu*, & qui eſt dans le Cartulaire de l'Egliſe de Grenoble; & dans l'hommage que le Dauphin GUIGUES-ANDRÉ DE BOURGOGNE fit à l'Evêque de Gap, en 1232. On connoît ſon alliance par une donation qu'il fit en 1228, au Chapitre d'Oulx, de tout ce qu'il avoit dans la Vallée-Froide, ne s'y réſervant que les droits de juſtice, les mines d'argent, & le quart des bêtes fauves qui s'y prendroient. AYNARD DE BARDONENCHE, Chevalier, & la Dame *de la Chambre*, ſa femme, inveſtiſſent de cette donation *Gérente*, Prevôt d'Oulx. AYNARD eut pour fils, PIERRE, qui ſuit.

IV. PIERRE DE BARDONENCHE, Damoiſeau, qualité que prenoient les fils de *Chevaliers*, fut témoin à l'hommage du Dauphin GUIGUES à l'Evêque de Gap, en 1251. Il fit hommage, en 1252, au même Dauphin, ſans reconnoître ſa Terre, ainſi que s'exprime l'acte qui eſt à la Chambre des Comptes de Grenoble, au regiſtre *Probus*. Il eut pour fils :

1. PERCEVAL, qui ſuit.

2. BURNON, vivant en 1289, qui fut pere d'AYNARD & de BURNON II. Celui-ci eut AYNARD, qui fut pere de BURNON III, mort ſans enfans; c'eſt ce qu'on apprend de leurs reconnoiſſances féodales juſqu'en 1413.

3. MATHIEU, qui fut pere de JEAN, qui rendit hommage de la Co-Seigneurie de *Bardonenche*, en 1318; & de FRANÇOIS, Chevalier, qui eut de grands démêlés avec le Dauphin HUMBERT II, & fut dépouillé de tous ſes biens. Il eut un fils nommé HUGUES.

4. FRANÇOIS, dont la poſtérité finit en 1420, dans JEANNE, mariée à noble *Albert de Nerache* ou *Naraiſſe*.

Digitized by Google

5. Et JEAN, qui eut auſſi poſtérité. Il fit pluſieurs branches des Co-Seigneurs de *Bardonenche*. Pluſieurs paſſerent en Piémont, qui touche cette *Vallée*, & prirent des alliances dans les Maiſons les plus conſidérables de Piémont & de Savoye, comme on peut le voir dans le *Pourpris Hiſtorique de Charles-Auguſte de Sales*, Evêque de Genève.

V. PERCEVAL DE BARDONENCHE, Bailli ou Gouverneur du Gapençois, vivoit en 1290, ſelon pluſieurs actes de la même Chambre des Comptes, aux regiſtres *Copiarum* dans le regiſtre *Probus*. Il vivoit en 1303, & eut pour fils PONS ou PONCET, qui ſuit.

VI. PONS DE BARDONENCHE vivoit en 1320, ſuivant les mêmes regiſtres où il eſt appellé quelquefois *Poncet*. Il eut trois fils :

1. CONSTANT, qui ſuit.

2. PIERRE, qui eſt qualifié *Damoiſeau* avec ſon frere CONSTANT, & fils de PONCET dans l'acte d'échange qu'ils firent avec le Dauphin, le 13 Novembre 1333. Ils lui donnerent les portions qu'ils avoient dans la *Vallée de Bardonenche*, qui étoient franches & indépendantes de toute ſujétion envers le Dauphin; & ce Prince leur donna la Seigneurie du *Percy* & du *Monétier* en Trièves, & des rentes au même lieu, & à Saint-Jean d'Hérant. Cet échange occaſionna le changement de domicile de la branche aînée, qui paſſa du Briançonnois au pays de Trièves, qu'elle a toujours habité depuis, & où elle a acquis de nouvelles Terres. PIERRE fut tué à la bataille de Poitiers en 1356, & eut pour fils LÉON, dont la fille GALLIANE, épouſe de noble *François-du-Thau*, vendit, avec BORSAC, ſon couſin, le quart du *Monetier du Percy*, en 1359.

3. Et GUILLAUME, auſſi appellé *Guillermet*, qui paſſa une reconnoiſſance au Dauphin, en 1330, avec ſes freres, pour la Parerie de *Bardonenche*. Il la vendit en 1352 à HUMBERT, ancien Dauphin, alors Patriarche d'Alexandrie; c'eſt ce qui réſulte d'un hommage rendu, le 13 Août 1352, au Dauphin CHARLES, par *Jeannon de Navaiſſe*, Damoiſeau, fils de *Lantelme*, qui rappelle auſſi l'hommage fait en 1214, à AYNARD DE BARDONENCHE, l'un des ancêtres de GUILLAUME. La poſtérité de celui-ci finit en 1416, dans JEAN, ſon petit-fils, qui ne laiſſa que des filles.

VII. CONSTANT DE BARDONENCHE fut tué avec PIERRE, ſon frere, à la bataille de Poitiers, en 1356. On voit à Poitiers leurs tombeaux & leurs armoiries. Il eut pour fils :

1. FRELIN ou FRANÇOIS.

2. LANTELME, Damoiſeau.

3. Et BORSAC, qui ſuit.

VIII. BORSAC DE BARDONENCHE fit hommage en 1359, de la Terre du Percy & du Monétier. Il teſta le 30 Juillet 1361, & inſtitua ANTOINE, ſon fils, & le poſthume dont ſa femme étoit enceinte : ce fut PIERRE, qui ſuit. ANTOINE eut un fils, nommé LOUIS, qui fut pere de JUSTET.

IX. PIERRE DE BARDONENCHE vivoit encore en 1385; il eut pour enfans FRELIN ou FRANÇOIS, & LANTELME, qui ſuit.

X. LANTELME DE BARDONENCHE, Co-Seigneur du Percy, Seigneur du Monétier, &c. fut compris parmi les Nobles dans la réviſion des feux de

Digitized by Google

1428. Il testa le 10 Février 1433, & fit héritiers ses deux fils qu'il avoit eus de *Jeanne du Puy-Boson*, FRANÇOIS, & DURAND, qui suit.

XI. DURAND DE BARDONENCHE partagea avec son frere FRANÇOIS, le 2 Avril 1443, les biens de LANTELME, leur pere. Il testa le 5 Juin 1457, & eut de *Marguerite d'Hellis*, son épouse, sœur de noble *Barthelemi d'Hellis* :

1. JEAN, qui suit.

2. PIERRE, co-héritier de son pere. Il testa le 24 Juin 1482, laissant de *Cécile Ricon*, sœur de la femme de son frere, deux filles, *Jeanne* & *Françoise*.

3. JEAN, Religieux.

4. Et CATHERINE, mariée à noble *Hugues de Ponet-de-Sinard*.

XII. JEAN DE BARDONENCHE, I du nom, est compris dans les rôles de l'arriere-ban de Trièves aux années 1472 & 1484. Il testa avec son frere PIERRE, le 24 Juin 1482. Les enfans nommés dans son testament, sont 1. JEAN II, qui suit, 2. & 3. IMBERT & MARIE.

XIII. JEAN DE BARDONENCHE, II du nom, testa le 26 Juillet 1548. Il avoit épousé *Jeanne de Chambrier*, fille d'*André*. Il en eut JEAN III, qui suit, & RAIMOND.

XIV. JEAN DE BARDONENCHE, III du nom, donna des marques de sa valeur à la journée de Cérisolles, en 1543; & fut compris parmi les Nobles dans la réviſion des feux de 1549; & épousa 1°. *Claudine de Forbin-de-Souliers*, morte en 1552 : & 2°. *Anne de Beaumont-Combourfier*, fille de *Jean*.

Il eut du premier lit :

1. RAIMOND.

2. JEAN, qui suit.

3. ANTOINETTE, mariée à *Antoine de Vaujani*.

4. Et MARGUERITE.

Du second lit vinrent :

5. HUMBERT, dont la postérité est éteinte.

6. PIERRE, allié à *Ennemonde du Thau*, fille d'*Etienne*.

7. Et RENÉE, mariée à noble *Gabriel Paschal*.

XV. JEAN DE BARDONENCHE, IV du nom, épousa, le 27 Avril 1574, *Jeanne de Reviliart*, d'une très-ancienne Maison originaire de Piémont, & établie depuis le treizieme siécle dans le Gapençois, fille de *Michel de Reviliart*, Seigneur de Chabertan, & de *Marguerite de Pierre*. Elle testa le 23 Janvier 1606, & son mari mourut en 1632, âgé de quatre-vingt-douze ans. Il eut de son mariage :

1. ALEXANDRE, I du nom, qui suit.

2. ANDRÉ, marié, en 1614, à *Ennemonde de Reynard* : il a fait la branche des Tenaux, qui est éteinte.

3 & 4. JEAN & CÉSAR, mort en 1671, qui a fait la branche de Souvile; ses fils passerent en Prusse pour fait de Religion, leur postérité y subsiste.

5. PIERRE, Prieur de Saint-Laurent de Grenoble, Conseiller-Clerc au Parlement de Dauphiné.

Digitized by Google

6, 7, 8, 9 & 10. JUDITH, MARGUERITE, JEANNE, RENÉE, & SARA.

XVI. ALEXANDRE DE BARDONENCHE, I du nom, Seigneur de Toranne, Treſannes, Saint-Martin de Clelles, &c. ſe diſtingua au ſervice de HENRI IV, ſous M. *de Leſdiguieres*, & commandoit les gens de pied à la bataille de Pontcharra, en 1591. Il fut fait priſonnier avec le Duc de *Créqui*, lors de l'entrepriſe ſur la place d'Aiguebelle. Il mourut fort vieux en 1666, & teſta la même année. Il avoit épouſé 1°. *Chriſtophe Bloſſet*, fille de *Guillaume*, dont il n'eut que des filles, & 2°. *Lucrece de Montchenu*, fille de *Jean*, & de *Louiſe de Brenieu*, dont :

1. ALEXANDRE, qui ſuit.

2. Et CÉSAR, rapporté après ſon frere.

XVII. ALEXANDRE DE BARDONENCHE, II du nom, Vicomte de Clermont en Trièves, Seigneur du Monétier, Toranne, Treſannes, Saint-Martin de Clelles, &c. Conſeiller d'Etat, teſta en 1711, & fit ſon héritier le fils de JEANNE, ſa fille, rapportée ci-après. Il avoit épouſé 1°. le 27 Septembre 1646, *Marie Darmand*, fille de *Pierre*, dont il n'eut point d'enfant mâles; & 2°. *Melchionne d'Engilboud*, fille de *René*, dont :

1. RENÉ, Vicomte de Bardonenche, Chevalier-d'honneur au Parlement de Grenoble, mort avant ſon pere, ſans enfans, de *Marguerite Eyraud-de-Saint-Marſolle*, ſon épouſe.

2. Et JEANNE, mariée à CÉSAR DE BARDONENCHE, II du nom, duquel il ſera parlé ci-après.

XVII. CÉSAR DE BARDONENCHE, I du nom, ſecond fils d'ALEXANDRE I, & de *Lucrece de Montchenu*, Seigneur de Champigney, ſe maria le 20 Mars 1653, avec *Anne de Peccat*, fille de *Jacques*, & d'*Anne de Clermont-de-Chatte*. Il en eut :

1. CÉSAR, II du nom, qui ſuit.

2. Et LUCRECE, alliée avec N..... *de Lyobard*, Comte de Romans.

XVIII. CÉSAR DE BARDONENCHE, II du nom, Seigneur de Champigney, épouſa 1°. le 18 Juin 1684, JEANNE DE BARDONENCHE, ſa couſine-germaine, fille d'ALEXANDRE DE BARDONENCHE, II du nom, & de *Melchionne d'Engilboud*; & 2°. *Eliſabeth Odos-de-Bonniot*, veuve de N..... *Darmand-de-Brion*. Du premier lit il a eu :

1. RENÉ-ALEXANDRE, qui ſuit.

2. Et ANDRÉ, qui a commandé un bataillon du Régiment de la Couronne, mort en 1755.

Du ſecond lit naquirent :

3. RENÉ, mort Capitaine au Régiment de *Limoſin*, tué au ſiége de Berg-op-Zoom en 1746.

4. ANDRÉ, Sieur de Clainville.

5. Et MARGUERITE, mariée à *Laurent de Chaléon*, Conſeiller au Parlement de Grenoble.

XIX. RENÉ-ALEXANDRE DE BARDONENCHE, Chevalier, Vicomte de Trièves, Seigneur du Monétier, Toranne, Tréſannes, Saint-Martin, &c. mort en 1741, avoit épouſé, le 3 Mai 1714, *Marie de Leſtang-de-Mu-*

Digitized by Google

rat, fille d'*Antoine*, Préſident à Mortier au Parlement de Grenoble, & de *Virgine Davity*, dont :

1. ANTOINE-CÉSAR, qui ſuit.
2. DAVID-ANSELME.
3. ABEL-ANDRÉ, Chanoine de l'Egliſe Noble de Saint-Chef.
4. ANTOINE-RENÉ, Chanoine de la Cathédrale de Grenoble, Vicaire-Général à Vienne.
5. CHARLES-GABRIEL, Capitaine au Régiment d'infanterie du Roi.
6. 7. & 8. Trois filles Religieuſes.

XX. ANTOINE-CÉSAR DE BARDONENCHE, Vicomte de Trièves, Seigneur du Monétier, de Toranne, Tréſanne, Saint-Martin, &c. a épouſé, le 25 Août 1743, *Marie-Madelene de Vachon-de-Belmont*, fille de *Nicolas*, & de *Juſtine-Angelique de la Porte-de-Lartaudiere*. Il en a :

1. RENÉ-CÉSAR-ANTOINE, né en 1746, Lieutenant au Régiment de Marine.
2. Et JOSEPH-ANTOINE, né en 1747 ; & pluſieurs filles.

Tous ceux du nom de Bardonenche portoient pour armes : *d'argent au treillis de gueules, cloué d'or :* des branches y ajouterent des briſures différentes ; mais elles n'ont jamais abandonné *le treillis*, & celle qui ſubſiſte, porte *en chef une aigle naiſſante de ſable* Moréri, *édition de 1759, tom. II, pag. 116.*

—BARDOUF, Seigneur de Beaulieu, en Normandie, Généralité d'Alençon. Il eſt parlé dans l'Hiſtoire de la Maiſon de *Harcourt*, pag. 600, de Meſſire ROBERT BARDOUF, Chevalier, Seigneur de Putot-en-Auge, qui plaidoit en 1398, pour le fief d'Aon, dont l'acquiſition avoit été faite par feu Monſeigneur *Guillaume de Thieuville*, Evêque de Coutances, le 1 Février 1392.

Les armes : *d'argent, à la croix de ſable au pied fiché, ou terminée par le bas en pieu, chargée en cœur d'une molette d'éperon du champ.*

—BARDOVIL, Seigneur de la Bardouilliere & de Saint-Lambert, même Province & Généralité, famille maintenue dans ſa nobleſſe, le 22 Juin 1667. ROBERT DE BARDOVIL, Seigneur de la Bardouilliere, eut une fille, MARGUERITE DE BARDOVIL, mariée le 20 Septembre 1503, à *Jean de Fontaines*, Ecuyer, Seigneur de Boiſcard. L'Abbé de *Vertot*, en ſon Hiſtoire de Malte, parle d'ANTOINE BARDOVIL-DE-LA-BARDOUILLIERE, du Diocèſe d'Evreux, qui fut reçu Chevalier de Malte, le 17 Mars 1638.

Les armes : *de ſable, à la faſce d'or, accompagnée de 3 branches de fer d'argent, terminées de 3 fers de lance, & poſées 2 en chef & une en pointe ; à la bordure d'or.*

—BAREITH : branche cadette de la Maiſon Electorale de *Brandebourg*, qui a commencée à CHRISTIAN, Marquis de *Brandebourg*, troiſieme fils de l'Electeur JEAN-GEORGES, né le 30 Janvier 1581. Il reçut de ſon frere JOACHIM-FREDERIC une partie des biens ſitués en Franco-

Digitized by Google

nie, qu'il avoit hérités de ſon couſin GEORGES-FREDERIC, Marquis d'*Anſpach*. Ces biens ſont, le haut Margraviat de *Nuremberg*, la Forteresſe de *Bareith*, la Ville de *Culmbach*, & autres places. Il mourut le 30 Mai 1655. Cette branche s'eſt éteinte dans la perſonne de GEORGES-GUILLAUME, Margrave de *Brandebourg*, Régent de BAREITH, Grand-Maître de l'Artillerie de l'Empire, mort à Bareith le 18 Décembre 1726, âgé de quarante-neuf ans. Il ne laiſſa d'*Eliſabeth-Sophie*, née Ducheſſe de *Saxe*, que *Willelmine de Brandebourg*, née le 6 Janvier 1701 : ainſi ſa ſucceſſion paſſa dans la branche de CULMBACH. CHRISTIAN-HENRI, Margrave de Brandebourg-Culmbach-Wevertingen, Général-Major des Armées du Roi de Pruſſe, & Colonel d'un Régiment de Cavalerie à ſon ſervice, naquit le 19 Juillet 1661, & mourut le 26 Mars 1708. Il avoit été marié, le 14 Août 1687, avec *Sophie-Chretienne de Wolffstein*, morte au Château de Freideinbourg en Danemarck, dans la ſoixante-dixieme année de ſon âge, au mois d'Août 1737, étant née le 24 Octobre 1667 : elle étoit fille d'*Albert-Frederic*, Comte du Saint-Empire Romain & de Wolffstein, Seigneur d'Obern, Sulizberg & de Pirbaum, mort le 6 Novembre 1693; & de *Sophie-Louiſe*, née Comteſſe de *Caſtel-Remlingen*, décédée le 19 Juillet 1717. Il a eu de ce mariage quatorze enfans, dont ſept ſont morts en bas âge, & les ſept autres ſont :

1. GEORGES-FREDERIC-CHARLES, dont on parlera ci-après.

2. ALBERT-WOLSANG, Margrave de Culmbach, né le 8 Décembre 1689, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, & Général-Feld-Maréchal-de-Camp au ſervice de l'Empereur, & Chevalier de l'Ordre de l'Eléphant.

3. DOROTHÉE-CHARLOTTE, née le 4 Mars 1691, mariée le 8 Juillet 1711, avec *Charles-Louis*, Comte de Hohenlohe, Weiekersheim, & morte le 2 Avril 1712.

4. SOPHIE-MADELENE, née le 28 Novembre 1700, mariée, le 7 Avril 1721, avec CHRISTIAN VI, Roi de Danemarck & de Norwege.

5. FREDERIC-ERNEST, Margrave de Culmbach, né le 15 Décembre 1703, Chevalier de l'Ordre de l'Eléphant, Gouverneur & Commandant-Général des Troupes Danoiſes, dans les Duchés de Holſtein & de Schleswich, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de la Province de Jutlande; marié, le 26 Décembre 1731, avec *Chriſtine-Sophie*, fille d'*Erneſt-Ferdinand*, Duc de Brunſwik-Wolfembutel-Bevern, née le 22 Janvier 1717.

6. SOPHIE-CAROLINE, née le 31 Mars 1707, mariée le 8 Décembre 1723, avec GEORGES-ALBERT, Prince d'Oſt-Friſe, & reſtée veuve le 12 Juin 1734.

7. Et FREDERIC-CHRISTIAN, Margrave de Culmbach, né poſthume, le 17 Juillet 1708, Colonel au ſervice de Danemarck, & marié le 26 Avril 1731, avec *Victoire-Charlotte*, fille de VICTOR-AMÉDÉE-ADOLPHE, Prince d'Anhalt-Schaumbourg, née le 25 Septembre 1715, dont il a eu CHRETIENNE-SOPHIE-CHARLOTTE, née le 15 Octobre 1733; GEORGES-FREDERIC-CHARLES, Margrave de Brandebourg-Culmbach, né le 19 Juin 1688, qui, s'étant rendu de Rottembourg à Bareith, ſur l'invitation qui lui avoit été faite par une députation, y fut proclamé, le 22 du mois de Décembre

Digitized by Google

Décembre 1726, & prit la Régence du pays. Il eſt mort le 17 Mai 1735, à ſa réſidence de Bareith, âgé de quarante-ſept ans. Il a laiſſé de *Dorothée de Holſtein-Sonderbourg*, née le 24 Novembre 1685, & mariée le 17 Avril 1709, SOPHIE-CHRISTINE-LOUISE DE BRANDEBOURG-BAREITH, née le 4 Janvier 1710, & mariée à Francfort, le 11 Avril 1731, avec ALEXANDRE-FERDINAND, Prince Héréditaire de la Tour-Taxis, morte à Bruxelles, le 13 Juin 1739, âgée de trente ans. FREDERIC-GUILLAUME, qui ſuit : GUILLAUME-ERNEST, né le 25 Juillet 1712, mort au mois de Novembre 1733, ſur la route d'Italie, où il alloit joindre le Régiment Impérial.

4. SOPHIE-CHARLOTTE-ALBERTINE, née le 27 Juillet 1713, mariée le 7 Avril 1734, avec *Erneſt-Auguſte*, Duc de Saxe Weimar, morte à Hilburghauſen, la nuit du 8 au 9 d'Octobre, quatre jours après être accouchée d'une Princeſſe, nommée FREDERIQUE-SOPHIE-MARIE-CAROLINE.

5. SOPHIE-GUILLELMINE DE BRANDEBOURG-BAREITH, née le 8 Juillet 1714, mariée en 1734, avec CHARLES EDSAN, Prince d'Oſt-Friſe, né le 19 Janvier 1716.

FREDERIC-GUILLAUME, Margrave de Brandebourg, Régent de Bareith à la mort de ſon pere, né le 10 Mai 1711, a épouſé à Berlin, le 20 Novembre 1731, FREDERIQUE-AUGUSTE-SOPHIE-GUILLELMINE, Princeſſe-Royale de Pruſſe, ſœur aînée du Roi de PRUSSE. De cette alliance eſt venue ELIZABETH-SOPHIE-FREDERIQUE DE BRANDEBOURG-BAREITH, née le premier Septembre 1731.

— BARENTIN, en Picardie, famille dont l'antiquité ſe prouve par la poſſeſſion immémoriale de la Terre des Belles-Ruries, en Touraine, dont elle a joui & jouit encore, ainſi que de celles de la Malmaiſon, à trois lieues de Paris, qui a été poſſédée par dix Conſeillers au Parlement, de pere en fils, dont l'un a été Prevôt des Marchands de Paris.

JACQUES-HONORÉ BARENTIN, premier & ancien Préſident du Grand-Conſeil, avoit pour ſœur MARGUERITE BARENTIN, mariée 1°. avec le Marquis de *Souvré*, premier Gentilhomme de la Chambre, & 2°. au Marquis de *Laval Bois-Dauphin*; du premier lit elle eut *Anne de Souvré*, mariée à M. *de Louvois*.

CHARLES-HONORÉ BARENTIN, fils de JACQUES-HONORÉ, fut Maître des Requêtes & Intendant de Dunkerque : il a eu de *Marie-Reine de Montcharle*, ſon épouſe,

CHARLES-AMABLE-HONORÉ BARENTIN, ſucceſſivement Conſeiller au Parlement, Maître des Requêtes, Intendant d'Orléans, & Conſeiller d'Etat, mort le 8 Juin 1762, âgé de ſoixante-ſix ans, laiſſant de ſon mariage, contracté le 17 Juillet 1724, avec *Marie-Catherine le Fevre*, fille de *N.... d'Ormeſſon*, Conſeiller-d'Etat & Intendant des Finances,

N.... BARENTIN, reçu en Juillet 1764, Avocat-Général du Parlement de Paris, après M. *le Pelletier-de-Saint-Fargeau*, devenu Préſident à Mortier au même Parlement.

Digitized by Google

Il y a l'Abbé de BARENTIN, que nous croyons frere ou couſin de l'Avocat-Général.

D'une autre branche étoit JOSEPH BARENTIN, Seigneur de Minieres, Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi, né dans le Vendomois, arriere-petit-fils de PIERRE, Ecuyer, Sieur des Gats, & Commiſſaire des Guerres, qui avoit épouſé, le 26 Décembre 17..... *Eliſabeth Laugier*, dont

FRANÇOIS-JOSEPH BARENTIN, né le 25 Décembre 1713, ELIZABETH-SUZANNE BARENTIN-DES-MINIERES, née le 5 Avril 1715, reçue à Saint-Cyr, le 23 Novembre 1723, ſur ſes preuves de nobleſſe.

De la branche de BARENTIN-MONTCHAL, étoit CHARLES-JEAN-PIERRE BARENTIN, Comte de MONTCHAL, Brigadier de Cavalerie, ci-devant Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de Flandres, mort en Auvergne, le 16 Avril 1763, âgé de cinquante-neuf ans. Il avoit épouſé le 10 Mars 1735, *Louiſe-Madelene Bertin-de-Vaugien*, fille de *Bruno-Maximilien Bertin*, Seigneur de *Vaugien*, Conſeiller au Parlement de Paris, & de *N.... Pagot-du-Plouy*, dont, entr'autres enfans, un Capitaine de Cavalerie.

C'eſt tout ce que nous ſavons de cette famille, dont nous n'avons reçu aucun *Mémoire*, & ſur laquelle cependant l'on peut conſulter l'*Armorial de France*, tome I, part. 1, pag. 50. Les armes : *d'azur, à trois faſces ; la premiere d'or, & les deux autres ondées d'argent, ſurmontées de trois étoiles d'or en chef.*

— BARGETON, Seigneur de Cabrieres, en Languedoc : DENIS-MATHIEU DE BARGETON, troiſieme fils de PIERRE, & de *Marguerite Bocorut*, né le 12 Juin 1682, ſous-Lieutenant dans le Régiment de *Santerre* en 1707, Capitaine dans le même Régiment en 1712, Major de la Ville de Maubeuge, le 6 Avril 1738, Chevalier de Saint-Louis le 18 Mars ſuivant, a eu de ſon mariage, contracté en 1731, avec *Claudine-Antoinette Dufaux :*

1. JACQUES-CHARLES-DENIS DE BARGETON, né le 4 Novembre 1736.
2. DANIEL, né le 14 Octobre 1739.
3. MARIE-MARGUERITE, née le 16 Décembre 1732, reçue à Saint-Cyr le 7 Janvier 1741.
4. LOUISE-ANTOINETTE, née le 26 Décembre 1733, & reçue auſſi à Saint-Cyr.
5. Et MARGUERITE-MADELENE, née le 11 Novembre 1740. Voyez l'*Armorial de France*, tome II, part. II, pag. 2.

Les armes : *d'azur à un chevron d'or, accompagné d'une roſe d'argent poſée à la pointe de l'écu, & un chef auſſi d'argent, chargé de trois croiſettes de gueules.*

— BARILLON, ou BARRILLON, originaire d'Auvergne, dès le tems de LOUIS XI. Cette famille vint s'établir à Paris ſous le régne de FRANÇOIS I. Le Chancelier *du Prat* fit épouſer ſa niéce, *Claude du*

Digitized by Google

Prat, à JEAN DE BARILLON, Seigneur de la Ville de Murat, dans la haute Auvergne.

JEAN-JACQUES DE BARILLON, Préſident au Parlement de Paris, épouſa *Bonne Fayet*, fille du Préſident *Fayet*; Ils furent l'un & l'autre plus diſtingués par une piété ſolide, que par les grands biens qu'ils poſſédoient.

HENRI DE BARILLON, leur fils, né le 4 Mars 1639, nommé Evêque de Luçon, mourut en 1699, décoré de toutes les vertus qui font les Saints Evêques.

Il y a deux branches de cette famille : l'une eſt nommée BARILLON D'AMONCOURT, & l'autre appellée BARILLON DE MORANGIS, qui porte : *écartelé de Boucherat.*

PAUL BARILLON D'AMONCOURT, Marquis de Branges, Seigneur de Mancy, de Morangis, & de Châtillon-ſur-Marne, Conſeiller-d'Etat Ordinaire, fut Ambaſſadeur Extraordinaire en Angleterre. Il mourut le 23 Juillet 1691, laiſſant de feu *Marie-Madelene Mangot*, ſon épouſe, décédée le 17 Octobre 1694.

ANTOINE DE BARILLON D'AMONCOURT, Marquis de Branges, Seigneur de Mancy, de Châtillon-ſur-Marne, &c. Maître des Requêtes honoraire de l'Hôtel du Roi, mort à Paris le 29 Juin 1741, âgé de ſoixante-dix ans. Il avoit été d'abord Conſeiller au Parlement de Paris, le 12 Janvier 1692, puis Maître des Requêtes en 1700. Il fut nommé, au mois de Janvier 1710, à l'Intendance de Rouſſillon & de Cerdaigne, & de l'Armée du Roi en Catalogne, d'où il fut transféré, en Mars 1711, à celle de Pau, en Béarn, qu'il n'exerça que juſqu'en 1713. Il avoit épouſé *Anne Doublet*, décédée le 21 Mai 1727, dont il a laiſſé

ANTOINE-PIERRE DE BARILLON D'AMONCOURT, Conſeiller au Parlement de Paris, où il a été reçu le 9 Juin 1719 : marié le 3 Février 1727, avec *Françoiſe-Nicole de Landes*, Dame d'Houville, dans le Pays Chartrain, dont il eut

ANTOINE-MARIE DE BARILLON D'AMONCOURT, fils unique, né le 11 Mars 1736.

BONNE DE BARILLON, veuve de *François le Camus*, Marquis de Bligny, Maréchal des Camps & Armées du Roi, morte le 13 Août 1755, & ANNE-PHILIBERTE DE BARILLON, épouſe de *Charles-Gabriel de Tardieu*, Marquis de Maleyſſie, Lieutenant de Roi à Compiegne. Voyez *le Mercure de France* du mois de Juillet 1741, pag. 1691.

ANTOINE DE BARILLON-DE-MORANGIS, Seigneur de Louans & de Montigny, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, ſucceſſivement Intendant à Metz & au pays Meſſin, & dans les Généralités d'Alençon, de Caën & d'Orléans, mourut le 18 Mai 1686, laiſſant de *Catherine-Marie Boucherat*, ſon épouſe, fille du Chancelier de France de ce nom, mort le 15 Mars 1733,

JEAN-JACQUES BARILLON-DE-MORANGIS, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, l'un des quarante Doyens du quartier, mort à Paris, ſans avoir été marié, le 29 Mai 1741, âgé de ſoixante-trois ans.

Digitized by Google

Il avoit été d'abord Avocat du Roi au Châtelet de Paris, le 13 Août 1695, enſuite Conſeiller au Parlement de Paris, le 8 Avril 1699, & en dernier lieu Maître des Requêtes, le 17 Juin 1706. Il a laiſſé pour héritieres,

ANNE-FRANÇOISE DE BARILLON-DE-MORANGIS, ſa ſœur, veuve d'*Antoine Cleriadus de Choiſeul*, Marquis de Beaupré d'Aillecourt, mere du feu Evêque de Châlons & du Cardinal-Archevêque de Beſançon, & de leurs freres mariés; & *Louiſe Marie-Gabrielle de Gourgues*, ſa niéce, épouſe de *Louis-François de Saint-Simon*, Marquis de Sandricourt, Lieutenant-Général des Armées du Roi, fille de feu *Jean-François de Gourgues*, Marquis d'Aulnay, &c. & de GABRIELLE DE BARILLON-DE-MORANGIS, ſa premiere femme, morte le 15 Avril 1700, âgée d'environ vingt un ans. *Mercure du mois de Juin* 1741, pag. 1470.

Les armes : *écartelé. Au 1 & 4 d'azur, au chevron accompagné de deux coquilles en chef, & d'une roſe en pointe, le tout d'or; au 2 & 3 de gueules, au ſautoir d'or, qui eſt d'*AMONCOURT.

* BARINGUE, Terre qui fut démembrée de la Baronnie de Navailles, & cédée à *Bertronnet de Navailles*, tige des Seigneurs *de la Batut-Figueres. N.... de Navailles*, ſa petite-fille, la porta en dot à *Ramonet de Caſtaing*. De cette Maiſon elle a paſſé dans celle de *Lomagne-Torride*. Voyez ce mot.

—— BARJOT : ceux de ce nom ſe prétendent originaires du Comté de Bourgogne, & venir d'un puîné des Comtes de Varrax, ainſi que l'a remarqué *Guichenon*, dans ſon *Hiſtoire de Breſſe*. *Pierre de Saint-Julien*, Livre III de ſes *Antiquités de Mâcon*, dit que les Comtes de Varrax, ou Varrace, s'appelloient *de la Pallu*, & que cette Seigneurie de la Pallu étoit poſſédée depuis long-tems par les BARJOT; que GUILLAUME BARJOT, Sécretaire du Roi, fut pere de CLAUDE & GUILLAUME; que le premier fut Maître des Comptes du Roi en la Chambre de Dijon, & pere de deux Préſidens au Grand-Conſeil; & que le ſecond (GUILLAUME), Seigneur de la Pallu & de la Salle, eut, entr'autres enfans, GUILLAUME & PHILIBERT. L'aîné, Seigneur de la Pallu, étoit Maître-d'Hôtel de CHARLES IX.

Le puîné, Seigneur de la Salle, fut Lieutenant-Général au Bailliage du Mâconnois.

Pierre de Saint-Julien dit que PHILIBERT BARJOT ſervit le Duc de Bourgogne en pluſieurs importantes occaſions.

Dans des *Mémoires Domeſtiques*, qui nous ont été communiqués, nous trouvons un PHILIBERT BARJOT, Seigneur d'Auneuil, Conſeiller-d'Etat, né en 1410, marié à *Marie de Tournebulle*, de la Maiſon de *Magis*. Il en eut pluſieurs enfans. Ses aînés ſont auteurs des branches qui ſe ſont perpétuées, tant dans le Beaujolois & la Bourgogne, où elles étoient déja établies, que dans le Lyonnois, le Bourbonnois & l'Auvergne.

Leur principal ſurnom paroît avoir été *de la Pallu*, & *de la Combe*

Digitized by Google

La branche des BARJOT-DE-LA-PALLU s'eſt éteinte dans N.... DE BARJOT-DE-BRION, Dame de la Pallu, derniere héritiere de cette branche : celle des BARJOT-DE-LA-COMBE ſubſiſte encore, à ce qu'on croit, à Meaux, dans le Mâconnois.

Il y a eu encore la branche des BARJOT-MONTFAVIER, qui a fini à JEAN BARJOT-DE-MONTFAVIER, Chanoine de Beaujeu en 1643, & à PHILIBERT BARJOT, ſon frere, auſſi Chanoine. Ils étoient fils de BENOÎT BARJOT, né à Beaujeu en 1575, & de *Conſtance du Cran*, & il eſt à croire qu'après la mort de ces deux Chanoines, ſeuls & uniques héritiers de leur branche, leurs biens ont paſſé à des héritiers maternels.

Ces branches aînées, avec celle de JEAN BARJOT, dernier fils de PHILIBERT, dont nous allons donner la filiation, ſe ſont tellement perdues de vue, qu'on n'en a eu aucune connoiſſance. Les titres ſont reſtés entre les mains des aînés, & les deſcendans de JEAN BARJOT, dernier fils de PHILIBERT, n'ont les preuves de leur filiation, par partages & contrats de Mariage, que depuis la ſéparation de ces branches aînées, & il ne leur reſte, ſur leurs aînés, que les indications que nous venons de donner.

I. JEAN D'ORVAL, dernier fils de PHILIBERT, fut Seigneur d'Orval & de la Pallu. Il s'attacha au Comte de Beaujeu. La Terre d'Orval lui tomba en partage, & lui & ſes enfans continuerent d'en prendre le nom. Il eut d'*Henriette de Bourbon*, ſon épouſe, fille naturelle de PIERRE BOURBON, Comte de Beaujeu, & mari d'ANNE DE FRANCE, fille de LOUIS XI, CLAUDE, qui ſuit.

II. CLAUDE DE BARJOT, I du nom, Seigneur d'Orval, né en 1440, paroît avoir été marié deux fois, 1° avec *Antoinette de Luxembourg-Montmorenci*. & 2°, avec *Claudine de Balzac*.

Il eut de cette derniere,

III. GUILLAUME DE BARJOT, Seigneur d'Orval, né en 1474, marié à *Thomaſſe du Gellay*, qui fut Gouverneur du Bourbonnois, & eut CLAUDE qui ſuit.

IV. CLAUDE DE BARJOT, II du nom, Seigneur de Roches, Capitaine des Chevaux-Légers, & Lieutenant des Gardes-du-Corps de MARIE DE MÉDICIS, fut chargé de quelques négociations à Rome, & auprès de quelques Princes étrangers. Il ſe maria, en 1514, avec *Antoinette le Viſte-de Saint-Bonnet*, dont il eut CLAUDE, qui ſuit, & PHILIBERT BARJOT. JEAN BARJOT, Conſeiller au Parlement, Seigneur de Mouſſy, probablement fils cadet de GUILLAUME, ſe voyant ſans enfans d'*Olive de Tétigny*, fille de *François de Tétigny*, & de *Marie*, fille de l'Amiral de *Coligni*, tué à la Saint-Barthelemy, obligea CLAUDE & PHILIBERT BARJOT, de même nom que lui, & ſes couſins, à prendre le parti de la Robe ; en faveur du don & ſubſtitution qu'il leur fit de tous ſes biens. CLAUDE eut la Terre de Mouſſy, & PHILIBERT celles d'Auneuil & de Marchefroy. Il eſt auteur de la branche des BARJOT-D'AUNEUIL, & fut, comme ſon frere, Conſeiller-d'Etat, & premier-Préſident au Grand-Conſeil.

V. CLAUDE DE BARJOT, III du nom, Seigneur de Mouſſy, épouſa ;

Digitized by Google

1°. en 1561, *Anne d'Avayolles*; & 2°. *Philippe de Naillac*, proche parente du Grand-Maître de Malte, & fille de *René de Naillac*, premier Ecuyer du Roi CHARLES IX, & veuve d'*André de Bauveau-de-Paimpéan*, dont elle eut une fille qu'elle maria, comme on va le voir, à LÉONOR BARJOT, fils de CLAUDE, son second mari.

Il eut du premier lit :

1. LÉONOR, qui suit.

Et du second lit :

2. Et CLAUDE, reçu Chevalier de Malte, de minorité.

VI LÉONOR DE BARJOT, Seigneur de Moussy, I du nom, épousa, en 1588, *Renée de Bauveau-de-Paimpéan*, fille d'*André*, & de *Philippe de Naillac*, sa belle-mere. Il en eut :

1. CLAUDE, marié à *Charlotte des Barres*; laquelle, devenue veuve, se remaria en secondes noces à *Henri de la Ferté-Senneterre*, ou *Senectaire*, Maréchal de France.

2. Et LÉONOR, qui suit.

VII. LÉONOR DE BARJOT, II du nom, dit le *Marquis de Moussy*, épousa, en 1629, *Léonore de Voyer d'Argenson*. Il en eut :

1. RENÉ, qui suit.

2. CLAUDE, reçu Chevalier de Malte, le 3 Juillet 1648.

3. ELÉONORE, mariée à *René Robin*, Marquis de la Tremblaye.

4. Et N.... mariée à *Louis le Testu*, Marquis de Balincourt, dont étoit le Maréchal de Balincourt, chef du nom.

VIII. RENÉ DE BARJOT, dit le *Marquis de Moussy*, épousa en 1654, *Charlotte de Maillé-Carman*. Il est mort en 1677, & a eu de son mariage :

1. RENÉ, qui suit.

2. Et CHARLES, dit le *Comte de Roncée*, marié avec *Marie-Anne d'Appelvoisin-de-la-Roche-du-Maine*. Elle est morte, & a laissé deux filles non mariées, l'une *Mademoiselle de Roncée*; l'autre *Mademoiselle de Lillette*; qui possédoient les terres de la Jumelliere & de Champdefonds; décédées l'une en 1761, & l'autre en 1762. ALEXIS DE BARJOT, leur cousin-germain, rapporté ci-après, a été leur principal héritier.

IX. RENÉ DE BARJOT, Seigneur de Moussy, II du nom, né le 16 Janvier 1658, mort le 17 Mai 1729, s'allia, en 1691, avec *Louise de Johanne-de-la-Carre-de-Saumery*. Elle avoit pour sœur cadette *Marie de Johanne*, née en 1663, mariée en 1680 à *Louis de Clermont-d'Amboise*, Comte de Chiverny, Envoyer Extraordinaire auprès de l'Empereur; puis Ambassadeur auprès du Roi de Danemarck, ès années 1684, 1685, 1686 & 1687; nommée Gouvernante des Enfans de M. le Duc d'Orléans, Régent du Royaume; morte à Paris, le 18 Janvier 1727. *Louise de Johanne* étoit fille de *Jacques*, Marquis de Saumery, Gouverneur de Chambord, & de *Catherine Charron-de-Menars*, Président à Mortier, morte le 30 Novembre 1743. De la famille de *la Carre-de-Saumery*, originaire d'Espagne, sont le Marquis *de Saumery*, Gouverneur de Chambord; l'Evêque de Rieux, le Comte de Saumery, & l'Abbesse de Réconfort. RENÉ BARJOT a laissé de son épouse, ALEXIS, qui suit.

Digitized by Google

X. ALEXIS DE BARJOT, Marquis de Roncée, né à Paris le 16 Décembre 1695, marié, en Janvier 1726, à *Genevieve-Alphonſine Borderie-de-Vernejoux*, née à Paris le 11 Juin 1700. Il eſt mort le 8 Mars 1763, & a laiſſé :

1. PAUL-JEAN-BAPTISTE-ALEXIS, qui ſuit.

2. GENEVIEVE-ALPHONSINE, mariée le 16 Août 1747, à *Arnaud-François*, Comte de *Durfort-Boiſſiere*; dont ſont iſſus *Alphonſe de Durfort*, né le 19 Janvier 1753; & *Joſeph de Durfort*, né le 29 Septembre 1754.

3. LOUISE-RENÉE, mariée en Septembre 1749, à *Louis Savary*, Marquis de Lancoſme, de la Maiſon de *Savary-de-Breves*, & de *Gerſay*, morte le 16 Mai 1765. Elle a laiſſé *Louis de Savary-de-Lancoſme*, né en Août 1750; & *Louiſe de Savary-Lancoſme*, née en Juillet 1754.

4. Et MARGUERITE-CHARLOTTE, mariée le 3 Juin 1750 à *Jean-Nicolas de Johanne-de-la-Carre-de-Saumery*, Marquis de Saumery-de-Johanne, mort ſans poſtérité, le 11 Juin 1757.

XI. PAUL-JEAN-BAPTISTE-ALEXIS DE BARJOT, Comte de Roncée, né le 11 Juin 1731, ancien Sous-Lieutenant de la Gendarmerie, en Mars 1749, fut griévement bleſſé à la bataille de Mindem. Il s'eſt marié en 1751 à *Adelaide-Julie-Sophie Hurault-de-Vibraye*, Dame de Compagnie de feu Madame la Princeſſe de Condé; dont

MARIE-JOSEPHINE-CAROLINE DE BARJOT-DE-RONCÉE, née le 22 Décembre 1759.

Les deſcendans de JEAN DE BARJOT, fils cadet de PHILIBERT, ont formé deux branches principales.

L'une, celle des BARJOT, Seigneurs de *Mouſſy* & de *Roncée*, dont nont venons de donner la filiation, & laquelle a produit trois Conſeillers-d'Etat, nombre de Chevaliers de l'Ordre du Roi, avant la création de l'Ordre du Saint-Eſprit, des Capitaines de cent hommes-d'armes, des Commandans de l'Arriere-Ban, des Lieutenans des Gardes-du-Corps, des Guidons de Gendarmerie, des Officiers aux Gardes Françoiſes, &c.

L'autre branche eſt celle des Seigneurs d'*Auneuil* & de *Marchefroy*, éteinte dans la perſonne de N.... DE BARJOT, dit *le Comte de Maſy*, premier Ecuyer de Mademoiſelle de MONTPENSIER, fille de GASTON, Duc d'Orléans.

Cette Maiſon a encore donné, dans la branche des Seigneurs de *Mouſſy*, un Evêque de Rennes.

Ses alliances ſont avec la Maiſon de *Bauveau*, deux fois; celles de *Maillé*, *la Fayette*, *Sennecterre*, *la Paliſſe*, *Chabannes*, *Arnaud-de-Pomponne*. Voyez d'*Argenſon*, *Maillé*, *Carman*, &c.

Lorſque le Connétable de Bourbon ſortit du Royaume, il fut accompagné, dans ſa fuite, par un BARJOT, & par ſon gendre *Henri-Arnaud-de-Pomponne*; ce furent eux qui firent ferrer les chevaux de ce Prince à rebours, pour cacher leur marche. *Moréri*, & des Mémoires ne

Digitized by Google

parlent que de *Henri d'Arnaud :* mais BARJOT y étoit auſſi ; & *Arnaud* n'étoit attaché au Connétable qu'à cauſe de ſon mariage avec CATHERINE DE BARJOT.

Outre la Terre de Mouſſy, qui étoit depuis long-tems dans la branche de ce nom, & qui fut ſubſtituée, en 1559, à CLAUDE DE BARJOT, *Anne d'Avayolles*, ſa premiere femme, lui apporta, en 1560, celle de *Roncée*, en Touraine.

Les branches des Maiſons de *Naillac*, de *Bauveau* & de *Paimpéan*, qui ſe ſont fondues dans celle de BARJOT-DE-MOUSSY, par les héritiers de ces deux branches, ont auſſi apporté un nombre de terres conſidérables, entr'autres la Baronnie de la Jumelliere & de Champdefons; la terre de Paimpéan, qui a deux Baronnies, celle de Roches, celle de Cholette, terre & petite Ville que RENÉ DE BARJOT, Baron de Cholette, fit ériger en Marquiſat, pour lui & ſes deſcendans. Ce Marquiſat a paſſé à M. *de Broon*, Marquis de Tourmeaux, fils d'un BARJOT; & elle eſt actuellement dans la branche de *Maulevrier-Colbert*. La terre de Mouſſy eſt auſſi ſortie de la Maiſon de BARJOT; & c'eſt le pere du Marquis de *Roncée* d'aujourd'hui, ſur la tête duquel elle étoit libre de ſubſtitution, & qui l'a vendue. Il n'y a aujourd'hui que la terre de *Roncée* qui ſoit ancienne dans cette famille; les autres terres qu'elle poſſédoit encore étoient celles de *la Pallu*, de *Montfavier* & d'*Orval*, dont deux branches ont porté les noms.

Les armes : *au champ d'azur, au griffon d'or, le franc canton rempli d'une étoile de même ;* ſupports *deux lions d'or ;* cimier *une tête de licorne d'argent....* deviſe *l'haura non l'haure.*

— BARLATIER, en Provence : cette famille noble eſt diviſée en deux branches, qui font leur demeure à Aix.

BERNARDIN BARLATIER eſt la tige des Seigneurs de *Saint-Julien*. Il fut reçu Sécrétaire du Roi en la Chancellerie de Provence, en 1710; & épouſa *Honorée de Pin*, de laquelle il a laiſſé :

1. PAUL, qui ſuit.

2. ANTOINE, vivant ſans alliance.

Et ſept filles, dont l'aînée a été mariée avec *Michel de Reynaud*, Tréſorier de France, & les ſix autres ſont Religieuſes.

PAUL DE BARLATIER, Seigneur de Saint-Julien, a eu de ſon mariage, avec *Françoiſe d'Eyſſautier*, ſa femme :

1. BERNARDIN, qui ſuit.

2. JACQUES-LOUIS-ANTOINE, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis, Capitaine dans le Régiment Royal-Comtois.

3. FRANÇOIS-MICHEL, mort Lieutenant au Régiment de Breſſe.

4. LOUIS-PAUL, Capitaine au même Régiment.

5. JEAN-AUGUSTIN, Eccléſiaſtique.

Et ſix filles, dont cinq Religieuſes, & la ſixieme, MADELENE-GABRIELLE, mariée avec *Auguſtin-Sauveur Ribe*, Tréſorier de France.

BERNARDIN DE BARLATIER, Seigneur de Saint-Julien, reçu Conſeiller

Digitized by Google

feiller au Parlement, le 16 Octobre 1736, a épouſé *Marie-Lucrece de Raouſſet-la-Croix*, de la ville de Taraſcon.

Louis-Mathieu de Barlatier, Seigneur de Mas, fait la ſeconde branche de cette famille. Il eſt Conſeiller au Parlement de Provence, depuis l'an 1740, & marié avec *Anne-Cécile d'Eſtienne*, fille de noble *Honoré d'Eſtienne*, de laquelle il a deux fils, dont le cadet ſert ſur les Vaiſſeaux du Roi, en qualité d'Enſeigne; l'aîné eſt deſtiné à remplir l'Office de ſon pere.

On trouve dans le regiſtre des Déclarations du Parlement, qu'en 1592, cette Cour choiſit le Capitaine Barlatier, pour commander dans le Château de Rognes, & le conſerver ſous l'obéiſſance du Roi; & au *primum ſumptum* de *Teyſſeire*, Notaire, conſervé aux écritures de *Claude Minuty*, à Aix, on voit que, par acte du 9 Décembre 1512, nobles Louis & Guillaume Barlatier, fils de noble Antoine Barlatier, & de *Marguerite Marin*, contractent enſemble.

Les armes : *d'azur, à la croix alaiſée d'or, cantonnée de quatre étoiles de même.*

* BARLES, en Provence, Evêché de Digne, Terre & Seigneurie qui ne releve que du Roi. Cette Terre fut donnée, le 7 Août 1355, par Jeanne I, Comteſſe de Provence, & Louis de France, Duc d'Anjou, que cette Princeſſe avoit adopté pour ſon héritier, à *Jean de Laudun*, & à ſa poſtérité.

Louiſe d'Oraiſon, iſſue de *Jean de Laudun*, héritiere de ſa Maiſon, porta, le 31 Mars 1478, cette terre à ſon mari *Philippe de Aqua*, ou de l'*Aigue*.

Antoine-Honoré de Aqua, fils aîné de *Philibert*, prit le nom d'*Oraiſon*; & *Alphonſe de Aqua-d'Oraiſon*, un des deſcendans d'*Antoine-Honoré*, vendit, le 4 Octobre 1641, la Terre & Seigneurie de *Barles* à *Jeanne de Peruſſis*, Dame de Montdevergues, veuve de *Jerôme de Lopis*, dont le fils,

François de Lopis, mort Lieutenant-Général des Armées du Roi, après avoir été employé dans pluſieurs négociations, par le Cardinal *Mazarin*, laiſſa, par ſon teſtament, la Terre & Seigneurie de *Barles*, à *François de Peruſſis*, ſon couſin iſſu de germain. *Voyez* PERUSSIS.

— BARNOIN, en Provence : Louis XIV accorda des Lettres d'annobliſſement à Pierre Barnoin, de la Ville de Digne, Préſident à Marſeille, enregiſtrées aux Archives de Sa Majeſté en Provence, le 27 Juin 1659, l'Arrêt du Conſeil-d'Etat du 22 Août 1750, & Lettres-Patentes expédiées en conſéquence, le 29 dudit mois & même année, par leſquelles le Roi, en exceptant des révocations d'annobliſſement portées par les Edits des mois de Septembre 1664, & Août 1715, des Lettres de confirmation de nobleſſe & d'annobliſſement, en tant que de beſoin, accordées au mois de Juin 1659 à Pierre Barnoin, biſayeul de Joseph-Hyacinthe Barnoin, le maintient, ainſi que ſes enfans, poſtérité & deſcendans, nés & à naître en légitime mariage, dans tous les droits

Digitized by Google

& priviléges de la Nobleſſe ; tant qu'ils ne feront aucun acte de dérogeance ; & ce, nonobſtant & ſans s'arrêter à celle de CYPRIEN BARNOIN, ſon pere, dont Sa Majeſté le releve. Leſdits Arrêt & Lettres-Patentes furent vérifiés le 4 Février 1751, & enregiſtrés au Regiſtre *Fontenoy*, fol. 265.

Autres Lettres d'annobliſſement, accordées par le Roi LOUIS XV, à LOUIS-CHARLES BARNOIN, Tréſorier de France, en la Généralité d'Aix, le 12 Août 1748. Il eſt marié avec une fille de la famille de *Croſe-de-Perſhuis*, dont il a poſtérité.

Les armes : *faſcé d'or & d'azur de 6 pieces ; au chef d'argent, chargé de 3 étoiles de gueules.*

—BARON, Seigneur de Thibouville, de Valſevit, en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans ſa nobleſſe, le 7 Janvier 1668 : JACQUES BARON, Seigneur de Thibouville, étoit Lieutenant-Particulier-Civil, au Bailliage de Rouen, en 1668, & portoit pour armes : *de gueules, à 3 beſans d'or, 2 & 1.*

—BARRAILH : de cette famille étoit JEAN DE BARRAILH, Grand-Croix de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis depuis 1754 ; Vice-Amiral, le 25 Août 1753 ; mort le 25 Août 1762, âgé de 91 ans.

Les armes : *d'argent, au chevron d'azur, ſurmonté d'une faſce de gueule, chargée de trois beſans du champ.*

—BARRAL, Marquis d'Arvillard, Comte de Barral, Baron de la Roche-Commier, ancienne Nobleſſe du Dauphiné.

Elle remonte à JEAN DE BARRAL, qui eut pour frere GUIGUES.

Le Dauphin, au mois d'Octobre 1323, inféoda le droit de *Picot*, ou *Vingtain*, à ces deux freres, qui, le 5 Juin 1328, tranſigerent avec d'autres Nobles qui demeuroient dans la Vallée d'Allevard. (Le *Picot* ou *Vingtain*, eſt un droit de Fief qui ſe perçoit ſur les vins qui ſe vendent dans les Mandemens d'Allevard.)

Les mêmes freres firent, le 4 Septembre de la même année, à *Guigues de la Roche*, un albergement ; & le Dauphin HUMBERT leur accorda, le 10 Décembre 1337, & à d'autres Nobles, des franchiſes dans le Mandement d'Allevard.

JEAN DE BARRAL eut pour fils GUIGUES, qui ſuit.

Cette famille conſerve une reconnoiſſance du 19 Mai 1364, par laquelle,

GUIGUE DE BARRAL eſt reconnu fils de JEAN DE BARRAL, qui paſſa, le premier Mars 1392, des inveſtitures à Noble homme *Guillaume Morard*. Ce GUIGUE DE BARRAL, qui ſe reconnoît Vaſſal du Dauphin, eut pour fils,

FRANÇOIS, qui ſuit.

C'eſt ce qui eſt prouvé par une reconnoiſſance de CLAUDE & URBAIN DE BARRAL, faite au Dauphin, où ils ſont dits arriere-petits-fils de GUIGUE ; d'où l'on conclut qu'étant prouvé par des actes que CLAUDE

Digitized by Google

& URBAIN ont eu pour pere HUMBERT ou HUVET ; AYMARD & AYMARD-FRANÇOIS DE BARRAL ; & conſéquemment ce FRANÇOIS DE BARRAL eut pour pere GUIGUE DE BARRAL.

FRANÇOIS eut pour fils,

AYMARD DE BARRAL, marié à *Léonnelle de Commiers*, fille de Noble & Puiſſant homme Meſſire *Raoul de Commiers*, Chevalier, co-Seigneur de Saint-Jean-le-Vieil, qui eut pour dot mille florins d'or ; il rendit, en 1413, hommage au Roi, & le 3 du mois de Décembre 1415, il paſſa un accenſement à Noble homme *François de Montfort*. Dans une Sentence rendue, le 21 Mars 1435, entre lui & les héritiers de *Rodolphe de Commiers*, il eſt dit fils de FRANÇOIS DE BARRAL. Il eut de ſon mariage,

HUVET, ou HUMBERT DE BARRAL, qui eut pour femme Demoiſelle *Marie Genton*, dont on lui connoît huit enfans, ſçavoir :

1. CLAUDE, qui ſuit.

2. AYMARD, qui mourut peu de tems avant le 6 Mars 1484. Il eut de ſon mariage avec *Anne-Antoinette de Cezerain*, deux filles, ſçavoir : CATHERINE, mariée au Sieur *de Crel*, dit *Poillet*, & PHILIBERTE, qui fut femme de noble *Jean Monnet*.

3. Autre AYMARD, Ecuyer, Seigneur de Magny.

4. URBAIN, qui teſta le 8 Juin 1517, en faveur de PIERRE & de CLAUDE, II du nom, ſes neveux, fils de CLAUDE I.

5. GUILLAUME, Grand-Prieur de l'Abbaye d'Ainay, à Lyon, qui teſta le 14 Décembre 1520, & inſtitua auſſi pour ſes héritiers PIERRE, & CLAUDE, II du nom, ſes neveux, fils de CLAUDE DE BARRAL, ſon frere.

6. AYMARDE, mariée, par contrat du 9 Janvier 1481, à noble homme *Claude Truchet*.

7. JEANNE, femme de Noble *Piere Charrat*.

8. Et GABRIELLE, dont le nom paroît dans deux actes, des 6 Mars 1484, & 7 Septembre 1490.

CLAUDE DE BARRAL, I du nom, ſuivant une expédition du 6 Mars 1484, & un original en parchemin, du 8 Mars de la même année, eſt dit fils d'HUVET ou d'HUMBERT DE BARRAL. Il rendit hommage au Roi, avec URBAIN, ſon frere, le 7 Octobre 1507. Dans cet acte ils ſe reconnoiſſent tous deux Hommes-Liges, Nobles & Vaſſaux du Roi, & rendent hommage du droit de *Picot*, ou *Vingtain*, dans le Mandement d'Allevard. Un autre acte, du 12 Janvier 1508, fait voir que l'un & l'autre avoient chacun un droit de *Picot*, ou *Vingtain*. On ignore le nom de la femme de CLAUDE, dont les enfans furent :

1. PIERRE, mort ſans poſtérité.

2. CLAUDE, qui ſuit.

3. GUIGUE, Religieux de l'Abbaye d'Ainay, à Lyon.

4. Et GUILLAUME, mort auſſi ſans poſtérité.

CLAUDE DE BARRAL, II du nom, épouſa Demoiſelle *Micheletze Vachon*, dont il eut :

Digitized by Google

1. Louis, qui suit.

2. Et Claude, Seigneur de Saint-Germain, Capitaine & Major de la Ville de Metz, marié à *Angelle de Bellehousse*, qui étoit du Pays de Luxembourg. Il n'eut que deux filles, toutes les deux Religieuses, sçavoir : Anne, au Couvent de Bonpere, à Mariembourg, sur le Rhin, Catherine, au Couvent de Sainte-Claire, à Metz; & testa en faveur de Gaspard, son neveu.

Louis de Barral, Capitaine-Châtelain de Voiron, le 14 Janvier 1570, fut nommé, par Lettres-Patentes du 3 Avril de la même année, Commandant dans les mêmes Ville & Château. Il eut aussi, le 6 Juillet suivant, Commission de Capitaine de Gens-de-Pied, qu'il eut ordre d'assembler en plus grand nombre qu'il lui seroit possible, & dont il eut le Commandement en considération de son expérience & intelligence au fait de la guerre, & de son zèle pour le service du Roi. Enfin il fut créé Lieutenant-Provincial des Mines & Minieres du Lyonnois, Forez, Beaujolois & Bourbonnois, par Lettres du 30 Novembre 1597. Il épousa, par contrat du 25 Février 1565, *Anne Chambaran*, d'une noble & ancienne race, sœur de *François de Chambaran*, Ecuyer, homme-d'armes de la Compagnie du Seigneur de Boissac, & fille de *Claude de Chambaran*, & de Demoiselle *Claude de Ponchon*. Ses enfans furent :

1. Ennemond, mort dans la Ville de Carmagnolle, au de-là des Monts, où il commandoit la Compagnie du sieur de *Pressing*.

2. Claude, Ecuyer, Capitaine-Châtelain du Mandement de Voiron, Gouverneur, pour le Roi, du Château d'Entremont, & de la Garnison qui étoit entretenue dans le Comté.

3. Et Gaspard, qui suit.

Gaspard de Barral, par le testament de son oncle Claude, en 1623, devint, avec son frere aîné Claude, héritier de ses biens, & il y eut, le 18 Novembre de la même année, un accord fait entre lui & la veuve de son oncle. Il fut pourvu, le 31 Mai 1649, d'un Office de Maître des Requêtes ordinaire de la Reine-Mere, & d'un autre Office de Maître des Requêtes de la même Reine, le 27 Mars 1665. Il épousa, par contrat du 13 Novembre 1621, Demoiselle *Hélene de Chaste-de-Gessan-de-Clermont*, cousine-germaine d'*Annet de Chaste-de-Gessan*, Grand-Maître de l'Ordre de Malte, fille de noble *Jean de Chaste-de-Gessan*, & de Demoiselle *Pernette de Sallignon*.

Hélene de Chaste-de-Gessan, par son testament du 10 Septembre 1665, chargea ses enfans héritiers de porter son nom & ses armes écartelées avec les leurs. Gaspard de Barral, son mari, testa le 22 Mai 1667. Leurs enfans furent :

1. François, qui suit.

2. Claude, tué les armes à la main au siége de Turin, au service de Sa Majesté.

3. Et Louis-Benoît, Capitaine d'Infanterie, puis Gouverneur du Château de Culan, tué à la tête de sa Compagnie, au siége de Montrond.

Digitized by Google

François de Barral-de-Clermont, Ecuyer, Seigneur d'Allevard, de Saint-Pierre d'Allevard, de la Ferriere, de Pinſot, de la Baſtie-d'Arvillard, &c. fut nommé, le 14 Juin 1644, ſubſtitut général des trois Ordres du Dauphiné, & pourvu, le dernier Février 1661, d'un Office de Conſeiller au Parlement de Grenoble. Il acquit la Terre d'Allevard de *Charles de Chabot*, Marquis de Saint-Maurice, le 15 Septembre 1668; & le 4 Avril 1669, Meſſire *Michel Pomine*, Docteur ès droits, ſubrogea François de Barral, par acte paſſé chez *Caſtain*, Notaire à Allevard, à l'enchere & délivrance faite au profit du ſieur *Pomine*, du droit de *Picot & Vingtain* du Mandement d'Allevard, comme étant provenu de l'ancienne & noble famille de Barral, de laquelle eſt iſſu ledit François, lequel acheta la Terre d'Allevard, & celle de la Baſtie d'Arvillard, de *Joſeph d'Arvillard*, Seigneur & Baron de la Roche, le 16 Février 1692: il teſta le 25 Décembre 1695, & mourut Doyen du Parlement de Grenoble. Il avoit épouſé, par contrat du 3 Février 1663 *Louiſe de Guerin*, ſœur de *N.... de Guerin-de-Tencin*, premier Préſident au Sénat de Savoye, pere du feu Cardinal de *Tencin*, Archevêque de Lyon, Miniſtre d'Etat, Commandeur de l'Ordre du Saint Eſprit, & fille de *François de Guerin*, Conſeiller au même Parlement, & de *Juſtine du Faure*. Leurs enfans ſont :

1. Joseph, qui ſuit.

2. Joseph-Antoine, Seigneur du Bellier, mort jeune.

3. Justine, femme de *Sébaſtien de Rachais*, Seigneur de Montferrat, Chevalier de Saint-Louis, & Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom.

4. Anne, femme de *Gabriel du Mottet*, Conſeiller au Parlement de Grenoble.

5. Emérantine, Prieure du Monaſtere des Religieuſes Chartreuſes de Prémol.

6. Et Louise, Religieuſe Jacobine au Monaſtère Royal de Montfleury.

Joseph de Barral, Marquis de la Baſtie d'Arvillard, Seigneur d'Allevard, de la Ferriere, de Pinſot, de la Chapelle du Bard, de Saint-Pierre d'Allevard, de Rochechinard, de Montferrat & du Bellier, né en 1677, fut pourvu d'un Office de Conſeiller au Parlement de Grenoble en 1698, & de celui de Préſident au même Parlement, le 15 Juillet 1708. Il acheta la Maiſon-Forte d'Allevard, le 4 Décembre 1719, de *Joſeph de Morard*; le 14 Août 1733, il fut inveſti, à la Chambre des Comptes de Dauphiné, des Terres d'Allevard & de la Baſtie d'Arvillard, & le 11 Août 1739, il obtint l'érection de la Terre d'Arvillard en Marquiſat. Les Lettres de cette érection furent vérifiées au Parlement de Grenoble, le 5 Septembre de la même année; il fut Commandant en chef en Dauphiné pour Sa Majeſté, & eut du Roi une penſion de 3000 livres, pour récompenſe de ſes ſervices. Il teſta, le 30 Août 1747. Il avoit épouſé, par contrat du 4 Janvier 1709, *Marie-Françoiſe de Blondel*, fille de *François*, Comte de Siſſonne. Il en a eu quatorze enfans, dont douze, & deux morts, ſçavoir :

Digitized by Google

1. JEAN-BAPTISTE-FRANÇOIS, qui suit.

2. JEAN-SÉBASTIEN, né le 15 Octobre 1710, Docteur en Théologie de la Maison de Navarre, ci-devant Abbé & Comte d'Aurillac, nommé en 1752 à l'Evêché de Castres, en Languedoc, & sacré le 12 Décembre de la même année.

3. CHARLES-GABRIEL-JUSTIN DE BARRAL-DE-ROCHECHINARD, né le 4 Mars 1712, Conseiller au Parlement de Grenoble. Il a obtenu, au mois d'Août 1750, l'érection de sa Terre de Montferrat en Marquisat.

4. JOSEPH-CLAUDE-MATHIAS, né le 6 Septembre 1714, Aumônier du Roi, Abbé & Comte d'Aurillac, Evêque de Troyes en 1761.

5. FRANÇOIS-ANTOINE, né le 20 Février 1716, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel, & Commandant d'un bataillon du Régiment de Belsunce.

6. CHARLES-LOUIS, né le 10 Juin 1717, Seigneur du Bellier & de Montagneux, Chevalier de Saint-Louis, & ci-devant Capitaine au Régiment de Belsunce.

7. N.... Cornette du Régiment de Cavalerie de *Clermont-Prince*, tué à la bataille d'Ettingen, sur le Mein, étant Aide-de-Camp du Comte de Clermont, Prince du Sang.

8. PIERRE-ALEXANDRE, né le 26 Août 1724, Docteur de Sorbonne, Prieur d'Ambial, & Vicaire-Général du Diocèse de Montpellier.

9. LOUISE-JACQUELINE, née le 28 Juin 1713, mariée à *Jean-Emmanuel de Guignard*, Vicomte de Saint-Priest, Maître des *Requêtes*, & Intendant du Languedoc.

10. JUSTINE-AUGUSTINE, née le 4 Août 1718, Religieuse à Montfleury.

11. LOUISE-FRANÇOISE, née le 15 Mai 1720.

12. MARIE-FRANÇOISE-SOPHIE, née le 13 Avril 1727, aussi Religieuse à Montfleury.

13. MARIE-FÉLICITÉ, née le 19 Juillet 1728.

14. Et N.... morte jeune.

JEAN-BAPTISTE-FRANÇOIS DE BARRAL-DE-MONTFERRAT, Chevalier, Comte de Barral, Marquis de la Baltie d'Arvillard, Baron de la Roche-Commier, Seigneur d'Allevard, de Saint-Pierre, de la Ferriere, de Pinsot, de la Chapelle du Bard, &c. né le 2 Novembre 1709, fut pourvu, le 31 Mai 1731, d'un Office de Conseiller au Parlement de Grenoble, & le 6 Juin 1741 de celui de Président à Mortier au même Parlement. Il a obtenu, le 11 Juillet 1751, des Lettres d'Erection en Comté de la Terre d'Allevard, & il y a eu à ce sujet deux Arrêts d'enregistrement au Parlement & à la Chambre des Comptes de Grenoble. Le 4 Août de la même année, il a fait hommage en la même Chambre des Comptes du Comté d'Allevard & du Marquisat d'Arvillard; mais par Lettres-Patentes du mois de Mars 1753, enregistrées au Parlement de Grenoble, & en la Chambre des Comptes de cette même Ville, Sa Majesté a changé le nom de la Terre, Seigneurie & Comté d'Allevard en celui de BARRAL, en faveur des grands services que la famille de BARRAL a anciennement rendus, en dé-

Digitized by Google

fendant la Terre d'Allevard contre les insultes des ennemis qui en sont voisins, & en même temps pour reconnoître par-là les importans services de cette famille dans les dignités qu'elle a remplies, tant dans l'Eglise que dans les principales Charges de la Magistrature, & dans différens Emplois Militaires dont elle a été honorée.

Le même JEAN-BAPTISTE-FRANÇOIS DE BARRAL a encore obtenu l'érection de la Terre de la Roche-Commier en Baronnie, par Lettres-Patentes du mois de Mars 1755, vérifiées au Parlement & à la Chambre des Comptes de Grenoble au mois d'Avril suivant. Il s'est marié deux fois, 1°. le 14 Septembre 1735, à *Jeanne-Marie-Dominique de Peyrenc-de-Saint-Cyr*, fille de *Louis de Peyrenc-de-Saint-Cyr*, Gentilhomme ordinaire du Roi, & de *N.... Barberie-de-Courteille*, sœur de *Jacques-Dominique de Courteille*, Conseiller-d'État, Intendant des Finances, ci-devant Ambassadeur du Roi en Suisse, dont il n'a eu qu'un enfant mort au berceau; & 2°. le premier Avril 1741, avec *Marie-Charlotte-Françoise-Antoinete de Chaumont-Quitry*. Il en a eu six enfans, dont trois garçons & trois filles. Il n'y a de vivant que,

1. PIERRE-FRANÇOIS, Comte de Barral, né le 30 Décembre 1745: ci-devant Chevalier de Malte, reçu de minorité le 17 Décembre 1747, qui a payé son passage à Malte le 11 Décembre 1749; marié par contrat signé le 15 Février 1764 (célébration le 16) à *Marie-Seraphine de la Motte*.

2. Un fils, né en 1763.

3. LOUISE-JOSEPHE-CLAUDE-SOPHIE, née le 12 Novembre 1752.

4. Et MARIE-FRANÇOISE-HENRIETTE-ADÉLAIDE, née le 31 Janvier 1757.

Les armes: *de gueules, à trois bandes d'argent, & un chef aussi d'argent, chargé de trois cloches d'azur, battaillées d'or.*

Cette Généalogie, dressée sur les titres, se trouve conforme à ce qu'on lit sur cette famille dans la nouvelle édition du *Dictionnaire de Moréri*.

— BARRAS: cette famille est une des plus anciennes de Provence, qui a pris son nom de la Terre de Barras, dans la Viguerie de Digne. Elle est connue dès le onzième siècle, suivant les Chartes des Croisades d'Ambrun, où l'on trouve un BARRAS se croiser avec distinction, pour la conquête de la Terre-Sainte.

Un autre BARRAS de BARRAS, Seigneur de Saint-Estève, vivoit vers l'an 1230. Il eut de *Louise Puget*, son épouse:

1. RAIMOND.

2. & 3. FERRAND & GUILLAUME, qui furent tous deux Chevaliers de Saint-Jean de Jerusalem, dont ils devinrent Grands-Commandeurs.

4. Et DAUPHINE DE BARRAS, mariée à *Guillaume de Signe*, Seigneur de Puymichel, dont naquit SAINTE-DELPHINE, épouse de *Saint-Elzéar-de-Sabran*.

RAIMOND, & deux fils, GUILLAUME & BERNARD, tige des Seigneurs de Mirabeau, dont un cadet se retira à Arles, & duquel les Seigneurs de Lençac, établis dans cette Ville, se disent issus. GUILLAUME est qualifié *Miles*, dans un acte passé le 24 Février 1291.

Digitized by Google

JEAN DE BARRAS fut Sénéchal de Provence en 1280.

RAYBAUD DE BARRAS fut un des ôtages envoyés au Roi d'Arragon, pour la délivrance de CHARLES II, Duc d'Anjou, détenu priſonnier à Barcelonne.

JACQUES DE BARRAS, Chevalier, iſſu par divers degrés de GUILLAUME DE BARRAS, I du nom, a épouſé, par contrat du 9 Juin 1754, *Jeanne-Elizabeth*, fille de *Boniface Fombeton*, dont eſt iſſu JEAN-JOSEPH-HYPPOLITHE DE BARRAS, né & baptiſé le 12 Juillet 1756.

LOUIS DE BARRAS eſt tige des Seigneurs de Saint-Laurent, branche cadette, qui ſubſiſte dans ſes deſcendans.

Voyez ſur cette famille, *le nouvel Armorial de Provence*, *Tom. I. pag. 96 & ſuiv. & les différens Hiſtoriens de Provence, comme Gaufredy, Bouche, Noſtradamus, le Moine des Iſles d'or, les Chartes des Croiſades d'Ambrun du onzieme ſiécle, rapportées par* le Pere *Hardouin*, &c.

Les armes : *faſcé d'or & d'azur de ſix piéces* : deviſe : *VAILLANS DE BARRAS.*

*BARRE-DE-BIERNÉ (la) : les Terres compoſant le Marquiſat de la Barre au Maine, ayant été acquiſes par le Marquis de Torcy, il en obtint l'érection en Comté ſous la dénomination de *la Barre-de-Bierné*, par Lettres du mois d'Octobre 1735, enregiſtrées au Parlement de Paris, le 10 Décembre de la même année.

Ce Comté eſt échu à *N.....de Mailli*, épouſe du Marquis de *Voyer*, par le partage fait en date du... Décembre 1758, depuis lequel partage, le ſecond fils du Marquis de *Croiſſy* a quitté le nom de *Comte de Bierné*, & ſon pere l'a nommé *Marquis de Torcy* : il eſt ſous-Lieutenant dans la Gendarmerie. *Voyez* COLBERT.

*BARRE (la Grande Barre), Fief & Terre, ſubdélégation d'Alençon en Normandie, érigée en Marquiſat depuis peu d'années, en faveur de M. le Marquis de la Cervelle.

— BARRE (la), noble & ancienne famille de Beauce. Celui dont on peut ſuivre la filiation eſt,

I. GUILLAUME DE LA BARRE, Ecuyer, Seigneur d'Erainville, Paroiſſe d'Alainville-aux-Bois, près Dourdan, fils de JEAN DE LA BARRE, Ecuyer, & de *Jeanne de Souplainville*, ſa ſeconde femme : il fut pourvu de l'Office de Châtelain en la Sénéchauſſée de Ponthieu, par Lettres Patentes données à Paris, le 18 Juillet 1426, par le Duc de Betfort, Régent en France pour HENRI VI, Roi d'Angleterre, *ſoi-diſant Roi de France*, lors mineur. Il épouſa, vers l'an 1430, *Robine d'Orval*, fille de *Jean d'Orval*, Ecuyer, Seigneur d'Ozouer-le-Marché, dont il eut,

II. JEAN DE LA BARRE, dit *Gauvin*, Ecuyer, Seigneur d'Erainville, dont il fit hommage, le 20 Juin 1483, au Chapitre de l'Egliſe de Paris; &, à cauſe de ſa femme, Seigneur de Groſlieu, du Gravier & de Vaubenard, mort le 8 Mars 1489, inhumé dans l'Egliſe de Saint-Germain de Dourdan. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Rolere*, Tabellion

Digitized by Google

lion à Eſtampes, le 18 Novembre 1455, *Marie des Mazis*, née le 28 Mars 1440, fille de *Jean des Mazis*, dit *Compagne*, Ecuyer, Seigneur de Brieres-les-Scellés, de Groſlieu, de Blanche-Face, de Vaubenard, de Marchais, de Villeloin, & de Tillay, Capitaine & Bailli d'Eſtampes & de Dourdan, & de *Jeanne de Brouillard*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Badouville, Chambellan du Roi, dont entr'autres enfans :

1. JACQUES, qui ſuit.

2. LOUIS, qui a fait la branche des Seigneurs de la Chauſſée, rapportée après celle de ſon aîné.

3. MARGUERITE, femme, le 12 Août 1495, de *Nicolas du Bouchet*, Ecuyer, Seigneur d'Etrechy en Brie.

4. Et CATHERINE, femme, le 26 Janvier 1500, de *Guillaume Sainſtré*, Ecuyer, Seigneur de Feſſart; laquelle fit une ceſſion, le 8 Avril 1499, à JACQUES, ſon frere, de ce qu'elle pouvoit prétendre à la ſucceſſion de ſes pere & mere.

III. JACQUES DE LA BARRE, Ecuyer, Seigneur de Groſlieu & de Vaubenard, mort le 11 Juillet 1528. *Jeanne du Bouchet*, ſa femme, lui ſurvécut. Ils ſont inhumés l'un & l'autre en la Chapelle de Groſlieu, & eurent :

1. FRANÇOIS, qui ſuit.

2. MARGUERITE, femme, le 2 Septembre 1514, de *Jean d'Eſtouteville*, Ecuyer, Seigneur de Villeloin.

3. Et ANNE, femme, le premier Décembre 1515, de *Jean de Reviers*, Ecuyer, Seigneur de Sousy. *Voyez* REVIERS.

IV. FRANÇOIS DE LA BARRE, Ecuyer, Seigneur de Groſlieu & de Vaubenard, l'un des cent Gentilshommes de la Maiſon du Roi, épouſa, par contrat paſſé devant *Guy*, Tabellion à Eſtampes, le 6 Juin 1532, *Perronne de Fleury*, fille de *Guillaume de Fleury*, Ecuyer, Seigneur de Ruperfond & de Boutervilliers, & de *Jeanne Regnier*; l'un & l'autre ſont inhumés dans la Chapelle de Groſlieu. De leur mariage ſont nés :

1. JACQUES, qui ſuit.

2. Et ANNE, femme de *Louis de Duyſon*, Ecuyer, Seigneur de Boiſminard. Elle partagea, devant *Chantoſme*, Notaire à Bretaucourt, le 25 Mars 1569, avec JACQUES, ſon frere, les ſucceſſions de leurs pere & mere.

V. JACQUES DE LA BARRE, II du nom, Ecuyer, Seigneur de Groslieu, d'Arancourt & du Grand-Joannet, &c. Gentilhomme de la Maiſon du Roi de Navarre, mourut en 1587. Il avoit épouſé en premieres noces, le 12 Octobre 1583, *Marthe Acarie*, fille de *Girard*, Ecuyer, Seigneur de Liffermeau, & de *Marie Chantault*, Dame d'Hattonville ou Hottonville, dont il n'eut point d'enfans; en ſecondes noces, par contrat paſſé devant *Monteneil*, Notaire à Houdan, le 28 Août 1567, *Louiſe d'Argenſon*, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur d'Avenne, & de *Jeanne de Cochefilet*; & en troiſiemes noces, le 25 Avril 1577, *Claude de Duyſon*, fille d'*Etienne*, Chevalier, Seigneur de Boiſminard, & de *Marthe de Perſy*, Dame de Guigneville. Il eut du ſecond lit :

Digitized by Google

1. ANTOINE, qui suit.

Et du troisieme lit,

2. Et CLAUDE, Ecuyer, Seigneur d'Arancourt, sous la tutelle de *Claude de Duyson*; il épousa *Anne de Mantoilet*, mere d'ANNE DE LA BARRE, femme, en 1636, de *Charles de Neufcarres*, Chevalier, Seigneur de Boissy-le-Girard, fils de *Gilbert*, Ecuyer, Seigneur dudit Boissy, & d'*Esther de Frétard*, dont la postérité subsiste dans *Jeanne*, qui épousa, le 6 Avril 1601, *Gilbert de Sainxe*, Ecuyer, Seigneur de Boissy-le-Bruhart, & des Carneaux, dont la postérité masculine est éteinte.

VI. ANTOINE DE LA BARRE, Ecuyer, Seigneur de Groslieu & d'Hattonville, mort le premier Septembre 1641, épousa, en premieres noces, *Marie de la Motte*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Firmin, & de *Marie de Broisset*, dont il n'eut point d'enfans; en secondes noces, *Marie-Hilaire*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur *de Bagnaux*, & de *Claude le Maire*, de laquelle il n'eut point d'enfans; & en troisiemes noces, par contrat passé devant *Boucher*, Notaire à Dourdan, le 20 Juillet 1608, *Marie le Roux*, fille d'*André*, Seigneur de Postelet, & de *Geneviéve David*, dont, entr'autres enfans:

1. JACQUES, III du nom, qui suit.

2. ANDRÉ, Sieur d'Hattonville, Capitaine au Régiment du *Plessis-Praslin*.

3. Et MARIE, femme de *César Galmet*, Ecuyer, Seigneur de Lentrie.

VII. JACQUES DE LA BARRE, III du nom, Chevalier *de l'Ordre du Roi*, Seigneur d'Arbouville, de Groslieu, d'Hattonville & de Boismínard, fut maintenu dans sa Noblesse, par ordre de M *de Machault*, Intendant d'Orléans, du 15 Septembre 1667. Il fut Capitaine au Régiment de *Castelnau*, Infanterie, par commission du 6 Février 1637; fit partage, le 3 Mars 1646, de la succession de ses pere & mere, avec ANDRÉ, son frere. Il avoit épousé, par contrat passé devant *Lambon*, Notaire à Estampes, le 16 Novembre 1631, *Marie des Mazis*, fille de *Gédeon*, dit *Sanguin*; Chevalier, Seigneur de Tronchet, de Saint-Mars en partie, de Bregy, de Ramoulu & de Redemont; & d'*Anne de Roche-chouart*, dont sont issus:

1. PAUL, qui suit.

2. LOUIS, dit *le Chevalier de Groslieu*, Chevalier de l'Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel, & de Saint Lazare de Jérusalem, Capitaine-Commandant une Frégate, dite *la Notre-Dame du Mont-Carmel*, une de celles que l'Ordre avoit fait armer pour le service du Roi, contre les Anglois, sur le bord de laquelle il fut tué, le 10 Août 1666, après s'être défendu vaillamment contre trois Frégates Angloises. Il mourut sans alliance. *Voyez*, au mot *Groslieu*, le *Dictionnaire de Moréri*.

3. GÉDÉON, Seigneur de Boismínard, Lieutenant dans le Régiment de Rambures, mort sans alliance, après avoir donné sa part qu'il avoit dans la Terre de Boismínard, à PAUL-GÉDÉON DE LA BARRE, son neveu.

4. Et MARIE, femme, le 25 Octobre 1673, de *René du Mouchet*, Ecuyer, Seigneur de la Mouchetiere, dont des enfans.

Digitized by Google

VIII. PAUL DE LA BARRE, Chevalier, Seigneur de Groſlieu, d'Arbouville & d'Hattonville, Capitaine au Régiment de Rambures, Chevalier des Ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint-Lazare, préſent au contrat de mariage, du 25 Octobre 1673, de MARIE, ſa ſœur, avec *René du Mouchet*. Sa mere, *Marie des Mazis*, étant veuve, lui fit don, & à GÉDÉON ſon frere, de tout ce qu'elle pouvoit prétendre ſur les biens de feu JACQUES DE LA BARRE, ſon mari & leur pere, par acte paſſé devant le *Gué*, Notaire à Eſtampes, le 8 Août 1677. Il épouſa, par contrat paſſé à Saint-Germain-en-Laye, en préſence du Roi & de MONSIEUR, devant le *Normand*, Notaire au Châtelet de Paris, le 20 Février 1672, *Catherine Doufrere*, fille de *Simon Doufrere*, & de *Françoiſe Groſſard*, dont il eut :

1. LOUIS-ALEXANDRE, qui ſuit.

2. PAUL-GÉDÉON, Chevalier, Seigneur de Brétonville & de Boiſminard, ancien Capitaine d'Infanterie, au Régiment de..... né le premier Février 1682, qui étoit veuf, ſans enfans, le 17 Décembre 1759, de *Marie-Théreſe de Loys-de-Bourſens*, née le 17 Février 1670; & qui fut tuteur des enfans de ſon frere aîné.

3. MARGUERITE-HENRIETTE, Demoiſelle d'Ardouville, née le 25 Juin 1677, élevée dans la Maiſon Royale de Saint-Louis à Saint-Cyr; morte à Chartres, ſans alliance, en 1757.

4. Et LOUISE-FRANÇOISE, femme de *Charles le Gros*, Seigneur de Primé, en Anjou, Commiſſaire des Guerres, dont trois garçons & une fille.

IX LOUIS-ALEXANDRE DE LA BARRE, Chevalier, Seigneur de Groſlieu, d'Arbouville & d'Hattonville, né le..... & mort le 3 Mars 1740, épouſa, le..... *Henriette-Adelaïde de Languedoue-de-la-Villeneuve*, morte à Groſlieu, le 17 Avril 1740, fille de *N.... de Languedoue*; dont :

1. LOUIS-RENÉ-HENRI, qui ſuit.

2. PAUL-ARMAND, dit *le Chevalier de la Barre*, né le 24 Juin 1727, marié le 2 Mai..... à *Madelene Pichouat*, dont il n'a point d'enfans.

3. MARIE-MARGUERITE-JULIENNE-ELIZABETH-CHARLOTTE, Demoiſelle d'Arbouville, née le 28 Septembre 1724, morte le 13 Mai 1762, ayant été mariée en l'Egliſe de Saint-Gilles à Eſtampes, le 29 Janvier 1753, à *Joſeph-Victor de Tarragon*, Chevalier, Seigneur de Mainvilliers, ancien Capitaine au Régiment de Baſſigny, fils des défunts Chevalier, Seigneur de la Carrée, & *Françoiſe-Victoire Baillif*, dont des enfans.

4. Et MARIE-HYACINTHE, Demoiſelle DE LA BARRE, née le 5 Décembre 1731; morte fille, le 12 Mai 1762.

X. LOUIS-RENÉ-HENRI DE LA BARRE, Chevalier, Seigneur de Groſlieu, Arbouville & Hattonville, marié en 1750, à *N.....de Chillois*, dont un fils.

Branche des Seigneurs DE LA CHAUSSÉE, en Nivernois.

III. LOUIS, ſecond fils de JEAN, dit GAUVIN DE LA BARRE, & de *Marie des Mazis*, fut Seigneur de la Chauſſée & de Villelune en Nivernois. Il

Digitized by Google

vivoit encore en 1550, avec *Jacquette de Fontenay*, ſa femme, dont entr'autres enfans :

1. François, Seigneur de la Chauſſée, & mari de *Marguerite de Cleves*, fille naturelle de *Charles*, Duc de Nevers, & mere d'*Anne*, femme de *Jean de Meun*, dit *la Ferté*, Chevalier, Seigneur de Saint-Doys.

2. Et Philibert, qui ſuit.

I.V Philibert de la Barre, Ecuyer, Seigneur de la Chauſſée & de Villelune, eut d'*Anne de Beron*, ſa femme, deux garçons, ſçavoir :

1. Claude, Ecuyer, Seigneur de Villelune, qui, d'*Elizabeth Murat*, ſa femme, eut François-Etienne & Marguerite, dont on ignore les alliances.

2. Et Simon, qui ſuit.

V. Simon de la Barre, Ecuyer, Seigneur de la Chauſſée & de Chevroux, près Clamecy, en Nivernois, épouſa, en premieres noces, *Aimée de Celerieu*, dont Thomas, qui ſuit ; & en ſecondes noces, *Anne de Bron*, mere d'Alexandre, dont on ignore l'alliance.

VI. Thomas de la Barre, Chevalier, Seigneur de Chevroux, juſtifia de ſa nobleſſe devant l'Intendant de Moulins, le 7 Juin 1667, & eſt biſayeul de N..... de la Barre, Capitaine de Cavalerie.

Les armes : *d'argent, à la faſce d'azur, chargée de trois coquilles d'or, & accompagnée de deux merlettes de ſable.*

Généalogie dreſſée ſur un extrait tiré des titres & mémoires de famille.

— BARRE (la), en Berri, famille noble dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France, tome I, pag. 1, pag. 51.*

Jean de la Barre, Ecuyer, fut marié le 13 Mai 1464, avec *Bonne de Maroles*, Dame de Gérigny.

François de la Barre, un de ſes deſcendans, frere de Gabriel de la Barre, reçu Chevalier de Malte au Grand Prieuré de France, le 3 Novembre 1608, étoit biſayeul de Michel de la Barre, Ecuyer, Seigneur des Troches & de Clouds ; marié, le 18 Mars 1719, avec *Marie de Reugni*, fille de *François de Reugni*, Ecuyer ordinaire du Roi, & Aide-de-Camp dans les Armées de Sa Majeſté, & d'*Anne de Champieu*. De ce mariage ſont iſſus :

1. Pierre-Marie de la Barre-de-Chassenai, Chevalier, baptiſé le 18 Février 1722.

2. Et Eustache-Catherine de la Barre-des-Troches, Chevalier, baptiſé le 12 Décembre 1713, & reçu Page de la Chambre du Roi, le 2 Janvier 1736, ſur les preuves de ſa nobleſſe.

Michel de la Barre, rapporté ci-deſſus, étoit neveu de Pierre de la Barre, Seigneur des Nouettes, Chevalier de Saint-Louis, & Major du Régiment d'Anjou, Cavalerie.

Les armes : *d'azur, à 3 feuilles de chêne d'or, tigées de même, poſées 2 & 1, & garnies chacune d'un gland auſſi d'or.*

Il y a pluſieurs familles en Normandie du nom de la Barre, ſur leſ-

Digitized by Google

quelles nous n'avons point reçu de *Mémoires*, & dont on trouvera les armes à la fin de ce volume.

— BARRE (la), Seigneur de Gaudreville : de cette famille étoit JEAN DE LA BARRE, Seigneur de Gaudreville, qui épouſa, vers l'an 1400, *Agnès Valleton*, qui le rendit pere de COLINETTE DE LA BARRE, Dame de Gaudreville, femme, le 10 Octobre 1423, de *Guy Prunelet*, Seigneur de la Porte, & en partie de Rieux & d'Alſonnes, en Languedoc; dont la poſtérité ſubſiſte. *Voyez* PRUNELET.

Les armes : *d'argent, freté de gueules.*

— BARRE-DE-MARTIGNY (LA), en Brie : JEAN-BAPTISTE DE LA BARRE, d'abord appellé *le Chevalier de Martigny*, aujourd'hui le *Marquis de Martigny*, Chevalier de Saint-Louis, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, retiré du ſervice avec penſion & appointemens, à la fin de 1767, étant Maréchal-des-Logis de la premiere Compagnie des Mouſquetaires, Seigneur de Martigny, Miline-l'Apoſtole, du fief de Cornillon, &c. né le 11 Juillet 1690; marié le premier Mars 1732, à *Catherine-Helene de Lauzieres-de-Cardaillac*, Comteſſe de Thémines; veuf, le 17 Juin 1766, a pour enfans:

1. ELIZABETH, née le 2 Décembre 1740, à Saint-Germain-lez-Conilly, admiſe ſur ſes preuves de nobleſſe, & élevée à la Maiſon Royale de Saint-Louis à Saint-Cyr; mariée, le 6 Juin 1763, à *Auguſte-Jean-François-Antoine de Labroue*, Baron de Vareilles-Sommieres. *Voyez* LABROUE.

2. Et JEAN-BAPTISTE-FRANÇOIS, né le 2 Août 1742, qui a été Mouſquetaire dans la premiere Compagnie, & ſert actuellement dans le Corps des Dragons de la Légion-Royale.

JEAN-BAPTISTE DE LA BARRE avoit pour freres aînés, 1°. ANTOINE DE LA BARRE, qui a laiſſé LOUIS-FRANÇOIS-PAUL DE LA BARRE, dit *le Chevalier de la Tillaye*, Seigneur de la Tillaye-lez-Coutrevou, en Brie, & de la Gueriniere, en Beauce, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine retiré d'Infanterie, veuf de *N....* dont il a une fille née en 1756.

Et 2°. LÉANDRE DE LA BARRE, pere de N.... DE LA BARRE, appellé le *Marquis de Martigny*, né le 4 Décembre 1705, marié à *Nicole-Suſanne Roger.*

Les armes : *écartelé au premier quartier d'or, à 3 fuſées de ſable, rangées en faſce; au 2 & 3 d'argent, à 3 faſces de ſable; & au 4 d'or, à 5 cotices de gueules.*

— BARRÉ, Seigneur de Montfort, des Coutures, en Normandie, Généralité d'Alençon, famille annoblie en 1547.

ANTOINE BARRÉ, Sieur de Couſtau ou Coutures, épouſa, vers l'an 1580, *Jeanne Tardif*, Dame de Douſſey. Leur fille, MARIE BARRÉ, fut mariée à *Nicolas Potier*, Seigneur d'Ocquiere, Secrétaire d'Etat, ſur la démiſſion de *Louis Potier*, Seigneur de Gêvres, ſon oncle.

PIERRE-ALEXANDRE BARRÉ, Seigneur de Bordigny & des Autieux,

Digitized by Google

épouſa, vers l'an 1710, *Marie-Anne du Vaucel-de-Berville.*

Les armes : *de gueules, à 3 bandes d'or ; au chef d'argent, chargé de 3 hures de ſangliers de ſable.*

Une autre branche, qui a été maintenue dans ſa Nobleſſe, le 31 Janvier 1767, Seigneur des Autieux, Généralité d'Alençon, porte pour armes : *d'azur, à 3 faſces d'or ſurmontées de troistêtes d'oiſeaux d'argent.*

— BARREL-PONTEVÈS, famille noble de Provence, qui remonte

I. A noble HONORÉ BARREL, Syndic de la ville d'Aix, en 1492, ainſi qu'il conſte par les regiſtres de cette communauté. Il laiſſa de *Jeannette de Vacheres*, ſa femme :

II. AUGUSTIN BARREL, qui épouſa, en l'année 1525, *Etiennette de Renaud*, de la Maiſon d'*Alenç*. Il eut de cette alliance,

III. MICHEL BARREL, marié en 1569, avec *Peyronne d'Almeran*, de laquelle il laiſſa,

IV. JEAN-PIERRE DE BARREL, marié, en 1607, avec *Jeanne de Martel*. Il fut ſubſtitué, après MICHEL, ſon pere, aux biens de *Jacques de Renaud*, des Seigneurs d'*Alenc*, par teſtament du 27 Août 1582.

V. GUILLAUME BARREL, iſſu de ce mariage, épouſa, en 1638, *Madelene de Ruffy*, de la ville d'Aix.

VI. JOSEPH DE BARREL, ſon fils, Seigneur du Revez & de Vacheres, fit alliance, en 1670, avec *Anne de Pontevès-d'Agoult*, des Seigneurs *de la Forêt*, de la ville de Barjols. Il prêta hommage au Roi pour ſes Terres, & fut maintenu en ſa Nobleſſe, en 1704, par les Commiſſaires généraux députés par Sa Majeſté, en exécution de ſes Déclarations du 4 Septembre 1696, du 30 Mai 1702, & du 30 Janvier 1703. Il eut pour fils :

1. FRANÇOIS XAVIER DE BARREL, Seigneur du Revez & de Vacheres, marié, en 1696, avec *Elizabeth Chanut*, fille unique de *Louis de Chanut*, & de *Gabrielle de Montolieu*, ſœur de *Louis de Montolieu*, Capitaine d'une des Galères du Roi, & chef d'Eſcadre.

2. Et HONRÉ-GUILLAUME, qui ſuit.

VII. HONORÉ-GUILLAUME DE BARREL, ajouta le nom de *Pontevès* au ſien, en exécution du teſtament d'*Anne de Pontevès*, ſa mere ; & s'établit à Avignon, où il épouſa, en 1726, *Marie Therèſe de Monneri*, de laquelle eſt iſſu,

VIII. JEAN-FRANÇOIS-XAVIER DE BARREL-PONTEVÈS, Seigneur de Vacheres & du Revez, qui a fait alliance, en 1753, avec *Therèſe-Julienne de Barras*, de la ville d'Arles.

On trouve dans les actes qui ſervent à prouver la Généalogie de cette famille, & que l'Auteur du nouvel Armorial de Provence dit avoir vérifiés pour la plus grande partie, les qualifications de *Nobles*, ou de *Chevaliers*, ou d'*Ecuyers*, à ceux qui les ont paſſés.

Les armes : parti *au 1 d'azur, à 3 faſces d'or, à la bande de gueules, chargée de 3 roſes d'argent, brochante ſur le tout, qui eſt de* Barrel ; *au 2 de gueules, au pont d'or de 2 arches poſé en face, qui eſt de* Pontevès.

Digitized by Google

— BARREME : famille originaire de Marſeille. *Artefeuil*, (Nob. de Provence) dit qu'on trouve pluſieurs actes paſſés en 1404, 1405 & 1406, & commence la Généalogie de cette Famille par

I. ANTOINE DE BARREME, qui a paſſé leſdits actes, dans leſquels il eſt qualifié *Nobilis & circonſpectus vir.* Il étoit Juge des premieres appellations, & avoit épouſé *Eléonore dePuget*, dont il eut,

II. GUILLAUME BARREME, marié avec *Marthe de Ftaclo*, de Taraſcon, le 5 Décembre 1432. Il teſta le 3 Décembre 1443, en faveur de ſon fils, qui ſuit.

III. ANTOINE BARREME, II du nom, fit alliance avec *Madelene de Saint-André*, & ſon teſtament eſt du 15 Septembre 1508. Il laiſſa de ſon mariage,

IV. JEAN BARREME, qui eux deux fils de ſa femme *Hélene l'Artilles*;

1. GUILLAUME, qui ſuit.

2. Et JEAN, mort au ſervice du Roi.

V. GUILLAUME BARREME, II du nom, épouſa, par contrat du 12 Juin 1520, *Catherine de Procionce*, dont il eut,

VI. RENÉ BARREME, I du nom, qui ſe retira à Avignon, où il fut Juge en 1565, & enſuite Procureur du Roi en la Sénéchauſſée d'Arles. Il ſe maria avec *Claire de Cadenet*, le 23 Février 1558; teſta le 12 Novembre 1602; & en eut :

1 JEAN, qui ſuit.

2. PONS, qui s'établit à Taraſcon, & dont le fils JACQUES BARREME, marié avec *Anne de Privat-de-Moliere*, n'eut qu'une fille, épouſe de noble *André de Meyran*, Seigneur d'Ubaye, dès l'an 1657.

3. RENÉ, dont la poſtérité eſt rapportée après celle de ſon frere aîné.

4 & 5. Et deux filles, MADELENE & CATHERINE, mariées; la premiere avec *Honoré de Logier-de-Monblan*, & l'autre avec noble *Jacques d'Aſme.*

Premiere Branche des Seigneurs DE *MONTRAVAIL.*

VII. JEAN BARREME, II du nom, ſurnommé le *petit-guerrier*, fut Seigneur de la Terre de Montravail, pour laquelle il prêta hommage au Roi en 1634; & fut pourvu à Taraſcon des Offices de Juge, Capitaine & Viguier pour le Roi en 1598 & 1606. Il devint enſuite Conſeiller & Maître-des-Requêtes ordinaire de la Reine MARGUERITE DE VALOIS; &, en récompenſe de ſes ſervices, HENRI III lui donna une penſion annuelle par Brevet du 13 Janvier 1620. Il épouſa *Honorade de Laurens*, ſœur de *Gaſpard de Laurens*, Archevêque d'Arles, le 15 Octobre 1596; & laiſſa de ce mariage:

1. FRANÇOIS, qui ſuit.

2. Et RENÉ, dont la branche s'eſt éteinte dans la Famille de *Robin.*

VIII. FRANÇOIS BARREME fut marié deux fois : 1°. avec *Alexandrine de Rolland*, par contrat du 16 Janvier 1628; & 2°. avec *Alexandre de Lazari*, fille de noble *François*, Milanois, allié au Pape INNOCENT XI. Il eut de ſon premier mariage :

Digitized by Google

1. Pierre, qui servit dans le Régiment d'Anjou, & fut pourvu de la Charge de Juge & Viguier de Tarascon après la mort de son pere.

2. Et Ludovine, mariée, le 29 Décembre 1652, avec *Antoine de Servan.*

Et du second,

3. Et Jean, qui suit :

IX. Jean Barreme, III du nom, fut Seigneur de Montravail; succéda aux Charges de son pere & de son frere; & épousa, par contrat passé le 10 Juin 1651, *Madelene de Grégoire*, de laquelle il eut :

1. Mathias, qui suit.

2. Et Marie, mariée avec *Pierre de Jossaud*, dont le frere mourut à Landau, Maréchal des Camps & Armées du Roi.

X. Mathias Barreme fit alliance avec *Marguerite de Geoffroy*, le 7 Août 1679, & eut pour fils,

XI. Jean-Baptiste Barreme, pourvu des Charges de ses ayeux, & marié avec *Delphine de Servan*, dont trois enfans :

1. Joseph, qui suit.

2. Joseph-Antoine, Capitaine dans le Régiment de *Saint-Chaumont*, Infanterie.

3. Et Marie, qui épousa *Antoine-Germain de Conygham*, Seigneur d'Ovirat en Champagne, mort Capitaine au Régiment de Quercy, dont la famille a donné des Gouverneurs de Provinces.

XII. Joseph Barreme, Juge & Viguier de Tarascon *le 16 Juillet* 1745, exerce ces Charges, & est marié avec *Marguerite Boutard.*

Branche des Seigneurs DE MANVILLE.

VII. René Barreme, II du nom, Seigneur de Manville, fut pourvu, le 12 Février 1602, de l'Office de Procureur du Roi qu'avoit exercé René, I du nom, son pere; & ensuite de celui de Juge d'Arles. Il fut député par délibération du Conseil de cette Communauté, conjointement avec l'Archevêque de la même Ville, pour aller demander au Roi certaines graces & certains priviléges. *Saxi*, dans son Livre intitulé : *Pontificium Arelatense, &c. cap. 117*, fait mention de cette députation, & parle avec éloge de René Barreme, qui épousa, 1°. *Catherine de Petil*, & 2°. par contrat du 23 Décembre 1611, *Diane de Barras.*

Du premier lit vinrent :

1. Pierre, Chanoine de l'Eglise d'Aix, Conseiller-Clerc au Parlement de Provence.

2. René, III du nom, mort Prêtre à l'Oratoire.

3. Et Honorade, mariée, en 1619, avec *Simon de Raoux*, Ecuyer.

Du second lit sont nés :

4. Charles, qui suit.

5. Et Louis, Docteur en Théologie, Prédicateur du Roi, Abbé de Chamosin; & deux filles Carmélites.

VIII. Charles Barreme, Seigneur de Manville, Juge-Royal d'Arles,

Digitized by Google

les, obtint du Roi des Lettres-Patentes qui le confirment dans sa Noblesse ; elles furent enrégistrées aux Archives de Sa Majesté en Provence, le 27 Novembre 1663, *Regiſtre Opreſſa, fol. 328.* Il épousa, par contrat du premier Juillet 1636, *Marguerite d'Aquilhenqui-de-Châteaufort*, fille de *Gaſpard*, & d'*Honorade de Forbin*, des Seigneurs de *la Barben*, dont il eut :

1. Jean-Baptiste, qui suit.

2. René, IV du nom, Chanoine de l'Eglise d'Aix, Conseiller-Clerc au Parlement de cette Ville, après le décès de Pierre, son oncle.

3. Joseph, qui, après avoir commandé le second Bataillon du Régiment Lyonnois, est mort Commandant du Château de *Pierre-Anciſe*, Chevalier de Saint-Louis & de Saint-Lazare de Jérusalem.

4. Louis, décédé sans alliance.

5. Et Thérese, mariée dans la Maison de *Montfort-Faraman*, en 1675.

IX. Jean-Baptiste Barreme, Seigneur de Manville, Lieutenant-Général au Siége d'Arles, & après la mort de son pere, Juge de cette Ville, épousa, par contrat du 12 Octobre 1683, *Gabrielle de Gras-de-Preigne*, dont il eut :

1. Charles, qui servit quelque tems dans le Régiment de Lyonnois en qualité d'Officier. Il épousa ensuite *Marie-Renée de Damian-Vinſargues*, le 7 Septembre 1723. Il succéda aux biens de son oncle *d'Aquilhenquy*, & devint par-là Seigneur de Châteaufort & de Saint-Veran, dont il prêta hommage au Roi le 4 Mai 1730.

2. René, Chanoine de l'Eglise d'Arles.

3. Et Joseph, qui suit.

X. Joseph Barreme, Seigneur de Manville & autres lieux, Juge d'Arles, marié le 11 Novembre 1717, avec *Pierrette de Piquet*, fille de noble *Jean-Baptiſte*, & de *Pierrette d'Ayguieres*, dont il eut,

XI. Guillaume Barreme, Seigneur de Manville & autres lieux, marié, le 24 Juin 1750, avec *Elizabeth de Campan*, fille de *Jacques*, Conseiller en la Cour des Comptes, Aydes & Finances de Montpellier.

Les armes : *de ſable, à deux triangles entrelaſſés d'argent, enfermant une molette d'éperon d'or chargée d'un tourteau de gueules.*

BARRES, (des) près Langres : le premier connu de cette Famille est Jean des Barres, qui vivoit en 1197, & fut noyé à la rupture du pont de l'Epte.

Guillaume des Barres, descendu de lui, Chef de Cavalerie, vivoit sous le regne de Philippe-Auguste, & fut ayeul de Jean de Champront, qui épousa *Clémence de Dreux.*

Un autre Jean, fut Maréchal de France en 1318.

Claude, Seigneur de Bréchainville, eut de *Michelle Hédelin*, Claude, qui épousa *Marie-Marguerite Gouffier*, dont il eut ;

1. Evrard, qui étoit Grand-Maître de l'Ordre du Temple, & commandoit l'armée de Louis VII, quand il arriva en Afrique.

Digitized by Google

2. HUBERT, qui fut Prieur des Bouconvilliers.

3. Et CLAUDE, qui fut Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois coquilles de même.*

— BARRIER, Seigneur de Pierrepont en Normandie, Généralité d'Alençon : Famille maintenue dans sa Nobleſſe le premier Août 1667. *La Roque*, dans ſon *Traité de la Nobleſſe, p. 261*, parle d'HYPPOLYTE BARRIER, demeurant à Falaiſe, qui fut annobli par Lettres expédiées à Paris en Avril 1594, régiſtrées à la Chambre des Comptes en 1596, & à la Cour des Aydes l'an 1615.

Les armes : *d'azur, à la faſce d'or, chargée d'un Lion iſſant de gueules, accompagnée de quatre Croix aléſées d'argent, trois en chef, & une en pointe, cette derniere ſurmontée d'une tour de même, accottée de deux treſles d'or.*

— BARRIGUE : Famille noble originaire de Portugal, dit l'Auteur de l'*Hiſtoire héroïque de Provence.*

Un PIERRE DE BARRIGUE, Commandant de Cavalerie, fit en diverſes occaſions des prodiges de valeur contre les Maures d'Afrique. Un LOPEZ BARRIGA, Commandant l'Avant-garde de l'armée du Général *Aluide*, aſſiégea & prit le Château d'Amangor au Royaume de Maroc, dont la ſituation ſur un rocher au bord d'une riviere, engagea le Roi JEAN III à lui donner des armes parlantes.

Il eſt ſouvent parlé dans l'*Hiſtoire de Malte*, par M. l'Abbé *de Vertot*, de PIERRE DE BARRIGUE, qui en étoit Vice-Roi.

Ceux de cette Maiſon qui ſuivirent la fortune du Roi ANTOINE, perdirent tous leurs biens, & ſe réfugierent avec lui en France.

I. GÉRARD DE BARRIGUE, l'un d'eux, eut deux fils.

1. AMIEL, qui ſuit.

2. Et MATHIEU, qui vint s'établir à Marſeille, ainſi que ſon frere, pour y réparer leurs pertes par le commerce. Ils y ont formé deux branches : l'une des Seigneurs de *Fontanieu*, & l'autre des Seigneurs de *Montvalon.*

II. AMIEL DE BARRIGUE, eut pour fils :

1. GERARD-HILAIRE, qui ſuit.

2. Et MARC-ANTOINE, dont le fils IGNACE-AMIEL DE BARRIGUE-DE-FONTANIEU, Conſeiller, Secretaire du Roi, a poſtérité de ſon mariage avec *Théreſe de Gautier*, des Seigneurs d'*Eyguieres.*

III. GERARD-HILAIRE DE BARRIGUE, Conſeiller, Secretaire du Roi, eut deux fils :

1. FRANÇOIS-AMIEL, qui fut reçu Conſeiller au Parlement de Provence le 24 Avril 1714. Il avoit épouſé *Marie-Marthe de Gauthier*, des Seigneurs de Valabres, & mourut ſans enfans.

2. Et JOSEPH-MARC, qui eſt chef de la ſeconde branche des Seigneurs de *Fontanieu*, habitués à Marſeille.

Branche des Seigneurs DE *MONTVALON.*

II. MATHIEU DE BARRIGUE, ſecond fils de GÉRARD, fut Echevin de Marſeille en 1678. Il eut pour fils,

Digitized by Google

III. HONORÉ DE BARRIGUE, Seigneur de Montvalon, qui alla s'établir à Aix, où il acheta une Charge de Secretaire du Roi, Contrôleur en Chancellerie en 1702. Il avoit épouſé, en 1677, *Claire la Garde*, fille de *Gabriel la Garde*, d'une noble & ancienne Maiſon, & de *Marguerite de Feris*, dont le frere étoit Commandeur de Malte, & Colonel du Régiment de Guyenne. HONORÉ DE BARRIGUE eut de ſon mariage,

IV. ANDRÉ DE BARRIGUE, Seigneur de Montvalon, reçu Conſeiller au Parlement de Provence en 1702, eſt encore Conſeiller vétéran au même Parlement, & eſt le premier qui, en faiſant paſſer ſa Charge à ſon fils, ait été diſtingué par une ſurvivance indéfinie. Il fut député du Parlement en 1726, pour la pourſuite d'un procès au Conſeil de Sa Majeſté, contre la Cour des Comptes de Provence. Il a fait imprimer quelques Ouvrages, qui, joints à ſes longs ſervices, lui ont attiré du Roi une penſion de mille livres en 1752. Il avoit épouſé *Julie-Darie de Boyer*, des Seigneurs d'*Eguilles*, dont il a eu :

1. HONORÉ, qui ſuit.

2. FRANÇOIS-FÉLICITÉ, Capitaine dans le Régiment de Penthievre, mort en Bohême, où il commandoit un poſte avec quatre Compagnies, en 1743.

3. MARC-ANTOINE, reçu Conſeiller-Clerc au Parlement de Provence, le 23 Janvier 1742, & pourvu en 1746 de l'Abbaye de Saint-Rambert, de nomination Royale, l'un des Vicaires-Généraux de l'Archevêque d'Aix.

4. Et ANGÉLIQUE-MARGUERITE, mariée avec *Céſar de Cadenet*, des Seigneurs de *Charleval*.

V. HONORÉ DE BARRIGUE, Seigneur de Montvalon, reçu dans la Charge de ſon pere le 14 Octobre 1729, a épouſé en 1734, *Louiſe-Polixene d'Iſnard*, des Seigneurs d'*Eſclapon*, de laquelle il a :

JOSEPH-ANDRÉ.

Et quelques filles, dont l'aînée *Polixene de Montvalon* a épouſé dans le mois de Juin 1757, *George de Rollands*, Marquis de Cabanne & de Reauville, ci-devant Chevalier de Malte.

Les armes : *de gueules, à la Tour donjonnée d'or, ſur un Roc de même, iſſant d'une mer de ſinople. Il ſort deux étendards de la Tour à droite du haut, & à gauche d'un creneau plus bas.*

Extrait de l'Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence, pag. 105 & ſuiv.

— BARRIN DE LA GALISSONNIERE : La Seigneurie de la grande Querche en Bretagne, a été érigée en Marquiſat, par Lettres du mois d'Août 1701, enrégiſtrées le 4 Septembre 1702, en faveur de JACQUES-FRANÇOIS BARRIN DE LA GALISSONNIERE, dont le fils N..... BARRIN DE LA GALISSONNIERE, Seigneur de Peſcheſeul au Maine, Conſeiller au Parlement de Rennes, s'eſt marié à *N..... de la Borde*, fille du Lieutenant du Roi du Maine. Leurs enfans ſont :

1. N..... BARRIN DE LA GALISSONNIERE, reçu Page du Roi.

Digitized by Google

2. Et MADELENE-FÉLICITÉ, mariée en Novembre 1728, à *François de Vaucouleurs*, Seigneur de l'Anjamet.

Le Marquis DE LA GALISSONNIERE, Commandant à la Nouvelle-France, eſt de cette famille; il eſt mort Vice-Amiral peu de temps après avoir battu en 1756, la Flotte Angloiſe qui venoit ſecourir le Port-Mahon. Il mourut le 27 Octobre 1756, à Nemours, venant à Fontainebleau rendre compte de ſa conduite.

Les armes : *d'azur, à trois Papillons d'or, poſés 2 & 1.*

—BARROSA ou BARROSO : nom d'une illuſtre Maiſon d'Eſpagne, connue ſous le nom de BARROSO. Elle a donnée un Cardinal dès l'an 1327, dans PIERRE GOMEZ DE BARROSO, Evêque de Carthagêne, un Archevêque de Séville, & un Archevêque de Brague en Portugal. *Voyez* Moréri.

*—BAR-SUR-SEINE : MILON-DE-BRIENNE, I du nom, Comte de Bar-ſur-Seine, à cauſe de ſa mere EUSTACHE, Comteſſe de Bar-ſur-Seine, fils de GAUTIER, I du nom, chef de cette branche, vivoit en 1116. GUY, I du nom, Comte de Bar-ſur-Seine, ſon fils aîné, vivoit en 1142; & RENAUD DE BAR-SUR-SEINE, ſon ſecond fils, nommé Abbé de Cîteaux l'an 1133, mourut en 1157. MILON II, Comte de Bar-ſur-Seine, ſuccéda à ſon pere, & mourut le premier Octobre 1151, ne laiſſant qu'une fille, PÉTRONILLE, Comteſſe de Bar, mariée en 1168. MANASSÈS, frere de GUY, Comte de Bar-ſur-Seine, après ſon frere aîné, *vivoit en 1163. Il* eut de ſa premiere femme, MILON III, qui lui ſuccéda; MANASSÈS DE-BAR, Evêque & Duc de Langres, Pair de France, & THIBAUT DE BAR, Seigneur de Chanlot, qui vivoit en 1204. MILON III mourut au ſiége de Damiette, en 1219, & GAUCHER DE BAR, ſon fils, ne laiſſa point de poſtérité. *Voyez* le Pere *Anſelme, Tome VI, page* 141.

—BART : Famille originaire de Dunkerque, qui doit ſon luſtre à JEAN BART, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis, Capitaine de Marine, &c. dont les belles & éclatantes actions lui firent mériter de LOUIS XIV, des Lettres de Nobleſſe pour lui & ſes enfans, poſtérité & lignée, tant mâles que femelles, nés & à naître en légitime mariage. Ce Prince le décora du titre & qualité de *Gentilhomme*, voulant que lui & ſa poſtérité ſe puſſent dire & qualifier d'*Ecuyer*, & puſſent parvenir à tous degrés de *Chevalerie*, jouir de tous honneurs & de tous priviléges accordés à la Nobleſſe. Il lui a été permis, & à ſa poſtérité, de porter les écuſſons & armoiries timbrées, telles qu'elles furent empreintes, avec faculté de charger ſes armes d'*une fleur-de-lys d'or à fond d'azur*, &c. Les Lettres de Nobleſſe inſérées dans le Mercure du mois d'Octobre 1694, font mention de toutes les belles actions du Chevalier JEAN BART. Il a laiſſé deux fils, dont l'aîné, nommé JEAN, a hérité de toute ſa bravoure, & eſt mort à Dunkerque le 30 Avril 1755, Vice-Amiral & Grand-Croix de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis.

Le fils puîné du Chevalier JEAN BART, Chevalier de Saint-Louis, a été Capitaine au ſervice de la Compagnie des Indes, & depuis Capitaine de Port au Cap-François.

Digitized by Google

ADDITION.

Mémoire envoyé depuis l'impreſſion de ce Volume, à placer après BADEFOL, page 641.

— BADERON-DE-MAUSSAC, Marquis de Saint-Geniès en Languedoc, Diocèſe de Beziers.

Le premier connu de cette Famille, eſt ROSTAING DE BADERON, du Diocèſe de Beziers, *Damoiſeau*, fils de noble homme & Seigneur, AIMERIC DE BADERON, qui épouſa, ſuivant un acte du 6 des nones de Juillet 1295, *Ermeſſinde de Lodeve*, fille de *Guillaume de Lodeve*.

I. De ce ROSTAING deſcend au troiſieme ou quatrieme degré, BARTHELEMI DE BADERON-DE-MAUSSAC, Ecuyer, Sénéchal de Rouergue, qui vivoit en 1420. Il eut d'*Hélene de Roquefeuïl*, ſon épouſe :

1. MARTINIEN, qui ſuit.

2. Et ANTOINE, qui, par ſon teſtament du 17 Novembre 1518, laiſſa un legs à PIERRE DE BADERON, ſon neveu, fils de MARTINIEN, ſon frere. Il eſt fait mention dans ce même teſtament, de BARTHELEMI, leur pere commun, qui avoit épouſé *Hélene de Roquefeuil*.

II. MARTINIEN DE BADERON-DE-MAUSSAC eut de ſon épouſe, dont on ignore le nom,

III. PIERRE DE BADERON-DE-MAUSSAC, Seigneur dudit lieu en Rouergue, & de Corneillan au Diocèſe de Beziers, légataire de ſon oncle ANTOINE, comme on l'a dit ci-deſſus, fut Capitaine de 100 hommes de guerre, rendit foi & hommage au Roi, de ſes Seigneuries de Mauſſac & de Corneillan, le 2 Août 1540, & fit un teſtament le 16 Mars 1558, par lequel il déclare avoir eu de *Philippe du Caſſe*, ſa femme :

1. GUILLAUME, qui ſuit.

2. Et JEAN, dont on ignore la poſtérité.

IV. GUILLAUME DE BADERON, Seigneur de Mauſſac & de Corneillan, Capitaine de 50 hommes d'armes, épouſa le 15 Décembre 1544, *Madelene de Bermond-du-Caylar*, fille de *N.* ..... *du Caylar*, & de *Jeanne de Porcelet*. Etant veuve, elle fit une donation le 30 Novembre 1589, en faveur du mariage de CHARLES, le plus jeune de ſes enfans, qui ſont :

1. JEAN, qui partagea avec ſes freres, les biens de GUILLAUME, ſon pere, le 25 Février 1589.

2. GUILLAUME, marié le 3 Janvier 1578, avec *Guillemette de Grave*, de laquelle il eut PAUL, allié le 8 Mars 1638, avec *Anne de Genevois*, dont vint JEAN, baptiſé le 7 Avril 1641. Il eut un brevet d'Aide-de-Camp le 23 Septembre 1661, & fut avec ſon pere PAUL, maintenu dans ſa nobleſſe par Jugement du 17 Novembre 1669.

3. JACQUES, marié en 1578, à *Diane de Sarret*, fille du Marquis de *Fabregues* & de *Couſſergues*. Sa poſtérité ſubſiſte dans N..... DE BADERON, Baron de Montroux en Querci, Fenouillet, Mauriac, la Garigue, &c. ancien Capitaine d'Infanterie au Régiment de Médoc.

Digitized by Google

4. Et CHARLES, qui ſuit.

V. CHARLES DE BADERON-DE-MAUSSAC, Capitaine de 100 hommes de pied, par commiſſion du premier Septembre 1586, fut chargé, lors des troubles arrivés en Languedoc, de la garde & conſervation de la Citadelle de Corneillan, le 10 Juillet 1587, & il donna, ſous le nom de *Baron de Mauſſac*, des preuves de ſa valeur & de ſon zele pour ſon Prince au ſiége de Villemur, où il ſe diſtingua à la tête de ſes vaſſaux & de nombre de ſes amis, qu'il avoit raſſemblés pour faire lever le ſiége; ce qu'il fit. Il eut des lettres de conceſſion du Roi LOUIS XIII, pour faire relever & conſerver les tours & crénaux de ſon Château de Corneillan : elles ſont du mois de Mars 1613. Il obtint auſſi du même Prince une ſauvegarde pour ſes Seigneuries de Mauſſac, de Corneillan & Domaine de Montagnac. LOUIS XIII, dans ces lettres de ſauve-garde s'exprime en ces termes : » Que deſirant bien & favorablement traiter en tout ce qui » nous ſera poſſible notre cher & bien amé CHARLES DE BADERON DE » MAUSSAC, en conſidération de ſes ſervices & de ceux que notre bien » amé JACQUES, ſon fils, nous a rendus, tant dans notre Régiment des » Gardes, qu'aux autres occaſions qui ſe ſont offertes depuis les troubles, » les exemptons des logemens & fouragemens de nos gens de guerre, &c.« CHARLES DE BADERON eut de ſon mariage contracté le 3 Décembre 1589, avec *Jeanne de Malmont*.

1. JACQUES, qui ſuit.

2. Et JEAN, Aumônier de la Reine ANNE D'AUTRICHE, & grand Archidiacre de l'Egliſe Cathédrale de Béziers, à qui LOUIS XIII accorda des Lettres le 12 Juillet 1628, portant évocation de toutes ſes cauſes aux Requêtes du Palais.

VI. JACQUES DE BADERON-DE-MAUSSAC, Capitaine au Régiment de Rabat, & Commandant dans la Ville de Collioure, reçut une lettre du Maréchal de *Schomberg*, Général de l'Armée, conçue en ces termes : » Monſieur, il importe ſi fort à la réputation des armes du Roi, au » bien de la Province, à mon honneur & à ma propre ſatisfaction, » que je ſois aſſiſté de perſonnes de cœur & pleines d'affection com- » me vous, qu'il m'eſt impoſſible de vous prier avec aſſez d'inſtance de » vous rendre près de moi le 4 Juillet prochain au plus tard. L'occaſion » eſt auſſi preſſante, qu'importante au ſervice de Sa Majeſté, & vous » n'en ſçauriez rencontrer une où, en lui rendant ce qu'elle doit attendre » de tous les gens d'honneur, vous puiſſiez mieux vous ſignaler ni m'o- » bliger davantage à demeurer, comme j'ai toujours été, Monſieur, vo- » tre affectionné ſerviteur. *Signé*, DE SCHOMBERG. *Au Camp de Clairac*, » le 20 Juin 1639 »

JACQUES DE BADERON-DE-MAUSSAC fut bleſſé de deux coups de feu au ſiége de Salſes le 25 Juin de la même année; fait Aide des Camps & Armées par brevet du 23 Septembre 1651; obtint, tant pour lui, que pour JEAN-FRANÇOIS, ſon fils, confirmation de ſon ancienne nobleſſe par jugement du 13 Décembre 1668. Il épouſa, le 25 Mai 1627, *Marguerite d'Eſpagnac*, dont,

Digitized by Google

1. JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit.

2. Et JEAN, Chanoine & grand Archidiacre de l'Egliſe Cathédrale de Béziers.

VII. JEAN-FRANÇOIS DE BADERON-DE-MAUSSAC, Seigneur de Corneilnan, Officier au Régiment du Roi, ſe trouva au ſiége de Nancy en Octobre 1661, & fut enſuite Capitaine au Régiment de Piémont. Il épouſa le 24 Juillet 1673, *Marie de Lort-de-Serignan*, fille unique de *Gabriel*, Lieutenant-de-Roi au Gouvernement de Béziers, & Maréchal des Camps & Armées de Sa Majeſté. Il rendit hommage au Roi, de deux Fiefs nobles du lieu de Corneillan, le premier Août 1674, & eut pour enfans:

1. JACQUES, qui ſuit.

2. JEAN, Chanoine & grand Archidiacre de l'Egliſe de Beziers.

3. JACQUES-FRANÇOIS, Prieur de Saint-Laurent au même Diocèſe.

4. GABRIELLE-CONSTANCE, mariée le 9 Avril 1709, avec *Jean-Lambert de Lavergne*, Marquis de Montbaſin, fils de *Jean* & de *Catherine Geofroy*.

5. Et GABRIELLE-MADELENE, alliée le 3 Février 1703, à *Louis de Grave*, Baron de Saint-Martin-Daumès, fils de *Jean-Louis*, & d'*Anne Dapoli*.

VIII. JACQUES DE BADERON DE MAUSSAC, II du nom, Seigneur de Corneillan, Officier dans le Régiment de Navarre, par Brevet du 12 Décembre 1701, rendit hommage & prêta ſerment de fidélité au Roi le 20 Mars 1724, pour les fiefs de ſa Terre de Corneillan, les Seigneuries de Saint-Geniès & de Montardin. Il mourut le 30 Mars 1743, & laiſſa de ſon mariage, contracté le 6 Octobre 1703, avec *Claire de Theſan*, fille unique de *Pierre*, Baron de Saint-Geniès, & de *Marie de Theſan-du-Poujol*:

1. THOMAS, Officier dans le Régiment de Languedoc, mort ſans poſtérité en Août 1749.

2. JOSEPH-LAURENT, qui ſuit.

3. Et ANNE-CONSTANCE-MONIQUE, Chanoineſſe de l'Abbaye Royale du Saint-Eſprit de Beziers.

IX. JOSEPH-LAURENT DE BADERON-DE-THESAN, Chevalier, Marquis de Saint-Geniès, Baron de Mauſſac, Corneillan, &c. appellé par le teſtament de *Pierre de Theſan*, ſon ayeul maternel à tous ſes biens & droits, à la charge de porter ſon nom & ſes armes, ancien Lieutenant au Régiment de Navarre, par brevet du 18 Mai 1733; a quitté le ſervice après la Campagne de 1734, pour cauſe d'infirmités, & a été fait Lieutenant des Maréchaux de France. Il a obtenu l'érection de ſes Terres en Marquiſat ſous la dénomination de celui de Saint-Geniès, en conſidération des ſervices & de l'ancienne nobleſſe de ſa Maiſon, par lettres du mois de Mai 1760. Il a de ſon mariage, contracté le 4 Juin 1748, avec *Marie-Jeanne de Roys-de-Maruejols*, de la branche aînée de celles qui ſont établies à Beaucaire, fille de *Louis-Joſeph*, Seigneur de Maruejols, & de *Marie d'Orſenne*.

X. JOSEPH-LAURENT-THOMAS-RAIMOND DE BADERON, dit *le Comte de Saint-Geniès*, né le 31 Août 1750, qui eſt entré Page du Roi en ſa

Digitized by Google

petite Ecurie en 1768, & a été reçu Mouſquetaire dans ſa premiere Compagnie en Septembre 1770.

Cette Famille a fait de très-belles alliances, comme avec les Maiſons de *Budos*, *Theſan*, *Porcelet*, *Roquefeuil*, *Bermond-du-Caylar*, *Roſſet-de-Fleuri*, *d'Eſpagnac*, *de Lort*, *Serignan*, *Lavergne-Montbaſin*, *Lavergne-de-Treſſan*, *la Motte-Houdancourt*, *Nicolaï*, &c.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 de gueules à trois pals d'or*, qui eſt de BADERON DE MAUSSAC; *au 2 & 3 d'argent à trois corneilles de ſable, béquées & membrées de gueules*, qui eſt CORNEILLAN.

Cette Généalogie a été dreſſée ſur un Mémoire domeſtique envoyé. Cette Famille nous paroit beaucoup plus ancienne que les titres primitifs qui nous ont été communiqués, & on en peut juger par l'état & les qualifications de ROSTAING DE BADERON & d'AIMERIC, ſon pere, qui vivoit en 1209.

TABLE

Digitized by Google

TABLE
ALPHABÉTIQUE

Des Noms & Armes des Familles ſur leſquelles on n'a point reçu de Mémoires.

ABADIE (d'), Seigneur d'Arbocave, de Saint-Germain & de Saint-Caſtin en Béarn, porte : *d'or, à l'arbre de ſinople, au lévrier de gueules, accollé d'argent, & attaché par une chaîne de même à l'arbre au haut du fût ; au chef d'azur chargé d'un croiſſant d'argent, accoſté de deux étoiles d'or.*

ABBADIE (d'), Seigneur de Lattes, Généralité de Rouen, maintenu dans ſa nobleſſe le 11 Juillet 1667, qui porte : *écartelé. Au 1 d'argent, au chef de gueules, chargé d'une roſe d'or, qui eſt d'*Abbadie ; *au 2 d'azur, au ſéneſtrochere d'argent, mouvant du côté ſéneſtre de l'écu, & tenant en main une épée de même ; au 3 d'azur, à un croiſſant d'argent ; & au 4 de gueules, au lion d'or grimpant.*

ABBÉ, en Normandie : *d'azur, au chevron d'argent, à trois flammes d'or, iſſantes du chef.*

ABBÉ, Seigneur de Roſſiere en Normandie, Généralité de Rouen, maintenu le 4 Mars 1668, porte : *d'azur, au ſautoir d'argent, à trois flammes d'or, iſſantes du chef.*

ABBÉ, en Normandie : *d'argent à une aigle de gueules, becquée & membrée d'or.*

ABBÉ (l'), Seigneur de Soquène en Normandie, Généralité d'Alençon, & Élection de Bernay, ancienne nobleſſe, dont les armes ſont : *d'argent, au ſautoir de ſinople.*

ABBEVILLE, en Picardie : *d'azur, à trois bandes d'or, & trois fleurs-de-lys de même en chef.*

ABBEVILLE, en Beauvoiſis : *de gueules, à trois écuſſons d'argent.*

ABDIS, en Normandie : *d'or, à la croix ancrée de gueules, cantonnée de quatre croix d'azur.*

ABLEGES, en Bourgogne : *d'or, à deux faſces d'azur chargées de trois étoiles d'or.*

ABOSVILLE (d') : *de ſinople, au Château antique de trois Tours d'argent.*

ABOVAL, en Picardie : *d'azur, à trois merlettes d'argent, rangées en chef.*

ABOUAT : *faſcé d'argent & de gueules de ſix pieces.*

ABRAHAM, en Bretagne : *d'argent, à trois jumelles de ſable, accompagnées de dix étoiles de gueules, 4 & 3, 2 & 1.*

ACARIE, dans l'Orléannois : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles de même.*

Digitized by Google

ACARY, en Picardie : *d'argent, à l'aigle éployée de ſable.*

ACCAULT : *de gueules, au coq d'argent, ayant ſur l'eſtomach un écuſſon d'azur, attaché au col avec un lien de même ; le coq poſé ſur une terraſſe d'argent.*

ACHARD : *d'argent, à trois faſces de gueules, ſurmontées de troïs delta de ſable, 2 & 1, entrelaſſés l'un dans l'autre.*

ACHARD-FERRUSE, en Dauphiné : *de gueules, à trois heaumes d'argent, grillés & embellis d'or, 2 & 1.*

ACHARD, Seigneur des Mortiers, de Saint-Auvieux : *d'azur, au lion d'or, armé & lampaſſé de gueules, & deux faſces de même, brochantes ſur le tout.*

ACHÉ (D'), Sieur d'Eſterville, Bretteville, Rouveron, au Diocèſe de Bayeux, en Normandie, Généralité de Caën : *d'or, à deux chevrons de gueules, à la pointe de même.*

ACHE, Seigneur de Meſnivilté, en Normandie, Généralité de Caën : *d'azur, à une faſce d'argent, accompagnée de trois écuſſons d'or, deux en chef & un en pointe.* Il y a pluſieurs familles de ce nom, qui portent mêmes armes.

ACHER, en Auvergne : *de gueules, à deux hâches adoſſées d'or.*

ACHEU, Seigneur de Saint-Maximilien-de-Plovich, en Normandie, Généralité de Rouen : *parti d'argent, le premier chargé d'une croix ancrée de ſable, & le ſecond d'une aigle éployée, & à deux têtes de même.*

ACHEU, en Picardie : *mêmes armes.*

ACHEU-CALONNE, en Bourgogne : *d'argent, à l'aigle de ſable.*

ACHIER, en Dauphiné : *d'or, à la Tour ouverte, donjonnée de gueules, maçonnée & hercée de ſable, ſommée de deux hallebardes ou hâches d'azur.*

ACHILLY, en Dauphiné : *de gueules, au ſanglier de ſable.*

ACHY, même Province : *de gueules, à trois chevrons d'argent.*

ACIER, en Auvergne : *d'or, à la Tour crenelée de gueules.*

ACIGNÉ, Seigneur de Grandbois, de Kernabat, de Carnavalet, en Bretagne : *d'hermines, à une faſce alaiſée de gueules, chargée de trois fleurs-de-lys d'or.*

ACQUEST : les armes, *d'or, à la croix de gueules, briſée d'un croiſſant d'argent, accompagnée de ſeize alérions d'azur.* La Terre d'*Acqueſt* eſt une des premieres Seigneuries de la Maiſon de *Montmorenci* ; elle paſſa des *Croiſilles-Montmorenci*, en 1474, aux *Bours-Montmorenci.*

ACRY, Seigneur de Concherot : *de gueules, à neuf croiſſants d'argent, abaiſſés ſous autant de larmes de même, & poſés 3, 3, & 3.*

ADAM, Seigneur de Bonnemare, en Normandie, Généralité de Rouën, maintenu dans ſa nobleſſe le 20 Mai 1670 : *d'azur, à trois maillets d'argent, poſés 2 & 1, ſurmontés chacun d'une roſe d'or.*

ADAM : *d'or, à l'aigle de ſable éployée ; au chef d'azur, chargé d'un ſoleil d'or.*

ADAM, Sieur d'Urville, en Normandie, Généralité de Caën, Élection de Carentan : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois roſes de même, deux en chef & une en pointe.*

ADAM, Sieur de Mouſeboſq, de la Varende, en Normandie, Généralité de Caën, Élection de Coutance : *d'argent, au chevron de gueu-*

Digitized by Google

les, accompagné de trois roſes de même, deux en chef & une en pointe.

ADAM, en Bretagne : *d'or, à une Tour crénelée de ſable, ſommée d'un tourillon de même.*

ADAM, Seigneur de Gouzhamon, Kermalhuezan, &c. en Pleſtin : *vairé d'argent & de gueules, à la bordure de ſable, chargée de huit beſans d'argent.*

ADIGARD, Sieur des Bois, de la Planche, en Normandie, Généralité de Caën, Élection de Carentan : *d'argent, à trois équerres de ſable, deux & une.*

ADRIENNAIE : *d'azur, ſemé de France au lion d'argent*, ou *à l'orle de neuf fleurs-de-lys d'or.*

ADUISARD, Sieur de la Chapelle, en Normandie, Généralité d'Alençon, Famille maintenue dans ſa nobleſſe le 6 Septembre 1666, qui porte : *de gueules, au chevron d'argent.*

ADY (D'), Seigneur d'Aimeries, *d'azur, au lion d'or, tenant de ſa patte ſéneſtre une clef de même.*

AELST (VAN), en Flandres : *d'or, à trois anilles de ſable, 2 & 1, au franc quartier d'argent, chargé de 3 faſces auſſi de ſable.*

AFFIER : *burrelé d'or & de gueules de douze piéces.*

AGARD, Seigneur d'Oulins en Provence : *de gueules, à une molette d'éperon d'argent ; au chef couſu d'azur, chargé d'une croix trefflée d'or.*

AGARD, en Berri, dont il y a eu des Échevins de ce nom à Bourges en 1623, 1630 & 1641. Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux étoiles d'argent en chef, & d'une tête de léopard de même en pointe.*

Une branche cadette a ajouté pour briſure : *un croiſſant montant d'argent, abaiſſé ſous la tête du léopard.*

AGEN, en Agénois : *de gueules, au griffon d'or, tenant dans ſes pattes un écriteau où eſt écrit, Niſi Dominus cuſtodierit, adextré d'un Château d'argent.*

AGES (DES), en Berri : *d'argent, au lion de ſable, couronné d'or, armé & lampaſſé de gueules.*

AGIÉS, Seigneur de Longprés, de Saint-Denis, du Meſnil-Rouſſet, Généralité d'Alençon, maintenu le 11 Avril 1666 : *de gueules, à trois beſans d'or, poſés 2 & 1, ſurmontés d'un lambel de trois pendans de même.*

AGIMON, ancienne Maiſon qui ne ſubſiſte plus depuis pluſieurs ſiecles. Elle portoit pour armes : *burrelé d'argent & de gueules de dix piéces*, qui ſont les mêmes que celles de LOS.

AGLEVIM-LE-DUC, en Bourgogne : *écartelé ; au 1 & 4, de gueules, à trois chevrons abaiſſés d'or, accompagnés de trois beſans de même au chef d'or ; au 2 & 3, d'or, à la bande de gueules accoſtée de trois cotices d'or, & chargée de trois ducs d'argent.*

AGNEAU, en Provence : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en pointe d'un agneau d'argent.*

AGNEAU, en Normandie : *d'or, à deux faſces de ſinople, accompagnées de huit merlettes de gueules, miſes en orle.*

AGNEAUX, ou AIGNEAUX, ou AIGNEUX, (D'), Sieur de l'Iſle, d'Auval, en Normandie, Élection de Bayeux, Généralité de Caën : *d'azur, à trois agneaux d'argent, 2 & 1.*

AGNEUX-ALENCOURT : *d'or, à trois croiſſans montans de gueules, 2 & 1.*

Digitized by Google

AGUENIN, en Bourgogne : *de gueules, à trois chevrons d'or, accompagnés de trois beſans de même, 2 & 1; au chef auſſi d'or.*

AGUÈRES, en Guyenne : *d'or, à trois pieds d'oiſeaux, au naturel, 2 & 1.*

AGUISY, en Champagne : *d'argent, à trois merlettes de ſable, poſées 2 & 1, celles en chef affrontées.*

AGULHAC, en Languedoc : *d'azur, à une étoile d'or, & deux croiſſans entrelaſſés de même.*

AHIBLECOURT, en Artois : *d'azur, à trois jumelles d'argent.*

AJASSON, en Berri : *de ſable, à la faſce fuſelée d'argent.*

AICELIN-DE-MONTAGU : *de ſable, à trois têtes de lion arrachées d'or, lampaſſées de gueules, & poſées 2 & 1.*

AIGNEVILLE, Seigneur de Millencourt, de Halloy, de Romaine, en Picardie : *d'argent, à l'orle d'azur.*

AIGNEVILLE, en Picardie : *d'argent, à un écuſſon d'azur, poſé en cœur.*

AIGNEUX (D'), en Normandie, Généralité d'Alençon, famille maintenue dans ſa nobleſſe le 1 Septembre 1667, dont les armes ſont : *d'azur, à trois agneaux d'or, 2 & 1.*

AIGREMONT, en Champagne : *de gueules, au lion d'or, couronné de même.*

AIGREMONT (D'), Sieur de Commendat, de Bonneville & de Pepinvars, en Normandie, Élection de Valognes, Généralité de Caën : *d'or, à une faſce échiquetée d'argent & de gueules de trois traits, à un lion de gueules, iſſant du haut de la faſce.*

AIGREMONT, en Franche-Comté : *de gueules, à trois croiſſans d'argent, 2 & 1.*

AIGUEBELLE, en Provence : *d'or, au griffon de ſable, couronné de même.*

AIGUEBELLE, en Dauphiné : *de gueules, au griffon d'or couronné de même, la queue paſſée entre les jambes, retrouſſée ſur le dos.*

AIGUERES, en Provence : *de gueules, à ſix beſans d'argent, dont cinq poſés en ſautoir, & le ſixieme en pointe.*

AIGUIERES : écartelé; au 1 *d'azur, à l'arbre d'or;* au 2 *d'argent, chargé d'un ſanglier de ſable;* au 3 *de ſinople à la patte de griffon d'argent, miſe en pointe,* & au 4 *de gueules, à trois Tours d'or.*

AILBIERES : *coupé d'argent & d'or, au lion coupé d'azur & de gueules.*

AILLON, au Maine : *d'azur, à la croix engrêlée d'argent.*

AIMAR, en Provence, *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois dauphins de même, deux en chef & un en pointe; au chef couſu de gueules, chargé de trois étoiles d'or.*

AIMARS, en Dauphiné : écartelé; au 1 & 4, *d'azur, à trois bandes d'or;* au 2 & 3, *parti d'azur, & d'or, au chef de gueules, chargé de deux plattes d'argent.*

AINEUX : *d'or, à trois croiſſans montant de gueules.*

AINVAL, en Picardie : *d'argent, emmanché de gueules, à la bande d'azur cottoyée de deux cottices de même, brochant ſur le tout, briſé d'une molette d'azur au côté ſeneſtre,* avec cette deviſe : *Neſcit labi virtus.*

AIREBOUDOUZE, en Languedoc : écartelé; au 1 & 4 *d'azur, à la gerbe de bled d'or,* qui eſt d'Aireboudouze; au 2 & 3, *de gueules à*

Digitized by Google

la croix d'argent, cantonnée au 1 & 2 de deux molettes d'éperon d'or, qui eſt de Guy; en Champagne.

AISAY : *burrelé d'or & de gueules de dix piéces.*

AISNÉ (L') de Parvilly : *d'azur, à une croix alaiſée d'or, accompagnée de trois étoiles de même, deux en chef & une en pointe.*

AIX, en Provence : *d'or, au pal de quatre piéces de gueules, au chef* de Jéruſalem, *parti* de Naples.

AIXANT, en Bourgogne : *d'azur, à la bande d'or, à trois étoiles de même, deux en chef & une en pointe, chargée d'une vivre en faſce.*

AIXON : *d'or, au lion tourné de gueules.*

ALABAT, en Berri; famille qui a donné pluſieurs Échevins à la ville de Bourges ès années 1497, 1513, 1541 & 1544; un Prud'homme cette même année; & un Abbé de Saint-Sulpice dans le Frere GUILLAUME ALABAT, qui portoit : *écartelé;* au 1 & 4, *de gueules, à ſix grillets d'or, poſés 3, 2 & 1;* & au 2 & 3, *d'argent au chevron de ſable, accompagné de trois perroquets de ſinople, poſés deux en chef & un en pointe, membrés & becqués de gueules; au chef de même, chargé de trois béliers paſſans, & accornés du premier,* qui eſt de Béville.

ALAGNI : *d'or, à une croix de gueules, chargée de cinq fleurs-de-lys d'argent.*

ALAGONIA, en Provence : *d'argent, à ſix tourteaux de ſable, poſés en pal, 3 & 3.*

ALAIGRE, au Perche : *de gueules, à la Tour d'argent, le champ ſemé de fleurs-de-lys d'or.*

ALAIN : *d'or, à dix loſanges de gueules.*

ALAIN-DE-BEAUMONT : *d'azur, à trois jambes de vache, coupées & onglées d'or.*

ALAIRE : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois papillons d'argent.*

ALAIX, en Bretagne : *d'azur, à trois quinte-feuilles d'argent percées d'or.*

ALAMANON-LE-ROUX, en Provence : *d'argent, à trois pals de gueules, à la bande d'azur brochante ſur le tout, chargée de trois beſans d'or.*

ALAMARTINE : *de gueules, à deux faſces d'or, à un treffle de même entre les deux faſces.*

ALBALESTRIER, en Languedoc : *de gueules, au chevron d'argent, chargé de quatre pommes de pin de ſinople.*

ALBERON, en Provence : *écartelé, d'or & de gueules, à deux lions & deux Tours de même, de l'une en l'autre.*

ALBERT, Seigneur de Maſvaliere : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent, & en pointe d'un croiſſant de même; au chef couſu de ſable, chargé de trois cors de chaſſe d'argent, liés de même.*

ALBERT, en Provence : *échiqueté, d'or & d'azur; au chef d'argent chargé de trois demi-vols de ſable.*

ALBERT, même Province : *de gueules, à trois croiſſans d'or, poſés 2 & 1.*

ALBERT : *de gueules, à un T d'or, ſoutenu d'une main d'argent, ſortant d'une manche d'azur, à une fleur de-lys au-deſſus.*

ALBERTINO : *d'azur, à l'aigle d'argent, couronnée, becquée & membrée d'or, ſur trois montagnes d'or, à une faſce de gueules, chargée de qua-*

Digitized by Google

tre fleurs-de-lys d'or, brochantes sur le tout.

ALBIGNY : *d'or, semé de Tours & de fleurs-de-lys sans nombre, d'azur.*

ALBIS (DE), ou ALBI, en Provence : *de gueules, à la bande d'argent, accompagnée de deux cœurs d'or, un en chef & l'autre en pointe.*

ALBISE : *d'or, à la croix losangée de gueules.*

ALBISI : *de sable, à deux anneaux d'argent.*

ALCAN : *d'azur, à trois chevrons d'or, accompagnés de trois besans de même, posés 2 & 1.*

ALDOGNI : *de gueules, à trois fleurs-de-lys d'argent.*

ALEMAN, en Languedoc : *écartelé ;* au 1 & 4, *d'or, à trois fasces de gueules ;* au 2 & 3, *d'azur, au vol d'or, à la bordure componée d'or & de gueules.*

ALEMAN, en Dauphiné : *de gueules, semé de fleurs-de-lys d'or, à la bande d'argent, brochante sur le tout.*

ALEMAN-MOLPRÉ : *de gueules, à trois aigles d'or, posées 2 & 1.*

ALEMAGNE, en Provence : *de gueules, au château d'or.*

ALENÇON, en Normandie, porte : *de France, à la bordure de gueules, chargée de huit besans d'argent.*

ALENDUY, en Champagne : *d'azur, à trois pots d'argent, 2 & 1.*

ALESSO : *d'azur, au sautoir d'or, cantonné de quatre limaçons d'argent.*

ALEST, en Provence : *d'azur, à un vol étendu d'or.*

ALEXANDRE : *d'or, au renard d'azur, la tête contournée ; au chef de gueules, chargé de trois roses d'or.*

ALEXANDRE : *d'azur, à l'aigle éployée, & à deux têtes couronnées d'or.*

ALEXANDRE, Seigneur de Launay, de la Londe & de Marettot, en Normandie, Généralité de Caën, & Élection de Carentan, Famille annoblie en 1576, dont les armes sont : *coupé d'azur & de gueules, à la fasce d'argent, accompagnée en chef d'un croissant d'or, & en pointe d'un treffle d'argent.*

ALIGARD, Seigneur des Bois, en Normandie, Généralité de Caën : *d'argent, à trois gamma grecs de sable 2 & 1.*

ALIGER (D'), en Champagne : *de gueules, à trois fasces d'or.*

ALIGRET, en Champagne : *d'azur, à trois aigrettes d'argent, 2 & 1.*

ALINGES : *de gueules, à la croix d'or.*

ALLAIN, Seigneur de Barbieres, de la Haule, de Montafilan, de Morinville, en Normandie, Généralité de Caën, maintenu le 16 Février 1666 : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné en pointe d'un besan de même.*

ALLAIN, Seigneur de la Bertinieres, en Normandie, Généralité de Caën : *d'argent, à trois meflettes de gueules, 2 & 1 ; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

ALLAIN, Seigneur d'Amontant, du Castel, du Vigné, en Normandie, Généralité de Caën : *de gueules, au chevron d'argent, accompagné de trois coquilles de même, deux en chef & une en pointe.*

ALLAIN, Seigneur de la Vigerie en Provence : *d'argent, à dix losanges de gueules, 4, 3, 2 & 1,* suivant *du Buisson ;* & suivant *Chasot* de Nantigny, *d'or, à dix losanges de gueules.*

Digitized by Google

ALLARD, Seigneur de la Houſſaye, en Normandie, Généralité d'Alençon : *d'azur, à trois étoiles d'or, accompagné de trois croiſſans d'argent, poſés au-deſſus de l'étoile d'en bas, & les deux autres cantonnés au-deſſous de la même aile.*

ALLART, Seigneur de Beaumont, à Langres : *d'azur, à la faſce d'or, charge d'une roſe de gueules, entre deux coquilles de même, accompagnée de trois beſans d'argent, deux en chef & une en pointe.*

ALLARY, en Languedoc : écartelé ; au 1 & 4, *d'azur, à un cors d'or ;* au 2 & 3, *de gueules, à un vol d'or.*

ALLEAUME, Seigneur de Triel : *d'azur, à trois coqs d'or, poſés 2 & 1.*

ALLEGRET, en Dauphiné : *de gueules, à une croix d'or, cantonnée de quatre colombes d'argent.*

ALLEGRIN, à Paris : *parti d'argent & de gueules, à la croix ancrée de l'un en l'autre.*

ALLEMAN, Seigneur de Mirabel : *de gueules, au demi-vol d'argent.*

ALLEMAN, Seigneur de Paſquier : *de gueules, ſemé de fleurs-de-lys d'or, à la bande d'argent, brochante ſur le tout.*

ALLENS, en Bretagne : *d'argent, à trois hures de ſanglier de ſable, poſées 2 & 1.*

ALLERAC, en Bretagne : *d'argent, à l'aigle impérial de ſable.*

ALLES, en Languedoc : *d'argent, à deux ailes d'aigles éployées de ſable ; au chef d'azur chargé d'un ſoleil d'or.*

ALLEVARD, en Dauphiné : écartelé ; au 1 & 4, *de gueules, à trois bandes d'argent ; au chef de même, chargé de trois cloches d'azur, battaillées d'or ;* au 2 & 3, de Clermont de Dauphiné.

ALLI, en Auvergne : *de gueules, à la faſce ondée d'argent, accompagnée de ſix merlettes de même, trois en chef & trois en pointe.*

ALLIET, Seigneur de Saint-Pierre, en Normandie, Généralité de Rouen, maintenu le 7 Février 1667 : *d'azur, à un lion d'or, armé & lampaſſé.*

ALLIGRET, en Berri : *d'azur, au lion d'or, tenant une fleur-de-lys de même de la patte droite.*

ALLIOT : *d'azur, à une faſce d'or, chargée à dextre d'un croiſſant de gueules, & accompagnée de quatre roſes d'or, trois rangées en chef & une en pointe.*

ALOIGNY-DE-LA-GROYE : *de gueules, à cinq fleurs-de-lys d'argent, poſées en ſautoir.*

ALOS : *d'argent, à deux faſces d'azur, ſurmontées en chef de trois annelets de ſable.*

ALOST, de Gand : *de ſable, au chef d'argent, à une épée en pal ſur le tout.*

ALOU, Seigneur d'Hémecourt : *d'azur, au chevron d'or, chargé ſur la pointe d'une quinte-feuille de gueules, & ſur chaque côté d'un treffle de ſinople, & accompagné de trois merlettes du ſecond, deux en chef & une en pointe.*

ALOY, en Vermandois : *d'argent, à la bande fuſelée de ſable.*

ALPEN (D'), en Allemagne : *de gueules, au lion d'argent.*

ALPHONSE, en Languedoc : *d'or, à un quarré d'azur, chargé d'une fleur-de-lys d'or, ſoutenue par deux ours de ſable.*

ALRICS (DES), Seigneur de Rouſſet : *tiercé en faſce ;* au 1, *d'ar-*

Digitized by Google

gent, au ſoleil de gueules ; au 2, *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois croiſettes pattées de même, deux en chef & une en pointe ;* & au 3, *d'or, ſemé de fleurs-de-lys & de Tours d'azur.*

ALRIES, en Dauphiné : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois croiſettes de même, deux en chef & une en pointe ; au chef d'argent, chargé d'un ſoleil de gueules.*

ALTEMPS : *parti ;* au 1, *d'azur, à un bouc rampant d'or ;* au 2, *de gueules, a trois aigles d'argent, couronnés, becqués & membrés d'or, poſés 2 & 1.*

ALTERMATT : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent, & en pointe d'un treffle de même.*

ALTIER, en Provence : *d'argent, à la bordure de gueules ; au chef d'azur, brochant ſur le tout.*

ALTOVITI, en Provence : *de ſable, au loup d'argent.*

ALVIN-CHOMBER : *d'or, au lion coupé de gueules & de ſinople.*

ALSACE : *de gueules, à la bande d'or, accompagnée de ſix couronnes de même, miſes en orle.*

AMALRIC : *d'azur, à un pin d'argent, au tronc de ſinople poſé derriere un cerf paſſant d'or, & accompagné en chef de deux étoiles de même, & en pointe d'une croix de Malte auſſi d'or, émaillée d'argent, poſée ſur le tronc de l'arbre ;* aliàs, *de gueules, à trois bandes d'or.*

AMANCE, en Franche-Comté : *faſcé d'argent & de ſable de ſix piéces.*

AMANT-MIRABEL : *de gueules, au demi-vol d'argent.*

AMANTAL : *d'argent, à ſix fleurs-de-lys de ſable.*

AMARITON : *de gueules, au lion d'or ; au chef couſu d'argent, chargé de trois étoiles d'or.*

AMAT, en Bretagne : *d'argent, à trois têtes arrachées de cormoran, becquées de gueules, & allumées d'argent, 2 & 1.*

AMAUNAIS : *d'argent, au perroquet au naturel, membré & becqué d'or.*

AMAUSE : *de gueules, à trois coquilles oreillées d'or, poſées 2 & 1.*

AMBES : *de gueules, à trois chevrons d'or.*

AMBLARDS (DES) : *d'argent, au lion de gueules, à une faſce d'azur, chargée de trois roſes d'argent, brochante ſur le tout.*

AMBLECOURT : *d'azur, à trois jumelles d'argent.*

AMBLOT : *de ſable, à la bande d'or, accompagnée d'une molette d'éperon de même.*

AMBOISE, Ville : *d'or, à deux pals de gueules ; au chef d'azur, chargé de trois fleurs-de-lys d'or.*

AMBRUN, en Dauphiné : *de gueules, à la croix d'argent.*

AMBUSSON, en Poitou : *d'or, à la croix ancrée de gueules.*

AMELINE, Seigneur de Quincy : *d'argent, à trois bandes de gueules ; au chef d'azur, chargé d'un ſoleil d'or.*

AMERANCOURLANOY : *échiqueté d'or & d'azur.*

AMEROGHEN : *d'argent, à la faſce de gueules.*

AMERVAL, Seigneur de Freſne : *d'azur, à trois beſans d'argent, 2 & 1.*

AMFERNET (D'), Election de Verneuil en Normandie, très-noble & ancienne famille, qui porte : *de ſable, à l'aigle à deux têtes d'argent, à la bordure de gueules.*

AMFRINVILLE-PORRIER : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux étoiles d'or en chef, & d'un croiſſant*

Digitized by Google

croiſſant d'argent en pointe.

AMIART, en Bourgogne : *d'azur, à la faſce d'or, accompagnée de trois coquilles d'argent, deux en chef & une en pointe.*

AMICO, ancienne Maiſon d'Italie, dont les armes ſont : *d'azur, au ſautoir d'or en chef, trois étoiles de même, ſoutenues d'un écôt de ſable.*

AMIENS, en Picardie : *de gueules, à la bordure de pourpre ; au chef couſu d'azur, chargé de trois fleurs-de-lys d'or.*

AMIENS : *de gueules, à trois chevrons de vair.*

AMILLY, en Picardie : *d'argent, à une aigle éployée de ſable.*

AMIOT : *d'azur, au chevron d'or, chargé d'un croiſſant de gueules, & accompagné en chef de deux treffles d'or, & en pointe d'une étoile de même.*

AMIOT, Seigneur de Bois-Rayer en Normandie, Généralité d'Alençon, & Élection de Mortagne au Perche ; noble & ancienne famille maintenue le 6 Avril 1666, dont les armes ſont : *faſcé d'argent & de ſable, au lion du ſecond, brochant ſur le tout.*

AMIOT : *d'argent, au chevron d'azur, chargé en pointe d'une étoile d'or, & accompagné de trois treffles d'azur, deux en chef & un en pointe.*

AMMEVAL, Sieur de Cerfontaine en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans ſa nobleſſe le 10 Août 1668, qui porte : *d'azur, au croiſſant d'argent, accompagné de trois molettes d'eperon d'or, deux en chef, & une en pointe.*

AMONCOUET & AMONCOURT : *de gueules, au ſautoir d'or.*

AMONVILLE, Sieur de Groham, du Teſſis, en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue en ſa nobleſſe le 24 Août 1666, qui porte : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois Tours de même, deux en chef & une en pointe.*

AMORAUDAYE : *de ſable, à trois fleurs-de-lys d'argent.*

AMOURS, Seigneur de la Londe en Normandie, Généralité d'Alençon, & Élection de Mortagne au Perche, ancienne Nobleſſe employée dans la recherche de 1666, dont les armes ſont : *d'argent, à trois étoiles de ſable, 2 & 1.*

AMOURS, Sieur de Saint-Martin, de Lizon, en Normandie, Généralité de Caën : *d'argent, à trois lacs-d'amour de ſable, poſés 2 & 1.*

AMSQUER, Seigneur de Kermabon, à Cornoüaille en Bretagne : *d'argent, à cinq loſanges de gueules, poſés en ſautoir.*

AMSTAAD : *de gueules, au croiſſant d'argent, ſurmonté d'une étoile d'or.*

AMSTEL : *d'or, au ſautoir échiqueté d'argent & de gueules, de deux traits.*

AMTIGNY : *d'or, au lion naiſſant de ſable.*

AMY, en Berri ; Famille qui a donné à la ville de Bourges un Échevin en 1497, dont les armes ſont : *d'azur, à un viſage de femme d'argent, aux cheveux & treſſes d'or.*

ANAST, en Bretagne : *d'or, à la croix engrêlée de ſable, cantonnée de quatre etoiles de même.*

ANASUNE, en Provence : *de gueules, au dragon ailé d'or, à la faſce humaine, tenant de ſa patte droite ſa longue barbe, qui ſe termine en tête de ſerpentaux.*

ANCEAU : *d'or, au dragon ou baſilic ailé & couronné de ſinople.*

ANCEL, en Berri ; famille qui a donné un Échevin à la Ville de Bourges en 1579, dont les armes

Digitized by Google

ſont : *de ſable, à trois lionceaux d'argent, poſées 2 & 1 ; au chef d'hermines, chargé de trois pals flamboyans de gueules.*

ANCELIN, Seigneur de la Forge, de Franconville & du Belloy : *écartelé.* Au 1 & 4, *d'azur, à une fleur-de-lys d'or ;* au 2 & 3 ; *d'argent, au dauphin vif, d'azur, peautré, lorré, & couronné de gueules ; ſur le tout parti d'or & d'argent, au lion de gueules, brochant ſur le mi-parti.*

ANCELLON : *de gueules, ſemé de fleurs-de-lys d'or ; au franc canton de même.*

ANCIENVILLE, Seigneur de Villiers-aux-Corneilles : *d'or, à trois maillets de gueules, poſees 2 & 1, chargés chacun d'une fleur-de-lys du champ.*

ANCHRE : *d'or, au chevron d'azur, accompagné en pointe d'une ancre de ſable ; au chef couſu du ſecond, chargé de trois merlettes du champ.*

ANCREMEL, en Bretagne : *d'argent, fretté de gueules de ſix piéces.*

ANTRUILLE : *de ſable, au lion d'argent, couronné à l'antique.*

ANCY : *coticé d'argent & d'azur, de dix piéces.*

ANCY : *d'argent, à trois loſanges de gueules, 2 & 1.*

ANDAME, Sieur de Neufvillette, Saint-Martin, Campagne, en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans ſa nobleſſe le 3 Août 1668, qui porte : *d'azur, à trois lions d'argent, poſés 2 & 1, tenant chacun une palme de même.*

ANDEFORT, en Bourgogne : écartelé. Au 1 & 4, *d'argent, à trois molettes de ſable, poſées 2 & 1 ;* au 2 & 3, *d'hermines, à trois tourteaux de ſable, auſſi 2 & 1.*

ANDELOT, en Champagne : *de gueules, à cinq fleurs-de-lys d'or.*

ANDELOT, en Bretagne : *de ſable, à une aigle éployée d'argent, couronnée de même.*

ANDELY : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux palmes, & en pointe d'une montagne, le tout de même.*

ANDLAU (D'), en Alſace, Préfet de Straſbourg, & chef de la Nobleſſe. Un de ce nom a épouſé Mademoiſelle de *Polaſtron*, fille du ſous-Gouverneur de Monſeigneur le Duc de Bourgogne. Les armes : *d'or, à la croix de gueules.*

ANDOUIN : *d'argent, à l'aigle éployée de ſable.*

ANDOUINS : *d'or, au lion de ſinople.*

ANDRÉ, Seigneur de Villeberny : *d'azur, au ſautoir alaiſé d'or.*

ANDRÉ, en Normandie, Généralité de Caën : la *Roque*, p. 193, de ſon Traité de la Nobleſſe, dit que PIERRE ANDRÉ étoit, l'an 1550, Lieutenant-Général du Bailli de Caen, & en cette qualité, fut chargé de vérifier la nobleſſe de *Robert le Fournier*, Baron de Tournebu. Les armes : *de ſinople, à une faſce d'or, accompagnée en chef de 2 ſautoirs, & en pointe d'une molette d'éperon, le tout de même.*

ANDRÉ : *d'azur, au ſautoir d'argent, cantonné en chef d'une étoile d'or, les autres cantons chargés chacun d'une roſe d'argent.*

ANDRESEL : *d'or, au lion de gueules.*

ANDRESEL : *de ſable, à 3 chevrons briſés d'or, poſés l'un ſur l'autre.*

ANDRESEL : *d'or, au lion de gueules, au bâton d'hermines péri en bande.*

ANDRIAN : *parti d'argent & de gueules, le premier tranché, & le ſecond taillé, de l'un & l'autre, en*

Digitized by Google

maniere de deux girons, mouvants du chef & finiſſant en pointe.

ANDRON, en Provence : *d'or, à l'aigle à 2 têtes de ſable, accompagné de 2 palmes de ſinople, une au canton dextre du chef, & l'autre au canton ſeneſtre de la pointe de l'écu, & poſés en bande.*

ANDROUET : *d'or, à trois faſces de ſable, à la bande de gueules, brochante ſur le tout.*

ANDUSE, en Vivarais : *de gueules, à 3 étoiles d'or, poſées 2 & 1.*

ANEBOUT : *d'azur, à 3 fermaux diaprès d'or, poſés 2 & 1.*

ANEBOUT : *de gueules, à la croix de vair.*

ANEVAL : *pallé d'or & d'azur de 6 piéces ; au chef de gueules chargé de 3 molettes d'éperon d'argent.*

ANEVAL-LA-HEUSE : *d'or, à 3 houſeaux ou bottes de ſable, 2 & 1.*

ANFERNAT (L'), Election de Verneuil en Normandie, ancienne nobleſſe, qui porte : *d'azur, à trois loſanges d'or 2 & 1.*

ANFERNET (D'), Baron de Montchauvet, du Pont-Bellanger, en Normandie, Election de Valognes : *de ſable, à une aigle éployée d'argent.*

ANFRIE : *d'or, à 3 croix aléſées de ſable, poſées 2 & 1.*

ANGELOCH : *fretté d'or & de gueules, à la faſce d'or brochante ſur le tout.*

ANGENNES, Généralité de Caën : *d'azur, à la croix d'or cantonnée de 4 aigles éployées & à deux têtes de mêmes.*

ANGENNES : *écartelé en ſautoir d'or & d'azur.*

ANGENOUST, Sieur de Birouis : *d'azur, à deux épées d'argent garnies d'or, paſſées en ſautoir.*

ANGER, Seigneur de Chalonges, de Crapado : *de Vair, à trois croiſſants de gueules, 2 & 1.*

ANGER-DE-LOHEAC, Baron de Crapado, dans l'Evêché de Nantes, en Bretagne : *de ſable, à 3 fleurs-de-lys d'or, 2 & 1.*

ANGERS : *de gueules, à 2 clefs d'argent, miſes en pal ; au chef couſu de France.*

ANGERVILLE, en Breſſe : *de ſinople, à 3 faſces ondées d'argent.*

ANGERVILLE : *d'or, à 3 annelets de ſable, 2 & 1.*

ANGERVILLE : *d'or, au léopard de ſable, mouvant du premier canton en chef, & en pointe de deux quinte-feuille de même.*

ANGERVILLE-MARTEL : *de gueules, à 3 marteaux d'argent, 2 & 1.*

ANGEST : *d'or, à la croix de gueules, chargée de 5 coquilles du champ.*

ANGIER : en Bretagne : *de ſable, à 3 fleurs-de-lys d'or, 2 & 1.*

ANGLAS, en Champagne : *d'or, au lévrier de ſable, accollé d'argent.*

ANGLE : *d'or, ſemé de billettes d'azur, au lion de même brochant ſur le tout.*

ANGLERIE : *d'argent, à la roſe de gueules.*

ANGLOIS, Seigneur de Petitville, de Buranville, Bourguay, la Vieuville, Briencourt, en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue en ſa nobleſſe, le 9 Juillet 1667 : *d'argent, à 3 têtes de loups de ſable, poſées 2 & 1.*

ANGLOIS, Sieur de Cailly, Généralité de Rouen, famille maintenue dans ſa nobleſſe, le 6 Juin 1666, qui porte : écartelé, au 1 & 4 *d'or, à une aigle de ſable ;* au 2 & 3 *de gueules, au lion d'or, armé & lampaſſé de gueules.*

ANGLOIS, Sieur de la Chaiſe, en Normandie, Généralité d'Alen-

Digitized by Google

çon, famille maintenue dans ſa nobleſſe, le 31 Janvier 1666, qui porte pour armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois annelets de même, 2 en chef & un en pointe.*

ANGLUZE-LA-HERCE: *de gueules, ſemé de croiſſans d'or, ſupportant chacun un grillet de même.*

ANGOT, Sieur de Poterel, en Normandie, Généralité d'Alençon: *d'azur, au chevron d'or, accompagné au chef de 2 croix de Malte de même boutonnées, & en pointe d'un écuſſon d'argent.*

ANGOT : même Province, Election d'Avranches : *d'azur, en chevron d'or, accompagné en chef de 2 croix du Saint-Eſprit de même, & en pointe d'un écuſſon d'argent.*

ANGOULÊME, ville : *d'azur, à la tour crénelée & couverte, accompagnée de 2 tours d'argent, maçonnées de ſable, & ſommée d'une fleur-de-lys, couronnée d'or.*

ANGOULÊME-VALOIS : *de France, à la traverſe d'or, péri en bande.*

ANGOULÊME : *de France, briſé d'un lambel de 3 pendans d'argent, chargés chacun d'un croiſſant montant de gueules.*

ANGOULEVENT, en Bretagne : *de ſinople, à une faſce d'hermine.*

ANGOUTESAN : *d'or, à la croix ancrée de gueules.*

ANGU, en Vermandois : *d'or, au ſautoir de gueules, chargé de 5 beſans d'or.*

ANICHE-DE-CURTASCH : *de gueules, au fer de lance d'argent, mis en bande.*

ANIO, en Dauphiné : *de gueules, à l'aigle d'argent membrée d'or.*

ANJOU, ancien : *d'or à l'aigle de ſinople*, ſelon quelques auteurs, *de ſinople, à l'aigle d'or*, & ſelon d'autres, *de gueules, au rais d'eſcarboucle, pommeté & fleurdeliſé d'or; à la bordure de France.*

Autre ANJOU : *ſemé de France, à la bordure de gueules.*

ANJOU, moderne : *d'azur, à 3 fleurs-de-lys d'or, 2 & 1, à la bordure de gueules.*

ANJOU-DU-MAINE: *de France, au lambel de gueules de 5 pendans, mouvant du chef.*

ANJOU-SICILE & NAPLES; id. que deſſus.

ANJOU-MESLIER : *d'azur, à la fleur-de-lys d'or, à la bordure de gueules, briſée au canton dextre d'un lion d'argent, à la barre de même.*

AMISSON, Seigneur d'Hauteroche, en Lyonnois : *d'argent, au vol de ſable, au chef d'azur, chargé de 2 coquilles d'or.*

ANLEZY-CHAZELLES : *d'hermines, à la bordure de gueules.*

ANNENBERG : *d'or, à la branche de roſier, miſe en barre de gueules, donnant 3 roſes d'argent qui ſortent de ſes feuilles.*

ANODE, en Bretagne : *écartelé* au 1 & 4 *de gueules, à une fleur-de-lys d'argent; au 2 & 3 plein d'or.*

ANONAY : *écartelé d'argent & de gueules.*

ANOY : *cotice d'argent & d'azur, de 10 piéces.*

ANQUETIL, en Normandie, Election de Valognes : *d'argent, à 3 feuilles de chêne de ſinople, 2 & 1.*

ANSERVILLE : *d'argent, au lion de gueules.*

ANSI : *gironné d'argent & de gueules.*

ANSI, en Auvergne : *écartelé au 1 & 4, d'or au Dauphin d'azur; au 2 & 3 d'azur, à la bande d'argent.*

ANSONS, en Provence : *de gueules, au lion d'or.*

ANTELMI, en Provence : *d'azur au bâton écôté, alaiſé & péri en bande d'or, cottoyé de 6 étoiles de même,*

Digitized by Google

miſes en bandes, 3 deſſus & 3 deſſous.

ANTEVILLE : *d'argent, à trois faſces de ſable, au ſautoir de gueules brochant ſur le tout.*

ANTHOING, en Bourgogne : *d'azur, à 7 beſans d'or, 3, 3 & 1, au chef de même.*

ANTHOING : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné en pointe de 2 coquilles de ſable.*

ANTHON : *de..... à un dragon de..... à faſce humaine.*

ANTIGNY : *d'or, au lion naiſſant de ſable.*

ANTIN, en Provence : *de ſinople, à la faſce d'hermines.*

ANTIOCHE : *d'argent, à la branche de fougères vairée d'or, périe en pal, la branche verſée contre bas.*

ANTOINE, Seigneur de Provencheres, au Vexin François, famille éteinte, dont les armes étoient : *d'or, à 3 écreviſſes de gueules, 2 & 1.*

ANTOING : *de gueules, au lion d'argent.*

ANTON : *de gueules, à l'aigle d'or, couronnée & membrée d'argent.*

ANTONAISE, en Vermandois : *Vairé d'or & de gueules.*

ANTRAGUES-BALSAC : *d'azur, à 3 ſautoirs alaiſés d'argent.*

ANTRAIN : *d'or, à trois tourteaux de gueules, 2 & 1, ſeneſtrés d'une clef de même miſe en pal.*

ANTREHAN : *de gueules, à la faſce échiquetée d'argent & d'azur.*

ANWEIL : *d'argent, à la tête & col de cerf, cantonnée de gueules.*

APAUST : *d'azur, à la gerbe d'avoine d'or, liée de même.*

APCHER, en Bretagne & en Languedoc : *d'or, à la tour ouverte, créneleé de trois pieces & demi, donjonnée & grilleé de gueules, à la couliſſe levée de ſable, & ſurmontée de deux haches d'armes de gueules, ſur les deux créneaux.*

APCHOU : *d'or, à trois fleurs-de-lys d'azur, 2 & 1.*

APIGNÉ, en Bretagne : *d'argent, à 10 fleurs d'ancolie d'azur, ſoutenues de gueules, 3, 2, 3 & 2.*

APLAINCOURT : *d'azur, à la croix d'argent, chargée de 5 écuſſons de gueules.*

APPAROC, Sieur de Sainte-Marie, en Normandie, Généralité de Roüen, Famille maintenue dans ſa nobleſſe, le 16 Février 1669, qui porte : *d'argent, à deux faſces dentelées de ſable.*

APREMONT : *de gueules, au lion d'or, couronné d'azur.*

APREMONT, en Bretagne : *d'argent, à trois croiſſans de gueules, 2 & 1.*

APS : *d'or, à trois chevrons de ſable ; au chef d'azur, chargé d'un lion naiſſant d'argent, couronné d'or.*

APVRIL, Seigneur de Lourmoy, même Province : *d'.....*

AQUEUM : *de gueules, à trois chevrons d'or poſés l'un ſur l'autre, accompagnés de trois beſans de même, poſés 2 en chef & 1 en pointe ; au chef auſſi d'or.*

AQUITAINE : *d'or, au léopard de gueules.*

AQUITAINE, ancien : *fuſelé d'or & d'azur.*

ARABLAY : *de gueules, à deux faſces d'or.*

ARADON, en Bretagne : *de ſable, à ſept macles d'argent, 3, 3, & 1.*

ARAGON ou ARRAGON : *d'or, à 4 pals de gueules.*

ARANDE, Sieur d'Emanville, en Normandie, Généralité d'Alençon, & Election de Conches, Famille noble & ancienne, reconnue lors de la recherche de 1666, dont les armes ſont : *coupé d'argent & de gueules ; le premier chargé d'une aigle*

Digitized by Google

iſſante de ſable : & le gueules d'une fleur-de-lys fleuronnée d'or.

ARANDEL, Sieur de Guémicourt, en Normandie, Généralité de Rouen : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois poulettes de ſable, deux en chef & une en pointe.*

ARBALESTRE : *d'azur, à trois arbaleſtres d'or, poſées 2 & 1.*

ARBAUT, en Provence : *d'or, au griffon de ſable, la patte droite d'aigle, la jambe ſeneſtre de lion, vêtue ou écorchée.*

ARBELOT, en Provence : *d'azur, à 4 arcs d'or, cordés de ſable, ſurmontés de 4 étoiles d'or.*

ARBERG, Seigneur de Valengin : *de gueules, au pal d'or chargé de trois chevrons de ſable.*

ARBIE, en Breſſe : *d'argent, à la bande d'azur, chargée de trois têtes de cerf d'or.*

ARBOIS, Seigneur de Blanchefontaine : *d'azur, au loup paſſant de pourpre, la tête contournée, accompagnée en chef de trois cloches d'argent.*

ARBOIS : *de ſable, au cors d'argent, lié de même en ſautoir.*

ARBON, en Franche-Comté : *de ſable, à la croix ancrée d'or, chargée en cœur d'un écuſſon d'azur au lion d'argent.*

ARBORIC, Seigneur de Sartirane : *d'azur, au ſautoir d'argent, ancré & alaiſé, cantonné de 4 fleurs-de-lys d'or ; au chef de même, chargé d'une aiglette de ſable, couronnée de même.*

ARC, en Barrois : *d'azur, à une couronne royale d'or, ſoutenue d'une épée d'argent en pal, la pointe en haut, croiſetée & pommetée d'or, & cottoyée à chaque flanc d'une fleur-de-lys de même.*

ARC : *d'azur, à un arc d'or, chargé de trois flèches, celle en pal encochée d'argent & empennée d'or, & les deux autres en ſautoir, empennées d'argent.*

ARCAC : *d'argent, à trois bandes de gueules, au chef d'or, chargé d'un arc de ſable.*

ARCAMBOURG, Seigneur de Flottemanville, en Normandie, Election de Valognes : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois roſes de même, 2 & 1.*

ARCÉ : *écartelé au 1 & 4 d'azur, au franc canton d'or, à la bande de même brochante ſur le tout ; au 2 de* Bourbon ; *& au 3 de* Ferrieres.

ARCH : *d'argent, à un arc de gueules, mis en barre ſans corde.*

ARCHAIS, Sieur de Mauboſc, en Normandie, Généralité de Caën : *de gueules, à 3 molettes d'éperon de ſable poſées 2 & 1 ; au franc canton de même, chargé d'une barre d'azur ſurchargée d'une molette d'éperon d'argent.*

ARCHAMBAULT : *d'argent, au ſautoir d'azur, chargé de 5 etoiles d'or, à la bordure denchée de gueules.*

ARCHAMBAULT, en Bourbonnois : *d'or, au lion de gueules, à 8 coquilles d'azur, miſes en orle.*

ARCHÉ : *chevronné d'or & de gueules de 6 piéces.*

ARCHER, Sieur de Meſnilvit, en Normandie, Généralité de Caën : *d'azur, à une faſce d'argent, accompagnée de trois écuſſons d'or, deux en chef & un en pointe*

ARCHERES : *d'or à deux pattes de griffon d'azur.*

ARCHIER, Sieur de Chênaye, de Gonneville, en Normandie, Généralité de Rouen, Famille maintenue dans ſa nobleſſe, le 14 Octobre 1666, qui porte : *de ſable, au porc d'or heriſſé & paſſant.*

Digitized by Google

ARCIE, Sieur de Fauceaux, en Normandie, Généralité de Rouen, Famille maintenue en ſa nobleſſe, le 6 Juillet 1667, qui porte : *coupé d'azur & d'or, l'azur chargé d'un ſoleil du ſecond : & l'or d'une aigle de ſable.*

ARCIE : *d'azur, à 2 faſces d'argent, accompagnées de 6 beſans de même, 3, 2 & 1.*

ARCIE, en Champagne : *d'azur, à 6 beſans d'argent, 3, 2 & 1 ; au chef d'or, & à la bordure de gueules.*

ARCIE, en Savoye : *d'argent, à trois quintefeuilles de gueules, accompagnées de 6 croix fleuronnées de même.*

ARCLAIS, en Normandie, Famille dont étoit DIDIER D'ARCLAIS, Seigneur de Montamy, Chevalier de Saint-Lazar, & premier Maître-d'Hôtel de Monſeigneur le Duc d'Orléans, mort à Paris, au Palais Royal, le 8 Février 1765, âgé de ſoixante-un ans. Les armes : *de gueules, au franc quartier d'or, chargé d'une bande d'azur, accompagnée de trois molettes d'argent, poſée 2 & 1, la premiere en chef brochant ſur la bande.*

ARCOLIE : *d'azur, à l'épée d'argent, miſe en pal, la pointe en haut, & la garde d'or.*

ARCONA : *d'azur, à cinq points équipolés d'or.*

ARCOURT, Sieur de Tainemarc, en Normandie, Généralité de Rouen, Famille maintenue dans ſa nobleſſe, le 24 Juillet 1667, qui porte : *de gueules, à un arc d'argent tendu poſé en barre, & chargé d'une flêche de même poſée en bande la pointe en haut ; à la bordure auſſi d'argent.*

ARCU : *d'argent, à trois arcs de ſable, mis en pal.*

ARDANI, en Bretagne : *écartelé d'argent & d'azur ;* & pour deviſe : *l'honneur y gît.*

ARDENNE : *écartelé de gueules & d'azur, à une croix pommetée d'or brochante ſur le tout.*

ARDIER, en Orléans : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois flammes d'or, deux en chef & un en pointe.*

AREL, en Bretagne : de cette famille étoit ROBERT AREL, qui fut un des trente Chevaliers Bretons, qui combattirent à la bataille de Trente, entre Ploermel & Joſſelin, l'an 1350, & qui donna des preuves glorieuſes de ſon zèle au ſervice de ſon Prince naturel CHARLES DE BLOIS, au ſiége de la Roche-Derien, & en pluſieurs autres importantes occaſions. Les armes : *écartelé plein, d'argent & d'azur.*

ARENNES, en Provence : *d'azur à la bande d'or, accoſtée de deux étoiles de même.*

ARGAU : *d'argent, au pal de ſable ; au chef couſu de gueules.*

ARGENCE : *d'azur, à trois fermaux grenetés d'or, 2 & 1.*

ARGENÇON : *d'argent, à la faſce de ſable.*

ARGENTAYE (L') : *d'argent, à une bande vivrée de gueules, accompagnée de ſix molettes de même, poſées en orle.*

ARGENTON, en Berri : *d'or, à l'écu de* France *en abime, accompagné de huit tourteaux de gueules, poſés en orle.*

ARGENTON, en Guyenne : *d'or, ſemé de croix recroiſetées d'azur, à trois tourteaux de gueules, poſés 2 & 1, brochants ſur le tout.*

ARGENTRÉ, en Bretagne : *d'argent, à la croix pattée d'azur.*

ARGENVILLE, en Auvergne : *d'or, à trois annelets d'azur, 2 & 1.*

Digitized by Google

ARGI, en Touraine : *d'or, à 5 barres d'azur, posées en sautoirs.*

ARGI, en Champagne : *d'argent, au lion de sable, armé & lampassé de gueules.*

ARGICOURT (D') : *d'or, au lion de gueules, à trois chevrons emmanches d'azur & d'argent, brochants sur le lion.*

ARGICOURT : *d'or, à trois fasces de sable.*

ARGIER, en Berri : *de..... à trois tourteaux de gueules, 2 & 1.*

ARGILEMONT : *d'argent, à trois pals de sable, charges chacun d'une merlette du champ.*

ARGILIERS ou ARGILLIERES, Sieur du Fay : *d'or, à la fasce de gueules, accompagnée de trois treffles de même, deux en chef & un en pointe.*

ARGILIERS ou ARGILLIERS, en Champagne : *d'or, semé de billettes de sable, au lion de même, brochant sur le tout.*

ARGONNEL, en Bretagne : *d'or, à deux fasces de sable.*

ARGONNEL : *d'azur, à trois guenons d'argent, à la bordure de gueules.*

ARGOYERS-DE-RAVIEZ, en Normandie, *écartelé d'or & d'azur, à trois quintefeuilles sur le tout, posées 2 & 1.*

ARGUEL, en Franche-Comté : *de gueules, à une comette d'or, à 8 rayons de même en queue.*

ARGUYEN-MALAGNY : *d'azur, à trois moutons d'or, 2 & 1.*

ARIFA (D') : *d'argent, à la bande de gueules, chargée au milieu d'un croissant du champ.*

ARIOLE : écartelé, au 1 & 4 *de gueules, à un hérisson en défense d'or;* au 2 & 3 *d'azur, au lion d'or.*

ARLAI : *d'argent, à la fasce de sable.*

ARLANGERS, Sieur de Marigny & Beuvrier, en Normandie, Généralité d'Alençon, Famille maintenue en sa noblesse, le 31 Janvier 1667, qui porte : *d'argent, à trois merlettes de sable, posées deux & une, accompagnées de six annelets de même en orle; le tout surmonté d'une fasce ondée aussi de sable.*

ARLAY, en Bresse : *de gueules, à la bande d'or, chargée d'une molette de sable.*

ARLES, en Provence : *d'or, à la bande de sable, chargée d'une etoile d'or, & accompagnée de trois autres étoiles de gueules, deux en chef & une en pointe.*

ARMAGNAC : *d'argent, au lion de gueules.*

ARMAGNAC, en Guyenne : *écartelé, au 1 & 4 d'or, au lion de gueules; au 2 & 3 de gueules, au léopard lionné d'or.*

ARMAILLÉ, en Bretagne : *d'azur, à trois molettes d'éperon d'or, deux & une.*

ARMAND : *de gueules, à une fasce échiquetée d'argent & de sable de trois traits, accompagnée en chef d'un croissant d'or, & en pointe d'un bœuf de même paissant.*

ARMAND, en Auvergne, Famille très-ancienne, & divisée en trois branches. La premiere connue sous le nom des Seigneurs de Garcinieres, porte : *d'argent, à trois fasces de gueules;* la seconde sous celui des Seigneurs de Niézon : *d'azur, au chevron, surmonté d'une trangle de même, supportant une couronne Ducale aussi d'or;* & la troisieme : *d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois roses, deux en chef & une en pointe.*

ARMANDARDIERE : *fascé d'or & de gueules, de six pieces.*

Digitized by Google

ARMANDIE : *d'azur, à un homme armé d'argent, la visiere levée, le visage d'incarnation, & l'épée nue au poing, la lame d'argent & la garde d'or.*

ARMEL : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles, & en pointe d'une tour, le tout de même.*

ARMENEC, à Leon en Bretagne: *d'or, à la fasce d'azur, accompagnée de trois merlettes de même, deux en chef & une en pointe.*

ARMENIE : *d'or au lion de gueules, armé & couronné d'or, & lampassé d'azur.*

ARMENIE, en Franche-Comté : *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée d'hermines, 2 en chef & une en pointe.*

ARMENOU (D') : *d'argent, au chevron d'azur, accompagné en chef de deux coquilles de sable, & en pointe d'une tête de maure de même, tortillée d'argent.*

ARMES (D') : *de gueules, à deux épées d'argent, les gardes d'or, & posées en bande & en barre, se rencontrant par la pointe, accompagnées d'une rose d'or en chef; à la bordure engrêlée de même.*

ARMET : *d'argent, à 3 casques de sable, posés de profil, 2 & 1.*

ARMINOT : *d'argent, à 3 mouchetures d'hermines de sable 2 & 1.*

ARMINVILLE, en Dauphiné : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 croisettes trefflées de même, deux en chef & une en pointe.*

ARMOISE, en Lorraine : *gironné de douze piéces d'or & d'azur.*

ARMORIQUE (L'), en Bretagne : *écartelé, au 1 & 4 d'azur, à six fleurs-de lys d'argent, 3, 2 & 1; au 2 & 3 d'or, au lion d'azur.*

ARMUET, Sieur de Bon-Repos, en Dauphiné : *d'azur, à trois casques d'argent, 2 & 1.*

ARNAUD, en Languedoc : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de trois étoiles de gueules, & en pointe d'un demi vol d'or.*

ARNAUD, en Languedoc : *d'azur, à trois treffles d'argent, 2 & 1.*

ARNAUD, en Provence : *d'azur, à un lion d'or, surmonté d'une étoile de même.*

ARNAUD, en Provence : *tranché d'azur sur gueules, à une bande d'or brochante sur le tout, bordée de sable, accompagnée en chef d'une fleur-de-lys d'or, & en pointe d'une rose d'argent.*

ARNAUD : *d'azur, à une bande d'or, chargé de trois lozanges de gueules, & accompagnée en chef de trois étoiles d'argent posées en bande.*

ARNAUD, en Provence : *de gueules, au cœur d'or, soutenu d'un croissant d'argent; au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

ARNAUD, Seigneur de Bouex, de Champniers, en Angoumois : *d'azur, au croissant d'argent, surmonté d'une étoile d'or.*

ARNAULD : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux palmes de même affrontées, & en pointe d'une croisette fleuronnée d'argent.*

ARNAULT, en Berri, Famille qui a donné un Echevin à la Ville de Bourges, en 1538, dont les armes sont : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux étoiles d'argent en chef, & d'un croissant montant de même en pointe.*

ARNOIS, Sieur de Saint-Martin, en Normandie, Généralité de Rouen, Famille maintenue dans sa noblesse, le 8 Janvier 1668, dont les armes sont : *de gueules, au chevron d'argent, accompagné en pointe d'un casque de même posé de front.*

Digitized by Google

AROD, en Dauphiné : *d'or, à la faſce vairée de deux traits, ſurmontée de 5 étoiles d'azur.*

ARPAJON, en Rouergue : *écartelé, au 1 de gueules, à la croix de Toulouſe d'or, qui eſt de* Lautrec ; *au deux d'argent, à 4 pals de gueules, qui eſt de* Sévérac ; *au 3 de gueules, à la harpe d'or, qui eſt d'*Arpajon ; *& au 4 de France, au bâton péri en barre de gueules, qui eſt de* Bourbon-Rouſſillon ; *& ſur le tout, de gueules, à la croix d'argent, qui eſt de* Malte.

ARPAJON : *de gueules, à la harpe d'or.*

ARPENTI : *d'or, à l'écu en abîme de gueules, accompagné de 5 coquilles de ſable.*

ARPILLIERS, en Champagne : *d'or, à la croix de gueules.*

ARPIN-LE-DUC, en Bourgogne : *de ſable, à la croix ancrée d'argent.*

ARPINAL, en Dauphiné : *d'azur, au chef d'or, chargé de trois fleurs-de-lys de gueules.*

ARQUÉ : *de gueules, à une étoile d'or.*

ARQUEUX, en Bourgogne : *d'azur, au lion d'or, couronné & lampaſſé de même.*

ARQUIER, en Provence : *d'azur, à un pont d'une arche, d'argent, maçonné de ſable, & ſurmonté d'un lion rampant d'or.*

ARQUIER, même Province : *d'or, au lion de ſable, couronné de même, chargé de trois faſces ondées & alaiſées d'argent.*

ARQUINVILLE, en Picardie : *d'hermines, papelonées de gueules.*

ARRADON : *de ſable, à 7 macles d'argent, poſés 3, 3 & 1.*

ARRAS : *d'argent, au lion de ſable.*

ARRAS : *ſemé de France, au lambel de 4 piéces de gueules, chargé de douze châteaux d'or.*

ARREAU, en Berri : *d'azur, à 3 flêches empennées d'argent, peries en pals, 2 & 1.*

ARROUSSARD, Famille noble du Berri, qui a donné un Echevin à la Ville de Bourges, en 1499, dont les armes ſont.....

ARS : *palé d'or & d'azur de ſix piéces.*

ARS, en Provence : *de gueules, fretté de lances rompues d'or, ſemé d'écuſſons d'argent, & ſur le tout, d'azur, à la fleur-de-lys d'or.*

ARSILLY : *parti d'or & de ſable, au lion de l'un en l'autre.*

ARSIS (D'AIX), en Languedoc : *parti au 1 à 3 pals de gueules ; au deux d'argent, à un pin de ſinople, au chef de gueules, chargé de 3 étoiles d'or.*

ARTAUD, en Dauphiné & en Provence : *de gueules, au château de trois tours d'or, maçonnées de ſable, & celle du milieu poſtichée de même.*

ARTAUX : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de 3 croiſſants mal ordonnés d'argent, & en pointe d'un lion d'or.*

ARTEVELD : *de ſable, à 3 couronnes du chapelet d'argent,* ſemblables aux couronnes de laurier que les Romains donnoient aux vaillants ſoldats, *poſées 2 & 1.*

ARTIGOISE, à Oléron : *d'azur, à une anille d'argent.*

ARTOIS : *ſemé de France, au lambel d'argent de 4 pendans, chargés chacun de 3 châteaux de gueules.*

ARTON : *d'or, au ſautoir de ſable, chargé de 5 fleurs-de-lys d'or.*

ARTUR, CHARLES & PHILIPPE, demeurants à Pontorſon, Election d'Avranches, en Normandie, furent annoblis au mois de Juillet 1647, confirmés dans la recherche de 1666.

Digitized by Google

Les armes : *de gueules, à une coquille d'or ; au chef d'argent.*

ARTUR, en Bretagne : *d'azur, au croiſſant d'or, ſurmonté de deux étoiles de même.*

ARTUS : *d'azur, à treize rocs d'or, & à un lion de même au côté feneſtre, les rocs rangés 3, 2, 3, 3 & 2.*

ARTZT : *d'azur, à 2 demis lions adoſſés d'argent.*

ARU : *écartelé, au 1 d'azur, au franc quartier d'or, à la bande de même, brochante ſur le tout, au deux de* Bourbon, *au trois de* France ; *& au 4 de* Maugiron.

ARVISE : *de gueules, au chevron d'or, accompagné en chef de deux larmes d'argent, & en pointe d'une étoile d'or.*

ARVISET : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de trois lames d'argent, & en pointe d'une étoile d'or.*

ARZAC, Seigneur du Caila, de la Force, de Sabrazac : *d'azur, à la bande de gueules chargée de 3 fleurs-de-lys d'or, poſées dans le ſens de la bande, accompagnée en chef de trois étoiles d'or rangées en faſce, & en pointe d'un mouton d'argent, paſſant ſur une terraſſe de ſinople, mouvante de la pointe de l'écu.*

ARZE-VILARIUS : *d'or, à cinq fleurs-de-lys d'azur, poſées en ſautoir.*

ASARD, en Breſſe : *d'or, au lion de ſinople, armé & lampaſſé de gueules.*

ASFRIET, en Provence : *de gueules, au griffon d'or, à la bande d'azur, chargée de 4 étoiles d'argent, brochante ſur le tout.*

ASNIERES : *d'hermines, à la faſce denchée de gueules.*

ASNIERES-LORIEL : *d'azur, à une tour d'argent, garnie d'un pan de mur de même, le tout maçonné de ſable.*

ASPAU : écartelé, au 1 & 4 *d'azur, à la bande ondée d'argent ;* au 2 & 3 *d'argent, au griffon de ſable.*

ASPREMONT, Seigneur de Troiſſereux : *d'argent, à une faſce de gueules, accompagné en chef au canton dextre d'un écuſſon bandé d'argent & de gueules de 6 piéces.*

ASPREMONT, en Lorraine : *de gueules, à la croix d'argent.*

ASPREMONT : *de ſable, au chef d'argent, chargé de trois merlettes du champ.*

ASPREMONT : *d'azur, au lion d'or, couronné de ſinople.*

ASSANTI : *de ſable, à 3 pals d'or, à une faſce de même, brochante ſur le tout.*

ASSE, en Poitou : *d'azur, à trois aigles d'or, membrées & becquées de gueules, 2 & 1.*

ASSÉ, au Maine : *parti emmanché d'argent & de ſable de 8 piéces.*

ASSÉ : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois maſſacres de cerf, poſés de front, branchés de même, poſés 2 & 1.*

ASSERAC, en Bretagne : *gironné d'or & d'azur de 8 piéces.*

ASSIE, Sieur du Buiſſon, en Normandie, Généralité d'Alençon, famille maintenue en ſa Nobleſſe le 11 Août 1666, qui porte : *d'argent, à deux lions de ſable, langués d'or, paſſant l'un au-deſſus de l'autre.*

ASSIGNÉ, en Bretagne : *d'hermines, à la faſce de gueules, chargée de trois fleurs-de-lys d'or.*

ASSONLEVILLE : *écartelé au 1 & 4 d'argent, à une faſce de ſable, chargée de trois étoiles d'or ; au 2 & 3 d'azur, à trois étoiles d'or, poſées 2 & 1.*

ASSYE, Ecuyer, Sieur du Buiſſon, Marquis d'Aſſye, ancienne

Digitized by Google

Nobleſſe employée dans la recherche de 1666, Election de Mortagne, Généralité d'Alençon, en Normandie, qui porte : *d'argent, à deux lions paſſans de ſable, poſés l'un ſur l'autre.*

ASTARAC, en Guyenne : *écartelé d'or & de gueules.*

ASTEN : *de gueules, à trois chevrons d'azur, engrêlés d'argent, poſés l'un ſur l'autre.*

ASTERAL : *d'azur, à cinq beſans d'or, poſés en ſautoir.*

ASTEVANT, en Provence : *de gueules, à l'aigle d'or.*

ASTIE : *de gueules, à la croix d'argent.*

ASTIER, en Provence : *d'argent, à l'arbre de ſinople, iſſant d'une terraſſe de même ; au chef d'azur, chargé d'un ſoleil d'or, accoſté de deux étoiles de même.*

ASTON : *de ſable, enté en pointe d'argent.*

ASTRES, en Provence : *d'or, au griffon de gueules, à la bande d'azur brochante ſur le tout, chargée de quatre étoiles ou aſtres d'argent.*

ASTRUC : *contrefaſcé d'or & de gueules de ſix piéces.*

ATHIE, en Vermandois : *d'or, à trois faſces de ſable.*

ATICHI : *d'or, au lion de ſable, accompagné de trois croiſſans montans de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

AVALEU, en Bretagne : *d'azur, à la faſce d'hermine.*

AVALON, en Bourgogne : *d'azur, à la tour crenelée d'argent.*

AVALOT (l'), en Bretagne : *d'azur, à deux coutelas, ou cimeteres d'argent, paſſés en ſautoirs, les gardes d'or.*

AVANNE, Sieur de Montqueſu, en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue en ſa Nobleſſe le 8 Mars 1667, qui porte : *d'argent, à une faſce de ſable.*

AVANNE, même Province & Généralité : *d'argent, à quatre faſces de ſable, la ſeconde chargée de cinq bezans d'or.*

AVANNES, en Bonrgogne : *écartelé, au 1 & 4 de gueules, à trois quintefeuilles d'or, 2 & 1 ; au 2 & 3 de ſable, au ſautoir d'or, cantonné de quatre grillons de même.*

AVANSON, en Dauphiné : *de gueules, à trois jumelles d'argent.*

AVAUGOUR, en Bretagne *écartelé au 1 & 4* de Bretagne, *au 2 & 3 contrécartelé, au 1 & 4* de France, *au 2 & 3* de Milan, *& ſur le tout d'argent, au chef de gueules,* qui eſt Avaugour.

AVAUX : *d'or, au croiſſant de ſable.*

AUDET, noble famille du Berri, qui a donné un Echevin à la Ville de Bourges, qui fut dépoſé en 1562, dont les armes . . . . . .

AVELINES : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles, & en pointe d'une quintefeuille, le tout de même.*

AVENEL, en Bretagne : *de gueules, à trois aiglons d'argent, poſés 2 & 1.*

AVENNES, en Champagne : *d'or, à trois faſces de ſable, chargées de ſix bezans du champ, poſés 3, 2 & 1.*

AVENSON : *écartelé, au 1 de gueules, à trois jumelles d'argent ; au 2 & 3 d'azur, à la croix d'or, & au 4 d'argent, au lion de gueules.*

AVESNES : *bandé d'or & de gueules de 6 piéces.*

AVESNES : *d'argent, à 3 faſces de gueules, accompagnées en chef de 3 molettes de même.*

AVERTON : *de gueules, à trois jumelles d'argent.*

AVERTON, au Maine : *d'argent, à 6 faſces de gueules ; au chef de même.*

Digitized by Google

AUGER, Famillle noble du Berri, qui a donné un Echevin à la Ville de Bourges en 1640, & dont les armes ſont : *d'argent, à la croix pleine de ſinople, cantonnée au 1 & 4 de deux viſages de léopards de gueules, & au 2 & 3 de deux corneilles de ſable.*

AVIAU, en Tourraine : *de gueules, au lion d'argent, la queue fourchée & paſſée en ſautoir, & couronné de même.*

AVICE, Seigneur de Mougon, en Poitou, un de cette famille avoit épouſé Mademoiſelle *Raſilly*, vers l'an 1718, à Paris, & porte : *d'azur, à 3 diamans taillés en triangles, poſés ſur leurs pointes, chaque triangle à 3 facettes.*

AVIS, Seigneur de Gothot, Sortoville & Tourville, en Normandie Election de Valognes, Famille connue ſous Louis XI, & partagée en deux branches. L'une porte pour armes : *d'azur, à l'épée d'argent, poſée en pal, la pointe en haut, accompagnée, de trois pommes de pin d'or, 2 en chef & 1 en pointe.*

L'autre : *d'azur, à neuf pommes de pin d'or, poſées 3, 3, & 3.*

AVICI : *d'azur, à trois pommes de pin d'or, les tiges en haut, 2 & 1, à l'épée d'argent en pal, en cœur.*

AVIGNON, en Comtat : *de gueules, à trois clefs d'or, poſées de face.* Deviſe : *A bec & griffe.*

AVILA, en Provence : *d'azur, à trois beſans d'or, 2 & 1.*

AVITI, en Dauphiné : *de gueules, à une tour d'argent donjonnée de même, mâçonnée de ſable, terraſſée de ſinople.*

AVOGARDE, en Champagne : *échiqueté de gueules & d'or; coupé de gueules, à trois faſces, ondées d'or.*

AVOINE, Sieur d'Avoine, en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue en ſa nobleſſe, par Arrêt du 21 Avril 1672, dont les armes ſont : *d'argent, à quatre faſces de ſable, la premiere chargée de cinq bezans d'or.* Chazeau, fait le fond *d'or*, &c.

AVOINE, Sieur de-Mandeville & de Randonné, en Normandie, Généralité d'Alençon, famille maintenue en ſa nobleſſe, le 16 Janvier 1668, qui porte : *de gueules, à trois gerbes de bled d'or, 2 & 1.*

AVOINE, en Bretagne : *de gueules, au léopard d'argent.*

AVOIR : *d'argent, au lion d'azur, ſurmonté d'un lambel de même.*

AVRAY (D'), Seigneur de Kermadion, près Vannes, en Bretagne : *échiqueté d'or & d'azur de ſix traits.*

AVREVILLE, ou AUREVILLE, Sieur de la Framboiſiere, Châtelliere, Louvrée, Vannetiere, Ectot, & Langerais, en Normandie, Généralité d'Alençon, famille maintenue dans ſa nobleſſe, le premier Mai 1667, dont les armes ſont : *de ſable, au lion armé, lampaſſé, & couronné d'argent.*

AVRILLOT, en Champagne : *d'azur, à trois étoiles d'or, poſées 2 & 1, à une tête de maure de ſable, tortillée d'argent, poſée en abîme.*

AVULLY : *d'argent, à l'aigle éployée de ſable.*

AUBE, ou AUBÉ, en Provence : *d'or, à l'ours de gueules, poſé debout ſur ſes pieds de derriere.*

AUBE, ou AUBÉ, en Picardie : *de gueules, à huit loxanges d'argent mis en croix.*

AUBELIN, en Beauſſe : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles d'or, & en pointe d'une tête de cerf de même.*

Digitized by Google

AUBENTON, en Normandie, Élection de Verneuil : famille dont étoit JEAN-BAPTISTE D'AUBENTON, Écuyer, Seigneur du Bois-Joſſe, les Girourdieres, &c. envoyé par Sa Majeſté en Eſpagne & en Italie en 1732, mort Intendant & Commiſſaire Général de la Marine, fils d'AMBROISE D'AUBENTON, Écuyer, qui avoit été pareillement envoyé en Eſpagne & en Canada.

Les armes : *d'azur, à trois rateaux d'argent, poſés 2 & 1.*

AUBER : *d'argent, à trois faſces de ſable, accompagnées de quatre roſes de gueules, poſées 2, 1 & 1.*

AUBERGE, en Languedoc : *de gueules, à trois rochers d'argent, 2 & 1, accoſtés de deux beſans de même.*

AUBERNES, en Anjou : *de gueules, à trois fleurs-de-lys d'argent, poſées 2 & 1.*

AUBERT : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 chandeliers de même, deux en chef & un en pointe.*

AUBERT : *loxangé de gueules & d'azur, à une bande d'or brochante ſur le tout.*

AUBERT : *d'or, à trois têtes de lévriers de ſable, poſées 2 & 1....*

AUBERVILLE : *écartelé, au 1 & 4 de gueules, à trois fers de pieu d'argent poſés en pal; au 2 & 3 d'azur, à deux léopards d'or.*

AUBERVILLIERS : *d'azur, à deux léopards d'or, poſés l'un au-deſſus de l'autre.*

AUBERVILLIERS : *de gueules, au loup d'or.*

AUBERY, Seigneur de la Motte : *écartelé au 1 & 4, faſcé d'or & de ſable de ſix piéces; au 2 & 3 d'azur, au lion d'or.*

AUBERY, en Bourbonnois : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois têtes de Dauphin d'argent, allumées de gueules, à la bordure de gueules.*

AUBES : *d'or, à l'ours rampant de ſable.*

AUBES, Seigneur de Roque-Martin, en Bourgogne, porte : *mêmes armes.*

AUBESPINE-CHATEAUNEUF : *d'azur, au ſautoir alaiſé d'or, accompagné de 4 croiſettes de même, celle de la pointe ſoutenue d'une roſe auſſi d'or.*

AUBETERRE, en Périgord : *parti au 1 d'argent, à la faſce de ſable, accompagnée de trois molettes de même, 2 en chef & 1 en pointe; au 2 coupé en chef, de gueules, à trois lions paſſans d'or; & en pointe, auſſi de gueules, à neuf macles d'or, poſés 3, 3 & 3.*

AUBETERRE : *Beffroy, d'or & d'azur.*

AUBETERRE, à Paris : *d'azur, à trois faſces d'or, accompagnées de trois étoiles de même.*

AUBIGNY, en Bourgogne : *d'or, à la bande de gueules, chargée de trois lionceaux d'argent.*

AUBIGNY, en Picardie, *d'argent, à la faſce de gueules, chargée de trois tours d'or.*

AUBIGNY, en Poitou : *de gueules, à trois châteaux fendus d'or, ſommés de trois tours de même, & poſés 2 & 1.*

AUBIGNY, en Bretagne : *de gueules, à la faſce fuſelée d'argent.*

AUBIGNY : *de gueules, au lion d'hermines.*

AUBIGNY, en Bretagne : *d'argent, à la faſce de gueules, chargée de trois beſans d'or.*

AUBIN, Seigneur de Planoy, de la Boniere : *d'argent, à une faſce de ſinople, accompagnée de quinze billet-*

Digitized by Google

tes de gueules, 5, 4 en chef, & 3, 2 & 1 en pointe.

AUBIN, Seigneur de Gaineru, en Bretagne : *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de trois croix pattées de même, 2 en chef & une en pointe.*

AUBIN, Sieur de Malicorne, en Anjou : *de sable, à trois poissons d'argent, posés en fasces.*

AUBIN : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois gerbes de bled de même, 2 en chef & une en pointe.*

AUBIN : *d'azur, à la salamandre d'or, vomissant des flammes de même, au chef d'argent, chargé de trois trefles de sinople.*

AUBIN-D'AUBIGNÉ : *d'argent, à quatre fasces de gueules, mises en pal, & accompagnées de six tourtaux de même, 3 à chaque flanc.*

AUBLIN, en Champagne : *d'argent, à la bande de gueules, chargé de trois besans d'or.*

AUBONE : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles de même, & en pointe d'un croissant aussi d'argent.*

AUBOURG, Seigneur de Boury : *d'azur, au lion d'or, accompagné en chef, à dextre, d'une étoile de même, & à senestre, d'une larme d'argent.*

AUBOURG : *d'azur, à la fasce d'or.*

AUBOURG, Seigneur de Poscheux : *d'azur, à trois fasces d'or.*

AUBOUTEL, en Berri : *d'or, au chevron de gueules, accompagné de trois merlettes de sable, deux en chef & une en pointe.*

AUBRAY : *d'argent, au croissant de gueules, accompagné de trois trefles de sable.*

AUBRELIQUE, Seigneur de Ronquerolles, de la Motte : *écartelé ; au 1 & 4 d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois roses d'argent, deux en chef & une en pointe ; au 2 & 3 d'azur, au lion d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent.*

AUBRI : *burelé d'or & de gueules, de dix piéces.*

AUBRIOT : *de gueules, à l'étoile d'or ; au chef cousu* de Bourgogne ancien, *qui est bandé d'or & d'azur de six piéces, à la bordure de gueules.*

AUBRISE, en Provence : *de gueules, à la fasce d'or chargée de trois chevrons couchés d'azur.*

AUBRY, en Bretagne : *d'argent, à trois fleurs-de-lys d'azur.*

AUBRY : *de gueules, à trois pals d'or, chargés chacun au milieu d'un treffle de sinople.*

AUBRY : *d'or, à cinq fasces de gueules.*

AUCÉ : *d'argent, au chef enmanché de gueules.*

AUCHAT, en Bretagne : *de sable, au chat effrayé d'argent.*

AUCHERS : *d'or, au chevron d'azur, accompagné en pointe d'une étoile de sable ; au chef d'azur, chargé de trois molettes du champ.*

AUCHY : *d'azur, semé de billettes d'or, au lion de même sur le tout.*

AUCY : *d'argent, à trois losanges de gueules, 2 & 1.*

AUDEBERG, en Lyonnois : *d'or, à la fasce de gueules.*

AUDELAY : *d'hermines, au chevron de gueules.*

AUDENEHAN : *bandé de.... & de.... de six piéces, à une bordure de.....*

AUDINVILLE : *d'argent, à la croix de gueules, frettée d'or.*

AUDOVIN : en Languedoc : *d'argent, à un chien de sable rampant, & cloché d'azur.*

AUDREN, en Bretagne : *de gueules, à trois Tours d'or, 2 & 1, maçonnées & douvées de sable.*

AUDREN, même Province : *d'ar-*

Digitized by Google

gent, à un coq de ſable au naturel.

AUDRIEU, Seigneur de Geſtrancourt, en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans ſa nobleſſe le 2 Avril 1667, dont les armes ſont : *d'argent, à une faſce de ſable, chargée de trois molettes d'éperon d'or.*

AUFRET, à Saint Brieux en Bretagne : *d'argent, à trois faſces de ſable, au lion d'or, armé, lampaſſé & couronné de gueules, brochant ſur le tout.*

AUGE, Sieur de Brumare, de Soquence, de Benneval, des Iſs, de Brandeville, en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans ſa nobleſſe le 25 Janvier 1668, qui porte : *d'argent, ſemé de billettes de gueules, au lion de même armé & lampaſſé, brochant ſur le tout.*

AUGEARD : *d'azur, à 3 jards ou oies mâles au naturel, poſés 2 & 1.*

AUGER (D'), Seigneur de Mézieres, de Manimont : *d'azur à une faſce d'or.*

AUGER, en Champagne : *d'or, à trois écreviſſes de gueules, poſées 2 & 1.*

AUGER, en Normandie, Généralité de Caën : *d'azur, ſemé de flammes d'or, au phénix ſur ſon immortalité, fixant un ſoleil mouvant de l'angle dextre du chef, le tout de même.*

AUGER, en Berri : *d'argent, à la croix pleine de ſinople, cantonnée de deux têtes de Léopard de gueules; au 1 & 4, & de deux corneilles de ſable, au 2 & 3.*

AUGER-LANOY : *d'or, à la bande de ſable, chargée de trois lionceaux d'argent.*

AUGES-LES-PREVAUST : *d'argent, au ſautoir dentelé de gueules, chargé d'un autre ſautoir d'or, & cantonné de quatre têtes de mores de ſable.*

AUGIER, Seigneur de Saint-Luc en Normandie, famille dont étoit EDMOND AUGIER, Ecuyer, Seigneur de Saint-Luc, & Gouverneur de Valognes, qui fut annobli pour ſes ſervices au mois de Mars 1667, & dont les armes ſont : *d'azur, au lion rampant d'or.*

AUGNE, en Bourgogne : *d'argent, à 3 faſces de gueules, accompagnées en chef de trois merlettes de ſable.*

AUGUSTINE, en Provence : *d'or, à un arbre arraché de ſinople, ſurmonté d'une aigle de ſable.*

AUFFREY, Sieur du Meſnil, en Normandie, Généralité d'Alençon, famille maintenue dans ſa nobleſſe le 29 Juin 1666, qui porte : *de gueules, à un écuſſon de ſable, chargé de trois croiſſans d'or, 2 & 1; à la bordure de même, & accompagné de huit beſans auſſi d'or poſés en orle.*

AULNAI : *d'or, à une molette de ſable en franc-quartier, au chef de gueules.*

AULNAY (D'), à Troyes : *d'azur, au coq d'or, crêté & onglé de même.*

AULTANNE ou AUTANNE : *d'argent, à la croix de gueules; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

AUMALLE, en Bourgogne : *écartelé de* Lorraine, *& de* Bourbon, *à la barre de gueules, brochante ſur le tout.*

AUMALLE, en Normandie : *de gueules, à deux faſces d'or.*

AUMONE (DE L') : *d'argent, à trois feuilles de ſcies d'or, poſées en faſce; au chef d'azur, chargé de trois roſes d'or.*

AUMONT : *de ſable, au mont alaiſé d'or; au chef couſu d'azur, chargé*

Digitized by Google

chargé d'un ſoleil du ſecond, & ſoutenu d'une deviſe d'argent.

AUMONT, en Picardie : *d'or, au croiſſant de gueules, à l'orle de huit merlettes de même.*

AUMONT-LOUVETE-PIETATE : *de gueules, au ſautoir d'or.*

AUMONT-VILLEQUIER : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de ſept merlettes de même.* Voyez AUMONT dans le Dictionnaire.

AUMOSNE (DE L'), en Champagne : *d'azur, à 2 faſces d'or en feuilles de ſcie, à 3 roſes de même en chef.*

AUMOSNIER (L'), en Champagne : *d'or, à trois hures de ſanglier de ſable, 2 & 1.*

AUNAY, Vicomté en Poitou : *coupé de gueules & d'or, la partie ſupérieure chargée d'un lion iſſant de même.*

AUNAY, en Picardie : *d'or, à trois tourteaux de gueules, 2 & 1.*

AUNEUF : *d'argent, à une faſce de gueules, accompagnée de trois aiglettes de même, deux en chef & une en pointe.*

AUNEX (D') : *d'argent, au lion de ſable.*

AUNIERES, en Champagne : *d'azur, ſemé de billettes d'argent.*

AUNOU : *d'argent, à une faſce de gueules, accompagnée de 3 aigles de même, becquées d'azur, poſées deux en chef & une pointe.*

AUNY-D'ATICHY : *d'azur, au lion d'or, à la bande de gueules, chargée de trois croiſſans d'or.*

AUPOIX, Généralité d'Alençon, Élection de Falaiſe en Normandie, Ecuyer, Seigneur du Parc, famille noble & ancienne, dont les armes ſont : *d'azur, à trois croix recroiſetées d'argent, 2 & 1.*

AURANGE, en Provence : *d'argent, au cornet d'azur, lié & virolé de gueules.*

AURE, en Bigorre : *d'or, au lévrier rampant de gueules, accollé de ſable, à la bordure de gueules, beſantée d'argent.*

AURAY, Écuyer, Seigneur de Saint-Poix, ancienne nobleſſe, Élection d'Avranches en Normandie, qui porte : *loſangé d'or & d'azur.*

Il y a une autre famille de ce nom en Bretagne, qui porte mêmes armes.

AUREILLAC, en Bourgogne : *d'argent, à deux bandes d'azur.*

AURIAC, en Dauphiné, Maiſon ancienne & illuſtre, qui porte : *de ſable, au griffon d'or, couronné, armé, lampaſſé & paré de gueules.*

AURICIER, en Normandie : *d'or, au lion de ſable, ſurmonté de deux quinte-feuilles de même.*

AURICOURT, en Franche-Comté : *d'argent, à trois jumelles de gueules.*

AURIGNY : *d'argent, à trois tourteaux de gueules, 2 & 1.*

AURSELLE (DE L') : *d'argent, à 4 faſces de gueules, à la levrette d'or brochante ſur le tout.*

AUSPRAC, en Bretagne : *d'azur, à trois croiſſants d'or, 2 & 1.*

AUSQUER, en Bretagne : *d'azur, au rencontre de cerf d'or.*

AUSSEVILLE : *d'argent, au lion de gueules.*

AUSSIGNY : *de ſable, ſemé de croiſettes recroiſettées d'or, à deux bars adoſſés de même, brochans ſur le tout.*

AUSSONVILLIERS, Seigneur & Baron de Courcy, en Bretagne : *d'azur, au ſautoir d'or, cantonné de 4 étoiles de même.*

Digitized by Google

AUSTERAY, en Provence : *de gueules, à 5 éperviers, avec leurs longes & grillets d'or.*

AUTANE, en Dauphiné : *d'argent, à la croix de gueules ; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

AUTEL : *de gueules, à la fasce d'or, accompagnée de 6 coquilles de même, 3 en chef & 3 en pointe.*

AUTEL, en Berri : *de gueules, à la croix d'or, cantonnée de 18 billettes de même, 5, 5, 4 & 4.*

AUTEVILLE, en Normandie, Election d'Avranches : *d'argent, à trois fasces de sable, au sautoir de gueules brochant sur le tout, à la bordure de même.*

AUTIGNAL (D'), Généralité d'Alençon, Election d'Argentan, en Normandie, Famille noble & ancienne qui porte : *d'azur, au lion d'argent, chargé de deux cottices de gueules, l'une à la tête & à la queue, & l'autre à travers le corps, surmontées d'une fleur-de-lys d'or au franc quartier.*

AUTRÉ, en Champagne : *de gueules, à 5 fusées d'argent posées en fasce.*

AUTREBERG, en Bourgogne : *de gueules, à une aigle d'argent.*

AUTREMONT, en Champagne : *d'or, au lion de sable, surmonté d'un lambel de 3 pendans de gueules.*

AUTRET, Seigneur de Miselieu, en Bretagne : *d'or à 5 burelles ondées d'azur.* Aliàs : *d'argent, à 4 fasces ondées d'azur.*

AUTREVILLE, en Dauphiné : *d'argent, à l'aigle de sable, membrée & becquée de gueules.*

AUTRI, du nom de *Vincent*, puis de *Génicourt*, en Barrois : *de gueules, au sautoir d'or.*

AUTRI : *d'azur, à une fasce d'argent, accompagnée en chef de 3 merlettes d'or, & en pointe d'une molette d'éperon de même.*

AUTRI-BRIEN : *d'argent, à trois lozanges de gueules posés en bande.*

AUTRIC, en Provence : *de gueules, à 5 éperviers d'or, posés 2, 2 & 1, longés de sable & grilletés d'or,* depuis l'alliance avec la Maison de *Vintimille*, celle d'*Autric* écartele de Vintimille-Baudouin, qui est *coupé d'or & de sable, à 4 épis de millet, 3 en chef & 1 en pointe, de l'un en l'autre.*

AUTRUI : *d'or, à une molette de sable au franc-quartier, au chef de gueules.*

AUTRUY : *d'argent à 3 losanges de gueules, mis en bande.*

AUTUN : *de gueules, à la croix dentelée d'or.*

AUVÉ, Seigneur de la Ventrouse : *d'argent, à la croix de gueules, cantonnée de 12 merlettes de même, posées 2 & une dans chaque canton.*

AUVELLIERS, Seigneur de Champelos, en Languedoc : *d'or, au sautoir de gueules, cantonné de 4 aiglettes de même ; sur le tout, d'azur, au navire d'argent équipé de gueules, au chef cousu d'or, chargé d'une aiglette de sable.*

AUVER : *d'azur, à la fasce muraillée d'argent de 4 traits, crénélée de même.*

AUVERGNE : *d'or, au gonfanon de gueules, frangé de sinople.*

AUVERGNE (D'), en Bretagne : *de sable, à la croix d'argent, cantonnée de 4 têtes de loups arrachées de même, & lampassées de gueules.*

AUVERY : *d'or, au dauphin pâmé d'azur.*

Digitized by Google

AUVERY : *chevronné d'argent & de ſable, de 6 piéces.*

AUVEU : *enté en pointe de gueules & d'argent.*

AUVILLIERS, Seigneur du Bouchoir : *d'argent, à 2 chevrons de gueules, accompagnés de 3 têtes de loup de ſable arrachées, 2 en chef & une en pointe.*

AUVRAY : *d'azur, à 3 coquilles d'argent, 2 & 1.*

AUVRAY, Sieur de la Roque : *palé d'azur & d'or, de 6 piéces ; au chef de gueules, chargé d'un léopard d'or.*

AUVRAY, Sieur de la Gandoniere : *de gueules, à la faſce d'or, accompagné en chef de 2 roſes, & en pointe de 2 lions paſſants affrontés, le tout de même.*

AUVRAY, Généralité d'Alençon, Election de Liſieux, en Normandie, Ecuyer Sieur Dimanville, bonne & ancienne nobleſſe, qui porte : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois croix de même, 2 & 1.*

AUVRAY, Ecuyer, Sieur Dimanville, des Monts, de Martainville, Famille annoblie en 1597, Généralité d'Alençon, Election d'Argentan, en Normandie, dont étoit *N.....* AUVRAY, veuve de N... *Eynard*, Grand-Maître des Eaux & Forêts de Touraine, mere de Madame de *l'Hôpital-Sainte-Meſme*, & de *N.....* femme de N.... *de Selle*, Tréſorier-Général de la Marine, qui porte : *d'argent, au chevron d'azur, chargé de trois fleurs-de-lys d'or 1 & 2, & accompagné de trois feuilles de ſinople, 2 en chef & 1 en pointe.*

AUXAIS, en Normandie, Election de Carentan, branche aînée du Maréchal-Duc de Coigny, dont étoit N..... *de Francquetot*, Chevalier, Seigneur, Comte d'Auxais, marié avec N..... *Adine*. Les armes : *de gueules, à la faſce d'or, chargée de 3 étoiles d'azur, & accompagnée de 3 croiſſans d'or, 2 en chef & 1 en pointe.*

AUXI : *échiqueté d'or & d'azur.*

AUZERAN, en Languedoc : *d'argent, à 3 faſces de gueules.*

AXELLES : *de gueules, au chevron d'or.*

AYGREMONT : *d'azur, à la croix d'or, cantonnée de 20 billettes de même, 5 à chaque canton, poſées en ſautoir.*

AYMART : *de gueules, à la colombe eſſorée d'or, tenant en ſon bec un rameau d'olivier de même ; au chef couſu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

AYMERAC, en Normandie : *d'argent, au chevron de ſable.*

AYMERET, Seigneur de Gazeau : *d'argent, au chevron de ſable, chargé de trois coquilles d'or dans le ſens du chevron.*

AYMIER : *d'argent, à une faſce de gueules, accompagnée de 3 étoiles d'azur, deux en chef & une en pointe.*

AYMON, Seigneur de Monteſpin, du Bois-d'Artant, en Bourgogne : *d'azur, au beſan d'or, poſé en abîme.*

AYMON, en Poitou : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles, & en pointe d'une coquille, le tout de même.*

AYMON, Seigneur de Franquiere, en Dauphiné : *d'azur, à 2 épis d'or ſur une même tige, feuillés de même ; au chef couſu de gueules, chargé de 3 molettes d'éperon d'argent.*

AYNER, en Allemagne : *d'ar-*

Digitized by Google

gent, à deux lions léopardés l'un sur l'autre, de gueules.

AYRAULT, Seigneur de la Bouchetiere, en Bretagne : *d'azur, à 2 chevrons d'or.*

AYROLLES : *d'azur, à deux chevrons d'or, posés l'un sur l'autre.*

AYSAY : *burelé d'or & de gueules, de 10 piéces.*

AYXANT : *d'azur, à une bande d'or, accompagnée de trois étoiles de même, deux en chef, & une en pointe.*

AZEGAT, en Provence : *d'azur, au lion d'or, issant de la pointe, surmonté d'un chevron d'argent, accompagné de deux épis d'or affrontés.*

AZEROL : *d'azur, au chevron d'argent.*

AZIRE, en Normandie : *d'argent, au chevron de sinople, accompagné en chef de deux croissans de même, & en pointe d'une tête de maure de sable, tortillée d'argent.*

AZUEL : *de gueules, à deux haches d'argent posées en sautoir.*

AZY (D') : *d'argent, à 10 croissans de gueules, 3, 3, 3 & 1.*

B

B

BAAS, Seigneur de Sivord, en Béarn : *d'argent, à deux couleuvres au naturel, affrontées & posées en pal; le casque de profil.*

BABAUD, Seigneur de la Chaussade : *d'or, à une chesne de sinople, sur une terrasse de même, & glantée d'or.*

BABUTE, Seigneur de Fontenay, en Nivernois : *écartelé au 1 & 4 d'argent, à trois fleurs de pensées d'azur, posées 2 & 1; au 2 & 3, pallé d'argent & d'azur de six piéces, au chevron de gueules, brochant sur le tout, qui est de* Fontenay.

BACHE : *de gueules, au triangle d'or; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

BACHELIER, Seigneur de Montigny, en Picardie : *d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois molettes d'éperon de gueules, deux en chef & une en pointe.*

BACHELIER, Seigneur du Moncel, de Planchin, à Reims en Champagne : *d'azur, à la croix engrêlée d'or, cantonnée de 4 paons rouans d'argent.*

BACHELIER, en Bretagne : *d'argent, au Pin de sinople planté sur une terrasse de même.*

BACHELIER, Seigneur d Hianville, de Relancourt : *de sable, à l'aigle d'argent, membré, becqué & langué de gueules, à l'écusson de même sur son estomach, chargé d'un chevron d'or, accompagné de trois treffles de même, deux en chef & un en pointe.*

BACHELIER (DE) : *d'argent, au chevron de gueules; au chef d'hermines, chargé d'une bordure d'azur.*

BACHELLÉ (LE) : *d'azur, à une fasce d'argent, chevronnée de deux piéces & surmontée de 2 étoiles d'or, le casque de profil.*

BACHER, en Touraine : *de sinople, à la bande d'or, accostée de deux merlettes de même.*

BACHET : *de sable, au triangle*

Digitized by Google

d'or, au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.

BACHI ou BASCHI (DE) : Seigneur d'Aubais, de Saint-Esteve, du Cayla, en Languedoc : *de gueules, à l'écusson d'argent, chargé d'une fasce de sable.* Voyez au mot BASCHI dans le Dictionnaire.

BACHINVILLE-GONDECHAT, en Picardie : *d'argent, à l'orle de 8 merlettes de gueules.*

BACHOIS : *de sable, au chevron d'or, accompagné de trois merlettes d'argent, 2 en chef & une en pointe.*

BACHOLETH : *d'or, au chef échiqueté d'or & d'azur de 3 traits.*

BACON : *de gueules, à cinq fleurs d'aubepine d'argent percées, posées en sautoir.*

BACONEL, en Picardie : *d'or, à trois ancolies d'azur, deux & une.*

BACQUELIERE, en Normandie : *d'or, à la fasce d'azur, accompagnée de trois roses de gueules 2 en chef & 1 en pointe.*

BACQUETOT-LA-FONTAINE : *de gueules, à trois besans d'argent, 2 & 1.*

BACQUEVILLE, en Normandie : *d'or, à trois marteaux de gueules, 2 & 1.*

BADAM (DE), en Bretagne : Famille éteinte, dont les armes étoient : *d'argent, à trois merlettes de gueules, 2 & 1, au franc-canton de même.*

BADE, à Neuchâtel : *de gueules, à la bande fleuronnée d'argent.*

BADEN : *échiqueté d'argent & de sable de 4 traits*

BADEN : *d'argent, au pal de sable ; au chef de gueules.*

BADENVILLIERS, en Alsace : *de gueules, au pal d'or, chargé de 3 chevrons de sable.*

BADET, en Provence : *d'azur, à un dragon d'or, dont la tête contournée mord la queue, terminée en cercle, à l'extrémité de laquelle il y a un oiseau tiercé d'or, d'azur & de gueules, & une étoile d'or, posée au premier canton.*

BADEVILLE : *de gueules, à la licorne rampante d'argent.*

BADIER, même Province : *d'azur, à un sautoir composé de quatre rayons de soleil d'or, accompagné en chef d'un croissant d'argent.*

BADRAN : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux perdrix affrontées d'or, & en pointe d'une étoile de même.*

BADURON, en Languedoc : écartelé ; au 1 & 4, *de gueules, à trois pals d'or* ; au 2 & 3, *d'argent, à trois oiseaux de sable, posés 2 & 1.*

BAFFARD, Seigneur de Fresne, en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans sa noblesse le 17 Septembre 1668, dont les armes sont : *d'argent, à l'arbre arraché de sinople, terminé de 3 feuilles de même, & 2 lions de sable affrontés se tenant sur le tronc de l'arbre.*

BAFFER, en Anjou : *d'hermines, à la fasce de gueules.*

BAFFERS : *de gueules, à l'aigle d'argent, membrée & becquée d'or.*

BAGAZ, à Rennes en Bretagne : *de gueules, à une fasce d'argent, accompagnée de trois hures de saumon de même, deux en chef & une en pointe.*

BAGIÉ (DE), Seigneur de Bereins, de Monts, en Bresse : *d'argent, à la fasce crénelée par en bas de deux piéces, & deux demies d'azur ; au chef de gueules, chargé de 3 étoiles d'or.*

BAHALY, en Bretagne : *de gueules, à la croix engrêlée d'or.*

BAHAS-DE-SAINT-AGNET,

Digitized by Google

même Province : écartelé ; au 1 *d'azur, à un agneau d'argent, attaché à un pilier de même, accompagné en chef de deux fleurs-de-lys d'or ;* au 2, *d'or, à 4 pals de gueules ;* au 3, *d'or, au lion de gueules, surmonté en chef d'une croix alaisée d'argent ;* au 4, *d'argent, à l'arbre de sinople, la racine chargée d'un tourteau de sable ;* & *sur le tout* de Bahus ci-après.

BAHULOST, même Province : *d'azur, à trois écus d'or, posés 2 & 1.*

BAHUNO : *de sable, à un loup d'argent, surmonté d'un croissant de même.*

BAHUS, même Province : *de gueules, à trois sceptres d'or, mis en pal, à l'orle de 7 écussons de même, chargés chacun de quatre pals vairés d'argent & de gueules.*

BAIA : *d'or, à trois fasces ondées de sable.*

BAIANT-MAREUL : *d'argent, au chevron d'azur, accompagné de 3 cannettes de sable, membrées & becquées de gueules, posées deux en chef & une en pointe.*

BAIGNARD, ou BAGNARD, famille très-noble & ancienne, reconnue dans la recherche de 1666, Election de Conches, Généralité d'Alençon en Normandie, porte : *d'argent, à la fasce de gueules, chargée de 3 fers de mulet du champ, attachés chacun de 5 clous de sable, & accompagnée de trois molettes de ce dernier, deux en chef & une en pointe.*

BAIGNAUX : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois feuilles de groseiller d'argent, deux en chef & une en pointe.*

BAIGNEUX (DE), Seigneur de Courtival : *de sable, à trois étoiles d'or, posées 2 & 1.*

BAIL : *d'or, à la fasce de gueules, chargée de trois besans d'argent.*

BAILE, en Dauphiné : *d'or, au chevron d'azur, accompagné de trois roses de gueules, deux en chef & une en pointe.*

BAILE, Seigneur de la Tour, même Province : *de gueules, à une tour d'argent, crénelée de six piéces, maçonnée de sable, ouverte d'argent, & perronnée de deux marches de même.*

BAILE, Seigneur de Mirebel, même Province : *d'azur, au lion d'or, à la bande de gueules brochant sur le tout, chargée de trois vases à fleurs d'argent, les fleurs au naturel.*

BAILLE : *d'argent, à la fasce d'azur, accompagnée en chef de trois roses de gueules, & en pointe d'un lion léopardé de même.*

BAILLÉ, Seigneur dudit lieu, en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans sa noblesse le 5 Décembre 1668, dont les armes : *d'azur, à deux chevrons d'or, accompagnés en chef de deux étoiles d'argent, & en pointe d'une rose de même.*

BAILLER : *d'argent, à la branche de houx de cinq feuilles de sinople.*

BAILLES, en Languedoc : *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée en chef d'un lévrier courant d'argent, & en pointe d'un croissant de même.*

BAILLET, Seigneur de Vaugrenant, de Cressey, en Bourgogne : *d'argent, à trois chardons feuillés & tigés de sinople, fleuris de gueules, posés 2 & 1.*

BAILLET, en Champagne : *d'argent, à un loup cervier au naturel ; au chef d'azur, chargé de deux molettes d'éperon d'or.*

BAILLET : écartelé ; au 1 & 4,

Digitized by Google

d'argent, à la faſce bretteſſée & contrebretteſſée d'or; au 2 & 3, *de gueules, à trois molettes d'éperon d'argent, 2 & 1.*

BAILLEU, Seigneur de la Réglerée, en Normandie, Généralité d'Alençon, famille maintenue dans ſa nobleſſe le 28 Mai 1668, & qui porte pour armes : *d'or, à 3 écuſſons de gueules, 2 & 1.*

BAILLEUL, famille noble & ancienne, Généralité d'Alençon, Élection de Domfront en Normandie : porte : *d'or, à trois écuſſons de gueules, 2 & 1.*

BAILLEUL : *d'argent, à un écuſſon d'azur.*

BAILLEUL : *d'azur, fretté d'or.*

BAILLEUL, Seigneur de Douxlieu : *de gueules, au ſautoir de vair.*

BAILLEUL : *de vair, à 3 peaux de gueules.*

BAILLEUL : *de gueules, à une bande de vair.*

BAILLEUL : *de gueules, à trois chevrons de vair.*

BAILLEUL, Seigneur d'Alenc : *de gueules, à la croix ancrée d'argent, l'écu ſemé de croiſettes recroiſettées, au pié fiché d'azur.*

BAILLEUL : *d'hermines, à un écuſſon de gueules.* Voyez ſur le mot BAILLEUL, le Dictionnaire.

BAILLI : *d'argent, à la quintefeuille de ſable.*

BAILLI : *d'azur, à la faſce d'argent, accompagnée en chef de trois étoiles d'or, & en pointe d'un croiſſant de même.*

BAILLIF (LE), en Bretagne, *d'argent, à un palmier arraché de ſinople, fruité de gueules.*

BAILLIF (LE), même Province : *écartelé d'or & de gueules.*

BAILLIF (LE), même Province : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de quatre bezans de même, trois en chef & un en pointe.*

BAILLIF (LE) : *d'azur* ou *de ſable, au lévrier courant d'argent, accompagné en chef d'une étoile à huit rais de même.*

BAILLON, en Bourgogne : *d'argent, à cinq bandes de gueules.*

BAILLON, Seigneur de Forges, *de gueules, au muſle de léopard d'or, bouclé d'un anneau de même.*

BAILLON, Seigneur de Blampignon, *d'azur, à deux épées d'argent, garnies d'or, poſées en ſautoir, accompagnées en chef d'un croiſſant de gueules.*

BAILLON, Seigneur de Saillant : *d'azur, au lion paſſant d'or, une patte poſée ſur une ſouche, ſurmontée de trois fleurs-de-lys, le tout de même.*

BAILLON, Seigneur de la Sablonniere, de Gannes, d'Ocqueville, de Beauſſaut : *d'azur, à la croix d'or, cantonnée de quatre croiſettes de même.*

BAILLOT, Seigneur de Villechavant : *d'azur, à trois colonnes toſcanes, ſurmontées chacune d'un V, en chef, un croiſſant aceotté de deux étoiles, le tout d'argent.*

BAILLOU, en Touraine : *d'or, à trois hures de ſanglier de gueules, 2 & 1;* d'autres les portent *de ſable.*

BAILLY, en Normandie, Généralité de Rouen : *d'azur, à trois annellets d'or, 2 & 1.*

BAILLY, Seigneur de Petit-Val, mêmes Province & Généralité, famille maintenue dans ſa nobleſſe le 10 Août 1667, qui porte : *d'azur, à la faſce d'or, accompagnée en chef de deux croiſſants d'argent, & en*

Digitized by Google

pointe de deux molettes d'éperon de même.

BAILLY, Seigneur de Saint-Mars, de la Croix, du Séjour, de la Bruyere : *d'or, à la faſce d'azur, chargée d'une croix ancrée du champ, & accompagnée en chef de deux glands de ſinople en bande & en barre appointés, & en pointe d'un arbre ſur une terraſſe, le tout de même.*

BAILLY, Seigneur de Beyre : écartelé ; au 1 & 4, *d'azur, à la faſce d'or ;* au 2 & 3, *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois coquilles de même, deux en chef & une en pointe.*

BAILLY, Seigneur de Lardenoy : *de gueules, à une plante de trois lys d'argent, ſur une terraſſe de ſinople ; au chef couſu d'azur, chargé d'une croizette pommetée d'or, accottée de deux coquilles de même.*

BAILLY, en Dauphiné : *d'azur, au chevron d'hermines, accompagné de trois étoiles d'or en chef, & en pointe d'un croiſſant de même.*

BAINVILLE : *d'argent, à trois jumelles de ſable.*

BAJOLET-MARTET : *d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois canettes de ſable, deux en chef & une en pointe.*

BAIONNE : *d'argent, à la bande de gueules, chargée de trois alérions d'or, au lambel de cinq pendans d'azur.*

BAJORAND : *d'azur, à la croix ancrée d'or, à la bordure de même.*

BAISLE (DE) : *d'argent, au chevron accompagné de trois étoiles, le tout de gueules.*

BAISNE, en Provence : *de gueules, à la colonne d'or, couronnée de même, & entourée d'une vigne de ſinople.*

BAISSEUL : *parti de gueules & d'hermines.*

BALAGNY-MOLUC : *d'or, à trois aigles d'azur, membrées & becquées de gueules, 2 & 1.*

BALAI, en Rhéthelois & en Franche-Comté : *de ſable, au lion rampant d'or.*

BALAION-POLONA : *d'hermines, à la bande de gueules.*

BALAISON : *d'hermines, à la bande de gueules.*

BALAN : *d'azur, au balancier d'or, accompagné en chef d'une étrille, accoſtée de deux étoiles, le tout de même, & en pointe d'un croiſſant d'argent.*

BALARIN, en Provence : *de gueules, à un rocher d'argent, mouvant de la pointe de l'écu, ſur lequel eſt perchée une aigle eſſorrante de ſable, membrée d'or.*

BALARIN : *d'azur, au chevron d'or ; au chef couſu* d'argent.

BALARIUS, en Provence : *d'or, à l'aigle de ſable.*

BALARIUS-POLENAY, même Province : *d'azur, au chevron d'or, au chef de même.*

BALATHIER, en Champagne : *de ſable, à la faſce d'or.*

BALAVENNE, en Bretagne : *d'argent, à trois fermaillets* ou *boucles rondes, ardillonnées de ſable, poſées 2 & 1 ; & un annelet de même en abîme.*

BALAYNE (DE), Seigneur du Champaudos, & de Beauregard en Champagne : *d'argent, à la faſce crénelée de gueules, d'un créneau & demi.*

BALEINE (DE), Seigneur de Suzemont & de Maiſon, en Champagne : *d'argent, au lion de ſable, armé, lampaſſé, & couronné de gueules.*

BALIDART,

Digitized by Google

BALIDART, en Champagne : *d'argent, à une faſce de ſinople, accompagnée de ſept merlettes de même, 4 & 3.*

BALLEUR, Seigneur du Meſnil, en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue dans ſa nobleſſe le 4 Octobre 1669, dont les armes ſont : *d'azur, à trois bezans d'argent, 2 & 1.*

BALLINEUC, en Tréguier : *d'argent, à une fleur-de-lys de gueules, en abîme, accompagnée de quatre merlettes de ſable, 2 en chef & 2 en pointe.*

BALLUE (LA), même Province : *d'argent, à trois channes de ſable, 2 & 1.* C'eſt un poiſſon de mer qui reſſemble à la perche, & a toujours le muſeau ouvert.

BALME, Seigneur du Gouſt, en Provence : *d'azur, au chevron d'or, au chef de même, chargé de trois ſautoirs du champ.*

BALME, Seigneur de Saint-Julien : *coupé de gueules, au lion d'or paſſant ſur un coupé d'azur & de ſable, l'azur chargé d'une gerbe de bled d'or, & le ſable d'un rocher d'argent.*

BALME, Seigneur de Monchalin & d'Oprevoz, en Dauphiné : *de gueules, à trois pals d'or, à la bande de ſable brochante ſur le tout.*

BALME (LA) Seigneur de Mares, en Dauphiné : *d'or, à la bande d'azur.*

BALNOT : *d'azur, au lion d'argent, couronné d'or.*

BALON, en Provence : *d'azur, au lion d'or, armé & lampaſſé de gueules ; au chef de même, chargé d'un cœur d'argent, cottoyé de deux roſes de même.*

BALONE, en Breſſe : *de gueules à la bande d'argent, bordée d'un filet d'or, & accompagnée de ſix beſans de même en orle.*

BALUE : *d'argent, au chevron de ſable, accompagné de trois têtes de lion de gueules, 2 & 1.*

BALUE, en Bretagne : *d'argent, à 3 pots de ſable, 2 & 1.*

BANASTE, Seigneur de Routtes, du Meſnil & d'Arcauville, en Normandie, Généralité de Rouen, Vicomté de Caudebec : *de gueules, à la bande d'argent, accompagnée de trois molettes d'éperon de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

BANCE : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux molettes d'éperon de même ; & en pointe d'une foi d'argent.*

BANCHAREAU, ou BANCHEREAU, Seigneur de la Serre : *échiqueté d'or & de gueules ; au chef du premier, chargé de trois roſes du ſecond.*

BANCQUELOT : *d'argent, à la croix de gueules.*

BAND (LA), en Léon : *d'or, à la faſce de gueules, chargée de trois molettes d'éperon d'argent.* Deviſe : *Ped Bebret*, qui veut dire *Prie ſans ceſſe.*

BANDES : *d'or, au mouton de ſable.*

BANDOCHES : *d'argent, à trois chevrons de gueules, chargés de trois tours d'or.*

BANES, Seigneur de la Baſtie, en Dauphiné : *d'azur, à trois croiſſans d'argent adoſſés & mal ordonnés.*

BANES, Seigneur de Cabiac, en Normandie : *d'azur, au demi-bois de cerf arraché d'or, chevillé de dix cornichons dreſſés en pals, parti de gueules à la tour donjonnée d'argent.*

BANNOIS (LE), Seigneur de Pontfout, en Normandie, Généralité de Caen : *faſcé, ondé d'or &*

Digitized by Google

d'azur de ſix piéces, la premiere faſce d'or chargée du trois merlettes de gueules

BANNOIS (LE), ancienne Nobleſſe de Normandie, Election d'Avranches : *d'azur, à la faſce d'argent, au chef d'or, chargé de trois merlettes de gueules.*

BANQUEVILLE, en Normandie : *d'or, à trois marteaux de gueules, 2 & 1.*

BANS (DES), en Tourraine : *d'argent, à l'aigle éployée de ſable.*

BANVILLE : *de gueules, au pal d'argent, accompagné de ſix molettes d'éperon de même.*

BANVILLE, Seigneur de Truttemne, de la Pierre & du Moutin, en Normandie, Généralité de Caën, Elections de Vire & de Caën : *vairé de ſix tires*, ou *menu-vair.*

BAOUEC, en Bretagne : *de gueules, à une croix annillée d'argent.*

BAPTISTE, Seigneur de Kermabian, en Bretagne, iſſu d'un Juveigneur de la Maiſon noble de *la Châtaignaye*, porte pour armes : *d'or, à trois tours couvertes & crénelées d'azur, jointes enſemble, & d'une même hauteur.*

BAR (DE), Seigneur de Baugy, de Buranlure, de Grimonville, en Berry : *d'azur, ſemé de croix recroiſettées, au pied fiché d'or, à deux bars ou barbeaux adoſſés de même, brochant ſur le tout.*

BAR, en Champagne : *d'or, à la bande de gueules.*

BAR (DE), en Limouzin : *d'argent, à trois faſces de gueules.*

BAR (DE), en Languedoc : *écartelé, au 1 & 4 d'azur, à deux bandes d'or ; au 2 & 3 de gueules, au lion d'or.*

BAR (DE), ſur Seine : *d'azur, à trois bars ou barbeaux d'or, poſés l'un ſur l'autre en demi-cercle, à la bordure componée de neuf piéces d'or, & de ſable.*

BAR, en Provence : *d'or, au lion de ſable, couronné d'argent.*

BAR-PRESSAIE : *de gueules, ſemé de croix recroiſetées, au pied fiché d'or, à deux barbeaux adoſſées de même, brochant ſur le tout, ſurmontés d'une lozange d'argent.*

BARACH, à Louance, en Bretagne : *écartelé d'or & d'azur.*

BARACH, même Paroiſſe & Province : *de gueules, à une faſce d'argent, accompagnée de ſix annelets d'or, 3 en chef rangés, & 3 en pointe, poſées 2 & 1.*

BARADAD, ou BARADAT, en Champagne & en Guyenne : *d'azur, à la faſce d'or, accompagnée de trois roſes de même, deux en chef & une en pointe.*

BARAILH (DE) : *d'argent, au chevron d'azur, ſurmonté d'une faſce de gueules, chargée de trois beſans du champ.*

BARAL, en Picardie : *de gueules à trois barillets d'or, 2 & 1.*

BARALY : *d'or, au lion de gueules, au chef d'azur, chargé de trois étoiles du champ.*

BARANGUE : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois coqs d'or, deux en chef & un en pointe.*

BARANTIN : *d'azur, à la faſce d'or, accompagnée en chef de trois étoiles de même, & en pointe de ſix ondes.*

BARAS, en Provence : *d'or, à trois faſces d'azur.*

BARASTRE, Seigneur du Meſnil, en Normandie, Généralité de Rouen, famille maintenue en ſa nobleſſe le 28 Juillet 1668, dont les

Digitized by Google

armes ſont : *de gueules, à une épée d'argent en pal, accompagnée de trois étoiles de même, une en chef & deux en flancs.*

BARAT-MONTRAVERSIER : *d'argent, à une anille de ſable.*

BARAT, Seigneur de Beauvais, en Normandie, Généralité d'Alençon, famille maintenue dans ſa nobleſſe le 4 Avril 1667, qui porte pour armes : *d'argent, à la croix ancrée de ſable, vuidée en cœur d'argent.*

BARATES : *de ſable, à trois mains dextres d'or, 2 & 1.*

BARATIER, en Dauphiné : *d'argent, au lévrier de ſable, accollé de gueules.*

BARATON : *d'or, à la faſce fuſelée de gueules, accompagnée de ſept croix ancrées de ſable, 4 en chef & 3 en pointe ;* d'autres portent : *trois croix recroiſetées de ſable, 2 en chef, & 1 en pointe.*

BARATON, Seigneur de la Romagère, en Berri : *de gueules, à deux faſces d'or, accompagnées en chef de deux étoiles d'argent, & en pointe d'un croiſſant de même.*

BARAULT : *d'azur, à la croix d'or, cantonnée de quatre ſoleils de même.*

BARBANSON, Seigneur de Werchi : *d'azur, ſemé de billettes d'argent, au lion de même, brochant ſur le tout.*

BARBEAU, en Provence : *coupé d'argent & de gueules, le premier chargé de 3 roſes de gueules, 1 & 2, & le deuxieme de deux barbaux affrontés d'or, & mis en chevron.*

BARBERE, en Bretagne : *de ſable, à une faſce de gueules, chargée d'une étoile d'or, & accompagnée de trois treffles de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

BARBERIN, Seigneur de Reignac, en Saintonge : *d'azur, à trois mouches à miel d'or, 2 & 1.*

BARBESI, en Bourgogne : *d'argent à la croix de ſable, chargée de 5 bezans d'or.*

BARBESIEUX, en Aquitaine : *burelé d'argent & d'azur, à trois chevrons de gueules brochant ſur le tout.*

BARBESIEUX, en Comté : *d'or, à l'écu d'azur.*

BARBETS : *d'argent, au beuf paſſant de gueules, au chef de même, chargé d'une clef du champ, miſe en faſce.*

BARBEZIERES (DE), Seigneur de Chemerault, de la Roche : *d'argent, à une faſce de cinq lozanges & deux demi-lozanges de gueules,* aliàs *cinq fuſées de gueules.*

BARBEZIERES, même famille que la précédente : *écartelé au premier quartier,* comme deſſus ; *au 2 d'azur, à une croix denchée d'argent ; au 3 d'hermines, au chef de gueules ; & au 4 d'or, à l'aigle éployée de gueules,* aliàs *de ſable.*

BARBEY, Seigneur de Fontenailles, en Normandie, Généralité de Caën, famille annoblie en 1594, qui porte pour armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois fers de lance de même, ceux du chef renverſés.*

BARBIER, Seigneur de Vannerelle, en Normandie, Généralité d'Alençon, famille maintenue dans ſa nobleſſe le 31 Août 1667, qui porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois treffles de même, 2 en chef & un en pointe.*

BARBIER : *d'azur, au chevron*

Digitized by Google

d'or, accompagné de trois roſes de même, deux en chef & une en pointe; au chef d'argent, chargé d'un lion de ſable paſſant.

BARBIER, Seigneur de la Riviere : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois croix au pied fiché de même, 2 en chef & une en pointe.*

BARBIER (LE), Seigneur de Kerjan, Tamelin, Kercœnt, &c. à Leon, en Bretagne : *d'argent, à deux faſces de ſable.* Deviſe : *ſur ma vie.*

BARBIER (LE) : *d'argent, à trois mains dextres de ſable appaumées & poſées 2 & 1.*

BARBIER : *d'azur, au cygne d'argent.*

BARBOYERS : mêmes armes que BARBEZIERES, ci-devant, qui porte : *écartelé.*

BARBU (LE), au Quiliou, en Cornouaille : *d'or, à un ſautoir d'azur péri en treffle.*

BARBY : *écartelé au 1 & 4 de gueules, à la roſe d'argent; au 2 & 3 d'argent, à l'aigle de gueules.*

BARBY : *d'argent, à . . . . . à la bande d'or, brochante ſur le tout.*

BARCILON, en Provence : *d'azur à deux ſautoirs alaiſés, ou racourcis d'or, rangés en faſce, & ſurmontés d'une étoile de même, poſée au milieu du chef.*

BARCOS (DE), Seigneur du Plantŷ : *partie d'or & de gueules, au ſautoir breteſſé de l'un en l'autre.*

BARDE (LA) : *coupé d'azur ſur or, l'azur chargé d'une molette d'éperon d'or, & l'or de trois coquilles de ſable, 2 & 1.*

BARDEL, en Provence : *d'azur, au ſerpent tortillé en rond, ou en colimaçon d'argent; au chef de gueules, chargé de trois étoiles d'or.*

BARDEL, en Dauphiné : *de gueules, au ſerpent ondoyant & torſillé d'argent, mis en pal, couronné d'or à cinq rayes.*

BARDET : *de gueules, à la croix ancré d'argent.*

BARDIN, en Dauphiné : *d'azur, à la bande d'or, chargée de 3 roſes de gueules.*

BARDIN : *de ſinople, à trois dauphins d'argent, 2 & 1.*

BARDON, en Bretagne : *de gueules, à trois coquilles d'or, 2 & 1.*

BARDON, Seigneur de Parteville, de Belmont : *de ſable, au bourdon d'or, poſé en pal, chargé au milieu d'une coquille de même, & accotté en chef de deux molettes d'éperon, auſſi de même.*

BARDOT : *d'azur, à trois têtes de léopards d'or, au chef d'argent, chargé d'une croix de ſable pattée, au pied fiché.*

BARDOUIL, ou BARDOVIL, Seigneur de Surville, de la Bichardiere, en Normandie, Généralités de Rouen & d'Alençon, Familles maintenues dans leur nobleſſe le 26 Août 1668, dont les armes ſont : *d'azur, à la croix d'argent, ancrée & flamboyée d'un rayon de même à chaque angle.*

BARDOUL, Seigneur de Neufville, de Vaux, de Charleval, de Magny & de Bardoul, en Normandie, Généralité d'Alençon, Famille maintenue dans ſa nobleſſe le 30 Avril 1666, dont les armes ſont : *parti d'argent & de gueules, au lion léopardé de l'un en l'autre.*

BARDOUL, Seigneur de la Lande, de Pevenſé, en Normandie, Généralité d'Alençon : *d'or, à trois écreviſſes de ſable.*

Digitized by Google

BARDOUL, en Bretagne : *d'argent, au limier de ſable, accompagné de trois molettes d'éperon de gueules, 2 & 1.*

BARE-PIERRE-FORT : mêmes armes que BARONAT, ci-après.

BAREAU, ou BARREAU : *d'azur, à trois ſceptres Royaux d'or mis en trois barres, à la bande de gueules brochante ſur le tout.*

BARELLIER, en Picardie : *d'argent, à la bande crénelée d'azur, chargée de trois barils d'argent.*

BARELLIERE, en Bretagne : *d'or, à une croix de gueules, cantonnée de quatre lionceaux de même.*

BARENTIN, Seigneur des Minieres, d'Hardivilliers & de Mons, en Picardie : *d'azur, à trois faſces, la premiere d'or & droite, & ſurmontée de trois étoiles de même, & les deux autres d'argent & ondées.*

BARENTON, en Picardie : *d'azur à trois bandes d'or.*

BARET (DU), Seigneur de Luné : *d'azur, à trois faſces d'or, accompagnées d'une étoile de même en chef.*

BARFUSE : *de gueules, à la faſce d'argent, chargée de trois bars ou barbeaux de ſinople.*

BARFUSÉE : *de pourpre, à la faſce de ſinople.*

BARGE (LA), en Champagne : *d'argent, à la bande de ſable, accompagnée en chef d'une couronne de même.*

BARGE (LA), en Dauphiné : *d'argent, à la bande de ſable.*

BARJAC, Baron de Rochegude, Diocèſe d'Usès : *d'azur, au bélier effaré d'or.*

BARJAC, même Province : *d'argent, à trois pals de ſable ; au chef de gueules, chargé de trois étoiles d'or.*

BARIERES : *d'azur, à deux batons noueux d'or, mis en bonnet, accompagné de cinq étoiles de même, poſées en orle.*

BARIER, ou BARIOLET : *d'azur, au griffon d'or, tenant une étoile de même en ſon bec.*

BARIL, Seigneur de Chantelou, Election d'Avranches, en Normandie, annobli aux francs-fiefs en 1632, Famille qui porte : *d'argent à l'épervier de gueules, coupé d'azur au lion léopardé d'argent.*

BARILLER (LE), en Bretagne : *d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois tréfles de ſinople, 2 en chef & 1 en pointe.*

BARILLON, en Bretagne : *de gueules, à trois barillets d'or, cerclés de ſable, 2 & 1.*

BARILLON-LA-COSTE : *d'argent, au lion de gueules, à la bande d'or, brochante ſur le tout.*

BARLET, en Bourgogne : *d'or, au lion de ſable, armé & couronné de gueules.*

BARME : *d'azur, au chevron d'or, chargé de trois roſes de gueules.* Une autre famille porte, au lieu des trois roſes, *trois pots de gueules.*

BARNIER, en Languedoc : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois grives d'argent, deux en chef & une en pointe ; au chef couſu d'or, chargé de trois étoiles de gueules.*

BARNIOLLES, Seigneur du Meſnil, en Normandie, Généralité de Rouen, Famille maintenue en ſa nobleſſe, le 20 Janvier 1668, qui porte : *de gueules, à une épée d'argent en pal, accompagnée de trois étoiles de même, une en chef, & deux en flancs.*

BAROIS, Seigneur de Beaubuiſ-

Digitized by Google

ſon, en Normandie, Généralité de Rouen, Famille maintenue dans ſa nobleſſe, le 12 Janvier 1668, qui porte : *d'argent, au lion de ſable, lampaſſé de gueules ; au chef d'azur, chargé de trois ſautoirs, de deux branches d'olivier, chacun d'argent.*

BARON : *d'azur, à une bande d'or, accottée de 2 beſans de même.*

BARON, en Dauphiné : *d'or, à un ours contourné, naiſſant de ſable, tenant de ſa patte dextre une épée haute d'argent, accompagnée de deux roſes de gueules en chef, & d'une étoile d'azur en pointe.*

BARONAT : *d'or à un guidon d'azur ; au chef de gueules chargé d'un léopard d'argent.*

BARONNAT, en Languedoc : *d'or, à trois guidons d'azur, chargés d'un écuſſon d'argent ; au chef de gueules, chargé d'un lion paſſant d'argent.*

BARONNIE (DE LA), Seigneur de Cely : *de gueules, au chevron d'argent, chargé de cinq mouchetures d'hermines de ſable, accompagné de trois molettes d'éperon d'argent, deux en chef & une en pointe ; au franc-quartier d'azur, chargé d'un chevron d'or, accompagné en chef de deux gerbes de bled de même.*

BARQUES, ou BARQUET (DU), Seigneur du Bourg, en Normandie, Généralité d'Alençon, Famille maintenue dans ſa nobleſſe, le 17 Février 1667, qui porte : *de ſable, à 3 croiſſans d'argent, deux & un :* d'autres lui donnent : *d'azur, à trois treffles d'or, poſés deux & un.*

BARRE (LA), Seigneur du Pleſſis, de Bonnieres, de Bermenil, en Normandie, Généralité de Rouen : Famille maintenue en ſa nobleſſe, le 23 Janvier 1667, dont les armes ſont : *d'azur, à trois croiſſans d'or, 2 & 1.*

BARRE (LA), Seigneur de Nanteuil, mêmes Province & Généralité : Famille maintenue en ſa nobleſſe, le 15 Décembre 1668, qui porte : *de gueules, à trois merlettes d'argent, 2 & 1.*

BARRE (LA), Seigneur de Gouverville, même Province & Généralité, Famille maintenue dans ſa nobleſſe, le 14 Février 1670, dont les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux oiſeaux de même, & en pointe d'une étoile d'argent.*

BARRE (LA), Seigneur de Mouſéron : *de gueules, à la bande de vair.*

BARRE (LA), en Touraine : *d'or, à 6 croiſſans de ſable, 3, 2 & 1.*

BARRE (LA), même Province : *d'azur, à la bande d'or, accoſté de 2 croiſſans montans de même.*

BARRE (LA), même Province : *d'argent, à trois lions de ſable, armés, lampaſſés & couronnés d'or, poſés 2 & 1.*

BARRE (LA) : *d'or, au gros mâtin d'azur, aboyant, accompagné de trois étoiles de gueules, deux en chef, & une en pointe.*

BARRE (LA) : *d'azur, à la bande d'or.*

BARRE (LA), Seigneur de Cerçay : *d'azur, à la bande d'argent.*

BARRE (LA) : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois molettes d'éperon de ſable, deux en chef & une en pointe.*

BARRE (LA), en Bretagne : *de gueules, au chevron d'argent, accompagné de trois étoiles de même, 2 & 1.*

BARRE-RUFFÉ : *d'azur, à la*

Digitized by Google

faſce d'or, chargée d'une étoile de gueules.

BARRÉ : *coupé d'argent & de gueules, l'argent chargé d'un lion léopardé de gueules, & le gueules chargé de trois bandes d'or.*

BARRES (DES), Seigneur de Cuſſigny : *d'azur, à la faſce d'or, chargée d'une étoile de gueules, & accompagnée de trois croiſſans d'argent, 2 en chef & un en pointe.*

BARRES (DES) : *d'or, à la croix ancrée de ſinople.*

BARRES (DES), Seigneur de Chaumont : *loſangé d'or & de gueules.*

BARRES (DES), à Langres : *d'azur, à la faſce d'or, chargée d'une étoile de gueules, & accompagnée de trois croiſſans d'argent, deux en chef & 1 en pointe.*

BARRILLIERE, Seigneur du Bot, en Bretagne : *d'argent, à trois merlettes de ſable, 2 & 1.*

BARSCAOU, à Boteguiry, en Leon : *écartelé au 1 & 4 de ſable, à 3 quinteſeuilles d'argent, 2 & 1 ; au 2 & 3 de ſable, à un cerf paſſant d'argent.* Deviſe : *Amſery*, qui veut dire, *temporiſer.*

BARTAIGE, à Leon : *d'argent, au fretté d'azur de 6 piéces, briſé en chef d'un croiſſant de gueules.*

BARTAUT : *d'or, à la croix de ſable, chargée de cinq coquilles d'argent.*

BARTELEMI, en Provence : *d'azur, à la montagne, ou rocher d'or, accompagnée de deux étoiles de même, une en chef & une en pointe.*

BARTELLE-LA-MOIGNON, en Bourgogne : *d'argent, à trois hermines de ſable, 2 & 1.*

BARTET, Seigneur de Bonneval : *d'azur, à trois, petits poiſſons, barbeaux d'argent, rangés en barre.*

BARTHALASSE : *de gueules, au chef d'argent, chargé de trois roſes du champ.*

Nota. Le reſte de la Table de la Lettre B, ſe trouvera à la fin du ſecond Volume.

Le Privilége & l'Approbation ſe trouveront à la fin du dernier Volume.

De l'Imprimerie de la Veuve SIMON, Imprimeur-Libraire de S. A. S. Monſeigneur le Prince de CONDÉ, & de l'Archevêché, rue des Mathurins, 1770.

Digitized by Google